



N N N

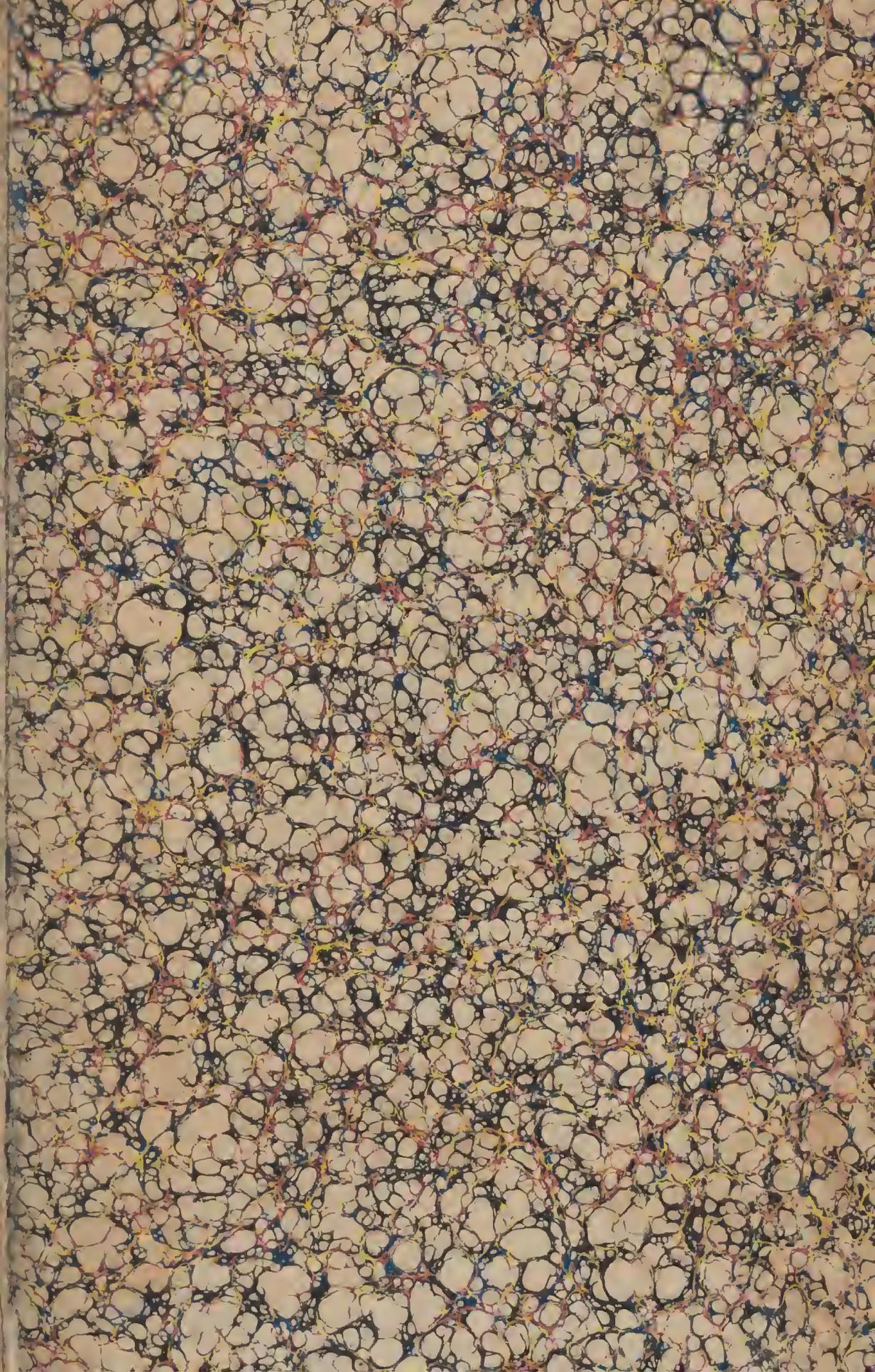
BIBLIOTHEEK



7 7496 00041761 6

NATIONAAL NATUURHISTORISCH MUSEUM

Postbus 9517 2300 RA Leiden Nederland



1.2 Buff 1912

RBR C00380

Geschenk
Dr.F.J.M.Heylaerts

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON.

TOME SIXIÈME.



OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC DES EXTRAITS DE DAUBENTON

ET LA CLASSIFICATION DE CUVIER,

ORNÉES DE CINQ CENTS SUJETS COLORIÉS.

TOME SIXIÈME.

ARITHMÉTIQUE MORALE. — HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX.

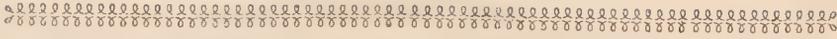


Bruxelles,

ADOLPHE DEROS ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

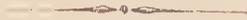
RUE DE L'EMPEREUR, 22.

—
1852.



ESSAI

D'ARITHMÉTIQUE MORALE.



I. Je n'entreprends point ici de donner des essais sur la morale en général; cela demanderait plus de lumières que je ne m'en suppose, et plus d'art que je ne m'en reconnais. La première et la plus saine partie de la morale est plutôt une application des maximes de notre divine religion, qu'une science humaine; et je me garderai bien d'oser tenter des matières où la loi de Dieu fait nos principes, et la foi notre calcul. La reconnaissance respectueuse ou plutôt l'adoration que l'homme doit à son créateur, la charité fraternelle, ou plutôt l'amour qu'il doit à son prochain, sont des sentiments naturels et des vertus écrites dans une âme bien faite : tout ce qui émane de cette source pure porte le caractère de la vérité; la lumière en est si vive que le prestige de l'erreur ne peut l'obscurcir; l'évidence si grande qu'elle n'admet ni raisonnement, ni délibération, ni doute, et n'a d'autre mesure que la conviction:

La mesure des choses incertaines fait ici mon objet; je vais tâcher de donner quelques règles pour estimer les rapports de vraisemblance, les degrés de probabilité, le poids des témoignages, l'influence des hasards, l'inconvénient des risques, et juger en même temps de la valeur réelle de nos craintes et de nos espérances.

II. Il y a des vérités de différents genres, des certitudes de différents ordres, des probabilités de différents degrés. Les vérités qui sont purement intellectuelles, comme celles de la géométrie, se réduisent toutes à des vérités de définition : il ne s'agit pour résoudre le problème le plus difficile que de le bien entendre; et il n'y a dans le calcul et les autres sciences purement spéculatives, d'autres difficultés que celles de démêler ce que nous y avons mis, et de délier les nœuds que l'esprit humain s'est fait une étude de nouer et serrer d'après les définitions et les suppositions qui servent de fondement et de trame à ces sciences. Toutes les propositions peuvent toujours être démontrées évidemment, parce qu'on peut toujours remonter de chacune de ces propositions à d'autres propositions antécédentes qui leur sont identiques, et de celles-ci à d'autres jusqu'aux définitions. C'est par cette raison que l'évidence, proprement dite, appartient aux sciences mathématiques et n'appartient qu'à elles; car on doit distinguer l'évidence du raisonnement, de l'évidence qui nous vient par les sens, c'est-à-dire l'évidence intellectuelle de l'intuition corporelle : celle-ci n'est qu'une appréhension nette d'objets ou d'images; l'autre est une comparaison d'idées semblables ou identiques, ou plutôt c'est la perception immédiate de leur identité.

III. Dans les sciences physiques, l'évidence est remplacée par la certitude : l'évidence n'est pas susceptible de mesure, parce qu'elle n'a qu'une seule propriété absolue, qui est la négation nette ou l'affirmation de la chose qu'elle démontre; mais la certitude n'étant jamais d'un positif absolu, a des rapports que l'on doit comparer et dont on peut estimer la mesure. La certitude physique, c'est-à-dire la certitude de toutes la plus certaine, n'est néanmoins que la probabilité presque infinie qu'un effet, un événement qui n'a jamais manqué d'arriver, arrivera encore une fois : par exemple, puisque le soleil s'est toujours levé, il est dès lors physiquement certain qu'il se lèvera demain. Une raison pour être, c'est d'avoir été : mais une raison pour cesser d'être, c'est d'avoir commencé d'être; et par conséquent l'on ne peut pas dire qu'il soit également certain que le soleil se lèvera toujours, à moins de lui supposer une éternité antécédente, égale à la perpétuité subséquente; autrement il finira puisqu'il a commencé. Car nous ne devons juger de l'avenir que par la vue du passé; dès qu'une chose a toujours été, ou s'est toujours faite de la même façon, nous devons être assurés qu'elle sera ou se fera toujours de cette même façon : par *toujours*, j'entends un très-long temps, et non pas une éternité absolue, le toujours de l'avenir n'étant jamais qu'égal au toujours du passé. L'absolu de quelque genre qu'il soit n'est ni du ressort de la nature ni de celui de l'esprit humain. Les hommes ont regardé comme certitude physique; un effet qui arrive toujours cesse de nous étonner : au contraire, un phénomène qui n'aurait jamais paru, ou qui étant toujours arrivé de même façon, cesserait d'arriver ou arriverait d'une façon différente, nous étonnerait avec raison, et serait un événement qui nous

paraîtrait si extraordinaire, que nous le regarderions comme surnaturel.

IV. Ces effets naturels qui ne nous surprennent pas out néanmoins tout ce qu'il faut pour nous étonner : quel concours de causes, quel assemblage de principes ne faut-il pas pour produire un seul insecte, une seule plante ! quelle prodigieuse combinaison d'éléments, de mouvements et de ressorts dans la machine animale ! Les plus petits ouvrages de la nature sont des sujets de la plus grande admiration. Ce qui fait que nous ne sommes point étonnés de toutes ces merveilles, c'est que nous sommes nés dans ce monde de merveilles, que nous les avons toujours vues, que notre entendement et nos yeux y sont également accoutumés ; enfin que toutes ont été avant et seront encore après nous. Si nous étions nés dans un autre monde avec une autre forme de corps et d'autres sens, nous aurions eu d'autres rapports avec les objets extérieurs, nous aurions vu d'autres merveilles et n'en aurions pas été plus surpris ; les unes et les autres sont fondées sur l'ignorance des causes, et sur l'impossibilité de connaître la réalité des choses, dont il ne nous est permis d'apercevoir que les relations qu'elles ont avec nous-mêmes.

Il y a donc deux manières de considérer les effets naturels : la première est de les voir tels qu'ils se présentent à nous sans faire attention aux causes, ou plutôt sans leur chercher de causes ; la seconde, c'est d'examiner les effets dans la vue de les rapporter à des principes et à des causes. Ces deux points de vue sont fort différents et produisent des raisons différentes d'étonnement : l'un cause la sensation de la surprise, et l'autre fait naître le sentiment d'admiration.

V. Nous ne parlerons ici que de cette première manière de considérer les effets de la nature ; quelque incompréhensibles, quelque compliqués qu'ils nous paraissent, nous les jugerons comme les plus évidents et les plus simples, et uniquement par leurs résultats : par exemple, nous ne pouvons concevoir ni même imaginer pourquoi la matière s'attire, et nous nous contenterons d'être sûrs que réellement elle s'attire ; nous jugerons dès lors qu'elle s'est toujours attirée et qu'elle continuera toujours de s'attirer. Il en est de même des autres phénomènes de toute espèce : quelque incroyables qu'ils puissent nous paraître, nous les croirons si nous sommes sûrs qu'ils sont arrivés très-souvent, nous en douterons s'ils ont manqué aussi souvent qu'ils sont arrivés ; enfin nous les nierons si nous croyons être sûrs qu'ils ne sont jamais arrivés ; en un mot, selon que nous les aurons vus et reconnus, ou que nous aurons vu et reconnu le contraire.

Mais si l'expérience est la base de nos connaissances physiques et morales, l'analogie en est le premier instrument : lorsque nous voyons qu'une chose arrive constamment d'une certaine façon, nous sommes assurés par notre expérience qu'elle arrivera encore de la même façon ; et lorsque l'on nous rapporte qu'une chose est arrivée de telle ou telle manière, si ces faits ont de l'analogie avec les autres faits que nous connaissons par nous-mêmes, dès lors nous les croyons ; au contraire, si le fait n'a aucune analogie avec les

effets ordinaires, c'est-à-dire avec les choses qui nous sont connues, nous devons en douter; et s'il est directement opposé à ce que nous connaissons, nous n'hésitons pas à le nier.

VI. L'expérience et l'analogie peuvent nous donner des certitudes différentes à peu près égales et quelquefois de même genre: par exemple, je suis presque aussi certain de l'existence de la ville de Constantinople, que je n'ai jamais vue, que de l'existence de la lune que j'ai vue si souvent, et cela parce que les témoignages en grand nombre peuvent produire une certitude presque égale à la certitude physique, lorsqu'ils portent sur des choses qui ont une pleine analogie avec celles que nous connaissons. La certitude physique doit se mesurer par un nombre immense de probabilités, puisque cette certitude est produite par une suite constante d'observations, qui font ce qu'on appelle l'*expérience de tous les temps*. La certitude morale doit se mesurer par un moindre nombre de probabilités, puisqu'elle ne suppose qu'un certain nombre d'analogies avec ce qui nous est connu.

En supposant un homme qui n'eût jamais rien vu, rien entendu, cherchons comment la croyance et le doute se produiraient dans son esprit: supposons-le frappé pour la première fois par l'aspect du soleil; il le voit briller au haut des cieux, ensuite décliner et enfin disparaître; qu'en peut-il conclure? rien, sinon qu'il a vu le soleil, qu'il l'a vu suivre une certaine route, et qu'il ne le voit plus. Mais cet astre reparait et disparaît encore le lendemain; cette seconde vision est une première expérience, qui doit produire en lui l'espérance de revoir le soleil, et il commence à croire qu'il pourrait revenir; cependant il en doute beaucoup. Le soleil reparait de nouveau; cette troisième vision fait une seconde expérience qui diminue le doute autant qu'elle augmente la probabilité d'un troisième retour. Une troisième expérience l'augmente au point qu'il ne doute plus guère que le soleil ne revienne une quatrième fois; et enfin quand il aura vu cet astre de lumière paraître et disparaître régulièrement dix, vingt, cent fois de suite, il croira être certain qu'il le verra toujours paraître, disparaître et se mouvoir de la même façon. Plus il aura d'observations semblables, plus la certitude de voir le soleil se lever le lendemain sera grande. Chaque observation, c'est-à-dire chaque jour, produit une probabilité; et la somme de ces probabilités réunies, dès qu'elle est très-grande, donne la certitude physique. L'on pourra donc toujours exprimer cette certitude par les nombres, en datant de l'origine du temps de notre expérience, et il en sera de même de tous les autres effets de la nature: par exemple, si l'on veut réduire ici l'ancienneté du monde et de notre expérience à six mille ans, le soleil ne s'est levé pour nous * que 2 millions 190 mille fois; et comme à dater du second jour qu'il s'est levé, les probabilités de se lever le lendemain augmentent, comme la suite 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64... ou $2^n - 1$. On aura (lorsque dans la suite naturelle des

* Je dis pour nous, ou plutôt pour notre climat, car cela ne serait pas exactement vrai pour le climat des pôles.

nombres, n est égale 2,190,000); on aura, dis-je, $2_n - 1 = 2^{2199999}$; ce qui est déjà un nombre si prodigieux que nous ne pouvons nous en former une idée; et c'est par cette raison qu'on doit regarder la certitude physique comme composée d'une immensité de probabilités; puisqu'en reculant la date de la création seulement de deux milliers d'années, cette immensité de probabilités devient 2^{2000} fois plus que $2^{2199999}$.

VII. Mais il n'est pas aussi aisé de faire l'estimation de la valeur de l'analogie, ni par conséquent de trouver la mesure de la certitude morale; c'est, à la vérité, le degré de probabilité qui fait la force du raisonnement analogique; et en elle-même l'analogie n'est que la somme des rapports avec les choses connues. Néanmoins, selon que cette somme ou ce rapport en général sera plus ou moins grand, la conséquence du raisonnement analogique sera plus ou moins sûre, sans cependant être jamais absolument certaine: par exemple, qu'un témoin que je suppose de bon sens me dise qu'il vient de naître un enfant dans cette ville, je le croirai sans hésiter, le fait de la naissance d'un enfant n'ayant rien que de fort ordinaire, mais ayant au contraire une infinité de rapports avec les choses connues, c'est-à-dire avec la naissance de tous les autres enfants; je croirai donc ce fait, sans cependant en être absolument certain. Si le même homme me disait que cet enfant est né avec deux têtes, je le croirais encore, mais plus faiblement, un enfant avec deux têtes ayant moins de rapport avec les choses connues. S'il ajoutait que ce nouveau-né a non-seulement deux têtes, mais qu'il a encore six bras et huit jambes, j'aurais avec raison bien de la peine à le croire; et cependant quelque faible que fût ma croyance, je ne pourrais la lui refuser en entier; ce monstre, quoique fort extraordinaire, n'étant néanmoins composé que de parties qui ont toutes quelque rapport avec les choses connues, et n'y ayant que leur assemblage et leur nombre de fort extraordinaire. La force du raisonnement analogique sera donc toujours proportionnelle à l'analogie elle-même, c'est-à-dire au nombre des rapports avec les choses connues; et il ne s'agira, pour faire un bon raisonnement analogique, que de se mettre bien au fait de toutes les circonstances, les comparer avec les circonstances analogues, sommer le nombre de celles-ci, prendre ensuite un modèle de comparaison auquel on rapportera cette valeur trouvée, et l'on aura au juste la probabilité, c'est-à-dire le degré de force du raisonnement analogique.

VIII. Il y a donc une distance prodigieuse entre la certitude physique et l'espèce de certitude qu'on peut déduire de la plupart des analogies; la première est une somme immense de probabilités qui nous force à croire; l'autre n'est qu'une probabilité plus ou moins grande, et souvent si petite qu'elle nous laisse dans la perplexité. Le doute est toujours en raison inverse de la probabilité; c'est-à-dire qu'il est d'autant plus grand que la probabilité est plus petite. Dans l'ordre des certitudes produites par l'analogie, on doit placer la certitude morale; elle semble même tenir le milieu entre le doute et la certitude physique; et ce milieu n'est pas un point, mais une ligne très-étendue, et de laquelle il est bien difficile de déterminer les

limites. On sent bien que c'est un certain nombre de probabilités qui fait la certitude morale ; mais quel est ce nombre, et pouvons-nous espérer de le déterminer aussi précisément que celui par lequel nous venons de représenter la certitude physique ?

Après y avoir réfléchi, j'ai pensé que de toutes les probabilités morales possibles, celle qui affecte le plus l'homme en général, c'est la crainte de la mort, et j'ai senti dès lors que toute crainte ou toute espérance, dont la probabilité serait égale à celle qui produit la crainte de la mort, peut dans le moral être prise pour l'unité à laquelle on doit rapporter la mesure des autres craintes ; et j'y rapporte de même celle des espérances, car il n'y a de différence entre l'espérance et la crainte que celle du positif au négatif ; et les probabilités de toutes deux doivent se mesurer de la même manière. Je cherche donc quelle est réellement la probabilité qu'un homme qui se porte bien, et qui par conséquent n'a nulle crainte de la mort, meure néanmoins dans les vingt-quatre heures. En consultant les Tables de mortalité, je vois qu'on en peut déduire qu'il n'y a que dix mille cent quatre-vingt-neuf à parier contre un, qu'un homme de cinquante-six ans vivra plus d'un jour *. Or, comme tout homme de cet âge, où la raison a acquis toute sa maturité et l'expérience toute sa force, n'a néanmoins nulle crainte de la mort dans les vingt-quatre heures ; quoiqu'il n'y ait que dix mille cent quatre-vingt-neuf à parier contre un qu'il ne mourra pas dans ce court intervalle de temps, j'en conclus que toute probabilité égale ou plus petite doit être regardée comme nulle, et que toute crainte ou toute espérance qui se trouve au-dessous de dix mille ne doit ni nous affecter, ni même nous occuper un seul instant le cœur ou la tête ***.

* Voyez le résultat des Tables de mortalité.

** Ayant communiqué cette idée à M. Daniel Bernoulli, l'un des plus grands géomètres de notre siècle, et le plus versé de tous dans la science des probabilités, voici la réponse qu'il m'a faite par sa lettre, datée de Bâle, le 19 mars 1762.

« J'approuve fort, monsieur, votre manière d'estimer les limites des probabilités morales ; vous consultez la nature de l'homme par ses actions, et vous supposez en fait, que personne ne s'inquiète le matin s'il mourra ce jour-là ; cela étant, comme il meurt, selon vous, un sur dix mille, vous concluez qu'un dix-millième de probabilité ne doit faire aucune impression dans l'esprit de l'homme, et par conséquent que ce dix-millième doit être regardé comme un rien absolu. C'est sans doute raisonner en mathématicien philosophe, mais ce principe ingénieux semble conduire à une quantité plus petite, car l'exemption de frayeur n'est assurément pas dans ceux qui sont déjà malades. Je ne combats pas votre principe, mais il paraît plutôt » conduire à $\frac{1}{100000}$ qu'à $\frac{1}{10000}$ »

J'avoue à M. Bernoulli que comme le dix-millième est pris d'après les Tables de mortalité, qui ne représentent jamais que l'homme moyen, c'est-à-dire les hommes en général, bien portants ou malades, sains ou infirmes, vigoureux ou faibles, il y a peut-être un peu plus de dix mille à parier contre un, qu'un homme bien portant, sain et vigoureux, ne mourra pas dans les vingt-quatre heures, mais il s'en faut bien que cette probabilité doive être augmentée jusqu'à cent mille. Au reste, cette différence, quoique très-grande, ne change rien aux principales conséquences que je tire de mon principe.

Pour me faire mieux entendre, supposons que dans une loterie où il n'y a qu'un seul lot et dix mille billets, un homme ne prenne qu'un billet, je dis que la probabilité d'obtenir le lot n'étant que d'un contre dix mille, son espérance est nulle, puisqu'il n'y a pas plus de probabilité, c'est-à-dire de raison d'espérer le lot, qu'il y en a de craindre la mort dans les vingt-quatre heures, et que cette crainte ne l'affectant en aucune façon, l'espérance du lot ne doit pas l'affecter davantage, et même encore beaucoup moins, puisque l'intensité de la crainte de la mort est bien plus grande que l'intensité de toute autre crainte ou de toute autre espérance. Si, malgré l'évidence de cette démonstration, cet homme s'obstinait à vouloir espérer, et qu'une semblable loterie se tirant tous les jours, il prit chaque jour un nouveau billet, comptant toujours obtenir le lot, on pourrait, pour le détromper, parier avec lui but à but, qu'il serait mort avant d'avoir gagné le lot.

Ainsi dans tous les jeux, les paris, les risques, les hasards; dans tous les cas, en un mot, où la probabilité est plus petite que $\frac{1}{10000}$, elle doit être, et elle est en effet pour nous absolument nulle, et par la même raison dans tous les cas où cette probabilité est plus grande que $\frac{1}{10000}$ elle fait pour nous la certitude morale la plus complète.

IX. De là nous pouvons conclure que la certitude physique est à la certitude morale comme $2^{189999} : 10,000$; et que toutes les fois qu'un effet, dont nous ignorons absolument la cause, arrive de la même façon, treize ou quatorze fois de suite, nous sommes moralement certains qu'il arrivera encore de même une quinzième fois, car $2^{13} = 8,192$, et $2^{14} = 16,584$, et par conséquent lorsque cet effet est arrivé treize fois, il y a 8,192 à parier contre 1 qu'il arrivera une quatorzième fois; et lorsqu'il est arrivé quatorze fois, il y a 16,584 à parier contre 1 qu'il arrivera de même une quinzième fois, ce qui est une probabilité plus grande que celle de $\frac{1}{10,000}$ contre 1, c'est-à-dire plus grande que la probabilité qui fait la certitude morale.

On pourra peut-être me dire que nous n'ayons pas la crainte ou la peur de la mort subite, il s'en faut bien que la probabilité de la mort subite soit zéro, et que son influence sur notre conduite soit nulle moralement. Un homme dont l'âme est belle, lorsqu'il aime quelqu'un, ne se reprocherait-il pas de retarder d'un jour les mesures qui doivent assurer le bonheur de la personne aimée? Si un ami nous confie un dépôt considérable, ne mettons-nous pas le jour même une apostille à ce dépôt? Nous agissons donc dans ce cas comme si la probabilité de la mort subite était quelque chose, et nous avons raison d'agir ainsi. Donc, l'on ne doit pas regarder la probabilité de la mort subite comme nulle en général.

Cette espèce d'objection s'évanouira, si l'on considère que l'on fait souvent plus pour les autres que l'on ne ferait pour soi. Lorsqu'on met une apostille au moment même qu'on reçoit un dépôt, c'est uniquement par honnêteté pour le propriétaire du dépôt, pour sa tranquillité, et point du tout par la crainte de notre mort dans les vingt-quatre heures. Il en est de même de

l'empressement qu'on met à faire le bonheur de quelqu'un ou le nôtre ; ce n'est pas le sentiment de la crainte d'une mort si prochaine qui nous guide, c'est notre propre satisfaction qui nous anime ; nous cherchons à jouir en tout le plus tôt qu'il nous est possible.

Un raisonnement qui pourrait paraître plus fondé, c'est que tous les hommes sont portés à se flatter ; que l'espérance semble naître d'un moindre degré de probabilité que la crainte ; et que par conséquent on n'est pas en droit de substituer la mesure de l'une à la mesure de l'autre. La crainte et l'espérance sont des sentiments et non des déterminations ; il est possible, il est même plus que vraisemblable que ces sentiments ne se mesurent pas sur le degré précis de probabilité ; et dès lors doit-on leur donner une mesure égale, ou même leur assigner aucune mesure ?

À cela je réponds que la mesure dont il est question ne porte pas sur les sentiments, mais sur les raisons qui doivent les faire naître, et que tout homme sage ne doit estimer la valeur de ces sentiments de crainte ou d'espérance que par le degré de probabilité ; car, quand même la nature, pour le bonheur de l'homme, lui aurait donné plus de pente vers l'espérance que vers la crainte, il n'en est pas moins vrai que la probabilité ne soit la vraie mesure et de l'une et de l'autre. Ce n'est même que par l'application de cette mesure que l'on peut se détromper sur ses fausses espérances, ou se rassurer sur ses craintes mal fondées.

Avant de terminer cet article, je dois observer qu'il faut prendre garde de se tromper sur ce que j'ai dit des effets dont nous ne connaissons pas la cause ; car j'entends seulement les effets dont les causes, quoique ignorées, doivent être supposées constantes, telles que celles des effets naturels. Toute nouvelle découverte en physique constatée par treize ou quatorze expériences, qui toutes se confirment, a déjà un degré de certitude égal à celui de la certitude morale, et ce degré de certitude augmente du double à chaque nouvelle expérience ; en sorte qu'en les multipliant, l'on approche de plus en plus de la certitude physique. Mais il ne faut pas conclure de ce raisonnement que les effets du hasard suivent la même loi ; il est vrai qu'en un sens ces effets sont du nombre de ceux dont nous ignorons les causes immédiates ; mais nous savons qu'en général ces causes, bien loin de pouvoir être supposées constantes, sont au contraire nécessairement variables et versatiles autant qu'il est possible. Ainsi, par la notion même du hasard, il est évident qu'il n'y a nulle liaison, nulle dépendance entre ses effets ; que par conséquent le passé ne peut influer en rien sur l'avenir, et l'on se tromperait beaucoup, et même du tout au tout, si l'on voulait inférer des événements antérieurs quelque raison pour ou contre les événements postérieurs. Qu'une carte, par exemple, ait gagné trois fois de suite, il n'en est pas moins probable qu'elle gagnera une quatrième fois, et l'on peut parier également qu'elle gagnera ou qu'elle perdra, quelque nombre de fois qu'elle ait gagné ou perdu, dès que les lois du jeu sont telles que les hasards y sont égaux. Présumer ou croire le contraire, comme le font certains joueurs, c'est aller contre le principe

même du hasard, ou ne pas se souvenir que par les conventions du jeu, il est toujours également réparti.

X. Dans les effets dont nous voyons les causes, une seule épreuve suffit pour opérer la certitude physique : par exemple, je vois que dans une horloge le poids fait tourner les roues, et que les roues font aller le balancier ; je suis certain dès lors, sans avoir besoin d'expériences répétées, que le balancier ira toujours de même, tant que le poids fera tourner les roues. Ceci est une conséquence nécessaire d'un arrangement que nous avons fait nous-mêmes en construisant la machine ; mais lorsque nous voyons un phénomène nouveau, un effet dans la nature encore inconnu, comme nous en ignorons les causes, et qu'elles peuvent être constantes ou variables, permanentes ou intermittentes, naturelles ou accidentelles, nous n'avons d'autres moyens pour acquérir la certitude, que l'expérience répétée aussi souvent qu'il est nécessaire. Ici rien ne dépend de nous, et nous ne connaissons qu'autant que nous expérimentons ; nous ne sommes assurés que par l'effet même et par la répétition de l'effet. Dès qu'il sera arrivé treize ou quatorze fois de la même façon, nous avons déjà un degré de probabilité, égal à la certitude morale qu'il arrivera de même une quinzième fois, et de ce point nous pouvons bientôt franchir un intervalle immense, et conclure par analogie que cet effet dépend des lois générales de la nature, qu'il est par conséquent aussi ancien que tous les autres effets, et qu'il y a certitude physique qu'il arrivera toujours comme il est toujours arrivé, et qu'il ne lui manquait que d'avoir été observé.

Dans les hasards que nous avons arrangés, balancés et calculés nous-mêmes, on ne doit pas dire que nous ignorons les causes des effets : nous ignorons à la vérité la cause immédiate de chaque effet en particulier ; mais nous voyons clairement la cause première et générale de tous les effets. J'ignore, par exemple, et je ne peux même imaginer en aucune façon, quelle est la différence des mouvements de la main, pour passer ou ne pas passer dix avec trois dés, ce qui néanmoins est la cause immédiate de l'événement ; mais je vois évidemment par le nombre et la marque des dés qui sont ici les causes premières et générales, et que les hasards sont absolument égaux, qu'il est indifférent de parier qu'on passera ou qu'on ne passera pas dix ; je vois de plus, que ces même événements, lorsqu'ils se succèdent, n'ont aucune liaison, puisqu'à chaque coup de dés le hasard est toujours le même, et néanmoins toujours nouveau ; que le coup passé ne peut avoir aucune influence sur le coup à venir ; que l'on peut toujours parier également pour ou contre, qu'enfin plus longtemps on jouera, plus le nombre des effets pour, et le nombre des effets contre, approcheront de l'égalité : en sorte que chaque expérience donne ici un produit tout opposé à celui des expériences sur les effets naturels, je veux dire, la certitude de l'inconstance au lieu de celle de la constance des causes. Dans ceux-ci chaque épreuve augmente au double la probabilité du retour de l'effet, c'est-à-dire la certitude de la constance de la cause : dans les effets du hasard, chaque

épreuve au contraire augmente la certitude de l'inconstance de la cause, en nous démontrant toujours de plus en plus qu'elle est absolument versatile et totalement indifférente à produire l'un ou l'autre de ces effets.

Lorsqu'un jeu de hasard est par sa nature parfaitement égal, le joueur n'a nulle raison pour se déterminer à tel ou tel parti; car enfin, de l'égalité supposée de ce jeu, il résulte nécessairement qu'il n'y a point de bonnes raisons pour préférer l'un ou l'autre parti, et par conséquent si l'on délibérait, l'on ne pourrait être déterminé que par de mauvaises raisons; aussi la logique des joueurs m'a paru tout à fait vicieuse, et même les bons esprits qui se permettent de jouer tombent, en qualité de joueurs, dans des absurdités dont ils rougissent bientôt en qualité d'hommes raisonnables.

XI. Au reste, tout cela suppose qu'après avoir balancé les hasards et les avoir rendus égaux, comme au jeu de *passé-dix* avec trois dés, ces mêmes dés qui sont les instruments du hasard soient aussi parfaits qu'il est possible, c'est-à-dire qu'ils soient exactement cubiques, que la matière en soit homogène, que les nombres y soient peints et non marqués en creux, pour qu'ils ne pèsent pas plus sur une face que sur l'autre : mais comme il n'est pas donné à l'homme de rien faire de parfait, et qu'il n'y a point de dés travaillés avec cette rigoureuse précision, il est souvent possible de reconnaître par l'observation de quel côté l'imperfection des instruments du sort fait pencher le hasard. Il ne faut pour cela qu'observer attentivement et longtemps la suite des événements, les compter exactement, en comparer les nombres relatifs; et si de ces deux nombres l'un excède de beaucoup l'autre, on en pourra conclure, avec grande raison, que l'imperfection des instruments du sort détruit la parfaite égalité du hasard, et lui donne réellement une pente plus forte d'un côté que de l'autre. Par exemple, je suppose qu'avant de jouer au *passé-dix*, l'un des joueurs fût assez fin, ou pour mieux dire, assez fripon pour avoir jeté d'avance mille fois les trois dés dont on doit se servir, et avoir reconnu que dans ces mille épreuves il y en a eu six cents qui ont passé dix, il aura dès lors un très-grand avantage contre son adversaire en pariant de passer, puisque par l'expérience la probabilité de passer dix avec ces mêmes dés sera à la probabilité de ne pas passer dix :: 600 : 400 :: 3 : 2. Cette différence qui provient de l'imperfection des instruments peut donc être reconnue par l'observation, et c'est par cette raison que les joueurs changent souvent de dés et de cartes, lorsque la fortune leur est contraire.

Ainsi quelque obscures que soient les destinées, quelque impénétrable que nous paraisse l'avenir, nous pourrions néanmoins, par des expériences répétées, devenir, dans quelques cas aussi éclairés sur les événements futurs que le seraient des êtres, ou plutôt des natures supérieures qui déduiraient immédiatement les effets de leurs causes. Et dans les choses même qui paraissent être de pur hasard, comme les jeux et les loteries, on peut encore connaître la pente du hasard. Par exemple, dans une loterie qui se tire tous les quinze jours, et dont on publie les numéros gagnants, si l'on observe ceux qui ont le plus souvent gagné pendant un an, deux ans, trois ans de

suite, on peut en déduire, avec raison, que ces mêmes numéros gagneront encore plus souvent que les autres; car de quelque manière que l'on puisse varier le mouvement et la position des instruments du sort, il est impossible de les rendre assez parfaits pour maintenir l'égalité absolue du hasard; il y a une certaine routine à faire, à placer, à mêler les billets, laquelle dans le sein même de la confusion produit un certain ordre, et fait que certains billets doivent sortir plus souvent que les autres. Il en est de même de l'arrangement des cartes à jouer; elles ont une espèce de suite dont on peut saisir quelques termes à force d'observations; car en les rassemblant chez l'ouvrier on suit une certaine routine, le joueur lui-même en les mêlant à sa routine; le tout se fait d'une certaine façon plus souvent que d'une autre, et dès lors l'observateur attentif aux résultats recueillis en grand nombre, pariera toujours avec grand avantage qu'une telle carte, par exemple, suivra telle autre carte. Je dis que cet observateur aura un grand avantage, parce que les hasards devant être absolument égaux, la moindre inégalité, c'est-à-dire le moindre degré de probabilité de plus, a de très-grandes influences au jeu, qui n'est en lui-même qu'un pari multiplié et toujours répété. Si cette différence reconnue par l'expérience de la pente du hasard était seulement d'un centième, il est évident qu'en cent coups, l'observateur gagnerait sa mise, c'est-à-dire la somme qu'il hasarde à chaque fois; en sorte qu'un joueur muni de ces observations malhonnêtes ne peut manquer de ruiner à la longue tous ses adversaires. Mais nous allons donner un puissant antidote contre le mal épidémique de la passion du jeu, et en même temps quelques préservatifs contre l'illusion de cet art dangereux.

XII. On sait en général que le jeu est une passion avide, dont l'habitude est ruineuse; mais cette vérité n'a peut-être jamais été démontrée que par une triste expérience, sur laquelle on n'a pas assez réfléchi pour se corriger par la conviction. Un joueur, dont la fortune, exposée chaque jour aux coups du hasard, se mine peu à peu et se trouve enfin nécessairement détruite, n'attribue ses pertes qu'à ce même hasard qu'il accuse d'injustice; il regrette également et ce qu'il a perdu et ce qu'il n'a pas gagné; l'avidité et la fausse espérance lui faisaient des droits sur le bien d'autrui; aussi humilié de se trouver dans la nécessité qu'affligé de n'avoir plus moyen de satisfaire sa cupidité, dans son désespoir il s'en prend à son étoile malheureuse; il n' imagine pas que cette aveugle puissance, la fortune du jeu, marche à la vérité d'un pas indifférent et incertain; mais qu'à chaque démarche elle tend néanmoins à un but, et tire à un terme certain, qui est la ruine de ceux qui la tentent; il ne voit pas que l'indifférence apparente qu'elle a pour le bien ou pour le mal produit avec le temps la nécessité du mal; qu'une longue suite de hasards est une chaîne fatale, dont le prolongement amène le malheur; il ne sent pas qu'indépendamment du dur impôt des cartes et du tribut encore plus dur qu'il a payé à la friponnerie de quelques adversaires, il a passé sa vie à faire des conventions ruineuses; qu'enfin le jeu par sa nature même est un contrat vicieux jusque dans son principe, un contrat nuisible

à chaque contractant en particulier, et contraire au bien de toute société.

Ceci n'est point un discours de morale vague, ce sont des vérités précises de métaphysique, que je sou mets au calcul ou plutôt à la force de la raison; des vérités que je prétends démontrer mathématiquement à tous ceux qui ont l'esprit assez net et l'imagination assez forte pour combiner sans géométrie et calculer sans algèbre.

Je ne parlerai point de ces jeux inventés par l'artifice et supputés par l'avarice, où le hasard perd une partie de ses droits, où la fortune ne peut jamais balancer, parce qu'elle est invinciblement entraînée et toujours contrainte à pencher d'un côté; je veux dire tous ces jeux où les hasards, également répartis, offrent un gain aussi assuré que malhonnête à l'un, et ne laissent à l'autre qu'une perte sûre et honteuse, comme au *pharaon*, où le banquier n'est qu'un fripon avoué, et le ponte une dupe, dont on est convenu de ne se pas maquer.

C'est au jeu en général, au jeu le plus égal, et par conséquent le plus honnête que je trouve une essence vicieuse : je comprends même sous le nom de jeu toutes les conventions, tous les paris où l'on met au hasard une partie de son bien pour obtenir une pareille partie du bien d'autrui; et je dis qu'en général le jeu est un pacte mal entendu, un contrat désavantageux aux deux parties, dont l'effet est de rendre la perte toujours plus grande que le gain, et d'ôter au bien pour ajouter au mal. La démonstration en est aussi aisée qu'évidente.

XIII. Prenons deux hommes de fortune égale, qui, par exemple, aient chacun cent mille livres de bien, et supposons que ces deux hommes jouent en un ou plusieurs coups de dés cinquante mille livres, c'est-à-dire la moitié de leur bien : il est certain que celui qui gagne, n'augmente son bien que d'un tiers, et que celui qui perd diminue le sien de moitié; car chacun d'eux avait cent mille livres avant le jeu : mais après l'événement du jeu, l'un aura cent cinquante mille livres, c'est-à-dire un tiers de plus qu'il n'avait, et l'autre n'a plus que cinquante mille livres, c'est-à-dire moitié moins qu'il n'avait; donc la perte est d'une sixième partie plus grande que le gain; car il y a cette différence entre le tiers et la moitié : donc la convention est nuisible à tous deux, et par conséquent essentiellement vicieuse.

Ce raisonnement n'est point captieux, il est vrai et exact; car quoique l'un des joueurs n'ait perdu précisément que ce que l'autre a gagné, cette égalité numérique de la somme n'empêche pas l'inégalité vraie de la perte et du gain; l'égalité n'est qu'apparente, et l'inégalité très-réelle. Le pacte que ces deux hommes font en jouant la moitié de leur bien, est égal pour l'effet à un autre pacte que jamais personne ne s'est avisé de faire, qui serait de convenir de jeter dans la mer chacun la douzième partie de son bien. Car on peut leur démontrer, avant qu'ils hasardent cette moitié de leur bien, que la perte étant nécessairement d'un sixième plus grande que le gain, ce sixième doit être regardé comme une perte réelle, qui, pouvant tomber

indifféremment ou sur l'un ou sur l'autre, doit par conséquent être également partagée.

Si deux hommes s'avisent de jouer tout leur bien, quel serait l'effet de cette convention? l'un ne ferait que doubler sa fortune, et l'autre réduirait la sienne à zéro; or, quelle proportion y a-t-il ici entre la perte et le gain? la même qu'entre tout et rien; le gain de l'un n'est qu'égal à une somme assez modique, et la perte de l'autre est numériquement infinie, et moralement si grande, que le travail de toute sa vie ne suffirait peut-être pas pour regagner son bien.

La perte est donc infiniment plus grande que le gain lorsqu'on joue tout son bien; elle est plus grande d'une sixième partie lorsqu'on joue la moitié de son bien; elle est plus grande d'une vingtième partie lorsqu'on joue le quart de son bien; en un mot, quelque petite portion de sa fortune qu'on hasarde au jeu, il y a toujours plus de perte que de gain; ainsi le pacte du jeu est un contrat vicieux, et qui tend à la ruine des deux contractants. Vérité nouvelle, mais très-utile, et que je désire qui soit connue de tous ceux qui, par cupidité ou par oisiveté, passent leur vie à tenter le hasard.

On a souvent demandé pourquoi l'on est plus sensible à la perte qu'au gain; on ne pouvait faire à cette question une réponse plainement satisfaisante, tant qu'on ne s'est pas douté de la vérité que je viens de présenter; maintenant la réponse est aisée : on est plus sensible à la perte qu'au gain, parce qu'en effet, en les supposant numériquement égaux, la perte est néanmoins toujours et nécessairement plus grande que le gain; le sentiment n'est en général qu'un raisonnement implicite moins clair, mais souvent plus fin, et toujours plus sûr que le produit direct de la raison. On sentait bien que le gain ne nous faisait pas autant de plaisir que la perte nous causait de peine; ce sentiment n'est que le résultat implicite du raisonnement que je viens de présenter.

XIV. L'argent ne doit pas être estimé par sa quantité numérique : si le métal, qui n'est que le signe des richesses, était la richesse même, c'est-à-dire, si le bonheur ou les avantages qui résultent de la richesse étaient proportionnels à la quantité de l'argent, les hommes auraient raison de l'estimer numériquement et par sa quantité; mais il s'en faut bien que les avantages qu'on tire de l'argent soient en juste proportion avec sa quantité, un homme riche à cent mille écus de rente n'est pas dix fois plus heureux que l'homme qui n'a que dix mille écus; il y a plus, c'est que l'argent, dès qu'on passe de certaines bornes, n'a presque plus de valeur réelle, et ne peut augmenter le bien de celui qui le possède; un homme qui découvrirait une montagne d'or ne serait pas plus riche que celui qui n'en trouverait qu'une toise cube.

L'argent a deux valeurs, toutes deux arbitraires, toutes deux de convention, dont l'une est la mesure des avantages du particulier, et dont l'autre fait le tarif du bien de la société; la première de ces valeurs n'a jamais été estimée que d'une manière fort vague; la seconde est susceptible d'une estimation

juste par la comparaison de la quantité d'argent avec le produit de la terre et du travail des hommes.

Pour parvenir à donner quelques règles précises sur la valeur de l'argent, j'examinerai des cas particuliers, dont l'esprit saisit aisément les combinaisons, et qui, comme des exemples, nous conduiront par induction à l'estimation générale de la valeur de l'argent pour le pauvre, pour le riche, et même pour l'homme plus ou moins sage.

Pour l'homme qui, dans son état, quel qu'il soit, n'a que le nécessaire, l'argent est d'une valeur infinie; pour l'homme qui, dans son état, abonde en superflu, l'argent n'a presque plus de valeur. Mais qu'est-ce que le nécessaire, qu'est-ce que le superflu? j'entends par le nécessaire, *la dépense qu'on est obligé de faire pour vivre comme l'on a toujours vécu* : avec ce nécessaire on peut avoir ses aises et même des plaisirs; mais bientôt l'habitude en a fait des besoins. Ainsi, dans la définition du superflu, je compterai pour rien les plaisirs auxquels nous sommes accoutumés, et je dis que le superflu est *la dépense qui peut nous procurer des plaisirs nouveaux*. La perte du nécessaire est une perte qui se fait ressentir infiniment; et lorsqu'on hasarde une partie considérable de ce nécessaire, le risque ne peut être compensé par aucune espérance, quelque grande qu'on la suppose : au contraire, la perte du superflu a des effets bornés; et si dans le superflu même on est encore plus sensible à la perte qu'au gain, c'est parce qu'en effet la perte étant en général toujours plus grande que le gain, ce sentiment se trouve fondé sur ce principe, que le raisonnement n'avait pas développé : car les sentiments ordinaires sont fondés sur des notions communes ou sur des inductions faciles; mais les sentiments délicats dépendent d'idées exquises et relevées, et ne sont en effet que les résultats de plusieurs combinaisons souvent trop fines pour être aperçues nettement, et presque toujours trop compliquées pour être réduites à un raisonnement qui puisse les démontrer.

XV. Les mathématiciens qui ont calculé les jeux de hasard, et dont les recherches en ce genre méritent des éloges, n'ont considéré l'argent que comme une quantité susceptible d'augmentation et de diminution, sans autre valeur que celle du nombre; ils ont estimé par la quantité numérique de l'argent les rapports du gain et de la perte; ils ont calculé le risque et l'espérance relativement à cette même quantité numérique. Nous considérerons ici la valeur de l'argent dans un point de vue différent; et, par nos principes, nous donnerons la solution de quelques cas embarrassants pour le calcul ordinaire. Cette question, par exemple, du jeu de croix et pile, où l'on suppose que deux hommes (Pierre et Paul) jouent l'un contre l'autre, à ces conditions que Pierre jettera en l'air une pièce de monnaie, autant de fois qu'il sera nécessaire pour qu'elle présente croix, et que si cela arrive du premier coup, Paul lui donnera un écu; si cela n'arrive qu'au second coup, Paul lui donnera deux écus; si cela n'arrive qu'au troisième coup, il lui donnera quatre écus; si cela n'arrive qu'au quatrième coup, Paul donnera huit écus; si cela n'arrive qu'au cinquième coup, il donnera seize écus; et ainsi

de suite en doublant toujours le nombre des écus : il est visible que par cette condition Pierre ne peut que gagner, et que son gain sera au moins un écu, peut-être deux écus, peut-être quatre écus, peut-être huit écus, peut-être seize écus, peut-être trente-deux écus, etc., peut-être cinq cent douze écus, etc., peut-être seize mille trois cent quatre-vingt-quatre écus, etc., peut-être cinq cent vingt-quatre mille quatre cent quarante-huit écus, etc., peut-être même dix millions, cent millions, cent mille millions d'écus, peut-être enfin une infinité d'écus. Car il n'est pas impossible de jeter cinq fois, dix fois, quinze fois, vingt fois, mille fois, cent mille fois la pièce sans qu'elle présente croix. On demande donc combien Pierre doit donner à Paul pour l'indemniser, ou ce qui revient au même, quelle est la somme équivalente à l'espérance de Pierre, qui ne peut que gagner.

Cette question m'a été proposée pour la première fois par feu M. Cramer, célèbre professeur de mathématiques à Genève, dans un voyage que je fis en cette ville, en l'année 1750; il me dit qu'elle avait été proposée précédemment par M. Nicolas Bernoulli à M. de Montmort, comme en effet on la trouve p. 402 et 407 de l'*Analyse des jeux de hasard*, de cet auteur. Je rêvai quelque temps à cette question sans en trouver le nœud; je ne voyais pas qu'il fût possible d'accorder le calcul mathématique avec le bon sens, y faire entrer quelques considérations morales; et ayant fait part de mes idées à M. Cramer *, il me dit que j'avais raison, et qu'il avait aussi résolu cette

* Voici ce que j'en laissai alors par écrit à M. Cramer, et dont j'ai conservé la copie originale. « M. de Montmort se contente de répondre à M. Nic. Bernoulli, que l'équi-
« valent est égal à la somme de la suite $\frac{1}{2} \frac{1}{2} \frac{1}{3}$ etc., écus, continuée à l'infini, c'est-à-
« dire $= \frac{2}{3}$, et je ne crois pas qu'en effet on puisse contester son calcul mathématique;
« cependant, loin de donner un équivalent infini, il n'y point d'homme de bon sens
« qui voudrât donner vingt écus, ni même dix.

« La raison de cette contrariété, entre le calcul mathématique et le bon sens, me
« semble consister dans le peu de proportion qu'il y a entre l'argent et l'avantage qui
« en résulte. Un mathématicien, dans son calcul, n'estime l'argent que par sa quan-
« tité, c'est-à-dire par sa valeur numérique; mais l'homme moral doit l'estimer au-
« trement et uniquement par les avantages ou le plaisir qu'il peut procurer; il est
« certain qu'il doit se conduire dans cette vue, et n'estimer l'argent qu'à proportion
« des avantages qui en résultent, et non pas relativement à la quantité qui, passé de
« certaines bornes, ne pourrait nullement augmenter son bonheur; il ne serait, par
« exemple, guère plus heureux avec mille millions, qu'il le serait avec cent, ni avec
« cent mille millions, plus qu'avec mille millions; ainsi, passé de certaines bornes, il
« aurait très-grand tort de hasarder son argent. Si, par exemple, dix mille écus étaient
« tout son bien, il aurait un tort infini de les hasarder, et plus ces dix mille écus se-
« ront un objet par rapport à lui, plus il aura de tort. Je crois donc que son tort se-
« rait infini, tant que ces dix mille écus feront une partie de son nécessaire, c'est-à-
« dire, tant que ces dix mille écus lui seront absolument nécessaires pour vivre comme
« il a été élevé et comme il a toujours vécu. Si ces dix mille écus sont de son superflu,
« son tort diminue, et plus ils seront une petite partie de son superflu, et plus son
« tort diminuera; mais il ne sera jamais nul, à moins qu'il ne puisse regarder cette
« partie de son superflu comme indifférente, ou bien qu'il ne regarde la somme espérée

probabilité qu'il en aura deux; un huitième de probabilité qu'il en aura quatre; un seizième de probabilité qu'il en aura huit; un trente-deuxième de probabilité qu'il en aura seize, etc., à l'infini; et que par conséquent son espérance pour le premier cas est un demi-écu, car l'espérance se mesure par la probabilité multipliée par la somme qui est à obtenir; or, la probabilité est un demi, et la somme à obtenir pour le premier coup est un écu; donc l'espérance est un demi-écu. De même son espérance pour le second cas est encore un demi-écu, car la probabilité est un quart, et la somme à obtenir est deux écus; or, un quart multiplié par deux écus donne encore un demi-écu. On trouvera de même que son espérance pour le troisième cas est encore un demi-écu; pour le quatrième cas un demi-écu; en un mot, pour tous les cas à l'infini toujours un demi-écu pour chacun, puisque le nombre des écus augmente en même proportion que le nombre des probabilités diminue; donc, la somme de toutes ces espérances est une somme d'argent infinie, et par conséquent il faut que Pierre donne à Paul, pour équivalent, la moitié d'une infinité d'écus.

Cela est mathématiquement vrai, et on ne peut pas contester ce calcul; aussi M. de Montmort et les autres géomètres ont regardé cette question comme bien résolue; cependant cette solution est si éloignée d'être la vraie, qu'au lieu de donner une somme infinie, ou même une très-grande somme, ce qui est déjà fort différent, il n'y a point d'homme de bon sens qui voulût donner vingt écus ni même dix, pour acheter cette espérance en mettant à la place de celui qui ne peut que gagner.

XVI. La raison de cette contrariété extraordinaire du bon sens et du calcul vient de deux causes: la première est que la probabilité doit être regardée comme nulle, dès qu'elle est très-petite, c'est-à-dire au-dessous de $\frac{1}{100000}$; la seconde cause est le peu de proportion qu'il y a entre la quantité de l'argent et les avantages qui en résultent. Le mathématicien, dans son calcul, estime l'argent par sa quantité; mais l'homme moral doit l'estimer autrement; par exemple, si l'on proposait à un homme d'une fortune médiocre de mettre cent mille livres à une loterie, parce qu'il n'y a que cent mille à parier contre un qu'il y gagnera cent mille fois cent mille livres, il est certain que la probabilité d'obtenir cent mille fois cent mille livres étant un contre cent mille, il est certain, dis-je, mathématiquement parlant, que son espérance vaudra sa mise de cent mille livres; cependant cet homme aurait très-grand tort de hasarder cette somme, et d'autant plus tort, que la probabilité de gagner serait plus petite, quoique l'argent à gagner augmentât à proportion, et cela parce qu'avec cent mille fois cent mille livres, il n'aura pas le double des avantages qu'il aurait avec cinquante mille fois cent mille livres, ni dix fois autant d'avantage qu'il en aurait avec dix mille fois cent mille livres; et comme la valeur de l'argent, par rapport à l'homme moral, n'est pas proportionnelle à sa quantité, mais plutôt aux avantages que l'argent peut procurer, il est visible que cet homme ne doit hasarder qu'à proportion de l'espérance de ces avantages, qu'il ne doit pas calculer sur la

quantité numérique des sommes qu'il pourrait obtenir, puisque la quantité de l'argent, au-delà de certaines bornes, ne pourrait plus augmenter son bonheur, et qu'il ne serait pas plus heureux avec cent mille millions de rente, qu'avec mille millions.

XVII. Pour faire sentir la liaison et la vérité de tout ce que je viens d'avancer, examinons de plus près que n'ont fait les géomètres la question que l'on vient de proposer. Puisque le calcul ordinaire ne peut la résoudre à cause du moral qui se trouve compliqué avec le mathématique, voyons si nous pourrons, par d'autres règles, arriver à une solution qui ne heurte pas le bon sens, et qui soit en même temps conforme à l'expérience. Cette recherche ne sera pas inutile, et nous fournira des moyens sûrs pour estimer au juste le prix de l'argent et la valeur de l'espérance dans tous les cas. La première chose que je remarque, c'est que dans le calcul mathématique qui donne pour équivalent de l'espérance de Pierre une somme infinie d'argent, cette somme infinie d'argent est la somme d'une suite composée d'un nombre infini de termes qui valent tous un demi-écu; et je vois que cette suite, qui mathématiquement doit avoir une infinité de termes, ne peut pas moralement en avoir plus de trente, puisque si le jeu durait jusqu'à ce trentième terme, c'est-à-dire si *croix* ne se présentait qu'après vingt-neuf coups, il serait dû à Pierre une somme de 520 millions 870 mille 912 écus, c'est-à-dire autant d'argent qu'il en existe peut-être dans tout le royaume de France. Une somme infinie d'argent est un être de raison qui n'existe pas, et toutes les espérances fondées sur les termes à l'infini qui sont au-delà de trente n'existent pas non plus. Il y a ici une impossibilité morale qui détruit la possibilité mathématique; car il est possible, mathématiquement et même physiquement, de jeter trente fois, cinquante, cent fois de suite, etc., la pièce de monnaie, sans qu'elle présente *croix*; mais il est impossible de satisfaire à la condition du problème *, c'est-à-dire de payer le nombre d'écus qui serait dû, dans le cas où cela arriverait, car tout l'argent qui est sur la terre ne suffirait pas pour faire la somme qui serait due, seulement au quarantième coup, puisque cela supposerait mille vingt-quatre fois plus d'argent qu'il n'en existe dans tout le royaume de France, et qu'il s'en faut bien que sur toute la terre il y ait mille vingt-quatre royaumes aussi riches que la France.

Or, le mathématicien n'a trouvé cette somme infinie d'argent, pour l'équivalent à l'espérance de Pierre, que parce que le premier cas lui donne un demi-écu, le second cas un demi-écu et chaque cas à l'infini toujours un demi-écu; donc l'homme moral, en comptant d'abord de même, trouvera vingt écus au lieu de la somme infinie, puisque tous les termes qui sont

* C'est par cette raison qu'un de nos plus habiles géomètres, feu M. Fontaine a fait entrer dans la solution qu'il nous a donnée de ce problème la déclaration du bien de Pierre, parce qu'en effet il ne peut donner pour équivalent que la totalité du bien qu'il possède. Voyez cette solution dans les Mémoires mathématiques de M. Fontaine, in-4 Paris, 1761.

au delà du quarantième donnent des sommes d'argent si grandes qu'elles n'existent pas; en sorte qu'il ne faut compter qu'un demi-écu pour le premier cas, un demi-écu pour le second, un demi-écu pour le troisième, etc., jusqu'à quarante, ce qui fait en tout vingt écus pour l'équivalent de l'espérance de Pierre, somme déjà bien réduite et bien différente de la somme infinie. Cette somme de vingt-écus se réduira encore beaucoup en considérant que le trente-unième terme donnerait plus de mille millions d'écus, c'est-à-dire supposerait que Pierre aurait beaucoup plus d'argent qu'il n'y en a dans le plus riche royaume de l'Europe, chose impossible à supposer; et dès lors, les termes depuis trente jusqu'à quarante sont encore imaginaires; et les espérances fondées sur ces termes doivent être regardées comme nulles, ainsi l'équivalent de l'espérance de Pierre est déjà réduit à quinze écus.

On la réduira encore en considérant que la valeur de l'argent ne devant pas être estimée par sa quantité, Pierre ne doit pas compter que mille millions d'écus lui serviraient au double de cinq cent millions d'écus, ni au quadruple de deux cent cinquante millions d'écus, etc.; et que par conséquent l'espérance du trentième terme n'est pas un demi-écu, non plus que l'espérance du vingt-neuvième, du vingt-huitième, etc. La valeur de cette espérance, qui mathématiquement se trouve être un demi-écu pour chaque terme, doit être diminuée dès le second terme, et toujours diminuée jusqu'au dernier terme de la suite, parce qu'on ne doit pas estimer la valeur de l'argent par sa quantité numérique.

XVIII. Mais comment donc l'estimer? comment trouver la proportion de cette valeur suivant les différentes quantités? qu'est-ce donc que deux millions d'argent, si ce n'est pas le double d'un million du même métal? pouvons-nous donner des règles précises et générales pour cette estimation? Il paraît que chacun doit juger son état, et ensuite estimer son sort et la quantité de l'argent proportionnellement à cet état et à l'usage qu'il en peut faire; mais cette manière est encore vague et trop particulière pour qu'elle puisse servir de principe, et je crois qu'on peut trouver des moyens plus généraux et plus sûrs de faire cette estimation. Le premier moyen qui se présente est de comparer le calcul mathématique avec l'expérience; car, dans bien des cas, nous pouvons, par des expériences répétées, arriver, comme je l'ai dit, à connaître l'effet du hasard, aussi sûrement que si nous le déduisions immédiatement des causes.

J'ai donc fait deux mille quarante-huit expériences sur cette question, c'est-à-dire, j'ai joué deux mille quarante-huit fois ce jeu en faisant jeter la pièce en l'air par un enfant. Les deux mille quarante-huit parties de jeu ont produit dix mille cinquante-sept écus en tout; ainsi, la somme équivalente à l'espérance de celui qui ne peut que gagner est à peu près cinq écus pour chaque partie. Dans cette expérience il y a eu mille soixante-une parties qui n'ont produit qu'un écu, quatre cent quatre-vingt-quatorze parties qui ont produit deux écus, deux cent trente-deux parties qui en ont produit quatre, cent trente-sept parties qui ont produit huit écus, cinquante-six parties qui

en ont produit seize, vingt-neuf parties qui ont produit trente-deux écus, vingt-cinq parties qui en ont produit soixante-quatre, huit parties qui en ont produit cent vingt-huit, et enfin six parties qui en ont produit deux cent cinquante-six. Je tiens ce résultat général pour bon, parce qu'il est fondé sur un grand nombre d'expériences, et que d'ailleurs il s'accorde avec un autre raisonnement mathématique et incontestable, par lequel on trouve à peu près ce même équivalent de cinq écus. Voici ce raisonnement. Si l'on joue deux mille quarante-huit parties, il doit y avoir naturellement mille vingt quatre parties qui ne produiront qu'un écus chacune, cinq cent douze parties qui en produiront deux, deux cent cinquante six parties qui en produiront quatre, cent vingt-huit parties qui en produiront huit, soixante-quatre parties qui en produiront seize, trente-deux parties qui en produiront trente-deux, seize parties qui en produiront soixante-quatre, huit parties qui en produiront cent vingt-huit, quatre parties qui en produiront deux cent cinquante-six, deux parties qui en produiront cinq cent douze, une partie qui produira mille vingt-quatre, et enfin une partie qu'on ne peut pas estimer, mais qu'on peut négliger sans erreur sensible, parce que je pouvais supposer, sans blesser que très-légèrement l'égalité du hasard, qu'il y aurait mille vingt-cinq au lieu de mille vingt-quatre parties qui ne produiraient qu'un écu. D'ailleurs, l'équivalent de cette partie, étant mis au plus fort, ne peut être de plus de quinze écus, puisque l'on a vu que pour une partie de ce jeu, tous les termes au-delà du trentième terme de la suite donnent des sommes d'argent si grandes qu'elles n'existent pas, et que par conséquent le plus fort équivalent qu'on puisse supposer est quinze écus. Ajoutant ensemble tous ces écus; je dois naturellement attendre de l'indifférence du hasard, j'ai onze mille deux cent soixante-cinq écus pour deux mille quarante-huit parties. Ainsi ce raisonnement donne à très-peu près cinq écus et demi pour l'équivalent, ce qui s'accorde avec l'expérience à $\frac{1}{11}$ près. Je sens bien qu'on pourra m'objecter que cette espèce de calcul, qui donne cinq écus et demi d'équivalent lorsqu'on joue deux mille quarante-huit parties, donnerait un équivalent plus grand, si on ajoutait un beaucoup plus grand nombre de parties; car, par exemple, il se trouve que si au lieu de jouer deux mille quarante-huit parties, on n'en joue que mille vingt-quatre, l'équivalent est à très-peu près cinq écus; que si l'on ne joue que cinq cent douze parties, l'équivalent n'est plus que quatre écus et demi à très-peu près; que si l'on n'en joue que deux cent cinquante-six, il n'est plus que quatre écus, et ainsi toujours en diminuant; mais la raison en est que le coup qu'on ne peut pas estimer fait alors une partie considérable du tout, et d'autant plus considérable, qu'on joue moins de parties, et que par conséquent il faut un grand nombre de parties, comme mille vingt-quatre ou deux mille quarante-huit; pour que ce coup puisse être regardé comme de peu de valeur, ou même comme nul. En suivant la même marche, on trouvera que si l'on joue un million quarante-huit mille cinq cent soixante seize parties, l'équivalent par ce raisonnement se trouverait être à peu près dix écus. Mais on doit consi-

dérer tout dans la morale, et par là on verra qu'il n'est pas possible de jouer un million quarante-huit mille cinq cent soixante-seize parties à ce jeu : car, à ne supposer que deux minutes de temps pour la durée de chaque partie, y compris le temps qu'il faut payer, etc., on trouverait qu'il faudrait jouer pendant deux millions quatre-vingt-dix-sept mille cent cinquante-deux minutes, c'est-à-dire, plus de treize ans de suite, six heures par jour, ce qui est une convention moralement impossible. Et si l'on y fait attention, on trouvera qu'entre ne jouer qu'une partie, et jouer le plus grand nombre de parties moralement possibles, ce raisonnement, qui donne des équivalents différents, pour tous les différents nombres de parties, donne pour l'équivalent moyen cinq écus. Ainsi je persiste à dire que la somme équivalente à l'espérance de celui qui ne peut que gagner est cinq écus, au lieu de la moitié d'une somme infinie d'écus, comme l'ont dit les mathématiciens, et comme leur calcul paraît l'exiger.

XIX. Voyons maintenant si, d'après cette détermination, il ne serait pas possible de tirer la proportion de la valeur de l'argent par rapport aux avantages qui en résultent.

{ La progression des
 } probabilités est $\frac{1}{2}, \frac{1}{4}, \frac{1}{8}, \frac{1}{16}, \frac{1}{32}, \frac{1}{64}, \frac{1}{128}, \frac{1}{256}, \frac{1}{512}, \dots, \frac{1}{100}$.
 { La progression des sommes d'argent à obtenir est 1, 2, 4, 8, 16, 32,
 } 64, 128, 256, ... 2^{n-1} .

La somme de toutes ces probabilités, multipliée par celle de toutes les sommes d'argent à obtenir, est $\frac{2}{2}$, qui est l'équivalent donné par le calcul mathématique, pour l'espérance de celui qui ne peut que gagner. Mais nous avons vu que cette somme $\frac{2}{2}$ ne peut, dans le réel, être que cinq écus : il faut donc chercher une suite telle que la somme multipliée par la suite des probabilités soit égale à cinq écus ; et cette suite étant géométrique comme celle des probabilités, on trouvera qu'elle est... 1, $\frac{9}{5}, \frac{81}{25}, \frac{729}{125}, \frac{6561}{625}, \frac{59049}{3125}$, au lieu de..... 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, etc., représente la quantité de l'argent, et par conséquent sa valeur numérique et mathématique.

Et l'autre suite 1, $\frac{9}{5}, \frac{81}{25}, \frac{729}{125}, \frac{6561}{625}, \frac{59049}{3125}$, représente la quantité géométrique de l'argent donné par l'expérience, et par conséquent sa valeur morale et réelle.

Voilà donc une estimation générale et assez juste de la valeur de l'argent dans tous les cas possibles, et indépendamment d'aucune supposition. Par exemple, l'on voit, en comparant les deux suites, que deux mille livres ne produisent pas le double d'avantages de mille livres ; qu'il s'en faut $\frac{1}{5}$, et que deux mille livres ne sont dans le moral et dans la réalité que $\frac{9}{5}$ de deux mille livres, c'est-à-dire dix-huit cents livres. Un homme qui a vingt mille livres de bien ne doit pas s'estimer comme le double du bien d'un autre qui a dix mille livres, car il n'a réellement que dix-huit mille livres d'argent de cette même monnaie, dont la valeur se compte par les avantages qui en résultent ; et de même un homme qui a quarante mille livres n'est pas quatre fois plus riche que celui qui a dix mille livres, car il n'est en comparaison réellement

riche que de 52 mille 400 livres; un homme qui a 80 mille livres n'a, par la même règle, que 58 mille 500 livres; celui qui a 160 mille livres ne doit compter que 104 mille 900 livres, c'est-à-dire que quoiqu'il ait seize fois plus de bien que le premier, il n'a guère que dix fois autant de notre vraie monnaie. De même encore un homme qui a trente-deux fois autant d'argent qu'un autre, par exemple 520 mille livres, en comparaison d'un homme qui a 10 mille livres, n'est riche dans la réalité que de 188 mille livres, c'est-à-dire dix-huit ou dix-neuf fois plus riche, au lieu de trente-deux fois, etc.

L'avare est comme le mathématicien : tous deux estiment l'argent par sa quantité numérique : l'homme sensé n'en considère ni la masse ni le nombre, il n'y voit que les avantages qu'il peut en tirer; il raisonne mieux que l'avare, et sent mieux que le mathématicien. L'écu que le pauvre a mis à part pour payer un impôt de nécessité, et l'écu qui complète les saes d'un financier, n'ont pour l'avare et pour le mathématicien que la même valeur; celui-ci les comptera par deux unités égales; l'autre se les appropriera avec un plaisir égal; au lieu que l'homme sensé comptera l'écu du pauvre pour un louis, et l'écu du financier pour un liard.

XX. Une autre considération qui vient à l'appui de cette estimation de la valeur morale de l'argent, c'est qu'une probabilité doit être regardée comme nulle dès qu'elle n'est que $\frac{1}{10000}$, c'est-à-dire, dès qu'elle est aussi petite que la crainte non sentie de la mort dans les vingt-quatre heures. On peut même dire qu'attendu l'intensité de cette crainte de la mort qui est bien plus grande que l'intensité de tous les autres sentiments de crainte ou d'espérance, l'on doit regarder comme presque nulle, une crainte ou une espérance qui n'aurait que $\frac{1}{1000}$ de probabilité. L'homme le plus faible pourrait tirer au sort sans aucune émotion, si le billet de mort était mêlé avec dix mille billets de vie; et l'homme ferme doit tirer sans crainte, si ce billet est mêlé sur mille : ainsi, dans tous les cas où la probabilité est au-dessous d'un millième, on doit la regarder comme presque nulle. Or, dans notre question, la probabilité se trouvant être $\frac{1}{1024}$ dès le sixième terme de la suite $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{16}$, $\frac{1}{32}$, $\frac{1}{64}$, $\frac{1}{128}$, $\frac{1}{256}$, $\frac{1}{512}$, $\frac{1}{1024}$, il s'ensuit que, moralement pensant, nous devons négliger tous les termes suivants, et borner toutes nos espérances à ce dixième terme; ce qui produit encore cinq écus pour l'équivalent que nous avons cherché, et confirme par conséquent la justesse de notre détermination.

En réformant et abrégeant ainsi tous les calculs où la probabilité devient plus petite qu'un millième, il ne restera plus de contradiction entre le calcul mathématique et le bon sens. Toutes les difficultés de ce genre disparaissent. L'homme pénétré de cette vérité ne se livrera plus à de vaines espérances ou à de fausses craintes; il ne donnera pas volontiers son écu pour en obtenir mille, à moins qu'il ne voie clairement que la probabilité est plus grande qu'un millième. Enfin il se corrigera du frivole espoir de faire une grande fortune avec de petits moyens.

XXI. Jusqu'ici je n'ai raisonné et calculé que pour l'homme vraiment sage,

qui ne se détermine que par le poids de la raison ; mais ne devons-nous pas faire aussi quelque attention à ce grand nombre d'hommes que l'illusion ou la passion déçoivent, et qui souvent sont fort aises d'être déçus ; n'y a-t-il pas même à perdre en présentant toujours les choses telles qu'elles sont ? L'espérance, quelque petite qu'en soit la probabilité, n'est-elle pas un bien pour tous les hommes, et le seul bien des malheureux ? Après avoir calculé pour le sage, calculons donc aussi pour l'homme, bien moins rare, qui jouit de ses erreurs souvent plus que de sa raison. Indépendamment des cas où faute de tous moyens, une lueur d'espoir est un souverain bien ; indépendamment de ces circonstances où le cœur agité ne peut se reposer que sur les objets de son illusion, et ne jouit que de ses désirs, n'y a-t-il pas mille et mille occasions où la sagesse même doit jeter en avant un volume d'espérance au défaut d'une masse de bien réel ? Par exemple, la volonté de faire le bien, reconnue dans ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, fût-elle sans exercice, répand sur tout un peuple une somme de bonheur qu'on ne peut estimer ; l'espérance, fût-elle vaine, est donc un bien réel, dont la jouissance se prend par anticipation sur tous les autres biens. Je suis forcé d'avouer que la pleine sagesse ne fait pas le plein bonheur de l'homme, que malheureusement la raison seule n'eût en tout temps qu'un petit nombre d'auditeurs froids, et ne fit jamais d'enthousiastes ; que l'homme comblé de biens ne se trouverait pas encore heureux s'il n'en espérait de nouveaux ; que le superflu devient avec le temps chose très-nécessaire, et que la seule différence qu'il y ait ici entre le sage et le non sage, c'est que ce dernier, au moment même qu'il lui arrive une surabondance de bien, convertit ce beau superflu en triste nécessaire, et monte son état à l'égal de sa nouvelle fortune ; tandis que l'homme sage, n'usant de cette surabondance que pour répandre des bienfaits et pour se procurer quelques plaisirs nouveaux, ménage la consommation de ce superflu, en même temps qu'il en multiplie la jouissance.

XXII. L'étalage de l'espérance est le leurre de tous les pipeurs d'argent. Le grand art du faiseur de loterie est de présenter de grosses sommes avec de très-petites probabilités, bientôt enflées par le ressort de la cupidité. Ces pipeurs grossissent encore ce produit idéal en le partageant et donnant pour un très-petit argent, dont tout le monde peut se défaire, une espérance qui, quoique bien plus petite, paraît participer de la grandeur de la somme totale. On ne sait pas que quand la probabilité est au-dessous d'un millième, l'espérance devient nulle, quelque grande que soit la somme promise ; puisque toute chose, quelque grande qu'elle puisse être, se réduit à rien dès qu'elle est nécessairement multipliée par rien, comme l'est ici la grosse somme d'argent multipliée par la probabilité nulle, comme l'est en général tout nombre qui, multiplié par zéro, est toujours zéro. On ignore encore qu'indépendamment de cette réduction des probabilités à rien, dès qu'elles sont au-dessous d'un millième, l'espérance souffre un déchet successif et proportionnel à la valeur morale de l'argent, toujours moindre que sa valeur

numérique, en sorte que celui dont l'espérance numérique paraît double de celle d'un autre n'a néanmoins que $\frac{9}{5}$ d'espérance réelle au lieu de 2, et que de même celui dont l'espérance numérique est 4, n'a que $5\frac{6}{25}$ de cette espérance morale, dont le produit est le seul réel; qu'au lieu de 8, ce produit n'est que $5\frac{104}{125}$; qu'au lieu de 16, il n'est que $10\frac{511}{625}$; au lieu de 32, $18\frac{2799}{5125}$; au lieu de 64, $34\frac{191}{15625}$; au lieu de 128, $61\frac{755}{17342}$; au lieu de 256, $110\frac{7971}{590625}$; au lieu de 512, $198\frac{701759}{1953125}$; au lieu de 1024, $357\frac{456276}{9765625}$, etc.; d'où l'on voit combien l'espérance morale diffère dans tous les cas de l'espérance numérique pour le produit réel qui en résulte. L'homme sage doit donc rejeter comme fausses toutes les propositions, quoique démontrées par le calcul, où la très-grande quantité d'argent semble compenser la très-petite probabilité; et s'il veut risquer avec moins de désavantage, il ne doit jamais mettre ses fonds à la grosse aventure; il faut les partager. Hasarder cent mille francs sur un seul vaisseau, ou vingt-cinq mille francs sur quatre vaisseaux, n'est pas la même chose; car on aura cent pour le produit de l'espérance morale dans ce dernier cas, tandis qu'on n'aura que quatre-vingt-un pour ce même produit dans le premier cas. C'est par cette même raison que les commerces les plus sûrement lucratifs sont ceux où la masse du débit est divisée en un grand nombre de *créditeurs*. Le propriétaire de la masse ne peut essayer que de légères banqueroutes, au lieu qu'il n'en faut qu'une pour le ruiner, si cette masse de son commerce ne peut passer que par une seule main, ou même ne se partager qu'entre un petit nombre de débiteurs. Jouer gros jeu dans le sens moral est jouer un mauvais jeu; un *ponte au pharaon* qui se mettrait dans la tête de pousser toutes ses cartes jusqu'au quinze et le va perdrait près d'un quart sur le produit de son espérance morale; car, tandis que son espérance numérique est de tirer 46, l'espérance morale n'est que de $43\frac{104}{125}$. Il en est de même d'une infinité d'autres exemples que l'on pourrait donner; et de tous il résultera toujours que l'homme sage doit mettre au hasard le moins qu'il est possible, et que l'homme prudent, qui par sa position ou son commerce est forcé de risquer de gros fonds, doit les partager, et retrancher de ses spéculations toutes les espérances dont la probabilité est très-petite, quoique la somme à obtenir soit proportionnellement aussi grande.

XXIII. L'analyse est le seul instrument dont on se soit servi jusqu'à ce jour dans la science des probabilités, pour déterminer et fixer les rapports du hasard : la géométrie paraissait peu propre à un ouvrage aussi délié; cependant, si l'on y regarde de près, il sera facile de reconnaître que cet avantage de l'analyse sur la géométrie est tout à fait accidentel, et que le hasard, selon qu'il est modifié et conditionné, se trouve du ressort de la géométrie aussi bien que de celui de l'analyse. Pour s'en assurer, il suffira de faire attention que les jeux et les questions de conjecture ne roulent ordinairement que sur des rapports de quantités discrètes; l'esprit humain, plus familier avec les nombres qu'avec les mesures de l'étendue, les a toujours préférés : les jeux en sont une preuve, car leurs lois sont une arithmétique continue.

Pour mettre donc la géométrie en possession de ses droits sur la science du hasard, il ne s'agit que d'inventer des jeux qui roulent sur l'étendue et sur ses rapports, ou calculer le petit nombre de ceux de cette nature qui sont déjà trouvés. Le jeu du franc-carreau peut nous servir d'exemple : voici ses conditions qui sont fort simples.

Dans une chambre parquée ou pavée de carreaux égaux, d'une figure quelconque, on jette en l'air un écu ; l'un des joueurs parie que cet écu après sa chute se trouvera à franc-carreau, c'est-à-dire sur un seul carreau ; le second parie que cet écu se trouvera sur deux carreaux, c'est-à-dire qu'il couvrira un des joints qui les séparent ; un troisième joueur pariera que l'écu se trouvera sur deux joints ; un quatrième parie que l'écu se trouvera sur trois, quatre ou six joints : on demande le sort de chacun de ces joueurs.

Je cherche d'abord le sort du premier joueur et du second : pour le trouver, j'inscris dans l'un des carreaux une figure semblable, éloignée des côtés du carreau, de la longueur du demi-diamètre de l'écu ; le sort du premier joueur sera à celui du second comme la superficie de la couronne circonscrite est à la superficie de la figure inscrite. Cela peut se démontrer aisément, car tant que le centre de l'écu est dans la figure inscrite, cet écu ne peut être que sur un seul carreau, puisque par construction cette figure inscrite est partout éloignée du contour du carreau, d'une distance égale au rayon de l'écu : et au contraire, dès que le centre de l'écu tombe au dehors de la figure inscrite, l'écu est nécessairement sur deux ou plusieurs carreaux, puisqu'alors son rayon est plus grand que la distance du contour de cette figure inscrite au contour du carreau ; or, tous les points où peut tomber ce centre de l'écu sont représentés dans le premier cas par la superficie de la couronne qui fait le reste du carreau ; donc le sort du premier joueur est au sort du second, comme cette première superficie est à la seconde. Ainsi, pour rendre égal le sort de ces deux joueurs, il faut que la superficie de la figure inscrite soit égale à celle de la couronne, ou, ce qui est la même chose, qu'elle soit la moitié de la surface totale du carreau.

Je me suis amusé à en faire le calcul, et j'ai trouvé que pour jouer à jeu égal sur deux carreaux carrés, le côté du carreau devait être au diamètre de l'écu, comme $1 : 1 - \sqrt{\frac{1}{2}}$; c'est-à-dire à peu près trois et demi fois plus grand que le diamètre de la pièce avec laquelle on joue.

Pour jouer sur des carreaux triangulaires équilatéraux, le côté du carreau doit être au diamètre de la pièce, comme $1 : \frac{\frac{1}{2}\sqrt{3}}{\frac{3}{2} + \sqrt{\frac{1}{2}}}$, c'est-à-dire presque six fois plus grand que le diamètre de la pièce.

Sur des carreaux en losange, le côté du carreau doit être au diamètre de la pièce, comme $1 : \frac{\frac{1}{2}\sqrt{3}}{2 + \sqrt{2}}$, c'est-à-dire presque quatre fois plus grand.

Enfin sur des carreaux hexagones, le côté du carreau doit être au

diamètre de la pièce comme $1 : \frac{\frac{1}{2}\sqrt{3}}{1 + \sqrt{\frac{1}{2}}}$, c'est-à-dire presque doublé.

Je n'ai pas fait le calcul pour d'autres figures, parce que celles-ci sont les seules dont on puisse remplir un espace sans y laisser des intervalles d'autres figures; et je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire d'avertir que les joints des carreaux ayant quelque largeur, ils donnent de l'avantage au joueur qui parie pour le joint, et que par conséquent l'on fera bien, pour rendre le jeu encore plus égal, de donner aux carreaux carrés un peu plus de trois et demie fois, aux triangulaires six fois, aux losanges quatre fois, et aux hexagones deux fois la longueur du diamètre de la pièce avec laquelle on joue.

Je cherche maintenant le sort du troisième joueur qui parie que l'écu se trouvera sur deux joints; et pour le trouver, j'inséris dans l'un des carreaux une figure semblable, comme j'ai déjà fait; ensuite je prolonge les côtés de cette figure insérée jusqu'à ce qu'ils rencontrent ceux du carreau: le sort du troisième joueur sera à celui de son adversaire comme la somme des espaces compris entre le prolongement de ces lignes et les côtés du carreau est au reste de la surface du carreau. Ceci n'a besoin, pour être pleinement démontré, que d'être bien entendu.

J'ai fait aussi le calcul de ce cas, et j'ai trouvé que pour jouer à jeu égal sur des carreaux carrés, le côté du carreau doit être au diamètre de la pièce comme $1 : \sqrt{\frac{1}{2}}$, c'est-à-dire plus grand d'un peu moins d'un tiers.

Sur des carreaux triangulaires équilatéraux, le côté du carreau doit être au diamètre de la pièce comme $1 : \frac{1}{2}$, c'est-à-dire double.

Sur des carreaux en losange, le côté du carreau doit être au diamètre de la pièce, comme $1 : \frac{\frac{1}{2}\sqrt{3}}{\sqrt{\frac{1}{2}}}$, c'est-à-dire plus grand d'environ deux cinquièmes.

Sur des carreaux hexagones, le côté du carreau doit être au diamètre de la pièce comme $1 : \frac{1}{6}\sqrt{3}$, c'est-à-dire plus grand d'un demi-quart.

Maintenant, le quatrième joueur parie que sur des carreaux triangulaires équilatéraux, l'écu se trouvera sur six joints; que sur des carreaux carrés ou en losange il se trouvera sur quatre joints, et sur des carreaux hexagones il se trouvera sur trois joints: pour déterminer son sort, je décris de la pointe d'un angle du carreau un cercle égal à l'écu, et je dis que sur des carreaux triangulaires équilatéraux, son sort sera à celui de son adversaire comme la moitié de la superficie de ce cercle est à celle du reste du carreau; que sur des carreaux carrés ou en losange, son sort sera à celui de l'autre comme la superficie entière du cercle est à celle du reste du carreau; et que sur des carreaux hexagones, son sort sera à celui de son adversaire, comme le double de cette superficie du cercle est au reste du carreau. En supposant donc que la circonférence du cercle est au diamètre, comme

22 sont à 7, on trouvera que pour jouer à jeu égal sur des carreaux triangulaires équilatéraux, le côté du carreau doit être au diamètre de la pièce comme 1 : $\frac{\sqrt{7}\sqrt{3}}{22}$ c'est-à-dire plus grand d'un peu plus d'un quart.

Sur des carreaux en losanges, le sort sera le même que sur des carreaux triangulaires équilatéraux.

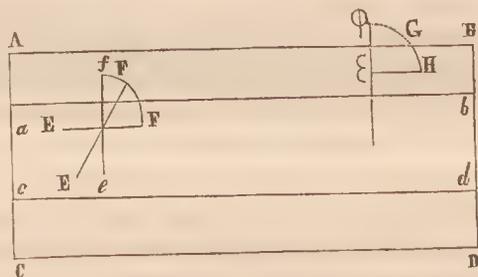
Sur des carreaux carrés, le côté du carreau doit être au diamètre de la pièce, comme 1 : $\frac{\sqrt{11}}{7}$, c'est-à-dire plus grand d'environ un einquième.

Sur des carreaux hexagones, le côté du carreau doit être au diamètre de la pièce comme 1 : $\frac{\sqrt{21}\sqrt{3}}{44}$, c'est-à-dire plus grand d'environ un treizième.

J'omet ici la solution de plusieurs autres cas, comme lorsque l'un des joueurs parie que l'écu ne tombera que sur un joint ou sur deux, sur trois, etc.; ils n'ont rien de plus difficile que les précédents; et d'ailleurs on joue rarement ce jeu avec d'autres conditions que celles dont nous avons fait mention.

Mais si au lieu de jeter en l'air une pièce ronde, comme un écu, on jetait une pièce d'une autre figure, comme une pistole d'Espagne carrée, ou une aiguille, une baguette, etc., le problème demanderait un peu plus de géométrie, quoique en général il fût toujours possible d'en donner la solution par des comparaisons d'espaces, comme nous allons le démontrer.

Je suppose que dans une chambre, dont le parquet est simplement divisé par des joints parallèles, on jette en l'air une baguette, et que l'un des joueurs parie que la baguette ne croisera aucune des parallèles du parquet, et que l'autre au contraire parie que la baguette croisera quelques-unes de ces parallèles; on demande le sort de ces deux joueurs. *On peut jouer ce jeu sur un damier avec une aiguille à coudre ou une épingle sans tête.*



Pour le trouver, je tire d'abord, entre les deux joints parallèles *A B* et *C D* du parquet, deux autres lignes parallèles *a b* et *c d*, éloignées des premières de la moitié de la longueur de la baguette *E F*, et je vois évidemment que, tant que le milieu de la baguette sera entre ces deux secondes parallèles, jamais elle ne pourra croiser les premières dans quelque situation *E F*, *e f*, qu'elle puisse se trouver; et comme tout ce qui peut arriver au-dessus de *a b* arrive de même au-dessous de *c d*, il ne s'agit que de déterminer l'un ou l'autre; pour cela je remarque que toutes les situations de la baguette peuvent

être représentées par le quart de la circonférence du cercle dont la longueur de la baguette est le diamètre ; appelant donc $2a$ distance CA des joints du parquet, C le quart de la circonférence du cercle dont la longueur de la baguette est le diamètre ; appelant $2b$ la longueur de la baguette, et f la longueur AB des joints, j'aurai $f(a-b)c$ pour l'expression qui représente la probabilité de ne pas croiser le joint du parquet, ou ce qui est la même chose, pour l'expression de tous les cas où le milieu de la baguette tombe au-dessous de la ligne cd .

Mais lorsque le milieu de la baguette tombe hors de l'espace $abcd$, compris entre les secondes parallèles, elle peut, suivant sa situation, croiser ou ne pas croiser le joint ; de sorte que le milieu de la baguette étant par exemple, en ε , l'arc φG représentera toutes les situations où elle croisera le joint, et l'arc GH toutes celles où elle ne le croisera pas, et comme il en sera de même de tous les points de la ligne $\varepsilon\varphi$, j'appelle dx les petites parties de cette ligne, et y les arcs de cercle φG , et j'ai $f(sydx)$ pour l'expression de tous les cas où la baguette croisera, et $f(\overline{bc-sydx})$ pour celle des cas où elle ne croisera pas ; j'ajoute cette dernière expression à celle trouvée ci-dessus $f(\overline{a-b})c$, afin d'avoir la totalité des cas où la baguette ne croisera pas, et des lors je vois que le sort du premier joueur est à celui du second, comme $ac - sydx : sydx$:

Si l'on veut donc que le jeu soit égal, l'on aura $ac = 2sydx$ ou $a = \frac{sydx}{\frac{1}{2}c}$, c'est-à-dire à l'aire d'une partie de cycloïde, dont le cercle générateur a pour diamètre $2b$, longueur de la baguette ; or, on sait que cette aire de cycloïde est égale au carré du rayon : donc $a = \frac{bb}{\frac{1}{2}c}$, c'est-à-dire que la longueur de la baguette doit faire à peu près les trois quarts de la distance des joints du parquet.

La solution de ce premier cas nous conduit aisément à celle d'un autre, qui d'abord aurait paru plus difficile, qui est de déterminer le sort de ces deux joueurs dans une chambre pavée de carreaux carrés ; car en insérant dans l'un des carreaux carrés un carré éloigné partout des côtés du carreau de la longueur b , l'on aura d'abord $c(\overline{a-b})^2$ pour l'expression d'une partie des cas où la baguette ne croisera pas le joint ; ensuite on trouvera $(2a-b)sydx$ pour celle de tous les cas où elle croisera, et enfin $cb(2a-b) - (2a-b)sydx$ pour le reste des cas où elle ne croisera pas. Ainsi le sort du premier joueur est à celui du second comme $c(\overline{a-b})^2 + cb(2a-b) - (2a-b)sydx : (2a-b)sydx$.

Si l'on veut donc que le jeu soit égal, l'on aura $c(\overline{a-b})^2 + cb(2a-b) = (2a-b)^2sydx$ ou $\frac{\frac{1}{2}c a a}{2a-b} = sydx$; mais comme nous l'avons vu ci-dessus, $sydx = bb$; donc $\frac{\frac{1}{2}c a a}{2a-b} = bb$; ainsi le côté du carreau doit être à

la longueur de la baguette, à peu près comme $\frac{41}{22} : 1$, c'est-à-dire pas tout-à-fait double. Si l'on jouait donc sur un damier avec une aiguille dont la longueur serait la moitié de la longueur du côté des carrés du damier, il y aurait de l'avantage à parier que l'aiguille croisera les joints.

On trouvera par un calcul semblable que, si l'on joue avec une pièce de monnaie carrée, la somme des sorts sera au sort du joueur qui parie pour le joint, comme $a a c : 4 a b b \sqrt{\frac{1}{2}} - b^2 - \frac{1}{2} Ab$; A marque ici l'excès de la superficie du cercle circonscrit au carré, et b la demi diagonale de ce carré.

Ces exemples suffisent pour donner une idée des jeux que l'on peut imaginer sur les rapports de l'étendue. L'on pourrait se proposer plusieurs autres questions de cette espèce, qui ne laisseraient pas d'être curieuses et même utiles : si l'on demandait, par exemple, combien l'on risque à passer une rivière sur une planche plus ou moins étroite; quelle doit être la peur que l'on doit avoir de la foudre ou de la chute d'une bombe, et nombre d'autres problèmes de conjecture, où l'on ne doit considérer que le rapport de l'étendue, et qui par conséquent appartiennent à la géométrie tout autant qu'à l'analyse.

XXIV. Dès les premiers pas qu'on fait en géométrie, on trouve l'infini, et, dès les temps les plus reculés, les géomètres l'ont entrevu; la quadrature de la parabole et le traité de *Numero arenæ* d'Archimède prouvent que ce grand homme avait des idées de l'infini, et même des idées telles qu'on les doit avoir; on a étendu ces idées, on les a maniées de différentes façons, enfin on a trouvé l'art d'y appliquer le calcul : mais le fond de la métaphysique de l'infini n'a point changé, et ce n'est que dans ces derniers temps que quelques géomètres nous ont donné sur l'infini des vues différentes de celles des anciens, et si éloignées de la nature des choses et de la vérité, qu'on l'a méconnue jusque dans les ouvrages de ces grands mathématiciens. De là sont venues toutes les oppositions, toutes les contradictions qu'on a fait souffrir au calcul infinitésimal; de là sont venues les disputes entre les géomètres sur la façon de prendre ce calcul, et sur les principes dont il dérive. On a été étonné des espèces de prodiges que ce calcul opérait. Cet étonnement a été suivi de confusion; on a cru que l'infini produisait toutes ces merveilles; on s'est imaginé que la connaissance de cet infini avait été refusée à tous les siècles et réservée pour le nôtre; enfin on a bâti sur cela des systèmes qui n'ont servi qu'à obscurcir les idées. Disons donc ici deux mots de la nature de cet infini, qui, en éclairant les hommes, semble les avoir éblouis.

Nous avons des idées nettes de la grandeur; nous voyons que les choses en général peuvent être augmentées ou diminuées, et l'idée d'une chose, devenue plus grande ou plus petite, est une idée qui nous est aussi présente et aussi familière que celle de la chose même. Une chose quelconque nous étant donc présentée ou étant seulement imaginée, nous voyons qu'il est possible de l'augmenter ou de la diminuer; rien n'arrête, rien ne détruit cette possibilité; on peut toujours concevoir la moitié de la plus petite chose, et le double de la plus grande chose; on peut même concevoir qu'elle peut

devenir cent fois, mille fois, cent mille fois plus petite ou plus grande; et c'est cette possibilité d'augmentation sans bornes en quoi consiste la véritable idée qu'on doit avoir de l'infini. Cette idée nous vient de l'idée du fini : une chose finie est une chose qui a des termes, des bornes; une chose infinie n'est que cette même chose finie à laquelle nous ôtons ces termes et ces bornes : ainsi l'idée de l'infini n'est qu'une idée de privation, et n'a point d'objet réel. Ce n'est pas ici le lieu de faire voir que l'espace, le temps, la durée, ne sont pas des infinis réels; il nous suffira de prouver qu'il n'y a point de nombre actuellement infini ou infiniment petit, ou plus grand ou plus petit qu'un infini, etc.

Le nombre n'est qu'un assemblage d'unités de même espèce : l'unité n'est point un nombre, l'unité désigne une seule chose en général; mais le premier nombre 2 marque non-seulement deux choses, mais encore deux choses semblables, deux choses de même espèce; il en est de même de tous les autres nombres. Or ces nombres ne sont que des représentations, et n'existent jamais indépendamment des choses qu'ils représentent; les caractères qui les désignent ne leur donnent point de réalité; il leur faut un sujet ou plutôt un assemblage de sujets à représenter, pour que leur existence soit possible, j'entends leur existence intelligible, car ils n'en peuvent avoir de réelle; or, un assemblage d'unités ou de sujets ne peut jamais être que fini, c'est-à-dire qu'on pourra toujours assigner les parties dont il est composé; par conséquent le nombre ne peut être infini, quelque augmentation qu'on lui donne.

Mais, dira-t-on, le dernier terme de la suite naturelle 1, 2, 3, 4, etc., n'est-il pas infini? n'y a-t-il pas des derniers termes d'autres suites encore plus infinis que le dernier terme de la suite naturelle? il paraît qu'en général les nombres doivent à la fin devenir infinis, puisqu'ils sont toujours susceptibles d'augmentation? A cela je réponds que cette augmentation dont ils sont susceptibles prouve évidemment qu'ils ne peuvent être infinis; je dis de plus que dans ces suites il n'y a point de dernier terme; que même leur supposer un dernier terme, c'est détruire l'essence de la suite qui consiste dans la succession des termes qui peuvent être suivis d'autres termes, et ces autres termes encore d'autres, mais qui tous sont de même nature que les précédents, c'est-à-dire tous finis, tous composés d'unités : ainsi lorsqu'on suppose qu'une suite a un dernier terme, et que ce dernier terme est un nombre infini, on va contre la définition du nombre et contre la loi générale des suites.

La plupart de nos erreurs, en métaphysique, viennent de la réalité que nous donnons aux idées de privation : nous connaissons le fini, nous y voyons des propriétés réelles, nous l'en dépouillons, et, en le considérant après ce dépouillement, nous ne le reconnaissons plus, et nous croyons avoir créé un être nouveau, tandis que nous n'avons fait que détruire quelque partie de celui qui nous était anciennement connu.

On ne doit donc considérer l'infini, soit en petit, soit en grand, que comme

une privation, un retranchement à l'idée du fini, dont on peut se servir comme d'une supposition qui, dans quelque cas, peut aider à simplifier les idées, et doit généraliser leurs résultats dans la pratique des sciences; ainsi tout l'art se réduit à tirer parti de cette supposition, en tâchant de l'appliquer aux sujets que l'on considère. Tout le mérite est donc dans l'application, en un mot, dans l'emploi qu'on en fait.

XXV. Toutes nos connaissances sont fondées sur des rapports et des comparaisons : tout est donc relation dans l'univers; et dès lors tout est susceptible de mesure; nos idées même, étant toutes relatives, n'ont rien d'absolu. Il y a, comme nous l'avons démontré, des degrés différents de probabilité et de certitude. Et même l'évidence a plus ou moins de clarté, plus ou moins d'intensité, selon les différents aspects, c'est-à-dire suivant les rapports sous lesquels elle se présente; la vérité, transmise et comparée par différents esprits, paraît sous des rapports plus ou moins grands, puisque le résultat de l'affirmation, ou de la négation d'une proposition par tous les hommes en général, semble donner encore du poids aux vérités les mieux démontrées et les plus indépendantes de toute convention.

Les propriétés de la matière, qui nous paraissent évidemment distinctes les unes des autres, n'ont aucune relation entre elles; l'étendue ne peut se comparer avec la pesanteur, l'impenétrabilité avec le temps, le mouvement avec la surface, etc. Ces propriétés n'ont de commun que le sujet qui les lie, et qui leur donne l'être : chacune de ces propriétés considérées séparément demande donc une mesure de son genre, c'est-à-dire une mesure différente de toutes les autres.

Mesures arithmétiques.

Il n'était donc pas possible de leur appliquer une mesure commune qui fût réelle, mais la mesure intellectuelle s'est présentée naturellement. Cette mesure est le nombre qui, pris généralement, n'est autre chose que l'*ordre des quantités* : c'est une mesure universelle et applicable à toutes les propriétés de la matière, mais elle n'existe qu'autant que cette application lui donne de la réalité, et même elle ne peut être conçue indépendamment de son sujet; cependant on est venu à bout de la traiter comme une chose réelle; on a représenté les nombres par des caractères arbitraires, auxquels on a attaché les idées de relation prises du sujet; et par ce moyen on s'est trouvé en état de mesurer leurs rapports, sans aucun égard aux relations des quantités qu'ils représentent.

Cette mesure est même devenue plus familière à l'esprit humain que les

autres mesures : c'est en effet le produit pur de ces réflexions; celles qu'il fait sur les mesures d'un autre genre ont toujours pour objet la matière, et tiennent souvent des obscurités qui l'environnent. Mais ce nombre, cette mesure qui, dans l'abstrait, nous paraît si parfaite, a bien des défauts dans l'application, et souvent la difficulté des problèmes dans les sciences mathématiques ne vient que de l'emploi forcé et de l'application contrainte qu'on est obligé de faire d'une mesure numérique absolument trop longue ou trop courte; les nombres sourds, les quantités qui ne peuvent s'intégrer, et toutes les approximations prouvent l'imperfection de la mesure, et plus encore la difficulté des applications.

Néanmoins il n'était pas permis aux hommes de rendre dans l'application cette mesure numérique parfaite à tous égards : il aurait fallu pour cela que nos connaissances sur les différentes propriétés de la matière se fussent trouvées être du même ordre, et que ces propriétés elles-mêmes eussent eu des rapports analogues; accord impossible et contraire à la nature de nos sens, dont chacun produit une idée d'un genre différent et incommensurable.

XXVI. Mais on aurait pu manier cette mesure avec plus d'adresse, en traitant les rapports des nombres d'une manière plus commode et plus heureuse dans l'application. Ce n'est pas que les lois de notre arithmétique ne soient très-bien entendues, mais leurs principes ont été posés d'une manière trop arbitraire, et sans avoir égard à ce qui était nécessaire pour leur donner une juste convenance avec les rapports réels des quantités.

L'expression de la marche de cette mesure numérique, autrement l'échelle de notre arithmétique, aurait pu être différente : le nombre 10 était peut-être moins propre qu'un autre nombre à lui servir de fondement; car, pour peu qu'on y réfléchisse, on aperçoit aisément que toute notre arithmétique roule sur ce nombre 10 et sur ses puissances, c'est-à-dire sur ce même nombre 10 multiplié par lui-même : les autres nombres primitifs ne sont que les signes de la quotité, ou les coefficients et les indices de ces puissances, en sorte que tout nombre est toujours un multiple, ou une somme de multiples des puissances de 10. Pour le voir clairement, on doit remarquer que la suite des puissances de dix, 10^0 , 10^1 , 10^2 , 10^3 , 10^4 , etc., est la suite des nombres 1, 10, 100, 1000, 10000, etc., et qu'ainsi un nombre quelconque, comme *huit mille six cent quarante-deux*, n'est autre chose que $8 \times 10^4 + 6 \times 10^3 + 4 \times 10^2 + 2 \times 10^1$; c'est-à-dire une suite de puissances de 10, multipliée par différents coefficients. Dans la notation ordinaire, la valeur des places de droite à gauche est donc toujours proportionnelle à cette suite 10^0 , 10^1 , 10^2 , 10^3 , etc., et l'uniformité de cette suite a permis que dans l'usage on pût se contenter des coefficients, et sous-entendre cette suite de 10 aussi bien que les signes; qui, dans toute collection de choses déterminées et homogènes, peuvent être supprimés; en sorte que l'on écrit simplement 8642.

Le nombre 10 est donc la racine de tous les autres nombres entiers,

c'est-à-dire la racine de notre échelle d'arithmétique ascendante : mais ce n'est que depuis l'invention des fractions décimales, que 10 est aussi la racine de notre échelle d'arithmétique descendante; les fractions $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, etc., ou $\frac{2}{5}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{4}{5}$, etc., toutes les fractions, en un mot, dont on s'est servi jusqu'à l'invention des décimales, et dont on se sert encore tous les jours, n'appartiennent pas à la même échelle d'arithmétique, ou plutôt donnent chacune une nouvelle échelle; et de là sont venus les embarras du calcul, les réductions à moindres termes, le peu de rapidité des convergences dans les suites, et souvent la difficulté de les sommer; en sorte que les fractions décimales ont donné à notre échelle d'arithmétique une partie qui lui manquait, et à nos calculs l'uniformité nécessaire pour les comparaisons immédiates : c'est là tout le parti qu'on pouvait tirer de cette idée.

Mais ce nombre 10, cette racine de notre échelle d'arithmétique, était-elle ce qu'il y avait de mieux? pourquoi l'a-t-on préféré aux autres nombres, qui tous pouvaient aussi être la racine d'une échelle d'arithmétique? On peut imaginer que la conformation de la main a déterminé plutôt qu'une connaissance de réflexion. L'homme a d'abord compté par ses doigts; le nombre dix a paru lui appartenir plus que les autres nombres, et s'est trouvé le plus près de ses yeux. On peut donc croire que ce nombre dix a eu la préférence, peut-être sans aucune autre raison; il ne faut, pour en être persuadé, qu'examiner la nature des autres échelles, et les comparer avec notre échelle denaire.

Sans employer des caractères, il serait aisé de faire une bonne échelle denaire, bien raisonnée, par les inflexions et les différents mouvements des doigts et des deux mains; échelle qui suffirait à tous les besoins dans la vie civile, et à toutes les indications nécessaires. Cette arithmétique est même naturelle à l'homme, et il est probable qu'elle a été et qu'elle sera encore souvent en usage, parce qu'elle est fondée sur un rapport physique et invariable, qui durera autant que l'espèce humaine, et qu'elle est indépendante du temps et de la réflexion que les arts présupposent.

Mais en prenant même notre échelle denaire dans la perfection que l'invention des caractères lui a procurée, il est évident que comme on compte jusqu'à neuf, après quoi on recommence en joignant le deuxième caractère au premier, et ensuite le second au second, puis le deuxième au troisième, etc., on pourrait, au lieu d'aller jusqu'à neuf, n'aller que jusqu'à huit, et de là recommencer, ou jusqu'à sept ou jusqu'à quatre, ou même n'aller qu'à deux : mais, par la même raison, il était libre d'aller au-delà de dix avant de recommencer, comme jusqu'à onze, jusqu'à douze, jusqu'à soixante, jusqu'à cent, etc., et de là on voit clairement que plus les échelles sont longues, et moins les calculs tiennent de place : de sorte que dans l'échelle centenaire, où on emploierait cent différents caractères, il n'en faudrait qu'un, comme C, pour exprimer cent; dans l'échelle duodenaire, où l'on se servirait de douze différents caractères, il en faudrait deux, savoir, 8, 4; dans l'échelle denaire il en faut trois, savoir, 1, 0, 0; dans l'échelle quartenaire,

où l'on n'emploierait que les quatre caractères 0, 1, 2 et 5, il en faudrait quatre, savoir, 1, 2, 1, 0; dans l'échelle trinaire, cinq, savoir, 1, 0, 2, 0, 1; et enfin dans l'échelle binaire, sept, savoir, 1, 1, 0, 0, 1, 0, 0, pour exprimer cent.

XXVII. Mais, de toutes ces échelles, quelle est la plus commode, quelle est celle qu'on aurait dû préférer? D'abord il est certain que la denaire est plus expéditive que toutes celles qui sont au-dessous, c'est-à-dire plus expéditive que les échelles qui ne s'élèveraient que jusqu'à neuf, ou jusqu'à huit ou sept, etc., puisque les nombres y occupent moins de place. Toutes ces échelles inférieures tiennent donc plus ou moins du défaut d'une trop longue expression; défaut qui n'est d'ailleurs compensé par aucun avantage que celui de n'employer que deux caractères 1 et 0 dans l'arithmétique binaire; trois caractères 2, 1 et 0 dans la trinaire; quatre caractères 2, 2, 1 et 0 dans l'échelle quaternaire, etc. : ce qui, à le prendre dans le vrai, n'en est pas un, puisque la mémoire de l'homme en retient fort aisément un plus grand nombre comme dix ou douze, et plus encore s'il le faut.

Il est aisé de conclure de là que tous les avantages que Leibnitz a supposés à l'arithmétique binaire se réduisent à expliquer son énigme chinoise; car, comment serait-il possible d'exprimer de grands nombres par cette échelle, comment les manier, et quelle voie d'abrégé ou de faciliter des calculs dont les expressions sont trop étendues?

Le nombre dix a donc été préféré avec raison à tous ses subalternes : mais nous allons voir qu'on ne devait pas lui accorder cet avantage sur tous les autres nombres supérieurs. Une arithmétique, dont l'échelle aurait en le nombre douze pour racine, aurait été bien plus commode; les grands nombres auraient occupé moins de place, et en même temps les fractions auraient été plus rondes. Les hommes ont si bien senti cette vérité, qu'après avoir adopté l'arithmétique denaire, ils ne laissent pas que de se servir de l'échelle duodenaire : on compte souvent par douzaines, par douzaines de douzaines ou grosses; le pied est dans l'échelle duodenaire la troisième puissance de la ligne, le pouce la seconde puissance. On prend le nombre douze pour l'unité; l'année se divise en douze mois; le jour en douze heures; le zodiaque en douze signes; le sou en douze deniers. Toutes les plus petites ou dernières mesures affectent le nombre douze, parce qu'on peut le diviser par deux, par trois, par quatre et par six; au lieu que dix ne peut se diviser que par deux et par cinq, ce qui fait une différence essentielle dans la pratique pour la facilité des calculs et des mesures. Il ne faudrait, dans cette échelle, que deux caractères de plus, l'un pour marquer dix, et l'autre pour marquer onze; au moyen de quoi l'on aurait une arithmétique bien plus aisée à manier que notre arithmétique ordinaire.

On pourrait, au lieu de douze, prendre pour racine de l'échelle quelque nombre, comme vingt-quatre ou trente-six, qui eussent de plus grands avantages encore pour la division, c'est-à-dire un plus grand nombre de parties aliquotes que le nombre douze : en ce cas il faudrait quatorze caractères

nouveaux pour l'échelle de vingt-quatre, et vingt-six caractères pour celle de trente-six, qu'on serait obligé de retenir par mémoire; mais cela ne ferait aucune peine, puisqu'on retient si facilement les vingt-quatre lettres de l'alphabet lorsqu'on apprend à lire.

J'avoue que l'on pourrait faire une échelle d'arithmétique, dont la racine serait si grande, qu'il faudrait beaucoup de temps pour en apprendre tous les caractères. L'alphabet des Chinois est si mal entendu ou plutôt si nombreux, qu'on passe sa vie à apprendre à lire. Cet inconvénient est le plus grand de tous. Ainsi, l'on a parfaitement bien fait d'adopter un alphabet de peu de lettres, et une racine d'arithmétique de peu d'unités, et c'est déjà une raison de préférer douze à de très-grands nombres dans le choix d'une échelle d'arithmétique : mais ce qui doit décider en sa faveur c'est que dans l'usage de la vie les hommes n'ont pas besoin d'une si grande mesure, ils ne pourraient même la manier aisément ; il en faut une qui soit proportionnée à leur propre grandeur, à leurs mouvements et aux distances qu'ils peuvent parcourir. Douze doit déjà être bien grand, puisque dix nous suffit, et vouloir se servir d'un beaucoup plus grand nombre pour racine de notre échelle d'usage, ce serait vouloir mesurer à la lieue la longueur d'un appartement.

Les astronomes qui ont toujours été occupés de grands objets, et qui ont eu de grandes distances à mesurer, ont pris soixante pour la racine de leur échelle d'arithmétique, et ils ont adopté les caractères de l'échelle ordinaire pour coefficient; cette mesure expédie et arrive très-promptement à une grande précision; ils comptent par degrés, minutes, secondes, tierces, etc., c'est-à-dire par les puissances successives de soixante; les coefficients sont tous les nombres plus petits que soixante : mais comme cette échelle n'est en usage que dans certains cas, et qu'on ne s'en sert que pour des calculs simples, on a négligé d'exprimer chaque nombre par un seul caractère; ce qui cependant est essentiel pour conserver l'analogie avec les autres échelles et pour fixer la valeur des places. Dans cette arithmétique les grands nombres occupent moins d'espace; mais, outre l'incommodité des cinquante nouveaux caractères, les raisons que j'ai données ci-dessus doivent faire préférer, dans l'usage ordinaire, l'arithmétique de douze.

Il serait même fort à souhaiter qu'on voulût substituer cette échelle à l'échelle denaire; mais à moins d'une refonte générale dans les sciences, il n'est guère permis d'espérer qu'on change jamais notre arithmétique, parce que toutes les grandes pièces de calcul, les tables des tangentes, des sinus, des logarithmes, les éphémérides, etc., sont faites sur cette échelle, et que l'habitude d'arithmétique, comme l'habitude de toutes les choses qui sont d'un usage universel et nécessaire, ne peut être réformée que par une loi qui abrogerait l'ancienne coutume, et contraindrait les peuples à se servir de la nouvelle méthode.

Après tout, il serait fort aisé de ramener tous les calculs à cette échelle, et le changement des tables ne demanderait pas beaucoup de temps; car en

général il n'est pas difficile de transporter un nombre d'une échelle d'arithmétique dans une autre, et de trouver son expression. Voici la manière de faire cette opération.

Tout nombre, dans une échelle donnée, peut être exprimé par une suite.

$$ax^n + bx^{n-1} + cx^{n-2} + dx^{n-3} + \text{etc.}$$

x représente la racine de l'échelle arithmétique; n la plus haute puissance de cette racine, ou, ce qui est la même chose, le nombre des places moins 1; a, b, c, d , sont les coefficients ou les signes de la quotité. Par exemple, 1758 dans l'échelle denaire donnera $x=10, r=4-1=3, a=1, b=7, c=5, d=8$; en sorte que $ax^n + bx^{n-1} + cx^{n-2} + dx^{n-3}$ sera

$$1 \cdot 10^3 + 7 \cdot 10^2 + 5 \cdot 10^1 + 8 \cdot 10^0 =$$

$$1000 + 700 + 50 + 8 = 1758.$$

L'expression de ce même nombre, dans une autre échelle arithmétique, sera $m(x \pm y)^v + p(x \pm y)^{v-1} + q(x \pm y)^{v-2} + r(x \pm y)^{v-3}$.

y représente la différence de la racine de l'échelle proposée, et de la racine de l'échelle demandée; y est donc donnée aussi bien que x . On déterminera v , en faisant le nombre proposé $ax^n + bx^{n-1} + cx^{n-2} + dx^{n-3}$ etc.

égal $(x + y)^v$ ou $A - B^v$; car en passant aux logarithmes, on aura $v = \frac{\log A}{\log B}$.

Pour déterminer les coefficients m, p, q, r , il n'y aura qu'à diviser le nombre proposé A par $(x \pm y)^v$, et faire m égal au quotient en nombres entiers; ensuite diviser le reste par $(x \pm y)^{v-1}$, et faire p égal au quotient en nombres entiers; et de même diviser le reste par $(x \pm y)^{v-2}$, et faire q égal au quotient en nombres entiers, et ainsi de suite jusqu'au dernier terme.

Par exemple, si l'on demande l'expression dans l'échelle arithmétique quinaire du nombre 1758 de l'échelle denaire,

$$x=10, y=-5, A=1758, B=5; \text{ donc,}$$

$$v = \frac{\log. 1738}{\log. 5} = \frac{3.2400498}{0.6989700} = 4 \text{ en nombres entiers.}$$

Je divise 1758 par 5^4 ou 625, le quotient en nombres entiers est $2 = m$; ensuite je divise le reste 488 par 5^3 ou 125, le quotient en nombres entiers est $5 = p$; et de même je divise le reste 115 par 5^2 ou 25, le quotient en nombres entiers est $4 = q$; et, divisant encore le reste 15 par 5^1 , le quotient est $2 = r$; et enfin, divisant le dernier reste 5 par $5^0 = 1$, le quotient est $3 = s$: ainsi l'expression du nombre 1758 de l'échelle denaire sera 23423 dans l'échelle arithmétique quinaire.

Si l'on demande l'expression du même nombre 1758 de l'échelle denaire dans l'échelle arithmétique duodenaire, on aura $x=10, y=2, A=1758,$

$$B=12; \text{ donc } v = \frac{\log. 1738.}{\log. 12.} = \frac{3.2400498}{1.0791812} = 5 \text{ en nombres entiers. Je divise}$$

1758 par 12^5 ou 1728, le quotient en nombres entiers est $1 = m$; ensuite je divise le reste 10 par 12^4 , le quotient en nombres entiers est $0 = p$, et de même je divise ce reste 10 par 12^3 , le quotient en nombres entiers est $0 = q$, et enfin je divise encore ce reste 10 par 12^2 , le quotient est $10 = r$; le

nombre 1758 de l'échelle denaire sera donc 100 K dans l'échelle duodenaire, en supposant que le caractère K exprime le nombre 10.

Si l'on veut avoir l'expression de ce nombre 1758 dans l'échelle arithmétique binaire, on aura $y = -8$, $B = 2$, $v = \frac{\log. 1758}{\log. 2} = \frac{3.2400498}{0.3010300} = 10$ en nombres

entiers; je divise 1758 par 2^{10} ou 1024, le quotient en nombres entiers est $1 = m$; puis je divise le reste 714 par 2^9 ou 512, le quotient est $1 = p$; de même je divise le reste 202 par 2^8 ou 256, le quotient est $0 = q$, je divise encore ce reste 202 par 2^7 ou 128, le quotient est $1 = r$. De même le reste 74 divisé par 2^6 ou 64, donne $1 = s$, et le reste 10 divisé par 2^5 ou 32, donne $0 = t$, et ce même reste 10 divisé par 2^4 ou 16, donne encore $0 = u$; mais ce même reste 10, divisé par 2^3 ou 8, donne $1 = w$; et le reste 2, divisé par 2^2 ou 4, donne $0 = x$; mais ce même reste 2 divisé par 2^1 , donne $1 = y$, et le reste 0 divisé par 2^0 ou 1, donne $0 = z$. Donc le nombre 1758 de l'échelle denaire sera 11,011,001,010 dans l'échelle binaire. Il en sera de même de toutes les autres échelles arithmétiques.

L'on voit qu'au moyen de cette formule, on peut ramener aisément une échelle d'arithmétique quelconque, à telle autre échelle qu'on voudra, et que par conséquent on pourrait ramener tous les calculs et comptes faits à l'échelle duodenaire. Et, puisque cela est si facile, qu'il me soit permis d'ajouter encore un mot des avantages qui résulteraient de ce changement; le toisé, l'arpentage et tous les arts de mesure, où le pied, le pouce et la ligne sont employés, deviendraient bien plus faciles, parce que ces mesures se trouveraient dans l'ordre des puissances de douze, et par conséquent feraient partie nécessaire de l'échelle, et partie qui sauterait aux yeux; tous les arts et métiers, où le tiers, le quart et le demi-tiers se présentent souvent, trouveraient plus de facilité dans toutes leurs applications; ce qu'on gagnerait en arithmétique se pourrait compter au centuple de profit pour les autres sciences et pour les arts.

XXVIII. Nous avons vu qu'un nombre peut toujours, dans toutes les échelles d'arithmétique, être exprimé par les puissances successives d'un autre nombre, multipliées par des coefficients qui suffisent pour nous indiquer le nombre cherché, quand par l'habitude on s'est familiarisé avec les puissances du nombre sous-entendu. Cette manière, toute générale qu'elle est, ne laisse pas d'être arbitraire comme toutes les autres qu'on pourrait et qu'il serait même facile d'imaginer.

Les jetons, par exemple, se réduisent à une échelle dont les puissances successives, au lieu de se placer de droite à gauche, comme dans l'arithmétique ordinaire, se mettent du bas en haut, chacune dans une ligne, où il faut autant de jetons qu'il y a d'unités dans les coefficients. Cet inconvénient de la quantité de jetons vient de ce qu'on n'emploie qu'une seule figure ou caractère, et c'est pour y remédier en partie qu'on abrège dans la même ligne en marquant les nombres 3, 50, 500, etc., par un seul jeton séparé des autres. Cette façon de compter est très-ancienne, et elle ne laisse pas

d'être utile. Les femmes et tant d'autres gens qui ne savent ou ne veulent pas écrire aiment à manier des jetons ; ils plaisent par l'habitude, on s'en sert au jeu, e'n est assez pour les mettre en faveur.

Il serait facile de rendre plus parfaite cette manière d'arithmétique ; il faudrait se servir de jetons de différentes figures, de dix, neuf, ou mieux encore de douze figures, toutes de valeur différente ; on pourrait alors calculer aussi promptement qu'avec la plume, et les plus grands nombres seraient exprimés comme dans l'arithmétique ordinaire, par un très petit nombre de caractères. Dans l'Inde, les Brachmanes se servent de petites coquilles de différentes couleurs pour faire les calculs, même les plus difficiles, tels que ceux des éclipses.

On aura d'autres échelles et d'autres expressions par des lois différentes ou par d'autres suppositions : par exemple, on peut exprimer tous les nombres par un seul nombre élevé à une certaine puissance. Cette supposition sert de fondement à l'invention de toutes les échelles logarithmiques possibles, et donne les logarithmes ordinaires, en prenant 10 pour le nombre à élever, et en exprimant les puissances par les fractions décimales, car 2 peut être exprimé par $10^{\frac{10000000}{5010500}}$, etc., 3 par $10^{\frac{10000000}{4771212}}$ etc., et en général un nombre quelconque n peut être exprimé par un autre nombre quelconque m , élevé à une certaine puissance x . L'application de cette combinaison, que nous devons à Néper, est peut-être ce qui s'est fait de plus ingénieux et de plus utile en arithmétique. En effet, ces nombres logarithmiques donnent la mesure immédiate des rapports de tous les nombres, et sont proprement les exposants de ces rapports, car les puissances d'un nombre quelconque sont en progression géométrique : ainsi le rapport arithmétique de deux nombres étant donné, on a toujours leur rapport géométrique par leurs logarithmes, ce qui réduit toutes les multiplications et divisions à de simples additions et soustractions, et les extractions de racines à de simples partitions.

Mesures géométriques.

XXIX. L'étendue, c'est-à-dire l'extension de la matière, étant sujette à la variation de grandeur, a été le premier objet des mesures géométriques. Les trois dimensions de cette extension ont exigé des mesures de trois espèces différentes, qui, sans pouvoir se comparer, ne laissent pas dans l'usage de se prêter à des rapports d'ordre et de correspondance. La ligne ne peut être mesurée que par la ligne, il en est de même de la surface et du solide, il faut une surface ou un solide pour les mesurer. Cependant avec la ligne on peut souvent les mesurer tous trois par une correspondance sous-entendue de l'unité linéaire à l'unité de surface ou à l'unité de solide. Par exemple,

pour mesurer la surface d'un carré, il suffit de mesurer la longueur d'un des côtés, et de multiplier cette longueur par elle-même; car cette multiplication produit une autre longueur, que l'on peut représenter par un nombre qui ne manquera pas de représenter aussi la surface cherchée, puisqu'il y a le même rapport entre l'unité linéaire, le côté du carré et la longueur produite, qu'entre l'unité de surface, la surface qui ne s'étend que sur le côté du carré et la surface totale, et par conséquent on peut prendre l'une pour l'autre. Il en est de même des solides; et en général toutes les fois que les mêmes rapports de nombre pourront s'appliquer à différentes qualités ou quantités, on pourra toujours les mesurer les unes par les autres; et c'est pour cela qu'on a eu raison de représenter les vitesses par des lignes, les espaces par des surfaces, etc., et de mesurer plusieurs propriétés de la matière par les rapports qu'elles ont avec ceux de l'étendue.

L'extension en longueur se mesure toujours par une ligne droite prise arbitrairement pour l'unité, avec un pied ou une toise, prise pour l'unité ou mesure juste; une longueur de cent pieds ou de cent toises, avec un demi-pied ou une demi-toise prise de même pour l'unité ou mesure juste; cent pieds et demi ou cent toises et demie. et ainsi des autres longueurs: celles qui sont incommensurables, comme la diagonale et le côté du carré font une exception.

Mais elle est bien légitime, car elle dépend de l'incommensurabilité primordiale de la surface avec la ligne, et du défaut de correspondance en certain cas des échelles de ces mesures; leur marche est différente, et il n'est point étonnant qu'une surface double d'une autre appuie sur une ligne dont on ne peut trouver le rapport en nombres, avec l'autre ligne sur laquelle appuie la première surface; car, dans l'arithmétique, l'élévation aux puissances entières, comme au carré, au cube, etc., n'est qu'une multiplication ou même une addition d'unités; elle appartient par conséquent à l'échelle d'arithmétique qui est en usage, et la suite de toutes ces puissances doit s'y trouver et s'y trouve; mais l'extraction des racines, ou, ce qui est la même chose, l'élévation aux puissances rompues n'appartient plus à cette même échelle, et tout de même qu'on ne peut, dans l'échelle denaire, exprimer la fraction $\frac{1}{3}$ que par une suite infinie $\frac{0}{10000000}$, etc., on ne peut aussi exprimer les puissances rompues ou les racines $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{3}{4}$, etc., de plusieurs nombres, que par des suites infinies, et par conséquent ces racines ne peuvent être mesurées par la marche d'aucune échelle commune; et comme la diagonale d'un carré est toujours la racine carrée du double d'un nombre carré, et que ce nombre double ne peut lui-même être un nombre carré, il s'ensuit que le nombre qui représente cette diagonale ne se trouve pas dans l'échelle d'arithmétique et ne peut s'y trouver, quoique le nombre qui représente la surface s'y trouve, parce que la surface est représentée par une puissance entière, et la diagonale par la puissance rompue $\frac{1}{2}$ de 2, laquelle n'existe point dans notre échelle.

De la même manière qu'on mesure avec une ligne droite prise arbitraire-

ment pour l'unité une longueur droite, on peut aussi mesurer un assemblage de lignes droites, quelle que puisse être leur position entre elles : aussi la mesure des figures polygones n'a-t-elle d'autre difficulté que celle d'une répétition de mesures en longueur, et d'une addition de leurs résultats : mais les courbes se refusent à cette forme, et notre unité de mesure, quelque petite qu'elle soit, est toujours trop grande pour pouvoir s'appliquer à quelques-unes de leurs parties; la nécessité d'une mesure infiniment petite s'est donc fait sentir, et a fait éclore la métaphysique des nouveaux calculs, sans lesquels, ou quelque chose d'équivalent, on aurait vainement tenté la mesure des lignes courbes.

On avait déjà trouvé moyen de les contraindre, en les asservissant à une loi qui déterminait l'un de leurs principaux rapports. Cette équation, l'échelle de leur marche, a fixé leur nature, et nous a permis de la considérer. Chaque courbe a la sienne toujours indépendante, et souvent incomparable avec celle d'une autre; c'est l'espèce algébrique qui fait ici l'office du nombre; et l'existence des relations des courbes, ou plutôt des rapports de leur marche et de leur forme, ne se voit qu'à la faveur de cette mesure indéfinie qu'on a su appliquer à tous leurs pas, et par conséquent à tous leurs points.

On a donné le nom de *courbes géométriques* à celles dont on a su mesurer exactement la marche; mais, lorsque l'expression ou l'échelle de cette marche s'est refusée à cette exactitude, les courbes se sont appelées *courbes mécaniques*, et on n'a pu leur donner une loi comme aux autres; car les équations aux courbes mécaniques, dans lesquelles on suppose une quantité qui ne peut être exprimée que par une suite infinie, comme un arc de cercle, d'ellipse, etc., égale à une quantité finie, ne sont pas des lois de rigueur, et ne contraignent ces courbes qu'autant que la supposition de pouvoir à chaque pas sommer la suite infinie se trouve près de la vérité.

Les géomètres avaient donc trouvé l'art de représenter la forme des allures de la plupart des courbes; mais la difficulté d'exprimer la marche des courbes mécaniques et l'impossibilité de les mesurer toutes subsistaient encore en entier : et, en effet, paraissait-il possible de connaître cette mesure infiniment petite? devait-on espérer de pouvoir la manier et l'appliquer? On a cependant surmonté ces obstacles, on a vaincu les impossibilités apparentes, on a reconnu que des parties supposées infiniment plus petites pouvaient et devaient avoir entre elles des rapports finis; on a banni de la métaphysique les idées d'un infini absolu, pour y substituer celle d'un infini relatif plus traitable que l'autre, ou plutôt le seul que les hommes puissent apercevoir. Cet infini relatif s'est prêté à toutes les relations d'ordre et de convenance, de grandeur et de petitesse; on a trouvé moyen de tirer de l'équation à la courbe le rapport de ses côtés infiniment petits, avec une droite infiniment petite, prise pour l'unité; et, par une opération inverse, on a su remonter de ces éléments infiniment petits à la longueur réelle et finie de la courbe. Il en est de même des surfaces et des solides; les nouvelles méthodes nous ont mis en état de tout mesurer. La géométrie est

maintenant une science complète, et les travaux de la postérité dans ce genre n'aboutiront guère qu'à des facilités de calcul, et à des constructions de tables d'intégrales, qu'on ira consulter au besoin.

XXX. Dans la pratique, on a proportionné aux différentes étendues en longueur différentes unités plus ou moins grandes : les petites longueurs se mesurent avec des pieds, des pouces, des lignes, des aunes, des toises, etc.; les grandes distances se mesurent avec des lieues, des degrés, des demi-diamètres de la terre, etc. Ces différentes mesures ont été introduites pour une plus grande commodité, mais sans faire assez d'attention aux rapports qu'elles doivent avoir entre elles; de sorte que les petites mesures sont rarement parties aliquotes des grandes; combien ne serait-il pas à souhaiter qu'on eût fait ces unités commensurables entre elles! et quel service ne nous aurait-on pas rendu, si l'on avait fixé la longueur de ces unités par une détermination invariable! Mais il en est ici comme de toutes les choses arbitraires; on saisit celle qui se présente la première et qui paraît convenir, sans avoir égard aux rapports généraux qui ont paru de tout temps aux hommes vulgaires des vérités inutiles et de pure spéculation. Chaque peuple a fait et adopté ses mesures; chaque état, chaque province a les siennes; l'intérêt et la mauvaise foi dans la société ont dû les multiplier; la valeur plus ou moins grande des choses les a rendues plus ou moins exactes, et une partie de la science du commerce est née de ces obscurités.

Chez des peuples plus dénués d'arts et moins éclairés pour leurs intérêts que nous ne le sommes, la multiplication des mesures n'aurait peut-être pas eu d'aussi mauvais effets. Dans les pays stériles, où les terrains ne rapportent que peu, on voit rarement des procès pour des défauts de contenance, et plus rarement encore des lieues courtes et des chemins trop étroits : mais plus un terrain est précieux, plus une denrée est chère, plus aussi les mesures sont épluchées et contestées, plus on met d'art et de combinaison dans les abus qu'on en fait; la fraude est allée jusqu'à imaginer plusieurs mesures difficiles à comparer; elle a su se couvrir en mettant en avant ces embarras de convention. Enfin il a fallu les lumières de plusieurs arts qui supposent de l'intelligence et de l'étude, et qui, sans les entraves de la comparaison des différentes mesures, n'auraient demandé qu'un coup d'œil et un peu de mémoire : je veux parler du toisé et de l'arpentage, de l'art de l'essayeur, de celui du changeur, et de quelques autres dont le but unique est de découvrir la vérité des mesures.

Rien ne serait plus utile que de rapporter à quelques unités invariables toutes ces unités arbitraires : mais il faut pour cela que ces unités de mesures soient quelque chose de constant et de commun à tous les peuples; et ce ne peut être que dans la nature même qu'on peut trouver cette convenance générale. La longueur du pendule qui bat les secondes sous l'équateur à toutes les conditions nécessaires pour être l'étalon universel des mesures géométriques; et ce projet pourrait nous procurer dans l'exécution des avantages dont il est aisé de sentir toute l'étendue.

Cette mesure, une fois reçue, fixe d'une manière invariable pour le présent, et détermine à jamais pour l'avenir la longueur de toutes les autres mesures : pour peu qu'on se familiarise avec elle, l'incertitude et les embarras du commerce ne peuvent manquer de disparaître; on pourra l'appliquer aux surfaces et aux solides, de la même façon qu'on y applique les mesures en usage; elle a toutes leurs commodités, et n'a aucun de leurs défauts; rien ne peut l'altérer, que des changements qu'il serait ridicule de prévoir : une diminution ou une augmentation dans la vitesse de la terre autour de son axe, une variation dans la figure du globe, son attraction diminuée par l'approche d'une comète, sont des causes trop éloignées pour qu'on doive en rien craindre, et sont cependant les seules qui pourraient altérer cette unité de la mesure universelle.

La mesure des liquides n'embarrassera pas plus que celle des surfaces et des solides, la longueur du pendule sera la jauge universelle, et l'on viedra par ce moyen aisément à bout d'épurer cette partie du commerce si sujette à la friponnerie, par la difficulté de connaître exactement les mesures; difficulté qui en a produit d'autres, et qui a fait mal à propos imaginer, pour cet usage, les mesures mécaniques, et substituer les poids aux mesures géométriques pour les liquides; ce qui, outre l'incertitude de la vérité des balances et de la fidélité des poids, a fait naître l'embarras de la tare et la nécessité des déductions. Nous préférons, avec raison, la longueur du pendule sous l'équateur, à la longueur du pendule en France, ou dans un autre climat. On prévient par ce choix la jalousie des nations, et on met la postérité plus en état de retrouver aisément cette mesure. La minute-seconde est une partie du temps, dont on reconnaîtra toujours la durée, puisqu'elle est une partie déterminée du temps qu'emploie la terre à faire sa révolution sur son axe, c'est-à-dire la quatre-vingt-six mille quatre centième partie juste. Ainsi cet élément qui entre dans notre unité de mesure ne peut y faire aucun tort.

XXXI. Nous avons dit ei-devant qu'il y a des vérités de différents genres, des certitudes de différents ordres, des probabilités de différents degrés. Les vérités qui sont purement intellectuelles, comme celles de la géométrie, se réduisent toutes à des vérités de définition; il ne s'agit, pour résoudre le problème le plus difficile que de le bien entendre; et il n'y a dans le calcul et dans les autres sciences purement spéculatives d'autres difficultés que celles de démêler ce que l'esprit humain y a confondu. Prenons pour exemple la quadrature du cercle, cette question si fameuse, et qu'on a regardée longtemps comme le plus difficile de tous les problèmes, et examinons un peu ce qu'on nous demande, lorsqu'on nous propose de trouver au juste la mesure d'un cercle. Qu'est-ce qu'un cercle en géométrie? ce n'est point cette figure que vous venez de tracer avec un compas, dont le contour n'est qu'un assemblage de petites lignes droites, lesquelles ne sont pas toutes également et rigoureusement éloignées du centre, mais qui forment différents petits angles, ont une largeur visible, des inégalités, et une infinité

d'autres propriétés physiques inséparables de l'action des instruments et du mouvement de la main qui les guide. Au contraire, le cercle en géométrie est une figure plane, comprise par une seule ligne courbe, appelée *circonférence*; de tous les points de laquelle circonférence toutes les lignes droites menées à un seul point, qu'on appelle *centre*, sont égales entre elles. Toute la difficulté du problème de la quadrature du cercle consiste à bien entendre tous les termes de cette définition; car, quoiqu'elle paraisse très-claire et très-intelligible, elle renferme cependant un grand nombre d'idées et de suppositions, desquelles dépend la solution de toutes les questions qu'on peut faire sur le cercle. Et, pour prouver que toute la difficulté ne vient que de cette définition, supposons pour un instant qu'au lieu de prendre la circonférence du cercle pour une courbe, dont tous les points sont à la rigueur également éloignés du centre, nous prenions cette circonférence pour un assemblage de lignes droites aussi petites que vous voudrez; alors cette grande difficulté de mesurer un cercle s'évanouit, et il devient aussi facile à mesurer qu'un triangle. Mais ce n'est pas là ce qu'on demande, et il faut trouver la mesure du cercle dans l'esprit de la définition. Considérons donc tous les termes de cette définition, et pour cela souvenons-nous que les géomètres appellent un point ce qui n'a aucune partie: première supposition qui influe beaucoup sur toutes les questions mathématiques, et qui étant combinée avec d'autres suppositions aussi peu fondées, ou plutôt de pures abstractions, ne peut manquer de produire des difficultés insurmontables à tous ceux qui s'éloigneront de l'esprit de ces premières définitions, ou qui ne sauront pas remonter de la question qu'on leur propose à ces premières suppositions d'abstraction; en un mot, à tous ceux qui n'auront appris de la géométrie que l'usage des signes et des symboles, lesquels sont la langue et non pas l'esprit de la science.

Mais suivons. Le point est donc ce qui n'a aucune partie, la ligne est une longueur sans largeur. La ligne droite est celle dont tous les points sont posés également, la ligne courbe, celle dont tous les points sont posés inégalement. La superficie plane est une quantité qui a de la longueur et de la largeur sans profondeur. Les extrémités d'une ligne sont des points; les extrémités des superficies sont des lignes. Voilà les définitions ou plutôt les suppositions sur lesquelles roule toute la géométrie, et qu'il ne faut jamais perdre de vue, en tâchant, dans chaque question, de les appliquer dans le sens même qui leur convient; mais en même temps en ne leur donnant réellement que leur vraie valeur, c'est-à-dire en les prenant pour des abstractions et non pour des réalités.

Cela posé, je dis qu'en entendant bien la définition que les géomètres donnent du cercle, on doit être en état de résoudre toutes les questions qui ont rapport au cercle, et entre autres la question de la possibilité ou de l'impossibilité de sa quadrature, en supposant qu'on sache mesurer un carré ou un triangle; or, pour mesurer un carré, on multiplie la longueur d'un des côtés, par la longueur de l'autre côté, et le produit est une longueur qui,

par un rapport sous-entendu de l'unité linéaire à l'unité de surface, représente la superficie du carré. De même pour mesurer un triangle, on multiplie sa hauteur par sa base, et on prend la moitié du produit. Ainsi, pour mesurer un cercle, il faut de même multiplier la circonférence par son demi-diamètre et en prendre la moitié. Voyons donc à quoi est égale cette circonférence.

La première chose qui se présente, en réfléchissant sur la définition de la ligne courbe, c'est qu'elle ne peut jamais être mesurée par une ligne droite, puisque, dans toute son étendue et dans tous les points, elle est ligne courbe, et par conséquent d'un autre genre que la ligne droite; en sorte que, par la seule définition de la ligne bien entendue, on voit clairement que la ligne droite ne peut pas plus mesurer la ligne courbe, que celle-ci peut mesurer la ligne droite; et, la quadrature du cercle dépend, comme nous venons de le faire voir, de la mesure exacte de la circonférence, par quelque partie du diamètre, prise pour l'unité; mesure impossible, puisque le diamètre est une droite, et la circonférence une courbe : donc la quadrature du cercle est impossible.

XXXII. Pour mieux faire sentir la vérité de ce que je viens d'avancer, et pour prouver d'une manière entièrement convaincante que les difficultés des questions de géométrie ne viennent que des définitions, et que ces difficultés ne sont pas réelles, mais dépendent absolument des suppositions qu'on a faites, changeons pour un moment quelques définitions de la géométrie, et faisons d'autres suppositions; appelons la circonférence d'un cercle une ligne dont tous les points sont également posés, et la ligne droite une ligne dont tous les points sont inégalement posés, alors nous mesurerons exactement la mesure du cercle, sans pouvoir mesurer la ligne droite : or je vais faire voir qu'il n'est loisible de donner à la ligne droite et à cette ligne courbe ces définitions; car la ligne droite, suivant sa définition ordinaire, est celle dont tous les points sont également posés; et la ligne courbe, celle dont tous les points sont inégalement posés : cela ne peut s'entendre qu'en imaginant que c'est par rapport à une autre ligne droite que cette position est égale ou inégale; et de même que les géomètres, en vertu de leurs définitions, rapportent tout à une ligne droite, je puis rapporter tout à un point en vertu de mes définitions; et au lieu de prendre une ligne droite pour l'unité de mesure, je prendrai une ligne circulaire pour cette unité, et je me trouverai par là en état de mesurer juste la circonférence du cercle, mais je ne pourrai plus mesurer le diamètre; et, comme pour trouver la mesure exacte de la superficie du cercle, dans le sens des géomètres, il faut nécessairement avoir la mesure juste de la circonférence et du diamètre, je vois clairement que dans cette supposition comme dans l'autre la mesure exacte de la surface du cercle n'est pas possible.

C'est donc à cette rigueur des définitions de la géométrie qu'on doit attribuer la difficulté des questions de cette science; et aussi nous avons vu que, dès qu'on s'est départi de cette trop grande rigueur, on est venu à bout de

tout mesurer, et de résoudre toutes les questions qui paraissaient insolubles; car, dès qu'on a cessé de regarder les courbes comme courbes en tout rigueur, et qu'on les a réduites à n'être que ce qu'elles sont en effet dans la nature, des polygones, dont les côtés sont indéfiniment petits, toutes les difficultés ont disparu. On a rectifié les courbes, c'est-à-dire mesuré leur longueur, en les supposant enveloppées d'un fil inextensible et parfaitement flexible, qu'on développe successivement (voyez *Fluxions de Newton*, page 151, etc.), et on a mesuré les surfaces par les mêmes suppositions, c'est-à-dire en changeant les courbes en polygones, dont les côtés sont indéfiniment petits.

XXXIII. Une autre difficulté qui tient de près à celle de la quadrature du cercle, et de laquelle on peut même dire que cette quadrature dépend, c'est l'incommensurabilité de la diagonale du carré avec le côté; difficulté invincible et générale pour toutes les grandeurs, que les géomètres appellent *incommensurables*. Il est aisé de faire sentir que toutes ces difficultés ne viennent que des définitions et des conventions arbitraires qu'on a faites, en posant les principes de l'arithmétique et de la géométrie; car nous supposons en géométrie que les lignes croissent comme les nombres 1, 2, 3, 4, 5, etc., c'est-à-dire suivant notre échelle d'arithmétique; et, par une correspondance sous-entendue de l'unité de surface avec l'unité linéaire, nous voyons que les surfaces des carrés croissent comme 1, 4, 9, 16, 25, etc. Par ces suppositions il est clair que, de la même façon que la suite, 1, 2, 3, 4, 5, etc., est l'échelle des lignes, la suite 1, 4, 9, 16, 25, etc., est aussi l'échelle des surfaces, et que si vous interposez dans cette dernière échelle d'autres nombres, comme 2, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, tous ces nombres n'auront pas leurs correspondants dans l'échelle des lignes, et que par conséquent la ligne qui correspond à la surface 2 est une ligne qui n'a point d'expression en nombres, et qui par conséquent ne peut pas être mesurée par l'unité numérique. Il serait inutile de prendre une partie de l'unité pour mesure, cela ne change point l'impossibilité de l'expression en nombres; car si l'on prend pour l'échelle des lignes $\frac{1}{2}$, 1, $\frac{3}{2}$, 2, $\frac{5}{2}$, 3, $\frac{7}{2}$, 4, etc., on aura pour l'échelle correspondante des surfaces $\frac{1}{4}$, 1, $\frac{9}{4}$, $\frac{25}{4}$, 9, $\frac{49}{4}$, 16, etc., ou plutôt on aura pour l'échelle des lignes $\frac{1}{2}$, $\frac{3}{2}$, $\frac{5}{2}$, $\frac{7}{2}$, $\frac{9}{2}$, $\frac{11}{2}$, $\frac{13}{2}$, etc., et pour celle des surfaces $\frac{1}{4}$, $\frac{9}{4}$, $\frac{25}{4}$, $\frac{49}{4}$, $\frac{81}{4}$, $\frac{121}{4}$, etc., ce qui retombe dans le même cas que les échelles, 1, 2, 3, 4, 5, etc., et 1, 4, 9, 16, 25, etc., de lignes et de surfaces dont l'unité est entière; et il en sera toujours de même, quelque partie de l'unité que vous prenez pour mesure, comme $\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{7}$, etc. : les nombres incommensurables dans l'échelle ordinaire le seront toujours, parce que le défaut de correspondance de ces échelles subsistera toujours. Toute la difficulté des incommensurables ne vient donc que de ce qu'on a voulu mesurer les surfaces comme les lignes; or il est clair qu'une ligne étant supposée l'unité, vous ferez avec deux de ces unités une ligne dont la longueur sera double; mais il n'est pas moins clair qu'avec deux carrés, dont chacun est pris de même pour l'unité, vous ne pouvez pas faire un carré. Tout cela vient de ce que la matière ayant trois différentes dimensions ou

plutôt trois différents aspects sous lesquels nous la considérons, il aurait fallu trois échelles différentes d'arithmétique, l'une pour la ligne qui n'a que de la longueur, l'autre pour la superficie qui a de la longueur et de la largeur, et la troisième pour le solide qui a de la longueur, de la largeur et de la profondeur.

XXXIV. Nous venons de démontrer les difficultés que les abstractions produisent dans les sciences; il nous reste à faire voir l'utilité qu'on en peut tirer, et examiner l'origine et la nature de ces abstractions sur lesquelles portent presque toutes nos idées scientifiques.

Comme nous avons des relations différentes avec les différents objets qui sont hors de nous, chacune de ces relations produit un genre de sensations et d'idées différentes : lorsque nous voulons connaître la distance où nous sommes d'un objet, nous n'avons d'autre idée que celle de la longueur du chemin à parcourir, et quoique cette idée soit une abstraction, elle nous paraît réelle et complète, parce qu'en effet il ne s'agit pour déterminer cette distance que de connaître la longueur de ce chemin : mais si l'on y fait attention de plus près, on reconnaît que cette idée de longueur ne nous paraît réelle et complète, que parce qu'on est sûr que la largeur ne nous manquera pas, non plus que la profondeur. Il en est de même lorsque nous voulons juger de l'étendue superficielle d'un terrain; nous n'avons égard qu'à la longueur et à la largeur, sans songer à la profondeur; et, lorsque nous voulons juger de la quantité solide d'un corps, nous avons égard aux trois dimensions. Il eût été fort embarrassant d'avoir trois mesures différentes; il aurait fallu mesurer la ligne par une longueur, la superficie par une autre superficie prise pour l'unité, et le solide par un autre solide. La géométrie, en se servant des abstractions et des correspondances d'unités et d'échelles, nous apprend à tout mesurer avec la ligne seule; et c'est dans cette vue qu'on a considéré la matière sous trois dimensions, longueur, largeur et profondeur, qui toutes trois ne sont que des lignes, dont les dénominations sont arbitraires; car si on s'était servi des surfaces pour tout mesurer, ce qui était possible, quoique moins commode que les lignes, alors, au lieu de dire longueur, largeur et profondeur, on eût dit le dessus, le dessous et les côtés, et ce langage eût été moins abstrait; mais les mesures eussent été moins simples, et la géométrie plus difficile à traiter.

Quand on a vu que les abstractions bien entendues rendaient faciles des opérations, à la connaissance et à la perfection desquelles les idées complètes n'auraient pas pu nous faire parvenir aussi aisément, on a suivi ces abstractions aussi loin qu'il a été possible; l'esprit humain les a combinées, calculées, transformées de tant de façons, qu'elles ont formé une science d'une vaste étendue, mais de laquelle ni l'évidence qui la caractérise partout, ni les difficultés qu'on y rencontre souvent, ne doivent nous étonner, parce que nous y avons mis les unes et les autres, et que toutes les fois que nous n'aurons pas abusé des définitions ou des suppositions, nous n'aurons que de l'évidence sans difficultés; et toutes les fois que nous en aurons abusé,

nous n'aurons que des difficultés sans aucune évidence. Au reste, l'abus consiste autant à proposer une mauvaise question qu'à mal résoudre un bon problème; et celui qui propose une question comme celle de la quadrature du cercle abuse plus de la géométrie que celui qui entreprend de la résoudre; car il a le désavantage de mettre l'esprit des autres à une épreuve que le sien n'a pu supporter, puisqu'en proposant cette question il n'a pas vu que c'était demander une chose impossible.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de cette espèce d'abstraction qui est prise du sujet même, c'est-à-dire d'une seule propriété de la matière, c'est-à-dire de son extension; l'idée de la surface n'est qu'un retranchement à l'idée complète du solide, c'est-à-dire une idée privative, une abstraction; celle de la ligne est une abstraction d'abstraction; et le point est l'abstraction totale: or toutes ces idées privatives ont rapport au même sujet et dépendent de la même qualité ou propriété de la matière, je veux dire de son étendue; mais elles tirent leur origine d'une autre espèce d'abstraction, par laquelle on ne retranche rien du sujet, et qui ne vient que de la différence des propriétés que nous apercevons dans la matière. Le mouvement est une propriété de la matière très-différente de l'étendue: cette propriété ne renferme que l'idée de la distance parcourue, et c'est cette idée de distance qui a fait naître celle de la longueur ou de la ligne. L'expression de cette idée du mouvement entre donc naturellement dans les considérations géométriques; et il y a de l'avantage à employer ces abstractions naturelles, et qui dépendent des différentes propriétés de la matière, plutôt que les abstractions purement intellectuelles; car tout en devient plus clair et plus complet.

XXXV. On serait porté à croire que la pesanteur est une des propriétés de la matière susceptibles de mesure; on a vu de tout temps des corps plus et moins pesants que d'autres: il était donc assez naturel d'imaginer que la matière avait, sous des formes différentes, des degrés différents de pesanteur, et ce n'est que depuis l'invention de la machine du vide, et les expériences des pendules, qu'on est assuré que la matière est toute également pesante. On a vu, et peut-être l'a-t-on vu avec surprise, les corps les plus légers tomber aussi vite que les plus pesants dans le vide; et on a démontré, au moyen des pendules, que le poids des corps est proportionnel à la quantité de matière qu'ils contiennent: la pesanteur de la matière ne paraît donc pas être une qualité relative qui puisse augmenter et diminuer, en un mot, qui puisse se mesurer.

Cependant en y faisant attention de plus près encore, on voit que cette pesanteur est l'effet d'une force répandue dans l'univers, qui agit plus ou moins à une distance plus ou moins grande de la surface de la terre; elle réside dans la masse même du globe, et toutes ses parties ont une portion de cette force active, qui est toujours proportionnelle à la quantité de matière qu'elles contiennent: mais elle s'exerce dans l'éloignement avec moins d'énergie, et dans le point de contact, elle agit avec une puissance infinie: donc cette qualité de la matière paraît augmenter ou diminuer par ses

effets; et par conséquent elle devient un objet de mesures, mais de mesures philosophiques que le commun des hommes, dont le corps et l'esprit sont bornés à leur habitation terrestre, ne considérera pas comme utiles, parce qu'il ne pourra jamais en faire un usage immédiat. S'il nous était permis de nous transporter vers la lune ou vers quelque autre planète, ces mesures seraient bientôt en pratique; car en effet nous aurions besoin, pour ces voyages, d'une mesure de pesanteur qui nous servirait de mesure itinéraire: mais confinés comme nous le sommes, on peut se contenter de se souvenir que la vitesse inégale de la chute des corps dans différents climats de la terre, et les spéculations de Newton, nous ont appris que, si nous en avons jamais besoin, nous pourrions mesurer cette propriété de la matière avec autant de précision que toutes les autres.

Mais autant les mesures de la pesanteur de la matière en général nous paraissent indifférentes, autant les mesures du poids de ses formes doivent nous paraître utiles: chaque forme de la matière a son poids spécifique qui la caractérise; c'est le poids de cette matière en particulier, ou plutôt c'est le produit de la force de la gravité par la densité de cette matière. Le poids absolu d'un corps et par conséquent le poids spécifique de la matière de ce corps multiplié par la masse; et comme dans les corps d'une matière homogène la masse est proportionnelle au volume, on peut dans l'usage prendre l'un pour l'autre, et de la connaissance du poids spécifique d'une matière tirer celle du poids absolu d'un corps composé de cette matière; savoir, en multipliant le poids spécifique par le volume, et *vice versa* de la connaissance du poids absolu d'un corps, tirer celle du poids spécifique de la matière dont ce corps est composé en divisant le poids par le volume. C'est sur ces principes qu'est fondée la théorie de la balance hydrostatique et celle des opérations qui en dépendent. Disons un mot sur ce sujet très-important pour les physiciens.

Tous les corps seraient également denses si, sous un volume égal, ils contenaient le même nombre de parties, et par conséquent la différence de leurs poids ne vient que de celle de leur densité: en comprimant l'air et le réduisant dans un espace neuf cents fois plus petit que celui qu'il occupe, on augmenterait en même raison sa densité, et cet air comprimé se trouverait aussi pesant que l'eau. Il en est de même des poudres, etc. La densité d'une matière est donc toujours réciproquement proportionnelle à l'espace que cette matière occupe: ainsi l'on peut très-bien juger de la densité par le volume; car, plus le volume d'un corps sera grand par rapport au volume d'un autre corps, le poids étant supposé le même, plus la densité du premier sera petite et en même raison; de sorte que si une livre d'eau occupe dix-neuf fois plus d'espace qu'une livre d'or, on peut en conclure que l'or est dix-neuf fois plus dense, et par conséquent dix-neuf fois plus pesant que l'eau. C'est cette pesanteur que nous avons appelée *spécifique*, et qu'il est si important de connaître, surtout dans les matières précieuses, comme les métaux, afin de s'assurer de leur pureté, et de pouvoir découvrir les fraudes

et les mélanges qui peuvent les falsifier. La mesure du volume est la seule qu'on puisse employer pour cet effet : celle de la densité ne tombe pas assez sous nos sens; car cette mesure de la densité dépend de la position des parties intérieures et de la somme des vides qu'elles laissent entre elles. Nos yeux ne sont pas assez perçants pour démêler et comparer ces différents rapports de formes : ainsi nous sommes obligés de mesurer cette densité par le résultat qu'elle produit, c'est-à-dire par le volume apparent.

La première manière qui se présente pour mesurer le volume des corps est la géométrie des solides; un volume ne diffère d'un autre que par son extension plus ou moins grande, et dès lors il semble que le poids des corps devient un objet de mesures géométriques : mais l'expérience à fait voir combien la pratique de la géométrie était fautive à cet égard. En effet, il s'agit de reconnaître dans des corps de figure très-irrégulière, et souvent dans de très-petits corps, des différences encore plus petites, et cependant considérables par la valeur de la matière; il n'était donc pas possible d'appliquer aisément les mesures de longueur, qui d'ailleurs auraient demandé de grands calculs, quand même on aurait trouvé le moyen d'en faire usage. On a donc imaginé un autre moyen aussi sûr qu'il est aisé, c'est de plonger le volume à mesurer dans une liqueur contenue dans un vase régulier, et dont la capacité est connue et divisée par plusieurs lignes; l'augmentation du volume de la liqueur se reconnaît par ces divisions, et elle est égale au volume du solide qui est plongé dedans : mais cette façon a encore ses inconvénients dans la pratique. On ne peut guère donner au vase la perfection de figure qui serait nécessaire; on ne peut ôter aux divisions les inégalités qui échappent aux yeux, de sorte qu'on a eu recours à quelque chose de plus simple et de plus certain, on s'est servi de la balance; et je n'ai plus qu'un mot à dire sur cette façon de mesurer les solides.

On vient de voir que les corps irréguliers et fort petits se refusent aux mesures de la géométrie; quelque exactitude qu'on leur suppose, elles ne nous donnent jamais que des résultats très-imparfaits; aussi la pratique de la géométrie des solides a été obligée de se borner à la mesure des grands corps et des corps réguliers, dont le nombre est bien petit en comparaison de celui des autres corps. On a donc cherché à mesurer ces corps par une autre propriété de la matière, par leur pesanteur dans les solides de même matière : cette pesanteur est proportionnelle à l'étendue, c'est-à-dire le poids est en même rapport que le volume; on a substitué avec raison la balance aux mesures de longueur, et par là on s'est trouvé en état de mesurer exactement tous les petits corps de quelque figure qu'ils soient, parce que la pesanteur n'a aucun égard à la figure, et qu'un corps rond ou carré, ou de telle autre figure qu'on voudra, pèse toujours également. Je ne prétends pas dire ici que la balance n'a été imaginée que pour suppléer au défaut des mesures géométriques; il est visible qu'elle a son usage sans cela : mais j'ai voulu faire sentir combien elle était utile à cet égard même qui n'est qu'une partie des avantages qu'elle nous procure.

On a de tout temps senti la nécessité de connaître exactement le poids des corps : j'imaginerais volontiers que les hommes ont d'abord mesuré ces poids par les forces de leur corps ; on a levé, porté, tiré des fardeaux, et l'on a jugé du poids par les résistances qu'on a trouvées. Cette mesure ne pouvait être que très-imparfaite, et d'ailleurs n'étant pas du même genre que le poids, elle ne pouvait s'appliquer à tous les cas : on a donc ensuite cherché à mesurer les poids par des poids, et de là l'origine des balances de toutes façons, qui cependant peuvent à la rigueur se réduire à quatre espèces : la première, qui, pour différentes masses, demande différents poids, et qui se rapporte par conséquent à toutes les balances communes à fléau soutenu ou appuyé, à bras égaux ou inégaux, etc. ; la seconde, qui, pour différentes masses, n'emploie qu'un seul poids, mais des bras de longueur différente, comme toutes les espèces de statères ou balances romaines ; la troisième espèce qu'on appelle *peson*, ou *balance à ressort*, n'a pas besoin de poids, et donne la pesanteur des masses par un index numéroté ; enfin la quatrième espèce est celle où l'on emploie un seul poids attaché à un fil ou à une chaîne qu'on suppose parfaitement flexible, et dont les différents angles indiquent les différentes pesanteurs des masses. Cette dernière sorte de balance ne peut être d'un usage commun, par la difficulté du calcul et même par celle de la mesure des angles ; mais la troisième sorte, dans laquelle il ne faut point de poids, est la plus commode de toutes pour peser de grosses masses. Le sieur Hanin, habile artiste en ce genre, m'en a fait une avec laquelle on peut peser trois milliers à la fois, et aussi juste que l'on pèse cinq cents livres avec une autre balance.

ADDITION

A L'ARTICLE QUI A POUR TITRE, VARIÉTÉS DANS L'ESPÈCE HUMAINE.

Dans la suite entière de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, il n'y a peut-être pas un seul des articles qui soit plus susceptible d'additions, et même de corrections, que celui des variétés de l'espèce humaine ; j'ai néanmoins traité ce sujet avec beaucoup d'étendue, et j'y ai donné toute l'attention qu'il mérite ; mais on sent bien que j'ai été obligé de m'en rapporter, pour la plupart des faits, aux relations des voyageurs les plus accrédités ; malheureusement ces relations, fidèles à de certains égards, ne

le sont pas à d'autres; les hommes qui prennent la peine d'aller voir des choses au loin croient se dédommager de leurs travaux pénibles en rendant ces choses plus merveilleuses; à quoi bon sortir de son pays si l'on n'a rien d'extraordinaire à présenter ou à dire à son retour? de là les exagérations, les contes et les récits bizarres dont tant de voyageurs ont souillé leurs écrits en croyant les orner. Un esprit attentif, un philosophe instruit reconnaît aisément les faits purement controvés qui échoquent la vraisemblance ou l'ordre de la nature; il distingue de même le faux du vrai, le merveilleux du vraisemblable, et se met surtout en garde contre l'exagération. Mais dans les choses qui ne sont que de simple description, dans celle ou l'inspection et même le coup d'œil suffirait pour les désigner, comment distinguer les erreurs qui semblent ne porter que sur des faits aussi simples qu'indifférents? comment se refuser à admettre comme vérités tous ceux que le relateur assure, lorsqu'on n'aperçoit pas la source de ses erreurs, et même qu'on ne devine pas les motifs qui ont pu le déterminer à dire faux? ce n'est qu'avec le temps que ces sortes d'erreurs peuvent être corrigées, c'est-à-dire, lorsqu'un grand nombre de nouveaux témoignages viennent à détruire les premiers. Il y a trente ans que j'ai écrit cet article des variétés de l'espèce humaine; il s'est fait dans cet intervalle de temps plusieurs voyages, dont quelques-uns ont été entrepris et rédigés par des hommes instruits: c'est d'après les nouvelles connaissances qui nous ont été rapportées, que je vais tâcher de réintégrer les choses dans la plus exacte vérité, soit en supprimant quelques faits que j'ai trop légèrement affirmés sur la foi des premiers voyageurs, soit en confirmant ceux que quelques critiques ont impugnés et niés mal à propos.

Pour suivre le même ordre que je me suis tracé dans cet article, je commencerai par les peuples du nord. J'ai dit que les Lapons, les Zembliens, les Borandiens, les Samoïèdes, les Tartares septentrionaux, et peut-être les Ostiaques, dans l'ancien continent; les Groënlandais et les Sauvages au nord des Esquimaux, dans l'autre continent, semblent être tous d'une seule et même race qui s'est étendue et multipliée le long des côtes des mers septentrionales, etc. M. Klingstedt, dans un mémoire imprimé en 1762, prétend que je me suis trompé: 1° en ce que les Zembliens n'existent qu'en idée. *Il est certain, dit-il, que le pays qu'on appelle la Nova Zembla, ce qui signifie en langue russe, nouvelle terre, n'a guère d'habitants.* Mais, pour peu qu'il y en ait, ne doit-on pas les appeler Zembliens? D'ailleurs les voyageurs hollandais les ont décrits et en ont même donné les portraits gravés; ils ont fait un grand nombre de voyages dans cette nouvelle Zemble, et y ont hiverné dès 1596, sur la côte orientale, à quinze degrés du pôle; ils font mention des animaux et des hommes qu'ils y ont rencontrés. Je ne me suis donc pas trompé, et il est plus probable que c'est M. Klingstedt qui se trompe lui-même à cet égard. Néanmoins je vais rapporter les preuves qu'il donne de son opinion.

« La nouvelle Zemble est une île séparée du continent par le détroit de

Waigats, sous le soixante-onzième degré, et qui s'étend en ligne droite vers le nord jusqu'au soixante-quinzième. L'île est séparée dans son milieu par un canal ou détroit qui la traverse dans toute son étendue, en tournant vers le nord-ouest, et qui tombe dans la mer du nord, du côté de l'occident, sous le soixante-treizième degré trois minutes de latitude. Ce détroit coupe l'île en deux portions presque égales : on ignore s'il est quelquefois navigable; ce qu'il y a de certain c'est qu'on l'a toujours trouvé couvert de glaces. Le pays de la nouvelle Zemble, du moins autant qu'on en connaît, est tout à fait désert et stérile; il ne produit que très-peu d'herbes, et il est entièrement dépourvu de bois, jusque-là même qu'il manque de broussailles. Il est vrai que personne n'a encore pénétré dans l'intérieur de l'île au delà de cinquante ou soixante verstes, et que par conséquent on ignore si dans cet intérieur il n'y a pas quelque terroir plus fertile, et *peut-être des habitants*; mais comme les côtes sont fréquentées tour à tour et depuis plusieurs années, par un grand nombre de gens que la pêche y attire, sans qu'on ait jamais découvert la moindre trace d'habitants, et qu'on a remarqué qu'on n'y trouve d'autres animaux que ceux qui se nourrissent des poissons que la mer jette sur le rivage, ou bien de mousse, tels que les ours blancs, les renards blancs et les rennes, et peu de ces autres animaux qui se nourrissent de baies, de racines et bourgeons, de plantes et de broussailles; il est très-probable que le pays ne renferme point d'habitants, et qu'il est aussi peu fourni de bois dans l'intérieur que sur les côtes. On doit donc présumer que le petit nombre d'hommes que quelques voyageurs disent y avoir vus, n'étaient pas des naturels du pays, mais des étrangers qui, pour éviter la rigueur du climat, s'étaient habillés comme les Samoïèdes, parce que les Russes ont coutume, dans ces voyages, de se couvrir d'habillements à la façon des Samoïèdes... Le froid de la nouvelle Zemble est très-modéré, en comparaison de celui de Spitzberg. Dans cette dernière île, on ne jouit pendant les mois de l'hiver d'aucune lueur ou crépuscule; ce n'est qu'à la seule position des étoiles, qui sont continuellement visibles, qu'on peut distinguer le jour de la nuit : au lieu que dans la nouvelle Zemble on les distingue par une faible lumière qui se fait toujours remarquer aux heures du midi, même dans les temps où le soleil n'y paraît point.

« Ceux qui ont le malheur d'être obligés d'hiverner dans la nouvelle Zemble, ne périssent pas, comme on le croit, par l'excès du froid, mais par l'effet des brouillards épais et malsains, occasionnés souvent par la putréfaction des herbes et des mousses du rivage de la mer, lorsque la gelée tarde trop à venir.

« On sait, par une ancienne tradition, qu'il y a eu quelques familles qui se réfugièrent et s'établirent avec leurs femmes et enfants dans la nouvelle Zemble, du temps de la destruction de Nowogorod. Sous le règne du czar Iwan Wasilewitz, un paysan serf, échappé, appartenant à la maison des Stroganows, s'y était aussi retiré avec sa femme et ses enfants, et les Russes connaissent encore jusqu'à présent les endroits où ces gens-là ont demeuré,

et les indiquent par leurs noms : mais les descendants de ces malheureuses familles ont tous péri en même temps, apparemment par l'infection des mêmes brouillards. »

On voit, par ce récit de Klingstedt, que les voyageurs ont rencontré des hommes dans la nouvelle Zemle : dès lors n'ont-ils pas dû prendre ces hommes pour les naturels du pays, puisqu'ils étaient vêtus à peu près comme les Samoïèdes? Ils auront donc appelé Zembliens ces hommes qu'ils ont vus dans la Zemle. Cette erreur, si c'en est une, est fort pardonnable; car cette île étant d'une grande étendue, et très-voisine du continent, l'on aura bien de la peine à se persuader qu'elle fût entièrement inhabitée avant l'arrivée de ce paysan russe.

2° M. Klingstedt dit, *que je ne parais pas mieux fondé à l'égard des Borandiens, dont on ignore jusqu'au nom même dans tout le nord, et que l'on pourrait d'ailleurs reconnaître difficilement à la description que j'en donne.* Ce dernier reproche ne doit pas tomber sur moi. Si la description des Borandiens, donnée par les voyageurs hollandais, dans le Recueil des voyages du nord, n'est pas assez détaillée pour qu'on puisse reconnaître ce peuple, ce n'est pas ma faute; je n'ai pu rien ajouter à leurs indications. Il en est de même à l'égard du nom, je ne l'ai point imaginé; je l'ai trouvé, non-seulement dans ce Recueil de voyages que M. Klingstedt aurait dû consulter, mais encore sur des cartes et sur les globes anglais de M. Senex, membre de la Société royale de Londres, dont les ouvrages ont la plus grande réputation, tant pour l'exactitude que pour la précision. Je ne vois donc pas jusqu'à présent que le témoignage négatif de M. Klingstedt seul doive prévaloir contre les témoignages positifs des auteurs que je viens de citer. Mais, pour le mettre plus à portée de reconnaître les Borandiens, je lui dirai que ce peuple, dont il nie l'existence, occupe néanmoins un vaste terrain, qui n'est guère qu'à deux cents lieues d'Archangel à l'orient; que la bourgade de Boranda, qui a pris ou donné le nom du pays, est située à vingt-deux degrés du pôle, sur la côte occidentale d'un petit golfe, dans lequel se décharge la grande rivière de Petzora; que ce pays, habité par les Borandiens, est borné au nord par la mer Glaciale, vis à vis l'île de Kolgo, et les petites îles Toxar et Maurice; au couchant, il est séparé des terres de la province de Jugori, par d'assez hautes montagnes; au midi, il confine avec les provinces de Zirania et de Permia; et au levant, avec les provinces de Condoria et de Montizar, lesquelles continuent elles-mêmes avec le pays des Samoïèdes. Je pourrais encore ajouter qu'indépendamment de la bourgade de Boranda, il existe dans ce pays plusieurs autres habitations remarquables, telles que Utzilma, Nicolai, Issenskaja et Petzora; qu'enfin ce même pays est marqué sur plusieurs cartes par le nom de *Petzora, sive Boranda*. Je suis étonné que M. Klingstedt et M. de Voltaire, qui l'a copié, aient ignoré tout cela, et m'aient également reproché d'avoir décrit un peuple imaginaire, et dont on ignorait même le nom. M. Klingstedt a demeuré pendant plusieurs années à Archangel, où les Lapons-Moseovites et les Samoïèdes viennent, dit-il, tous

les ans en assez grand nombre avec leurs femmes et enfants, et quelquefois même avec leurs rennes, pour y amener des huiles de poisson ; il semble dès lors qu'on devrait s'en rapporter à ce qu'il dit sur ces peuples, et d'autant plus qu'il commence sa critique par ces mots : *M. de Buffon, qui s'est acquis un si grand nom dans la république des lettres, et au mérite distingué duquel je rends toute la justice qui lui est due, se trompe*, etc. L'éloge joint à la critique la rend plus plausible, en sorte que M. de Voltaire et quelques autres personnes, qui ont écrit d'après M. Klingstedt, ont eu quelque raison de croire que je n'étais en effet trompé sur les trois points qu'il me reproche, Néanmoins, je erois avoir démontré que je n'ai fait aucune erreur au sujet des Zembliens, et que je n'ai dit que la vérité au sujet des Borandiens. Lorsqu'on veut critiquer quelqu'un dont on estime les ouvrages et dont on fait l'éloge, il faut au moins s'instruire assez pour être de niveau avec l'auteur que l'on attaque. Si M. Klingstedt eût seulement parcouru tous les Voyages du nord dont j'ai fait l'extrait, s'il eût recherché les journaux des voyageurs hollandais, et les glohes de M. Senex, il aurait reconnu que je n'ai rien avancé qui ne fût bien fondé. S'il eût consulté la géographie du roi Ælfred, ouvrage écrit sur les témoignages des anciens voyageurs Othere et Wulfstant *, il aurait vu que les peuples que j'ai nommés *Borandiens*, d'après les indications modernes, s'appelaient anciennement *Beormas* ou *Boranas*, dans le temps de ce roi géographe ; que de Boranas on dérive aisément Boranda, et que c'est par conséquent le vrai et ancien nom de ce même pays qu'on appelle à présent *Petzora*, lequel est situé entre les Lapons-Moscovites et les Samoïèdes, dans la partie de la terre coupée par le ecrele polaire, et traversée dans sa longueur, du midi au nord, par le fleuve *Petzora*. Si l'on ne conuait pas maintenant à Archangel le nom des Borandiens, il ne fallait pas en conclure que c'était un peuple imaginaire, mais seulement un peuple dont le nom avait changé ; ce qui est souvent arrivé, non-seulement pour les nations du nord, mais pour plusieurs autres, comme nous aurons occasion de le remarquer dans la suite, même pour les peuples d'Amérique, quoiqu'il n'y ait pas deux cents ou deux cent cinquante ans qu'on y ait imposé ces noms qui ne subsistent plus aujourd'hui **.

3° M. Klingstedt assure que j'ai avancé *une chose destituée de tout fondement, lorsque je prends pour une même nation les Lapons, les Samoïèdes et tous les peuples tartares du nord, puisqu'il ne faut que faire attention à la diversité des physionomies, des mœurs et du langage même de ces peuples, pour se convaincre qu'ils sont d'une race différente, comme j'aurai, dit-il, occasion de le*

* Voyez la traduction d'Orosius, par le roi Ælfred. Note sur le premier chapitre du premier livre, par M. Forster, de la Société royale de Londres ; 1773, in-8°, pages 241 et suiv.

** Un exemple remarquable de ces changements de nom, c'est que l'Écosse s'appelait *Ireland* ou *Irland* dans ce même temps où les Borandiens ou Borandas étaient nommés *Beormas* ou *Boranas*.

prouver dans la suite. Ma réponse à cette troisième imputation sera satisfaisante pour tous ceux qui, comme moi, ne cherchent que la vérité. Je n'ai pas pris pour une même nation les Lapons, les Samoïèdes et les Tartares du nord, puisque je les ai nommés et décrits séparément; que je n'ai pas ignoré que leurs langues étaient différentes, et que j'ai exposé en particulier leurs usages et leurs mœurs; mais ce que j'ai seulement prétendu, et que je soutiens encore, c'est que tous ces hommes du cercle arctique sont à peu près semblables entre eux; que le froid et les autres influences de ce climat les ont rendus très-différents des peuples de la zone tempérée; qu'indépendamment de leur courte taille, ils ont tant d'autres rapports de ressemblance entre eux, qu'on peut les considérer comme étant d'une même nature ou d'une même race qui s'est étendue et multipliée le long des côtes des mers septentrionales, dans des déserts et sous un climat inhabitable pour toutes les autres nations. J'ai pris ici, comme l'on voit, le mot de race dans le sens le plus étendu; et M. Klingstedt le prend au contraire dans le sens le plus étroit: ainsi sa critique porte à faux. Les grandes différences qui se trouvent entre les hommes dépendent de la diversité des climats: c'est dans ce point de vue général qu'il faut saisir ce que j'en ai dit; et dans ce point de vue il est très-certain que non-seulement les Lapons, les Borandiens, les Samoïèdes et les Tartares du nord de notre continent, mais encore les Groënländais et les Esquimaux de l'Amérique, sont tous des hommes dont le climat a rendu les races semblables, des hommes d'une nature également rapetissée, dégénérée, et qu'on peut dès lors regarder comme ne faisant qu'une seule et même race dans l'espèce humaine.

Maintenant que j'ai répondu à ces critiques, auxquelles je n'aurais fait aucune attention, si des gens célèbres par leurs talents ne les eussent pas copiées, je vais rendre compte des connaissances particulières que nous devons à M. Klingstedt au sujet de ces peuples du nord.

« Selon lui, le nom de *Samoïède* n'est connu que depuis environ cent ans: le commencement des habitations des Samoïèdes se trouve au-delà de la rivière de Mezène, à trois ou quatre cents verstes d'Archangel... Cette nation sauvage, qui n'est pas nombreuse, occupe néanmoins l'étendue de plus de trente degrés en longitude le long des côtes de l'océan du nord et de la mer Glaciale, entre les soixante-sixième et soixante-dixième degrés de latitude, à compter depuis la rivière de Mezène jusqu'au fleuve Jeniscé, et peut-être plus loin. »

J'observerai qu'il y a trente degrés environ de longitude, pris sur le cercle polaire, depuis le fleuve Jeniscé jusqu'à celui de Petzora: ainsi les Samoïèdes ne se trouvent en effet qu'après les Borandiens, lesquels occupent ou occupaient ci-devant la contrée de Petzora. On voit que le témoignage même de M. Klingstedt confirme ce que j'ai avancé, et prouve qu'il fallait en effet distinguer les Borandiens, autrement les habitants naturels du district de Petzora, des Samoïèdes qui sont au-delà, du côté de l'Orient.

« Les Samoïèdes, dit M. Klingstedt, sont communément d'une taille au-dessous de la moyenne; ils ont le corps dur et nerveux, d'une structure large et carrée, les jambes courtes et menues, les pieds petits, le cou court et la tête grosse à proportion du corps, le visage aplati, les yeux noirs, et l'ouverture des yeux petite, mais allongée; le nez tellement écrasé, que le bout en est à peu près au niveau de l'os de la mâchoire supérieure, qu'ils ont très-forte et élevée; la bouche grande et les lèvres minces. Leurs cheveux, noirs comme le jais, sont extrêmement durs, fort lisses et pendants sur leurs épaules; leur teint est d'un brun fort jaunâtre, et ils ont les oreilles grandes et relevées. Les hommes n'ont que très-peu ou point de barbe, ni de poil, qu'ils s'arrachent, ainsi que les femmes, sur toutes les parties du corps. On marie les filles dès l'âge de dix ans, et souvent elles sont mères à onze ou douze ans; mais passé l'âge de trente ans elles cessent d'avoir des enfants. La physionomie des femmes ressemble parfaitement à celle des hommes, excepté qu'elles ont les traits un peu moins grossiers, le corps plus mince, les jambes plus courtes et les pieds très-petits; elles sont sujettes, comme les autres femmes, aux évacuations périodiques, mais faiblement et en très-petite quantité; toutes ont les mamelles plates et petites, molles en tout temps, lors même qu'elles sont encore pucelles, et le bout de ces mamelles est toujours noir comme du charbon, défaut qui leur est commun avec les Lapons. »

Cette description de M. Klingstedt s'accorde avec celle des autres voyageurs qui ont parlé des Samoïèdes, et avec ce que j'en ai dit moi-même, précédemment; elle est seulement plus détaillée et paraît plus exacte; c'est ce qui m'a engagé à la rapporter ici. Le seul fait qui me semble douteux, c'est ce que, dans un climat aussi froid, les femmes soient mères d'aussi bonne heure: si, comme le dit cet auteur, elles produisent communément dès l'âge de onze ou douze ans, il ne serait pas étonnant qu'elles cessent de produire à trente ans; mais j'avoue que j'ai peine à me persuader ces faits, qui me paraissent contraires à une vérité générale et bien constatée, c'est que plus les climats sont chauds, et plus la production des femmes est précoce, comme toutes les autres productions de la nature.

M. Klingstedt dit encore dans la suite de son Mémoire, que les Samoïèdes ont la vue perçante, l'ouïe fine et la main sûre; qu'ils tirent de l'arc avec une justesse admirable, qu'ils sont d'une légèreté extraordinaire à la course, et qu'ils ont au contraire le goût grossier, l'odorat faible, le tact rude et émoussé.

« La chasse leur fournit leur nourriture ordinaire en hiver, et la pêche en été. Leurs rennes sont leurs seules richesses: ils en mangent la chair toujours crue, et en boivent avec délices le sang tout chaud; ils ne connaissent point l'usage d'en tirer le lait; ils mangent aussi le poisson cru. Ils se font des tentes couvertes de peaux de rennes, et les transportent souvent d'un lieu à un autre. Ils n'habitent pas sous terre, comme quelques écrivains l'ont assuré; ils se tiennent toujours éloignés à quelque distance les uns des autres, sans jamais former de société. Ils donnent des rennes pour avoir les filles dont ils font leurs femmes: il leur est permis d'en avoir autant qu'il

leur plaît; la plupart se bornent à deux femmes, et il est rare qu'ils en aient plus de cinq. Il y a des filles pour lesquelles ils paient au père cent et jusqu'à cent cinquante rennes : mais ils sont en droit de renvoyer leurs femmes et reprendre leurs rennes, s'ils ont lieu d'en être mécontents; si la femme confesse qu'elle a eu commerce avec quelque homme de nation étrangère, ils la renvoient immédiatement à ses parents : ainsi ils n'offrent pas, comme le dit M. de Buffon, leurs femmes et leurs filles aux étrangers. »

Je l'ai dit en effet d'après les témoignages d'un si grand nombre de voyageurs, que le fait ne me paraissait pas douteux. Je ne sais même si M. Klingstedt est en droit de nier ces témoignages, n'ayant vu des Samoïèdes que ceux qui viennent à Archangel ou dans les autres lieux de la Russie, et n'ayant pas parcouru leur pays comme les voyageurs dont j'ai tiré les faits que j'ai rapportés fidèlement. Dans un peuple sauvage, stupide et grossier, tel que M. Klingstedt peint lui-même ces Samoïèdes, lesquels ne font jamais de société, qui prennent des femmes en tel nombre qu'il leur plaît, qui les renvoient lorsqu'elles déplaisent, serait-il étonnant de les voir offrir au moins celles-ci aux étrangers ? Y a-t-il dans un tel peuple des lois communes, des coutumes constantes ? Les Samoïèdes voisins de Jeniséé se conduisent-ils comme ceux des environs de Petzora, qui sont éloignés de plus de quatre cents lieues ? M. Klingstedt n'a vu que ces derniers, il n'a jugé que sur leur rapport; néanmoins ces Samoïèdes occidentaux ne connaissent pas ceux qui sont à l'orient et n'ont pu lui en donner de justes informations, et je persiste à m'en rapporter aux témoignages précis des voyageurs qui ont parcouru tout le pays. Je puis donner un exemple à ce sujet, que M. Klingstedt ne doit pas ignorer, car je le tire des voyageurs russes. Au nord du Kamtschatka sont les Koriaques sédentaires et fixes, établis sur toute la partie supérieure du Kamtschatka depuis la rivière Ouka jusqu'à celle d'Anadir; ces Koriaques sont bien plus semblables aux Kamtschadales que les Koriaques errants, qui en diffèrent beaucoup par les traits et par les mœurs. Ces Koriaques errants tuent leurs femmes et leurs amants lorsqu'ils les surprennent en adultère : au contraire, les Koriaques fixes offrent par politesse leurs femmes aux étrangers, et ce serait une injure de leur refuser de prendre leur place dans le lit conjugal *. Ne peut-il pas en être de même chez les Samoïèdes dont d'ailleurs les usages et les mœurs sont à peu près les mêmes que celles des Koriaques ?

Voici maintenant ce que M. Klingstedt dit au sujet des Lapons :

« Ils ont la physionomie semblable à celle des Finnois, dont on ne peut guère les distinguer, excepté qu'ils ont l'os de la mâchoire supérieure un peu plus fort et plus élevé; outre cela ils ont les yeux bleus, gris et noirs, ouverts et formés comme ceux des nations de l'Europe; leurs cheveux sont de différentes couleurs, quoiqu'ils tirent ordinairement sur le brun-foncé et sur le noir; ils ont le corps robuste et bien fait; les hommes ont la barbe fort

* Histoire générale des Voyages, vol. XIX, in-4^e, pag. 350.

épaisse, et du poil, ainsi que les femmes, sur toutes les parties du corps où la nature en produit ordinairement ; ils sont pour la plupart d'une *taille au-dessous de la médiocre* : enfin, comme il y a beaucoup d'affinité entre leur langue et celle des Finnois, au lieu qu'à cet égard ils diffèrent entièrement des Samoïèdes, c'est une preuve évidente que ce n'est qu'aux Finnois que les Lapons doivent leur origine. Quant aux Samoïèdes, ils descendent sans doute de quelque race tartare des anciens habitants de Sibérie... On a débité beaucoup de fables au sujet des Lapons : par exemple, on a dit qu'ils lancent le javelot avec une adresse extraordinaire, et il est pourtant certain qu'au moins à présent ils en ignorent entièrement l'usage, de même que celui de l'arc et des flèches ; ils ne se servent que de fusils dans leurs chasses. La chair d'ours ne leur sert jamais de nourriture : ils ne mangent rien de cru, pas même le poisson, mais c'est ce que font toujours les Samoïèdes ; ceux-ci ne font aucun usage de sel, au lieu que les Lapons en mettent dans tous leurs aliments. Il est encore faux qu'ils fassent de la farine avec des os de poissons broyés, c'est ce qui n'est en usage que chez quelques Finnois habitants de la Carélie ; au lieu que les Lapons ne se servent que de cette substance douce et tendre, ou de cette pellicule fine et déliée qui se trouve sous l'écorce du sapin, et dont ils font provision au mois de mai ; après l'avoir bien fait sécher ils la réduisent en poudre, et en mêlent avec la farine dont ils font leur pain. L'huile de baleine ne leur sert jamais de boisson ; mais il est vrai qu'ils emploient aux apprêts de leurs poissons l'huile fraîche qu'on tire des foies et des entrailles de la morue, huile qui n'est point dégoûtante, et n'a aucune mauvaise odeur tant qu'elle est fraîche. Les hommes et les femmes portent des chemises, le reste de leurs habillements est semblable à celui des Samoïèdes qui ne connaissent point l'usage du linge... Dans plusieurs relations il est fait mention des Lapons indépendants, quoique je ne sache guère qu'il y en ait, à moins qu'on ne veuille faire passer pour tels un petit nombre de familles établies sur les frontières, qui se trouvent dans l'obligation de payer le tribut à trois souverains. Leurs chasses et leurs pêches, dont ils vivent uniquement, demandent qu'ils changent souvent de demeure ; ils passent sans façon d'un territoire à l'autre : d'ailleurs c'est la seule race de Lapons entièrement semblables aux autres, qui n'aient pas encore embrassé le christianisme, et qui tiennent encore beaucoup du sauvage ; ce n'est que chez eux que se trouvent la polygamie et les usages superstitieux... Les Finnois ont habité, dans les temps reculés, la plus grande partie des contrées du nord. »

En comparant ce récit de M. Klingstedt avec les relations des voyageurs et des témoins qui l'ont précédé, il est aisé de reconnaître que, depuis environ un siècle, les Lapons se sont en partie civilisés ; ceux que l'on appelle *Lapons-Moscovites*, et qui sont les seuls qui fréquentent Archangel, les seuls par conséquent que M. Klingstedt ait vus, ont adopté en entier la religion et en partie les mœurs russes ; il y eu a par conséquent des alliances et des mélanges. Il n'est donc pas étonnant qu'ils n'aient plus aujourd'hui les mêmes

superstitions, les mêmes usages bizarres qu'ils avaient dans le temps des voyageurs qui ont écrit. On ne doit donc pas les accuser d'avoir débité des fables ; ils ont dit, et j'ai dit, d'après eux, ce qui était alors et ce qui est encore chez les Lapons sauvages : on n'a pas trouvé et l'on ne trouvera pas chez eux des yeux bleus et de belles femmes ; et si l'auteur en a vu parini les Lapons qui viennent à Archangel, rien ne prouve mieux le mélange qui s'est fait avec les autres nations. car les Suédois et les Danois ont aussi polié leurs plus proches voisins lapons ; et dès que la religion s'établit et devient commune à deux peuples, tous les mélanges s'ensuivent, soit au moral pour les opinions, soit au physique pour les actions.

Tout ce que nous avons dit d'après les relations faites il y a quatre-vingts ou cent ans, ne doit donc s'appliquer qu'aux Lapons qui n'ont pas embrassé le christianisme ; leurs races sont encore pures et leurs figures telles que nous les avons présentées. Les Lapons, dit M. Klingstedt, ressemblent par la physionomie aux autres peuples de l'Europe, et particulièrement aux Finnois, à l'exception que les Lapons ont les os de la mâchoire supérieure plus élevés : ce dernier trait les rejoint aux Samoïèdes ; leur taille au-dessous de la médiocre les y réunit encore, ainsi que leurs cheveux noirs ou d'un brun foncé. Ils ont du poil et de la barbe parce qu'ils ont perdu l'usage de se l'arracher comme font les Samoïèdes. Le teint des uns et des autres et de la même couleur ; les mamelles des femmes également molles et les mamelons également noirs dans les deux nations. Les habillements y sont les mêmes ; le soin des rennes, la chasse, la pêche, la stupidité et la paresse la même. J'ai donc bien le droit de persister à dire que les Lapons et les Samoïèdes ne sont qu'une seule et même espèce ou race d'hommes, très-différente de ceux de la zone tempérée.

Si l'on prend la peine de comparer la relation récente de M. Høegstrøm avec le récit de M. Klingstedt, on sera convaincu que, quoique les usages des Lapons aient un peu varié, ils sont néanmoins les mêmes en général qu'ils étaient jadis, et tels que les premiers relateurs les ont représentés :

« Ils sont dit M. Høegstrøm, d'une petite taille, d'un teint basané... Les femmes, dans le temps de leurs maladies périodiques, se tiennent à la porte des tentes et mangent seules... Les Lapons furent de tout temps des hommes pasteurs : ils ont de grands troupeaux de rennes, dont ils font leur nourriture principale ; il n'y a guère de familles qui ne consomment au moins un renne par semaine, et ces animaux leur fournissent encore du lait abondamment, dont les pauvres se nourrissent. Ils ne mangent pas par terre comme les Groënladais et les Kamtschadales, mais dans des plats faits de gros drap, ou dans des corbeilles posées sur une table. Ils préfèrent pour leur boisson l'eau de neige fondue à celle des rivières... Des cheveux noirs des joues enfoncées, le visage large, le menton pointu, sont les traits communs aux deux sexes. Les hommes ont peu de barbe et la taille épaisse, cependant ils sont très-légers à la course... Ils habitent sous des tentes faites de peaux de rennes ou de drap ; ils couchent sur des feuilles, sur lesquelles

ils étendent une ou plusieurs peaux de rennes... Ce peuple en général est errant plutôt que sédentaire; il est rare que les Lapons restent plus de quinze jours dans le même endroit : aux approches du printemps la plupart se transportent avec leurs familles, à vingt ou trente milles de distance dans la montagne, pour tâcher d'éviter de payer le tribut. Il n'y a aucun siège dans leurs tentes, chacun s'assied par terre... Ils attèlent les rennes à des traîneaux pour transporter leurs tentes et autres effets : ils ont aussi des bateaux pour voyager sur l'eau et pour pêcher... Leur première arme est l'arc simple sans poignée, sans mire, d'environ une toise de longueur... Ils baignent leurs enfants, au sortir du sein de leur mère, dans une décoction d'écorce d'aune... Quand les Lapons chantent, on dirait qu'ils hurlent, ils ne font aucun usage de la rime, mais ils ont des refrains très-fréquents... Les femmes laponnes sont robustes, elles enfantent avec peu de douleur; elles baignent souvent leurs enfants en les plongeant jusqu'au cou dans l'eau froide. Toutes les mères nourrissent leurs enfants et dans le besoin elles y suppléent par du lait de renne... La superstition de ce peuple est idiote, puérile, extravagante, basse et honteuse; chaque personne, chaque année, chaque mois, chaque semaine a son Dieu; tous, même ceux qui sont chrétiens, ont des idoles; ils ont des formules de divination, des tambours magiques, et certains nœuds avec lesquels ils prétendent lier ou délier les vents. * »

On voit par le récit de ce voyageur moderne, qu'il a vu et jugé les Lapons différemment de M. Klingstedt, et plus conformément aux anciennes relations. Ainsi la vérité est qu'ils sont encore à très-peu près tels que nous les avons décrits. M. Høegstrøm dit, avec tous les voyageurs qui l'ont précédé, que les Lapons ont peu de barbe; M. Klingstedt seul assure qu'ils ont la barbe épaisse et bien fournie, et donne ce fait comme preuve qu'ils diffèrent beaucoup des Samoïèdes. Il en est de même de la couleur des cheveux; tous les relateurs s'accordent à dire que leurs cheveux sont noirs : le seul M. Klingstedt dit qu'il se trouve parmi les Lapons des cheveux de toutes couleurs et des yeux bleus et gris. Si ces faits sont vrais, ils ne démentent pas pour cela les voyageurs, ils indiquent seulement que M. Klingstedt a jugé les Lapons en général par le petit nombre de ceux qu'il a vus, et dont probablement ceux aux yeux bleus et à cheveux blonds proviennent du mélange de quelques Danois, Suédois ou Moscovites blonds avec les Lapons.

M. Høegstrøm s'accorde avec M. Klingstedt à dire que les Lapons tirent leur origine des Finnois. Cela peut être vrai; néanmoins cette question exige quelque discussion. Les premiers navigateurs qui aient fait le tour entier des côtes septentrionales de l'Europe, sont Othère et Wulstant, dans le temps du roi Ælfred, anglo-saxon, auquel ils en firent une relation, que ce roi géographe nous a conservée, et dont il a donné la carte avec les noms

* Histoire générale des Voyages, vol. XIX pag. 496 et suiv.

propres de chaque contrée dans ce temps, c'est-à-dire dans le neuvième siècle *. Cette carte, comparée avec les cartes récentes, démontre que la partie occidentale des côtes de Norwége jusqu'au soixante-cinquième degré, s'appelait alors *Halgoland*. Le navigateur Othère vécut pendant quelque temps chez ces Norwégiens qu'il appelle *Northmen*. De là, il continua sa route vers le nord, en côtoyant les terres de la Laponie, dont il nomme la partie méridionale *Finna*, et la partie boréale *Terfenna*. Il parcourut en six jours de navigation trois cents lieues jusqu'àuprès du cap Nord, qu'il ne put doubler d'abord faute d'un vent d'ouest ; mais après un court séjour dans les terres voisines de ce cap, il le dépassa et dirigea sa navigation à l'est pendant quatre jours. Ainsi il côtoya le cap Nord jusqu'au-delà de Wardhuis ; ensuite par un vent du nord il tourna vers le midi, et ne s'arrêta qu'àuprès de l'embouchure d'une grande rivière habitée par des peuples appelés *Beormas*, qui, selon son rapport, furent les premiers habitants sédentaires qu'il eût trouvés dans tout le cours de cette navigation ; n'ayant, dit-il, point vu d'habitants fixes sur les côtes de *Finna* et de *Terfenna* (c'est-à-dire sur toutes les côtes de la Laponie), mais seulement des chasseurs et des pêcheurs, encore en assez petit nombre. Nous devons observer que la Laponie s'appelle encore aujourd'hui *Finmark* ou *Finnamark* en danois, et que dans l'ancienne langue danoise, *mark* signifie *contrée*. Ainsi, nous ne pouvons douter qu'autrefois la Laponie ne se soit appelée *Finna* ; les Lapons, par conséquent, étaient alors les Finnois, et c'est probablement ce qui a fait croire que les Lapons tiraient leur origine des Finnois. Mais si l'on fait attention que la Finlande d'aujourd'hui est située entre l'ancienne terre de *Finna* (ou Laponie méridionale), le golfe de Bothnie, celui de Finlande et de lac Ladoga, et que cette même contrée, que nous nommons maintenant *Finlande*, s'appelait alors *Cwenland* et non pas *Finmark* ou *Finland* ; on doit croire que les habitants de *Cwenland*, aujourd'hui les Finlandais ou Finnois, étaient un peuple différent des vrais et anciens Finnois qui sont les Lapons ; et de tout temps la *Cwenland* ou *Finlande* d'aujourd'hui n'étant séparée de la Suède et de la Livonie que par des bras de mer assez étroits, les habitants de cette contrée ont dû communiquer avec ces deux nations : aussi les Finlandais actuels sont-ils semblables aux habitants de la Suède ou de la Livonie, et en même temps très-différents des Lapons ou Finnois d'autrefois, qui, de temps immémorial, ont formé une espèce ou race particulière d'hommes.

A l'égard des Beormais ou Bormas, il y a, comme je l'ai dit, toute apparence que ce sont les Borandais ou Borandiens, et que la grande rivière dont parlent Othère et Wulfstant est le fleuve Petzora et non la Dwina ; car ces anciens voyageurs trouvèrent des vaches marines sur les côtes de ces Beormas, et même ils en rapportèrent des dents au roi Ælfred. Or, il n'y a

* Voyez cette carte à la fin des notes sur le premier chapitre du premier livre d'Ælfred sur Orosius, Londres, 1773, in-8°.

point de morses ou vaches marines dans la mer Baltique, ni sur les côtes occidentales, septentrionales et orientales de la Laponie; on ne les a trouvées que dans la mer Blanche et au-delà d'Archangel, dans les mers de la Sibirie septentrionale, c'est-à-dire sur les côtes des Borandiens et des Samoïèdes.

Au reste, depuis un siècle, les côtes occidentales de la Laponie ont été bien reconnues et même peuplées par les Danois; les côtes orientales l'ont été par les Russes, et celles du golfe de Bothnie par les Suédois; en sorte qu'il ne reste en propre aux Lapons qu'une petite partie de l'intérieur de leur presqu'île.

« A Egedesminde, dit M. P., au soixante-huitième degré dix minutes de latitude, il y a un marchand, un assistant et des matelots danois qui y habitent toute l'année. Les loges des Christians-Haab et de Claus-Haven, quoique situées à soixante-huit degrés trente-quatre minutes de latitude, sont occupées par deux négociants en chef, deux aides et un train de mous-ses. Ces loges, dit l'auteur, touchent l'embouchure de l'Eyssjord.... A Jacob-Haven, au soixante-neuvième degré, cantonnent en tout temps deux assistants de la compagnie du Groënland, avec deux matelots et un prédicateur pour le service des sauvages... A Rittenbenk, au soixante-neuvième degré trente-sept minutes, est l'établissement fondé en 1755 par le négociant Dalager; il y a un commis, des pêcheurs, etc.... La maison de pêche de Noogsoack, au soixante-onzième degré six minutes, est tenue par un marchand, avec un train convenable; et les Danois, qui y séjournent depuis ce temps, sont sur le point de reculer encore de quinze lieues vers le nord leur habitation. »

Les Danois se sont donc établis jusqu'au soixante-onzième ou soixante-douzième degré, c'est-à-dire à peu de distance de la pointe septentrionale de la Laponie; et de l'autre côte les Russes ont les établissements de Waranger et de Ommegau, sur la côte orientale, à la même hauteur à peu près de soixante-onze et soixante-douze degrés; tandis que les Suédois ont pénétré fort avant dans les terres au-dessus du golfe de Bothnie, en remontant les rivières de Calis, de Tornéo, de Kimi, et jusqu'au soixante-huitième degré, où ils ont les établissements de Lapyerf et Pjala. Ainsi les Lapons sont resserrés de toutes parts, et bientôt ce ne sera plus un peuple, si, comme le dit M. Klingstedt, ils sont dès aujourd'hui réduits à douze cents familles.

Quoique depuis longtemps les Russes aillent à la pêche des baleines jusqu'au golfe Linchidolin, et que dans ces dernières trente ou quarante années ils aient entrepris plusieurs grands voyages en Sibirie, jusqu'au Kamtschatka, je ne sache pas qu'ils aient rien publié sur la contrée de la Sibirie septentrionale au-delà des Samoïèdes, du côté de l'orient, c'est-à-dire au-delà du fleuve Jeniséé. Cependant il y a une vaste terre située sous le cercle polaire, et qui s'étend beaucoup au-delà vers le nord, laquelle est désignée sous le nom de *Piasida*, et est bornée à l'occident par le fleuve Jeniséé jusqu'à son embouchure, à l'orient par le golfe Linchidolin, au nord par les terres

découvertes en 1664 par Jelmorse, auxquelles on a donné le nom de *Jel-morland*, et au midi par les Tartares Tonguses. Cette contrée, qui s'étend depuis le soixante-troisième jusqu'au soixante-treizième degré de hauteur, contient des habitants, qui sont désignés sous le nom de *Patati*, lesquels, par le climat et par leur situation le long des côtes de la mer, doivent ressembler beaucoup aux Lapons et aux Samoïèdes. Ils ne sont même séparés de ces derniers que par le fleuve Jenisé; mais je n'ai pu me procurer aucune relation ni même aucune notice sur ces peuples Patates que les voyageurs ont peut-être réunis avec les Samoïèdes ou avec les Tonguses.

En avançant toujours vers l'orient et sous la même latitude, on trouve encore une grande étendue de terre située sous le cercle polaire, et dont la pointe s'étend jusqu'au soixante-treizième degré; cette terre forme l'extrémité orientale et septentrionale de l'ancien continent. On y a indiqué des habitants, sous le nom de *Schelati* et *Tsuktchi*, dont nous ne connaissons presque rien que le nom *. Nous pensons néanmoins que comme ces peuples sont au nord de Kamtschatka, les voyageurs russes les ont réunis, dans leurs relations, avec les Kamtschadales et les Koriaques, dont ils nous ont donné de bonnes descriptions qui méritent d'être ici rapportées.

« Les Kamtschadales, dit M. Steller, sont petits et basanés; ils ont les cheveux noirs, peu de barbe, le visage large et plat, le nez écrasé, les traits irréguliers, les yeux enfoncés, la bouche grande, les lèvres épaisses, les épaules larges, les jambes grêles et le ventre pendant **. »

Cette description, comme l'on voit, rapproche beaucoup les Kamtschadales des Samoïèdes ou des Lapons, qui néanmoins en sont si prodigieusement éloignés qu'on ne peut pas même soupçonner qu'ils viennent les uns des autres; et leur ressemblance ne peut provenir que de l'influence du climat, qui est le même, et qui par conséquent a formé des hommes de même espèce, à mille lieues de distance les uns des autres.

Les Koriaques habitent la partie septentrionale du Kamtschatka; ils sont errants comme les Lapons, et ils ont des troupeaux de rennes qui font toutes leurs richesses. Ils prétendent guérir les maladies en frappant sur des espèces de petits tambours. Les plus riches épousent plusieurs femmes, qu'ils entretiennent dans des endroits séparés, avec des rennes qu'ils leur donnent. Ces Koriaques errants diffèrent des Koriaques fixes ou sédentaires, non-seulement

* « On trouve chez ces peuples Tsuktchi, au nord de l'extrémité de l'Asie, les mêmes mœurs et les mêmes usages que Paul dit avoir observés chez les habitants de Camul. Lorsqu'un étranger arrive, ces peuples viennent lui offrir leurs femmes et leurs filles; si le voyageur ne les trouve pas assez belles et assez jeunes, ils en vont chercher dans les villages voisins... Du reste ces peuples ont l'âme élevée; ils idolâtrant l'indépendance et la liberté, ils préfèrent tous la mort à l'esclavage. » Voilà la seule notice sur ces peuples Tsuktchi que j'aie pu recueillir. Journal étranger; juillet 1762; Extrait du Voyage d'Asie en Amérique par M. Muller. Londres, 1762.

** Histoire générale des Voyages, tome XIX, pages 276 et suiv.

par les mœurs, mais aussi un peu par les traits. Les Koriaques sédentaires ressemblent aux Kamtschadales ; mais les Koriaques errants sont encore plus petits de taille, plus maigres, moins robustes, moins courageux ; ils ont le visage ovale, les yeux ombragés de sourcils épais, le nez court et la bouche grande ; les vêtements des uns et des autres sont de peaux de rennes, et les Koriaques errants vivent sous des tentes et habitent partout où il y a de la mousse pour leurs rennes *. Il paraît donc que cette vie errante des Lapons, des Samoïèdes et des Koriaques, tient au pâturage des rennes : comme ces animaux font non-seulement tout leur bien, mais qu'ils leur sont utiles et très-nécessaires, ils s'attachent à les entretenir et à les multiplier ; ils sont donc forcés de changer de lieu, dès que leurs troupeaux en ont consommé les mousses.

Les Lapons, les Samoïèdes et les Koriaques, si semblables par la taille, la couleur, la figure, le naturel et les mœurs, doivent donc être regardés comme une même espèce d'hommes, une même race dans l'espèce humaine prise en général, quoiqu'il soit bien certain qu'ils ne sont pas de la même nation. Les rennes des Koriaques ne proviennent pas des rennes lapons, et néanmoins ce sont bien des animaux de même espèce. Il en est de même des Koriaques et des Lapons ; leur espèce ou race est la même, et sans provenir l'une de l'autre, elles proviennent également de leur climat, dont les influences sont les mêmes.

Cette vérité peut se prouver encore par la comparaison des Groënländais avec les Koriaques, les Samoïèdes et les Lapons ; quoique les Groënländais paraissent être séparés des uns et des autres par d'assez grandes étendues de mer, ils ne leur ressemblent pas moins, parce que le climat est le même. Il est donc très-inutile pour notre objet de rechercher si les Groënländais tirent leur origine des Islandais ou des Norvégiens, comme l'ont avancé plusieurs auteurs : ou si, comme le prétend M. P., ils viennent des Américains*. Car de quelque part que les hommes d'un pays quelconque tirent leur première origine, le climat où ils s'habitueront influera si fort, à la longue, sur leur premier état de nature, qu'après un certain nombre de générations, tous ces hommes se ressembleront, quand même ils seraient arrivés de différentes contrées fort éloignées les unes des autres, et que primitivement ils eussent été très-dissemblables entre eux. Que les Groënländais soient venus des Esquimaux d'Amérique ou des Islandais ; que les Lapons tirent leur origine des Finlandais, des Norvégiens ou des Russes ; que les Samoïèdes viennent ou non des Tartares, et les Koriaques des Monguls ou des habitants d'Yço, il n'en sera pas moins vrai que tous ces peuples distribués sous le cercle arctique ne soient devenus des hommes de même espèce dans toute l'étendue de ces terres septentrionales.

Nous ajouterons à la description que nous avons donnée des Groënländais,

* Histoire gén. des voyages, tom XIX, pag. 349 et suiv.

** Recherches sur les Américains, tome I, pag. 33.

quelques traits tirés de la relation récente qu'en a donné M. Crantz. Ils sont de petite taille; il y en a peu qui aient cinq pieds de hauteur; ils ont le visage large et plat, les joues rondes, mais dont les os s'élèvent en avant; les yeux petits et noirs, le nez peu saillant, la lèvre inférieure un peu plus grosse que d'en haut, la couleur olivâtre; les cheveux droits, raides et longs; ils ont peu de barbe, parce qu'ils se l'arrachent: ils ont aussi la tête grosse, mais les mains et les pieds petits, ainsi que les jambes et les bras; la poitrine élevée, les épaules larges et le corps bien muselé*. Ils sont tous chasseurs ou pêcheurs, et ne vivent que des animaux qu'ils tuent: les veaux marins et les rennes font leur principale nourriture; ils en font dessécher la chair avant de la manger, quoiqu'ils en boivent le sang tout chaud; ils mangent aussi du poisson desséché, des sarcelles et d'autres oiseaux qu'ils font bouillir dans de l'eau de mer; ils font des espèces d'omelettes de leurs œufs, qu'ils mêlent avec des baies de buisson et de l'angélique dans de l'huile de veau marin. Ils ne boivent pas de l'huile de baleine, ils ne s'en servent qu'à brûler, et entretiennent leurs lampes avec cette huile. L'eau pure est leur boisson ordinaire. Les mères et les nourrices ont une sorte d'habillement assez ample par derrière pour y porter leurs enfants. Ce vêtement, fait de pelleteries, est chaud et tient lieu de linge et de berceau; on y met l'enfant nouveau-né tout nu. Ils sont en général si malpropres qu'on ne peut les approcher sans dégoût; ils sentent le poisson pourri: les femmes, pour corrompre cette mauvaise odeur, se lavent avec de l'urine, et les hommes ne se lavent jamais. Ils ont des tentes pour l'été et des espèces de maisonnettes pour l'hiver, et la hauteur de ces habitations n'est que de cinq ou six pieds; elles sont construites ou tapissées de peaux de veaux marins et de rennes: ces peaux leur servent aussi de lits. Leurs vitres sont des boyaux transparents de poissons de mer. Ils avaient des arcs, et ils ont maintenant des fusils pour la chasse; et pour la pêche, des harpons, des lances et des javelines armées de fer ou d'os de poisson; des bateaux, même assez grands, dont quelques-uns portent des voiles faites du chanvre ou du lin qu'ils tirent des Européens, ainsi que le fer et plusieurs autres choses, en échange des pelleteries et des huiles de poisson qu'ils leur donnent. Ils se marient communément à l'âge de vingt ans, et peuvent, s'ils sont aisés, prendre plusieurs femmes. Le divorce, en cas de mécontentement, est non-seulement permis, mais d'un usage commun; tous les enfants suivent la mère, et après sa mort ne retournent pas auprès de leur père. Au reste, le nombre des enfants n'est jamais grand; il est rare qu'une femme en produise plus de trois ou quatre. Elles accouchent aisément et se relèvent dès le jour même pour travailler. Elles laissent téter leurs enfants jusqu'à trois ou quatre ans. Les femmes, quoique chargées de l'éducation de leurs enfants, des soins de la préparation des aliments, des vêtements et des meubles de toute la famille; quoique forcées de conduire les bateaux à la rame, et même de construire

* Crantz, Histoire von Groënland, tome I, page 178.

les tentes d'été et les huttes d'hiver, ne laissent pas malgré ces travaux continuels, de vivre beaucoup plus longtemps que les hommes qui ne font que chasser ou pêcher. M. Crantz dit qu'ils ne parviennent guère qu'à l'âge de cinquante ans, tandis que les femmes vivent soixante-dix à quatre-vingts ans. Ce fait, s'il était général dans ce peuple serait plus singulier, que tout ce que nous venons d'en rapporter.

Au reste, ajoute M. Crantz, je suis assuré par les témoins oculaires que les Groëlandais ressemblent plus aux Kamtschadales, aux Tongous et aux Calmoueks de l'Asie, qu'aux Lapons d'Europe. Sur la côte occidentale de l'Amérique septentrionale, vis-à-vis de Kamtschatka, on a vu des nations qui jusqu'aux traits même, ressemblent beaucoup aux Kamtschadales *. Les voyageurs prétendent avoir observé en général dans tous les sauvages de l'Amérique septentrionale, qu'ils ressemblent beaucoup aux Tartares orientaux surtout par les yeux, le peu de poil sur le corps et la chevelure longue, droite et touffue **.

Pour abrégér, je passe sous silence les autres usages et les superstitions des Groëlandais que M. Crantz expose fort au long ; il suffira de dire que ces usages, soit superstitieux, soit raisonnables, sont assez semblables à ceux des Lapons, des Samoïèdes et des Koriaques ; plus on les comparera et plus on reconnaitra que tous ces peuples voisins de notre pôle ne forment qu'une seule et même espèce d'hommes, c'est-à-dire une seule race différente de toutes les autres dans l'espèce humaine, à laquelle on doit encore ajouter celle des Esquimaux du nord de l'Amérique, qui ressemblent aux Groëlandais, et plus encore aux Koriaques du Kamtschatka, selon M. Steller.

Pour peu qu'on descende au-dessous du cercle polaire en Europe, on trouve la plus belle race de l'humanité. Les Danois, les Norvégiens, les Suédois, les Finlandais, les Russes, quoique un peu différents entre eux, se ressemblent assez pour ne faire avec les Polonais, les Allemands, et même tous les autres peuples de l'Europe, qu'une seule et même espèce d'hommes diversifiée à l'infini par le mélange des différentes nations. Mais en Asie on trouve au-dessous de la zone froide une race aussi laide que celle de l'Europe est belle : je veux parler de la race tartare qui s'étendait autrefois depuis la Moscovie jusqu'au nord de la Chine; j'y comprends les Ostiaques qui occupent de vastes terres au midi des Samoïèdes, les Calmoueks, les Jakutes, les Tongous, et tous les Tartares septentrionaux, dont les mœurs et les usages ne sont pas les mêmes, mais qui se ressemblent tous par la figure du corps et par la difformité des traits. Néanmoins depuis que les Russes se sont établis dans toute l'étendue de la Sibérie et dans les contrées adjacentes, il y a eu nombre de mélanges entre les Russes et les Tartares, et ces mélanges ont prodigieusement changé la figure et les mœurs de plusieurs peuples de cette vaste contrée. Par exemple, quoique les anciens

* Crantz, Histoire von Groënlând, tome I, pages 332 et suiv.

** Histoire des Quadrupèdes, par Schreber, tome I, page 27.

voyageurs nous représentent les Ostiaques comme ressemblants aux Samoïèdes; quoiqu'ils soient encore errants et qu'ils changent de demeur comme eux, suivant le besoin qu'ils ont de pourvoir à leur subsistance par la chasse ou par la pêche; quoiqu'ils se fassent des tentes et des huttes de la même façon; qu'ils se servent aussi d'ares, de flèches et de meubles d'écorce de bouleau; qu'ils aient des rennes et des femmes autant qu'ils peuvent en entretenir; qu'ils boivent le sang des animaux tout chaud; qu'en un mot, ils aient presque tous les usages des Samoïèdes; néanmoins MM. Gmelin et Muller assurent que leurs traits diffèrent peu de ceux des Russes, et que leurs cheveux sont toujours ou blonds ou roux. Si les Ostiaques d'aujourd'hui ont les cheveux blonds, ils ne sont plus les mêmes qu'ils étaient ci-devant; car tous avaient les cheveux noirs et les traits du visage à peu près semblables aux Samoïèdes. Au reste ces voyageurs ont pu confondre le blond avec le roux, et néanmoins dans la nature de l'homme ces deux couleurs doivent être soigneusement distinguées, le roux n'étant que le brun ou le noir trop exalté, au lieu que le blond est le blanc coloré d'un peu de jaune, et l'opposé du noir ou du brun. Cela me paraît d'autant plus vraisemblable que les *Votjacks* ou *Tartares vagabonds* ont tous les cheveux roux, au rapport de ces mêmes voyageurs, et qu'en général les roux sont aussi communs dans l'Orient que les blonds y sont rares.

A l'égard des Tongous, il paraît, par le témoignage de MM. Gmelin et Muller, qu'ils avaient ci-devant des troupeaux de rennes et plusieurs usages semblables à ceux des Samoïèdes, et qu'aujourd'hui ils n'ont plus de rennes et se servent de chevaux. Ils ont, disent ces voyageurs, assez de ressemblance avec les Calmoucks, quoiqu'ils n'aient pas la face aussi large et qu'ils soient de plus petite taille. Ils ont tous les cheveux noirs et peu de barbe; ils l'arrachent aussitôt qu'elle paraît; ils sont errants et transportent leurs tentes et leurs meubles avec eux. Ils épousent autant de femmes qu'il leur plaît. Ils ont les idoles de bois ou d'argile, auxquelles ils adressent des prières pour obtenir une bonne pêche ou une chasse heureuse; ce sont les seuls moyens qu'ils aient de se procurer leur subsistance *. On peut inférer de ce récit, que les Tongous font la nuance entre la race des Samoïèdes et celle des Tartares, dont le prototype, ou si l'on veut la *caricature*, se trouve chez les Calmoucks, qui sont les plus laids de tous les hommes. Au reste, cette vaste partie de notre continent, laquelle comprend la Sibérie, et s'étend de Tobolsk à Kamtschatka, et de la mer Caspienne à la Chine, n'est peuplée que de Tartares, les uns indépendants, les autres plus ou moins soumis à l'empire de Russie, ou bien à celui de la Chine; mais tous encore trop peu connus pour que nous puissions rien ajouter à ce que nous en avons dit, p. 270 et suivantes.

Nous passerons des Tartares aux Arabes, qui ne sont pas aussi différents

* Relation de MM. Gmelin et Muller. Histoire générale des Voyages, tome XVIII, page 243.

par les mœurs qu'ils le sont par le climat. M. Niebuhr, de la Société royale de Gottingen, a publié une relation curieuse et savante de l'Arabie, dont nous avons tiré quelques faits que nous allons rapporter. Les Arabes ont tous la même religion sans avoir les mêmes mœurs; les uns habitent dans des villes ou villages, les autres sous des tentes en familles séparées. Ceux qui habitent les villes travaillent rarement en été depuis les onze heures du matin jusqu'à trois heures du soir, à cause de la grande chaleur; pour l'ordinaire ils emploient ce temps à dormir dans un souterrain où le vent vient d'en haut par une espèce de tuyau, pour faire circuler l'air. Les Arabes tolèrent toutes les religions et en laissent le libre exercice aux Juifs, aux Chrétiens, aux Banians; ils sont plus affables pour les étrangers, plus hospitaliers, plus généreux que les Turcs. Quand ils sont à table ils invitent ceux qui surviennent à manger avec eux: au contraire, les Turcs se cachent pour manger, crainte d'inviter ceux qui pourraient les trouver à table.

La coiffure des femmes arabes, quoique simple, est galante; elles sont toutes à demi ou au quart voilées. Le vêtement du corps est encore plus piquant; ce n'est qu'une chemise sur un léger calçon, le tout brodé ou garni d'agrémens de différentes couleurs. Elles se peignent les ongles de rouge, les pieds et les mains de jaune-brun, et les sourcils et le bord des paupières de noir. Celles qui habitent la campagne dans les plaines ont le teint et la peau du corps d'un jaune-foncé; mais dans les montagnes on trouve de jolis visages, même parmi les paysannes. L'usage de l'inoeculation, si nécessaire pour conserver la beauté, est ancien et pratiqué avec succès en Arabie. Les pauvres Arabes-Bédouins qui manquent de tout, inoeculent leurs enfans avec une épine, faute de meilleurs instruments.

En général les Arabes sont fort sobres, et même ils ne mangent pas de tout à beaucoup près, soit superstition, soit faute d'appétit: ce n'est pas néanmoins délicatesse de goût, car la plupart mangent des sauterelles. Depuis Babel-Mandel jusqu'à Bara on enfile les sauterelles pour les porter au marché. Ils broient leur blé entre deux pierres, dont la supérieure se tourne avec la main. Les filles se marient de fort bonne heure, à neuf, dix et onze ans dans les plaines; mais dans les montagnes, les parents les obligent d'attendre quinze ans.

«Les habitans des villes arabes, dit M. Niebuhr, surtout de celles qui sont situées sur les côtes de la mer, ou sur la frontière, ont, à cause de leur commerce, tellement été mêlés avec les étrangers, qu'ils ont perdu beaucoup de leurs mœurs et coutumes anciennes: mais les Bédouins, les vrais Arabes, qui ont toujours fait plus de cas de leur liberté que de l'aisance et des richesses, vivent en tribus séparées sous des tentes, et gardent encore la même forme de gouvernement, les mêmes mœurs et les mêmes usages qu'avaient leurs ayeux dès les temps les plus reculés. Ils appellent en général tous leurs nobles *schechs* ou *schæch*. Quand ces *schechs* sont trop faibles pour se défendre contre leurs voisins, ils s'unissent avec d'autres, et choisissent un d'entre eux pour leur grand chef. Plusieurs des grands élisent

enfin, de l'aveu des petits *schechs*, un plus puissant encore, qu'ils nomment *schechelkibir* ou *scheches-schiûch*, et alors la famille de ce dernier donne son nom à toute la tribu... L'on peut dire qu'ils naissent tous soldats, et qu'ils sont tous pères. Les chefs des grandes tribus ont beaucoup de chameaux qu'ils emploient à la guerre, au commerce, etc., les petites tribus élèvent des troupeaux de moutons... Les *schechs* vivent sous des tentes, et laissent le soin de l'agriculture et des autres travaux pénibles à leurs sujets qui logent dans de misérables huttes. Ces Bédouins, accoutumés à vivre en plein air, ont l'odorat très-fin : les villes leur plaisent si peu, qu'ils ne comprennent pas comment des gens qui se piquent d'aimer la propreté, peuvent vivre au milieu d'un air si impur... Parmi ces peuples, l'autorité reste dans la famille du grand ou petit *schech* qui règne, sans qu'ils soient assujettis à en choisir l'ainé ; ils élisent le plus capable des fils ou des parents, pour succéder au gouvernement ; ils paient très-peu ou rien à leurs supérieurs. Chacun des petits *schechs* porte la parole pour sa famille, et il en est le chef et le conducteur : le grand *schech* est obligé par là de les regarder plus comme ses alliés que comme ses sujets ; car si son gouvernement leur déplaît, et qu'ils ne puissent pas le déposer, ils conduisent leurs bestiaux dans la possession d'une autre tribu, qui d'ordinaire est charmée d'en fortifier son parti. Chaque petit *schech* est intéressé à bien diriger sa famille, s'ils ne vent pas être déposé ou abandonné... Jamais ces Bédouins n'ont pu être entièrement subjugués par des étrangers... mais les Arabes d'auprès de Bagdad, Mosul, Orfa, Damasket Haled, sont en apparence soumis au sultan.»

Nous pouvons ajouter à cette relation de M. Niebuhr, que toutes les contrées de l'Arabie, quoique fort éloignées les unes des autres, sont également sujettes à de grandes chaleurs, et jouissent constamment du ciel le plus serein ; et que tous les monuments historiques attestent que l'Arabie était peuplée dès la plus haute antiquité. Les Arabes, avec une assez petite taille, un corps maigre, une voix grêle, ont un tempérament robuste, le poil brun, le visage basané, les yeux noirs et vifs, une physionomie ingénieuse, mais rarement agréable : ils attachent de la dignité à leur barbe, parlent peu, sans gestes, sans s'interrompre, sans se choquer dans leurs expressions ; ils sont flegmatiques, mais redoutables dans la colère ; ils ont de l'intelligence, et même de l'ouverture pour les sciences, qu'ils cultivent peu : ceux de nos jours n'ont aucun monument de génie. Le nombre des Arabes établis dans le désert peut monter à deux millions : leurs habits, leurs tentes, leurs cordages, leurs tapis, tout se fait avec la laine de leurs brebis, le poil de leurs chameaux et de leurs chèvres *.

Les Arabes, quoique flegmatiques, le sont moins que leurs voisins les Égyptiens ; M. le chevalier Bruce, qui a vécu longtemps chez les uns et chez les autres, m'assure que les Égyptiens sont beaucoup plus sombres et plus mélancoliques que les Arabes, qu'ils se sont fort peu mêlés les uns avec les

* Histoire philosophique et politique. Amsterdam, 1772, tome 1, pag. 440 et suiv.

autres, et que chacun de ces deux peuples conserve séparément sa langue et ses usages. Cet illustre voyageur, m'a encore donné les notes suivantes, que je me fais un plaisir de publier.

A l'article où j'ai dit qu'en Perse et en Turquie il y a grande quantité de belles femmes de toutes couleurs, M. Bruce ajoute qu'il se vend tous les ans à Moka plus de trois mille jeunes Abyssines, et plus de mille dans les autres ports de l'Arabie, toutes destinées pour les Turcs. Ces Abyssines ne sont que basanées : les femmes noires arrivent des côtes de la mer Rouge, ou bien on les amène de l'intérieur de l'Afrique, et nommément du district de Darfour : car, quoiqu'il y ait des peuples noirs sur les côtes de la mer Rouge, ces peuples sont tous mahométans, et l'on ne vend jamais les mahométans, mais seulement les chrétiens ou païens, les premiers venant de l'Abyssinie, et les derniers de l'intérieur de l'Afrique.

J'ai dit, d'après quelques relations, que les Arabes sont fort endurcis au travail; M. Bruce remarque, avec raison, que les Arabes étant tous pasteurs, ils n'ont point de travail suivi, et que cela ne doit s'entendre que des longues courses qu'ils entreprennent, paraissant infatigables, et souffrant la chaleur, la faim et la soif, mieux que tous les autres hommes.

J'ai dit que les Arabes, au lieu de pain, se nourrissent de quelques graines sauvages qu'ils détrempent et pétrissent avec le lait de leur bétail. M. Bruce m'a appris que tous les Arabes se nourrissent de *couscousoo*; c'est une espèce de farine cuite à l'eau. Ils se nourrissent aussi de lait, et surtout de celui des chameaux : ce n'est que dans les jours de fêtes qu'ils mangent de la viande, et cette bonne chère n'est que du chameau et de la brebis. A l'égard de leurs vêtements, M. Bruce dit que tous les Arabes riches sont vêtus, qu'il n'y a que les pauvres qui soient presque nus; mais qu'en Nubie la chaleur est si grande en été, qu'on est forcé de quitter ses vêtements, quelque légers qu'ils soient. Au sujet des empreintes que les Arabes se font sur la peau, il observe qu'ils font ces marques ou empreintes avec de la poudre à tirer et de la mine de plomb; ils se servent pour cela d'une aiguille et non d'une lancette. Il n'y a que quelques tribus dans l'Arabie déserte et les Arabes de Nubie, qui se peignent les lèvres; mais les nègres de la Nubie ont tous les lèvres peintes ou les joues cicatrisées et empreintes de cette même poudre noire. Au reste, ces différentes impressions que les Arabes se font sur la peau, désignent ordinairement leurs différentes tribus.

Sur les habitants de Barbarie, M. Bruce assure que non-seulement les enfants des Barbaresques sont fort blancs en naissant, mais il ajoute un fait que je n'ai trouvé nulle part; c'est que les femmes qui habitent dans les villes de Barbarie, sont d'une blancheur presque rebutante, d'un blanc de marbre qui tranche trop avec le rouge très-vif de leurs joues, et que ces femmes aiment la musique et la danse, au point d'en être transportées; il leur arrive même de tomber en convulsions et en syncope lorsqu'elles s'y livrent avec excès. Ce blanc mat des femmes de Barbarie, se trouve quelquefois en Languedoc et sur toutes nos côtes de la Méditerranée. J'ai vu plusieurs femmes

de ces provinces avec le teint blanc mat et les cheveux bruns ou noirs.

Au sujet des Cophtes, M. Bruce observe qu'ils sont les ancêtres des Égyptiens actuels, et qu'ils étaient autrefois chrétiens et non mahométans; que plusieurs de leurs descendants sont encore chrétiens, et qu'ils sont obligés de porter une sorte de turban différent et moins honorable que celui des mahométans. Les autres habitants de l'Égypte sont des Arabes-Sarrasins, qui ont conquis le pays, et se sont mêlés par force avec les naturels. Ce n'est que depuis très-peu d'années (dit M. Bruce) que ces maisons de piété ou plutôt de libertinage, établies pour le service des voyageurs, ont été supprimées; ainsi cet usage a été aboli de nos jours.

Au sujet de la taille des Égyptiens, M. Bruce observe que la différence de la taille des hommes, qui sont assez grands et menus, et des femmes, qui généralement sont courtes et trapues en Égypte, surtout dans les campagnes, ne vient pas de la nature, mais de ce que les garçons ne portent jamais de fardeaux sur la tête, au lieu que les jeunes filles de la campagne vont tous les jours plusieurs fois chercher de l'eau du Nil, qu'elles portent toujours dans une jarre sur leur tête, ce qui leur affaisse le cou et la taille, les rend trapues et plus carrées aux épaules : elles ont néanmoins les bras et les jambes bien faits, quoique fort gros; elles vont presque nues, ne portant qu'un petit jupon très-court. M. Bruce remarque aussi que, comme je l'ai dit, le nombre des aveugles en Égypte est très-considérable, et qu'il y a vingt-cinq mille personnes aveugles nourries dans les hôpitaux de la seule ville du Caire.

Au sujet du courage des Égyptiens, M. Bruce observe qu'ils n'ont jamais été vaillants, qu'anciennement ils ne faisaient la guerre qu'en prenant à leur solde des troupes étrangères; qu'ils avaient une si grande peur des Arabes, que pour s'en défendre ils avaient bâti une muraille depuis Pelusium jusqu'à Héliopolis; mais que ce grand rempart n'a pas empêché les Arabes de les subjuguier. Au reste, les Égyptiens actuels sont très-paresseux, grands buveurs d'eau-de-vie, si tristes et si mélancoliques qu'ils ont besoin de plus de fêtes qu'aucun autre peuple. Ceux qui sont chrétiens ont beaucoup plus de haine contre les catholiques romains que contre les mahométans.

Au sujet des nègres, M. Bruce m'a fait une remarque de la dernière importance, c'est qu'il n'y a de nègres que sur les côtes, c'est-à-dire, sur les terres basses de l'Afrique; et que dans l'intérieur de cette partie du monde, les hommes sont blancs, même sous l'équateur; ce qui prouve encore plus démonstrativement que je n'avais pu le faire, qu'en général la couleur des hommes dépend entièrement de l'influence et de la chaleur du climat, et que la couleur noire est aussi accidentelle dans l'espèce humaine que le basané, le jaune ou le rouge; enfin, que cette couleur noire ne dépend uniquement, comme je l'ai dit, que des circonstances locales et particulières à certaines contrées où la chaleur est excessive.

Les nègres de la Nubie (m'a dit M. Bruce) ne s'étendent pas jusqu'à la mer Rouge; toutes les côtes de cette mer sont habitées ou par les Arabes ou

par leurs descendants. Dès le huitième degré de latitude nord, commence le peuple de Galles, divisé en plusieurs tribus, qui s'étendent peut-être de là jusqu'aux Hottentots; et ces peuples de Galles sont pour la plupart blancs. Dans ces vastes contrées comprises entre le dix-huitième degré de latitude nord et le dix-huitième degré de latitude sud, on ne trouve des nègres que sur les côtes et dans les pays bas voisins de la mer; mais dans l'intérieur, où les terres sont élevées et montagneuses, tous les hommes sont blancs. Ils sont même presque aussi blancs que les Européens, parce que toute cette terre de l'intérieur de l'Afrique est fort élevée sur la surface du globe, et n'est point sujette à d'excessives chaleurs, d'ailleurs, il y tombe de grandes pluies continuelles dans certaines saisons, qui rafraichissent encore la terre et l'air, au point de faire de ce climat une région tempérée. Les montagnes qui s'étendent depuis le tropique du cancer jusqu'à la pointe de l'Afrique, partagent cette grande presqu'île dans sa longueur, et sont toutes habitées par des peuples blancs. Ce n'est que dans les contrées où les terres s'abaissent que l'on trouve des nègres; or, elles se dépriment beaucoup du côté de l'occident vers les pays de Congo, d'Angole, etc., et tout autant du côté de l'orient, vers Mélinde et Zanguebar: c'est dans ces contrées basses, excessivement chaudes, que se trouvent des hommes noirs, les nègres à l'occident, et les Cafres à l'orient. Tout le centre de l'Afrique est un pays tempéré et assez pluvieux, une terre très-élevée et presque partout peuplée d'hommes blancs ou seulement basanés et non pas noirs.

Sur les Barbarins, M. Bruce fait une observation; il dit que ce nom est équivoque; les habitants de Barberenna, que les voyageurs ont appelés *Barbarins*, et qui habitent le haut du fleuve Niger ou Sénégal, sont en effet des hommes noirs, des nègres même plus beaux que ceux du Sénégal. Mais les Barbarins proprement dits, sont les habitants du pays de Berber ou Barabra, situé entre le seizième et le vingt-deuxième ou vingt-troisième degré de latitude nord; ce pays s'étend le long des deux bords du Nil, et comprend la contrée de Dongola. Or les habitants de cette terre, qui sont les vrais Barbarins voisins des Nubiens, ne sont pas noirs comme eux; ils ne sont que basanés: ils ont des cheveux et non pas de la laine, leur nez n'est point érasé, leurs lèvres sont minces; enfin ils ressemblent aux Abyssins montagnards, desquels ils ont tiré leur origine.

A l'égard de ce que j'ai dit de la boisson ordinaire des Éthiopiens ou Abyssins, M. Bruce remarque qu'ils n'ont point l'usage des tamarins, que cet arbre leur est même inconnu. Ils ont une graine qu'on appelle *Teef**,

* *Manière de faire le pain avec la graine de la plante appelée Teef, en Abyssinie.*

Il faut commencer par tamiser la graine de teef et en ôter tous les corps étrangers, après quoi l'on en fait de la farine; ensuite on prend une cruche dans laquelle on met un morceau de levain de la grosseur d'une noix; ce levain doit être mis dans le milieu de la farine dont la cruche est remplie. Si l'on fait cette opération sur les sept à huit heures, du soir, il faudra le lendemain matin, à sept ou huit heures, prendre un mor-

de laquelle ils font du pain : ils en font aussi une espèce de bière, en la laissant fermenter dans l'eau, et cette liqueur a un goût aigrelet qui a pu la faire confondre avec la boisson faite de tamarins.

Au sujet de la langue des Abyssins, que j'ai dit n'avoir aucune règle, M. Bruce observe qu'il y a à la vérité plusieurs langues en Abyssinie ; mais que toutes ces langues sont à peu près assujetties aux mêmes règles que les autres langues orientales : la manière d'écrire des Abyssins est plus lente que celle des Arabes ; ils écrivent néanmoins presque aussi vite que nous. Au sujet de leurs habillements et de leur manière de se saluer, M. Bruce assure que les jésuites ont fait des contes dans leurs Lettres édifiantes, et qu'il n'y a rien de vrai de tout ce qu'ils disent sur cela : les Abyssins se saluent sans cérémonie ; ils ne portent point d'écharpes, mais des vêtements fort amples, dont j'ai vu les dessins dans les portefeuilles de M. Bruce.

Sur ce que j'ai dit des *Acrédophages* ou *mangeurs de sauterelles*, M. Bruce observe qu'on mange des sauterelles, non-seulement dans les déserts voisins de l'Abyssinie, mais aussi dans la Libye intérieure près le *Palus-Tritonides*, et dans quelques endroits du royaume de Maroc. Ces peuples font frire ou rôtir les sauterelles avec du beurre ; ils les écrasent ensuite pour les mêler avec du lait et en faire des gâteaux. M. Bruce dit avoir souvent mangé de ces gâteaux, sans en avoir été incommodé.

J'ai dit que vraisemblablement les Arabes ont autrefois envahi l'Éthiopie ou Abyssinie, et qu'ils en ont chassé les naturels du pays. Sur cela M. Bruce observe que les historiens Abyssins qu'il a lus, assurent que de tout temps ou du moins très-anciennement, l'Arabie heureuse appartenait au contraire à l'empire d'Abyssinie ; et cela s'est en effet trouvé vrai à l'avènement de Mahomet. Les Arabes ont aussi des époques ou dates fort anciennes de l'invasion des Abyssins en Arabie, et de la conquête de leur propre pays. Mais il est vrai qu'après Mahomet, les Arabes se sont répandus dans les contrées basses de l'Abyssinie, les ont envahies et se sont étendus le long des côtes de la mer jusqu'à Mélinde, sans avoir jamais pénétré dans les terres élevées de l'Éthiopie ou haute Abyssinie : ces deux noms n'expriment que la même région, connue des anciens sous le nom d'Éthiopie, et des modernes sous celui d'Abyssinie.

J'ai fait une erreur en disant que les Abyssins et les peuples de Mélinde ont la même religion : car les Abyssins sont chrétiens, et les habitants de

ceau de la masse déjà devenue levain, proportionnée à la quantité de pain que l'on veut faire. On étend la pâte en l'aplatissant comme un gâteau fort mince, sur une pierre polie, sous laquelle il y a du feu ; cette pâte ne doit être ni trop liquide ni trop consistante, et il vaut mieux qu'elle soit un peu trop molle que d'être trop dure. On la couvre ensuite d'un vase ou d'un couvercle élevé de paille, et en huit ou dix minutes, et moins encore selon le feu, le pain est cuit, et on l'expose à l'air. Les Abyssins mettent du levain dans la cruche pour la première fois seulement, après quoi ils n'en mettent plus ; la seule chaleur de la cruche suffit pour faire lever le pain. Chaque matin ils font leur pain pour le jour entier. Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

Mélinde sont mahométans, comme les Arabes qui les ont subjugués; cette différence de religion semble indiquer que les Arabes ne se sont jamais établis à demeure dans la haute Abyssinie.

Au sujet des Hottentots, et de cette excroissance de peau que les voyageurs ont appelée *le tablier des Hottentotes*, et que Thévenot dit se trouver aussi chez les Égyptiennes, M. Bruce assure, avec toute raison, que ce fait n'est pas vrai pour les Égyptiennes, et très-douteux pour les Hottentotes. Voici ce qu'en rapporte M. le vicomte de Querhoënt dans le journal de son voyage, qu'il a eu la bonté de me communiquer*.

« Il est faux que les femmes hottentotes aient un tablier naturel qui recouvre les parties de leur sexe; tous les habitants du cap de Bonne-Espérance assurent le contraire, et je l'ai ouï dire au lord Gordon qui était allé passer quelque temps chez ces peuples pour en être certain : mais il m'a assuré en même temps que toutes les femmes qu'il avait vues avaient deux protubérances charnues qui sortaient d'entre les grandes lèvres au-dessus du clitoris, et tombaient d'environ deux ou trois travers de doigt; qu'au premier coup d'œil, ces deux excroissances ne paraissaient point séparées. Il m'a dit aussi que quelquefois ces femmes s'entouraient le ventre de quelque membrane d'animal, et que c'est ce qui aura pu donner lieu à l'histoire du tablier. Il est fort difficile de faire cette vérification; elles sont naturellement très-modestes : il faut les enivrer pour en venir à bout. Ce peuple n'est pas si excessivement laid que la plupart des voyageurs veulent le faire accroire; j'ai trouvé qu'il avait les traits plus approchant des Européens que les nègres d'Afrique. Tous les Hottentots que j'ai vus étaient d'une taille très-médioere; ils sont peu courageux, aiment avec excès les liqueurs fortes, et paraissent fort flegmatiques. Un Hottentot et sa femme passaient dans une rue l'un auprès de l'autre, et causaient sans paraître émus; tout d'un coup je vis le mari donner à sa femme un soufflet si fort qu'il l'étendit par terre : il parut d'un aussi grand sang-froid après cette action qu'auparavant; il continua sa route sans faire seulement attention à sa femme qui, revenue un instant après de son étourdissement, hâta le pas pour rejoindre son mari. »

Par une lettre que M. de Querhoënt m'a écrite, le 15 février 1773 il ajoute :

« J'eusse désiré vérifier par moi-même si le tablier des Hottentotes existe : mais c'est une chose très-difficile, premièrement, par la répugnance qu'elles ont de se laisser voir à des étrangers; et en second lieu, par la grande distance qu'il y a entre leurs habitations et la ville du Cap, dont les Hottentots s'éloignent même de plus en plus. Tout ce que je puis vous dire à ce sujet, c'est que les Hollandais du Cap qui m'en ont parlé croient le contraire; et M. Bergh, homme instruit, m'a assuré qu'il avait eu la curiosité de le vérifier par lui-même. »

* Remarques d'histoire naturelle, faites à bord du vaisseau du roi, *la Victoire*, pendant les années 1773 et 1774, par M. le vicomte de Querhoënt, enseigne de vaisseau.

Ce témoignage de M. Bergh et celui de M. Gordon me paraissent suffire pour faire tomber ce prétendu tablier, qui n'a toujours paru contre tout ordre de nature. Le fait, quoique affirmé par plusieurs voyageurs, n'a peut-être d'autre fondement que le ventre pendant de quelques femmes malades ou mal soignées après leurs couches. Mais à l'égard des protubérances entre les lèvres, lesquelles proviennent du trop grand accroissement des nymphes, c'est un défaut connu et commun au plus grand nombre des femmes africaines. Ainsi l'on doit ajouter foi à ce que M. de Querhoënt en dit ici d'après M. Gordon, d'autant qu'on peut joindre à leurs témoignages celui du capitaine Cook. Les Hottentotes (dit-il) n'ont pas ce tablier de chair dont on a souvent parlé. Un médecin du Cap qui a guéri plusieurs de ces femmes de maladies vénériennes, assure qu'il a seulement vu deux appendices de chair ou plutôt de peau, tenant à la partie supérieure des lèvres, et qui ressembaient en quelque sorte aux tettes d'une vache, excepté qu'elles étaient plates. Il ajoute, qu'elles pendaient devant les parties naturelles, et qu'elles étaient de différentes longueurs dans différentes femmes ; que quelques-unes n'en avaient que d'un demi-pouce, et d'autres de trois à quatre pouces de long.

Sur la couleur des nègres.

Tout ce que j'ai dit sur la cause de la couleur des nègres me paraît de la plus grande vérité. C'est la chaleur excessive dans quelques contrées du globe, qui donne cette couleur, ou pour mieux dire, cette teinture aux hommes ; et cette teinture pénètre à l'intérieur, car le sang des nègres est plus noir que celui des hommes blancs. Or cette chaleur excessive ne se trouve dans aucune contrée montagneuse, ni dans aucune terre fort élevée sur le globe ; et c'est par cette raison que sous l'équateur même les habitants du Péron et ceux de l'intérieur de l'Afrique ne sont pas noirs. De même cette chaleur excessive ne se trouve point, sous l'équateur, sur les côtes ou terres basses voisines de la mer du côté de l'orient, parce que ces terres basses sont continuellement rafraîchies par le vent d'est qui passe sur de grandes mers avant d'y arriver ; et c'est par cette raison que les peuples de la Guyane, les Brasiiliens, etc., en Amérique, ainsi que les peuples de Mélinde et des autres côtes orientales de l'Afrique, non plus que les habitants des îles méridionales de l'Asie, ne sont pas noirs. Cette chaleur excessive ne se trouve donc que sur les côtes et terres basses occidentales de l'Afrique, où le vent d'est qui règne continuellement, ayant à traverser une immense étendue de terre, ne peut que s'échauffer en passant, et augmenter par conséquent

de plusieurs degrés la température naturelle de ces contrées occidentales de l'Afrique : c'est par cette raison, c'est-à-dire par cet excès de chaleur provenant des deux circonstances combinées de la dépression des terres et de l'action du vent chaud, que sur cette côte occidentale de l'Afrique on trouve les hommes les plus noirs. Les deux mêmes circonstances produisent à peu près le même effet en Nubie et dans les terres de la Nouvelle-Guinée; parce que dans ces deux contrées basses le vent d'est n'arrive qu'après avoir traversé une vaste étendue de terre. Au contraire, lorsque ce même vent arrive après avoir traversé de grandes mers, sur lesquelles il prend de la fraîcheur, la chaleur seule de la zone torride, non plus que celle qui provient de la dépression du terrain, ne suffisent pas pour produire des nègres, et c'est la vraie raison pourquoi il ne s'en trouve que dans ces trois régions sur le globe entier; savoir : 1° le Sénégal, la Guinée et les autres côtes occidentales de l'Afrique; 2° la Nubie ou Nigritie; 3° la terre des Papous ou Nouvelle-Guinée. Ainsi le domaine des nègres n'est pas aussi vaste, ni leur nombre à beaucoup près aussi grand qu'on pourrait l'imaginer, et je ne sais sur quel fondement M. P. prétend que le nombre des nègres est à celui des blancs comme un est à vingt-trois *. Il ne peut avoir sur cela que des aperçus bien vagues; car, autant que je puis en juger, l'espèce entière des vrais nègres est beaucoup moins nombreuse : je ne crois pas même qu'elle fasse la centième partie du genre humain, puisque nous sommes maintenant informés que l'intérieur de l'Afrique est peuplé d'hommes blancs.

M. P. prononce affirmativement sur un grand nombre de choses, sans citer ses garants; cela serait pourtant à désirer, surtout pour les faits importants.

« Il faut absolument, dit-il, quatre générations mêlées, pour faire disparaître entièrement la couleur des nègres, et voici l'ordre que la nature observe dans les quatre générations mêlées.

« 1° D'un nègre et d'une femme blanche naît le mulâtre à demi noir, à demi blanc, à longs cheveux.

2° Du mulâtre et de la femme blanche provient le quarteron basané, à cheveux longs.

« 3° Du quarteron et d'une femme blanche sort l'octavon, moins basané que le quarteron.

« 4° De l'octavon et d'une femme blanche vient un enfant parfaitement blanc.

« Il faut quatre filiations en sens inverse pour noircir les blancs.

« 1° D'un blanc et d'une négresse sort le mulâtre à longs cheveux.

« 2° Du mulâtre et de la négresse vient le quarteron, qui a trois quarts de noir et un quart de blanc.

« 3° Du quarteron et d'une négresse provient l'octavon, qui a sept huitièmes de noir et un huitième de blanc.

* Recherches sur les Américains, tome I, page 215.

« 4^o De cet octavon et de la négresse vient enfin le vrai nègre à cheveux entortillés * . »

Je ne veux pas contredire ces assertions de M. P. ; je voudrais seulement qu'il nous eût appris d'où il a tiré ces observations, d'autant que je n'ai pu m'en procurer d'aussi précises, quelques recherches que j'aie faites. On trouve dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, *année 1724, page 17*, l'observation ou plutôt la notice suivante :

« Tout le monde sait que les enfants d'un blanc et d'une noire ou d'un noir et d'une blanche, ce qui est égal, sont d'une couleur jaune, et qu'ils ont des cheveux noirs, courts et frisés; on les appelle *mulâtres*. Les enfants d'un mulâtre et d'une noire ou d'un noir et d'une mulâtresse, qu'on appelle *griffes*, sont d'un jaune plus noir et ont les cheveux noirs; de sorte qu'il semble qu'une nation originairement formée de noirs et de mulâtres retournerait au noir parfait. Les enfants des mulâtres et des mulâtresses, qu'on nomme *casques*, sont d'un jaune plus clair que les griffes, et apparemment une nation qui en serait originairement formée retournerait au blanc. »

Il paraît par cette notice, donnée à l'Académie par M. de Hauterive, que non-seulement tous les mulâtres ont des cheveux et non de la laine, mais que les griffes nés d'un père nègre et d'une mulâtresse, ont aussi des cheveux et point de laine, ce dont je doute. Il est fâcheux que l'on n'ait pas sur ce sujet important un certain nombre d'observations bien faites.

Sur les nains de Madagascar.

Les habitants des côtes orientales de l'Afrique et de l'île de Madagascar, quoique plus ou moins noirs, ne sont pas nègres; et il y a dans les parties montagneuses de cette grande île, comme dans l'intérieur de l'Afrique, des hommes blancs. On a même nouvellement débité qu'il se trouvait dans le centre de l'île, dont les terres sont les plus élevées, un peuple de nains blancs; M. Meunier, médecin, qui a fait quelque séjour dans cette île, m'a rapporté ce fait, et j'ai trouvé dans les papiers de feu M. Commerson la relation suivante :

« Les amateurs du merveilleux, qui nous auront sans doute su mauvais gré d'avoir réduit à six pieds de haut la taille prétendue gigantesque des Patagons, accepteront peut-être en dédommagement une race de pygmées qui donne dans l'exces opposé; je veux parler de ces demi-hommes qui habitent les hautes montagnes de l'intérieur, dans la grande île de Madagascar, et qui y forment un corps de nation considérable appelée *Quimos* ou *Kimos*

* Recherches sur les Américains, tome 1, page 217.

en langue *madécasse*. Otez-leur la parole, ou donnez-la aux singes grands et petits, ce serait le passage insensible de l'espèce humaine à la gent quadrupède. Le caractère naturel et distinctif de ces petits hommes est d'être blancs ou du moins plus pâles en couleur que tous les noirs connus ; d'avoir les bras très-allongés, de façon que la main atteint au-dessous du genou sans plier le corps ; et pour les femmes, de marquer à peine leur sexe par les mamelles, excepté dans le temps qu'elles nourrissent ; encore veut-on assurer que la plupart sont forcées de recourir au lait de vache pour nourrir leurs nouveau-nés. Quant aux facultés intellectuelles, ces Quimos le disputent aux autres Malgaches (c'est ainsi qu'on appelle en général tous les naturels de Madagascar), que l'on sait être fort spirituels et fort adroits, quoique livrés à la plus grande paresse. Mais on assure que les Quimos beaucoup plus actifs, sont aussi plus belliqueux ; de façon que leur courage étant, si je puis m'exprimer ainsi, en raison double de leur taille, ils n'ont jamais pu être opprimés par leurs voisins, qui ont souvent maille à partir avec eux. Quoique attaqués avec des forces et des armes inégales (car ils n'ont pas l'usage de la poudre et des fusils, comme leurs ennemis), il se sont toujours battus courageusement et maintenus libres dans leurs rochers, leur difficile accès contribuant sans doute beaucoup à leur conservation. Ils y vivent de riz, de différents fruits, légumes et racines, et y élèvent un grand nombre de bestiaux (bœufs à bosse et mouton à grosse queue), dont ils empruntent aussi en partie leur subsistance. Ils ne communiquent avec les différentes castes *malgaches* dont ils sont environnés, ni par commerce, ni par alliances, ni de quelque autre manière que ce soit, tirant tous leurs besoins du sol qu'ils possèdent. Comme l'objet de toutes les petites guerres qui se font entre eux et les autres habitants de cette île est de s'enlever réciproquement quelque bétail ou quelques esclaves, la petitesse de nos Quimos les mettant presque à l'abri de cette dernière injure, ils savent, par amour de la paix, se résoudre à souffrir la première jusqu'à un certain point, c'est-à-dire que quand ils voient du haut de leurs montagnes quelque formidable appareil de guerre qui s'avance dans la plaine, ils prennent d'eux-mêmes le parti d'attacher à l'entrée des défilés par où il faudrait passer pour aller à eux, quelque superflu de leurs troupeaux, dont ils font, disent-ils, volontairement le sacrifice à l'indigence de leurs frères aînés ; mais avec protestation en même temps de se battre à toute outrance si l'on passe à main armée plus avant sur leur terrain : preuve que ce n'est pas par sentiment de faiblesse, encore moins par lâcheté, qu'ils font précéder les présents. Leurs armes sont la zagaie et le trait, qu'ils lancent on ne peut pas plus juste. On prétend que s'ils pouvaient, comme ils en ont grande envie, s'aboucher avec les Européens et en tirer, des fusils et des munitions de guerre, ils passeraient volontiers de la défensive à l'offensive, contre leurs voisins, qui seraient peut-être alors trop heureux de pouvoir entretenir la paix.

« A trois ou quatre journées du fort Dauphin (qui est presque dans l'extrémité du sud de Madagascar), les gens du pays montrent avec beaucoup

de complaisance une suite de petits mondrains ou tertres de terre élevés en forme de tombeaux qu'ils assurent devoir leur origine à un grand massacre de Quimos défaits en plein champ par leurs ancêtres ; ce qui semblerait prouver que nos braves petits guerriers ne se sont pas toujours tenus cois et rencoignés dans leurs hautes montagnes qu'ils ont peut-être aspiré à la conquête du plat pays, et que ce n'est qu'après cette défaite calamiteuse qu'ils ont été obligés de regagner leurs âpres demeures. Quoiqu'il en soit, cette tradition constante dans ces cantons, ainsi qu'une notion généralement répandue par tout Madagascar, de l'existence encore actuelle des Quimos, ne permettent pas de douter qu'une partie au moins de ce qu'on en raconte ne soit véritable. Il est étonnant que tout ce qu'on sait de cette nation ne soit que recueilli des témoignages de celles qui les avoisinent ; qu'on n'ait encore aucunes observations faites sur les lieux ; et que, soit les gouverneurs des îles de France et de Bourbon, soit les commandants particuliers des différents postes que nous avons tenus sur les côtes de Madagascar, n'aient pas entrepris de faire pénétrer à l'intérieur des terres dans le dessein de joindre cette découverte à tant d'autres qu'on aurait pu faire en même temps. La chose a été tentée dernièrement, mais sans succès : l'homme qu'on y envoyait, manquant de résolution, abandonna, à la seconde journée, son monde et ses bagages, et n'a laissé, lorsqu'il a fallu réclamer ces derniers, que le germe d'une guerre où il a péri quelques blancs et un grand nombre de noirs. La mésintelligence, qui, depuis lors, a succédé à la confiance qui régnait précédemment entre les deux nations, pourrait bien pour la troisième fois devenir funeste à cette poignée de Français qu'on a laissés au fort Dauphin, en retirant ceux qui y étaient anciennement. Je dis pour la troisième fois, parce qu'il y a déjà eu deux *Saint-Barthélemi* complètement exercées sur nos garnisons dans cette île, sans compter celle des Portugais et des Hollandais qui nous y avaient précédés.

« Pour revenir à nos Quimos et en terminer la note j'attesterai, comme témoin oculaire, que, dans le voyage que je viens de faire au fort Dauphin (sur la fin de 1770), M. le comte de Modave, dernier gouverneur, qui m'avait déjà communiqué une partie de ces observations, me procura enfin la satisfaction de me faire voir parmi ses esclaves, une femme quimose, âgée d'environ trente ans, haute de trois pieds sept à huit pouces, dont la couleur était en effet de la nuance la plus éclaircie que j'ai vue parmi les habitants de cette île : je remarquai qu'elle était très-membrue dans sa petite stature, ne ressemblant point aux petites personnes fluettes, mais plutôt à une femme de proportions ordinaires dans le détail, mais seulement raccourcie dans sa hauteur... que les bras en étaient effectivement très-longs et atteignant, sans qu'elle se courbât, à la rotule du genou ; que ses cheveux étaient courts et laineux, la physionomie assez bonne, se rapprochant plus de l'euro péenne que de la malgache ; qu'elle avait habituellement l'air riant, l'humeur douce et complaisante, et le bon sens commun, à en juger par sa conduite, car elle ne savait pas parler français. Quant au fait des mamelles, il fut aussi

vérifié, et il ne s'en trouva que le bouton, comme dans une fille de dix ans, sans la moindre flaccidité de la peau qui pût faire croire qu'elles fussent passées. Mais cette observation seule est bien loin de suffire pour établir une exception à la loi commune de la nature : combien de filles et de femmes européennes, à la fleur de l'âge, n'offrent que trop souvent cette défectueuse conformation!... Enfin peu avant notre départ de Madagascar, l'envie de recouvrer sa liberté, autant que la crainte d'un embarquement prochain, portèrent la petite esclave à s'enfuir dans les bois : on la ramena bien quelques jours après, mais tout exténuée et presque morte de faim, parce que, se défiant des noirs comme des blancs, elle n'avait vécu pendant son marronnage que de mauvais fruits et de racines crues. C'est vraisemblablement autant à cette cause, qu'au chagrin d'avoir perdu de vue les pointes des montagnes où elle était née, qu'il faut attribuer sa mort arrivée environ un mois après, à Saint-Paul, île de Bourbon, où le navire qui nous ramenait à l'île de France a relâché pendant quelques jours. M. de Modave avait eu cette Quimose en présent d'un chef malgache; elle avait passé par les mains de plusieurs maîtres, ayant été ravie fort jeune sur les confins de son pays.

« Tout considéré, je conclus (autant sur cet échantillon que sur les preuves accessoires) par croire assez fermement à cette nouvelle dégradation de l'espèce humaine, qui a son signalement caractéristique comme ses mœurs propres... Et si quelqu'un trop difficile à persuader ne veut pas se rendre aux preuves alléguées (qu'on désirerait vraiment plus multipliées), qu'il fasse du moins attention qu'il existe des Lapons à l'extrémité boréale de l'Europe... Que la diminution de notre taille à celle du Lapon est à peu près graduée comme du Lapon au Quimos... Que l'un et l'autre habitent les zones les plus froides ou les montagnes les plus élevées de la terre... Que celles de Madagascar sont évidemment trois ou quatre fois plus exhaussées que celles de l'île-de-France, c'est-à-dire d'environ seize à dix-huit cents toises au-dessus du niveau de la mer... Les végétaux qui croissent naturellement sur ces plus grandes hauteurs, ne semblent être que des avortons, comme le pin et le bouleau nains et tant d'autres, qui de la classe des arbres passent à celle des plus humbles arbustes, par la seule raison qu'ils sont devenus apitcoles, c'est-à-dire habitants des plus hautes montagnes. Qu'enfin ce serait le comble de la témérité que de vouloir, avant de connaître toutes les variétés de la nature, en fixer le terme, comme si elle ne pouvait pas s'être habituée, dans quelques coins de la terre, à faire sur toute une race ce qu'elle ne nous paraît avoir qu'ébauché, comme par écart, sur certains individus qu'on a vus parfois ne s'élever qu'à la taille des poupées ou des marionnettes.

Je me suis permis de donner ici cette relation en entier à cause de la nouveauté, quoique je doute encore beaucoup de la vérité des faits allégués et de l'existence réelle d'un peuple de trois pieds et demi de taille : cela est au moins exagéré. Il en sera de ces Quimos de trois pieds et demi, comme des Patagons de douze pieds; ils se sont réduits à sept ou huit pieds au plus,

et les Quimos s'éleveront au moins à quatre pieds ou quatre pieds trois pouces. Si les montagnes où ils habitent ont seize ou dix-huit cents toises au-dessus du niveau de la mer, il doit y faire assez froid pour les blanchir et rapetisser leur taille à la même mesure que celle des Groënländais ou des Lapons, et il serait assez singulier que la nature eût placé l'extrême du produit du froid sur l'espèce humaine dans des contrées voisines de l'équateur; car on prétend qu'il existe dans les montagnes du Tucuman une race de pygmées de trente-un pouces de hauteur, au-dessus du pays habité par les Patagons. On assure même que les Espagnols ont transporté en Europe quatre de ces petits hommes sur la fin de l'année 1755 *. Quelques voyageurs parlent aussi d'une autre race d'Américains blancs et sans aucun poil sur le corps, qui se trouve également dans les terres voisines du Tucuman, mais tous ces faits ont grand besoin d'être vérifiés.

Au reste, l'opinion ou le préjugé de l'existence des pygmées est extrêmement ancien : Homère, Hésiode et Aristote en font également mention. M. l'abbé Banier a fait une savante dissertation sur ce sujet, qui se trouve dans la collection des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, *tome V, page 101*. Après avoir comparé tous les témoignages des anciens sur cette race de petits hommes, il est d'avis qu'ils formaient en effet un peuple dans les montagnes d'Éthiopie, et que ce peuple était le même que celui que les historiens et les géographes ont désigné depuis sous le nom de *Péchinien*; mais il pense avec raison que ces hommes, quoique de très-petite taille, avaient bien plus d'une ou deux coudées de hauteur, et qu'ils étaient à peu près de la taille des Lapons. Les Quimos des montagnes de Madagascar, et les Péchinien d'Éthiopie, pourraient bien n'être que la même race qui s'est maintenue dans les plus hautes montagnes de cette partie du monde.

Sur les Patagons.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons écrit sur les autres peuples de l'ancien continent; et comme nous venons de parler des plus petits hommes, il faut aussi faire mention des plus grands; ce sont certainement les Patagons; mais comme il y a encore beaucoup d'incertitudes sur leur grandeur et sur le pays qu'ils habitent, je crois faire plaisir au lecteur en lui mettant sous les yeux un extrait fidèle de tout ce qu'on en sait.

« Il est bien singulier, dit M. Commerson, qu'on ne veuille pas revenir de l'erreur que les Patagons soient des géants, et je ne puis assez m'étonner que des gens que j'aurais pris à témoin du contraire en leur supposant

* Voyez les notes sur la dernière édition de Lamotte Levayer, tome IX, page 82.

quelque amour pour la vérité, osent, contre leur propre conscience déposer, vis-à-vis du public d'avoir vu au détroit de Magellan ces Titans prodigieux qui n'ont jamais existé que dans l'imagination échauffée des poètes et des marins... *Ed io anche* : et moi aussi je les ai vus, ces Patagons ! je me suis trouvé au milieu de plus d'une centaine d'entre eux (sur la fin de 1769) avec M. de Bougainville et M. le prince de Nassau, que j'accompagnai dans la descente qu'on fit à la baie Boucault. Je puis assurer, et ces messieurs sont trop vrais pour ne le pas certifier de même, que les Patagons ne sont que d'une taille un peu au-dessus de la nôtre ordinaire, c'est-à-dire communément de cinq pieds huit pouces à six pieds. J'en ai vu bien peu qui excédassent ce terme, mais aucun qui passât six pieds quatre pouces. Il est vrai que dans cette hauteur ils ont presque la corpulence de deux Européens, étant très-larges de carrure et ayant la tête et les membres en proportion. Il y a encore bien loin de là au *gigantisme*. si je puis me servir de ce terme inusité, mais expressif. Outre ces Patagons avec lesquels nous restâmes environ deux heures à nous accabler mutuellement de marques d'amitié, nous en avons vu un bien plus grand nombre d'autres nous suivre au galop le long de leurs côtes ; ils étaient de même acabit que les premiers. Au surplus il ne sera pas hors de propos d'observer, pour porter le dernier coup aux exagérations qu'on a débitées sur ces sauvages, qu'ils vont errants comme les Seythes et sont presque sans cesse à cheval. Or, leurs chevaux n'étant que de race espagnole, c'est-à-dire de vrais *bidets*, comment est-ce qu'on prétend leur *affourcher* des géants sur le dos ? Déjà même nos Patagons, quoique réduits à la simple toise, sont-ils obligés d'étendre les pieds en avant, ce qui ne les empêche pas d'aller toujours au galop, soit à la montée, soit à la descente, leurs chevaux sans doute étant formés à cet exercice de longue main. D'ailleurs l'espèce s'en est si fort multipliée dans les gras pâturages de l'Amérique méridionale, qu'on ne cherche pas à les ménager. »

M. de Bougainville, dans la curieuse relation de son grand voyage, confirme les faits que je viens de citer d'après M. Commerson.

« Il paraît attesté, dit ce célèbre voyageur, par le rapport uniforme des Français qui n'eurent que trop le temps de faire leurs observations sur ce peuple des Patagons, qu'ils sont en général de la stature la plus haute et de la complexion la plus robuste qui soient connues parmi les hommes ; aucun n'avait au-dessous de cinq pieds cinq à six pouces, et plusieurs avaient six pieds. Leurs femmes sont presque blanches et d'une figure assez agréable ; quelques-uns de nos gens qui ont hasardé d'aller jusqu'à leur camp, y virent des vieillards qui portaient encore sur leur visage l'apparence de la vigueur et de la santé *. Dans un autre endroit de sa relation, M. de Bougainville dit que ce qui lui a paru être gigantesque dans la stature des Patagons ; c'est leur énorme carrure, la grosseur de leur tête et l'épaisseur de leurs membres ; ils sont robustes et bien nourris ; leurs muscles sont tendus et leur

* Voyages autour du monde par M. de Bougainville tome I, in-8°, pages 87 et 88.

chair ferme et soutenue; leur figure n'est ni dure ni désagréable, plusieurs l'ont jolie; leur visage est long et un peu plat, leurs yeux sont vifs et leurs dents extrêmement blanches, seulement trop larges. Ils portent de longs cheveux noirs attachés sur le sommet de la tête. Il y en a qui ont sous le nez des moustaches qui sont plus longues que bien fournies: leur couleur est bronzée comme l'est, sans exception, celle de tous les Américains, tant de ceux qui habitent la zone torride que de ceux qui naissent sous les zones tempérées et froides de ce même continent; quelques-uns de ces Patagons avaient les joues peintes en rouge. Leur langue est assez douce, et rien n'annonce en eux un caractère féroce. Leur habillement est un simple *bragué* de cuir qui leur couvre les parties naturelles, et un grand manteau de peau de guanaco (lama) ou de sourillo (probablement le zorilla, espèce de moufette); ce manteau est attaché autour du corps avec une ceinture, il descend jusqu'aux talons, et ils laissent communément retomber en bas la partie faite pour les épaules; de sorte que, malgré la rigueur du climat, ils sont presque toujours nus de la ceinture en haut. L'habitude les a sans doute rendus insensibles au froid; car, quoique nous fussions ici en été, dit M. de Bougainville, le thermomètre de Réaumur n'y avait encore monté qu'un seul jour à dix degrés au-dessus de la congélation.... Les seules armes qu'on leur ait vues sont deux cailloux ronds attachés aux deux bouts d'un boyau ordonné, semblable à ceux dont on se sert dans toute cette partie de l'Amérique. Leurs chevaux, petits et fort maigres, étaient sellés et bridés à la manière des habitants de la rivière de la Plata. Leur nourriture principale paraît être la chair des lamas et des vigognes; plusieurs en avaient des quartiers attachés à leurs chevaux; nous leur en avons vu manger des morceaux crus. Ils avaient aussi avec eux des chiens petits et vilains, lesquels, ainsi que leurs chevaux, boivent de l'eau de mer, l'eau douce étant fort rare sur cette côte et même dans les terres. Quelques-uns de ces Patagons nous dirent quelques mots espagnols. Il semble que, comme les Tartares, ils mènent une vie errante dans les plaines immenses de l'Amérique méridionale, sans cesse à cheval, hommes, femmes et enfants, suivant le gibier et les bestiaux dont les plaines sont couvertes, se vêtant et se cabanant avec des peaux. Je terminerai cet article, ajoute M. de Bougainville, en disant que nous avons depuis trouvé dans la mer Pacifique une nation d'une taille plus élevée que ne l'est celle des Patagons *. » Il veut parler des habitants de l'île d'Otaïti, dont nous ferons mention ci-après.

Ces récits de MM. de Bougainville et Commerson me paraissent très-fidèles; mais il faut considérer qu'ils ne parlent que des Patagons des environs du détroit, et que peut-être il y en a d'encore plus grands dans l'intérieur des terres. Le commodore Byron assure qu'à quatre ou cinq lieues de l'entrée du détroit de Magellan, on aperçut une troupe d'hommes, les uns à cheval,

* Voyage autour du monde, par le commodore Byron, chap. III, pages 243 jusqu'à 247.

les autres à pied, qui pouvaient être au nombre de cinq cents; que ces hommes n'avaient point d'armes, et que les ayant invités par signes, l'un d'entre eux vint à sa rencontre; que cet homme était d'une taille *gigantesque*: la peau d'un animal sauvage lui couvrait les épaules; il avait le corps peint d'une manière hideuse; l'un de ses yeux était entouré d'un cercle noir et l'autre d'un cercle blanc. Le reste du visage était bizarrement sillonné par des lignes de diverses couleurs: sa hauteur paraissait avoir sept pieds anglais.

Ayant été jusqu'au gros de la troupe, on vit plusieurs femmes proportionnées aux hommes pour la taille; tous étaient peints et à peu près *de la même grandeur*. Leurs dents, qui ont la blancheur de l'ivoire, sont unies et bien rangées. La plupart étaient nus, à l'exception de cette peau d'animal qu'ils portent sur les épaules avec le poil en-dedans; quelques-uns avaient des bottines, ayant à chaque talon une cheville de bois qui leur sert d'éperon. Ce peuple paraît docile et paisible. Ils avaient avec eux un grand nombre de chiens et de très-petits chevaux, mais très-vites à la course; les brides sont des courroies de cuir avec un bâton pour servir de mors; leurs selles ressemblent aux coussinets dont les paysans se servent en Angleterre. Les femmes montent à cheval comme les hommes et sans étrier*. Je pense qu'il n'y a point d'exagération dans ce récit, et que ces Patagons, vus par Byron, peuvent être un peu plus grands que ceux qui ont été vus par MM. de Bougainville et Commerson.

Le même voyageur Byron rapporte que, depuis le cap Monday jusqu'à la sortie du détroit, on voit le long de la baie Tuesday d'autres sauvages très-stupides et nus malgré la rigueur du froid, ne portant qu'une peau de loup de mer sur les épaules; qu'ils sont doux et dociles; qu'ils vivent de chair de baleine, etc. **; mais il ne fait aucune mention de leur grandeur, en sorte qu'il est à présumer que ces sauvages sont différents des Patagons, et seulement de la taille ordinaire des hommes.

M. P. observe avec raison le peu de proportion qui se trouve entre les mesures de ces hommes gigantesques, données par différents voyageurs: qui croirait, dit-il, que les différents voyageurs qui parlent des Patagons, varient entre eux de quatre-vingt-quatre pouces sur leur taille? cela est néanmoins très-vrai.

Selon la Giraudais, ils sont hauts d'environ.	6 pieds.
Selon Bigasetta.	8
Selon Byron.	9
Selon Harris.	10
Selon Jautzon.	11
Selon Argensola.	13

* Voyages autour du monde, par le commodore Byron, chap. III, pag. 34 et suiv.

** *Idem.*, chap. VII, page 107.

Ce dernier serait, suivant M. P., le plus menteur de tous, et M. de La Giraudais le seul des six qui fût véridique. Mais indépendamment de ce que le pied est fort différent chez les différentes nations, je dois observer que Byron dit seulement que le premier Patagon qui s'approcha de lui était d'une taille gigantesque, et que sa hauteur paraissait être de sept pieds anglais : ainsi la citation de M. P. n'est pas exacte à cet égard. Samuel Wallis, dont on a imprimé la relation à la suite de celle de Byron, s'exprime avec plus de précision. « Les plus grands, dit-il, étant mesurés, ils se trouvèrent avoir six pieds sept pouces, plusieurs autres avaient six pieds cinq pouces, mais le plus grand nombre n'avaient que cinq pieds dix pouces. Leur teint est couleur de cuivre foncé ; ils ont les cheveux droits et presque aussi durs que des soies de cochon.... Ils sont bien faits et robustes ; ils ont de gros os ; mais leurs pieds et leurs mains sont d'une petitesse remarquable.... Chacun avait à sa ceinture une arme de trait d'une espèce singulière : c'étaient deux pierres rondes couvertes de cuir et pesant chacune environ une livre, qui étaient attachées aux deux bouts d'une corde d'environ huit pieds de long ; ils s'en servent comme d'une fronde, en tenant une des pierres dans la main et faisant tourner l'autre autour de la tête jusqu'à ce qu'elle ait acquis une force suffisante ; alors ils la lancent contre l'objet qu'ils veulent atteindre ; ils sont si adroits à manier cette arme, qu'à la distance de quinze verges ils peuvent frapper un but qui n'est plus grand qu'un sebilling. Quand ils sont à la chasse du guanaque (le lama), ils jettent leur fronde de manière que la corde rencontrant les jambes de l'animal, les enveloppes par la force de la rotation et du mouvement des pierres, et l'arrête* . »

Le premier ouvrage où l'on ait fait mention des Patagons, est la relation du voyage de Magellan, en 1519 ; et voici ce qui se trouve sur ce sujet, dans l'abrégé que Harris a fait de cette relation.

« Lorsqu'ils eurent passé la ligne et qu'ils virent le pôle austral, ils continuèrent leur route sud et arrivèrent à la côte du Brésil environ au vingt-deuxième degré ; ils observèrent que tout ce pays était un continent, plus élevé depuis le cap Saint-Augustin. Ayant continué leur navigation encore à deux degrés et demi plus loin toujours sud, ils arrivèrent à un pays habité par un peuple fort sauvage, et d'une stature prodigieuse ; ces géants faisaient un bruit effroyable, plus ressemblant au mugissement des bœufs qu'à des voix humaines. Nonobstant leur taille gigantesque, ils étaient si agiles qu'aucun Espagnol ni Portugais ne pouvait les atteindre à la course. »

J'observerai que, d'après cette relation, il semble que ces grands hommes ont été trouvés à vingt-quatre degrés et demi de latitude sud : cependant à la vue de la carte, il paraît qu'il y a ici de l'erreur : car le cap Saint-Augustin, que la relation place à vingt-deux degrés de latitude sud, se trouve sur la carte à dix degrés, de sorte qu'il est douteux si ces premiers géants ont été

* Voyage de Samuel Wallis, chap. I, page 15.

recontrés à douze degrés et demi ou à vingt-quatre degrés et demi ; car si c'est à deux degrés et demi au-delà du cap Saint-Augustin, ils ont été trouvés à douze degrés et demi ; mais si c'est à deux degrés et demi au-delà de cette partie à l'endroit de la côte du Brésil que l'auteur dit être à vingt-deux degrés, ils ont été trouvés à vingt-quatre degrés et demi : telle est l'exactitude d'Harris. Quoi qu'il en soit, la relation poursuit ainsi :

« Ils pousèrent ensuite jusqu'à quarante-neuf degrés et demi de latitude sud, où la rigueur du temps les obligea de prendre des quartiers d'hiver et d'y rester cinq mois. Ils crurent longtemps le pays inhabité ; mais enfin un sauvage des contrées voisines vint les visiter ; il avait l'air vif, gai, vigoureux, chantant et dansant tout le long du chemin. Étant arrivé au port, il s'arrêta et répandit de la poussière sur sa tête ; sur cela quelques gens du vaisseau descendirent, allèrent à lui, et ayant répandu de même de la poussière sur leur tête, il vint avec eux au vaisseau sans crainte ni soupçon : sa taille était si haute que la tête d'un homme de taille moyenne de l'équipage de Magellan ne lui allait qu'à la ceinture, et il était gros à proportion...

« Magellan fit boire et manger ce géant, qui fut fort joyeux jusqu'à ce qu'il eût regardé par hasard un miroir qu'on lui avait donné avec d'autres bagatelles ; il tressaillit et, reculant d'effroi il renversa deux hommes qui se trouvaient près de lui. Il fut longtemps à se remettre de sa frayeur. Nonobstant cela il se trouva si bien avec les Espagnols que ceux-ci eurent bientôt la compagnie de plusieurs de ces géants, dont l'un surtout se familiarisa promptement, et montra tant de gaieté et de bonne humeur, que les Européens se plaisaient beaucoup avec lui.

« Magellan eut envie de faire prisonniers quelques-uns de ces géants ; pour cela, on leur remplit les mains de divers colifichets, dont ils paraissaient curieux, et pendant qu'ils les examinaient on leur mit des fers aux pieds : ils crurent d'abord que c'étaient une autre curiosité et parurent s'amuser du cliquetis de ces fers, mais quand ils se trouvèrent serrés et trahis, ils implorèrent le secours d'un être invisible et supérieur, sous le nom de *Setebos*. Dans cette occasion leur force parut proportionnée à leur stature ; car l'un deux surmonta tous les efforts de neuf hommes, quoiqu'ils l'eussent terrassé et qu'ils lui eussent fortement lié les mains : il se débarrassa de tous ses liens et s'échappa malgré tous ce qu'ils purent faire : leur appétit était proportionné aussi à leur taille : Magellan les nomma *Patagons*. »

Tels sont les détails que donne Harris touchant les Patagons, après avoir, dit-il, pris les plus grandes peines à comparer les relations des divers écrivains Espagnols et Portugais.

Il est ensuite question de ces géants dans la relation d'un voyage autour du Monde, par Thomas Cavendish, dont voici l'abrégé par le même Harris.

« En faisant voile du cap Frio dans le Brésil, ils arrivèrent sur la côte d'Amérique à quarante-sept degrés vingt minutes de latitude sud. Ils avancèrent jusqu'au port Désiré, à cinquante degrés de latitude. Là, les sauvages leur blessèrent deux hommes avec des flèches qui étaient faites de roseau et

armées de caillou. C'étaient des gens sauvages et grossiers, et, à ce qu'il parut, une race de géants, la mesure d'un de leurs pieds ayant dix-huit pouces de long; ce qui, en suivant la proportion ordinaire, donne environ sept pieds et demi pour leur stature. »

Harris ajoute que cela s'accorde parfaitement avec le récit de Magellan : mais dans son Abrégé de la relation de Magellan, il dit que la tête d'un homme de taille moyenne de l'équipage de Magellan n'atteignait qu'à la ceinture d'un Patagon; or, en supposant que cet homme eût seulement cinq pieds ou cinq pieds deux pouces, cela fait au moins huit pieds et demi pour la hauteur du Patagon. Il dit, à la vérité, que Magellan les nomma Patagons, parce que leur stature était de cinq coudées ou sept pieds six pouces. Mais si cela est, il y a contradiction dans son propre récit. Il ne dit pas non plus dans quelle langue le mot patagon exprime cette stature.

Sebald de Noort, Hollandais, dans son voyage autour du Monde, aperçut dans une île voisine du détroit de Magellan sept canots, à bord desquels étaient des sauvages qui lui parurent avoir dix à onze pieds de hauteur.

Dans la relation du voyage de George Spilberg il est dit que sur la côte de la Terre-de-Feu, qui est au sud du détroit de Magellan, ses gens virent un homme d'une stature gigantesque, grim pant sur les montagnes pour regarder la flotte : mais quoiqu'ils allassent sur le rivage, ils ne virent point d'autres créatures humaines, seulement ils virent des tombeaux contenant des cadavres de taille ordinaire ou même au-dessous; et les sauvages qu'ils virent de temps à autre dans des canots leur parurent au-dessous de six pieds.

Frézier parle de géants, au Chili, de neuf ou dix pieds de hauteur.

M. Le Cat rapporte qu'au détroit de Magellan, le 17 décembre 1615, on vit, au port Désiré, des tombeaux couverts par des tas de pierres, et qu'ayant écarté ces pierres et ouvert ces tombeaux, on y trouva des squelettes humains de dix à onze pieds.

Le P. d'Acuña parle de géants de seize palmes de hauteur, qui habitent vers la source de la rivière de Cuchigan.

M. de Brosse, premier président du parlement de Bourgogne *, paraît être du sentiment de ceux qui croient à l'existence des géants patagons, et il prétend, avec quelque fondement, que ceux qui sont pour la négative n'ont pas vu les mêmes hommes ni dans les mêmes endroits.

« Observons d'abord, dit-il, que la plupart de ceux qui tiennent pour l'affirmative parlent des peuples patagons, habitants des côtes de l'Amérique méridionale à l'est et à l'ouest; et qu'au contraire la plupart de ceux qui soutiennent la négative parlent des habitants du détroit à la pointe de l'Amérique sur les côtes du nord et du sud. Les nations de l'un et de l'autre canton ne sont pas les mêmes. Si les premiers ont été vus quelquefois dans le détroit, cela n'a rien d'extraordinaire à un si médiocre éloignement du port Saint-Julien, où

* Histoire des Navigations aux terres Australes, tome II, pages 327 et suiv.

il paraît qu'est leur habitation ordinaire. L'équipage de Magellan les y a vus plusieurs fois, a commercé avec eux, tant à bord des navires que dans leurs propres cabanes. »

M. de Brosse fait ensuite mention des voyageurs qui disent avoir vu ces géants patagons : il nomme Loise, Sarmiente, Nodal, parmi les Espagnols; Cavendish, Hawkins, Knivet, parmi les Anglais; Sebald de Noort, le Maire, Spilberg, parmi les Hollandais : nos équipages des vaisseaux de Marseille et de Saint-Malo, parmi les Français. Il cite, comme nous venons de le dire, des tombeaux qui renfermaient des squelettes de dix à onze pieds de haut.

« Ceci, dit-il avec raison, est un examen fait de sang-froid, où l'épouvante n'a pu grossir les objets... Cependant Narbrug... nie formellement que leur taille soit gigantesque... Son témoignage est précis à cet égard; ainsi que celui de Jacques l'Hermite, sur les naturels de la Terre-de-Feu, qu'il dit être puissants, bien proportionnés, à peu près de la même grandeur que les Européens. Enfin parmi ceux que M. de Gennes vit au port de Famine, aucun n'avait six pieds de haut.

« En voyant tous ces témoignages pour et contre, on ne peut guère se défendre de croire que tous ont dit vrai; c'est-à-dire que chacun a rapporté les choses telles qu'il les a vues, d'où il faut conclure que l'existence de cette espèce d'hommes particulière est un fait réel, et que ce n'est pas assez pour les traiter d'apocryphes, qu'une partie des marins n'ait pas aperçu ce que les autres ont fort bien vu. C'est aussi l'opinion de M. Frézier, écrivain judicieux, qui a été à portée de rassembler les témoignages sur les lieux mêmes...

« Il paraît constant que les habitants des deux rives du détroit sont de taille ordinaire, et que l'espèce particulière (les Patagons gigantesques) faisait, il y a deux siècles, sa demeure habituelle sur les côtes de l'est et de l'ouest, plusieurs degrés au-dessus du détroit de Magellan... Probablement la trop fréquente arrivée des vaisseaux sur ce rivage les a déterminés depuis à l'abandonner tout à fait, ou à n'y venir qu'en certain temps de l'année, et à faire comme on nous le dit, leur résidence dans l'intérieur du pays. Anson présume qu'ils habitent dans les Cordilières vers la côte d'occident, d'où ils ne viennent sur le bord oriental que par intervalles peu fréquents, tellement que, si les vaisseaux qui depuis plus de cent ans ont touché sur la côte des Patagons n'en ont vu que si rarement, la raison, selon les apparences, est que ce peuple farouche et timide s'est éloigné du rivage de la mer depuis qu'il y voit venir si fréquemment des vaisseaux d'Europe, et qu'il s'est, à l'exemple de tant d'autres nations indiennes, retiré dans les montagnes pour se dérober à la vue des étrangers. »

On a pu remarquer, dans mon ouvrage, que j'ai toujours paru douter de l'existence réelle de ce prétendu peuple de géants. On ne peut être trop en garde contre les exagérations, surtout dans les choses nouvellement découvertes : néanmoins je serais fort porté à croire, avec M. de Brosse, que la différence de grandeur donnée par les voyageurs aux Patagons ne vient que de ce qu'ils n'ont pas vu les mêmes hommes, ni dans les mêmes contrées, et

que tout étant bien comparé, il en résulte que depuis le vingt-deuxième degré de latitude sud jusqu'au quarante ou quarante-cinquième il existe en effet une race d'hommes plus haute et plus puissante qu'aucune autre dans l'univers. Ces hommes ne sont pas tous des géants, mais tous sont plus hauts et beaucoup plus larges et plus carrés que les autres hommes; et comme il se trouve des géants presque dans tous les climats, de sept pieds ou sept pieds et demi de grandeur, il n'est pas étonnant qu'il s'en trouve de neuf et dix pieds parmi les Patagons.

Des Américains.

A l'égard des autres nations qui habitent l'intérieur du nouveau continent, il me paraît que M. P. prétend et affirme sans aucun fondement qu'en général tous les Américains, quoique légers et agiles à la course, étaient destitués de force, qu'ils succombaient sous le moindre fardeau, que l'humidité de leur constitution est cause qu'ils n'ont point de barbe, et qu'ils ne sont chauves que parce qu'ils ont le tempérament froid (page 42) : et plus loin, il dit que c'est parce que les Américains n'ont point de barbe qu'ils ont comme les femmes de longues chevelures; qu'on n'a pas vu un seul Américain à cheveux crépus ou bouclés; qu'ils ne grisonnent presque jamais et ne perdent leurs cheveux à aucun âge (page 60), tandis qu'il vient d'avancer (page 42) que l'humidité de leur tempérament les rend chauves; tandis qu'il ne devait pas ignorer que les Caraïbes, les Iroquois, les Hurons, les Floridiens, les Mexicains, les Tlascaltèques, les Péruviens, etc., étaient des hommes nerveux, robustes et même plus courageux que l'infériorité de leurs armes à celles des Européens ne semblait le permettre.

Le même auteur donne un tableau généalogique des générations mêlées des Européens et des Américains, qui, comme celui du mélange des nègres et des blancs, demanderait caution, et suppose au moins des garants, que M. P. ne cite pas. Il dit :

« 1° D'une femme européenne et d'un sauvage de la Guyane naissent les métis, deux quarts de chaque espèce; ils sont basanés, et les garçons de cette première combinaison ont de la barbe, quoique le père américain soit imberbe : l'hybride tient donc cette singularité du sang de sa mère seule.

« 2° D'une femme européenne et d'un métis provient l'espèce quarteronne; elle est moins basanée, parce qu'il n'y a qu'un quart de l'Américain dans cette génération.

« 3° D'une femme européenne et d'un quarteron ou quart d'homme vient l'espèce octavone qui a une huitième partie du sang américain; elle est très-faiblement halée, mais assez pour être reconnue d'avec les véritables hommes

blancs de nos climats, quoiqu'elle jouisse des mêmes privilèges en conséquence de la bulle du pape Clément XI.

« 4° D'une femme européenne et de l'octavon mâle sort l'espèce que les Espagnols nomment *puchuella*. Elle est totalement blanche, et l'on ne peut pas la discerner d'avec les Européens. Cette quatrième race, qui est la race parfaite, a les yeux bleus ou bruns, les cheveux blonds ou noirs, selon qu'ils ont été de l'une ou de l'autre couleur dans les quatre mères qui ont servi dans cette filiation * . »

J'avoue que je n'ai pas assez de connaissances pour pouvoir confirmer ou infirmer ces faits, dont je douterais moins si cet auteur n'en eût pas avancé un très-grand nombre d'autres qui se trouvent démentis, ou directement opposés aux choses les plus connues et les mieux constatées. Je ne prendrai la peine de citer ici que les monuments des Mexicains et des Péruviens, dont il nie l'existence, et dont néanmoins les vestiges existent encore et démontrent la grandeur et le génie de ces peuples qu'il traite comme des êtres stupides, dégénérés de l'espèce humaine tant pour le corps que pour l'entendement. Il paraît que M. P. a voulu rapporter à cette opinion tous les faits ; il les choisit dans cette vue. Je suis fâché qu'un homme de mérite, et qui d'ailleurs paraît être instruit se soit livré à cet excès de partialité dans ses jugements, et qu'il les appuie sur des faits équivoques. N'a-t-il pas le plus grand tort de blâmer aigrement les voyageurs et les naturalistes qui ont pu avancer quelques faits suspects, puisque lui-même en donne beaucoup qui sont plus que suspects ? Il admet et avance ces faits, dès qu'ils peuvent favoriser son opinion ; il veut qu'on le croie sur parole et sans citer de garants. Par exemple, sur ces grenouilles qui beuglent dit-il, comme des veaux ; sur la chair de liguane qui donne le mal vénérien à ceux qui la mangent ; sur le froid glacial de la terre à un ou deux pieds de profondeur, etc. Il prétend que les Américains en général sont des hommes dégénérés ; qu'il n'est pas aisé de concevoir que des êtres, au sortir de leur création, puissent être dans un état de décrépitude ou de caducité **, et que c'est là l'état des Américains ; qu'il n'y a point de coquilles ni d'autres débris de la mer sur les hautes montagnes, ni même sur celles de moyenne hauteur *** ; qu'il n'y avait point de bœufs en Amérique avant sa découverte **** ; qu'il n'y a que ceux qui n'ont pas assez réfléchi sur la constitution du climat de l'Amérique, qui ont cru qu'on pouvait regarder comme très-nouveaux les peuples de ce continent ***** ; qu'au-delà du quatre-vingtième degré de latitude, des êtres constitués comme nous ne sauraient respirer pendant les douze mois de l'année, à cause de la densité de l'atmosphère ***** ; que les Patagons sont d'une taille

* Recherches sur les Américains, tome I. p. 241.

** *Idem, ibidem*, page 24.

*** *Idem, ibidem*, page 25.

**** *Idem, ibidem*, page 133.

***** *Idem, ibidem*, page 238.

***** *Idem, ibidem*, page 296.

pareille à celle des Européens, etc.* Mais il est utile de faire un plus long dénombrement de tous les faits faux ou suspects, que cet auteur s'est permis d'avancer avec une confiance qui indisposera tout lecteur ami de la vérité.

L'imperfection de nature qu'il reproche gratuitement à l'Amérique en général ne doit porter que sur les animaux de la partie méridionale de ce continent, lesquels se sont trouvés bien plus petits et tout différents de ceux des parties méridionales de l'ancien continent.

« Et cette imperfection, comme le dit très-bien le judicieux et éloquent auteur de l'Histoire des deux Indes, ne prouve pas la nouveauté de cet hémisphère, mais sa renaissance; il a dû être peuplé dans le même temps que l'ancien, mais il a pu être submergé plus tard. Les ossements d'éléphants, de rhinocéros, que l'on trouve en Amérique, prouvent que ces animaux y ont autrefois habité ** . »

Il est vrai qu'il y a quelques contrées de l'Amérique méridionale, surtout dans les parties basses du continent, telles que la Guyane, l'Amazone les terres basses et l'isthme, etc., où les naturels du pays paraissent être moins robustes que les Européens : mais c'est par des causes locales et particulières. A Carthagène, les habitants, soit indiens, soit étrangers, vivent pour ainsi dire dans un bain chaud pendant six mois de l'été; une transpiration trop forte et continuelle leur donne la couleur pâle et livide des malades. Leurs mouvements se ressentent de la mollesse du climat, qui relâche les fibres. On s'en aperçoit même par les paroles qui sortent de leur bouche à voix basse et par de longs et fréquents intervalles ***. Dans la partie de l'Amérique située sur les bords de l'Amazone et du Napo, les femmes ne sont pas fécondes, et leur stérilité augmente lorsqu'on les fait changer de climat; elles se font néanmoins avorter assez souvent. Les hommes sont faibles et se baignent trop fréquemment pour pouvoir acquérir des forces; le climat n'est passait et les maladies contagieuses y sont fréquentes****. Mais on doit regarder ces exemples comme des exceptions, ou, pour mieux dire, des différences communes aux deux continents; car dans l'ancien, les hommes des montagnes et des contrées élevées sont sensiblement plus forts que les habitants des côtes et des autres terres basses. En général, tous les habitants de l'Amérique septentrionale, et ceux des terres élevées dans la partie méridionale, telles que le Nouveau-Mexique, le Pérou, le Chili, etc., étaient des hommes peut-être moins agissants, mais aussi robustes que les Européens. Nous savons par un témoignage respectable, par le célèbre Franklin, qu'en vingt-huit ans la population, sans secours étrangers, s'est doublée à Philadelphie. J'ai donc bien de la peine à ne rendre à une espèce d'imputation

* Recherches sur les Américains, page 361.

** Histoire philosophique et politique, tome VI, page 292

*** *Idem, ibidem*, tome III, page 292.

**** *Idem, ibidem*, page 515.

que M. Kalm fait à cette heureuse contrée. Il dit * qu'à Philadelphie, on croirait que les hommes n'y sont pas de la même nature que les Européens.

« Selon lui, leur corps et leur raison sont bien plus tôt formés; aussi vieillissent-ils de meilleure heure. Il n'est pas rare d'y voir des enfants répondre avec tout le bon sens d'un âge mûr; mais il ne l'est pas moins d'y trouver des vieillards octogénaires. Cette dernière observation ne porte que sur les colons; car les anciens habitants parviennent à une extrême vieillesse, beaucoup moins pourtant depuis qu'ils boivent des liqueurs fortes. Les Européens y dégénèrent sensiblement. Dans la dernière guerre, l'on observa que les enfants des Européens, nés en Amérique, n'étaient pas en état de supporter les fatigues de la guerre et le changement de climat comme ceux qui avaient été élevés en Europe. Dès l'âge de trente ans les femmes cessent d'y être fécondes. »

Dans un pays où les Européens multiplient si promptement, où la vie des naturels du pays est plus longue qu'ailleurs, il n'est guère possible que les hommes dégénèrent; et je crains que cette observation de M. Kalm ne soit aussi mal fondée que celle de ces serpents qui, selon lui, enchantent les écureuils et les obligent par la force du charme de venir tomber dans leur gueule.

On n'a trouvé que des hommes forts et robustes en Canada et dans toutes les autres contrées de l'Amérique septentrionale, toutes les relations sont d'accord sur cela. Les Californiens, qui ont été découverts les derniers, sont bien faits et fort robustes; ils sont plus basanés que les Mexicains, quoique sous un climat plus tempéré **; mais cette différence provient de ce que les côtes de la Californie sont plus basses que les parties montagneuses du Mexique, où les habitants ont d'ailleurs toutes les commodités de la vie qui manquent aux Californiens.

Au nord de la presqu'île de Californie s'étendant de vastes terres découvertes par Drake en 1578, auxquelles il a donné le nom de Nouvelle-Albion; et au-delà de terres découvertes par Drake, d'autres terres dans le même continent, dont les côtes ont été vues par Martin d'Aguilar en 1603. Cette région a été reconnue depuis en plusieurs endroits des côtes du quarantième degré de latitude jusqu'au soixante-cinquième, c'est-à-dire à la même hauteur que les terres de Kamtchatka par les capitaines Tschirikow et Behring. Ces voyageurs russes ont découvert plusieurs terres qui s'avancent au-delà vers la partie de l'Amérique qui nous est encore très-peu connue. M. Krassnikoff, professeur à Pétersbourg, dans sa description de Kamtchatka, imprimée en 1749, rapporte les faits suivants :

« Les habitants de la partie de l'Amérique la plus voisine de Kamtchatka sont aussi sauvages que les Koriaques ou les Tsuktschi. Leur stature est

* Voyage en Amérique, par M. Kalm. Journal étranger, juillet 1761.

** Histoire philosophique et politique, tome VI, page 312.

avantageuse; ils ont les épaules larges et rondes, les cheveux longs et noirs, les yeux aussi noirs que le jais, les lèvres grosses, la barbe faible et le cou court. Leurs culottes et leurs bottes, qu'ils font de peaux de veaux marins, et leurs chapeaux faits de plantes pliées en forme de parasols, ressemblent beaucoup à ceux des Kamtschadales. Ils vivent comme eux de poisson, de veaux marins et d'herbes sèches, qu'ils préparent de même. Ils font sécher l'écorce tendre du peuplier et du pin qui leur sert de nourriture dans les cas de nécessité : ces mêmes usages sont connus, non-seulement à Kamtschatka, mais aussi dans toute la Sibérie et la Russie jusqu'à Viotka. Mais les liqueurs spiritueuses et le tabac ne sont point connus dans cette partie nord-ouest de l'Amérique, preuve certaine que les habitants n'ont point eu précédemment de communication avec les Européens. Voici, ajoute M. Krassinikoff, les ressemblances qu'on a remarquées entre les Kamtschadales et les Américains.

« 1° Les Américains ressemblent aux Kamtschadales par la figure.

« 2° Ils mangent de l'herbe douce de la même manière que les Kamtschadales : chose qu'on n'a point remarquée ailleurs.

« 3° Ils se servent de la même machine de bois pour allumer le feu.

« 4° On a plusieurs motifs pour imaginer qu'ils se servent de haches faites de pierres ou d'os; et ce n'est pas sans fondement que Steller imagine qu'ils avaient autrefois communication avec le peuple de Kamtschatka.

« 5° Leurs habits et leurs chapeaux ne diffèrent aucunement de ceux des Kamtschadales.

« 6° Ils teignent les peaux avec le jus de l'aune, ainsi que cela est d'usage à Kamtschatka.

« 7° Ils portent pour armes un arc et des flèches : on ne peut pas dire comment l'arc est fait, car jamais on n'en a vu; mais les flèches sont longues et bien polies : ce qui fait croire qu'ils se servent d'outils de fer (*Nota.* Ceci paraît être en contradiction avec l'article 4.)

« 8° Ces Américains se servent de canots faits de peaux, comme les Koriaki et Tsuktchi, qui ont quatorze pieds de long sur deux de haut : les peaux sont de chiens marins, teintes d'une couleur rouge. Ils se servent d'une seule rame, avec laquelle ils vont avec tant de vitesse que les vents contraires ne les arrêtent guère, même quand la mer est agitée. Leurs canots sont si légers qu'ils les portent d'une seule main.

« 9° Quand les Américains voient sur leurs côtes des gens qu'ils ne connaissent point, ils rament vers eux et font un grand discours : mais on ignore si c'est quelque charme ou une cérémonie particulière usitée parmi eux à la réception des étrangers; car l'un et l'autre usage se trouvent aussi chez les Kuriles. Avant de s'approcher ils se peignent le visage avec du crayon noir, et se bouchent les narines avec quelques herbes. Quand ils ont quelque étranger parmi eux, ils paroissent affables et veulent converser avec lui, sans détourner les yeux de dessus les siens. Ils le traitent avec beaucoup de soumission, et lui présentent du gras de baleine, et du plomb noir, avec lequel ils se barbouillent le visage, sans doute parce qu'ils croient

que ces choses sont aussi agréables aux étrangers qu'à eux-mêmes *.

J'ai cru devoir rapporter ici tout ce qui est parvenu à ma connaissance de ces peuples septentrionaux de la partie occidentale du nord de l'Amérique; mais j'imagine que les voyageurs russes, qui ont découvert ces terres en arrivant par les mers au-delà de Kamtschatka, ont donné des descriptions plus précises de cette contrée, à laquelle il semble qu'on pourrait également arriver par l'autre côté, c'est-à-dire par la baie de Hudson ou par celle de Baffin. Cette voie a cependant été vainement tentée par la plupart des nations commerçantes, et surtout par les Anglais et les Danois; et il est à présumer que ce sera par l'orient qu'on achèvera la découverte de l'occident, soit en remontant du Japon ou des îles des Larrons, vers le nord et le nord-est. Car l'on peut présumer, par plusieurs raisons que j'ai rapportées ailleurs, que les deux continents sont contigus, ou du moins très-voisins vers le nord à l'orient de l'Asie.

Je n'ajouterai rien à ce que j'ai dit des Esquimaux, nom sous lequel on comprend tous les sauvages qui se trouvent depuis la terre de Labrador jusqu'au nord de l'Amérique, et dont les terres se joignent probablement à celles du Groënland. On a reconnu que les Esquimaux ne diffèrent en rien des Groënlandais, et je ne doute pas, dit M. P., que les Danois, en s'approchant davantage du pôle, ne s'aperçoivent un jour que les Esquimaux et les Groënlandais communiquent ensemble. Ce même auteur présume que les Américains occupaient le Groënland avant l'année 700 de notre ère, et il appuie sa conjecture sur ce que les Islandais et les Norvégiens trouvèrent, dès le huitième siècle, dans le Groënland, des habitants qu'ils nommèrent *Skralins*. Ceci me paraît prouver seulement que le Groënland a toujours été peuplé, et qu'il avait, comme toutes les autres contrées de la terre, ses propres habitants, dont l'espèce ou la race se trouve semblable aux Esquimaux, aux Lapons, aux Samoïèdes et aux Koriaques, parce que tous ces peuples sont sous la même zone, et que tous en ont reçu les mêmes impressions. La seule chose singulière qu'il y ait par rapport au Groënland, c'est, comme je l'ai déjà observé, que cette partie de la terre ayant été connue il y a bien des siècles, et même habitée par des colonies de Norvège, du côté oriental qui est le plus voisin de l'Europe, cette même côte est aujourd'hui perdue pour nous, inabordable par les glaces; et quand le Groënland a été une seconde fois découvert dans des temps plus modernes, cette seconde découverte s'est faite par la côte d'occident qui fait face à l'Amérique, et qui est la seule que nos vaisseaux fréquentent aujourd'hui.

Si nous passons de ces habitants des terres arctiques à ceux qui, dans l'autre hémisphère, sont les moins éloignés du cercle antarctique, nous trouverons que, sous la latitude de cinquante à cinquante-cinq degrés, les voyageurs disent que le froid est aussi grand et les hommes encore plus

* Journal étranger, mois de novembre 1761.

misérables que les Groënlandais ou les Lapons, qui néanmoins sont de vingt degrés, c'est-à-dire de six cents lieues plus près de leur pôle.

« Les habitants de la Terre-de-Feu, dit M. Cook, logent dans des cabanes faites grossièrement avec des pieux plantés en terre, inclinés les uns vers les autres par leur sommet, et formant une espèce de cône semblable à nos ruches. Elles sont recouvertes, du côté du vent, par quelques branchages et par une espèce de foin. Du côté sous le vent, il y a une ouverture d'environ la huitième partie du cercle, et qui sert de porte et de cheminée... Un peu de foin répandu à terre, sert tout à la fois de sièges et de lits... Tous leurs meubles consistent en un panier à porter à la main, un sac pendant sur leur dos, et la vessie de quelque animal pour contenir de l'eau.

« Ils sont d'une couleur approchant de la rouille de fer mêlée avec de l'huile : ils ont de longs cheveux noirs. Les hommes sont gros et mal faits ; leur stature est de cinq pieds huit à dix pouces. Les femmes sont plus petites et ne passent guère cinq pieds : toute leur parure consiste dans une peau de guanake (lama) ou de veau marin, jetée sur leurs épaules dans le même état où elle a été tirée de dessus l'animal ; un morceau de la même peau qui leur enveloppe les pieds et qui se ferme comme une bourse au-dessus de la cheville, et un petit tablier, qui tient lieu aux femmes de la *feuille de figuier*. Les hommes portent leur manteau ouvert ; les femmes le lient autour de la ceinture avec une courroie : mais quoiqu'elles soient à peu près nues, elles ont un grand désir de paraître belles. Elles peignent leur visage, les parties voisines des yeux communément en blanc, et le reste en lignes horizontales rouges et noires ; mais tous les visages sont peints différemment.

« Les hommes et les femmes portent des bracelets de grains, tels qu'ils peuvent les faire avec de petites coquilles et des os : les femmes en ont un au poignet et au bas de la jambe, les hommes au poignet seulement.

« Il paraît qu'ils se nourrissent de coquillages : leurs côtes sont néanmoins abondantes en veaux marins, mais ils n'ont point d'instruments pour les prendre. Leurs armes consistent en un arc et des flèches, qui sont d'un bois bien poli, et dont la pointe est de caillou.

« Ce peuple paraît être errant, car auparavant on avait vu des huttes abandonnées ; et d'ailleurs les coquillages étant une fois épuisés dans un endroit de la côte, ils sont obligés d'aller s'établir ailleurs : de plus, ils n'ont ni bateaux ni canots, ni rien de semblable. En tout ces hommes sont les plus misérables et les plus stupides des créatures humaines ; leur climat est si froid, que deux Européens y ont péri au milieu de l'été *.

On voit, par ce récit, qu'il fait bien froid dans cette Terre-de-Feu, qui n'a été ainsi appelée que pour quelques volcans qu'on y a vus de loin. On sait d'ailleurs que l'on trouve des glaces dans ces mers australes dès le quarante-septième degré en quelques endroits, et en général on ne peut guère douter que l'hémisphère austral ne soit plus froid que le boréal, parce que le soleil

* Voyage autour du monde, par M. Cook, tome II, pages 281 et suivantes,

y fait un peu moins de séjour, et aussi parce que cet hémisphère austral est composé de beaucoup plus d'eau que de terre, tandis que notre hémisphère boréal présente plus de terre que d'eau. Quoi qu'il en soit, ces hommes de la Terre-de-Feu, où l'on prétend que le froid est si grand et où ils vivent plus misérablement qu'en aucun lieu du monde, n'ont pas perdu pour cela les dimensions du corps : et comme ils n'ont d'autres voisins que les Patagons, lesquels, déduction faite de toutes les exagérations, sont les plus grands de tous les hommes connus, on doit présumer que ce froid du continent austral a été exagéré, puisque ses impressions sur l'espèce humaine ne se sont pas marquées. Nous avons vu par les observations citées précédemment, que dans la Nouvelle-Zemble, qui est de vingt degrés plus voisine du pôle arctique que la Terre-de-Feu ne l'est de l'antartique ; nous avons vu, dis-je, que ce n'est pas la rigueur du froid, mais l'humidité malsaine des brouillards qui fait périr les hommes : il en doit être de même, et à plus forte raison, dans les terres environnées des mers australes, où la brume semble voiler l'air dans toutes les saisons, et le rendre encore plus malsain que froid ; cela me paraît prouvé par le seul fait de la différence des vêtements : les Lapons, les Groënladais, les Samoïèdes, et tous les hommes des contrées vraiment froides à l'excès, se couvrent tout le corps de fourrures, tandis que tous les habitants de la Terre-de-Feu et de celle du détroit de Magellan vont presque nus et avec une simple couverture sur les épaules. Le froid n'y est donc pas aussi grand que dans les terres arctiques ; mais l'humidité de l'air doit y être plus grande, et c'est, très-probablement cette humidité qui a fait périr, même en été, les deux Européens dont parle M. Cook.

Insulaires de la Mer du Sud.

A l'égard des peuplades qui se sont trouvées dans toutes les îles nouvellement découvertes dans la mer du Sud et sur les terres du continent austral, nous rapporterons simplement ce qu'en ont dit les voyageurs, dont le récit semble nous démontrer que les hommes de nos antipodes sont, comme les Américains tous aussi robustes que nous, et qu'on ne doit pas plus les accuser les uns que les autres d'avoir dégénéré.

Dans les îles de la mer Pacifique, situées à quatorze degrés cinq minutes latitude sud, et à cent quarante-cinq degrés quatre minutes de longitude ouest du méridien de Londres, le commodore Byron dit avoir trouvé des hommes armés de piques de seize pieds au moins de longueur, qu'ils agitaient d'un air menaçant. Ces hommes sont d'une couleur basanée, bien proportionnés dans leur taille, et paraissent joindre à un air de vigueur une grande agilité : je ne sache pas, dit ce voyageur, avoir vu des hommes si légers à la course.

Dans plusieurs autres îles de cette même mer, et particulièrement dans celles qu'ils ont nommées *Iles du prince de Galles*, situées à quinze degrés latitude sud, et cent cinquante-un degrés cinquante-trois minutes longitude ouest : et dans une autre à laquelle son équipage donna le nom d'*île Byron*, située à dix-huit degré dix-huit minutes latitude sud, et cent soixante-treize degrés quarante-six minutes de longitude, ce voyageur trouva des peuplades nombreuses. « Ces insulaires, dit-il, sont d'une taille avantageuse, bien pris et bien proportionnés dans tous leurs membres; leur teint est bronzé, mais clair; les traits de leur visage n'ont rien de désagréable; on y remarque un mélange d'intrépidité et d'enjouement, dont on est frappé; leurs cheveux, qu'ils laissent croître, sont noirs; on en voit qui portent de longues barbes, d'autres qui n'ont que des moustaches, et d'autres un seul petit bouquet à la pointe du menton *.

Dans plusieurs autres îles, toutes situées au-delà de l'équateur, dans cette même mer, le capitaine Carteret dit avoir trouvé des hommes en très-grand nombre, les uns dans les espèces de villages fortifiés de parapets de pierre, les autres en pleine campagne, mais tous armés d'arcs, de flèches ou de lances et de massues, tous très-vigoureux et fort agiles; ces hommes vont nus ou presque nus, et il assure avoir observé dans plusieurs de ces îles et notamment dans celles qui se trouvent à onze degrés dix minutes latitude sud, et à cent soixante-quatre degrés quarante-trois minutes de longitude, que les naturels du pays ont la tête laineuse comme celle des nègres, mais qu'ils sont moins noirs que les nègres de Guinée. Il dit qu'il en est de même des habitants de l'île d'Egmont, qui est à dix degrés quarante minutes latitude sud, et à cent soixante degrés quarante-neuf minutes de longitude; et encore de ceux qui se trouvent dans les îles découvertes par Abel Tasman, lesquelles sont situées à quatre degrés trente six minutes latitude sud, et cent cinquante-quatre degrés dix-sept minutes de longitude. Elles sont, dit Carteret, remplies d'habitants noirs, qui ont la tête laineuse comme les nègres d'Afrique. Dans les terres de la Nouvelle-Bretagne, il trouva de même que les naturels du pays ont de la laine à la tête comme les nègres, mais qu'ils n'en ont ni le nez plat ni les grosses lèvres. Ces derniers, qui paraissent être de la même race que ceux des îles précédentes, poudrent leurs cheveux de blanc et même leur barbe. J'ai remarqué que cet usage de la poudre blanche sur les cheveux se trouve chez les Papous, qui sont aussi des nègres assez voisins de la Nouvelle-Bretagne. Cette espèce d'hommes noirs, à tête laineuse, semble se trouver dans toutes les îles et terres basses, entre l'équateur et le tropique, dans la mer du Sud. Néanmoins dans quelques-unes de ces îles on trouve des hommes qui n'ont plus de laine sur la tête et qui sont couleur de cuivre, c'est-à-dire plutôt rouges que noirs, avec peu de barbe et de grands et longs cheveux noirs : eux-ci ne sont pas entièrement nus comme les autres dont nous avons parlé; ils portent une natte en forme de ceinture, et quoique

* Voyages autour du monde, par le commodore Byron, tome I, chapit. VIII et X.

les îles qu'ils habitent soient plus voisines de l'équateur, il paraît que la chaleur n'y est pas aussi grande que dans toutes les terres où les hommes vont absolument nus, et où ils ont en même temps de la laine au lieu de cheveux*.

« Les insulaires d'Otaïti (dit Samuel Wallis) sont grands, bien faits, agiles, dispos et d'une figure agréable. La taille des hommes est en général de cinq pieds sept à cinq pieds dix pouces; celle des femmes est de cinq pieds six pouces. Le teint des hommes est basané, leurs cheveux sont noirs ordinairement; et quelquefois bruns, roux ou blonds; ce qui est digne de remarque, parce que les cheveux de tous les naturels de l'Asie méridionale, de l'Afrique et de l'Amérique sont noirs; les enfants des deux sexes les ont ordinairement blonds. Toutes les femmes sont jolies, et quelques-unes d'une très-grande beauté. Ces insulaires ne paraissent pas regarder la continence comme une vertu, puisque leurs femmes vendent leurs faveurs librement en public. Leurs pères, leurs frères les amenaient souvent eux-mêmes. Ils connaissent le prix de la beauté; car la grandeur des dons qu'on demandait pour la jouissance d'une femme était toujours proportionnée à ses charmes. L'habillement des hommes et des femmes est fait d'une espèce d'étoffe blanche** qui ressemble beaucoup au gros papier de la Chine; elle est fabriquée comme le papier avec le *liber*, on écorce intérieure des arbres, qu'on a mise en macération. Les plumes, les fleurs, les coquillages et les perles, font partie de leurs ornements: ce sont les femmes surtout qui portent les perles. C'est un usage reçu pour les hommes et pour les femmes de se peindre les fesses et le derrière des cuisses avec des lignes noires très-serrées, et qui représentent différentes figures. Les garçons et les filles au-dessous de douze ans ne portent point ces marques.

« Ils se nourrissent de cochons, de volailles, de chiens et de poissons, qu'ils font cuire; de *fruits à pain*, de bananes, d'ignames, et d'un autre fruit aigre, qui n'est pas bon en lui-même, mais qui donne un goût fort agréable au *fruit à pain* grillé, avec lequel ils le mangent souvent. Il y a beaucoup de rats dans l'île; mais on ne leur en a point vu manger, Ils ont des filets pour la pêche. Les coquilles leur servent de couteaux. Ils n'ont point de vases ni poteries qui aillent au feu. Il paraît qu'ils n'ont point d'autre boisson que de l'eau. »

M. de Bougainville nous a donné des connaissances encore plus exactes sur ces habitants de l'île d'Otaïti ou Taïti. Il paraît, par tout ce qu'en dit ce célèbre voyageur, que les Taïtiens proviennent à une grande vicillesse sans aucune incommodité et sans perdre la finesse de leurs sens.

« Le poisson et les végétaux, dit-il font leur principale nourriture; ils mangent rarement de la viande; les enfants et les jeunes filles n'en mangent jamais. Ils ne boivent que de l'eau, l'odeur du vin et de l'eau-de-vie leur donne

* Voyages autour du monde, par Carteret, chapitres IV, V et VII.

** On peut voir au Cabinet du Roi, une toilette entière d'une femme d'Otaïti.

de la répugnance; ils en témoignent aussi pour le tabac, pour les épiceries et pour toutes les choses fortes.

« Le peuple de Taïti est composé de deux races d'hommes très-différentes, qui cependant ont la même langue, les mêmes mœurs, et qui paraissent se mêler ensemble sans distinction. La première, et c'est la plus nombreuse, produit des hommes de la plus grande taille; il est ordinaire d'en voir de six pieds et plus; ils sont bien faits et bien proportionnés. Rien ne distingue leurs traits de ceux des Européens, et s'ils étaient vêtus, s'ils vivaient moins à l'air et au grand soleil, ils seraient aussi blancs que nous : en général leurs cheveux sont noirs.

« La seconde race est d'une taille médiocre, avec les cheveux crépus et durs comme du crin, la couleur et les traits peu différents de ceux des mulâtres. Les uns et les autres se laissent croître la partie inférieure de la barbe; mais ils ont tous les moustaches et le haut des joues rasés : ils laissent aussi toute leur longueur aux ongles, excepté à celui du doigt du milieu de la main droite. Ils ont l'habitude de s'oindre les cheveux ainsi que la barbe avec l'huile de coco. La plupart vont nus sans autre vêtement qu'une ceinture qui leur couvre les parties naturelles; cependant les principaux s'enveloppent ordinairement dans une grande pièce d'étoffe, qu'ils laissent tomber jusqu'aux genoux : c'est aussi le seul habillement des femmes; comme elles ne vont jamais au soleil sans être couvertes, et qu'un petit chapeau de canne garni de fleurs défend leur visage de ses rayons, elles sont beaucoup plus blanches que les hommes : elles ont les traits assez délicats; mais ce qui les distingue, c'est la beauté de leur taille et les contours de leurs corps, qui ne sont pas déformés, comme en Europe, par quinze ans de la torture du maillot et des corps.

« Au reste, tandis qu'en Europe les femmes se peignent en rouge les joues, celles de Taïti se peignent d'un bleu foncé les reins et les fesses; c'est une parure et en même temps une marque de distinction. Les hommes ainsi que les femmes ont les oreilles percées pour porter des perles ou des fleurs de toute espèce; ils sont de la plus grande propreté, et se baignent sans cesse. Leur unique passion est l'amour; le grand nombre de femmes est le seul luxe des riches *.

Voici maintenant l'extrait de la description que le capitaine Cook donne de cette même île d'Otaïti et de ses habitants; j'en tirerai les faits qu'on doit ajouter aux relations du capitaine Wallis et de M. de Bougainville, et qui les confirment au point de n'en pouvoir douter.

L'île d'Otaïti est environnée par un récif de rochers de corail **. Les maisons n'y forment pas de villages, elles sont rangées à environ cinquante

* Voyage autour du monde, par M. de Bougainville, tome II, in-8°, p. 75 et suiv.

** Cette expression, *rocher de Corail* ne signifie autre chose qu'une roche rougeâtre comme le granit.

verges les unes des autres. Cette île, au rapport d'un naturel du pays, peut fournir six mille sept cents combattants.

« Ces peuples sont d'une taille et d'une stature supérieure à celle des Européens. Les hommes sont grands, forts, bien membrés et bien faits. Les femmes d'un rang distingué sont, en général, au-dessus de la taille moyenne de nos Européennes : mais celles d'une classe inférieure sont au-dessous, et quelques-unes même sont très-petites; ce qui vient peut-être de leur croissance prématurée avec les hommes.

« Leur teint naturel est un brun-clair ou olive; il est très-foncé dans ceux qui sont exposés à l'air ou au soleil. La peau des femmes d'une classe supérieure est délicate, douce et polie; la forme de leur visage est agréable, les os des Jones ne sont pas élevés. Ils n'ont point les yeux creux ni le front proéminent, mais en général ils ont le nez un peu aplati; leurs yeux, et surtout ceux des femmes, sont pleins d'expression, quelquefois étincelants de feu, ou remplis d'une douce sensibilité; leurs dents sont blanches et égales, et leur haleine pure.

« Ils ont les cheveux ordinairement raides et un peu rudes. Les hommes portent leur barbe de différentes manières, cependant ils en arrachent toujours une très-grande partie, et tiennent le reste très-propre. Les deux sexes ont aussi la coutume d'épiler tous les poils qui croissent sous les aisselles. Leurs mouvements sont remplis de vigueur et d'aisance, leur démarche agréable, leurs manières nobles et généreuses, et leur conduite entre eux et envers les étrangers affable et civile. Il semble qu'ils sont d'un caractère brave, sincère, sans soupçon ni perfidie, et sans penchant à la vengeance et à la cruauté; mais ils sont adonnés au vol. On a vu dans cette île des personnes dont la peau était d'un blanc mat; ils avaient aussi les cheveux, la barbe, les sourcils et les cils blancs, les yeux rouges et faibles, la vue courte, la peau teigneuse et revêtue d'une espèce de duvet blanc; mais il paraît que ce sont de malheureux individus, rendus anormaux par maladies.

« Les flûtes et les tambours sont leurs seuls instruments. Ils font peu de cas de la chasteté; les hommes offrent aux étrangers leurs sœurs ou leurs filles par civilité ou en forme de récompense. Ils portent la licence des mœurs et de la lubricité à un point que les autres nations, dont on a parlé depuis le commencement du monde jusqu'à présent, n'avaient pas encore atteint.

« Le mariage chez eux n'est qu'une convention entre l'homme et la femme, dont les prêtres ne se mêlent point. Ils ont adopté la circoncision, sans autre motif que celui de la propreté. Cette opération, à proprement parler, ne doit pas être appelée circoncision, parce qu'ils ne font pas au prépuce une amputation circulaire : ils le fendent seulement à travers la partie supérieure, pour empêcher qu'il ne se recouvre sur le gland, et les prêtres seuls peuvent faire cette opération *.

* Voyage autour du monde, par le capitaine Cook, tome II, chapitres 17 et 18.

Selon le même voyageur, les habitants de l'île Hualheine, située à seize degrés quarante-trois minutes latitude sud et à cent cinquante degrés cinquante-deux minutes longitude ouest, ressemblent beaucoup aux Otahitiens pour la figure, l'habillement, le langage et toutes les autres habitudes. Leurs habitations, ainsi qu'à Otahiti, sont composées seulement d'un toit soutenu par des poteaux. Dans cette île, qui n'est qu'à trente lieues d'Otahiti, les hommes semblent être plus vigoureux et d'une stature encore plus grande; quelques-uns ont jusqu'à six pieds de haut et plus; les femmes y sont très-jolies. Tous ces insulaires se nourrissent de cocos, d'ignames, de volailles, de cochons, qui y sont en grand nombre; et ils parlent tous la même langue, et cette langue des îles de la mer du Sud s'est étendue jusqu'à la Nouvelle-Zélande.

Habitants des terres Australes.

. Pour ne rien omettre de ce que l'on connaît sur les terres australes, je crois devoir donner ici par extrait ce qu'il y a de plus avéré dans les découvertes des voyageurs qui ont successivement reconnu les côtes de ces vastes contrées, et finir par ce qu'en a dit M. Cook qui, lui seul, a plus fait de découvertes que tous les navigateurs qui l'ont précédé.

Il paraît, par la déclaration que fit Gonneville, en 1505, à l'amirauté*, que l'Australasie est divisée en petits cantons, gouvernés par des rois absolus qui se font la guerre et qui peuvent mettre jusqu'à cinq ou six cents hommes en campagne; mais Gonneville ne donne ni la latitude, ni la longitude de cette terre dont il décrit les habitants.

Par la relation de Fernand de Quiros, on voit que les Indiens de l'île appelée *Ile de la belle Nation* par les Espagnols, laquelle est située à treize degrés de latitude sud, ont à peu près les mêmes mœurs que les Otahitiens. Ces insulaires sont blancs, beaux et très-bien faits: « On ne peut même trop s'étonner, dit-il, de la blancheur extrême de ce peuple dans un climat où l'air et le soleil devraient les hâler et noircir. Les femmes effaceraient nos beautés espagnoles si elles étaient parées; elles sont vêtues, de la ceinture en bas, de fine natte de palmier, et d'un petit manteau de même étoffe sur les épaules**.

Sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, que Fernand de Quiros appelle *Terre du Saint-Esprit*, il dit avoir aperçu des habitants de trois couleurs: les uns tout noirs, les autres fort blancs, à cheveux et à barbe rouges,

* Histoire des Navigations aux terres Australes, par M. de Brosse, tome 1^{er} pages 108 et suiv.

** *Idem, ibidem*, tome 1, p. 318.

les autres mulâtres; ce qui l'étonna fort, et lui parut un indice de la grande étendue de cette contrée. Fernand de Quiros avait bien raison; car par les nouvelles découvertes du grand navigateur M. Cook, l'on est maintenant assuré que cette contrée de la nouvelle-Hollande est aussi étendue que l'Europe entière. Sur la même côte, à quelque distance, Quiros vit une autre nation de plus haute taille et d'une couleur plus grisâtre, avec laquelle il ne fut pas possible de conférer; ils venaient en troupes décocher des flèches sur les Espagnols, et on ne pouvait les faire retirer qu'à coups de mousquet.

« Abel Tasman trouva dans les terres voisines d'une baie dans la Nouvelle-Zélande, à quarante degrés cinquante minutes latitude sud, et cent quatre-vingt-onze degrés quarante-une minutes de longitude, des habitants qui avaient la voix rude et la taille grosse... Ils étaient d'une couleur entre le brun et le jaune, et avaient les cheveux noirs, à peu près aussi longs et aussi épais que ceux des Japonais, attachés au sommet de la tête avec une plume longue et épaisse au milieu... Ils avaient le milieu du corps couvert, les uns de nattes, les autres de toile de coton; mais le reste du corps était nu. »

J'ai donné, dans ce volume de mon ouvrage, les découvertes de Dampierre et de quelques autres navigateurs au sujet de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande. La première découverte de cette dernière terre Australe a été faite, en 1642, par Abel Tasman et Diemen, qui ont donné leurs noms à quelques parties des côtes, mais toutes les notions que nous en avions étaient bien incomplètes avant la belle navigation de M. Cook.

« La taille des habitants de la Nouvelle-Zélande, dit ce grand voyageur, est en général égale à celle des Européens les plus grands : ils ont les membres charnus, forts et bien proportionnés; mais ils ne sont pas aussi gras que les oisifs insulaires de la mer du Sud. Ils sont alertes, vigoureux et adroits des mains; leur teint est en général brun; il y en a peu qui l'aient plus foncé que celui d'un Espagnol qui a été exposé au soleil, et celui du plus grand nombre l'est beaucoup moins. »

Je dois observer, en passant, que la comparaison que fait ici M. Cook des Espagnols aux Zélandais est d'autant plus juste que les uns sont à très-peu près les antipodes des autres.

« Les femmes, continue M. Cook, n'ont pas beaucoup de délicatesse dans les traits : néanmoins leur voix est d'une grande douceur; c'est par là qu'on les distingue des hommes, leurs habillements étant les mêmes : comme les femmes des autres pays, elles ont plus de gaieté, d'enjouement et de vivacité que les hommes. Les Zélandais ont les cheveux et la barbe noirs; leurs dents sont blanches et régulières; ils jouissent d'une santé robuste, et il y en a de fort âgés. Leur principale nourriture est de poisson, qu'ils ne peuvent se procurer que sur les côtes, lesquelles ne leur en fournissent en abondance que pendant un certain temps. Ils n'ont ni cochons, ni chèvres, ni volailles, et ils ne savent pas prendre les oiseaux en assez grand nombre

pour se nourrir; excepté les chiens qu'ils mangent, ils n'ont point d'autres substances que la racine de fougère, les ignames et les patates... Ils sont aussi décents et modestes que les insulaires de la mer du Sud sont voluptueux et indécents; mais ils ne sont pas aussi propres.... parce que ne vivant pas dans un climat aussi chaud ils ne se baignent pas si souvent.

« Leur habillement est, au premier coup-d'œil, tout à fait bizarre; il est composé de feuilles d'une espèce de glaïeul qui, étant coupées en trois bandes, sont entrelacées les unes dans les autres et forment une sorte d'étoffe qui tient le milieu entre le réseau et le drap; les bouts des feuilles s'élèvent en saillie, comme de la peluche ou les nattes que l'on étend sur nos escaliers. Deux pièces de cette étoffe font un habillement complet. L'une est attachée sur les épaules avec un cordon, et pend jusqu'aux genoux; au bout de ce cordon est une aiguille d'os qui joint ensemble les deux parties de ce vêtement. L'autre pièce est enveloppée autour de la ceinture et pend presque à terre. Les hommes ne portent que dans certaines occasions cet habit de dessous; ils ont une ceinture à laquelle pend une petite corde destinée à un usage très-singulier. Les insulaires de la mer du Sud se fendent le prépuce pour l'empêcher de couvrir le gland; les Zélandais ramènent au contraire le prépuce sur le gland, et afin de l'empêcher de se retirer, ils en nouent l'extrémité avec le cordon attaché à leur ceinture, et le gland est la seule partie de leur corps qu'ils montrent avec une honte extrême. »

Cet usage, plus que singulier, semble être fort contraire à la propreté; mais il a un avantage, c'est de maintenir cette partie sensible et fraîche plus longtemps; car l'on a observé que tous les circoncis, et même ceux qui sans être circoncis ont le prépuce court, perdent dans la partie qu'il couvre la sensibilité plus tôt que les autres hommes.

« Au nord de la nouvelle-Zélande, continue M. Cook, il y a des plantations d'ignames, de pommes de terre et de cocos : on n'a pas remarqué de pareilles plantations au sud, ée qui fait croire que les habitants de cette partie du sud ne doivent vivre que de racines de fougère et de poisson. Il paraît qu'ils n'ont pas d'autre boisson que de l'eau. Ils jouissent sans interruption d'une bonne santé, et on n'en a pas vu un seul qui parût affecté de quelque maladie. Parmi ceux qui étaient entièrement nus, on ne s'est pas aperçu qu'aucun eût la plus légère éruption sur la peau, ni aucune trace de pustules ou de boutons; ils ont d'ailleurs un grand nombre de vieillards parmi eux, dont aucun n'est décrépit...

« Ils paraissent faire moins de cas des femmes que les insulaires de la mer du Sud; cependant ils mangent avec elles, et les Otahitiens mangent toujours seuls : mais les ressemblances qu'on trouve entre ce pays et les îles de la mer du Sud, relativement aux autres usages, sont une forte preuve que tous ces insulaires ont la même origine... La conformité du langage paraît établir ce fait d'une manière incontestable. Tupia, jeune Otahitien

que nous avons avec nous se faisait parfaitement entendre des Zélandais *.

M. Cook pense que ces peuples ne viennent pas de l'Amérique, qui est située à l'est de ces contrées, et il dit qu'à moins qu'il n'y ait au sud un continent assez étendu, il s'ensuivra qu'ils viennent de l'ouest. Néanmoins la langue est absolument différente dans la Nouvelle-Hollande, qui est la terre la plus voisine à l'ouest de la Zélande; et comme cette langue d'Otaïti et des îles de la mer Pacifique, ainsi que celle de la Zélande, ont plusieurs rapports avec les langues de l'Inde méridionale, on peut présumer que toutes ces petites peuplades tirent leur origine de l'Archipel indien.

« Aucun des habitants de la Nouvelle-Hollande ne porte le moindre vêtement, ajoute M. Cook; ils parlaient dans un langage si rude et si désagréable, que Tupia, jeune Otaïtien, n'y entendait pas un seul mot. Ces hommes de la Nouvelle-Hollande paraissent hardis; ils sont armés de lances, et semblent s'occuper de la pêche. Leurs lances sont de la longueur de six à quinze pieds, avec quatre branches dont chacune est très-pointue et armée d'un os de poisson... En général ils paraissent d'un naturel fort sauvage, puisqu'on ne put jamais les engager de se laisser approcher. Cependant on parvint, pour la première fois, à voir de près quelques naturels du pays dans les environs de la rivière d'Endeavour. Ceux-ci étaient armés de javelines et de lances, avaient les membres d'une petitesse remarquable; ils étaient cependant d'une taille ordinaire pour la hauteur: leur peau était couleur de suie ou de chocolat foncé; leurs cheveux étaient noirs sans être laineux, mais coupés court; les uns les avaient lisses et les autres bouclés..... Les traits de leur visage n'étaient pas désagréables; ils avaient les yeux très-vifs, les dents blanches et unies, la voix douce et harmonieuse, et répétaient quelques mots qu'on leur faisait prononcer avec beaucoup de facilité. Tous ont un trou fait à travers le cartilage qui sépare les deux narines, dans lequel ils mettent un os d'oiseau de près de la grosseur d'un doigt et de cinq ou six pouces de long. Ils ont aussi des trous à leurs oreilles quoiqu'ils n'aient point de pendants; peut-être y en mettent-ils que l'on n'a pas vus.... Par après on s'est aperçu que leur peau n'était pas aussi brune qu'elle avait paru d'abord; ce que l'on avait pris pour leur teint de nature n'était que l'effet de la poussière et de la fumée, dans laquelle ils sont peut-être obligés de dormir, malgré la chaleur du climat, pour se préserver des mosquitoes, insectes très-incommodes. Ils sont entièrement nus, et paraissent être d'une activité et d'une agilité extrêmes.....

« Au reste, la Nouvelle-Hollande..... est beaucoup plus grande qu'aucune autre contrée du monde connu, qui ne porte pas le nom de continent. La longueur de la côte sur laquelle on a navigué, réduite en ligne droite, ne comprend pas moins de vingt-sept degrés; de sorte que sa surface en carré doit être beaucoup plus grande que celle de toute l'Europe.

« Les habitants de cette vaste terre ne paraissent pas nombreux; les

* Voyage autour du monde, par M. Cook, tome III, chapitre 10.

hommes et les femmes y sont entièrement nus... On n'aperçoit sur leur corps aucune trace de maladie ou de plaie, mais seulement de grandes cicatrices en lignes irrégulières, qui semblaient être les suites de blessures qu'ils s'étaient faites eux-mêmes avec un instrument obtus...

« On n'a rien vu dans tout le pays qui ressemblât à un village. Leurs maisons, si toutefois on peut leur donner ce nom, sont faites avec moins d'industrie que celles de tous les autres peuples que l'on avait vus auparavant, excepté celles des habitants de la Terre-de-Feu. Ces habitations n'ont que la hauteur qu'il faut pour qu'un homme puisse se tenir debout; mais elles ne sont pas assez larges pour qu'il puisse s'y étendre de sa longueur dans aucun sens. Elles sont construites en forme de four avec des baguettes flexibles, à peu près aussi grosses que le pouce; ils enfoncent les deux extrémités de ces baguettes dans la terre, et ils les recouvrent ensuite avec des feuilles de palmier et de grands morceaux d'écorce. La porte n'est qu'une ouverture opposée à l'endroit où l'on fait le feu. Ils se couchent sous ses hangards en se repliant le corps en rond, de manière que les talons de l'un touchent la tête de l'autre : dans cette position forcée une des huttes contient trois ou quatre personnes. En avançant au nord, le climat devient plus chaud et les cabanes encore plus minces. Une horde errante construit ces cabanes dans les endroits qui lui fournissent de la subsistance pour un temps, et elle les abandonne lorsqu'on ne peut plus y vivre. Dans les endroits où ils ne sont que pour une nuit ou deux, ils couchent sous les buissons ou dans l'herbe qui a près de deux pieds de hauteur.

« Ils se nourrissent principalement de poisson. Ils tuent quelquefois des *Kanguros* (grosses gerboises) et même des oiseaux... Ils font griller la chair sur des charbons, ou ils la font cuire dans un trou avec des pierres chaudes, comme les insulaires de la mer du Sud. »

J'ai eu devoir rapporter par extrait cet article de la relation du capitaine Cook, parce qu'il est le premier qui ait donné une description détaillée de cette partie du monde.

La Nouvelle-Hollande est donc une terre peut-être plus étendue que toute notre Europe, et située sous un ciel encore plus heureux; elle ne paraît stérile que par le défaut de population. Elle sera toujours nulle sur le globe tant qu'on se bornera à la visite des côtes, et qu'on ne cherchera pas à pénétrer dans l'intérieur des terres, qui, par leur position, semblent promettre toutes les richesses que la nature a plus accumulées dans les pays chauds que dans les contrées froides ou tempérées.

Par la description de tous ces peuples nouvellement découverts, et dont nous n'avions pu faire l'énumération dans notre article des Variétés de l'espèce humaine, il paraît que les grandes différences, c'est-à-dire les principales variétés dépendent entièrement de l'influence du climat, on doit entendre par climat, non-seulement la latitude plus ou moins élevée, mais aussi la hauteur ou la dépression des terres, leur voisinage ou leur éloignement des mers, leur situation par rapport aux vents, et surtout au vent d'est,

toutes les circonstances en un mot qui concourent à former la température de chaque contrée ; car c'est de cette température plus ou moins chaude ou froide, humide ou sèche, que dépend non-seulement la couleur des hommes, mais l'existence même des espèces d'animaux et de plantes, qui tous affectent de certaines contrées, et ne se trouvent pas dans d'autres : c'est de cette même température que dépend par conséquent la différence de la nourriture des hommes, seconde cause qui influe beaucoup sur leur tempérament, leur naturel, leur grandeur et leur force.

Sur les Blafards et Nègres blancs.

Mais indépendamment des grandes variétés produites par ces causes générales, il y en a de particulières, dont quelques-unes me paraissent avoir des caractères fort bizarres, et dont nous n'avons pas encore pu saisir toutes les nuances. Ces hommes blafards dont nous avons parlé, et qui sont différents des blancs, des noirs-nègres, des noirs-cafres, des basanés, des rouges, etc., se trouvent plus répandus que je ne l'ai dit. On les connaît à Ceylan sous le nom de Bedas, à Java sous celui de Chaerelas ou Kaerelas, à l'isthme d'Amérique sous le nom d'Albinos, dans d'autres endroits sous celui de Dondos; on les a aussi appelés *Nègres-blancs*. Il s'en trouve aux Indes méridionales en Asie, à Madagascar en Afrique, à Carthagène et dans les Antilles en Amérique. L'on vient de voir qu'on en trouve aussi dans les îles de la mer du Sud. On serait donc porté à croire que les hommes de toute race et de toute couleur produisent quelquefois des individus blafards, et que dans tous les climats chauds il y a des races sujettes à cette espèce de dégradation ; néanmoins par toutes les connaissances que j'ai pu recueillir, il me paraît que ces blafards forment plutôt des branches stériles de dégénération, qu'une tige ou vraie race dans l'espèce humaine ; car nous sommes, pour ainsi dire, assurés que les blafards mâles sont inhabiles ou très-peu habiles à la génération, et qu'ils ne produisent pas avec leurs femelles blafardes, ni même avec les négresses. Néanmoins on prétend que les femelles blafardes produisent, avec les nègres, des enfants pies, c'est-à-dire marqués de taches noires et blanches, grandes et très-distinctes, quoique semées irrégulièrement. Cette dégradation de nature paraît donc être encore plus grande dans les mâles que dans les femelles, et il y a plusieurs raisons pour croire que c'est une espèce de maladie, ou plutôt une sorte de détraction dans l'organisation du corps, qu'une affection de nature qui doit se propager : car il est certain qu'on n'en trouve que des individus et jamais des familles entières ; et l'on assure que quand par hasard ces individus produisent des enfants, ils se rapprochent de la couleur primitive de laquelle les pères

ou mères avaient dégénéré. On prétend aussi que les Dondos produisent avec les nègres des enfants noirs, et que les Albinos de l'Amérique avec les Européens produisent des mulâtres. M. Schreber, dont j'ai tiré ces deux derniers faits, ajoute qu'on peut encore mettre avec les Dondos, les nègres jaunes ou rouges qui ont des cheveux de cette même couleur, et dont on ne trouve aussi que quelques individus : il dit qu'on en a vu en Afrique et dans l'île de Madagascar, mais que personne n'a encore observé qu'avec le temps ils changent de couleur et deviennent noirs ou bruns *; qu'enfin on les a toujours vus constamment conserver leur première couleur ; mais je doute beaucoup de la réalité de tous ces faits.

« Les blafards du Darien, dit M. P., ont tant de ressemblance avec les nègres blancs de l'Afrique et de l'Asie qu'on est obligé de leur assigner une cause commune et constante. Les Dondos de l'Afrique et les Kakerlaks de l'Asie sont remarquables par leur taille, qui excède rarement quatre pieds cinq pouces. Leur tint est d'un blanc fade, comme celui du papier ou de la mousseline; sans la moindre nuance d'incarnat ou du rouge; mais on y distingue quelquefois de petites taches lenticulaires grises; leur épiderme n'est point oléagineux. Ces blafards n'ont pas le moindre vestige de noir sur toute la surface du corps; ils naissent blancs et ne noircissent en aucun âge; ils n'ont point de barbe; point de poil sur les parties naturelles; leurs cheveux sont laineux et frisés en Afrique, longs et trainants en Asie, ou d'une blancheur de neige, ou d'un roux tirant sur le jaune; leurs cils et leurs sourcils ressemblent aux plumes de l'édrédon, ou au plus fin duvet qui revêt la gorge des cygnes; leur iris est quelquefois d'un bleu mourant et singulièrement pâle : d'autres fois et dans d'autres individus de la même espèce, l'iris est d'un jaune vif, rougeâtre et comme saignolent.

« Il n'est pas vrai que les blafards albinos aient une membrane élignotante : la paupière couvre sans cesse une partie de l'iris et on la croit destinée du muscle élévateur; ce qui ne leur laisse apercevoir qu'une petite section de l'horizon.

« Le maintien des Blafards annonce la faiblesse et le dérangement de leur constitution viciée; leurs mains sont si mal dessinées qu'on devrait les nommer des pattes; le jeu des muscles de leur mâchoire inférieure ne s'exécute aussi qu'avec difficulté; le tissu de leurs oreilles est plus membraneux que celui de l'oreille des autres hommes; la conque manque aussi de capacité, et le lobe est allongé et pendant.

« Les blafards du nouveau continent ont la taille plus haute que les blafards de l'ancien; leur tête n'est pas garnie de laine, mais de cheveux longs de sept à huit pouces, blancs et peu frisés; ils ont l'épiderme chargé de poils follets depuis les pieds jusqu'à la naissance des cheveux; leur visage est velu; leurs yeux sont si mauvais qu'ils ne voient presque pas en plein jour, et que la lumière leur occasionne des vertiges et des éblouissements : ces blafards

* Histoire naturelle des Quadrupèdes, par M. Schreber. tome I, pages 14 et 15.

n'existent que dans la zone torride jusqu'au dixième degré de chaque côté de l'équateur.

« L'air est très-pernicieux dans toute l'étendue de l'isthme du Nouveau-Monde; à Carthagène et à Panama les négresses y accouchent d'enfants blafards plus souvent qu'ailleurs *.

« Il existe à Darien (dit l'auteur, vraiment philosophe, de l'*Histoire philosophique et politique des deux Indes*) Une race de petits hommes blancs dont on retrouve l'espèce en Afrique et dans quelques îles de l'Asie; ils sont couverts d'un duvet d'une blancheur de lait éclatante; ils n'ont point de cheveux, mais de la laine; ils ont la prunelle rouge; ils ne voient bien que la nuit: ils sont faibles et leur instinct paraît plus borné que celui des autres hommes ** »

Nous allons comparer à ces descriptions celle que j'ai faite moi-même d'une négresse blanche que j'ai eu occasion d'examiner et de faire dessiner d'après nature. Cette fille, nommée *Geneviève*, était âgée de près de dix-huit ans, en avril 1777, lorsque je l'ai décrite: elle est née de parents nègres dans l'île de la Dominique, ce qui prouve qu'il naît des Albinos non-seulement à dix degrés de l'équateur, mais jusqu'à seize et peut-être vingt degrés, car on assure qu'il s'en trouve à Saint-Domingue et à Cuba. Le père et la mère de cette négresse blanche avaient été amenés de la Côte-d'Or en Afrique, et tous deux étaient parfaitement noirs. *Geneviève* était blanche sur tout le corps; elle avait quatre pieds onze pouces six lignes de hauteur, et son corps était assez bien proportionné ***; ceci s'accorde avec ce que dit M. P., que les Albinos d'Amérique sont plus grands que les blafards de l'ancien continent. Mais la tête de cette négresse blanche n'était pas aussi bien proportionnée que le corps; en la mesurant, nous l'avons trouvée trop forte, et surtout trop longue: elle avait neuf pouces neuf lignes de hauteur, ce qui fait près d'un sixième de la hauteur entière du corps; au lieu que dans un homme ou une femme bien proportionnés, la tête ne doit avoir qu'un septième et demi de la hauteur totale. Le cou, au contraire, est trop court et trop gros n'ayant que dix-sept lignes de hauteur, et douze pouces trois lignes de circonférence. La longueur des bras est de deux pieds deux pouces trois lignes; de l'épaule au coude, onze pouces dix lignes; du coude au poignet, neuf pouces dix lignes; du poignet à l'extrémité du doigt du milieu, six pouces six lignes, et en totalité les bras sont trop longs. Tous les traits de la face sont absolument semblables à ceux des négresses noires; maintenant, les oreilles sont

* Re. herches sur les Américains, tome I. pages 410 et suiv.

** Histoire philosophique et politique des deux Indes. tome III, page 151.

*** Circonférence du corps au-dessus des hanches, 2 pieds 2 pouces 6 lignes; circonférence des hanches, à la partie la plus charnue, 2 pieds 11 pouces: hauteur depuis le taton au-dessus des hanches, 3 pieds; depuis la hanche au genou, 1 pied 9 pouces 6 lignes; du genou au talon, 1 pied 3 pouces 9 lignes; longueur du pied, 9 pouces 5 lignes, ce qui est une grandeur démesurée en comparaison des mains.

placées trop haut, le haut du cartilage de l'oreille s'élevant au-dessus de la hauteur de l'œil, tandis que le bas du lobe ne descend qu'à la hauteur de la moitié du nez : or, le bas de l'oreille doit être au niveau du bas du nez, et le haut de l'oreille au niveau du dessus des yeux ; cependant ces oreilles élevées ne paraissent pas faire une grande-différence, et elles étaient semblables, pour la forme et pour l'épaisseur, aux oreilles ordinaires : ceci ne s'accorde donc pas avec ce que dit M. P., que le tissu de l'oreille de ces blafards est plus mince et plus membraneux que celui de l'oreille des autres hommes. Il en est de même de la conque ; elle ne manquait pas de capacité, et le lobe n'était pas allongé ni pendant, comme il le dit. Les lèvres et la bouche, quoique conformées comme dans les négresses noires, paraissent singulières par le défaut de couleur ; elles sont aussi blanches que le reste de la peau et sans aucune apparence de rouge. En général la couleur de la peau, tant du visage que du corps, de cette négresse blanche est d'un blanc de suif qu'on n'aurait pas encore épuré, ou si l'on veut, d'un blanc mat blafard et inanimé ; cependant on voyait une teinte légère d'incarnat sur les joues, lorsqu'elle s'approchait du feu, ou qu'elle était remuée par la honte qu'elle avait de se faire voir nue. J'ai aussi remarqué sur son visage quelques petites taches à peine lenticulaires de couleur roussâtre. Les mamelles étaient grosses, rondes, très-fermes et bien placées ; les mamelons d'un rouge assez vermeil ; l'aréole qui environne les mamelons a seize lignes de diamètre, et paraît semée de petits tubercules couleur de chair : cette jeune fille n'avait point fait d'enfant, et sa maîtresse assurait qu'elle était pucelle. Elle avait très-peu de laine aux environs des parties naturelles ; et point du tout sous les aisselles, mais sa tête en était bien garnie ; cette laine n'avait guère qu'un pouce et demi de longueur ; elle est rude, touffue et frisée naturellement, blanche à la racine et roussâtre à l'extrémité ; il n'y avait pas d'autre laine, poil ou duvet sur aucune partie de son corps. Les sourcils sont à peine marqués par un duvet blanc, et les cils sont un peu plus apparents : les yeux ont un pouce d'un angle à l'autre, et la distance entre les deux yeux est de quinze lignes, tandis que cet intervalle entre les yeux doit être égal à la grandeur de l'œil.

Les yeux sont remarquables par un mouvement très-singulier : les orbites paraissent inclinées du côté du nez, au lieu que dans la conformation ordinaire, les orbites sont plus élevées vers le nez que vers les tempes ; dans cette négresse, au contraire, elles étaient plus élevées du côté des tempes que du côté du nez, et le mouvement de ses yeux, que nous allons décrire, suivait cette direction inclinée. Ses paupières n'étaient pas plus amples qu'elles le sont ordinairement ; elle pouvait les fermer, mais non pas les ouvrir au point de découvrir le dessus de la prunelle, en sorte que le muscle élévateur paraît avoir moins de force dans ces nègres blancs que dans les autres hommes : ainsi les paupières ne sont pas elignotantes, mais toujours à demi fermées. Le blanc de l'œil est assez pur, la pupille et la prunelle assez larges ; l'iris est composé à l'intérieur, autour de la pupille, d'un cercle jaune

indéterminé, et ensuite d'un cercle mêlé de jaune et de bleu, et enfin d'un cercle d'un bleu foncé qui forme la circonférence de la prunelle; en sorte que, vus d'un peu loin, les yeux paraissent d'un bleu-sombre.

Exposée vis-à-vis du grand jour, cette négresse blanche en soulevait la lumière sans clignotement et sans être offensée; elle resserrait seulement l'ouverture de ses paupières en abaissant un peu plus celle du dessus. La portée de sa vue était fort courte, je m'en suis assuré par des monocles et des lunettes; cependant elle voyait distinctement les plus petits objets en les approchant près de ses yeux à trois ou quatre pouces de distance: comme elle ne sait pas lire, on n'a pas pu en juger plus exactement. Cette vue courte est néanmoins perçante dans l'obscurité, au point de voir presque aussi bien la nuit que le jour. Mais le trait le plus remarquable dans les yeux de cette négresse blanche est un mouvement d'oscillation ou de balancement prompt et continu, par lequel les deux yeux s'approchent ou s'éloignent régulièrement tous deux ensemble alternativement du côté du nez et du côté des tempes; on peut estimer à deux ou deux lignes et demie la différence des espaces que les yeux parcourent dans ce mouvement dont la direction est peu inclinée en descendant des tempes vers le nez. Cette fille n'est point maîtresse d'arrêter le mouvement de ses yeux, même pour un moment; il est aussi prompt que celui du balancier d'une montre, en sorte qu'elle doit perdre et retrouver, pour ainsi dire, à chaque instant les objets qu'elle regarde. J'ai couvert successivement l'un et l'autre de ses yeux avec mes doigts pour reconnaître s'ils étaient d'inégale force; elle en avait un plus faible; mais l'inégalité n'était pas assez grande pour produire le regard louche, et j'ai senti sous mes doigts que l'œil fermé et couvert continuait de balancer comme celui qui était découvert. Elle a les dents bien rangées et du plus bel émail, l'haleine pure, point de mauvaise odeur de transpiration ni d'huileux sur la peau comme les négresses noires; sa peau est au contraire trop sèche, mais épaisse et dure. Les mains ne sont pas mal conformées, et seulement un peu grosses; mais elles sont couvertes, ainsi que le poignet et une partie du bras, d'un si grand nombre de rides, qu'en ne voyant que ses mains, on les aurait jugées appartenir à une vieille décrépite de plus de quatre-vingts ans; les doigts sont gros et assez longs; les ongles, quoique un peu grands, ne sont pas difformes. Les pieds et la partie basse des jambes sont aussi couvertes de rides, tandis que les cuisses et les fesses présentent une peau ferme et assez bien tendue. La taille est même ronde et bien prise; et si l'on en peut juger par l'habitude entière du corps, cette fille est très-en état de produire. L'écoulement périodique n'a paru qu'à seize ans, tandis que dans les négresses noires c'est ordinairement à neuf, dix et onze ans. On assure qu'avec un nègre noir elle produirait un nègre pie, tel que celui dont nous donnerons bientôt la description; mais on prétend en même temps qu'avec un nègre blanc qui lui ressemblerait elle ne produirait rien, parce qu'en général les mâles nègres blancs ne sont pas prolifiques.

Au reste, les personnes auxquelles cette négresse blanche appartient m'ont

assuré que presque tous les nègres mâles et femelles qu'on a tirés de la Côte-d'Or en Afrique, pour les îles de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Dominique, ont produit dans ces îles des nègres blancs, non pas en grand nombre, mais un sur six ou sept enfants : le père et la mère de celle-ci n'ont eu qu'elle de blanche, et tous leurs autres enfants étaient noirs. Ces nègres blancs, surtout les mâles ne vivent pas bien longtemps ; et la différence la plus ordinaire entre les femelles et les mâles est que ceux-ci ont les yeux rouges et la peau encore plus blafarde et plus inanimée que les femelles.

Nous croyons devoir inférer de cet examen et des faits ci-dessus exposés, que ces blafards ne forment point une race réelle, qui, comme celle des nègres et des blancs, puisse également se propager, se multiplier et conserver à perpétuité, par la génération, tous les caractères qui pourraient la distinguer des autres races ; on doit croire au contraire, avec assez de fondement, que cette variété n'est pas spécifique, mais individuelle, et qu'elle subit peut-être autant de changements qu'elle contient d'individus différents, ou tout au moins autant que les divers climats : mais ce ne sera qu'en multipliant les observations qu'on pourra reconnaître les nuances et les limites de ces différentes variétés.

Au surplus, il paraît ainsi certain que les négresses blanches produisent avec les nègres noirs des nègres pies, c'est-à-dire marqués de blanc et de noir par grandes taches. Je donne ici la figure d'un de ces nègres pies né à Carthagène en Amérique, et dont le portrait colorié m'a été envoyé par M. Taverne, ancien bourgmestre et subdélégué de Dunkerque, avec les renseignements suivants, contenus dans une lettre dont voici l'extrait :

« Je vous envoie, monsieur, un portrait qui s'est trouvé dans une prise anglaise, faite dans la dernière guerre, par le corsaire *la Royale*, dans lequel j'étais intéressé. C'est celui d'une petite fille dont la couleur est mi-partie de noir et de blanc ; les mains et les pieds sont entièrement noirs ; la tête l'est également, à l'exception du menton, jusques et compris la lèvre inférieure ; partie du front, y compris la naissance des cheveux ou laine au-dessus sont également blancs, avec une tache noire au milieu de la tache blanche : tout le reste du corps, bras, jambes et cuisses sont marqués de taches noires plus au moins grandes, et sur les grandes taches noires il s'en trouve de plus petites encore plus noires. On ne peut comparer cet enfant, pour la forme des taches, qu'aux chevaux gris ou tigrés ; et le noir et le blanc se joignent par des teintes imperceptibles de la couleur des mulâtres.

« Je pense, dit M. Taverne, malgré ce que porte la légende anglaise * qui est au bas du portrait de cet enfant, qu'il est provenu de l'union d'un blanc et d'une négresse, et que ce n'est que pour sauver l'honneur de la mère et

* Au-dessous du portrait de cette négresse-pie, on lit l'inscription suivante ; Marie Sabina, née le 12 octobre 1736, à Matuna, plantation appartenante aux jésuites de Carthagène en Amérique, de deux nègres esclaves, nommés Martiniano et Padrona.

de la Société dont elle était esclave, qu'on a dit cet enfant né de parents nègres *.

Réponse de M. de Buffon.

Montbard, le 13 octobre 1772.

J'ai reçu, monsieur, le portrait de l'enfant noir et blanc que vous avez eu la bonté de m'envoyer ; et j'en ai été assez émerveillé, car je n'en connaissais pas d'exemple dans la nature. On serait d'abord porté à croire avec vous, monsieur, que cet enfant, né d'une négresse, a eu pour père un blanc, et que de là vient la variété de ses couleurs : mais lorsqu'on fait réflexion qu'on a mille et millions d'exemples que le mélange du sang nègre avec le blanc n'a jamais produit que du brun, toujours uniformément répandu, on vient à douter de cette supposition ; et je crois qu'en effet on serait moins mal fondé à rapporter l'origine de cet enfant à des nègres, dans lesquels il y a des individus blancs ou blafards, c'est-à-dire d'un blanc tout différent de celui des autres hommes blancs ; car ces nègres blancs dont vous avez peut-être entendu parler, monsieur, et dont j'ai fait quelque mention dans mon livre, ont de la laine au lieu de cheveux, et tous les autres attributs des véritables nègres à l'exception de la couleur de la peau, et de la structure des yeux, que ces nègres blancs ont très-faibles. Je penserais donc que si quelqu'un des ascendants de cet enfant pie était un nègre blanc, la couleur a pu reparaitre en partie, et se distribuer comme nous le voyons sur ce portrait.

Réponse de M. Taverner.

Dunkerque, le 29 octobre 1772.

« Monsieur, l'original du portrait de l'enfant noir et blanc a été trouvé à bord du navire *le Chrétien*, de Londres. venant de la Nouvelle-Angleterre pour aller à Londres. Ce navire fut pris, en 1746, par le vaisseau nommé *le comte de Maurepas*, de Dunkerque, commandé par le capitaine François Meyne.

* Extrait d'une Lettre de M. Taverner. Dunkerque, le 10 septembre 1772.

« L'origine et la cause de la bigarrure de la peau de cet enfant, que vous avez la bonté de m'annoncer par la lettre dont vous m'avez honoré, paraissent très-probables; un pareil phénomène est rare et peut-être unique. Il se peut cependant que, dans l'intérieur de l'Afrique, où il se trouve des nègres noirs et d'autres blancs, le cas y soit plus fréquent. Il me reste néanmoins encore un doute sur ce que vous me faites l'honneur de me marquer à cet égard, et malgré mille et millions d'exemples que vous citez, que le mélange du sang nègre avec le blanc n'a jamais produit que du brun toujours uniformément répandu, je crois qu'à l'exemple des quadrupèdes, les hommes peuvent naître, par le mélange des individus noirs et blancs, tantôt bruns comme sont les mulâtres, tantôt tigrés à petites taches noires ou blanchâtres, et tantôt pies à grandes taches ou bandes, comme il est arrivé à l'enfant ci-dessus. Ce que nous voyons arriver par le mélange des races noires et blanches parmi les chevaux, les vaches, brebis, porcs, chiens, chats, lapins, etc., pourrait également arriver parmi les hommes : il est même surprenant que cela n'arrive pas plus souvent. La laine noire dont la tête de cet enfant est garnie sur la peau noire, et les cheveux blancs qui naissent sur les parties blanches de son front, font présuner que les parties noires proviennent d'un sang nègre et les parties blanches d'un sang blanc, etc. »

S'il était toujours vrai que la peau blanche fit naître des cheveux, et que la peau noire produisit de la laine, on pourrait croire en effet que ces nègres pies proviendraient du mélange d'une négresse et d'un blanc : mais nous ne pouvons savoir, par l'inspection du portrait, s'il y a en effet des cheveux sur les parties blanches et de la laine sur les parties noires; il y a au contraire toute apparence que les unes et les autres de ces parties sont couvertes de laine. Ainsi je suis persuadé que cet enfant pie doit sa naissance à un père nègre noir et à une mère négresse blanche. Je le soupçonnais en 1772, lorsque j'ai écrit à M. Taverne, et j'en suis maintenant presque assuré par les nouvelles informations que j'ai faites à ce sujet.

Dans les animaux, la chaleur du climat change la laine en poil. On peut citer pour exemple les brebis du Sénégal, les bisons ou bœufs à bosse qui sont couverts de laine dans les contrées froides, et qui prennent du poil rude, comme celui de nos bœufs, dans les climats chauds, etc. Mais il arrive tout le contraire dans l'espèce humaine : les cheveux ne deviennent laineux que sur les Nègres, c'est-à-dire dans les contrées les plus chaudes de la terre, où tous les animaux perdent leur laine.

On prétend que, parmi les blafards des différents climats, les uns ont de la laine, les autres des cheveux, et que d'autres n'ont ni laine ni cheveux, mais un simple duvet; que les uns ont l'iris des yeux rouge, et d'autres d'un bleu faible; que tous en général sont moins vifs, moins forts et plus petits que les autres hommes, de quelque couleur qu'ils soient; que quelques-uns de ces blafards ont le corps et les membres assez bien proportionnés; que d'autres paraissent difformes par la longueur des bras, et surtout par les pieds et par les mains dont les doigts sont trop gros ou trop courts. Toutes

ces différences rapportées par les voyageurs paraissent indiquer qu'il y a des blafards de bien des espèces, et qu'en général cette dégénération ne vient pas d'un type de nature, d'une empreinte particulière qui doit se propager sans altération et former une race constante, mais plutôt d'une désorganisation de la peau plus commune dans les pays chauds qu'elle ne l'est ailleurs; car les nuances du blanc au blafard se reconnaissent dans les pays tempérés et même froids. Le blanc mat et fade des blafards se trouve dans plusieurs individus de tous les climats; il y a même en France plusieurs personnes des deux sexes dont la peau est de ce blanc inanimé; cette sorte de peau ne produit jamais que des cheveux et des poils blancs ou jaunes. Ces blafards de notre Europe ont ordinairement la vue faible, le tour des yeux rouge, l'iris bleu, la peau parsemée de taches grandes comme des lentilles, non-seulement sur le visage, mais même sur le corps; et cela me confirme encore dans l'idée que les blafards en général ne doivent être regardés que comme des individus plus ou moins disgraciés de la nature, dont le vice principal réside dans la texture de la peau.

Nous allons donner des exemples de ce que peut produire cette désorganisation de la peau. On a vu en Angleterre un homme auquel on avait donné le surnom de *porc-épic*; il est né en 1710, dans la province de Suffolk. Toute la peau de son corps était chargée de petites excroissances ou verrues en forme de piquants gros comme une ficelle. Le visage, la paume des mains, la plante des pieds étaient les seules parties qui n'eussent pas de piquants; ils étaient d'un brun-rougeâtre et en même temps durs et élastiques, au point de faire du bruit lorsqu'on passait la main dessus; ils avaient un demi-pouce de longueur dans de certains endroits et moins dans d'autres. Ces excroissances ou piquants n'ont paru que deux mois après sa naissance. Ce qu'il y avait encore de singulier, c'est que ces verrues tombaient chaque hiver pour renaître au printemps. Cet homme, au reste, se portait très-bien; il y a eu six enfants qui tous six ont été, comme leur père, couverts de ces mêmes excroissances. On peut voir la main d'un de ces enfants gravée dans les *Glanures* de M. Edwards, *planche 212*; et la main du père dans les *Transactions philosophiques*, *volume XLIX*, *page 21*.

Nous donnons ici la figure d'un enfant que j'ai fait dessiner sous mes yeux, et qui a été vu de tout Paris dans l'année 1774. C'était une petite fille, nommée *Anne-Marie Hérig*, née le 11 novembre 1770 à Dackstul, comté de ce nom, dans la Lorraine allemande, à sept lieues de Trèves: son père, sa mère, ni aucun de ses parents n'avaient de taches sur la peau, au rapport d'un oncle et d'une tante qui la conduisaient; cette petite fille avait néanmoins tout le corps, le visage et les membres parsemés et couverts en beaucoup d'endroits de taches plus ou moins grandes, dont la plupart étaient surmontées d'un poil semblable à du poil de veau; quelques autres endroits étaient couverts d'un poil plus court et semblable à du poil de chevreuil. Ces taches étaient toutes de couleur fauve, chair et poil. Il y avait aussi des taches sans poil, et la peau, dans ces endroits nus, ressemblait à du cuir

tanné : telles étaient les petites taches rondes et autres, grosses comme des mouches, que cet enfant avait aux bras, aux jambes, sur le visage et sur quelques endroits du corps. Les taches velues étaient bien plus grandes ; il y en avait sur les jambes, les cuisses, les bras, et sur le front. Ces taches, couvertes de beaucoup de poil, étaient proéminentes, c'est-à-dire un peu élevées au-dessus de la peau nue. Au reste, cette petite fille était d'une figure très-agréable ; elle avait de fort beaux yeux, quoique surmontés de sourcils très-extraordinaires ; car ils étaient mêlés de poils humains et de poils de chevreuil ; la bouche petite, la physionomie gaie, les cheveux bruns. Elle n'était âgée que de trois ans et demi lorsque je l'observai, au mois de juin 1774, et elle avait deux pieds sept pouces de hauteur, ce qui est la taille ordinaire des filles de cet âge ; seulement elle avait le ventre un peu plus gros que les autres enfants. Elle était très-vive et se portait à merveille, mais mieux en hiver qu'en été ; car la chaleur l'incommodait beaucoup, parce que, indépendamment des taches que nous venons de décrire, et dont le poil lui échauffait la peau, elle avait encore l'estomac et le ventre couverts d'un poil clair assez long, d'une couleur fauve du côté droit, et un peu moins foncé du côté gauche ; et son dos semblait être couvert d'une tunique de peau velue, qui n'était adhérente au corps que dans quelques endroits, et qui était formée par un grand nombre de petites loupes ou tubercules très-voisins les uns des autres, lesquels prenaient sous les aisselles et lui couvraient toute la partie du dos jusque sur les reins. Ces espèces de loupes ou excroissances d'une peau qui était pour ainsi dire étrangère au corps de cet enfant, ne lui faisaient aucune douleur lors même qu'on les pinçait ; elles étaient de formes différentes, toutes couvertes de poil, sur un cuir grenu et ridé dans quelques endroits. Il partait de ces rides des poils bruns assez clairsemés, et les intervalles entre chacune des excroissances étaient garnis d'un poil brun plus long que l'autre : enfin, le bas des reins et le haut des épaules étaient surmontés d'un poil de plus de deux pouces de longueur. Ces deux endroits du corps étaient les plus remarquables par la couleur et la quantité du poil ; car celui du haut des fesses, des épaules et de l'estomac était plus court et ressemblait à du poil de veau fin et soyeux ; tandis que les longs poils du bas des reins et du dessus des épaules étaient rudes et fort bruns. L'intérieur des cuisses, le dessous des fesses et les parties naturelles, étaient absolument sans poil et d'une chair très-blanche, très-délicate et très-fraîche. Toutes les parties du corps qui n'étaient pas tachées présentaient de même une peau très-fine et même plus belle que celle des autres enfants. Les cheveux étaient châtain-brun et fins. Le visage, quoique fort taché, ne laissait pas de paraître agréable par la régularité des traits et par la blancheur de la peau. Ce n'était qu'avec répugnance que cet enfant se laissait habiller, tous les vêtements lui étant incommodés, par la grande chaleur qu'ils donnaient à son petit corps déjà vêtu par la nature : aussi n'était-il nullement sensible au froid.

A l'occasion du portrait et de la description de cette petite fille, des

personnes dignes de foi m'ont assuré avoir vu à Bar une femme qui, depuis les clavieules jusqu'aux genoux, est entièrement couverte d'un poil de veau fauve et touffu. Cette femme a aussi plusieurs poils semés sur le visage, mais on n'a pu m'en donner une meilleure description. Nous avons vu à Paris, dans l'année 1774, un Russe dont le front et tout le visage étaient tout couverts d'un poil noir comme sa barbe et ses cheveux. J'ai dit qu'on trouve de ces hommes à face velue à Yeço et dans quelques autres endroits : mais comme ils sont en petit nombre, on doit présumer que ce n'est point une race particulière ou variété constante, et que ces hommes à face velue ne sont, comme les blafards, que des individus dont la peau est organisée différemment de celle des autres hommes ; car le poil et la couleur peuvent être regardés comme des qualités accidentelles produites par des circonstances particulières, que d'autres circonstances particulières, et souvent si légères qu'on ne les devine pas, peuvent néanmoins faire varier et même changer du tout au tout.

Mais, pour en revenir aux nègres, l'on sait que certaines maladies leur donnent communément une couleur jaune ou pâle, et quelquefois presque blanche : leurs brûlures et leurs cicatrices restent même assez longtemps blanches ; les marques de leur petite-vérole sont d'abord jaunâtres, et elles ne deviennent noires comme le reste de la peau, que beaucoup de temps après. Les nègres en vieillissant perdent une partie de leur couleur noire, ils pâlisent ou jaunissent ; leur tête et leur barbe grisonnent. M. Schreber * prétend qu'on a trouvé parmi eux plusieurs hommes tachetés, et que même en Afrique les mulâtres sont quelquefois marqués de blanc, de brun et de jaune ; enfin que, parmi ceux qui sont bruns, on en voit quelques-uns qui, sur un fond de cette couleur, sont marqués de taches blanches : ce sont là, dit-il, les véritables Chacrelas auxquels la couleur a fait donner ce nom par la ressemblance qu'ils ont avec l'insecte du même nom. Il ajoute qu'on a vu aussi à Tobolsk et dans d'autres contrées de la Sibérie des hommes marquetés de brun et dont les taches étaient d'une peau rude, tandis que le reste de la peau, qui était blanche, était fine et très-douce. Un de ces hommes de Sibérie avait même les cheveux blancs d'un côté de la tête et de l'autre côté ils étaient noirs ; et on prétend qu'ils sont les restes d'une nation qui portait le nom de *Piegaga* ou *Piestra Horda*, la horde bariolée ou tigrée.

Nous croyons qu'on peut rapporter ces hommes tachés de Sibérie à l'exemple que nous venons de donner de la petite fille à poil de chevreuil ; et nous ajouterons à celui des nègres qui perdent leur couleur un fait bien certain, et qui prouve que dans de certaines circonstances la couleur des nègres peut changer du noir au blanc.

« La nommée *Françoise (nègresse)* ; cuisinière du colonel Barnet, née en Virginie, âgée d'environ quarante ans, d'une très-bonne santé, d'une constitution forte et robuste, a eu originairement la peau tout aussi noire que

* Histoire naturelle des Quadrupèdes, par M. Schreber. Erling 1775, tome I, in-8°.

L'Africain le plus brûlé; mais dès l'âge de quinze ans environ, elle s'est aperçue que les parties de sa peau qui avoisinent les ongles et les doigts, devenaient blanches. Peu de temps après, le tour de sa bouche subit le même changement, et le blanc a depuis continué à s'étendre peu à peu sur le corps, en en sorte que toutes les parties de sa surface se sont ressenties plus ou moins de cette altération surprenante.

« Dans l'état présent, sur les quatre cinquièmes environ de la surface de son corps, la peau est blanche, douce et transparente comme celle d'une belle Européenne, et laisse voir agréablement les ramifications des vaisseaux sanguins qui sont dessous. Les parties qui sont restées noires perdent journellement leur noirceur; en sorte qu'il est vraisemblable qu'un petit nombre d'années amènera un changement total.

« Le cou et le dos, le long des vertèbres, ont plus conservé de leur ancienne couleur que tout le reste, et semble encore, par quelques taches, rendre témoignage de leur état primitif. La tête, la face, la poitrine, le ventre, les cuisses, les jambes et les bras, ont presque entièrement acquis la couleur blanche; les parties naturelles et les aisselles ne sont pas d'une couleur uniforme, et la peau de ces parties est couverte de poil blanc (*laine*) où elle est blanche, et de poil noir où elle est noire.

« Toutes les fois qu'on a excité en elle des passions, telle que la colère, la honte, etc., on a vu sur-le-champ son visage et sa poitrine s'enflammer de rougeur. Pareillement, lorsque ces endroits du corps ont été exposés à l'action du feu, on y a vu paraître quelques marques de rousseur.

« Cette femme n'a jamais été dans le cas de se plaindre d'une douleur qui ait duré vingt-quatre heures de suite : seulement elle a eu une couche il y a environ dix-sept ans. Elle ne se souvient pas que ses règles aient jamais été supprimées, hors le temps de sa grossesse. Jamais elle n'a été sujette à aucune maladie de la peau, et n'a usé d'aucun médicament appliqué à l'extérieur, auquel on puisse attribuer ce changement de couleur. Comme on sait que par la brûlure la peau des nègres devient blanche, et que cette femme est tous les jours occupée aux travaux de la cuisine, on pourrait peut-être supposer que ce changement de couleur aurait été l'effet de la chaleur : mais il n'y a pas moyen de se prêter à cette supposition dans ce cas-ci, puisque cette femme a toujours été bien habillée, et que le changement est aussi remarquable dans les parties qui sont à l'abri de l'action du feu, que dans celles qui y sont les plus exposées.

« La peau, considérée comme émonctoire, paraît remplir toutes ses fonctions aussi parfaitement qu'il est possible, puisque la sueur traverse indifféremment avec la plus grande liberté les parties noires et les parties blanches*.»

Mais s'il y a des exemples de femmes ou d'hommes noirs devenus blancs, je ne sache pas qu'il y en ait d'hommes blancs devenus noirs. La couleur la

* Extrait d'une lettre de M^r Jacques Bate, à M. Alexandre Williamson, en date du 26 juin 1760. Journal étranger, mois d'août 1760.

plus constante dans l'espèce humaine est donc le blanc, que le froid excessif des climats du pôle change en gris obscur, et que la chaleur trop forte de quelques endroits de la zone torride change en noir : les nuances intermédiaires, c'est-à-dire les teintes de basané, de jaune, de rouge, d'olive et de brun dépendent des différentes températures et des autres circonstances locales de chaque contrée, l'on ne peut donc attribuer qu'à ces mêmes causes la différence dans la couleur des yeux et des cheveux, sur laquelle néanmoins il y a beaucoup plus d'uniformité que dans la couleur de la peau : car presque tous les hommes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, ont les cheveux noirs ou bruns; et parmi les Européens, il y a peut-être encore beaucoup plus de bruns que de blonds, lesquels sont aussi presque les seuls qui aient les yeux bleus*.

* G. Cuvier partage l'espèce humaine en trois races, savoir : la blanche, ou Caucasique; la jaune, ou mongolique; la nègre, ou Éthiopique.

La race caucasique se distingue par la beauté de l'ovale que forme sa tête, par le teint et par la couleur des cheveux, qui tous deux offrent beaucoup de variétés.

La race mongolique a les pommettes saillantes, le visage plat, les yeux étroits et obliques, les cheveux droits et noirs, la barbe grêle, le teint olivâtre.

La race nègre a le crâne comprimé, le nez écrasé, le teint noir et les cheveux crépus : la saillie du museau et l'épaisseur des lèvres semblent la rapprocher des singes : les peuplades dont elle se compose sont demeurées jusqu'ici barbares.

La race caucasique remonte à ce groupe de montagnes situé entre la mer Caspienne et la mer Noire. On a distingué les branches principales de cette race par l'analogie des langues. Le rameau araméen, ou de Syrie, s'est dirigé au Midi; il a produit les Assyriens, les Chaldéens et les Arabes, les Phéniciens, les Juifs, les Abyssins et les Égyptiens. Dans ce rameau sont nées les religions les plus répandues : les sciences et les lettres y ont fleuri.

Le rameau indien, german et pélasgique est beaucoup plus étendu et s'est divisé bien plus anciennement; cependant les quatre langues principales de ce rameau ont beaucoup d'affinité entre elles. Le sanscrit, langue sacrée des Indous, d'où sont sorties la plupart des langues de l'Indostan; l'ancienne langue des Pélages, d'où dérivent le grec, le latin, beaucoup de langues mortes, et toutes nos langues du midi de l'Europe; le gothique ou tudesque, d'où sont nées les langues du Nord et du Nord Ouest, telles que l'allemand, le hollandais, l'anglais, le danois, le suédois et leurs dialectes; enfin la langue esclavonne, d'où descendent celles du Nord-Est, le russe, le polonais, le bohémien et le vende.

Ce rameau avait été précédé en Europe par les Celtes, dont les peuplades, venues par le Nord, sont aujourd'hui confinées vers les pointes les plus occidentales; et par les Cantabres, passés d'Afrique en Espagne, et aujourd'hui presque fondus parmi les nombreuses nations dont la postérité s'est mêlée dans cette presqu'île.

Les anciens Perses ont la même origine que les Indiens. Leurs descendants offrent encore à présent de nombreux rapports avec nos peuples d'Europe.

Le rameau scythe et tartare, dirigé d'abord vers le Nord et le Nord-Est, toujours errant dans les plaines immenses de ces contrées, n'en est revenu que pour dévaster les établissements plus heureux de ses frères; les Scythes, les Parthes, les Turcs étaient des essaims de ce rameau : les Finlandais, les Hongrois en sont pour ainsi dire des peuplades égarées parmi les nations esclavonnes et tudesques. On trouve encore

DE L'HOMME.



Petite Fille à taches poilues.



Nègre - pie.



Monstre à un œil.



Jumelles attachées par les reins.

Sur les monstres.

A ces variétés, tant spécifiques qu'individuelles, dans l'espèce humaine, on pourrait ajouter les monstruosités; mais nous ne traitons que des faits

dans le nord et à l'est de la mer Caspienne des peuples dont l'origine est la même et qui parlent des langues semblables, ou à peu près. Les peuples tartares sont restés plus intacts dans tout cet espace; cependant les Mongols, dans leurs conquêtes, y ont mêlé leur sang, et l'on en voit des traces surtout chez les Petits Tartares.

A l'orient de ce rameau tartare de la race caucasique commence la race mongolique, qui domine ensuite jusqu'à l'océan Oriental. Ses branches encore nomades, les Calmouques, les Kalkas, pareourent le grand désert. Les Chinois en sont une branche; une troisième branche, les Manteoux, a conquis la Chine, et la gouverne encore. Les Japonais et les Coréens, et les hordes qui s'étendent au nord-est de la Sibérie, y appartiennent aussi en partie; on y rapporte même aujourd'hui les habitants originaires des Mariannes, des Carolines et des îles voisines de cet archipel.

Cette grande race paraît provenir des monts Altaï. L'histoire de tous ces peuples nomades est aussi fugitive que leurs établissements; et celle des Chinois ne donne que des notions fort imparfaites des peuples qui les avoisinent. Les affinités de leurs langues sont aussi trop peu connues pour guider avec quelque ombre de sûreté dans ce dédale.

Les langues du nord de la péninsule au-delà du Gange ont quelques rapports avec la langue chinoise, du moins par leur nature, et les peuples qui les parlent ne sont pas sans ressemblance avec les autres Mongols pour les traits; mais le midi de cette péninsule est occupé par les Malais, peuple beaucoup plus rapproché des Indiens par les formes, et dont la race et la langue se sont répandues sur les côtes de toutes les îles de l'archipel Indien. Les petites îles de la mer du Sud sont peuplées par une belle race, qui paraît tenir de près aux Indiens, et dont la langue a beaucoup de rapports avec le malais; mais dans l'intérieur des grandes îles habitent des nègres, tous barbares, que l'on a nommés Alfourous; et sur les côtes de la Nouvelle-Guinée et des îles voisines, sont d'autres nègres presque semblables à ceux de la côte orientale de l'Afrique, que l'on a appelés Papous; on rapporte les habitants de la Nouvelle-Hollande aux Alfourous, et ceux de Diémen aux Papous.

Il serait difficile, vu l'insuffisance de descriptions nettes et précises, de rapporter à l'une des trois grandes races ces Malais et ces Papous.

La race mongole est, dit-on, la souche des Samoïèdes, des Lapons, des Esquimaux; d'autre part on assure que ces peuples ne sont que des rejetons dégénérés du rameau seythe et tartare de la race caucasique.

Quant aux Américains, on ne saurait jusqu'ici les rapporter à aucune de nos races de l'ancien continent. Leur teint rouge de cuivre ne suffit pas pour en faire une race particulière, leurs cheveux généralement noirs et leur barbe rare les rapprocheraient des Mongols, si leurs traits aussi prononcés, leur nez aussi saillant que chez nous, leurs yeux grands et ouverts, ne s'y opposaient. Leurs langues sont aussi nombreuses que leurs peuplades, et jusqu'ici on n'a pu y saisir d'analogies démonstratives, ni entre elles ni avec celles de l'ancien monde.

ordinaires de la nature et non des accidens : néanmoins nous devons dire qu'on peut réduire en trois classes tous les monstres possibles ; la première est celle des monstres par excès ; la seconde des monstres par défaut , et la troisième de ceux qui le sont par le renversement ou la fausse position des parties. Dans le grand nombre d'exemples qu'on a recueillis des différents monstres de l'espèce humaine, nous n'en citerons ici qu'un seul de chacune de ces trois classes.

Dans la première, qui comprend tous les monstres par excès, il n'y en a pas de plus frappants que ceux qui ont un double corps et forment deux personnes. Le 26 octobre 1701, il est né à Tzoni en Hongrie deux filles qui tenaient ensemble par les reins ; elles ont vécu vingt-un ans. A l'âge de sept ans, on les amena en Hollande, en Angleterre, en France, en Italie, en Russie et presque dans toute l'Europe : âgées de neuf ans , un bon prêtre les acheta pour les mettre au couvent à Pétersbourg, où elles sont restées jusqu'à l'âge de vingt-un ans, c'est-à-dire jusqu'à leur mort, qui arriva le 25 février 1725. M. Justus-Joannes Tortos, docteur en médecine, a donné à la Société royale de Londres, le 5 juillet 1757, une histoire détaillée de ces jumelles, qu'il avait trouvée dans les papiers de son beau-père, Carl. Rayger, qui était le chirurgien ordinaire du couvent où elles étaient.

L'une de ces jumelles se nommait Héléne, et l'autre Judith. Dans l'accouchement Héléne parut d'abord jusqu'au nombril, et trois heures après on tira les jambes, et avec elle parut Judith. Héléne devint grande et était fort droite ; Judith fut plus petite et un peu bossue ; elles étaient attachées par les reins, et pour se voir elles ne pouvaient tourner que la tête. Il n'y avait qu'un anus commun. A les voir chacune par devant lorsqu'elles étaient arrêtées, on ne voyait rien de différent des autres femmes. Comme l'anus était commun, il n'y avait qu'un même besoin pour aller à la selle ; mais pour le passage des urines, cela était différent ; chacune avait ses besoins, ce qui leur occasionnait de fréquentes querelles, parce que quand le besoin prenait à la plus faible, et que l'autre ne voulait pas s'arrêter, celle-ci l'emportait malgré elle : pour tout le reste elles s'accordaient, car elles paraissaient s'aimer tendrement. A six ans, Judith devint pereluse du côté gauche, et quoique par la suite elle parût guérie, il lui resta toujours une impression de ce mal, et l'esprit lourd et faible. Au contraire, Héléne était belle et gaie ; elle avait de l'intelligence et même de l'esprit. Elles ont eu en même temps la petite vérole et la rougeole : mais toutes leurs autres maladies ou indispositions leur arrivaient séparément ; car Judith était sujette à une toux et à la fièvre, au lieu qu'Héléne était d'une bonne santé. A seize ans leurs règles parurent presque en même temps, et ont toujours continué de paraître séparément à chacune. Comme elles approchaient de vingt-deux ans, Judith prit la fièvre, tomba en léthargie et mourut le 25 février : la pauvre Héléne fut obligée de suivre son sort ; trois minutes avant la mort de Judith elle tomba en agonie et mourut presque en même temps. En les disséquant on a trouvé qu'elles avaient chacune leurs entrailles bien entières, et même que chacune avait un

conduit séparé pour les excréments, lequel néanmoins aboutissait au même anus *.

Les monstres par défaut sont moins communs que les monstres par excès; nous ne pouvons guère en donner un exemple plus remarquable que celui de l'enfant que nous avons fait représenter d'après une tête en cire qui a été faite par mademoiselle Bihéron, dont on connaît le grand talent pour le dessin et la représentation des sujets anatomiques. Cette tête appartient à M. Dubourg, habile naturaliste et médecin de la Faculté de Paris; elle a été modelée d'après un enfant femelle qui est venu au monde vivant au mois d'octobre 1766, mais qui n'a vécu que quelques heures. Je n'en donnerai pas la description détaillée, parce qu'elle a été insérée dans les journaux de ce temps, et particulièrement dans le *Mercure de France*.

Enfin dans la troisième classe, qui contient les monstres par renversement ou fausse position des parties, les exemples sont encore plus rares, parce que cette espèce de monstruosité étant intérieure ne se découvre que dans les cadavres qu'on ouvre.

« M. Méry fit, en 1688, dans l'Hôtel royal des Invalides, l'ouverture du cadavre d'un soldat qui était âgé de soixante-douze ans, et il y trouva généralement toutes les parties internes de la poitrine et du bas ventre situées à contre-sens; celles qui, dans l'ordre commun de la nature, occupent le côté droit, étant situées au côté gauche, et celles du côté gauche l'étant au droit: le cœur était transversalement dans la poitrine, sa base tournée du côté gauche occupait justement le milieu, tout son corps et sa pointe s'avancant dans le côté droit..... La grande oreillette et la veine-cave étaient placées à la gauche et occupaient aussi le même côté dans le bas ventre jusqu'à l'os sacrum.... Le poumon droit n'était divisé qu'en deux lobes, et le gauche en trois.

« Le foie était placé au côté gauche de l'estomac, son grand lobe occupant entièrement l'hypocondre de ce côté-là ... La rate était placée dans l'hypocondre droit, et le pancréas se portait transversalement de droite à gauche au duodenum **.

M. Winslow cite deux autres exemples d'une pareille transposition de visères; la première, observée en 1650, et rapportée par Riolan***; la seconde observée en 1657, sur le cadavre du sieur Audran, commissaire du régiment des Gardes à Paris****. Ces renversements ou transpositions sont peut-être plus fréquents qu'on ne l'imagine; mais comme ils sont intérieurs, on ne peut les remarquer que par hasard. Je pense néanmoins qu'il en existe quelque indication au-dehors: par exemple les hommes qui naturellement se servent de la main gauche de préférence à la main droite, pourraient bien avoir les visères renversés, ou du moins le poumon gauche plus grand et

* Linn. Syst. Nat., édition allemande, tome I.

** Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1733, pages 374 et 375.

*** Disquisito de transpositione partium naturalium et vitalium in corpore humano.

**** Journal de dom Pierre de Saint Romual. Paris, 1661.

composé de plus de lobes que le poumon droit; car c'est l'étendue plus grande et la supériorité de force dans le poumon droit qui est la cause de ce que nous nous servons de la main, du bras et de la jambe droites, de préférence à la main ou à la jambe gauche.

Nous finirons par observer que quelques anatomistes, préoccupés du système des germes préexistants, ont cru de bonne foi qu'il y avait aussi des germes monstrueux préexistants comme les autres germes, et que Dieu avait créé ces germes monstrueux dès le commencement: mais n'est-ce pas ajouter une absurdité ridicule et indigne du Créateur, à un système mal conçu que nous avons assez réfuté précédemment, et qui ne peut être adopté ni soutenu dès qu'on prend la peine de l'examiner ?



HISTOIRE NATURELLE.

DISCOURS

SUR LA NATURE DES ANIMAUX.

Comme ce n'est qu'en comparant que nous pouvons juger, que nos connaissances roulent même entièrement sur les rapports que les choses ont avec celles qui leur ressemblent ou qui en diffèrent, et que, s'il n'existait point d'animaux, la nature de l'homme serait encore plus incompréhensible; après avoir considéré l'homme en lui-même, ne devons-nous pas nous servir de cette voie de comparaison? ne faut-il pas examiner la nature des animaux, comparer leur organisation, étudier l'économie animale en général, afin d'en faire des applications particulières, d'en saisir les ressemblances, rapprocher les différences, et de la réunion de ces combinaisons tirer assez de lumières pour distinguer nettement les principaux effets de la mécanique vivante, et nous conduire à la science importante dont l'homme même est l'objet?

Commençons par simplifier les choses; resserrons l'étendue de notre objet, qui d'abord paraît immense, et tâchons de le réduire à ses justes limites. Les propriétés qui appartiennent à l'animal, parce qu'elles appartiennent à toute matière, ne doivent point être ici considérées, du moins d'une manière absolue. Le corps de l'animal est étendu, pesant, impénétrable, figuré, capable d'être mis en mouvement, ou contraint de demeurer en repos par l'action ou par la résistance des corps étrangers. Toutes ces propriétés, qui lui sont communes avec le reste de la matière, ne sont pas celles qui caractérisent la nature des animaux, et ne doivent être employées que d'une

manière relative, en comparant, par exemple, la grandeur, le poids, la figure, etc., d'un animal, avec la grandeur, le poids, la figure, etc., d'un autre animal.

De même nous devons séparer de la nature particulière des animaux les facultés qui sont communes à l'animal et au végétal ; tous deux se nourrissent, se développent et se reproduisent : nous ne devons donc pas comprendre dans l'économie animale, proprement dite, ces facultés qui appartiennent aussi au végétal ; et c'est par cette raison que nous avons traité de la nutrition, du développement, de la reproduction, et même de la génération des animaux, avant que d'avoir traité de ce qui appartient en propre à l'animal ou plutôt de ce qui n'appartient qu'à lui.

Ensuite, comme on comprend dans la classe des animaux plusieurs êtres animés dont l'organisation est très-différente de la nôtre et de celle des animaux dont le corps est à peu près composé comme le nôtre, nous devons éloigner de nos considérations cette espèce de nature animale particulière, et nous attacher qu'à celle des animaux qui nous ressemblent le plus : l'économie animale d'une huitre, par exemple, ne doit pas faire partie de celle dont nous avons à traiter.

Mais comme l'homme n'est pas un simple animal, comme sa nature est supérieure à celle des animaux, nous devons nous attacher à démontrer la cause de cette supériorité, et établir, par des preuves claires et solides, le degré précis de cette infériorité de la nature des animaux, afin de distinguer ce qui n'appartient qu'à l'homme de ce qui lui appartient en commun avec l'animal.

Pour mieux voir notre objet, nous venons de le circonserire, nous en avons retranché toutes les extrémités excédantes, et nous n'avons conservé que les parties nécessaires. Divisons-le maintenant pour le considérer avec toute l'attention qu'il exige, mais divisons-le par grandes masses ; avant d'examiner en détail les parties de la machine animale et les fonctions de chacune de ces parties, voyons en général le résultat de cette mécanique, et sans vouloir d'abord raisonner sur les causes, bornons-nous à constater les effets.

L'animal a deux manières d'être, l'état de mouvement et l'état de repos, la veille et le sommeil, qui se succèdent alternativement pendant toute la vie : dans le premier état, tous les ressorts de la machine animale sont en action ; dans le second, il n'y en a qu'une partie, et cette partie qui est en action dans le sommeil, est aussi en action pendant la veille. Cette partie est donc d'une nécessité absolue, puisque l'animal ne peut exister d'aucune façon sans elle ; cette partie est indépendante de l'autre puisqu'elle agit seule : l'autre au contraire dépend de celle-ci, puisqu'elle ne peut seule exercer son action. L'une est la partie fondamentale de l'économie animale, puisqu'elle agit continuellement et sans interruption ; l'autre est une partie moins essentielle, puisqu'elle n'a d'exercice que par intervalles et d'une manière alternative.

Cette première division de l'économie animale me paraît naturelle, générale et bien fondée. L'animal qui dort ou qui est en repos est une machine

moins compliquée et plus aisée à considérer que l'animal qui veille ou qui est en mouvement. Cette différence est essentielle et n'est pas un simple changement d'état, comme dans un corps inanimé qui peut également et indifféremment être en repos ou en mouvement; car un corps inanimé, qui est dans l'un ou l'autre de ces états, restera perpétuellement dans cet état, à moins que des forces ou des résistances étrangères ne le contraignent à en changer; mais c'est par ses propres forces que l'animal change d'état; il passe du repos à l'action, et de l'action au repos, naturellement et sans contrainte; le moment de l'éveil revient aussi nécessairement que celui du sommeil, et tous deux arriveraient indépendamment des causes étrangères, puisque l'animal ne peut exister que pendant un certain temps dans l'un ou dans l'autre état, que la continuité non interrompue de la veille ou du sommeil, de l'action ou du repos, amènerait également la cessation de la continuité du mouvent vital.

Nous pouvons donc distinguer dans l'économie animale deux parties, dont la première agit perpétuellement sans aucune interruption, et la seconde n'agit que par intervalles. L'action du cœur et des poumons dans l'animal qui respire, l'action du cœur dans le fœtus, paraissent être cette première partie de l'économie animale; l'action des sens, et le mouvement du corps et des membres, semblent constituer la seconde.

Si nous imaginions donc des êtres auxquels la nature n'eût accordé que cette première partie de l'économie animale, ces êtres, qui seraient nécessairement privés de sens et de mouvement progressif, ne laisseraient pas d'être des êtres animés, qui ne différeraient en rien des animaux qui dorment. Une huître, un zoophyte, qui ne paraît avoir ni mouvement extérieur sensible, ni sens externe, est un être formé pour dormir toujours; un végétal n'est dans ce sens qu'un animal qui dort; et en général les fonctions de tout être organisé qui n'aurait ni mouvement, ni sens, pourraient être comparées aux fonctions d'un animal qui serait par sa nature contraint à dormir perpétuellement.

Dans l'animal, l'état de sommeil n'est donc pas un état accidentel occasionné par le plus ou moins grand exercice de ses fonctions pendant la veille : cet état est au contraire une manière d'être essentielle, et qui sert de base à l'économie animale. C'est par le sommeil que commence notre existence; le fœtus dort presque continuellement, et l'enfant dort beaucoup plus qu'il ne veille.

Le sommeil, qui paraît être un état purement passif, une espèce de mort, est donc au contraire le premier état de l'animal vivant et le fondement de la vie : ce n'est point une privation, un anéantissement; c'est une manière d'être une façon d'exister tout aussi réelle et plus générale qu'aucune autre; nous existons de cette façon avant d'exister autrement. Tous les êtres organisés qui n'ont point de sens n'existent que de cette façon; aucun n'existent dans un état de mouvement continu, et l'existence de tous participe plus ou moins à cet état de repos.

Si nous réduisons l'animal, même le plus parfait, à cette partie qui agit seule et continuellement, il ne nous paraîtra pas différent de ces êtres auxquels nous avons peine à accorder le nom d'animal : il nous paraîtra, quant aux fonctions extérieures, presque semblable au végétal ; car, quoique l'organisation intérieure soit différente dans l'animal et dans le végétal, l'un et l'autre ne nous offriront plus que les mêmes résultats ; ils se nourriront, ils croîtront, il se développeront, ils auront les principes d'un mouvement interne, ils posséderont une vie végétale ; mais ils seront également privés de mouvement progressif, d'action, de sentiment, et ils n'auront aucun signe extérieur, aucun caractère apparent de vie animale. Mais revêtons cette partie intérieure d'une enveloppe convenable, c'est-à-dire donnons-lui des sens et des membres, bientôt la vie animale se manifestera ; et plus l'enveloppe contiendra de sens, de membres et d'autres parties extérieures, plus la vie animale nous paraîtra complète, et plus l'animal sera parfait. C'est donc par cette enveloppe que les animaux diffèrent entre eux : la partie intérieure qui fait le fondement de l'économie animale appartient à tous les animaux sans aucune exception, et elle est à peu près la même pour la forme, dans l'homme et dans les animaux qui ont de la chair et du sang ; mais l'enveloppe extérieure est très-différente ; et c'est aux extrémités de cette enveloppe que sont les plus grandes différences.

Comparons, pour nous faire mieux entendre, le corps de l'homme avec celui d'un animal, par exemple, avec le corps du cheval, du bœuf, du cochon, etc. : la partie intérieure qui agit continuellement, c'est-à-dire le cœur et les poumons, ou plus généralement les organes de la circulation et de la respiration, sont à peu près les mêmes dans l'homme et dans l'animal ; mais la partie extérieure, l'enveloppe, est fort différente. La charpente du corps de l'animal, quoique composée de parties similaires à celles du corps humain, varie prodigieusement pour le nombre, la grandeur et la position : les os y sont plus ou moins allongés, plus ou moins accourcis, plus ou moins arrondis plus ou moins aplatis, etc. ; leurs extrémités sont plus ou moins élevées, plus ou moins cavées : plusieurs sont soudés ensemble ; il y en a même quelques-uns qui manquent absolument, comme les clavicles ; il y en a d'autres qui sont en plus grand nombre, comme les cornets du nez, les vertèbres, les côtes, etc. ; d'autres qui sont en plus petit nombre, comme les os du carpe, du métacarpe, du tarse, du métatarse, les phalanges, etc. : ce qui produit des différences très-considérables dans la forme du corps de ces animaux, relativement à la forme du corps de l'homme.

De plus, si nous y faisons attention, nous verrons que les plus grandes différences sont aux extrémités, et que c'est par ces extrémités que le corps de l'homme diffère le plus du corps de l'animal : car divisons le corps en trois parties principales, le tronc, la tête et les membres ; la tête et les membres, qui sont les extrémités du corps, sont ce qu'il y a de plus différent dans l'homme et dans l'animal. Ensuite en considérant les extrémités de chacune de ces trois parties principales, nous reconnaitrons que la plus grande

différence dans la partie du tronc se trouve à l'extrémité supérieure et inférieure de cette partie, puisque dans le corps de l'homme il y a des clavicules en haut, au lieu que ces parties manquent dans la plupart des animaux. Nous trouverons pareillement à l'extrémité inférieure du tronc un certain nombre de vertèbres extérieures qui forment une queue à l'animal, et ces vertèbres extérieures manquent à cette extrémité inférieure du corps de l'homme. De même l'extrémité inférieure de la tête, les mâchoires, et l'extrémité supérieure de la tête, les os du front, diffèrent prodigieusement dans l'homme et dans l'animal : les mâchoires dans la plupart des animaux sont fort allongées, et les os frontaux sont au contraire fort raccourcis. Enfin, en comparant les membres de l'animal avec ceux de l'homme, nous reconnaitrons encore aisément que c'est par leurs extrémités qu'ils diffèrent le plus, rien ne se ressemblant moins, au premier coup d'œil, que la main humaine et le pied d'un cheval ou d'un bœuf.

En prenant donc le cœur pour centre dans la machine animale, je vois que l'homme ressemble parfaitement aux animaux par l'économie de cette partie et des autres qui en sont voisines : mais plus on s'éloigne de ce centre, plus les différences deviennent considérables, et c'est aux extrémités qu'elles sont les plus grandes ; et lorsque dans ce centre même il se trouve quelque différence, l'animal est alors infiniment plus différent de l'homme ; il est, pour ainsi dire, une autre nature, et n'a rien de commun avec les espèces d'animaux que nous considérons. Dans la plupart des insectes, par exemple, l'organisation de cette principale partie de l'économie animale est singulière : au lieu de cœur et de poumons, on y trouve des parties qui servent de même aux fonctions vitales, et que par cette raison l'on a regardées comme analogues à ces viscères, mais qui réellement en sont très-différentes, tant par la structure que par le résultat de leur action : aussi les insectes diffèrent-ils, autant qu'il est possible, de l'homme et des autres animaux. Une légère différence dans ce centre de l'économie animale est toujours accompagnée d'une différence infiniment plus grande dans les parties extérieures. La tortue, dont le cœur est singulièrement conformé, est aussi un animal extraordinaire, qui ne ressemble à aucun autre animal.

Que l'on considère l'homme, les animaux quadrupèdes, les oiseaux, les cétacés, les poissons les amphibiés, les reptiles ; quelle prodigieuse variété dans la figure, dans la proportion de leur corps, dans le nombre et la position de leurs membres, dans la substance de leur chair, de leurs os, de leurs téguments ! Les quadrupèdes ont assez généralement des queues, des cornes, et toutes les extrémités du corps différentes de celles de l'homme. Les cétacés vivent dans un autre élément : et, quoiqu'ils se multiplient par une voie de génération semblable à celle des quadrupèdes, ils en sont très-différents par la forme, n'ayant point d'extrémités inférieures. Les oiseaux semblent en différer encore plus par leur bec, leurs plumes, leur vol, et leur génération par des œufs. Les poissons et les amphibiés sont encore plus éloignés de la force humaine. Les reptiles n'ont point de membres. On

trouve donc la plus grande diversité dans toute l'enveloppe extérieure : tous ont au contraire à peu près la même conformation intérieure : ils ont tous un cœur, une foie, un estomac, des intestins, des organes pour la génération. Ces parties doivent donc être regardées comme les plus essentielles à l'économie animale, puisqu'elles sont de toutes les plus constantes et les moins sujettes à la variété.

Mais on doit observer que dans l'enveloppe même il y a aussi des parties plus constantes les unes que les autres ; les sens, surtout certains sens, ne manquent à aucun de ces animaux. Nous avons expliqué dans l'article des sens (*Histoire naturelle de l'Homme*), quelle peut être leur espèce de toucher : nous ne savons pas de quelle nature est leur odorat et leur goût, mais nous sommes assurés qu'ils ont tous le sens de la vue, et peut-être aussi celui de l'ouïe. Les sens peuvent donc être regardés comme une autre partie essentielle de l'économie animale, aussi bien que le cerveau et ses enveloppes, qui se trouve dans tous les animaux qui ont des sens, et qui en effet est la partie dont les sens tirent leur origine, et sur laquelle ils exercent leur première action. Les insectes même, qui diffèrent si fort des autres animaux par le centre de l'économie animale, ont une partie dans la tête analogue au cerveau, et des sens dont les fonctions sont semblables à celles des autres animaux ; et ceux qui, comme les huîtres, paraissent en être privés, doivent être regardés comme des demi-animaux, comme des êtres qui font la nuance entre les animaux et les végétaux.

Le cerveau et les sens forment donc une seconde partie essentielle à l'économie animale ; le cerveau est le centre de l'enveloppe, comme le cœur est le centre de la partie intérieure de l'animal. C'est cette partie qui donne à toutes les autres parties extérieures le mouvement et l'action, par le moyen de la moelle, de l'épine et des nerfs, qui n'en sont que le prolongement : et de la même façon que le cœur et toute la partie intérieure communiquent avec le cerveau et avec toute l'enveloppe extérieure par les vaisseaux sanguins qui s'y distribuent, le cerveau communique aussi avec le cœur et toute la partie intérieure par les nerfs qui s'y ramifient. L'union paraît intime et réciproque ; et, quoique ces deux organes aient des fonctions absolument différentes les uns des autres lorsqu'on les considère à part, ils ne peuvent cependant être séparés sans que l'animal périsse à l'instant.

Le cœur et toute la partie intérieure agissent continuellement, et sans interruption, et pour ainsi dire, mécaniquement et indépendamment d'aucune cause extérieure ; les sens au contraire et toute l'enveloppe n'agissent que par intervalles alternatifs, et par des ébranlements successifs causés par les objets extérieurs. Les objets exercent leur action sur les sens ; les sens modifient cette action des objets, et en portent l'impression modifiée dans le cerveau, où cette impression devient ce que l'on appelle sensation ; le cerveau, en conséquence de cette impression, agit sur les nerfs et leur communique l'ébranlement qu'il vient de recevoir, et c'est cet ébranlement qui produit le mouvement progressif et toutes les autres actions extérieures du

corps et des membres de l'animal. Toutes les fois qu'une cause agit sur un corps, on sait que ce corps agit lui-même par sa réaction sur cette cause : ici les objets agissent sur l'animal par le moyen des sens, et l'animal réagit sur les objets par ses mouvements extérieurs; en général l'action est la cause, et la réaction l'effet.

On me dira peut-être qu'ici l'effet n'est point proportionnel à la cause; que dans les corps solides qui suivent les lois de la mécanique la réaction est toujours égale à l'action; mais que dans le corps animal il paraît que le mouvement extérieur ou la réaction est incomparablement plus grande que l'action, et que par conséquent le mouvement progressif et les autres mouvements extérieurs ne doivent pas être regardés comme de simples effets de l'impression des objets sur les sens. Mais il est aisé de répondre que si les effets nous paraissent proportionnels à leurs causes dans certains cas et dans certaines circonstances, il y a dans la nature un bien plus grand nombre de cas et de circonstances où les effets ne sont en aucune façon proportionnels à leurs causes apparentes. Avec une étincelle on enflamme un magasin à poudre, et l'on fait sauter une citadelle; avec un léger frottement on produit par l'électricité un coup violent, une secousse vive, qui se fait sentir dans l'instant même à de très-grandes distances, et qu'on n'affaiblit point en la partageant, en sorte que mille personnes qui se touchent ou se tiennent par la main en sont également affectées, et presque aussi violemment que si le coup n'avait porté que sur une seule : par conséquent il ne doit pas paraître extraordinaire qu'une légère impression sur les sens puisse produire dans le corps animal une violente réaction qui se manifeste par les mouvements extérieurs.

Les causes que nous pouvons mesurer, et dont nous pouvons en conséquence estimer au juste la quantité des effets, ne sont pas en aussi grand nombre que celles dont les qualités nous échappent, dont la manière d'agir nous est inconnue, et dont nous ignorons par conséquent la relation proportionnelle qu'elles peuvent avoir avec leurs effets. Il faut, pour que nous puissions mesurer une cause, qu'elle soit simple, qu'elle soit toujours la même, que son action soit constante, ou, ce qui revient au même, qu'elle ne soit variable que suivant une loi qui nous soit exactement connue. Or, dans la nature, la plupart des effets dépendent de plusieurs causes différemment combinées, de causes dont l'action varie, de causes dont les degrés d'activité ne semblent suivre aucune règle, aucune loi constante, et que nous ne pouvons par conséquent ni mesurer, ni même estimer, que comme on estime des probabilités, en tâchant d'approcher de la vérité par le moyen des vraisemblances.

Je ne prétends donc pas assurer comme une vérité démontrée que le mouvement progressif et les autres mouvements extérieurs de l'animal aient pour cause, et pour cause unique, l'impression des objets sur les sens : je le dis seulement comme une chose vraisemblable, et qui me paraît fondée sur de bonnes analogies; car je vois que dans la nature tous les êtres organisés qui sont dénués de sens sont aussi privés du mouvement progressif, et que

tous ceux qui en sont pourvus ont tous aussi cette qualité active de mouvoir leurs membres et de changer de lieu. Je vois de plus qu'il arrive souvent que cette action des objets sur les sens met à l'instant l'animal en mouvement, sans même que la volonté paraisse y avoir part; et qu'il arrive toujours, lorsque c'est la volonté qui détermine le mouvement, qu'elle a été elle-même excitée par la sensation qui résulte de l'impression actuelle des objets sur les sens, ou de la réminiscence d'une impression antérieure.

Pour le faire mieux sentir, considérons-nous nous-mêmes, et analysons un peu le physique de nos actions. Lorsqu'un objet nous frappe par quelque sens que ce soit, que la sensation qu'il produit est agréable, et qu'il fait naître un désir, ce désir ne peut être que relatif à quelques-unes de nos qualités et à quelques-unes de nos manières de jouir; nous ne pouvons désirer cet objet que pour le voir, pour le goûter, pour l'entendre, pour le sentir, pour le toucher; nous ne le désirons que pour satisfaire plus pleinement le sens avec lequel nous l'avons aperçu, ou pour satisfaire quelques-uns de nos autres sens en même temps, c'est-à-dire pour rendre la première sensation encore plus agréable, ou pour en exciter une autre, qui est une nouvelle manière de jouir de cet objet: car si, dans le moment même que nous l'apercevons, nous pouvions en jouir pleinement et par tous les sens à la fois, nous ne pourrions rien désirer. Le désir ne vient donc que de ce que nous sommes mal situés par rapport à l'objet que nous venons d'apercevoir; nous en sommes trop loin ou trop près: nous changeons donc naturellement de situation, parce qu'en même temps que nous avons aperçu l'objet nous avons aussi aperçu la distance ou la proximité qui fait l'inconfort de notre situation, et qui nous empêche d'en jouir pleinement. Le mouvement que nous faisons en conséquence du désir, et le désir lui-même, ne viennent donc que de l'impression qu'a faite cet objet sur nos sens.

Que ce soit un objet que nous ayons aperçu par les yeux et que nous désirions de toucher, s'il est à notre portée nous étendons le bras pour l'atteindre, et s'il est éloigné nous nous mettons en mouvement pour nous en approcher. Un homme profondément occupé d'une spéculation ne saisira-t-il pas, s'il a grand-faim, le pain qu'il trouvera sous sa main? il pourra même le porter à sa bouche et le manger sans s'en apercevoir. Ces mouvements sont une suite nécessaire de la première impression des objets; ces mouvements ne manqueraient jamais de succéder à cette impression, si d'autres impressions qui se réveillent en même temps ne s'opposaient souvent à cet effet naturel, soit en affaiblissant, soit en détruisant l'action de cette première impression.

Un être organisé qui n'a point de sens, une huître par exemple, qui probablement n'a qu'un toucher fort imparfait, est donc un être privé, non-seulement de mouvement progressif, mais même de sentiment et de toute intelligence, puisque l'un ou l'autre produiraient également le désir, et se manifesteraient par le mouvement extérieur. Je n'assurerai pas que ces êtres privés de sens soient aussi privés du sentiment même de leur existence;

mais au moins peut-on dire qu'ils ne la sentent que très-imparfaitement, puisqu'ils ne peuvent apercevoir ni sentir l'existence des autres êtres.

C'est donc l'action des objets sur les sens qui fait naître le désir, et c'est le désir qui produit le mouvement progressif. Pour le faire encore mieux sentir, supposons un homme qui, dans l'instant où il voudrait s'approcher d'un objet, se trouverait tout à coup privé des membres nécessaires à cette action : cet homme, auquel nous retranchons les jambes, tâcherait de marcher sur ses genoux. Otons-lui encore les genoux et les cuisses, en lui conservant toujours le désir de s'approcher de l'objet, il s'efforcera alors de marcher sur ses mains. Privons-le encore des bras et des mains, il rampera, il se traînera, il emploiera toutes les forces de son corps et s'aidera de toute la flexibilité des vertèbres pour se mettre en mouvement; il s'accrochera par le menton ou avec les dents à quelque point d'appui pour tâcher de changer de lieu : et quand même nous réduirions son corps à un point physique, à un atome globuleux, si le désir subsiste, il emploiera toujours toutes ses forces pour changer de situation; mais comme il n'aurait alors d'autre moyen pour se mouvoir que d'agir contre le plan sur lequel il porte, il ne manquerait pas de s'élever plus ou moins haut pour atteindre à l'objet. Le mouvement extérieur et progressif ne dépend donc point de l'organisation et de la figure du corps et des membres, puisque, de quelque manière qu'un être fût extérieurement conformé, il ne pourrait manquer de se mouvoir, pourvu qu'il eût des sens et le désir de les satisfaire.

C'est, à la vérité, de cette organisation extérieure que dépend la facilité, la vitesse, la direction, la continuité, etc., du mouvement : mais la cause, le principe, l'action, la détermination, viennent uniquement du désir occasionné par l'impression des objets sur les sens : car supposons maintenant que, la conformation extérieure étant toujours la même, un homme se trouvât privé successivement de ses sens, il ne changera pas de lieu pour satisfaire ses yeux, s'il est privé de la vue; il ne s'approchera pas pour entendre, si le son ne fait aucune impression sur son organe; il ne fera jamais aucun mouvement pour respirer une bonne odeur ou pour en éviter une mauvaise, si son odorat est détruit; il en est de même du toucher et du goût : si ces deux sens ne sont plus susceptibles d'impression, il n'agira pas pour les satisfaire; cet homme demeurera donc en repos, et perpétuellement en repos; rien ne pourra le faire changer de situation et lui imprimer le mouvement progressif, quoique par sa conformation extérieure il fût parfaitement capable de se mouvoir et d'agir.

Les besoins naturels, celui, par exemple, de prendre de la nourriture, sont des mouvements intérieurs dont les impressions font naître le désir, l'appétit, et même la nécessité; ces mouvements intérieurs pourraient donc produire des mouvements extérieurs dans l'animal : et, pourvu qu'il ne soit pas privé de tous les sens extérieurs, pourvu qu'il ait un sens relatif à ses besoins, il agira pour les satisfaire. Le besoin n'est pas le désir, il en diffère comme la cause diffère de l'effet, et il ne peut le produire sans le concours

des sens. Toutes les fois que l'animal aperçoit quelque objet relatif à ses besoins, le désir ou l'appétit naît, et l'action suit.

Les objets extérieurs exerçant leur action sur les sens, il est donc nécessaire qu'une action produise quelque effet : et on concevrait aisément que l'effet de cette action serait le mouvement de l'animal, si, toutes les fois que ses sens sont frappés de la même façon, le même effet, le même mouvement succédait toujours à cette impression. Mais comment entendre cette modification de l'action des objets sur l'animal, qui fait naître l'appétit ou la répugnance? comment concevoir ce qui s'opère au-delà des sens à ce terme moyen entre l'action des objets et l'action de l'animal? opération dans laquelle cependant consiste le principe de la détermination du mouvement, puisqu'elle change et modifie l'action de l'animal, et qu'elle la rend quelquefois nulle malgré l'impression des objets.

Cette question est d'autant plus difficile à résoudre, qu'étant par notre nature différents des animaux, l'âme a part à presque tous nos mouvements, et peut-être à tous, et qu'il nous est très-difficile de distinguer les effets de l'action de cette substance spirituelle, de ceux qui sont produits par les seules forces de notre être matériel : nous ne pouvons en juger que par analogie et en comparant à nos actions les opérations naturelles des animaux; mais comme cette substance spirituelle n'a été accordée qu'à l'homme, et que ce n'est que par elle qu'il pense et qu'il réfléchit, que l'animal est au contraire un être purement matériel, qui ne pense ni ne réfléchit, et qui cependant agit et semble se déterminer, nous ne pouvons pas douter que le principe de la détermination du mouvement ne soit dans l'animal un effet purement mécanique, et absolument dépendant de son organisation.

Je conçois donc que dans l'animal l'action des objets sur les sens en produit une autre sur le cerveau, que je regarde comme un sens intérieur et général qui reçoit toutes les impressions que les sens extérieurs lui transmettent. Ce sens interne est non-seulement susceptible d'être ébranlé par l'action des sens et des organes extérieurs; mais il est encore, par sa nature, capable de conserver longtemps l'ébranlement que produit cette action; et c'est dans la continuité de cet ébranlement que consiste l'impression, qui est plus ou moins profonde à proportion que cet ébranlement dure plus ou moins de temps.

Le sens intérieur diffère donc des sens extérieurs, d'abord par la propriété qu'il a de recevoir généralement toutes les impressions, de quelque nature qu'elles soient; au lieu que les sens extérieurs ne les reçoivent que d'une manière particulière et relative à leur conformation, puisque l'œil n'est pas plus ébranlé par le son que l'oreille par la lumière. Secondement, ce sens intérieur diffère des sens extérieurs par la durée de l'ébranlement que produit l'action des causes extérieures; mais, pour tout le reste, il est de la même nature que les sens extérieurs. Le sens intérieur de l'animal est, aussi bien que ses sens extérieurs, un organe, un résultat de mécanique, un sens purement matériel. Nous avons, comme l'animal, ce sens intérieur matériel,

et nous possédons de plus un sens d'une nature supérieure et bien différente, qui réside dans la substance spirituelle qui nous anime et nous conduit.

Le cerveau de l'animal est donc un sens interne général et commun, qui reçoit également toutes les impressions que lui transmettent les sens externes, c'est-à-dire tous les ébranlements que produit l'action des objets, et ces ébranlements durent et subsistent bien plus longtemps dans ce sens interne que dans les sens externes : on le concevra facilement, si l'on fait attention que même dans les sens externes il y a une différence très-sensible dans la durée de leurs ébranlements. L'ébranlement que la lumière produit dans l'œil subsiste plus longtemps que l'ébranlement de l'oreille par le son ; il ne faut pour s'en assurer que réfléchir sur des phénomènes fort connus. Lorsqu'on tourne avec quelque vitesse un charbon allumé, ou que l'on met le feu à une fusée volante, ce charbon allumé, forme à nos yeux un cercle de feu, et la fusée volante une longue trace de flamme : on sait que ces apparences viennent de la durée de l'ébranlement que la lumière produit sur l'organe, et de ce que l'on voit en même temps la première et la dernière image du charbon ou de la fusée volante : or le temps entre la première et la dernière impression ne laisse pas d'être sensible. Mesurons cet intervalle, et disons qu'il faut une demi-seconde, ou, si l'on veut, un quart de seconde pour que le charbon allumé décrive son cercle et se retrouve au même point de la circonférence : cela étant, l'ébranlement causé par la lumière dure une demi-seconde ou un quart de seconde au moins. Mais l'ébranlement que produit le son n'est pas à beaucoup près d'une aussi longue durée, car l'oreille saisit de bien plus petits intervalles de temps : on peut entendre distinctement trois ou quatre fois le même son, ou trois ou quatre sons successifs dans l'espace d'un quart de seconde, et sept ou huit dans une demi-seconde ; la dernière impression ne se confond point avec la première, elle en est distincte et séparée ; au lieu que dans l'œil la première et la dernière impression semblent être continues ; et c'est par cette raison qu'une suite de couleurs, qui se succéderaient aussi vite que des sons, doit se brouiller nécessairement, et ne peut pas nous affecter d'une manière distincte comme le fait une suite de sons.

Nous pouvons donc présumer, avec assez de fondement, que les ébranlements peuvent durer beaucoup plus longtemps dans le sens intérieur qu'ils ne durent dans les sens extérieurs, puisque dans quelques-uns de ces sens même l'ébranlement dure plus longtemps que dans d'autres, comme nous venons de le faire voir de l'œil, dont les ébranlements sont plus durables que ceux de l'oreille : c'est par cette raison que les impressions que ce sens transmet au sens intérieur sont plus fortes que les impressions transmises par l'oreille, et que nous nous représentons les choses que nous avons vues beaucoup plus vivement que celles que nous avons entendues. Il paraît même que de tous les sens l'œil est celui dont les ébranlements ont le plus de durée, et qui doit par conséquent former les impressions les plus fortes, quoique en apparence elles soient les plus légères ; car cet organe paraît par

sa nature participer plus qu'aucun autre à la nature de l'organe intérieur. On pourrait le prouver par la quantité de nerfs qui arrivent à l'œil ; il en reçoit presque autant lui seul que l'ouïe, l'odorat et le goût pris ensemble.

L'œil peut donc être regardé comme une continuation du sens intérieur : ce n'est, comme nous l'avons dit à l'article des sens, qu'un gros nerf épanoui, un prolongement de l'organe dans lequel réside le sens intérieur de l'animal ; il n'est donc pas étonnant qu'il approche plus qu'aucun autre sens de la nature de ce sens intérieur : en effet, non-seulement ses ébranlements sont plus durables, comme dans le sens intérieur, mais il a encore des propriétés éminentes au-dessus des autres sens, et ces propriétés sont semblables à celles du sens intérieur.

L'œil rend au-dehors les impressions intérieures ; il exprime le désir que l'objet agréable qui vient de le frapper a fait naître ; c'est, comme le sens intérieur, un sens actif : tous les autres sens au contraire sont presque purement passifs, ce sont de simples organes faits pour recevoir les impressions extérieures, mais incapables de les conserver, et plus encore de les réfléchir au-dehors. L'œil les réfléchit, parce qu'ils les conserve ; et il les conserve, parce que les ébranlements dont il est affecté sont durables, au lieu que ceux des autres sens naissent et finissent presque dans le même instant.

Cependant, lorsqu'on ébranle très-fortement et très-longtemps quelque sens que ce soit, l'ébranlement subsiste et continue longtemps après l'action de l'objet extérieur. Lorsque l'œil est frappé par une lumière trop vive, ou lorsqu'il se fixe trop longtemps sur un objet, si la couleur de cet objet est éclatante, il reçoit une impression si profonde et si durable, qu'il porte ensuite l'image de cet objet sur tous les autres objets. Si l'on regarde le soleil un instant, on verra pendant plusieurs minutes, et quelquefois pendant plusieurs heures, et même plusieurs jours, l'image du disque du soleil sur tous les autres objets. Lorsque l'oreille a été ébranlée pendant quelques heures de suite par le même air de musique, par des sons forts auxquels on aura fait attention, comme par des hautbois ou par des cloches, l'ébranlement subsiste, on continue d'entendre les cloches et les hautbois ; l'impression dure quelquefois plusieurs jours, et ne s'efface que peu à peu. De même, lorsque l'odorat et le goût ont été affectés par une odeur très-forte et par une saveur très-désagréable, on sent encore longtemps après cette mauvaise odeur ou ce mauvais goût : et enfin lorsqu'on exerce trop le sens du toucher sur le même objet, lorsqu'on applique fortement un corps étranger sur quelque partie de notre corps, l'impression subsiste aussi pendant quelque temps, et il nous semble encore toucher et être touché.

Tous les sens ont donc la faculté de conserver plus ou moins les impressions des causes extérieures, mais l'œil l'a plus que les autres sens ; et le cerveau, où réside le sens intérieur de l'animal, a éminemment cette propriété ; non-seulement il conserve les impressions qu'il a reçues, mais il en propage l'action en communiquant aux nerfs les ébranlements. Les organes

des sens extérieurs, le cerveau, qui est l'organe du sens intérieur, la moelle épinière, et les nerfs qui se répandent dans toutes les parties du corps animal, doivent être regardés comme faisant un corps continu, comme une machine organique dans laquelle les sens sont les parties sur lesquelles s'appliquent les forces ou les puissances extérieures; le cerveau est l'hypomochlion ou la masse d'appui, et les nerfs sont les parties que l'action des puissances met en mouvement. Mais ce qui rend cette machine si différente des autres machines, c'est que l'hypomochlion est non-seulement capable de résistance et de réaction, mais qu'il est lui-même actif, parce qu'il conserve longtemps l'ébranlement qu'il a reçu; et comme cet organe intérieur, le cerveau et les membranes qui l'environnent est d'une très-grande capacité et d'une très-grande sensibilité, il peut recevoir un très-grand nombre d'ébranlements successifs et contemporains, et les conserver dans l'ordre où il les a reçus, parce que chaque impression n'ébranle qu'une partie du cerveau, et que les impressions successives ébranlent différemment la même partie, et peuvent ébranler aussi des parties voisines et contiguës.

Si nous supposons un animal qui n'eût point de cerveau, mais qui eût un sens extérieur fort sensible et fort étendu, un œil, par exemple, dont la rétine eût une aussi grande étendue que celle du cerveau, et eût en même temps cette propriété du cerveau de conserver longtemps les impressions qu'elle aurait reçues, il est certain qu'avec un tel sens l'animal verrait en même temps, non-seulement les objets qui le frapperaient actuellement, mais encore tous ceux qui l'auraient frappé auparavant, parce que dans cette supposition les ébranlements subsistent toujours, et la capacité de la rétine étant assez grande pour les recevoir dans des parties différentes, il apercevrait également et en même temps les premières et les dernières images, et voyant ainsi le passé et le présent du même coup d'œil, il serait déterminé mécaniquement à faire telle ou telle action en conséquence du degré de force et du nombre plus ou moins grand des ébranlements produits par les images relatives ou contraires à cette détermination. Si le nombre des images propres à faire naître l'appétit surpasse celui des images propres à faire naître la répugnance, l'animal sera nécessairement déterminé à faire un mouvement pour satisfaire cet appétit; et, si le nombre ou la force des images d'appétit sont égaux au nombre ou la force des images d'appétit de répugnance, l'animal ne sera pas déterminé, il demeurera en équilibre entre ces deux puissances égales, et il ne fera aucun mouvement, ni pour atteindre, ni pour éviter. Je dis que ceci se fera mécaniquement et sans que la mémoire y ait aucune part; car l'animal voyant en même temps toutes les images, elles agissent par conséquent toutes en même temps : celles qui sont relatives à l'appétit se réunissent et s'opposent à celles qui sont relatives à la répugnance, et c'est par la prépondérance, ou plutôt par l'excès de la force et du nombre des unes ou des autres, que l'animal serait dans cette supposition nécessairement déterminé à agir de telle ou telle façon.

Ceci nous fait voir que dans l'animal le sens intérieur ne diffère des sens

extérieurs que par cette propriété qu'a le sens intérieur de conserver les ébranlements, les impressions qu'il a reçus : cette propriété seule est suffisante pour expliquer toutes les actions des animaux et nous donner quelque idée de ce qui se passe dans leur intérieur ; elle peut aussi servir à démontrer la différence essentielle et infinie qui doit se trouver entre eux et nous, et en même temps à nous faire reconnaître ce que nous avons de commun avec eux.

Les animaux ont les sens excellents ; cependant ils ne les ont pas généralement tous aussi bons que l'homme, et il faut observer que les degrés d'excellence des sens suivent dans l'animal un autre ordre que dans l'homme. Le sens le plus relatif à la pensée et à la connaissance est le toucher : l'homme, comme nous l'avons prouvé, a ce sens plus parfait que les animaux. L'odorat et le sens le plus relatif à l'instinct, à l'appétit : l'animal a ce sens infiniment meilleur que l'homme ; aussi l'homme doit plus connaître qu'appêter, et l'animal doit plus appêter que connaître. Dans l'homme, le premier des sens pour l'excellence est le toucher, et l'odorat est le dernier ; dans l'animal, l'odorat est le premier des sens, et le toucher est le dernier : cette différence est relative à la nature de l'un et de l'autre. Le sens de la vue ne peut avoir de sûreté, et ne peut servir à la connaissance que par le secours du sens du toucher ; aussi le sens de la vue est-il plus imparfait, ou plutôt acquiert moins de perfection dans l'animal que dans l'homme. L'oreille, quoique peut-être aussi bien conformée dans l'animal que dans l'homme, lui est cependant beaucoup moins utile par le défaut de la parole, qui dans l'homme est une dépendance du sens de l'ouïe, un organe de communication, organe qui rend ce sens actif, au lieu que dans l'animal l'ouïe est un sens presque entièrement passif. L'homme a donc le toucher, l'œil et l'oreille plus parfaits, et l'odorat plus imparfait que l'animal : et comme le goût est un odorat intérieur, et qu'il est encore plus relatif à l'appétit qu'aucun des autres sens, on peut croire que l'animal a aussi ce sens plus sûr et peut-être plus exquis que l'homme. On pourrait le prouver par la répugnance invincible que les animaux ont pour certains aliments, et par l'appétit naturel qui les porte à choisir, sans se tromper, ceux qui leur conviennent ; au lieu que l'homme, s'il n'était averti, mangerait le fruit du mancenillier comme la pomme, et la ciguë comme le persil.

L'excellence des sens vient de la nature : mais l'art et l'habitude peuvent leur donner aussi un plus grand degré de perfection ; il ne faut pour cela que les exercer souvent et longtemps sur les mêmes objets. Un peintre, accoutumé à considérer attentivement les formes, verra du premier coup d'œil une infinité de nuances et de différences qu'un autre homme ne pourra saisir qu'avec beaucoup de temps, et que même il ne pourra peut-être saisir. Un musicien, dont l'oreille est continuellement exercée à l'harmonie, sera vivement choqué d'une dissonance ; une voix faussée, un son aigre l'offensera, le blessera ; son oreille est un instrument qu'un son discordant démonte et désaccorde. L'œil du peintre est un tableau où les nuances les plus légères sont senties, où les traits les plus délicats sont tracés. On perfectionne aussi

les sens et même l'appétit des animaux; on apprend aux oiseaux à répéter des paroles et des chants; on augmente l'ardeur d'un chien pour la chasse en lui faisant curée.

Mais cette excellence des sens et la perfection même qu'on peut leur donner n'ont des effets bien sensibles que dans l'animal; il nous paraîtra d'autant plus actif et plus intelligent, que ses sens seront meilleurs ou plus perfectionnés. L'homme au contraire n'en est pas plus raisonnable, pas plus spirituel, pour avoir beaucoup exercé son oreille et ses yeux. On ne voit pas que les personnes qui ont les sens obtus, la vue courte, l'oreille dure, l'odorat détruit ou insensible, aient moins d'esprit que les autres, preuve évidente qu'il y a dans l'homme quelque chose de plus qu'un sens intérieur animal : celui-ci n'est qu'un organe matériel, semblable à l'organe des sens extérieurs, et qui n'en diffère que parce qu'il a la propriété de conserver les ébranlements qu'il a reçus; l'âme de l'homme au contraire est un sens supérieur, une substance spirituelle, entièrement différente, par son essence et par son action, de la nature des sens extérieurs.

Ce n'est pas qu'on puisse nier pour cela qu'il y ait dans l'homme un sens intérieur matériel, relatif, comme dans l'animal, aux sens extérieurs; l'inspection seule le démontre. La conformité des organes dans l'un et dans l'autre, le cerveau qui est dans l'homme comme dans l'animal, et qui même est d'une plus grande étendue, relativement au volume du corps, suffisent pour assurer dans l'homme l'existence de ce sens intérieur matériel. Mais ce que je prétends, c'est que ce sens est infiniment subordonné à l'autre. La substance spirituelle le commande; elle en détruit ou en fait naître l'action : ce sens, en un mot, qui fait tout dans l'animal, ne fait dans l'homme que ce que le sens supérieur n'empêche pas; il fait aussi ce que le sens supérieur ordonne. Dans l'animal ce sens est le principe de la détermination du mouvement et de toutes les actions; dans l'homme ce n'en est que le moyen ou la cause secondaire.

Développons autant qu'il nous sera possible ce point important; voyons ce que ce sens intérieur matériel peut produire : lorsque nous aurons fixé l'étendue de la sphère de son activité, tout ce qui n'y sera pas compris dépendra nécessairement du sens spirituel : l'âme fera tout ce que ce sens matériel ne peut faire. Si nous établissons des limites certaines entre ces deux puissances, nous reconnaitrons clairement ce qui appartient à chacune; nous distinguerons aisément ce que les animaux ont de commun avec nous, et ce que nous avons au-dessus d'eux.

Le sens intérieur matériel reçoit également toutes les impressions que chacun des sens extérieurs lui transmet : ces impressions viennent de l'action des objets, elles ne font que passer par les sens extérieurs, et ne produisent dans ces sens qu'un ébranlement très-pen durable, et, pour ainsi dire, instantané : mais elles s'arrêtent sur le sens intérieur, et produisent dans le cerveau, qui en est l'organe, des ébranlements durables et distincts. Ces ébranlements sont agréables ou désagréables, c'est-à-dire sont relatifs ou

contraires à la nature de l'animal, et font naître l'appétit ou la répugnance, selon l'état et la disposition présente de l'animal. Prenons un animal au moment de sa naissance : dès que par les soins de la mère il se trouve débarrassé de ses enveloppes, qu'il a commencé à respirer et que le besoin de la nourriture se fait sentir, l'odorat, qui est le sens de l'appétit, reçoit les émanations de l'odeur du lait qui est contenu dans les mamelles de la mère : ce sens ébranlé par les particules odorantes communique cet ébranlement au cerveau, et le cerveau agissant à son tour sur les nerfs, l'animal fait des mouvements et ouvre la bouche pour se procurer cette nourriture dont il a besoin. Le sens de l'appétit étant bien plus obtus dans l'homme que dans l'animal, l'enfant nouveau-né ne sent que le besoin de prendre de la nourriture, il l'annonce par des cris; mais il ne peut se la procurer seul; il n'est point averti par l'odorat; rien ne peut déterminer ses mouvements pour trouver cette nourriture : il faut l'approcher de la mamelle, et la lui faire sentir et toucher avec la bouche : alors ses sens ébranlés communiqueront leur ébranlement à son cerveau, et, le cerveau agissant sur les nerfs, l'enfant fera les mouvements nécessaires pour recevoir et sucer cette nourriture. Ce ne peut être que par l'odorat et par le goût, c'est-à-dire par les sens de l'appétit, que l'animal est averti de la présence de la nourriture et du lieu où il faut la chercher : ses yeux ne sont point encore ouverts, et, le fussent-ils, ils seraient dans ces premiers instants, inutiles à la détermination du mouvement. L'œil, qui est un sens plus relatif à la connaissance qu'à l'appétit, est ouvert dans l'homme au moment de sa naissance, et demeure dans la plupart des animaux fermé pour plusieurs jours. Les sens de l'appétit, au contraire, sont bien plus parfaits et bien plus développés dans l'animal que dans l'enfant ; autre preuve que dans l'homme les organes de l'appétit sont moins parfaits que ceux de la connaissance, et que dans l'animal ceux de la connaissance le sont moins que ceux de l'appétit.

Les sens relatifs à l'appétit sont donc plus développés dans l'animal qui vient de naître, que dans l'enfant nouveau-né. Il en est de même du mouvement progressif et de tous les autres mouvements extérieurs : l'enfant peut à peine mouvoir ses membres, il se passera beaucoup de temps avant qu'il ait la force de changer de lieu ; le jeune animal au contraire acquiert en très-peu de temps toutes ces facultés. Comme elles ne sont dans l'animal que relatives à l'appétit, que cet appétit est véhément et promptement développé, et qu'il est le principe unique de la détermination de tous les mouvements ; que dans l'homme au contraire l'appétit est faible, ne se développe que plus tard, et ne doit pas influencer autant que la connaissance sur la détermination des mouvements, l'homme est à cet égard plus tardif que l'animal.

Tout concourt donc à prouver, même dans le physique, que l'animal n'est remué que par l'appétit, et que l'homme est conduit par un principe supérieur : s'il y a toujours eu du doute sur ce sujet, c'est que nous ne concevons pas bien comment l'appétit seul peut produire dans l'animal des effets si semblables à ceux que produit chez nous la connaissance ; et que d'ailleurs

nous ne distinguons pas aisément ce que nous faisons en vertu de la connaissance de ce que nous ne faisons que par la force de l'appétit. Cependant il me semble qu'il n'est pas impossible de faire disparaître cette incertitude, et même d'arriver à la conviction, en employant le principe que nous avons établi. Le sens intérieur matériel, avons-nous dit, conserve longtemps les ébranlements qu'il a reçus; ce sens existe dans l'animal, le cerveau en est l'organe; ce sens reçoit toutes les impressions que chacun des sens extérieurs lui transmet. Lorsqu'une cause extérieure, un objet de quelque nature qu'il soit, exerce donc son action sur les sens extérieurs, cette action produit un ébranlement durable dans le sens intérieur; cet ébranlement communique du mouvement à l'animal. Ce mouvement sera déterminé, si l'impression vient des sens de l'appétit, car l'animal avancera pour atteindre ou se détournera pour éviter l'objet de cette impression, selon qu'il en aura été flatté ou blessé. Ce mouvement peut aussi être incertain, lorsqu'il sera produit par les sens qui ne sont pas relatifs à l'appétit, comme l'œil et l'oreille. L'animal qui voit ou qui entend pour la première fois est à la vérité ébranlé par la lumière ou par le son; mais l'ébranlement ne produira d'abord qu'un mouvement incertain, parce que l'impression de la lumière ou du son n'est nullement relative à l'appétit; ce n'est que par des actes répétés, et lorsque l'animal aura joint aux impressions du sens de la vue ou de l'ouïe celles de l'odorat, du goût ou du toucher, que le mouvement deviendra déterminé, et qu'en voyant un objet ou en entendant un son, il avancera pour atteindre, ou reculera pour éviter la chose qui produit ces impressions devenues par l'expérience relatives à ses appétits.

Pour nous faire mieux entendre, considérons un animal instruit, un chien par exemple, qui, quoique pressé d'un violent appétit, semble n'oser toucher et ne touche point en effet à ce qui pourrait le satisfaire, mais en même temps fait beaucoup de mouvements pour l'obtenir de la main de son maître; cet animal ne paraît-il pas combiner des idées? ne paraît-il pas désirer et craindre, en un mot raisonner à peu près comme un homme qui voudrait s'emparer du bien d'autrui, et qui, quoique violemment tenté, est retenu par la crainte du châtiment? voilà l'interprétation vulgaire de la conduite de l'animal. Comme c'est de cette façon que la chose se passe chez nous, il est naturel d'imaginer, et on imagine en effet, qu'elle se passe de même dans l'animal. L'analogie, dit-on, est bien fondée, puisque l'organisation et la conformation des sens, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur sont semblables dans l'animal et dans l'homme. Cependant ne devrions-nous pas voir que pour que cette analogie fût en effet bien fondée, il faudrait quelque chose de plus, qu'il faudrait du moins que rien ne pût la démentir; qu'il serait nécessaire que les animaux pussent faire, et fissent dans quelques occasions, tout ce que nous faisons? Or, le contraire est évidemment démontré; ils n'inventent, ils ne perfectionnent rien; ils ne réfléchissent par conséquent sur rien; ils ne font jamais que les mêmes choses, de la même façon: nous pouvons donc déjà rabattre beaucoup de la force de cette analogie; nous

pouvons même douter de sa réalité, et nous devons chercher si ce n'est pas par un autre principe différent du nôtre qu'ils sont conduits, et si leurs sens ne suffisent pas pour produire leurs actions, sans qu'il soit nécessaire de leur accorder une connaissance de réflexion.

Tout ce qui est relatif à leur appétit ébranle très-vivement leur sens intérieur; et le chien se jetterait à l'instant sur l'objet de cet appétit, si ce même sens intérieur ne conservait pas les impressions antérieures de douleur dont cette action a été précédemment accompagnée : les impressions extérieures ont modifié l'animal; cette proie qu'on lui présente n'est pas offerte à un chien simplement, mais à un chien battu; et comme il a été frappé toutes les fois qu'il s'est livré à ce mouvement d'appétit, les ébranlements de douleur se renouvellent en même temps que ceux de l'appétit se font sentir, parce que ces deux ébranlements se sont toujours faits ensemble. L'animal étant donc poussé tout à la fois par deux impulsions contraires qui se détruisent mutuellement, il demeure en équilibre entre ces deux puissances égales; la cause déterminante de son mouvement étant contre-balancée, il ne se mouvra pas pour atteindre à l'objet de son appétit. Mais les ébranlements de l'appétit et de la répugnance, ou, si l'on veut, du plaisir et de la douleur, subsistant toujours ensemble dans une position qui en détruit les effets, il se renouvelle en même temps dans le cerveau de l'animal un troisième ébranlement, qui a souvent accompagné les deux premiers : c'est l'ébranlement causé par l'action de son maître, de la main duquel il a souvent reçu ce morceau qui est l'objet de son appétit; et comme ce troisième ébranlement n'est contre-balancé par rien de contraire, il devient la cause déterminante du mouvement. Le chien sera donc déterminé à se mouvoir vers son maître et à s'agiter jusqu'à ce que son appétit soit satisfait en entier.

On peut expliquer de la même façon, et par les mêmes principes, toutes les actions des animaux, quelque compliquées qu'elles puissent paraître, sans qu'il soit besoin de leur accorder, ni la pensée, ni la réflexion; leur sens intérieur suffit pour produire tous leurs mouvements. Il ne reste plus qu'une chose à éclaircir, c'est la nature de leurs sensations, qui doivent être, suivant ce que nous venons d'établir, bien différentes des nôtres. Les animaux, nous dira-t-on, n'ont-ils donc aucune connaissance? leur ôtez-vous la conscience de leur existence, le sentiment? puisque vous prétendez expliquer mécaniquement toutes leurs actions, ne les réduisez-vous pas à n'être que de simples machines, que d'insensibles automates?

Si je me suis bien expliqué, on doit avoir déjà vu que, bien loin de tout ôter aux animaux, je leur accorde tout, à l'exception de la pensée et de la réflexion; ils ont le sentiment, ils l'ont même à un plus haut degré que nous ne l'avons; ils ont aussi la conscience de leur existence passée; ils ont des sensations, mais il leur manque la faculté de les comparer, c'est-à-dire la puissance qui produit les idées; car les idées ne sont que des sensations comparées, ou, pour mieux dire, des associations de sensations.

Considérons en particulier chacun de ces objets. Les animaux ont le

sentiment, même plus exquis que nous ne l'avons. Je crois ceci déjà prouvé par ce que nous avons dit de l'excellence de ceux de leurs sens qui sont relatifs à l'appétit, par la répugnance naturelle et invincible qu'ils ont pour de certaines choses, et l'appétit constant et décidé qu'ils ont pour d'autres choses ; par cette faculté qu'ils ont bien supérieurement à nous, de distinguer sur-le-champ et sans aucune incertitude ce qui leur convient de ce qui leur est nuisible. Les animaux ont donc comme nous de la douleur et du plaisir ; ils ne connaissent pas le bien et le mal , mais ils le sentent. Ce qui leur est agréable est bon , ce qui leur est désagréable est mauvais : l'un et l'autre ne sont que des rapports convenables ou contraires à leur nature, à leur organisation. Le plaisir que le chatouillement nous donne, la douleur que nous cause une blessure, sont des douleurs et des plaisirs qui nous sont communs avec les animaux, puisqu'ils dépendent absolument d'une cause extérieure matérielle, c'est-à-dire d'une action plus ou moins forte sur les nerfs qui sont les organes du sentiment. Tout ce qui agit mollement sur ces organes, ce qui les remue délicatement est une cause de plaisir ; tout ce qui les ébranle violemment, tout ce qui les agite fortement est une cause de douleur. Toutes les sensations sont donc des sources de plaisir tant qu'elles sont douces, tempérées et naturelles ; mais dès qu'elles deviennent trop fortes, elles produisent la douleur, qui, dans le physique, est l'extrême plutôt que le contraire du plaisir.

En effet, une lumière trop vive, un feu trop ardent, un trop grand bruit, une odeur trop forte, un mets insipide ou grossier, un frottement dur, nous blessent ou nous affectent désagréablement ; au lieu qu'une couleur tendre, une chaleur tempérée, un son doux, un parfum délicat, une saveur fine, un attouchement léger nous flattent et souvent nous remuent délicieusement. Tout effleurement des sens est donc un plaisir, et toute secousse forte, tout ébranlement violent, est une douleur ; et comme les causes qui peuvent occasionner des commotions et des ébranlements violents se trouvent plus rarement dans la nature que celles qui produisent des mouvements doux et des effets modérés ; que d'ailleurs les animaux, par l'exercice de leurs sens, acquièrent en peu de temps les habitudes non-seulement d'éviter les rencontres offensantes et de s'éloigner des choses nuisibles, mais même de distinguer les objets qui leur conviennent et de s'en approcher, il n'est pas douteux qu'ils n'aient beaucoup plus de sensations agréables que de sensations désagréables, et que la somme du plaisir ne soit plus grande que celle de la douleur.

Si dans l'animal le plaisir n'est autre chose que ce qui flatte les sens, et que dans le physique ce qui flatte les sens ne soit que ce qui convient à la nature ; si la douleur au contraire n'est que ce qui blesse les organes et ce qui répugne à la nature ; si, en un mot, le plaisir est le bien, et la douleur le mal physique, on ne peut guère douter que tout être sentant n'ait en général plus de plaisir que de douleur : car tout ce qui est convenable à sa nature, tout ce qui peut contribuer à sa conservation, tout ce qui soutient son existence est plaisir ; tout ce qui tend au contraire à sa destruction, tout ce qui peut déranger son organisation, tout ce qui change son état naturel, est

douleur. Ce n'est donc que par le plaisir qu'un être sentant peut continuer d'exister; et si la somme des sensations flatteuses, c'est-à-dire des effets convenables à sa nature, ne surpassait pas celle des sensations douloureuses ou des effets qui lui sont contraires, privé de plaisir, il languirait d'abord faute de bien; chargé de douleur, il périrait ensuite par l'abondance du mal.

Dans l'homme, le plaisir et la douleur physiques ne font que la moindre partie de ses peines et de ses plaisirs : son imagination, qui travaille continuellement, fait tout, ou plutôt ne fait rien que pour son malheur; car elle ne présente à l'âme que des fantômes vains ou des images exagérées, et la force à s'en occuper. Plus agitée par ces illusions qu'elle ne le peut être par les objets réels, l'âme perd sa faculté de juger, et même son empire; elle ne compare que des chimères; elle ne veut plus qu'en second, et souvent elle veut l'impossible; sa volonté qu'elle ne détermine plus lui devient donc à charge; ses désirs outrés sont des peines, et ses vaines espérances sont tout au plus de faux plaisirs qui disparaissent et s'évanouissent dès que le calme succède, et que l'âme reprenant sa place vient à les juger.

Nous nous préparons donc des peines toutes les fois que nous cherchons des plaisirs; nous sommes malheureux dès que nous désirons d'être plus heureux. Le bonheur est au-dedans de nous-mêmes, il nous a été donné; le malheur est au-dehors et nous l'allons chercher. Pourquoi ne sommes-nous pas convaincus que la jouissance paisible de notre âme est notre seul et vrai bien, que nous ne pouvons l'augmenter sans risquer de le perdre, que moins nous désirons et plus nous possédons; qu'enfin tout ce que nous voulons au-delà de ce que la nature peut nous donner est peine, et que rien n'est plaisir que ce qu'elle nous offre?

Or, la nature nous a donné et nous offre encore à tout instant des plaisirs sans nombre; elle a pourvu à nos besoins, elle nous a munis contre la douleur. Il y a dans le physique infiniment plus de bien que de mal : ce n'est donc pas la réalité, c'est la chimère qu'il faut craindre; ce n'est ni la douleur du corps, ni les maladies, ni la mort, mais l'agitation de l'âme, des passions et l'ennui, qui sont à redouter.

Les animaux n'ont qu'un moyen d'avoir du plaisir, c'est d'exercer leur sentiment pour satisfaire leur appétit : nous avons cette même faculté, et nous avons de plus un autre moyen de plaisir, c'est d'exercer notre esprit, dont l'appétit est de savoir. Cette source de plaisirs serait la plus abondante et la plus pure, si nos passions, en s'opposant à son cours, ne venaient à la troubler : elles détournent l'âme de toute contemplation; dès qu'elles ont pris le dessus, la raison est dans le silence, ou du moins elle n'élève plus qu'une voix faible et souvent importune; le dégoût de la vérité suit; le charme de l'illusion augmente, l'erreur se fortifie, nous entraîne et nous conduit au malheur : car quel malheur plus grand que de ne plus rien voir tel qu'il est, de ne plus rien juger que relativement à sa passion, de n'agir que par son ordre, de paraître en conséquence injuste ou ridicule aux autres, et d'être forcé de se mépriser soi-même lorsqu'on vient à s'examiner?

Dans cet état d'illusion et de ténèbres, nous voudrions changer la nature même de notre âme; elle ne nous a été donnée que pour connaître, nous ne voudrions l'employer qu'à sentir; si nous pouvions étouffer en entier sa lumière, nous n'en regretterions pas la perte, nous envierions volontiers le sort des insensés. Comme ce n'est plus que par intervalles que nous sommes raisonnables, et que ces intervalles de raison nous sont à charge et se passent en reproches secrets, nous voudrions les supprimer. Ainsi, marchant toujours d'illusions en illusions, nous cherchons volontairement à nous perdre de vue, pour arriver bientôt à ne nous plus connaître, et finir par nous oublier.

Une passion sans intervalles est démence, et l'état de démence est pour l'âme un état de mort. De violentes passions avec des intervalles sont des accès de folie, des maladies de l'âme d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus longues et plus fréquentes. La sagesse n'est que la somme des intervalles de santé que ces accès nous laissent : cette somme n'est point celle de notre bonheur; car nous sentons alors que notre âme a été malade; nous blâmons nos passions, nous condamnons nos actions. La folie est le germe du malheur, et c'est la sagesse qui le développe. La plupart de ceux qui se disent malheureux sont des hommes passionnés, c'est-à-dire des fous, auxquels il reste quelques intervalles de raison, pendant lesquels ils connaissent leur folie, et sentent par conséquent leur malheur : et comme il y a dans les conditions élevées plus de faux désirs, plus de vaines prétentions, plus de passions désordonnées, plus d'abus de son âme, que dans les états inférieurs, les grands sont sans doute de tous les hommes les moins heureux.

Mais détournons les yeux de ces tristes objets et de ces vérités humiliantes : considérons l'homme sage, le seul qui soit digne d'être considéré : maître de lui-même, il l'est des événements; content de son état, il ne veut être que comme il a toujours été, ne vivre que comme il a toujours vécu; se suffisant à lui-même, il n'a qu'un faible besoin des autres, il ne peut leur être à charge; occupé continuellement à exercer les facultés de son âme, il perfectionne son entendement, il cultive son esprit, il acquiert de nouvelles connaissances, et se satisfait à tout instant sans remords, sans dégoût; il jouit de tout l'univers en jouissant de lui-même.

Un tel homme est sans doute l'être le plus heureux de la nature : il joint aux plaisirs du corps, qui lui sont communs avec les animaux, les joies de l'esprit, qui n'appartiennent qu'à lui : il a deux moyens d'être heureux, qui s'aident et se fortifient mutuellement; et si par un dérangement de santé, ou par quelque autre accident, il vient à ressentir de la douleur, il souffre moins qu'un autre; la force de son âme le soutient, la raison le console : il a même de la satisfaction en souffrant, c'est de se sentir assez fort pour souffrir.

La santé de l'homme est moins ferme et plus chancelante que celle d'aucun des animaux, il est malade plus souvent et plus longtemps; il périclite à tout âge, au lieu que les animaux semblent parcourir d'un pas égal et ferme

l'espace de la vie. Cela me paraît venir de deux causes, qui, quoique bien différentes, doivent toutes deux contribuer à cet effet. La première est l'agitation de notre âme ; elle est occasionnée par le dérèglement de notre sens intérieur matériel : les passions et les malheurs qu'elles entraînent influent sur la santé, et dérangent les principes qui nous animent. Si l'on observait les hommes on verrait que presque tous mènent une vie ou timide ou contenue, et que la plupart meurent de chagrin. La seconde est l'imperfection de ceux de nos sens qui sont relatifs à l'appétit. Les animaux sentent bien mieux que nous ce qui convient à leur nature, ils ne se trompent pas dans le choix de leurs aliments, ils ne s'excèdent pas dans leurs plaisirs ; guidés par le seul sentiment de leurs besoins actuels, ils se satisfont sans chercher à en faire naître de nouveaux. Nous, indépendamment de ce que nous voulons tout à l'excès, indépendamment de cette espèce de fureur avec laquelle nous cherchons à nous détruire en cherchant à forcer la nature, nous ne savons pas trop ce qui nous convient ou ce qui est nuisible ; nous ne distinguons pas bien les effets de telle ou telle nourriture ; nous dédaignons les aliments simples, et nous leur préférons des mets composés, parce que nous avons corrompu notre goût et que d'un sens de plaisir nous en avons fait un organe de débauche, qui n'est flatté que de ce qui l'irrite.

Il n'est donc pas étonnant que nous soyons, plus que les animaux, sujets à des infirmités, puisque nous ne sentons pas aussi bien qu'eux ce qui nous est bon ou mauvais, ce qui peut contribuer à conserver ou à détruire notre santé ; que notre expérience est à cet égard bien moins sûre que leur sentiment ; que d'ailleurs nous abusons infiniment plus qu'eux de ces mêmes sens de l'appétit qu'ils ont meilleurs et plus parfaits que nous, puisque ces sens ne sont pour eux que des moyens de conservation et de santé, et qu'ils deviennent pour nous des causes de destruction et de maladies. L'intempérance détruit et fait languir plus d'hommes, elle seule, que tous les autres fléaux de la nature humaine réunis.

Toutes ces réflexions nous portent à croire que les animaux ont le sentiment plus sûr et plus exquis que nous ne l'avons ; car, quand même on voudrait opposer qu'il y a des animaux qu'on empoisonne aisément, que d'autres s'empoisonnent eux-mêmes, et que par conséquent ces animaux ne distinguent pas mieux que nous ce qui peut leur être le contraire, je répondrai toujours qu'ils ne prennent le poison qu'avec l'appât dont il est enveloppé ou avec la nourriture dont il se trouve environné ; que d'ailleurs ce n'est que quand ils n'ont point à choisir, quand la faim les presse, et quand le besoin devient nécessité, qu'ils dévorent en effet tout ce qu'ils trouvent ou tout ce qui leur est présenté, et encore arrive-t-il que la plupart se laissent consumer d'inanition et périr de faim, plutôt que de prendre des nourritures qui leur répugnent.

Les animaux ont donc le sentiment, même à un plus haut degré que nous ne l'avons ; je pourrais le prouver encore par l'usage qu'ils font de ce sens admirable, qui seul pourrait leur tenir lieu de tous les autres sens. La

plupart des animaux ont l'odorat si parfait, qu'ils sentent de plus loin qu'ils ne voient; non-seulement ils sentent de très-loin les corps présents et actuels, mais ils en sentent les émanations et les traces longtemps après qu'ils sont absents et passés. Un tel sens est un organe universel de sentiment; c'est un œil qui voit les objets, non-seulement où ils sont, mais même partout où ils ont été; c'est un organe de goût par lequel l'animal savoure, non-seulement ce qu'il peut toucher et saisir, mais même ce qui est éloigné et qu'il ne peut atteindre; c'est le sens par lequel il est le plus tôt, le plus souvent et le plus sûrement averti, par lequel il agit, il se détermine, par lequel il reconnaît ce qui est convenable ou contraire à sa nature, par lequel enfin il aperçoit, sent et choisit ce qui peut satisfaire son appétit.

Les animaux ont donc les sens relatifs à l'appétit plus parfaits que nous ne les avons, et par conséquent ils ont le sentiment plus exquis et à un plus haut degré que nous ne l'avons; ils ont aussi la conscience de leur existence actuelle, mais ils n'ont pas celle de leur existence passée. Cette seconde proposition mérite, comme la première, d'être considérée; je vais tâcher d'en prouver la vérité.

La conscience de son existence, ce sentiment intérieur qui constitue le *moi*, est composé chez nous de la sensation de notre existence actuelle, et du souvenir de notre existence passée. Ce souvenir est une sensation tout aussi présente que la première; elle nous occupe même quelquefois plus fortement, et nous affecte plus puissamment que les sensations actuelles; et comme ces deux espèces de sensations sont différentes, et que notre âme a la faculté de les comparer et d'en former des idées, notre conscience d'existence est d'autant plus certaine et d'autant plus étendue, que nous nous représentons plus souvent et en plus grand nombre les choses passées, et que par nos réflexions nous les comparons et les combinons davantage entre elles et avec les choses présentes. Chacun conserve dans soi-même un certain nombre de sensations relatives aux différentes existences, c'est-à-dire aux différents états où l'on s'est trouvé; ce nombre de sensations est devenu une succession et a formé une suite d'idées par la comparaison que notre âme a faite de ces sensations entre elles. C'est dans cette comparaison de sensations que consiste l'idée du temps; et mêmes toutes les autres idées ne sont, comme nous l'avons déjà dit, que des sensations comparées. Mais cette suite de nos idées, cette chaîne de nos existences, se présente à nous souvent dans un ordre fort différent de celui dans lequel nos sensations nous sont arrivées : c'est l'ordre de nos idées, c'est-à-dire des comparaisons que notre âme a faites de nos sensations, que nous voyons, et point du tout l'ordre de ces sensations, et c'est en cela principalement que consiste la différence des caractères et des esprits; car de deux hommes que nous supposons semblablement organisés, et qui auront été élevés ensemble et de la même façon, l'un pourra penser bien différemment de l'autre, quoique tous deux aient reçu leurs sensations dans le même ordre; mais comme la trempe de leurs âmes est différente, et que chacune de ces âmes a comparé et combiné ces sensations semblables d'une manière qui lui est propre et particulière, le résultat général de ces comparaisons,

c'est-à-dire les idées, l'esprit et le caractère acquis, seront aussi différents.

Il y a quelques hommes dont l'activité de l'âme est telle, qu'ils ne reçoivent jamais deux sensations sans les comparer et sans en former par conséquent une idée : ceux-ci sont les plus spirituels, et peuvent, suivant les circonstances, devenir les premiers des hommes en tout genre. Il y en a d'autres en assez grand nombre dont l'âme moins active laisse échapper toutes les sensations qui n'ont pas un certain degré de force, et ne compare que celles qui l'ébranlent fortement; ceux-ci ont moins d'esprit que les premiers, et d'autant moins que leur âme se porte moins fréquemment à comparer leurs sensations et à en former des idées. D'autres enfin, et c'est la multitude, ont si peu de vie dans l'âme, et une si grande indolence à penser, qu'ils ne comparent et ne combinent rien, rien au moins du premier coup d'œil ; il leur faut des sensations fortes et répétées mille et mille fois, pour que leur âme vienne enfin à en comparer quelqu'une et à former une idée : ces hommes sont plus ou moins stupides, et semblent ne différer des animaux que par ce petit nombre d'idées que leur âme a tant de peine à produire.

La conscience de notre existence étant donc composée, non-seulement de nos sensations actuelles, mais même de la suite d'idées qu'a fait naître la comparaison de nos sensations et de nos existences passées, il est évident que plus on a d'idées, et plus on est sûr de son existence; que plus on a d'esprit, plus on existe; qu'enfin c'est par la puissance de réfléchir qu'a notre âme et par cette seule puissance, que nous sommes certains de nos existences passées et que nous voyons nos existences futures, l'idée de l'avenir n'étant que la comparaison inverse du présent au passé, puisque dans cette vue de l'esprit le présent est passé, et l'avenir est présent.

Cette puissance de réfléchir ayant été refusée aux animaux, il est donc certain qu'ils ne peuvent former d'idées, et que par conséquent leur conscience d'existence est moins sûre et moins étendue que la nôtre; car ils ne peuvent avoir aucune idée du temps, aucune connaissance du passé, aucune notion de l'avenir : leur conscience d'existence est simple, elle dépend uniquement des sensations qui les affectent actuellement, et consiste dans le sentiment intérieur que ces sensations produisent.

Ne pouvons-nous pas concevoir ce que c'est que cette conscience d'existence dans les animaux, en faisant réflexion sur l'état où nous nous trouvons lorsque nous sommes fortement occupés d'un objet, ou violemment agités par une passion qui ne nous permet de faire aucune réflexion sur nous-mêmes ? On exprime l'idée de cet état en disant qu'on est hors de soi, et l'on est en effet hors de soi dès que l'on n'est occupé que des sensations actuelles, et l'on est d'autant plus hors de soi, que ces sensations sont plus vives, plus rapides, et qu'elles donnent moins de temps à l'âme pour les considérer : dans cet état, nous nous sentons, nous sentons même le plaisir et la douleur dans toutes leurs nuances ; nous avons donc alors le sentiment, la conscience de notre existence, sans que notre âme semble y participer. Cet état, où nous ne nous trouvons que par instants, est l'état habituel des

animaux; privés d'idées et pourvus de sensations, ils ne savent point qu'ils existent, mais ils le sentent.

Pour rendre plus sensible la différence que j'établis ici entre les sensations et les idées et pour démontrer en même temps que les animaux ont des sensations et qu'ils n'ont point d'idées, considérons en détail leurs facultés et les nôtres, et comparons leurs opérations à nos actions. Ils ont comme nous des sens, et par conséquent ils reçoivent les impressions des objets extérieurs; ils ont comme nous un sens intérieur, un organe qui conserve les ébranlements causés par ces impressions, et par conséquent ils ont des sensations qui comme les nôtres, peuvent se renouveler. et sont plus ou moins fortes et plus ou moins durables: cependant ils n'ont ni l'esprit, ni l'entendement, ni la mémoire comme nous l'avons, parce qu'ils n'ont pas la puissance de comparer leurs sensations, et que ces trois facultés de notre âme dépendent de cette puissance.

Les animaux n'ont pas la mémoire? le contraire paraît démontré, me dira-t-on; ne reconnaissent-ils pas après une absence les personnes auprès desquelles ils ont vécu, les lieux qu'ils ont habités, les chemins qu'ils ont parcourus? ne se souviennent-ils pas des châtimens qu'ils ont essayés, des caresses qu'on leur a faites, des leçons qu'on leur a données? Tout semble prouver qu'en leur ôtant l'entendement et l'esprit, on ne peut leur refuser la mémoire, et une mémoire active, étendue, et peut-être plus fidèle que la nôtre. Cependant, quelque grandes que soient ces apparences, et quelque fort que soit le préjugé qu'elles ont fait naître, je erois qu'on peut démontrer qu'elles nous trompent; que les animaux n'ont aucune connaissance du passé, aucune idée du temps, et que par conséquent ils n'ont pas la mémoire.

Chez nous, la mémoire émane de la puissance de réfléchir; car le souvenir que nous avons des choses passées suppose, non-seulement la durée des ébranlements de notre sens intérieur matériel, c'est-à-dire le renouvellement de nos sensations antérieures, mais encore les comparaisons que notre âme a faites de ces sensations, c'est-à-dire les idées qu'elle en a formées. Si la mémoire ne consistait que dans le renouvellement des sensations passées, ces sensations se représenteraient à notre sens intérieur sans y laisser une impression déterminée; elles se présenteraient sans aucun ordre, sans liaison entre elles, à peu près comme elles se présentent dans l'ivresse ou dans certains rêves, où tout est si décousu, si peu suivi, si peu ordonné, que nous ne pouvons en conserver le souvenir; car nous ne nous souvenons que des choses qui ont des rapports avec celles qui les ont précédées ou suivies; et toute sensation isolée, qui n'aurait aucune liaison avec les autres sensations, quelque forte qu'elle pût être, ne laisserait aucune trace dans notre esprit: or c'est notre âme qui établit ces rapports entre les choses, par la comparaison qu'elle fait des unes avec les autres; c'est elle qui forme la liaison de nos sensations et qui ourdit la trame de nos existences par un fil continu d'idées. La mémoire consiste donc dans une succession d'idées, et suppose nécessairement la puissance qui les produit.

Mais pour ne laisser, s'il est possible, aucun doute sur ce point important, voyons quelle est l'espèce de souvenir que nous laissent nos sensations, lorsqu'elles n'ont point été accompagnées d'idées. La douleur et le plaisir sont de pures sensations, et les plus fortes de toutes : cependant lorsque nous voulons nous rappeler ce que nous avons senti dans les instants les plus vifs de plaisir ou de douleur, nous ne pouvons le faire que faiblement, confusément; nous nous souvenons seulement que nous avons été flattés ou blessés, mais notre souvenir n'est pas distinct, nous ne pouvons nous représenter ni l'espèce, ni le degré, ni la durée de ces sensations qui nous ont cependant si fortement ébranlés, et nous sommes d'autant moins capables de nous les représenter, qu'elles ont été moins répétées et plus rares. Une douleur, par exemple, que nous n'aurons éprouvée qu'une fois, qui n'aura duré que quelques instants, et qui sera différente, des douleurs que nous éprouvons habituellement, sera nécessairement bientôt oubliée, quelque vive qu'elle ait été; et, quoique nous nous souvenions que dans cette circonstance nous avons ressenti une grande douleur, nous n'avons qu'une faible réminiscence de la sensation même, tandis que nous avons une mémoire nette des circonstances qui l'accompagnaient et du temps où elle nous est arrivée.

Pourquoi tout ce qui s'est passé dans notre enfance est-il presque entièrement oublié? et pourquoi les vieillards ont-ils un souvenir plus présent de ce qui leur est arrivé dans le moyen âge, que de ce qui leur arrive dans leur vieillesse? Y a-t-il une meilleure preuve que les sensations toutes seules ne suffisent pas pour produire la mémoire, et qu'elle n'existe en effet que dans la suite des idées que notre âme peut tirer de ces sensations? car dans l'enfance les sensations sont aussi peut-être plus vives et plus rapides que dans le moyen âge, et cependant elles ne laissent que peu ou point de traces, parce qu'à cet âge la puissance de réfléchir, qui seule peut former des idées, est dans une inaction presque totale, et que dans les moments où elle agit, elle ne compare que des superficies, elle ne combine que de petites choses pendant un petit temps, elle ne met rien en ordre, elle ne réduit rien en suite. Dans l'âge mûr, où la raison est entièrement développée, parce que la puissance de réfléchir est en entier exercée, nous tirons de nos sensations tout le fruit qu'elles peuvent produire, et nous nous formons plusieurs ordres d'idées et plusieurs chaînes de pensées dont chacune fait une trace durable, sur laquelle nous repassons si souvent, qu'elle devient profonde, ineffaçable, et que, plusieurs années après, dans le temps de notre vieillesse, ces mêmes idées se présentent avec plus de force que celles que nous pouvons tirer immédiatement des sensations actuelles, parce qu'alors ces sensations sont faibles, lentes, émoussées, et qu'à cet âge l'âme même participe à la langueur du corps. Dans l'enfance, le temps présent est tout; dans l'âge mûr on jouit également du passé, du présent et de l'avenir; et dans la vieillesse on sent peu le présent, on détourne les yeux de l'avenir, et on ne vit que dans le passé. Ces différences ne dépendent-elles pas entièrement de l'ordonnance que notre âme a faite de nos sensations, et ne sont-elles pas relatives au plus ou

moins de facilité que nous avons dans ces différents âges à former, à acquérir et à conserver des idées ? L'enfant qui jase et le vieillard qui radote n'ont ni l'un ni l'autre le ton de la raison, parce qu'ils manquent également d'idées : le premier ne peut encore en former, et le second n'en forme plus.

Un imbécile, dont les sens et les organes corporels nous paraissent sains et bien disposés, a comme nous des sensations de toute espèce ; il les aura aussi dans le même ordre s'il vit en société, et qu'on l'oblige à faire ce que font les autres hommes : cependant, comme ces sensations ne lui font point naître d'idées, qu'il n'y a point de correspondance entre son âme et son corps, et qu'il ne peut réfléchir sur rien, il est en conséquence privé de la mémoire et de la connaissance de soi-même. Cet homme ne diffère en rien de l'animal, quant aux facultés extérieures ; car quoiqu'il ait une âme, et que par conséquent il possède en lui le principe de la raison, comme ce principe demeure dans l'inaction et qu'il ne reçoit rien des organes corporels avec lesquels il n'a aucune correspondance, il ne peut influer sur les actions de cet homme, qui dès lors ne peut agir que comme un animal uniquement déterminé par ses sensations et par le sentiment de son existence actuelle et de ses besoins présents. Ainsi l'homme imbécile et l'animal sont des êtres dont les résultats et les opérations sont les mêmes à tous égards, parce que l'un n'a point d'âme, et que l'autre ne s'en sert point, tous deux manquent de la puissance de réfléchir, et n'ont par conséquent ni entendement, ni esprit, ni mémoire, mais tous deux ont des sensations, du sentiment et du mouvement.

Cependant, me répétera-t-on toujours, l'homme imbécile et l'animal n'agissent-ils pas souvent comme s'ils étaient déterminés par la connaissance des choses passées ? ne reconnaissent-ils pas les personnes avec lesquelles ils ont vécu, les lieux qu'ils ont habités, etc. ? ces actions ne supposent-elles pas nécessairement la mémoire ? et cela ne prouverait-il pas au contraire qu'elle n'émane point de la puissance de réfléchir.

Si l'on a donné quelque attention à ce que je viens de dire, on aura déjà senti que je distingue deux espèces de mémoire inliniment différentes l'une de l'autre par leur cause, et qui peuvent cependant se ressembler en quelque sorte par leurs effets ; la première est la trace de nos idées, et la seconde, que j'appellerais volontiers réminiscence plutôt que mémoire, n'est que le renouvellement de nos sensations, ou plutôt des ébranlements qui les ont causées. La première émane de l'âme ; et, comme je l'ai prouvé, elle est pour nous bien plus parfaite que la seconde : cette dernière au contraire n'est produite que par le renouvellement des ébranlements du sens intérieur matériel, et elle est la seule qu'on puisse accorder à l'animal ou à l'homme imbécile. Leurs sensations antérieures sont renouvelées par les sensations actuelles ; elles se réveillent avec toutes les circonstances qui les accompagnaient ; l'image principale et présente appelle les images anciennes et accessoires : ils sentent comme ils ont senti ; ils agissent donc comme ils ont

agi; ils voient ensemble le présent et le passé, mais sans les distinguer, sans les comparer, et par conséquent sans les connaître.

Une seconde objection qu'on me fera sans doute, et qui n'est cependant qu'une conséquence de la première, mais qu'on ne manquera pas de donner comme une autre preuve de l'existence de la mémoire dans les animaux, ce sont leurs rêves. Il est certain que les animaux se représentent dans le sommeil les choses dont ils ont été occupés pendant la veille : les chiens jappent souvent en dormant, et quoique cet aboiement soit sourd et faible, on y reconnaît cependant la voix de la classe, les accents de la colère, les sons du désir ou du murmure, etc. On ne peut donc pas douter qu'ils n'aient des choses passées un souvenir très-vif, très-actif et différent de celui dont nous venons de parler, puisqu'il se renouvelle indépendamment d'aucune cause extérieure qui pourrait y être relative.

Pour éclaircir cette difficulté et y répondre d'une manière satisfaisante, il faut examiner la nature de nos rêves, et chercher s'ils viennent de notre âme ou s'ils dépendent seulement de notre sens intérieur matériel. Si nous pouvions prouver qu'ils y résident en entier, ce serait non-seulement une réponse à l'objection, mais une nouvelle démonstration contre l'entendement et la mémoire des animaux.

Les imbéciles, dont l'âme est sans action, rêvent comme les autres hommes; il se produit donc des rêves indépendamment de l'âme, puisque dans les imbéciles l'âme ne produit rien. Les animaux, qui n'ont point d'âme, peuvent donc rêver aussi; et non-seulement il se produit des rêves indépendamment de l'âme, mais je serais fort porté à croire que tous les rêves en sont indépendants. Je demande seulement que chacun réfléchisse sur ses rêves et tâche à reconnaître pourquoi les parties en sont si mal liées et les événements si bizarres; il m'a paru que c'était principalement parce qu'ils ne roulent que sur des sensations et point du tout sur des idées. L'idée du temps, par exemple n'y entre jamais. On se représente bien les personnes que l'on n'a pas vues, et même celles qui sont mortes depuis plusieurs années; on les voit vivantes et telles qu'elles étaient, mais on les joint aux choses actuelles et aux personnes présentes, ou à des choses et à des personnes d'un autre temps. Il en est de même de l'idée du lieu; on ne voit pas où elles étaient les choses qu'on se représente, on les voit ailleurs, où elles ne pouvaient être. Si l'âme agissait, il ne lui faudrait qu'un instant pour mettre de l'ordre dans cette suite décousue, dans ce chaos de sensations; mais ordinairement elle n'agit point, elle laisse les représentations se succéder en désordre; et quoique chaque objet se présente vivement, la succession en est souvent confuse et toujours chimérique; et s'il arrive que l'âme soit à demi réveillée par l'énormité de ces disparates, ou seulement par la force de ces sensations, elle jettera sur-le-champ une étincelle de lumière au milieu des ténèbres, elle produira une idée réelle dans le sein même des chimères; on rêvera que tout cela pourrait bien n'être qu'un rêve; je devrais dire on pensera; car quoique cette action n'eût été qu'un

petit signe de l'âme, ce n'est point une sensation ni un rêve, c'est une pensée, une réflexion, mais qui n'étant pas assez forte pour dissiper l'illusion, s'y mêle, en devient partie, et n'empêche pas les représentations de se succéder ; en sorte qu'au réveil on imagine avoir rêvé cela même qu'on avait pensé.

Dans les rêves on voit beaucoup, on entend rarement, on ne raisonne point, on sent vivement ; les images se suivent, les sensations se succèdent sans que l'âme les compare ni les réunisse : on n'a donc que des sensations et point d'idées, puisque les idées ne sont que les comparaisons des sensations. Ainsi les rêves ne résident que dans le sens intérieur matériel ; l'âme ne les produit point : ils feront donc partie de ce souvenir animal, de cette espèce de réminiscence matérielle dont nous avons parlé. La mémoire au contraire ne peut exister sans l'idée du temps, sans la comparaison des idées antérieures et des idées actuelles ; et, puisque ces idées n'entrent point dans les rêves, il paraît démontré qu'ils ne peuvent être ni une conséquence, ni un effet, ni une preuve de la mémoire. Mais quand même on voudrait soutenir qu'il y a quelquefois des rêves d'idées, quand on citerait pour le prouver les somnambules, les gens qui parlent en dormant et disent des choses suivies, qui répondent à des questions, etc., et que l'on en inférerait que les idées ne sont pas exclues des rêves, du moins aussi absolument que je le prétends, il me suffirait, pour ce que j'avais à prouver, que le renouvellement des sensations puisse les produire ; car dès lors les animaux n'auront que des rêves de cette espèce, et ces rêves, bien loin de supposer la mémoire, n'indiquent au contraire que la réminiscence matérielle.

Cependant je suis bien éloigné de croire que les somnambules, les gens qui parlent en dormant, qui répondent à des questions, etc., soient en effet occupés d'idées ; l'âme ne me paraît avoir aucune part à toutes ces actions : car les somnambules vont, viennent, agissent sans réflexion, sans connaissance de leur situation, ni du péril, ni des inconvénients qui accompagnent leurs démarches ; les seules facultés animales sont en exercice, et même elles n'y sont pas toutes. Un somnambule est dans cet état plus stupide qu'un imbécile, parce qu'il n'y a qu'une partie de ses sens et de son sentiment qui soit alors en exercice, au lieu que l'imbécile dispose de tous ses sens, et jouit du sentiment dans toute son étendue. Et, à l'égard des gens qui parlent en dormant, je ne crois pas qu'ils disent rien de nouveau. La réponse à certaines questions triviales et usitées, la répétition de quelques phrases communes, ne prouvent pas l'action de l'âme ; tout cela peut s'opérer indépendamment du principe de la connaissance et de la pensée. Pourquoi dans le sommeil ne parlerait-on pas sans penser, puisque, en s'examinant soi-même lorsqu'on est le mieux éveillé, on s'aperçoit, surtout dans les passions, qu'on dit tant de choses sans réflexion ?

A l'égard de la cause occasionnelle des rêves, qui fait que les sensations antérieures se renouvellent sans être excitées par les objets présents ou par des sensations actuelles, on observera que l'on ne rêve point lorsque le

sommeil est profond; tout est alors assoupi, on dort en dehors et en dedans. Mais le sens intérieur s'endort le dernier et se réveille le premier, parce qu'il est plus vif, plus actif, plus aisé à ébranler que les sens extérieurs : le sommeil est dès lors moins complet et moins profond; c'est là le temps des songes illusoires; les sensations antérieures, surtout celles sur lesquelles nous n'avons pas réfléchi, se renouvellent; le sens intérieur, ne pouvant être occupé par des sensations actuelles à cause de l'inaction des sens externes, agit et s'exerce sur ces sensations passées; les plus fortes sont celles qu'il saisit le plus souvent; plus elles sont fortes, plus les situations sont excessives, et c'est par cette raison que presque tous les rêves sont effroyables ou charmants.

Il n'est pas même nécessaire que les sens extérieurs soient absolument assoupis pour que le sens intérieur matériel puisse agir de son propre mouvement; il suffit qu'ils soient sans exercice. Dans l'habitude où nous sommes de nous livrer régulièrement à un repos anticipé, on ne s'endort pas toujours aisément; le corps et les membres mollement étendus sont sans mouvement; les yeux doublement voilés par la paupière et les ténèbres, ne peuvent s'exercer; la tranquillité du lieu et le silence de la nuit rendent l'oreille inutile; les autres sens sont également inactifs; tout est en repos, et rien n'est encore assoupi. Dans cet état, lorsqu'on ne s'occupe pas d'idées, et que l'âme est aussi dans l'inaction, l'empire appartient au sens intérieur matériel; il est alors la seule puissance qui agisse, c'est là le temps des images chimériques, des ombres voltigeantes : on veille, et cependant on éprouve les effets du sommeil. Si l'on est en pleine santé, c'est une suite d'images agréables, d'illusions charmantes : mais, pour peu que le corps soit souffrant ou affaibli, les tableaux sont bien différents; on voit des figures grimaçantes, des visages de vicilles, des fantômes hideux qui semblent s'adresser à nous, et qui se succèdent avec autant de bizarrerie que de rapidité; c'est la lanterne magique; c'est une scène de chimères qui remplissent le cerveau vide alors de toute autre sensation; et les objets de cette scène sont d'autant plus vifs, d'autant plus nombreux, d'autant plus désagréables, que les autres facultés animales sont plus lésées, que les nerfs sont plus délicats, et que l'on est plus faible, parce que les ébranlements causés par les sensations réelles étant, dans cet état de faiblesse ou de maladie beaucoup plus forts et plus désagréables que dans l'état de santé, les représentations de ces sensations, que produit le renouvellement de ces ébranlements, doivent aussi être plus vives et plus désagréables.

Au reste nous nous souvenons de nos rêves, par la même raison que nous nous souvenons des sensations que nous venons d'éprouver; et la seule différence qu'il y ait ici entre les animaux et nous, c'est que nous distinguons parfaitement ce qui appartient à nos rêves de ce qui appartient à nos idées ou à nos sensations réelles; et ceci est une comparaison, une opération de la mémoire, dans laquelle entre l'idée du temps : les animaux, au contraire, qui sont privés de la mémoire et de cette puissance de comparer les temps,

ne peuvent distinguer leurs rêves de leurs sensations réelles, et l'on peut dire que ce qu'ils ont rêvé leur est effectivement arrivé.

Je erois avoir déjà prouvé d'une manière démonstrative, dans ce que j'ai écrit sur la nature de l'homme, que les animaux n'ont pas la puissance de réfléchir : or, l'entendement est non-seulement une faculté de cette puissance de réfléchir, mais c'est l'exercice même de cette puissance, c'en est le résultat, c'est ce qui la manifeste ; seulement nous devons distinguer dans l'entendement deux opérations différentes, dont la première sert de base à la seconde et la précède nécessairement : cette première action de la puissance de réfléchir est de comparer les sensations et d'en former des idées, et la seconde est de comparer les idées mêmes et d'en former des raisonnements. Par la première de ces opérations, nous acquérons des idées particulières et qui suffisent à la connaissance de toutes les choses sensibles ; par la seconde, nous nous élevons à des idées générales, nécessaires pour arriver à l'intelligence des choses abstraites. Les animaux n'ont ni l'une ni l'autre de ces facultés, parce qu'ils n'ont point d'entendement ; et l'entendement de la plupart des hommes paraît être borné à la première de ces opérations.

Car si tous les hommes étaient également capables de comparer des idées, de les généraliser et d'en former de nouvelles combinaisons, tous manifesteraient leur génie par des productions nouvelles, toujours différentes de celles des autres, et souvent plus parfaites ; tous auraient le don d'inventer, ou du moins les talents de perfectionner. Mais non : réduits à une imitation servile, la plupart des hommes ne font que ce qu'ils voient faire, ne pensent que de mémoire et dans le même ordre que les autres ont pensé ; les formules, les méthodes, les métiers remplissent toute la capacité de leur entendement, et les dispensent de réfléchir assez pour créer.

L'imagination est aussi une faculté de l'âme. Si nous entendons par ce mot *imagination* la puissance que nous avons de comparer des images avec des idées, de donner des couleurs à nos pensées, de représenter et d'agrandir nos sensations, de peindre le sentiment, en un mot, de saisir vivement les circonstances et de voir nettement les rapports éloignés des objets que nous considérons ; cette puissance de notre âme en est même la qualité la plus brillante et la plus active, c'est l'esprit supérieur, c'est le génie ; les animaux en sont encore plus dépourvus que d'entendement et de mémoire. Mais il y a une autre imagination, un autre principe qui dépend uniquement des organes corporels, et qui nous est commun avec les animaux : c'est cette action tumultueuse et forcée qui s'exerce au dedans de nous-mêmes par les objets analogues ou contraires à nos appétits ; c'est cette impression vive et profonde des images de ces objets qui, malgré nous, se renouvelle à tout instant, et nous contraint d'agir comme les animaux, sans réflexion, sans délibération ; cette représentation des objets, plus active encore que leur présence, exagère tout, falsifie tout. Cette imagination est l'ennemie de notre âme ; c'est la source de l'illusion, la mère des passions qui nous maîtrisent, nous emportent malgré les efforts de la raison, et nous rendent le

malheureux théâtre d'un combat continu, où nous sommes presque toujours vaineux.

Homo duplex.

L'homme intérieur est double ; il est composé de deux principes différents par leur nature, et contraires par leur action. L'âme, ce principe spirituel, ce principe de toute connaissance, est toujours en opposition avec cet autre principe animal et purement matériel : le premier est une lumière pure qu'accompagnent le calme et la sérénité, une source salutaire dont émanent la science, la raison, la sagesse ; l'autre est une fausse lueur qui ne brille que par la tempête et dans l'obscurité, un torrent impétueux qui roule et entraîne à sa suite les passions et les erreurs.

Le principe animal se développe le premier : comme il est purement matériel et qu'il consiste dans la durée des ébranlements et le renouvellement des impressions formées dans notre sens intérieur matériel par les objets analogues ou contraires à nos appétits, il commence à agir dès que le corps peut sentir de la douleur ou du plaisir ; il nous détermine le premier et aussitôt que nous pouvons faire usage de nos sens. Le principe spirituel se manifeste plus tard ; il se développe, il se perfectionne au moyen de l'éducation : c'est par la communication des pensées d'autrui que l'enfant en acquiert et devient lui-même pensant et raisonnable ; et sans cette communication il ne serait que stupide ou fantasque, selon le degré d'inaction ou d'activité de son sens intérieur matériel.

Considérons un enfant lorsqu'il est en liberté et loin de l'œil de ses maîtres ; nous pouvons juger de ce qui se passe au dedans de lui par le résultat de ses actions extérieures : il ne pense ni ne réfléchit à rien ; il suit indifféremment toutes les routes du plaisir ; il obéit à toutes les impressions des objets extérieurs, il s'agite sans raison ; il s'amuse, comme les jeunes animaux, à courir, à exercer son corps ; il va, vient et revient sans dessein, sans projet ; il agit sans ordre et sans suite : mais bientôt, rappelé par la voix de ceux qui lui ont appris à penser, il se compose, il dirige ses actions, et donne des preuves qu'il a conservé les pensées qu'on lui a communiquées. Le principe matériel domine donc dans l'enfance, et il continuerait de dominer et d'agir presque seul pendant toute la vie, si l'éducation ne venait à développer le principe spirituel, et à mettre l'âme en exercice.

Il est aisé, en rentrant en soi-même, de reconnaître l'existence de ces deux principes : il y a des instants dans la vie, il y a mêmes des heures, des jours, des saisons, où nous pouvons juger, non-seulement de la certitude de leur existence, mais aussi de leur contrariété d'action. Je veux parler de ces

temps d'ennui, d'indolence, de dégoût, où nous ne pouvons nous déterminer à rien, où nous voulons ce que nous ne faisons pas et faisons ce que nous ne voulons pas; de cet état ou de cette maladie à laquelle on a donné le nom de *vapeurs*, état où se trouvent si souvent les hommes oisifs, et même les hommes qu'aucun travail ne commande. Si nous nous observons dans cet état, notre *moi* nous paraîtra divisé en deux personnes, dont la première, qui représente la faculté raisonnable, blâme ce que fait la seconde, mais n'est pas assez forte pour s'y opposer efficacement et la vaincre : au contraire cette dernière étant formée de toutes les illusions de nos sens et de notre imagination, elle contraint, elle enchaîne, et souvent elle accable la première, et nous fait agir contre ce que nous pensons, ou nous force à l'inaction, quoique nous ayons la volonté d'agir.

Dans le temps où la faculté raisonnable domine, on s'occupe tranquillement de soi-même, de ses amis, de ses affaires; mais on s'aperçoit encore, ne fût-ce que par des distractions involontaires, de la présence de l'autre principe. Lorsque celui-ci vient à dominer à son tour, on se livre ardemment à la dissipation, à ses goûts, à ses passions, et à peine réfléchit-on par instants sur les objets même qui nous occupent et qui nous remplissent tout entiers. Dans ces deux états nous sommes heureux : dans le premier nous commandons avec satisfaction, et dans le second nous obéissons encore avec plus de plaisir. Comme il n'y a que l'un des deux principes qui soit alors en action, et qu'il agit sans opposition de la part de l'autre, nous ne sentons aucune contrariété intérieure; notre *moi* nous paraît simple, parce que nous n'éprouvons qu'une impulsion simple, et c'est dans cette unité d'action que consiste notre bonheur; car pour peu que par des réflexions nous venions à blâmer nos plaisirs, ou que par la violence de nos passions nous cherchions à haïr la raison, nous cessons dès lors d'être heureux, nous perdons l'unité de notre existence en quoi consiste notre tranquillité; la contrariété intérieure se renouvelle, les deux personnes se représentent en opposition, et les deux principes se font sentir et se manifestent par les doutes, les inquiétudes et les remords.

De là on peut conclure que le plus malheureux de tous les états est celui où ces deux puissances souveraines de la nature de l'homme sont toutes deux en grand mouvement, mais en mouvement égal et qui fait équilibre; c'est là le point de l'ennui le plus profond et de cet horrible dégoût de soi-même, qui ne nous laisse d'autre désir que celui de cesser d'être, et ne nous permet qu'autant d'action qu'il en faut pour nous détruire, en tournant froidement contre nous des armes de fureur.

Quel état affreux ! je viens d'en peindre la nuance la plus noire; mais combien n'y a-t-il pas d'autres sombres nuances qui doivent la précéder ! Toutes les situations voisines de cette situation, tous les états qui approchent de cet état d'équilibre, et dans lesquels les deux principes opposés ont peine à se surmonter, et agissent en même temps et avec des forces presque égales, sont des temps de trouble, d'irrésolution et de malheur; le corps même vient

à souffrir de ce désordre et de ces combats intérieurs; il languit dans l'acablement, ou se consume par l'agitation que cet état produit.

Le bonheur de l'homme consistant dans l'unité de son intérieur, il est heureux dans le temps de l'enfance, parce que le principe matériel domine seul et agit presque continuellement. La contrainte, les remontrances, et même les châtimens, ne sont que de petits chagrins; l'enfant ne les ressent que comme on sent les douleurs corporelles; le fond de son existence n'en est point affecté; il reprend, dès qu'il est en liberté, toute l'action, toute la gaieté que lui donnent la vivacité et la nouveauté de ses sensations: s'il était entièrement livré à lui-même, il serait parfaitement heureux, mais ce bonheur cesserait, il produirait même le malheur pour les âges suivans. On est donc obligé de contraindre l'enfant; il est triste, mais nécessaire, de le rendre malheureux par instans, puisque ces instans même de malheur sont les germes de tout son bonheur à venir.

Dans la jeunesse, lorsque le principe spirituel commence à entrer en exercice et qu'il pourrait déjà nous conduire, il naît un nouveau sens matériel qui prend un empire absolu, et commande si impérieusement à toutes nos facultés, que l'âme elle-même semble se prêter avec plaisir aux passions impétueuses qu'il produit: le principe matériel domine encore, et peut-être avec plus d'avantage que jamais; car, non-seulement il efface et soumet la raison, mais il la pervertit et s'en sert comme d'un moyen de plus; on ne pense et on n'agit que pour approuver et pour satisfaire sa passion. Tant que cette ivresse dure, on est heureux; les contradictions et les peines extérieures semblent resserrer encore l'utilité de l'intérieur; elles fortifient la passion, elles en remplissent les intervalles languissans; elles réveillent l'orgueil, et achèvent de tourner toutes nos vues vers le même objet et toutes nos puissances vers le même but.

Mais ce bonheur va passer comme un songe, le charme disparaît, le dégoût suit, un vide affreux succède à la plénitude des sentimens dont on était occupé. L'âme, au sortir de ce sommeil léthargique, a peine à se reconnaître: elle a perdu par l'esclavage l'habitude de commander, elle n'en a plus la force; elle regrette même la servitude, et cherche un nouveau maître, un nouvel objet de passion, qui disparaît bientôt à son tour, pour être suivi d'un autre qui dure encore moins: ainsi les excès et les dégoûts se multiplient, les plaisirs fuient, les organes s'usent, le sens matériel, loin de pouvoir commander, n'a plus la force d'obéir. Que reste-t-il à l'homme après une telle jeunesse? un corps énérvé, une âme anollie, et l'impuissance de se servir de tous deux.

Aussi a-t-on remarqué que c'est dans le moyen âge que les hommes sont le plus sujets à ces langueurs de l'âme, à cette maladie intérieure, à cet état de vapeurs dont j'ai parlé. On court encore, à cet âge, après les plaisirs de la jeunesse, on les cherche par habitude et non par besoin; et comme, à mesure qu'on avance, il arrive toujours plus fréquemment qu'on sent moins le plaisir que l'impuissance d'en jouir, on se trouve contredit par soi-même,

humilié par sa propre faiblesse, si nettement et si souvent, qu'on ne peut s'empêcher de se blâmer, de condamner ses actions, et de se reprocher même ses désirs.

D'ailleurs, c'est à cet âge que naissent les soucis et que la vie est le plus contentieuse; car on a pris un état, c'est-à-dire qu'on est entré par hasard ou par choix dans une carrière qu'il est toujours honteux de ne pas fournir, et souvent très-dangereux de remplir avec éclat. On marche donc péniblement entre deux écueils également formidables, le mépris et la haine; on s'affaiblit par les efforts qu'on fait pour les éviter, et l'on tombe dans le découragement; car, lorsqu'à force d'avoir vécu et d'avoir reconnu, éprouvé les injustices des hommes, on a pris l'habitude d'y compter comme sur un mal nécessaire; lorsqu'on s'est enfin accoutumé à faire moins de cas de leurs jugements que de son repos, et que le cœur, enduré par les cicatrices mêmes des coups qu'on lui a portés, est devenu plus insensible, on arrive aisément à cet état d'indifférence, à cette inquiétude indolente, dont on aurait rougi quelques années auparavant. La gloire, ce puissant mobile de toutes les grandes âmes, et qu'on voyait de loin comme un but éclatant qu'on s'efforçait d'attendre par des actions brillantes et des travaux utiles, n'est plus qu'un objet sans attraits pour ceux qui en ont approché, et un fantôme vain et trompeur pour les autres qui sont restés dans l'éloignement. La paresse prend sa place, et semble offrir à tous des routes plus aisées et des biens plus solides; mais le dégoût la précède et l'ennui la suit, l'ennui, ce triste tyran de toutes les âmes qui pensent, contre lequel la sagesse peut moins que la folie.

C'est donc parce que la nature de l'homme est composée de deux principes opposés; qu'il a tant de peine à se concilier avec lui-même; c'est de là que viennent son inconstance, son irrésolution, ses ennuis.

Les animaux au contraire, dont la nature est simple et purement matérielle ne ressentent ni combats intérieurs, ni opposition, ni trouble; ils n'ont ni nos regrets, ni nos remords, ni nos espérances ni nos craintes.

Séparons de nous tout ce qui appartient à l'âme; ôtons-nous l'entendement, l'esprit et la mémoire, ce qui nous restera sera la partie matérielle par laquelle nous sommes animaux: nous aurons encore des besoins, des sensations, des appétits; nous aurons de la douleur et du plaisir, nous aurons même des passions; car une passion est-elle autre chose qu'une sensation plus forte que les autres, et qui se renouvelle à tout instant? or nos sensations pourront se renouveler dans notre sens intérieur matériel; nous aurons donc toutes les passions, du moins toutes les passions aveugles que l'âme, ce principe de la connaissance, ne peut ni produire, ni fomentier.

C'est ici le point le plus difficile: comment pourrons-nous, surtout avec l'abus que l'on a fait des termes, nous faire entendre et distinguer nettement les passions qui n'appartiennent qu'à l'homme, de celles qui lui sont communes avec les animaux? est-il certain, est-il croyable que les animaux puissent avoir des passions? n'est-il pas au contraire convenu que toute

passion est une émotion de l'âme? doit-on par conséquent chercher ailleurs que dans ce principe spirituel les germes de l'orgueil, de l'envie, de l'ambition, de l'avarice et de toutes les passions qui nous commandent ?

Je ne sais, mais il me semble que tout ce qui commande à l'âme est hors d'elle ; il me semble que le principe de la connaissance n'est point celui du sentiment ; il me semble que le germe de nos passions est dans nos appétits, que les illusions viennent de nos sens et résident dans notre sens intérieur matériel ; que d'abord l'âme n'y a de part que par son silence ; que, quand elle s'y prête, elle est subjuguée, et pervertie lorsqu'elle s'y complait.

Distinguons donc les passions de l'homme le physique et le moral : l'un est la cause, l'autre l'effet. La première émotion est dans le sens intérieur matériel ; l'âme peut la recevoir, mais elle ne la produit pas. Distinguons aussi les mouvements instantanés des mouvements durables, et nous verrons d'abord que la peur, l'horreur, la colère, l'amour, ou plutôt le désir de jouir, sont des sentiments qui, quoique durables, ne dépendent que de l'impression des objets sur nos sens, combinée avec les impressions subsistantes de nos sensations antérieures, et que par conséquent ces passions doivent nous être communes avec les animaux. Je dis que les impressions actuelles des objets sont combinées avec les impressions subsistantes de nos sensations antérieures, parce que rien n'est horrible, rien n'est effrayant, rien n'est attrayant, pour un homme ou pour un animal qui voit pour la première fois. On peut en faire l'épreuve sur de jeunes animaux ; j'en ai vu se jeter au feu, la première fois qu'on les y présentait : ils n'acquièrent de l'expérience que par des actes réitérés, dont les impressions subsistent dans leur sens intérieur ; et quoique leur expérience ne soit point raisonnée, elle n'en est pas moins sûre, elle n'en est même que plus circonspecte : car un grand bruit, un mouvement violent, une figure extraordinaire, qui se présente ou se fait entendre subitement et pour la première fois, produit dans l'animal une secousse dont l'effet est semblable aux premiers mouvements de la peur. Mais ce sentiment n'est qu'instantané ; comme il ne peut se combiner avec aucune sensation précédente, il ne peut donner à l'animal qu'un ébranlement momentané, et non pas une émotion durable, telle que la suppose la passion de la peur.

Un jeune animal, tranquille habitant des forêts, qui tout à coup entend le son éclatant d'un cor ou le bruit subit et nouveau d'une arme à feu, tressaillit, bondit, et fuit, par la seule violence de la secousse qu'il vient d'éprouver. Cependant si ce bruit est sans effets, s'il cesse, l'animal reconnaît d'abord le silence ordinaire de la nature, il se calme, s'arrête, et regagne à pas égaux sa paisible retraite. Mais l'âge et l'expérience le rendront bientôt circonspect et timide, dès qu'à l'occasion d'un bruit pareil il se sera senti blessé, atteint ou poursuivi. Ce sentiment de peine ou cette sensation de douleur se conserve dans son sens intérieur ; et lorsque le même bruit se fait encore entendre, elle se renouvelle, et se combinant avec l'ébranlement actuel, elle produit un sentiment durable, une passion subsistante, une vraie peur : l'animal

fuit et fuit de toutes ses forces, il fuit très-loin, il fuit longtemps, il fuit toujours, puisque souvent il abandonne à jamais son séjour ordinaire.

La peur est donc une passion dont l'animal est susceptible, quoiqu'il n'ait pas nos craintes raisonnées ou prévues; il en est de même de l'horreur, de la colère, de l'amour, quoiqu'il n'ait ni nos aversions réfléchies, ni nos haines durables, ni nos amitiés constantes. L'animal a toutes ces passions premières; elles ne supposent aucune connaissance, aucune idée, et ne sont fondées que sur l'expérience du sentiment, c'est-à-dire sur la répétition des actes de douleur ou de plaisir, et le renouvellement des sensations antérieures du même genre. La colère, ou, si l'on veut, le courage naturel, se remarque dans les animaux qui sentent leurs forces, c'est-à-dire qui les ont éprouvées, mesurées, et trouvées supérieures à celles des autres. La peur est le partage des faibles; mais le sentiment d'amour leur appartient à tous.

Amour! désir inné! âme de la nature! principe inépuisable d'existence! puissance souveraine qui peut tout, et contre laquelle rien ne peut; par qui tout agit, tout respire et tout se renouvelle! divine flamme! germe de perpétuité que l'Éternel a répandu dans tout avec le souffle de vie! précieux sentiment qui peut seul amollir les cœurs féroces et glacés, en les pénétrant d'une douce chaleur! cause première de tout bien, de toute société, qui réunit sans contrainte et par les seuls attraits les natures sauvages et dispersées! source unique et féconde de tout plaisir, de toute volupté! amour! pourquoi fais-tu l'état heureux de tous les êtres et le malheur de l'homme?

C'est qu'il n'y a que le physique de cette passion qui soit bon; c'est que, malgré ce que peuvent dire les gens épris, le moral n'en vaut rien. Qu'est-ce en effet que le moral de l'amour? la vanité: vanité dans le plaisir de la conquête, erreur qui vient de ce qu'on en fait trop de cas; vanité dans le désir de la conserver exclusivement, état malheureux qui accompagne toujours la jalousie, petite passion, si basse qu'on voudrait la cacher; vanité dans la manière d'en jouir, qui fait qu'on ne multiplie que ses gestes et ses efforts sans multiplier ses plaisirs; vanité dans la façon même de la perdre, on veut rompre le premier; car, si l'on est quitté, quelle humiliation! et cette humiliation se tourne en désespoir, lorsqu'on vient à reconnaître qu'on a été longtemps dupe et trompé.

Les animaux ne sont point sujets à toutes ces misères; ils ne cherchent pas de plaisirs où il ne peut y en avoir: guidés par le sentiment seul, ils ne se trompent jamais dans leur choix; leurs désirs sont toujours proportionnés à la puissance de jouir; ils sentent autant qu'ils jouissent, et ne jouissent qu'autant qu'ils sentent. L'homme, au contraire, en voulant inventer des plaisirs n'a fait que gâter la nature; en voulant se forcer sur le sentiment, il ne fait qu'abuser de son être, et creuser dans son cœur un vide que rien ensuite n'est capable de remplir.

Tout ce qu'il y a de bon dans l'amour appartient donc aux animaux tout aussi bien qu'à nous; et même, comme si ce sentiment ne pouvait jamais être pur, ils paraissent avoir une petite portion de ce qu'il y a de moins bon,

je veux parler de la jalousie. Chez nous cette passion suppose toujours quelque distance de soi-même, quelque connaissance sourde de sa propre faiblesse : les animaux au contraire semblent être d'autant plus jaloux qu'ils ont plus de force, plus d'ardeur et plus d'aptitude au plaisir : c'est que notre jalousie dépend de nos idées, et la leur du sentiment, ils ont joui, ils désirent de jouir encore ; ils s'en sentent la force, ils écartent donc tous ceux qui veulent occuper leur place ; leur jalousie n'est point réfléchie, ils ne la tournent pas contre l'objet de leur amour, ils ne sont jaloux que de leurs plaisirs.

Mais les animaux sont-ils bornés aux seules passions que nous venons de décrire ? la peur, la colère, l'horreur, l'amour et la jalousie sont-elles les seules affections durables qu'ils puissent éprouver ? Il me semble qu'indépendamment de ces passions, dont le sentiment naturel ou plutôt l'expérience du sentiment rend les animaux susceptibles, ils ont encore des passions qui leur sont communiquées, et qui viennent de l'éducation, de l'exemple, de l'imitation et de l'habitude : ils ont leur espèce d'amitié, leur espèce d'orgueil, leur espèce d'ambition : et quoiqu'on puisse déjà s'être assuré, par ce que nous avons dit, que dans tous les actes qui émanent de leurs passions il n'y a ni réflexion, ni pensée, ni même aucune idée, cependant, comme les habitudes dont nous parlons sont celles qui semblent le plus supposer quelque degré d'intelligence, et que c'est ici où la nuance entre eux et nous est la plus délicate et la plus difficile à saisir, ce doit être aussi celle que nous devons examiner avec le plus de soin.

Y a-t-il rien de comparable à l'attachement du chien pour la personne de son maître ? On en a vu mourir sur le tombeau qui la renfermait. Mais (sans vouloir citer les prodiges ni les héros d'aucun genre) quelle fidélité à accompagner, quelle constance à suivre, quelle attention à défendre son maître ! quel empressement à rechercher ses caresses ! quelle docilité à lui obéir ! quelle patience à souffrir sa mauvaise humeur et des châtimens souvent injustes ! quelle douceur et quelle humilité pour tâcher de rentrer en grâce ! que de mouvemens, que d'inquiétudes, que de chagrin, s'il est absent ! que de joie lorsqu'il se retrouve ! à tons ces traits peut-on méconnaître l'amitié ? se marque-t-elle, même parmi nous, par des caractères aussi énergiques ?

Il en est de cette amitié comme de celle d'une femme pour son serin, d'un enfant pour son jouet, etc. : toutes deux sont aussi peu réfléchies ; toutes deux ne sont qu'un sentiment aveugle ; celui de l'animal est seulement plus naturel, puisqu'il est fondé sur le besoin, tandis que l'autre n'a pour objet qu'un insipide amusement auquel l'âme n'a point de part. Ces habitudes puériles ne durent que par le désœuvrement, et n'ont de force que par le vide de la tête ; et le goût pour les magots et le culte des idoles, l'attachement en un mot aux choses inanimées, n'est-il pas le dernier degré de la stupidité ? Cependant que de créateurs d'idoles et de magots dans ce monde ! que de gens adorent l'argile qu'ils ont pétrié ! combien d'autres sont amoureux de la glèbe qu'ils ont remuée !

Il s'en faut donc bien que tous les attachements viennent de l'âme, et que la faculté de pouvoir s'attacher suppose nécessairement la puissance de penser et de réfléchir, puisque c'est lorsqu'on pense et qu'on réfléchit le moins que naissent la plupart de nos attachements; que c'est encore faute de penser et de réfléchir qu'ils se confirment et se tournent en habitude; qu'il suffit que quelque chose flatte nos sens pour que nous l'aimions, et qu'enfin il ne faut que s'occuper souvent et longtemps d'un objet pour en faire une idole.

Mais l'amitié suppose cette puissance de réfléchir; c'est de tous les attachements le plus digne de l'homme et le seul qui ne le dégrade point. L'amitié n'émane que de la raison, l'impression des sens n'y fait rien; c'est l'âme de son ami qu'on aime, et pour aimer une âme il faut en avoir une, il faut en avoir fait usage, l'avoir connue, l'avoir comparée et trouvée de niveau à ce que l'on peut connaître de celle d'un autre: l'amitié suppose donc, non-seulement le principe de la connaissance, mais l'exercice actuel et réfléchi de ce principe.

Ainsi l'amitié n'appartient qu'à l'homme, et l'attachement peut appartenir aux animaux; le sentiment seul suffit pour qu'ils s'attachent aux gens qu'ils voient souvent, à ceux qui les soignent, qui les nourrissent, etc. Le seul sentiment suffit encore pour qu'ils s'attachent aux objets dont ils sont forcés de s'occuper. L'attachement des mères pour leurs petits ne vient que de ce qu'elles ont été fort occupées à les porter, à les produire, à les débarrasser de leurs enveloppes, et qu'elles le sont encore à les allaiter; et si dans les oiseaux les pères semblent avoir quelque attachement pour leurs petits, et paraissent en prendre soin comme les mères, c'est qu'ils se sont occupés comme elles de la construction du nid, c'est qu'ils l'ont habité, c'est qu'ils y ont eu du plaisir avec leurs femelles, dont la chaleur dure encore longtemps après avoir été fécondées; au lieu que dans les autres espèces d'animaux où la saison des amours est fort courte, où, passé cette saison, rien n'attache plus les mâles à leurs femelles, où il n'y a point de nid, point d'ouvrage à faire en commun, les pères ne sont pères que comme on l'était à Sparte, ils n'ont aucun souci de leur postérité.

L'orgueil et l'ambition des animaux tiennent à leur courage naturel, c'est-à-dire au sentiment qu'ils ont de leur force, de leur agilité, etc. Les grands dédaignent les petits et semblent mépriser leur audace insultante. On augmente même par l'éducation ce sang-froid, cet *à-propos* de courage; on augmente aussi leur ardeur; on leur donne de l'éducation par l'exemple: car ils sont susceptibles et capables de tout, excepté de raison. En général les animaux peuvent apprendre à faire mille fois tout ce qu'ils ont fait une fois, à faire de suite ce qu'ils ne faisaient que par intervalles, à faire pendant longtemps ce qu'ils ne faisaient que pendant un instant, à faire volontiers ce qu'ils ne faisaient d'abord que par force, à faire par habitude ce qu'ils ont fait une fois par hasard, à faire d'eux-mêmes ce qu'ils voient faire aux autres. L'imitation est de tous les résultats de la machine animale le plus

admirable; c'en est le mobile le plus délicat et le plus étendu; c'est ce qui copie de plus près la pensée; et, quoique la cause en soit dans les animaux purement matérielle et mécanique, c'est par ses effets qu'ils nous étonnent davantage. Les hommes n'ont jamais plus admiré les singes que quand ils les ont vus imiter les actions humaines. En effet, il n'est point trop aisé de distinguer certaines copies de certains originaux : il y a si peu de gens d'ailleurs qui voient nettement combien il y a de distance entre faire et contre-faire, que les singes doivent être pour le gros du genre humain des êtres étonnants, humiliants au point qu'on ne peut guère trouver mauvais qu'on ait donné sans hésiter plus d'esprit au singe, qui contrefait et copie l'homme, qu'à l'homme (si peu rare parmi nous) qui ne fait ni ne copie rien.

Cependant les singes sont tout au plus des gens à talents que nous prenons pour des gens d'esprit : quoiqu'ils aient l'art de nous imiter, ils n'en sont pas moins de la nature des bêtes, qui toutes ont plus ou moins le talent de l'imitation. A la vérité, dans presque tous les animaux ce talent est borné à l'espèce même, et ne s'étend point au-delà de l'imitation de leurs semblables; au lieu que le singe, qui n'est pas plus de notre espèce que nous ne sommes de la sienne, ne laisse pas de copier quelques-unes de nos actions : mais c'est parce qu'il nous ressemble à quelques égards, c'est parce qu'il est extérieurement à peu près conformé comme nous; et cette ressemblance grossière suffit pour qu'il puisse se donner des mouvements, et même des suites de mouvements semblables aux nôtres, pour qu'il puisse en un mot nous imiter grossièrement, en sorte que tous ceux qui ne jugent des choses que par l'extérieur trouvent, ici comme ailleurs, du dessein, de l'intelligence et de l'esprit, tandis qu'en effet il n'y a que des rapports de figure, de mouvement et d'organisation.

C'est par les rapports de mouvement que le chien prend les habitudes de son maître; c'est par les rapports de figure que le singe contrefait les gestes humains; c'est par les rapports d'organisation que le serin répète des airs de musique, et que le perroquet imite le signe le moins équivoque de la pensée, la parole, qui met à l'extérieur autant de différence entre l'homme et l'homme qu'entre l'homme et la bête, puisqu'elle exprime dans les uns la lumière et la supériorité de l'esprit, qu'elle ne laisse apercevoir dans les autres qu'une confusion d'idées obscures ou empruntées, et que dans l'imbécile ou le perroquet elle marque le dernier degré de la stupidité, c'est-à-dire l'impossibilité où ils sont tous deux de produire intérieurement la pensée, quoiqu'il ne leur manque aucun des organes nécessaires pour la rendre au dehors.

Il est aisé de prouver encore mieux que l'imitation n'est qu'un effet mécanique, un résultat purement machinal, dont la perfection dépend de la vivacité avec laquelle le sens intérieur matériel reçoit les impressions des objets, et de la facilité de les rendre au dehors par la similitude et la souplesse des organes extérieurs. Les gens qui ont les sens exquis, délicats, faciles à ébranler, et les membres obéissants, agiles et flexibles, sont, toutes

choses égales d'ailleurs, les meilleurs acteurs, les meilleurs pantomimes, les meilleurs singes. Les enfants sans y songer prennent les habitudes du corps, empruntent les gestes, imitent les manières de ceux avec qui ils vivent; ils sont aussi très-portés à répéter et à contrefaire. La plupart des jeunes gens les plus vifs et les moins pensants, qui ne voient que par les yeux du corps, saisissent cependant merveilleusement le ridicule des figures; toute forme bizarre les affecte, toute représentation les frappe, toute nouveauté les émeut; l'impression en est si forte qu'ils représentent eux-mêmes, ils racontent avec enthousiasme, ils copient facilement et avec grâce: ils ont donc supérieurement le talent de l'imitation, qui suppose l'organisation la plus parfaite, les dispositions du corps les plus heureuses, et auquel rien n'est plus opposé qu'une forte dose de bon sens.

Ainsi, parmi les hommes, ce sont ordinairement ceux qui réfléchissent le moins qui ont le plus ce talent de l'imitation: il n'est donc pas surprenant qu'on le trouve dans les animaux, qui ne réfléchissent point du tout; ils doivent même l'avoir à un plus haut degré de perfection, parce qu'ils n'ont rien qui s'y oppose, parce qu'ils n'ont aucun principe par lequel ils puissent avoir la volonté d'être différents les uns des autres. C'est par notre âme que nous différons entre nous; c'est par notre âme que nous sommes nous; c'est d'elle que vient la diversité de nos caractères et la variété de nos actions. Les animaux, au contraire, qui n'ont point d'âme, n'ont point le *moi*, qui est le principe de la différence, la cause qui constitue la personne: ils doivent donc, lorsqu'ils se ressemblent par l'organisation ou qu'ils sont de la même espèce, se copier tous, faire tous les mêmes choses et de la même façon, s'imiter en un mot beaucoup plus parfaitement que les hommes ne peuvent s'imiter les uns les autres; et par conséquent ce talent d'imitation, bien loin de supposer de l'esprit et de la pensée dans les animaux, prouve au contraire qu'ils en sont absolument privés.

C'est par la même raison que l'éducation des animaux, quoique fort courte, est toujours heureuse: ils apprennent en très-pen de temps presque tout ce que savent leurs père et mère, et c'est par l'imitation qu'ils l'apprennent; ils ont donc, non-seulement l'expérience qu'ils peuvent acquérir par le sentiment, mais ils prolitent encore, par le moyen de l'imitation, de l'expérience que les autres ont acquise. Les jeunes animaux se modèlent sur les vieux: ils voient que ceux-ci s'approchent ou fuient lorsqu'ils entendent certains bruits, lorsqu'ils aperçoivent certains objets, lorsqu'ils sentent certaines odeurs: ils s'approchent aussi ou fuient d'abord avec eux sans autre cause déterminante que l'imitation, et ensuite ils s'approchent ou fuient d'eux-mêmes et tout seuls, parce qu'ils ont pris l'habitude de s'approcher ou de fuir toutes les fois qu'ils ont éprouvé les mêmes sensations.

Après avoir comparé l'homme à l'animal, pris chacun individuellement, je vais comparer l'homme en société avec l'animal en troupe, et rechercher en même temps quelle peut être la cause de cette espèce d'industrie qu'on remarque dans certains animaux, même dans les espèces les plus viles et

les plus nombreuses. Que de choses ne dit-on pas de certains insectes ! Nos observateurs admirent à l'envi l'intelligence et les talents des abeilles : elles ont, disent-ils, un génie particulier, un art qui n'appartient qu'à elles, l'art de se bien gouverner. Il faut savoir observer pour s'en apercevoir ; mais une ruche est une république où chaque individu ne travaille que pour la société, où tout est ordonné, distribué, réparti avec une prévoyance, une équité, une prudence admirables ; Athènes n'était pas mieux conduite ni mieux polie. Plus on observe ce panier de mouches, et plus on découvre de merveilles, un fond de gouvernement inaltérable et toujours le même, un respect profond pour la personne en place, une vigilance singulière pour son service, la plus soignée attention pour ses plaisirs, un amour constant pour la patrie, une ardeur inconcevable pour le travail, une assiduité à l'ouvrage que rien n'égale, le plus grand désintéressement joint à la plus grande économie, la plus fine géométrie employée à la plus élégante architecture, etc. Je ne finirais point si je voulais seulement parcourir les annales de cette république, et tirer de l'histoire de ces insectes tous les traits qui ont excité l'admiration de leurs historiens.

C'est qu'indépendamment de l'enthousiasme qu'on prend pour son sujet, on admire toujours d'autant plus qu'on observe davantage et qu'on raisonne moins. Y a-t-il en effet rien de plus gratuit que cette admiration pour les mouches, et que ces vœux morales qu'on voudrait leur prêter, que cet amour du bien commun qu'on leur suppose, que cet instinct singulier qui équivaut à la géométrie la plus sublime, instinct qu'on leur a nouvellement accordé, par lequel les abeilles résolvent sans hésiter le problème de *bâtir le plus solidement qu'il soit possible, dans le moindre espace possible, avec la plus grande économie possible*? Qu'on pense de l'excès auquel on a porté le détail de ces éloges ? car enfin une mouche ne doit pas tenir dans la tête d'un naturaliste plus de place qu'elle n'en tient dans la nature, et cette république merveilleuse ne sera jamais, aux yeux de la raison, qu'une foule de petites bêtes qui n'ont d'autre rapport avec nous que celui de nous fournir de la cire et du miel.

Ce n'est point la curiosité que je blâme ici, ce sont les raisonnements et les exclamations. Qu'on ait observé avec attention leurs manœuvres, qu'on ait suivi avec soin leurs procédés et leur travail, qu'on ait décrit exactement leur génération, leur multiplication, leurs métamorphoses, etc., tous ces objets peuvent occuper le loisir d'un naturaliste : mais c'est la morale, c'est la théologie des insectes que je ne puis entendre prêcher ; ce sont les merveilles que les observateurs y mettent et sur lesquelles ensuite ils se récrient comme si elles y étaient en effet, qu'il faut examiner ; c'est cette intelligence, cette prévoyance, cette connaissance même de l'avenir qu'on leur accorde avec tant de complaisance, et que cependant on doit leur refuser rigoureusement, que je vais tâcher de réduire à sa juste valeur.

Les mouches solitaires n'ont, de l'aveu de ces observateurs, aucun esprit en comparaison des mouches qui vivent ensemble ; celles qui ne forment que de petites troupes en ont moins que celles qui sont en grand nombre ; et les

abeilles, qui de toutes sont peut-être celles qui forment la société la plus nombreuse, sont aussi celles qui ont le plus de génie. Cela seul ne suffit-il pas pour faire penser que cette apparence d'esprit ou de génie n'est qu'un résultat purement mécanique, une combinaison de mouvements proportionnelle au nombre, un rapport qui n'est compliqué que parce qu'il dépend de plusieurs milliers d'individus ? Ne sait-on pas que tout rapport, tout désordre même, pourvu qu'il soit constant, nous paraît une harmonie dès que nous en ignorons les causes, et que de la supposition de cette apparence d'ordre à celle de l'intelligence il n'y a qu'un pas, les hommes aimant mieux admirer qu'approfondir ?

On conviendra donc, d'abord, qu'à prendre les mouches une à une elles ont moins de génie que le chien, le singe et la plupart des animaux ; on conviendra qu'elles ont moins de docilité, moins d'attachement, moins de sentiment, moins en un mot de qualités relatives aux nôtres : dès lors on doit convenir que leur intelligence apparente ne vient que de leur multitude réunie. Cependant cette réunion même ne suppose aucune intelligence ; car ce n'est point par des vues morales qu'elles se réunissent, c'est sans leur consentement qu'elles se trouvent ensemble. Cette société n'est donc qu'un assemblage physique ordonné par la nature, et indépendant de toute vue, de toute connaissance, de tout raisonnement. La mère abeille produit dix mille individus tout à la fois et dans un même lieu ; ces dix mille individus, fussent-ils encore mille fois plus stupides que je ne le suppose, seront obligés, pour continuer seulement d'exister, de s'arranger de quelque façon : comme ils agissent tous les uns contre les autres avec des forces égales, eussent-ils commencé par se nuire, à force de se nuire ils arriveront bientôt à se nuire le moins qu'il sera possible, c'est-à-dire à s'aider ; ils auront donc l'air de s'entendre et de concourir au même but. L'observateur leur prêtera bientôt des vues et tout l'esprit qui leur manque ; il voudra rendre raison de chaque action ; chaque mouvement aura bientôt son motif, et de là sortiront des merveilles ou des monstres de raisonnement sans nombre ; car ces dix mille individus, qui ont été tous produits à la fois, qui ont habité ensemble, qui se sont tous métamorphosés à peu près en même temps, ne peuvent manquer de faire tous la même chose, et, pour peu, qu'ils aient de sentiment, de prendre des habitudes communes, de s'arranger, de se trouver bien ensemble, de s'occuper de leur demeure, d'y revenir après s'en être éloignés, etc., et de là l'architecture, la géométrie, l'ordre, la prévoyance, l'amour de la patrie, la république en un mot, le tout fondé, comme l'on voit, sur l'admiration de l'observateur.

La nature n'est-elle pas assez étonnante par elle-même, sans chercher encore à nous surprendre en nous étourdissant de merveilles qui n'y sont pas et que nous y mettons ? Le créateur n'est-il pas assez grand par ses ouvrages, et croyons-nous le faire plus grand par notre imbécillité ? Ce serait, s'il pouvait l'être, la façon de le rabaisser. Lequel en effet a de l'Être suprême la plus grande idée, celui qui le voit créer l'univers, ordonner les existences,

fonder la nature sur des lois invariables et perpétuelles, ou celui qui le cherche et veut le trouver attentif à conduire une république de mouches, et fort occupé de la manière dont se doit plier l'aile d'un scarabée ?

Il y a parmi certains animaux une espèce de société qui semble dépendre du choix de ceux qui la composent, et qui par conséquent approche bien plus de l'intelligence et du dessein, que la société des abeilles, qui n'a d'autre principe qu'une nécessité physique : les éléphants, les castors, les singes et plusieurs autres espèces d'animaux se cherchent, se rassemblent, vont par troupes, se secourent, se défendent, s'avertissent et se soumettent à des allures communes : si nous ne troublions pas si souvent ces sociétés, et que nous pussions les observer aussi facilement que celles des mouches, nous y verrions sans doute bien d'autres merveilles, qui cependant ne seraient que des rapports et des convenances physiques. Qu'on mette ensemble et dans un même lieu un grand nombre d'animaux de même espèce, il en résultera nécessairement un certain arrangement, un certain ordre, de certaines habitudes communes, comme nous le dirons dans l'histoire du daim, du lapin, etc. Or toute habitude commune, bien loin d'avoir pour cause le principe d'une intelligence éclairée, ne suppose au contraire que celui d'une aveugle imitation.

Parmi les hommes, la société dépend moins des convenances physiques que des relations morales. L'homme a d'abord mesuré sa force et sa faiblesse; il a comparé son ignorance et sa curiosité; il a senti que seul il ne pouvait suffire ni satisfaire par lui-même à la multiplicité de ses besoins; il a reconnu l'avantage qu'il aurait à renoncer à l'usage illimité de sa volonté pour acquérir un droit sur la volonté des autres; il a réfléchi sur l'idée du bien et du mal, il l'a gravée au fond de son cœur à la faveur de la lumière naturelle qui lui a été départie par la bonté du Créateur; il a vu que la solitude n'était pour lui qu'un état de danger et de guerre; il a cherché la sûreté et la paix dans la société; il y a porté ses forces et ses lumières pour les augmenter en les réunissant à celles des autres : cette réunion est de l'homme l'ouvrage le meilleur, c'est de sa raison l'usage le plus sage. En effet, il n'est tranquille, il n'est fort, il n'est grand, il ne commande à l'univers que parce qu'il a su se commander à lui-même, se dompter, se soumettre et s'imposer des lois; l'homme, en un mot, n'est homme que parce qu'il a su se réunir à l'homme.

Il est vrai que tout a concouru à rendre l'homme sociable; car, quoique les grandes sociétés, les sociétés policées, dépendent certainement de l'usage et quelquefois de l'abus qu'il a fait de sa raison, elles ont sans doute été précédées par de petites sociétés, qui ne dépendaient, pour ainsi dire, que de la nature. Une famille est une société naturelle, d'autant plus stable, d'autant mieux fondée, qu'il y a plus de besoins, plus de causes d'attachement. Bien différent des animaux, l'homme n'existe presque pas encore lorsqu'il vient de naître; il est nu, faible, incapable d'aucun mouvement, privé de toute action, réduit à tout souffrir, sa vie dépend des secours qu'on lui donne. Cet état de l'enfance imbécile, impuissante, dure longtemps; la nécessité du

secours devient donc une habitude, qui seule serait capable de produire l'attachement mutuel de l'enfant et des père et mère : mais comme, à mesure qu'il avance, l'enfant acquiert de quoi se passer plus aisément de secours, comme il a physiquement moins besoin d'aide; que les parents au contraire continuent à s'occuper de lui beaucoup plus qu'il ne s'occupe d'eux, il arrive toujours que l'amour descend beaucoup plus qu'il ne remonte; l'attachement des père et mère devient excessif, aveugle, idolâtre, et celui de l'enfant reste tiède, et ne reprend des forces que lorsque la raison vient à développer le germe de la reconnaissance.

Ainsi la société, considérée même dans une seule famille, suppose dans l'homme la faculté raisonnable; la société, dans les animaux qui semblent se réunir librement et par convenance, suppose l'expérience du sentiment; et la société des bêtes qui, comme les abeilles, se trouvent ensemble sans s'être cherchées, ne suppose rien : quels qu'en puissent être les résultats, il est clair qu'ils n'ont été ni prévus, ni ordonnés, ni conçus par ceux qui les exécutent, et qu'ils ne dépendent que du mécanisme universel et des lois du mouvement établies par le Créateur. Qu'on mette ensemble dans le même lieu dix mille automates animés d'une force vive et tous déterminés, par la ressemblance parfaite de leur forme extérieure et intérieure, et par la conformité de leurs mouvements, à faire chacun la même chose dans ce même lieu, il en résultera nécessairement un ouvrage régulier : les rapports d'égalité, de similitude, de situation, s'y trouveront, puisqu'ils dépendent de ceux de mouvement, que nous supposons égaux et conformes; les rapports de juxta-position, d'étendue, de figure, s'y trouveront aussi, puisque nous supposons l'espace donné et circonscrit : et si nous accordons à ses automates le plus petit degré de sentiment, celui seulement qui est nécessaire pour sentir son existence, tendre à sa propre conservation, éviter les choses nuisibles, appéter les choses convenables, etc., l'ouvrage sera, non-seulement régulier, proportionné, situé, semblable, égal, mais il aura encore l'air de la symétrie, de la solidité, de la commodité, etc., au plus haut point de perfection, parce qu'en le formant chacun de ces dix mille individus à cherché à s'arranger de la manière la plus commode pour lui, et qu'il a en même temps été forcé d'agir et de se placer de la manière la moins incommode aux autres.

Dirai-je encore un mot? ces cellules des abeilles, ces hexagones, tant vantés, tant admirés, me fournissent une preuve de plus contre l'enthousiasme et l'admiration. Cette figure, toute géométrique, et toute régulière qu'elle nous paraît, et qu'elle est en effet dans la spéculation, n'est ici qu'un résultat mécanique et assez imparfait qui se trouve souvent dans la nature, et que l'on remarque même dans ses productions les plus brutes. Les cristaux et plusieurs autres pierres, quelques sels, etc., prennent constamment cette figure dans leur formation. Qu'on observe les petites écailles de la peau d'une roussette, on verra qu'elles sont hexagones, parce que chaque écaille croissant en même temps, se fait obstacle, et tend à occuper le plus d'espace

qu'il est possible dans un espace donné. On voit ces mêmes hexagones dans le second estomac des animaux ruminants; on les trouve dans les graines, dans leurs capsules, dans certaines fleurs, etc. Qu'on remplisse un vaisseau de pois, ou plutôt de quelque autre graine cylindrique, et qu'on le ferme exactement après y avoir versé autant d'eau que les intervalles qui restent entre ces graines peuvent en recevoir; qu'on fasse bouillir cette eau, tous ces cylindres deviendront des colonnes à six pans. On en voit clairement la raison, qui est purement mécanique: chaque graine, dont la figure est cylindrique, tant par son renflement à occuper le plus d'espace possible dans un espace donné; elles deviennent donc toutes nécessairement hexagones par la compression réciproque. Chaque abeille cherche à occuper de même le plus d'espace possible dans un espace donné; il est donc nécessaire aussi, puisque le corps des abeilles est cylindrique, que leurs cellules soient hexagones, par la même raison des obstacles réciproques.

On donne plus d'esprit aux mouches dont les ouvrages sont le plus réguliers; les abeilles sont, dit-on, plus ingénieuses que les guêpes, que les frelons, etc., qui savent aussi l'architecture, mais dont les constructions sont plus grossières et plus irrégulières que celles des abeilles. On ne veut pas voir, ou l'on ne se doute pas que cette régularité, plus ou moins grande, dépend uniquement du nombre et de la figure, et nullement de l'intelligence de ces petites bêtes: plus elles sont nombreuses, plus il y a de forces qui agissent également et qui s'opposent de même, plus il y a par conséquent de contrainte mécanique, de régularité forcée et de perfection apparente dans leurs productions.

Les animaux qui ressemblent le plus à l'homme par leur figure et par leur organisation seront donc, malgré les apologistes des insectes, maintenus dans la possession où ils étaient d'être supérieurs à tous les autres pour les qualités intérieures; et quoiqu'elles soient infiniment différentes de celles de l'homme, qu'elles ne soient comme nous l'avons prouvé, que des résultats de l'exercice et de l'expérience du sentiment, ces animaux sont, par ces facultés mêmes, fort supérieurs aux insectes; et comme tout se fait et que tout est par nuance dans la nature, on peut établir une échelle pour juger des degrés des qualités intrinsèques de chaque animal, en prenant pour premier terme la partie matérielle de l'homme, et plaçant successivement les animaux à différentes distances, selon qu'en effet ils en approchent ou s'en éloignent davantage, tant par la force extérieure que par l'organisation intérieure; en sorte que le singe, le chien, l'éléphant et les autres quadrupèdes seront au premier rang; les cétacés qui, comme les quadrupèdes et l'homme, ont de la chair et du sang, qui sont comme eux vivipares, seront au second; les oiseaux au troisième, parce qu'à tout prendre, ils diffèrent de l'homme plus que les cétacés et que les quadrupèdes; et s'il n'y avait pas des êtres qui, comme les huîtres ou les polypes, semblent en différer autant qu'il est possible, les insectes seraient avec raison les bêtes du dernier rang.

Mais si les animaux sont dépourvus d'entendement, d'esprit et de mémoire,

s'ils sont privés de toute intelligence, si toutes leurs facultés dépendent de leurs sens, s'ils sont bornés à l'exercice et à l'expérience du sentiment seul, d'où peut venir cette espèce de prévoyance qu'on remarque dans quelques-uns d'entre eux? le seul sentiment peut-il faire qu'ils ramassent des vivres pendant l'été pour subsister pendant l'hiver? ceci ne suppose-t-il pas une comparaison des temps, une notion de l'avenir, une inquiétude raisonnée? pourquoi trouve-t-on à la fin de l'automne dans le trou d'un mulot assez de glands pour le nourrir jusqu'à l'été suivant? pourquoi cette abondante récolte de cire et de miel dans les ruches? pourquoi les fourmis font-elles des provisions? pourquoi les oiseaux feraient-ils des nids, s'ils ne savaient pas qu'ils en auront besoin pour y déposer leurs œufs et y élever leurs petits, etc., et tant d'autres faits particuliers que l'on raconte de la prévoyance des renards, qui cachent leur gibier en différents endroits pour le retrouver au besoin et s'en nourrir pendant plusieurs jours; de la subtilité raisonnée des hiboux, qui savent ménager leur provision de souris en leur coupant les pattes pour les empêcher de fuir; de la pénétration merveilleuse des abeilles, qui savent d'avance que leur reine doit pondre dans un tel temps tel nombre d'œufs d'une certaine espèce, dont il doit sortir des vers de mouches mâles, et tel autre nombre d'œufs d'une autre espèce qui doivent produire les mouches neutres, et qui, en conséquence de cette connaissance de l'avenir, construisent tel nombre d'alvéoles plus grandes pour les premières, et tel autre nombre d'alvéoles plus petites pour les secondes? etc., etc.

Avant que de répondre à ces questions, et même de raisonner sur ces faits, il faudrait être assuré qu'ils sont réels et avérés; il faudrait qu'au lieu d'avoir été racontés par le peuple ou publiés par des observateurs amoureux du merveilleux, ils eussent été vus par des gens sensés, et recueillis par des philosophes: je suis persuadé que toutes les prétendues merveilles disparaîtraient, et qu'en réfléchissant on trouverait la cause de chacun de ces effets en particulier. Mais admettons pour un instant la vérité de tous ces faits; accordons, avec ceux qui les racontent, le pressentiment, la prévision, la connaissance même de l'avenir aux animaux; en résultera-t-il que ce soit un effet de leur intelligence? Si cela était, elle serait bien supérieure à la nôtre: car notre prévoyance est toujours conjecturale, nos notions sur l'avenir ne sont que douteuses; toute la lumière de notre âme suffit à peine pour nous faire entrevoir les probabilités des choses futures; dès lors les animaux, qui en voient la certitude, puisqu'ils se déterminent d'avance et sans jamais se tromper, auraient en eux quelque chose de bien supérieur au principe de notre connaissance, ils auraient une âme bien plus pénétrante et bien plus clairvoyante que la nôtre. Je demande si cette conséquence ne répugne pas autant à la religion qu'à la raison.

Ce ne peut donc être par une intelligence semblable à la nôtre que les animaux aient une connaissance certaine de l'avenir, puisque nous n'en avons que des notions très-douteuses et très-imparfaites: pourquoi donc leur accorder si légèrement une qualité si sublime? pourquoi nous dégrader mal à

propos? Ne serait-il pas moins déraisonnable, supposé qu'on ne pût pas douter des faits, d'en rapporter la cause à des lois mécaniques, établies, comme toutes les autres lois de la nature, par la volonté du Créateur? La sûreté avec laquelle on suppose que les animaux agissent, la certitude de leur détermination, suffirait seule pour qu'on dût en conclure que ce sont les effets d'un pur mécanisme. Le caractère de la raison le plus marqué, c'est le doute, c'est la délibération, c'est la comparaison; mais des mouvements et des actions qui n'annoncent que la décision et la certitude, prouvent en même temps le mécanisme et la stupidité.

Cependant, comme les lois de la nature, telles que nous les connaissons, n'en sont que les effets généraux, et que les faits dont il s'agit ne sont au contraire que des effets très-particuliers, il serait peu philosophique et peu digne de l'idée que nous devons avoir du Créateur, de charger mal à propos sa volonté de tant de petites lois; ce serait déroger à sa toute-puissance et à la noble simplicité de la nature que de l'embarrasser gratuitement de cette quantité de statuts particuliers, dont l'un ne serait fait que pour les mouches, l'autre pour les hiboux, l'autre pour les mulots, etc. Ne doit-on pas au contraire faire tous ses efforts pour ramener ces effets particuliers aux effets généraux, et, si cela n'était pas possible, mettre ces faits en réserve et s'abstenir de vouloir les expliquer jusqu'à ce que, par de nouveaux faits et par de nouvelles analogies, nous puissions en connaître les causes?

Voyons donc en effet s'ils sont inexplicables, s'ils sont si merveilleux, s'ils sont même avérés. La prévoyance des fourmis n'était qu'un préjugé: on la leur avait accordée en les observant; on la leur a ôtée en observant mieux. Elles sont engourdies tout l'hiver; leurs provisions ne sont donc que des amas superflus, amas accumulés sans vues, sans connaissance de l'avenir, puisque par cette connaissance même elles en auraient prévu toute l'inutilité. N'est-il pas très-naturel que des animaux qui ont une demeure fixe où ils sont accoutumés à transporter les nourritures dont ils ont actuellement besoin, et qui flattent leur appétit, en transportent beaucoup plus qu'il ne leur en faut, déterminés par le sentiment seul et par le plaisir de l'odorat ou de quelques autres de leurs sens, et guidés par l'habitude qu'ils ont prise d'emporter leurs vivres pour les manger en repos? Cela même ne démontre-t-il pas qu'ils n'ont que du sentiment et point de raisonnement? C'est par la même raison que les abeilles ramassent beaucoup plus de cire et de miel qu'il ne leur en faut: ce n'est donc point du produit de leur intelligence, c'est des effets de leur stupidité que nous profitons; car l'intelligence les porterait nécessairement à ne ramasser qu'à peu près autant qu'elles ont besoin, et à s'épargner la peine de tout le reste, surtout après la triste expérience que ce travail est en pure perte, qu'on leur enlève tout ce qu'elles ont de trop, qu'enfin cette abondance est la seule cause de la guerre qu'on leur fait, et la source de la désolation et du trouble de leur société. Il est si vrai que ce n'est que par sentiment aveugle qu'elles travaillent, qu'on peut les obliger à travailler, pour ainsi dire, autant que l'on veut. Tant qu'il y a

des fleurs qui leur conviennent dans le pays qu'elles habitent, elles ne cessent d'en tirer le miel et la cire ; elles ne discontinuent leur travail et ne finissent leur récolte que parce qu'elles ne trouvent plus rien à ramasser. On a imaginé de les transporter et de les faire voyager dans d'autres pays où il y a encore de fleurs : alors elles reprennent le travail ; elles continuent à ramasser, à entasser jusqu'à ce que les fleurs de ce nouveau canton soient épuisées ou flétries ; et si on les porte dans un autre qui soit encore fleuri, elles continueront de même à recueillir, à amasser. Leur travail n'est donc point une prévoyance ni une peine qu'elles se donnent dans la vue de faire des provisions pour elles : c'est au contraire un mouvement dicté par le sentiment, et ce mouvement dure et se renouvelle autant et aussi longtemps qu'il existe des objets qui y sont relatifs.

Je me suis particulièrement informé des mulots, et j'ai vu quelques-uns de leurs trous : ils sont ordinairement divisés en deux ; dans l'un ils font leurs petits, dans l'autre ils entassent tout ce qui flatte leur appétit. Lorsqu'ils font eux-mêmes leurs trous, ils ne les font pas grands, et alors ils ne peuvent y placer qu'une assez petite quantité de graines ; mais lorsqu'ils trouvent sous le tronc d'un arbre un grand espace, ils s'y logent, et ils le remplissent, autant qu'ils peuvent, de blé, de noix, de noisettes, de glands, selon le pays qu'ils habitent ; en sorte que la provision, au lieu d'être proportionnée au besoin de l'animal, ne l'est au contraire qu'à la capacité du lieu.

Voilà donc déjà les provisions des fourmis, des mulots, des abeilles, réduites à des tas inutiles, disproportionnés, et ramassés sans vues ; voilà les petites lois particulières de leur prévoyance supposée, ramenées à la loi réelle et générale du sentiment ; il en sera de même de la prévoyance des oiseaux. Il n'est pas nécessaire de leur accorder la connaissance de l'avenir, ou de recourir à la supposition d'une loi particulière que le Créateur aurait établie en leur faveur, pour rendre raison de la construction de leurs nids ; ils sont conduits par degrés à les faire ; ils trouvent d'abord un lieu qui convient, ils s'y arrangent, ils y portent ce qui le rendra plus commode ; ce nid n'est qu'un lieu qu'ils reconnaîtront, qu'ils habiteront sans inconvénient, et où ils séjourneront tranquillement. L'amour est le sentiment qui les guide et les excite à cet ouvrage ; ils ont besoin mutuellement l'un de l'autre ; ils se trouvent bien ensemble ; ils cherchent à se cacher, à se dérober au reste de l'univers devenu pour eux plus incommode et plus dangereux que jamais ; ils s'arrêtent donc dans les endroits les plus touffus des arbres, dans les lieux les plus inaccessibles ou les plus obscurs ; et, pour s'y soutenir, pour y demeurer d'une manière moins incommode, ils entassent des feuilles, ils rangent de petits matériaux, et travaillent à l'envi à leur habitation commune. Les uns, moins adroits ou moins sensuels, ne font que des ouvrages grossièrement ébauchés ; d'autres se contentent de ce qu'ils trouvent tout fait, et n'ont pas d'autre domicile que les trous qui se présentent ou les pots qu'on leur offre. Toutes ces manœuvres sont relatives à leur organisation et dépendantes du sentiment qui ne peut, à quelque degré qu'il soit,

produire le raisonnement, et encore moins donner cette prévision intuitive, cette connaissance certaine de l'avenir, qu'on leur suppose.

On peut le prouver par des exemples familiers. Non-seulement ces animaux ne savent pas ce qui doit arriver, mais ils ignorent même ce qui est arrivé. Une poule ne distingue pas les œufs de ceux d'un autre oiseau ; elle ne voit point que les petits canards qu'elle vient de faire éclore ne lui appartiennent point ; elle couve des œufs de craie, dont il ne doit rien résulter, avec autant d'attention que ses propres œufs ; elle ne connaît donc ni le passé, ni l'avenir, et se trompe encore sur le présent. Pourquoi les oiseaux de basse-cour ne font-ils pas des nids comme les autres ? serait-ce parce que le mâle appartient à plusieurs femelles ? ou plutôt n'est-ce pas qu'étant domestiques, familiers et accoutumés à être à l'abri des inconvénients et des dangers, ils n'ont aucun besoin de se soustraire aux yeux, aucune habitude de chercher leur sûreté dans la retraite et dans la solitude ? Cela même pourrait encore se prouver par le fait ; car dans la même espèce l'oiseau sauvage fait souvent ce que l'oiseau domestique ne fait point. La gelinotte et la cane sauvage font des nids, la poule et la cane domestique n'en font point. Les nids des oiseaux, les cellules des mouches, les provisions des abeilles, des fourmis, des mulots, ne supposent donc aucune intelligence dans l'animal, et n'émanent pas de quelques lois particulièrement établies pour chaque espèce, mais dépendent, comme toutes les autres opérations des animaux, du nombre, de la figure, du mouvement, de l'organisation et du sentiment, qui sont les lois de la nature, générales et communes à tous les êtres animés.

Il n'est pas étonnant que l'homme, qui se connaît si peu lui-même, qui confond si souvent ses sensations et ses idées, qui distingue si peu le produit de son âme de celui de son cerveau, se compare aux animaux, et n'admette entre eux et lui qu'une nuance, dépendante d'un peu plus ou d'un peu moins de perfection dans les organes ; il n'est pas étonnant qu'il les fasse raisonner, s'entendre et se déterminer comme lui, et qu'il leur attribue, non-seulement les qualités qu'il a, mais encore celles qui lui manquent. Mais que l'homme s'examine, s'analyse et s'approfondisse, il reconnaîtra bientôt la noblesse de son être, il sentira l'existence de son âme, il cessera de s'avilir, et verra d'un coup d'œil la distance infinie que l'Être suprême a mise entre les bêtes et lui.

Dieu seul connaît le passé, le présent et l'avenir ; il est de tous les temps, et voit dans tous les temps. L'homme, dont la durée est de si peu d'instant, ne voit que ces instants : mais une puissance vive, immortelle, compare ces instants, les distingue, les ordonne ; c'est par elle qu'il connaît le présent, qu'il juge du passé, et qu'il prévoit l'avenir. Otez à l'homme cette lumière divine, vous affaiblissez, vous obscurcissez son être, il ne restera que l'animal ; il ignorera le passé, ne soupçonnera pas l'avenir, et ne saura même ce que c'est que le présent.

EXPOSITION

DES

DISTRIBUTIONS MÉTHODIQUES DES ANIMAUX QUADRUPÈDES,

PAR DAUBENTON.

Il faut remonter jusqu'à Aristote pour trouver les principes les plus généraux de la division des animaux. Cet auteur était aussi grand philosophe que grand naturaliste : aussi ne doutait-il pas qu'on ne pût employer plusieurs caractères, qui, quoique différents, fussent également bons pour distinguer les animaux les uns des autres, soit par leur manière de se nourrir, soit par leurs actions, soit par leurs mœurs, soit par les parties de leur corps ; il observe une différence principale entre les animaux terrestres, en ce que les uns respirent, tel est l'homme, tels sont tous les animaux qui ont des poumons, et que les autres ne respirent pas, quoiqu'ils restent sur la terre et qu'ils y vivent, ce sont les guêpes, les abeilles et tous les insectes. Il y a des animaux qui ont des ailes, il y en a qui n'en ont point ; ceux-ci rampent, marchent ou se traînent : la plupart des animaux ont du sang, mais il s'en trouve qui n'en ont point ; les uns ne rendent qu'un œuf dont l'animal doit sortir, notre auteur les nomme, pour cette raison, ovipares ; les autres produisent un fœtus, c'est-à-dire un petit animal, et il les appelle vivipares. Les quadrupèdes ont les pieds faits de trois façons différentes ; il donne le nom de *solipèdes* à ceux qui les ont terminés par une corne d'une seule pièce, les *pièds fourchus* ont deux cornes à chaque pied, enfin les *fissipèdes* ont les pieds divisés en plusieurs doigts.

Aristote ne donne ces divisions générales que comme une formule qui indique les principales choses dont il doit traiter plus au long ; mais il connaissait trop bien les animaux, pour admettre des distributions méthodiques, des divisions suivies et détaillées, en classes, genres, espèces, etc. S'il reconnaît des genres, ce n'est qu'à la façon du vulgaire, qui donne le même nom à toutes les choses qui paraissent de même nature, comme les oiseaux, les poissons, etc., et il ne prétend tirer aucun autre avantage des dénominations génériques, que la facilité de retracer en un mot des qualités générales que

l'on serait obligé de détailler trop souvent, si l'on n'était convenu de les exprimer en un seul terme; mais il proserait formellement toutes sous-divisions de genre, et surtout celles qui seraient déterminées par des différences; et il soutient que de telles divisions sont en partie forcées, et en partie absolument impossibles; et qu'en formant les différentes branches de la division, on sépare, on écarte, on éloigne les unes des autres qui cependant doivent toujours se trouver sous le même point de vue; par exemple, les oiseaux sont dispersés dans les genres opposés; il se rencontre des animaux à plusieurs pieds dans le genre des animaux terrestres, comme dans celui des aquatiques; d'ailleurs, pour faire ces sous-divisions de genre, on est obligé d'employer des caractères négatifs; par exemple, il y a des animaux qui ont des pieds, d'autres n'en ont point; il y en a qui ont des plumes, d'autres en sont privés. Aristote rejette ces caractères de privation, parce qu'on ne peut pas établir une différence sur une idée de privation, et que ce qui n'est pas, ne peut pas avoir des espèces; leur rapport à ce genre serait chimérique, puisque le fondement de la relation serait purement négatif.

Ces principes sont bien dignes du philosophe qui les a donnés, et prouvent assez que ce grand homme avait autant d'élevation de génie que d'étendue de connaissances; mais pour bien comprendre la vérité de ces principes, il faut réfléchir sur l'idée que nous présente une division d'animaux établie sur deux caractères, dont l'un est positif et l'autre négatif. Pour faire cet examen, reprenons l'exemple que nous donne Aristote, et supposons que l'on divise les animaux en deux classes, dont l'une comprenne ceux qui ont des pieds ou des plumes, et l'autre ceux qui n'ont point de pieds ou point de plumes. La première classe étant déterminée par un caractère positif, nous donne une idée claire et distincte en nous représentant les animaux qui ont des pieds ou des plumes; mais la seconde n'étant fondée que sur un caractère négatif, nous n'en tirons qu'une idée vague et indéterminée, nous n'imaginons qu'une privation de pieds ou de plumes, et nous n'apercevons d'abord aucun être réel qui fixe notre attention; car on ne peut pas conclure que, parce qu'un animal n'aura ni pieds ni plumes, il doit être tel ou tel animal. Pour porter ce jugement, il faudrait nécessairement multiplier les caractères négatifs jusqu'au point de déterminer l'objet par la voie d'exclusion, ce qui serait le plus souvent fort long et fort difficile: il vaut bien mieux admettre un caractère positif; par exemple, un animal qui rampe n'a point de pieds, un animal qui est couvert d'écailles n'a point de plumes. Voilà des caractères positifs, par conséquent l'équivoque cesse, et il n'y a plus d'incertitude sur l'objet dont il s'agit: c'est pourquoi Aristote conclut qu'on ne doit établir les divisions que sur des caractères positifs et opposés, et non pas sur des caractères en partie positifs et en partie négatifs, parce que les caractères opposés sont toujours bien distingués les uns des autres et bien tranchés. Il donne pour exemple une division dont l'une des branches est déterminée par le caractère de la couleur blanche, et l'autre par celui de la couleur noire, ou par l'opposition d'une ligne droite à une ligne courbe: cette division serait bien

moins équivoque et bien plus certaine que telle autre division d'animaux, dont les uns auraient pour caractère la propriété de nager, tandis que les marques distinctives des autres seraient dans leurs couleurs.

Cependant Aristote n'a exécuté aucun plan de distribution méthodique des animaux ; ce sublime métaphysicien, qui avait su réduire l'art de penser en système, et le raisonnement en formule, ne nous a tracé aucune suite de classes, de genres, d'espèces pour la division des animaux ; il s'en est tenu aux définitions générales le plus communément reçues, et ne s'est pas souvié de combiner des méthodes de nomenclature, parce qu'il était bien persuadé que ces combinaisons seraient trop compliquées pour qu'il fût possible d'éviter les résultats équivoques ou faux qui rendraient infructueux tous les travaux de ce genre. Il en avertissait certains auteurs de ces contemporains, et son opinion a été confirmée par la destruction successive du grand nombre de systèmes méthodiques qui ont été faits dans ces derniers siècles sur différentes parties de l'histoire naturelle. Les maximes d'Aristote sur ce sujet peuvent éclairer les plus grands naturalistes, et leur prouver qu'en histoire naturelle, comme en toute autre science, on s'égare dès le premier pas si on n'a de bons principes de métaphysique. Nous voyons l'application de ces principes dans les ouvrages qu'Aristote nous a laissés sur les animaux : ce naturaliste, si fameux depuis tant de siècles et en tant de genres de sciences, sera encore d'autant plus célèbre en histoire naturelle, que cette science fera plus de progrès et que l'on sera plus en état de comprendre et de vérifier ce qu'a écrit ce grand homme. On sait qu'Alexandre lui avait donné des facilités pour observer des animaux de toute espèce ; on sait aussi que le génie de l'observateur était bien capable de le guider et d'éclairer ses recherches : c'est dans de si heureuses circonstances qu'Aristote a posé les premiers fondements de l'histoire naturelle, en nous donnant de bons principes sur la façon de distinguer et de diviser les animaux ; il a élevé ensuite l'édifice à un haut point, par la comparaison qu'il a faite des différentes parties des animaux, pour tirer des résultats de leurs ressemblances ou de leurs différences, soit pour la conformation de leur corps, soit pour les différentes façons dont ils perpétuent leur espèce, soit pour leurs sens, soit pour leurs fonctions etc. Ce plan ne pouvait venir que d'un grand maître, qui savait distinguer les connaissances réelles des conventions arbitraires, et qui cherchait à reconnaître dans le mécanisme des animaux le vrai système de leurs opérations, au lieu de faire de vaines tentatives pour deviner leur nature avant que de l'avoir bien observée, et pour faire des échelles de classes, de genres et d'espèces, comme on l'a fait tant de fois, avant que d'avoir bien connu les individus : ses profondes connaissances sur ce sujet lui avaient appris au contraire que cette division n'est point dans la nature, et que de pareils systèmes ne peuvent pas être d'accord avec l'histoire de ses productions.

Je ne ferai pas mention des distributions méthodiques des animaux que Gesner, Aldrovande, Johnston, etc., ont suivies, parce qu'elles sont trop incomplètes ; je viens à celle que M. Rai donna sur la fin du dernier siècle.

La première division de cette méthode est tirée d'Aristote; les animaux en général sont divisés en deux classes, dont la première comprend ceux qui ont du sang, et l'autre ceux qui n'ont point de sang; mais l'emploi que M. Rai fait de cette différence générale qui se trouve entre les animaux est contraire aux principes d'Aristote, qui soutient qu'on ne doit pas diviser les genres; aussi la méthode est-elle en défaut dès la première division, de l'aveu même de l'auteur, qui convient que le ver de terre a du sang, quoiqu'il se trouve dans la classe des animaux qui n'en ont point. Ce caractère négatif dans les animaux qui n'ont point de sang, étant donné comme caractère générique, est encore contraire aux maximes d'Aristote, qui n'admet, en pareil cas, que des caractères positifs et opposés. Il me semble qu'il était aisé de le rendre tel, en déterminant cette première division par les couleurs de la liqueur qui circule dans le corps des animaux; on aurait prévenu l'objection par laquelle on prétend que la couleur rouge n'est pas essentielle au sang, mais le ver de terre se serait toujours trouvé placé parmi les animaux qui ont le sang rouge, et l'auteur aurait toujours été obligé comme il l'a dit, qu'il n'y a point de règles générales sans exception, c'est-à-dire qu'il ne donne pas sa méthode comme complète.

Reprenons la classe des animaux qui ont du sang, c'est celle qui comprend les quadrupèdes; pour y arriver, il faut la sous-diviser en deux parties dont la première renferme les animaux qui respirent par le moyen d'un poumon, et la seconde ceux qui ont des ouïes pour organes de la respiration. Parmi les premiers, les uns ont le cœur composé de deux ventricules, et les autres d'un seul: les animaux dont le cœur a deux ventricules sont vivipares ou ovipares; les premiers sont les quadrupèdes vivipares et les poissons cétaqués; les seconds sont les oiseaux: les animaux qui n'ont qu'un ventricule dans le cœur sont les quadrupèdes ovipares et les serpents.

Après cet exposé, l'auteur consent à laisser les cétaqués avec les poissons, pour se conformer, dit-il, au préjugé du vulgaire, qui répugnerait peut-être à réunir les cétaqués avec les quadrupèdes vivipares, quoiqu'ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils n'ont ni poil ni pieds, et qu'ils vivent dans l'eau. Ce qu'il y a de vrai dans tous ces rapports, c'est que les cétaqués ont beaucoup de ressemblance avec les quadrupèdes dans la conformation intérieure, et même en quelques parties de l'extérieure, et qu'ils ressemblent aux autres poissons par leurs nageoires, par l'élément dans lequel ils vivent, etc., ce sont des animaux qui tiennent des quadrupèdes et des poissons. Les méthodistes les placeront à leur gré dans la branche de leurs méthodes qu'ils croiront la plus convenable; mais les cétaqués n'en seront pour cela ni plus ni moins ressemblants aux quadrupèdes et aux poissons.

M. Rai, en donnant sa méthode, ne prétend pas rejeter absolument la division générale des animaux en quadrupèdes, oiseaux, poissons et insectes; il voudrait seulement que l'on comprit sous le nom de quadrupèdes toutes les bêtes terrestres, et même les serpents, parce qu'ils ne diffèrent des lézards et de plusieurs autres, qu'en ce qu'ils n'ont point de pieds. Cette division

générale est aussi bonne qu'une autre, quoique les serpents n'aient point de pieds; ils n'en ont point non plus dans la méthode de M. Rai, qui les met avec les quadrupèdes ovipares. L'inconvénient qu'il y aurait à mêler les vivipares avec les ovipares, en divisant les animaux en quadrupèdes, oiseaux, poissons et insectes, ne paraît pas plus grand que celui que l'on pourrait trouver à laisser, comme fait M. Rai, la vipère, qui, selon lui, est vivipare, avec les autres serpents, qui sont ovipares : toute distribution méthodique en histoire naturelle a ses défauts, il ne s'agit que du plus ou du moins. La division des animaux en animaux terrestres, aquatiques et amphibies, paraît à notre auteur être peu conforme à la nature et à la raison : cela peut être, et personne ne doit en être surpris, puisque toutes les méthodes en ce genre sont des conventions arbitraires, qui ne dépendent ni de la nature ni de la raison, mais de la commodité et de la volonté des méthodistes. Cette division en trois classes est régulière par rapport à son objet, qui est de rassembler dans l'une de ces classes les animaux qui vivent sur la terre, dans l'autre ceux qui restent dans l'eau, et dans la troisième ceux qui vivent sur la terre et dans l'eau. La même division sera irrégulière par rapport aux autres méthodes qui ont été faites sur d'autres conventions, leurs genres y seront confondus ou divisés; on séparera les cétacées les uns des autres, les quadrupèdes vivipares et ovipares amphibies seront dans une classe, et les autres quadrupèdes vivipares et ovipares dans une autre; les insectes aquatiques seront d'un côté, et les terrestres d'un autre, etc., qu'importe? ce sera une méthode : autant vaut distinguer les cétacées en aquatiques et en amphibies, que de les balancer et de les *balloter* pour les faire tomber avec les quadrupèdes ou avec les poissons : on peut bien mêler les vivipares avec les ovipares, puisque, l'aveu de M. Rai, cette distinction n'est pas assez sûre pour déterminer les différents genres d'animaux; pourquoi enfin ne renfermerait-on pas les insectes terrestres dans une classe, tandis que les insectes aquatiques seraient dans une autre? Dès que l'on voudra diviser le genre des insectes et tout autre genre, on fera de mauvaises divisions; mais à cette condition, on les pourra faire de quelque façon que l'on voudra.

Revenons à la méthode de M. Rai; les quadrupèdes vivipares, c'est-à-dire les animaux que l'on entend communément par le nom de quadrupèdes, ont du sang; ils respirent par l'organe d'un poumon, et leur cœur est composé de deux ventricules : mais n'allons pas plus loin avant de changer la dénomination générale de quadrupèdes, par ce que l'auteur s'avise ici de comprendre dans cette classe un animal qui n'a que deux pieds, c'est la vache marine, *manati*; elle a des poumons, son cœur est composé de deux ventricules, par conséquent elle doit être mise avec les quadrupèdes, quoiqu'elle n'ait que deux pieds; cependant on ne peut pas la ranger sous la dénomination de quadrupèdes sans lui faire quatre pieds; mais l'auteur aime mieux changer la dénomination de quadrupèdes vivipares en celle d'animaux vivipares couverts de poil, parce que la vache marine a du poil.

M. Rai change la division des animaux quadrupèdes en *solipèdes*, *pieds*

fourchus, et *fissipèdes*, et n'en fait que deux classes générales, dont la première comprend les animaux qui ont l'extrémité des doigts enveloppée dans une matière de corne sur laquelle ils marchent, *animalia unguata* : la seconde classe renferme ceux qui ont un ongle qui tient à l'extrémité de chaque doigt, et qui laisse à nu la partie qui porte sur la terre, *animalia unguicalata*.

L'auteur sous-divise les animaux qui ont de la corne aux pieds, en solipèdes, qui sont le cheval, l'âne et le zèbre, en pieds fourchus, tels que le taureau, le bélier, le bouc, etc., et en animaux qui ont les pieds divisés en quatre parties, comme sont le rhinocéros et l'hippopotame. Il rapporte à cette classe quelques animaux étrangers qu'il donne comme anomaux, parce qu'ils diffèrent un peu des deux précédents. Il y a deux sortes d'animaux à pieds fourchus : les uns ne ruminent pas, tels sont le cochon, le sanglier, le cochon de Guinée, le babouin, le tadjac, etc. ; les autres ruminent, ce sont le taureau, le bélier, le bouc, etc., et ils ont des cornes sur la tête. On pourrait, dit M. Rai, établir des différences entre ces animaux, en ce que les uns quittent leurs cornes dans certains temps pour en produire de nouvelles, et que les autres gardent toujours les mêmes ; en ce qu'il y a des femelles et même des mâles qui n'en ont jamais, et en ce que les cornes sont solides ou creuses. Il y a trois genres de ruminants à pieds fourchus qui ont des cornes creuses et qui ne les quittent jamais ; le premier porte le nom du bœuf, *bovinum genus*, et comprend le taureau, le bison, le buffle, etc. ; le nom du second est dérivé de celui des brebis, *ovinum genus*, et renferme le bélier, les brebis d'Arabie, de Crète, d'Afrique, de Guinée ou d'Angole, etc. ; et la dénomination du troisième genre vient du nom de la chèvre, *caprinum genus* ; ses espèces sont le bouc, le bouquetin, le chamois, les gazelles, etc. ; on a fait un quatrième genre des animaux ruminants à pieds fourchus, dont les cornes sont solides et branchues, et tombent chaque année ; le nom de ce genre est tiré de celui de cerf, *cervinum genus* ; on y rapporte le cerf, le daim, l'élan, le renne, le chevreuil, la giraffe, etc.

Parmi les animaux qui sont armés d'ongles, il s'en trouve qui les ont larges, et qui ressemblent plus à l'homme que les autres bêtes, ce sont les singes. Les animaux qui ont les ongles étroits et pointus pour la plupart sont distingués par leurs pieds ; les uns ont le pied fourchu et n'ont que deux ongles, comme le chameau qui est ruminant ; les animaux de ce même genre sont le dromadaire, le mouton du Pérou et le paco ; les autres animaux qui ont des ongles sont fissipèdes, M. Rai donne l'éléphant comme anomal en ce genre parce que ses doigts sont réunis et recouverts par la peau, etc.

Les animaux fissipèdes sont divisés en deux classes ; la première comprend ceux que l'auteur appelle *analogues*, c'est-à-dire ceux qui se ressemblent, surtout par rapport aux dents, soit pour leur forme, soit pour leur situation. Les animaux fissipèdes de la seconde classe sont désignés par le nom d'*anomaux*, parce qu'ils diffèrent des autres ; ou ils n'ont points de dents, ou celles qu'ils ont sont différentes des dents des autres animaux, soit pour la forme, soit pour l'arrangement

Les animaux fissipèdes analogues ont plus de deux dents incisives dans chaque mâchoire, comme le lion, le chien, etc., ou n'en ont seulement que deux, comme le castor, le lièvre, le lapin, etc., et tous ceux qui se nourrissent de plantes.

L'auteur propose d'abord de diviser en deux classes les animaux fissipèdes analogues qui ont plus de deux dents incisives dans chaque mâchoire et de déterminer ces classes par les différents aliments qu'ils prennent, parce que les uns mangent la chair des animaux, les autres ne vivent que d'insectes, ou prennent une nourriture mêlée d'insectes et de plantes; mais ayant reconnu qu'on ne savait pas encore assez bien quelle était la nourriture de ces animaux, il renonce à cette division, et les met tous au rang des animaux carnassiers : je crois que c'est avec raison, au moins pour la plupart, car j'ai vu un blaireau et un hérisson manger de la chair.

Les animaux carnassiers sont distingués par leur grandeur; il y en a de grands et de petits : les grands sont de deux sortes; les uns ont la tête arrondie et le museau court, comme le chat; c'est pourquoi on appelle le genre sous lequel ils sont rassemblés, genre des chats, *felinum genus*; il comprend le lion, le tigre, le léopard, le loup-cervier, le chat, l'ours, etc.; les autres ont la tête et le museau allongés, comme le chien, d'où vient le nom de canin que l'on a donné à ce genre, *genus caninum*; ses espèces sont le loup, le chien, le renard, la civette, le chat-mondi, le blaireau ou tisson, la loutre, le veau de mer, l'hippopotame ou cheval marin, la vache marine, etc. Les petits animaux carnassiers ne diffèrent pas seulement des grands par leur volume, mais encore parce qu'ils ont la tête plus petite, les pattes plus courtes et le corps plus effilé, ce qui leur donne de la facilité pour se glisser, comme des vers, dans des endroits fort étroits; aussi le nom générique de ces animaux a-t-il été dérivé de celui de ver ou vermine, *genus vermineum*; on l'appelle aussi *genus mustelinum*, parce que la belette, *mustela*, est l'animal le plus connu de ce genre, qui renferme aussi l'hermine, le furet, le putois, la martre, la fouine et la martre zibeline, etc.

Les animaux fissipèdes analogues qui n'ont que deux dents incisives à chaque mâchoire, sont le lièvre, le lapin, le cochon d'Inde, le porc-épic, le castor, les écureuils, le rat, le rat musqué, le rat d'eau, la souris, le mulot, le loir, le lérot, la marmotte, etc.

Les animaux fissipèdes anomaux sont le hérisson, le tatou, la taupe, la musaraigne, le tamandua, la chauve-souris et le paresseux : les cinq premiers ont le museau allongé comme les chiens ou les belettes, mais ils en diffèrent par la forme et l'arrangement des dents; le tamandua n'en a point, la chauve-souris et le paresseux ont le museau court.

Le projet de distribution méthodique des animaux, que M. Klein a publié en 1750, a assez de rapport à la méthode de M. Rai, pour que l'on rende compte de ce projet immédiatement après; quoique l'exposition de la division des quadrupèdes, que Linnæus a donnée dès l'année 1755, dût précéder selon l'ordre des dates.

M. Klein distingue les animaux de tous les autres êtres de la nature par la faculté qu'ils ont de se mouvoir et de changer de lieu; il des divise et détermine leurs classes par les différences qui se trouvent entre les parties du corps qui opèrent ce mouvement et ce déplacement : les uns y parviennent à l'aide de leurs pieds ou de certaines parties qui leur tiennent lieu de pieds; d'autres ont des pieds qui leur servent dans l'eau comme sur la terre, et des ailes qui les transportent en l'air. Il y a des animaux qui, par le moyen de plusieurs pieds fort courts, ou sans avoir de pieds, rampent sur la terre ou dans l'eau, et même dans l'eau comme sur la terre; il en est qui ne changent de lieu que dans l'eau, et qui n'ont que des nageoires; d'autres ne se déplacent qu'en ébranlant leur coquille; on en trouve enfin qui ne se meuvent qu'en un certain temps de l'année, dit notre auteur, comme les orties de mer, les holothuries, etc. Mais n'y en a-t-il pas aussi qui ne changent jamais de lieu et qui vivent toujours fixés dans le même endroit? ceux-là ne trouveront point de place dans la méthode de M. Klein; cependant ils n'appartiennent pas moins au règne animal, parce que le mouvement des animaux ne suppose pas toujours un déplacement.

Parmi les animaux qui ne se meuvent que sur la terre et dans l'eau, les uns n'ont que deux pieds, les autres en ont quatre ou un plus grand nombre; et d'autres n'en ont point du tout, ou au moins n'ont aucunes parties de leur corps auxquelles on puisse donner proprement le nom de pieds.

Les quadrupèdes c'est-à-dire les animaux à quatre pieds, qui pour l'ordinaire ne se meuvent et ne se déplacent que sur la terre, sont divisés en deux *ordres**; le premier renferme ceux qui ont de la corne à l'extrémité des pieds, et le second ceux qui ont des doigts. Chacun de ces ordres est subdivisé en quatre familles; la première famille des quadrupèdes qui ont de la corne à l'extrémité des pieds, comprend ceux qui n'ont la corne que d'une seule pièce à chaque pied, ce sont les solipèdes : la seconde ceux qui ont la corne divisée en deux pièces, ce sont les pieds fourchus; le rhinocéros est dans la troisième famille parce que la corne de chacun de ses pieds est divisée en trois pièces; l'éléphant est dans la quatrième, il a la corne du pied partagée en cinq pièces.

La première famille du second ordre, c'est-à-dire des quadrupèdes qui

* Les dénominations de classe, de genre et d'espèce, n'étant pas en nombre suffisant pour exprimer toutes les divisions que les méthodistes ont été obligés de faire pour descendre depuis la division la plus générale des classes jusqu'aux caractères spécifiques, ils ont imaginé une suite plus nombreuse de dénominations, qui correspondit à la suite détaillée de leurs divisions : c'est pourquoi nous trouvons dans les méthodes, des classes, des *ordres*, des *tribus*, des *légions*, des *cohortes*, des *familles*, des genres et des espèces. Les nomenclateurs ont abusé de la plupart de ces noms, dont l'acception n'a jamais eu de rapport qu'aux hommes; ainsi on ne peut guère les appliquer à des êtres différents, comme des plantes, et surtout des minéraux, sans tomber dans un défaut de goût et de précision, qui n'est point pardonnable dans le siècle où nous vivons.

ont des doigts, comprend ceux qui en ont deux à chaque pied, comme le chameau, etc. ; les animaux de la seconde famille ont trois doigts : ceux de la troisième en ont quatre, et enfin ceux de la quatrième en ont cinq.

M. Klein a fait la division générale des animaux d'une manière ingénieuse, en établissant un caractère essentiel à tous les animaux, qui est la faculté de changer de lieu, et en le déterminant par les parties du corps qui servent à ce mouvement, d'autant plus que le même caractère s'étend jusqu'à la division des quadrupèdes : cependant on peut objecter à M. Klein, comme à M. Rai, le caractère négatif qui entre dans la première division des animaux : car avoir deux pieds, en avoir quatre ou plus de quatre, sont des marques positives et distinctives ; mais n'avoir point de pieds n'est qu'une privation dont nous ne tirons aucune idée distincte : sur cet exposé nous restons en suspens, et nous attendons qu'on nous apprenne qu'est-ce qu'ont donc ces animaux qui n'ont point de pieds : si on nous dit qu'ils ont la faculté de se traîner, de ramper au lieu de marcher, on nous donne, par ce caractère positif, l'idée d'un reptile, nous nous figurons à l'instant un serpent qui se déplace sans avoir de pieds.

Je me permettrai encore de faire une réflexion sur le projet de méthode de M. Klein, et sur toutes les méthodes dont les branches de divisions principales sont si peu en équilibre, qu'on ne voit qu'un animal d'un côté, tandis qu'il y en a une multitude de l'autre. Ces divisions représentent la nature comme si on la dépeignait sous la figure d'une déesse manchotte, qui aurait un bras fort long d'un côté, et seulement un moignon de l'autre. Lorsque M. Rai divise en deux classes les animaux qui ont des ongles, il ne met dans l'une que le genre des chameaux, tandis que tous les autres animaux à ongles restent dans l'autre classe : de même M. Klein fait de sa quatrième famille du second genre une nation entière en y comprenant tous les animaux qui ont cinq doigts, et il en laisse si peu dans les trois autres familles, qu'on croirait qu'elles seraient près de s'éteindre. Je ne prétends pas qu'on doive mettre en équilibre parfait les branches d'une division, en distribuant autant d'espèces dans l'une que dans l'autre ; cependant je ne voudrais pas qu'une espèce figurât seule dans une méthode vis-à-vis un très-grand nombre d'espèces. Cette inégalité semble être contraire à l'ordre de la nature : au reste, cela est peut-être inévitable dans les distributions méthodiques ; mais cela prouve que ces méthodes ne sont que des conventions arbitraires que l'on modifie selon le besoin en multipliant les conditions autant de fois qu'il se trouve des singularités dans la nature, par rapport au caractère qui détermine la méthode : car si on observait les animaux en entier, tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur, on trouverait souvent des rapports essentiels qui effaceraient les petites différences sur lesquelles les méthodes sont établies. On en verra des exemples dans la description des animaux, où je me réserve de discuter les caractères particuliers qui ont été employés dans les méthodes.

Venons maintenant à la distribution méthodique des quadrupèdes, faite par Linnæus, telle qu'il l'a donnée dans la dernière édition que nous avons

du *Système de la Nature*. Par le titre du livre, l'auteur ne laisse aucun doute sur ses prétentions; on croirait qu'il ne s'agirait pas de moins que de développer et d'exposer le système de la nature; cependant ce n'est qu'une distribution méthodique établie, comme les autres méthodes en ce genre, sur des conditions arbitraires, qui sont, pour la plupart, indépendantes des lois naturelles. Buffon, dans son discours sur la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle, a rapporté la division générale des animaux en six classes donnée Par Linnæus, et l'a discutée de façon à ne rien laisser à désirer sur ce sujet, de même que sur la juste valeur de toutes les méthodes que l'on a faites en histoire naturelle. Buffon a aussi fait mention de la division des quadrupèdes, d'après la quatrième édition du système de Linnæus; mais, comme il n'était pas de son objet de suivre les détails de la distribution des quadrupèdes, et comme Linnæus a fait depuis des changements que nous avons reconnus dans la sixième édition de son ouvrage qui nous est parvenue, il est à propos de détailler cette nouvelle méthode sur les quadrupèdes.

Linnæus distingue ces animaux de tous les autres en ce qu'ils ont du poil sur le corps, et quatre pieds, et en ce que les femelles sont vivipares et ont du lait. Il divise les quadrupèdes en six ordres; le troisième, qui est sous le nom d'*Agriæ*, a été ajouté et démembré du premier ordre.

Cet ordre ne contient plus que trois genres d'animaux, qui portent pour caractères communs quatre dents incisives dans chaque mâchoire, et les mamelles sur la poitrine. Je suis toujours surpris de trouver l'homme dans le premier genre, immédiatement au-dessous de la dénomination générale de quadrupèdes, qui fait le titre de la classe : l'étrange place pour l'homme ! quelle injuste distribution, quelle fausse méthode met l'homme au rang des bêtes à quatre pieds ! Voici le raisonnement sur lequel elle est fondée. L'homme a du poil sur le corps et quatre pieds, la femme met au monde des enfants vivants et non pas des œufs, et porte du lait dans ses mamelles; donc l'homme et la femme sont des animaux quadrupèdes. Les hommes et les femmes ont quatre dents incisives dans chaque mâchoire et les mamelles sur la poitrine; donc les hommes et les femmes doivent être mis dans le même ordre, c'est-à-dire au même rang, avec les singes et les guenons, et avec les mâles et les femelles des animaux appelés *paresseux* . Voilà des rapports que l'auteur a singulièrement combinés pour acquérir le droit de se confondre avec tout le genre humain dans la classe des quadrupèdes, et de s'associer les singes et les paresseux pour faire plusieurs genres du même ordre. C'est ici que l'on voit bien clairement que le méthodiste oublie les caractères essentiels, pour suivre aveuglément les conditions arbitraires de sa méthode; car quoi qu'il en soit des dents; du poil, des mamelles, du lait et du fœtus, il est certain que l'homme, par sa nature, ne doit être confondu avec aucune espèce d'animal, et que par conséquent il ne faut pas le renfermer dans une classe de quadrupèdes, ni le comprendre dans le même ordre avec les singes et les paresseux, qui composent le second et le troisième genre du premier ordre de la classe des quadrupèdes dans la méthode dont il s'agit,

Les animaux du second ordre * ont pour caractères distinctifs six dents de devant dans chaque mâchoire, et les dents canines allongées : ces animaux sont l'ours, le chat, la belette, la loutre, le chien, le veau marin, le blaireau, le hérisson, le tatou, la taupe et la chauve-souris. Mais il ne faut pas prendre ici ces dénominations au pied de la lettre; car dans l'ouvrage de Linnæus, un ours n'est pas toujours un ours, ni un chat n'est pas toujours un chat; il change les noms des animaux, et il les distribue à son gré; il donne au coati-mondi le nom d'ours à queue allongée; le lion, le tigre, le léopard, le chat-pard, le loup-cervier, etc., sont différentes espèces de chats. La martre, le putois, le furet, l'hermine, la martre-zibeline, etc., portent chacun le nom de belette, *mustela*; le loup, le renard, etc., sont des chiens; la civette est un faïsson, etc.

Le troisième ordre** ne renferme que deux genres d'animaux, dont les caractères sont la privation des dents, et la langue très-longue et cylindrique; le premier genre est sous le nom de mangeurs de fourmis, il a pour espèces le tamandua-guacu, le tamandua, etc.; le second genre, est appelé *manis*, il n'a qu'une seule espèce, qui est le lézard écaillé.

Le caractère des animaux de quatrième ordre *** est d'avoir deux dents de devant fort saillantes : les genres compris dans cet ordre sont le porc-épic, l'écureuil, le lièvre, le castor, le rat, la musaraigne et l'opossum; mais le nom de lièvre s'étend au lapin et au cochon d'Inde; le rat d'eau est une espèce de castor, etc.

Les animaux du cinquième ordre **** ont des dents irrégulières, et différentes de celles de tous les animaux qui composent les cinq autres ordres de la classe des quadrupèdes : tel est le caractère du cinquième ordre. Il nous indique cinq privations, c'est-à-dire cinq caractères négatifs, et pas un seul qui soit positif, ces animaux si mystérieux pour les dents sont l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le cheval et le cochon; mais il faut remarquer que l'âne et le zèbre sont des chevaux.

Enfin les animaux du sixième ordre ***** sont distingués par les caractères suivants, ils n'ont point de dents de devant dans la mâchoire de dessus, mais ils en ont six ou huit dans celle de dessous; leurs pieds sont terminés par une matière de corne : les genres compris dans cet ordre sont le chameau, l'animal qui porte le muse, le cerf, la chèvre, la brebis et le bœuf. Le dromadaire, le mouton du Pérou et le paco sont compris sous la dénomination de chameau; celle du cerf s'étend beaucoup plus loin qu'on ne le croirait, car elle se rapporte à la girafe, à l'élan, au cerf, au renne, au daim et au chevreuil; sous le nom de chèvre, on trouve le boue, le cerf de Guinée, le chamois, le bouquetin, les gazelles, etc.

* Feræ.

** Agriæ.

*** Glires.

**** Jumenta.

***** Pecora.

Pour ne pas rendre l'exposition de cette méthode trop longue et trop compliquée, je renvoie à la description particulière de chaque animal pour l'examen des caractères génériques et spécifiques. On peut voir, par ce qui a été rapporté des principales méthodes de distribution des quadrupèdes, en quoi consiste l'art des méthodes, et à quoi peuvent servir ces systèmes pour la vraie connaissance des animaux. On a vu que chaque méthodiste ne nous présente que quelques parties de leur corps, et qu'en vertu de la comparaison et de la combinaison qu'il fait de ces mêmes parties dans chaque espèce d'animal, il les approche ou il les éloigne, il les place, il les range, il en dispose à son gré; l'ordre auquel il les soumet n'est déterminé que par des conventions arbitraires, si peu essentielles pour la plupart, qu'elles varient, qu'elles diffèrent et qu'elles changent dans chaque méthode, de façon que les méthodistes semblent se jouer des animaux et de la nature, au lieu d'en faire des observations suivies et une étude sérieuse : cependant il y a un préjugé qui n'est que trop répandu dans ce siècle, et qui donne aux méthodes beaucoup plus de considération qu'elles n'en méritent; on croit qu'elles sont de vrais tableaux de la nature, et qu'on y voit le dénouement de son système. Ceux qui sont dominés par ce préjugé le respectent d'autant plus, qu'ils ont employé plus de temps dans ce genre d'étude, et tombent dans l'illusion en se persuadant qu'ils connaissent parfaitement les animaux, parce qu'ils savent quelle est la forme, le nombre et la situation de leurs dents, de leurs mamelles, de leurs pieds, de leurs doigts, etc. On se contente de cette connaissance superficielle, sans s'inquiéter du reste de l'animal qu'on ne peut bien connaître que par des descriptions complètes. Il faut que les hommes se succèdent par plus d'une génération, avant que de parvenir à l'extinction totale d'un faux préjugé; mais ceux qui sont les premiers à reconnaître l'erreur doivent travailler à la détruire sans aucune dissimulation : c'est pourquoi nous ne suivrons dans l'histoire naturelle et dans la description des animaux quadrupèdes, que l'ordre le plus simple et le plus éloigné de toute distribution méthodique; nous commençons par les animaux domestiques, ensuite viendront les animaux sauvages, et enfin les animaux étrangers. Les motifs de cette succession ont été si bien expliqués par Buffon, qu'il suffit de renvoyer à son discours sur la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

L'homme change l'état naturel des animaux en les forçant à lui obéir, et les faisant servir à son usage. Un animal domestique est un esclave dont on s'amuse, dont on se sert, dont on abuse, qu'on altère, qu'on dépayse et que l'on dénature; tandis que l'animal sauvage, n'obéissant qu'à la nature, ne connaît d'autres lois que celles du besoin et de la liberté. L'histoire d'un animal sauvage est donc bornée à un petit nombre de faits émanés de la simple nature, au lieu que l'histoire d'un animal domestique est compliquée de tout ce qui a rapport à l'art que l'on emploie pour l'appivoiser ou pour le subjuguier; et comme on ne sait pas assez combien l'exemple, la contrainte, la force de l'habitude peuvent influencer sur les animaux et changer leurs mouvements, leurs déterminations, leurs penchans, le but d'un naturaliste doit être de les observer assez pour pouvoir distinguer les faits qui dépendent de l'instinct, de ceux qui ne viennent que de l'éducation; reconnaître ce qui leur appartient et ce qu'ils ont emprunté, séparer ce qu'ils font de ce qu'on leur fait faire, et ne jamais confondre l'animal avec, l'esclave, la bête de somme avec la créature de Dieu.

L'empire de l'homme sur les animaux est un empire légitime qu'aucune révolution ne peut détruire; c'est l'empire de l'esprit sur la matière. c'est non-seulement un droit de nature, un pouvoir fondé sur des lois inaltérables, mais c'est encore un don de Dieu, par lequel l'homme peut reconnaître à tout instant l'excellence de son être : car ce n'est pas parce qu'il est le plus parfait, le plus fort ou le plus adroit des animaux, qu'il leur commande : s'il n'était que le premier du même ordre, les seconds se réuniraient pour lui disputer l'empire; mais c'est par la supériorité de nature que l'homme règne et commande; il pense, et dès lors il est maître des êtres qui ne pensent point.

Il est maître des corps bruts, qui ne peuvent opposer à sa volonté qu'une lourde résistance ou qu'une inflexible dureté, que sa main sait toujours surmonter et vaincre en les faisant agir les uns contre les autres; il est maître des végétaux, que par son industrie il peut augmenter, diminuer, renouveler, dénaturer, détruire ou multiplier à l'infini; il est maître des animaux, parce que, non-seulement il a comme eux du mouvement et du sentiment, mais qu'il a de plus la lumière de la pensée, qu'il connaît les fins et les moyens, qu'il sait diriger ses actions, concerter ses opérations, mesurer ses

mouvements, vainere la force par l'esprit, et la vitesse par l'emploi du temps.

Cependant parmi les animaux, les uns paraissent être plus ou moins familiers, plus ou moins sauvages, plus ou moins doux, plus ou moins féroces. Que l'on compare la docilité et la soumission du chien avec la fierté et la férocité du tigre, l'un paraît être l'ami de l'homme, et l'autre son ennemi, son empire sur les animaux n'est donc pas absolu : combien d'espèces savent se soustraire à sa puissance par la rapidité de leur vol, par la légèreté de leur course, par l'obscurité de leur retraite, par la distance que met entre eux et l'homme l'élément qu'ils habitent ! combien d'autres espèces lui échappent par leur seule petitesse ! et enfin combien y en a-t-il qui, bien loin de reconnaître leur souverain, l'attaquent à force ouverte ! sans parler de ces insectes qui semblent l'insulter par leurs piqûres, de ces serpents dont la morsure porte le poison et la mort, et de tant d'autres bêtes immondes, incommodes, inutiles, qui semblent n'exister que pour former la nuance entre le mal et le bien, et faire sentir à l'homme combien, depuis sa chute, il est peu respecté.

C'est qu'il faut distinguer l'empire de Dieu du domaine de l'homme : Dieu créateur des êtres est seul maître de la nature ; l'homme ne peut rien sur le produit de la création, il ne peut rien sur les mouvements des corps célestes, sur les révolutions de ce globe qu'il habite ; il ne peut rien sur les animaux, les végétaux, les minéraux en général ; il ne peut rien sur les espèces, il ne peut que sur les individus ; car les espèces en général et la matière en bloc appartiennent à la nature, ou plutôt la constituent ; tout se passe, se suit, se succède, se renouvelle et se meut par une puissance irrésistible. L'homme, entraîné lui-même par le torrent des temps, ne peut rien pour sa propre durée ; lié par son corps à la matière, enveloppé dans le tourbillon des êtres, il est forcé de subir la loi commune, il obéit à la même puissance, et, comme tout le reste, il naît, croît et périt.

Mais le rayon divin dont l'homme est animé l'ennoblit et l'élève au-dessus de tous les êtres matériels. Cette substance spirituelle, loin d'être sujette à la matière, a le droit de la faire obéir, et quoiqu'elle ne puisse pas commander à la nature entière, elle domine sur les êtres particuliers. Dieu, source unique de toute lumière et de toute intelligence, régit l'univers et les espèces entières avec une puissance infinie : l'homme, qui n'a qu'un rayon de cette intelligence, n'a de même qu'une puissance limitée à de petites portions de matière, et n'est maître que des individus.

C'est donc par les talents de l'esprit et non par la force et par les autres qualités de la matière, que l'homme a su subjuguier les animaux. Dans les premiers temps ils devaient être tous également indépendants ; l'homme, devenu criminel et féroce, était peu propre à les apprivoiser ; il a fallu du temps pour les approcher, pour les reconnaître, pour les choisir, pour les dompter ; il a fallu qu'il fût civilisé lui-même pour savoir instruire et commander, et l'empire sur les animaux comme tous les autres empires, n'a été fondé qu'après la société.



LE CHEVAL ARABE.

A. E. Delavan & Co. Bruxelles.

C'est d'elle que l'homme tient sa puissance, c'est par elle qu'il a perfectionné sa raison, exercé son esprit et réuni ses forces. Auparavant l'homme était peut-être l'animal le plus sauvage et le moins redoutable de tous; nu, sans armes et sans abri, la terre n'était pour lui qu'un vaste désert peuplé de monstres, dont souvent il devenait la proie; et même longtemps après, l'histoire nous dit que les premiers héros n'ont été que des destructeurs de bêtes.

Mais lorsqu'avec le temps l'espèce humaine s'est étendue, multipliée, répandue, et qu'à la faveur des arts et de la société, l'homme a pu marcher en force pour conquérir l'univers, il a fait reculer peu à peu les bêtes féroces, il a purgé la terre de ces animaux gigantesques dont nous trouvons encore les ossements énormes, il a détruit ou réduit à un petit nombre d'individus les espèces voraces et nuisibles, il a opposé les animaux aux animaux, et, subjuguant les uns par adresse, domptant les autres par la force, ou les écartant par le nombre, et les attaquant tous par des moyens raisonnés, il est parvenu à se mettre en sûreté, et à établir un empire qui n'est borné que par les lieux inaccessibles, les solitudes reculées, les sables brûlants, les montagnes glacées, les cavernes obscures, qui servent de retraites au petit nombre d'espèces d'animaux indomptables.

LE CHEVAL.

Ordre des *pachydermes*, famille des *solypèdes*, genre *cheval* (CUVIER).

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats; aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur; il partage aussi ses plaisirs; à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle; mais docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu, il sait réprimer ses mouvements; non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs, et obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, et n'agit que pour y satisfaire; c'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, qui sait même la prévenir; qui, par la promptitude et la précision de ses mouvements,

l'exprime et l'exécute; qui sent autant qu'on le désire, et ne rend qu'autant qu'on veut; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'exécède et même meurt pour mieux obéir.

Voilà le cheval dont les talents sont développés, dont l'art a perfectionné les qualités naturelles, qui dès le premier âge a été soigné et ensuite exercé, dressé au service de l'homme. C'est par la perte de sa liberté que commence son éducation, et c'est par la contrainte qu'elle s'achève : l'esclavage ou la domesticité de ces animaux est même si universelle, si ancienne, que nous ne les voyons que rarement dans leur état naturel; ils sont toujours couverts de harnais dans leurs travaux; on ne les délivre jamais de tous leurs liens, même dans les temps du repos; et si on les laisse quelquefois errer en liberté dans les pâturages, ils y portent toujours les marques de la servitude, et souvent les empreintes cruelles du travail et de la douleur. La bouche est déformée par les plis que le mors a produits, les flancs sont entamés par des plaies, ou sillonnés de cicatrices faites par l'éperon : la corne des pieds est traversée par des clous; l'attitude du corps est encore gênée par l'impression subsistante des entraves habituelles. On les en délivrerait en vain, ils n'en seraient pas plus libres; ceux même dont l'esclavage est le plus doux, qu'on ne nourrit, qu'on n'entretient que pour le luxe et la magnificence, et dont les chaînes dorées servent moins à leur parure qu'à la vanité de leur maître, sont encore plus déshonorés par l'élégance de leur toupet, par les tresses de leurs crins, par l'or et la soie dont on les couvre, que par les fers qui sont sous leurs pieds.

La nature est plus belle que l'art; et dans un être animé, la liberté des mouvements fait la belle nature. Voyez ces chevaux qui se sont multipliés dans les contrées de l'Amérique espagnole, et qui y vivent en chevaux libres : leur démarche, leur course, leurs sauts, ne sont ni gênés ni mesurés; fiers de leur indépendance, ils fuient la présence de l'homme, ils dédaignent ses soins, ils cherchent et trouvent eux-mêmes la nourriture qui leur convient; ils errent, ils bondissent en liberté dans des prairies immenses où ils cueillent les productions nouvelles d'un printemps toujours nouveau; sans habitation fixe, sans autre abri que celui d'un ciel serein, ils respirent un air plus pur que celui de ces palais voûtés où nous les renfermons en pressant les espaces qu'ils doivent occuper; aussi ces chevaux sauvages sont-ils beaucoup plus forts, plus légers, plus nerveux, que la plupart des chevaux domestiques; ils ont ce que donne la nature, la force et la noblesse; les autres n'ont que ce que l'art peut donner, l'adresse et l'agrément.

Le naturel de ces animaux n'est point féroce; ils sont seulement fiers et sauvages : quoique supérieurs par la force à la plupart des autres animaux, jamais ils ne les attaquent : et s'ils en sont attaqués, ils les dédaignent, les écartent ou les écrasent; ils vont aussi par troupes et se réunissent pour le seul plaisir d'être ensemble, car ils n'ont aucune crainte, mais ils prennent de l'attachement les uns pour les autres : comme l'herbe et les végétaux suffisent à leur nourriture, qu'ils ont abondamment de quoi satisfaire leur

appétit, et qu'ils n'ont aucun goût pour la chair des animaux, ils ne leur font point la guerre, ils ne se la font point entre eux, ils ne se disputent pas leur subsistance, ils n'ont jamais occasion de ravir une proie ou de s'arracher un bien, sources ordinaires de querelles et de combats parmi les autres animaux carnassiers; ils vivent donc en paix, parce que leurs appétits sont simples et modérés, et qu'ils ont assez pour ne rien envier.

Tout cela peut se remarquer dans les jeunes chevaux qu'on élève ensemble et qu'on mène en troupeaux; ils ont les mœurs douces et les qualités sociales. Leur force et leur ardeur ne se marquent ordinairement que par des signes d'émulation; ils cherchent à se devancer à la course, à se faire et même s'animer au péril en se défiant à traverser une rivière, sauter un fossé; et ceux qui dans ces exercices naturels donnent l'exemple, ceux qui d'eux-mêmes vont les premiers, sont les plus généreux, les meilleurs, et souvent les plus dociles et les plus souples lorsqu'ils sont une fois domptés.

Quelques anciens auteurs parlent des chevaux sauvages, et citent même les lieux où ils se trouvaient. Hérodote dit que sur les bords de l'Hypanis en Scythie, il y avait des chevaux sauvages qui étaient blancs, et que dans la partie septentrionale de la Thrace, au-delà du Danube, il y a en avait d'autres qui avaient le poil long de cinq doigts par tout le corps. Aristote cite la Syrie, Pline les pays du nord, Strabon les Alpes et l'Espagne, comme des lieux où l'on trouvait des chevaux sauvages. Parmi les modernes, Cardan dit la même chose de l'Écosse et des Orcades *, Olaus de la Moseovie, Dapper de l'île de Chypre, où il y avait, dit-il **, des chevaux sauvages qui étaient beaux et qui avaient de la force et de la vitesse; Struys *** de l'île de May au cap Vert, où il y avait des chevaux sauvages fort petits. Léon-l'Africain rapporte **** aussi qu'il y avait des chevaux sauvages dans les déserts de l'Afrique et de l'Arabie, et il assure qu'il a vu lui-même dans les solitudes de Numidie un poulain dont le poil était blanc et la crinière crépue. Marmol ***** confirme ce fait, en disant qu'il y en a quelques-uns dans les déserts de l'Arabie et de la Libye, qu'ils sont petits et de couleur cendrée, qu'il y en a aussi de blancs, qu'ils ont la crinière et les crins fort courts et hérissés, et que les chiens ni les chevaux domestiques ne peuvent les atteindre à la course. On trouve aussi dans les Lettres édifiantes ***** qu'à la Chine il y a des chevaux sauvages forts petits.

Comme toutes les parties de l'Europe sont aujourd'hui peuplées et presque également habitées, on n'y trouve plus de chevaux sauvages; et ceux que l'on voit en Amérique sont des chevaux domestiques et européens d'origine,

* Vid. Aldervand. de Quadrupedib soliped. lib. 1, pag. 19.

** Voyez la description des îles de l'Archipel, page 50.

*** Voyez les Voyages de Jean Struys, Rouen, 1719, tome 1, page 11.

**** De Africa Descriptione, part. 11, vol. 11, pag. 750 et 751.

***** Voyez l'Afrique de Marmol. Paris, 1767, tom. 1, pag. 50.

***** Voyez les Lettres édifiantes, recueil xxvi, pag. 371.

que les Espagnols y ont transportés, et qui se sont multipliés dans les vastes déserts de ces contrées inhabitées ou dépeuplées; car cette espèce d'animaux manquait au Nouveau-Monde. L'étonnement et la frayeur que marquèrent les habitants du Mexique et du Pérou à l'aspect des chevaux et des cavaliers firent assez voir aux Espagnols que ces animaux étaient absolument inconnus dans ces climats; ils en transportèrent donc un grand nombre, tant pour leur service et leur utilité particulière, que pour en propager l'espèce; ils en lâchèrent dans plusieurs îles et même dans le continent, où ils se sont multipliés comme les autres animaux sauvages. M. de la Salle * en a vu en 1685 dans l'Amérique septentrionale, près de la baie de Saint-Louis; ces chevaux paissaient dans les prairies, et ils étaient si farouches, qu'on ne pouvait les approcher. L'auteur ** de l'histoire des aventuriers flibustiers dit « qu'on
« voit quelquefois dans l'île Saint-Domingue des troupes de plus de cinq
« cents chevaux qui courent tous ensemble, et que, lorsqu'ils aperçoivent un
« homme, ils s'arrêtent tous; que l'un d'eux s'approche à une certaine dis-
« tance, souffle des naseaux, prend la fuite, et que tous les autres le sui-
« vent; » il ajoute qu'il ne sait si ces chevaux ont dégénéré en devenant sauvages, mais qu'il ne les a pas trouvés aussi beaux que ceux d'Espagne, quoiqu'ils soient de cette race; « ils ont, dit-il, la tête fort grosse aussi bien
« que les jambes, qui de plus sont raboteuses; ils ont aussi les oreilles et le
« cou longs; les habitants du pays les apprivoisent aisément et les font
« ensuite travailler; les chasseurs leur font porter leurs cuirs; on se sert
« pour les prendre de laes de corde, qu'on tend dans les endroits où ils
« fréquentent, ils s'y engagent aisément, et s'ils se prennent par le cou, ils
« s'étranglent eux-mêmes à moins qu'on n'arrive assez tôt pour les secourir;
« on les arrête par le corps et les jambes, et on les attache à des arbres, où
« on les laisse pendant deux jours sans boire ni manger : cette épreuve
« suffit pour commencer à les rendre dociles, et avec le temps ils le devien-
« nent autant que s'ils n'eussent jamais été farouches; et même si par quel-
« que hasard ils se retrouvent en liberté, ils ne deviennent pas sauvages une
« seconde fois, ils reconnaissent leurs maîtres, et se laissent approcher et
« reprendre aisément ***. »

* Voyez les dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. De la Salle, mises au jour par M. le chevalier Tonti. Paris, 1697, page 250.

** Voyez l'Histoire des aventuriers flibustiers, par Ooxmelin. Paris, 1686, tom. 1, pag. 110 et 111.

*** M. de Garsault donne un autre moyen d'apprivoiser les chevaux farouches : « Quand on n'a point apprivoisé, dit-il, les poulains des leur tendre jeunesse, il arrive souvent que l'approche et l'attouchement de l'homme leur causent tant de frayeur, qu'ils s'en défendent à coups de dents et de pied, de façon qu'il est presque impossible de les panser et de les ferrer; si la patience et la douceur ne suffisent pas, il faut, pour les apprivoiser, se servir du moyen qu'on emploie en fauconnerie pour j'river un oiseau qu'on vient de prendre et qu'on veut dresser au vol, c'est de l'empêcher de dormir jusqu'à ce qu'il tombe de faiblesse. Il faut en user de même

Cela prouve que ces animaux sont naturellement doux et très-disposés à se familiariser avec l'homme et s'attacher à lui : aussi n'arrive-t-il jamais qu'aucun d'eux quitte nos maisons pour se retirer dans les forêts ou dans les déserts; ils marquent au contraire beaucoup d'empressement pour revenir au gîte, où cependant ils ne trouvent qu'une nourriture grossière, toujours la même, et ordinairement mesurée sur l'économie beaucoup plus que sur leur appétit; mais la douceur de l'habitude leur tient lieu de ce qu'ils perdent d'ailleurs; après avoir été excédés de fatigue, le lieu du repos est un lieu de délices; ils le sentent de loin, ils savent le reconnaître au milieu des plus grandes villes, et semblent préférer en tout l'esclavage à la liberté; ils se font même une seconde nature des habitudes auxquelles on les a forcés ou soumis, puisqu'on a vu des chevaux, abandonnés dans les bois, hennir continuellement pour se faire entendre, accourir à la voix des hommes, et en même temps maigrir et dépérir en peu de temps, quoiqu'ils eussent abondamment de quoi varier leur nourriture et satisfaire leur appétit.

Leurs mœurs viennent donc presque en entier de leur éducation, et cette éducation suppose des soins et des peines que l'homme ne prend pour aucun autre animal, mais dont il est dédommagé par les services continuels que lui rend celui-ci. Dès le temps du premier âge on a soin de séparer les poulains de leur mère; on les laisse teter pendant cinq, six ou tout au plus sept mois : car l'expérience a fait voir que ceux qu'on laisse teter dix ou onze mois ne valent pas ceux qu'on sèvre plus tôt, quoiqu'ils prennent ordinairement plus de chair et de corps. Après ces six ou sept mois de lait on les sèvre; pour leur faire prendre une nourriture plus solide que le lait, on leur donne du son deux fois par jour et un peu de foin, dont on augmente la quantité à mesure qu'ils avancent en âge, et on les garde dans l'écurie tant qu'ils marquent de l'inquiétude pour retourner à leur mère : mais lorsque cette inquiétude est passée, on les laisse sortir par le beau temps, et on les conduit aux pâturages, seulement il faut prendre garde de les laisser paître à jeun. Il faut leur donner le son et les faire boire une heure avant de les mettre à l'herbe, et ne jamais les exposer au grand froid ou à la pluie; ils passent de cette façon le premier hiver. Au mois de mai suivant, non-seulement on leur permettra de pâturer tous les jours, mais on les laissera coucher à l'air dans les pâturages pendant tout l'été et jusqu'à la fin d'octobre, en observant seulement de ne leur pas laisser paître les regains; s'ils s'accoutumaient à cette herbe trop fine, ils se dégoûteraient du foin, qui doit cependant faire leur principale nourriture pendant le second hiver,

« à l'égard d'un cheval farouche, et pour cela il faut le tourner à sa place de derrière
 « à la mangeoire, et avoir un homme toute la nuit et tout le jour à sa tête, qui lui
 « donne de temps en temps une poignée de foin et l'empêche de se coucher, on verra
 « avec étonnement comme il sera subitement adouci; il y a cependant des chevaux
 « qu'il faut veiller ainsi pendant huit jours. » Voyez le nouveau Parfait Maréchal,
 page 89.

avec du son mêlé d'orge ou d'avoine moulus ; on les conduit de cette façon en les laissant pâturer le jour pendant l'hiver, et la nuit pendant l'été jusqu'à l'âge de quatre ans, qu'on les retire du pâturage pour les nourrir à l'herbe sèche. Ce changement de nourriture demande quelques précautions ; on ne leur donnera pendant les premiers huit jours que de la paille, et on fera bien de leur faire prendre quelques breuvages contre les vers, que les mauvaises digestions d'une herbe trop crue peuvent avoir produits. M. de Garsault *, qui recommande cette pratique, est sans doute fondé sur l'expérience ; cependant on verra qu'à tout âge et dans tous les temps l'estomac de tous les chevaux est farci d'une si prodigieuse quantité de vers, qu'ils semblent faire partie de leur constitution. Nous les avons **trouvés dans les chevaux sains comme dans les chevaux malades, dans ceux qui paissaient l'herbe comme dans ceux qui ne mangeaient que de l'avoine et du foin ; et les ânes qui de tous les animaux sont ceux qui approchent le plus de la nature du cheval, ont aussi cette prodigieuse quantité de vers dans l'estomac, et n'en sont pas plus incommodés : ainsi l'on ne doit pas regarder les vers, du moins ceux dont nous parlons, comme une maladie accidentelle, causée par les mauvaises digestions d'une herbe crue, mais plutôt comme un effet dépendant de la nourriture et de la digestion ordinaire de ces animaux.

Il faut avoir attention, lorsqu'on sèvre les jeunes poulains, de les mettre dans une écurie propre, qui ne soit pas trop chaude, crainte de les rendre trop délicats et trop sensibles aux impressions de l'air ; on leur donnera souvent de la litière fraîche, on les tiendra propres en les boueonnant de temps en temps : mais il ne faudra ni les attacher ni les penser à la main, qu'à l'âge de deux ans et demi ou trois ans. Ce frottement trop rude leur causerait de la douleur ; leur peau est encore trop délicate pour le souffrir, et ils dépériraient au lieu de profiter ; il faut aussi avoir soin que le râtelier et la mangeoire ne soient pas trop élevés ; la nécessité de lever la tête trop haut pour prendre leur nourriture pourrait leur donner l'habitude de la porter de cette façon, ce qui leur gênerait l'encolure. Lorsqu'ils auront un an ou dix-huit mois, on leur tondra la queue, les crins repousseront et deviendront plus forts et plus touffus. Dès l'âge de deux ans, il faut séparer les poulains, mettre les mâles avec les chevaux, et les femelles avec les juments ; sans cette précaution les jeunes poulains se fatigueraient autour des poulines, et s'énerveraient sans aucun fruit.

A l'âge de trois ans ou de trois ans et demi, on doit commencer à les dresser et à les rendre dociles. On leur mettra d'abord une selle légère et aisée, et on les laissera sellés pendant deux ou trois heures chaque jour ; on les accoutumera de même à recevoir un bridon dans la bouche et à se

* Voyez le nouveau Parfait Maréchal, par M. de Garsault. Paris 1746, pages 84 et 85.

** Voyez ci-après, dans ce volume, la description de l'estomac du cheval, et la planche qui y a rapport.

laisser lever les pieds, sur lesquels on frappera quelques coups comme pour les ferrer ; et si ce sont des chevaux destinés au carrosse ou au trait, on leur mettra un harnais sur le corps et un bridon. Dans les commencements il ne faut point de bride, ni pour les uns ni pour les autres ; on les fera trotter ensuite à la longe avec un caveçon sur le nez, sur un terrain uni, sans être montés, et seulement avec la selle ou le harnais sur le corps, et lorsque le cheval de selle tournera facilement et viendra volontiers auprès de celui qui tient la longe, on le montera et descendra dans la même place et sans le faire marcher, jusqu'à ce qu'il ait quatre ans, parce qu'avant cet âge il n'est pas encore assez fort pour n'être pas, en marchant, surchargé du poids du cavalier ; mais à quatre ans on le montera pour le faire marcher au pas ou au trot, et toujours à petites reprises *. Quand le cheval de carrosse sera accoutumé au harnais, on l'attellera avec un autre cheval fait, en lui mettant une bride, et on le conduira avec une longe passée dans la bride, jusqu'à ce qu'il commence à être sage au trait ; alors le cocher essaiera de le faire reculer, ayant pour aide un homme devant, qui le poussera en arrière avec douceur, et même lui donnera de petits coups pour l'obliger à reculer : tout cela doit se faire avant que les jeunes chevaux aient changé de nourriture ; car quand une fois ils sont ce qu'on appelle engrainés, c'est-à-dire lorsqu'ils sont au grain et à la paille, comme ils sont plus vigoureux, on a remarqué qu'ils étaient aussi moins dociles, et plus difficiles à dresser **.

Le mors et l'éperon sont deux moyens qu'on a imaginés pour les obliger à recevoir le commandement, le mors pour la précision, et l'éperon pour la promptitude des mouvements. La bouche ne paraissait pas destinée par la nature à recevoir d'autres impressions que celles du goût et de l'appétit ; cependant elle est d'une si grande sensibilité dans le cheval, que c'est à la bouche, par préférence à l'œil et à l'oreille, qu'on s'adresse pour transmettre au cheval les signes de la volonté. Le moindre mouvement ou la plus petite pression du mors suffit pour avertir et déterminer l'animal, et cet organe de sentiment n'a d'autre défaut que celui de sa perfection même ; sa trop grande sensibilité veut être ménagée, car, si on en abuse, on gâte la bouche du cheval en la rendant insensible à l'impression du mors : les sens de la vue et de l'ouïe ne seraient pas sujets à une telle altération et ne pourraient être émoussés de cette façon, mais apparemment on a trouvé des inconvénients à commander aux chevaux par ces organes, et il est vrai que les signes transmis par le toucher font beaucoup plus d'effet sur les animaux en général, que ceux qui leur sont transmis par l'œil ou par l'oreille. D'ailleurs, la situation des chevaux, par rapport à celui qui les monte ou qui les conduit, rend les yeux presque inutiles à cet effet, puisqu'ils ne voient que devant eux, et que ce n'est qu'en tournant la tête qu'ils pourraient apercevoir les signes qu'on

* Voyez les *Éléments de cavalerie* de M. de la Guérinière. Paris, 1741, tome , pages 142 et suivantes.

** Voyez le *nouveau Parfait Maréchal*, par M. de Garsault, page 86

leur ferait; et quoique l'oreille soit un sens par lequel on les anime et on les conduit souvent, il paraît qu'on a restreint et laissé aux chevaux grossiers l'usage de cet organe, puisqu'au manège, qui est le lieu de la plus parfaite éducation, l'on ne parle presque point aux chevaux, et qu'il ne faut pas même qu'il paraisse qu'on les conduise : en effet, lorsqu'ils sont bien dressés, la moindre pression des enisses, le plus léger mouvement du mors suffit pour les diriger; l'éperon est même inutile, ou du moins on ne s'en sert que pour les forcer à faire des mouvements violents; et lorsque, par l'ineptie du cavalier, il arrive qu'en donnant de l'éperon il retient la bride, le cheval se trouvant excité d'un côté et retenu de l'autre, ne peut que se cabrer en faisant un bond sans sortir de sa place.

On donne à la tête du cheval, par le moyen de la bride, un air avantageux et relevé; on la place comme elle doit être, et le plus petit signe ou le plus petit mouvement du cavalier suffit pour faire prendre au cheval ses différentes allures; la plus naturelle est peut-être le trot; mais le pas et même le galop sont plus doux pour le cavalier, et ce sont aussi les deux allures qu'on s'applique le plus à perfectionner. Lorsque le cheval lève la jambe de devant pour marcher, il faut que ce mouvement soit fait avec hardiesse et facilité, et que le genou soit assez plié; la jambe levée doit paraître soutenue un instant, et lorsqu'elle retombe, le pied doit être ferme et appuyer également sur la terre, sans que la tête du cheval reçoive aucune impression de ce mouvement : car lorsque la jambe retombe subitement, et que la tête baisse en même temps, c'est ordinairement pour soulager promptement l'autre jambe qui n'est pas assez forte pour supporter seule tout le poids du corps. Ce défaut est très-grand, aussi bien que celui de porter le pied en dehors ou en dedans, car il retombe dans cette même direction : l'on doit observer aussi que lorsqu'il appuie sur le talon, c'est une marque de faiblesse; et que, quand il pose sur la pince, c'est une attitude fatigante et forcée que le cheval ne peut soutenir longtemps.

Le pas, qui est la plus lente de toutes les allures, doit cependant être prompt; il faut qu'il ne soit ni trop allongé ni trop accourci et que la démarche du cheval soit légère. Cette légèreté dépend beaucoup de la liberté des épaules, et se reconnaît à la manière dont il porte la tête en marchant; s'il la tient haute et ferme, il est ordinairement vigoureux et léger : lorsque le mouvement des épaules n'est pas assez libre, la jambe ne se lève point assez, et le cheval est sujet à faire des faux pas et à heurter du pied contre les inégalités du terrain; et lorsque les épaules sont encore plus serrées, et que le mouvement des jambes en paraît indépendant, le cheval se fatigue, fait des chutes, et n'est capable d'aucun service : le cheval doit être sur la hanche, c'est-à-dire hausser les épaules et baisser la hanche en marchant; il doit aussi soutenir sa jambe et la lever assez haut; mais s'il la soutient trop longtemps, s'il la laisse retomber trop lentement, il perd tout l'avantage de la légèreté, il devient dur, et n'est bon que pour l'appareil et pour piaffer.

Il ne suffit pas que les mouvements du cheval soient légers, il faut encore

qu'ils soient égaux et uniformes dans le train du devant et dans celui du derrière : car si la croupe balancée tandis que les épaules se soutiennent, le mouvement se fait sentir au cavalier par secousses et lui devient incommode; la même chose arrive lorsque le cheval allonge trop de la jambe de derrière et qu'il la pose au-delà de l'endroit où le pied de devant a porté. Les chevaux dont le corps est court sont sujets à ce défaut; ceux dont les jambes se croisent ou s'atteignent n'ont pas la démarche sûre; et en général ceux dont le corps est long sont les plus commodes pour le cavalier, parce qu'il se trouve plus éloigné des deux centres de mouvement, les épaules et les hanches, et qu'il en ressent moins les impressions et les secousses.

Les quadrupèdes marchent ordinairement en portant à la fois en avant une jambe de devant et une jambe de derrière; lorsque la jambe droite de devant part, la jambe gauche de derrière suit et avance en même temps, et ce pas étant fait, la jambe gauche de devant part à son tour conjointement avec la jambe droite de derrière, et ainsi de suite. Comme leur corps porte sur quatre points d'appui qui forment un carré long, la manière la plus commode de se mouvoir est d'en changer deux à la fois en diagonale, de façon que le centre de gravité du corps de l'animal ne fasse qu'un petit mouvement et reste toujours à peu près dans la direction des deux points d'appui qui ne sont pas en mouvement; dans les trois allures naturelles du cheval, le pas, le trot et le galop, cette règle de mouvement s'observe toujours, mais avec des différences. Dans le pas, il y a quatre temps dans le mouvement : si la jambe droite de devant part la première, la jambe gauche de derrière suit un instant après; ensuite la jambe gauche de devant part à son tour pour être suivie un instant après de la jambe droite de derrière; ainsi le pied droit de devant pose à terre le premier, le pied gauche de derrière pose à terre le second, le pied gauche de devant pose à terre le troisième, et le pied droit de derrière pose à terre le dernier; ce qui fait un mouvement à quatre temps et à trois intervalles, dont le premier et le dernier sont plus courts que celui du milieu. Dans le trot, il n'y a que deux temps dans le mouvement : si la jambe droite de devant part, la jambe gauche de derrière part aussi en même temps, et sans qu'il y ait aucun intervalle entre le mouvement de l'une et le mouvement de l'autre; ensuite la jambe gauche de devant part avec la droite de derrière aussi en même temps, de sorte qu'il n'y a dans ce mouvement du trot que deux temps et un intervalle; le pied droit de devant et le pied gauche de derrière posent à terre en même temps, et ensuite le pied gauche de devant et le pied droit de derrière posent à terre en même temps. Dans le galop il y a ordinairement trois temps : mais comme dans ce mouvement, qui est une espèce de saut, les parties antérieures du cheval ne se meuvent pas d'abord d'elles-mêmes et qu'elles sont ébauchées par la force des hanches et des parties postérieures, si des deux jambes de devant la droite doit avancer plus que la gauche, il faut auparavant que le pied gauche de derrière pose à terre pour servir de point d'appui à ce mouvement d'élanement : ainsi c'est le pied gauche de derrière qui fait le premier temps du mouvement et qui pose

à terre le premier, ensuite la jambe droite de derrière se lève conjointement avec la gauche de devant et elles retombent à terre en même temps; et enfin la jambe droite de devant, qui s'est levée un instant après la gauche de devant et la droite de derrière, se pose à terre la dernière, ce qui fait le troisième temps : ainsi dans ce mouvement du galop, il y a trois temps et deux intervalles, et dans le premier de ces intervalles, lorsque le mouvement se fait avec vitesse, il y a un instant où les quatre jambes sont en l'air en même temps, et où l'on voit les quatre fers du cheval à la fois. Lorsque le cheval a les hanches et les jarrets souples, et qu'il les remue avec vitesse et agilité, ce mouvement du galop est plus parfait, et la cadence s'en fait à quatre temps; il pose d'abord le pied gauche de derrière qui marque le premier temps; ensuite le pied droit de derrière retombe le premier et marque le second temps; le pied gauche de devant tombant un instant après, marque le troisième temps, et enfin le pied droit de devant qui retombe le dernier marque le quatrième temps.

Les chevaux galopent ordinairement sur le pied droit; de la même manière qu'ils partent de la jambe droite de devant pour marcher et pour trotter, ils entament aussi le chemin en galopant par la jambe droite de devant, qui est plus avancée que la gauche; et de même la jambe droite de derrière, qui suit immédiatement la droite de devant, est aussi plus avancée que la gauche de derrière, et cela constamment tant que le galop dure. De là il résulte que la jambe gauche, qui porte tout le poids et qui pousse les autres en avant, est la plus fatiguée; en sorte qu'il serait bon d'exercer les chevaux à galoper alternativement sur le pied gauche aussi bien que sur le droit; ils suffiraient plus longtemps à ce mouvement violent, et c'est aussi ce que l'on fait au manège; mais peut-être par une autre raison, qui est que, comme on les fait souvent changer de main, c'est-à-dire décrire un cercle dont le centre est tantôt à droite, tantôt à gauche, on les oblige aussi à galoper tantôt sur le pied droit, tantôt sur le gauche.

Dans le pas, les jambes du cheval ne se lèvent qu'à une petite hauteur, et les pieds rasent la terre d'assez près; au trot elles s'élèvent davantage, et les pieds sont entièrement détachés de terre. Dans le galop les jambes s'élèvent encore plus haut, et les pieds semblent bondir sur la terre. Le pas, pour être bon, doit être prompt, léger, doux et sûr; le trot doit être ferme, prompt et également soutenu; il faut que le derrière chasse bien le devant; le cheval, dans cette allure, doit porter la tête haute et avoir les reins droits : car si les hanches haussent et baissent alternativement à chaque temps du trot; si la croupe balancée et si le cheval se berce, il trotte mal par faiblesse; s'il jette en dehors les jambes de devant, c'est un autre défaut; les jambes de devant, doivent être sur la même ligne que celles de derrière, et toujours les effacer. Lorsqu'une des jambes de derrière se lance, si la jambe de devant du même côté reste en place un peu trop longtemps, le mouvement devient plus dur par cette résistance; et c'est pour cela que l'intervalle entre les deux temps du trot doit être court : mais, quelque court qu'il puisse être,

cette résistance suffit pour rendre cette allure plus dure que le pas et le galop ; parce que dans le pas le mouvement est plus liant, plus doux, et la résistance moins forte, et que dans le galop il n'y a presque point de résistance horizontale, qui est la seule incommode pour le cavalier, la réaction du mouvement des jambes de devant se faisant presque toute de bas en haut dans la direction perpendiculaire.

Le ressort des jarrets contribue autant au mouvement du galop que celui des reins. Tandis que les reins font effort pour élever et pousser en avant les parties antérieures, le pli du jarret fait ressort, rompt le coup et adoucit la secousse : aussi plus ce ressort du jarret est liant et souple, plus le mouvement du galop est doux ; il est aussi d'autant plus prompt et plus rapide, que les jarrets sont plus forts ; et d'autant plus soutenu, que le cheval porte plus sur les hanches, et que les épaules sont plus soutenues par la force des reins. Au reste, les chevaux qui dans le galop lèvent bien haut les jambes de devant, ne sont pas ceux qui galopent le mieux ; ils avancent moins que les autres et se fatiguent davantage, et cela vient ordinairement de ce qu'ils n'ont pas les épaules assez libres.

Le pas, le trot et le galop sont donc les allures naturelles les plus ordinaires : mais il y a quelques chevaux qui ont naturellement une autre allure qu'on appelle l'amble, qui est très-différente des trois autres, et qui du premier coup d'œil paraît contraire aux lois de la mécanique et très-fatigante pour l'animal, quoique dans cette allure la vitesse du mouvement ne soit pas si grande que dans le galop ou dans le grand trot. Dans cette allure le pied du cheval rase la terre encore de plus près que dans le pas, et chaque démarche est beaucoup plus allongée ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que les deux jambes du même côté, par exemple celles de devant et de derrière du côté droit, partent en même temps pour faire un pas, et qu'ensuite les deux jambes du côté gauche partent aussi en même temps pour en faire un autre, et ainsi de suite ; en sorte que les deux côtés du corps manquent alternativement d'appui, et qu'il n'y a point d'équilibre de l'un à l'autre ; ce qui ne peut manquer de fatiguer beaucoup le cheval, qui est obligé de se soutenir dans un balancement forcé, par la rapidité d'un mouvement qui n'est presque pas détaché de terre ; car s'il levait les pieds dans cette allure autant qu'il les lève dans le trot ou même dans le bon pas, le balancement serait si grand, qu'il ne pourrait manquer de tomber sur le côté ; et ce n'est que parce qu'il rase la terre de très-près, et par des alternatives promptes de mouvement, qu'il se soutient dans cette allure, où la jambe de derrière doit, non-seulement partir en même temps que la jambe de devant du même côté, mais encore avancer sur elle et poser un pied ou un pied et demi au-delà de l'endroit où celle-ci a posé : plus cet espace dont la jambe de derrière avance de plus que la jambe de devant est grand, mieux le cheval marche l'amble, et plus le mouvement total est rapide. Il n'y a donc dans l'amble, comme dans le trot, que deux temps dans le mouvement, et toute la différence est que dans le trot les deux jambes qui vont ensemble sont opposées

en diagonale : au lieu que dans l'amble ce sont les deux jambes du même côté qui vont ensemble. Cette allure, qui est très-fatigante pour le cheval, et qu'on ne doit lui laisser prendre que dans les terrains unis, est fort douce pour le cavalier. Elle n'a pas la dureté du trot, qui vient de la résistance que fait la jambe de devant lorsque celle de derrière se lève, parce que dans l'amble cette jambe de devant se lève en même temps que celle de derrière du même côté : au lieu que dans le trot cette jambe de devant du même côté demeure en repos, et résiste à l'impulsion pendant tout le temps que se meut celle de derrière. Les connaisseurs assurent que les chevaux qui naturellement vont l'amble ne trottent jamais et qu'ils sont beaucoup plus faibles que les autres : en effet, les poulains prennent assez souvent cette allure, surtout lorsqu'on les force à aller vite, et qu'ils ne sont pas encore assez forts pour trotter ou pour galoper : et l'on observe aussi que la plupart des bons chevaux, qui ont été trop fatigués et qui commencent à s'user, prennent eux-mêmes cette allure lorsqu'on les force à un mouvement plus rapide que celui du pas *.

L'amble peut donc être regardé comme une allure défectueuse, puisqu'elle n'est pas ordinaire et qu'elle n'est naturelle qu'à un petit nombre de chevaux, que ces chevaux sont presque toujours plus faibles que les autres, et que ceux qui paraissent les plus forts sont ruinés en moins de temps que ceux qui trottent et galopent : mais il y a encore deux autres allures, l'entrepas et l'aubin que les chevaux faibles ou excédés prennent d'eux-mêmes, qui sont beaucoup plus défectueuses que l'amble. On a appelé ces mauvaises allures des trains rompus, désunis ou composés. L'entrepas tient du pas et de l'amble, et l'aubin tient du trot et du galop : l'un et l'autre viennent des excès d'une longue fatigue ou d'une grande faiblesse de reins : les chevaux de messagerie, qu'on surcharge, commencent à aller l'entrepas au lieu du trot à mesure qu'ils se ruinent : et les chevaux de poste ruinés, qu'on presse de galoper, vont l'aubin au lieu du galop.

Le cheval est de tous les animaux celui qui, avec une grande taille, a le plus de proportion et d'élégance dans les parties de son corps : car en lui comparant les animaux qui sont immédiatement au-dessus et au-dessous, on verra que l'âne est mal fait, que le lion a la tête trop grosse, que le bœuf a les jambes trop minces et trop courtes pour la grosseur de son corps, que le chameau est difforme, et que les plus gros animaux, le rhinocéros et l'éléphant, ne sont, pour ainsi dire, que des masses informes. Le grand allongement des mâchoires est la principale cause de la différence entre la tête des quadrupèdes et celle de l'homme, c'est aussi le caractère le plus ignoble de tous. Cependant, quoique les mâchoires du cheval soient fort allongées, il n'a pas comme l'âne, un air d'imbécillité, ou de stupidité comme le bœuf : la régularité des proportions de sa tête lui donne au contraire un air de légèreté qui est bien soutenu par la beauté de son encolure. Le cheval semble

* Voyez l'École de cavalerie de M. de la Guérinière. Paris, 1751, in-folio, page 77.

vouloir se mettre au-dessus de son état de quadrupède en élevant sa tête : dans cette noble attitude il regarde l'homme face à face ; ses yeux sont vifs et bien ouverts, ses oreilles sont bien faites et d'une juste grandeur, sans être courtes comme celles du taureau, ou trop longues comme celles de l'âne : sa crinière accompagne bien sa tête, orne son cou, et lui donne un air de force et de fierté ; sa queue trainante et touffue couvre et termine avantageusement l'extrémité de son corps : bien différente de la courte queue du cerf, de l'éléphant, etc., et de la queue nue de l'âne, du chameau, du rhinocéros, etc., la queue du cheval est formée par des crins épais et longs qui semble sortir de la roupe, parce que le tronçon dont ils sortent est fort court. Il ne peut relever sa queue comme le lion, mais elle lui sied mieux quoiqu'abaissée ; et comme il peut la mouvoir de côté, il s'en sert utilement pour chasser les mouches qui l'incommode ; car quoique sa peau soit très-ferme, et qu'elle soit garnie partout d'un poil épais et serré, elle est cependant très-sensible.

L'attitude de la tête et du cou contribue plus que celle de toutes les autres parties du corps à donner au cheval un noble maintien. La partie supérieure de l'encolure, dont sort la crinière, doit s'élever d'abord en ligne droite en sortant du garrot, et former ensuite, en approchant de la tête, une courbe à peu près semblable à celle du cou d'un cygne ; la partie inférieure de l'encolure ne doit former aucune courbure ; il faut que sa direction soit en ligne droite depuis le poitrail jusqu'à la ganache, et un peu penchée en avant ; si elle était perpendiculaire l'encolure serait fautive. Il faut aussi que la partie supérieure du cou soit mince, et qu'il y ait peu de chair auprès de la crinière, qui doit être médiocrement garnie de crins longs et déliés : une belle encolure doit être longue et relevée, et cependant proportionnée à la taille du cheval ; lorsqu'elle est trop longue et trop menue, les chevaux donnent ordinairement des coups de tête ; et quand elle est trop courte et trop charnue, ils sont pesants à la main ; et pour que la tête soit le plus avantageusement placée, il faut que le front soit perpendiculaire à l'horizon.

La tête doit être sèche et menue sans être trop longue ; les oreilles peu distantes, petites, droites, immobiles, étroites, déliées et bien plantées sur le haut de la tête ; le front étroit et un peu convexe, les salières remplies, les paupières minces, les yeux clairs, vifs, pleins de feu, assez gros et avancés à fleur de tête, la prunelle grande, la ganache décharnée et peu épaisse ; le nez un peu arqué, les naseaux bien ouverts et bien fendus, la cloison du nez mince ; les lèvres déliées, la bouche médiocrement fendue ; le garrot élevé et tranchant, les épaules sèches, plates et peu serrées ; le dos égal, uni, insensiblement arqué sur la longueur, et relevé des deux côtés de l'épine, qui doit paraître enfoncée ; les flanes pleins et courts, la croupe ronde et bien fournie, la hanche bien garnie, le tronçon de la queue épais et ferme, les bras et les cuisses gros et charnus, le genou rond en devant, le jarret ample et évidé, les canons minces sur le devant et larges sur les côtés, le nerf bien détaché, le boulet menu, le faon peu garni, le paturon gros et d'une médiocre

longueur, la couronne peu élevée, la corne noire, unie et luisante, le sabot haut, les quartiers ronds, les talons larges et médiocrement élevés, la fourchette menue et maigre, et la sole épaisse et concave.

Mais il y a peu de chevaux dans lesquels on trouve toutes ces perfections rassemblées. Les yeux sont sujets à plusieurs défauts, qu'il est quelquefois difficile de reconnaître. Dans un œil sain on doit voir à travers la cornée deux ou trois taches couleur de suie au-dessus de la prunelle : car pour voir ces taches, il faut que la cornée soit claire, nette et transparente ; si elle paraît double ou de mauvaise couleur, l'œil n'est pas bon ; la prunelle petite, longue et étroite ou environnée d'un cercle blanc, désigne aussi un mauvais œil ; et lorsqu'elle a une couleur de bleu verdâtre, l'œil est certainement mauvais et la vue trouble.

Je renvoie à l'article des descriptions l'énumération détaillée des défauts du cheval, et je me contenterai d'ajouter encore quelques remarques par lesquelles, comme par les précédentes, on pourra juger de la plupart des perfections ou des imperfections d'un cheval. On juge assez bien du naturel et de l'état actuel de l'animal par le mouvement des oreilles ; il doit, lorsqu'il marche, avoir la pointe des oreilles en avant ; un cheval fatigué a les oreilles basses ; ceux qui sont colères et malins portent alternativement l'une des oreilles en avant et l'autre en arrière : tous portent les oreilles du côté où ils entendent quelque bruit : et lorsqu'on les frappe sur le dos ou sur la croupe, ils tournent les oreilles en arrière. Les chevaux qui ont les yeux enfoncés ou un œil plus petit que l'autre, ont ordinairement la vue mauvaise : ceux dont la bouche est sèche ne sont pas d'un aussi bon tempérament que ceux dont la bouche est fraîche et devient écumeuse sous la bride. Le cheval de selle doit avoir les épaules plates, mobiles et peu chargées ; le cheval de trait au contraire doit les avoir grosses, rondes et charnues : si cependant les épaules d'un cheval de selle sont trop sèches, et que les os paraissent trop avancer sous la peau, c'est un défaut qui désigne que les épaules ne sont pas libres, et que par conséquent le cheval ne pourra supporter la fatigue. Un autre défaut pour le cheval de selle est d'avoir le poitrail trop avancé et les jambes de devant retirées en arrière, parce qu'alors il est sujet à s'appuyer sur la main en galopant, et même à broncher et à tomber. La longueur des jambes doit être proportionnée à la taille du cheval ; lorsque celles de devant sont trop longues, il n'est pas assuré sur ses pieds ; si elles sont trop courtes, il est pesant à la main. On a remarqué que les juments sont plus sujettes que les chevaux à être basses du devant, et que les chevaux entiers ont le cou plus gros que les juments et les hongres.

Une des choses les plus importantes à connaître, c'est l'âge du cheval. Les vieux chevaux ont ordinairement les salières creuses ; mais cet indice est équivoque, puisque de jeunes chevaux, engendrés de vieux étalons, ont aussi les salières creuses : c'est par les dents qu'on peut avoir une connaissance plus certaine de l'âge. Le cheval en a quarante, vingt-quatre mâchelières, quatre canines et douze incisives ; les juments n'ont pas de dents canines

ou les ont fort courtes : les machelières ne servent point à la connaissance de l'âge, c'est par les dents de devant et ensuite par les canines qu'on en juge. Les douze dents de devant commencent à pousser quinze jours après la naissance du poulain ; ces premières dents sont rondes, courtes, peu solides, et tombent en différents temps pour être remplacées par d'autres. A deux ans et demi, les quatre de devant du milieu tombent les premières, deux en haut, deux en bas ; un an après, il en tombe quatre autres, une de chaque côté des premières qui sont déjà remplacées ; à quatre ans et demi environ il en tombe quatre autres, toujours à côté de celles qui sont tombées et remplacées. Ces quatre dernières dents de lait sont remplacées par quatre autres, qui ne croissent pas à beaucoup près aussi vite que celles qui ont remplacé les huit premières ; et ce sont ces quatre dernières dents, qu'on appelle les coins, et qui remplacent les quatre dernières dents de lait, qui marquent l'âge du cheval. Elles sont aisées à reconnaître, puisqu'elles sont les troisièmes tant en haut qu'en bas, à les compter depuis le milieu de l'extrémité de la mâchoire. Ces dents sont creuses et ont une marque noire dans leur concavité ; à quatre ans et demi ou cinq ans elles ne débordent presque pas au-dessus de la gencive, et le creux est fort sensible ; à six ans et demi il commence à se remplir, la marque commence aussi à diminuer et à se rétrécir, et toujours de plus en plus jusqu'à sept ans et demi ou huit ans, que le creux est tout à fait rempli et la marque noire effacée. Après huit ans, comme ces dents ne donnent plus connaissance de l'âge, on cherche à en juger par les dents canines ou crochets ; ces quatre dents sont à côté de celles dont nous venons de parler : ces dents canines, non plus que les machelières, ne sont pas précédées par d'autres dents qui tombent ; les deux de la mâchoire inférieure poussent ordinairement les premières à trois ans et demi ; et les deux de la mâchoire supérieure à quatre ans ; et jusqu'à l'âge de six ans, ces dents sont fort pointues. A dix ans celles d'en haut paraissent déjà émoussées, usées et longues, parce qu'elles sont déchaussées, la gencive se retirant avec l'âge : et plus elles le sont, plus le cheval est âgé : de dix jusqu'à treize ou quatorze ans, il y a peu d'indice de l'âge, mais alors quelques poils de sourcils commencent à devenir blancs : cet indice est cependant aussi équivoque que celui qu'on tire des salières creuses, puisqu'on a remarqué que les chevaux engendrés de vieux étalons et de vieilles juments ont des poils blancs aux sourcils dès l'âge de neuf ou dix ans. Il y a des chevaux dont les dents sont si dures qu'elles ne s'usent point, et sur lesquelles la marque noire subsiste et ne s'efface jamais : mais ces chevaux, qu'on appelle *béguts*, sont aisés à reconnaître par le creux de la dent qui est absolument rempli, et aussi par la longueur des dents canines * : au reste, on a remarqué qu'il y a plus de juments que de chevaux béguts. On peut aussi connaître, quoique moins précisément, l'âge d'un cheval, par les sillons du palais, qui s'effacent à mesure que le cheval vieillit.

* Voyez l'École de cavalerie de M. de la Guérinière pages 25 et suivantes.

Dès l'âge de deux ans ou deux ans et demi le cheval est en état d'engendrer ; les juments, comme toutes les autres femelles, sont encore plus précoces que les mâles ; mais ces jeunes chevaux ne produisent que des poulains mal conformés ou mal constitués. Il faut que le cheval ait au moins quatre ans ou quatre ans et demi avant que de lui permettre l'usage de la jument, et encore ne le permettra-t-on de si bonne heure qu'aux chevaux de trait, et aux gros chevaux, qui sont ordinairement formés plus tôt que les chevaux fins : car pour ceux-ci il faut attendre jusqu'à six ans, et même jusqu'à sept pour les beaux étalons d'Espagne; les juments peuvent avoir un an de moins. Elles sont ordinairement en chaleur au printemps depuis la fin de mars jusqu'à la fin de juin ; mais le temps de la plus forte chaleur ne dure guère que quinze jours ou trois semaines, et il faut être attentif à profiter de ce temps pour leur donner l'étalon ; il doit être bien étoisi, beau, bien fait, relevé du devant, vigoureux, sain par tout le corps, et surtout de bonne race et de bon pays. Pour avoir de beaux chevaux de selle fins et bien faits, il faut prendre des étalons étrangers ; les arabes, les tures, les barbes et les chevaux d'Andalousie sont ceux qu'on doit préférer à tous les autres ; et à leur défaut on se servira de beaux chevaux anglais, parce que ces chevaux viennent des premiers, et qu'ils n'ont pas beaucoup dégénéré, la nourriture étant excellente en Angleterre, où l'on a aussi très-grand soin de renouveler les races. Les étalons d'Italie, surtout les napolitains sont aussi fort bons, et ils ont le double avantage de produire des chevaux fins de monture, lorsqu'on leur donne des juments fines, et de beaux chevaux de carrosse avec des juments étoffées et de bonne taille. On prétend qu'en France, en Angleterre etc., les chevaux arabes et barbes engendrent ordinairement des chevaux plus grands qu'eux, et qu'au contraire les chevaux d'Espagne n'en produisent que de plus petits qu'eux. Pour avoir de beaux chevaux de carrosse il faut se servir d'étalons napolitains, danois, ou de chevaux de quelques endroits d'Allemagne et de Hollande, comme du Holstein et de la Frise. Les étalons doivent être de belle taille, c'est-à-dire de quatre pieds huit, neuf et dix pouces pour les chevaux de selle, et de cinq pieds au moins pour les chevaux de carrosse : il faut aussi qu'un étalon soit d'un bon poil, comme noir de jais, beau gris, bai, alezan, isabelle dorée avec la raie de mulet, les erins et les extrémités noires ; tous les poils qui sont d'une couleur lavée et qui paraissent mal teints doivent être bannis des haras, aussi bien que les chevaux qui ont les extrémités blanches. Avec un très-bel extérieur, l'étalon doit avoir encore toutes les bonnes qualités intérieures, du courage, de la docilité, de l'ardeur, de l'agilité, de la sensibilité dans la bouche, de la liberté dans les épaules, de la sûreté dans les jambes, de la souplesse dans les hanches, du ressort par tout le corps, et surtout dans les jarrets ; et même il doit avoir été un peu dressé et exercé au manège. Le cheval est, de tous les animaux, celui qu'on a le plus observé, et on a remarqué qu'il communique, par la génération, presque toutes ses bonnes et mauvaises qualités naturelles et acquises : un cheval naturellement hargueux, ombrageux, rétif, etc.,

produit des poulains qui ont le même naturel; et comme les défauts de conformation et les vices des humeurs se perpétuent encore plus sûrement que les qualités du naturel, il faut avoir grand soin d'exclure du haras tout cheval difforme, morveux, poussif, lunatique, etc.

Dans ces climats la jument contribue moins que l'étalon à la beauté du poulain; mais elle contribue peut-être plus à son tempérament et à sa taille: ainsi il faut que les juments aient du corps, du ventre, et qu'elles soient bonnes nourrices. Pour avoir de beaux chevaux fins, on préfère les juments espagnoles et italiennes, et pour des chevaux de carrosse les juments anglaises et normandes; cependant avec de beaux étalons, des juments de tout pays pourront donner de beaux chevaux, pourvu qu'elles soient elles-mêmes bien faites et de bonne race: car si elles ont été engendrées d'un mauvais cheval, les poulains qu'elles produiront seront souvent eux-mêmes de mauvais chevaux. Dans cette espèce d'animaux, comme dans l'espèce humaine, la progéniture ressemble assez souvent aux ascendants paternels ou maternels; seulement il semble que dans les chevaux la femelle ne contribue pas à la génération tout à fait autant que dans l'espèce humaine: le fils ressemble plus souvent à sa mère que le poulain ne ressemble à la sienne; et lorsque le poulain ressemble à la jument qui l'a produit, c'est ordinairement par les parties antérieures du corps, par la tête et l'encolure.

Au reste, pour bien juger de la ressemblance des enfants à leurs parents, il ne faudrait pas les comparer dans les premières années, mais attendre l'âge où, tout étant développé, la comparaison en serait plus certaine et plus sensible. Indépendamment du développement dans l'accroissement, qui souvent altère ou change en bien les formes, les proportions et la couleur des chevaux, il se fait, dans le temps de la puberté, un développement prompt et subit, qui change ordinairement les traits, la taille, l'attitude des jambes, etc.; le visage s'allonge, le nez grossit et grandit, la mâchoire s'avance ou se charge, la taille s'élève ou se courbe, les jambes s'allongent et souvent deviennent cagneuses ou effilées; en sorte que la physionomie et le maintien du corps changent quelquefois si fort, qu'il serait très-possible de méconnaître, au moins du premier coup d'œil, après la puberté, une personne qu'on aurait bien connue avant ce temps, et qu'on n'aurait pas vue depuis. Ce n'est donc qu'après cet âge qu'on doit comparer l'enfant à ses parents, si l'on veut juger exactement de la ressemblance; et alors on trouve dans l'espèce humaine que souvent le fils ressemble à son père, et la fille à sa mère; que plus souvent ils ressemblent à l'un et à l'autre à la fois, et qu'ils tiennent quelque chose de tous deux; qu'assez souvent ils ressemblent aux grands-pères ou grand-mères; que quelquefois ils ressemblent aux oncles ou aux tantes; que presque toujours les enfants du même père et de la même mère se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à leurs ascendants, et que tous ont quelque chose de commun et un air de famille. Dans les chevaux, comme le mâle contribue plus à la génération que la femelle, les juments produisent des poulains qui sont assez souvent semblables en tout à l'étalon,

ou qui toujours lui ressemblent plus qu'à la mère; elles en produisent aussi qui ressemblent aux grands-pères; et lorsque la jument mère a été elle-même engendrée d'un mauvais cheval, il arrive assez souvent que, quoiqu'elle ait eu un bel étalon, et qu'elle soit belle elle-même, elle ne produit qu'un poulain qui, quoique en apparence beau et bien fait dans sa première jeunesse, décline toujours en croissant; tandis qu'une jument qui sort d'une bonne race donne des poulains qui, quoique de mauvaise apparence d'abord, embellissent avec l'âge.

Au reste, ces observations que l'on a faites sur le produit des juments, et qui semblent encore à prouver que dans les chevaux le mâle influe beaucoup plus que la femelle sur la progéniture, ne me paraissent pas encore suffisantes pour établir ce fait d'une manière indubitable et irrévocable. Il ne serait pas impossible que ces observations subsistassent, et qu'en même temps et en général les juments contribuassent autant que les chevaux au produit de la génération: il ne me paraît pas étonnant que des étalons toujours choisis dans un grand nombre de chevaux, tirés ordinairement de pays chauds, nourris dans l'abondance, entretenus et ménagés avec grand soin, dominant dans la génération sur des juments communes, nées dans un climat froid, et souvent réduites à travailler; et comme dans les observations tirées des haras, il y a toujours plus ou moins de cette supériorité de l'étalon sur la jument, on peut très-bien imaginer que ce n'est que par cette raison qu'elles sont vraies et constantes: mais en même temps il pourrait être tout aussi vrai que de très-belles juments des pays chauds, auxquelles on donnerait des chevaux communs, influeraient peut-être beaucoup plus qu'eux sur leur progéniture; et qu'en général, dans l'espèce des chevaux comme dans l'espèce humaine, il y eût égalité dans l'influence du mâle et de la femelle sur leur progéniture. Cela me paraît naturel et d'autant plus probable, qu'on a remarqué, même dans les haras, qu'il naissait à peu près un nombre égal de poulains et de poulines: ce qui prouve qu'au moins pour le sexe la femelle influe pour sa moitié.

Mais ne suivons pas plus loin ces considérations, qui nous éloigneraient de notre sujet. Lorsque l'étalon est choisi et que les juments qu'on veut lui donner sont rassemblées, il faut avoir un autre cheval entier qui ne servira qu'à faire connaître les juments qui seront en chaleur, et qui même contribuera par ses attaques à les y faire entrer. On fait passer toutes les juments l'une après l'autre devant ce cheval entier, qui doit être ardent et hennir fréquemment; il veut les attaquer toutes; celles qui ne sont point en chaleur se défendent, et il n'y a que celles qui y sont qui se laissent approcher; mais au lieu de le laisser approcher tout à fait, on le retire et on lui substitue le véritable étalon. Cette épreuve est utile pour reconnaître le vrai temps de la chaleur des juments, et surtout de celles qui n'ont pas encore produit; car celles qui viennent de pouliner entrent ordinairement en chaleur neuf jours après leur accouchement, ainsi on peut les mener à l'étalon dès ce jour même et les faire couvrir; ensuite essayer neuf jours après, au moyen de

l'épreuve ci-dessus, si elles sont encore en chaleur, et si elles y sont en effet, les faire couvrir une seconde fois, et ainsi de suite une troisième fois tous les neuf jours, tant que leur chaleur dure : car lorsqu'elles sont pleines la chaleur diminue et cesse peu de jours après.

Mais pour que tout cela puisse se faire aisément, commodément, avec succès et fruit, il faut beaucoup d'attention, de dépense et de précautions ; il faut établir le haras dans un bon terrain et dans un lieu convenable et proportionné à la quantité de juments et d'étalons qu'on veut employer ; il faut partager ce terrain en plusieurs parties, fermées de palis ou de fossés avec de bonnes haies, mettre les juments pleines et celles qui allaitent leurs poulains dans la partie où le pâturage est le plus gras, séparer celles qui n'ont pas conçu ou qui n'ont pas encore été couvertes, et les mettre avec les jeunes poulains dans un autre parquet où le pâturage soit moins gras, afin qu'elles n'engraissent pas trop, ce qui s'opposerait à la génération ; et enfin il faut mettre les jeunes poulains entiers ou hongres dans la partie du terrain la plus sèche et la plus inégale, pour qu'en montant et en descendant les collines ils acquièrent de la liberté dans les jambes et les épaules : ce dernier parquet, où l'on met les poulains mâles, doit être séparé de ceux des juments avec grand soin, de peur que ces jeunes chevaux ne s'échappent et ne s'énervent avec les juments. Si le terrain est assez grand pour qu'on puisse partager en deux parties chacun de ces parquets, pour y mettre alternativement des chevaux et des bœufs l'année suivante, le fonds du pâturage durera bien plus longtemps que s'il était continuellement mangé par les chevaux : le bœuf répare le pâturage et le cheval l'amaigrit. Il faut aussi qu'il y ait des mares dans chacun de ces parquets ; les eaux dormantes sont meilleures pour les chevaux que les eaux vives, qui leur donnent souvent des tranchées ; et s'il y a quelques arbres dans ce terrain il ne faut pas les détruire, les chevaux sont bien aises de trouver cette ombre dans les grandes chaleurs ; mais s'il y a des troncs, des chicots ou des trous, il faut arracher, combler, aplanir, pour prévenir tout accident. Ces pâturages serviront à la nourriture de votre haras pendant l'été ; et il faudra pendant l'hiver mettre les juments à l'écurie et les nourrir avec du foin, aussi bien que les poulains, qu'on ne mènera pâturer que dans les beaux jours d'hiver. Les étalons doivent être toujours nourris à l'écurie avec plus de paille que de foin, et entretenus dans un exercice modéré jusqu'au temps de la monte, qui dure ordinairement depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin : on ne leur fera faire aucun autre exercice pendant ce temps, et on les nourrira largement, mais avec les mêmes nourritures qu'à l'ordinaire.

Lorsqu'on mènera l'étalon à la jument, il faudra le panser auparavant, cela ne lera qu'augmenter son ardeur : il faut aussi que la jument soit propre et déferrée des pieds de derrière, car il y en a qui sont ébatonilleuses et qui ruent à l'approche de l'étalon ; un homme tient la jument par le licou, et deux autres conduisent l'étalon par des longes ; lorsqu'il est en situation, on aide à l'accouplement en le dirigeant et en détournant la queue de la jument :

car un seul erin qui s'opposerait pourrait le blesser, même dangereusement. Il arrive quelquefois que dans l'accouplement l'étalon ne consomme pas l'acte de la génération, et qu'il sort de dessus la jument sans lui avoir rien laissé : il faut donc être attentif à observer si dans les derniers moments de la copulation le tronçon de la queue de l'étalon n'a pas un mouvement de balancier près de la croupe; car ce mouvement accompagne toujours l'émission de la liqueur séminale : s'il a consommé, il ne faut pas lui laisser réitérer l'accouplement, il faut au contraire le ramener tout de suite à l'écurie et le laisser jusqu'au surlendemain; car, quoiqu'un bon étalon puisse suffire à couvrir tous les jours une fois, pendant les trois mois que dure le temps de la monte, il vaut mieux le ménager davantage et ne lui donner une jument que tous les deux jours, il dépensera moins et produira davantage. Dans les premiers sept jours on lui donnera donc successivement quatre juments différentes, et le neuvième jour on lui ramènera la première, et ainsi des autres, tant qu'elles seront en chaleur : mais dès qu'il y en aura quelqu'une dont la chaleur sera passée, on lui en substituera une nouvelle, pour la faire couvrir à son tour aussi tous les neuf jours; et comme il y en a plusieurs qui retiennent dès la première, seconde ou troisième fois, on compte qu'un étalon ainsi conduit peut couvrir quinze ou dix-huit juments, et produire dix ou douze poulains dans les trois mois que dure cet exercice. Dans ces animaux la quantité de la liqueur séminale est très-grande, et dans l'émission ils en répandent fort abondamment. On verra dans les descriptions la grande capacité des réservoirs qui la contiennent, et les inductions qu'on peut tirer de l'étendue et de la forme de ces réservoirs. Dans les juments il se fait aussi une émission, ou plutôt une stillation de la liqueur séminale pendant tout le temps qu'elles sont en amour; car elles jettent au dehors une liqueur gluante et blanchâtre qu'on appelle des chaleurs, et dès qu'elles sont pleines ces émissions cessent. C'est cette liqueur que les Grecs ont appelée *l'hippomanès* de la jument, et dont ils prétendent qu'on peut faire des filtres, surtout pour rendre un cheval frénétique d'amour. Cet *hippomanès* est bien différent de celui qui se trouve dans les enveloppes du poulain, dont M. Daubenton* a le premier connu et si bien décrit la nature, l'origine et la situation : cette liqueur que la jument jette au dehors est le signe le plus certain de sa chaleur; mais on le reconnaît encore au gonflement de la partie inférieure de la vulve et aux fréquents hennissements de la jument, qui dans ce temps cherche à s'approcher des chevaux : lorsqu'elle a été couverte par l'étalon, il faut simplement la mener au pâturage sans aucune autre précaution. Le premier poulain d'une jument n'est jamais si étoffé que ceux qu'elle produit par la suite : ainsi on observera de lui donner la première fois un étalon plus gros, afin de compenser le défaut de l'accroissement par la grandeur même de la taille. Il faut aussi avoir grande attention à la différence ou à la réciprocité des figures du cheval et de la jument,

* Voyez les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1751.

afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre, et surtout ne jamais faire d'accouplements disproportionnés, comme d'un petit cheval avec une grosse jument, ou d'un grand cheval avec une petite jument, parce que le produit de cet accouplement serait petit ou mal proportionné. Pour tâcher d'approcher de la belle nature, il faut aller par nuances; donner, par exemple, à une jument un peu trop épaisse un cheval étoffé, mais fin; à une petite jument un cheval un peu plus haut qu'elle; à une jument qui pêche par l'avant-main un cheval qui ait la tête belle et l'encolure noble, etc.

On a remarqué que les haras établis dans des terrains secs et légers produisaient des chevaux sobres, légers et vigoureux, avec la jambe nerveuse et la corne dure; tandis que dans les lieux humides et dans les pâturages les plus gras ils ont presque tous la tête grosse et pesante, le corps épais, les jambes chargées, la corne mauvaise et les pieds plats. Ces différences viennent de celles du climat et de la nourriture, ce qui peut s'entendre aisément; mais, ce qui est plus difficile à comprendre, et qui est encore plus essentiel que tout ce que nous venons de dire, c'est la nécessité où l'on est de toujours croiser les races, si l'on veut les empêcher de dégénérer.

Il y a dans la nature un prototype général dans chaque espèce, sur lequel chaque individu est modelé, mais qui semble, en se réalisant, s'altérer ou se perfectionner par les circonstances; en sorte que, relativement à de certaines qualités, il y a une variation bizarre en apparence dans la succession des individus, et en même temps une constance qui paraît admirable dans l'espèce entière. Le premier animal, le premier cheval, par exemple, a été le modèle extérieur et le moule intérieur sur lequel tous les chevaux qui sont nés, tous ceux qui existent et tous ceux qui naîtront ont été formés; mais ce modèle, dont nous ne connaissons que les copies, a pu s'altérer ou se perfectionner en communiquant sa forme et se multipliant: l'empreinte originaire subsiste en son entier dans chaque individu; mais, quoiqu'il y en ait des millions, aucun de ces individus n'est cependant semblable en tout à un autre individu, ni par conséquent au modèle dont il porte l'empreinte. Cette différence, qui prouve combien la nature est éloignée de rien faire d'absolu, et combien elle sait nuancer ses ouvrages, se trouve dans l'espèce humaine, dans celles de tous les animaux, de tous les végétaux, de tous les êtres, en un mot, qui se reproduisent; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il semble que le modèle du beau et du bon soit dispersé par toute la terre, et que dans chaque climat il n'en réside qu'une portion qui dégénère toujours, à moins qu'on ne la réunisse avec une autre portion prise au loin: en sorte que pour avoir de bon grain, de belles fleurs, etc., il faut en échanger les graines, et ne jamais les semer dans le même terrain qui les a produits; et de même, pour avoir de beaux chevaux, de bons chiens, etc., il faut donner aux femelles du pays des mâles étrangers, et réciproquement aux mâles du pays des femelles étrangères. Sans cela les grains, les fleurs, les animaux dégénèrent, ou plutôt prennent une si forte teinture du climat, que la matière domine sur la forme et semble l'abâtardir: l'empreinte reste,

mais défigurée par tous les traits qui ne lui sont pas essentiels; en mêlant au contraire les races, et surtout en les renouvelant toujours par des races étrangères, la forme semble se perfectionner, et la nature se relever et donner tout ce qu'elle peut produire de meilleur.

Ce n'est point ici le lieu de donner les raisons générales de ces effets : mais nous pouvons indiquer les conjectures qui se présentent au premier coup d'œil. On sait par expérience que des animaux ou des végétaux, transplantés d'un climat lointain, souvent dégénèrent, et quelquefois se perfectionnent en peu de temps, c'est-à-dire en un très-petit nombre de générations : il est aisé de concevoir que ce qui produit cet effet est la différence du climat et de la nourriture. L'influence de ces deux causes doit à la longue rendre ces animaux exempts ou susceptibles de certaines affections, de certaines maladies: leur tempérament doit changer peu à peu; le développement de la forme, qui dépend en partie de la nourriture et de la qualité des humeurs, doit donc changer aussi dans les générations : ce changement est, à la vérité, presque insensible à la première génération, parce que les deux animaux, mâle et femelle, que nous supposons être les souches de cette race, ont pris leur consistance et leur forme avant d'avoir été dépayés, et que le nouveau climat et la nourriture nouvelle peuvent à la vérité changer leur tempérament, mais ne peuvent pas influencer assez sur les parties solides et organiques pour en altérer la forme, surtout si l'accroissement de leur corps était pris en entier : par conséquent la première génération ne sera point altérée, la première progéniture de ces animaux ne dégénérera pas, l'empreinte de la forme sera pure, il n'y aura aucun vice de souche au moment de la naissance. Mais le jeune animal essuiera, dans un âge tendre et faible, les influences du climat; elles lui feront plus d'impression qu'elles n'en ont pu faire sur le père et la mère. Celles de la nourriture seront aussi bien plus grandes et pourront agir sur les parties organiques dans le temps de l'accroissement, en altérer un peu la forme originale, et y produire des germes de défauts qui se manifesteront ensuite d'une manière très-sensible dans la seconde génération, ou la progéniture a, non-seulement ses propres défauts, c'est-à-dire ceux qui lui viennent de son accroissement, mais encore les vices de la seconde souche, qui ne s'en développeront qu'avec plus d'avantage; et enfin à la troisième génération, les vices de la seconde et de la troisième souche, qui proviennent de cette influence du climat et de la nourriture, se trouvant encore combinés avec ceux de l'influence actuelle dans l'accroissement, deviendront si sensibles, que les caractères de la première souche en seront effacés. Ces animaux de race étrangère n'auront plus rien d'étranger, ils ressembleront en tout à ceux du pays : des chevaux d'Espagne ou de Barbarie, dont on conduit ainsi les générations, deviennent en France des chevaux français, souvent dès la seconde génération, toujours à la troisième : on est donc obligé de croiser les races au lieu de les conserver. On renouvelle la race à chaque génération, en faisant venir des chevaux barbes ou d'Espagne pour les donner aux

juments du pays ; et ce qu'il y a de singulier , c'est que ce renouvellement de race, qui ne se fait qu'en partie, et, pour ainsi dire, à moitié, produit cependant de bien meilleurs effets que si le renouvellement était entier. Un cheval et une jument d'Espagne ne produiront pas ensemble d'aussi beaux chevaux en France que ceux qui viendront de ce même cheval d'Espagne, avec une jument du pays ; ce qui se concevra encore aisément, si l'on fait attention à la compensation nécessaire des défauts, qui doit se faire lorsqu'on met ensemble un mâle et une femelle de différents pays. Chaque climat, par ses influences et par celles de la nourriture, donne une certaine conformation qui pèche par quelque excès ou par quelque défaut : mais dans un climat chaud, il y aura en excès ce qui sera en défaut dans un climat froid, et réciproquement ; de manière qu'il doit se faire une compensation du tout lorsqu'on joint ensemble des animaux de ces climats opposés. Et comme ce qui a le plus de perfection dans la nature est ce qui a le moins de défauts, et que les formes les plus parfaites sont seulement celles qui ont le moins de difformités, le produit de deux animaux, dont les défauts se compenseraient exactement, serait la production la plus parfaite de cette espèce : or, ils se compensent d'autant mieux, qu'on met ensemble des animaux de pays plus éloignés ou plutôt de climats plus opposés. Le composé qui en résulte est d'autant plus parfait, que les excès ou les défauts de l'habitude du père sont plus opposés aux défauts ou aux excès de l'habitude de la mère.

Dans le climat tempéré de la France, il faut donc, pour avoir de beaux chevaux, faire venir des étalons de climats plus chauds ou plus froids. Les chevaux arabes, si l'on en peut avoir, et les barbes, doivent être préférés, et ensuite les chevaux d'Espagne et du royaume de Naples ; et pour les climats froids, ceux de Danemark, et ensuite ceux du Holstein et de la Frise : tous ces chevaux produiront en France, avec les juments du pays, de très-bons chevaux, qui seront d'autant meilleurs et d'autant plus beaux que la température du climat sera plus éloignée de celle du climat de la France ; en sorte que les arabes seront mieux que les barbes, les barbes mieux que ceux d'Espagne, et de même les chevaux tirés de Danemark produiront de plus beaux chevaux que ceux de la Frise. Au défaut de ces chevaux de climats beaucoup plus froids ou plus chauds, il faudra faire venir des étalons anglais ou allemands, ou même des provinces méridionales de la France dans les provinces septentrionales : on gagnera toujours à donner aux juments des chevaux étrangers ; et au contraire, on perdra beaucoup à laisser multiplier ensemble dans un haras des chevaux de même race, car ils dégénèrent infailliblement et en très-peu de temps.

Dans l'espèce humaine, le climat et la nourriture n'ont pas d'aussi grandes influences que dans les animaux ; et la raison en est assez simple. L'homme se défend, mieux que l'animal, de l'intempérie du climat, il se loge, il se vêt convenablement aux saisons ; sa nourriture est aussi beaucoup plus variée, et par conséquent elle n'influe pas de la même façon sur tous les individus. Les défauts ou les excès qui viennent de ces deux causes, et qui

sont si constants et si sensibles dans les animaux, le sont beaucoup moins dans les hommes : d'ailleurs, comme il y a eu de fréquentes migrations de peuples, que les nations se sont mêlées, et que beaucoup d'hommes voyagent et se répandent de tous côtés, il n'est pas étonnant que les races humaines paraissent être moins sujettes au climat, et qu'il se trouve des hommes forts, bien faits et même spirituels dans tous les pays. Cependant on peut croire que par une expérience dont on a perdu toute mémoire, les hommes ont autrefois connu le mal qui résultait des alliances du même sang, puisque, chez les nations les moins policées, il a rarement été permis au frère d'épouser sa sœur. Cet usage, qui est pour nous de droit divin, et qu'on ne rapporte chez les autres peuples qu'à des vues politiques, a peut-être été fondé sur l'observation. La politique ne s'étend pas d'une manière si générale et si absolue, à moins qu'elle ne tienne au physique; mais si les hommes ont une fois connu par expérience que leur race dégénérait toutes les fois qu'ils ont voulu la conserver sans mélange dans une même famille, ils auront regardé comme une loi de la nature celle de l'alliance avec des familles étrangères, et se seront tous accordés à ne pas souffrir de mélange entre leurs enfants. Et en effet, l'analogie peut faire présumer que dans la plupart des climats les hommes dégénéreraient comme les animaux, après un certain nombre de générations.

Une autre influence du climat et de la nourriture est la variété des couleurs dans la robe des animaux. Ceux qui sont sauvages, et qui vivent dans le même climat, sont d'une même couleur qui devient seulement un peu plus claire ou plus foncée, dans les différentes saisons de l'année : ceux, au contraire, qui vivent sous des climats différents sont de couleurs différentes, et les animaux domestiques varient prodigieusement par les couleurs; en sorte qu'il y a des chevaux, des chiens, etc., de toute sorte de poils; au lieu que les cerfs, les lièvres, etc., sont tous de la même couleur. Les injures du climat toujours les mêmes, la nourriture toujours la même, produisent dans les animaux sauvages cette uniformité. Le soin de l'homme, la douceur de l'abri, la variété dans la nourriture, effacent et font varier cette couleur dans les animaux domestiques, aussi bien que le mélange des races étrangères, lorsqu'on n'a pas soin d'assortir la couleur du mâle avec celle de la femelle, ce qui produit quelquefois de belles singularités, comme on le voit sur les chevaux pies, où le blanc et le noir sont appliqués d'une manière si bizarre, et tranchent l'un sur l'autre si singulièrement, qu'il semble que ce ne soit pas l'ouvrage de la nature, mais l'effet du caprice d'un peintre.

Dans l'accouplement des chevaux on assortira donc le poil et la taille, on contrastera les figures, on croisera les races en opposant les climats, et on ne joindra jamais ensemble les chevaux et les juments nés dans le même haras. Toutes ces conditions sont essentielles, il y a encore quelques autres attentions qu'il ne faut pas négliger. Par exemple, il ne faut point dans un haras de juments à queue courte, parce que ne pouvant se défendre des mouches, elles en sont beaucoup plus tourmentées que celles qui ont tous

leurs crins ; et l'agitation continuelle que leur cause la piqure de ces insectes fait diminuer la quantité de leur lait, ce qui influe beaucoup sur le tempérament et la taille du poulain, qui toutes choses égales d'ailleurs, sera d'autant plus vigoureux que sa mère sera meilleure nourrice. Il faut tâcher de n'avoir pour son haras que des juments qui aient toujours pâturé, et qui n'aient point fatigué : les juments qui ont toujours été, à l'écurie, nourries au sec, et qu'on met ensuite au pâturage, ne produisent pas d'abord ; il leur faut du temps pour s'accoutumer à cette nouvelle nourriture.

Quoique la saison ordinaire de la chaleur des juments soit depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin, il arrive assez souvent que, dans un grand nombre, il y en a quelques-unes qui sont en chaleur avant ce temps. On fera bien de laisser passer cette chaleur sans les faire couvrir, parce que le poulain naîtrait en hiver, souffrirait de l'intempérie de la saison, et ne pourrait suer qu'un mauvais lait ; et de même, lorsqu'une jument ne vient en chaleur qu'après le mois de juin, on ne devrait pas la laisser couvrir, parce que le poulain, naissant alors en été, n'a pas le temps d'acquiescer assez de force pour résister aux injures de l'hiver suivant.

Beaucoup de gens, au lieu de conduire l'étalon à la jument pour la faire couvrir, le lâchent dans le parquet où les juments sont rassemblées, et l'y laissent en liberté choisir lui-même celles qui ont besoin de lui, et les satisfaire à son gré. Cette manière est bonne pour les juments ; elles produiront même plus sûrement que de l'autre façon : mais l'étalon se ruine plus en six semaines qu'il ne ferait en plusieurs années par un exercice modéré et conduit comme nous l'avons dit.

Lorsque les juments sont pleines et que leur ventre commence à s'appesantir, il faut les séparer des autres qui ne le sont point, et qui pourraient les blesser. Elles portent ordinairement onze mois et quelques jours ; elles accouchent debout, au lieu que presque tous les autres quadrupèdes se couchent : on aide celles dont l'accouchement est difficile, on y met la main, on remet le poulain en situation, et quelquefois même, lorsqu'il est mort, on le tire avec des cordes. Le poulain se présente ordinairement la tête la première, comme dans toutes les autres espèces d'animaux ; il rompt ses enveloppes en sortant de la matrice, et les eaux abondantes qu'elles contiennent s'écoulent. Il tombe en même temps un ou plusieurs morceaux solides, formés par le sédiment de la liqueur épaissie de l'allantoïde ; ce morceau que les anciens ont appelé l'hippomanès du poulain, n'est pas, comme ils le disent, un morceau de chair attaché à la tête du poulain, il en est au contraire séparé par la membrane amnios ; la jument léche le poulain après sa naissance, mais elle ne touche pas à l'hippomanès ; et les anciens se sont encore trompés lorsqu'ils ont assuré qu'elle le dévorait à l'instant.

L'usage ordinaire est de faire couvrir une jument neuf jours après qu'elle a pouliné. C'est pour ne point perdre de temps, et pour tirer de son haras tout le produit que l'on peut en attendre ; cependant il est sûr que la jument, ayant ensemble à nourrir son poulain né et son poulain à naître, ses forces

sont partagées, et qu'elle ne peut leur donner autant que si elle n'avait que l'un ou l'autre à nourrir : il serait donc mieux, pour avoir d'excellents chevaux, de ne laisser couvrir les juments que de deux années l'une; elles dureraient plus longtemps et retiendraient plus sûrement : car, dans les haras ordinaires, il s'en faut bien que toutes les juments qui ont été couvertes produisent tous les ans; c'est beaucoup lorsque, dans la même année, il s'en trouve la moitié ou les deux tiers qui donnent des poulains.

Les juments, quoique pleines, peuvent souffrir l'accouplement, et cependant il n'y a jamais de superfétation. Elles produisent ordinairement jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans; et les plus vigoureuses ne produisent guère au-delà de dix-huit ans : les chevaux, lorsqu'ils ont été ménagés, peuvent engendrer jusqu'à l'âge de vingt et même au-delà; et l'on a fait sur ces animaux la même remarque que sur les hommes, c'est que ceux qui ont commencé de bonne heure finissent aussi plus tôt : car les gros chevaux, qui sont plus tôt formés que les chevaux fins, et dont on fait des étalons dès l'âge de quatre ans, ne durent pas si longtemps, et sont communément hors d'état d'engendrer avant l'âge de quinze ans*.

La durée de la vie des chevaux est, comme dans toutes les autres espèces d'animaux, proportionnée à la durée du temps de leur accroissement. L'homme, qui est quatorze ans à croître, peut vivre six ou sept fois autant de temps, c'est-à-dire quatre-vingt-dix, ou cent ans; le cheval, dont l'accroissement se fait en quatre ans, peut vivre six ou sept fois autant, c'est-à-dire, vingt-cinq ou trente ans : les exemples qui pourraient être contraires à cette règle sont si rares, qu'on ne doit pas même les regarder comme une exception dont on puisse tirer des conséquences; et comme les gros chevaux prennent leur entier accroissement en moins de temps que les chevaux fins, ils vivent aussi moins de temps, et sont vieux dès l'âge de quinze ans.

Il paraîtrait au premier coup d'œil que dans les chevaux et la plupart des autres animaux quadrupèdes l'accroissement des parties postérieures est d'abord plus grand que celui des parties antérieures; tandis que dans l'homme les parties inférieures croissent moins d'abord que les parties supérieures : car dans l'enfant, les cuisses et les jambes sont, à proportion du corps, beaucoup moins grandes que dans l'adulte. Dans le poulain, au contraire, les jambes de derrière sont assez longues pour qu'il puisse atteindre à sa tête avec le pied de derrière; au lieu que le cheval adulte ne peut plus y atteindre; mais cette différence vient moins de l'inégalité de l'accroissement total des parties antérieures et postérieures, que de l'inégalité des pieds de devant et de ceux de derrière, qui est constante dans toute la nature, et plus sensible dans les animaux quadrupèdes : car dans l'homme les pieds sont plus gros que les mains, et sont aussi plus tôt formés; et dans le cheval, dont une grande partie de la jambe de derrière n'est qu'un pied, puisqu'elle n'est composée que des os relatifs au tarse, au métatarse, etc., il

* Voyez le nouveau Parfait Maréchal, de M. de Garsault, pages 68 et suivantes.

n'est pas étonnant que ce pied soit plus étendu et plus tôt développé que la jambe de devant, dont toute la partie inférieure représente la main, puisqu'elle n'est composée que des os du carpe, du métacarpe, etc. Lorsqu'un poulain vient de naître, on remarque aisément cette différence; les jambes de devant, comparées à celles de derrière, paraissent, et sont en effet beaucoup plus courtes alors qu'elles ne le seront dans la suite; et d'ailleurs, l'épaisseur que le corps acquiert, quoique indépendante des proportions de l'accroissement en longueur, met cependant plus de distance entre les pieds de derrière et la tête, et contribue par conséquent à empêcher le cheval d'y atteindre lorsqu'il a pris son accroissement.

Dans tous les animaux chaque espèce est variée suivant les différents climats, et les résultats généraux de ces variétés forment et constituent les différentes races, dont nous ne pouvons saisir que celles qui sont le plus marquées, c'est-à-dire celles qui diffèrent sensiblement les unes des autres, en négligeant toutes les nuances intermédiaires qui sont ici, comme en tout, infinies. Nous en avons même encore augmenté le nombre et la confusion en favorisant le mélange de ces races; et nous avons, pour ainsi dire, brusqué la nature en amenant en ces climats des chevaux d'Afrique ou d'Asie; nous avons rendu méconnaissables les races primitives de France en y introduisant des chevaux de tout pays; et il ne nous reste, pour distinguer les chevaux, que quelques légers caractères, produits par l'influence actuelle du climat. Ces caractères seraient bien plus marqués et les différences seraient bien plus sensibles si les races de chaque climat s'y fussent conservées sans mélange; les petites variétés auraient été moins nuancées, moins nombreuses: mais il y aurait eu un certain nombre de grandes variétés bien caractérisées, que tout le monde aurait aisément distinguées; au lieu qu'il faut de l'habitude, et même une assez longue expérience, pour connaître les chevaux des différents pays. Nous n'avons sur cela que les lumières que nous avons pu tirer des livres des voyageurs, des ouvrages des plus habiles écuyers, tels que MM. de Newcastle, de Garsault, de la Guérinière, etc., et de quelques remarques que M. de Pignerolles, écuyer du roi, et chef de l'académie d'Angers, a eu la bonté de nous communiquer.

Les chevaux arabes sont les plus beaux que l'on connaisse en Europe. Ils sont plus grands et plus étoffés que les barbes, et tout aussi bien faits: mais comme il en vient rarement en France, les écuyers n'ont pas d'observations détaillées de leurs perfections et de leurs défauts.

Les chevaux barbes sont plus communs. Ils ont l'encolure longue, fine, peu chargée de crins et bien sortie du garrot; la tête belle, petite et assez ordinairement montonnée; l'oreille belle et bien placée, les épaules légères et plates, le garrot mince et bien relevé, les reins courts et droits, le flanc et les côtes ronds sans trop de ventre, les hanches bien effacées, la croupe le plus souvent un peu longue et la queue placée un peu haut, la cuisse bien formée et rarement plate, les jambes belles, bien faites et sans poil, le nerf bien détaché, le pied bien fait, mais souvent le paturon long; on en voit de

tous poils, mais plus communément de gris : les barbes ont un peu de négligence dans leur allure ; ils ont besoin d'être recherchés, et on leur trouve beaucoup de vitesse et de nerf ; ils sont fort légers et très-propres à la course. Ces chevaux paraissent être les plus propres pour en tirer race ; il serait seulement à souhaiter qu'ils fussent de plus grande taille ; les plus grands sont de quatre pieds huit pouces, et il est rare d'en trouver qui aient quatre pieds neuf pouces. Il est confirmé par expérience qu'en France, en Angleterre, etc., ils engendrent des poulains qui sont plus grands qu'eux : on prétend que, parmi les barbes, ceux du royaume de Maroc sont les meilleurs, ensuite les barbes de montagne ; ceux du reste de la Mauritanie sont au-dessous, aussi bien que ceux de Turquie, de Perse et d'Arménie : tous ces chevaux des pays chauds ont le poil plus ras que les autres. Les chevaux turcs ne sont pas si bien proportionnés que les barbes ; ils ont pour l'ordinaire l'encolure effilée, le corps long, les jambes trop menues ; cependant ils sont grands travailleurs et de longue haleine ; on n'en sera pas étonné, si l'on fait attention que dans les pays chauds les os des animaux sont plus durs que dans les climats froids ; et c'est par cette raison que, quoiqu'ils aient le canon plus menu que ceux de ce pays-ci, ils ont cependant plus de force dans les jambes.

Les chevaux d'Espagne, qui tiennent le second rang après les barbes, ont l'encolure longue, épaisse et beaucoup de crins ; la tête un peu grosse, et quelquefois moutonnée ; les oreilles longues, mais bien placées ; les yeux pleins de feu, l'air noble et fier, les épaules épaisses et le poitrail large, les reins assez souvent un peu bas, la côte ronde, et souvent un peu trop de ventre, la croupe ordinairement ronde et large, quoique quelques-uns l'aient un peu longue : les jambes belles et sans poil, le nerf bien détaché ; le paturon quelquefois un peu long, comme les barbes : le pied un peu allongé, comme celui d'un mulet, et souvent le talon trop haut. Les chevaux d'Espagne de belle race sont épais, bien étoffés, bas de terre : ils ont aussi beaucoup de mouvement dans leur démarche, beaucoup de souplesse ; de feu et de fierté : leur poil le plus ordinaire est noir ou bai-marron, quoiqu'il y en ait quelques-uns de toutes sortes de poil. Ils ont très-rarement des jambes blanches et des nez blancs : les Espagnols, qui ont de l'aversion pour ces marques, ne tirent point race des chevaux qui les ont : ils ne veulent qu'une étoile au front : ils estiment même les chevaux zains autant que nous les méprisons. L'un et l'autre de ces préjugés, quoique contraires, sont peut-être tout aussi mal fondés, puisqu'il se trouve de très-bons chevaux avec toutes sortes de marques, et de même d'excellents chevaux qui sont zains : cette petite différence dans la robe d'un cheval ne semble en aucune façon dépendre de son naturel ou de sa constitution intérieure, puisqu'elle dépend en effet d'une qualité extérieure, et si superficielle que par une légère blessure dans la peau on produit une tache blanche. Au reste, les chevaux d'Espagne, zains ou autres, sont tous marqués à la cuisse hors le montoir, de la marque du haras dont ils sont sortis : ils ne sont pas communément de grande

taille : cependant on en trouve quelques-uns de quatre pieds neuf ou dix pouces : ceux de la haute Andalousie passent pour être les meilleurs de tous, quoiqu'ils soient assez sujets à avoir la tête trop longue : mais on leur fait grâce de ce défaut en faveur de leurs rares qualités. Ils ont du courage, de l'obéissance, de la grâce, de la fierté, et plus de souplesse que les barbes : c'est par tous ces avantages qu'on les préfère à tous les autres chevaux du monde, pour la guerre, pour la pompe et pour le manège.

Les plus beaux chevaux anglais sont, pour la conformation, assez semblables aux arabes et aux barbes, dont ils sortent en effet. Ils ont cependant la tête plus grande, mais bien faite et moutonnée, et les oreilles plus longues, mais bien placées : par les oreilles seules on pourrait distinguer un cheval anglais d'un cheval barbe ; mais la grande différence est dans la taille : les anglais sont bien étoffés et beaucoup plus grands ; communément de quatre pieds dix pouces et même de cinq pieds de hauteur, il y en a de tous poils et de toutes marques ; ils sont généralement forts, vigoureux, hardis, capables d'une grande fatigue, excellents pour la chasse et la course ; mais il leur manque la grâce et la souplesse, ils sont durs et ont peu de liberté dans les épaules.

On parle souvent de courses de chevaux en Angleterre, et il y a des gens extrêmement habiles dans cette espèce d'art gymnastique. Pour en donner une idée, je ne puis mieux faire que de rapporter ce qu'un homme respectable *, que j'ai déjà eu occasion de citer dans le commencement de cet ouvrage, m'a écrit de Londres le 18 février 1748. M. Thornhill, maître de poste à Stilton, fit gageure de courir à cheval trois fois de suite le chemin de Stilton à Londres, c'est-à-dire de faire deux cent quinze milles d'Angleterre (environ soixante-douze lieues de France) en quinze heures. Le 29 avril 1745, vieux style, il se mit en course, partit de Stilton, fit la première course jusqu'à Londres en trois heures cinquante-une minutes, et monta huit différents chevaux dans cette course. Il repartit sur-le-champ et fit la seconde course, de Londres à Stilton, en trois heures cinquante-deux minutes, et ne monta que six chevaux. Il se servit pour la troisième course des mêmes chevaux qui lui avaient déjà servi ; dans les quatorze il en monta sept, et il acheva cette dernière course en trois heures quarante-neuf minutes ; en sorte que non-seulement il remplit la gageure, qui était de faire ce chemin en quinze heures, mais il le fit en onze heures trente-deux minutes : je doute que dans les jeux olympiques il se soit jamais fait une course aussi rapide que cette course de M. Thornhill.

Les chevaux d'Italie étaient autrefois plus beaux qu'ils ne le sont aujourd'hui, parce que depuis un certain temps on y a négligé les haras. Cependant il se trouve encore de beaux chevaux napolitains, surtout pour les attelages ; mais en général ils ont la tête grosse et l'encolure épaisse ; ils sont indociles, et par conséquent difficiles à dresser : ces défauts sont

* Mylord comte de Morton.

compensés par la richesse de leur taille, par leur fierté et par la beauté de leurs mouvements; ils sont excellents pour l'appareil, et ont beaucoup de disposition à piaffer.

Les chevaux danois sont de si belle taille et si étoffés, qu'on les préfère à tous les autres pour en faire des attelages. Il y en a de parfaitement bien moulés, mais en petit nombre, car le plus souvent ces chevaux n'ont pas une conformation fort régulière; la plupart ont l'encolure épaisse, les épaules grosses, les reins un peu longs et bas, la croupe trop étroite pour l'épaisseur du devant : mais ils ont tous de beaux mouvements, et en général ils sont très-bons pour la guerre et pour l'appareil; ils sont de tous poils, et même les poils singuliers, comme pie et tigre, ne se trouvent guère que dans les chevaux danois.

Il y a en Allemagne de fort beaux chevaux : mais en général ils sont pesants et ont peu d'haleine, quoiqu'ils viennent pour la plupart de chevaux tures et barbes dont on entretient les haras, aussi bien que de chevaux d'Espagne et d'Italie : ils sont donc peu propres à la chasse et à la course de vitesse; au lieu que les chevaux hongrois, transylvains, etc., sont au contraire légers et bons coureurs. Les Housards et les Hongrois leur fendent les naseaux, dans la vue, dit-on, de leur donner plus d'haleine, et aussi pour les empêcher de hennir à la guerre. On prétend que les chevaux auxquels on a fendu les naseaux ne peuvent plus hennir : je n'ai pas été à portée de vérifier ce fait; mais il me semble qu'ils doivent seulement hennir plus faiblement : on a remarqué que les chevaux hongrois, cravates et polonais sont fort sujets à être béguts.

Les chevaux de Hollande sont fort bons pour le carrosse, et ce sont ceux dont on se sert le plus communément en France; les meilleurs viennent de la province de Frise; il y a en aussi de fort bons dans le pays de Bergues et de Juliers. Les chevaux flamands sont fort au-dessous des chevaux de Hollande : ils ont presque tous la tête grosse, les pieds plats, les jambes sujettes aux eaux; et ces deux derniers défauts sont essentiels dans des chevaux de carrosse.

Il y a en France des chevaux de toute espèce; mais les beaux sont en petit nombre. Les meilleurs chevaux de selle viennent du Limousin, ils ressemblent assez aux barbes, et sont comme eux excellents pour la chasse; mais ils sont tardifs dans leur accroissement. Il faut les ménager dans leur jeunesse, et même ne s'en servir qu'à l'âge de huit ans. Il y a aussi de très-bons bidets en Auvergne, en Poitou, dans le Morvan, en Bourgogne; mais après le Limousin, c'est la Normandie qui fournit les plus beaux chevaux; ils ne sont pas si bons pour la chasse, mais ils sont meilleurs pour la guerre; ils sont plus étoffés et plus tôt formés. On tire de la Basse-Normandie et du Cotentin de très-beaux chevaux de carrosse, qui ont plus de légèreté et de ressource que les chevaux de Hollande; la Franche-Comté et le Boulonnais fournissent de très-bons chevaux de tirage. En général les chevaux français pèchent par avoir de trop grosses épaules; au lieu que les barbes pèchent par les avoir trop serrées.



LE CHEVAL DE TRAIT.

A. E. Delavau & C^{ie} Bruxelles.

Après l'énumération de ces chevaux qui nous sont le mieux connus, nous rapporterons ce que les voyageurs disent des chevaux étrangers que nous connaissons peu. Il y a de fort bons chevaux dans toutes les îles de l'Archipel; ceux de l'île de Crète * étaient en grande réputation chez les anciens pour l'agilité et la vitesse; cependant aujourd'hui on s'en sert peu dans le pays même, à cause de la trop grande aspérité du terrain, qui est presque partout fort inégal et fort montueux : les beaux chevaux de ces îles, et même ceux de Barbarie, sont de race arabe. Les chevaux naturels du royaume de Maroe sont beaucoup plus petits que les arabes, mais très-légers et très-vigoureux **. M. Shaw prétend *** que les haras d'Égypte et de Tingitanie l'emportent aujourd'hui sur tous ceux des pays voisins; au lieu qu'on trouvait, il y a environ un siècle, d'aussi bons chevaux dans tout le reste de la Barbarie. L'excellence de ces chevaux barbes consiste, dit-il, à ne s'abattre jamais, et à se tenir tranquilles lorsque le cavalier descend ou laisse tomber la bride; ils ont un grand pas et un galop rapide, mais on ne les laisse point trotter ni marcher l'amble : les habitants du pays regardent ces allures du cheval comme des mouvements grossiers et ignobles. Il ajoute que les chevaux d'Égypte sont supérieurs à tous les autres pour la taille et pour la beauté; mais ces chevaux d'Égypte, aussi bien que la plus plupart des chevaux de Barbarie, viennent des chevaux arabes, qui sont, sans contredit les premiers et les plus beaux chevaux du monde.

Selon Marmol ****, ou plutôt selon Léon-l'Africain *****, car Marmol l'a ici copié presque mot à mot, les chevaux arabes viennent des chevaux sauvages des déserts d'Arabie, dont on a fait très-anciennement des haras, qui les ont tant multipliés, que toute l'Asie et l'Afrique en sont pleines; ils sont si légers, que quelques-uns d'entre eux devancent les autres à la course. Les Arabes du désert et les peuples de Lybie élèvent une grande quantité de ces chevaux pour la chasse, ils ne s'en servent ni pour voyager ni pour combattre; ils les font pâturer lorsqu'il y a de l'herbe; et lorsque l'herbe manque, ils ne les nourrissent que de dattes et de lait de chameau, ce qui les rend nerveux, légers et maigres. Ils tendent des pièges aux chevaux sauvages, ils en mangent la chair, et disent que celle des jeunes est fort délicate : ces chevaux sauvages sont plus petits que les autres; ils sont communément de couleur cendrée, quoiqu'il y en ait aussi de blancs, et ils ont le crin et le poil de la queue fort court et hérissé. D'autres voyageurs ***** nous ont donné

* Voyez la Description des îles de l'Archipel, par Dapper, page 462.

** Voyez l'Afrique de Marmol. Paris, 1667, tome II, pag. 124.

*** Voyez les Voyages de M. Shaw, traduits en français. La Haye, 1748, tome I page 308.

**** Voyez l'Afrique, de Marmol, tome I, page 50.

***** Vide Leonis Afric. de Africae descript. t. II, 750 et 751.

***** Voyez le Voyage de M. de la Roque, fait par ordre de Louis XIV; Paris, 1714, pages 194 et suiv.; et aussi l'Histoire générale des voyages; Paris, 1746, tome I, page 626.

sur les chevaux arabes des relations curieuses, dont nous ne rapportons ici que les principaux faits.

Il n'y a point d'Arabe, quelque misérable qu'il soit, qui n'ait des chevaux. Ils montent ordinairement les juments, l'expérience leur ayant appris qu'elles résistent mieux que les chevaux à la fatigue, à la faim et à la soif : elles sont aussi moins vicieuses, plus douces, et hennissent moins fréquemment que les chevaux : ils les accoutument si bien à être ensemble, qu'elles demeurent en grand nombre, quelquefois des jours entiers, abandonnées à elles-mêmes, sans se frapper les unes les autres, et sans se faire aucun mal. Les Turcs, au contraire, n'aiment point les juments, et les Arabes leur vendent les chevaux qu'ils ne veulent pas garder pour étalons. Ils conservent avec grand soin, et depuis très-longtemps, les races de leurs chevaux ; ils en connaissent les générations, les alliances et toute la généalogie ; ils distinguent les races par des noms différents, et ils en font trois classes. La première est celle des chevaux nobles, de race pure et ancienne des deux côtés ; la seconde est celle des chevaux de race ancienne, mais qui se sont mésalliés ; et la troisième et celle des chevaux communs. Ceux-ci se vendent à bas prix : mais ceux de la première classe, et même ceux de la seconde, parmi lesquels il s'en trouve d'aussi bons que ceux de la première, sont excessivement chers ; ils ne font jamais couvrir les juments de cette première classe noble que par des étalons de la même qualité ; ils connaissent par une longue expérience toutes les races de leurs chevaux et de ceux de leurs voisins ; ils en connaissent en particulier le nom, le surnom, le poil, les marques, etc. Quand ils n'ont pas des étalons nobles, ils en empruntent chez leurs voisins, moyennant quelque argent, pour faire couvrir leurs juments, ce qui se fait en présence de témoins qui en donnent une attestation signée et scellée par-devant le secrétaire de l'émir, ou quelque autre personne publique ; et dans cette attestation, le nom du cheval et de la jument est cité, et toute leur génération exposée. Lorsque la jument a pouliné, on appelle encore des témoins, et l'on fait une autre attestation dans laquelle on fait la description du poulain qui vient de naître, et on marque le jour de sa naissance. Ces billets donnent le prix aux chevaux, et on les remet à ceux qui les achètent. Les moindres juments de cette première classe sont de cinq cents écus, et il y en a beaucoup qui se vendent mille écus, et même quatre, cinq et six mille livres. Comme les Arabes n'ont qu'une tente pour maison, cette tente leur sert aussi d'écurie. La jument, le poulain, le mari, la femme, et les enfants couchent tous pêle-mêle les uns avec les autres : on y voit les petits enfants sur le corps, sur le cou de la jument et du poulain, sans que ces animaux les blessent ni les incommodent. On dirait qu'ils n'osent se remuer, de peur de leur faire du mal ; ces juments sont si accoutumées à vivre dans cette familiarité qu'elles souffrent toute sorte de badinage. Les Arabes ne les battent point, ils les traitent doucement, ils parlent et raisonnent avec elles, ils en prennent un très-grand soin, ils les laissent toujours aller au pas, et ne les piquent jamais sans nécessité ; mais aussi dès qu'elles se sentent chatouiller

le flanc avec le coin de l'étrier, elles partent subitement et vont d'une vitesse incroyable; elles sautent les haies et les fossés aussi légèrement que des biches; et si leur cavalier vient à tomber, elles sont si bien dressées, qu'elles s'arrêtent tout court, même dans le galop le plus rapide. Tous les chevaux des Arabes sont d'une taille médiocre, fort dégagés, et plutôt maigres que gras; ils les pansent soir et matin fort régulièrement et avec tant de soin, qu'ils ne leur laissent pas la moindre crasse sur la peau; ils leur lavent les jambes, le erin et la queue qu'ils laissent toute longue et qu'ils peignent rarement pour ne pas rompre le poil; ils ne leur donnent rien à manger de tout le jour, ils leur donnent seulement à boire deux ou trois fois; et au coucher du soleil, ils leur passent un sac à la tête, dans lequel il y a environ un demi-boisseau d'orge bien nette: ces chevaux ne mangent donc que pendant la nuit, et on ne leur ôte le sac que le lendemain matin lorsqu'ils ont tout mangé. On les met au vert au mois de mars, quand l'herbe est assez grande; c'est dans cette même saison que l'on fait couvrir les juments, et on a grand soin de leur jeter de l'eau froide sur la croupe immédiatement après qu'elles ont été couvertes. Lorsque la saison du printemps est passée, on retire les chevaux du pâturage, et on ne leur donne ni herbe ni foin de tout le reste de l'année, ni même de paille que très-rarement; l'orge est leur unique nourriture. On ne manque pas de couper aussi les erins aux poulains dès qu'ils ont un an ou dix-huit mois, afin qu'ils deviennent plus touffus et plus longs; on les monte dès l'âge de deux ans et demi tout au plus tard; on ne leur met la selle et la bride qu'à cet âge; et tous les jours, du matin jusqu'au soir, tous les chevaux des Arabes demeurent sellés et bridés à la porte de la tente.

La race de ces chevaux s'est étendue en Barbarie, chez les Maures, et même chez les Nègres de la rivière de Gambie et du Sénégal. Les seigneurs du pays en ont quelques-uns qui sont d'une grande beauté; au lieu d'orge ou d'avoine on leur donne du maïs concassé ou réduit en farine, qu'on mêle avec du lait lorsqu'on veut les engraisser, et dans ce climat si chaud on ne les laisse boire que rarement*. D'un autre côté les chevaux arabes ont peuplé l'Égypte, la Turquie, et peut-être la Perse, où il y avait autrefois des haras très-considérables. Mare Paul** cite un haras de dix mille juments blanches, et il dit que dans la province de Balascie il y avait une grande quantité de chevaux grands et légers, avec la corne du pied si dure, qu'il était inutile de les ferrer.

Tous les chevaux du Levant ont, comme ceux de Perse et d'Arabie, la corne fort dure; on les ferre cependant, mais avec des fers minces, légers, et qu'on peut clouer partout: en Turquie, en Perse et en Arabie, on a aussi les mêmes usages pour les soigner, les nourrir, et leur faire de la litière de

* Voyez l'Hist. génér. des voyages, tome III, page 297.

** Voyez la Description géograp. de l'Inde, par Marc Paul, vénitien, Paris, 1566, tome I, page 41, et liv. 1, page 21.

leur fumier, qu'on fait auparavant sécher au soleil pour en ôter l'odeur, et ensuite on le réduit en poudre et on en fait une couche, dans l'écurie ou dans la tente, d'environ quatre ou cinq pouces d'épaisseur. Cette litière sert fort longtemps : car quand elle est infectée de nouveau, on la relève pour la faire sécher au soleil une seconde fois, et cela lui fait perdre entièrement sa mauvaise odeur.

Il y a en Turquie des chevaux arabes, des chevaux tartares, des chevaux hongrois et des chevaux de race du pays. Ceux-ci sont beaux et très-fins *; ils ont beaucoup de feu, de vitesse et même d'agrément; mais ils sont trop délicats, ils ne peuvent supporter la fatigue, ils mangent peu, ils s'échauffent aisément, et ont la peau si sensible qu'ils ne peuvent supporter le frottement de l'étrille : on se contente de les frotter avec l'époussette et de les laver. Ces chevaux, quoique beaux, sont, comme l'on voit, fort au-dessous des arabes; ils sont même au-dessous des chevaux de Perse, qui sont, après les arabes **, les plus beaux et les meilleurs chevaux de l'Orient. Les pâturages des plaines de Médie, de Persépolis, d'Ardebil, de Derbent, sont admirables; et on y élève, par les ordres du gouvernement, une prodigieuse quantité de chevaux, dont la plupart sont très-beaux, et presque tous excellents. Pietro della Valle *** préfère les chevaux communs de Perse aux chevaux d'Italie, et même, dit-il, aux plus excellents chevaux du royaume de Naples. Communément ils sont de taille médiocre ****; il y en a même de fort petits *****, qui n'en sont pas moins bons ni moins forts : mais il s'en trouve aussi beaucoup de bonne taille, et plus grands que les chevaux de selle anglais *****. Ils ont tous la tête légère, l'encolure fine, le poitrail étroit, les oreilles bien faites et bien placées, les jambes menues, la croupe belle et la corne dure; ils sont dociles, vifs, légers, hardis, courageux et capables de supporter une grande fatigue; ils courent d'une très-grande vitesse, sans jamais s'abattre ni s'affaïsser; ils sont robustes et très-aisés à nourrir. On ne leur donne que de l'orge mêlée avec de la paille hachée menu, dans un sac qu'on leur passe à la tête, et on ne les met au vert que pendant six semaines, au printemps. On leur laisse la queue longue; on ne sait ce que c'est que de les faire hongres; on leur donne des couvertures pour les défendre des injures de l'air; on les soigne avec une attention particulière; on les conduit avec un simple bridon et sans éperon, et on en transporte une très-grande quantité en Turquie, et surtout aux Indes. Ces voyageurs, qui font tous l'éloge des chevaux de Perse, s'accordent cependant à dire que les chevaux arabes sont encore

* Voyez le Voyage de Dumont. La Haye, 1699, tome III, pages 253 et suivantes.

** Voyez les Voyages de Thévenot; Paris, 1654, tome II, page 230, de Chardin; Amst., 1711, t. II, p. 24 et suiv.; d'Adam Olearius, Paris, 1656, t. I, p. 360 et suiv.

*** Voyez les Voyages de Piédro della Valle. Rouen, 1743, in-12, tome V, pag. 284 et suivantes.

**** Voyez les Voyages de Tavernier, Rouen, 1713, tome II, p. 19 et 20.

***** Voyez les Voyages de Thévenot, tome II, p. 220.

***** Voyez les Voyages de Chardin, tome II, pages 25 et suivantes.

supérieurs pour l'agilité, le courage et la force, et même la beauté; et qu'ils sont beaucoup plus recherchés, en Perse même que les plus beaux chevaux du pays.

Les chevaux qui naissent aux Indes ne sont pas bons *. Ceux dont se servent les grands du pays y sont transportés de Perse et d'Arabie; on leur donne un peu de foin le jour, et le soir on leur fait enire des pois avec du sucre et du beurre, au lieu d'avoine ou d'orge. Cette nourriture les soutient et leur donne un peu de force; sans cela ils dépériraient en très-peu de temps, le climat leur étant contraire. Les chevaux naturels du pays sont en général fort petits; il y en a même de si petits que Tavernier rapporte que le jeune prince du Mogol, âgé de sept ou huit ans, montait ordinairement un petit cheval très-bien fait, dont la taille n'excédait pas celle d'un grand lévrier **. Il semble que les climats excessivement chauds soient contraires aux chevaux. Ceux de la Côte-d'Or, de celle de Juida, de Guinée, etc., sont, comme ceux des Indes, fort mauvais; ils portent la tête et le cou fort bas; leur marche est si chancelante, qu'on les croit toujours prêts à tomber; ils ne se remueraient pas si on ne les frappait continuellement; et la plupart sont si bas, que les pieds de ceux qui les montent touchent presque à terre ***; ils sont de plus fort indociles, et propres seulement à servir de nourriture aux Nègres, qui en aiment la chair autant que celle des chiens **** : ce goût pour la chair du cheval est donc commun aux Nègres et aux Arabes; il se trouve en Tartarie, et même à la Chine *****. Les chevaux chinois ne valent pas mieux que ceux des Indes *****; ils sont faibles, lâches, mal faits, et fort petits; ceux de la Corée n'ont que trois pieds de hauteur. A la Chine, presque tous les chevaux sont hongres, et ils sont si timides qu'on ne peut s'en servir à la guerre : aussi peut-on dire que ce sont les chevaux tartares qui ont fait la conquête de la Chine : ces chevaux sont très-propres pour la guerre, quoique communément ils ne soient que de taille médiocre; ils sont forts, vigoureux, fiers, ardents, légers et grands coureurs; ils ont la corne du pied fort dure, mais trop étroite; la tête fort légère, mais trop petite; l'encolure longue et raide, les jambes trop hautes. Avec tous ces défauts, ils peuvent passer pour de très-bons chevaux; ils sont infatigables et courent d'une vitesse extrême. Les Tartares vivent avec leurs chevaux à peu près comme les Arabes. Ils les font monter dès l'âge de sept ou huit mois par

* Voyez le Voyage de la Boullaye-le-Gouz, Paris, 1657, page 236; et le recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes. Amst., 1702, tome IV, page 424.

** Voyez les Voyages de Tavernier, tome III, page 334.

*** Voyez l'Histoire générale des voyages, tome IV, page 228.

**** *Idem*, tome IV, page 353.

***** Voyez le Voyage de M. Le Genty. Paris, 1725, tome II, page 24.

***** Voyez les anciennes relations des Indes et de la Chine, traduites de l'arabe. Paris, 1718, page 204; l'Histoire générale des Voyages, tome VI, pages 492 et 533; l'Histoire de la conquête de la Chine, par Palafox. Paris, 1670, page 426.

de jeunes enfants, qui les promènent et les font courir à petites reprises : ils les dressent ainsi peu à peu, et leur font souffrir de grandes diètes ; mais ils ne les montent pour aller en course que quand ils ont six ou sept ans, et ils leur font supporter alors des fatigues incroyables *, comme de marcher deux ou trois jours sans s'arrêter, d'en passer quatre ou cinq sans autre nourriture qu'une poignée d'herbe de huit heures en huit heures, et d'être en même temps vingt-quatre heures sans boire, etc. Ces chevaux, qui paraissent, et qui sont en effet si robustes dans leur pays, dépérissent dès qu'on les transporte à la Chine et aux Indes ; mais ils réussissent assez en Perse et en Turquie. Les Petits-Tartares ont aussi une race de petits chevaux dont ils font tant de cas, qu'ils ne se permettent jamais de les vendre à des étrangers. Ces chevaux ont toutes les bonnes et mauvaises qualités de ceux de la Grande-Tartarie, ce qui prouve combien les mêmes mœurs et la même éducation donnent le même naturel et la même habitude à ces animaux. Il y a aussi en Circassie et en Mingrèlie beaucoup de chevaux qui sont même plus beaux que les chevaux tartares : on trouve encore d'assez beaux chevaux en Ukraine, en Valachie, en Pologne et en Suède ; mais nous n'avons pas d'observations particulières de leurs qualités et de leurs défauts.

Maintenant, si l'on consulte les anciens sur la nature et les qualités des chevaux des différents pays, on trouvera ** que les chevaux de Grèce, et surtout ceux de la Thessalie et de l'Épire, avaient de la réputation, et étaient très-bons pour la guerre ; que ceux de l'Achaïe étaient les plus grands que l'on connût ; que les plus beaux de tous étaient ceux d'Égypte, où il y en avait une très-grande quantité, et où Salomon envoyait en acheter à un très-grand prix ; qu'en Éthiopie les chevaux réussissaient mal à cause de la trop grande chaleur du climat ; que l'Arabie et l'Afrique fournissaient les chevaux les mieux faits, et surtout les plus légers et les plus propres à la monture et à la course ; que ceux de l'Italie, et surtout de la Pouille, étaient aussi très-bons ; qu'en Sicile, Cappadoce, Syrie, Arménie, Médie et Perse, il y avait d'excellents chevaux, et recommandables par leur vitesse et leur légèreté ; que ceux de Sardaigne et de Corse étaient petits, mais vifs et courageux ; que ceux d'Espagne ressemblaient à ceux des Parthes et étaient excellents pour la guerre ; qu'il y avait aussi en Transylvanie et en Valachie des chevaux à tête légère, à grands erins pendants jusqu'à terre et à queue touffue, qui étaient très-prompts à la course ; que les chevaux danois étaient bien faits et bons sauteurs ; que ceux de Scandinavie étaient petits, mais bien moulés et fort agiles ; que les chevaux de Flandre étaient forts ; que les Gaulois fournissaient aux Romains de bons chevaux pour la monture et pour porter des fardeaux ; que les chevaux des Germains étaient mal faits

* Voyez Palafox, page 427 ; le recueil des voyages du Nord, Rouen. 1716, tom. III, page 156 ; Tavernier, tome I, pages 472 et suivantes ; Histoire générale des Voyages, tome VI, page 603, et tome VII, page 214.

** Voyez Aldrovand, Histoire naturelle des Solipèdes, pages 43-63.

et si mauvais, qu'ils ne s'en servaient pas; que les Suisses en avaient beaucoup et de très-bons pour la guerre; que les chevaux de Hongrie étaient aussi fort bons; et enfin, que les chevaux des Indes étaient fort petits et très-faibles.

Il résulte de tous ces faits, que les chevaux arabes ont été de tous temps et sont encore les premiers chevaux du monde, tant pour la beauté que pour la bonté; que c'est d'eux que l'on tire, soit immédiatement, soit médiatement par les moyen des barbes, les plus beaux chevaux qui soient en Europe, en Afrique et en Asie; que le climat de l'Arabie est peut-être le vrai climat des chevaux, et le meilleur de tous les climats, puisqu'au lieu d'y croiser les races par des races étrangères, on a grand soin de les conserver dans toute leur pureté; que si ce climat n'est pas par lui-même le meilleur climat pour les chevaux, les Arabes l'ont rendu tel par les soins particuliers qu'ils ont pris, de tous temps, d'anoblir les races, en ne mettant ensemble que les individus les mieux faits et de la première qualité; que par cette attention suivie pendant des siècles ils ont pu perfectionner l'espèce au-delà de ce que la nature aurait fait dans le meilleur climat. On peut encore en conclure que les climats plus chauds que froids, et surtout les pays secs, sont ceux qui conviennent le mieux à la nature de ces animaux; qu'en général les petits chevaux sont meilleurs que les grands; que le soin leur est aussi nécessaire à tous que la nourriture; qu'avec de la familiarité et des caresses on en tire beaucoup plus que par la force et les châtimens; que les chevaux des pays chauds ont les os, la corne, les muscles, plus durs que ceux de nos climats, que, quoique la chaleur convienne mieux que le froid à ces animaux, cependant le chaud excessif ne leur convient pas; que le grand froid leur est contraire; qu'enfin leur habitude et leur naturel dépendent presque en entier du climat, de la nourriture, des soins et de l'éducation.

En Perse, en Arabie et dans plusieurs autres lieux de l'orient, on n'est pas dans l'usage de hongrer les chevaux, comme on le fait si généralement en Europe et à la Chine. Cette opération leur ôte beaucoup de force, de courage, de fierté, etc.; mais leur donne de la douceur, de la tranquillité, de la docilité. Pour la faire, on leur attache les jambes avec des cordes, on les renverse sur le dos, on ouvre les bourses avec un bistouri, on en tire les testicules, on coupe les vaisseaux qui y aboutissent et les ligaments qui les soutiennent, et après les avoir enlevés on referme la plaie, et on a soin de faire baigner le cheval deux fois par jour, pendant quinze jours, ou de l'éteuver souvent avec de l'eau fraîche, et de le nourrir pendant ce temps avec du son détrempe dans beaucoup d'eau, afin de le rafraîchir. Cette opération se doit faire au printemps ou en automne; le grand chaud et le grand froid y étant également contraires. A l'égard de l'âge auquel on doit la faire, il y a des usages différens: dans certaines provinces on hongre les chevaux dès l'âge d'un an ou dix-huit mois, aussitôt que les testicules sont bien apparents au-dehors; mais l'usage le plus général et le mieux fondé est de ne les hongrer qu'à deux et même trois ans, parce qu'en les hongrant tard ils

conservent un peu plus des qualités attachées au sexe masculin. Pline * dit que les dents de lait ne tombent point à un cheval qu'on fait hongrer avant qu'elles soient tombées : j'ai été à portée de vérifier ce fait, et il ne s'est pas trouvé vrai. Les dents de lait tombent également aux jeunes chevaux hongres et aux jeunes chevaux entiers, et il est probable que les anciens n'ont hasardé ce fait que parce qu'ils l'ont cru fondé sur l'analogie de la chute des cornes du cerf, du chevreuil, etc., qui, en effet, ne tombent point lorsque l'animal a été coupé. Au reste, un cheval hongre n'a plus la puissance d'engendrer, mais il peut encore s'accoupler, et l'on en a vu des exemples.

Les chevaux, de quelque poil qu'ils soient, muent comme presque tous les autres animaux couverts de poil, et cette mue se fait une fois l'an, ordinairement au printemps, et quelquefois en automne. Ils sont alors plus faibles que dans les autres temps; il faut les ménager, les soigner davantage, et les nourrir un peu plus largement. Il y a aussi des chevaux qui muent de corne; cela arrive surtout à ceux qui ont été élevés dans des pays humides et marécageux, comme en Hollande.

Les chevaux hongres et les juments hennissent moins fréquemment que les chevaux entiers; ils ont aussi la voix moins pleine et moins grave. On peut distinguer dans tous cinq ** sortes de hennissements différents, relatifs à différentes passions: le hennissement d'allégresse, dans lequel la voix se fait entendre assez longuement, monte et finit à des sons plus aigus; le cheval rue en même temps, mais légèrement, et ne cherche point à frapper; le hennissement du désir, soit d'amour, soit d'attachement, dans lequel le cheval ne rue point, et la voix se fait entendre longuement et finit par des sons plus graves: le hennissement de la colère, pendant lequel le cheval rue et frappe dangereusement est très-court et aigu. Celui de la crainte, pendant lequel il rue aussi, n'est guère plus long que celui de la colère; la voix est grave, rauque, et semble sortir en entier des naseaux: ce hennissement est assez semblable au rugissement d'un loin; celui de la douleur est moins un hennissement qu'un gémissement ou ronflement d'oppression qui se fait à voix grave, et suit les alternatives de la respiration. Au reste, on a remarqué que les chevaux qui hennissent le plus souvent, surtout d'allégresse et de désir, sont les meilleurs et les plus généreux: les chevaux entiers ont aussi la voix plus forte que les hongres et les juments. Dès la naissance le mâle a la voix plus forte que la femelle; à deux ans ou deux ans et demi, c'est-à-dire à l'âge de puberté, la voix des mâles et des femelles devient plus forte et plus grave, comme dans l'homme et dans la plupart des autres animaux. Lorsque le cheval est passionné d'amour, de désir, d'appétit, il montre les dents et semble rire; il les montre aussi dans la colère et lorsqu'il veut mordre; il tire quelquefois la langue pour lécher, mais moins fréquemment que le

* Voy. Pline. Histoire naturelle, in-8°, Paris, 1683, tome II, livre II, parag. LXXIV, page 558.

** Vide Cardan, de Rerum Varietate, lib. XII, cap. 32.

bœuf, qui lèche beaucoup plus que le cheval, et qui cependant est moins sensible aux caresses : le cheval se souvient aussi beaucoup plus longtemps des mauvais traitements, et il se rebute bien plus aisément que le bœuf. Son naturel ardent et courageux lui fait donner d'abord tout ce qu'il possède de forces; et lorsqu'il sent qu'on exige encore davantage, il s'indigne et refuse, au lieu que le bœuf, qui de sa nature est lent et paresseux, s'exécute et se rebute moins aisément.

Le cheval dort beaucoup moins que l'homme. Lorsqu'il se porte bien il ne demeure guère que deux ou trois heures de suite couché; il se relève ensuite pour manger, et lorsqu'il a été trop fatigué il se couche une seconde fois, après avoir mangé; mais en tout il ne dort guère que trois ou quatre heures en vingt-quatre. Il y a même des chevaux qui ne se couchent jamais et qui dorment toujours debout; ceux qui se couchent dorment aussi quelquefois sur leurs pieds : on a remarqué que les hongres dorment plus souvent et plus longtemps que les chevaux entiers.

Les quadrupèdes ne boivent pas tous de la même manière, quoique tous soient également obligés d'aller chercher avec la tête la liqueur qu'ils ne peuvent saisir autrement, à l'exception du singe, du maki et de quelques autres, qui ont des mains, et qui par conséquent peuvent boire comme l'homme, lorsqu'on leur donne un vase qu'ils peuvent tenir; car ils le portent à la bouche, l'inclinent, versent la liqueur, et l'avalent par le simple mouvement de la déglutition; l'homme boit ordinairement de cette manière, parce que c'est en effet la plus commode; mais il peut encore boire de plusieurs autres façons, en approchant les lèvres et les contractant pour aspirer la liqueur, ou bien en y enfonçant le nez et la bouche assez profondément pour que la langue en soit environnée et n'ait d'autre mouvement à faire que celui qui est nécessaire pour la déglutition; ou encore en mordant, pour ainsi dire, la liqueur avec les lèvres, ou enfin, quoique plus difficilement, en tirant la langue, l'élargissant, et formant une espèce de petit godet qui rapporte un peu d'eau dans la bouche : la plupart des quadrupèdes pourraient aussi chacun boire de plusieurs manières, mais ils font comme nous, ils choisissent celle qui leur est la plus commode et la suivent constamment. Le chien, dont la gueule est fort ouverte et la langue longue et mince, boit en lapant, c'est-à-dire en léchant la liqueur, et formant avec la langue un godet qui se remplit à chaque fois et rapporte une assez grande quantité de liqueur; il préfère cette façon à celle de se mouiller le nez : le cheval au contraire, qui a la bouche plus petite et la langue trop épaisse et trop courte pour former un grand godet, et qui d'ailleurs boit encore plus avidement qu'il ne mange, enfonce la bouche et le nez brusquement et profondément dans l'eau, qu'il avale abondamment par le simple mouvement de la déglutition; mais cela même le force à boire tout d'une haleine, au lieu que le chien respire à son aise pendant qu'il boit : aussi doit-on laisser aux chevaux la liberté de boire à plusieurs reprises, surtout après une course, lorsque le mouvement de la respiration est court et pressé. On ne

doit pas non plus leur laisser boire de l'eau trop froide, parce qu'indépendamment des coliques que l'eau froide cause souvent, il leur arrive aussi, par la nécessité où ils sont d'y tremper les naseaux, qu'ils se refroidissent le nez, s'enrhument, et prennent peut-être les germes de cette maladie à laquelle on a donné le nom de morve, la plus formidable de toutes pour cette espèce d'animaux : car on sait depuis peu que le siège de la morve est dans la membrane pituitaire *; que c'est par conséquent un vrai rhume, qui à la longue cause une inflammation dans cette membrane. Et d'autre côté, les voyageurs, qui rapportent dans un assez grand détail les maladies des chevaux dans les pays chauds, comme l'Arabie, la Perse, la Barbarie, ne disent pas que la morve y soit aussi fréquente que dans les climats froids : ainsi je erois être fondé à conjecturer que l'une des causes de cette maladie est la froideur de l'eau, parce que ces animaux sont obligés d'y enfoncer et d'y tenir le nez et les naseaux pendant un temps considérable, ce que l'on prévient en ne leur donnant jamais d'eau froide, et en leur essuyant toujours les naseaux après qu'ils ont bu. Les ânes, qui craignent le froid beaucoup plus que les chevaux, et qui leur ressemblent si fort par la structure intérieure, ne sont cependant pas si sujets à la morve, ce qui ne vient peut-être que de ce qu'ils boivent différemment des chevaux car : au lieu d'enfoncer profondément la bouche et le nez dans l'eau, ils ne font presque que l'atteindre des lèvres.

Je ne parlerai pas des autres maladies des chevaux. Ce serait trop étendre l'histoire naturelle que de joindre à l'histoire d'un animal celle de ses maladies; cependant je ne puis terminer l'histoire du cheval sans marquer quelques regrets de ce que la santé de cet animal utile et précieux a été jusqu'à présent abandonnée aux soins et à la pratique, souvent aveugles, de gens sans connaissance et sans lettres. La médecine que les anciens ont appelée médecine vétérinaire n'est presque connue que de nom : je suis persuadé que si quelque médecin tournait ses vues de ce côté-là, et faisait de cette étude son principal objet, il en serait bientôt dédommagé par d'amples succès; que non-seulement il s'enrichirait, mais même qu'au lieu de se dégrader il s'illustrerait beaucoup, et cette médecine ne serait pas si conjecturale et si difficile que l'autre : la nourriture, les mœurs, l'influence du sentiment, toutes les causes en un mot étant plus simples dans l'animal que dans l'homme, les maladies doivent aussi être moins compliquées, et par conséquent plus faciles à juger et à traiter avec succès; sans compter la liberté qu'on aurait tout entière de faire des expériences, de tenter de nouveaux remèdes, et de pouvoir arriver sans crainte et sans reproches à une grande étendue de connaissances en ce genre, dont on pourrait même, par analogie, tirer des inductions utiles à l'art de guérir les hommes.

* M. de la Fosse, maréchal du roi, a le premier démontré que le premier siège de la morve est dans la membrane pituitaire; et il a essayé de guérir des chevaux en les trepanant.

PREMIÈRE ADDITION.

Nous avons donné la manière dont on traite les chevaux en Arabie, et le détail des soins particuliers que l'on prend pour leur éducation. Ce pays sec et chaud, qui paraît être la première patrie et le climat le plus convenable à l'espèce de ce bel animal, permet ou exige un grand nombre d'usages qu'on ne pourrait établir ailleurs avec le même succès. Il ne serait pas possible d'élever et de nourrir les chevaux en France et dans les contrées septentrionales, comme on le fait dans les climats chauds; mais les gens qui s'intéressent à ces animaux utiles seront bien aises de savoir comment on les traite dans les climats moins heureux que celui de l'Arabie, et comment ils se conduisent et savent se gouverner eux-mêmes lorsqu'ils se trouvent indépendants de l'homme.

Suivant les différents pays et selon les différents usages auxquels on destine les chevaux, on les nourrit différemment. Ceux de race arabe, dont on veut faire des courers pour la chasse, en Arabie et en Barbarie, ne mangent que rarement de l'herbe et du grain. On ne les nourrit ordinairement que de dattes et de lait de chameau qu'on leur donne le soir et le matin; ces aliments, qui les rendent plutôt maigres que gras, les rendent en même temps très nerveux et fort légers à la course. Ils têtent même les femelles des chameaux, qu'ils suivent, quelque grands qu'ils soient *, et ce n'est qu'à l'âge de six ou sept ans qu'on commence à les monter.

En Perse on tient les chevaux à l'air dans la campagne le jour et la nuit, bien couverts néanmoins contre les injures du temps, surtout l'hiver, non-seulement d'une couverture de toile, mais d'une autre par-dessus qui est épaisse et tissée de poil, et qui les tient chauds et les défend du soleil et de la pluie. On prépare une place assez grande et spacieuse, selon le nombre des chevaux, sur un terrain sec et uni, qu'on balaie et qu'on accommode fort proprement; et on les y attache à côté l'un de l'autre à une corde assez longue pour les contenir tous, bien tendue et liée fortement par les deux bouts à deux chevilles de fer enfoncées dans la terre; on leur lâche néanmoins le licou auquel ils sont liés, autant qu'il le faut pour qu'ils aient la liberté de se remuer à leur aise. Mais pour les empêcher de faire aucune violence, on leur attache les deux pieds de derrière à une corde assez longue qui se partage en deux branches, avec des boucles de fer aux extrémités, ou l'on place une cheville enfoncée en terre au-devant des chevaux, sans qu'ils soient néanmoins serrés si étroitement qu'ils ne puissent se coucher, se lever

* Voyage de Marmol, tome I, page 30.

et se tenir à leur aise, mais seulement pour les empêcher de faire aucun désordre; et quand on les met dans des écuries, on les attache et on les tient de la même façon. Cette pratique est si ancienne chez les Persans, qu'ils l'observaient dès le temps de Cyrus, au rapport de Xénophon. Ils prétendent, avec assez de fondement, que ces animaux en deviennent plus doux, plus traitables, moins hargneux entre eux; ce qui est utile à la guerre, où les chevaux inquiets incommodent souvent leurs voisins lorsqu'ils sont serrés par escadrons. Pour litière on ne leur donne en Perse que du sable et de la terre en poussière bien sèche, sur laquelle ils reposent et dorment aussi bien que sur la paille *. Dans d'autres pays, comme en Arabie et au Mogol, on fait sécher leur fiente que l'on réduit en poudre, et dont on leur fait un lit très-doux **. Dans toutes ces contrées, on ne les fait jamais manger à terre ni même à un râtelier; mais on leur met de l'orge et de la paille hachée dans un sac qu'on attache à leur tête, car il n'y a point d'avoine, et l'on ne fait guère de foin dans ce climat. On leur donne seulement de l'herbe ou de l'orge en vert au printemps, et en général on a grand soin de ne leur fournir que la quantité de nourriture nécessaire; car lorsqu'on les nourrit trop largement, leurs jambes se gonflent, et bientôt ils ne sont plus de service. Ces chevaux auxquels on ne met point de bride et que l'on monte sans étriers se laissent conduire fort aisément; ils portent la tête très-haute au moyen d'un simple petit bridon, et courent très-rapidement et d'un pas très-sûr dans les plus mauvais terrains. Pour les faire marcher, on n'emploie point la housine et fort rarement l'éperon; si quelqu'un en veut user, il n'a qu'une petite pointe cousue au talon de sa botte. Les fouets dont on se sert ordinairement ne sont faits que de petites bandes de parchemin nouées et cordelées; quelques petits coups de ce fouet suffisent pour les faire partir et les entretenir dans le plus grand mouvement.

Les chevaux sont en si grand nombre en Perse, que quoiqu'ils soient très-bons, ils ne sont pas fort chers. Il y en a peu de grosse et grande taille, mais ils ont tous plus de force et de courage que de mine et de beauté. Pour voyager avec moins de fatigue, on se sert de chevaux qui vont l'amble, et qu'on a précédemment accoutumés à cette allure, en leur attachant par une corde le pied de devant à celui de derrière, du même côté; et dans la jennesse on leur fend les naseaux, dans l'idée qu'ils en respirent plus aisément; ils sont si bons marcheurs, qu'ils font très-aisément sept à huit lieues de chemin sans s'arrêter ***.

Mais l'Arabie, la Barbarie et la Perse ne sont pas les seules contrées où l'on trouve de beaux et bons chevaux; dans les pays même les plus froids, s'ils ne sont point humides, ces animaux se maintiennent mieux que dans les climats très-chauds. Tout le monde connaît la beauté des chevaux danois,

* Voyage della Valle, Rouen, 1745, in-12, tome V, pages 284 jusqu'à 302

** Voyage de Thévenot, tome III, pag. 129 et suivantes.

*** Voyage della Valle, Rouen, 1745, in-12, tome V, pages 284 jusqu'à 302.

et la bonté de ceux de Suède, de Pologne, etc. En Islande, où le froid est excessif, et où souvent on ne les nourrit que de poisson desséché, ils sont très-vigoureux, quoique petits *; il y en a même de si petits, qu'ils ne peuvent servir de monture qu'à des enfants **. Au reste ils sont si communs dans cette île, que les bergers gardent leurs troupeaux à cheval; leur nombre n'est point à charge, car ils ne coûtent rien à nourrir. On mène ceux dont on n'a pas besoin dans les montagnes, où on les laisse plus ou moins de temps après les avoir marqués; et lorsqu'on veut les reprendre, on les fait chasser pour les rassembler en troupe, et on leur tend des cordes pour les saisir, parce qu'ils sont devenus sauvages. Si quelques juments donnent des poulains dans ces montagnes, les propriétaires les marquent comme les autres et les laissent là trois ans. Ces chevaux de montagnes deviennent communément plus beaux, plus fiers et plus gras que tous ceux qui sont élevés dans les écuries ***.

Ceux de Norwège ne sont guère plus grands, mais bien proportionnés dans leur petite taille; ils sont jaunes pour la plupart, et ont une raie noire qui leur règne tout le long du dos; quelques-uns sont ébatains, et il y en a aussi d'une couleur de gris-de-fer. Ces chevaux ont le pied extrêmement sûr; ils marchent avec précaution dans les sentiers des montagnes escarpées, et se laissent glisser en mettant sous le ventre les pieds de derrière lorsqu'ils descendent un terrain raide et uni. Ils se défendent contre l'ours; et lorsqu'un étalon aperçoit cet animal vorace, et qu'il se trouve avec des poulains ou des juments, il les fait rester derrière lui, va ensuite attaquer l'ennemi, qu'il frappe avec ses pieds de devant, et ordinairement il le fait périr sous ses coups. Mais si le cheval veut se défendre par des ruades, c'est-à-dire avec les pieds de derrière, il est perdu sans ressource; car l'ours lui saute d'abord sur le dos et le serre si fortement, qu'il vient à bout de l'étouffer et de le dévorer ****.

Les chevaux de Nordland ont tout au plus quatre pieds et demi de hauteur. A mesure qu'on avance vers le nord les chevaux deviennent petits et faibles. Ceux de la Nordland occidentale sont d'une forme singulière; ils ont la tête grosse, de gros yeux, de petites oreilles, le cou fort court, le poitrail large, le jarret étroit, le corps un peu long, mais gros; les reins courts entre queue et ventre, la partie supérieure de la jambe longue, l'inférieure courte, le bas de la jambe sans poil, la corne petite et dure, la queue grosse, les erins fournis, les pieds petits, sûrs et jamais serrés; ils sont bons, rarement rétifs et fantasques, grimpant sur toutes les montagnes. Les pâturages sont si bons en Nordland, que lorsqu'on amène de ces chevaux à Stockholm, ils y passent rarement une année sans dépérir ou maigrir et perdre leur

* Recueil des voyages du Nord, Rouen, 1716, tome I, page 18.

** Description de l'Islande, etc., par Jean Anderson, p. 79.

*** Histoire générale des Voyages, tome XVIII, page 49.

**** Essai d'une histoire naturelle de la Norwège, par Pontoppidam, journal étranger, mois de juin 1736.

vigueur. Au contraire, les chevaux qu'on amène en Nordland, des pays plus septentrionaux, quoique malades dans la première année, y reprennent leurs forces*.

L'excès du chaud et du froid semble être également contraire à la grandeur de ces animaux : au Japon, les chevaux sont généralement petits, cependant il s'en trouve d'assez bonne taille, et ce sont probablement ceux qui viennent des pays de montagnes, et il en est à peu près de même à la Chine. Cependant on assure que ceux du Tonquin sont d'une taille belle et nerveuse, qu'ils sont bons à la main, et de si bonne nature, qu'on peut les dresser aisément, et les rendre propres à toutes sortes de marches**.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les chevaux qui sont originaires des pays secs et chauds dégèrent, et même ne peuvent vivre dans les climats et les terrains trop humides, quelque chauds qu'ils soient; au lieu qu'ils sont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie jusqu'en Danemark et en Tartarie, dans notre continent, et depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent : ce n'est donc ni le chaud ni le froid, mais l'humidité seule qui leur est contraire.

On sait que l'espèce du cheval n'existait pas dans ce nouveau continent, lorsqu'on en a fait la découverte; et l'on peut s'étonner avec raison de leur prompt et prodigieuse multiplication : car en moins de deux cents ans, le petit nombre de chevaux qu'on y a transportés d'Europe s'est si fort multiplié, et particulièrement au Chili, qu'ils y sont à très-bas prix. Frezier dit que cette prodigieuse multiplication est d'autant plus étonnante, que les Indiens mangent beaucoup de chevaux, et qu'ils les ménagent si peu pour le service et le travail, qu'il en meurt un très-grand nombre par excès de fatigue***. Les chevaux que les Européens ont transportés dans les parties les plus orientales de notre continent, comme aux îles Philippines, y ont aussi prodigieusement multiplié****.

En Ukraine****, et chez les Cosaques du Don, les chevaux vivent errants dans les campagnes. Dans le grand espace de terre compris entre le Don et le Niepper, espace très-mal peuplé, les chevaux sont en troupes de trois, quatre ou cinq cents, toujours sans abri, même dans la saison où la terre est couverte de neige; ils détournent cette neige avec le pied de devant pour

* Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 561.

** Histoire du Tonquin, par le P. de Rhodes, jésuite, p. 51 et suivantes.

*** Voyage de Frezier dans la mer du Sud, etc., p. 67, in-4°. Paris, 1732.

**** Voyage de Gemelli Careri, tome V, page 162.

**** Dans l'Ukraine il y a des chevaux qui vont par troupes de cinquante ou soixante; ils ne sont pas capables de service, mais ils sont bons à manger, leur chair est agréable à voir et plus tendre que celle du veau, et le peuple la mange avec du poivre. Les vieux chevaux, n'étant point faits pour être dressés, sont engraisés pour la boucherie, où on les vend chez les Tartares au prix du bœuf et du mouton. Description de l'Ukraine, par Beauplan.

chercher et manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont le soin de conduire ces troupes de chevaux ou plutôt de les garder, car on les laisse errer dans la campagne, et ce n'est que dans les temps des hivers les plus rudes qu'on cherche à les loger pour quelques jours dans les villages, qui sont fort éloignés les uns des autres dans ce pays. On a fait sur ces troupes de chevaux, abandonnés pour ainsi dire à eux-mêmes, quelques observations qui semblent prouver que les hommes ne sont pas les seuls qui vivent en société, et qui obéissent de concert, au commandement de quelqu'un d'entre eux. Chacune de ces troupes de chevaux a un cheval-chef qui la commande, qui la guide, qui la tourne et range quand il faut marcher ou s'arrêter; ce chef commande aussi l'ordre et les mouvements nécessaires, lorsque la troupe est attaquée par des voleurs ou par les loups. Ce chef est très-vigilant et toujours alerte; il fait souvent le tour de sa troupe; et si quelqu'un de ses chevaux sort du rang ou reste en arrière, il court à lui, le frappe d'un coup d'épaulé et lui fait prendre sa place. Ces animaux, sans être montés ni conduits par les hommes, marchent en ordre à peu près comme notre cavalerie. Quoiqu'ils soient en pleine liberté, ils paissent en files et par brigades, et forment différentes compagnies, sans se séparer ni se mêler. Au reste, le cheval-chef occupe ce poste, encore plus fatigant qu'important, pendant quatre ou cinq ans; et lorsqu'il commence à devenir moins fort et moins actif, un autre cheval, ambitieux de commander, et qui s'en sent la force, sort de la troupe, attaque le vieux chef, qui garde son commandement s'il n'est pas vaincu, mais qui rentre avec honte dans le gros de la troupe s'il a été battu, et le cheval victorieux se met à la tête de tous les autres et s'en fait obéir*.

En Finlande, au mois de mai, lorsque les neiges sont fondues, les chevaux partent de chez leurs maîtres et s'en vont dans de certains cantons des forêts, où il semble qu'ils se soient donné rendez-vous. Là ils forment des troupes différentes, qui ne se mêlent ni ne se séparent jamais; chaque troupe prend un canton différent de la forêt pour sa pâture; ils s'en tiennent à un certain territoire et n'entreprennent point sur celui des autres. Quand la pâture leur manque, ils décampent et vont s'établir dans d'autres pâturages avec le même ordre. La police de leur société est si bien réglée, et leurs marches sont si uniformes, que leurs maîtres savent toujours où les trouver lorsqu'ils ont besoin d'eux; et ces animaux, après avoir fait leur service, retournent d'eux-mêmes vers leurs compagnons, dans les bois. Au mois de septembre, lorsque la saison devient mauvaise, ils quittent les forêts, s'en reviennent par troupes, et se rendent chacun à leur écurie.

Ces chevaux sont petits, mais bons et vifs, sans être vicieux. Quoiqu'ils soient généralement assez dociles, il y en a cependant quelques-uns qui se défendent lorsqu'on les prend, ou qu'on veut les attacher aux voitures; ils se

* Extrait d'un Mémoire fourni à M. de Buffon, par M. Sanchez, ancien premier médecin des armées de Russie.

portent à merveille, et sont gras quand ils reviennent de la forêt; mais l'exercice presque continu qu'on leur fait faire l'hiver, et le peu de nourriture qu'on leur donne, leur fait bientôt perdre cet embonpoint. Ils se roulent sur la neige comme les autres chevaux se roulent sur l'herbe. Ils passent indifféremment les nuits dans la cour comme dans l'écurie, lors même qu'il fait un froid très-violent*.

Ces chevaux qui vivent en troupes et souvent éloignés de l'empire de l'homme font la nuance entre les chevaux domestiques et les chevaux sauvages. Il s'en trouve de ces derniers à l'île de Sainte-Hélène, qui, après y avoir été transportés, sont devenus si sauvages et si farouches, qu'ils se jetteraient du haut des rochers dans la mer plutôt que de se laisser prendre**. Aux environs de Nippes, il s'en trouve qui ne sont pas plus grands que des ânes, mais plus ronds, plus ramassés et bien proportionnés; ils sont vifs et infatigables, d'une force et d'une ressource fort au-dessus de ce qu'on en devrait attendre. À Saint-Domingue, on n'en voit point de la grandeur des chevaux de carrosse, mais ils sont d'une taille moyenne et bien prise. On en prend quantité avec des pièges et des nœuds coulants. La plupart des ces chevaux ainsi pris sont ombrageux***. On en trouve aussi dans la Virginie, qui, quoique sortis de cavales privées, sont devenus si farouches dans les bois, qu'il est difficile de les aborder, et ils appartiennent à celui qui peut les prendre; ils sont ordinairement si revêches, qu'il est très-difficile de les dompter****. Dans la Tartarie, surtout dans le pays entre Urgentz et la mer Caspienne, on se sert, pour chasser les chevaux sauvages, qui y sont communs, d'oiseaux de proie dressés pour cette chasse: on les accoutume à prendre l'animal par la tête et par le cou, tandis qu'il se fatigue sans pouvoir faire lâcher prise à l'oiseaux*****. Les chevaux sauvages du pays des Tartares Mongoux et Kakas ne sont pas différents de ceux qui sont privés; on les trouve en plus grand nombre du côté de l'ouest, quoiqu'il en paraisse aussi quelquefois dans le pays des Kakas qui borde le *Harni*. Ces chevaux sauvages sont si légers, qu'ils se dérobent aux flèches même des plus habiles chasseurs. Ils marchent en troupes nombreuses; et lorsqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent et les forcent à prendre la fuite. On trouve encore au Congo des chevaux sauvages en assez bon nombre*****. On en voit quelquefois aussi aux environs du cap de Bonne-Espérance; mais on ne les prend pas, parce qu'on préfère les chevaux qu'on y amène de Perse*****.

* Journal d'un voyage au Nord, par M. Outhier, en 1736 et 1737. Amsterdam, 1746.

** Voyez les Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales, page 199.

*** Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, tome V, pages 192 et suivantes. Paris, 1722.

**** Histoire de la Virginie. Orléans, page 406.

***** Histoire générale des Voyages. tome VII, page 156.

***** Il Genio vagante del conte Aurelio degli Auzi. In Parma, tome II, page 475.

***** Description du Cap, par Kolbe, tome III, page 20.

J'ai dit à l'article du cheval, que par toutes les observations tirées des haras, le mâle paraît influer beaucoup plus que la femelle sur la progéniture, et ensuite je donne quelques raisons qui pourraient faire douter de la vérité générale de ce fait, et qui pourraient en même temps laisser croire que le mâle et la femelle influent également sur leur production. Maintenant je me suis assuré depuis, par un très-grand nombre d'observations, que non-seulement dans les chevaux, mais même dans l'homme et dans toutes les autres espèces d'animaux, le mâle influe beaucoup plus que la femelle sur la forme extérieure du produit, et que le mâle est le principal type des races dans chaque espèce.

J'ai dit que dans l'ordonnance commune de la nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles, qui constituent l'unité de l'espèce : mais cela n'empêche pas que le mâle ne soit le vrai type de chaque espèce ; et ce que j'ai dit de l'unité doit s'étendre seulement de la plus grande facilité qu'à la femelle de représenter toujours son espèce, quoiqu'elle se prête à différents mâles. Nous avons discuté ce point avec grande attention dans l'article du serin, et dans l'article mulet ; en sorte que, quoique la femelle paraisse influencer plus que le mâle sur le spécifique de l'espèce, ce n'est jamais pour la perfectionner, le mâle seul étant capable de la maintenir pur et de la rendre plus parfaite.

DEUXIÈME ADDITION.

Sur ce que j'ai dit, d'après quelques voyageurs *, qu'il y avait des chevaux sauvages à l'île de Sainte-Hélène, M. Forster m'a écrit qu'il y avait tout lieu de douter de ce fait.

J'ai dit-il, parcouru cette île d'un bout à l'autre, sans y avoir rencontré de chevaux sauvages, et l'on m'a même assuré qu'on en avait jamais entendu parler ; et à l'égard des chevaux domestiques et nés dans l'île, je fus informé qu'on n'en élevait qu'un petit nombre pour la monture des personnes d'un certain rang ; et même plutôt que de les propager dans l'île même, on fait venir la plupart des chevaux dont on a besoin des terres du cap de Bonne-Espérance, où ils sont en grand nombre, et où on les achète à un prix modéré. Les habitants de l'île prétendent que si l'on en nourrissait un plus grand nombre, cela serait préjudiciable à la pâture des bœufs et des vaches, dont la compagnie des Indes tâche d'encourager la propagation ; et comme il y en a déjà deux mille six cents, et qu'on veut en augmenter le nombre jusqu'à trois mille, il n'est pas probable qu'on y laissât vivre des chevaux sauvages, d'autant que l'île n'a que trois lieues de diamètre, et qu'on les aurait au moins reconnus s'ils y eussent existé. Il y a encore un petit nombre de chèvres sauvages, qui diminuent tous

* Voyez les Mémoires pour servir à l'Histoire des Indes orientales, page 199.

les jours, car les soldats de la garnison les tuent dès qu'ils se présentent sur les rebords ou bancs des montagnes qui entourent la vallée où se trouve le fort de James ; à plus forte raison tueraient-ils de même les chevaux sauvages s'il y en avait.

A l'égard des chevaux sauvages qui se trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Asie, depuis le Volga jusqu'à la mer du Japon, ils paraissent être, dit M. Forster, les rejetons des chevaux communs qui sont devenus sauvages. Les Tartares, habitants de tous ces pays, sont des pâtres qui vivent du produit de leurs troupeaux, lesquels consistent principalement en chevaux quoiqu'ils possèdent aussi des bœufs, des dromadaires et des brebis. Il y a des Kalmouks ou des Kirghizes qui ont des troupes de mille chevaux qui sont toujours au désert pour y chercher leur nourriture. Il est impossible de garder ces nombreux troupeaux assez soigneusement, pour que de temps en temps il ne se perde pas quelques chevaux qui deviennent sauvages, et qui, dans cet état même de liberté, ne laissent pas de s'attrouper ; on peut en donner un exemple récent. Dans l'expédition du czar Pierre I^{er} contre la ville d'Azoph, on avait envoyé les chevaux de l'armée au pâturage ; mais on ne put jamais venir à bout de les rattraper tous ; les chevaux devinrent sauvages avec le temps, et ils occupent actuellement le *step* (désert) qui est entre le Don, l'Ukraine et la Crimée : le nom tartare que l'on donne à ces chevaux en Russie et en Sibérie est *tarpan*. Il y a de ces tarpans dans les terres de l'Asie qui s'étendent depuis le 50^e degré jusqu'au 30^e de latitude. Les nations tartares, les Mongoux et les Manchoux, aussi bien que les Cosaques du Jaik, les tuent à la chasse pour en manger la chair. On a observé que ces chevaux sauvages marchent toujours en compagnie de quinze ou vingt, et rarement en troupes plus nombreuses ; on rencontre seulement quelquefois un cheval tout seul, mais ce sont ordinairement de jeunes chevaux mâles, que le chef de la troupe force d'abandonner sa compagnie lorsqu'ils sont parvenus à l'âge où ils peuvent lui donner ombre : le jeune cheval relégué tâche de trouver et de séparer quelques jeunes juments des troupeaux voisins, sauvages ou domestiques, et de les enmener avec lui, et il devient ainsi le chef d'une nouvelle troupe sauvage. Toutes ces troupes de tarpans vivent communément dans les déserts arrosés de ruisseaux et fertiles en herbagages ; pendant l'hiver ils cherchent et prennent leur pâture sur les sommets des montagnes dont les vents ont emporté la neige : ils ont l'odorat très-fin, et sentent un homme de plus d'une demi-lieue ; on les chasse et on les prend en les entourant et les enveloppant avec des cordes enlacées. Ils ont une force surprenante, et ne peuvent être domptés lorsqu'ils ont un certain âge, et même les poulains ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point, car ils ne perdent pas entièrement leur férocité, et restent toujours une nature revêche.

Ces chevaux sauvages sont, comme les chevaux domestiques, de couleurs très-différentes ; on a seulement observé que le brun, l'isabelle, et le gris de souris, sont les poils les plus communs ; il n'y a parmi eux aucun cheval pie, et les noirs sont aussi extrêmement rares. Tous sont de petite taille, mais la tête est à proportion plus grande que dans les chevaux domestiques ; leur poil est bien fourni, jamais ras, et quelquefois même il est long et ondoyant ; ils ont aussi les oreilles plus longues, plus pointues, et quelquefois rabattues de côté. Le front est arqué, et le muscau garni de longs poils, la crinière est aussi très-touffue et descend au delà du garrot : ils ont les jambes très-hautes, et leur queue ne descend jamais au delà de l'inflexion des jambes de derrière ; leurs yeux sont vifs et pleins de feu.

DESCRIPTION DU CHEVAL *.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

De tous les animaux que nous avons à décrire, le cheval est le mieux connu, soit pour les parties extérieures de son corps, soit pour celles de l'intérieur; il reçoit aussi de l'homme la plus belle éducation; tous ses mouvements, toutes ses allures, sont dirigés par un art qui a ses principes. C'est au manège qu'il faut voir tout ce que l'on fait apprendre aux chevaux à force d'habitude, tout ce qu'on leur fait faire à l'aide du mors et de l'éperon, etc.; cet art, qui n'est pas dédaigné par les princes et par les rois, met le cheval dans une carrière glorieuse: c'est là que l'on donne de la noblesse à son port, et de l'agrément à son maintien; on met à l'épreuve toutes ses forces et toute sa légèreté, on le livre à sa plus grande vitesse, on augmente son ardeur, on anime son courage; enfin on éprouve sa constance, on cultive sa docilité, et on emploie toutes les ressources de son instinct. La science dont l'objet est d'affermir ou de rétablir la santé, d'éloigner la mort et de conserver la vie de l'homme, la médecine, n'exclut point le cheval dans la recherche de ses connaissances et dans l'administration de ses remèdes; aussi s'est-il formé un art dans lequel on se propose de prévenir les maladies des chevaux, de les reconnaître, de les juger et de les guérir, et de déterminer les opérations que l'on doit faire sur les différentes parties du cheval lorsqu'elles sont affligées. Ce même art s'étend à tous les besoins des chevaux; ceux qui l'exercent se dévouent à leur service; enfin ces animaux trouvent dans les haras des soins particuliers et continuels pour la conservation et la propagation de leur espèce; et même ces soins influent sur eux avant qu'ils existent, car on contribue à la perfection de leur être par le choix du mâle et de la femelle qui doivent les engendrer; en combinant les qualités de l'étalon et de la jument, on a su prévoir le résultat de leur mélange, et perpétuer la force et la beauté des chevaux, et la finesse de leur instinct.

En faisant tant de recherches et d'observations sur les chevaux, on a formé, pour ainsi dire, un langage particulier, dont les termes sont affectés aux arts qui concernent ces animaux: ainsi on ne pourrait pas décrire le cheval d'une manière satisfaisante, si on ne commençait par donner l'intelligence de ces termes, en expliquant les dénominations des différentes parties de son corps, et en énonçant leurs perfections ou leurs défauts, avant que de faire la

* Nous ne donnerons qu'en extrait les articles additionnels de Daubenton sur les animaux, il n'entre pas dans notre plan de reproduire les *Descriptions anatomiques*.

description de cet animal, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Cette explication préliminaire est d'autant plus nécessaire, que la plupart de ces termes serviront à la description de plusieurs autres animaux, car on verra dans la suite, qu'en les considérant tous par rapport à leurs différences ou à leurs ressemblances avec le corps humain, il se trouve que le cheval et les autres solipèdes sont ceux qui en diffèrent le plus, comme le singe et les autres animaux à cinq doigts sont ceux qui y ressemblent le plus. Le cheval et le singe seront donc les deux extrêmes dans la comparaison que nous ferons des animaux : aussi nous commençons par l'histoire naturelle du cheval, et nous finirons par celle du singe, nous comparerons chaque animal au cheval ou au singe, selon qu'ils ressembleront plus à l'un ou à l'autre, et nous emploierons dans le premier cas les termes usités pour le cheval, et dans le second ceux qui sont en usage pour le corps humain, puisque le singe est de tous les animaux celui dont le corps diffère le moins du corps de l'homme.

En expliquant les termes d'art qui ont rapport aux différentes parties extérieures du cheval, nous commencerons par celle de la tête, et nous suivrons l'ordre le plus naturel, qui est de rapporter les parties du corps avant de passer à celles des extrémités, quoique la plupart des auteurs qui ont écrit sur cette matière aient fait mention des extrémités antérieures avant qu'il fût question du corps;

On appelle *larmiers* les deux parties de la tête du cheval qui correspondent aux tempes de la tête de l'homme.

Les salières se trouvent entre l'œil et l'oreille, au-dessus des soureils, une de chaque côté.

On ne distingue dans certains cas que deux parties dans l'œil, qui sont la vitre et le fond de l'œil; la vitre est la partie extérieure de l'œil, c'est-à-dire la cornée; le fond de l'œil signifie les parties intérieures, c'est-à-dire les parties que l'on aperçoit en regardant à travers la vitre par l'ouverture de la prunelle. On a aussi désigné le fond de l'œil par le mot de prunelle; mais comment ce mot peut-il signifier le fond de l'œil, puisque la prunelle ou la pupille n'est qu'une ouverture de l'uvée, qui communique dans l'intérieur de l'œil?

On donne le nom d'*arives* aux glandes parotides qui sont situées entre l'oreille et le coin de la ganache.

Le *chanfrein* est le devant de la tête, depuis les yeux jusqu'aux naseaux; cette partie correspond à la partie supérieure du nez de l'homme: mais le mot de chanfrein ne signifie, le plus souvent, qu'une bande de couleur blanche qui s'étend sur cette même partie, et occupe plus ou moins d'espace entre les yeux et les naseaux, comme nous le dirons dans la suite.

Le cartilage qui forme le tour des naseaux, et qui les borde en haut et en devant, est appelé la *souris*.

Le bout du nez du cheval est la cloison qui sépare les deux naseaux; cette partie est formée par le bas du chanfrein; elle se termine à la lèvre

supérieure; cependant Solleysel donne le nom de nez à la partie de cette lèvre qui est au-dessous des naseaux.

La mâchoire inférieure des chevaux est appelée *ganache* ou *ganasse*; les deux os de la ganache s'étendent des deux côtés de la tête, depuis l'œil jusqu'à l'endroit près du gosier, et depuis le gosier jusqu'au menton.

La *barbe* ou le *barbouchet* est l'endroit où les deux os de la ganache se réunissent au-dessus du menton et au-dehors de la mâchoire inférieure.

On appelle *canal*, *brai* ou *auget*, la cavité qui est formée par les deux os de la ganache, et qui s'étend en forme de gouttière depuis le gosier jusqu'à la barbe; on nomme aussi du même nom de *canal*, la cavité dans laquelle la langue est logée.

On a donné différents noms aux six dents incisives que le cheval a dans chaque mâchoire; on nomme *pinces* les deux dents du devant, celles qui touchent aux pinces sont appelées *mitoyennes*, et les dernières de chaque côté sont nommées les *coins*.

Les deux dents canines qui sont dans chaque mâchoire, une de chaque côté, à quelque distance des incisives, portent le nom de *crocs*, *crochets* ou *écaillons*.

On nomme *barres* les espaces des deux mâchoires qui sont vides entre les dents incisives et les machelières.

Les inégalités ou les rides qui traversent le palais du cheval sont appelées *crans* ou *sillons*.

Le cou du cheval est désigné par le mot d'*encolure*: ainsi l'encolure est bordée d'un bout à l'autre, en dessus par la crinière, et en dessous par le gosier.

La partie de la crinière qui se trouve au-dessus de la tête entre les deux oreilles, et qui tombe sur le front, est nommée le *toupet*.

Le gosier s'étend d'un bout à l'autre de l'encolure en dessous, depuis les os de la ganache jusqu'au poitrail.

L'endroit où les deux épaules s'approchent par le haut entre l'encolure et le dos est nommé *garrot*; c'est à cet endroit que finissent la crinière et l'encolure.

Les épaules s'étendent depuis le garrot jusqu'au haut du bras, c'est-à-dire jusqu'à la partie supérieure de la jambe de devant, comme on le verra dans la suite.

Il y a des chevaux tures, barbes et espagnols, qui ont au cou ou à l'épaule, ou à la jonction du cou et de l'épaule, tantôt plus haut, tantôt plus bas, un creux assez profond que l'on appelle le *coup de lance*, parce qu'on a prétendu que cette marque venait originairement d'un étalon ture ou barbe, qui avait reçu un coup de lance dans l'endroit où elle se trouve, et que cette même marque avait passé à tous les chevaux qui étaient venus de cet étalon, par une suite de générations qui dure encore. On dit aussi que le coup de lance traversa de devant en arrière, parce que la marque dont il est question se trouve devant l'épaule au défaut de l'encolure, et par derrière, au

défaut de l'épaule, comme une cavité qu'une grande plaie aurait formée ; mais il n'y a aucune apparence de cicatrice. L'histoire du coup de lance passe pour une fable, et je erois que c'est avec raison, quoiqu'au fond il ne soit peut-être pas impossible qu'un étalon transmette aux chevaux qu'il engendre les marques qu'il aurait, de quelque espèce qu'elles fussent : mais il n'est pas probable que ces marques se perpétuassent dans plusieurs générations. Il est plus vraisemblable que le prétendu coup de lance soit l'effet d'une conformation particulière à certains chevaux, qui forme une cavité à peu près pareille à celle des salières, qui sont fort creuses dans un très-grand nombre de chevaux : au reste, je n'en ai jamais vu qui eussent le coup de lance ; et pour savoir ce que c'est, il faudrait au moins en avoir disséqué.

On donne le nom de *poitrail* à la partie qui est au-devant de la poitrine et au-dessous du gosier, à l'endroit où les épaules se terminent par devant.

Le dos du cheval est désigné communément par le nom de *reins* : il commence au garrot, et s'étend le long de l'épine jusqu'à la croupe et jusqu'aux reins proprement dits, que l'on désigne aussi par le nom de *rognons*. Lorsque les chevaux sont en bon point, et qu'ils ont l'épine du dos large, elle est enfoncée, et les muscles qui s'élèvent de chaque côté forment une sorte de canal tout le long du dos, c'est ce qu'on appelle avoir les *reins doubles* : ce canal s'étend sur la croupe jusqu'à la queue.

On a donné le nom de *nombril* à l'endroit qui est entre le dos et les reins.

Les vrais reins ou rognons, à prendre cette dénomination dans la signification qu'elle a pour le corps de l'homme, commencent à l'endroit où finissent les côtes, et sont terminés par la croupe ; mais dans l'usage ordinaire on donne le nom de *reins* à la colonne vertébrale du cheval dans toute son étendue.

Les côtés sont formés par les côtes, et se trouvent à droite et à gauche au-dessous du dos.

La capacité qui est formée par le contour des côtes est appelée particulièrement le *coffre*. On donne aussi le nom de *ventre* à la partie inférieure du corps qui est l'endroit du sternum, et des parties inférieures des côtes ; dans ce sens le ventre du cheval correspond à la partie antérieure de la poitrine de l'homme.

Les flanes sont à l'extrémité du ventre, au défaut des côtes et au-dessous des rognons ; ils s'étendent jusqu'aux os des hanches.

La hanche est formée, comme dans l'homme, par l'os de la hanche ; cet os termine le haut du flane dans le cheval, et se trouve à côté de la croupe.

La croupe est ronde, et s'étend depuis les rognons jusqu'à la queue.

On distingue deux parties dans la queue ; ce sont les crins et le tronc, c'est-à-dire la queue dépouillée de ses crins.

Les fesses du cheval sont placées au-dessous de la croupe et de l'origine de la queue, et elles s'étendent jusqu'à l'endroit où les jambes de derrière joignent le corps.

Pour expliquer les noms que l'on a donnés aux différentes parties des

jambes de devant, il faut revenir à l'épaule. Elle comprend dans les chevaux l'omoplate et l'humérus, et par conséquent les parties qui correspondent à l'épaule et au bras de l'homme : ainsi le vrai bras du cheval paraît être confondu avec l'épaule, parce qu'il est réuni avec le corps sous la même peau. Le coude est donc placé en arrière, comme dans l'homme ; mais dans le cheval il se trouve contre les côtes en haut de la jambe de devant, à l'endroit où elle commence à être séparée du corps ; c'est la première jointure qui paraisse au dehors, car celle du bras avec l'épaule est cachée sous la peau de l'animal.

La première partie de la jambe de devant du cheval qui est séparée du corps est appelée le *bras*, quoiqu'elle corresponde à l'avant-bras de l'homme ; la partie extérieure du bras du cheval est nommée le *gros du bras* ; il passe sur la face intérieure une veine appelée *ars*.

On a donné le nom de *genou* à la jointure qui est au-dessous du bras : elle se trouve à l'endroit du poignet de l'homme, et en effet elle forme un angle en devant lorsque la jambe est pliée.

Le canon est la seconde partie de la jambe de devant ; il commence à l'articulation du genou, et correspond au métacarpe de l'homme.

Il y a derrière le canon un tendon qui s'étend d'un bout à l'autre, et que l'on appelle communément et fort improprement le *nerf de la jambe*.

Le boulet est l'articulation qui se trouve au-dessous du canon.

Le fanon est un bouquet de poil qui couvre une espèce de corne molle située derrière le boulet, et que l'on appelle l'*ergot*.

Le paturon est la partie de la jambe qui s'étend depuis le boulet jusqu'au pied : on donne quelquefois au paturon le nom de *jointure*, mais ce terme est équivoque ; car, à proprement parler, il doit signifier ici une articulation ;

La couronne est une élévation qui se trouve au bas du paturon, et qui est garnie de poils longs qui tombent sur la corne tout autour du pied.

Le sabot est, pour ainsi dire, l'ongle du cheval ; il est formé par la corne. la partie antérieure du sabot est appelée la *pince*, les côtés portent le nom de *quartiers* ; on nomme le quartier extérieur de chaque pied *quartier de dehors*, et l'intérieur *quartier de dedans* : la partie postérieure du sabot est un peu élevée et séparée en deux pièces, auxquelles on a donné le nom de *talon* ; elles s'étendent jusqu'au milieu du dessous du pied, et forment la fourchette par leur réunion sous la sole qui est, pour ainsi dire, la plante du pied ; sa substance est de corne comme le reste du sabot dont elle fait partie ; mais la corne de la sole est plus dure que celle de la fourchette, et plus tendre que celle du sabot.

Pour déterminer les noms des parties qui composent les jambes de derrière, il faut remonter jusqu'aux fesses du cheval. Chacune renferme le fémur ; ainsi elle correspond à la cuisse de l'homme : c'est proprement la cuisse du cheval qui est réunie avec le corps et qui porte le nom de *fesse* ; elle est terminée en bas et en devant par le grasset, qui est proprement l'articulation du genou où se trouve la rotule. Le grasset est donc placé au bas

de la hanche à la hauteur du flanc; il change de place lorsque le cheval marche.

La première partie de la jambe de derrière du cheval qui soit détachée du corps est celle que l'on appelle la *cuisse*, elle s'étend depuis le grasset et le bas des fesses jusqu'au jarret, et elle correspond à la jambe de l'homme : aussi y a-t-il dans la cuisse du cheval une partie charnue qui a rapport au gras de notre jambe, et que l'on nomme le *gros de la cuisse* ou le *grasset*, quoiqu'on ait aussi donné une autre signification à ce dernier nom, comme nous venons de le dire. Il y a sur la face intérieure de la cuisse une veine que l'on nomme la *veine du plat de la cuisse*.

Le jarret est la jointure qui est au bas de la cuisse et qui se plie en avant. Cette articulation a rapport au coude-pied de l'homme, c'est-à-dire au tarse; la partie du jarret qui est en arrière, et qui s'appelle la *pointe du jarret*, est proprement le talon. Ce que l'on appelle vulgairement le *gros nerf du jarret*, qui se termine à la pointe du jarret, est un tendon qui correspond au tendon d'Achille, qui est attaché au talon de l'homme.

C'est ici le lieu de nommer une partie qui se trouve dans chacune des quatre jambes du cheval; elle est placée dans les jambes de devant en dedans du bras, et un peu au-dessus et à côté du genou, et dans les jambes de derrière un peu au-dessous et à côté du jarret, aussi en dedans. C'est une petite tumeur sans poil, de la grosseur d'une châtaigne et de la consistance d'une corne molle; on lui a donné les noms de *châtaigne*, de *lichène* ou d'*ergot*, mais il ne faudrait pas se servir du dernier, parce qu'il pourrait faire confondre la partie dont il s'agit ici avec une autre dont il a déjà été fait mention sous le nom d'*ergot*. La châtaigne croit dans certains chevaux, et s'allonge de la longueur d'un pouce et d'un pouce et demi; elle tombe alors et repousse ensuite.

Au-dessous de la partie des jambes de derrière qui porte le nom de *jarret*, sont le canon, le boulet, le paturon et le pied, comme dans les jambes de devant. Ce qui en a été dit suffit pour les jambes de derrière; on fera seulement remarquer que le canon de celles-ci est appelé la *jambe* par quelques auteurs.

Après avoir donné l'explication des dénominations particulières, celle des dénominations générales devient plus facile et plus simple. On divise le cheval en trois parties principales, qui sont, l'avant-main, le corps et l'arrière-main : l'avant-main comprend la tête, l'encolure, le garrot, les épaules, le poitrail et les jambes de devant; le corps est composé des reins, des rognons, des côtés, du ventre et des flancs; l'arrière-main renferme la croupe, les hanches, la queue, les fesses, le grasset, les cuisses, le jarret et le reste des jambes de derrière.

On a fait encore une autre division générale du cheval en quatre parties, savoir : la tête, le corps, le train de devant et le train de derrière : le dos, les rognons, le ventre, les côtés et les flancs composent le corps; le train de devant est formé par l'encolure, les épaules, le poitrail et les jambes de

devant; et le train de derrière par la croupe, la queue, les hanches et les jambes de derrière.

On doit toujours regretter le temps qui est employé à expliquer et définir des termes d'art qui pourraient être changés en d'autres termes généralement connus. Par exemple, pourquoi dans le cheval le nez est-il appelé *chanfrein*? pourquoi les narines ont-elles le nom de *naseaux*, et la mâchoire inférieure celui de *ganache*, tandis qu'on a conservé les vrais noms du front, des lèvres, de la bouche et du menton, etc.? Il est certain que les naseaux du cheval ne ressemblent pas moins à des narines que son menton ou sa ganache ne ressemble à un menton ou à une mâchoire inférieure; ainsi les naseaux devraient porter le nom de *narines*, comme le menton porte le nom de *menton*. Il y a d'autres parties, comme les salières du cheval, pour lesquelles il faut des noms particuliers, parce qu'elles ne se trouvent que dans certains animaux; mais à quoi bon s'imposer la nécessité d'apprendre de nouveau des choses que l'on sait déjà, en les tenant déguisées par des noms peu usités, au lieu de les présenter sous le nom le plus universellement reçu? C'est un reste de barbarie grossière, ou peut-être de pédanterie mystérieuse; car ces différents noms pour la même chose ne viennent que d'un mélange de langues ou de jargons. Les charlatans, qui ne peuvent étaler qu'une vaine science de noms, en conservent l'usage, et obligent les autres à les apprendre; les artisans respectent cet usage, et ne sont pas même en état de s'y soustraire; ceux qui peuvent le faire doivent donc proscrire peu à peu toutes les dénominations superflues. Nous ne les emploierons que le moins que nous pourrons dans la suite de cet ouvrage; et une des principales raisons qui nous a obligés à en rapporter les définitions, a été pour faire voir que l'on peut se passer de ces noms, parce qu'il y en a de meilleurs et de plus faciles, puisqu'on les sait d'avance.

On emploie des termes d'art pour dénommer les différentes couleurs du poil des chevaux, comme pour désigner les parties de leur corps, parce que la grande variété qui se trouve dans les couleurs et dans leurs nuances a fait multiplier les noms. Comme la plupart ne sont connus que des gens qui se sont appliqués à la connaissance des chevaux, il est à propos, pour faire entendre le langage des connaisseurs en ce genre, d'expliquer ces noms en même temps que nous détaillerons les différentes couleurs que l'on a remarquées dans ces animaux. On aurait déjà pu faire observer que nous nous servons de termes impropres, en disant que les chevaux sont de différentes couleurs; l'usage est de dire qu'un cheval est de tel poil ou de telle robe, et non pas de telle couleur: cependant il est certain que ces deux expressions, *poil* et *couleur*, ne sont pas équivalentes, c'est pourquoi nous les emploierons chacune dans leur propre signification.

Quoiqu'il y ait beaucoup de diversité dans les couleurs des chevaux, cependant elles ne sont pas assez variées pour que l'on soit obligé, dans le détail que l'on fera, de suivre un ordre méthodique afin de les faire retenir de mémoire plus aisément; ainsi nous ne les distribuerons pas, comme on l'a

déjà fait : en couleurs simples qui s'étendent sur tout le corps du cheval sans aucun mélange d'autres couleurs; en couleurs composées, c'est-à-dire celles qui sont mêlées d'autres couleurs; et en couleurs bizarres et extraordinaires. Selon cette méthode, les couleurs simples sont, le blanc, l'isabelle, l'alezan, le bai et le noir : les couleurs composées sont le gris, le louvet, le rouan et le rubican; enfin les couleurs extraordinaires sont, le tigre, la pie, la porcelaine et l'aubère ou fleur de pêcher. Au lieu de suivre ces divisions, il vaut mieux commencer tout simplement, comme plusieurs auteurs, par les couleurs les plus communes et qui paraissent les plus naturelles au cheval, tandis que les autres ne semblent lui appartenir qu'en tant qu'il se trouve au rang des animaux domestiques. En effet, si l'on observe que le jaune, le roux ou le brun, ou, pour tout dire en un mot, le fauve, est la couleur la plus ordinaire et, pour ainsi dire, la plus naturelle aux animaux sauvages, et que le bai, c'est-à-dire le mélange et les différentes teintes des mêmes couleurs que nous venons de nommer, est la couleur la plus commune aux chevaux, on ne sera pas éloigné de croire que si ces animaux étaient sauvages, ils seraient tous de couleur baie, au moins dans notre climat, et que l'explication de cette couleur doit précéder toutes les autres.

Le bai est la couleur de châtaigne rougeâtre; elle a plusieurs nuances que l'on distingue par les dénominations suivantes; bai clair ou lavé, bai châtain, bai marron, bai brun, bai doré, bai sanguin ou d'écarlate, et bai à miroir. Les chevaux bai brun sont d'une couleur brune très-obscur et presque noire, excepté aux flancs et au bout du nez où ils ont une couleur rousse, c'est ce qu'on appelle *avoir du feu*. On conçoit aisément que le bai doré n'est qu'une couleur jaune. Les chevaux bais à miroir ou bai miroité sont ceux qui ont sur la croupe des marques d'un bai plus obscur que le reste du corps : cependant on donne aussi le même nom de bai à miroir ou de bai miroité aux chevaux bai-châtain qui ont beaucoup de taches rondes d'un bai plus clair, ou plutôt à ceux qui ont sur la croupe des marques d'un bai plus obscur; de sorte qu'on pourrait dire qu'ils sont pommelés, s'il était d'usage d'employer ce mot pour d'autres que pour des chevaux gris. En général tous les chevaux bais ont les extrémités, les crins et la queue noirs.

Il y a trois sortes de couleurs noires, qui sont : le noir mal teint, le noir ordinaire et le noir gai ou jais. Le premier a une teinte de brun ou de rousâtre; on pourrait peut-être en faire une sorte de bai brun : aussi le noir n'est-il guère moins commun que le bai. Les chevaux noirs mal teints ont les flancs et les extrémités d'une couleur lavée et moins foncée que celle du reste du corps. Le noir gai est clair, lisse et tres-noir. On a aussi donné au noir fort vif le nom de *noir more* ou *moreau*.

Le poil isabelle est jaune; les crins et la queue sont blancs dans certains chevaux de couleur isabelle, et noir dans d'autres. Ceux-ci ont une raie noire qui s'étend le long de l'épine du dos jusqu'à la queue; c'est ce qu'on appelle la *raie de mulet*. L'isabelle a plusieurs nuances. Celle où il y a le moins de jaune est nommée *soupe de lait*, c'est un blanc sale ou mêlé d'une

teinte de jaune très-légère ; on l'a comparée à la couleur d'une soupe au lait dans laquelle on a mêlé des jaunes d'œufs. L'isabelle clair a un peu plus de jaune, l'isabelle commun encore davantage ; l'isabelle doré est d'un jaune plus vif, et enfin l'isabelle foncé est d'un jaune plus saturé.

Le louvet ou poil de loup approche de la couleur de cet animal. Il y a des louvets clairs et d'autres obscurs ; ils ont tous des teintes d'isabelle, et quelquefois on y voit la raie de mulet.

L'alezan est une sorte de bai roux ou cannelle. Il y en a plusieurs nuances qui sont l'alezan clair, comme la couleur du poil de vache, l'alezan commun, qui n'est ni brun ni clair, l'alezan bai qui tire sur le roux, l'alezan obscur et l'alezan brûlé qui est foncé et fort brun. Il se trouve des chevaux alezans qui ont les erins et la queue blancs, d'autres qui les ont noirs.

Lorsqu'un cheval bai, noir ou alezan, a des poils blancs parsemés sur le corps, principalement sur les flanes, on dit qu'il a du rubican.

Le rouan est mêlé de rouge et de blanc ; on l'a aussi défini comme un mélange de blanc, de gris sale et de bai. On distingue deux ou trois sortes de rouan qui sont : le rouan ordinaire, le rouan vineux qui tire plus sur le rouge et qui approche de la couleur du vin, et le rouan cap-de-maure ou eavesse-de-maure. Les chevaux de cette couleur ont la tête et les extrémités blanches, et le reste du corps est rouan, ou, selon quelques auteurs, gris sale.

Les chevaux gris ont le poil mêlé de blanc et de noir ou de bai. On distingue plusieurs sortes de chevaux gris, savoir, les gris pommelé, les gris argenté, gris sale, etc. Les gris pommelé ont sur la croupe et sur le corps plusieurs taches rondes, les unes plus noires, les autres plus blanches, assez également distribuées ; les chevaux gris argenté n'ont que très-peu de poils noirs qui sont parsemés sur un fond blanc, lisse et luisant en quelque façon comme de l'argent ; le poil des chevaux que l'on appelle *gris sale* a beaucoup de brun et de noir avec le blanc. On a vanté les erins blancs dans les chevaux de couleur ; les gris brun ont beaucoup de noir et peu de blanc ; les gris rouge sont mêlés de bai, de noir et de blanc ; les gris vineux sont mêlés de bai partout ; le gris truité est un fond blanc parsemé de roux par petites taches oblongues répandues assez également sur la tête et sur le corps ; le gris tourdille est un gris sale qui approche de la couleur des grosses grives, comme le désigne le mot tourdille, qui vient de *turdus*, grive : les chevaux de cette couleur ont des poils rougeâtres et beaucoup de noir dans le blanc ; le gris étourneau a aussi été dénommé de la sorte, parce qu'il ressemble en quelque façon à la couleur des étourneaux ou sansonnets ; il est encore plus brun que le gris sale, et conserve le même nom quoiqu'il y ait beaucoup de noir. Les chevaux gris tisonné ou charbonné ont sur un fond blanc ou gris des taches noires, larges à peu près comme la main, et disposées irrégulièrement comme si on les avait formées avec un tison : lorsque ces taches sont larges, on donne aussi à ces chevaux le nom de *tigres*. Les chevaux gris de souris ont pour l'ordinaire les extrémités noires et la raie

de mulot : tous les chevaux gris deviennent blancs en vieillissant, parce que leurs poils gris ou noirs blanchissent avec l'âge; mais il est très-rare de voir des poulains entièrement blancs, et on peut reconnaître si un vieux cheval a été de poil gris, par les restes de cette même couleur qui paraissent aux genoux et aux jarrets.

La couleur appelée *porcelaine* est un gris mêlé de taches de couleur bleuâtre d'ardoise, à peu près comme la porcelaine blanche et bleue.

On nomme *aubère*, *mille-fleur* ou *fleur de pêcher* un mélange assez confus de bai, de blanc et d'alezan, dont le composé approche de la couleur des fleurs de pêcher.

Les chevaux pies ont du blanc et d'autres couleurs qui forment de grandes taches comme de grands placards disposés irrégulièrement. On distingue plusieurs sortes de chevaux pies, par les différentes couleurs qui se trouvent avec le blanc, savoir, les pie noir qui sont blancs et noirs, les pie bai qui sont blancs et gris, et les pie alezan qui sont blancs et alezans.

De quelque couleur que soient les chevaux, ceux qui ont les extrémités, les erins et la queue noirs, sont les plus recherchés et passent pour être les plus beaux; ceux qui ont les flancs et les extrémités de couleur moins foncée que celle du reste du corps, et, pour ainsi dire lavée, sont les moins estimés.

On donne le nom de *zain* aux chevaux qui n'ont point de poils blancs: ainsi les chevaux blancs, et tous ceux dont les couleurs sont mêlées de blanc, ne peuvent pas être appelés zains.

Lorsqu'il y a au front une marque blanche, on la nomme la *pelote* ou *l'étoile*. Cette marque est plus ou moins grande; mais si elle descend depuis le front jusqu'au bas de la tête, on lui donne le nom de *chanfrein blanc* ou de *belle face*: c'est une bande blanche qui s'étend depuis le front jusqu'aux narines le long des os du nez, c'est-à-dire de cette partie que l'on appelle aussi *chanfrein*, comme nous l'avons dit. On n'aime pas que la marque blanche anticipe sur les sourcils, ni qu'elle soit prolongée jusqu'au bout du nez; s'il y a une tache blanche sur cette partie, et qu'elle occupe toute la lèvre supérieure, on dit que le cheval boit dans son blanc: le même individu peut avoir tout à la fois la pelote, le chanfrein et le bout du nez blanc. Il y a plusieurs moyens de faire des pelotes artificielles, c'est-à-dire de changer en blanc la couleur du poil; pour cela on le détruit en entamant la peau ou en la brûlant, etc.; le poil qui revient après que la plaie est guérie se trouve blanc. On a aussi divers procédés pour teindre les sourcils blancs et le poil gris ou blanc, en bai ou en noir; mais la couleur ne dure que jusqu'au temps de la mue, car le nouveau poil reparait avec sa couleur naturelle.

Si un cheval a le bas de la jambe blanc, cette marque est nommée *balzane*; lorsqu'elle est frangée par le haut, ou terminée irrégulièrement par des pointes en forme de dents de scie, on lui donne le nom de *balzane dentelée*; si elle est marquée de noir, c'est une *balzane herminée* ou *mouchetée*, ou une *jambe herminée*; si elle s'étend jusqu'auprès du genou ou du jarret, on

dit que le cheval est chaussé trop haut; s'il y en a une à la jambe de derrière et à la jambe de devant du même côté, on désigne le cheval par le nom de *travat*; mais si les balzanes sont à la jambe droite de devant et à la jambe gauche de derrière, ou lorsque c'est au contraire à la jambe gauche de devant et à la jambe droite de derrière, le cheval est appelé *trastavat* ou *trans-travat*; enfin s'il y a du blanc au bas des jambes, on dit que c'est un cheval balzan des quatre pieds.

On ne peut exprimer toutes les teintes et toutes les nuances des couleurs des chevaux, ni déterminer la grandeur et la figure des marques et des taches que l'on observe sur ces animaux. Ce n'est pas qu'il y ait dans les chevaux beaucoup de couleurs essentiellement différentes; car je erois qu'on pourrait les imiter presque toutes avec du blanc, du noir et de l'orangé; mais il y a tant de variétés dans ce mélange, qu'il n'est pas possible d'avoir autant de noms qu'il y a de différences sensibles dans les teintes. On trouvera donc souvent des chevaux dont les couleurs ne seront d'accord avec aucune des définitions de couleurs que nous venons de rapporter: mais il suffira qu'elles en approuchent pour que l'on puisse les exprimer, en modifiant les dénominations reçues, et dans certains cas il faut en employer d'autres.

La position, la figure et l'étendue des taches varient plus ou moins, de même que les couleurs, dans chaque individu des animaux domestiques. On a prétendu que ces différences, sensibles à l'extérieur, pouvaient nous faire juger de l'intérieur des chevaux, et on a pris les teintes des couleurs et leur arrangement pour des signes réels, qui dénotaient les bonnes ou mauvaises qualités de ces animaux, non-seulement par rapport à la constitution du tempérament, mais encore par rapport à l'instinct et aux mœurs de chaque cheval. Si on avait pu se fier à de tels indices, il aurait fallu, avant que d'en tirer des conséquences, faire des recherches sur les animaux sauvages: leurs couleurs sont beaucoup plus constantes et ne varient guère que par l'âge, le climat et les saisons: aussi chaque espèce a ses couleurs distinctes, chaque espèce a aussi des qualités relatives au tempérament et à l'instinct, qui sont plus évidentes qu'elles ne peuvent l'être dans les individus de la même espèce: ainsi en opposant une espèce à une autre pour les couleurs du poil et pour les bonnes et les mauvaises qualités des individus en général, on a l'avantage de comparer des extrêmes, tandis qu'en n'observant que les individus d'une seule espèce, on ne découvre que les mêmes qualités individuelles, plus ou moins marquées, mais toujours ressemblantes par rapport aux caractères spécifiques.

Si on avait fait de bonnes recherches sur ce sujet, le faux préjugé n'aurait pas duré si longtemps, et aujourd'hui tous les connaisseurs en chevaux seraient d'accord avec les meilleurs observateurs en ce genre, qui ne font aucun cas des prétendus signes que l'on a tirés de la couleur du poil. L'expérience a détruit cette erreur, et on a mis en axiome qu'il y a de bons chevaux de tout poil. Tout ce qu'on peut dire en faveur de l'ancien préjugé, c'est que l'on soupçonne que les chevaux de poil gris, et principalement de

gris sale, sont sujets à avoir mauvaise vue, et qu'il y a moins de force et de vigueur dans ceux dont le poil est de couleur claire, surtout s'il est de couleur encore moins foncée sur les flancs et au bout du nez que sur le reste du corps : on suppose au contraire qu'ils sont vigoureux, s'il y a du feu, c'est-à-dire du bai vif dans ces mêmes endroits ; mais on a vu par l'expérience, que ces marques sont très-fautives : on ne doit donc avoir égard aux couleurs, qu'autant qu'elles influent sur la beauté et sur le prix des chevaux. La rareté de certaines couleurs les fait aussi beaucoup valoir ; car le bon goût n'a jamais pu empêcher que les choses les plus rares ne soient souvent préférées aux plus belles.

Je crois que certaines couleurs, et surtout les marques ou les taches qui se trouvent sur la face de plusieurs chevaux, nous en imposent et nous trompent par une fausse apparence ; car elles changent la physionomie de l'animal et le masquent, pour ainsi dire. Par exemple, on a eru que les chevaux qui avaient la bande du chanfrein blanc, discontinuée et interrompue dans le milieu de la face, étaient bizarres et fantasques ; n'est-ce pas parce que cette interruption leur donne un air extraordinaire, comme des cicatrices sur le visage d'un homme rendent sa physionomie plus dure ? L'étoile au front des chevaux n'a peut-être passé pour un augure, que parce qu'elle est placée dans le milieu du front, et qu'il n'y a pas dans toute la face un endroit plus favorable pour qu'elle rende la physionomie ouverte, et pour qu'elle ne choque pas la vue : je croirais aussi que les balzanes n'ont été si bien observées, que parce qu'étant sur une partie qui est souvent en mouvement, elles ont plus frappé la vue que les autres taches, et qu'on ne les a prises le plus souvent pour de mauvais signes, que parce qu'en rendant les pieds sur lesquels elles se trouvent plus apparents par leur blancheur, on s'est imaginé en voyant le cheval en marche, que les pieds balzans s'approchaient de plus près que les autres, et qu'il était sujet à se laisser tomber. Ceux qui ont les quatre pieds balzans n'en ont pas été soupçonnés, parce qu'il n'y a pas la même apparence d'inégalité dans leur démarche ; mais il est inutile de discuter plus longtemps cette matière et de combattre des préjugés que les meilleurs connaisseurs en chevaux ont abandonnés. Leur exemple détrompera mieux les autres que des raisons : quand la vérité est connue, il ne faut plus que du temps pour détruire l'erreur.

Je reviens aux observations que l'on a faites sur le poil des chevaux, et principalement par rapport à son arrangement sur certaines parties.

Tout les chevaux des pays orientaux et méridionaux, c'est-à-dire des pays les plus chauds, comme les chevaux tures, les persans, les arabes et les barbes, ont le poil beaucoup plus ras que les autres : on voit bien que la température du climat en est la cause, mais il serait difficile d'en donner la raison.

L'épi ou la mollette est un arrangement de poils disposés à peu près comme les pétales d'une fleur simple ; c'est pourquoi on a comparé l'épi à un petit œillet. C'est un point d'où les poils partent comme d'un centre, et

se renversent de façon qu'ils forment une cavité conique comme un petit entonnoir. Il y a ordinairement de ces épis, au poitrail et sur le ventre près des cuisses; il se trouve des chevaux qui en ont en d'autres endroits; on en voit quelquefois deux ou trois séparés ou réunis sur le front ou sur le pli de la cuisse par-derrrière.

L'épée romaine est une sorte de sillon formé par le poil qui est renversé; c'est un épi allongé, dont on a comparé la figure à celles des épées qui étaient en usage chez les Romains : cette épée romaine s'étend le long du haut de l'encolure près de la crinière. Il n'y a que peu de chevaux qui l'aient, et ils sont fort recherchés par les gens qui sont le plus difficiles à satisfaire sur le poil des chevaux; quelquefois il se trouve une épée romaine de chaque côté de la crinière, le cheval en est encore plus estimé.

On pourrait juger au simple énoncé des termes dont nous avons fait mention, que le cheval est un des animaux qui nous sont le plus utiles, puisque la plupart des parties de son corps et des variétés de ses couleurs ont des noms particuliers qui ne sont usités que pour lui. Une pareille attention pour le cheval n'a pu avoir d'autre motif que notre propre intérêt; mais la perfection que nous exigeons dans toutes les parties de cet animal pour le rendre beau est autant une preuve du plaisir qu'il nous fait, que de l'utilité que nous en tirons. Le bœuf nous est bien aussi utile que le cheval, puisqu'il nous sert d'aliment; cependant un beau bœuf n'est qu'un bœuf gros et gras : on a vu au contraire dans l'histoire naturelle du cheval, de combien de conditions dépend la beauté de cet animal, que Buffon a représenté dans l'état de la belle nature. On a fait des règles pour juger de la beauté des chevaux; mais en déterminant toutes les proportions de leur corps, on n'a pas eu seulement en vue l'élégance de leur taille, on a aussi considéré les différents usages auxquels nous employons ces animaux : ainsi, toute proportion par laquelle leur corps est affaibli ou appesanti, toute proportion qui le rend moins propre au service ou malsain, n'est pas un moindre défaut que celle qui y causerait une difformité. Je vais exposer les moyens de connaître quelques-uns de ces défauts, selon les observations des meilleurs écuyers, et de juger des imperfections qui défigurent la plupart des chevaux; car la perfection et la beauté sont très-rares en tout genre.

Lorsque le cheval a la tête grosse et carrée au lieu de l'avoir petite, elle est difforme, et elle pèse ordinairement à la main; si elle est chargée de chair de façon qu'on puisse la mettre au rang de celles que l'on appelle *têtes grasses*, le cheval est sujet au mal des yeux; cependant si elle était sèche au point d'être décharnée, les yeux n'en seraient pas plus sains, car les extrêmes sont toujours dangereux; mais si elle était grosse sans être grasse, cette difformité n'influerait pas sur les yeux; cependant elle ne défigurerait pas moins le cheval, car cet animal ne peut avoir aucun air de noblesse ou d'agrément avec une grosse tête. C'est un défaut pour les chevaux d'avoir la tête trop allongée on l'appelle *tête de vieille*. Le cheval porte mal sa tête

lorsque le bout du nez ne se trouve pas dans la direction d'une ligne perpendiculaire avec le front, si le bout du nez est en avant, c'est ce qu'on appelle *tendre le nez*, *porter au vent*, *tirer à la main*; s'il se trouve en arrière, la tête est pesante; mais si ce défaut va à l'excès, et que le bout du nez approche du gosier, on dit que le cheval est encauchonné; enfin la tête est mal attachée lorsque sa partie supérieure est plus élevée que l'encolure.

On appelle *oreillards* les chevaux qui ont les oreilles trop épaisses et pendantes, au lieu de les avoir petites et déliées. Lorsqu'il y a trop de distance entre les oreilles, surtout dans le bas, elles sont mal placées; et lorsqu'elles ne s'approchent pas encore de plus près au-dessus qu'au-dessous, le cheval n'a pas l'oreille hardie; c'est un défaut, de même que de baisser les oreilles à chaque pas comme les cochons.

Si le front est bas et enfoncé, c'est une difformité que l'on désigne en disant que le cheval est camus, au lieu d'avoir le front avancé comme les béliers.

Lorsque les yeux sont gros, proéminents, et qu'ils sortent, pour ainsi dire, hors de la tête, le cheval paraît morne et stupide; si au contraire les yeux sont petits et enfoncés, on les appelle *yeux de cochon*, et le cheval a le regard triste et souvent la vue mauvaise.

Il faut examiner avec grande attention les yeux d'un cheval pour pouvoir être assuré qu'il a la vue bonne. On doit se mettre à portée de la lumière, et prendre garde d'en être offusqué: c'est une épreuve équivoque que d'approcher la main contre l'œil pour savoir s'il le fermera, car l'impression de l'air qui est agité par ce mouvement, peut faire fermer l'œil sans que le cheval ait aperçu ce qu'on lui a présenté. On est aussi dans l'usage de s'approcher de l'œil pour voir si la cornée représente les objets comme un miroir; c'est une épreuve fautive, car il suffit pour cet effet que la cornée soit polie; elle peut l'être dans le plus mauvais œil, même sans être transparente: il faut donc que l'on puisse voir à travers pour s'assurer de cette transparence, ou pour reconnaître si la vitre est trouble ou double ou de mauvaise couleur, au lieu d'être assez claire et assez transparente pour qu'on puisse voir distinctement la prunelle. Lorsque la vitre est trouble et couverte, c'est une marque que le cheval est sujet à avoir des fluxions; si cette maladie a altéré l'œil à un certain point, il est plus petit que l'autre, ce qui prouve qu'il se dessèche: par conséquent il est entièrement gâté. Un œil peut être bon quoiqu'il paraisse plus petit que l'autre parce que la paupière aura été rétrécie par quelque accident; mais dans ce cas il n'est ni trouble ni brun. Il y a aussi des maladies passagères qui rendent la vue trouble pour un temps, c'est la gourme, l'éruption des dents de lait et des crochets de la mâchoire supérieure. Si on voit au fond de l'œil une petite tache blanche, c'est ce qu'on appelle *le dragon*, elle s'étend avec le temps et occupe la prunelle; de sorte que le cheval devient borgne sans qu'il y ait remède: cette tache peut aussi être rousse ou noire; elle a quelquefois la

figure d'un petit ver ou d'un petit serpent tortueux, d'où vient le nom de *dragon*. Lorsque la prunelle paraît d'un blanc verdâtre, c'est un *œil eul-de-verre* : ce défaut ne rend pas toujours le cheval borgne, mais il y a beaucoup à craindre qu'il ne le devienne; si on voit dans la prunelle plus de blanc que de verdâtre, on dit alors que le cheval a l'œil vairon.

Lorsque les deux os de la mâchoire inférieure sont trop gros, trop ronds ou trop chargés de chair, on dit que la ganache est carrée; c'est une difformité; mais si ces deux os sont trop près l'un de l'autre, et si le canal qu'ils forment n'est pas assez large et assez évidé, c'est un défaut, parce que le cheval ne pouvant faire toucher les parois de ce canal contre son gosier, ce que l'on appelle *se ramener*, est obstacle empêche qu'il ne porte bien sa tête, à moins que l'encolure ne soit mince à proportion du resserrement du canal, et si on y sent quelque tumeur, c'est un signe de maladie.

Quand la bouche du cheval est trop grande ou trop petite, c'est un inconvénient pour la position du mors. Dans le premier cas, il approche des dents mâchelières : on dit alors que le cheval *boit la bride*; dans l'autre cas le mors fait froncer les lèvres ou porte sur les crochets. Si les lèvres sont trop grosses et trop charnues, elles couvrent les barres et empêchent l'effet du mors, c'est ce qu'on appelle *s'armer des lèvres*. Le palais est trop sensible au mors lorsque les sillons sont trop gras et trop épais; mais il faut remarquer qu'en général les vieux chevaux ont le palais et les gencives moins charnus que les jeunes. Les barres doivent être élevées et former un canal qui soit suffisant pour loger la langue sans qu'elle déborde, et décharnées au point d'être sensibles au mors; lorsqu'elles sont trop tranchantes, c'est un défaut parce que le cheval a trop de sensibilité, et il en a trop peu si les barres sont basses, rondes et charnues. La langue doit être proportionnée à la capacité du canal dans lequel elle est placée; si elle en sort, ou si elle est épaisse au point de s'élever au-dessus des barres, c'est un défaut qui s'oppose à l'impression du mors.

La barbe est une partie qui contribue aussi beaucoup à la bonté de la bouche. Si les deux os qui la composent sont éloignés l'un de l'autre et trop peu saillants, elle est trop plate et trop sensible, parce que la gourmette n'appuie que sur les côtés; lorsque les deux os sont trop près l'un de l'autre et trop saillants, la barbe est au contraire trop relevée et trop sensible, parce que la gourmette n'appuie que dans le milieu; enfin si la barbe a trop de poil, ou si elle est trop charnue, s'il y a des duretés ou des calus, ce sont des défauts qui marquent que le cheval n'est pas assez sensible, ou qu'il a été mal soigné ou mal conduit.

On distingue trois principales sortes d'encolures mal faites, savoir, l'encolure renversée, l'encolure fautive, et l'encolure penchante; la première est aussi appelée *encolure de cerf*, parce qu'elle est disposée comme le cou de cet animal; elle forme une convexité par-devant depuis la tête jusqu'au poitrail; la fautive encolure est perpendiculaire le long du gosier (comme on l'a déjà dit dans l'histoire du cheval), et par-dérrière au-dessus du garrot il y a un

enfoncement que l'on appelle le *cou de hache*; enfin les encolures penchantes sont celles qui semblent incliner en effet d'un côté ou d'un autre, parce qu'il y a près de la crinière trop de chair qui tombe d'un côté.

Les grosses et larges erinières, qui chargent l'encolure et la font quelquefois pencher sont difformes et malpropres.

Lorsque le garot est rond et trop charnu, les épaules ne sont pas libres, la selle peut tomber dessus et y causer des plaies difficiles à guérir; cependant le garot ne doit pas être trop élevé dans les chevaux de bât ou dans ceux qui portent des trousses de fourrage.

Les chevaux qui ont la pointe des épaules grosse et ronde, et en général les épaules trop grosses, trop charnues, et qui sont, comme on dit en un mot, chargés d'épaules, sont pesants, sujets à broncher, et ils ne peuvent servir que pour le tirage, à moins qu'ils n'aient les épaules mouvantes. Ceux qui ont de plus les jointures de chaque côté du poitrail grosses et avancées, ne peuvent servir qu'aux voitures; la pesanteur de leurs épaules les rend plus forts à tirer : on dit de ces chevaux qu'ils sont larges du devant, ce qui est fort différent d'être ouverts du devant, c'est-à-dire d'avoir le poitrail large; lorsqu'il est étroit et serré par les épaules, au point que les jambes de devant sont si près l'une de l'autre par le haut, que peu s'en faut qu'elles ne se touchent, le cheval est faible sur le devant et sujet à se mêler les jambes en marchant et à tomber. On appelle *épaules chevillées* celles qui paraissent engourdis, liées et sans mouvement; ce défaut rend la démarche des chevaux rude et pesante, les expose à broncher, et leur ruine bientôt les jambes; la plupart des chevaux de selle qui ont les épaules trop décharnées, les ont ainsi chevillées; enfin certains chevaux lèvent les jambes quoiqu'ils aient les épaules chevillées, parce que le mouvement ne vient que du bras.

La poitrine large et ouverte rend pesants les gros chevaux; mais ce ne serait pas un défaut pour les chevaux fins, qui pour la plupart l'ont trop étroite.

Plus un cheval a les reins courts, c'est-à-dire le dos, mieux il galope sur les hanches : mais il ne va pas si bien au pas, et le centre du mouvement se trouvant trop près de la selle, le cavalier en est incommodé. Si le dos est long, le cheval marche plus aisément, parce qu'il a plus de liberté pour étendre les jambes; mais aussi il a de la difficulté à galoper : lorsque le dos est bas et enfoncé, on dit que le cheval est *ensellé*; cette conformation lui donne de la légèreté et de l'avantage pour avoir un bel avant-main, son encolure est relevée et sa tête placée haut; mais il se lasse bientôt, et il ne peut pas porter de gros fardeaux.

On appelle *chevaux plats* ceux dont les côtes n'ont pas assez de convexité et sont serrées et avalées. Ce défaut empêche qu'ils ne prennent du corps, leur ventre descend et s'avale, ils sont lourds, ils ont peu d'haleine, et leur croupe n'est jamais belle; mais ils peuvent avoir les reins bons.

Lorsque le ventre s'élève vers le train de derrière, comme celui d'un lévrier, on dit que le cheval n'a pas de corps, ou qu'il est étroit de boyau;

ceux qui sont ainsi conformés mangent peu pour la plupart, cependant ils ont presque tous de l'ardeur.

Si le ventre descend plus bas que les côtes, et si cette partie est trop pleine, on dit que le ventre est avalé, et que c'est un ventre de vache; si avec cela le cheval est jeune, s'il mange beaucoup et s'il tousse souvent, on doit craindre qu'il ne devienne poussif.

Les flancs qui ne sont pas assez remplis sont appelés *flancs retroussés*; lorsqu'ils sont creux, c'est une autre difformité; et si la dernière des fausses côtes est trop éloignée de l'os de la hanche, ou si elle ne descend pas assez bas, le cheval ne prend point de corps ou le perd aisément; pour le distinguer, on dit qu'il a la côte trop courte.

En général, les chevaux sont efflanqués, c'est-à-dire manquent de flanc dès qu'ils ressentent de la douleur dans quelque partie du train de derrière. Lorsque les flancs battent plus qu'à l'ordinaire, sans qu'il y ait d'excès de fatigue, le flanc est altéré; mais si c'est seulement parce que le cheval respire difficilement lorsqu'il s'exerce on l'appelle *souffleur*, ou *gros d'haleine* si ce défaut est moins sensible; et on le distingue aisément de ceux qui ont le flanc altéré, parce que les battements du souffleur s'arrêtent dès qu'il est en repos.

Les croupes qui ne sont pas assez arrondies depuis les reins jusqu'à la queue, et qui paraissent courtes parce qu'elles tombent trop tôt, passent pour être difformes; on les appelle des *croupes avalées* ou des *culs de prune*; les croupes coupées sont celles qui n'ont pas assez de saillie et d'étendue en arrière; et enfin on donne le nom de *croupe de mulet* à celles qui sont tranchantes, parce que les fesses sont aplaties: ces défauts ne sont d'aucune conséquence pour la bonté du cheval.

Lorsque les os du haut des hanches sont trop élevés dans un cheval qui n'est pas fort maigre, il passe pour avoir les hanches hautes; mais s'il est fort gras, on dit que le cheval est cornu. Ordinairement la côte plate et le ventre avalé le rendent tel; cette difformité donne toujours l'apparence de la maigreur. Si l'une des hanches est plus basse que l'autre, on dit que le cheval est épointé ou éhanché: on peut juger de la conformation des hanches par la situation du jarret; s'il est trop en arrière, les hanches sont trop longues et le cheval n'est jamais bien fort; si les hanches s'étendent à plomb sur le boulet, elles sont trop courtes, alors le jarret ne plie que difficilement.

La queue placée trop haut rend la croupe pointue, celle qui est trop basse dénote que les reins sont trop faibles. On peut juger qu'un cheval est vigoureux, s'il serre la queue lorsqu'on veut la relever: on appelle *queues de rat* celles qui n'ont que peu de poil; elles sont défectueuses, de même que les queues courtes et celles qui tombent à plomb au lieu de former une convexité en sortant de la croupe, ce qu'on appelle *porter la queue en trompe*.

Les chevaux qui ont le coude trop serré entre les côtes portent la jambe et le pied en dehors; ceux qui l'ont trop ouvert, c'est-à-dire trop éloigné des côtes, portent le pied en dedans; l'une et l'autre position dénotent de la faiblesse.

Les bras longs sont les plus forts, les bras courts sont plus favorables pour

le mouvement et le pli de la jambe; le bras menu est difforme, et de plus on en peut conclure que la jambe n'a pas de force.

Les genoux gros et enflés font soupçonner que la jambe est travaillée; mais c'en est une preuve certaine lorsqu'ils sont couronnés, c'est-à-dire pelés dans le milieu, et lorsqu'on est sûr que le poil n'a été détruit que par les chutes fréquentes que le cheval a faites sur ses genoux, et non par d'autres causes. Le genou gros marque que le cheval est pesant; lorsque le genou est naturellement un peu plié en avant, de sorte que le canon n'est pas à plomb, le cheval est appelé *brassicourt*. Ce défaut de conformation ne préjudicie pas à la bonté du cheval; mais s'il n'a pas été ainsi conformé de naissance, et si c'est l'effet de la fatigue et du travail, ou des entraves qu'on lui aurait mises pendant un long temps, on dit que le cheval est arqué: les jambes usées ne deviennent pas d'abord arquées, elles commencent par être droites par-devant depuis le genou jusqu'à la couronne, comme celles des chèvres. On exprime ce défaut en disant que le cheval est droit sur ses jambes; dans cet état il est sujet à se laisser tomber; si on continue à l'exécuter de travail, les jambes ne peuvent plus s'étendre, elles restent courbées, et elles tremblent lorsqu'il s'arrête après avoir marché; dans cet état d'épuisement on le croirait incapable de fournir au travail, cependant il peut encore servir, surtout s'il a de grands reins. On appelle *jambes de veau* celles qui sont un peu pliées en arrière à l'endroit du genou; ce défaut est tout contraire à celui des chevaux brassicourts et arqués, dont les jambes sont pliées en devant.

Si le canon est trop menu, c'est une marque de faiblesse pour la jambe dans les chevaux des pays froids et humides; il faut examiner s'il n'y a point de tumeurs sur le canon, parce qu'elles dénotent des maladies de l'os, qui sont plus ou moins dangereuses.

Lorsque le nerf est menu, les chevaux ne résistent pas longtemps à la fatigue; ils bronchent, et leurs jambes s'arrondissent, c'est-à-dire que le nerf ne paraît plus détaché; c'est un indice de maladie: aussi est-il nécessaire de passer la main sur le nerf pour sentir s'il est dans l'état naturel, sans tumeur et sans engorgement; lorsqu'il se trouve peu éloigné de l'os, ce défaut fait donner à la jambe le nom de *jambe de bœuf* ou de *veau*; dans ce cas le nerf est menu et la jambe n'est pas longtemps saine: si le nerf devient trop petit près du genou, c'est ce qu'on appelle *nerf failli*; c'est une marque de faiblesse dans cette articulation, mais elle est rare.

Les boulets menus sont trop flexibles et sujets par ce défaut aux tumeurs que l'on appelle des *molettes*; cependant les chevaux qui ont la jointure du boulet un peu pliante, ont les ressorts plus doux et plus liants, par conséquent ils valent mieux pour le manège et pour la parade; mais ils sont mauvais pour le tirage, et peu propres à reculer et à retenir dans les descentes. Lorsque le boulet est couronné, c'est-à-dire lorsqu'il débordé tout autour plus que le sabot, sans qu'il y ait de blessure ou d'autre accident qui ait causé ce défaut, c'est une preuve que la jambe est usée, et on l'appelle *jambe boutée* ou *bouletée*.

Les paturons qui sont trop menus, ou qui sont longs et qui se soutiennent si mal que l'ergot touche presque toujours la terre, n'ont jamais assez de force. Lorsque cette partie, quoique longue, se maintient dans une bonne situation, c'est une marque qu'il y a de la force, surtout dans le nerf, qui empêche le boulet de trop plier; alors le cheval n'est bon que pour la parade, et il ne résiste pas à la fatigue; dans l'un et dans l'autre cas on dit que les chevaux sont *long-jointés*, parce que les paturons portent aussi le nom de *jointure*, comme nous l'avons déjà fait observer; ceux qui ont au contraire le paturon trop court, sont appelés *court-jointés*. Si le genou, le canon et la couronne de ces chevaux se trouvent sur une même ligne perpendiculaire, on dit qu'ils sont *droits sur leurs jambes*, et les maquignons les appellent *chevaux huchés*; ils sont sujets à broncher, à tomber et à devenir bouletés, surtout si on laisse le talon trop haut; ils sont aussi plus incommodes pour le cavalier, que ceux qui sont long-jointés. Il y a des chevaux qui ont l'un des côtés du paturon plus élevé que l'autre, c'est un défaut léger, que l'on peut corriger par la ferrure, de même que celui qui rend le cheval droit sur ses jambes. Il ne faut pas que le poil du paturon soit hérissé, surtout près de la couronne, on serait en droit de soupçonner que la gratelle farineuse, que l'on appelle *peignes*, en serait la cause.

Lorsque la couronne est plus élevée que le pied, c'est une marque que le pied est desséché, ou qu'elle est enflée. Cette partie est fort exposée aux coups que l'on appelle des *atteintes*, que le cheval reçoit d'un autre qui le suit, ou qu'il se donne en heurtant les pieds de derrière contre ceux de devant, ou en se blessant avec les éraillons ou les elous à glace que l'on met aux fers.

Le pied trop petit à proportion du corps est faible et souvent douloureux, et a les talons serrés; celui qui a médiocrement de talon et peu d'épaisseur de pied, s'échauffe sur un chemin dur, et le cheval boite. Un pied qui est trop gros et dont la corne du sabot et la sole ont peu d'épaisseur, est appelé *pied gras*, c'est aussi un pied faible; les chevaux qui ont les pieds trop grands sont lourds et pesants.

La corne blanche est plus cassante que la corne d'une autre couleur, c'est un défaut fort incommode; on le reconnaît aisément, il suffit de voir si elle a été cassée par les clous des fers. Les pieds cerclés sont ceux dont le sabot est creusé tout autour par des sortes de gouttières transversales : cette irrégularité dans l'accroissement de la corne vient de chaleur et de sécheresse dans le pied; ce défaut rend souvent le cheval boiteux : si quelque partie de la corne est entamée et emportée, il s'en forme une nouvelle; on appelle ce remplacement un *quartier neuf* ou une *avalure*, parce que la nouvelle corne pousse l'ancienne en bas; c'est une difformité, en ce que la nouvelle corne est plus raboteuse, plus grosse et plus molle que l'ancienne.

Lorsque les quartiers sont trop serrés, que le sabot est trop étroit auprès de la fente de la fourchette, que les talons sont terminés en pointe et collés l'un contre l'autre, on dit que les *pieds sont encastelés*. Les talons et les

quartiers ainsi conformés pressent le petit pied, c'est-à-dire un des os contenus dans l'intérieur du pied, dont nous ferons mention dans la suite, et font boiter le cheval, ou au moins ils l'empêchent de marcher à son aise. Si les talons sont allongés en arrière, le pied est trop long et sujet à l'encastelure, qui peut aussi produire des seimes, c'est-à-dire des fentes qui sont dans l'un des quartiers, et qui s'étendent quelquefois depuis la couronne jusqu'au bas du sabot. Les talons faibles obéissent sous la main, les talons bas ne sont pas assez épais, ces deux défauts peuvent faire boiter le cheval, parce que les talons n'ont pas assez de résistance.

Lorsque le sabot est trop large par le bas, et que les quartiers se jettent en dehors, on dit que le *pied est plat* ; dans ce cas la fourchette porte sur la terre, ce qui fait que le cheval boite souvent.

Il est sujet à la même incommodité, et par la même cause, lorsque la corne de la fourchette est trop large, ce qu'on appelle *fourchette grasse* , et ce qui arrive ordinairement lorsque les talons sont bas; la fourchette maigre, serrée, petite et desséchée, doit faire soupçonner une encastelure.

Lorsque la sole est trop mince, elle est aisément foulée; lorsqu'elle est trop haute et qu'elle déborde sur la corne, c'est-à-dire lorsque le dessous du pied n'est pas creux, on dit que le cheval a le *pied comble* , il marche sur la sole, ainsi il doit se blesser et boiter; les chevaux qui ont les pieds ainsi conformés ne peuvent servir que pour la charrue.

Ce qui a été dit par rapport au canon, au boulet, au paturon, à la couronne et au pied des jambes de devant, servira pour les mêmes parties des jambes de derrière; il ne reste donc qu'à parler de la cuisse et du jarret.

Les cuisses maigres, qui n'ont pas le gros de la cuisse bien exprimé, dénotent de la faiblesse dans le train de derrière; lorsque les cuisses ne sont pas ouvertes en dedans, c'est-à-dire lorsqu'elles sont trop près l'une de l'autre, on dit que le cheval est *mal gigoté* ; c'est un signe de faiblesse.

Les petits jarrets sont faibles; on appelle *jarrets gras* ceux qui ne sont pas assez décharnés: ce défaut les rend sujets à plusieurs maladies, qui sont la cause des maux de jambes; lorsque les jarrets sont trop près l'un de l'autre, on dit que le cheval est *crochu* ou *jarreté* , ou qu'il est *clos du derrière* ; dans ce cas il est faible du train de derrière, cependant il peut avoir assez de reins; si le boulet, au lieu d'être à plomb sous le jarret, comme il doit être naturellement, se trouve posé en avant, c'est-à-dire si le bas des jambes de derrière est trop en avant, le cheval passe aussi pour être crochu. Lorsque les jarrets sont trop tournés en dehors, ils empêchent le cheval de s'asseoir sur les hanches, c'est-à-dire d'avoir la croupe plus basse que les épaules, les jarrets qui se jettent en dehors lorsque le cheval marche, et que l'on appelle pour cette raison *jarrets mous* , affaiblissent toujours le train de derrière; lorsque le boulet avance de façon que le cheval n'appuie que sur la pince, on l'appelle *rampin* ou *juché* ; ce défaut augmente avec l'âge, et n'est indifférent que lorsqu'il vient de naissance, et qu'il est pour ainsi dire naturel.

Il faut considérer les jambes les unes par rapport aux autres, lorsque le

cheval est arrêté et en repos, pour savoir si leur position n'est pas défectueuse, car celles de devant peuvent être trop serrées par le haut, ce qui rend la démarche difficile; les jambes se touchant souvent lorsqu'elles sont en mouvement, le cheval peut eulbuter. Si les pieds de derrière sont posés trop en avant sous le ventre, cette attitude prouve que le cheval est bien fatigué, il tâche de diminuer le poids qui porte sur ses jambes de devant en avançant celles de derrière sous le corps autant qu'il est possible; lorsque les pieds de derrière sont au contraire posés en arrière, de sorte que l'origine de la queue ne se trouve pas perpendiculairement au-dessus des jarrets, mais plus en avant, quoique cette situation soit mauvaise à l'œil, elle n'est pas fort nuisible aux chevaux, ils peuvent seulement avoir les hanches trop longues. Ce défaut ne les empêche pas de bien aller au pas; mais le train de derrière est plus tôt ruiné que dans un cheval différemment conformé: ceux qui n'ont pas le jarret reculé en arrière, comme il doit l'être naturellement, et dont les hanches, les jarrets et les jambes suivent une même direction en ligne droite, ne marchent que difficilement au pas; si le boulet est saillant en avant comme s'il était déboité, c'est encore une mauvaise position; les chevaux qui posent leurs pieds sur la pince, au lieu d'être posés plats, sont mal situés; et s'ils tournent en dehors les pieds de derrière, ils n'ont point de force dans les hanches en descendant, et ne peuvent reculer qu'à peine.

Les chevaux qui, étant arrêtés, meuvent alternativement leurs jambes au lieu de rester tranquilles, sont soupçonnés d'être excédés ou usés par le travail, comme ceux qui posent une des jambes de derrière sur la pince, ou ceux qui avancent une des jambes de devant et qui demeurent dans cette attitude, ce que l'on appelle vulgairement *montrer le chemin de Saint-Jacques*. Cependant ces signes peuvent être équivoques, parce qu'ils sont familiers à certains chevaux qui sont inquiets et pleins d'ardeur; il y en a d'autres à qui ces mouvements et ces mauvaises attitudes sont naturelles; d'ailleurs une lassitude momentanée peut en être la cause, et même faire tenir en l'air une jambe de devant, car il arrive assez souvent à ces animaux de se reposer sur trois jambes; mais s'ils appuient une jambe de derrière sur la pince, tandis qu'une des jambes de devant est en l'air, c'est une marque certaine qu'ils ressent de la douleur dans les jambes.

Voilà la plupart des signes par lesquels on peut reconnaître les difformités et les défauts des chevaux. J'aurai pu en rapporter un plus grand nombre, mais j'ai été arrêté par la crainte de rendre ce détail trop long; je ne me le serais pas même permis, s'il n'était ici question d'un animal qu'il importe de connaître, parce qu'on ne trouve que très-rarement des chevaux qui n'aient point de mauvaises qualités, et qu'il est très-difficile de ne se pas laisser tromper sur les défauts des autres. Le choix de ces animaux demande beaucoup d'attention; aussi les a-t-on examinés très-scrupuleusement, car je ne crois pas qu'il y ait aucun autre animal sur lequel on ait fait autant d'observations que sur le cheval: tout ce que je viens de dire des différentes parties de son corps n'est que pour faire connaître par leur extérieur ce que l'on

doit en attendre lorsqu'elles sont en mouvement; e'est dans cet état que le cheval tourne toutes ses forces à notre avantage, qu'il nous obéit avec autant de finesse d'instinct que de courage : e'est alors que l'on peut le juger avec le plus de certitude, puisqu'il est dans l'exercice actuel de ses bonnes ou de ses mauvaises qualités.

M. de Buffon, dans son histoire du cheval, a décrit ce bel animal dans l'état de repos et dans l'état de mouvement; et en exposant ses différentes allures, il a fait mention des défauts qui peuvent les vicier, M. de Buffon a considéré tous les chevaux en général, et a distingué les principales races de ces animaux; il ne reste donc plus qu'à détailler les différentes sortes de chevaux que nous employons à divers usages et qu'à décrire le cheval comme individu, pour le comparer aux autres animaux, et distinguer son espèce relativement à toute autre.

Le mélange des différentes races de chevaux produit dans nos haras des poulains qui diffèrent, pour ainsi dire, tous pour la taille, les proportions du corps et les qualités du tempérament et de l'instinct, etc. C'est dans cette grande variété que l'on choisit pour chaque usage les chevaux qui paraissent y être le plus convenables; ainsi on emploie différents chevaux pour les voyages, pour la guerre, pour le tirage, pour le bât, etc.

Les chevaux que l'on destine à servir de monture dans les voyages, et que l'on appelle *chevaux de maître*, doivent être dans la force de leur âge et de bonne taille pour résister à la fatigue; il faut qu'ils aient la jambe sûre, le pied bien fait, la corne bonne, la bouche légère et les mouvements doux : on recherche ceux qui n'ont pas trop d'ardeur, mais qui sont tranquilles sans être paresseux. Pourvu qu'ils aient un grand pas, on n'exige pas d'autres allures pour les voyages : on rejette les chevaux peureux et ceux qui sont si délicats pour le manger qu'on n'est pas assuré de trouver partout de quoi les nourrir : ces conditions sont nécessaires pour un cheval de maître; mais on n'en demande pas tant pour un cheval de suite, il suffit qu'il soit de taille étoffée et assez fort pour porter les fardeaux dont il est chargé. La bouche de ces sortes de chevaux doit être aussi ferme que la main qui les conduit peut être grossière : certaines gens montent aussi en voyage des bidets qui vont l'amble ou qui aubinent.

On prend ordinairement des chevaux entiers pour servir de bidets de poste, afin qu'ils résistent mieux à leur pénible emploi; il faut de plus qu'ils soient étoffés, courts et ramassés, qu'ils aient la jambe et le pied bons, et qu'ils galopent aisément sans faire sentir leurs reins, on doit craindre qu'ils ne soient rétifs ou qu'ils n'aient des fantaisies; au reste, on ne s'inquiète pas des qualités de leur bouche ni de l'élégance de leur taille.

On ne choisit pour le manège, e'est-à-dire on ne dresse pour la guerre que des chevaux qui soient beaux, légers, vigoureux, brillants et vifs; ils ne peuvent pas avoir la bouche trop bonne ni les mouvements trop doux; il faut que leur pas et leur galop soient vifs et raccourcis, les jarrets et les reins bons, etc.

Les chevaux de guerre que montent les officiers doivent être fins, sensibles, souples, adroits, courageux et légers ; ceux qui sont peureux, ou trop délicats, ou trop ardents, ne conviennent pas à ce genre de service ; mais il suffit, pour les chevaux de troupes, qu'ils soient étoffés, robustes et bons trotteurs ; qu'ils aient bien de la jambe et la bouche ferme.

On ne recherche que de beaux dehors dans les chevaux d'appareil : ainsi leurs principales qualités sont la beauté du poil, de la figure et des crins ; mais il n'est pas moins nécessaire qu'ils soient inquiets et relevés, qu'ils aient la bouche bonne et écumante, et qu'ils mâchent continuellement leur mors : les piaffeurs font un très-bon effet dans ce genre d'étalage, où il suffit d'avoir du faux brillant.

Lorsqu'on veut avoir un cheval sur lequel on puisse prendre le plaisir de la promenade, on le choisit de taille médiocre, et plutôt petit que grand, parce que les mouvements d'un double bidet sont moins fatigants que ceux d'un grand cheval. Il faut qu'il soit paisible et qu'il marche très-bien le pas ; on n'en exige pas trop de vigueur, il suffit qu'il ait la jambe sûre et la bouche bonne ; les plus doux et les plus tranquilles des chevaux de ce genre sont ceux que l'on appelle *des chevaux de femme*.

Les chevaux de maître que l'on destine pour la chasse des chiens courants doivent avoir de la vitesse, de la légèreté, du fond et de l'haleine ; il faut qu'ils aient la bouche bonne ; cependant s'ils l'avaient trop sensible, ce serait un inconvénient à cause des brancles qui touchent à la bride : on demande aussi qu'ils soient froids, car s'ils se laissaient emporter au bruit du cor et des chiens, la tête pourrait leur tourner ; on donne aux piqueurs des chevaux plus étoffés et plus communs, mais cependant prompts et vigoureux.

Pour chasser au chien couchant, on accoutume les chevaux à entendre un coup de fusil sans s'effrayer, et on les appelle *chevaux d'arquebuse* ; on les prend de la taille de double bidet, c'est-à-dire médiocre, afin qu'il soit plus facile de les monter ; il faut qu'ils soient tranquilles et sans aucune espèce de volonté ; il suffit qu'ils marchent bien le pas.

En général, les chevaux de carrosse doivent avoir un bon trot, les hanches basses, les reins droits et la tête haute, la bouche bonne, les jambes nerveuses et les pieds bien conditionnés.

Pour les chaises de poste, il faut que le cheval de brancard soit de bonne taille, étoffé et allongé, et qu'il trotte vite et facilement ; il n'est pas nécessaire que le brieolier, c'est-à-dire celui qui porte le postillon, soit si étoffé, mais il doit avoir un galop racecouré et aisé.

On prend ordinairement pour mettre aux charrettes, à la charrue, etc., des chevaux entiers, de race commune, et épais, que l'on appelle des *roussins* ; comme ils tirent avec un collier, il est nécessaire qu'ils soient bien étoffés, qu'ils aient le poitrail large et les épaules nourries.

Les chevaux de bât, qui servent à porter des fardeaux, doivent être étoffés et avoir les côtes larges et de bons reins ; mais il faut que les chevaux de

messenger soient plus minces et plus légers, parce qu'ils vont souvent au trot.*

Voilà les principaux usages auxquels les chevaux servent, et les principales qualités qui les y rendent propres : ceux qui viennent de race commune et grossière ne sont pas moins nécessaires que les plus fins et les plus beaux, qui ne résisteraient pas si bien au travail pénible de la culture des terres et du tirage des voitures. Quand nous n'aurions donc que des chevaux de cette sorte, ils ne seraient pas indignes de notre attention et de nos soins, par les services qu'ils nous rendent pour les choses les plus nécessaires ; si nous les méprisons à d'autres égards, ce n'est que par la comparaison que nous en faisons avec des chevaux nés dans un climat différent, et doués de qualités plus brillantes, mais souvent opposées à celles qui sont les plus utiles à l'homme. Un naturaliste s'élève au-dessus de toutes ces vues particulières, pour ne considérer tous les chevaux ensemble que comme des individus appartenant à la même espèce : toutes les races qui proviennent de divers climats ne peuvent être regardées que comme des variétés, puisque les différences que l'on y remarque ne sont constantes, pour ainsi dire, en aucun pays, et que la migration de ces races et leur mélange dans l'accouplement les changent et les combinent presque à l'infini dans la suite des générations ; mais les parties essentielles à l'espèce ne peuvent être dénaturées par aucune de ces variations. Tous les chevaux se ressemblent dans toutes les parties qui les constituent, relativement à l'espèce ; par conséquent, de quelque race qu'ils puissent être, ils sont également propres à servir de sujets dans les observations qui ont rapport à l'espèce des chevaux ; aussi n'ai-je pas fait grand choix pour ceux que j'ai observés ; je les ai pris à peu près tels que j'ai pu les trouver.

L'ANE.

Ordre des *pachydermes*, famille des *solipèdes*, genre *cheval* (CUVIER).

A considérer cet animal, même avec des yeux attentifs et dans un assez grand détail, il paraît n'être qu'un cheval dégénéré : la parfaite similitude de conformation dans le cerveau, les poumons, l'estomac, le conduit intestinal,

* Voyez le nouveau Parfait Maréchal, par M. Garsault, seconde édition, pages 44 et suivantes.



L'ANE.

A. E. Delvaux & Co. Bruxelles.

le cœur, le foie, les autres viscères, et la grande ressemblance du corps, des jambes, des pieds et du squelette en entier, semblent fonder cette opinion. L'on pourrait attribuer les légères différences qui se trouvent entre ces deux animaux, à l'influence très-ancienne du climat, de la nourriture, et à la succession fortuite de plusieurs générations de petits chevaux sauvages à demi dégénérés, qui peu à peu auraient encore dégénéré davantage, se seraient ensuite dégradés autant qu'il est possible, et auraient à la fin produit à nos yeux une espèce nouvelle et constante, ou plutôt une succession d'individus semblables, tous constamment vieiés de la même façon, et assez différents des chevaux pour pouvoir être regardés comme formant une autre espèce. Ce qui paraît favoriser cette idée, c'est que les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur de leur poil, qu'ils sont par conséquent plus anciennement domestiques, puisque tous les animaux domestiques varient par la couleur beaucoup plus que les animaux sauvages de la même espèce; que la plupart des chevaux sauvages dont parlent les voyageurs sont de petite taille, et ont, comme les ânes, le poil gris, la queue nue, hérissée à l'extrémité, et qu'il y a des chevaux sauvages, et même des chevaux domestiques qui ont la raie noire sur le dos, et d'autres caractères qui les rapprochent encore des ânes sauvages ou domestiques. D'autre côté, si l'on considère les différences du tempérament, du naturel, des mœurs, du résultat, en un mot, de l'organisation de ces deux animaux, et surtout l'impossibilité de les mêler pour en faire une espèce commune, ou même une espèce intermédiaire qui puisse se renouveler, ou paraît encore mieux fondé à croire que ces deux animaux sont chacun d'une espèce aussi ancienne l'une que l'autre, et originairement aussi essentiellement différentes qu'elles le sont aujourd'hui; d'autant plus que l'âne ne laisse pas de différer matériellement du cheval par la petitesse de la taille, la grosseur de la tête, la longueur des oreilles, la dureté de la peau, la nudité de la queue, la forme de laroupe, et aussi par les dimensions des parties qui en sont voisines, par la voix, l'appétit, la manière de boire, etc. L'âne et le cheval viennent-ils donc originairement de la même souche? sont-ils, comme le disent les nomenclateurs *, de la même *famille*? ou ne sont-ils pas, et n'ont-ils pas toujours été des animaux différents?

Cette question, dont les physiciens sentiront bien la généralité, la difficulté, les conséquences, et que nous avons eu devoir traiter dans cet article, parce qu'elle se présente pour la première fois, tient à la production des êtres de plus près qu'aucune autre, et demande, pour être éclaircie, que nous considérions la nature sous un nouveau point de vue. Si, dans l'immense variété que nous présentent tous les êtres animés qui peuplent l'univers, nous choisissons un animal, ou même le corps de l'homme pour servir de base à nos connaissances, et y rapporter, par la voie de la comparaison,

* *Equus caudâ undique setosâ*, le cheval. *Equus caudâ extremo setosâ*, l'âne. *Linnæi systema Naturæ. Class. 1. ord. 4.*

les autres êtres organisés, nous trouverons que, quoique tous ces êtres existent solitairement, et que tous varient par des différences graduées à l'infini, il existe en même temps un dessein primitif et général qu'on peut suivre très-loin, et dont les dégradations sont bien plus lentes que celles des figures et des autres rapports apparents; car, sans parler des organes de la digestion, de la circulation, et de la génération, qui appartiennent à tous les animaux, sans lesquels l'animal cesserait d'être animal et ne pourrait ni subsister ni se reproduire, il y a, dans les parties mêmes qui contribuent le plus à la variété de la forme extérieure, une prodigieuse ressemblance qui nous rappelle nécessairement l'idée d'un premier dessein, sur lequel tout semble avoir été conçu. Le corps du cheval, par exemple, qui du premier coup d'œil paraît si différent du corps de l'homme, lorsqu'on vient à le comparer en détail et partie par partie, au lieu de surprendre par la différence, n'étonne plus que par la ressemblance singulière et presque complète qu'on y trouve. En effet, prenez le squelette de l'homme, inclinez les os du bassin, accourcissez les os des cuisses, des jambes et des bras, allongez ceux des pieds et des mains, soudez ensemble les phalanges, allongez les mâchoires en raccourcissant l'os frontal, et enfin allongez ainsi l'épine du dos, ce squelette cessera de représenter la dépouille d'un homme, et sera le squelette d'un cheval : car on peut aisément supposer qu'en allongeant l'épine du dos et les mâchoires, on augmente en même temps le nombre des vertèbres, des côtes et des dents, et ce n'est en effet que par le nombre de ces os, qu'on peut regarder comme accessoires, et par l'allongement, le raccourcissement ou la jonction des autres, que la charpente du corps de cet animal diffère de la charpente du corps humain. On vient de voir, dans la description du cheval, ces faits trop bien établis pour pouvoir en douter. Mais, pour suivre ces rapports encore plus loin, que l'on considère séparément quelques parties essentielles à la forme, les côtes, par exemple, on les trouvera dans l'homme, dans tous les quadrupèdes, dans les oiseaux, dans les poissons, et on en suivra les vestiges jusque dans la tortue, où elles paraissent encore dessinées par les sillons qui sont sous son écaille; que l'on considère, comme l'a remarqué M. Daubenton, que le pied d'un cheval, en apparence si différent de la main de l'homme, est cependant composé des mêmes os, et que nous avons à l'extrémité de chacun de nos doigts le même osselet en fer à cheval qui termine le pied de cet animal; et l'on jugera si cette ressemblance cachée n'est pas plus merveilleuse que les différences apparentes; si cette conformité constante et ce dessein suivi de l'homme aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, des cétacés aux oiseaux, des oiseaux aux reptiles, des reptiles aux poissons, etc., dans lesquels les parties essentielles, comme le cœur, les intestins, l'épine du dos, les sens, etc., se trouvent toujours, ne semblent pas indiquer qu'en créant les animaux l'Être suprême n'a voulu employer qu'une idée, et la varier en même temps de toutes les manières possibles, afin que l'homme pût admirer également et la magnificence de l'exécution, et la simplicité du dessein.

Dans ce point de vue, non-seulement l'âne et le cheval, mais même l'homme, le singe, les quadrupèdes et tous les animaux, pourraient être regardés comme ne faisant que la même *famille* : mais en doit-on conclure que dans cette grande et nombreuse *famille*, que Dieu seul a conçue et tirée du néant, il y ait d'autres petites *familles* projetées par la nature et produites par le temps, dont les unes ne seraient composées que de deux individus, comme le cheval et l'âne, d'autres de plusieurs individus, comme de la belette, de la martre, du furet, de la fouine, etc., et de même, que dans les végétaux il y ait des *familles* de dix, vingt, trente, etc., plantes? Si ces *familles* existaient en effet, elles n'auraient pu se former que par le mélange, la variation successive, et la dégénération des espèces originaires; et si l'on admet une fois qu'il y avait des *familles* dans les plantes et dans les animaux, que l'âne soit de la *famille* du cheval, et qu'il n'en diffère que parce qu'il a dégénéré, on pourra dire également que le singe est de la *famille* de l'homme, que c'est un homme dégénéré, que l'homme et le singe ont eu une origine commune comme le cheval et l'âne, que chaque *famille*, tant dans les animaux que dans les végétaux, n'a eu qu'une seule souche, et même que tous les animaux sont venus d'un seul animal, qui, dans la succession des temps, a produit, en se perfectionnant et en dégénérant, toutes les races des autres animaux.

Les naturalistes qui établissent si légèrement des familles dans les animaux et dans les végétaux ne paraissent pas avoir assez senti toute l'étendue de ces conséquences, qui réduiraient le produit immédiat de la création à un nombre d'individus aussi petit que l'on voudrait : car s'il était une fois prouvé qu'on pût établir ces *familles* avec raison, s'il était acquis que dans les animaux, et même dans les végétaux, il y eût, je ne dis pas plusieurs espèces, mais une seule qui eût été produite par la dégénération d'une autre espèce; s'il était vrai que l'âne ne fût qu'un cheval dégénéré, il n'y aurait plus de bornes à la puissance de la nature, et l'on n'aurait pas tort de supposer que d'un seul être elle a su tirer avec le temps tous les autres êtres organisés.

Mais non : il est certain, par la révélation, que tous les animaux ont également participé à la grâce de la création; que les deux premiers de chaque espèce et de toutes les espèces sont sortis tout formés des mains du Créateur, et l'on doit croire qu'ils étaient tels alors, à peu près, qu'ils nous sont aujourd'hui représentés par leurs descendants. D'ailleurs, depuis qu'on observe la nature, depuis le temps d'Aristote jusqu'au nôtre, l'on n'a pas vu paraître d'espèces nouvelles, malgré le mouvement rapide qui entraîne, amoncelle ou dissipe les parties de la matière; malgré le nombre infini des combinaisons qui ont dû se faire pendant ces vingt siècles; malgré les accouplements fortuits ou forcés des animaux d'espèces éloignées ou voisines, dont il n'a jamais résulté que des individus vieilles et stériles, et qui n'ont pu faire souche pour de nouvelles générations. La ressemblance, tant extérieure qu'intérieure, fût-elle dans quelques animaux encore plus grande qu'elle ne l'est dans le cheval et dans l'âne, ne doit donc pas nous porter à confondre ces

animaux dans la même *famille*, non plus qu'à leur donner une commune origine; car s'ils venaient de la même souche, s'ils étaient en effet de la même *famille*, on pourrait les rapprocher, les allier de nouveau, et défaire avec le temps ce que le temps aurait fait.

Il faut de plus considérer que, quoique la marche de la nature se fasse par nuances et par degrés souvent imperceptibles, les intervalles de ces degrés ou de ces nuances ne sont pas tous égaux à beaucoup près; que plus les espèces sont élevées, moins elles sont nombreuses, et plus les intervalles des nuances qui les séparent y sont grands; que les petites espèces au contraire sont très-nombreuses, et en même temps plus voisines les unes des autres, en sorte qu'on est d'autant plus tenté de les confondre ensemble dans une même *famille*, qu'elles nous embarrassent et nous fatiguent davantage par leur multitude et par leurs petites différences, dont nous sommes obligés de nous charger la mémoire. Mais il ne faut pas oublier que ces *familles* sont notre ouvrage; que nous ne les avons faites que pour le soulagement de notre esprit; que s'il ne peut comprendre la suite réelle de tous les êtres, c'est notre faute et non pas celle de la nature, qui ne connaît point ces prétendues *familles*, et ne contient en effet que des individus.

Un individu est un être à part, isolé, détaché, et qui n'a rien de commun avec les autres êtres, sinon qu'il leur ressemble ou bien qu'il en diffère. Tous les individus semblables qui existent sur la surface de la terre sont regardés comme composant l'espèce de ces individus. Cependant ce n'est ni le nombre ni la collection des individus semblables qui fait l'espèce, c'est la succession constante et le renouvellement non interrompu de ces individus qui la constituent : car un être qui durerait toujours ne ferait pas une espèce, non plus qu'un million d'êtres semblables qui dureraient aussi toujours. L'espèce est donc un mot abstrait et général, dont la chose n'existe qu'en considérant la nature dans la succession des temps, et dans la destruction constante et le renouvellement tout aussi constant des êtres. C'est en comparant la nature d'aujourd'hui à celle des autres temps, et les individus actuels aux individus passés, que nous avons pris une idée nette de ce que l'on appelle espèce; et la comparaison du nombre ou de la ressemblance des individus n'est qu'une idée accessoire, et souvent indépendante de la première; car l'âne ressemble au cheval plus que le barbet au lévrier, et cependant le barbet et le lévrier ne font qu'une même espèce, puisqu'ils produisent ensemble des individus qui peuvent eux-mêmes en produire d'autres; au lieu que le cheval et l'âne sont certainement de différentes espèces, puisqu'ils ne produisent ensemble que des individus vicieux et inféconds.

C'est donc dans la diversité caractéristique des espèces que les intervalles des nuances de la nature sont le plus sensibles et le mieux marqués : on pourrait même dire que ces intervalles entre les espèces sont les plus égaux et les moins variables de tous, puisqu'on peut toujours tirer une ligne de séparation de deux espèces, c'est-à-dire entre deux successions d'individus qui se reproduisent et ne peuvent se mêler, comme l'on peut aussi réunir

en une seule espèce deux successions d'individus qui se reproduisent en se mêlant. Ce point est le plus fixe que nous ayons en histoire naturelle; toutes les autres ressemblances et toutes les autres différences que l'on pourrait saisir dans la comparaison des êtres ne seraient ni si constantes, ni si réelles, ni si certaines. Ces intervalles seront aussi les seules lignes de séparation que l'on trouvera dans notre ouvrage : nous ne diviserons pas les êtres autrement qu'ils le sont en effet; chaque espèce, chaque succession d'individus qui se reproduisent et ne peuvent se mêler, sera considérée à part, et traitée séparément; et nous ne nous servirons des *familles*, des genres, des ordres et des classes, pas plus que ne s'en sert la nature.

L'espèce n'étant donc autre chose qu'une succession constante d'individus semblables et qui se reproduisent, il est clair que cette dénomination ne doit s'étendre qu'aux animaux et aux végétaux, et que c'est par un abus des termes ou des idées, que les nomenclateurs l'ont employée pour désigner les différentes sortes de minéraux. On ne doit donc pas regarder le fer comme une espèce, et le plomb comme une autre espèce, mais seulement comme deux métaux différents; et l'on verra dans notre discours sur les minéraux, que les lignes de séparation que nous emploierons dans la division des matières minérales seront bien différentes de celles que nous employons pour les animaux et pour les végétaux.

Mais, pour en revenir à la dégénération des êtres, et particulièrement à celle des animaux, observons et examinons encore de plus près les mouvements de la nature dans les variétés qu'elle nous offre; et comme l'espèce humaine nous est la mieux connue, voyons jusqu'où s'étendent ces mouvements de variation. Les hommes diffèrent du blanc au noir par la couleur, du double au simple par la hauteur de la taille, la grosseur, la légèreté, la force, etc.; et du tout au rien pour l'esprit; mais cette dernière qualité n'appartenant point à la matière, ne doit point être ici considérée : les autres sont les variations ordinaires de la nature qui viennent de l'influence du climat et de la nourriture. Mais ces différences de couleur et de dimension dans la taille n'empêchent pas que le nègre et le blanc, le Lapon et le Patagon, le géant et le nain, ne produisent ensemble des individus qui peuvent eux-mêmes se reproduire, et que par conséquent ces hommes, si différents en apparence, ne soient tous d'une seule et même espèce, puisque cette reproduction constante est ce qui constitue l'espèce. Après ces variations générales, il y en a d'autres qui sont plus particulières, et qui ne laissent pas de se perpétuer, comme les énormes jambes des hommes qu'on appelle *de la race de saint Thomas dans l'île de Ceylan*, les yeux rouges et les cheveux blancs des Dariens et des Chacrelas, les six * doigts aux mains et aux pieds dans certaines familles, etc. Ces variétés singulières sont des défauts ou des

* Voyez cette observation curieuse dans les lettres de M. de Maupertuis, où vous trouverez aussi plusieurs idées philosophiques très-élevées sur la génération et sur différents autres sujets.

excès accidentels, qui, s'étant d'abord trouvés dans quelques individus, se sont ensuite propagés de race en race, comme les autres vices et maladies héréditaires. Mais ces différences, quoique constantes, ne doivent être regardées que comme des variétés individuelles qui ne séparent pas ces individus de leur espèce, puisque les races extraordinaires de ces hommes à grosses jambes ou à six doigts peuvent se mêler avec la race ordinaire, et produire des individus qui se reproduisent eux-mêmes. On doit dire la même chose de toutes les autres difformités ou monstruosité qui se communiquent des pères et mères aux enfants. Voilà jusqu'où s'étendent les erreurs de la nature, voilà les plus grandes limites de ses variétés dans l'homme ; et s'il y a des individus qui dégénèrent encore davantage, ces individus ne reproduisant rien, n'altèrent ni la constance ni l'unité de l'espèce. Ainsi il n'y a dans l'homme qu'une seule et même espèce, et quoique cette espèce soit peut-être la plus nombreuse et la plus abondante en individus, et en même temps la plus inconséquente et la plus irrégulière dans toutes ses actions, on ne voit pas que cette prodigieuse diversité de mouvements, de nourriture, de climat, et de tant d'autres combinaisons que l'on peut supposer, ait produit des êtres assez différents des autres pour faire de nouvelles souches, et en même temps assez semblables à nous pour ne pouvoir nier de leur avoir appartenu.

Si le nègre et le blanc ne pouvaient produire ensemble, si même leur production demeurait inféconde, si le mulâtre était un vrai mulet, il y aurait alors deux espèces bien distinctes; le nègre serait à l'homme ce que l'âne est au cheval : ou plutôt, si le blanc était homme, le nègre ne serait plus un homme, ce serait un animal à part comme le singe, et nous serions en droit de penser que le blanc et le nègre n'auraient point eu une origine commune. Mais cette supposition même est démentie par le fait, et puisque tous les hommes peuvent communiquer et produire ensemble, tous les hommes viennent de la même souche et sont de la même famille.

Que deux individus ne puissent produire ensemble, il ne faut pour cela que quelques légères disconvenances dans le tempérament, ou quelque défaut accidentel dans les organes de la génération de l'un ou de l'autre de ces deux individus. Que deux individus de différentes espèces, et que l'on joint ensemble, produisent d'autres individus qui, ne ressemblant ni à l'un ni à l'autre, ne ressemblent à rien de fixe, et ne peuvent par conséquent rien produire de semblable à eux, il ne faut pour cela qu'un certain degré de convenance entre la forme du corps et les organes de la génération de ces animaux différents. Mais quel nombre immense et peut-être infini de combinaisons ne faudrait-il pas pour pouvoir seulement supposer que deux animaux, mâle et femelle, d'une certaine espèce, ont non-seulement assez dégénéré pour n'être plus de cette espèce, c'est-à-dire pour ne pouvoir plus produire avec ceux auxquels ils étaient semblables; mais encore dégénéré tous deux précisément au même point, et à ce point nécessaire pour ne pouvoir produire qu'ensemble ! Et ensuite quelle autre prodigieuse immensité de combinaisons ne faudrait-il pas encore pour que cette nouvelle production

de ces deux animaux dégénérés suivit exactement les mêmes lois qui s'observent dans la production des animaux parfaits ! car un animal dégénéré est lui-même une production vieiée ; et comment se pourrait-il qu'une origine vieiée, qu'une dépravation, une négation, pût faire souche, et non-seulement produire une succession d'êtres constants, mais même les produire de la même façon et suivant les mêmes lois que se reproduisent en effet les animaux dont l'origine est pure ?

Quoiqu'on ne puisse donc pas démontrer que la production d'une espèce par la dégénération soit une chose impossible à la nature, le nombre des probabilités contraires est si énorme que, philosophiquement même, on n'en peut guère douter : car si quelque espèce a été produite par la dégénération d'une autre, si l'espèce de l'âne vient de l'espèce du cheval, cela n'a pu se faire que successivement et par nuances ; il y aurait eu entre le cheval et l'âne un grand nombre d'animaux intermédiaires, dont les premiers se seraient peu à peu éloignés de la nature du cheval, et les derniers se seraient approchés peu à peu de celle de l'âne. Et pourquoi ne verrions-nous pas aujourd'hui les représentants, les descendants de ces espèces intermédiaires ? pourquoi n'en est-il demeuré que les deux extrêmes ?

L'âne est donc un âne, et n'est point un cheval dégénéré, un cheval à queue nue ; il n'est ni étranger, ni intrus, ni bâtard ; il a, comme tous les autres animaux, sa famille, son espèce et son rang ; son sang est pur ; et quoique sa noblesse soit moins illustre, elle est tout aussi bonne, tout aussi ancienne que celle du cheval. Pourquoi donc tant de mépris pour cet animal, si bon, si patient, si sobre, si utile ? Les hommes mépriseraient-ils jusque dans les animaux ceux qui les servent trop bien et à trop peu de frais ? On donne au cheval de l'éducation, on le soigne, on l'instruit, on l'exerce ; tandis que l'âne, abandonné à la grossièreté du dernier des valets, ou à la malice des enfants, bien loin d'acquiescer, ne peut que perdre par son éducation ; et s'il n'avait pas un grand fonds de bonnes qualités, il les perdrait en effet par la manière dont on le traite : il est le jouet, le plastron, le bardeau des rustres qui le conduisent le bâton à la main, qui le frappent, le surechargent, l'excèdent sans précautions, sans ménagement. On ne fait pas attention que l'âne serait par lui-même, et pour nous, le premier, le plus beau, le mieux fait, le plus distingué des animaux, si dans le monde il n'y avait point de cheval. Il est le second au lieu d'être le premier, et par cela seul il semble n'être plus rien. C'est la comparaison qui le dégrade ; on le regarde, on le juge, non pas en lui-même, mais relativement au cheval : on oublie qu'il est âne, qu'il a toutes les qualités de sa nature, tous les dons attachés à son espèce ; et on ne pense qu'à la figure et aux qualités du cheval, qui lui manquent, et qu'il ne doit pas avoir.

Il est de son naturel aussi humble, aussi patient, aussi tranquille, que le cheval est fier, ardent, impétueux ; il souffre avec constance, et peut-être avec courage, les châtimens et les coups. Il est sobre et sur la quantité et sur la qualité de la nourriture : il se contente des herbes les plus dures, les

plus désagréables, que le cheval et les autres animaux lui laissent et dédaignent. Il est fort délicat sur l'eau, il ne veut boire que de la plus claire et aux ruisseaux qui lui sont connus. Il boit aussi sobrement qu'il mange, et n'enfoncé point du tout son nez dans l'eau par la peur que lui fait, dit-on, l'ombre de ses oreilles *. Comme l'on ne prend pas la peine de l'étriller, il se roule souvent sur le gazon, sur les chardons, sur la fougère; et, sans se soucier beaucoup de ce qu'on lui fait porter, il se couche pour se rouler toutes les fois qu'il le peut, et semble par là reprocher à son maître le peu de soin qu'on prend de lui; car il ne se vautre pas, comme le cheval, dans la fange et dans l'eau; il craint même de se mouiller les pieds, et se détourne pour éviter la boue; aussi a-t-il la jambe plus sèche et plus nette que le cheval. Il est susceptible d'éducation, et l'on en a vu d'assez bien dressés ** pour faire curiosité de spectacle.

Dans la première jeunesse, il est gai, et même assez joli: il a de la légèreté et de la gentillesse; mais il la perd bientôt, soit par l'âge, soit par les mauvais traitements, et il devient lent, indocile et têtue: il n'est ardent que pour le plaisir, ou plutôt il en est furieux, au point que rien ne peut le retenir, et que l'on en a vu s'exécuter et mourir quelques instants après; et comme il aime avec une espèce de fureur, il a aussi pour sa progéniture le plus fort attachement. Pline nous assure que lorsqu'on sépare la mère de son petit, elle passe à travers les flammes pour aller le rejoindre. Il s'attache aussi à son maître, quoiqu'il en soit ordinairement maltraité: il le sent de loin, et le distingue de tous les autres hommes. Il reconnaît aussi les lieux qu'il a coutume d'habiter, les chemins qu'il a fréquentés. Il a les yeux bons, l'odorat admirable, surtout pour les corpuceules de l'ânesse; l'oreille excellente, ce qui a encore contribué à le faire mettre au nombre des animaux timides, qui ont tous, à ce qu'on prétend, l'ouïe très-fine et les oreilles longues. Lorsqu'on le surcharge, il le marque en inclinant la tête et baissant les oreilles. Lorsqu'on le tourmente trop, il ouvre la bouche et retire les lèvres d'une manière très-désagréable, ce qui lui donne l'air moqueur et dérisoire. Si on lui couvre les yeux, il reste immobile; et lorsqu'il est couché sur le côté, si on lui place la tête de manière que l'œil soit appuyé sur la terre, et qu'on couvre l'autre œil avec une pierre ou un morceau de bois, il restera dans cette situation sans faire aucun mouvement et sans se secouer pour se relever. Il marche, il trotte et il galope comme le cheval; mais tous ces mouvements sont petits et beaucoup plus lents. Quoiqu'il puisse d'abord courir avec assez de vitesse, il ne peut fournir qu'une petite carrière pendant un petit espace de temps; et quelque allure qu'il prenne, si on le presse, il est bientôt rendu.

Le cheval hennit et l'âne braie; ce qui se fait par un grand cri très-long, très-désagréable, et discordant par dissonances alternatives de l'aigu au

* Voyez Cardan, *de Subtilitate*, lib. x.

** Vide Aldrovand., *de Quadrup. Solidiped.*, lib. 1, page 308.

grave et du grave à l'aigu. Ordinairement il ne crie que lorsqu'il est pressé d'amour ou d'appétit. L'ânesse a la voix plus claire et plus perçante. L'âne qu'on a fait hongre ne brait qu'à basse voix; et quoiqu'il paraisse faire autant d'effort et les mêmes mouvements de la gorge, son cri ne se fait pas entendre de loin.

De tous les animaux couverts de poil l'âne est celui qui est le moins sujet à la vermine : jamais il n'a de poux, ce qui vient apparemment de la dureté et de la sécheresse de sa peau, qui est en effet plus dure que celle de la plupart des autres quadrupèdes; et c'est par la même raison qu'il est bien moins sensible que le cheval au fouet et à la piqure des mouches.

A deux ans et demi les premières dents incisives du milieu tombent, et ensuite les autres incisives à côté des premières tombent aussi et se renouvellent dans le même temps et dans le même ordre que celles du cheval. L'on connaît aussi l'âge de l'âne par des dents; les troisièmes incisives de chaque côté le marquent comme dans le cheval.

Dès l'âge de deux ans l'âne est en état d'engendrer. La femelle est encore plus précoce que le mâle, et elle est tout aussi lascive; c'est par cette raison qu'elle est très-peu féconde; elle rejette au dehors la liqueur qu'elle vient de recevoir dans l'accouplement, à moins qu'on n'ait soin de lui ôter promptement la sensation du plaisir, en lui donnant des coups pour calmer la suite des convulsions et des mouvements amoureux; sans cette précaution elle ne retiendrait que très-rarement. Le temps le plus ordinaire de la chaleur est le mois de mai et celui de juin. Lorsqu'elle est pleine, la chaleur cesse bientôt, et dans le dixième mois le lait paraît dans les mamelles : elle met bas dans le douzième mois, et souvent il se trouve des morceaux solides dans la liqueur de l'amnios, semblables à l'hippomanès du poulain. Sept jours après l'accouchement la chaleur se renouvelle, et l'ânesse est en état de recevoir le mâle; en sorte qu'elle peut, pour ainsi dire, continuellement engendrer et nourrir. Elle ne produit qu'un petit, et si rarement deux, qu'à peine en a-t-on des exemples. Au bout de cinq ou six mois on peut sevrer l'ânon, et cela est même nécessaire si la mère est pleine, pour qu'elle puisse mieux nourrir son fœtus. L'âne étalon doit être choisi parmi les plus grands et les plus forts de son espèce; il faut qu'il ait au moins trois ans, et qu'il n'en passe pas dix; qu'il ait les jambes hautes, le corps étoffé, la tête élevée et légère, les yeux vifs, les naseaux gros, l'encolure un peu longue, le poitrail large, les reins charnus, la côte large, la croupe plate, la queue courte, le poil luisant, doux au toucher et d'un gris foncé.

L'âne, qui comme le cheval est trois ou quatre ans à croître vit aussi comme lui vingt-cinq ou trente ans : on prétend seulement que les femelles vivent ordinairement plus longtemps que les mâles, mais cela ne vient peut-être que de ce qu'étant souvent pleines, elles sont un peu plus ménagées, au lieu qu'on excède continuellement les mâles de fatigues et de coups. Ils dorment moins que les chevaux, et ne se couchent pour dormir que quand ils sont excédés. L'âne étalon dure aussi plus longtemps que le cheval étalon;

plus il est vieux, plus il paraît ardent, et en général la santé de cet animal est bien plus ferme que celle du cheval : il est moins délicat, et il n'est pas sujet, à beaucoup près, à un aussi grand nombre de maladies ; les anciens même ne lui en connaissaient guère d'autres que celle de la morve, à laquelle il est, comme nous l'avons dit, encore bien moins sujet que le cheval.

Il y a parmi les ânes différentes races comme parmi les chevaux, mais que l'on connaît moins, parce qu'on ne les a ni soignés ni suivis avec la même attention ; seulement on ne peut guère douter que tous ne soient originaires des climats chauds. Aristote * assure qu'il n'y en avait point de son temps en Scythie, ni dans les autres pays septentrionaux qui avoisinent la Scythie, ni même dans les Gaules, dont le climat, dit-il, ne laisse pas d'être froid ; et il ajoute que le climat froid, ou les empêche de produire, ou les fait dégénérer, et que c'est par cette dernière raison que dans l'Illyrie, la Thrace et l'Épire, ils sont petits et faibles : ils sont encore tels en France, quoiqu'ils y soient déjà assez anciennement naturalisés, et que le froid du climat soit bien diminué depuis deux mille ans par la quantité de forêts abattues et de marais desséchés. Mais, ce qui paraît encore plus certain, c'est qu'ils sont nouveaux ** pour la Suède et pour les autres pays du nord. Ils paraissent être venus originellement d'Arabie, et avoir passé d'Arabie en Égypte, d'Égypte en Grèce, de Grèce en Italie, d'Italie en France, et ensuite en Allemagne, en Angleterre, et enfin en Suède, etc. ; car ils sont en effet d'autant moins forts et d'autant plus petits, que les climats sont plus froids.

Cette migration paraît assez bien prouvée par le rapport des voyageurs. Chardin *** dit « qu'il y a deux sortes d'ânes en Perse : les ânes du pays, « qui sont lents et pesants, dont on ne se sert que pour porter des fardeaux ; « et une race d'ânes d'Arabie, qui sont de fort jolies bêtes et les premiers « ânes du monde : ils ont le poil poli, la tête haute, les pieds légers ; ils les « lèvent avec action, marchant bien, et l'on ne s'en sert que pour montures. « Les selles qu'on leur met sont comme des bâts ronds et plats par-dessus ; « elles sont de drap ou de tapisserie avec les harnais et les étriers ; on s'assied dessus plus vers la croupe que vers le cou. Il y a de ces ânes qu'on « achète jusqu'à quatre cents livres, et l'on n'en saurait avoir à moins de « vingt-cinq pistoles. On les pause comme les chevaux, mais on ne leur prend autre chose qu'à aller l'amble ; et l'art de les y dresser est de leur « attacher les jambes, celles de devant et celles de derrière du même côté, « par deux cordes de coton, qu'on fait de la mesure du pas de l'âne qui va « l'amble, et qu'on suspend par une autre corde passée dans la sangle à l'endroit de l'étrier. Des espèces d'écuyers les montent soir et matin et les « exercent à cette allure. On leur fend les naseaux afin de leur donner plus « d'haleine, et ils vont si vite qu'il faut galoper pour les suivre. »

* Vide Aristot., de Generat. Animal., lib. II.

** Vide Linnæi Faunam Suecicam.

*** Voyez le Voyage de Chardin, tome II, pages 26 et 27.

Les Arabes, qui sont dans l'habitude de conserver avec tant de soin et depuis si longtemps les races de leurs chevaux, prendraient-ils la même peine pour les ânes? ou plutôt ceci ne semble-t-il pas prouver que le climat d'Arabie est le premier et le meilleur climat pour les uns et pour les autres? De là ils ont passé en Barbarie *, en Égypte, où ils sont beaux et de grande taille, aussi bien que dans les climats excessivement chauds, comme aux Indes et en Guinée **, où ils sont plus grands, plus forts et meilleurs que les chevaux du pays; ils sont même en grand honneur à Maduré ***, où l'une des plus considérables et des plus nobles tribus des Indes les révère particulièrement, parce qu'ils eroient que les âmes de toute la noblesse passent dans le corps des ânes. Enfin l'on trouve les ânes en plus grande quantité que les chevaux dans tous les pays méridionaux, depuis le Sénégal jusqu'à la Chine; on y trouve aussi les ânes sauvages plus communément que des chevaux sauvages. Les Latins, d'après les Grecs, ont appelé l'âne sauvage *onager*, onagre, qu'il ne faut pas confondre, comme l'ont fait quelques naturalistes et plusieurs voyageurs, avec le zèbre, dont nous donnerons l'histoire à part, parce que le zèbre est un animal d'une espèce différente de celle de l'âne. L'onagre ou l'âne sauvage n'est point rayé comme le zèbre, et il n'est pas, à beaucoup près, d'une figure aussi élégante. On trouve des ânes sauvages dans quelques îles de l'Archipel, et particulièrement dans celle **** de Cérigo. Il y en a beaucoup dans les déserts de Libye et de ***** Numidie : ils sont gris et courent si vite qu'il n'y a que les chevaux barbes qui puissent les atteindre à la course. Lorsqu'ils voient un homme, ils jettent un cri, font une ruade, s'arrêtent, et ne fuient que lorsqu'on les approche : on les prend dans des pièges et dans des laes de corde; ils vont par troupes pâture et boire; on en mange la chair. Il y avait aussi, du temps de Marmol, que je viens de citer, des ânes sauvages dans l'île de Sardaigne, mais plus petits que ceux d'Afrique : et Pietro della Valle ***** dit avoir vu un âne sauvage à Bassora : sa figure n'était point différente de celle des ânes domestiques; il était seulement d'une couleur plus claire, et il avait depuis la tête jusqu'à la queue une raie de poil blond : il était aussi beaucoup plus vif et plus léger à la course que les ânes ordinaires. Olearius ***** rapporte qu'un jour le roi de Perse le fit monter avec lui dans un petit bâtiment en forme de théâtre, pour faire collation de fruits et de confitures; qu'après le repas on fit entrer trente-deux ânes sauvages sur lesquels le roi tira quelques coups de fusil et de flèche, et qu'il permit ensuite aux ambassadeurs et

* Voyez le Voyage de Shaw, t. I, page 308.

** Voyez le Voyage de Guinée de Bosman, Utrecht, 1705, pages 239 et 240.

*** Voyez les Lettres édifiantes, douzième recueil, page 96.

**** Voyez le recueil de Dapper, pages 173 et 378.

***** Vide Leonis afric. de Afric. descript., tome II, page 52 et l'Afrique de Marmol, tome I, page 53.

***** Voyez les Voyages de Pietro della Valle, tome VIII, p. 49.

***** Voyez le Voyage d'Adam Olearius, Paris, 1653, tome I, p. 511.

autres seigneurs de tirer : que ce n'était pas un divertissement de voir ces ânes, chargés qu'ils étaient quelquefois de plus de dix flèches, dont ils incommodaient et blessaient les autres quand ils se mêlaient avec eux ; de sorte qu'ils se mettaient à se mordre et à ruer les uns contre les autres d'une étrange façon ; et que quand on les eut tous abattus et couchés de rang devant le roi, on les envoya à Ispahan à la cuisine de la cour ; les Persans faisant un si grand état de la chair de ces ânes sauvages, qu'ils en ont fait un proverbe, etc. Mais il n'y a pas apparence que ces trente-deux ânes sauvages fussent tous pris dans les forêts, et c'étaient probablement des ânes qu'on élevait dans de grands parcs, pour avoir le plaisir de les chasser et de les manger.

On n'a point trouvé d'ânes en Amérique, non plus que de chevaux, quoique le climat, surtout celui de l'Amérique méridionale, leur convienne autant qu'aucun autre. Ceux que les Espagnols y ont transportés d'Europe, et qu'ils ont abandonnés dans les grandes îles et dans le continent, y ont beaucoup multiplié ; et l'on y trouve * en plusieurs endroits des ânes sauvages qui vont par troupes, et que l'on prend dans des pièges comme des chevaux sauvages.

L'âne avec la jument produit les grands mulets ; le cheval avec l'ânesse produit les petits mulets, différents des premiers à plusieurs égards : mais nous nous réservons de traiter en particulier de la génération des mulets, des jumarts, etc., et nous terminerons l'histoire de l'âne par celle de ses propriétés et des usages auxquels nous pouvons l'employer.

Comme les ânes sauvages sont inconnus dans ces climats, nous ne pouvons pas dire si leur chair est en effet bonne à manger : mais ce qu'il y a de sûr, c'est que celle des ânes domestiques est très-mauvaise, et plus mauvaise, plus dure, plus désagréablement insipide que celle du cheval : Galien ** dit même que c'est un aliment pernicieux et qui donne des maladies. Le lait d'ânesse, au contraire, est un remède éprouvé et spécifique pour certains maux, et l'usage de ce remède s'est conservé depuis les Grecs jusqu'à nous. Pour l'avoir de bonne qualité, il faut choisir une ânesse jeune, saine, bien en chair, qui ait mis bas depuis peu de temps, et qui n'ait pas été couverte depuis : il faut lui ôter l'ânon qu'elle allaite, la tenir propre, la bien nourrir de foin, d'avoine, d'orge, et d'herbes dont les qualités salutaires puissent influer sur la maladie ; avoir attention de ne pas laisser refroidir le lait, et même ne le pas exposer à l'air, ce qui le gâterait en peu de temps.

Les anciens attribuaient aussi beaucoup de vertus médicinales au sang, à l'urine, etc., de l'âne, et beaucoup d'autres qualités spécifiques à la cervelle, au cœur, au foie, etc., de cet animal : mais l'expérience a détruit, ou du moins n'a pas confirmé ce qu'ils nous en disent.

Comme la peau de l'âne est très-dure, et très-élastique, on l'emploie

* Voyez le Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, Paris, 1722, tome II, p. 293.

** Vide Galen. de alim. Facult. lib. III.

utilement à différents usages : on en fait des cribles, des tambours et de très-bons souliers ; on en fait du gros parchemin, pour les tablettes de poche, que l'on enduit d'une couche légère de plâtre. C'est aussi avec le cuir de l'âne que les Orientaux font le *sagri* *, que nous appelons *chagrin*. Il y a apparence que les os, comme la peau de cet animal, sont aussi plus durs que les os des autres animaux, puisque les anciens en faisaient des flûtes, et qu'ils les trouvaient plus sonnans que tous les autres os.

L'âne est peut-être de tous les animaux celui qui, relativement à son volume, peut porter les plus grands poids ; et comme il ne coûte presque rien à nourrir, et qu'il ne demande, pour ainsi dire, aucun soin, il est d'une grande utilité à la campagne, au moulin, etc. Il peut aussi servir de monture ; toutes ses allures sont douces, et il bronche moins que le cheval. On le met souvent à la charrue dans les pays où le terrain est léger, et son fumier est un excellent engrais pour les terres fortes et humides.

DESCRIPTION DE L'ÂNE,

EXTRAIT DE DAUBENTON.

On distingue aisément au premier coup d'œil l'âne du cheval ; on ne confond jamais ces animaux, quand même on en verrait deux qui seraient précisément de la même taille et de la même couleur. Cependant, lorsque l'on considère en détail les différentes parties extérieures du corps de l'âne, et qu'on les compare à celles du cheval, on trouve, dans la plupart de ces parties, tant de rapports et une ressemblance si parfaite, qu'on est surpris que leur ensemble paraisse sensiblement différent de l'ensemble des parties du cheval : et de même, si on vient à ouvrir le corps de l'âne, à développer ses entrailles, à dépouiller son squelette, on croit reconnaître toutes les parties intérieures du cheval. Si on ne regarde qu'au dedans de ces animaux, plus on les observe, plus on les compare l'un à l'autre, plus on est tenté de les prendre pour des individus de la même espèce : et même les différences que l'on trouve en quelques-unes des parties de l'extérieur ne prouveraient rien de contraire, car les caractères spécifiques que l'on attribue communément à l'âne, et qui consistent en ce qu'il est plus petit, qu'il a les oreilles et la

* Voyez le Voyage de Thévenot, tome II, p. 64.

queue plus longues, et la crinière plus courte que le cheval, et en ce que sa queue n'est garnie de crins qu'à l'extrémité, ne sont pas des caractères essentiels, puisque nous trouvons toutes ces différences portées à un plus haut point dans différentes races d'autres animaux.

Il n'y a pas tant d'inégalité entre la taille des plus grands chevaux et celle des plus petits ânes, qu'entre la taille d'un dogue et celle d'un petit danois. Les oreilles du chien-loup sont plus courtes, en comparaison de celles du chien-basset, que les oreilles du cheval ne le sont en comparaison de celles de l'âne : de plus, les oreilles du chien-loup sont droites, et celles du basset sont pendantes, différence qui ne se trouve pas entre le cheval et l'âne. Le chien-lion et l'épagneul ont les poils du cou si longs, et le lévrier et le danois les ont si courts, que cette inégalité surpasse de beaucoup celle qui se trouve entre la crinière de l'âne et celle du cheval; n'y a-t-il pas aussi plus de différence dans la queue des chiens, qu'il ne s'en trouve entre celle du cheval et celle de l'âne, en considérant cette partie dans les chiens relativement à sa direction et à sa courbure, et par rapport aux poils dont elle est garnie? enfin l'âne ne ressemble-t-il pas plus au cheval, pour l'extérieur, que le chien-ture ne ressemble au harbet, ou le basset au lévrier?

L'âne s'accouple avec la jument, et le cheval avec l'ânesse. Il y a tant de rapports entre les parties de la génération de ces animaux, qu'il n'est pas étonnant que leurs accouplements soient prolifiques; mais c'est dans le produit que se trouve une différence essentielle. Les mulets ne ressemblent parfaitement ni aux chevaux ni aux ânes, puisqu'ils ne peuvent pas se reproduire comme les chiens qui viennent du mélange de différentes races; de quelque façon qu'on les combine, et lorsqu'on les rapproche les extrêmes en faisant accoupler les plus grands avec les plus petits : il y a par conséquent une analogie plus parfaite entre les chiens les plus différents en apparence, qu'entre l'âne et le cheval, même les mieux assortis pour la taille et pour toutes les parties du corps, quand même on trouverait un cheval qui aurait, comme l'âne, les oreilles fort longues, la crinière fort courte, et une partie du tronçon de la queue naturellement dégarnie de crins.

Les rapports que l'on a observés entre l'âne et le cheval, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, doivent nous engager à rechercher les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux. Il ne suffirait donc pas de dire, en un mot, comme plusieurs auteurs, que l'âne ressemble au cheval; ce sujet mérite d'être discuté; il faut nécessairement rapporter des observations détaillées, qui donneront une idée juste et précise des ressemblances, et qui pourront faire reconnaître des différences que l'on ne peut apercevoir et reconnaître que par la comparaison suivie et circonstanciée des principales parties extérieures et intérieures du corps de l'âne avec celles du corps du cheval. Cependant je ne ferai pas une nouvelle exposition de la figure et de la situation des parties qui sont semblables dans l'âne et dans le cheval; il suffira de donner leurs dimensions prises d'après les sujets qui ont servi à cette description. Les dénominations des parties extérieures du corps du cheval

appartiennent de droit à celles de l'âne et des autres solipèdes; ainsi je les emploierai conformément à l'explication qui a été donnée dans la description du cheval. Tous ces termes sont applicables à l'âne, puisqu'il est composé des mêmes parties que le cheval; cependant il faut remarquer que l'âne n'a point de châtaignes dans les jambes de derrière, mais il y en a des vestiges sur les jambes de devant, qui sont placés à peu près dans le même endroit que les châtaignes du cheval. Ces vestiges sont marqués par une peau noire et dégarnie de poil, sans qu'il paraisse aucune matière de corne; on voit aussi sur la partie inférieure et postérieure des boulets de chaque jambe un petit disque de peau noire et sans corne, qui semble représenter la trace des ergots du cheval.

On ne peut faire aucun usage des termes dont les écuyers se servent pour exprimer les couleurs des poils. Elles ne sont pas, à beaucoup près, aussi variées dans l'âne; par conséquent les dénominations ordinaires des couleurs sont plus que suffisantes pour les désigner. La couleur la plus commune, dans les ânes, est le gris de souris; il y en a aussi de gris luisant et de gris mêlés de taches obscures; on en voit de blancs, de roux, de bruns et de noirs. Les ânes gris ont le museau blanc jusqu'à quatre doigts au-dessus des naseaux, et cette tache blanche est le plus souvent terminée en haut par une bande teinte de roux; le bout des lèvres est noir; la même couleur s'étend jusqu'aux naseaux, mais on ne voit dans quelques individus que deux bandes noires qui se prolongent de chaque côté jusqu'à la narine; les oreilles sont bordées de noir, et, pour ainsi dire, tachées de cette couleur sur la base au dehors et à la pointe; le reste est d'un gris mêlé de roux. Il y a une longue raie noire qui s'étend depuis le toupet, tout le long de la crinière, qui passe sur le garrot, et qui suit la colonne vertébrale dans toute sa longueur et le tronçon de la queue jusqu'à l'extrémité; une autre bande de la même couleur traverse la raie sur le garrot, et descend de chaque côté à peu près jusqu'au milieu des épaules; la partie antérieure de la raie est sur les crins du milieu du toupet et de la crinière qui sont noirs, la face intérieure de la queue est de cette même couleur. Dans la plupart des ânes gris, le genou, le boulet, le paturon et la couronne sont bruns ou noirs, dans les jambes de devant et dans celles de derrière; il s'en trouve quelques-uns qui ont un demi-cercle noirâtre dans le milieu du bras en devant et sur le dessus du canon des jambes de derrière. D'autres ont deux demi-cercles de cette même couleur à un pouce de distance l'un de l'autre sur le devant du bras; mais cela ne se trouve que très-rarement, et il est plus ordinaire de voir le bas des quatre jambes marqué de brun ou de noir en forme d'anneaux dans quelques endroits. Le dedans des oreilles, le canal, le gosier, le poitrail, le ventre, les flanes et la face intérieure des bras et des cuisses sont blancs dans presque tous les ânes, de quelque couleur qu'ils soient; ou si ces parties ne sont pas blanches, elles ont au moins une teinte de blanc sale ou de couleur moins foncée que le reste du corps. La plupart des ânes ont aussi un cercle blanc ou blanchâtre autour des yeux, et le bord

extérieur de ce cercle est le plus souvent d'une couleur roussâtre, qui se délaie et s'éteint peu à peu à mesure qu'elle s'éloigne du cercle blanc. Les ânes bruns et ceux qui sont roux ont du noir sur les oreilles comme les gris, mais le milieu de la face extérieure est de couleur moins foncée que le reste du corps.

Il y a lieu de croire que la couleur la plus naturelle aux ânes est le gris ou le gris mêlé de quelques teintes de fauve, et que si nous avions des ânes sauvages, ils seraient tels que les ânes gris que je viens de décrire. Ils auraient des taches ou des bandes noires sur un fond gris, et quelques teintes d'orangé : avec ces trois couleurs on pourrait faire, comme pour le cheval, toutes les nuances et toutes les teintes du poil de tous les ânes, même de ceux qui varient le plus pour la couleur. Cette variété serait sans doute plus grande si on prenait plus de soin pour le choix des étalons et pour le mélange des individus; mais ces animaux sont fort négligés, surtout dans ces pays-ci. Pourvu qu'ils marchent bien, qu'ils aient les jambes fermes et assurées, et qu'ils soient assez forts pour porter des fardeaux, on ne recherche en aucune façon la couleur de leur poil, ni les taches qui sont sur la couleur dominante, ni les épis qui se trouvent formés par un certain arrangement du poil comme sur les chevaux. Cependant il y a des ânes qui ont des balzaues aussi bien que la pelote ou le chanfrein blanc, mais la bande blanche du chanfrein se confond avec le blanc du bout du museau. Ils ont tous, au moins tous ceux que j'ai vus, un épi au milieu du chanfrein, et j'ai trouvé aussi, dans la plupart, deux épis auprès de la crinière, derrière les oreilles, un de chaque côté; en général le poil de l'âne est plus dur, plus ferme et plus long que celui du cheval.

On fait peu d'attention aux proportions du corps des ânes, on ne rejette que ceux qui ont des défauts opposés à l'usage auquel ils sont destinés, encore faut-il que ces défauts soient très-apparens, tels que sont ceux des jambes malsaines ou arquées, qui rendent l'animal faible ou sujet à trébucher; et du dos concave sur sa longueur, qui par cette conformation de l'épine est moins propre à supporter des charges que le dos convexe, que l'on appelle *dos de carpe*. Comme ces animaux ne servent pas pour l'appareil, et qu'ils ne sont employés pour l'ordinaire qu'aux travaux les plus durs, on ne s'est pas appliqué à perpétuer ceux qui sont le mieux faits, on n'est convenu presque d'aucune règle pour reconnaître ceux qui sont le mieux proportionnés dans toutes les parties de leurs corps. Je ne doute pas que les chevaux ne soient la cause de cet oubli, et que s'il n'y en avait point, on n'eût fait autant de recherches pour trouver quelles peuvent être la beauté et l'élégance de la taille de l'âne, qu'il y en a de faites sur le cheval; car nous aurions été obligés d'employer les ânes à presque tous les usages auxquels nous faisons servir les chevaux. Les règles qui ont été données pour constater les belles proportions, ou les difformités et les défauts de différentes parties du corps de ces animaux, ne conviennent pas toutes à l'âne, surtout lorsqu'il est question de la tête, du cou, du dos, des hanches, de la

croupe, etc., parce qu'il y a trop de différences entre ces mêmes parties considérées dans l'âne et dans le cheval; il se trouve plus de rapports entre les autres parties du corps de ces deux animaux, principalement pour les jambes de l'un et de l'autre; cependant il ne faudrait pas attribuer strictement à l'âne tout ce qui a été dit des jambes du cheval.

En comparant l'âne au cheval pour la figure et pour le port, on reconnaît au premier coup d'œil que l'âne a la tête plus grosse à proportion du corps que le cheval; les oreilles beaucoup plus allongées, le front et les tempes garnis d'un poil plus long, les yeux moins saillants et la paupière inférieure plus aplatie, la lèvre supérieure plus pointue, et, pour ainsi dire, pendante; l'encolure plus épaisse, le garrot moins élevé, et le poitrail plus étroit et presque confondu avec le gosier. Le dos est convexe; en général l'épine est saillante dans toute son étendue jusqu'à la queue; les hanches sont plus hautes que le garrot; la croupe est plate et avalée; enfin la queue est dégarnie de crins depuis son origine environ jusqu'aux trois quarts de sa longueur. Au reste l'âne est très-ressemblant au cheval, surtout pour les jambes de devant; car pour celles de derrière, la plupart des ânes que j'ai vus m'ont paru *crochus*, ou *jarretés* et *clos du derrière*.

Une grosse tête, un front et des tempes chargées de poils longs et touffus, des yeux éloignés l'un de l'autre et enfoncés, et un museau renflé vers son extrémité, donnent à l'âne un air de stupidité et d'imbécillité, au lieu de l'air de douceur et de docilité qui paraît dans le cheval. La partie inférieure de la tête de l'âne, qui s'étend depuis les yeux jusqu'au bout des lèvres, est moins allongée que dans le cheval, en comparaison de l'espace qui est entre les yeux et les oreilles: non-seulement elle est moins allongée, mais elle est plus large, plus épaisse et plus plate; d'ailleurs les oreilles étant plus longues, plus vacillantes et plus abaissées, cet ensemble rend la physionomie de l'âne grossière, tandis que les différences que nous avons observées dans ces mêmes parties, sur le cheval, lui donnent un air de finesse. La tête de l'âne grosse et pesante, ses oreilles longues et vacillantes, son encolure large et épaisse, son poitrail effacé, son dos arqué et, pour ainsi dire, tranchant, ses hanches plus élevées que le garrot, sa croupe aplatie, sa queue nue et les jambes de derrière crochues, rendent son port ignoble.

Ces défauts influent sur la démarche et sur toutes ses allures, principalement lorsqu'on les compare à celles du cheval. Cependant, sans cet objet de comparaison qui avilit si fort l'âne, il serait préféré à tous nos animaux domestiques pour servir de monture et pour bien d'autres usages, et peut-être qu'après l'avoir perfectionné autant qu'il peut l'être, par le choix des étalons, dans une longue suite de générations, et par les soins de l'éducation, il pourrait servir aux mêmes usages que le cheval: on découvrirait de belles proportions dans la taille de l'âne, on vanterait sa légèreté et la diversité de ses allures; on admirerait les bonnes qualités de son instinct en comparaison de la pesanteur et de la férocité du taureau, de la lenteur

et de la stupidité du bœuf, qui seraient avec l'âne les seuls de nos animaux domestiques qui pussent servir de monture, s'il n'y avait point de chevaux. Mais en vertu de cette supposition, je ne prétends pas entreprendre de tirer l'âne du mépris où il est, ni le mettre en rivalité avec le cheval; il me suffit de faire observer qu'aux yeux d'un naturaliste l'âne est un animal aussi considérable et aussi digne de recherches que le cheval; les parties extérieures de son corps, prises séparément ou considérées relativement à l'ensemble qu'elles forment, sont aussi admirables, quoique moins élégantes.

LE BOEUF.

Ordre des Ruminants à cornes, genre bœuf. (Cuvier.)

La surface de la terre, parée de sa verdure, est le fonds inépuisable et commun duquel l'homme et les animaux tirent leur subsistance. Tout ce qui a vie dans la nature vit sur ce qui végète, et les végétaux vivent à leur tour des débris de tout ce qui a vécu et végété. Pour vivre il faut détruire; et ce n'est en effet qu'en détruisant des êtres que les animaux peuvent se nourrir et se multiplier. Dieu, en créant les premiers individus de chaque espèce d'animal et de végétal, a non-seulement donné la forme à la poussière de la terre, mais il l'a rendue vivante et animée, en renfermant dans chaque individu une quantité plus ou moins grande de principes actifs, de molécules organiques vivantes, indestructibles et communes à tous les êtres organisés. Ces molécules passent de corps en corps, et servent également à la vie actuelle et à la continuation de la vie, à la nutrition, à l'accroissement de chaque individu; et après la dissolution du corps, après sa destruction, sa réduction en cendres, ces molécules organiques, sur lesquelles la mort ne peut rien, survivent, circulent dans l'univers, passent dans d'autres êtres, et y portent la nourriture et la vie. Toute production, tout renouvellement, tout accroissement par la génération, par la nutrition, par le développement, supposent donc une destruction précédente, une conversion de substance, un transport de ces molécules organiques qui ne se multiplient pas, mais qui, subsistant toujours en nombre égal, rendent la nature toujours également vivante, la terre également peuplée, et toujours également resplendissante de la première gloire de celui qui l'a créée.

A prendre les êtres en général, le total de la quantité de vie est donc



LA VACHE.

Publié par Adolphe Deros, Bruxelles.

toujours le même ; et la mort, qui semble tout détruire, ne détruit rien de cette vie primitive et commune à toutes les espèces d'êtres organisés. Comme toutes les autres puissances subordonnées et subalternes, la mort n'attaque que les individus, ne frappe que la surface, ne détruit que la forme, ne peut rien sur la matière, et ne fait aucun tort à la nature qui n'en brille que davantage, qui ne lui permet pas d'anéantir les espèces, mais la laisse moissonner les individus et les détruire avec le temps, pour se montrer elle-même indépendante de la mort et du temps, pour exercer à chaque instant sa puissance toujours active, manifester sa plénitude par sa fécondité, et faire de l'univers, en reproduisant, en renouvelant les êtres, un théâtre toujours rempli, un spectacle toujours nouveau.

Pour que les êtres se succèdent, il est donc nécessaire qu'ils se détruisent entre eux ; pour que les animaux se nourrissent et subsistent, il faut qu'ils détruisent des végétaux ou d'autres animaux ; et comme avant et après la destruction, la quantité de vie reste toujours la même, il semble qu'il devrait être indifférent à la nature que telle espèce détruisit plus ou moins : cependant, comme une mère économe, au sein même de l'abondance, elle a fixé des bornes à la dépense et prévenu le dégât apparent, en ne donnant qu'à peu d'espèces d'animaux l'instinct de se nourrir de chair ; elle a même réduit à un assez petit nombre d'individus ces espèces voraces et carnassières, tandis qu'elle a multiplié bien plus abondamment et les espèces et les individus de ceux qui se nourrissent de plantes, et que dans les végétaux elle semble avoir prodigué les espèces, et répandu dans chacune avec profusion le nombre et la fécondité. L'homme a peut-être beaucoup contribué à seconder ses vues, à maintenir et même à établir cet ordre sur la terre ; car dans la mer on retrouve cette indifférence que nous supposons : toutes les espèces sont presque également voraces ; elles vivent sur elles-mêmes ou sur les autres, et s'entre-dévorent perpétuellement sans jamais se détruire, parce que la fécondité y est aussi grande que la déprédation, et que presque toute la nourriture, toute la consommation, tourne au profit de la reproduction.

L'homme sait user en maître de sa puissance sur les animaux ; il a choisi ceux dont la chair flatte son goût, il en a fait des esclaves domestiques, il les a multipliés plus que la nature ne l'aurait fait, il en a formé des troupeaux nombreux, et, par les soins qu'il prend de les faire naître, il semble avoir acquis le droit de se les immoler : mais il étend ce droit bien au-delà de ses besoins ; car, indépendamment de ces espèces qu'il s'est assujetties, et dont il dispose à son gré, il fait aussi la guerre aux animaux sauvages, aux oiseaux, aux poissons : il ne se borne pas même à ceux du climat qu'il habite, il va chercher au loin, et jusqu'au milieu des mers, de nouveaux mets, et la nature entière semble suffire à peine à son intempérance et à l'inconstante variété de ses appétits. L'homme consume, engloutit lui seul plus de chair que tous les animaux ensemble n'en dévorent : il est donc le plus grand destructeur, et c'est plus par abus que par nécessité. Au lieu de

jouir modérément des biens qui lui sont offerts, au lieu de les dépenser avec équité, au lieu de réparer à mesure qu'il détruit, de renouveler lorsqu'il anéantit, l'homme riche met toute sa gloire à consommer, toute sa grandeur à perdre en un jour à sa table plus de biens qu'il n'en faudrait pour faire subsister plusieurs familles; il abuse également et des animaux et des hommes, dont le reste demeure affamé, languit dans la misère, et ne travaille que pour satisfaire à l'appétit immodéré et à la vanité encore plus insatiable de cet homme, qui, détruisant les autres par la disette, se détruit lui-même par les excès.

Cependant l'homme pourrait, comme l'animal, vivre des végétaux : la chair, qui paraît être si analogue à la chair, n'est pas une nourriture meilleure que les graines ou le pain. Ce qui fait la vraie nourriture, celle qui contribue à la nutrition, au développement, à l'accroissement et à l'entretien du corps, n'est pas cette matière brute qui compose à nos yeux la texture de la chair ou de l'herbe; mais ce sont les molécules organiques que l'une et l'autre contiennent, puisque le bœuf, en paissant l'herbe, acquiert autant de chair que l'homme ou que les animaux qui ne vivent que de chair et de sang. La seule différence réelle qu'il y ait entre ces aliments, c'est qu'à volume égal, la chair, le blé, les graines, contiennent beaucoup plus de molécules organiques que l'herbe, les feuilles, les racines, et les autres parties des plantes comme nous nous en sommes assurés en observant les infusions de ces différentes matières : en sorte que l'homme et les animaux dont l'estomac et les intestins n'ont pas assez de capacité pour admettre un très-grand volume d'aliments, ne pourraient pas prendre assez d'herbe pour en tirer la quantité de molécules organiques nécessaire à leur nutrition; et c'est par cette raison que l'homme et les autres animaux qui n'ont qu'un estomac ne peuvent vivre que de chair ou de graines, qui dans un petit volume contiennent une très-grande quantité de ces molécules organiques nutritives, tandis que le bœuf et les autres animaux ruminants qui ont plusieurs estomacs, dont l'un est d'une très-grande capacité, et qui par conséquent peuvent se remplir d'un grand volume d'herbe, en tirent assez de molécules organiques pour se nourrir, croître et multiplier. La quantité compense ici la qualité de la nourriture, mais le fond en est le même; c'est la même matière, ce sont les mêmes molécules organiques qui nourrissent le bœuf, l'homme et tous les animaux.

On ne manquera pas de m'opposer que le cheval n'a qu'un estomac, et même assez petit; que l'âne, le lièvre et d'autres animaux qui vivent d'herbe n'ont aussi qu'un estomac, et que par conséquent cette explication, quoique vraisemblable, n'en est peut-être ni plus vraie, ni mieux fondée. Cependant, bien loin que ces exceptions apparentes la détruisent, elles me paraissent au contraire la confirmer; car quoique le cheval et l'âne n'aient qu'un estomac, ils ont des poches dans les intestins, d'une si grande capacité, qu'on peut les comparer à la pause des animaux ruminants; et les lièvres ont l'intestin cœcum d'une si grande longueur et d'un tel diamètre, qu'il équivaut

au moins à un second estomac. Ainsi il n'est pas étonnant que ces animaux puissent se nourrir d'herbes; et en général on trouvera toujours que c'est de la capacité totale de l'estomac et des intestins que dépend dans les animaux la diversité de leur manière de se nourrir; car les ruminants, comme le bœuf, le bœlier, le chameau, etc., ont quatre estomacs, et des intestins d'une longueur prodigieuse; aussi vivent-ils d'herbe, et l'herbe seule leur suffit. Les chevaux, les ânes, les lièvres, les lapins, les cochons d'Inde, etc., n'ont qu'un estomac; mais ils ont un cœcum qui équivaut à un second estomac, et ils vivent d'herbe et de graines. Les sangliers, les hérissons, les écureuils, etc., dont l'estomac et les boyaux sont d'une moindre capacité, ne mangent que peu d'herbe, et vivent de graines, de fruits et de racines; et ceux qui, comme les loups, les renards, les tigres, etc., ont l'estomac et les intestins d'une plus petite capacité que tous les autres, relativement au volume de leur corps, sont obligés, pour vivre, de choisir les nourritures les plus succulentes, les plus abondantes en molécules organiques, et de manger de la chair et du sang, des graines et des fruits.

C'est donc sur ce rapport physique et nécessaire, beaucoup plus que sur la convenance du goût, qu'est fondée la diversité que nous voyons dans les appétits des animaux: car si la nécessité ne les déterminait pas plus souvent que le goût, comment pourraient-ils dévorer la chair infecte et corrompue avec autant d'avidité que la chair succulente et fraîche? Pourquoi mangeraient-ils également de toutes sortes de chair? Nous voyons que les chiens domestiques, qui ont de quoi choisir, refusent assez constamment certaines viandes, comme la bécasse, la grive, le cochon, etc.; tandis que les chiens sauvages, les loups, les renards, etc., mangent également et la chair du cochon, et la bécasse, et les oiseaux de toute espèce, et même les grenouilles, car nous en avons trouvé deux dans l'estomac d'un loup; et lorsque la chair ou le poisson leur manque, ils mangent des fruits, des graines, des raisins, etc., et ils préfèrent toujours tout ce qui, dans un petit volume, contient une grande quantité de parties nutritives, c'est-à-dire de molécules organiques propres à la nutrition et à l'entretien du corps.

Si ces preuves ne paraissent pas suffisantes, que l'on considère encore la manière dont on nourrit le bétail que l'on veut engraisser. On commence par la castration, ce qui supprime la voie par laquelle les molécules organiques s'échappent en plus grande abondance; ensuite, au lieu de laisser le bœuf à sa pâture ordinaire et à l'herbe pour toute nourriture, on lui donne du son, du grain, des navets, des aliments en un mot plus substantiels que l'herbe; en un très-peu de temps la quantité de la chair de l'animal augmente, les sucs et la graisse abondent, et font d'une chair assez dure et assez sèche par elle-même une viande succulente et si bonne, qu'elle fait la base de nos meilleurs repas.

Il résulte aussi de ce que nous venons de dire que l'homme, dont l'estomac et les intestins ne sont pas d'une très-grande capacité relativement au volume de son corps, ne pourrait pas vivre d'herbe seule: cependant il est

prouvé par les faits qu'il pourrait bien vivre de pain, de légumes et d'autres graines de plantes, puisqu'on connaît des nations entières et des ordres d'hommes auxquels la religion défend de manger de rien qui ait eu vie. Mais ces exemples, appuyés même de l'autorité de Pythagore, et recommandés par quelques médecins trop amis de la diète, ne me paraissent pas suffisants pour nous convaincre qu'il y eût à gagner pour la santé des hommes et pour la multiplication du genre humain à ne vivre que de légumes et de pain, d'autant plus que les gens de la campagne, que le luxe des villes et la somptuosité de nos tables réduisent à cette façon de vivre, languissent et dépérissent plus tôt que les hommes de l'état mitoyen, auxquels l'inanition et les excès sont également inconnus.

Après l'homme, les animaux qui ne vivent que de chair sont les plus grands destructeurs, ils sont en même temps et les ennemis de la nature et les rivaux de l'homme : ce n'est que par une attention toujours nouvelle et par des soins prémédités et suivis qu'il peut conserver ses troupeaux, ses volailles, etc., en les mettant à l'abri de la serre de l'oiseau de proie, et de la dent carnassière du loup, du renard, de la fouine, de la belette; etc.; ce n'est que par une guerre continuelle qu'il peut défendre son grain, ses fruits, toute sa subsistance, et même ses vêtements, contre la voracité des rats, des chenilles, des scarabées, des mites, etc. : car les insectes sont aussi de ces bêtes qui, dans le monde, font plus de mal que de bien; au lieu que le bœuf, le mouton et les autres animaux qui paissent l'herbe, non-seulement sont les meilleurs, les plus utiles, les plus précieux pour l'homme, puisqu'ils le nourrissent, mais sont encore ceux qui consomment et dépensent le moins : le bœuf surtout est à cet égard l'animal par excellence; car il rend à la terre tout autant qu'il en tire, et même il améliore le fonds sur lequel il vit, il engraisse son pâturage : au lieu que le cheval et la plupart des autres animaux amaigrissent en peu d'années les meilleures prairies.

Mais ce ne sont pas là les seuls avantages que le bétail procure à l'homme : sans le bœuf, les pauvres et les riches auraient beaucoup de peine à vivre; la terre demeurerait inculte; les champs et même les jardins seraient secs et stériles : c'est sur lui que roulent tous les travaux de la campagne; il est le domestique le plus utile de la ferme, le soutien du ménage champêtre; il fait toute la force de l'agriculture ; autrefois il faisait toute la richesse des hommes, et aujourd'hui il est encore la base de l'opulence des états, qui ne peuvent se soutenir et fleurir que par la culture des terres et par l'abondance du bétail, puisque ce sont les seuls biens réels, de tous les autres, et même l'or et l'argent, n'étant que des biens arbitraires, des représentations, des monnaies de crédit, qui n'ont de valeur qu'autant que le produit de la terre leur en donne.

Le bœuf ne convient pas autant que le cheval, l'âne, le chameau, etc., pour porter des fardeaux ; la forme de son dos et de ses reins le démontre : mais la grosseur de son cou et la largeur de ses épaules indiquent assez qu'il est propre à tirer et à porter le joug : c'est aussi de cette matière qu'il tire

le plus avantageusement ; et il est singulier que cet usage ne soit pas général, et que dans des provinces entières on l'oblige à tirer par les cornes : la seule raison qu'on ait pu m'en donner, c'est que, quand il est attelé par les cornes, on le conduit plus aisément ; il a la tête très-forte, et il ne laisse pas de tirer assez bien de cette façon, mais avec beaucoup moins d'avantage que quand il tire par les épaules. Il semble avoir été fait exprès pour la charrue ; la masse de son corps, la lenteur de ses mouvements, le peu de hauteur de ses jambes, tout, jusqu'à sa tranquillité et à sa patience dans le travail, semble concourir à le rendre propre à la culture des champs, et plus capable qu'aucun autre de vaincre la résistance constante et toujours nouvelle que la terre oppose à ses efforts. Le cheval, quoique peut-être aussi fort que le bœuf, est moins propre à cet ouvrage : il est trop élevé sur ses jambes ; ses mouvements sont trop grands, trop brusques ; et d'ailleurs il s'impatiente et se rebute trop aisément : on lui ôte même toute la légèreté, toute la souplesse de ses mouvements, toute la grâce de son attitude et de sa démarche, lorsqu'on le réduit à ce travail pesant, pour lequel il faut plus de constance que d'ardeur, plus de masse que de vitesse, et plus de poids que de ressort.

Dans les espèces d'animaux dont l'homme a fait des troupeaux, et où la multiplication est l'objet principal, la femelle est plus nécessaire, plus utile, que le mâle.

Le produit de la vache est un bien qui croit et qui se renouvelle à chaque instant : la chair du veau est une nourriture aussi abondante que saine et délicate ; le lait est l'aliment des enfants ; le beurre, l'assaisonnement de la plupart de nos mets ; le fromage, la nourriture la plus ordinaire des habitants de la campagne. Que de pauvres familles sont aujourd'hui réduites à vivre de leur vache ! Ces mêmes hommes qui tous les jours, et du matin au soir, gémissent dans le travail et sont courbés sur la charrue, ne tirent de la terre que du pain noir, et sont obligés de céder à d'autres la fleur, la substance de leur grain ; c'est par eux et ce n'est pas pour eux que les moissons sont abondantes. Ces mêmes hommes qui élèvent, qui multiplient le bétail, qui le soignent et s'en occupent perpétuellement, n'osent jouir du fruit de leurs travaux ; la chair de ce bétail est une nourriture dont ils sont forcés de s'interdire l'usage, réduit par la nécessité de leur condition, c'est-à-dire par la dureté des autres hommes, à vivre, comme les chevaux, d'orge et d'avoine, ou de légumes grossiers, et de lait aigre.

On peut aussi faire servir la vache à la charrue ; et quoiqu'elle ne soit pas aussi forte que le bœuf, elle ne laisse pas de le remplacer souvent. Mais lorsqu'on veut l'employer à cet usage, il faut avoir attention de l'assortir, autant qu'on le peut, avec un bœuf de sa taille et de sa force, ou avec une autre vache, afin de conserver l'égalité du trait et de maintenir le soc en équilibre entre ces deux puissances : moins elles sont inégales, et plus le labour de la terre est facile et régulier. Au reste, on emploie souvent six et jusqu'à huit bœufs dans les terrains fermes, et surtout dans les friches, qui se lèvent par grosses mottes et par quartiers ; au lieu que deux vaches suffisent pour labourer les

terrains meubles et sablonneux. On peut aussi, dans ces terrains légers pousser à chaque fois le sillon beaucoup plus loin que dans les terrains forts. Les anciens avaient borné à une longueur de cent vingt pas la plus grande étendue du sillon que le bœuf devait tracer par une continuité non interrompue d'efforts et de mouvements ; après quoi, disaient-ils, il faut cesser de l'exciter, et le laisser reprendre haleine pendant quelques moments avant de poursuivre le même sillon ou d'en commencer un autre. Mais les anciens faisaient leurs délices de l'étude de l'agriculture, et mettaient leur gloire à labourer eux-mêmes, ou du moins à favoriser le laboureur, à épargner la peine du cultivateur et du bœuf ; et parmi nous ceux qui jouissent le plus des biens de cette terre sont ceux qui savent le moins estimer, encourager, soutenir l'art de la cultiver.

Le taureau sert principalement à la propagation de l'espèce ; et quoiqu'on puisse aussi le soumettre au travail, on est moins sûr de son obéissance, et il faut être en garde contre l'usage qu'il peut faire de sa force. La nature a fait cet animal indocile et fier ; dans le temps du rut il devient indomptable, et souvent furieux ; mais par la castration l'on détruit la source de ces mouvements impétueux, et l'on ne retranche rien à sa force : il n'en est que plus gros, plus massif, plus pesant et plus propre à l'ouvrage auquel on le destine, il devient aussi plus traitable, plus patient, plus docile et moins incommode aux autres. Un troupeau de taureaux ne serait qu'une troupe effrénée que l'homme ne pourrait ni dompter, ni conduire.

La manière dont se fait cette opération est assez connue des gens de la campagne : cependant il y a sur cela des usages très-différents, dont on n'a peut-être pas assez observé les différents effets. En général, l'âge le plus convenable à la castration est l'âge qui précède immédiatement la puberté. Pour le bœuf, c'est dix-huit mois ou deux ans ; ceux qu'on y soumet plus tôt périssent presque tous. Cependant les jeunes veaux auxquels on ôte les testicules quelque temps après leur naissance, et qui survivent à cette opération si dangereuse à cet âge, deviennent des bœufs plus grands, plus gros, plus gras que ceux auxquels on ne fait la castration qu'à deux, trois ou quatre ans ; mais ceux-ci paraissent conserver plus de courage et d'activité, et ceux qui ne la subissent qu'à l'âge de six, sept ou huit ans, ne perdent presque rien des autres qualités du sexe masculin ; ils sont plus impétueux, plus indociles que les autres bœufs ; et dans le temps de la chaleur des femelles ils cherchent encore à s'en approcher ; mais il faut avoir soin de les en écarter : l'accouplement, et même le seul attouchement du bœuf fait naître à la vulve de la vache des espèces de carnosités ou de verrues, qu'il faut détruire et guérir en y appliquant un fer rouge. Ce mal peut provenir de ce que ces bœufs, qu'on n'a que *bistournés*, c'est-à-dire auxquels on a seulement comprimé les testicules, et serré et tordu les vaisseaux qui y aboutissent, ne laissent pas de répandre une liqueur apparemment à demi purulente, et qui peut causer des ulcères à la vulve de la vache, lesquels dégénèrent ensuite en carnosités.

Le printemps est la saison où les vaches sont le plus communément en chaleur : la plupart dans ce pays-ci reçoivent le taureau et deviennent pleines depuis le 15 avril jusqu'au 15 juillet ; mais il ne laisse pas d'y en avoir beaucoup dont la chaleur est plus tardive, et d'autres dont la chaleur est plus précoce. Elles portent neuf mois, et mettent bas au commencement du dixième. On a donc des veaux en quantité depuis le 15 janvier jusqu'au 15 avril ; on en a aussi pendant tout l'été assez abondamment ; et l'automne est le temps où ils sont le plus rares. Les signes de la chaleur de la vache ne sont point équivoques : elle mugit alors très-fréquemment et plus violemment que dans les autres temps ; elle saute sur les vaches, sur les bœufs, et même sur les taureaux : la vulve est gonflée et proéminente au-dehors. Il faut profiter du temps de cette forte chaleur pour lui donner le taureau ; si on laissait diminuer cette ardeur, la vache ne retiendrait pas aussi sûrement.

Le taureau doit être choisi, comme le cheval étalon parmi les plus beaux de son espèce : il doit être gros, bien fait et en bonne chair ; il doit avoir l'œil noir, le regard fier, le front ouvert, la tête courte, les cornes grosses, courtes et noires, les oreilles longues et velues, le mufle grand, le nez court et droit, le cou charnu et gros, les épaules et la poitrine larges, les reins fermes, le dos droit, les jambes grosses et charnues, la queue longue et bien couverte de poil, l'allure ferme et sûre, et le poil rouge. Les vaches retiennent souvent dès la première, seconde ou troisième fois, et sitôt qu'elles sont pleines, le taureau refuse de les couvrir, quoiqu'il y ait encore apparence de chaleur ; mais ordinairement la chaleur cesse presque aussitôt qu'elles ont conçu, et elles refusent aussi elles-mêmes les approches du taureau.

Les vaches sont assez sujettes à avorter lorsqu'on ne les ménage pas et qu'on les met à la charrue, au charroi, etc. Il faut même les soigner davantage et les suivre de plus près, lorsqu'elles sont pleines, que dans les autres temps, afin de les empêcher de sauter des haies, des fossés, etc. Il faut aussi les mettre dans les pâturages les plus gras, et dans un terrain qui, sans être trop humide et marécageux, soit cependant très-abondant en herbe. Six semaines ou deux mois avant qu'elles mettent bas, on les nourrira plus largement qu'à l'ordinaire, en leur donnant à l'étable de l'herbe pendant l'été, et pendant l'hiver du son le matin, ou de la luzerne, du sainfoin, etc. On cessera aussi de les traire dans ce même temps, le lait leur est alors plus nécessaire que jamais pour la nourriture de leur fœtus : aussi y a-t-il des vaches dont le lait tarit absolument un mois ou six semaines avant qu'elles mettent bas. Celles qui ont du lait jusqu'aux derniers jours sont les meilleures mères et les meilleures nourrices ; mais ce lait des derniers temps est généralement mauvais et peu abondant. Il faut les mêmes attentions pour l'accouchement de la vache que pour celui de la jument ; et même il paraît qu'il en faut davantage, car la vache qui met bas paraît être plus épuisée, plus fatiguée que la jument. On ne peut se dispenser de la mettre dans une étable séparée, où il faut qu'elle soit chaudement et commodément sur de la

bonne litière, et de la bien nourrir, en lui donnant pendant dix ou douze jours de la farine de fèves, de blé ou d'avoine, etc., délayée avec de l'eau salée, et abondamment de la luzerne, du sainfoin ou de bonne herbe bien mûre ; ce temps suffit ordinairement pour la rétablir, après quoi on la remet par degrés à la vie commune et au pâturage : seulement il faut encore avoir l'attention de lui laisser tout son lait pendant les deux premiers mois, le veau profitera davantage, et d'ailleurs le lait de ces premiers temps n'est pas de bonne qualité.

On laisse le jeune veau auprès de sa mère pendant les cinq ou six premiers jours, afin qu'il soit toujours chaudement, et qu'il puisse teter aussi souvent qu'il en a besoin ; mais il croît et se fortifie assez dans ces cinq ou six jours, pour qu'on soit dès lors obligé de l'en séparer si l'on veut la ménager, car il l'épuiserait s'il était toujours auprès d'elle. Il suffira de le laisser teter deux ou trois fois par jour ; et si l'on veut lui faire une bonne chair et l'engraisser promptement, on lui donnera tous les jours des œufs crus, du lait bouilli, de la mie de pain : au bout de quatre ou cinq semaines ce veau sera excellent à manger. On pourra donc ne laisser teter que trente ou quarante jours les veaux qu'on voudra livrer au boucher ; mais il faudra laisser au lait pendant deux mois au moins ceux qu'on voudra nourrir : plus on les laissera teter, plus ils deviendront gros et forts. On préférera pour les élever ceux qui seront nés aux mois d'avril, mai et juin, les veaux qui naissent plus tard ne peuvent acquérir assez de force pour résister aux injures de l'hiver suivant ; ils languissent par le froid et périssent presque tous. A deux, trois ou quatre mois on sèvrera donc les veaux qu'on veut nourrir, et avant de leur ôter le lait absolument on leur donnera un peu de bonne herbe ou de foin fin, pour qu'ils commencent à s'accoutumer à cette nouvelle nourriture ; après quoi on les séparera tout à fait de leur mère, et on ne les en laissera point approcher ni à l'étable ni au pâturage, on cependant on les mènera tous les jours, et où on les laissera du matin au soir pendant l'été : mais dès que le froid commencera à se faire sentir en automne, il ne faudra les laisser sortir que tard dans la matinée et les ramener de bonne heure le soir ; et pendant l'hiver, comme le grand froid leur est extrêmement contraire, on les tiendra chaudement dans une étable bien fermée et bien garnie de litière ; on leur donnera, avec l'herbe ordinaire, du sainfoin, de la luzerne, etc., et on ne les laissera sortir que par les temps doux. Il leur faut beaucoup de soins pour passer ce premier hiver : c'est le temps le plus dangereux de leur vie ; car ils se fortifieront assez pendant l'été suivant pour ne plus craindre le froid du second hiver.

La vache est à dix-huit mois en pleine puberté, et le taureau à deux ans ; mais quoiqu'ils puissent déjà engendrer à cet âge, on fera bien d'attendre jusqu'à trois ans avant de leur permettre de s'accoupler. Ces animaux sont dans leur grande force depuis trois ans jusqu'à neuf ; après cela les vaches et les taureaux ne sont plus propres qu'à être engraisés et livrés au boucher. Comme ils prennent en deux ans la plus grande partie de leur accroissement, la

durée de leur vie est aussi, comme dans la plupart des autres espèces d'animaux, à peu près de sept fois deux ans ; et communément ils ne vivent guère que quatorze ou quinze ans.

Dans tous les animaux quadrupèdes, la voix du mâle est plus forte et plus grave que celle de la femelle, et je ne crois pas qu'il y ait d'exception à cette règle. Quoique les anciens aient écrit que la vachette, le bœuf, et même le veau, avaient la voix plus grave que le taureau, il est très-certain que le taureau a la voix beaucoup plus forte, puisqu'il se fait entendre de bien plus loin que la vache, le bœuf ou le veau. Ce qui a fait croire qu'il avait la voix moins grave, c'est que son mugissement n'est pas un son simple, mais un son composé de deux ou trois octaves, dont la plus élevée frappe le plus l'oreille ; et en y faisant attention, l'en entend en même temps un son grave, et plus grave que celui de la voix de la vache, du bœuf et du veau, dont les mugissements sont aussi bien plus courts. Le taureau ne mugit que d'amour ; la vache mugit plus souvent de peur et d'horreur que d'amour ; et le veau mugit de douleur, de besoin de nourriture et de désir de sa mère.

Les animaux les plus pesants et les plus paresseux ne sont pas ceux qui dorment le plus profondément ni le plus longtemps. Le bœuf dort, mais d'un sommeil court et léger ; il se réveille au moindre bruit. Il se couche ordinairement sur le côté gauche, et le rein ou rognon de ce côté gauche est toujours plus gros et plus chargé de graisse que le rognon du côté droit.

Les bœufs, comme les autres animaux domestiques, varient pour la couleur : cependant le poil roux paraît être le plus commun, et plus il est rouge, plus il est estimé. On fait cas aussi du poil noir, et l'on prétend que les bœufs sous poil bai durent longtemps ; que les bruns durent moins et se rebutent de bonne heure ; que les gris, les pommelés et les blancs ne valent rien pour le travail, et ne sont propres qu'à être engraisés. Mais de quelque couleur que soit le poil du bœuf, il doit être luisant, épais et doux au toucher ; car s'il est rude, mal uni ou dégarni, on a raison de supposer que l'animal souffre, ou du moins qu'il n'est pas d'un fort tempérament. Un bon bœuf pour la charrue ne doit être ni trop gras, ni trop maigre ; il doit avoir la tête courte et ramassée, les oreilles grandes, bien velues et bien unies, les cornes fortes, luisantes et de moyenne grandeur, le front large, les yeux gros et noirs, le mufle gros et camus, les naseaux bien ouverts, les dents blanches et égales, les lèvres noires, le cou charnu, les épaules grosses et pesantes, la poitrine large, le *fanon*, c'est-à-dire la peau du devant pendante jusque sur les genoux, les reins fort larges, le ventre spacieux et tombant, les flanes grands, les hanches longues, la croupe épaisse, les jambes et les cuisses grosses et nerveuses, le dos droit et plein, la queue pendante jusqu'à terre, et garnie de poils touffus et fins ; les pieds fermes, le cuir grossier et maniable, les muscles élevés et l'ongle court et large. Il faut qu'il soit sensible à l'aiguillon, obéissant à la voix et bien dressé. Mais ce n'est que peu à peu, et en s'y prenant de bonne heure, qu'on peut accoutumer le bœuf à porter le joug volontiers, et à se laisser conduire aisément. Dès l'âge de deux ans

et demi ou trois ans au plus tard il faut commencer à l'appivoiser et à le subjuguier; si l'on attend plus tard il devient indocile, et souvent indomptable : la patience, la douceur, et même les caresses, sont les seuls moyens qu'il faut employer; la force et les mauvais traitements ne serviraient qu'à le rebuter pour toujours. Il faut donc lui frotter le corps, le caresser, lui donner de temps en temps de l'orge bouillie, des fèves concassées, et d'autres nourritures de cette espèce, dont il est le plus friand, et toutes mêlées de sel qu'il aime beaucoup. En même temps on lui liera souvent les cornes; quelques jours après on le mettra au joug, et on lui fera traîner la charrue avec un autre bœuf de même taille, et qui sera tout dressé; on aura soin de les attacher ensemble à la mangeoire, de les mener de même au pâturage, afin qu'ils se connaissent et s'habituent à n'avoir que des mouvements communs; et l'on n'emploiera jamais l'aiguillon dans les commencements, il ne servirait qu'à le rendre plus intraitable. Il faudra aussi le ménager et ne le faire travailler qu'à petites reprises, car il se fatigue beaucoup tant qu'il n'est pas tout à fait dressé; et par la même raison, on le nourrira plus largement alors que dans les autres temps.

Le bœuf ne doit servir que depuis trois ans jusqu'à dix : on fera bien de le tirer alors de la charrue pour l'engraisser et le vendre; la chair en sera meilleure que si l'on attendait plus longtemps. On connaît l'âge de cette animal par les dents et par les cornes : les premières dents du devant tombent à dix mois, et sont remplacées par d'autres qui ne sont pas si blanches et qui sont plus larges; à seize mois les dents voisines de celles du milieu tombent et sont aussi remplacées par d'autres, et à trois ans toutes les dents incisives sont renouvelées; elles sont alors égales, longues et assez blanches. A mesure que le bœuf avance en âge, elles s'usent et deviennent inégales et noires : c'est la même chose pour le taureau et pour la vache. Ainsi la castration ni le sexe ne changent rien à la crue et à la chute des dents. Cela ne change rien non plus à la chute des cornes; car elles tombent également à trois ans au taureau, au bœuf et à la vache, et elles sont remplacées par d'autres cornes qui, comme les secondes dents, ne tombent plus; celles du bœuf et de la vache deviennent seulement plus grosses et plus longues que celles du taureau. L'accroissement de ces secondes cornes ne se fait pas d'une manière uniforme et par un développement égal : la première année, c'est-à-dire la quatrième année de l'âge du bœuf, il lui pousse deux petites cornes pointues, nettes, unies et terminées vers la tête par une espèce de bourrelet; l'année suivante ce bourrelet s'éloigne de la tête, poussé par un cylindre de corne qui se forme et qui se termine aussi par un autre bourrelet, et ainsi de suite; car tant que l'animal vit, les cornes croissent : ces bourrelets deviennent des nœuds annulaires, qu'il est aisé de distinguer dans la corne, et par lesquels l'âge se peut aisément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne jusqu'au premier nœud, et pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds.

Le cheval mange nuit et jour, lentement, mais presque continuellement ;

le bœuf au contraire mange vite et prend en assez peu de temps toute la nourriture qu'il lui faut, après quoi il cesse de manger et se couche pour ruminer : cette différence vient de la différente conformation de l'estomac de ces animaux. Le bœuf, dont les deux premiers estomacs ne forment qu'un même sac d'une très-grande capacité, peut, sans inconvénient, prendre à la fois beaucoup d'herbe et le remplir en peu de temps, pour ruminer ensuite et digérer à loisir. Le cheval, qui n'a qu'un petit estomac, ne peut y recevoir qu'une petite quantité d'herbe, et le remplir successivement à mesure qu'elle s'affaisse et qu'elle passe dans les intestins, où se fait principalement la décomposition de la nourriture ; car ayant observé dans le bœuf et dans le cheval le produit successif de la digestion et surtout la décomposition du foin, nous avons vu dans le bœuf qu'au sortir de la partie de la panse qui forme le second estomac et qu'on appelle le *bonnet*, il est réduit en une espèce de pâte verte, semblable à des épinards hachés et bouillis ; que c'est sous cette forme qu'il est retenu et contenu dans les plis ou livrets du troisième estomac, qu'on appelle le *feuille* ; que la décomposition en est entière dans le quatrième estomac, qu'on appelle la *caillette* ; et que ce n'est, pour ainsi dire, que le marc qui passe dans les intestins : au lieu que dans le cheval le foin ne se décompose guère, ni dans l'estomac, ni dans les premiers boyaux, où il devient seulement plus souple et plus flexible, comme ayant été macéré et pénétré de la liqueur active dont il est environné ; qu'il arrive au cœcum et au colon sans grande altération ; que c'est principalement dans ces deux intestins, dont l'énorme capacité répond à celle de la panse des ruminants, que se fait dans le cheval la décomposition de la nourriture ; et que cette décomposition n'est jamais aussi entière que celle qui se fait dans le quatrième estomac du bœuf.

Par ces mêmes considérations et par la seule inspection des parties, il me semble qu'il est aisé de concevoir comment se fait la rumination, et pourquoi le cheval ne rumine ni ne vomit, au lieu que le bœuf et les autres animaux, qui ont plusieurs estomacs, semblent ne digérer l'herbe qu'à mesure qu'ils ruminent. La rumination n'est qu'un vomissement sans effort, occasionné par la réaction du premier estomac sur les aliments qu'il contient. Le bœuf remplit ses deux premiers estomacs, c'est-à-dire la panse et le bonnet, qui n'est qu'une portion de la panse, tout autant qu'ils peuvent l'être : cette membrane tendu réagit donc alors avec force sur l'herbe qu'elle contient, qui n'est que très-peu mâchée, à peine hachée, et dont le volume augmente beaucoup par la fermentation. Si l'aliment était liquide, cette force de contraction le ferait passer dans le troisième estomac, qui ne communique à l'autre que par un conduit étroit, dont même l'orifice est situé à la partie postérieure du premier, et presque aussi haut que celui de l'œsophage. Ainsi ce conduit ne peut pas admettre cet aliment sec, ou du moins il n'en admet que la partie la plus coulante ; il est donc nécessaire que les parties les plus sèches remontent dans l'œsophage, dont l'orifice est plus large que celui du conduit : elles y remontent en effet ; l'animal les remâche, les

macère, les imbibe de nouveau de sa salive, et rend ainsi peu à peu l'aliment plus coulant; il le réduit en pâte assez liquide pour qu'elle puisse couler dans ce conduit qui communique au troisième estomac, où elle se macère encore avant de passer dans le quatrième; et c'est dans ce dernier estomac que s'achève la décomposition du foin, qui y est réduit en parfait mucilage. Ce qui confirme la vérité de cette explication, c'est que tant que ces animaux tettent ou sont nourris de lait et d'autres aliments liquides et coulants, ils ne ruminent pas, et qu'ils ruminent beaucoup plus en hiver et lorsqu'on les nourrit d'aliments secs, qu'en été, pendant lequel ils paissent l'herbe tendre. Dans le cheval au contraire, l'estomac est très-petit, l'orifice de l'œsophage est fort étroit, et celui du pylore est fort large : cela seul suffirait pour rendre impossible la rumination; car l'aliment contenu dans ce petit estomac, quoique peut-être plus fortement comprimé que dans le grand estomac du bœuf, ne doit pas remonter, puisqu'il peut aisément descendre par le pylore qui est fort large. Il n'est pas même nécessaire que le foin soit réduit en pâte molle et coulant pour y entrer; la force de contraction de l'estomac y pousse l'aliment encore presque sec, et il ne peut remonter par l'œsophage, parce que ce conduit est fort petit en comparaison de celui du pylore. C'est donc par cette différence générale de conformation que le bœuf rumine, et que le cheval ne peut ruminer; mais il y a encore une différence particulière dans le cheval, qui fait que non-seulement il ne peut ruminer, c'est-à-dire vomir sans effort, mais même qu'il ne peut absolument vomir, quelque effort qu'il puisse faire : c'est que le conduit de l'œsophage arrivant très-obliquement dans l'estomac du cheval, dont les membranes forment une épaisseur considérable, ce conduit fait dans cette épaisseur une espèce de gouttière si oblique, qu'il ne peut que se serrer davantage, au lieu de s'ouvrir par les convulsions de l'estomac. Quoique cette différence, aussi bien que les autres différences de conformation qu'on peut remarquer dans le corps des animaux, dépendent toutes de la nature lorsqu'elles sont constantes, cependant il y a dans le développement, et surtout dans celui des parties molles, des différences constantes en apparence, qui néanmoins pourraient varier, et qui même varient par les circonstances. La grande capacité de la panse du bœuf, par exemple, n'est pas due en entier à la nature; la panse n'est pas telle par sa conformation primitive, elle ne le devient que successivement et par le grand volume des aliments : car dans le veau qui vient de naître, et même dans le veau qui est encore au lait et qui n'a pas mangé d'herbe, la panse, comparée à la caillette, est beaucoup plus petite que dans le bœuf. Cette grande capacité de la panse ne vient donc que de l'extension qu'occasionne le grand volume des aliments : j'en ai été convaincu par une expérience qui me paraît décisive. J'ai fait nourrir deux agneaux de même âge et sevrés en même temps, l'un de pain, et l'autre d'herbe : les ayant ouverts au bout d'un an, j'ai vu que la panse de l'agneau qui avait vécu d'herbe était devenue plus grande de beaucoup que la panse de celui qui avait été nourri de pain.

On prétend que les bœufs qui mangent lentement résistent plus longtemps au travail que ceux qui mangent vite; que les bœufs des pays élevés et secs sont plus vifs, plus vigoureux et plus sains que ceux des pays bas et humides; que tous deviennent plus forts lorsqu'on les nourrit de foin sec que quand on ne leur donne que de l'herbe molle, qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux au changement de climat, et que par cette raison l'on ne doit jamais acheter que dans son voisinage des bœufs pour le travail.

En hiver, comme les bœufs ne font rien, il suffira de les nourrir de paille et d'un peu de foin; mais dans le temps des ouvrages on leur donnera beaucoup plus de foin que de paille, et même un peu de son ou d'avoine avant de les faire travailler : l'été, si le foin manque, on leur donnera de l'herbe fraîchement coupée, ou bien de jeunes pousses et des feuilles de frêne, d'orme, de chêne, etc., mais en petite quantité, l'exces de cette nourriture, qu'ils aiment beaucoup, leur causant quelquefois un pissement de sang. La luzerne, le sainfoin, la vesce, soit en vert ou en sec, les lupins, les navets, l'orge bouillie, etc., sont aussi de très-bons aliments pour les bœufs. Il n'est pas nécessaire de régler la quantité de leur nourriture; ils n'en prennent jamais plus qu'il ne leur en faut, et l'on sera bien de leur en donner toujours assez pour qu'ils en laissent. On ne les mettra au pâturage que vers le 15 de mai : les premières herbes sont trop crues et quoiqu'ils les mangent avec avidité, elles ne laissent pas de les incommoder. On les fera pâturer pendant tout l'été, et vers le 15 octobre on les remettra au foin, en observant de ne les pas faire passer brusquement du vert au sec et du sec au vert, mais de les amener par degrés à ce changement de nourriture.

La grande chaleur incommode ces animaux peut-être plus encore que le grand froid. Il faut pendant l'été les mener au travail dès la pointe du jour, les ramener à l'étable ou les laisser dans les bois pâturer à l'ombre pendant la grande chaleur, et ne les remettre à l'ouvrage qu'à trois ou quatre heures du soir. Au printemps, en hiver et en automne on pourra les faire travailler depuis huit ou neuf heures du matin jusqu'à cinq ou six heures du soir. Ils ne demandent pas autant de soin que les chevaux; cependant, si l'on veut les entretenir sains et vigoureux, on ne peut guère se dispenser de les étriller tous les jours, de les laver, de leur graisser la corne des pieds, etc. Il faut aussi les faire boire au moins deux fois par jour : ils aiment l'eau nette et fraîche, au lieu que le cheval l'aime trouble et tiède.

La nourriture et le soin sont à peu près les mêmes et pour la vache et pour le bœuf; cependant la vache à lait exige des attentions particulières, tant pour la bien choisir que pour la bien conduire. On dit que les vaches noires sont celles qui donnent le meilleur lait, et que les blanches sont celles qui en donnent le plus; mais de quelque poil que soit la vache à lait, il faut qu'elle soit en bonne chair, qu'elle ait l'œil vif, la démarche légère, qu'elle soit jenne, et que son lait soit, s'il se peut, abondant et de bonne qualité : on la traita deux fois par jour en été, une fois seulement en hiver; et si l'on veut

augmenter la quantité du lait, il n'y aura qu'à la nourrir avec des aliments plus succulents que l'herbe.

Le bon lait n'est ni trop épais ni trop clair; sa consistance doit être telle que, lorsqu'on en prend une petite goutte, elle conserve sa rondeur sans couler. Il doit aussi être d'un beau blanc; celui qui tire sur le jaune ou sur le bleu ne vaut rien. Sa saveur doit être douce, sans aucune amertume et sans âcreté; il faut aussi qu'il soit de bonne odeur ou sans odeur. Il est meilleur au mois de mai et pendant l'été que pendant l'hiver, et il n'est parfaitement bon que quand la vache est en bon âge et en bonne santé: le lait des jeunes génisses est trop clair, celui des vieilles vaches est trop sec, et pendant l'hiver il est trop épais. Ces différentes qualités du lait sont relatives à la quantité plus ou moins grande de parties butyreuses, caséuses et séreuses, qui le composent. Le lait trop clair est celui qui abonde trop en parties séreuses; le lait trop épais est celui qui en manque; et le lait trop sec n'a pas assez de parties butyreuses et séreuses. Le lait d'une vache en chaleur n'est pas bon, non plus que celui d'une vache qui approche de son terme ou qui a mis bas depuis peu de temps. On trouve dans le troisième et dans le quatrième estomac du veau qui tette des grumeaux de lait caillé; ces grumeaux de lait séchés à l'air sont la présure dont on se sert pour faire cailler le lait. Plus on garde cette présure, meilleure elle est, et il n'en faut qu'une très-petite quantité pour faire un grand volume de fromage.

Les vaches et les bœufs aiment beaucoup le vin, le vinaigre, le sel; ils dévorent avec avidité une salade assaisonnée. En Espagne et dans quelques autres pays, on met auprès du jeune veau à l'étable une de ces pierres qu'on appelle *salégres*, et qu'on trouve dans les mines de sel gemme: il lèche cette pierre salée pendant tout le temps que sa mère est au pâturage; ce qui excite si fort l'appétit ou la soif, qu'au moment que la vache arrive, le jeune veau se jette à la mamelle, en tire avec avidité beaucoup de lait, s'engraisse et croît bien plus vite que ceux auxquels on ne donne point de sel. C'est par la même raison que quand les bœufs ou les vaches sont dégoûtés, on leur donne de l'herbe trempée dans du vinaigre ou saupoudrée d'un peu de sel: on peut leur en donner aussi lorsqu'ils se portent bien et que l'on veut exciter leur appétit pour les engraisser en peu de temps. C'est ordinairement à l'âge de dix ans qu'on les met à l'engrais: si l'on attend plus tard, on est moins sûr de réussir, et leur chair n'est pas si bonne. On peut les engraisser en toutes saisons; mais l'été est celle qu'on préfère, parce que l'engrais se fait à moins de frais, et qu'en commençant au mois de mai ou de juin, on est presque sûr de les voir gras avant la fin d'octobre. Dès qu'on voudra les engraisser on cessera de les faire travailler; on les fera boire beaucoup plus souvent; on leur donnera des nourritures succulentes en abondance, quelquefois mêlées d'un peu de sel, et on les laissera ruminer à loisir et dormir à l'étable pendant les grandes chaleurs: en moins de quatre ou cinq mois ils deviendront si gras, qu'ils auront de la peine à marcher,

et qu'on ne pourra les conduire au loin qu'à très-petites journées. Les vaches, et même les taureaux bistournés, peuvent s'engraisser aussi; mais la chair de la vache est plus sèche, et celle du taureau bistourné est plus rouge et plus dure que la chair du bœuf, et elle a toujours un goût désagréable et fort.

Les taureaux, les vaches et les bœufs sont fort sujets à se lécher, surtout dans le temps qu'ils sont en plein repos; et comme l'on croit que cela les empêche d'engraisser, on a soin de frotter de leur fiente tous les endroits de leur corps auxquels ils peuvent atteindre : lorsqu'on ne prend pas cette précaution, ils s'enlèvent le poil avec la langue, qu'ils ont fort rude, et ils avalent ce poil en grande quantité. Comme cette subsistance ne peut se digérer, elle reste dans leur estomac et y forme des pelotes rondes qu'on a appelées *égagropiles*, et qui sont quelquefois d'une grosseur si considérable, qu'elles doivent les incommoder par leur volume, et les empêcher de digérer par leur séjour dans l'estomac. Ces pelotes se revêtent avec le temps d'une croûte brune assez solide, qui n'est cependant qu'un mucilage épaissi, mais qui, par le frottement et la coction, devient dur et luisant. Elles ne se trouvent jamais que dans la panse, et s'il entre du poil dans les autres estomacs, il n'y séjourne pas, non plus que dans les boyaux : il passe apparemment avec le marc des aliments.

Les animaux qui ont des dents incisives, comme le cheval et l'âne, aux deux mâchoires, broutent plus aisément l'herbe courte que ceux qui manquent de dents incisives à la mâchoire supérieure; et si le mouton et la chèvre la coupent de très-près, c'est parce qu'ils sont petits et que leurs lèvres sont minces : mais le bœuf, dont les lèvres sont épaisses, ne peut bronter que l'herbe longue, et c'est par cette raison qu'il ne fait aucun tort au pâturage sur lequel il vit : comme il ne peut pincer que l'extrémité des jeunes herbes, il n'en ébranle point la racine, et n'en retarde que très-peu l'accroissement : au lieu que le mouton et la chèvre les coupent de si près, qu'ils détruisent la tige et gâtent la racine. D'ailleurs le cheval choisit l'herbe la plus fine, et laisse grener et se multiplier la grande herbe, dont les tiges sont dures : au lieu que le bœuf coupe ces grosses tiges et détruit peu à peu l'herbe la plus grossière : ce qui fait qu'au bout de quelques années la prairie sur laquelle le cheval a vécu n'est plus qu'un mauvais pré, au lieu que celle que le bœuf a broutée devient un pâturage fin.

L'espèce de nos bœufs, qu'il ne faut pas confondre avec celles de l'aurochs, du buffle et du bison, paraît être originaire de nos climats tempérés, la grande chaleur les incommodant autant que le froid excessif. D'ailleurs cette espèce, si abondante en Europe, ne se trouve point dans les pays méridionaux, et ne s'est pas étendue au-delà de l'Arménie et de la Perse * en Asie, et au-delà de l'Égypte et de la Barbarie en Afrique; car aux Indes, aussi bien que dans le reste de l'Afrique, et même en Amérique, ce sont des

* Vayez le Voyage de Chardin, tome II, page 28.

bisons qui ont une bosse sur le dos, ou d'autres animaux auxquels les voyageurs ont donné le nom de bœuf, mais qui sont d'une espèce différente de celle de nos bœufs. Ceux qu'on trouve au cap de Bonne-Espérance et en plusieurs contrées de l'Amérique, y ont été transportés d'Europe par les Hollandais et par les Espagnols. En général il paraît que les pays un peu froids conviennent mieux à nos bœufs que les pays chauds, et qu'ils sont d'autant plus gros et plus grands que le climat est plus humide est plus abondant en pâturages. Les bœufs de Danemark, de la Podolie, de l'Ukraine et de la Tartarie qu'habitent les Calmouques, sont les plus grands de tous ; ceux d'Irlande, d'Angleterre, de Hollande et de Hongrie, sont aussi plus grands que ceux de Perse, de Turquie, de Grèce, d'Italie, de France et d'Espagne ; et ceux de Barbarie sont les plus petits de tous. On assure même que les Hollandais tirent tous les ans du Danemark un grand nombre de vaches grandes et maigres, et que ces vaches donnent en Hollande beaucoup plus de lait que les vaches de France. C'est apparemment cette même race de vaches à lait qu'on a transportée et multipliée en Poitou, en Anjou et dans les marais de Charente, où on les appelle vaches flandrines. Ces vaches sont en effet beaucoup plus grandes et plus maigres que les vaches communes, et elles donnent une fois autant de lait et de beurre ; elles donnent aussi des veaux beaucoup plus grands et plus forts. Elles ont du lait en tout temps, et on peut les traire toute l'année, à l'exception de quatre ou cinq jours avant qu'elles mettent bas. Mais il faut pour ces vaches des pâturages excellents : quoiqu'elles ne mangent guère plus que les vaches communes, comme elles sont toujours maigres, toute la surabondance de la nourriture se tourne en lait ; au lieu que les vaches ordinaires deviennent grasses et cessent de donner du lait dès qu'elles ont vécu pendant quelque temps dans des pâturages trop gras. Avec un taureau de cette race et des vaches communes, on fait une race qu'on appelle bâtarde, et qui est plus féconde et plus abondante en lait que la race commune. Ces vaches bâtardes donnent souvent deux veaux à la fois, et fournissent aussi du lait pendant toute l'année. Ce sont ces bonnes vaches à lait qui font une partie des richesses de la Hollande, d'où il sort tous les ans pour des sommes considérables de beurre et de fromage. Ces vaches, qui fournissent une ou deux fois autant de lait que les vaches de France, en donnent six fois autant que celle de Barbarie*.

En Irlande, en Angleterre, en Hollande, en Suisse et dans le nord, on sale et on fume la chair du bœuf en grande quantité, soit pour l'usage de la marine, soit pour l'avantage du commerce. Il sort aussi de ces pays une grande quantité de cuirs : la peau du bœuf, et même celle du veau, servent comme l'on sait, à une infinité d'usages. La graisse est aussi une matière utile ; on la mêle avec le suif du mouton. Le fumier du bœuf est le meilleur engrais pour les terres sèches et légères. La corne de cet animal est le premier vaisseau dans lequel on ait bu, le premier instrument dans lequel on

* Voyez le Voyage de Shaw, tome I, page 311.

ait soufflé pour augmenter le son, la première matière transparente que l'on ait employée pour faire des vitres, des lanternes, et que l'on ait ramollie, travaillée, moulée, pour faire des boîtes, des peignes, et mille autres ouvrages. Mais finissons; car l'histoire naturelle doit finir où commence l'histoire des arts.

ADDITION A L'ARTICLE DU BOEUF.

Je dois ici rectifier une erreur que j'ai faite au sujet de l'accroissement des cornes des bœufs, vaches et taureaux. On m'avait assuré, et j'ai dit précédemment qu'elles tombent à l'âge de trois ans, et qu'elles sont remplacées par d'autres cornes qui, comme les secondes dents, ne tombent plus. Ce fait n'est vrai qu'en partie; il est fondé sur une méprise dont M. Forster a recherché l'origine. Voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire.

« A l'âge de trois ans, dit-il, une lame très-mince se sépare de la corne; cette lame qui n'a pas plus d'épaisseur qu'une feuille de bon papier commun, se gère dans toute sa longueur, et au moindre frottement elle tombe; mais la corne subsiste, ne tombe pas en entier, et n'est pas remplacée par une autre: c'est une simple exfoliation, d'où se forme cette espèce de bourrelet qui se trouve depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des taureaux, des bœufs et des vaches, et chaque année suivante, un nouveau bourrelet est formé par l'accroissement et l'addition d'une nouvelle lame conique de corne, formée dans l'intérieur de la corne immédiatement sur l'os qu'elle enveloppe, et qui pousse le cône corné de trois ans un peu plus avant. Il semble donc que la lame mince, exfoliée au bout de trois ans, formait l'attache de la corne à l'os frontal, et que la production d'une nouvelle lame intérieure force la lame extérieure, qui s'ouvre par une fissure longitudinale, et tombe au premier frottement. Le premier bourrelet formé, les lames intérieures suivent d'année en année, et poussent la corne triennale plus avant, et le bourrelet se détache de même par le frottement; car on observe que ces animaux aiment à frotter leurs cornes contre les arbres ou contre les bois dans l'étable. Il y a même des gens assez soigneux de leur bétail pour planter quelques poteaux dans leur pâturage, afin que les bœufs et les vaches puissent y frotter leurs cornes: sans cette précaution ils prétendent avoir remarqué que ces animaux se battent entre eux par les cornes, et cela parce que la démangeaison qu'ils y éprouvent les force à chercher les moyens de la faire cesser. Ce poteau sert aussi à ôter les vieux poils qui, poussés par les nouveaux, causent des démangeaisons à la peau de ces animaux. »

Ainsi les cornes du bœuf sont permanentes et ne tombent jamais en entier que par un accident, et quand le bœuf se heurte avec violence contre quelque

corps dur ; et lorsque cela arrive, il ne reste qu'un petit moignon qui est fort sensible pendant plusieurs jours ; et quoiqu'il se durcisse, il ne prend jamais d'accroissement, et l'animal est écorné pour toute la vie.

DESCRIPTION DU TAUREAU,

EXTRAIT DE DAUBENTON.

Nous avons observé tant de rapports entre le cheval et l'âne, ils se ressemblent à tant d'égards, que la plupart des différences qui se trouvent dans l'un relativement à l'autre, ne pouvaient être découvertes que par une comparaison suivie de toutes les parties de leur corps. Ainsi, en décrivant le cheval, nous avons, pour ainsi dire, décrit l'âne en grande partie ; il ne s'agissait donc plus que de faire l'exposition des ressemblances, et de donner les preuves des différences que nous avons remarquées entre ces deux animaux. Mais autant la description de l'âne a de relation avec celle du cheval, autant celle du taureau en est indépendante, car le taureau ne ressemble au cheval que par sa nature de quadrupède.

Tous les animaux de cette classe ont des caractères communs ; ces caractères sont tous constants, et la plupart si évidents, qu'on les aperçoit sans peine, et qu'on les reconnaît sans équivoque. S'il est donc facile de distinguer un quadrupède d'un oiseau, d'un poisson, d'un insecte ; lorsqu'on aperçoit des quadrupèdes de plusieurs espèces il est aussi fort aisé de voir qu'ils se ressemblent par des rapports généraux. Mais il y a souvent beaucoup de difficulté à saisir les différences particulières qui déterminent les espèces : ces différences influent plus ou moins sur la conformation de l'animal. Les nomenclateurs ont employé celles qui leur ont paru les plus considérables pour établir les caractères génériques de leurs méthodes, mais ils n'ont pas toujours choisi les plus essentielles. Aristote est de tous les naturalistes celui qui nous a donné le meilleur plan de division pour les quadrupèdes, en les distinguant en solipèdes, pieds fourchus et fessipèdes, comme nous l'avons déjà fait observer. Il paraît que cette différence, tirée du nombre des doigts, n'a lieu que dans les animaux qui ont encore d'autres différences plus intimes pour leur conformation et leur constitution, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : voilà pourquoi le taureau, qui est un animal à pied fourchu, a plusieurs caractères de conformation différents de ceux du cheval, qui est un



LE TAUREAU.

A. E. Delavau & C^{ie} Bruxelles

animal solipède; tandis qu'il n'y a au contraire que de légères différences entre l'âne et le cheval, qui n'ont tous les deux qu'un seul doigt à chaque pied. Mais le taureau est à peu près dans le même cas lorsqu'on le compare avec d'autres animaux qui ont deux doigts au lieu d'un; en les décrivant, nous chercherons successivement les différences, même les plus légères, que nous pourrions trouver entre ces animaux, comme nous avons fait pour le cheval est l'âne.

A présent il est question d'exposer la conformation principale de tous les quadrupèdes à pied fourchu, en décrivant le taureau, qui se présente le premier; cette description servira en grande partie pour le bélier, le bouc, comme la description du cheval a servi pour celle de l'âne. Nous décrirons donc le taureau dans un aussi grand détail que le cheval, tant pour les parties molles que pour le squelette; mais cet animal nous servira d'objet de comparaison, et la description que nous en avons faite suppléera à celle du taureau dans tous les cas où il y aura de la ressemblance entre ces deux animaux.

Les dénominations des parties extérieures du cheval, dont nous avons donné l'explication dans la description de cet animal, doivent être appliquées pour la plupart aux parties du taureau qui correspondent à celles du cheval, et qui leur ressemblent assez pour être susceptibles de comparaison et porter les mêmes noms : ainsi nous emploierons ceux qui sont en usage, sans les expliquer de nouveau. Mais il est nécessaire, pour l'intelligence de la description du taureau, de faire ici mention de certaines parties que cet animal a de plus que le cheval, et de celles qui diffèrent assez des mêmes parties considérées dans le cheval, pour qu'on leur ait donné des noms différents, universellement reçus; et enfin de rappeler les noms propres de celles qui ne sont pas déguisées par des termes d'art, comme dans le cheval.

On appelle *musfle* la partie inférieure de la tête du taureau, qui est plus courte et plus large que la même partie de la tête du cheval ou de l'âne qui a été désignée dans la description de ces deux animaux par le nom de *museau*; on dit aussi le museau d'un chien, d'un blaireau, etc., le musfle d'un lion, d'un ours.

Lorsqu'il est question du taureau, le cou ne porte pas le nom d'encolure, le dos celui de reins, et les reins celui de rognons, comme dans le cheval; le cou, le dos et les reins, c'est-à-dire les lombes, sont appelés de leurs vrais noms, comme il faudrait en histoire naturelle que chaque chose portât le sien propre et unique, sans aucun déguisement de nomenclature.

On a donné le nom de *chignon* à la partie antérieure et supérieure du cou du taureau.

Le fanon est la peau qui pend sous la mâchoire inférieure et le long du gosier, et qui descend au-dessous du poitrail entre les jambes de devant jusqu'aux genoux. Cette signification du mot *fanon* appliqué au taureau est bien différente de celle qu'on lui donne par rapport au cheval, sur lequel ce même mot désigne un *bouquet de poil* qui se trouve derrière le boulet.

La même partie qui porte le nom d'*ergot* dans le cheval doit le conserver dans le taureau ; il faut seulement faire attention que cet animal a deux ergots au lieu d'un dans chaque jambe, comme nous le dirons dans la suite.

La couronne de poil qui est au bas du paturon du cheval se trouve aussi dans le même endroit du pied du taureau : ainsi cette dénomination ne doit pas être changée, quoique l'on ne puisse pas donner dans la description du squelette du taureau le nom d'*os coronaire*, ni d'*os du paturon*, aux os qui se trouvent sous la couronne et dans le paturon, comme nous l'expliquerons à l'article du squelette.

Le taureau a la troisième phalange de chaque doigt enveloppé d'une matière de corne, comme le cheval ; ainsi il n'est pas douteux que cette corne ne doive porter le nom de *sabot* dans l'un comme dans l'autre de ces animaux. Cependant on a donné le nom d'*ongles* aux sabots du taureau ; ce nom est fort impropre, puisqu'il ne doit signifier que la corne qui se trouve sur la partie supérieure des doigts, et non pas celle qui l'enveloppe en entier. Les animaux fessipèdes ont des ongles ou des griffes ; le chameau a aussi des ongles, puisque la corne ne couvre que la face supérieure de la troisième phalange de ses doigts ; mais le taureau, le bélier, le bouc, etc., ont de vrais sabots, qui ne diffèrent de ceux des solipèdes que parce qu'il s'en trouve deux dans chaque pied.

Quoiqu'il y ait bien moins de variété dans les couleurs du taureau que dans celles du cheval, on emploie, pour les désigner, à peu près les mêmes termes d'art, toutes les fois qu'ils sont applicables. Ainsi nous ne rappellerons point les définitions de ces termes ; il suffira d'ajouter, par rapport au taureau, que l'on dit communément qu'il est sous tel poil, tandis que les écuers disent qu'un cheval est de tel poil ; mais quoiqu'il en soit de cette différence d'expression, nous substituerons ici, comme à l'article du cheval, le mot de *couleur* à celui de *poil*, par la raison que nous en avons rapportée dans la description du cheval.

La couleur la plus ordinaire, et par conséquent la plus naturelle au taureau, est le fauve. Il y a lieu de croire que si nous avions des taureaux sauvages, ils seraient de cette même couleur ; mais dans nos taureaux domestiques elle se trouve souvent mêlée avec le noir et le blanc, et on en voit de noirs et de blancs.

Il y a donc des taureaux bays ; il y en a de rouges ou roux, de bruns, de gris et de mouchetés, c'est-à-dire pommelés, etc. On peut dire en général qu'ils ont toutes les teintes de fauve, et que cette couleur se trouve avec le blanc, le brun et le noir par taches variées, sans aucune règle constante.

Le taureau a un épi au milieu du front ; et j'ai observé sur des bœufs que les poils qui couvrent la partie supérieure du cou, à l'endroit qui est à peu près également éloigné du garrot et de la tête, sont hérissés sur une ligne transversale, parce que les poils qui sortent de la peau au côté antérieur de cette ligne s'étendent en avant, et que ceux qui se trouvent au côté postérieur sont dirigés en arrière.

On a eru pouvoir juger des bonnes ou des mauvaises qualités des taureaux, des bœufs et des vaches comme de celles des chevaux, par les couleurs du poil. On a fait des règles pour reconnaître ces indices, que l'on prétend être fondées sur les humeurs pituiteuses, flegmatiques bilieuses ou mélancoliques, que l'on croit dominer dans le tempérament de ces animaux, et se manifester au dehors par les couleurs de leur poil; mais en pareil cas, des observations suivies sur les bonnes ou mauvaises qualités des animaux, seraient préférables à tous les raisonnements des humoristes; et je ne doute pas qu'on ne parvint bientôt par ce moyen à prouver que les couleurs du poil n'indiquent rien de plus pour les qualités des taureaux, des bœufs et des vaches, que pour celles des chevaux; on peut voir à ce sujet ce qui a été rapporté dans la description du cheval.

Il est plus probable que le poil épais, luisant, uni et doux désigne un bon tempérament, ou au moins la bonne santé de l'animal, parce qu'il y a lieu de croire que les sucs qui ont formé ce poil et qui le nourrissent sont de bonne qualité, et sortent de viscéres sains et bien organisés: en général le poil des taureaux est plus doux et plus souple que celui du cheval. . . .

Le taureau n'a presque aucune expression dans la physionomie: lorsqu'on le regarde en face il ne présente qu'un front vaste et concave, et un muffle large et épais; les yeux sont couverts par de grosses éminences. Cet animal n'a aucun trait décidé dans la physionomie, et par conséquent on n'y distingue aucune finesse d'instinct; on n'aperçoit qu'une masse presque informe, qui ne peut annoncer que la stupidité. Les oreilles appesantissent encore la tête du taureau par leur position basse et leur direction horizontale; mais le front est relevé par deux cornes, dont les courbures sont symétriques et régulières. Chaque corne, au sortir de la tête, s'étend à côté, se recourbe en haut et en dedans, et enfin se prolonge encore en haut et un peu en arrière à son extrémité, qui est terminée en pointe; l'intervalle qui se trouve entre les deux cornes est proportionné à la largeur du front, et quoiqu'elles semblent être courtes par rapport à la longueur de la tête, elles n'en paraissent que plus fermes et plus assurées; le bout du muffle est aussi un peu animé par les traits des naseaux et de la bouche. Lorsque la tête est vue de profil, on ne la trouve pas si lourde qu'en face, les yeux qui sont grands et apparents en ornent le milieu et font disparaître en partie le grand espace qui est entre les cornes et le bout du muffle; mais lorsque les yeux s'animent, et surtout lorsque la tête se meut, tous les traits semblent se rapprocher par des mouvements qui ne laissent voir qu'en raccourci les parties les plus brutes de la face. C'est ainsi que l'expression de la féroce succède dans le taureau à celle de la stupidité; mais, quelque attitude qu'il prenne, son port est toujours grossier et pesant. Voyez cet animal en repos, il paraît appesanti par le grand volume de la partie antérieure du corps; il porte la tête basse, et son cou est si gros, qu'on le distingue à peine des épaules; le fanon descend jusqu'au genou comme une entrave, et ne laisse voir distine-

tement que la partie inférieure des jambes de devant, qui paraissent surchargées par le poids qu'elles supportent; la partie postérieure du corps, quoique moins grosse que l'antérieure, n'en est pas plus élégante; les hanches sont trop plates, trop larges, et terminées de tous côtés par des éminences trop grosses, de sorte qu'il n'y a aucun arrondissement dans la croupe, et pour peu que l'animal soit amaigri, il semble que les os vont se faire jour à travers la peau, et s'il marche, l'on croit voir son squelette en mouvement.

Cependant un taureau doit passer pour un bel animal; ce n'est que par comparaison avec d'autres animaux, et peut-être avec notre propre corps, que nous y trouvons des défauts; mais ces prétendus défauts doivent disparaître aux yeux du naturaliste. Il compare le corps massif du taureau à celui de l'éléphant et du rhinocéros, que la nature refuse à nos climats; il admire dans ces grandes masses vivantes la toute-puissance du Créateur qui les fait mouvoir; et en les observant à l'intérieur, il reconnaît l'intelligence suprême qui a su former des organes différents dans diverses espèces d'animaux.

LA BREBIS.

Ordre des Ruminants à cornes, genre Mouton. (CUVIER.)

L'on ne peut guère douter que les animaux actuellement domestiques n'aient été sauvages auparavant; ceux dont nous avons donné l'histoire en ont fourni la preuve, et l'on trouve encore aujourd'hui des chevaux, des ânes et des taureaux sauvages. Mais l'homme, qui s'est soumis tant de millions d'individus, peut-il se glorifier d'avoir conquis une seule espèce entière? Comme toutes ont été créées sans sa participation, ne peut-on pas croire que toutes ont eu ordre de croître et de multiplier sans son secours? Cependant, si l'on fait attention à la faiblesse et à la stupidité de la brebis; si l'on considère en même temps que cet animal sans défense ne peut même trouver son salut dans la fuite; qu'il a pour ennemis tous les animaux carnassiers, qui semblent le chercher de préférence et le dévorer par goût; que d'ailleurs cette espèce produit peu, que chaque individu ne vit que peu de temps, etc.; on serait tenté d'imaginer que dès les commencements la



LE BÉLIER . LE MOUTON .

Publié par Adolphe Deros, Bruxelles.

brebis a été confiée à la garde de l'homme, qu'elle a eu besoin de sa protection pour subsister, et de ses soins pour se multiplier, puisqu'en effet on ne trouve point de brebis sauvages dans les déserts; que dans tous les lieux où l'homme ne commande pas, le lion, le tigre, le loup, règnent par la force et par la cruauté; que ces animaux de sang et de carnage vivent plus longtemps et multiplient tous beaucoup plus que la brebis; et qu'enfin, si l'on abandonnait encore aujourd'hui dans nos campagnes les troupeaux nombreux de cette espèce que nous avons tant multipliée, ils seraient bientôt détruits sous nos yeux, et l'espèce entière anéantie par le nombre et la voracité des espèces ennemies.

Il paraît donc que ce n'est que par notre secours et par nos soins que cette espèce a duré, dure, et pourra durer encore : il paraît qu'elle ne subsisterait pas par elle-même. La brebis est absolument sans ressource et sans défense : le bélier n'a que de faibles armes, son courage n'est qu'une pétulance inutile pour lui-même, incommode pour les autres, et qu'on détruit par la castration. Les moutons sont encore plus timides que les brebis; c'est par crainte qu'ils se rassemblent si souvent en troupeaux; le moindre bruit extraordinaire suffit pour qu'ils se précipitent et se serrent les uns contre les autres, et cette crainte est accompagnée de la plus grande stupidité; car ils ne savent pas fuir le danger, ils semblent même ne pas sentir l'incommode de leur situation; ils restent où ils se trouvent, à la pluie, à la neige; ils y demeurent opiniâtrément, et pour les obliger à changer de lieu et à prendre une route, il leur faut un chef, qu'on instruit à marcher le premier, et dont ils suivent tous les mouvements pas à pas. Ce chef demeurerait lui-même avec le reste du troupeau, sans mouvement, dans la même place, s'il n'était chassé par le berger ou excité par le chien commis à leur garde, lequel sait en effet veiller à leur sûreté, les défendre, les diriger, les séparer, les rassembler et leur communiquer les mouvements qui leur manquent.

Ce sont donc de tous les animaux quadrupèdes les plus stupides; ce sont ceux qui ont le moins de ressource et d'instinct. Les chèvres, qui leur ressemblent à tant d'autres égards, ont beaucoup plus de sentiment; elles savent se conduire, elles évitent les dangers, elles se familiarisent aisément avec les nouveaux objets, au lieu que la brebis ne sait ni fuir, ni s'approcher : quelque besoin qu'elle ait de secours, elle ne vient point à l'homme aussi volontiers que la chèvre, et, ce qui dans les animaux paraît être le dernier degré de la timidité ou de l'insensibilité, elle se laisse enlever son agneau sans le défendre, sans s'irriter, sans résister et sans marquer sa douleur par un cri différent du bêlement ordinaire.

Mais cet animal si chétif en lui-même, si dépourvu de sentiment, si dénué de qualités intérieures, est pour l'homme l'animal le plus précieux, celui dont l'utilité est la plus immédiate la plus étendue : seul il peut suffire aux besoins de première nécessité; il fournit tout à la fois de quoi se nourrir et se vêtir, sans compter les avantages particuliers que l'on sait tirer du suif, du lait, de la peau, et même des boyaux, des os et du fumier de cet

animal, auquel il semble que la nature n'ait, pour ainsi dire, rien accordé en propre, rien donné que pour le rendre à l'homme.

L'amour, qui dans les animaux est le sentiment le plus vif et le plus général, est aussi le seul qui semble donner quelque vivacité, quelque mouvement au bélier : il devient pétulant, il se bat, il s'élanee contre les autres béliers, quelquefois même il attaque son berger; mais la brebis, quoiqu'en chaleur, n'en paraît pas plus animée, pas plus émue; elle n'a qu'autant d'instinct qu'il en faut pour ne pas refuser les approches du mâle, pour choisir sa nourriture et pour reconnaître son agneau. L'instinct est d'autant plus sûr qu'il est machinal, et, pour ainsi dire, plus inné; le jeune agneau cherche lui-même, dans un nombreux troupeau, trouve et saisit la mamelle de sa mère, sans jamais se méprendre. L'on dit aussi que les moutons sont sensibles aux douceurs du chiant, qu'ils paissent avec plus d'assiduité, qu'ils se portent mieux, qu'ils engraisserent au son du chialumeau, que la musique a pour eux des attraits; mais l'on dit encore plus souvent, et avec plus de fondement, qu'elle sert au moins à charmer l'ennui du berger, et que c'est à ce genre de vie oisive et solitaire que l'on doit rapporter l'origine de cet art.

Ces animaux, dont le naturel est si simple, sont aussi d'un tempérament très-faible; ils ne peuvent marcher longtemps, les voyages les affaiblissent et les exténuent; dès qu'ils courent, ils palpitent et sont bientôt essoufflés; la grande chaleur, l'ardeur du soleil, les incommodent autant que l'humidité, le froid et la neige; ils sont sujets à grand nombre de maladies dont la plupart sont contagieuses; la surabondance de la graisse les fait quelquefois mourir, et toujours elle empêche les brebis de produire; elles mettent bas difficilement, elles avortent fréquemment et demandent plus de soin qu'aucun des autres animaux domestiques.

Lorsque la brebis est prête à mettre bas, il faut la séparer du reste du troupeau et la veiller afin d'être à portée d'aider à l'accouchement. L'agneau se présente souvent de travers ou par les pieds, et dans ces cas la mère court risque de la vie si elle n'est aidée. Lorsqu'elle est délivrée, on lève l'agneau et on le met droit sur ses pieds; on tire en même temps le lait qui est contenu dans les mamelles de la mère : ce premier lait est gâté et ferait beaucoup de mal à l'agneau; on attend donc qu'elles se remplissent d'un nouveau lait avant que de lui permettre de teter; on le tient chaudement, et on l'enferme pendant trois ou quatre jours avec sa mère pour qu'il apprenne à la connaître. Dans ces premiers temps, pour rétablir la brebis, on la nourrit de bon foin et d'orge moulue ou de son mêlé d'un peu de sel; on lui fait boire de l'eau un peu tiède et blanchie avec de la farine de blé, de fèves ou de millet : au bout de quatre ou cinq jours, on pourra la remettre par degrés à la vie commune et la faire sortir avec les autres; on observera seulement de ne la pas mener trop loin pour ne pas échauffer son lait : quelque temps après, lorsque l'agneau qui la tette aura pris de la force et qu'il commencera à bondir, on pourra le laisser suivre sa mère aux champs.

On livre ordinairement au boucher tous les agneaux qui paraissent faibles, et l'on ne garde, pour les élever, que ceux qui sont les plus vigoureux, les plus gros et les plus chargés de laine : les agneaux de la première portée ne sont jamais si bons que ceux des portées suivantes. Si l'on veut élever ceux qui naissent aux mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février, on les garde à l'étable pendant l'hiver ; on ne les en fait sortir que le soir et le matin pour teter, et on ne les laisse point aller aux champs avant le commencement d'avril : quelque temps auparavant, on leur donne tous les jours un peu d'herbe, afin de les accoutumer peu à peu à cette nouvelle nourriture. On peut les sevrer à un mois ; mais il vaut mieux ne le faire qu'à six semaines ou deux mois. On préfère toujours les agneaux blancs et sans taches aux agneaux noirs ou tachés, la laine blanche se vendant mieux que la laine noire ou mêlée.

La castration doit se faire à l'âge de cinq ou six mois, ou même un peu plus tard, au printemps ou en automne, dans un temps doux. Cette opération se fait de deux manières : la plus ordinaire est l'incision ; on tire les testicules par l'ouverture qu'on vient de faire, et on les enlève aisément : l'autre se fait sans incision ; on lie seulement, en serrant fortement avec une corde, les bourses au-dessus des testicules, et l'on détruit par cette compression les vaisseaux qui y aboutissent. La castration rend l'agneau malade et triste, et l'on fera bien de lui donner du son mêlé d'un peu de sel pendant deux ou trois jours, pour prévenir le dégoût qui souvent succède à cet état.

A un an, les béliers, les brebis et les moutons perdent les deux dents du devant de la mâchoire inférieure : ils manquent, comme l'on sait, de dents incisives à la mâchoire supérieure. A dix-huit mois, les deux dents voisines des deux premières tombent aussi, et à trois ans, elles sont toutes remplacées : elles sont alors égales et assez blanches ; mais à mesure que l'animal vieillit, elles se déchaussent, s'émoussent, et deviennent inégales et noires. On connaît aussi l'âge du bélier par les cornes ; elles paraissent dès la première année, souvent dès la naissance, et croissent tous les ans d'un anneau jusqu'à l'extrémité de la vie. Communément les brebis n'ont pas de cornes ; mais elles ont sur la tête des proéminences osseuses aux mêmes endroits où naissent les cornes des béliers. Il y a cependant quelques brebis qui ont deux et même quatre cornes : ces brebis sont semblables aux autres ; leurs cornes sont longues de cinq à six pouces, moins contournées que celles des béliers ; et lorsqu'il y a quatre cornes, les deux cornes extérieures sont plus courtes que les deux autres.

Le bélier est en état d'engendrer dès l'âge de dix-huit mois, et à un an la brebis peut produire ; mais on fera bien d'attendre que la brebis ait deux ans, et que le bélier en ait trois, avant de leur permettre de s'accoupler : le produit trop précoce, et même le premier produit de ces animaux, est toujours faible et mal conditionné. Un bélier peut aisément suffire à vingt-cinq ou trente brebis. On les choisit parmi les plus forts et les plus beaux de son

espèce : il faut qu'il ait des cornes, car il y a des béliers qui n'en ont pas ; et ces béliers sans cornes sont, dans ces climats, moins vigoureux et moins propres à la propagation. Un beau et bon bélier doit avoir la tête forte et grosse, le front large, les yeux gros et noirs, le nez camus, les oreilles grandes, le cou épais, le corps long et élevé, les reins et la croupe larges, les testicules gros, et la queue longue : les meilleurs de tous sont les blancs, bien chargés de laine sur le ventre, sur la queue, sur la tête, sur les oreilles et jusque sur les yeux. Les brebis dont la laine est la plus abondante, la plus touffue, la plus longue, la plus soyeuse et la blanche, sont aussi les meilleures pour la propagation, surtout si elles ont en même temps le corps grand, le cou épais et la démarche légère. On observe aussi que celles qui sont plutôt maigres que grasses produisent plus sûrement que les autres.

La saison de la chaleur des brebis est depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin d'avril : cependant elles ne laissent pas de concevoir en tout temps, si on leur donne, aussi bien qu'au bélier, des nourritures qui les échauffent, comme de l'eau salée et du pain de chènevis. On les laisse couvrir trois ou quatre fois chacune, après quoi on les sépare du bélier, qui s'attache de préférence aux brebis âgées et dédaigne les plus jeunes. L'on a soin de ne les pas exposer à la pluie ou aux orages dans le temps de l'accouplement : l'humidité les empêche de retenir, et un coup de tonnerre suffit pour les faire avorter. Un jour ou deux après qu'elles ont été couvertes, on les remet à la vie commune, et l'on cesse de leur donner de l'eau salée, dont l'usage continu, aussi bien que celui du pain de chènevis et des autres nourritures chaudes, ne manquerait pas de les faire avorter. Elles portent cinq mois, et mettent bas au commencement du sixième. Elles ne produisent ordinairement qu'un agneau, et quelquefois deux. Dans les climats chauds, elles peuvent produire deux fois par an ; mais en France, et dans les pays plus froids, elles ne produisent qu'une fois l'année. On donne le bélier à quelques-unes vers la fin de juillet et au commencement d'août afin d'avoir des agneaux dans le mois de janvier ; on le donne ensuite à un plus grand nombre dans les mois de septembre, d'octobre et de novembre, et l'on a des agneaux abondamment aux mois de février, de mars et d'avril : on peut aussi en avoir en quantité aux mois de mai, juin, juillet, août et septembre, et ils ne sont rares qu'aux mois d'octobre, novembre et décembre. La brebis a du lait pendant sept ou huit mois, et en grande abondance : ce lait est une assez bonne nourriture pour les enfants et pour les gens de la campagne ; on en fait aussi de fort bons fromages, surtout en le mêlant avec celui de vache. L'heure de traire les brebis est immédiatement avant qu'elles aillent aux champs, ou aussitôt après qu'elles en sont revenues : on peut les traire deux fois par jour en été, et une fois en hiver.

Les brebis engraisent dans le temps qu'elles sont pleines, parce qu'elles mangent plus alors que dans les autres temps. Comme elles se blessent souvent et qu'elles avortent fréquemment, elles deviennent quelquefois stériles,

et font assez souvent des monstres : cependant, lorsqu'elles sont bien soignées, elles peuvent produire pendant toute leur vie, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de dix ou douze ans; mais ordinairement elles sont vieilles et maléficiées dès l'âge de sept ou huit ans. Le bélier, qui vit douze ou quatorze ans, n'est bon que jusqu'à huit pour la propagation : il faut le bistourner à cet âge et l'engraisser avec les vieilles brebis. La chair du bélier, quoique bistournée et engraisée, a toujours un mauvais goût ; celle de la brebis est molle et insipide, au lieu que celle du mouton est la plus succulente et la meilleure de toutes les viandes communes.

Les gens qui veulent former un troupeau et en tirer du profit achètent des brebis et des moutons de l'âge de dix-huit mois ou deux ans. On en peut mettre cent sous la conduite d'un seul berger ; s'il est vigilant et aidé d'un bon chien, il en perdra peu, il doit les précéder lorsqu'il les conduit aux champs, et les accoutumer à entendre sa voix, à le suivre sans s'arrêter et sans s'écartier dans les blés, dans les vignes; dans les bois et dans les terres cultivées, où ils ne manqueraient pas de causer du dégât. Les coteaux et les plaines élevées au-dessus des collines sont les lieux qui leur conviennent le mieux : on évite de les mener paître dans les endroits bas, humides et marécageux. On les nourrit pendant l'hiver à l'étable, de son, de navets, de foin, de paille, de luzerne, de sainfoin, de feuilles d'orme, de frêne, etc. On ne laisse pas de les faire sortir tous les jours, à moins que le temps ne soit fort mauvais; mais c'est plutôt pour les promener que pour les nourrir; et dans cette mauvaise saison, on ne les conduit aux champs que sur les dix heures du matin : on les y laisse pendant quatre ou cinq heures, après quoi on les fait boire et on les ramène vers les trois heures après midi. Au printemps et en automne au contraire, on les fait sortir aussitôt que le soleil a dissipé la gelée ou l'humidité, et on ne les ramène qu'au soleil couchant: il suffit aussi dans ces deux saisons de les faire boire une seule fois par jour avant de les ramener à l'étable, où il faut qu'ils trouvent toujours du fourrage, mais en plus petite quantité qu'en hiver. Ce n'est que pendant l'été qu'ils doivent prendre aux champs toute leur nourriture ; on les y mène deux fois par jour, et on les fait boire aussi deux fois : on les fait sortir de grand matin, on attend que la rosée soit tombée pour les laisser paître pendant quatre ou cinq heures, ensuite on les fait boire et on les ramène à la hergerie ou dans quelque autre endroit à l'ombre : sur les trois ou quatre heures du soir, lorsque la grande chaleur commence à diminuer, on les mène paître une seconde fois jusqu'à la fin du jour : il faudrait même les laisser passer toute la nuit aux champs, comme on le fait en Angleterre, si l'on n'avait rien à craindre du loup; ils n'en seraient que plus vigoureux, plus propres et plus sains. Comme la chaleur trop vive les incommodé beaucoup, et que les rayons du soleil leur étourdissent la tête et leur donne des vertiges, on fera bien de choisir les lieux opposés au soleil, et de les mener le matin sur des coteaux exposés au levant, et l'après-midi sur des coteaux exposés au couchant, afin qu'ils aient en paissant la tête à l'ombre de leur corps; enfin il faut éviter de

les faire passer par des endroits couverts d'épines, de ronees, d'ajoncs, de chardons, si l'on veut qu'ils conservent leur laine.

Dans les terrains secs, dans les lieux élevés, où le serpolet et les autres herbes odoriférantes abondent, la chair du mouton est de bien meilleure qualité que dans les plaines basses et dans les vallées humides, à moins que ces plaines ne soient sablonneuses et voisines de la mer; parce qu'alors toutes les herbes sont salées, et la chair du mouton n'est nulle part aussi bonne que dans ces paeages ou prés salés; le lait des brebis y est aussi plus abondant et de meilleur goût. Rien ne flatte plus l'appétit de ces animaux que le sel; rien aussi ne leur est plus salutaire, lorsqu'il leur est donné modérément; et dans quelques endroits on met dans la bergerie un sac de sel ou une pierre salée qu'ils vont tous lécher tour à tour.

Tous les ans il faut trier dans le troupeau les bêtes qui commence à vieillir, et qu'on veut engraisser : comme elles demandent un traitement différent de celui des autres, on doit en faire un troupeau séparé; et si c'est en été, on les amènera aux champs avant le lever du soleil, afin de leur faire paître l'herbe humide et chargée de rosée. Rien ne contribue plus à l'engrais des moutons que l'eau prise en grande quantité, et rien ne s'y oppose davantage que l'ardeur du soleil; ainsi on les ramènera à la bergerie sur les huit ou neuf heures du matin avant la grande chaleur, et on leur donnera du sel pour les exciter à boire : on les mènera une seconde fois sur les quatre heures du soir dans les paeages les plus frais et les plus humides. Ces petits soins continués pendant deux ou trois mois suffisent pour leur donner toutes les apparences de l'embonpoint, et même pour les engraisser autant qu'ils peuvent l'être; mais cette graisse, qui ne vient que de la grande quantité d'eau qu'ils ont bue, n'est, pour ainsi dire, qu'une bouffissure, un œdème qui les ferait périr de pourriture en peu de temps, et qu'on ne prévient qu'en les tuant immédiatement après qu'ils se sont chargés de cette fausse graisse; leur chair même, loin d'avoir acquis des sucs et pris de la fermeté, n'en est souvent que plus insipide et plus fade : il faut, lorsqu'on veut leur faire une bonne chair, ne se pas borner à leur laisser paître la rosée et boire beaucoup d'eau, mais leur donner en même temps des nourritures plus succulentes que l'herbe. On peut les engraisser en hiver et dans toutes les saisons, en les mettant dans une étable à part, et en les nourrissant de farines d'orge, d'avoine, de froment, de fèves., etc., mêlées de sel, afin de les exciter à boire plus souvent et plus abondamment : mais de quelque manière et dans quelque saison qu'on les ait engraisés, il faut s'en défaire aussitôt; car on ne peut jamais les engraisser deux fois, et ils périssent presque tous par des maladies du foie.

On trouve souvent des vers dans le foie des animaux. On peut voir la description des vers du foie des moutons et des bœufs dans le Journal des Savants *, et dans les Éphémérides d'Allemagne **. On croyait que ces

* Année 1668.

** Tome V, années 1673 et 1676.

vers singuliers ne se trouvaient que dans le foie des animaux ruminants ; mais M. Daubenton en a trouvé de tout semblables dans le foie de l'âne, et il est probable qu'on en trouvera de semblables aussi dans le foie de plusieurs autres animaux. Mais on prétend encore avoir trouvé des papillons dans le foie des moutons. M. Ronillé, ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères, a eu la bonté de me communiquer une lettre qui lui a été écrite en 1749 par M. Gachet de Beaufort, docteur en médecine à Moutier en Tarentaise, dont voici l'extrait : L'on a remarqué depuis longtemps que les moutons (qui, dans nos Alpes, sont les meilleurs de l'Europe) maigrissent quelquefois à vue d'œil, ayant les yeux blancs, chassieux et concentrés, le sang séreux, sans presque aucune partie rouge sensible, la langue aride et resserrée, le nez rempli d'un muco jaunâtre, glaireux et purulent, avec une débilité extrême, quoique mangeant beaucoup, et qu'enfin toute l'économie animale tombait en décadence. Plusieurs recherches exactes ont appris que ces animaux avaient dans le foie des papillons blancs ayant des ailes assorties, la tête semi-ovale, velue et de la grosseur de ceux des vers à soie : plus de soixante-dix, que j'ai fait sortir en comprimant les deux lobes, m'ont convaincu de la réalité du fait. Le foie se dilatait en même temps sur toute la partie convexe. L'on n'en a remarqué que dans les veines, et jamais dans les artères ; on en a trouvé des petits, avec de petits vers, dans le conduit cystique. La veine-porte et la capsule de Glisson, qui paraissent s'y manifester comme dans l'homme, cédaient au toucher le plus doux. Le poumon et les autres viscères étaient sains, etc. » Il serait à désirer que monsieur le docteur Grachet de Beaufort nous eût donné une description plus détaillée de ces papillons, afin d'ôter le soupçon qu'on doit avoir que ces animaux qu'il a vus ne sont que les vers ordinaires du foie du mouton, qui sont fort plats, fort larges, et d'une figure si singulière, que du premier coup d'œil on les prendrait plutôt pour des feuilles que pour des vers.

Tous les ans on fait la tonte de la laine des moutons, des brebis et des agneaux : dans les pays chauds, où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout à fait nu, l'on ne coupe pas la laine, mais on l'arrache, et on en fait souvent deux récoltes par an ; en France, et dans les climats plus froids, on se contente de la couper une fois par an, avec de grands ciseaux, et on laisse aux moutons une partie de leur toison, afin de les garantir de l'intempérie du climat. C'est au mois de mai que se fait cette opération, après les avoir bien lavés, afin de rendre la laine aussi nette qu'elle peut l'être : au mois d'avril, il fait encore trop froid ; et si l'on attendait les mois de juin et de juillet, la laine ne croîtrait pas assez pendant le reste de l'été, pour les garantir du froid pendant l'hiver. La laine des moutons est ordinairement plus abondante et meilleure que celle des brebis. Celle du cou et du dessus du dos est la laine de la première qualité ; celles des cuisses, de la queue, du ventre, de la gorge, etc., n'est pas si bonne, et celle que l'on prend sur des bêtes mortes ou malades est la plus mauvaise. On préfère aussi la laine

blanche à la grise, à la brune et à la noire, parce qu'à la teinture elle peut prendre toutes sortes de couleurs. Pour la qualité, la laine lisse vaut mieux que la laine érépue; on prétend même que les moutons dont la laine est trop frisée ne se portent pas aussi bien que les autres. On peut encore tirer des moutons un avantage considérable, en les faisant parquer, c'est-à-dire en les faisant séjourner sur les terres qu'on veut améliorer: il faut pour cela enclore le terrain, et y renfermer le troupeau toutes les nuits pendant l'été; le fumier, l'urine et la chaleur du corps de ces animaux ranimeront en peu de temps les terres épuisées, ou froides et infertiles. Cent moutons amélioreront, en un été, huit arpents de terre pour six ans.

Les anciens ont dit que tous les animaux ruminants avaient du suif: cependant cela n'est exactement vrai que de la chèvre et du mouton, et celui du mouton est plus abondant; plus blanc, plus sec, plus ferme et de meilleure qualité qu'aucun autre. La graisse diffère du suif en ce qu'elle reste toujours molle, au lieu que le suif durcit en se refroidissant. C'est surtout autour des reins que le suif s'amasse en grande quantité, et le rein gauche en est toujours plus chargé que le droit; il y en a aussi beaucoup dans l'épiploon et autour des intestins; mais ce suif n'est pas à beaucoup près aussi ferme ni aussi bon que celui des reins, de la queue et des autres parties du corps. Les moutons n'ont pas d'autre graisse que le suif, et cette matière domine si fort dans l'habitude de leur corps, que toutes les extrémités de la chair en sont garnies; le sang même en contient une assez grande quantité; et la liqueur séminale en est si fort chargée, qu'elle paraît être d'une consistance différente de celle de la liqueur séminale des autres animaux. La liqueur de l'homme, celle du chien, du cheval, de l'âne, et probablement celle de tous les animaux qui n'ont pas de suif, se liquéfie par le froid, se délaie à l'air, et devient d'autant plus fluide qu'il y a plus de temps qu'elle est sortie du corps de l'animal; la liqueur séminale du bœuf, et probablement celle du bouc et des autres animaux qui ont du suif, au lieu de se délayer à l'air, se durcit comme le suif, et perd toute sa liquidité avec sa chaleur. J'ai reconnu cette différence en observant au microscope ces liqueurs séminales: celle du bœuf se fige quelques secondes après qu'elle est sortie du corps, et pour y voir les molécules organiques vivantes qu'elle contient en prodigieuse quantité, il faut chauffer le porte-objet du microscope, afin de la conserver dans son état de fluidité.

Le goût de la chair du mouton, la finesse de la laine, la quantité du suif, et même la grandeur et la grosseur du corps de ces animaux, varient beaucoup suivant les différents pays. En France, le Berri est la province où ils sont le plus abondants; ceux des environs de Beauvais sont les plus gras et les plus chargés de suif, aussi bien que ceux de quelques autres endroits de la Normandie; ils sont très-bons en Bourgogne; mais les meilleurs de tous sont ceux des côtes sablonneuses de nos provinces maritimes. Les laines d'Italie, d'Espagne, et même d'Angleterre, sont plus fines que les laines de France. Il y a en Poitou, en Provence, aux environs de Bayonne, et dans

quelques autres endroits de la France, des brebis qui paraissent être de races étrangères, qui sont plus grandes, plus fortes et plus chargées de laine que celle de la race commune : ces brebis produisent aussi beaucoup plus que les autres, et donnent souvent deux agneaux à la fois ou deux agneaux par an. Les béliers de cette race engendrent avec les brebis ordinaires, ce qui produit une race intermédiaire qui participe des deux dont elle sort. En Italie et en Espagne, il y a encore un plus grand nombre de variétés dans les races des brebis ; mais toutes doivent être regardées comme ne formant qu'une seule et même espèce avec nos brebis, et cette espèce si abondante et si variée ne s'étend guère au-delà de l'Europe. Les animaux à longue et large queue qui sont communs en Afrique et en Asie, et auxquels les voyageurs ont donné le nom de moutons de Barbarie, paraissent être d'une espèce différente de nos moutons, aussi bien que la vigogne et le lama d'Amérique.

Comme la laine blanche est plus estimée que la noire, on détruit presque partout avec soin les agneaux noirs, ou tachés ; cependant il y a des endroits où presque toutes les brebis sont noires, et partout on voit souvent naître d'un bélier blanc et d'une brebis blanche des agneaux noirs. En France, il n'y a que des moutons blancs, bruns, noirs et tachés ; en Espagne, il y a des moutons roux ; en Écosse, il y en a de jaunes ; mais ces différences et ces variétés dans la couleur sont encore plus accidentelles que les différences et les variétés des races, qui ne viennent cependant que de la différence de la nourriture et de l'influence du climat.

DESCRIPTION DU BÉLIER.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Les dénominations des parties du corps du bélier sont les mêmes que pour le taureau, excepté que le bélier n'a point de fanon, et que la partie antérieure de la face porte le nom de museau, et non pas de mufle comme dans le taureau.

La couleur la plus ordinaire aux béliers, aux moutons et aux brebis, est le blanc sale ou le jaune pâle ; il y a en aussi beaucoup de brun noirâtre, et on en voit quantité qui sont tachetés de blanc jaunâtre et de noir. Tous ces animaux sont couverts de laine, qui est une sorte de poil bien différent de celui

du cheval, de l'âne et même du bœuf : la laine est composée de filaments forts, minces et très-flexibles, doux et gras au toucher, et contournés de façon qu'un flocon d'une laine frisée, qui n'a que quinze lignes, de longueur, peut s'allonger jusqu'à trois pouces trois lignes, et même plus, lorsqu'on l'étend en ligne droite. Cette laine est sur le dos, sur les côtés du cou; elle du reste du cou, des côtés du corps, du ventre, des épaules, est moins frisée et plus longue : mais la laine qui se trouve sur la face extérieure des cuisses et de la queue est plus dure, plus grosse et presque lisse; elle avait jusqu'à cinq pouces de longueur dans les béliers que j'ai observés : enfin la tête, la face inférieure des bras et des cuisses, et la partie inférieure des jambes n'est revêtue que d'une laine dure et courte qui ressemble plutôt à du poil qu'à de la laine; elle n'avait qu'environ neuf lignes de longueur.

La physionomie de ces animaux est décidée au premier coup d'œil, et on peut l'exprimer en deux mots : les yeux gros et fort éloignés l'un de l'autre, les cornes abaissées, les oreilles dirigées horizontalement de chaque côté de la tête, le museau long et effilé, le chanfrein arqué, sont des traits bien d'accord avec la douceur et l'imbécillité de cet animal. Les cornes sont de couleur jaunâtre; chacune s'élève un peu en haut à son origine, et ensuite se replie en arrière et à côté, se prolonge en bas et en avant, et enfin se recourbe en haut et un peu de côté. Les cornes que j'ai vues à quelques brebis avaient à peu près la même direction que celles des béliers. Quoique les cornes de ces animaux soient placées de la façon la plus désavantageuse pour leur défense, et la plus ignoble pour leur physionomie, cependant les brebis qui n'ont point de cornes, les moutons et les agneaux, paraissent encore plus faibles et plus stupides que les béliers et les brebis auxquelles les cornes ne manquent pas. En général le port et les attitudes des animaux de cette espèce ne marquent ni agilité, ni force, ni courage; leur corps ne présente qu'une masse informe, posée sur quatre jambes sèches et raides : celles de devant sont droites comme des bâtons, et celles de derrière ont une courbure uniforme dont la concavité est en avant; la queue descend jusqu'au jarret, et reste collée contre le corps sans mouvement, comme une touffe de laine qu'on y aurait attachée. Lorsqu'il arrive que les béliers s'irritent et se disposent au combat, leur premier mouvement marque plutôt la crainte et la pusillanimité que l'ardeur et le courage; ils baissent la tête, et se tiennent immobiles en présence l'un de l'autre; enfin ils s'approchent, et se choquent rudement et à coups réitérés avec le front et la base des cornes, car la pointe est posée de façon qu'ils ne peuvent s'en servir : ils n'ont pas d'autre art pour se défendre ou pour attaquer, que d'opposer le front aux coups, ou de frapper avec le front; et dans les combats les plus opiniâtres, l'œil est sans feu, et la bouche et les oreilles presque sans aucun mouvement.



LA CHÈVRE ET LE BOUC.

LA CHÈVRE.

Ordre des ruminants à cornes, genre Chèvre. (Cuvier.)

Quoique les espèces dans les animaux soient toutes séparées par un intervalle que la nature ne peut franchir, quelques-unes semblent se rapprocher par un si grand nombre de rapports, qu'il ne reste, pour ainsi dire, entre elles que l'espace nécessaire pour tirer la ligne de séparation; et, lorsque nous comparons ces espèces voisines, et que nous les considérons relativement à nous, les unes se présentent comme des espèces de première utilité, et les autres semblent n'être que des espèces auxiliaires, qui pourraient, à bien des égards, remplacer les premières, et nous servir aux mêmes usages. L'âne pourrait presque remplacer le cheval; et de même, si l'espèce de la brebis venait à nous manquer, celle de la chèvre pourrait y suppléer. La chèvre fournit du lait comme la brebis, et même en plus grande abondance; elle donne aussi du suif en quantité : son poil, quoique plus rude que la laine, sert à faire de très-bonnes étoffes; sa peau vaut mieux que celle du mouton; la chair du chevreau approche assez de celle de l'agneau, etc. Ces espèces auxiliaires sont plus agrestes, plus robustes que les espèces principales : l'âne et la chèvre ne demandent pas autant de soin que le cheval et la brebis; partout ils trouvent à vivre, et broutent également les plantes de toute espèce, les herbes grossières, les arbrisseaux chargés d'épines : ils sont moins affectés de l'intempérie du climat, ils peuvent mieux se passer du secours de l'homme : moins ils nous appartiennent, plus ils semblent appartenir à la nature; et au lieu d'imaginer que ces espèces subalternes n'ont été produites que par la dégénération des espèces premières, au lieu de regarder l'âne comme un cheval dégénéré, il y aurait plus de raison de dire que le cheval est un âne perfectionné; que la brebis n'est qu'une espèce de chèvre plus délicate que nous avons soignée, perfectionnée, propagée pour notre utilité, et qu'en général les espèces les plus parfaites, surtout dans les animaux domestiques, tirent leur origine de l'espèce moins parfaite des animaux sauvages qui en approchent le plus, la nature seule ne pouvant faire autant que la nature et l'homme réunis.

Quoi qu'il en soit, la chèvre est une espèce distincte, et peut-être encore plus éloignée de celle de la brebis que l'espèce de l'âne ne l'est de celle du cheval. Le bouc s'accouple volontiers avec la brebis, comme l'âne avec la jument; et le bélier se joint avec la chèvre, comme le cheval avec l'ânesse; mais, quoique ces accouplements soient assez fréquents, et quelquefois prolifiques, il ne s'est point formé d'espèce intermédiaire entre la chèvre et la

brebis : ces deux espèces sont distinctes, demeurent constamment séparées et toujours à la même distance l'une de l'autre ; elles n'ont donc point été altérées par ces mélanges ; elles n'ont point fait de nouvelles souches, de nouvelles races d'animaux mitoyens ; elles n'ont produit que des différences individuelles, qui n'influent pas sur l'unité de chacune des espèces primitives, et qui confirment au contraire la réalité de leur différence caractéristique.

Mais il y a bien des cas où nous ne pouvons ni distinguer ces caractères, ni prononcer sur leurs différences avec autant de certitude ; il y en a beaucoup d'autres où nous sommes obligés de suspendre notre jugement, et encore une infinité d'autres sur lesquels nous n'avons aucune lumière : car, indépendamment de l'incertitude où nous jette la contrariété des témoignages sur les faits qui nous ont été transmis, indépendamment du doute qui résulte du peu d'exactitude de ceux qui ont observé la nature, le plus grand obstacle qu'il y ait à l'avancement de nos connaissances et l'ignorance presque forcée dans laquelle nous sommes d'un très-grand nombre d'effets que le temps seul n'a pu présenter à nos yeux, et qui ne se dévoileront même à ceux de la postérité que par des expériences et des observations combinées : en attendant, nous errons dans les ténèbres, ou nous marchons avec perplexité entre des préjugés et des probabilités, ignorant même jusqu'à la possibilité des choses, et confondant à tout moment les opinions des hommes avec les actes de la nature. Les exemples se présentent en foule ; mais sans en prendre ailleurs que dans notre sujet, nous savons que le boue et la brebis s'accouplent et produisent ensemble : mais personne ne nous a dit encore s'il en résulte un mulet stérile, ou un animal fécond qui puisse faire souche pour des générations nouvelles ou semblables aux premières. De même, quoique nous sachions que le héliar s'accouple avec la chèvre, nous ignorons s'ils produisent ensemble et quel est ce produit ; nous croyons que les mulets en général, c'est-à-dire les animaux qui viennent du mélange de deux espèces différentes, sont stériles, parce qu'il ne paraît pas que les mulets qui viennent de l'âne et de la jument, non plus que ceux qui viennent du cheval et de l'ânesse, produisent rien entre eux ou avec ceux dont ils viennent : cependant cette opinion est mal fondée peut-être ; les anciens disent positivement que le mulet peut produire à l'âge de sept ans, et qu'il produit avec la jument* : ils nous disent que la mule peut concevoir, quoiqu'elle ne puisse perfectionner son fruit**. Il serait donc nécessaire de détruire ou de confirmer ces faits, qui répandent de l'obscurité sur la distinction réelle des animaux et sur la théorie de la génération. D'ailleurs, quoique nous connaissions assez distinctement les espèces de tous les

* *Mulus septennis implere potest, et jam cum equâ conjunctus hinum procreavit.* Arist., *Hist. Anim.*, lib. VI, cap. xxiv.

** *Itaque concipere quidem aliquando mula potest, quod jam factum est ; sed enutrire atque in finem perducere non potest. Mas generare interdum potest.* Arist., de *Generat. Animal.*, lib. II, cap. vi.

animaux qui nous avoisinent, nous ne savons pas ce que produirait leur mélange entre eux ou avec des animaux étrangers : nous ne sommes que très-mal informés des jumarts, c'est-à-dire du produit de la vache et de l'âne, ou de la jument et du taureau : nous ignorons si le zèbre ne produirait pas avec le cheval ou l'âne ; si l'animal à large queue auquel on a donné le nom de mouton de Barbarie ne produirait pas avec notre brebis ; si le chamois n'est pas une chèvre sauvage ; s'il ne formerait pas avec nos chèvres quelque race intermédiaire ; si les singes diffèrent réellement par les espèces, ou s'ils ne font, comme les chiens, qu'une seule et même espèce, mais variée par un grand nombre de races différentes ; si le chien peut produire avec le renard et le loup, si le cerf produit avec la vache, la biche avec le daim, etc. Notre ignorance sur tous ces faits est, comme je l'ai dit, presque forcée, les expériences qui pourraient les décider demandant plus de temps, de soins et de dépense que la vie et la fortune d'un homme ordinaire ne peuvent le permettre. J'ai employé quelques années à faire des tentatives de cette espèce : j'en rendrai compte lorsque je parlerai des mulets ; mais je conviendrai d'avance qu'elles ne m'ont fourni que peu de lumières, et que la plupart de ces épreuves ont été sans succès.

De là dépendent cependant la connaissance entière des animaux, la division exacte de leurs espèces, et l'intelligence parfaite de leur histoire ; de là dépendent aussi la manière de l'écrire et l'art de la traiter : mais puisque nous sommes privés de ces connaissances si nécessaires à notre objet ; puisqu'il ne nous est pas possible, faute de faits, d'établir des rapports et de fonder nos raisonnements, nous ne pouvons pas mieux faire que d'aller pas à pas, de considérer chaque animal individuellement, de regarder comme des espèces différentes toutes celles qui ne se mêlent pas sous nos yeux, et d'écrire leur histoire par articles séparés, en nous réservant de les joindre ou de les fonder ensemble, dès que, par notre propre expérience, ou par celle des autres, nous serons plus instruits.

C'est par cette raison que, quoiqu'il y ait plusieurs animaux qui ressemblent à la brebis et à la chèvre, nous ne parlons ici que de la chèvre et de la brebis domestiques. Nous ignorons si les espèces étrangères pourraient produire et former de nouvelles races avec ces espèces communes. Nous sommes donc fondés à les regarder comme des espèces différentes, jusqu'à ce qu'il soit prouvé par le fait que les individus de chacune de ces espèces étrangères peuvent se mêler avec l'espèce commune, et produire d'autres individus qui produiraient entre eux, ce caractère seul constituant la réalité et l'unité de ce que l'on doit appeler espèce, tant dans les animaux que dans les végétaux.

La chèvre a de sa nature plus de sentiment et de ressource que la brebis ; elle vient à l'homme volontiers, elle se familiarise aisément, elle est sensible aux caresses et capable d'attachement ; elle est aussi plus forte, plus légère, plus agile et moins timide que la brebis ; elle est vive, capricieuse, lascive et vagabonde. Ce n'est qu'avec peine qu'on la conduit, et qu'on peut la réduire

en troupeau; elle aime à s'écarter dans les solitudes, à grimper sur les lieux escarpés, à se placer, et même à dormir, sur la pointe des rochers et sur le bord des précipices : elle cherche le mâle avec empressement; elle s'accouple avec ardeur, et produit de très-bonne heure; elle est robuste, aisée à nourrir; presque toutes les herbes lui sont bonnes, et il y en a peu qui l'incommodent. Le tempérament, qui dans tous les animaux influe beaucoup sur le naturel, ne paraît cependant pas dans la chèvre différer essentiellement de celui de la brebis. Ces deux espèces d'animaux, dont l'organisation intérieure est presque entièrement semblable, se nourrissent, croissent et multiplient de la même manière, et se ressemblent encore par le caractère des maladies, qui sont les mêmes, à l'exception de quelques-unes auxquelles la chèvre n'est pas sujette : elle ne craint pas, comme la brebis, la trop grande chaleur, elle dort au soleil, et s'expose volontiers à ses rayons les plus vifs, sans en être incommodée, et sans que cette ardeur lui cause ni étourdissement, ni vertiges : elle ne s'effraie point des orages, ne s'impatiente pas à la pluie, mais elle paraît être sensible à la rigueur du froid. Les mouvements extérieurs, lesquels, comme nous l'avons dit, dépendent beaucoup moins de la conformation du corps que de la force et de la variété des sensations relatives à l'appétit et au désir, sont par cette raison beaucoup moins mesurés, beaucoup plus vifs dans la chèvre que dans la brebis. L'inconstance de son naturel se marque par l'irrégularité de ses actions; elle marche, elle s'arrête, elle court, elle bondit, elle saute, s'approche, s'éloigne, se montre, se cache, ou fuit, comme par caprice, et sans autre cause déterminante que celle de la vivacité bizarre de son sentiment intérieur; et toute la souplesse des organes, tout le nerf du corps, suffisent à peine à la pétulance et à la rapidité de ces mouvements, qui lui sont naturels.

On a des preuves que ces animaux sont naturellement amis de l'homme, et que, dans les lieux inhabités, ils ne deviennent point sauvages. En 1698, un vaisseau anglais ayant relâché à l'île de Bonavista, deux nègres se présentèrent à bord, et offrirent *gratis* aux Anglais autant de boucs qu'ils en voudraient emporter. A l'étonnement que le capitaine marqua de cette offre, les nègres répondirent qu'il n'y avoit que douze personnes dans l'île, que les boucs et les chèvres s'y étoient multipliés jusqu'à devenir incommodes, et que, loin de donner beaucoup de peine à les prendre, ils suivaient les hommes avec une sorte d'obstination, comme les animaux domestiques*.

Le bouc peut engendrer à un an, et la chèvre dès l'âge de sept mois; mais les fruits de cette génération précoce sont faibles et défectueux, et l'on attend ordinairement que l'un et l'autre aient dix-huit mois ou deux ans avant de leur permettre de se joindre. Le bouc est un assez bel animal, très-vigoureux et très-chaud : un seul peut suffire à plus de cent cinquante chèvres pendant deux ou trois mois; mais cette ardeur qui le consume ne dure que trois ou quatre ans, et ces animaux sont énervés et même vieux dès l'âge de

* Voyez l'Histoire générale des Voyages. Tome I, page 518.

cinq ou six ans. Lorsque l'on veut donc faire choix d'un bouc pour la propagation, il faut qu'il soit jeune et de bonne figure, c'est-à-dire âgé de deux ans, la taille grande, le cou court et charnu, la tête légère, les oreilles pendantes, les cuisses grosses, les jambes fermes, le poil noir, épais et doux, la barbe longue et bien garnie. Il y a moins de choix à faire pour les chèvres; seulement on peut observer que celles dont le corps est grand, la croupe large, les cuisses fournies, la démarche légère, les mamelles grosses, les pis longs, le poil doux et touffu, sont les meilleures. Elles sont ordinairement en chaleur aux mois de septembre, octobre et novembre, et même, pour peu qu'elles approchent du mâle en tout autre temps, elles sont bientôt disposées à le recevoir, et elles peuvent s'accoupler et produire dans toutes les saisons; cependant elles retiennent plus sûrement en automne, et l'on préfère encore les mois d'octobre et de novembre par une autre raison, c'est qu'il est bon que les jeunes chevreaux trouvent de l'herbe tendre lorsqu'ils commencent à paître pour la première fois. Les chèvres portent cinq mois, et mettent bas au commencement du sixième; elles allaitent leur petit pendant un mois ou cinq semaines; ainsi l'on doit compter environ six mois et demi entre le temps auquel on les aura fait couvrir, et celui où le chevreau pourra commencer à paître.

Lorsqu'on les conduit avec les moutons, elles ne restent pas à leur suite, elles précèdent toujours le troupeau. Il vaut mieux les mener séparément paître sur les collines; elles aiment les lieux élevés et les montagnes, même les plus escarpées; elles trouvent autant de nourriture qu'il leur en faut dans les bruyères, dans les friches, dans les terrains incultes et dans les terres stériles. Il faut les éloigner des endroits cultivés, les empêcher d'entrer dans les blés, dans les vignes, dans les bois: elles font un grand dégât dans les taillis; les arbres dont elles broutent avec avidité les jeunes pousses et les écorces tendres, périssent presque tous. Elles craignent les lieux humides, les prairies marécageuses, les pâturages gras. On en élève rarement dans les pays de plaines; elles s'y portent mal et leur chair est de mauvaise qualité. Dans la plupart des climats chauds, l'on nourrit des chèvres en grande quantité, et on ne leur donne point d'étable: en France, elles périraient si on ne les mettait pas à l'abri pendant l'hiver. On peut se dispenser de leur donner de la litière en été, mais il leur en faut pendant l'hiver; et comme toute humidité les incommoderait beaucoup, on ne les laisse pas coucher sur leur fumier, et on leur donne souvent de la litière fraîche. On les fait sortir de grand matin pour les mener aux champs; l'herbe chargée de rosée, qui n'est pas bonne pour les moutons, fait grand bien aux chèvres. Comme elles sont indociles et vagabondes, un homme, quelque robuste et quelque agile qu'il soit, n'en peut guère conduire que cinquante. On ne les laisse pas sortir pendant les neiges et les frimas; on les nourrit à l'étable d'herbes et de petites branches d'arbres cueillies en automne, ou de choux, de navets et d'autres légumes. Plus elles mangent, plus la quantité de leur lait augmente; et pour entretenir ou augmenter encore cette abondance de lait, on les fait

beaucoup boire, et on leur donne quelquefois du salpêtre ou de l'eau salée. On peut commencer à les traire quinze jours après qu'elles ont mis bas : elles donnent du lait en quantité pendant quatre à cinq mois, et elles en donnent soir et matin.

La chèvre ne produit ordinairement qu'un chevreau, quelquefois deux, très-rarement trois, et jamais plus de quatre : elle ne produit que depuis l'âge d'un an ou dix-huit mois, jusqu'à sept ans. Le boue pourrait engendrer jusqu'à cet âge, et peut-être au-delà, si on le ménageait davantage ; mais communément il ne sert que jusqu'à l'âge de cinq ans. On le réforme alors pour l'engraisser avec les vieilles chèvres et les jeunes chevreaux mâles que l'on coupe à l'âge de six mois, afin de rendre leur chair plus succulente et plus tendre. On les engraisse de la même manière que l'on engraisse les moutons ; mais, quelque soin qu'on prenne, et quelque nourriture qu'on leur donne, leur chair n'est jamais aussi bonne que celle du mouton, si ce n'est dans les climats très-chauds, où la chair du mouton est fade et de mauvais goût. L'odeur forte du boue ne vient pas de sa chair, mais de sa peau. On ne laisse pas vieillir ces animaux, qui pourraient peut-être vivre dix ou douze ans : on s'en défait dès qu'ils cessent de produire ; et plus ils sont vieux, plus leur chair est mauvaise. Communément les boues et les chèvres ont des cornes ; cependant il y a, quoique en moindre nombre, des chèvres et des boues sans cornes. Ils varient aussi beaucoup par la couleur du poil. On dit que les blanches, et celles qui n'ont point de cornes sont celles qui donnent le plus de lait, et que les noires sont les plus fortes et les plus robustes de toutes. Ces animaux, qui ne coûtent presque rien à nourrir, ne laissent pas de faire un produit assez considérable ; on en vend la chair, le suif, le poil et la peau. Leur lait est plus sain et meilleur que celui de la brebis : il est d'usage dans la médecine ; il se caïlle aisément, et l'on en fait de très-bons fromages : comme il ne contient que peu de parties butireuses, l'on ne doit pas en séparer la crème. Les chèvres se laissent teter aisément, même par les enfants, pour lesquels leur lait est une très-bonne nourriture ; elles sont, comme les vaches et les brebis, sujettes à être têtées par la couleuvre, et encore par un oiseau connu sous le nom de *tette-chèvre* ou *crapaud volant*, qui s'attache à leur mamelle pendant la nuit, et leur fait, dit-on, perdre leur lait.

Les chèvres n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure ; celles de la mâchoire inférieure tombent et se renouvellent dans le même temps et dans le même ordre que celles des brebis : les nœuds des cornes et des dents peuvent indiquer l'âge. Le nombre des dents n'est pas constant dans les chèvres : elles en ont ordinairement moins que les boues, qui ont aussi le poil plus rude, la barbe et les cornes plus longues que les chèvres. Ces animaux, comme les bœufs et les moutons, ont quatre estomacs et ruminent : l'espèce en est plus répandue que celle de la brebis : on trouve des chèvres semblables aux nôtres dans plusieurs parties du monde : elles sont seulement plus petites en Guinée et dans les autres pays chauds ; elles

sont plus grandes en Moscovie et dans les autres climats froids. Les chèvres d'Angora ou de Syrie, à oreilles pendantes, sont de la même espèce que les nôtres; elles se mêlent et produisent ensemble, même dans nos climats. Le mâle a les cornes à peu près aussi longues que le bouc ordinaire, mais dirigées et contournées d'une manière différente; elles s'étendent horizontalement de chaque côté de la tête, et forment des spirales à peu près comme un tire-bourre. Les cornes de la femelle sont courtes, et se recourbent en arrière, en bas et en avant; de sorte qu'elles aboutissent auprès de l'œil, et il paraît que leur contour et leur direction varient. Le bouc et la chèvre d'Angora que nous avons vus à la ménagerie du roi, les avaient telles que nous venons de les décrire; et ces chèvres ont, comme presque tous les autres animaux de Syrie, le poil très-long, très-fourni, et si fin qu'on en fait des étoffes aussi belles et aussi lustrées que nos étoffes de soie.

DESCRIPTION DU BOUC.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Quoique le bouc soit à peu près de la même grosseur que le bélier, et qu'il lui ressemble presque dans tous les détails des parties intérieures, cependant il en diffère beaucoup à l'extérieur; et il n'y a peut-être, exception faite dans la grandeur, guère plus de ressemblance pour la figure, entre le bouc et le bélier, qu'entre le bélier et le taureau. Ces trois animaux ont pour caractères communs les organes de la rumination, les cornes, le pied fourchu, etc. Il y a autant de rapports entre eux, dans les parties molles de l'intérieur, qu'entre le cheval et l'âne; mais il y a bien plus de différence dans la figure extérieure du corps et dans celle des os.

Le bouc diffère du bélier par la forme de la tête, la longueur et la direction des cornes, la grosseur des jambes, la qualité du poil et la variété de sa longueur; car le bouc a une sorte de barbe sous la mâchoire inférieure, et une crinière le long du cou et du dos jusqu'à la queue.

Les couleurs les plus ordinaires du bouc et de la chèvre sont le blanc et le noir; il y en a de blancs et de noirs en entier; d'autres, en plus grand nombre, sont en partie blancs en partie noirs; il s'en trouve aussi beaucoup qui ont du brun et du fauve. Le poil est de longueur inégale sur différentes parties du corps; partout il est plus ferme que le poil du cheval, mais moins dur

que son erin. J'ai vu un bouc qui était en partie noir et en partie blanc et qui avait de la laine de couleur blanchâtre, mêlée avec le poil, sur le dos et sur le haut des côtés du corps, et disposée par flocons qui descendaient aussi bas que le poil, et même plus bas.

Il y a différentes races dans l'espèce du bouc, comme dans celle du cheval, mais elles ne sont pas si nombreuses, nous ne connaissons guère en France que celle des boucs et des chèvres que l'on a apportés d'Angora, et dont la race se croise avec celle qui est naturelle à notre climat. Elle paraît en différer à l'extérieur en ce que le bouc d'Angora et la chèvre ont le poil ondoyant, très-long, très-fin, et luisant comme la soie, les oreilles pendantes, et les cornes contournées en spirale, comme il a été dit dans l'histoire de la chèvre.

Les grandes cornes qui surmontent la tête du bouc, et la longue barbe qui est suspendue à son menton, lui donnent un air bizarre et équivoque : mais, pour reconnaître les caractères de sa physionomie, il faudrait ne considérer que sa face, sans faire attention aux cornes ni à la barbe. On verrait alors qu'il aurait une apparence de finesse, parce que la partie de la face qui s'étend depuis les yeux jusqu'au bout des lèvres est allongée et effilée; le bout du museau bien arrondi, le menton bien formé, les deux lèvres bien séparées par la fente de la bouche, la lèvre supérieure bien terminée par les ouvertures des narines, qui s'approchent très-près par leur extrémité intérieure, et qui forment une fente parallèle à celle de la bouche; tous ces traits sont expressifs, animent la physionomie du bouc, et lui donnent un air de vivacité et de douceur. L'éloignement des yeux, quoique grand dans cet animal, ne rend point sa physionomie stupide, parce que le front est fort étroit, et presque entièrement occupé par le toupet. D'ailleurs, les yeux sont très-vifs, très-grands et très-apparents, quoique posés un peu sur les côtés de la tête; ils donnent encore plus de vivacité au bouc que la forme du bout de son museau et que les oreilles, qui sont bien proportionnées, bien posées et bien soutenues. Les yeux sont le trait le plus animé par la belle couleur jaune de l'iris, et surtout par la figure singulière de la prunelle; c'est un carré long, dont les côtés sont irrégulièrement terminés, et, pour ainsi dire, frangés, et dont les angles sont arrondis. Ce carré est le plus souvent situé de façon que l'angle inférieur de devant est à peu près à la hauteur de l'angle antérieur de l'œil, et l'angle supérieur de derrière à la hauteur de l'angle postérieur de l'œil.

Considérons à présent le bouc avec ses cornes et sa barbe; à l'instant la face va paraître partagée transversalement par le milieu, et, pour ainsi dire, double : la physionomie aura l'air équivoque, parce que les apparences de finesse et de vivacité vont se changer en un air pesant et stupide, comme nous allons l'expliquer. L'étendue du chanfrein, depuis les yeux jusqu'aux narines étant nue et dénuée de traits, les yeux semblent appartenir à la partie supérieure de la face qui sert de base aux cornes, former avec le front, les oreilles et les cornes, un groupe éloigné, et, pour ainsi dire, séparé de la

partie inférieure de la face, qui, réunie avec la barbe, fait un autre groupe composé des narines, des lèvres, de la bouche, du menton et de la barbe. Supposons que l'on couvre cette partie de la face, et qu'on ne voit que la partie supérieure, les cornes sont si grosses et si grandes qu'elles font disparaître, pour ainsi dire, les proportions des oreilles, la vivacité des yeux et la petitesse du front : ces trois parties, qui prises séparément des cornes présentaient l'apparence de la légèreté et de la vivacité, ne font plus aucun effet lorsqu'elles sont surmontées par les cornes, ne donnent plus aucune idée de légèreté ni de finesse, et l'ensemble formé par cette réunion n'est que lourd et pesant. Voyons à présent quel changement il arrive dans la partie inférieure de la face du bouc, lorsqu'on la considère séparément de la partie supérieure et des cornes ; alors les traits des narines et de la bouche, qui sont fortement exprimés, formant seuls un ensemble avec la barbe, et n'étant plus adoucis et animés par les yeux et par les autres traits de la partie supérieure de la face, ne présentent plus que l'apparence de la rudesse et de la stupidité, au lieu de l'air de docilité et de finesse qu'a le museau du bouc étant réuni avec le reste de la face, et pris séparément de la barbe. Voilà pourquoi, en réunissant la face entière avec les cornes et la barbe, comme dans son état naturel, on ne voit dans le bouc qu'une physionomie équivoque et bizarre, qui paraît morne lorsque la tête est vue de profil, et que l'on voit le museau avancé au-dessus et au devant de la barbe.

En général, le corps du bouc paraît ou trop petit par rapport à ses cornes, ou trop gros par rapport à la hauteur des jambes, qui sont fort courtes, principalement celles de devant, de sorte que le garrot est plus bas que les hanches. L'encolure faible, la tête petite et basse paraissent surchargées par les cornes, dont l'étendue est trop grande à proportion du corps. Le bouc est encore difforme par une autre disproportion ; c'est que les reins, les hanches, la croupe, les fesses et les cuisses, en un mot toute la partie postérieure du corps, paraissent trop gros, et les jambes de derrière trop longues en comparaison du reste du corps. D'ailleurs, les genoux sont tournés en dedans, et les jambes si courtes qu'elles paraissent nouées, et les pieds de devant sont plus gros que ceux de derrière. Cependant le bouc présente ses cornes avec grâce, et il les tourne de côté et d'autre avec beaucoup de facilité ; l'attitude qu'il prend pour les présenter en baissant la tête lui sied bien : il lève les jambes de devant avec aisance, et fait paraître dans tous ses mouvements beaucoup de souplesse et d'agilité.

LE COCHON,

LE COCHON DE SIAM, ET LE SANGLIER.

Ordre des pachydermes, famille des pachydermes ordinaires, genre Cochon. (Cuvier.)

Nous mettons ensemble le cochon, le cochon de Siam et le sanglier, parce que tous trois ne font qu'une seule et même espèce : l'un est l'animal sauvage, les deux autres sont l'animal domestique; et quoiqu'ils diffèrent par quelques marques extérieures, peut-être aussi par quelques habitudes, comme ces différences ne sont pas essentielles, qu'elles sont seulement relatives à leur condition; que leur naturel n'est pas même fort altéré par l'état de domesticité; qu'enfin ils produisent ensemble des individus qui peuvent en produire d'autres, caractère qui constitue l'unité et la constance de l'espèce, nous n'avons pas dû les séparer.

Ces animaux sont singuliers; l'espèce en est, pour ainsi dire, unique; elle est isolée; elle semble exister plus solitairement qu'aucune autre; elle n'est voisine d'aucune espèce qu'on puisse regarder comme principale ni comme accessoire, telle que l'espèce du cheval relativement à celle de l'âne, ou l'espèce de la chèvre relativement à la brebis: elle n'est pas sujette à une grande variété de race comme celle du chien; elle participe de plusieurs espèces, et cependant elle diffère essentiellement de toutes. Que ceux qui veulent réduire la nature à de petits systèmes, qui veulent renfermer son immensité dans les bornes d'une formule, considèrent avec nous cet animal, et voient s'il n'échappe pas à toutes leurs méthodes. Par les extrémités, il ne ressemble point à ceux qu'ils ont appelés *solipèdes*, puisqu'il a le pied divisé; il ne ressemble point à ceux qu'ils ont appelés *pièdes fourchus*, puisqu'il a réellement quatre doigts au dedans, quoiqu'il n'en paraisse que deux à l'extérieur; il ne ressemble point à ceux qu'ils ont appelés *fissipèdes*, puisqu'il ne marche que sur deux doigts, et que les deux autres ne sont ni développés, ni posés comme ceux des fissipèdes, ni même assez allongés pour qu'il puisse s'en servir. Il a donc des caractères équivoques, des caractères ambigus, dont les uns sont apparents et les autres obscurs. Dira-t-on que c'est une erreur de la nature; que ces phalanges, ces doigts, qui ne sont pas assez développés à l'extérieur, ne doivent point être comptés? Mais cette erreur est constante. D'ailleurs cet animal ne ressemble point aux *pièdes fourchus*, par les autres os du pied, et il en diffère encore par les caractères les plus frappants: car ceux-ci ont des cornes et manquent de dents incisives à la mâchoire supérieure: ils ont quatre estomacs, ils ruminent, etc. Le cochon n'a



Gravé par G. S. sc.

LE COCHON

Publié par Adolphe Deros, Bruxelles.



point de cornes ; il a des dents en haut comme en bas : il n'a qu'un estomac ; il ne rumine point ; il est donc évident qu'il n'est ni du genre des *solipèdes*, ni de celui des *pièds fourchus* ; il n'est pas non plus de celui des *fissipèdes*, puisqu'il diffère de ces animaux non-seulement par l'extrémité du pied, mais encore par les dents, par l'estomac, par les intestins, par les parties intérieures de la génération, etc. Tout ce qu'on pourrait dire, c'est qu'il fait la nuance, à certains égards, entre les *solipèdes* et les *pièds fourchus* ; et à d'autres égards entre les *pièds fourchus* et les *fissipèdes* ; car il diffère moins des *solipèdes* que des autres, par l'ordre et le nombre des dents. Il leur ressemble encore par l'allongement des mâchoires : il n'a, comme eux, qu'un estomac, qui seulement est beaucoup plus grand ; mais, par un appendice qui y tient, aussi bien que par la position des intestins, il semble se rapprocher des *pièds fourchus* ou *ruminants*. Il leur ressemble encore par les parties extérieures de la génération, et en même temps il ressemble aux *fissipèdes* par la forme des jambes, par l'habitude du corps, par le produit nombreux de la génération. Aristote est le premier * qui ait divisé les animaux quadrupèdes en *solipèdes*, *pièds fourchus* et *fissipèdes*, et il convient que le cochon est d'un genre ambigu ; mais la seule raison qu'il en donne, c'est que, dans l'Illyrie, la Pœnie et dans quelques autres lieux, il se trouve des cochons solipèdes. Cet animal est encore une espèce d'exception à deux règles générales de la nature, c'est que plus les animaux sont gros, moins ils produisent, et que les *fissipèdes* sont de tous les animaux ceux qui produisent le plus. Le cochon, quoique d'une taille fort au-dessus de la médiocre, produit plus qu'aucun des animaux *fissipèdes* ou autres. Par cette fécondité aussi bien que par la conformation des testicules ou ovaires de la truie, il semble même faire l'extrémité des espèces vivipares, et s'approcher des espèces ovipares. Enfin il est en tout d'une nature équivoque, ambiguë, ou, pour mieux dire, il paraîtra tel à ceux qui croient que l'ordre hypothétique de leurs idées fait l'ordre réel des choses, et qui ne voient, dans la chaîne infinie des êtres, que quelques points apparents auxquels ils veulent tout rapporter.

Ce n'est point en resserrant la sphère de la nature et en la renfermant dans un cercle étroit, qu'on pourra la connaître ; ce n'est point en la faisant agir par des vues particulières qu'on saura la juger, ni qu'on pourra la deviner ; ce n'est point en lui prêtant nos idées qu'on approfondira les desseins de son auteur. Au lieu de resserrer les limites de sa puissance, il faut les reculer, les étendre jusque dans l'immensité ; il faut ne rien voir d'impossible,

* Quadrupedum autem, quæ sanguine constant, eadem quæ animal generant, alia multifida sunt ; quales hominis manus pedesque habentur. Sunt enim quæ multiplici pedum fissurâ digitentur, ut canis, leo, panthera. Alia bisulca sunt, quæ forcipem pro unguâ habeant, ut oves, capræ, cervi, equi fluviatiles. Alia infisso sunt pede, ut quæ solipèdes nominantur, et equus mulus. Genus sanè suillum ambiguum est ; nam et in terra Illyriorum, et in Pœonia, et nonnullis aliis locis, sues solipèdes gignuntur. Aristot., de Hist. Animal., lib. II. cap. 1.

s'attendre à tout, et supposer que tout ce qui peut être, est. Les espèces ambigües, les productions irrégulières, les êtres anomaux cesseront dès lors de nous étonner, et se trouveront aussi nécessairement que les autres dans l'ordre infini des choses, ils remplissent les intervalles de la chaîne, ils en forment les nœuds, les points intermédiaires, ils en marquent aussi les extrémités. Ces êtres sont pour l'esprit humain des exemplaires précieux, uniques, où la nature paraissant moins conforme à elle-même, se montre plus à découvert : où nous pouvons reconnaître des caractères singuliers et des traits fugitifs, qui nous indiquent que ses fins sont bien plus générales que nos vœux, et que si elle ne fait rien en vain, elle ne fait rien non plus dans les desseins que nous lui supposons.

En effet, ne doit-on pas faire des réflexions sur ce que nous venons d'exposer ? ne doit-on pas tirer des inductions de cette singulière conformation du cochon ? Il ne paraît pas avoir été formé sur un plan original, particulier et parfait, puisqu'il est un composé des autres animaux : il a évidemment des parties inutiles, ou plutôt des parties dont il ne peut faire usage, des doigts dont tous les os sont parfaitement formés, et qui cependant ne lui servent à rien. La nature est donc bien éloignée de s'assujettir à des causes finales dans la composition des êtres : pourquoi n'y mettrait-elle pas quelquefois des parties surabondantes, puisqu'elle manque si souvent d'y mettre des parties essentielles ? Combien n'y a-t-il pas d'animaux privés de sens et de membres ! Pourquoi veut-on que, dans chaque individu, toute partie soit utile aux autres et nécessaire au tout ? Ne suffit-il pas, pour qu'elles se trouvent ensemble, qu'elle ne se nuisent pas, qu'elles puissent croître sans obstacle et se développer sans s'oblitérer mutuellement ? Tout ce qui ne se nuit point assez pour se détruire, tout ce qui peut subsister ensemble, subsiste ; et peut-être y a-t-il, dans la plupart des êtres, moins de parties relatives, utiles ou nécessaires, que de parties indifférentes, inutiles ou surabondantes. Mais comme nous voulons toujours tout rapporter à certain but, lorsque les parties n'ont pas des usages apparents, nous leur supposons des usages cachés ; nous imaginons des rapports qui n'ont aucun fondement, qui n'existent point dans la nature des choses, et qui ne servent qu'à l'obscurcir : nous ne faisons pas attention que nous altérons la philosophie, que nous en dénaturons l'objet, qui est de connaître le *comment* des choses, la manière dont la nature agit ; et que nous substituons à cet objet réel une idée vaine, en cherchant à deviner le *pourquoi* des faits, la fin qu'elle se propose en agissant.

C'est pour cela qu'il faut recueillir avec soin les exemples qui s'opposent à cette prétention, qu'il faut insister sur les faits capables de détruire un préjugé général auquel nous nous livrons par goût, une erreur de méthode que nous adoptons par choix, quoiqu'elle ne tende qu'à voiler notre ignorance, qu'elle soit inutile, et même opposée à la recherche et à la découverte des effets de la nature. Nous pouvons, sans sortir de notre sujet, donner d'autres exemples par lesquels ces fins, que nous supposons si vainement à la nature, sont évidemment démenties.

Les phalanges ne sont faites, dit-on, que pour former des doigts : cependant il y a dans le cochon des phalanges inutiles, puisqu'elles ne forment pas des doigts dont il puisse se servir; et dans les animaux à pieds fourchus, il y a de petits os * qui ne forment pas même des phalanges. Si c'est là le but de la nature, n'est-il pas évident que dans le cochon elle n'a exécuté que la moitié de son projet, et que dans les autres à peine l'a-t-elle eom-mené?

L'allantoïde est une membrane qui se trouve dans le produit de la génération de la truie, de la jument, de la vache et de plusieurs autres animaux : eette membrane tient au fond de la vessie du fœtus; elle est faite, dit-on, pour recevoir l'urine qu'il rend pendant son séjour dans le ventre de la mère : et en effet on trouve, à l'instant de la naissance de l'animal, une certaine quantité de liqueur dans cette membrane; mais eette quantité n'est pas considérable : dans la vache, où elle est peut-être plus abondante que dans tout autre animal, elle se réduit à quelques pintes, et la capacité de l'allantoïde est si grande, qu'il n'y a aucune proportion entre ces deux objets. Cette membrane, lorsqu'on la remplit d'air, forme une espèce de double poche en forme de croissant, longue de treize à quatorze pieds sur neuf, dix, onze, et même douze poudes de diamètre. Faut-il, pour ne recevoir que trois ou quatre pintes de liqueur, un vaisseau dont la capacité contient plusieurs pieds cubes? La vessie seule du fœtus, si elle n'eût pas été percée par le fond, suffisait pour eontenir eette petite quantité de liqueur, eomme elle suffit en effet dans l'homme, et dans les espèces d'animaux où l'on n'a pas encore découvert l'allantoïde. Cette membrane n'est donc pas faite dans la vue de recevoir l'urine du fœtus, ni même dans aucune autre de nos vues : ear cette grande eapacité est non seulement inutile pour eet objet, mais aussi pour tout autre, puisqu'on ne peut pas même supposer qu'il soit possible qu'elle se remplisse, et que si eette membrane était pleine, elle formerait un volume presque aussi gros que le corps de l'animal qui la eontient, et ne pourrait par eonséquent y être eontenue; et comme elle se déchire au moment de la naissance, et qu'on la jette avec les autres membranes qui servaient d'enveloppe au fœtus, il est évident qu'elle est encore plus inutile alors qu'elle ne l'était auparavant.

Le nombre des mamelles est, dit-on, relatif, dans ehaque espèce d'animal au nombre de petits que la femelle doit produire et allaiter. Mais pourquoi le mâle, qui ne doit rien produire, a-t-il ordinairement le même nombre de manelles? Et pourquoi dans la truie, qui souvent produit dix-huit et même vingt petits, n'y a-t-il que douze mamelles, souvent moins, et jamais plus? Ceci ne prouve-t-il pas que ee n'est point par des causes finales que nous pouvons juger des ouvrages de la nature; que nous ne devons pas lui prêter d'aussi petites vues, la faire agir par des convenances morales; mais examiner eomme elle agit en effet, et employer, pour la eonnaître, tous les

* Daubenton est le premier qui ait fait cette découverte.

rappports physiques que nous présente l'immense variété de ses productions? J'avoue que cette méthode, la seule qui puisse nous conduire à quelques connaissances réelles, est incomparablement plus difficile que l'autre, et qu'il y a une infinité de faits dans la nature auxquels, comme aux exemples précédents, il ne paraît guère possible de l'appliquer avec succès. Cependant, au lieu de chercher à quoi sert la grande capacité de l'allantoïde, et de trouver qu'elle ne sert et ne peut servir à rien, il est clair qu'on ne doit s'appliquer qu'à rechercher les rapports physiques qui peuvent nous indiquer quelle en peut être l'origine. En observant, par exemple, que dans le produit de la génération des animaux qui n'ont pas une grande capacité d'estomac et d'intestins, l'allantoïde est ou très-petite, ou nulle; que par conséquent la production de cette membrane a quelque rapport avec cette grande capacité d'intestins, etc.; de même, en considérant que le nombre des mamelles n'est point égal au nombre des petits, en coïvenant seulement que les animaux qui produisent le plus sont aussi ceux qui ont des mamelles en plus grand nombre, ou pourra penser que cette production nombreuse dépend de la conformation des parties intérieures de la génération, et que, les mamelles étant aussi des dépendances extérieures de ces mêmes parties de la génération, il y a, entre le nombre ou l'ordre de ces parties et celui des mamelles, un rapport physique qu'il faut tâcher de découvrir.

Mais je ne fais ici qu'indiquer la vraie route, et ce n'est pas le lieu de la suivre plus loin. Cependant, je ne puis m'empêcher d'observer en passant que j'ai quelque raison de supposer que la production nombreuse dépend plutôt de la conformation des parties intérieures de la génération que d'aucune autre cause : car ce n'est point de la quantité plus abondante des liqueurs séminales que dépend le grand nombre dans la production, puisque le cheval, le cerf, le belier, le bouc et les autres animaux qui ont une très-grande abondance de liqueur séminale, ne produisent qu'en petit nombre ; tandis que le chien, le chat et d'autres animaux, qui n'ont qu'une moindre quantité de liqueur séminale, relativement à leur volume, produisent en grand nombre. Ce n'est pas non plus de la fréquence des accouplements que ce nombre dépend : car l'on est assuré que le cochon et le chien n'ont besoin que d'un seul accouplement pour produire, et produire en grand nombre. La longue durée de l'accouplement, ou, pour mieux dire, du temps de l'émission de la liqueur séminale, ne paraît pas non plus être la cause à laquelle on doit rapporter cet effet : car le chien ne demeure accouplé longtemps que parce qu'il est retenu par un obstacle qui naît de la conformation même des parties (*voyez ci-après la description du chien*) ; et, quoique le cochon n'ait point cet obstacle, et qu'il demeure accouplé plus longtemps que la plupart des autres animaux, on ne peut rien conclure pour la nombreuse production, puisqu'on voit qu'il ne faut au coq qu'un instant pour féconder tous les œufs qu'une poule peut produire en un mois. J'aurai occasion de développer davantage les idées que j'accumule ici, dans la seule vue de faire sentir qu'une simple probabilité, un soupçon, pourvu qu'il soit fondé

sur des rapports physiques, répand plus de lumière et produit plus de fruit que toutes les causes finales réunies.

Aux singularités que nous avons déjà rapportées, nous devons en ajouter une autre : c'est que la graisse du cochon est différente de celle de presque tous les autres animaux quadrupèdes, non-seulement par sa consistance et sa qualité, mais aussi par sa position dans le corps de l'animal. La graisse de l'homme et des animaux qui n'ont point de suif, comme le chien, le cheval, etc., est mêlée avec la chair assez également : le suif dans le belier, le bouc, le cerf, etc., ne se trouve qu'aux extrémités de la chair : mais le lard du cochon n'est ni mêlé avec la chair, ni ramassé aux extrémités de la chair ; il la recouvre partout, et forme une couche épaisse, distincte et continue entre la chair et la peau. Le cochon a cela de commun avec la baleine et les autres animaux cétacés, dont la graisse n'est qu'une espèce de lard à peu près de la même consistance, mais plus huileux que celui du cochon. Ce lard, dans les animaux cétacés, forme aussi sous la peau une couche de plusieurs pouces d'épaisseur, qui enveloppe la chair.

Encore une singularité, même plus grande que les autres : c'est que le cochon ne perd aucune de ses premières dents. Les autres animaux, comme le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le chien, et même l'homme, perdent tous leurs premières dents incisives : ces dents de lait tombent avant la puberté, et sont bientôt remplacées par d'autres. Dans le cochon, au contraire, les dents de lait ne tombent jamais, elles croissent même pendant toute la vie. Il a six dents au-devant de la mâchoire inférieure, qui sont incisives et tranchantes ; il a aussi à la mâchoire supérieure six dents correspondantes : mais, par une imperfection qui n'a pas d'exemple dans la nature, ces six dents de la mâchoire supérieure sont d'une forme très-différente de celle des dents de la mâchoire inférieure : au lieu d'être incisives et tranchantes, elles sont longues, cylindriques et émoussées à la pointe, en sorte qu'elles forment un angle presque droit avec celles de la mâchoire supérieure, et qu'elles ne s'appliquent que très-obliquement les unes contre les autres par leurs extrémités.

Il n'y a que le cochon et deux ou trois autres espèces d'animaux qui aient des défenses ou des dents canines très-allongées : elles diffèrent des autres dents en ce qu'elles sortent au-dehors et qu'elles croissent pendant toute la vie. Dans l'éléphant et la vache marine, elles sont cylindriques et longues de quelques pieds ; dans le sanglier et le cochon mâle, elles se courbent en portion de cercle, elles sont plates et tranchantes, et j'en ai vu de neuf à dix pouces de longueur. Elles sont enfoncées très-profondément dans l'alvéole, et elles ont aussi, comme celles de l'éléphant, une cavité à leur extrémité supérieure. Mais l'éléphant et la vache marine n'ont de défenses qu'à la mâchoire supérieure, ils manquent même de dents canines à la mâchoire inférieure ; au lieu que le cochon mâle et le sanglier en ont aux deux mâchoires, et celles de la mâchoire inférieure sont plus utiles à l'animal ; elles sont aussi plus dangereuses, car c'est avec les défenses d'en bas que le sanglier blesse.

La truie, la laie et le cochon coupé ont aussi ces quatre dents canines à la mâchoire inférieure; mais elles croissent beaucoup moins que celles du mâle, et ne sortent presque point au-dehors. Outre ces seize dents, savoir, douze incisives et quatre canines, ils ont encore vingt-huit dents mâchelières, ce qui fait en tout quarante-quatre dents. Le sanglier a les défenses plus grandes, le boutoir plus fort et la hure plus longue que le cochon domestique; il a aussi les pieds plus gros, les pinces plus séparées et le poil toujours noir.

De tous les quadrupèdes le cochon paraît être l'animal le plus brut; les imperfections de la forme semblent influencer sur le naturel: toutes ses habitudes sont grossières, tous ses goûts sont immondes; toutes ses sensations se réduisent à une luxure furieuse et à une gourmandise brutale, qui lui fait dévorer indistinctement tout ce qui se présente, et même sa progéniture au moment qu'elle vient de naître. Sa voracité dépend apparemment du besoin continuel qu'il a de remplir la grande capacité de son estomac; et la grossièreté de ses appétits, de l'hébétement du sens, du goût et du toucher. La rudesse du poil, la dureté de la peau, l'épaisseur de la graisse, rendent ces animaux peu sensibles aux coups: l'on a vu des souris se loger sur leur dos, et leur manger le lard et la peau, sans qu'ils parussent le sentir. Ils ont donc le toucher fort obtus, et le goût aussi grossier que le toucher: leurs autres sens sont bons; les chasseurs n'ignorent pas que les sangliers voient, entendent et sentent de fort loin, puisqu'ils sont obligés, pour les surprendre, de les attendre en silence pendant la nuit, et de se placer au-dessous du vent, pour dérober à leur odorat les émanations qui les frappent de loin, et toujours assez vivement pour leur faire sur-le-champs rebrousser chemin.

Cette imperfection dans les sens du goût et du toucher est encore augmentée par une maladie qui les rend ladres, c'est-à-dire, presque absolument insensibles, et de laquelle il faut peut-être moins chercher la première origine dans la texture de la chair ou de la peau de cet animal, que dans sa malpropreté naturelle, et dans la corruption qui doit résulter des nourritures infectes dont il se remplit quelquefois; car le sanglier, qui n'a point de pareilles ordures à dévorer, et qui vit ordinairement de graine, de fruits, de glands et de racines, n'est point sujet à cette maladie, non plus que le jeune cochon pendant qu'il tette: on ne la prévient même qu'en tenant le cochon domestique dans une étable propre, et en lui donnant abondamment des nourritures saines. Sa chair deviendra même excellente au goût, et le lard ferme, et cassant, si, comme je l'ai vu pratiquer, on le tient, pendant quinze jours ou trois semaines avant de le tuer, dans une étable pavée et toujours propre, sans litière, en ne lui donnant alors pour toute nourriture que du grain de froment pur et sec, et ne le laissant boire que très-peu. On choisit pour cela un jeune cochon d'un an, en bonne chair et à moitié gras.

La manière ordinaire de les engraisser est de leur donner abondamment

de l'orge, du gland, des choux, des légumes cuits et beaucoup d'eau mêlée de son : en deux mois ils sont gras; le lard est abondant et épais, mais sans être bien ferme ni bien blanc; et la chair, quoique bonne, est toujours un peu fade. On peut encore les engraisser avec moins de dépense dans les campagnes où il y a beaucoup de glands, en les menant dans les forêts pendant l'automne, lorsque les glands tombent, et que la châtaigne et la faine quittent leurs enveloppes. Ils mangent également de tous les fruits sauvages, et ils engraissent en peu de temps, surtout si le soir, à leur retour, on leur donne de l'eau tiède mêlée d'un peu de son et de farine d'ivraie; cette boisson les fait dormir et augmente tellement leur embonpoint, qu'on en a vu ne pouvoir plus marcher, ni presque se remuer. Ils engraissent aussi beaucoup plus promptement en automne dans le temps des premiers froids, tant à cause de l'abondance des nourritures que parce qu'alors la transpiration est moindre qu'en été.

On n'attend pas, comme pour le reste du bétail, que le cochon soit âgé pour l'engraisser : plus il vieillit, plus cela est difficile, et moins sa chair est bonne. La castration, qui doit toujours précéder l'engrais, se fait ordinairement à l'âge de six mois, au printemps ou en automne, et jamais dans le temps des grandes chaleurs ou des grands froids, qui rendraient également la plaie dangereuse ou difficile à guérir : car c'est ordinairement par incision que se fait cette opération, quoiqu'on la fasse aussi quelquefois par une simple ligature, comme nous l'avons dit au sujet des moutons. Si la castration a été faite au printemps, on les met à l'engrais dès l'automne suivant, et il est assez rare qu'on les laisse vivre deux ans; cependant ils croissent encore beaucoup pendant la seconde, et ils continueraient de croître pendant la troisième, la quatrième, la cinquième, etc., année. Ceux que l'on remarque parmi les autres par la grandeur et la grosseur de leur corpulence ne sont que des cochons plus âgés, que l'on a mis plusieurs fois à la glandée. Il paraît que la durée de leur accroissement ne se borne pas à quatre ou cinq ans : les *verrats* ou *cochons mâles*, que l'on garde pour la propagation de l'espèce, grossissent encore à cinq ou six ans; et plus un sanglier est vieux, plus il est gros, dur et pesant.

La durée de la vie du sanglier peut s'étendre jusqu'à vingt-cinq ou trente ans *. Aristote dit vingt ans pour les cochons en général, et il ajoute que les mâles engendrent et que les femelles produisent jusqu'à quinze. Ils peuvent s'accoupler dès l'âge de neuf mois ou d'un an, mais il vaut mieux attendre qu'ils aient dix-huit mois ou deux ans. La première portée de la truie n'est pas nombreuse; les petits sont faibles, et même imparfaits, quand elle n'a pas un an. Elle est en chaleur, pour ainsi dire, en tout temps : elle recherche les approches du mâle, quoiqu'elle soit pleine, ce qui peut passer pour un excès parmi les animaux, dont la femelle, dans presque toutes les espèces, refuse le mâle aussitôt qu'elle a conçu. Cette chaleur de la truie,

* Voyez la Vénérerie de du Fouilloux. Paris, 1614, page 57.

qui est presque continuelle, se marque cependant par des accès et aussi par des mouvements immodérés, qui finissent toujours par porter l'animal à se vautrer dans la boue; elle répand dans ce temps une liqueur blanchâtre assez épaisse et assez abondante. Elle porte quatre mois, met bas au commencement du cinquième, et bientôt elle recherche le mâle, devient pleine une seconde fois, et produit par conséquent deux fois l'année. La laie, qui ressemble à tous autres égards à la truie, ne porte qu'une fois l'an, apparemment par la disette de nourriture, et par la nécessité où elle se trouve d'allaiter et de nourrir pendant longtemps tous les petits qu'elle a produits; au lieu qu'on ne souffre pas que la truie domestique nourrisse tous ses petits pendant plus de quinze jours ou trois semaines : on ne lui en laisse alors que huit ou neuf à nourrir, on vend les autres; à quinze jours ils sont bons à manger : et comme l'on n'a pas besoin de beaucoup de femelles, et que ce sont les cochons coupés qui rapportent le plus de profit, et dont la chair est la meilleure, on se défait des cochons de lait femelles, et on ne laisse à la mère que deux femelles avec sept ou huit mâles.

Le mâle qu'on choisit pour propager l'espèce doit avoir le corps court, ramassé, et plutôt carré que long, la tête grosse, le groin court et camus, les oreilles grandes et pendantes, les yeux petits et ardents, le cou grand et épais, le ventre avalé, les fesses larges, les jambes courtes et grosses, les soies épaisses et noires : les cochons blancs ne sont jamais aussi forts que les noirs. La truie doit avoir le corps long, le ventre ample et large, les mamelles longues; il faut qu'elle soit aussi d'un naturel tranquille et d'une race féconde. Dès qu'elle est pleine, on la sépare du mâle, qui pourrait la blesser; et lorsqu'elle met bas, on la nourrit largement, on la veille pour l'empêcher de dévorer quelques-uns de ses petits, et l'on a grand soin d'en éloigner le père, qui les ménagerait encore moins. On la fait couvrir au commencement du printemps, afin que les petits, naissant en été, aient le temps de grandir, de se fortifier, et d'engraisser avant l'hiver; mais lorsque l'on veut la faire porter deux fois par an, on lui donne le mâle au mois de novembre, afin qu'elle mette bas au mois de mars, et on la fait couvrir une seconde fois au commencement de mai. Il y a même des truies qui produisent régulièrement tous les cinq mois. La laie, qui, comme nous l'avons dit, ne produit qu'une fois par an, reçoit le mâle au mois de janvier ou de février, et met bas en mai ou juin; elle allaite ses petits pendant trois ou quatre mois, elle les conduit, elle les suit, et les empêche de se séparer ou de s'écarter, jusqu'à ce qu'ils aient deux ou trois ans; et il n'est pas rare de voir des laies accompagnées en même temps de leurs petits de l'année et de ceux de l'année précédente. On ne souffre pas que la truie domestique allaite ses petits pendant plus de deux mois; on commence même, au bout de trois semaines, à les mener aux champs avec la mère, pour les accoutumer peu à peu à se nourrir comme elle : on les sèvre cinq semaines après, et on leur donne soir et matin du petit-lait mêlé de son, ou seulement de l'eau tiède avec des légumes bouillis.

Ces animaux aiment beaucoup les vers de terre et certaines racines, comme celles de la carotte sauvage : c'est pour trouver ces vers et pour couper ces racines qu'ils fouillent la terre avec leur boutoir. Le sanglier, dont la hure est plus longue et plus forte que celle du cochon, fouille plus profondément; il fouille aussi presque toujours en ligne droite dans le même sillon, au lieu que le cochon fouille çà et là, et plus légèrement. Comme il fait beaucoup de dégât, il faut l'éloigner des terrains cultivés, et ne le mener que dans les bois et sur les terres qu'on laisse reposer.

On appelle, en termes de chasse, *bêtes de compagnie*, les sangliers qui n'ont pas passé trois ans, parce que, jusqu'à cet âge, ils ne se séparent pas les uns des autres, et qu'ils suivent tous leur mère commune : ils ne vont seuls que quand ils sont assez forts pour ne plus craindre les loups. Ces animaux forment donc d'eux-mêmes des espèces de troupes, et c'est de là que dépend leur sûreté : lorsqu'ils sont attaqués, ils résistent par le nombre, ils se secourent, se défendent ; les plus gros font face en se pressant en rond les uns contre les autres, et en mettant les plus petits au centre. Les cochons domestiques se défendent aussi de la même manière, et l'on n'a pas besoin de chiens pour les garder : mais comme ils sont indociles et durs, un homme agile et robuste n'en peut guère conduire que cinquante. En automne et en hiver, on les mène dans les forêts où les fruits sauvages sont abondants ; l'été, on les conduit dans les lieux humides et marécageux, où ils trouvent des vers et des racines en quantité ; et au printemps, on les laisse aller dans les champs et sur les terres en friche. On les fait sortir deux fois par jour, depuis le mois de mars jusqu'au mois d'octobre ; on les laisse paître depuis le matin, après que la rosée est dissipée, jusqu'à dix heures, et depuis deux heures après midi jusqu'au soir. En hiver, on ne les mène qu'une fois par jour dans les beaux temps : la rosée, la neige et la pluie leur sont contraires. Lorsqu'il survient un orage ou seulement une pluie fort abondante, il est assez ordinaire de les voir désertier le troupeau les uns après les autres, et s'enfuir en courant et toujours criant jusqu'à la porte de leur étable : les plus jeunes sont ceux qui crient le plus, et le plus haut ; ce cri est différent de leur grognement ordinaire c'est un cri de douleur semblable aux premiers cris qu'ils jettent lorsqu'on les garotte pour les égorger. Le mâle crie moins que la femelle. Il est rare d'entendre le sanglier jeter un cri, si ce n'est lorsqu'il se bat et qu'un autre le blesse, la laie crie plus souvent ; et quand ils sont surpris et effrayés subitement, ils soufflent avec tant de violence, qu'on les entend à une grande distance.

Quoique ces animaux soient fort gourmands, ils n'attaquent ni ne doivent pas, comme les loups, les autres animaux ; cependant ils mangent quelquefois de la chair corrompue : on a vu des sangliers manger de la chair de cheval, et nous avons trouvé dans leurs estomac de la peau de chevreuil et des pattes d'oiseau ; mais c'est peut-être plutôt nécessité qu'instinct. Cependant on ne peut nier qu'ils ne soient avides de sang et de chair sanguinolente et fraîche, puisque les cochons mangent leurs petits, et même des enfants

au berceau : dès qu'ils trouvent quelque chose de succulent, d'humide, de gras et d'onctueux, ils le lèchent et finissent bientôt par l'avalier. J'ai vu plusieurs fois un troupeau entier de ces animaux s'arrêter, à leur retour des champs, autour d'un morceau de terre glaise nouvellement tirée ; tous léchaient cette terre, qui n'était que très-légèrement onctueuse, et quelques-uns en avalaient une assez grande quantité. Leur gourmandise est, comme l'on voit, aussi grossière que leur naturel est brutal : ils n'ont aucun sentiment bien distinct ; les petits reconnaissent à peine leur mère, ou du moins sont forts sujets à se méprendre, et à teter la première truie qui leur laisse saisir ses mamelles. La crainte et la nécessité donnent apparemment un peu plus de sentiment et d'instinct aux cochons sauvages ; il semble que les petits soient fidèlement attachés à leur mère, qui paraît être aussi plus attentive à leurs besoins que ne l'est la truie domestique. Dans le temps du rut, le mâle cherche, suit la femelle, et demeure ordinairement trente jours avec elle dans les bois les plus épais, les plus solitaires et les plus reculés. Il est alors plus farouche que jamais, et il devient même furieux lorsqu'un autre mâle veut occuper sa place ; ils se battent, se blessent, et se tuent quelquefois. Pour la laie, elle ne devient furieuse que quand on attaque ses petits ; et en général, dans presque tous les animaux sauvages, le mâle devient plus ou moins féroce lorsqu'il cherche à s'accoupler, et la femelle lorsqu'elle a mis bas.

On chasse le sanglier à force ouverte, avec des chiens, ou bien on le tue par surprise pendant la nuit au clair de la lune : comme il ne fuit que lentement, qu'il laisse une odeur très-forte, qu'il se défend contre les chiens et les blesse toujours dangereusement, il ne faut pas le chasser avec les bons chiens courants destinés pour le cerf et le chevreuil ; cette chasse leur gênerait le nez, et les accoutumerait à aller lentement : des mâtins un peu dressés suffisent pour la chasse du sanglier. Il ne faut attaquer que les plus vieux, on les connaît aisément aux traces : un jeune sanglier de trois ans est difficile à forcer, parce qu'il court très-loin sans s'arrêter, au lieu qu'un sanglier plus âgé ne fuit pas loin, se laisse chasser de près, n'a pas grand-peur des chiens, et s'arrête souvent pour leur faire tête. Le jour, il reste ordinairement dans sa bauge, au plus épais et dans le plus fort du bois ; le soir, à la nuit, il en sort pour chercher sa nourriture : en été, lorsque les grains sont mûrs, il est assez facile de le surprendre dans les blés et dans les avoines où il fréquente toutes les nuits. Dès qu'il est tué, les chasseurs ont grand soin de lui couper les *suites*, c'est-à-dire les testicules, dont l'odeur est si forte que, si l'on passe seulement cinq ou six heures sans les ôter, toute la chair en est infectée. Au reste, il n'y a que la hure qui soit bonne dans un vieux sanglier ; au lieu que toute la chair du marcassin, et celle du jeune sanglier qui n'a pas encore un an, est délicate, et même assez fine. Celle du verrat, ou cochon domestique mâle, est encore plus mauvaise que celle du sanglier ; ce n'est que par la castration et l'engrais qu'on la rend bonne à manger. Les anciens étaient dans l'usage de faire la castration



LE SANGLIER.

Publié par Adolphe Deros, Bruxelles.



aux jeunes marcassins qu'on pouvait enlever à leur mère, après quoi on les reportait dans les bois : ces sangliers coupés grossissent beaucoup plus que les autres, et leur chair est meilleure que celle des cochons domestiques.

Pour peu qu'on ait habité la campagne, on n'ignore pas les profits qu'on tire du cochon : sa chair se vend à peu près autant que celle du bœuf ; le lard se vend au double, et même au triple ; le sang, les boyaux, les visières, les pieds, la langue se préparent et se mangent. Le fumier du cochon est plus froid que celui des autres animaux, et l'on ne doit s'en servir que pour les terres trop chaudes et trop sèches. La graisse des intestins et de l'épiploon, qui est différente du lard, fait le sain-doux et le vieux-oing. La peau a ses usages, on en fait des cribles, comme l'on fait aussi des vergettes, des brosses, des pinceaux avec les soies. La chair de cet animal prend mieux le sel, le salpêtre, et se conserve salée plus longtemps qu'aucune autre.

Cette espèce, quoiqu'abondante et fort répandue en Europe, en Afrique et en Asie, ne s'est point trouvée dans le continent du Nouveau-Monde ; elle y a été transportée par les Espagnols, qui ont jeté des cochons noirs dans le continent, et dans presque toutes les grandes îles de l'Amérique ; ils se sont multipliés, et sont devenus sauvages en beaucoup d'endroits : ils ressemblent à nos sangliers ; ils ont le corps plus court, la hure plus grosse, et la peau plus épaisse* que les cochons domestiques, qui, dans les climats chauds, sont tous noirs comme les sangliers.

Par un de ces préjugés ridicules que la seule superstition peut faire subsister, les mahométans sont privés de cet animal utile : on leur a dit qu'il était immonde ; ils n'osent donc ni le toucher, ni s'en nourrir. Les Chinois, au contraire, ont beaucoup de goût pour la chair du cochon ; ils en élèvent de nombreux troupeaux ; c'est leur nourriture la plus ordinaire, et c'est ce qui les a empêchés, dit-on, de recevoir la loi de Mahomet. Ces cochons de la Chine, qui sont ceux de Siam et de l'Inde, sont un peu différents de ceux de l'Europe ; ils sont plus petits, et ils ont les jambes beaucoup plus courtes ; leur chair est plus blanche et plus délicate : on les connaît en France, et quelques personnes en élèvent ; ils se mêlent et produisent avec les cochons de la race commune. Les Nègres élèvent aussi une grande quantité de cochons ; et quoiqu'il y en ait peu chez les Maures, et dans tous les pays habités par les mahométans, on trouve en Afrique et en Asie des sangliers aussi abondamment qu'en Europe.

Ces animaux n'affectent donc point de climat particulier ; seulement il paraît que dans les pays froids le sanglier, en devenant animal domestique, a plus dégénéré que dans les pays chauds. Un degré de température de plus suffit pour changer leur couleur : les cochons sont communément blancs dans nos provinces septentrionales de France, et même en Vivarais, tandis que dans la province du Dauphiné, qui en est très-voisine, ils sont tous

* Voyez l'Histoire générale des Antilles, par le P. du Tertre. Paris, 1667, tome II, page 295.

noirs ; ceux de Languedoc, de Provenec, d'Espagne, d'Italie, des Indes, de la Chine et de l'Amérique, sont aussi de la même couleur. Le cochon de Siam ressemble plus que le cochon de France au sanglier. Un des signes les plus évidents de la dégénération sont les oreilles ; elles deviennent d'autant plus souples, d'autant plus molles, plus inclinées et plus pendantes, que l'animal est plus altéré, ou, si l'on veut, plus adouci par l'éducation et par l'état de domesticité : et en effet, le cochon domestique a les oreilles beaucoup moins raides, beaucoup plus longues et plus inclinées que le sanglier, qu'on doit regarder comme le modèle de l'espèce.

Je n'ai rien à ajouter aux faits historiques que j'ai donnés sur la race de nos cochons d'Europe, et sur celle des cochons de Siam ou de la Chine, qui toutes trois se mêlent ensemble, et ne font par conséquent qu'une seule et même espèce, quoique la race des cochons d'Europe soit considérablement plus grande que l'autre par la grosseur et la grandeur du corps ; elle pourrait même le devenir encore plus, si on laissait vivre ces animaux pendant un plus grand nombre d'années dans leur état de domesticité. M. Collinson, de la Société royale de Londres, m'a écrit qu'un cochon engraisé par les ordres de M. Joseph Leastarm, et tué par le sieur Meek, houcher à Congleton en Chestershire, pesait huit cent cinquante livres, savoir : l'un des côtés, trois cent treize livres ; l'autre côté, trois cent quatorze livres ; et la tête, l'épine du dos, la graisse intérieure, les intestins, etc., deux cent vingt-trois livres *.

LE COCHON DE SIAM OU DE LA CHINE.

L'espèce du cochon est, comme nous l'avons dit, l'une des plus universellement répandues. MM. Cook et Forster l'ont trouvée aux îles de la Société, aux Marquises, aux îles des Amis, aux nouvelles Hébrides. « Il n'y a, disent-ils, dans toutes ces îles de la mer du Sud, que deux espèces d'animaux domestiques, le cochon et le chien. La race des cochons est celle de la Chine (ou de Siam) ; ils ont le corps et les jambes courtes, le ventre pendant jusqu'à terre, les oreilles droites, et très-peu de soies. Je n'en ai jamais mangé, dit M. Forster, qui fût aussi succulente et qui eût la graisse d'un goût aussi agréable. Cette qualité ne peut être attribuée qu'à l'excellente nourriture qu'ils prennent : ils se nourrissent surtout de fruits à pain, frais, ou de la pâte aigrie de ces fruits, d'ignames, etc. Il y en a une grande quantité aux îles de la Société : on en voit autour de presque toutes les cabanes... Ils sont abondants aussi aux Marquises et à Amsterdam, l'une des îles des Amis ; mais ils sont plus rares aux îles occidentales des nouvelles Hébrides * . »

* Lettre de M. Collinson à M. de Buffon. Londres, 30 janvier 1767.

LE COCHON DE GUINÉE.

Quoique cet animal diffère du cochon ordinaire par quelques caractères assez marqués, je présume néanmoins qu'il est de la même espèce, et que ces différences ne sont que des variétés produites par l'influence du climat; nous en avons l'exemple dans le cochon de Siam, qui diffère aussi du cochon d'Europe, et qui cependant est certainement de la même espèce, puisqu'ils se mêlent et produisent ensemble. Le cochon de Guinée est à peu près de la même figure que notre cochon, et de la même grosseur que le cochon de Siam, c'est-à-dire plus petit que notre sanglier ou que notre cochon. Il est originaire de Guinée, et a été transporté au Brésil, où il s'est multiplié comme dans son pays natal; il y est domestique et tout à fait privé; il a le poil court, roux et brillant; il n'a point de soies, pas même sur le dos; le cou seulement et la croupe près de l'origine de la queue sont couverts de poils un peu plus longs que ceux du reste du corps; il n'a pas la tête si grosse que le cochon d'Europe, et il en diffère encore par la forme des oreilles, qu'il a très-longues, très-pointues et couchées en arrière le long du cou; sa queue est aussi beaucoup plus longue, elle touche presque à terre, et elle est sans poil jusqu'à son extrémité **. Au reste, cette race de cochon, qui, selon Marcgrave, est originaire de Guinée, se trouve aussi en Asie, et particulièrement dans l'île de Java ***, d'où il paraît qu'elle a été transportée au cap de Bonne-Espérance par les Hollandais ****.

DU SANGLIER DU CAP VERT.

Il y a dans les terres voisines du cap Vert un autre *cochon* ou *sanglier*, qui, par le nombre des dents et par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, nous paraît être d'une race et peut-être même d'une

* Forster, Observations à la suite du deuxième Voyage de Cook, page 172.

** Marcgrave, Hist. nat. Brésil, page 230, fig. 16.

*** Leurs porcs (à l'île de Java) n'ont point de poil, et ils sont si gras, que leur ventre traîne à terre. Voyage de Mandaflo, t. II, p. 349.

**** Les cochons qui ont été apportés de Java au cap de Bonne-Espérance ont les jambes fort courtes, et sont noirs et sans soies; leur ventre, qui est fort gros, pend presque jusqu'à terre. Il s'en faut de beaucoup que leur graisse ait la consistance qu'à celle des cochons d'Europe. La chair en est bonne à manger. Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, page 48.

espèce différente de tous les autres cochons, et s'approcher un peu du babiloussa. Les défenses du dessus ressemblent plus à des cornes d'ivoire qu'à des dents; elles ont un demi-pied de longueur, et cinq pouces de circonférence à la base, et elles sont courbées et recourbées à peu près comme les cornes d'un taureau. Ce caractère seul ne suffirait pas pour qu'on dût regarder ce sanglier comme une espèce particulière; mais ce qui semble fonder cette présomption, c'est qu'il diffère encore de tous les autres cochons par la longue ouverture de ses narines, par la grande largeur et la forme de ses mâchoires, et par le nombre et la figure des dents mâchelières. Cependant nous avons vu les défenses d'un sanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchaient un peu de celles de ce sanglier du cap Vert : ces défenses avaient environ trois pouces et demi de long sur quatre pouces de circonférence à la base; elles étaient contournées comme les cornes d'un taureau, c'est-à-dire qu'elles avaient une double courbure, au lieu que les défenses ordinaires n'ont qu'une simple courbure en portion de cercle; elles paraissent être d'un ivoire solide, et il est certain que ce sanglier devait avoir la mâchoire plus large que les autres : ainsi nous pouvons présumer, avec quelque fondement que ce sanglier du cap Vert est une simple variété, une race particulière dans l'espèce du sanglier ordinaire.

(Nous avons donné une notice au sujet d'un animal qui se trouve en Afrique, et que nous avons appelé *sanglier du cap Vert*. Nous avons dit que, par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, il nous paraissait être d'une race et peut-être même d'une espèce différente de tous les autres cochons, desquels il diffère encore par la longue ouverture de ses narines, et par la grande largeur et la forme de ses mâchoires; que néanmoins nous avons vu les défenses d'un sanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchaient un peu de celles de ce sanglier du cap Vert, puisque ces défenses avaient environ trois pouces et demi de long, sur quatre pouces de circonférence à la base. etc.; ce qui nous faisait présumer, avec quelque fondement, que ce sanglier du cap Vert pouvait être une simple variété et non pas une espèce particulière dans le genre des cochons. M. Allamand, très-célèbre professeur en histoire naturelle à Leyde, eut la bonté de nous envoyer la gravure de cet animal, et ensuite il écrivit à M. Daubenton dans les termes suivants :

« Je crois avec vous, monsieur, que le sanglier représenté dans la planche
 « que je vous ai envoyée est le même que celui que vous avez désigné par
 « le nom de *sanglier du cap Vert*. Cet animal est encore vivant (3 mai 1767)
 « dans la ménagerie de M. le prince d'Orange. Je vais de temps en temps
 « lui rendre visite, et cela toujours avec un nouveau plaisir. Je ne puis me
 « lasser d'admirer la forme singulière de sa tête. J'ai écrit au gouverneur
 « du cap de Bonne-Espérance, pour le prier de m'en envoyer un autre, s'il
 « est possible; ce que je n'ose pas espérer, parce qu'au cap même il a passé
 « pour un monstre tel, que personne n'en a jamais vu de semblable. Si,
 « contre toute espérance, il m'en vient un, je l'enverrai en France, afin

« que M. de Buffon et vous le voyiez. On a cherché à accoupler celui que nous avons ici avec une truie; mais dès qu'elle s'est présentée, il s'est jeté sur elle avec fureur, et l'a éventrée. »

C'est d'après cette planche gravée, qui nous a été envoyée par M. Allamand, qu'on a fait dessiner et graver ce même animal. Nous avons retrouvé dans les *Miscellanea* et les *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, et aussi dans les descriptions de M. Vosmaër, la même planche gravée; et ces deux derniers auteurs ont chacun donné une description de cet animal: aussi M. Allamand, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, écrivait à M. Daubenton qu'un jeune médecin, établi à La Haye, en avait donné la description dans un ouvrage qui probablement ne nous était pas encore parvenu, et qu'il en avait fait faire la planche. Ce jeune médecin est probablement M. Pallas, et c'est à lui par conséquent que le public a la première obligation de la connaissance de cet animal. M. Allamand dit, dans la même lettre, que ce qu'il y a de plus singulier dans ce cochon, c'est la tête; qu'elle diffère beaucoup de celle de nos cochons, surtout par deux appendices extraordinaires en forme d'oreilles qu'il a à côté des yeux.

Nous observerons ici que le premier fait rapporté par M. Allamand, du dédain et de la cruauté de ce sanglier envers la truie en chaleur, semble prouver qu'il est d'une espèce différente de nos cochons. La disconvenance de la forme de tête, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, paraît le prouver aussi. Cependant, comme il est beaucoup plus voisin du cochon que d'aucun autre animal, et qu'il se trouve non-seulement dans les terres voisines du cap Vert, mais encore dans celles du cap de Bonne-Espérance, nous l'appellerons le *sanglier d'Afrique*; et nous allons en donner l'histoire et la description par extrait, d'après MM. Pallas et Vosmaër.

Celui-ci l'appelle *porc à large groin* ou *sanglier d'Afrique*; il le distingue, avec raison, du porc de Guinée à longues oreilles pointues, et du pecari ou tajaou d'Amérique, et aussi du babiroussa des Indes.

« M. de Buffon, dit-il, parlant d'une partie des mâchoires, de la queue et des pieds du sanglier extraordinaire du cap Vert, qu'on conserve dans le cabinet du roi, dit qu'il y a des dents de devant à ces mâchoires; or elles manquent à notre sujet. »

Et de là, M. Vosmaër insinue que ce n'est pas le même animal; cependant on vient de voir que M. Allamand pense, comme moi, que ce sanglier du cap Vert, dont je n'avais vu qu'une partie de la tête, se trouve néanmoins être le même porc à large groin que M. Vosmaër dit être inconnu à tous les naturalistes.

M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a envoyé ce sanglier, a écrit, qu'il avait été pris entre la Cafrerie et le pays des grands Namaquas, à environ deux cents lieues du Cap, ajoutant que c'était le premier de cette espèce qu'on eût vu en vie. M. Vosmaër reçut aussi la peau d'un animal de même espèce, qui paraissait différer, à plusieurs égards, de celle de l'animal vivant.

« On avait mis cet animal dans une cage de bois ; et comme j'étais pré-
 « venu, dit M. Vosmaër, qu'il n'était pas méchant, je fis ouvrir la porte de
 « sa cage. Il sortit sans donner aucune marque de colère ; il courait, bon-
 « dissant gaîment, ou furetant pour trouver quelque nourriture, et prenait
 « avidement ce que nous lui présentions ; ensuite, l'ayant laissé seul pendant
 « quelques moments, je le trouvai, à mon retour, fort occupé à fouiller en
 « terre, où, nonobstant le pavé fait de petites briques bien liées, il avait déjà
 « fait un trou d'une grandeur incroyable pour se rendre maître, comme nous
 « le découvrimus ensuite, d'une rigole très-profonde qui passait au-dessous.
 « Je le fis interrompre dans son travail, et ce ne fut qu'avec beaucoup de
 « peine, et avec l'aide de plusieurs hommes, qu'on vint à bout de vaincre sa
 « résistance, et de le faire rentrer dans sa cage, qui était à claire-voie. Il mar-
 « qua son chagrin par des cris aigus et lamentables. On peut croire qu'il a
 « été pris jeune dans les bois de l'Afrique, car il paraît avoir grandi considé-
 « rablement ici ; il est encore vivant (dit l'auteur, dont l'ouvrage a été im-
 « primé en 1767). Il a très-bien passé l'hiver dernier, quoique le froid ait
 « été fort rude, et qu'on l'ait tenu enfermé la plus grande partie du temps.

« Il semble l'emporter en agilité sur les pores de notre pays ; il se laisse
 « frotter volontiers de la main et même avec un bâton : il semble qu'on lui
 « fait encore plus de plaisir en le frottant rudement ; c'est de cette manière
 « qu'on est venu à bout de le faire demeurer tranquille pour le dessiner.
 « Quand on l'agace ou qu'on le pousse, il se recule en arrière, faisant tou-
 « jours face du côté qu'il se trouve assailli, et secouant ou heurtant vive-
 « ment la tête. Après avoir été longtemps enfermé, si on le lâche, il paraît
 « fort gai ; il saute et donne la chasse aux daims et aux autres animaux, en
 « redressant la queue, qu'autrement il porte pendante. Il exhale une forte
 « odeur, que je ne puis trop comparer, et que je ne trouve pas désagréable.
 « Quand on le frotte de la main, cette odeur approche beaucoup de celle du
 « fromage vert. Il mange de toute sorte de graines ; sa nourriture à bord du
 « vaisseau était le maïs et de la verdure autant qu'on en avait ; mais depuis
 « qu'il a goûté ici de l'orge et du blé sarrasin, avec lesquels on nourrit plu-
 « sieurs autres animaux de la ménagerie, il s'est décidé préférablement pour
 « cette mangeaille, et pour les racines d'herbes et de plantes qu'il fouille
 « dans la terre. Le pain de seigle est ce qu'il aime le mieux ; il suit les per-
 « sonnes qui en ont. Lorsqu'il mange, il s'appuie fort en avant sur ses ge-
 « noux courbés ; ce qu'il fait aussi en buvant, en humant l'eau de la surface,
 « et il se tient souvent dans cette position sur les genoux des pieds de devant.
 « Il a l'ouïe et l'odorat très-bons ; mais il a la vue bornée, tant par la peti-
 « tesse que par la situation de ses yeux, qui l'empêchent de bien apcevoir
 « les objets qui sont autour de lui, les yeux se trouvant non-seulement pla-
 « cés beaucoup plus haut et plus près l'un de l'autre, que dans les autres
 « pores ; mais étant encore à côté et en dessous plus ou moins offusqués par
 « deux lambeaux que bien des gens prennent pour de doubles oreilles ; il a
 « plus d'intelligence que le pore ordinaire.

« La tête est d'une figure affreuse; la forme aplatie et large du nez, jointe
 « à la longueur extraordinaire de la tête, à son large groin, aux lambeaux
 « singuliers, aux protubérances pointues, saillantes des deux côtés de ses
 « yeux, et à ses fortes défenses, tout cela lui donne un aspect des plus mon-
 « strueux.

Dimensions (prises avec le pied du Rhin).

	pi.	po.
Longueur du corps entier.	4	3
Hauteur du train de devant.	2	3
Hauteur du train de derrière.	4	11 $\frac{11}{16}$
La plus grande épaisseur du corps.	3	1
La moindre épaisseur du corps, près des cuisses.	2	10 $\frac{1}{2}$
Longueur de la tête jusque entre les oreilles.	1	3
Largeur de la tête entre les lambeaux.	»	9 $\frac{1}{2}$
Largeur du groin entre les défenses.	»	6 $\frac{15}{16}$
Longueur de la queue.	»	11 $\frac{11}{16}$

« La forme du corps approche assez de celle de notre cochon domestique.
 « Il me paraît plus petit, ayant le dos plus aplati en dessus, et les pieds plus
 « courts.

« La tête, en comparaison de celle des autres pores, est difforme, tant
 « par la structure que par sa grandeur. Le museau est fort large, aplati et
 « très-dur. Le nez est mobile, à côté un peu recourbé vers le bas et coupé
 « obliquement. Les narines sont grandes, éloignées l'une de l'autre; elles
 « ne se voient que quand on soulève la tête. La lèvre supérieure est dure et
 « épaisse à côté, près des défenses, par-dessus et autour desquelles elle est
 « fort avancée et pendante, formant, surtout derrière les défenses, une fraise
 « demi-ovale, pendante et cartilagineuse, qui couvre les coins du museau.

« Cet animal n'a point de dents de devant, ni en dessus ni en dessous ;
 « mais les gencives antérieures sont lisses, arrondies et dures.

« Les défenses, à la mâchoire supérieure, sont à leur base d'un pouce
 « d'épaisseur, recourbées et saillantes de cinq pouces et demi dans leur
 « ligne courbe, fort écartées en dehors et se terminant en une pointe obtuse;
 « elles sont aussi, à côté de chacune, pourvues d'une espèce de raie ou
 « cannelure : celles de la mâchoire inférieure sont beaucoup plus petites,
 « moins recourbées, presque triangulaires et usées par leur frottement con-
 « tinuel contre les défenses supérieures; elles paraissent comme obliquement
 « coupées. Il y a des dents molaires; mais elles sont fort en arrière dans le
 « museau, et la résistance de l'animal nous a empêché de les voir.

« Les yeux, à proportion de la tête, sont petits, placés plus haut dans la
 « tête et plus près l'un de l'autre et des oreilles, que dans le porc commun.

« L'iris est d'un brun foncé, sur une cornée blanche. Les paupières supérieures sont garnies de cils bruns, raides, droits et fort serrés, plus longs au milieu que des deux côtés; les paupières inférieures en sont dépourvues.

« Les oreilles sont assez grandes, plus rondes que pointues, en dedans fort velues de poil jaune; elles se renversent en arrière contre le corps. Sous les yeux, on aperçoit une espèce de petit sac bulbeux ou glanduleux, et immédiatement au-dessous se font voir deux pellicules rondes, plates, épaisses, droites et horizontales, que j'appelle *lambeaux des yeux* : leur longueur et largeur est d'environ deux pouces un quart... Sur une ligne droite entre ces pellicules et le museau, paraît de chaque côté de la tête une protubérance dure, ronde et pointue, saillante en dehors.

« La peau semble fort épaisse et remplie de lard aux endroits ordinaires, mais détendue au cou, aux aines et au fanon, en quelques endroits, elle paraît légèrement cannelée, inégale et comme si la peau supérieure muait par intervalles. Sur tout le corps se montrent quelques poils clair-semés, comme en petites brosses de trois, quatre et cinq poils, qui sont plus ou moins longs et posés en ligne droite, les uns près des autres. Le front, entre les oreilles, paraît ridé, et il est garni de poils blancs et bruns fort serrés, qui, partant du centre, s'aplatissent ou s'abaissent de plus en plus. de là, vers le bas du museau, descend au milieu de la tête une bande étroite de poils noirs et gris, qui, partant du milieu, s'abattent de chaque côté de la tête; du reste, ils sont clair-semés. C'est principalement sur la nuque du cou et sur la partie antérieure du dos qu'il y a le plus de soies, qui sont aussi les plus serrées et les plus longues : leur couleur est le brun obscur et le gris; quelques-unes ont jusqu'à sept ou huit pouces de longueur avec l'épaisseur de celles des pores communs, et se fendent de même. Toutes ces soies ne sont pas droites, mais légèrement inclinées. Plus loin, sur le dos, elles s'éclaircissent et diminuent tellement en nombre, qu'elles laissent voir partout la peau nue. Du reste, les flancs, le poitrail et le ventre, les côtés de la tête et le cou, sont garnis de petites soies blanches.

« Les pieds sont conformés à ceux de nos pores, divisés en deux ongles pointus et noirs. Les faux ongllets posent aussi à terre, mais sont pendans la plupart du temps. La queue est nue, perpendiculairement pendante, rase, et se termine presque en pointe. Les testicules sont adhérents à la peau du ventre entre les cuisses; le prépuce est fort vaste au bout.

« La couleur de l'animal est noirâtre à la tête, mais d'un gris roux-clair sur le reste du dos et du ventre.

Comparé avec la peau d'un autre sujet de même espèce, et venu de même du cap de Bonne-Espérance, M. Vosmaër a remarqué que la tête de ce dernier était plus petite et le museau moins large. « Il lui manquait les deux lambeaux sous les yeux; cependant on y voyait de petites éminences, qui en paraissent être les bases ou principes : mais il n'y avait point ces

« protubérances rondes et pointues qui sont placées en ligne droite entre
 « ces lambeaux des yeux et le museau; en revanche, les défenses sont
 « beaucoup plus grandes; les supérieures, qui ont des deux côtés une pro-
 « fonde fossette ou cannelure, et qui se terminent en pointes aiguës, sor-
 « tent de plus de six pouces et demi des côtés du museau, et les inférieures
 « de deux pouces et demi; celles-ci, par leur frottement contre les premières,
 « sont obliquement usées, et par là fort aiguës. La grandeur des défenses
 « du dernier sujet montre assez que cette peau ne peut être d'un jeune ani-
 « mal. Au reste, je n'ai trouvé aucune différence aux pieds. »

M. Vosmaër termine ainsi cette description, et soupçonne que ces diffé-
 rences qu'il vient d'indiquer peuvent provenir de la différence du sexe. Pour
 moi, je ne suis pas encore convaincu que ce sanglier d'Afrique, malgré la
 première répugnance qu'il a marquée pour la truie qui lui a été présentée,
 ne soit une simple variété de notre cochon d'Europe. Nous voyons, sous nos
 yeux, cette même espèce varier beaucoup en Asie, à Siam et à la Chine; et
 les grosses défenses que j'ai trouvées sur une tête énorme d'un sanglier tué
 dans mes propres bois, il y a environ trente ans, défenses qui étaient pres-
 que aussi grosses que celles du sanglier du Cap, me laissent toujours dans
 l'incertitude si ce sont en effet deux espèces différentes, ou deux variétés de
 de la même espèce, produites par la seule influence du climat et de la nour-
 riture.

Au reste, je trouve une note de M. Commerson, dans laquelle il est dit
 qu'on voit à Madagasear des cochons sauvages dont la tête, depuis les oreilles
 jusqu'aux yeux, est de la figure ordinaire; mais qu'au-dessous des yeux est
 un renfort qui va en diminuant jusqu'au bout du groin, de manière qu'il
 semble que ce soient deux têtes, dont la moitié de l'une est enlâssée dans
 l'autre; qu'au reste, la chair de ce cochon est glaireuse et a peu de goût.
 Cette notice me fait croire que l'animal que j'ai d'abord indiqué sous le nom
 de *sanglier du cap Vert*, parce que la tête nous avait été envoyée des terres
 voisines de ce cap, qu'ensuite je nomme *sanglier d'Afrique*, parce qu'il existe
 dans les terres du cap de Bonne-Espérance, se trouve aussi dans l'île de
 Madagascar.

Dans le temps même que je revoyais la feuille précédente, et que j'en cor-
 rigeais l'épreuve pour l'impression, il m'est arrivé de Hollande une nouvelle
 édition de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, et j'ai trouvé, dans le quin-
 zième volume de cette édition, des additions très-importantes, faites par M. Al-
 lamand, dont je viens de parler. Quoique ce quinzième volume soit imprimé
 à Amsterdam en 1771, je n'en ai eu connaissance qu'aujourd'hui 25 juil-
 let 1775, et j'avoue que c'est avec la plus grande satisfaction que j'ai parcouru
 l'édition entière, qui est bien soignée à tous égards. J'ai trouvé les notes et
 les additions de M. Allamand judicieuses et si bien écrites, que je me fais
 un grand plaisir de les adopter; je les insérerai donc dans ce volume, à la
 suite des articles auxquels ces observations ont rapport. Je me serais dis-
 pensé de copier ce que l'on vient de lire, j'aurais même évité quelques

recherches pénibles et plusieurs discussions que j'ai été contraint de faire, si j'avais eu plus tôt connaissance de ce travail de M. Allamand. Je crois que l'on en sera aussi satisfait que moi ; et je vais commencer par donner ici ce que ce savant homme a dit au sujet du sanglier d'Afrique.

ADDITION DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS, M. LE PROFESSEUR
ALLAMAND.

DU SANGLIER D'AFRIQUE *.

« Dans l'histoire que M. de Buffon nous a donnée du cochon, il a démon-
« tré que cet animal échappe à toutes les méthodes de ceux qui veulent ré-
« duire les productions de la nature en classes et en genres, qu'ils distinguent
« par des caractères tirés de quelques-unes de leurs parties. Quoique les rai-
« sons par lesquelles il appuie ce qu'il avance soient sans réplique, elles
« auraient acquis un nouveau degré de force s'il avait connu l'animal repré-
« senté dans notre ouvrage.

« C'est un sanglier qui a été envoyé, en 1763, du cap de Bonne-Espé-
« rance à la ménagerie du prince d'Orange, et qui jusqu'alors a été inconnu
« de tous les naturalistes. Outre toutes les singularités qui font de notre
« cochon d'Europe un animal d'une espèce isolée, celui-ci nous offre de
« nouvelles anomalies qui le distinguent de tous les autres du même genre ;
« car non-seulement il a la tête différemment figurée, mais encore il n'a
« point de dents incisives, d'où la plupart de nomenclateurs ont tiré les ca-
« ractères distinctifs de cette sorte d'animaux, quoique leur nombre ne soit
« point constant dans nos cochons domestiques.

« M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui ne perd au-
« cune occasion de rassembler et d'envoyer en Europe tout ce que la con-
« trée où il habite fournit de curieux, est celui à qui l'on est redevable de
« ce sanglier. Dans la lettre dont il l'accompagna, il marquait qu'il avait
« été pris fort avant dans les terres, à environ deux cents lieues du Cap, et
« que c'était le premier qu'on y eût vu vivant. Cependant il en a envoyé un
« autre l'année passée, qui vit encore, et en 1757 il en avait envoyé une
« peau, dont on n'a pu conserver que la tête, ce qui semble indiquer que
« ces animaux ne sont pas rares dans leur pays natal. Je ne sais si c'est d'eux
« que Kolbe a voulu parler, quand il dit : *On ne voit que rarement des co-*
« *chons sauvages dans les contrées qu'occupent les Hollandais ; comme il n'y a*

* Hist. nat., etc., édit. de Hollande ; Amsterdam 1774, in-fol., tome XV, pages 45 et suivantes.

« que peu de bois, qui sont leurs retraites ordinaires, ils ne sont pas tentés d'y
« venir : d'ailleurs, les lions, les tigres et autres animaux de proie, les détrui-
« sent si bien, qu'ils ne sauraient beaucoup multiplier*.

« Comme il n'ajoute à cela aucune description, on n'en peut rien con-
« clure ; et ensuite il range au nombre des cochons du Cap le grand four-
« milier ou le tamandua, qui est un animal d'Amérique qui ne ressemble
« en rien au cochon. Quel cas peut-on faire de ce que dit un auteur aussi
« mal instruit ?

« Notre sanglier africain ressemble à celui d'Europe par le corps ; mais il
« en diffère par la tête, qui est d'une grosseur monstrueuse. Ce qui frappe
« d'abord les yeux, ce sont deux énormes défenses qui sortent de chaque
« côté de la mâchoire supérieure, et qui sont dirigées presque perpendieu-
« lairement en haut. Elles ont près de sept pouces de longueur, et se ter-
« minent en une pointe émoussée. Deux semblables dents, mais plus petites,
« et surtout plus minces dans leur côté intérieur, sortent de la mâchoire
« inférieure, et s'appliquent exactement au côté extérieur des défenses supé-
« rieures, quand la gueule est fermée ; ce sont là de puissantes armes dont
« il peut se servir utilement dans le pays qu'il habite, où il est vraisembla-
« blement exposé aux attaques des bêtes carnassières.

« Sa tête est fort large, et plate par-devant ; elle se termine en un ample
« bouoir, d'un diamètre presque égal à la largeur de la tête, et d'une
« dureté qui approche de celle de la corne : il s'en sert, comme nos cochons,
« pour creuser la terre. Ses yeux sont petits et placés sur le devant de la
« tête, de façon qu'il ne peut guère voir de côté, mais seulement devant soi ;
« ils sont moins distants l'un de l'autre et des oreilles que dans le sanglier
« européen : au-dessous est un enfoncement de la peau qui forme une espèce
« de sac très-ridé. Ses oreilles sont fort garnies de poil en dedans. Un peu
« plus bas, presque à côté des yeux, la peau s'élève et forme deux excrois-
« sances qui, vues d'une certaine distance, ressemblent tout à fait à deux
« oreilles : elles en ont la figure et la grandeur ; et, sans être fort mobiles,
« elles forment presque un même plan avec le devant de la tête : au-dessous,
« entre ces excroissances et les défenses, il y a une grosse verrue à chaque
« côté de la tête. On comprend aisément qu'une telle configuration doit
« donner à cet animal une physionomie très-singulière. Quand on le regarde
« de front, on croit voir quatre oreilles sur une tête, qui ne ressemble à celle
« d'aucun autre animal connu, et qui inspire de la crainte par la grandeur
« de ses défenses. MM. Pallas** et Vosmaër***, qui nous en ont donné une
« bonne description, disent qu'il était fort doux et très-apprivoisé quand il
« arriva en Hollande ; comme il avait été plusieurs mois sur un vaisseau, et

* Voyez la Description du Cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome. III, page 43.

** Voyez. P. S. *Miscellanea zoologica ; et ejusdem Spicilegia zoologica, fasciculus secundus.*

*** *Beschryving van een Africaansch Breeksnertig Varken, door A. Vosmaër.*

« qu'il avait été pris assez jeune, il était presque devenu domestique : epen-
 « dant, si on le poursuivait, et s'il ne connaissait pas les gens, il se retirait
 « lentement en arrière, en présentant le front d'un air menaçant, et ceux-là
 « même qu'il voyait tous les jours devaient s'en défier. L'homme à qui la
 « garde en était confiée en a fait une triste expérience : cet animal se mit
 « un jour de mauvaise humeur contre lui, et d'un coup de ses défenses, il
 « lui fit une large blessure à la cuisse, dont il mourut le lendemain. Pour
 « prévenir de pareils accidens dans la suite, on fut obligé de l'ôter de la
 « ménagerie, et de le tenir dans un endroit renfermé, où personne ne pou-
 « vait en approcher. Il est mort au bout d'une année, et sa dépouille se voit
 « dans le cabinet d'histoire naturelle du prince d'Orange. Celui qui l'a rem-
 « placé, et qui est actuellement dans la même ménagerie, est encore fort
 « jeune; ses défenses n'ont guère plus de deux pouces de longueur. Quand
 « on le laisse sortir du lieu où on le renferme, il témoigne sa joie par des
 « bonds et des sauts, et en courant avec beaucoup plus d'agilité que nos
 « cochons; il tient alors sa queue élevée et fort droite. C'est pour cela sans
 « doute que les habitants du Cap lui ont donné le nom de *Hartlooper*, ou
 « de *coureur*.

« On ne peut pas douter que cet animal ne fasse un genre très-distinct de
 « ceux qui ont été connus jusqu'à présent dans la race des cochons : quoi-
 « qu'il leur ressemble par le corps, le défaut de dents incisives, et la singu-
 « lière configuration de sa tête, sont des caractères distinctifs trop marqués
 « pour qu'on puisse les attribuer aux changements opérés par le climat, et
 « cela d'autant plus qu'il y a en Afrique des cochons qui ne diffèrent en rien
 « des nôtres, que par la taille qui est plus petite. Ce qui confirme ce que je
 « dis ici, c'est qu'il ne paraît pas qu'il puisse multiplier avec nos cochons;
 « du moins a-t-on lieu de le présumer par l'expérience qu'on en a faite. On
 « lui donna une truie de Guinée; après qu'il l'eut flairée pendant quelque
 « temps, il la poursuivit jusqu'à ce qu'il la tint dans un endroit d'où elle ne
 « pouvait pas s'échapper, et là il l'éventra d'un coup de dents. Il ne fit pas
 « meilleur accueil à une truie ordinaire qu'on lui présenta quelque temps
 « après; il la maltraita si fort, qu'il fallut bientôt la retirer pour lui sauver
 « la vie.

« Il est étonnant que cet animal, qui, comme je l'ai remarqué, paraît
 « n'être pas rare dans les lieux dont il est originaire, n'ait été décrit par au-
 « cun voyageur, ou que, s'ils en ont parlé, ce soit en termes si vagues, qu'on
 « ne peut s'en former aucune idée. Flacourt dit qu'il y a à Madagascar des
 « sangliers qui ont deux cornes à côté du nez, qui sont comme deux callo-
 « sités, et que ces animaux sont presque aussi dangereux qu'en France *.
 « M. de Buffon croit qu'il s'agit dans ce passage du babiroussa, et peut-être
 « a-t-il raison; peut-être aussi y est-il question de notre sanglier : ces cor-
 « nes, qui ressemblent à deux callosités, peuvent aussi bien être les défenses

* Histoire de la grande île de Madagascar, page 152.

« de ce sanglier que celles du babiroussa, mais très-mal décrites; et ce que
 « Flacourt ajoute, que ces animaux sont dangereux, semble mieux convenir
 « à notre sanglier africain. M. Adanson, en parlant d'un sanglier qu'il a vu
 « au Sénégal, s'exprime en ces termes : *J'aperçus, dit-il, un de ces énormes*
 « *sangliers particuliers à l'Afrique, et dont je ne sache pas qu'aucun naturaliste*
 « *ait encore parlé. Il était noir comme le sanglier d'Europe, mais d'une taille*
 « *infiniment plus haute. Il avait quatre grandes défenses, dont les deux supé-*
 « *rieures étaient recourbées en demi-cercle vers le front, où elles imitaient les*
 « *cornes que portent d'autres animaux* *. M. de Buffon suppose encore que
 « M. Adanson a voulu parler du babiroussa; et, sans son autorité, je serais
 « porté à croire que cet auteur a indiqué notre sanglier : car je ne comprends
 « pas comment il a pu dire qu'aucun naturaliste n'en a parlé, s'il a eu le ba-
 « biroussa en vue; il est trop versé dans l'histoire naturelle pour ignorer
 « que cet animal a été souvent décrit, et qu'on trouve la tête de son squelette
 « dans presque tous les cabinets de l'Europe.

« Mais peut-être y a-t-il aussi en Afrique une autre espèce de sanglier qui
 « ne nous est pas encore connue, et qui est celle qui a été aperçue par
 « M. Adanson. Ce qui me le fait soupçonner est la description que M. Dau-
 « benton a donnée d'une partie des mâchoires d'un sanglier du cap Vert :
 « ce qu'il en dit prouve clairement qu'il diffère de nos sangliers, et serait
 « tout à fait applicable à celui dont il est ici question, s'il n'y avait pas des
 « dents incisives dans chacune de ses mâchoires. »

Je souseris bien volontiers à la plupart des réflexions que fait ici M. Allamand : seulement je persiste à croire, comme il l'a cru lui-même, que le sanglier du Cap dont nous avons parlé, et des mâchoires duquel M. Daubenton a donné la description, est le même animal que celui-ci, quoiqu'il n'eût point de dents incisives; il n'y a aucun genre d'animaux où l'ordre et le nombre de dents varient plus que dans le cochon. Cette différence seule ne me paraît donc pas suffisante pour faire deux espèces distinctes du sanglier d'Afrique et de celui du cap Vert, d'autant que tous les autres caractères de la tête paraissent être les mêmes.

(Nous avons dit ci-dessus que le sanglier du cap Vert, dont M. Daubenton a donné la description des mâchoires, nous paraissait être le même animal que celui dont nous avons donné la figure sous le nom de *sanglier d'Afrique*. Nous sommes maintenant bien assurés que ces deux animaux forment deux espèces très-distinctes. Elles diffèrent en effet l'une de l'autre par plusieurs caractères remarquables, surtout par la conformation tant intérieure qu'extérieure de la tête, et particulièrement par le défaut de dents incisives qui manquent constamment aux sangliers d'Afrique, tandis qu'on en trouve six dans la mâchoire inférieure du sanglier du cap Vert, et deux dans la mâchoire supérieure.

Le sanglier du cap Vert a la tête longue et le museau délié, au lieu que

* Histoire naturelle du Sénégal, par Adanson, page 76 du Voyage.

celui d'Afrique et d'Éthiopie a le muscau très-large et aplati. Les oreilles sont droites, relevées et pointues; les soies qui les garnissent sont très-longues, ainsi que celles qui couvrent le corps, particulièrement sur les épaules, le ventre et les cuisses, où elles sont plus longues que partout ailleurs. La queue est menue, terminée par une grosse touffe de soies, et ne descend que jusqu'à la longueur des cuisses. On le rencontre non-seulement au cap Vert, mais sur toute la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Il paraît que c'est cette espèce de sanglier que M. Adanson a vue au Sénégal, et qu'il a désignée sous le nom de *très-grand sanglier d'Afrique.*)

DESCRIPTION DU COCHON.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le sanglier, le cochon de Siam et le cochon ordinaire sont trois races de la même espèce; car tous ces animaux se mêlent dans l'accouplement, et leur produit est fécond. Plus on les observe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, plus on est convaincu qu'ils se ressemblent par tous les caractères de leur espèce commune; on n'y trouve que des différences légères qui distinguent ces trois races. Les sangliers sont de la race originaire qui a produit les autres: quoique ces animaux soient sauvages, leur histoire et leur description ne doivent pas être séparées de l'histoire et de la description des cochons ordinaires et des cochons de Siam, qui sont des animaux domestiques. C'est pourquoi nous sommes obligés, dans cet article, de nous écarter du plan de division des quadrupèdes en animaux domestiques, animaux sauvages, etc., puisqu'il est nécessaire de traiter d'un animal sauvage en traitant des animaux domestiques. Tant il est vrai que toute division arbitraire, quelque simple qu'elle soit, ne peut être parfaitement d'accord avec la nature.

Le sanglier, qui est de la race originaire dont les autres races sont dérivées, porte les caractères de l'espèce, sans aucune altération; et au contraire le cochon de Siam et le cochon ordinaire ayant éprouvé quelques changements dans l'état de domesticité, il semble que la description de ces trois races d'animaux devrait se trouver dans notre ouvrage parmi les animaux sauvages, sous le nom du sanglier. Mais comme nous nous sommes proposé de commencer par les animaux qu'il nous importe le plus de connaître, parce qu'ils nous sont les plus utiles, et comme c'est par cette raison que nous avons divisé les quadrupèdes en animaux domestiques, animaux

sauvages et animaux étrangers, nous devons rapporter les sangliers aux cochons domestiques, parce que nous tirons plus d'utilité de ceux-ci que des autres. Par la même considération, il paraît convenable de désigner l'espèce commune des sangliers, des cochons ordinaires et des cochons de Siam, par la dénomination de cochon, et non par celle de sanglier. Ce ne sera pas même une nouveauté dans la langue ; car en Bourgogne les gens de la campagne donnent souvent au sanglier le nom de cochon-sanglier, ce qui signifie cochon sauvage, selon l'étymologie italienne du mot sanglier * : ainsi, dans la suite de cet ouvrage, nous comprendrons sous le nom de cochon toutes les races de son espèce ; et cette dénomination nous donnera la facilité de les indiquer toutes en un seul mot, lorsque nous comparerons l'espèce des cochons avec d'autres espèces d'animaux.

Le cochon a été mis au rang des animaux à pieds fourchus, parce qu'il n'a que deux doigts à chaque pied qui touchent la terre, que la dernière phalange de chacun des doigts est enveloppée dans une substance de corne, et que si l'on n'observe les pieds du cochon qu'à l'extérieur, ils paraissent très-ressemblants à ceux du taureau, du bœuf, du bouc, etc. Mais dès qu'on a enlevé la peau, on les trouve très-différents ; car il y a quatre os dans le métacarpe et dans le métatarse, et quatre doigts dont chacun est composé de trois phalanges bien formées. Les deux doigts du milieu sont plus longs que les autres, et ont chacun un sabot qui porte sur la terre : les deux autres sont beaucoup plus courts, et leur dernière phalange est revêtue d'une corne pareille à celle des sabots, mais elle se trouve placée plus haut, à l'endroit où sont les ergots des animaux de l'espèce du taureau, et de celle du bœuf, du bouc, etc. J'ai fait mention dans la description du taureau de deux osselets qui sont sous les ergots, mais j'en ai trouvé trois sous les ergots du cerf ; et il paraît qu'ils avaient rapport aux trois phalanges des doigts. Ainsi on peut dire que plusieurs animaux ruminants, à pieds fourchus, ont quatre doigts comme le cochon, quoiqu'il y en ait deux qui soient plus imparfaits que les autres ; mais le cochon a de plus que ces animaux deux os dans le carpe, un dans le tarse, trois os dans le métacarpe et dans le métatarse ; il a aussi de plus le péroné ; l'os du coude est mieux formé que dans le taureau, le bœuf, le bouc, le cerf, etc. Aussi les jambes du cochon diffèrent-elles autant de celles de ces animaux par la figure extérieure, que par la conformation intérieure. Le talon, que l'on appelle vulgairement le *jarret*, est placé beaucoup plus bas dans le cochon, parce qu'il a les os du métacarpe et du métatarse beaucoup plus courts, à proportion, que les canons du taureau, du bœuf, du cerf, etc.

Le cochon diffère aussi de ces animaux en ce qu'il n'a point de cornes ; qu'il ne manque ni de dents incisives dans la mâchoire du dessus, ni de dents canines dans les deux mâchoires ; qu'il n'a qu'un estomac, car le prolongement en forme de capuchon qui se trouve au fond du grand cul-de-sac ne

* En latin le nom de *sus agrestis* est synonyme de celui d'*aper*.

peut pas être regardé comme un second estomac; que le canal intestinal est beaucoup plus court, et qu'il a deux côtes et au moins six mamelles de plus.

Les cochons sont couverts de grosses soies, droites et pliantes; leur consistance est plus dure que celle du poil ou de la laine; leur substance paraît cartilagineuse, et même analogue à celle de la corne. Elles se divisent à l'extrémité en plusieurs filets, qui sont quelquefois au nombre de sept ou huit, et peut-être plus, et qui ont jusqu'à six ou huit lignes de longueur; en écartant ces filets, on peut diviser chaque soie d'un bout à l'autre. Les soies les plus grosses et les plus longues forment une sorte de erinière sur le sommet de la tête, le long du cou, sur le garrot et le corps jusqu'à la croupe. Les sangliers ont entre les soies un poil plus court, très-souple, et de couleur jaunâtre, cendrée ou noirâtre, sur différentes parties du corps de l'animal, ou dans ses différents âges, ce poil est doux, et frisé à peu près comme de la laine; il manque entièrement aux cochons ordinaires et aux cochons de Siam. Les couleurs des soies sont le blanc, le blanc sale, le jaunâtre, le fauve, le brun et le noir.

Le marcassin, c'est-à-dire le sanglier qui est dans le plus bas âge, a des couleurs qu'il perd dans la suite; c'est ce que l'on appelle la *livrée*. Elle est marquée sur le fœtus dès qu'il commence à avoir du poil: cette livrée forme des bandes qui s'étendent tout le long du corps, depuis la tête jusqu'à la queue. Ces bandes sont alternativement de couleur fauve clair, et de couleur mêlée de fauve et de brun; celle qui passe sur le garrot, et qui se prolonge le long du dos, est noirâtre: le reste de l'animal est de couleur mêlée de blanc, de fauve et de brun.

Lorsque les jeunes sangliers ont quitté la livrée, la tête est ordinairement de couleur mêlée de gris, de roux et de noir: les plus longues soies sont sur le cou, et ont environ quatre pouces de longueur. La plus grande partie de chaque soie est noire; au-dessus du noir il y a du gris, et plus haut du roux, qui s'étend jusqu'à l'extrémité de la soie; ces trois couleurs paraissent mêlées lorsque les soies sont placées les unes contre les autres. Le corps est de couleur fauve avec des taches brunes ou noirâtres, parce que chaque soie est en partie fauve et en partie noire; la queue a une couleur fauve, excepté l'extrémité qui est noire, et le bas des jambes a cette même couleur.

Un sanglier qui pesait deux cent cinquante-sept livres, et dont la longueur, mesurée en ligne droite depuis le boutoir jusqu'à l'origine de la queue, était de cinq pieds huit pouces, et la circonférence, prise sur le milieu du corps à l'endroit le plus gros, de quatre pieds deux pouces, avait le groin et les oreilles noirs, et le reste de la tête couleur mêlée de blanc, de jaune et de noir dans quelques endroits. La gorge était roussâtre; il y avait sur le dos des soies longues de trois pouces et demi, et leur couleur était noire sur la longueur de deux pouces depuis la racine; plus haut elles avaient du blanc sale, et au bout une couleur brun-roussâtre sur la longueur d'environ un demi-pouce. Ces soies étaient couchées en arrière et se couvraient les unes les autres, de façon qu'on ne voyait que la couleur brune de leur extrémité.

Les soies des côtés du corps et du ventre n'avaient qu'environ trois pouces de longueur; leurs couleurs étaient les mêmes que celles des soies du dos; mais quoiqu'elles fussent aussi couchées en arrière, leur couleur blanche paraissait aussi bien que le brun, parce qu'elles étaient plus rares et moins serrées les unes contres les autres que celles du dos. Les soies des aisselles et des aines avaient une couleur roussâtre, celles du ventre, de la face intérieure des cuisses et du scrotum, étaient peu touffues, elles paraissaient aussi de couleur roussâtre; cependant la plupart étaient blanches, et n'avaient que la pointe rousse; les autres étaient en partie noires, blanches et rousses. La tête, le bout de la queue et le bas des jambes avaient une couleur noire. Les soies du bout de la queue d'une laie avaient jusqu'à sept pouces de longueur.

Un cochon de Siam dont la longueur, mesurée en ligne droite depuis le boutoir jusqu'à l'origine de la queue, était de trois pieds huit pouces et demi, avait le long du cou et du dos des soies longues de six pouces; la longueur de celles du sommet de la tête et des fesses n'était que de deux ou trois pouces, et les autres n'avaient qu'un ou deux pouces. Les lèvres, les côtés de la tête, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, la face intérieure des jambes, etc. étaient peu garnis de soies, et entièrement nus dans quelques endroits. Toutes les soies avaient une couleur noire, mais il s'en trouvait de blanches entre les yeux, et de jaunâtre, comme celles de la plupart des cochons domestiques, sur les lèvres, à l'extrémité de la queue et sur les pieds. Il y a lieu de croire que cette couleur jaunâtre venait du mélange du cochon domestique dans l'accouplement qui avait produit cet individu; car j'en ai disséqué un autre qui n'avait ni jaune, ni blanc. Le cochon de Siam n'a point de livrée; il naît avec sa couleur noire, qui reste toujours la même.

La plupart des cochons domestiques ont en naissant une couleur blanche, qui ne change dans la suite qu'en ce que les soies prennent à leur extrémité une teinte jaunâtre, qui paraît plus foncée qu'elle ne l'est naturellement, parce que l'animal se vautre souvent dans la poussière et dans l'ordure. Comme les soies sont couchées les unes sur les autres, il ne reste à découvrir que leur extrémité jaunâtre; c'est pourquoi ces cochons semblent avoir plus de couleur jaunâtre que de blanc: il y en a beaucoup qui sont bruns, ou noirs, ou tachés de ces couleurs, qu'ils apportent en naissant. Les plus longues soies des cochons domestiques ont quatre à cinq pouces; le bout du groin, les côtés de la tête, les environs des oreilles, la gorge, le ventre, le tronçon de la queue, etc., ont très-peu de soies, et sont presque nus.

La partie du groin du cochon, à laquelle on donne communément le nom de boutoir, est formée par un cartilage plat et rond, qui renferme dans le milieu un petit os dont il sera fait mention dans la suite. Ce cartilage est percé par les deux ouvertures des narines; il est placé au-devant de l'extrémité de la mâchoire supérieure, et il déborde par les côtés, et surtout par le haut, sur la peau qui recouvre le bout de cette mâchoire; de sorte que la circonférence du boutoir, prise sur un gros sanglier, était de neuf pouces

sept lignes ; le cartilage s'élevait de dix lignes au-dessus de la peau du chanfrein, et le bout du groin n'avait que huit pouces neuf lignes de circonférence prise auprès du boutoir. L'extrémité de la mâchoire inférieure se trouve au-dessous de celle de la mâchoire du dessus, derrière la partie inférieure du boutoir.

Le cochon a la tête longue, le bout du groin mince à proportion de la grosseur de la tête, et la partie postérieure du crâne fort élevée, les yeux petits, les oreilles larges, le cou gros et court, le corps épais, la croupe avalée, la queue mince et de longueur moyenne, et les jambes courtes et droites, principalement celles de devant.

Le sanglier a la tête plus longue, la partie inférieure du chanfrein plus arquée, et les défenses plus grandes et plus tranchantes que les autres cochons ; la queue est courte et droite. Le cochon de Siam a la tête plus longue, le museau plus gros, les yeux moins petits, les oreilles moins grandes, le cou et les jambes de devant plus courts, les pieds plus gros et la queue plus longue que le cochon domestique, et sans aucune courbure ; le front est relevé et le dos ensellé à peu près comme dans le sanglier. Le cochon domestique a les oreilles dirigées en avant, et non pas en haut comme celles du cochon de Siam et du Sanglier ; cette différence est déjà bien apparente entre le mareassin et le jeune cochon que la mère allaite, et que l'on appelle communément cochon de lait. A cet âge, la tête paraît déjà moins grosse, le corps moins épais, et la queue a plus de longueur dans le cochon domestique que dans le cochon de Siam et le sanglier ; mais elle n'est pas encore recoquillée à l'origine dans le cochon de lait, avant qu'il y ait environ six semaines. A peu près dans ce temps, elle se contourne en haut et au sortir du corps ; elle forme ordinairement un petit arc dirigé à droite ou à gauche ; elle se prolonge en bas, et elle a quelques petites sinuosités dans le reste de sa longueur. Le cochon domestique a le corps plus long que le sanglier et le cochon de Siam. Parmi les cochons domestiques, ceux qui sont entiers, et que l'on appelle verrats, ont la tête plus longue et le bas du front moins enfoncé que ceux qui ont été coupés. Telles sont les différences les plus sensibles qui se trouvent dans les trois races de cochons dont il s'agit ici.

La tête grosse et le groin long et épais du cochon lui donnent un air d'imbecillité que la direction des oreilles rend encore plus apparent dans le cochon domestique, qui les laisse tomber en avant, que dans le cochon de Siam et le sanglier, qui les tiennent droites. Les yeux sont si petits et la face si dénué de traits, que la physionomie n'aurait aucune expression, s'il ne sortait de longues défenses à côté de la bouche ; elles font remonter la lèvre supérieure en se recourbant en haut, et semblent être un indice de la férocité du cochon, comme elles sont les armes les plus redoutables qu'il puisse employer dans sa fureur. Le corps est aussi informe que la physionomie paraît stupide ; le cou est si gros et si court, que la tête touche presque les épaules ; cet animal la porte toujours très-basse, et de façon qu'il



LE CHIEN COURANT, L'ÉPAGNEUL, LE LEVRIER, LE DANOIS

ne montre point de poitrail. Les jambes de devant ont si peu de hauteur, qu'il semble que le cochon soit forcé de baisser la tête pour s'appuyer sur ses pieds, et que tout son corps aille tomber en avant. Aussi cet animal ne fait paraître aucune aisance dans ses mouvements; il n'y a point de souplesse dans ses jambes: à peine les plie-t-il pour les porter en avant, et son allure n'est jamais prompte sans être contrainte. Le cochon, dans sa grande fureur, a toujours l'air morne et l'attitude gênée: il frappe, il perce, il déchire avec ses défenses; mais toujours sans adresse et sans agilité, sans pouvoir élever la tête, et sans avoir la facilité de se replier sur lui-même comme la plupart des autres animaux.

LE CHIEN.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chien. (CUVIER.)

La grandeur de la taille, l'élégance de la forme, la force du corps, la liberté des mouvements, toutes les qualités extérieures, ne sont pas ce qu'il y a de plus noble dans un être animé: et comme nous préférons dans l'homme l'esprit à la figure, le courage à la force, les sentiments à la beauté, nous jugeons aussi que les qualités intérieures sont ce qu'il y a de plus relevé dans l'animal; c'est par elles qu'il diffère de l'automate, qu'il s'élève au-dessus du végétal et s'approche de nous; c'est le sentiment qui ennoblit son être, qui le régît, qui le vivifie, qui commande aux organes, rend les membres actifs, fait naître le désir, et donne à la matière le mouvement progressif, la volonté, la vie.

La perfection de l'animal dépend donc de la perfection du sentiment; plus il est étendu, plus l'animal a de facultés et de ressources, plus il existe, plus il a des rapports avec le reste de l'univers: et, lorsque le sentiment est délicat, exquis, lorsqu'il peut encore être perfectionné par l'éducation, l'animal devient digne d'entrer en société avec l'homme; il fait concourir à ses desseins, veiller à sa sûreté, l'aider, le défendre, le flatter; il sait, par des services assidus, par des caresses répétées, se concilier son maître, le captiver, et de son tyran se faire un protecteur.

Le chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui

peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colère, même féroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, et cède dans le chien domestique aux sentiments les plus doux, au plaisir de s'attacher et au désir de plaire : il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talents ; il attend ses ordres pour en faire usage ; il le consulte, il l'interroge, il le supplie ; un coup d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté. Sans avoir, comme l'homme, la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment ; il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections : nulle ambition, nul intérêt, nul désir de vengeance : nulle crainte que celle de déplaire ; il est tout zèle, tout ardeur et tout obéissance. Plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitements ; il les subit, les oublie ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage : loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves : il lèche cette main, instrument de douleur, qui vient de le frapper ; il ne lui oppose que la plainte, et la désarme enfin par la patience et la soumission.

Plus docile que l'homme, plus souple qu'aucun des animaux, non-seulement le chien s'instruit en peu de temps, mais même il se conforme aux mouvements, aux manières, à toutes les habitudes de ceux qui lui commandent ; il prend le ton de la maison qu'il habite ; comme les autres domestiques, il est dédaigneux chez les grands et rustre à la campagne. Toujours empressé pour son maître et prévenant pour ses seuls amis, il ne fait aucune attention aux gens indifférents, et se déclare contre ceux qui, par état, ne sont faits que pour importuner ; il les connaît aux vêtements, à la voix, à leurs gestes, et les empêche d'approcher. Lorsqu'on lui a confié pendant la nuit la garde de la maison, il devient plus fier, et quelquefois féroce ; il veille, il fait la ronde : il sent de loin les étrangers, et pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppose, et, par des aboiements réitérés, des efforts et des cris de colère, il donne l'alarme, avertit et combat : aussi furieux contre les hommes de proie que contre les animaux carnassiers, il se précipite sur eux, les déchire, leur ôte ce qu'ils s'efforçaient d'enlever ; mais, content d'avoir vaincu, il se repose sur les dépouilles, n'y touche pas, même pour satisfaire son appétit, et donne en même temps des exemples de courage, de tempérance et de fidélité.

On sentira de quelle importance cette espèce est dans l'ordre de la nature, en supposant un instant qu'elle n'eût jamais existé. Comment l'homme aurait-il pu, sans le secours du chien, conquérir, dompter, réduire en esclavage les autres animaux ? comment pourrait-il encore aujourd'hui découvrir, chasser, détruire les bêtes sauvages et nuisibles ? Pour se mettre en sûreté, et pour se rendre maître de l'univers vivant, il a fallu commencer par se faire un parti parmi les animaux, se concilier avec douceur et par caresses ceux qui se sont trouvés capables de s'attacher et d'obéir, afin de les opposer aux autres. Le premier art de l'homme a donc été l'éducation du chien, et le fruit de cet art la conquête et la possession paisible de la terre.

La plupart des animaux ont plus d'agilité, plus de vitesse, plus de force, et même plus de courage que l'homme ; la nature les a mieux munis, mieux armés. Ils ont aussi les sens, et surtout l'odorat, plus parfaits. Avoir gagné une espèce courageuse et docile comme celle du chien, c'est avoir acquis de nouveaux sens et les facultés qui nous manquent. Les machines, les instruments que nous avons imaginés pour perfectionner nos autres sens, pour en augmenter l'étendue, n'approchent pas, même pour l'utilité de ces machines toutes faites que la nature nous présente, et qui, en suppléant à l'imperfection de notre odorat, nous ont fourni de grands et d'éternels moyens de vaincre et de régner : et le chien, fidèle à l'homme, conservera toujours une portion de l'empire, un degré de supériorité sur les autres animaux ; il leur commande, il règne lui-même à la tête d'un troupeau ; il s'y fait mieux entendre que la voix du berger ; la sûreté, l'ordre et la discipline sont les fruits de sa vigilance et de son activité ; c'est un peuple qui lui est soumis, qu'il conduit, qu'il protège, et contre lequel il n'emploie jamais la force que pour y maintenir la paix.

Mais c'est surtout à la guerre, c'est contre les animaux ennemis ou indépendants, qu'éclate son courage, et que son intelligence se déploie tout entière : les talents naturels se réunissent ici aux qualités acquises. Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné le signal d'une guerre prochaine, brillant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports ; il annonce par ses mouvements et par ses cris l'impatience de combattre et le désir de vaincre ; marchant ensuite en silence, il cherche à reconnaître le pays à découvrir, à surprendre l'ennemi dans son fort ; il recherche ses traces, il les suit pas à pas, et par des accents différents, indique le temps, la distance, l'espèce, et même l'âge de celui qu'il poursuit.

Intimidé, pressé, désespérant de trouver son salut dans la fuite, l'animal se sert aussi de toutes ses facultés, il oppose la ruse à la sagacité. Jamais les ressources de l'instinct ne furent plus admirables : pour faire perdre sa trace, il va, vient et revient sur ses pas ; il fait des bonds, il voudrait se détacher de la terre et supprimer les espaces ; il franchit d'un saut les routes, les haies, passe à la nage les ruisseaux, les rivières ; mais, toujours poursuivi, et ne pouvant anéantir son corps, il cherche à en mettre un autre à sa place ; il va lui-même troubler le repos d'un voisin plus jeune et moins expérimenté, le fait lever, marcher, fuir avec lui ; et lorsqu'ils ont confondu leurs traces, lorsqu'il croit l'avoir substitué à sa mauvaise fortune, il le quitte plus brusquement encore qu'il ne l'a joint, afin de le rendre seul l'objet et la victime de l'ennemi trompé.

Mais le chien, par cette supériorité que donnent l'exercice et l'éducation, par cette finesse de sentiment qui n'appartient qu'à lui, ne perd pas l'objet de sa poursuite ; il démêle les points communs, délie les nœuds du fil tortueux qui seul peut y conduire ; il voit de l'odorat tous les détours du labyrinthe, toutes les fausses routes où l'on a voulu l'égarer, et, loin

d'abandonner l'ennemi pour un indifférent, après avoir triomphé de sa ruse, il s'indigne, il redouble d'ardeur, arrive enfin, l'attaque, et, le mettant à mort, étanche dans le sang sa soif et sa haine.

Le penchant pour la chasse ou la guerre nous est commun avec les animaux : l'homme sauvage ne sait que combattre et chasser. Tous les animaux qui aiment la chair, et qui ont de la force et des armes, chassent naturellement. Le lion, le tigre, dont la force est si grande qu'ils sont sûrs de vaincre, chassent seuls et sans art; les loups, les renards, les chiens sauvages se réunissent, s'entendent, s'aident, se relaient et partagent la proie; et lorsque l'éducation a perfectionné ce talent naturel dans le chien domestique, lorsqu'on lui a appris à réprimer son ardeur, à mesurer ses mouvements, qu'on l'a accoutumé à une marche régulière et à l'espèce de discipline nécessaire à cet art, il chasse avec méthode, et toujours avec succès.

Dans les pays déserts, dans les contrées dépeuplées, il y a des chiens sauvages qui, pour les mœurs, ne diffèrent des loups que par la facilité qu'on trouve à les apprivoiser; ils se réunissent aussi en plus grandes troupes pour chasser et attaquer en force les sangliers, les taureaux sauvages, et même les lions et les tigres. En Amérique, ces chiens sauvages sont de race anciennement domestique; ils y ont été transportés d'Europe; et quelques-uns ayant été oubliés ou abandonnés dans ces déserts, s'y sont multipliés au point qu'ils se répandent par troupes dans les contrées habitées, où ils attaquent le bétail et insultent même les hommes. On est donc obligé de les écarter par la force, et de les tuer comme les autres bêtes féroces; et les chiens sont tels en effet, tant qu'ils ne connaissent pas les hommes: mais lorsqu'on les approche avec douceur, ils s'adoucissent, deviennent bientôt familiers, et demeurent fidèlement attachés à leurs maîtres; au lieu que le loup, quoique pris jeune et élevé dans les maisons, n'est doux que dans le premier âge, ne perd jamais son goût pour la proie, et se livre tôt ou tard à son penchant pour la rapine et la destruction.

L'on peut dire que le chien est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve; le seul qui connaisse toujours son maître et les amis de la maison; le seul qui, lorsqu'il arrive un inconnu, s'en aperçoive; le seul qui entende son nom, et qui reconnaisse la voix domestique; le seul qui ne se confie point à lui-même; le seul qui, lorsqu'il a perdu son maître et qu'il ne peut le retrouver, l'appelle par ses gémissements; le seul qui, dans un voyage long et qu'il n'aura fait qu'une fois, se souvienne du chemin et retrouve la route; le seul enfin dont les talents naturels soient évidents et l'éducation toujours heureuse.

Et de même que de tous les animaux le chien est celui dont le naturel est le plus susceptible d'impression, et se modifie le plus aisément par les causes morales, il est aussi de tous celui dont la nature est le plus sujette aux variétés et aux altérations causées par les influences physiques: le tempérament, les facultés, les habitudes du corps varient prodigieusement

la forme même n'est pas constante : dans le même pays un chien est très-différent d'un autre chien, et l'espèce est, pour ainsi dire, toute différente d'elle-même dans les différents climats. De là cette confusion, ce mélange et cette variété de races si nombreuses, qu'on ne peut en faire l'énumération : de là ces différences si marquées pour la grandeur de la taille, la figure du corps, l'allongement du museau, la forme de la tête, la longueur et la direction des oreilles et de la queue, la couleur, la qualité, la quantité du poil, etc. ; en sorte qu'il ne reste rien de constant, rien de commun à ces animaux que la conformité de l'organisation intérieure, et la faculté de pouvoir tous produire ensemble. Et comme ceux qui diffèrent le plus les uns des autres à tous égards ne laissent pas de produire des individus qui peuvent se perpétuer en produisant eux-mêmes d'autres individus, il est évident que tous les chiens, quelque différents, quelque variés qu'ils soient, ne font qu'une seule et même espèce.

Mais ce qui est difficile à saisir dans cette nombreuse variété de races différentes, c'est le caractère de la race primitive, de la race originaire, de la race mère de toutes les autres races : comment reconnaître les effets produits par l'influence du climat, de la nourriture, etc. ? comment les distinguer encore des autres effets, ou plutôt des résultats qui proviennent du mélange de ces différentes races entre elles, dans l'état de liberté ou de domesticité ? En effet, toutes ces causes altèrent, avec le temps, les formes les plus constantes, et l'empreinte de la nature ne conserve pas toute sa pureté dans les objets que l'homme a beaucoup maniés. Les animaux assez indépendants pour choisir eux-mêmes leur climat et leur nourriture sont ceux qui conservent le mieux cette empreinte originaire ; et l'on peut croire que, dans ces espèces, le premier, le plus ancien de tous, nous est encore aujourd'hui assez fidèlement représenté par ses descendants : mais ceux que l'homme s'est soumis, ceux qu'il a transportés de climats en climats, ceux dont il a changé la nourriture, les habitudes et la manière de vivre, ont aussi dû changer pour la forme plus que tous les autres ; et l'on trouve en effet bien plus de variété dans les espèces d'animaux domestiques que dans celles des animaux sauvages. Et comme, parmi les animaux domestiques, le chien est de tous celui qui s'est attaché à l'homme de plus près ; celui qui, vivant comme l'homme, vit aussi le plus irrégulièrement ; celui dans lequel le sentiment domine assez pour le rendre docile, obéissant et susceptible de toute impression, et même de toute contrainte, il n'est pas étonnant que de tous les animaux ce soit aussi celui dans lequel on trouve les plus grandes variétés pour la figure, pour la couleur et pour les autres qualités.

Quelques circonstances concourent encore à cette altération. Le chien vit assez peu de temps ; il produit souvent et en assez grand nombre ; et comme il est perpétuellement sous les yeux de l'homme, dès que, par un hasard assez ordinaire à la nature, il se sera trouvé dans quelques individus des singularités ou des variétés apparentes, on aura tâché de les perpétuer en unissant

ensemble ces individus singuliers, comme on le fait encore aujourd'hui lorsqu'on veut se procurer de nouvelles races de chiens et d'autres animaux. D'ailleurs, quoique toutes les espèces soient également anciennes, le nombre des générations, depuis la création, étant beaucoup plus grand dans les espèces dont les individus ne vivent que peu de temps, les variétés, les variations, la dégénération même doivent en être devenues plus sensibles, puisque ces animaux sont plus loin de leur souche que ceux qui vivent plus longtemps. L'homme est aujourd'hui huit fois plus près d'Adam que le chien ne l'est du premier chien, puisque l'homme vit quatre-vingts ans, et que le chien n'en vit que dix. Si donc, par quelque cause que ce puisse être, ces deux espèces tendaient également à dégénérer, cette altération serait aujourd'hui huit fois plus marquée dans le chien que dans l'homme.

Les petits animaux éphémères, ceux dont la vie est si courte qu'ils se renouvellent tous les ans par la génération, sont infiniment plus sujets que les autres animaux aux variétés et aux altérations de tout genre. Il en est de même des plantes annuelles en comparaison des autres végétaux; il y en a même dont la nature est, pour ainsi dire, artificielle et factice. Le blé, par exemple, est une plante que l'homme a changée au point qu'elle n'existe nulle part dans l'état de nature : on voit bien qu'il a quelque rapport avec l'ivraie, avec les gramens, les chiendents et quelques autres herbes des prairies; mais on ignore à laquelle de ces herbes on doit le rapporter : et comme il se renouvelle tous les ans, et que, servant de nourriture à l'homme, il est de toutes les plantes celles qu'il a le plus travaillée, il est aussi de toutes celle dont la nature est le plus altérée. L'homme peut donc non-seulement faire servir à ses besoins, à son usage, tous les individus de l'univers; mais il peut encore, avec le temps, changer, modifier et perfectionner les espèces : c'est même le plus beau droit qu'il ait sur la nature. Avoir transformé une herbe stérile en blé, est une espèce de création dont cependant il ne doit pas s'enorgueillir, puisque ce n'est qu'à la sueur de son front et par des cultures répétées qu'il peut tirer du sein de la terre ce pain souvent amer, qui fait sa subsistance.

Les espèces que l'homme a beaucoup travaillées, tant dans les végétaux que dans les animaux, sont donc celles qui de toutes sont le plus altérées; et comme quelquefois elles le sont au point qu'on ne peut reconnaître leur forme primitive, comme dans le blé, qui ne ressemble plus à la plante dont il a tiré son origine, il ne serait pas impossible que dans la nombreuse variété des chiens que nous voyons aujourd'hui il n'y en eût pas un seul de semblable au premier chien, ou plutôt au premier animal de cette espèce, qui s'est peut-être beaucoup altérée depuis la création, et dont la souche a pu par conséquent être très-différente des races qui subsistent actuellement, quoique ces races en soient originairement toutes également venues.

La nature cependant ne manque jamais de reprendre ses droits dès qu'on la laisse agir en liberté. Le froment jeté sur une terre inculte dégénère à la première année : si l'on recueillait ce grain dégénéré pour le jeter de même,

le produit de cette seconde génération serait encore plus altéré; et au bout d'un certain nombre d'années et de reproductions l'homme verrait reparaître la plante originaire du froment, et saurait combien il faut de temps à la nature pour détruire le produit d'un art qui la contraint, et pour se réhabiliter. Cette expérience serait assez facile à faire sur le blé et sur les autres plantes qui tous les ans se reproduisent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, dans le même lieu; mais il ne serait guère possible de la tenter avec quelque espérance de succès sur les animaux qu'il faut rechercher, appareiller, nuire, et qui sont difficiles à manier, parce qu'ils nous échappent tous plus ou moins par leur mouvement, et par la répugnance souvent invincible qu'ils ont pour les choses qui sont contraires à leurs habitudes ou à leur naturel. On ne peut donc pas espérer de savoir jamais par cette voie quelle est la race primitive des chiens, non plus que celle des autres animaux qui, comme le chien, sont sujets à des variétés permanentes; mais au défaut de ces connaissances de faits qu'on ne peut acquérir, et qui cependant seraient nécessaires pour arriver à la vérité, on peut rassembler des indices, et en tirer des conséquences vraisemblables.

Les chiens qui ont été abandonnés dans les solitudes de l'Amérique, et qui vivent en chiens sauvages depuis cent cinquante ou deux cents ans, quoique originaires de races altérées, puisqu'ils sont provenus des chiens domestiques, ont dû, pendant ce long espace de temps, se rapprocher au moins en partie de leur forme primitive. Cependant les voyageurs nous disent qu'ils ressemblent à nos lévriers*, ils disent la même chose des chiens sauvages ou devenus sauvages au Congo**, qui, comme ceux d'Amérique, se rassemblent par troupes pour faire la guerre aux tigres, aux lions, etc. Mais d'autres, sans comparer les chiens sauvages de Saint-Domingue aux lévriers, disent seulement***, qu'ils ont pour l'ordinaire la tête plate et longue, le museau effilé, l'air sauvage, le corps mince et décharné; qu'ils sont très-légers à la course qu'ils chassent en perfection; qu'ils s'appriivoisent aisément en les prenant tout petits. Ainsi ces chiens sauvages sont extrêmement maigres et légers, et, comme le lévrier ne diffère d'ailleurs qu'assez peu du mâtin, ou du chien que nous appelons chien de berger, on peut croire que ces chiens sauvages sont plutôt de cette espèce que de vrais lévriers; parce que d'autre côté les anciens voyageurs ont dit que les chiens naturels du Canada avaient les oreilles droites comme les renards, et ressemblaient aux mâtins de médiocre grandeur**** de nos villageois, c'est-à-dire à nos chiens de berger; que ceux des sauvages des Antilles avaient aussi la tête et les

* Histoire des Aventuriers flibustiers, par Oexmelin; Paris, 1686, in-12, tome I, page 112.

** Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prévost; in-4°, tome I, page 86.

*** Nouveaux voyages aux îles de l'Amérique, Paris, 1722, tome V, page 195.

**** Voyage au pays des Hurons, par Sabard Théodat, récollet; Paris, 1672, pages 310 et 311.

oreilles fort longues, et approchaient de la forme des renards* ; que les Indiens du Pérou n'avaient pas toutes les espèces de chiens que nous avons en Europe, qu'ils en avaient seulement de grands et de petits qu'ils nommaient Aleo** ; que ceux de l'isthme de l'Amérique étaient laids, qu'ils avaient le poil rude et long, ce qui suppose aussi les oreilles droites***. Ainsi on ne peut guère douter que les chiens originaires d'Amérique et qui, avant la découverte de ce nouveau monde, n'avaient eu aucune communication avec ceux de nos climats, ne fussent tous, pour ainsi dire, d'une seule et même race, et que de toutes les races de nos chiens celle qui en approche le plus ne soit celle des chiens à museau effilé, à oreilles droites et à long poil rude, comme les chiens de berger : et ce qui me fait croire encore que les chiens devenus sauvages à Saint-Domingue ne sont pas de vrais lévriers, c'est que comme les lévriers sont assez rares en France, on en tire, pour le roi, de Constantinople et des autres endroits du Levant, et que je ne sache pas qu'on en ait jamais fait venir de Saint-Domingue ou de nos autres colonies d'Amérique. D'ailleurs, en recherchant dans la même vue ce que les voyageurs ont dit de la forme des chiens des différents pays, on trouve que les chiens des pays froids ont tous le museau long et les oreilles droites ; que ceux de la Laponie**** sont petits, qu'ils ont le poil long, les oreilles droites et le museau pointu ; que ceux de Sibérie et ceux que l'on appelle chiens-loups sont plus gros que ceux de Laponie, mais qu'ils ont de même les oreilles droites, le poil rude et le museau pointu ; que ceux d'Islande, sont aussi, à très-peu près, semblables à ceux de Sibérie, et que de même, dans les climats chauds, comme au cap de Bonne-Espérance, les chiens naturels ont le museau pointu, les oreilles droites, la queue longue et trainante à terre, le poil clair, mais long et toujours hérissé ; que ces chiens sont excellents pour garder les troupeaux, et que, par conséquent, ils ressemblent non-seulement par la figure, mais encore par l'instinct, à nos chiens de berger ; que dans d'autres climats encore plus chauds, comme à Madagascar, à Maduré, à Calicut, à Malabar, les chiens originaires de ces pays ont tous le museau long, les oreilles droites, et ressemblent encore à nos chiens de berger ; que quand même on y transporte des mâtins, des épagneuls, des barbets, des dogues, des chiens courants, des lévriers, etc., ils dégénèrent à la seconde ou à la troisième génération ; qu'enfin dans les pays excessivement chauds, comme en Guinée *****, cette dégénération est encore plus prompte,

* Histoire générale des Antilles, par le P. du Tertre ; Paris, 1667, tome II, page 306.

** Histoire des Incas, Paris, 1744, tome I, page 265. Voyage de Wafer imprimé à la suite de ceux de Dampier, tome IV, page 223.

*** Nouveaux voyages aux îles de l'Amérique ; Paris, 1722, tome V, page 195.

**** Voyages de La Martinière ; Paris, 1674, page 75. Il genio vagante. Parma, 1691, vol. II, page 13.

***** Histoire générale des Voyages, par l'abbé Prévost, t. IV, p. 229.

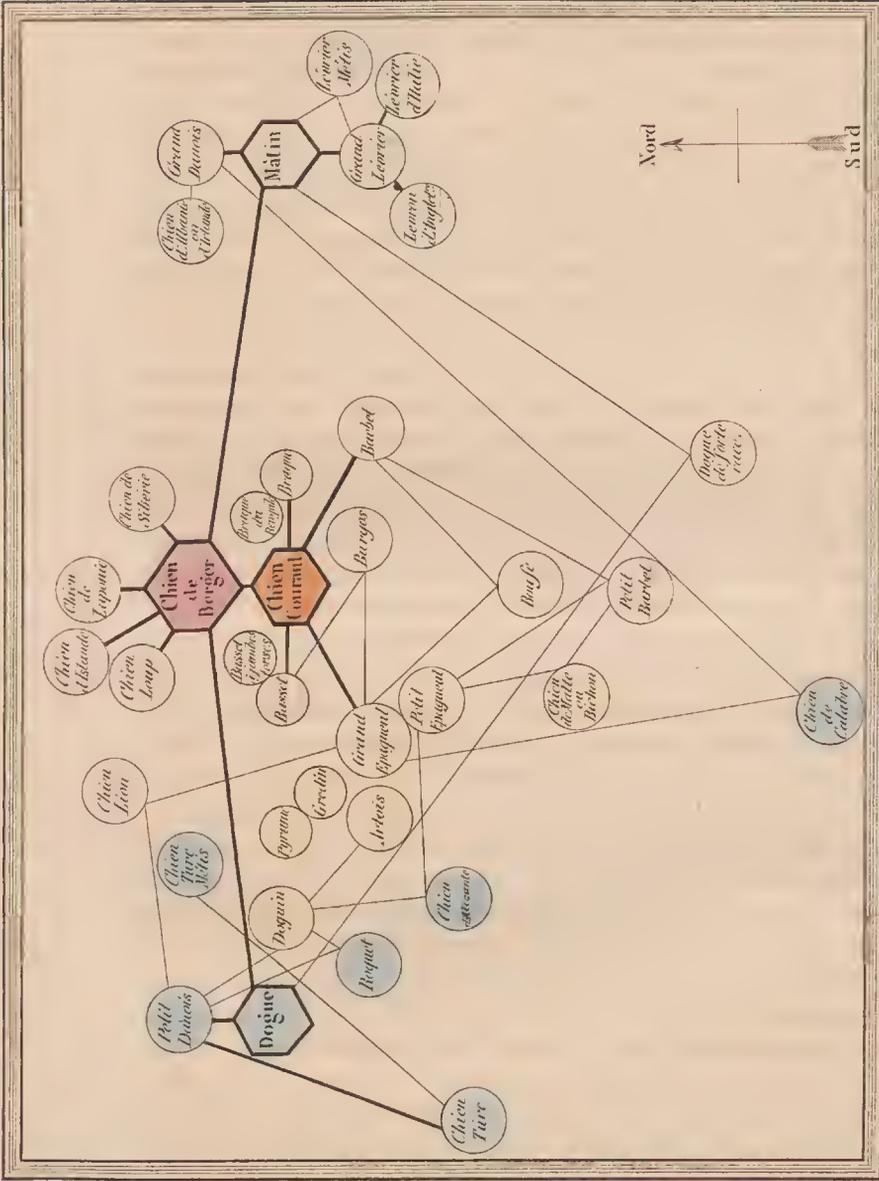


TABLE DE L'ORDRE DES CHIENS.

puisqu'au bout de trois ou quatre ans ils perdent leur voix, qu'ils n'aboient plus, mais hurlent tristement; qu'ils ne produisent plus que des ehïens à oreilles droites comme celles des renards; que les ehïens du pays sont fort laids, qu'ils ont le museau pointu, les oreilles longues et droites, la queue longue et pointue, sans aucun poil, la peau du corps nue, ordinairement tachetée et quelquefois d'une seule couleur; qu'enfin ils sont désagréables à la vue et plus encore au toucher.

On peut donc déjà présumer, avec quelque vraisemblance, que le chien de berger est de tous les chiens celui qui approche le plus de la race primitive de cette espèce, puisque dans tous les pays habités par des hommes sauvages, ou même à demi civilisés, les chiens ressemblent à cette sorte de chiens plus qu'à aucune autre; que dans le continent entier du Nouveau Monde il n'y en avait pas d'autres; qu'on les retrouve seuls de même au nord et au midi de notre continent, et qu'en France, où on les appelle communément *chiens de Brie*, et dans les autres climats tempérés, ils sont encore en grand nombre, quoiqu'on se soit beaucoup plus occupé à faire naître ou à multiplier les autres races qui avaient plus d'agrément, qu'à conserver celle-ci qui n'a que de l'utilité, et qu'on a par cette raison dédaignée et abandonnée aux paysans chargés du soin des troupeaux. Si l'on considère aussi que ce chien, malgré sa laideur et son air triste et sauvage, est cependant supérieur par l'instinct à tous les autres ehïens; qu'il a un caractère décidé auquel l'éducation n'a point de part; qu'il est le seul qui naisse, pour ainsi dire, tout élevé, et que, guidé par le seul naturel, il s'attache de lui-même à la garde des troupeaux avec une assiduité, une vigilance, une fidélité singulières; qu'il le conduit avec une intelligence admirable et non-communiquée; que ses talents font l'étonnement et le repos de son maître, tandis qu'il faut au contraire beaucoup de temps et de peines pour instruire les autres chiens, et les dresser aux usages auxquels on les destine; on se confirmera dans l'opinion que ce chien est le vrai ehïen de la nature, celui qu'elle nous a donné pour la plus grande utilité, celui qui a le plus de rapport avec l'ordre général des êtres vivants, qui ont mutuellement besoin les uns des autres, celui enfin qu'on doit regarder comme la souche et le modèle de l'espèce entière.

Et de même que l'espèce humaine paraît agreste, contrefaite et rapetissée dans les climats glacés du nord; qu'on ne trouve d'abord que de petits hommes fort laids en Laponie, en Groënland, et dans tous les pays où le froid est excessif; mais qu'ensuite dans le climat voisin et moins rigoureux on voit tout à coup paraître la belle race des Finlandais, des Danois, etc., qui par leur figure, leur couleur et leur grande taille, sont peut-être les plus beaux de tous les hommes; on trouve aussi dans l'espèce des chiens le même ordre et les mêmes rapports. Les chiens de Laponie sont très-laids, très-petits, et n'ont pas plus d'un pied de longueur *. Ceux de Sibérie, quoique moins

* Il Genio vagante; vol. II, page 13,

laid, ont encore les oreilles droites et l'air agreste et sauvage, tandis que dans le climat voisin, où l'on trouve les beaux hommes dont nous venons de parler, on trouve aussi les chiens de la plus belle et de la plus grande taille. Les chiens de Tartarie, d'Albanie, du nord de la Grèce, du Danemark, de l'Irlande, sont les plus grands, les plus forts et les plus puissants de tous les chiens : on s'en sert pour tirer des voitures. Ces chiens, que nous appelons *chiens d'Irlande*, ont une origine très-ancienne, et se sont maintenus, quoiqu'en petit nombre, dans le climat dont ils sont originaires. Les anciens les appelaient chiens d'Épire, chiens d'Albanie; et Pline rapporte, en termes aussi élégants qu'énergiques, le combat d'un de ces chiens contre un lion, et ensuite contre un éléphant *. Ces chiens sont beaucoup plus grands que nos plus grands mâtins. Comme ils sont fort rares en France, je n'en ai jamais vu qu'un, qui me parut avoir, tout assis, près de cinq pieds de hauteur, et ressembler par la forme au chien que nous appelons grand danois; mais il différait beaucoup par l'énormité de sa taille : il était tout blanc et d'un naturel doux et tranquille. On trouve ensuite dans les endroits plus tempérés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, des hommes et des chiens de toutes sortes de races. Cette variété provient en partie de l'influence du climat, et en partie du concours et du mélange des races étrangères ou différentes entre elles, qui ont produit en très-grand nombre des races métives ou mélangées dont nous ne parlerons point ici, parce que M. Danbenton les a décrites et rapportées chacune aux races pures dont elles proviennent; mais nous observerons, autant qu'il nous sera possible, les ressemblances et les différences que l'abri, le soin, la nourriture et le climat ont produites parmi ces animaux.

Le grand danois, le mâtin et le lévrier, quoique différents au premier coup d'œil, ne font cependant que le même chien : le grand danois n'est qu'un mâtin plus fourni, plus étoffé; le lévrier, un mâtin plus délié, plus effilé, et tous deux plus soignés; et il n'y a pas plus de différence entre un chien grand danois, un mâtin et un lévrier, qu'entre un Hollandais, un Français et un Italien. En supposant donc le mâtin originaire ou plutôt naturel de France, il aura produit le grand danois dans un climat plus froid, et le lévrier dans un climat plus chaud : et c'est ce qui se trouve aussi vérifié par le

* Indiam petenti Alexandro magno, rex Albaniae dono dederat inusitatae magnitudinis unum, cujus specie delectatus, jussit ursos, mox apros et deinde damas emitti, contemptu immobili jacente eo; quâ segnitie tanti corporis offensus imperator generosi spiritus, cum interim jussit. Nunciavit hoc fama regi; itaque allerum mittens, addidit mandata ne in parvis experiri vellet, sed in leone, elephantove; duos sibi fuisse hoc interempto, præterea nullum fore. Nec distulit Alexander, leonemque fractum protinus vidit. Postea elephantum jussit induci, haud alio magis spectaculo lætatus. Horrentibus quippe per totum corpus villis, ingenti primùm latratu intonuit, moxque increvit assultans, contraque belluam exurgens hinc et illinc artificii dimicatione, quâ maximè opus esset, infestans atque evitans, donec assiduâ rotatam vertigine afflxit, ad casum ejus tellure concussâ, Plin., Hist. nat., lib. VIII.

fait; car les grands danois nous viennent du nord, et les lévriers nous viennent de Constantinople et du Levant. Le chien de berger, le chien-loup, et l'autre espèce de chien-loup que nous appellerons chien de Sibérie; ne font aussi tous trois qu'un même chien : on pourrait même y joindre le chien de Laponie, celui de Canada, celui des Hottentots et tous les autres chiens qui ont les oreilles droites; ils ne diffèrent en effet du chien de berger que par la taille, et parce qu'ils sont plus ou moins étoffés, et que leur poil est plus ou moins rude, plus ou moins long et plus ou moins fourni. Le chien courant, le braque, le basset, le barbet, et même l'épagneul, peuvent encore être regardés comme ne faisant tous qu'un même chien : leur forme et leur instinct sont à peu près les mêmes, et ils ne diffèrent entre eux que par la hauteur des jambes, et par l'ampleur des oreilles, qui dans tous sont cependant longues, molles et pendantes. Ces chiens sont naturels à ce climat, et je ne crois pas qu'on doive en séparer le braque qu'on appelle *chien du Bengal*, qui ne diffère de notre braque que par la robe. Ce qui me fait penser que ce chien n'est pas originaire du Bengale ou de quelque autre endroit des Indes, et que ce n'est pas, comme quelques-uns le prétendent, le chien indien dont les anciens ont parlé, et qu'ils disaient être engendré d'un tigre et d'une chienne, c'est que ce même chien était connu en Italie il y a plus de cent cinquante ans, et qu'on ne le regardait pas comme un chien venu des Indes, mais comme un braque ordinaire : *Canis sagax*, (vulgò *brachus*) dit Aldrovande, *an unius vel varii coloris sit parum refert; in Italiâ eligitur varius et maculose lyncei persimilis, cum tamen niger color vel albus aut fulvus non sit spernendus* *.

L'Angleterre, la France, l'Allemagne etc., paraissent avoir produit le chien courant, le braque et le basset; ces chiens même dégénèrent dès qu'ils sont portés dans des climats plus chauds, comme en Turquie, en Perse; mais les épagneuls et les barbets sont originaires d'Espagne et de Barbarie, où la température du climat fait que le poil de tous les animaux est plus long, plus soyeux et plus fin que dans tous les autres pays. Le dogue, le chien que l'on appelle *petit danois* (mais fort improprement, puisqu'il n'a d'autre rapport avec le grand danois que d'avoir le poil court), le chien-ture, et si l'on veut encore, le chien d'Islande, ne font aussi qu'un même chien qui, transporté dans un climat très-froid comme l'Islande, aura pris une forte fourrure de poil, et dans les climats très-chauds de l'Afrique et des Indes aura quitté sa robe : car le chien sans poils, appelé *chien-ture*, est encore mal nommé : ce n'est point dans le climat tempéré de la Turquie que les chiens perdent leur poil, c'est en Guinée et dans les climats les plus chauds des Indes que ce changement arrive; et le chien-ture n'est autre chose qu'un petit danois qui, transporté dans les pays excessivement chauds, aura perdu son poil, et dont la race aura ensuite été transportée en Turquie, où l'on aura eu soin de les multiplier. Les premiers que l'on ait vus en Europe, au rapport d'Aldrovande, furent apportés de son temps en Italie, où cependant ils

* Ulyssis Aldrovandi, de Quadruped. digitat. vivip., lib. III, page 352.

ne parent, dit-il, ni durer, ni multiplier, parce que le climat était beaucoup trop froid pour eux : mais comme il ne donne pas la description de ces chiens nus, nous ne savons pas s'ils étaient semblables à ceux que nous appelons aujourd'hui chiens-tures, et si l'on peut par conséquent les rapporter au petit danois, parce que tous les chiens, de quelque race et de quelque pays qu'ils soient, perdent leur poil dans les climats excessivement chauds *; et, comme nous l'avons dit, ils perdent aussi leur voix. Dans de certains pays ils sont tout à fait muets, dans d'autres ils ne perdent que la faculté d'aboyer; ils hurlent comme les loups, ou glapissent comme les renards. Ils semblent par cette altération se rapprocher de leur état de nature : car ils changent aussi pour la forme et pour l'instinct : ils deviennent laids **, et prennent tous des oreilles droites et pointues. Ce n'est aussi que dans les climats tempérés que les chiens conservent leur ardeur, leur courage, leur sagacité, et les autres talents qui leur sont naturels. Ils perdent donc tout lorsqu'on les transporte dans des climats trop chauds : mais comme si la nature ne voulait jamais rien faire d'absolument inutile, il se trouve que, dans ces mêmes pays où les chiens ne peuvent plus servir à aucun des usages auxquels nous les employons, on les recherche pour la table, et que les Nègres en préfèrent la chair à celle de tous les autres animaux. On conduit les chiens au marché pour les vendre; on les achète plus cher que le mouton, le chevreau, plus cher même que tout autre gibier; enfin, le mets le plus délicieux d'un festin chez les Nègres, est un chien rôti. On pourrait croire que le goût si décidé qu'ont ces peuples pour la chair de cet animal vient du changement de qualité de cette même chair qui, quoique très-mauvaise à manger dans nos climats tempérés, acquiert peut-être un autre goût dans ces climats brûlants : mais ce qui me fait penser que cela dépend plutôt de la nature de l'homme que de celle du chien, c'est que les sauvages du Canada, qui habitent un pays froid, ont le même goût que les Nègres pour la chair du chien, et que nos missionnaires en ont quelquefois mangé sans dégoût. « Les chiens
« servent en guise de mouton pour être mangés en festin (dit le P. Sabard
« Théodat). Je me suis trouvé diverses fois à des festins de chien : j'avoue
« véritablement que du commencement cela me faisait horreur; mais je
« n'en eus pas mangé deux fois, que j'en trouvai la chair bonne, et de goût
« un peu approchant de celle du porc * . »

Dans nos climats, les animaux sauvages qui approchent le plus du chien,

* Histoire générale des Voyages, par l'abbé Prévost, tome IV, p. 229.

** Voyage de La Boullaye-le-Goux; Paris, 1657, page 157. Voyages de Jean Ovington; Paris, 1725, tome I, page 276. Histoire universelle des voyages, par du Perrier de Montfrasier Paris, 1707, pages 344 et suivantes. Vie de Christophe Colomb; Paris, 1681, première partie, page 106. Voyage de Bosman en Guinée, etc., Utrecht, 1705, p. 240. Histoire générale des Voyages, par l'abbé Prévost, tome IV, page 229.

*** Voyage au pays des Hurons, par le P. Sabard Théodat, récollet, Paris, 1632, page 341.

et surtout du chien à oreilles droites, du chien de berger, que je regarde comme la souche et le type de l'espèce entière, sont le renard et le loup; et comme la conformation intérieure est presque entièrement la même, et que les différences extérieures sont assez légères, j'ai voulu essayer s'ils pourraient produire ensemble : j'espérais qu'au moins on parviendrait à les faire accoupler, et que s'ils ne produisaient pas des individus féconds, ils engendreraient des espèces de mulets qui auraient participé de la nature des deux. Pour cela, j'ai fait élever une louve prise dans les bois à l'âge de deux ou trois mois, avec un mâtin de même âge. Ils étaient enfermés ensemble et seuls dans une assez grande cour où aucune autre bête ne pouvait entrer, et où ils avaient un abri pour se retirer. Ils ne connaissaient, ni l'un ni l'autre, aucun individu de leur espèce, ni même aucun homme que celui qui était chargé du soin de leur porter tous les jours à manger. On les a gardés trois ans, toujours avec la même attention, et sans les contraindre ni les enchaîner. Pendant la première année, ces jeunes animaux jouaient perpétuellement ensemble et paraissaient s'aimer beaucoup. A la seconde année ils commencèrent par se disputer la nourriture, quoiqu'on leur en donnât plus qu'il ne leur en fallait. La querelle venait toujours de la louve. On leur portait de la viande et des os sur un grand plat de bois que l'on posait à terre : dans l'instant même la louve, au lieu de se jeter sur la viande, commençait par écarter le chien, et prenait ensuite le plat par la tranche si adroitement, qu'elle ne laissait rien tomber de ce qui était dessus, et emportait le tout en fuyant; et comme elle ne pouvait sortir, je l'ai vue souvent faire cinq ou six fois de suite le tour de la cour tout le long des murailles, toujours tenant le plat de niveau entre ses dents, et ne le reposer à terre que pour reprendre haleine et pour se jeter sur la viande avec voracité, et sur le chien avec fureur lorsqu'il voulait approcher. Le chien était plus fort que la louve; mais comme il était plus doux, ou plutôt moins féroce, on craignit pour sa vie, et on lui mit un collier. Après la deuxième année, les querelles étaient encore plus vives et les combats plus fréquents, et on mit aussi un collier à la louve, que le chien commençait à ménager beaucoup moins que dans les premiers temps. Pendant ces deux ans, il n'y eut pas le moindre signe de chaleur ou de désir, ni dans l'un, ni dans l'autre : ce ne fut qu'à la fin de la troisième année, que ces animaux commencèrent à ressentir les impressions de l'ardeur du rut, mais sans amour; car loin que cet état les adoucit, ou les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent que plus intraitables et plus féroces : ce n'étaient plus que des hurlements de douleur mêlés à des cris de colère; ils maigriront tous deux en moins de trois semaines, sans jamais s'approcher autrement que pour se déchirer : enfin ils s'acharnèrent si fort l'un contre l'autre, que le chien tua la louve, qui était devenue la plus maigre et la plus faible; et l'on fut obligé de tuer le chien quelques jours après, parce qu'un moment qu'on voulut le mettre en liberté, il fit un grand dégât en se lançant avec fureur sur les volailles, sur les chiens, et même sur les hommes.

J'avais, dans le même temps, des renards, deux mâles et une femelle, que l'on avait pris dans des pièges, et que je faisais garder loin les uns des autres dans des lieux séparés. J'avais fait attacher l'un de ces renards avec une chaîne légère, mais assez longue, et on lui avait bâti une petite hutte où il se mettait à l'abri. Je le gardai pendant plusieurs mois; il se portait bien, et quoiqu'il eût l'air ennuyé et les yeux toujours fixés sur la campagne, qu'il voyait de sa hutte, il ne laissait pas de manger de très-grand appétit. On lui présenta une chienne en chaleur que l'on avait gardée, et qui n'avait pas été couverte; et comme elle ne voulait pas rester auprès du renard, on prit le parti de l'enchaîner dans le même lieu, et de leur donner largement à manger. Le renard ne la mordit ni ne la maltraita point: pendant dix jours qu'ils demeurèrent ensemble, il n'y eut pas la moindre querelle, ni le jour, ni la nuit, ni aux heures du repas; le renard s'approchait même assez familièrement; mais dès qu'il avait flairé de trop près sa compagne, le signe du désir disparaissait, et il s'en retournait tristement dans sa hutte. Il n'y eut donc point d'accouplement. Lorsque la chaleur de cette chienne fut passée, on lui en substitua une autre qui venait d'entrer en chaleur, et ensuite une troisième et une quatrième; le renard les traita toutes avec la même douceur, mais avec la même indifférence: et afin de m'assurer si c'était la répugnance naturelle ou l'état de contrainte où il était qui l'empêchait de s'accoupler, je lui fis amener une femelle de son espèce. Il la couvrit dès le même jour plus d'une fois, et nous trouvâmes, en la disséquant quelques semaines après, qu'elle était pleine, et qu'elle aurait produit quatre petits renards. On présenta de même successivement à l'autre renard plusieurs chiennes en chaleur; on les enfermait avec lui dans une cour où ils n'étaient point enchaînés; il n'y eut ni haine, ni amour, ni combat, ni caresses, et ce renard mourut au bout de quelques mois, de dégoût ou d'ennui.

Ces épreuves nous apprennent au moins que le renard et le loup ne sont pas tout à fait de la même nature que le chien; que ces espèces non-seulement sont différentes, mais séparées et assez éloignées pour ne pouvoir les rapprocher, du moins dans ces climats; que, par conséquent, le chien ne tire pas son origine du renard ou du loup, et que les nomenclateurs *, qui ne regardent ces deux animaux que comme des chiens sauvages, ou qui ne prennent le chien que pour un loup ou un renard devenu domestique, et qui leur donnent à tous trois le nom commun de chien, se trompent, pour n'avoir pas assez consulté la nature.

Il y a dans les climats plus chauds que le nôtre une espèce d'animal féroce et cruel, moins différent du chien que ne le sont le renard ou le loup: cet animal, qui s'appelle adiva ou *chacal*, a été remarqué et assez bien décrit par quelques voyageurs. On en trouve en grand nombre en Asie et en

* *Canis caudâ (sinistrorsum) recurvâ*, le chien. *Canis caudâ incurvâ*, le loup. *Canis caudâ rectâ*, le renard. Linnæi, syst. Nat.

Afrique, aux environs de Trébisonde *, autour du mont Caucase, en Mingrèlie **, en Natolie ***, en Hyrcanie ****, en Perse, aux Indes, à Surate *****, à Goa, à Guzarat, à Bengale, au Congo *****, en Guinée, et en plusieurs autres endroits : et quoique cet animal soit regardé par les naturels des pays qu'il habite, comme un chien sauvage, et que son nom même le désigne, comme il est très-douteux qu'il se mêle avec les chiens et qu'il puisse engendrer ou produire avec eux, nous en ferons l'histoire à part, comme nous ferons aussi celle du loup, celle du renard, et celle de tous les autres animaux qui, ne se mêlant point ensemble, font autant d'espèces distinctes et séparées.

Ce n'est pas que je prétende d'une manière décisive et absolue que l'adive, et même que le renard et le loup, ne se soient jamais, dans aucun temps ni dans aucun climat, mêlés avec les chiens. Les anciens l'assurent assez positivement pour qu'on puisse encore avoir sur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens de rapporter; et j'avoue qu'il faudrait un plus grand nombre de pareilles épreuves pour acquérir sur ce fait une certitude entière. Aristote, dont je suis très-porté à respecter le témoignage, dit précisément ***** qu'il est rare que les animaux qui sont d'espèces différentes se mêlent ensemble; que cependant il est certain que cela arrive dans les chiens, les renards et les loups; que les chiens indiens proviennent d'une autre bête sauvage semblable et d'un chien. On pourrait croire que cette bête sauvage, à laquelle il ne donne point de nom, est l'adive : mais il dit dans un autre endroit ***** que ces chiens indiens viennent du tigre et d'un chien, ce qui me paraît encore plus difficile à croire, parce que le tigre est d'une nature et d'une forme bien plus différentes de celles du chien, que le loup, le renard ou l'adive. Il faut convenir qu'Aristote semble lui-même infirmer son témoignage à cet égard : car, après avoir dit que les chiens indiens viennent d'une bête sauvage semblable au loup ou au renard, il dit ailleurs qu'ils viennent du tigre; et sans énoncer si c'est du tigre et de la chienne, ou du chien et de la tigresse, il ajoute seulement que la chose ne réussit pas d'abord, mais seulement à la troisième portée; que de la première fois il ne résulte encore que des tigres; qu'on attache les chiens dans les déserts, et qu'à moins que le tigre ne soit en chaleur, ils sont souvent dévorés; que ce qui fait que l'Afrique produit souvent des prodiges et des monstres, c'est que l'eau y étant très-rare, et la chaleur fort grande, les animaux de différentes

* Voyage de Gemelli Carreri ; Paris, 1719, tome I, page 419.

** Voyage de Chardin, Londres, 1686, page 76.

*** Voyage de Dumont ; La Haye, 1699, tome IV, pages 28 et suiv.

**** Voyage de Chardin ; Amsterdam, 1714, tome II, p. 29.

***** Voyage d'Inige de Biervillas ; Paris, 1736, première partie, p. 178.

***** Voyage de Bosman, pages 211, 331 et 332. Voyage du P. Zuchel, capucin, page 293.

***** Arist., de Generat. Animal., lib. II, cap. 5.

***** Idem. Hist. Animal., lib. VIII, cap. 28.

espèces se rencontrent assemblés en grand nombre dans le même lieu pour boire; que c'est là qu'ils se familiarisent, s'accouplent et produisent. Tout cela me paraît conjectural, incertain, et même assez suspect pour n'y pas ajouter foi; car, plus on observe la nature des animaux, plus on voit que l'indice le plus sûr pour en juger, c'est l'instinct. L'examen le plus attentif des parties intérieures ne nous déçoit que les grosses différences : le cheval et l'âne, qui se ressemblent parfaitement par la conformation des parties intérieures, sont cependant des animaux d'une nature différente; le taureau, le bélier et le bouc, qui ne diffèrent en rien les uns des autres pour la conformation intérieure de tous les viscères, sont d'espèces encore plus éloignées que l'âne et le cheval, et il en est de même du chien, du renard et du loup. L'inspection de la forme extérieure nous éclaire davantage; mais, comme dans plusieurs espèces, et surtout dans celles qui ne sont pas éloignées, il y a, même à l'extérieur, beaucoup plus de ressemblance que de différence, cette inspection ne suffit pas encore pour décider si ces espèces sont différentes ou les mêmes; enfin, lorsque les nuances sont encore plus légères, nous ne pouvons les saisir qu'en combinant les rapports de l'instinct. C'est en effet par le naturel des animaux qu'on doit juger de leur nature; et si l'on supposait deux animaux tout semblables pour la forme, mais tout différents pour le naturel, ces deux animaux qui ne voudraient pas se joindre, et qui ne pourraient produire ensemble, seraient, quoique semblables, de deux espèces différentes.

Ce même moyen auquel on est obligé d'avoir recours pour juger de la différence des animaux dans les espèces voisines, est, à plus forte raison, celui qu'on doit employer de préférence à tous autres, lorsqu'on veut ramener à des points fixes les nombreuses variétés que l'on trouve dans la même espèce. Nous en connaissons trente dans celle du chien, et assurément nous ne les connaissons pas toutes. De ces trente variétés, il y en a dix-sept que l'on doit rapporter à l'influence du climat, savoir : le chien de berger, le chien-loup, le chien de Sibérie, le chien d'Islande et le chien de Laponie, le mâtin, les lévriers, le grand danois et le chien d'Irlande, le chien courant, les braques, les bassets, les épagneuls et le barbet, le petit danois, le chien-ture et le dogue : les treize autres, qui sont le chien-ture métis, le lévrier à poil de loup, le chien bouffe, le chien de Malte ou bichon, le roquet, le dogue de forte race, le doguin ou mopse, le chien de Calabre, le burgos, le chien d'Alicante, le chien-lion, le petit barbet et le chien qu'on appelle artois, issois ou quatre-vingts, ne sont que des métis qui proviennent du mélange des premiers; et, en rapportant chacun de ces chiens métis aux deux races dont ils sont issus, leur nature est dès lors assez connue. Mais, à l'égard des dix-sept premières races, si l'on veut connaître les rapports qu'elles peuvent avoir entre elles, il faut avoir égard à l'instinct, à la forme et à plusieurs autres circonstances. J'ai mis ensemble le chien de berger, le chien-loup, le chien de Sibérie, le chien de Laponie et le chien d'Islande, parce qu'ils se ressemblent plus qu'ils ne ressemblent aux autres par la

figure et par le poil ; qu'ils ont tous cinq le museau pointu à peu près comme le renard ; qu'ils sont les seuls qui aient les oreilles droites, et que leur instinct les porte à suivre et garder les troupeaux. Le mâtin, le lévrier, le grand danois et le ehien d'Irlande ont, outre la ressemblance de la forme et du long museau, le même naturel ; ils aiment à courir, à suivre les chevaux, les équipages ; ils ont peu de nez, et chassent plutôt à vue qu'à l'odorat. Les vrais chiens de chasse sont les ehimens courants, les braques, les bassets, les épagneuls et les barbets : quoiqu'ils diffèrent un peu par la forme du corps, ils ont cependant tous le museau gros ; et comme leur instinct est le même, on ne peut guère se tromper en les mettant ensemble. L'épagneul, par exemple, a été appelé par quelques naturalistes, *canis aviarius terrestris*, et le barbet, *canis aviarius aquaticus* ; et en effet, la seule différence qu'il y ait dans le naturel de ces deux chiens, c'est que le barbet avec son poil touffu, long et frisé, va plus volontiers à l'eau que l'épagneul, qui a le poil lisse et moins fourni, ou que les trois autres, qui l'ont trop court et trop clair pour ne pas craindre de se mouiller la peau. Enfin le petit danois et le ehien-ture ne peuvent manquer d'aller ensemble, puisqu'il est avéré que le ehien-ture n'est qu'un petit danois qui a perdu son poil. Il ne reste que le dogue, qui, par son museau court, semble se rapprocher du petit danois plus que d'aucun autre chien, mais qui en diffère à tant d'autres égards, qu'il paraît seul former une variété différente de toutes les autres, tant pour la forme que pour l'instinct. Il semble aussi affecter un climat particulier, il vient d'Angleterre, et l'on a peine à en maintenir la race en France ; les métis qui en proviennent, et qui sont le dogue de forte race et le doguin, y réussissent mieux. Tous ces ehimens ont le nez si court qu'ils ont peu d'odorat, et souvent beaucoup d'odeur. Il paraît aussi que la finesse de l'odorat, dans les chiens, dépend de la grosseur plus que de la longueur du museau, parce que le lévrier, le mâtin et le grand danois, qui ont le museau fort allongé, ont beaucoup moins de nez que le ehien courant, le braque et le basset et même que l'épagneul et le barbet, qui ont tous, à proportion de leur taille, le museau moins long, mais plus gros que les premiers.

La plus ou moins grande perfection des sens, qui ne fait pas dans l'homme une qualité éminente, ni même remarquable, fait dans les animaux tout leur mérite, et produit, comme cause, tous les talents dont leur nature peut être susceptible. Je n'entreprendrai pas de faire ici l'énumération de toutes les qualités d'un ehien de chasse ; on sait assez combien l'excellence de l'odorat, jointe à l'éducation, lui donne d'avantage et de supériorité sur les autres animaux ; mais ces détails n'appartiennent que de loin à l'histoire naturelle ; et d'ailleurs les ruses et les moyens, quoique émanés de la simple nature, que les animaux sauvages mettent en œuvre pour se dérober à la recherche, ou pour éviter la poursuite et les atteintes des ehimens, sont peut-être plus merveilleux que les méthodes les plus fines de l'art de la chasse.

Le ehien, lorsqu'il vient de naître, n'est pas encore entièrement achevé. Dans cette espèce, comme dans celles de tous les animaux qui produisent en

grand nombre, les petits, au moment de leur naissance, ne sont pas aussi parfaits que dans les animaux qui n'en produisent qu'un ou deux. Les chiens naissent communément avec les yeux fermés : les deux paupières ne sont pas simplement collées, mais adhérentes par une membrane qui se déchire lorsque le muscle de la paupière supérieure est devenu assez fort pour la relever et vaincre cet obstacle, et la plupart des chiens n'ont les yeux ouverts qu'au dixième ou douzième jour. Dans ce même temps, les os du crâne ne sont pas achevés, le corps est bouffi, le museau gonflé, et leur forme n'est pas encore bien dessinée; mais en moins d'un mois ils apprennent à faire usage de tous leurs sens, et prennent ensuite de la force et un prompt accroissement. Au quatrième mois, ils perdent quelques-unes de leurs dents, qui, comme dans les autres animaux, sont bientôt remplacées par d'autres qui ne tombent plus. Ils ont en tout quarante-deux dents, savoir : six incisives en haut et six en bas, deux canines en haut et deux en bas, quatorze mâchelières en haut et douze en bas : mais cela n'est pas constant; et il se trouve des chiens qui ont plus ou moins de dents mâchelières. Dans ce premier âge, les mâles comme les femelles s'accroupissent un peu pour pisser : ce n'est qu'à neuf ou dix mois que les mâles, et même quelquefois les femelles, commencent à lever la cuisse, et c'est dans ce même temps qu'ils commencent à être en état d'engendrer. Le mâle peut s'accoupler en tout temps, mais la femelle ne le reçoit que dans des temps marqués : c'est ordinairement deux fois par an, et plus fréquemment en hiver qu'en été. Sa chaleur dure dix, douze et quelquefois quinze jours; elle se marque par des signes extérieurs; les parties de la génération sont humides, gonflées et proéminentes au dehors; il y a un petit écoulement de sang tant que cette ardeur dure, et cet écoulement, aussi bien que le gonflement de la vulve, commence quelques jours avant l'accouplement. Le mâle sent de loin la femelle dans cet état et la recherche; mais ordinairement elle ne se livre que six ou sept jours après qu'elle a commencé à entrer en chaleur. On a reconnu qu'un seul accouplement suffit pour qu'elle conçoive, même en grand nombre : cependant, lorsqu'on la laisse en liberté, elle s'accouple plusieurs fois par jour avec tous les chiens qui se présentent; on observe seulement que lorsqu'elle peut choisir, elle préfère toujours ceux de la plus grosse et de la plus grande taille, quelque laids et quelque disproportionnés qu'ils puissent être : aussi arrive-t-il assez souvent que de petites chiennes qui ont reçu des mâles périssent en faisant leurs petits.

Une chose que tout le monde sait, et qui cependant n'en est pas moins une singularité de la nature, c'est que, dans l'accouplement, ces animaux ne peuvent se séparer, même après la consommation de l'acte de la génération : tant que l'état d'érection et de gonflement subsiste, ils sont forcés de demeurer unis, et cela dépend sans doute de leur conformation. Le chien a non-seulement, comme plusieurs autres animaux, un os dans la verge, mais les corps caverneux forment dans le milieu une espèce de bourrelet fort apparent, et qui se gonfle beaucoup dans l'érection. La chienne, qui de toutes

les femelles est peut-être celle dont le étoris est le plus considérable et le plus gros dans le temps de la chaleur, présente de son côté un bourrelet ou plutôt une tumeur ferme et saillante, dont le gonflement, aussi bien que celui des parties voisines, dure peut-être bien plus longtemps que celui du mâle, et suffit peut-être aussi pour le retenir malgré lui : car, au moment que l'acte est consommé, il change de position ; il se remet à pied pour se reposer sur ses quatre jambes ; il a même l'air triste, et les efforts pour se séparer ne viennent jamais de la femelle.

Les éhiennes portent neuf semaines, c'est-à-dire soixante-trois jours, quelquefois soixante-deux ou soixante-un, et jamais moins de soixante : elles produisent six, sept, et quelquefois jusqu'à douze petits ; celles qui sont de la plus grande et de la plus forte taille produisent en plus grand nombre que les petites, qui souvent ne font que quatre ou cinq, et quelquefois qu'un ou deux petits, surtout dans les premières portées, qui sont toujours moins nombreuses que les autres dans tous les animaux.

Les éhiens, quoique très-ardents en amour, ne laissent pas de durer ; il ne paraît pas même que l'âge diminue leur ardeur : ils s'accouplent et produisent pendant toute la vie, qui est ordinairement bornée à quatorze ou quinze ans, quoiqu'on en ait gardé quelques-uns jusqu'à vingt. La durée de la vie est dans le chien, comme dans les autres animaux, proportionnelle au temps de l'accroissement : il est environ deux ans à croître, il vit aussi sept fois deux ans. L'on peut connaître son âge par les dents, qui dans la jeunesse sont blanches, tranchantes et pointues, et qui, à mesure qu'il vieillit, deviennent noires, mousses et inégales. On le connaît aussi par le poil ; car il blanchit sur le museau, sur le front et autour des yeux.

Ces animaux, qui de leur naturel sont très-vigilants, très-actifs, et qui sont faits pour le plus grand mouvement, deviennent dans nos maisons, par la surcharge de la nourriture, si pesants et si paresseux, qu'ils passent toute leur vie à ronfler, dormir et manger. Ce sommeil, presque continuel est accompagné de rêves, et c'est peut-être une douce manière d'exister. Ils sont naturellement voraces ou gourmands, et cependant ils peuvent se passer de nourriture pendant longtemps. Il y a dans les mémoires de l'Académie des Sciences * l'histoire d'une chienne qui, ayant été oubliée dans une maison de campagne, a vécu quarante jours sans autre nourriture que l'étoffe ou la laine d'un matelas qu'elle avait déchiré. Il paraît que l'eau leur est encore plus nécessaire que la nourriture. Ils boivent souvent et abondamment : on croit même vulgairement que quand ils manquent d'eau pendant longtemps ils deviennent enragés. Une étiologie qui leur est particulière, c'est qu'ils puissent faire des efforts et souffrir toutes les fois qu'ils rendent leurs excréments : ce n'est pas, comme le dit Aristote, parce que les intestins deviennent plus étroits en approchant de l'anus ; il est certain, au contraire, que dans le chien, comme dans les autres animaux, les gros boyaux

* Histoire de l'Académie des Sciences, année 1706, page 5.

s'élargissent toujours de plus en plus, et que le rectum est plus large que le colon. La sécheresse du tempérament de cet animal suffit pour produire cet effet ; et les étranglements qui se trouvent dans le colon sont trop loin pour qu'on puisse l'attribuer à la conformation des intestins.

Pour donner une idée plus nette de l'ordre des chiens, de leur génération dans les différents climats, et du mélange de leurs races, je joins ici une table, ou, si l'on veut, une espèce d'arbre généalogique, ou l'on pourra voir d'un coup d'œil toutes ces variétés. Cette table est orientée comme les cartes géographiques, et l'on a suivi, autant qu'il était possible, la position respective des climats.

Le chien de berger est la souche de l'arbre. Ce chien, transporté dans les climats rigoureux du Nord, s'est enlaidi et rapetissé chez les Lapons, et paraît s'être maintenu, et même perfectionné en Islande, en Russie, en Sibérie, dont le climat est moins rigoureux, et où les peuples sont un peu plus civilisés. Ces changements sont arrivés par la seule influence de ces climats, qui n'a pas produit une grande altération dans la forme ; car tous ces chiens ont les oreilles droites, le poil épais et long, l'air sauvage, et ils n'aboient pas aussi fréquemment ni de la même manière que ceux qui, dans des climats plus favorables, se sont perfectionnés davantage. Le chien d'Islande est le seul qui n'ait pas les oreilles entièrement droites ; elles sont un peu pliées par leur extrémité : aussi l'Islande est de tous ces pays du Nord l'un des plus anciennement habités par des hommes à demi civilisés.

Le même chien de berger, transporté dans ces climats tempérés, et chez des peuples entièrement policés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, aura perdu son air sauvage, ses oreilles droites, son poil rude, épais et long, et sera devenu dogue, chien courant et mâtin, par la seule influence de ces climats. Le mâtin et le dogue ont encore les oreilles en partie droites ; elles ne sont qu'à demi pendantes, et ils ressemblent assez par leurs mœurs et par leur naturel sanguinaire, au chien duquel ils tirent leur origine. Le chien courant est celui des trois qui s'en éloigne le plus ; les oreilles longues, entièrement pendantes, la douceur, la docilité, et, si on peut le dire, la timidité de ce chien, sont autant de preuves de la grande dégénération, ou, si l'on veut, de la grande perfection qu'a produite une longue domesticité, jointe à une éducation soignée et suivie.

Le chien courant, le braque et le basset ne font qu'une seule et même race de chiens ; car l'on a remarqué que dans la même portée il se trouve assez souvent des chiens courants, des braques et des bassets, quoique la lice n'ait été couverte que par l'un de ces trois chiens. J'ai accolé le braque du Bengale au braque commun, parce qu'il n'en diffère en effet que par la robe, qui est mouchetée ; et j'ai joint de même le basset à jambes torses au basset ordinaire, parce que le défaut dans les jambes de ce chien ne vient originellement que d'une maladie semblable au rachitis, dont quelques individus ont été atteints, et dont ils ont transmis le résultat, qui est la déformation des os, à leurs descendants.

Le chien courant transporté en Espagne et en Barbarie, ou presque tous les animaux ont le poil fin, long et fourni, sera devenu épagueul et barbet : le grand et le petit épagueul, qui ne diffèrent que par la taille, transportés en Angleterre, ont changé de couleur du blanc au noir, et sont devenus, par l'influence du climat, grand et petit gredin, auxquels on doit joindre le pyrame, qui n'est qu'un gredin noir comme les autres, mais marqué de feu aux quatre pattes, aux yeux et au museau.

Le mâtin, transporté au nord, est devenu grand danois, et, transporté au midi, est devenu lévrier. Les grands lévriers viennent du Levant; ceux de taille médiocre, d'Italie; et ces lévriers d'Italie, transportés en Angleterre, sont devenus levrons, c'est-à-dire lévriers encore plus petits.

Le grand danois transporté en Irlande, en Ukraine, en Tartarie, en Épire, en Albanie, est devenu chien d'Irlande, et c'est le plus grand de tous les chiens.

Le dogue transporté d'Angleterre en Danemark est devenu petit danois; et ce même petit danois, transporté dans les climats chauds est devenu chien-turc. Toutes ces races, avec leurs variétés, n'ont été produites que par l'influence du climat, jointe à la douceur de l'abri, à l'effet de la nourriture, et au résultat d'une éducation soignée. Les autres chiens ne sont pas de races pures, et proviennent du mélange de ces premières races. J'ai marqué par des lignes ponctuées la double origine de ces races métis.

Le lévrier et le mâtin ont produit le lévrier métis, que l'on appelle aussi *lévrier à poil de loup*. Ce métis a le museau moins effilé que le franc lévrier, qui est très-rare en France.

Le grand danois et le grand épagueul ont produit ensemble le chien de Calabre, qui est un beau chien à longs poils touffus, et plus grand par la taille que les plus gros mâtins.

L'épagueul et le basset produisent un autre chien que l'on appelle *burgos*.

L'épagueul et le petit danois produisent le chien-lion, qui est maintenant fort rare.

Les chiens à longs poils, fins et frisés, que l'on appelle bouffes, et qui sont de la taille des plus grands barbets, viennent du grand épagueul et du barbet.

Le petit barbet vient du petit épagueul et du barbet.

Le dogue produit avec le mâtin un chien métis que l'on appelle dogue de forte race, qui est beaucoup plus gros que le vrai dogue, ou dogue d'Angleterre, et qui tient plus du dogue que du mâtin.

Le dogue vient du dogue d'Angleterre et du petit danois.

Tous ces chiens sont des métis simples, et viennent du mélange de deux races pures; mais il y a encore d'autres chiens qu'on pourrait appeler *double métis*, parce qu'ils viennent du mélange d'une race pure et d'une race déjà mêlée.

Le roquet est un double métis qui vient du doguin et du petit danois.

Le chien d'Alicante est aussi un double métis, qui vient du doguin et du petit épagueul.

Le chien de Malte, ou bichon, est encore un double métis, qui vient du petit épagneul et du petit barbet.

Enfin, il y a des chiens qu'on pourrait appeler *triples méfis*, parce qu'ils viennent du mélange de deux races déjà mêlées toutes deux ; tel est le chien d'Artois, issois ou quatre-vingts, qui vient du doguin et du roquet ; tels sont encore les chiens que l'on appelle vulgairement *chiens des rues*, qui ressemblent à tous les chiens en général sans ressembler à aucun en particulier, parce qu'ils proviennent du mélange de races déjà plusieurs fois mêlées.

PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DU CHIEN.

M. de Mailly, de l'Académie de Dijon, connu par plusieurs bons ouvrages de littérature, m'a communiqué un fait qui mérite de trouver place dans l'histoire naturelle du chien. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet, le 6 octobre 1772.

« Le curé de Norges, près de Dijon, possède une chienne qui, sans avoir
 « porté jamais ni mis bas, a cependant tous les symptômes qui caractérisent
 « ces deux manières d'être. Elle entre en chaleur à peu près dans le même
 « temps que tous les autres animaux de son espèce, avec cette différence
 « qu'elle ne souffre aucun mâle : elle n'en a jamais reçu. Au bout du temps
 « ordinaire de sa portée, ses mamelles se remplissent comme si elle était en
 « gésine, sans que son lait soit provoqué par aucune traite particulière,
 « comme il arrive quelquefois à d'autres animaux auxquels on en tire, ou
 « quelque substance fort semblable, en fatiguant leurs mamelles. Il n'y a
 « rien ici de pareil ; tout se fait selon l'ordre de la nature, et le lait paraît
 « être si bien dans son caractère, que cette chienne a déjà allaité des petits
 « qu'on lui a donnés, et pour lesquels elle a autant de tendresse, de soins et
 « d'attention, que si elle était leur véritable mère. Elle est actuellement
 « dans ce cas, et je n'ai l'honneur de vous assurer que ce que je vois. Une
 « chose plus singulière peut-être, est que la même chienne, il y a deux ou
 « trois ans, allaita deux chats, dont l'un contracta si bien les inclinations de
 « sa nourrice, que son cri s'en ressentit ; au bout de quelque temps, on
 « s'aperçut qu'il ressemblait beaucoup plus à l'aboïement du chien qu'au
 « miaulement du chat. »

Si ce fait de la production du lait, sans accouplement et sans prégation, était plus fréquent dans les animaux quadrupèdes femelles, ce rapport les

rapprocherait des oiseaux femelles, qui produisent des œufs sans le concours du mâle.

VARIÉTÉ DANS LES CHIENS.

Il y avait, ces années dernières, à la foire Saint-Germain, un chien de Sibérie, qui nous a paru assez différent de ceux connus jusqu'ici, pour que nous en ayons retenu une courte description. Il était couvert d'un poil beaucoup plus long, et qui tombait presque à terre. Au premier coup d'œil, il ressemblait à un gros bichon; mais ses oreilles étaient droites et en même temps beaucoup plus grandes. Il était tout blanc, et avait vingt pouces et demi de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; onze pouces neuf lignes de hauteur, mesurée aux jambes de derrière, et onze pouces trois lignes à celles de devant: l'œil d'un brun châtain, le bout du nez noirâtre, ainsi que le tour des narines et le bord de l'ouverture de la gueule. Les oreilles, qu'il porte toujours droites, sont très-garnies de poil d'un blanc jaune en dedans, et fauve sur les bords et aux extrémités. Les longs poils qui lui couvrent la tête lui cachent en partie les yeux, et tombent jusque sur le nez; les doigts et les ongles des pieds sont aussi cachés par les longs poils des jambes, qui sont de la même grandeur que ceux du corps; la queue, qui se recourbe comme celle du chien-loup, est aussi couverte de très-grands poils pendants, longs en général de sept à huit pouces. C'est le chien le plus vêtu et le mieux fourré de tous les chiens.

D'autres chiens amenés à Paris par des Russes, en 1739, et auxquels ils donnaient le nom de *chiens de Sibérie*, étaient d'une race très-différente du précédent. Ils étaient de grosseur égale, le mâle et la femelle, à peu près de la grandeur des lévriers de moyenne taille, le nez pointu, les oreilles demi-droites, un peu pliées par le milieu. Ils n'étaient point effilés comme les lièvres, mais bien ronds sous le ventre. Leur queue avait environ huit à neuf pouces de long, assez grosse et obtuse à son extrémité. Ils étaient de couleur noire et sans poils blancs; la femelle en avait seulement une touffe grise au milieu de la tête, et le mâle une touffe de même couleur au bout de la queue. Ils étaient si caressants, qu'ils en étaient incommodes, et d'une gourmandise ou plutôt d'une voracité si grande, qu'on ne pouvait jamais les rassasier: ils étaient en même temps d'une malpropreté insupportable, et perpétuellement en quête pour assouvir leur faim. Leurs jambes n'étaient ni trop grosses ni trop menues; mais leurs pattes étaient larges, plates et même fort épatées; enfin leurs doigts étaient mis par une petite membrane. Leur voix était très-forte. Ils n'avaient nulle inclination à mordre, et caressaient indistinctement tout le monde; mais leur vivacité était au-dessus de toute

expression *. D'après cette notice, il paraît que ces chiens prétendus de Sibérie sont plutôt de la race de ceux que j'ai appelés *chiens d'Islande*, qui présentent un grand nombre de caractères semblables à ceux qui sont indiqués dans la description ci-dessus.

« Je me suis informé, m'écrivit M. Collinson, des chiens de Sibérie. Ceux
 « qui tirent des traîneaux et des charrettes sont de médiocre grandeur; ils
 « ont le nez pointu, les oreilles droites et longues; ils portent leur queue
 « recourbée; quelques-uns sont comme des loups, et d'autres comme des
 « renards; et il est certain que ces chiens de Sibérie s'accouplent avec des
 « loups et des renards. Je vois, continue M. Collinson, par vos expériences,
 « que quand ces animaux sont contraints, ils ne veulent pas s'accoupler; mais
 « en liberté ils y consentent : je l'ai vu moi-même en Angleterre pour le
 « chien et la louve; mais je n'ai trouvé personne qui m'ait dit avoir vu l'ac-
 « couplement des chiens et des renards : cependant, par l'espèce que j'ai
 « vue venir d'une chienne qui vivait en liberté dans les bois, je ne peux pas
 « douter de l'accouplement d'un renard avec cette chienne. Il y a des gens
 « à la campagne qui connaissent cette espèce de mulot, qu'ils appellent
 « *chien-renard* ** . »

La plupart des chiens du Groënland sont blancs, mais il s'en trouve aussi de noirs et d'un poil très-épais. Ils hurlent et grognent plutôt qu'ils n'aboient : ils sont stupides, et ne sont propres à aucune sorte de chasse ; on s'en sert néanmoins pour tirer des traîneaux, auxquels on les attelle au nombre de quatre ou six. Les Groënländais en mangent la chair, et se font des habits de leurs peaux.

Les chiens du Kamtschatka sont grossiers, rudes et demi-sauvages comme leurs maîtres. Ils sont communément blancs ou noirs, plus agiles et plus vifs que nos chiens. Ils mangent beaucoup de poisson : on les fait servir à tirer des traîneaux. On leur donne toute liberté pendant l'été : on ne les rassemble qu'au mois d'octobre pour les atteler aux traîneaux ; et pendant l'hiver on les nourrit avec une espèce de pâte faite de poisson qu'on laisse fermenter dans une fosse. On fait chauffer et presque cuire ce mélange avant de le leur donner.

Il paraît, par ces deux derniers passages tirés des voyageurs, que la race des chiens de Groënland et de Kamtschatka, et peut-être des autres climats septentrionaux, ressemble plus aux chiens d'Islande qu'à toutes autres races de chiens ; car la description que nous avons donnée ci-dessus des deux chiens amenés de Russie à Paris, aussi bien que les notices qu'on vient de lire sur les chiens du Groënland et sur ceux du Kamtschatka, conviennent assez entre elles, et peuvent se rapporter également à notre chien d'Islande.

Quoique nous ayons donné toutes les variétés constantes que nous avons

* Extrait d'une lettre de M. Pasumot, de l'Académie de Dijon, à M. de Buffon, en date du 2 mars 1775.

** Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres, 9 février 1764.

pu rassembler dans l'espèce du chien, il en reste néanmoins quelques-unes que nous n'avons pu nous procurer. Par exemple, il y a une race de chiens sauvages dont j'ai vu deux individus, et que je n'ai pas été à portée de décrire ni de faire dessiner. M. Aubry, curé de Saint-Louis, dont tous les savants connaissent le beau cabinet, et qui joint à beaucoup de connaissances en histoire naturelle le goût de les rendre utiles par la communication franche et honnête de ce qu'il possède en ce genre, nous a souvent fourni des animaux nouveaux qui nous étaient inconnus; et, au sujet des chiens, il nous a dit avoir vu, il y a plusieurs années, un chien de la grandeur à peu près d'un épagneul de la moyenne espèce, qui avait de longs poils et une grande barbe au menton. Ce chien provenait de parents de même race, qui avaient autrefois été donnés à Louis XIV par M. le comte de Toulouse. M. le comte de Lassaï eut aussi de ces mêmes chiens; mais on ignore ce que cette race singulière est devenue.

A l'égard des chiens sauvages, dans lesquels il se trouve, comme dans les chiens domestiques, des races diverses, je n'ai pas eu d'autres informations que celles dont j'ai fait mention dans mon ouvrage : seulement M. le vicomte de Querhoent a eu la bonté de me communiquer une note au sujet des chiens sauvages qui se trouvent dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Il dit « qu'il y a au cap des compagnies très-nombreuses de
« chiens sauvages, qui sont de la taille de nos grands chiens, et qui ont le
« poil marqué de diverses couleurs. Ils ont les oreilles droites, courent d'une
« grande vitesse, et ne s'établissent nulle part fixement. Ils détruisent une
« quantité étonnante de bêtes fauves. On en tue rarement, et ils se prennent
« difficilement aux pièges; car ils n'approchent pas aisément des choses que
« l'homme a touchées. Comme on rencontre quelquefois de leurs petits dans
« les bois, on a tenté de les rendre domestiques; mais ils sont si méchants
« étant grands, qu'on y a renoncé. »

DEUXIÈME ADDITION A L'ARTICLE DU CHIEN.

On a vu dans l'histoire et la description que j'ai données des différentes races de chiens, que celle du chien de berger paraît être la souche ou tige commune de toutes les autres races, et j'ai rendu cette conjecture probable par quelques faits et par plusieurs comparaisons. Ce chien de berger, que je regarde comme le vrai chien de nature, se trouve dans presque tous les

pays du monde. MM. Cook et Forster nous disent « qu'ils remarquèrent à la
 « Nouvelle-Zélande un grand nombre de chiens que les habitants du pays
 « paraissent aimer beaucoup, et qu'ils tenaient attachés dans leurs pirogues
 « par le milieu du ventre. Ces chiens étaient de l'espèce à longs poils, et ils
 « ressemblaient beaucoup au chien de berger de M. de Buffon. Ils étaient
 « de diverses couleurs, les uns tachés, ceux-ci entièrement noirs, et d'autres
 « parfaitement blancs. Ces chiens se nourrissent de poisson ou des mêmes
 « aliments que leurs maîtres, qui ensuite les tuent pour manger leur chair
 « et se vêtir de leurs peaux. De plusieurs de ces animaux qu'ils nous vendi-
 « rent, les vieux ne voulurent rien manger, mais les jeunes s'accoutumèrent
 « à nos provisions. »

« A la Nouvelle-Zélande, disent les mêmes voyageurs, et suivant les rela-
 « tions des premiers voyages aux îles tropiques de la mer du Sud, les chiens
 « sont les animaux les plus stupides et les plus tristes du monde; ils ne pa-
 « raissent pas avoir plus de sagacité que nos moutons; et comme à la Nou-
 « velle-Zélande on ne les nourrit que de poisson, et seulement de végétaux
 « dans les îles de la mer du Sud, ces aliments peuvent avoir contribué à
 « changer leur instinct. »

M. Forster ajoute que « la race des chiens des îles de la mer du Sud res-
 « semble beaucoup aux chiens de berger; mais leur tête est, dit-il, prodi-
 « gieusement grosse. Ils ont les yeux d'une petitesse remarquable, des
 « oreilles pointues, le poil long, et une queue courte et touffue. Ils se nour-
 « rissent surtout de fruits aux îles de la Société; mais sur les îles basses et
 « à la Nouvelle-Zélande, ils ne mangent que du poisson. Leur stupidité est
 « extrême. Ils aboient rarement ou presque jamais, mais ils hurlent de temps
 « en temps. Ils ont l'odorat très-faible, et ils sont excessivement paresseux.
 « Les naturels les engraisent pour leur chair qu'ils aiment passionnément,
 « et qu'ils préfèrent à celle du cochon: ils fabriquent d'ailleurs avec leurs
 « poils des ornements; ils en font des franges, des enlacements aux îles de la
 « Société, et ils en garnissent leurs vêtements à la Nouvelle-Zélande. »

On trouve également les chiens comme indigènes dans l'Amérique méridionale, où on les a nommés *chiens des bois*, parce qu'on ne les a pas encore réduits, comme nos chiens, en domesticité constante.

D'UN CHIEN TURC ET GREDIN.

J'ai vu une très-petite chienne, qui était âgée de treize ans, et avait eu pour mère une gredine toute noire, plus grosse qu'elle, qui n'avait qu'un pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, sept pouces de hauteur aux jambes de devant, et sept pouces neuf lignes au train de derrière.

La tête est très-grosse à l'occiput, et forme un enfoncement à la hauteur des yeux ; le museau est court et menu, le dessus du nez noir, ainsi que l'extrémité et les naseaux ; les mâchoires d'un brun noirâtre ; le globe des yeux fort gros ; l'œil noir, et les paupières bien marquées ; la tête et le corps d'un gris d'ardoise clair, mêlé de couleur de chair à quelques endroits ; les oreilles droites et longues de deux pouces dix lignes sur quinze lignes de diamètre à la base : elles sont lisses et sans poil en dedans, et de couleur de chair, surtout à leur base ; elles finissent en une pointe arrondie, et sont couvertes à l'extérieur de poils blanchâtres assez clair-semés. Ces poils sont longs, surtout à la base de l'oreille, où ils ont seize lignes de longueur ; et comme tout le tour de l'oreille est garni de longs poils blancs, il semble qu'elle soit bordée d'hernine. Le corps, au contraire, est antérieurement nu, sans aucun poil ni duvet. La peau forme des rides sur le cou, le dos et le ventre, où l'on voit six petites mamelles. Il y a de longs poils, en forme de soies blanches, autour du cou et de la poitrine, ainsi qu'autour de la tête. Ces poils sont clair-semés sur le cou jusqu'aux épaules ; mais ils sont comme collés sur le front et les joues, ce qui rend le tour de la face blanchâtre. La queue, qui a trois pouces onze lignes de longueur, est plus grosse à son origine qu'à son extrémité, et sans poils comme le reste du corps. Les jambes sont de la couleur du corps, nues et sans poil ; les ongles sont fort longs, crochus et d'un noir grisâtre en dessus.

On voit, par cette description, que cette petite chienne, née d'une gredine noire et d'un père inconnu, ressemble au chien-ture par la nudité et la couleur de son corps. Elle est, à la vérité, un peu plus basse que le chien-ture : elle a aussi la tête plus grosse, surtout à l'occiput, ce qui lui donne, par cette partie, plus de rapport avec le petit danois. Mais, ce qui semble former un caractère particulier dans cette petite chienne, ce sont ces grandes oreilles toujours droites, qui ont quelques rapports avec les oreilles du rat, ainsi que la queue, qui ne se relève pas, et qui est horizontalement droite ou pendante entre les jambes. Cependant cette queue n'est point écailluse comme celle du rat ; elle est seulement nue et comme noueuse en quelques endroits. Cette petite chienne ne tenait donc rien de sa mère, excepté le peu de poil aux endroits que nous avons indiqués, et il y a apparence que le père était un chien-ture de petite taille. Elle avait l'habitude de tirer la langue et de la laisser pendante hors de sa gueule souvent de plus d'un pouce et demi de longueur, et l'on nous assura que cette habitude lui était naturelle, et qu'elle tirait ainsi la langue dès le temps de sa naissance. Au reste, sa mère n'avait produit de cette portée qu'un chien mort assez gros, et ensuite cette petite chienne, si singulière, qu'on ne peut la rapporter à aucune des races connues dans l'espèce du chien.

DU GRAND CHIEN LOUP.

M. le marquis d'Amazaga, par sa lettre datée de Paris, le 3 décembre 1782, m'a donné conaissance de ce chien.

M. le duc de Bourbon avait ramené ce chien de Cadix. Il a, à très-peu près, quoique très-jeune, la forme et la grandeur d'un gros loup, bien fait et de grande taille; mais ce chien n'est pas, comme le loup, d'une couleur uniforme : il présente au contraire deux couleurs, le brun et le blanc, bien distinctes et assez irrégulièrement réparties; on voit du brun-noirâtre sur la tête, les oreilles, autour des yeux, sur le cou, la poitrine, le dessus et les côtés du corps, et sur le dessus de la queue : le blanc se trouve sur les mâchoires, sur les côtés des joues, sur une partie du museau, dans l'intérieur des oreilles, sous la queue, sur les jambes, les faces internes des cuisses, le dessous du ventre et la poitrine.

Sa tête est étroite, son museau allongé; et cette conformation lui donne une physionomie fine. Le poil des moustaches est court; les yeux sont petits et l'iris en est verdâtre. On remarque une assez grande tache blanche au-dessus des yeux, et une petite en pointe au milieu du front. Les oreilles sont droites et larges à la base. La queue a seize pouces de longueur jusqu'à l'extrémité des poils, qui sont longs de six pouces neuf lignes : il la porte haute; elle représente une sorte de panache, et elle est recourbée en avant comme celle du chien loup. Les poils qui sont sur le corps sont longs d'un pouce; ils sont blancs à la racine, et bruns dans leur longueur jusqu'à leur extrémité. Les poils de dessous le ventre sont blancs, et ont trois pouces, ils sont bruns dans leur longueur, et blancs à leur extrémité; et en général, au-dessous du long poil il y en a de plus court, qui est laineux et de couleur fauve. La tête est pointue comme celle des loups-lévriers : « car les chas-
« seurs distinguent, dit M. d'Amazaga, les loups-mâtins et les loups-lévriers,
« dont l'espèce est beaucoup plus rare que l'autre. Ainsi, la tête de ce chien
« ressemble à celle d'un lévrier; le museau est pointu. Il n'est âgé que
« d'environ huit mois; il paraît assez doux, et est fort caressant. Les oreil-
« les sont très-courtes, et ressemblent à celles des chiens de berger, le poil
« en est épais, mais fort court; en dedans, il est de couleur fauve, et châtain
« en dehors. Les pattes, depuis l'épaule et depuis la cuisse, sont aussi de
« couleur fauve; elles sont larges et fortes, et le pied est exactement celui
« du loup. Il marque beaucoup de désir de courir après les poules. D'après
« cela, j'ai pensé qu'il tirait son origine de la race primitive; j'opine pour
« qu'on le marie avec une belle chienne de berger. Il paraît avoir l'odorat
« très-fin, et ne semble pas être sensible à l'amitié. »

Voilà tout ce que nous avons pu savoir des habitudes de ce chien, dont nous ignorons le pays natal.

	p.	p.	l.
Longueur du bout du museau à l'anus, en ligne droite.	3	3	0
Même longueur, mesurée en suivant la courbure du corps.	3	2	10
Hauteur du train de devant.	1	11	9
Hauteur du train de derrière.	1	10	11
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	9	1
Circonférence du bout du museau.	0	5	2
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	9	5
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	8	0
Distance entre les deux naseaux.	0	0	4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	3	10
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	3	11
Ouverture de l'œil.	0	0	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	1	3	9
Longueur des oreilles.	0	3	6
Largeur de leur base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	9
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	4	6
Longueur du cou.	0	7	0
Circonférence du cou.	1	2	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	2	1	1
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.	2	0	8
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	9	6
Hauteur du bas du ventre au-dessus de la terre sous les flancs.	1	2	0
Longueur du tronçon de la queue.	1	8	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	3	1
Longueur de l'avant bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	11	0
Circonférence du poignet.	0	5	0
Circonférence du métacarpe.	0	4	8
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	4	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	5	6
Largeur du haut de la jambe.	0	5	0
Largeur à l'endroit du talon.	0	2	6
Circonférence du métatarse.	0	5	2
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	7	8
Largeur du pied de devant.	0	3	0
Largeur du pied de derrière.	0	2	11
Longueur du plus grand ongle.	0	0	6

LE LÉVRIER DE RUSSIE.

En 1785, mon fils amena de Pétersbourg à Paris un chien et une chienne d'une race différente de toutes celles dont j'ai donné la description. Le chien, quoique encore fort jeune, était déjà plus grand que le plus grand danois;

son corps était plus allongé et plus étroit à la partie des reins, la tête un peu plus petite, la physionomie fine et le museau fort allongé; les oreilles étaient pendantes, comme dans le danois et le lévrier, les jambes fines et les pieds petits. Ce chien avait la queue pendante et touchant à terre dans ses moments de repos; mais, dans les mouvements de liberté, il la portait élevée, et les grands poils dont elle était garnie, formaient un panache replié en avant. Il diffère des grands lévriers non-seulement par la grande longueur du corps, mais encore par les grands poils qui sont autour des oreilles, sur le cou, sous le ventre, sur le derrière des jambes de devant, sur les cuisses et sur la queue, où ils sont le plus longs.

Il est presque entièrement couvert de poil blanc, à l'exception de quelques taches grisâtres, qui sont sur le dos et entre les yeux et les oreilles. Le tour des yeux et le bout du nez sont noirs; l'iris de l'œil est d'un jaune rougeâtre assez clair. Les oreilles, qui finissent en pointe, sont jaunes et bordées de noir; le poil est brun autour du conduit auditif et sur une partie du dessus de l'oreille. La queue, longue d'un pied neuf pouces, et très-garnie de poil blancs, longs de cinq pouces; ils n'ont sur le corps que treize lignes, sous le ventre deux pouces deux lignes, et sur les cuisses trois pouces.

La femelle était un peu plus petite que le mâle, dont nous venons de donner la description; sa tête était plus étroite, et le museau plus effilé. En général, cette chienne était de forme plus légère que le chien, et en proportion plus garnie de longs poils. Ceux du mâle étaient blancs presque sur tout le corps, au lieu que la femelle avait de très-grandes taches d'un brun-marron sur les épaules, sur le dos, sur le train de derrière et sur la queue, qu'elle relevait moins souvent; mais, par tous les autres caractères, elle ressemblait au mâle.

TABLE des dimensions du chien et de la chienne de Russie.

	MALE.			FEMELLE.		
	p.	p.	l.	p.	p.	l.
Longueur du corps, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	3	7	3	3	4	3
Longueur mesurée suivant la courbure du corps.	4	2	6	3	9	3
Hauteur du train de devant	2	1	6	2	1	4
Hauteur du train de derrière.	2	3	6	2	2	2
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	10	0	0	9	6
Circonférence du bout du museau.	0	6	0	0	5	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	9	3	0	9	1
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	7	6	0	7	3
Distance entre les deux naseaux.	0	0	4	0	0	4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	4	9	0	4	7

	MALE.			FEMELLE.		
	p.	p.	l.	p.	p.	l.
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	3	1	0	2	7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	0	0	0	11
Ouverture de l'œil.	0	0	7	0	0	6
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	1	11	0	1	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	1	1	0	1	1	0
Longueur des oreilles.	0	4	5	0	3	6
Largeur de leur base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	4	0	1	11
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	3	8	0	3	3
Longueur du cou.	0	2	0	0	1	6
Circonférence du cou.	1	1	10	1	3	3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de de vant.	2	3	0	2	2	2
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.	2	3	3	2	3	2
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	6	8	1	4	6
Hauteur du bas du ventre au-dessus de la terre sous les flanes.	1	7	11	1	5	6
La même hauteur sous la poitrine.	1	3	0	1	2	0
Longueur du tronçon de la queue.	1	6	2	1	6	7
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	3	11	0	3	11
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	9	9	0	9	4
Largeur de l'avant-bras près du coude.	0	3	1	0	2	1
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit.	0	1	8	0	1	9
Circonférence du poignet.	0	4	6	0	4	5
Circonférence du métacarpe.	0	3	7	0	3	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	5	6	0	6	5
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	10	7	0	11	3
Largeur du haut de la jambe.	0	4	8	0	4	9
Épaisseur.	0	1	3	0	2	1
Largeur à l'endroit du talon.	0	2	3	0	2	3
Circonférence du métatarse.	0	3	3	0	3	1
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	8	7	0	4	4
Largeur du pied de devant.	0	1	10	0	2	0
Largeur du pied de derrière.	0	1	8	0	1	11
Longueur des plus grands ongles.	0	0	7	0	0	9
Largeur à leur base.	0	0	3	0	0	3

CHIENS MULETS,

PROVENANT D'UNE LOUVE ET D'UN CHIEN BRAQUE.

M. Surirey de Boissy, que j'ai déjà cité, m'a fait l'honneur de m'écrire, au mois de mars 1776, une lettre par laquelle il m'informe que, de quatre jeunes animaux produits le 6 juin 1775 par le chien braque et la louve, deux

femelles avaient été données à des amis, et n'avaient pas vécu; que la dernière femelle et le seul mâle produit de cette portée ont été conduits alors à une des terres de M. le marquis de Spontin, où ils ont passé l'automne, et qu'après le cruel accident arrivé au cocher de sa maison, par la morsure de la mère louve, on l'avait tuée sur-le-champ. M. de Boissy ajoute que, de ces deux métis, la femelle, dès sa jeunesse, était moins sauvage que le mâle, qui semblait tenir plus qu'elle des caractères du loup; qu'ensuite on les a transférés en hiver, au château de Florennes, qui appartient aussi à M. le marquis de Spontin; qu'ils y ont été bien soignés et sont devenus très-familiers; qu'enfin, le 30 décembre 1775, ces deux animaux se sont accouplés, et que, la nuit du 2 au 3 mars la femelle a mis bas quatre jeunes, etc.

Ensuite M. le marquis de Spontin a eu la bonté de m'écrire de Namur le 21 avril 1776, que, dans le désir de me satisfaire pleinement sur les nouveaux procréés de ces animaux métis, il s'est transporté à sa campagne pour observer attentivement les différences qu'ils pouvaient avoir avec leurs père et mère. Ces jeunes sont au nombre de quatre, deux mâles et deux femelles. Ces dernières ont les pattes de devant blanches, ainsi que le devant de la gorge, et la queue très-courte, comme leur père: cela vient de ce que le mâtin qui a couvert la louve n'avait pas plus de queue qu'un chien d'arrêt. L'un des mâles est d'un brun presque noir; il ressemble beaucoup plus à un chien qu'à un loup, quoiqu'il soit le plus sauvage de tous. L'autre mâle n'a rien qui le distingue, et paraît ressembler également au père et à la mère. Les deux mâles ont la queue comme le père. M. le marquis de Spontin ajoute obligeamment: « Si vous vouliez, monsieur, accepter l'offre que j'ai l'honneur de vous faire, de vous envoyer et faire conduire chez vous, à mes frais, le père, la mère et les deux jeunes, vous m'obligeriez sensiblement; pour moi, je garderai les deux autres jeunes, pour voir si l'espèce ne dégénérera pas, et s'ils ne reviendront pas de *vrais loups* ou de *vrais chiens*. »

Par une seconde lettre, datée de Namur, le 2 juin 1776, M. le marquis de Spontin me fait l'honneur de me remercier de ce que j'ai cité son heureuse expérience dans mon volume de supplément à l'histoire naturelle des animaux quadrupèdes, et il me mande qu'il se propose de faire la tentative de l'accouplement des chiens et des renards; mais que, pour celle du loup et de la chienne, il en redouterait l'entreprise, imaginant que le caractère cruel et féroce du loup le rendrait encore plus dangereux que ne l'avait été la louve. « Le porteur de cette lettre, ajoute M. de Spontin, est chargé de la conduite des deux chiens de la première génération, et de deux de leurs jeunes, entre lesquels j'ai choisi les plus forts et les plus ressemblants tant au père qu'à la mère, que je vous envoie avec eux. Il m'en reste donc deux aussi, dont l'un a la queue toute courte, comme le chien l'avait, et sera d'un noir foncé. Il paraît être aussi plus docile et plus familier que les autres: cependant il conserve encore l'odeur de loup, puisqu'il

« n'y a aucun chien qui ne se sauve dès qu'il le sent ; ee que vous pourriez
 « éprouver aussi avec ceux que je vous envoie. Le père et la mère n'ont ja-
 « mais mordu personne, et sont même très-caressants ; vous pourrez les faire
 « venir dans votre chambre, comme je faisais venir la louve dans la mienne ,
 « sans courir le moindre risque. Le voyage pourra les familiariser encore
 « davantage. J'ai préféré de vous les envoyer ainsi, ne croyant pas qu'ils
 « puissent s'habituer dans un panier, n'ayant jamais été enfermés ni atta-
 « chés, etc. »

Ces quatre animaux me sont en effet arrivés au commencement de juin 1776, et je fus obligé d'abord de les faire garder pendant six semaines dans un lieu fermé ; mais, m'apercevant qu'ils devenaient plus farouches, je les mis en liberté vers la fin de juillet, et je les fis tenir dans mes jardins pendant le jour, et dans une petite écurie pendant la nuit. Ils se sont toujours bien portés, au moyen de la liberté qu'on leur donnait pendant le jour ; et, après avoir observé pendant tout ce temps leurs habitudes naturelles, j'ai donné à la ménagerie du roi les deux vieux, c'est-à-dire le mâle et la femelle, qui proviennent immédiatement du chien et de la louve, et j'ai gardé les deux jeunes, l'un mâle et l'autre femelle, provenant de ceux que j'ai envoyés à la ménagerie.

Voici l'histoire et la description particulière de chacun de ces quatre animaux.

DU MALE,

PREMIÈRE GÉNÉRATION.

Il avait plus de rapport avec le loup qu'avec le chien par le naturel ; car il conservait un peu de férocité : il avait l'œil étincelant, le regard farouche et le caractère sauvage. Il aboyait au premier abord contre tous ceux qui le regardaient ou qui s'en approchaient ; ce n'était pas un aboiement bien distinct, mais plutôt un hurlement qu'il faisait entendre fort souvent dans les moments de besoin et d'ennui : il avait même peu de douceur et de docilité avec les personnes qu'il connaissait le mieux ; et peut-être que s'il eût vécu en pleine liberté, il fût devenu un vrai loup par les mœurs. Il n'était familier qu'avec ceux qui lui fournissaient de la nourriture. Lorsque la faim le pressait, et que l'homme qui en avait soin lui donnait de quoi la satisfaire, il semblait lui témoigner de la reconnaissance en se dressant contre lui et lui léchant le visage et les mains. Ce qui prouve que c'est le besoin qui le rendait souple et caressant, c'est que, dans d'autres occasions, il cherchait souvent à mordre la main qui le flattait. Il n'était donc sensible aux caresses

que par un grossier intérêt, et il était fort jaloux de celles que l'on faisait à sa femelle et à ses petits, pour lesquels il n'avait nul attachement : il les traitait même plus souvent en ennemi qu'en ami, et ne les ménageait guère plus que des animaux qui lui auraient été étrangers, surtout lorsqu'il s'agissait de partager la nourriture. On fut obligé de la lui donner séparément, et de l'attacher pendant le repas des autres ; car il était si vorace, qu'il ne se contentait pas de sa portion, mais il se jetait sur les autres pour les priver de la leur. Lorsqu'il voyait approcher un inconnu, il s'irritait et se mettait en furie, surtout s'il était mal vêtu ; il aboyait, il hurlait, grattait la terre, et s'élançait enfin sans qu'on pût l'apaiser, et sa colère durait jusqu'à ce que l'objet qui l'excitait se retirât et disparût.

Tel a été son naturel pendant les six premières semaines qu'il fut, pour ainsi dire, en prison ; mais, après qu'on l'eut mis en liberté, il parut moins farouche et moins méchant. Il jouait avec sa femelle, et semblait craindre, le premier jour, de ne pouvoir assez profiter de sa liberté ; car il ne cessait de courir, de sauter et d'exciter sa femelle à en faire autant. Il devint aussi plus doux à l'égard des étrangers ; il ne s'élançait pas contre eux avec autant de fureur ; et se contentait de gronder ; son poil se hérissait à leur aspect, comme il arrive à presque tous les chiens domestiques lorsqu'ils voient des gens qu'ils ne connaissent pas approcher de leur maître, ou même de son habitation. Il trouvait tant de plaisir à être libre, qu'on avait de la peine à le reprendre le soir pour l'emmener coucher. Lorsqu'il voyait venir son gouverneur avec sa chaîne, il se défait, s'enfuyait, et on ne parvenait à le joindre qu'après l'avoir trompé par quelque ruse ; et aussitôt qu'il était rentré dans son écurie, il faisait retentir ses ennuis par un hurlement presque continu, qui ne finissait qu'au bout de quelques heures.

Ce mâle et sa femelle étaient âgés de trois ans et deux mois en août 1776, temps auquel je les ai décrits : ainsi, ils étaient parfaitement adultes. Le mâle était à peu près de la taille d'un fort mâtin, et il avait même le corps plus épais en tout sens ; cependant il n'était pas, à beaucoup près, aussi grand qu'un vieux loup : il n'avait que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et environ vingt-deux pouces de hauteur depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des pieds, tandis que le loup a trois pieds sept pouces de longueur, et deux pieds cinq pouces de hauteur. Il tenait beaucoup plus du chien que du loup, par la forme de la tête, qui était plutôt ronde qu'allongée. Il avait, comme le mâtin, le front proéminent, le museau assez gros, et le bout du nez peu relevé. Ainsi, l'on peut dire qu'il avait exactement la tête de son père chien, mais la queue de sa mère louve ; car cette queue n'était pas courte comme celle de son père, mais presque aussi longue que celle du loup. Ses oreilles étaient recourbées vers l'extrémité, et tenaient un peu de celles du loup, se tenant toujours droites, à l'exception de l'extrémité, qui retombait sur elle-même en tout temps, même dans les moments où il fixait les objets qui lui déplaisaient ; et, ce qu'il y a de singulier, c'est que les oreilles, au lieu d'être recourbées constamment de

chaque côté de la tête, étaient souvent courbées du côté des yeux, et il paraît que cette différence de mouvement dépendait de la volonté de l'animal. Elles étaient larges à la base, et finissaient en pointe à l'extrémité.

Les paupières étaient ouvertes presque horizontalement, et les angles intérieurs des yeux assez près l'un de l'autre à proportion de la largeur de la tête. Le bord des paupières était noir, ainsi que les moustaches, le bout du nez et le bord des lèvres. Les yeux étaient placés comme ceux du chien, et les orbites n'étaient pas inclinées comme dans le loup. L'iris était d'un jaune fauve tirant sur le grisâtre : au-dessus des angles intérieurs des yeux, il y avait deux taches blanchâtres posés vis-à-vis l'une de l'autre, ce qui paraissait augmenter l'air féroce de cet animal. Il était moins haut sur ses jambes que son père chien, et paraissait tenir beaucoup du loup par les proportions du corps et par les couleurs du poil : cependant le train de derrière semblait être un peu plus élevé que dans le loup, quoiqu'il fût plus bas que dans le chien ; ce qui provenait de ce que les jambes de derrière, dans le loup, sont beaucoup plus coudées que dans le chien, et c'est ce qui donne au loup l'air de marcher sur ses talons. Cet animal avait aussi plus de ventre que les chiens ordinaires, et tenait encore ce caractère de sa mère louve. Au reste, les jambes étaient fortes et nerveuses, ainsi que les pieds, dont les ongles étaient noirs en plus grande partie et plus allongés que dans le chien : l'animal les écartait en marchant, en sorte que la trace qu'il imprimait sur la terre était plus grande que celle des pieds du chien. Dans les pieds de devant, l'ongle externe et l'ongle qui suit l'interne étaient blancs ou de couleur de chair ; dans le pied gauche de derrière, les deux ongles qui suivent l'interne étaient de cette même couleur de chair ; et dans le pied droit de derrière, il n'y avait que l'ongle externe qui fût de cette même couleur. La queue était longue, fort semblable à celle du loup, et presque toujours traînante ; ce n'est que dans les moments de la plus grande joie que l'animal la relevait : mais dans la colère, il la tenait serrée entre ses jambes, après l'avoir tenue d'abord horizontalement tendue et l'avoir fait mouvoir sur toute sa longueur ; ce qui est une habitude commune aux chiens et aux loups.

Le poil de cet animal ressemblait en tout à celui du loup ; le tour des yeux était mêlé de fauve et de gris, et cette couleur venait se réunir avec le brun roux qui couvrait le dessus du nez : ce brun roux était mêlé d'une légère nuance de fauve pâle. Le bas des joues, les côtés du nez, toute la mâchoire inférieure, le dedans des oreilles et le dessus du cou, étaient d'un blanc plus ou moins sale ; la face extérieure des oreilles était d'un brun mêlé de fauve ; le dessus de la tête et du cou, d'un jaune mêlé de gris cendré ; les épaules, la face antérieure de la jambe, le dos, les hanches et la face extérieure des cuisses, étaient de couleur noire mêlée de fauve pâle et de gris. Le noir dominait sur le dos et le croupion, ainsi que sur le dessus des épaules, où néanmoins il était comme rayé par le mélange du gris. Sur les autres parties des épaules, sur les flancs et les cuisses, le poil était d'une légère teinte de jaune pâle jaspé de noir par endroits ; le dessous du ventre était

d'un jaune pâle et clair, un peu mêlé de gris : mais il était blanc sur la poitrine et autour de l'anus. Les jambes étaient d'un fauve foncé en dehors, et en dedans d'un blanc grisâtre; les pieds étaient blancs, avec une légère teinte de fauve. Sur l'extrémité du corps, on remarquait de grands poils fauves mêlés de poils blancs, qui venaient se réunir avec ceux qui environnaient l'anus. La queue était bien garnie de poils, elle était même touffue; la disposition de ces poils la faisait paraître étroite à sa naissance, fort grosse dans sa longueur, courbe dans sa forme, et finissant par une petite huppe de poils noirs : ces poils étaient blancs par-dessous et noirs en-dessus; mais ce noir était mêlé de gris et de fauve pâle.

DE LA FEMELLE

PREMIÈRE GÉNÉRATION.

Le naturel de cette femelle nous a paru tout différent de celui du mâle : non-seulement elle n'était pas féroce, mais elle était douce et caressante; elle semblait même agacer les personnes qu'elle aimait, et elle exprimait sa joie par un petit cri de satisfaction. Il était rare qu'elle fût de mauvaise humeur; elle aboyait quelquefois à l'aspect d'un objet inconnu, mais sans donner d'autres signes de colère : son aboiement était encore moins décidé que celui du mâle; le son ressemblait à celui de la voix d'un chien fort enroué. Souvent elle importunait à force d'être caressante : elle était si douce, qu'elle ne se défendait même pas des mauvais traitements de son mâle; elle se roulait et se couchait à ses pieds, comme pour demander grâce. Sa physionomie, quoique fort ressemblante à celle de la louve, ne démentait pas ce bon naturel; elle avait le regard doux, la démarche libre, la taille bien prise, quoique beaucoup au-dessous de celle du mâle, n'ayant que deux pieds neuf pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : sa hauteur était dans la même proportion, n'étant que de vingt et un pouces trois lignes depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité du pied.

Elle avait beaucoup de rapport avec sa mère louve, par la forme de la tête et la couleur du poil de cette partie; elle avait comme la louve, le museau épais auprès des yeux, de manière que les angles en étaient beaucoup plus éloignés l'un de l'autre que dans le chien, et même que dans le mâle que nous venons de décrire; elle avait aussi, comme la louve, le front plat, le bout du nez un peu relevé, les orbites des yeux un peu inclinées, les oreilles courtes et toujours droites; mais elle tenait du chien par sa queue, qui était courte et émoussée, au lieu que le mâle tenait sa queue de la louve. Elle avait les oreilles droites, larges à la base, et finissant en pointe sans se

replier comme celles du mâle : ainsi elle ressemblait encore parfaitement à sa mère par ce caractère. Elle était d'une grande légèreté, étant plus haute sur ses jambes à proportion que le mâle. Elle avait aussi les cuisses et les jambes plus fines; elle sautait à une hauteur très-considérable, et aurait aisément franchi un mur de six ou sept pieds : elle avait six mamelons sous le ventre. Au reste, elle avait, comme le mâle, le bord des paupières, les lèvres et le bout du nez noirs; l'iris était jaunâtre; le tour des yeux fauve foncé, plus clair au-dessus des paupières supérieures; les joues et les mâchoires blanches : entre les deux yeux étaient des poils bruns, qui formaient une pointe sur le sommet de la tête. Le poil du corps était noir, jaspé de gris par le mélange des poils blancs : le noir était plus marqué depuis les épaules jusqu'au croupion; en sorte que, dans cet endroit, cette femelle était plus noire que le mâle. Les côtés du corps et le cou jusqu'aux oreilles étaient de couleur grisâtre; les poils étaient blancs à la racine et noirs à leur pointe; le derrière des épaules et les faces du cou étaient fauves. Le dedans des oreilles, le tour de la lèvre supérieure, toute la mâchoire inférieure, la poitrine, le ventre, le dessous de la queue et le tour de l'anus étaient plus ou moins blancs; mais ce blanc était moins net et moins apparent que dans le mâle, et il était, dans quelques endroits, mêlé de jaune pâle ou de gris cendré. Le sommet et les côtés de la tête, le dessus du museau, le dehors des oreilles, la face extérieure des jambes, et le bas des côtés du corps, étaient roussâtres ou jaunâtres; le dedans des jambes était, comme le ventre, presque blanchâtre : elle n'avait pas, comme le mâle, des taches blanches sur les yeux ni sur le cou. Le tour des lèvres, les sourcils, les paupières, les moustaches, le bout du nez et tous les ongles étaient noirs. La queue ressemblait à celle du père chien; elle était toute différente de celle du mâle, qui, comme nous l'avons dit, ressemblait à la queue de la mère louve. Celle de cette femelle était courte, plate et blanche en-dessous, couverte en-dessus de poils noirs légèrement nuancés, d'un peu de fauve, et terminée par des poils noirs.

En comparant la couleur du poil des pieds à celle des ongles dans ces deux individus mâle et femelle, il paraît que la couleur des ongles dépendait beaucoup de la couleur du poil qui les surmontait; je crois même que ce rapport est général et se reconnaît aisément dans la plupart des animaux. Les bœufs, les chevaux, les chiens, etc., qui ont du blanc immédiatement au-dessus de leurs cornes, sabots, ergots, etc., ont aussi du blanc sur ces dernières parties; quelquefois même ce blanc se manifeste par bandes, lorsque les jambes et les pieds sont de différentes couleurs. La peau a de même beaucoup de rapport à la couleur du poil, presque toujours blanche où le poil est blanc, pourvu qu'il le soit dans toute son étendue; car si le poil n'est blanc qu'à la pointe, et qu'il soit rouge ou noir à la racine, la peau est alors plutôt noire ou rousse que blanche.

DU MÂLE,

SECONDE GÉNÉRATION.

Le mâle et la femelle de la première génération, nés le 6 juin 1775, se sont accouplés le 30 décembre 1775, et la femelle a mis bas quatre petits le 3 mars 1776 : elle était donc âgée de deux ans et environ sept mois lorsqu'elle est entrée en chaleur, et la durée de la gestation a été de soixante-trois jours, c'est-à-dire égale au temps de la gestation des chienne. Dans cette portée de quatre petits, il n'y avait qu'un mâle et trois femelles, dont deux sont mortes peu de temps après leur naissance, et il n'a survécu que le mâle et la femelle, dont nous allons donner la description prise en deux temps différents de leur âge.

Au 5 de septembre 1776, c'est-à-dire à l'âge de six mois, ce jeune mâle avait les dimensions suivantes :

	p.	p.	l.
Longueur du corps entier mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	2	2	0
Hauteur du train de devant.	1	6	0
Hauteur du train de derrière.	1	5	0
Longueur du museau jusqu'à l'occiput.	0	7	0
Distance du bout du museau jusqu'à l'œil.	0	2	10
Distance de l'œil à l'oreille.	0	1	9.
Longueur de l'oreille.	0	4	0
Largeur de l'oreille à sa base.	0	2	4
Longueur de la queue.	0	9	0
Depuis le ventre jusqu'à terre.	0	9	6

Il n'a pas été possible de prendre ces mêmes dimensions sur le père mâle, à cause de sa férocité. Ce même naturel paraît s'être communiqué, du moins en partie, au jeune mâle, qui, dès l'âge de six mois, était farouche et sauvage; son regard et son maintien indiquaient ce caractère. S'il voyait un étranger, il fuyait et allait se cacher; les caresses ne le rassuraient pas, et il continuait à regarder de travers l'objet qui l'offusquait; il fronçait les sourcils, tenait sa tête baissée et sa queue serrée entre ses jambes; il frémissait et tremblait de colère ou de crainte, et paraissait se défier alors de ceux qu'il connaissait le mieux; et, s'il ne mordait pas, c'était plutôt faute de hardiesse que de méchanceté. L'homme qui en avait soin avait beaucoup de peine à le reprendre le soir dans les jardins où il était avec ses père et mère

pendant le jour. Il avait, comme son père et sa grand' mère louve, la queue longue et traînante, et tenait de son père et de son grand-père chien par la tête qui était assez ramassée, par les orbites des yeux qui étaient à peu près horizontales, et par l'intervalle entre les yeux qui était assez petit. Par tous ces caractères il ressemblait exactement à son père, mais il avait les oreilles plus grandes à proportion de la tête; elles étaient pendantes sur presque toute leur longueur, au lieu que celles du père n'étaient courbées qu'à leur extrémité, sur environ un tiers de leur longueur. Il différait encore de son père par la couleur du poil, qui était noir sur le dos, sur les côtés du corps, le dessous du cou et de la queue, et par une bande de même couleur noire qui passait sur le front, et qui aboutissait entre les oreilles et les yeux. Le poil était mélangé de fauve, de gris et de noir sur le haut des cuisses, le derrière des épaules, le dessus et les côtés du cou, et un peu de roussâtre tirant sur le brun dans la bande qui passait sur le front. Le poil du ventre était fort court, aussi rude au toucher et aussi grisâtre que celui d'un vrai loup.

Le sommet de la tête, le tour des yeux, les côtés et le dessus du nez, le dehors des oreilles et le dessus des jambes, étaient couverts d'un poil de couleur roussâtre ou jaunâtre, mêlé de brun seulement sur le bord extérieur des oreilles jusqu'à leurs extrémités et sur le sommet de la tête. Cette couleur jaunâtre était plus pâle sur la face intérieure des jambes de devant. La partie supérieure de la face intérieure des cuisses, ainsi que celle des jambes, le devant de la poitrine, le dessous de la queue, le tour de l'anus, le dedans des oreilles, le bas des joues et toute la mâchoire inférieure étaient d'un blanc sale mêlé d'un jaune pâle en quelques endroits; les oreilles étaient bordées à l'intérieur de cette même couleur jaunâtre, et l'on en voyait des traces au-devant de la poitrine et sous la queue. Les jambes de devant étaient comme celles des chiens; mais celles de derrière étaient coudées, et même plus que celles du père; elles étaient un peu torses en-dedans. Il avait aussi les pieds à proportion plus forts que ceux de son père et de sa mère. Il avait les ongles noirs, ainsi que le dessous des pieds, aux endroits qui étaient sans poils, et ce dernier caractère lui était commun avec son père et sa mère.

DE LA FEMELLE,

SECONDE GÉNÉRATION.

Cette jeune femelle, âgée de six mois, le 3 septembre 1776, avait les dimensions suivantes:

	p.	p.	l.
Longueur de la tête et du corps, mesurés en ligne droite, depuis			
le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	2	2	0
Hauteur du train de devant.	1	2	6
<small>SUFON, tome VI.</small>			25

	p.	p.	l.
Hauteur du train de derrière.	1	2	0
Depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.	0	7	6
Du bout du nez à l'œil.	0	3	2
Distance de l'œil à l'oreille.	0	2	4
Longueur de l'oreille.	0	3	10
Largeur de l'oreille à sa base.	0	2	3
Longueur de la queue.	0	5	10
Depuis le ventre jusqu'à terre.	0	9	0

On voit par ces dimensions, que cette femelle avait le corps un peu moins haut que le mâle du même âge : elle était aussi plus fournie de chair. Ces deux jeunes animaux ne se ressemblaient pas plus que leurs père et mère par leur nature ; car cette jeune femelle était douce comme sa mère, et le jeune mâle avait le caractère sauvage et le regard farouche de son père. La présence des étrangers n'irritait ni ne choquait cette jeune femelle ; elle se familiarisait tout de suite avec eux, pour peu qu'ils la flattassent, elle les prévenait même lorsqu'ils étaient indifférents, quoiqu'elle sût les distinguer de ses amis, qu'elle accueillait toujours de préférence, et avec lesquels elle était si caressante, qu'elle en devenait importune.

Elle avait, comme sa mère et son grand-père chien, la queue courte et émoussée ; elle était couverte d'un poil blanc en-dessous jusqu'à la moitié de sa longueur, et sur le reste, de fauve pâle nuancé de cendré ; mais le dessus de la queue était noir mélangé de fauve pâle et de cendré, et presque tout noir à son extrémité. Elle avait la tête un peu allongée, et sensiblement plus que celle du jeune mâle, les orbites des yeux inclinées, et les yeux éloignés l'un de l'autre, mais cependant un peu moins que ceux de sa mère, de laquelle elle tenait encore par la couleur jaunâtre du sommet de la tête, du front, du contour des yeux, du dessus et des côtés du nez jusqu'à environ un pouce de la lèvre supérieure, du dehors des oreilles et des jambes, et des côtés du ventre ; enfin, elle lui ressemblait encore par les poils grisâtres qu'elle avait sur le front, et depuis les yeux jusqu'au bout du nez. Cependant la couleur jaune ou roussâtre était beaucoup moins foncée que sur sa mère ; elle tirait même un peu sur le blanc ; ce qui semblait provenir du père, dont le poil était d'un jaune presque blanc sur les mêmes endroits.

Elle tenait de son père par les pieds et les ongles, qui étaient blanchâtres, et par les oreilles, qui étaient pendantes. A la vérité, il n'y avait que sept ongles blanchâtres dans le père, au lieu qu'ils étaient tous de cette couleur, à peu près, dans cette jeune femelle. Elle avait aussi les oreilles entièrement pendantes, au lieu que celles du père ne l'étaient qu'au tiers. Elle avait de plus, comme son père, une grande tache longitudinale sous le cou, qui commençait à la gorge, s'étendait en s'élargissant sur la poitrine, et finissait en pointe vers le milieu de la partie inférieure du corps. Elle lui ressemblait encore par la couleur blanchâtre du poil sur les joues, sur le bord de la lèvre supérieure, sur toute la mâchoire inférieure, sur la face intérieure des

jambes, le contour de l'anus et des pieds, et enfin par la couleur du ventre, qui était blanchâtre, mêlée d'un gris cendré.

Elle avait de commun avec son père et sa mère la couleur grisâtre du dos et des côtés du corps, le mélange de fauve et de blanchâtre sur le cou, le derrière des épaules et le dessus de la face extérieure des cuisses.

D'après l'examen et les descriptions que nous venons de faire de ces quatre animaux, il paraît qu'ils avaient plus de rapport avec la louve qu'avec le chien, par les couleurs du poil; car ils avaient, comme la louve, toute la partie supérieure et les côtés du corps de couleur grisâtre, mêlée de fauve en quelques endroits. Ils avaient aussi, comme la louve, du roussâtre et du blanchâtre sur la tête, sur les jambes et sous le ventre : seulement, le mâle de la première génération avait plus de blanc et moins de jaune que sa femelle; ce qui semblait venir du père chien, qui était plus blanc que noir. Cependant la qualité du poil n'était pas absolument semblable à celle du poil de la louve; car, dans ces quatre animaux, il était moins rude, moins long et plus couché que dans la louve, qui d'ailleurs, comme tous les autres animaux carnassiers et sauvages, portait un second poils court et crépé immédiatement sur la peau, lequel couvrait la racine des longs poils. Dans nos quatre animaux, nous avons remarqué ce petit poil; mais il n'était ni si crépé ni si touffu que dans la louve, auquel néanmoins il ressemblait par ce caractère, puisque ce second poil ne se trouve pas communément dans nos chiens domestiques. D'ailleurs le poil de ces quatre animaux, quoique différent, par la qualité, de celui de la louve, était en même temps plus rude et plus épais que celui du chien; en sorte qu'il semblait que la mère avait influé sur la couleur, et le père sur la nature de leur poil.

A l'égard de la forme du corps, on peut dire que, dans le mâle et la femelle de la première génération, elle provenait plus de la mère louve que du père chien; car ces deux animaux avaient, comme la louve, le corps fort épais de bas en haut et beaucoup de ventre. Ils avaient le train de derrière fort affaissé, ce qui était produit par la forme de leurs jambes de derrière, qui étaient plus coudées que celles des chiens ordinaires, quoiqu'elles le soient moins que celles des loups. Cela s'accorde parfaitement avec ce que j'ai dit des mulets, et semble prouver que la mère donne la grandeur et la forme du corps, tandis que le père donne celle des parties extérieures et des membres.

On voit aussi, par les rapports de ces quatre animaux avec le chien et la louve dont ils étaient issus, que le père influe plus que la mère sur les mâles, et la mère plus que le père sur les femelles; car le mâle de la première génération avait, comme son père chien, la tête courte, les oreilles demi-pendantes, les yeux ouverts presque horizontalement et assez voisins l'un de l'autre, les ongles et les pieds blancs; et le jeune mâle de la seconde génération avait de même la tête courte, les yeux ouverts horizontalement et assez voisins l'un de l'autre, et les oreilles encore plus pendantes que celles du père.

Il paraît en même temps que la mère louve avait autant influé sur la forme de la queue des mâles que sur celle de leur corps; car ces mâles, soit de la première, soit de la seconde génération, avaient également la queue longue et trainante, comme leur grand-mère louve. Il paraît aussi que la mère louve a eu plus d'influence que le père chien sur la forme de la tête des femelles, puisque toutes deux, celle de la première et celle de la seconde génération, avaient la tête plus allongée, les yeux plus inclinés et plus éloignés, le bout du nez plus relevé et les oreilles plus droites; caractères qui ne peuvent provenir que de la louve, tandis qu'au contraire ces mêmes deux femelles avaient la queue courte du grand-père chien, et la couleur blanche du dessous du cou, des pieds et des ongles; ce qui prouve encore que les parties les plus extérieures sont données par le père et non par la mère.

En résumant les faits que nous venons d'exposer, il en résulte :

1° Que le grand-père chien paraît avoir eu plus de part que la grand-mère louve à la formation de la tête du mâle et de la queue de la femelle de la première génération, et que réciproquement la louve a eu plus de part que le chien à la formation de la tête de la femelle et de la queue du mâle de cette même première génération.

2° Il semble que le mâle de cette première génération ait transmis les caractères qu'il a reçus du chien et de la louve, au jeune mâle de la seconde génération, et que réciproquement sa femelle ait aussi transmis à la jeune femelle de la seconde génération les caractères qu'elle avait reçus de la louve et du chien, excepté les oreilles et le blanc des pieds et des ongles, qui, dans cette jeune femelle, paraissaient provenir de son père; ce qui semble prouver que le père influe non-seulement sur les extrémités des mâles, mais aussi sur les extrémités des femelles. En effet, ces quatre animaux, mâles et femelles, tenaient beaucoup plus du chien que du loup par la forme des pieds, quoiqu'ils eussent les jambes de derrière un peu coudées : ils avaient, comme le chien, le pied large à proportion de la jambe; et d'ailleurs, au lieu de marcher, comme le loup, sur la partie inférieure du poignet, ils avaient, au contraire, comme le chien, cette partie assez droite en marchant, de sorte qu'il n'y avait que le dessous de leurs pieds qui posât à terre.

Autant le mélange physique des parties du corps du chien et de la louve se reconnaissait vite dans ces quatre animaux, autant le mélange, qu'on pourrait appeler moral, paraissait sensible dans leur naturel et leurs habitudes.

1° Tout le monde sait que les chiens lèvent une jambe pour uriner lorsqu'ils sont adultes; car, quand ils sont trop jeunes, ils s'accroupissent comme les femelles : notre mâle adulte, c'est-à-dire celui de la première génération, levait la jambe de même; et le jeune mâle, âgé de six mois, s'accroupissait.

2° Les loups hurlent et n'aboient pas; nos quatre animaux aboyaient, à la vérité d'un ton enroué, et en même temps ils hurlaient encore comme

les loups, et ils avaient de plus un petit cri, murmure de plaisir ou de désir, comme celui d'un chien qui approche son maître. Quoiqu'ils parussent aboyer avec difficulté, cependant ils n'y manquaient jamais lorsqu'ils voyaient des étrangers ou d'autres objets qui les inquiétaient. Ils faisaient entendre leur petit cri ou murmure dans le désir et la joie, et ils hurlaient toujours lorsqu'ils s'ennuyaient ou qu'ils avaient faim; mais en ceci ils ne faisaient que comme les chiens que l'on tient trop longtemps renfermés. Ils semblaient sentir d'avance les changements de l'air; car ils hurlaient plus fort et plus souvent aux approches de la pluie et dans les temps humides que dans les beaux temps. Les loups, dans les bois, ont ce même instinct, et on les entend hurler dans les mauvais temps et avant les orages. Au reste, les deux jeunes animaux de la seconde génération aboyaient avec moins de difficulté que ceux de la première; ils ne hurlaient pas aussi souvent, et ce n'était jamais qu'après avoir aboyé qu'ils faisaient entendre leur hurlement. Ils paraissaient donc se rapprocher par la voix beaucoup plus de l'espèce du chien que de celle du loup.

3° Ils avaient l'habitude assez singulière, et qui n'est pas ordinaire à nos chiens; c'est de fouiller la terre avec leur museau, pour cacher leur orduce ou pour serrer le reste de leur manger, tandis que les chiens se servent pour cela de leurs ongles. Non-seulement ils faisaient de petits trous en terre avec leur museau, mais ils se creusaient même une fosse assez grande pour s'y couler; ce que nous n'avons jamais vu dans nos chiens domestiques.

4° L'on a vu que, de nos quatre animaux, les deux mâles étaient farouches et méchants, et qu'au contraire, les deux femelles étaient familières et douces; le vieux mâle exerçait même sa méchanceté sur toute sa famille, comme s'il ne l'eût pas connue: s'il caressait quelquefois sa femelle, bientôt il la maltraitait, ainsi que ses petits; il les terrassait, les mordait rudement, et ne leur permettait de se relever que quand sa colère était passée. Les femelles, au contraire, ne s'irritaient contre personne, à moins qu'on ne les provoquât: elles aboyaient seulement contre les gens qu'elles ne connaissaient pas; mais elles ne se sont jamais élancées contre eux.

5° Le mâle et la femelle de la première génération avaient l'odorat très-bon; ils sentaient de très-loin, et, sans le secours de leurs yeux, ils distinguaient de loin les étrangers et ceux qu'ils connaissaient: ils sentaient même à travers les murs et les clôtures qui les renfermaient; car ils hurlaient lorsque quelque étranger marchait autour de leur écurie, et témoignaient, au contraire, de la joie lorsque c'étaient des gens de connaissance. Mais on a remarqué que c'étaient les mâles qui semblaient être avertis les premiers par l'odorat; car les femelles n'aboyaient ou ne hurlaient dans ces cas qu'après les mâles.

6° Ils exhalaient une odeur forte qui tenait beaucoup de l'odeur du loup; car les chiens domestiques ne s'y méprenaient pas, et les fuyaient comme s'ils eussent été de vrais loups. Dans le voyage de nos quatre animaux de

Namur à Paris, les chiens des campagnes, loin de s'en approcher, les fuyaient, au contraire, dès qu'ils venaient de les apercevoir ou de les sentir.

7° Lorsque ces quatre animaux jouaient ensemble, si l'un d'eux était mécontent, et s'il eût été paré qu'il se sentait froissé ou blessé, les trois autres se jetaient aussitôt sur lui, le ronlaient, le tiraient par la queue, par les pieds, etc., jusqu'à ce qu'il eût cessé de se plaindre; et ensuite ils continuaient de jouer avec lui comme auparavant. J'ai vu la même chose dans plusieurs autres espèces d'animaux, et même dans celle des souris. En général, les animaux ne peuvent souffrir le cri de douleur dans un de leurs semblables, et ils le punissent s'il rend ce cri mal à propos.

8° Je voulus savoir quel serait l'instinct de nos quatre animaux, soit en aversion, soit en courage; et, comme les chats sont ceux que les chiens haïssent de préférence, on fit entrer un chat dans le jardin fermé où on les tenait pendant le jour. Dès qu'ils l'aperçurent, ils s'empressèrent tous de le poursuivre; le chat grimpa sur un arbre, et nos quatre animaux s'arrangèrent comme pour le garder, et n'ôtaient pas la vue de dessus la proie qu'ils attendaient. En effet, dès qu'on fit tomber le chat en cassant la branche sur laquelle il se tenait, le vieux mâle le saisit dans sa gueule avant qu'il n'eût touché terre. Il acheva de le tuer à l'aide de sa famille, qui se réunit à lui pour cette expédition; et néanmoins ni les uns ni les autres ne mangèrent de sa chair, pour laquelle ils marquèrent autant de répugnance que les chiens ordinaires en ont pour cette sorte de viande.

Le lendemain, on fit entrer dans le même jardin une grosse chienne de la race des dogues, contre laquelle on lâcha le vieux mâle, qui s'élança tout aussitôt vers elle, et la chienne, au lieu de se défendre, se coucha ventre à terre. Il la flaira dans cette situation; et dès qu'il eut reconnu son sexe, il la laissa tranquille. On fit ensuite entrer la vieille femelle, qui, comme le mâle, s'élança d'abord vers la chienne, puis se jeta dessus, et celle-ci s'enfuit et se rangea contre un mur, où elle fit si bonne contenance, que la femelle se contenta d'une seconde attaque, dans laquelle le mâle se rendit médiateur entre sa femelle et la chienne; il donna même un coup de dent à sa femelle pour la forcer à cesser le combat. Cependant, ayant mis le médiateur à la chaîne pour laisser toute liberté à sa femelle, elle ne fit que voltiger autour de la chienne, en cherchant à la prendre par derrière; et c'est là la vraie allure du loup, qui met toujours plus de ruse que de courage dans ses attaques. Néanmoins le vieux mâle paraissait avoir de la hardiesse et du courage; car il ne balançait pas à se jeter sur les chiens: il les attaquait en brave, et sans chercher à les surprendre par derrière. Au reste, ni le mâle ni la femelle de nos animaux métis n'aboyaient comme font les chiens lorsqu'ils se battent; leur poil se hérissait, et ils grondaient seulement un peu avant d'attaquer leur ennemi.

Quelques jours après, on fit entrer un matin à peu près aussi grand et aussi fort que notre vieux mâle, qui n'hésita pas à l'attaquer. Le matin se défendit

d'abord assez bien, parce qu'il était excité par son maître; mais cet homme ayant été forcé de se retirer, parce que notre vieux mâle voulait se jeter sur lui, et l'avait déjà saisi par ses habits, son chien se retrancha aussitôt contre la porte par laquelle son maître était sorti, et il n'osa plus reparaitre dans le jardin. Pendant tout ce temps, la vieille femelle marquait beaucoup d'impatience pour combattre; mais, avant de lui en donner la liberté, on eut devoir attacher son mâle, afin de rendre le combat égal. Ayant donc mis cette femelle en liberté, elle s'élança tout de suite sur le chien, qui, n'ayant pas quitté son poste, ne pouvait être attaqué que par devant : aussi dès la première attaque, elle prit le parti de ne point hasarder un combat en règle; elle se contenta de courir lestement autour du chien pour tâcher de le surprendre par derrière, comme elle avait fait quelques jours auparavant avec la chienne, et, voyant que cela ne lui réussissait pas, elle resta tranquille.

Comme l'on présumait que le peu de résistance et de courage qu'avait montré ce mâtin, qui d'ailleurs passait pour être très-fort et très-méchant, que ce peu de courage, dis-je, venait peut-être de ce qu'il était dépaysé, et qu'il pourrait être plus hardi dans la maison de son maître, on y conduisit le vieux mâle par la chaîne. Il y trouva le mâtin dans une petite cour; notre vieux mâle n'en fut point intimidé, et se promena fièrement dans cette cour : mais le mâtin, quoique sur son pailler, parut très-effrayé, et n'osa point quitter le coin où il s'était recogné, en sorte que sans combattre il fut vaincu; car, étant chez son maître, il n'aurait pas manqué d'attaquer notre mâle, s'il n'eût pas reconnu dès la première fois la supériorité de sa force.

On voit, par ces deux épreuves et par d'autres faits semblables, que les conducteurs ou gouverneurs de ces animaux nous ont rapportés, que jamais aucun chien n'a osé les attaquer; en sorte qu'ils semblent reconnaître encore dans leurs individus leur ennemi naturel, c'est-à-dire le loup.

DE LA FEMELLE.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

Dans le mois de novembre de l'année 1776, je fis conduire dans ma terre de Buffon le mâle et la femelle de la seconde génération, qui étaient nés le 3 mars précédent. On les mit en arrivant dans une grande cour, où ils ont resté environ deux ans, et où je leur fis faire une petite cabane pour les mettre à couvert dans le mauvais temps et pendant la nuit. Ils y ont toujours vécu dans une assez bonne union, et on ne s'est pas aperçu qu'ils aient eu de l'aversion l'un pour l'autre; seulement le mâle parut dès la fin de sa

première année, avoir pris de l'autorité sur sa femelle; car souvent il ne lui permettait pas de toucher la première à la nourriture, surtout lorsque c'était de la viande.

J'ordonnai qu'on ne les laissât pas aller avec les chiens du village, surtout dès qu'ils eurent atteint l'âge de dix-huit ou vingt mois, afin de les empêcher de s'allier avec eux. Cette précaution me parut nécessaire; car mon objet étant de voir si au bout d'un certain nombre de générations, ces métis ne retourneraient pas à l'espèce du loup ou bien à celle du chien, il était essentiel de conserver la race toujours pure, en ne faisant allier ensemble que les individus qui en proviendraient. On sent bien que si, au lieu de faire unir ensemble ces animaux métis, on les avait fait constamment et successivement allier avec le chien, la race n'aurait pas manqué de reprendre petit à petit le type de cette dernière espèce, et aurait à la fin perdu tous les caractères qui la faisaient participer du loup. Il en eût été de même, quoique avec un résultat différent, si on les eût alliés au contraire constamment et successivement avec le loup; au bout d'un certain nombre de générations, les individus n'auraient plus été des métis, mais des animaux qui auraient ressemblé en tout à l'espèce du loup.

A la fin de l'année 1777, ce mâle et cette femelle de seconde génération parurent avoir acquis tout leur accroissement; cependant ils ne s'accouplèrent que le 30 ou le 31 décembre 1778, c'est-à-dire à l'âge d'environ deux ans et dix mois. C'est aussi à peu près à cet âge que l'espèce du loup est en état de produire; et dès lors il paraît que nos animaux métis avaient plus de rapport avec le loup, par le temps auquel ils peuvent engendrer, qu'ils n'en avaient avec le chien, qui produit ordinairement à l'âge d'un an et quelques mois. A ce premier rapport entre le loup et nos animaux métis, on doit en ajouter un second, qui est celui de la fécondité, laquelle paraissait être à peu près la même. Nos métis, tant de la première que de la seconde génération, n'ont produit qu'une seule fois en deux ans; car le mâle et la femelle de la première génération, qui ont produit pour la première fois le 3 mars 1776, et qui j'ai envoyés à la ménagerie de Versailles au mois de novembre de la même année, n'ont produit pour la seconde fois qu'au printemps de 1778; et de même le mâle et la femelle de la seconde génération, qui ont produit pour la première fois dans ma terre de Buffon, n'avaient pas donné le moindre signe de chaleur ou d'amour vingt et un mois après leur première production.

Et à l'égard de la fécondité dans l'espèce du loup vivant dans l'état de nature, nous avons plusieurs raisons de croire qu'elle n'est pas aussi grande qu'on a voulu le dire, et qu'au lieu de produire une fois chaque année, le loup ne produit en effet qu'une seule fois en deux, et peut-être même en trois ans; car, 1° il paraît certain que, si la louve mettait bas tous les ans six ou sept petits, comme plusieurs auteurs l'assurent, l'espèce du loup serait beaucoup plus nombreuse, malgré la guerre que l'on ne cesse de faire à cet ennemi de nos troupeaux; d'ailleurs, l'analogie semble ici une preuve que l'on

ne peut récuser. Nos animaux métis, par leurs facultés intérieures, ainsi que par l'odeur et par plusieurs autres caractères extérieurs, avaient tant de rapport avec le loup, qu'il n'est guère possible de croire qu'ils en différèrent dans un des points les plus essentiels, qui est la fécondité. 2° Pour un loup que l'on tue, il y a peut-être cent chiens qui subissent le même sort, et néanmoins cette dernière espèce est encore infiniment plus nombreuse que celle du loup, quoique, selon toute apparence, elle ne soit que quatre fois plus féconde. 3° On peut encore remarquer que, lorsqu'on a vu dans une forêt une portée de jeunes louveteaux avec leur mère, il n'est pas ordinaire d'y en voir l'année suivante, quoique cette mère n'ait pas changé de lieu, à moins qu'il n'y ait encore d'autres louves avec elle; et, si la louve mettait bas tous les ans, on verrait chaque année, au contraire, les petits conduits par leur mère, se répandre au printemps dans les campagnes, pour y chercher leur nourriture ou leur proie : mais comme nous n'avons pas d'exemple de ce fait, et que d'ailleurs toutes les raisons que nous venons d'exposer nous paraissent fondées, nous persistons à croire que la louve ne produit tout au plus qu'une fois en deux ans, comme les femelles de nos animaux métis.

Le 4 mars 1779, la femelle métisse de la seconde génération mit bas ses petits, qui étaient au nombre de sept, et qui parurent être de couleur brune ou noirâtre, comme le père, ou comme de jeunes louveteaux qui viennent de naître; et comme cette femelle avait été couverte le 30 ou 31 décembre précédent, il est évident que le temps de la gestation n'a été que de soixante-trois jours, comme dans l'espèce du chien, et non pas de trois mois et demi, comme on le dit, mais peut-être sans fondement, de l'espèce du loup; car en prenant encore ici l'analogie pour guide, il n'est guère possible de se refuser à croire que la gestation ne soit pas de même durée dans l'espèce du chien et dans celle du loup, puisque ces animaux se ressemblent à tant d'égards, et ont tant de rapports entre eux, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne soient de même genre et d'espèces beaucoup plus voisines que celles de l'âne et du cheval; car ces derniers animaux ne produisent ensemble que des êtres qui ne peuvent se perpétuer par la génération, c'est-à-dire des êtres imparfaits auxquels la nature a refusé le plus précieux de ses dons, celui de vivre ou d'exister dans une postérité même au-delà du terme de sa vie, tandis que le loup et le chien produisent par leur union, des individus qui peuvent donner l'existence à d'autres individus, parce qu'ils sont doués de toutes les facultés nécessaires à la reproduction.

Quelques heures avant de mettre bas, cette femelle arrangea dans un coin, et avec beaucoup de soin, un lit de paille pour y déposer sa famille : c'était un creux qui avait la forme d'un grand nid, lequel était défendu par un rebord élevé qui régnait tout autour. Lorsque les petits furent nés, elle s'empressa de s'acquitter envers eux de ses premiers devoirs de mère; elle ne cessa presque pas de les lécher, de les caresser, de chercher à les mettre à leur aise; elle ne permettait pas à son mâle d'en approcher, et elle semblait craindre qu'il ne leur fit du mal. Mais cette sollicitude, ces marques de

tendresse et d'affection maternelle ne furent pas de longue durée; elles furent bientôt remplacées par une fureur barbare. Deux ou trois heures après leur naissance, la personne qui devait soigner ces jeunes animaux fut assez euriense pour aller les visiter; elle voulut les toucher ou les manier pour les examiner de près, et il n'en fallut pas davantage pour irriter la mère, qui se jeta tout aussitôt sur ses petits nouveau-nés, ou les arrachait des mains avec furie pour les dévorer ensuite et pour en faire sa proie, car elle les mangea comme s'ils eussent été sa nourriture ordinaire. Six de ces jeunes animaux, qui furent ainsi touchés ou maniés, eurent le même sort; de manière qu'il ne nous resta de cette première portée, que la jeune femelle dont nous donnons la figure et la description.

Nous observons à ce sujet qu'il y a plusieurs animaux femelles qui dévorent ainsi les petits de leur première portée lorsqu'on les touche au moment où ils viennent de naître; les truies sont principalement de ce nombre, et elles y sont plus sujettes qu'aucune autre femelle: mais ces actes d'une barbarie atroce, quelque étranges qu'ils puissent être, ne sont néanmoins que le résultat d'un trop grand attachement, d'une affection trop excessive, ou plutôt d'une tendresse physique qui tient du délire; car la nature, en chargeant les mères du soin d'élever leur famille et de la nourrir de leur lait, les a douées en même temps d'affection et de tendresse; sans cela elle eût manqué son vrai but, qui est la conservation et la propagation des êtres, puisqu'en supposant les mères absolument dénuées d'affection pour leurs petits, ces derniers périraient faute de soins, presque aussitôt qu'ils seraient nés. On peut donc croire, avec quelque fondement, que ces jeunes mères ne font périr leur famille naissante que dans la crainte qu'on ne la leur ravisse, ou bien qu'elles veulent que ce dépôt précieux que la nature leur a confié ne doive son bien-être qu'à leur propre soin.

Au reste, la femelle métisse de la seconde génération dont nous parlons ici a toujours été fort attachée à sa fille. Elle ne souffrait pas, comme on l'a déjà dit, que son mâle s'en approchât dans les commencements, et ce ne fut qu'au bout de plusieurs semaines qu'elle lui permit de prendre quelque part à l'éducation de leur petite compagne. Mais tous deux n'ont pas cessé depuis ce temps de lui donner leurs soins; ils ne la laissaient presque jamais aller seule, ils l'accompagnaient presque dans toutes ses démarches: ils la forçaient même quelquefois à se tenir au milieu d'eux en marchant, et ils touchaient rarement à la nourriture avant qu'elle n'en eût pris sa part. On leur donnait souvent des moutons entiers pour leur nourriture: alors le père et la mère semblaient exciter leur petite compagne à s'en repaître la première; mais lorsqu'elle ne pouvait pas entamer cette proie, le père et la mère lui donnaient la facilité d'en manger en l'entamant eux-mêmes.

Cette jeune femelle de la troisième génération, née le 4 mars 1779, n'a reçu qu'une éducation demi-domestique; depuis sa naissance, elle a presque toujours été enfermée dans un vaste caveau avec son père et sa mère, d'où on ne les faisait sortir que quelquefois pour respirer dans une cour le grand

air; on se contentait de leur donner la nourriture à certaines heures, et on croyait inutile de donner à cette jeune femelle des mœurs familières et sociales, parce qu'en effet mon but, en conservant ces animaux, n'a été que d'observer le produit de leur génération. Aussi cette jeune femelle était-elle très-timide et très sauvagc, mais néanmoins elle n'était féroce ni méchante; elle était au contraire d'un naturel tout à fait doux et paisible. Elle se plaisait même à jouer avec les chiens ordinaires, sans chercher à leur faire du mal, quoiqu'elle fût âgée de vingt et un mois, et qu'elle eût par conséquent déjà assez de force pour attaquer ou pour se défendre : mais je dois remarquer que les chiens ne s'en approchaient qu'avec répugnance, et comme s'ils sentaient encore en elle l'odeur de leur ennemi. Si on entraît dans l'endroit où elle était enfermée, elle se contentait de se tapir à terre, comme si elle se croyait alors bien cachée, de suivre avec des yeux inquiets tous les mouvements que l'on faisait, et de ne pas toucher à sa nourriture pendant qu'on la regardait. Si, lorsqu'on était auprès d'elle, on lui tournait le dos et qu'on laissât pendre ses mains, elle s'approchait doucement et venait les lécher; mais dès qu'on se retournait de son côté, elle se retirait bien vite et se tapisait de nouveau sur la terre, où on pouvait la toucher, lui prendre les oreilles et les pattes, et même lui ouvrir la gueule, sans qu'elle montrât aucune envie de mordre. Si on lui donnait la liberté dans un jardin, elle n'était pas, à la vérité, fort aisée à reprendre, parce qu'elle fuyait dès qu'on voulait en approcher; mais lorsqu'elle était une fois prise, elle se laissait emmener et même emporter si l'on voulait, sans faire résistance et sans montrer de colère. On peut donc dire que cette jeune femelle, quoique timide et sauvage, tenait néanmoins, par la douceur de ses mœurs et de son naturel, de sa grand'mère et de sa mère, lesquelles ayant reçu une éducation toute domestique, ont toujours été très-douces, très-caressantes et très-familières; et c'est une nouvelle preuve de ce que nous avons dit au sujet de ces animaux, savoir, que le chien, en s'alliant avec la louve, semble avoir donné aux femelles qui sont venues de cette union son naturel et ses mœurs, et que les femelles ont aussi transmis ces mêmes qualités intérieures aux autres femelles dont elles ont été mères; que réciproquement la louve, en s'alliant avec le chien, avait donné aux mâles qui sont venus de cette union son naturel et ses mœurs, et que ces mâles ont aussi transmis ces mêmes qualités intérieures aux autres mâles dont ils ont été pères.

Nous allons donner la description de cette femelle qui nous est restée de la troisième génération : nous exposerons d'abord ce que cette jeune femelle avait de commun avec le loup, et ensuite les rapports qu'elle pouvait avoir avec le chien, et nous verrons par cette comparaison qu'elle avait, comme toutes les autres femelles de cette race beaucoup plus de ressemblance avec le loup qu'avec le chien. Il eût été bien à désirer d'avoir aussi un mâle de la même portée, comme nous en avons pour décrire les deux générations précédentes; nous aurions vu si ce mâle eût été, ainsi que son grand père et son père, plus semblable par la forme de la tête à l'espèce du chien qu'à celle

du loup, et si ses mœurs eussent été analogues à celles de ce dernier animal; cela aurait confirmé ou infirmé ce que nous avons dit précédemment au sujet de l'influence des mâles et des femelles dans la génération de ces animaux.

1° Cette jeune femelle de la troisième génération avait par son air, sa marche, sa manière de courir et la faculté qu'elle avait de hurler, beaucoup d'analogie avec le loup : on ne l'a point entendue aboyer; mais le ton et les inflexions de sa voix lorsqu'elle hurlait, étaient exactement les mêmes que ceux du loup. 2° Elle avait aussi, comme le loup, le corps fort épais de bas en haut vers le ventre, et plus élevé au train de devant qu'à celui de derrière, qui allait en s'abaissant fort sensiblement jusqu'à l'origine de la queue. 3° Elle ressemblait encore au loup par la forme de sa tête, dont le museau était épais auprès des yeux et mince à son extrémité, et par les oreilles, qui étaient courtes, droites et terminées en pointe. 4° Par les dents canines, qui, à proportion de la taille de l'animal, étaient plus grandes et plus grosses que celles des chiens ordinaires. Voilà les principaux caractères qui rapprochaient cette femelle de l'espèce du loup et qui paraissent avoir été transmis à toutes les femelles de la première génération. Nous remarquerons seulement que dans la page qui représente la femelle de la seconde génération, c'est-à-dire la mère de celle que nous décrivons ici les oreilles sont à demi courbées, parce que l'animal était jeune lorsqu'il a été décrit, et que ses oreilles n'avaient pas encore acquis la propriété de se tenir tout à fait droites; mais depuis elles l'ont été, et ont eu la même forme que celles des autres femelles. Nous ajouterons encore que la femelle de la troisième génération dont il s'agit dans cette description avait la queue longue, bien fournie de poil, et exactement semblable à celle du loup; et que, par ce dernier caractère, elle semblait s'éloigner de sa grand'mère et de sa mère, qui avaient la queue courte, et se rapprocher de son aïeul et de son père, qui avaient la queue fort longue.

Elle tenait de son père, 1° par la couleur brune mélangée de grisâtre qu'elle avait sur le dos, les côtés du corps, le dessous du cou, et par le noirâtre qui était sur la tête et sur le front. Nous observons, au sujet de cette couleur du poil, que dans la page qui représente le mâle de la seconde génération, c'est-à-dire le père de la femelle dont il est ici question, le poil est d'une couleur plus brune, parce que ce mâle, qui a été décrit à l'âge de six à sept mois, n'avait pas encore acquis sa véritable couleur, laquelle a été ensuite à peu près semblable à celle de la femelle dont nous parlons, c'est-à-dire brune mélangée de gris. Nous ajouterons que cette femelle avait, de plus que son père et sa mère, du noirâtre sur toute la partie supérieure du museau. 2° Elle tenait de son père par le gris mélangé de blanc sale qu'elle avait sous le corps depuis le bas de la poitrine jusqu'auprès du ventre; par le roussâtre qui était sur le côté extérieur des jambes, sur les côtés du nez et sur le dehors des oreilles, où il était nuancé de brunâtre, et par le noirâtre qui bordait les oreilles; par le blanc qui était sur la face intérieure des oreilles,

le bas des joues, la mâchoire inférieure, la partie intérieure des cuisses et des jambes, sur le bas-ventre et autour de l'anus : mais nous devons remarquer à ce sujet que dans tous les individus mâles et femelles de cette race de métis, il y avait toujours eu plus ou moins de blanc sur toutes ces différentes parties, et par conséquent les pères et les mères peuvent avoir également contribué à leur transmettre cette couleur. 5° Enfin cette femelle tenait de son père par la couleur de tous les ongles, par la forme et la situation des yeux, dont les orbites étaient, comme dans le chien, posées à peu près horizontalement; mais elle tenait du père et de la mère par la qualité du poil qui n'avait point de duvet à sa racine, et qui, sans être aussi rude au toucher que celui du loup, l'était néanmoins beaucoup plus que celui du chien.

En comparant cette description avec les précédentes, on verra qu'elle tend à confirmer la plupart des raisonnements que nous avons déjà établis au sujet de ces animaux métis; cependant il est vrai que la mère ne paraissait pas avoir influé ici sur la forme des yeux, qui, dans toutes les femelles, ont toujours été inclinés comme ceux du loup, tandis que ceux de notre femelle, troisième génération, étaient posés horizontalement comme ceux du père, ou plutôt comme ceux du chien : d'ailleurs, au lieu d'avoir la queue courte et émoussée comme sa grand-mère et sa mère, elle l'avait au contraire fort longue et trainante; ce qui semble indiquer qu'ici le mâle avait plus influé sur ces différentes parties, que les autres mâles dans les générations précédentes. Au reste, tous ces faits bien considérés ne détruisent pas ce que nous avons précédemment établi, puisque nous avons toujours cru que les mâles influent plus que les femelles sur la forme des extrémités du corps; mais, malgré ces expériences déjà répétées, on sent bien qu'il n'est guère possible de rien établir encore de bien positif sur l'influence réciproque des mâles et des femelles dans la génération, et qu'elles ne suffisent pas pour reconnaître et saisir la marche ordinaire de la nature. Il y a tant de causes qui peuvent induire en erreur dans un sujet aussi délicat, que, quelque sagacité que puisse avoir un observateur naturaliste, il aura toujours raison de se méfier de ses opinions, s'il n'a pas un corps de preuves complet pour les appuyer. Par exemple, il est assez probable que, s'il y a de la différence dans la vigueur et le tempérament de deux animaux qui s'accouplent, le produit de cet accouplement aura plus de rapport avec celui des deux qui aura le plus de vigueur et de force de tempérament, et que, si c'est le mâle qui est supérieur à cet égard, les petits tiendront plus du père que de la femelle.

DU MÂLE,

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

La femelle de la troisième génération étant devenue en chaleur, fut couverte par son père, et mit bas au printemps de l'année 1781 quatre petits,

tant mâles que femelles, dont deux furent mangés par le père et la mère. Il n'en resta que deux, l'un mâle et l'autre femelle. Ces jeunes animaux étaient doux et caressants; cependant ils étaient un peu voraces, et attaquaient la volaille qui était à leur proximité.

Le mâle de cette quatrième génération conservait toujours la physionomie du loup. Les oreilles étaient larges et droites; son corps s'allongeait en marchant, comme celui du loup; la queue était un peu courbée et pendante entre les jambes. Il tenait encore du loup par la couleur du poil sur la tête et sur le corps.

A l'âge de près d'un an, sa longueur, mesurée en ligne droite du bout du nez à l'anus, était de deux pieds huit pouces six lignes, et, suivant la courbure du corps, de trois pieds quatre pouces neuf lignes.

Il avait les paupières, le nez et les narines noirs, les joues blanches, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure, et l'on voyait aussi du blanc à la poitrine et sur les faces internes des jambes et des cuisses; le dessous du ventre, en gagnant la poitrine, était d'un blanc sale tirant sur le jaunâtre.

La queue avait neuf pouces six lignes de longueur: elle était grosse et garnie d'un poil touffu et assez court, noirâtre au-dessus de la queue, jaunâtre en dessous, et noir à l'extrémité.

DE LA FEMELLE,

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

Cette louve-ehienne, de la même portée que le loup-ehien précédent, tenait de sa bisaïeule la louve par sa physionomie, son regard, ses grandes oreilles et la queue pendante entre les jambes. Elle était un peu plus petite que le mâle, et plus légère dans les formes du corps et des jambes.

Au même âge de près d'un an, sa longueur du bout du nez à l'anus, mesurée en ligne droite, était de deux pieds quatre pouces une ligne, et, suivant la courbure du corps, de deux pieds huit pouces neuf lignes; ce qui faisait quatre pouces cinq lignes de moins que dans le mâle. Cette femelle en différait encore par les formes du corps, moins lourdes, et tenant plus de son bisaïeul ehien; elle avait la tête plus allongée et plus fine que son frère, la queue beaucoup plus longue, ainsi que les oreilles, dont l'extrémité était tombante, au lieu qu'elle était droite dans le mâle. Les couleurs de son poil tenaient en général beaucoup plus de celles du ehien que de celles de la louve dont elle tirait son origine.

Le bout du nez, les naseaux et les lèvres étaient noirs.

Elle était encore plus douce et plus craintive que le mâle, et souffrait plus patiemment les châtimens et les coups.

SUITE DES CHIENS MÉTIS.

M. Leroy, lieutenant des chasses et inspecteur du parc de Versailles, par sa lettre du 15 juillet 1778, m'a fait par des observations qu'il a faites sur le chien-loup que je lui avais envoyé. « J'ai, dit-il, à vous rendre compte « des chiens-loups que vous m'avez confiés. D'abord ils ont produit ensemble, « comme ils avaient fait chez vous. J'en ai donné deux à M. le prince de « Condé; M. d'Amézaga doit les avoir suivis, et il pourra vous dire ce qu'ils « ont fait. J'en ai gardé un, pour voir s'il deviendrait propre à quelque « usage. Dans son enfance, on l'a laissé libre dans une maison et dans un « grand enclos. Il était assez familier avec les gens de la maison, se nourris- « sait de tout, mais paraissait préférer la viande crue à tout le reste. Sa fi- « gure ressemblait beaucoup à celle du loup, à la queue près, qui était plus « courte, mais qui était tombante comme celle des loups. Il avait surtout « dans la physionomie ce *torvus* qui appartient particulièrement au loup. Sa « manière de courir et de marcher était absolument semblable à celle de « cet animal. Lorsqu'il était appelé par quelqu'un de ceux avec lesquels il « était le plus familier, il ne venait jamais directement à lui, à moins qu'il « ne fût exactement sous le vent; sans cela, il allait d'abord prendre le vent « et ne s'approchait qu'après que le témoignage de son nez avait assuré celui « de ses yeux. En tout il n'avait rien de la gaieté folâtre de nos jeunes chiens, « quoiqu'il jouât quelquefois avec eux, toutes ses démarches étaient posées « et annonçaient de la réflexion et de la méfiance. Il avait à peine six mois « qu'on fut obligé de l'enchaîner, parce qu'il commençait à faire une grande « destruction de volailles. On avait essayé de le corriger; mais, outre qu'il « n'était ni aisé ni sûr de le saisir, le châtement ne produisait en lui que de « l'hypoërisie. Dès qu'il n'était pas aperçu, son penchant à la rapine agis- « sait dans toute son énergie. Parmi les volailles, il préférait surtout les din- « dons. Lorsqu'on le tint attaché, sa férocité ne parut pas s'augmenter par « la perte de sa liberté. Il ne devint pas non plus propre à la garde: il aboyait « rarement; ses aboiements étaient courts et ne marquaient que l'impatience; « il grondait seulement quand il était approché par des inconnus, et la nuit « il hurlait souvent. A l'âge d'un an, je l'ai fait mener à la chasse; et, comme « il paraissait hardi et tenace, j'ai voulu essayer s'il donnerait sur le san- « glier: mais son audace lui a été funeste; il a succombé à la première « épreuve. On l'a lâché avec d'autres chiens sur un sanglier qu'il a attaqué « de front, et qui l'a tué tout raide. Voilà l'histoire de cet individu.

« J'ai marié son père, l'un de ceux que vous m'aviez donnés, avec une « jeune louve que nous avions à la ménagerie. Comme il était plus fort

« qu'elle, il a commencé par s'en rendre le maître, et quelquefois il la mordait très-cruellement, apparemment pour l'assujettir. La bonne intelligence s'est ensuite rétablie : lorsque la louve a eu environ dix-huit mois, elle est devenue en chaleur, elle a été couverte, et il en est venu trois petits qui tiennent beaucoup moins du chien que les individus de la première production : entre autres choses, le poil est pareil à celui du louveteau. Une chose assez rare, c'est que cette louve étant pleine, et à un mois près de mettre bas, elle a souffert le mâle; il l'a couverte en présence d'un des garçons de la ménagerie, qui est digne de foi. Il dit qu'ils sont restés attachés un moment ensemble, mais beaucoup moins longtemps que ne restent nos chiens... Je fais élever séparément deux de ces louveteaux, pour voir si l'on pourra en tirer quelque parti pour la chasse; je les ferai mener de bonne heure en limiers, parce que c'est de cette seule manière qu'on peut espérer d'eux quelque docilité. Je donnerai le troisième pour mari à la louve, afin que l'on voie quel degré d'influence conservera sur la troisième génération la race du grand-père qui était un chien. »

SECONDE SUITE DES CHIENS MÉTIS.

A ce premier exemple de la production très-certaine d'un chien avec une louve, nous pouvons en ajouter d'autres, mais dont les circonstances ne nous sont pas à beaucoup près si bien connues. On a vu en Champagne, dans l'année 1776, entre Vitry-le-Français et Châlons, dans une des terres de M. le comte du Hamel, une portée de huit louveteaux, dont six étaient d'un poil roux bien décidé, le septième d'un poil tout à fait noir, avec les pattes blanches, et le huitième de couleur fauve mêlée de gris. Ces louveteaux, remarquables par leur couleur, n'ont pas quitté le bois où ils étaient nés, et ils ont été vus très-souvent par les habitants des villages d'Ablancourt et de la Chaussée, voisins de ce bois. On m'a assuré que ces louveteaux provenaient de l'accouplement d'un chien avec une louve, parce que les louveteaux roux ressemblaient, au point de s'y méprendre, à un chien du voisinage. Néanmoins, avec cette présomption, il faut encore supposer que le chien roux, père de ces métis, avait eu pour père ou pour mère un individu noir. Les peaux de ces jeunes animaux m'ont été apportées au Jardin du Roi; et, en consultant un pelletier, il les a prises, au premier coup d'œil, pour des peaux de chiens : mais, en les examinant de plus près, il a reconnu les deux sortes de poils qui distinguent le loup et les autres animaux sauvages des chiens domestiques. C'est à M. de Cernon que je dois la connaissance de ce fait, et c'est lui qui a eu la bonté de nous envoyer les peaux pour les examiner. Il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre datée du 28 octobre 1776, dont voici l'extrait :

« Le jour fut pris au 4 novembre pour donner la chasse à cette troupe de
 « petits loups. On fit battre le bois par des chiens eourants accoutumés à
 « donner sur le loup; on ne les trouva point ce jour là, quoiqu'ils eussent
 « été vus deux jours auparavant par M. d'Ablancourt, qui, à pied et sans
 « armes, s'était amusé à les considérer assez longtemps à vingt toises de lui
 « autour du bois, et avait été surpris de les voir si peu sauvages. Je deman-
 « dai, dit M. de Cernon, au pâtre d'Ablancourt qui se trouva là, s'il avait
 « vu ces loups : il me répondit qu'il les voyait tous les jours; qu'ils étaient
 « privés comme des chiens; que même ils gardaient ses vaches, et jouaient
 « au milieu d'elles sans qu'elles en eussent la moindre peur; il ajouta qu'il
 « y en avait un tout noir, que tous les autres étaient roux, à l'exception
 « encore d'un autre qui était d'un gris cendré...

« Le 5 novembre, nous trouvâmes ces loups dans une remise de brous-
 « sailles, située entre Méry et Cernon, et nous nous mîmes à leur poursuite;
 « et, après les avoir suivis à pied une lieue et demie, nous fûmes obligés, la
 « nuit venant, de les abandonner; mais nous avons très-bien distingué les
 « couleurs de ces jeunes animaux, et leur mère qui était avec eux.

« Le 7, nous fûmes informés que les loups avaient été vus à Jongy, que
 « le concierge de M. de Pange en avait tué un, que le garde-chasse en avait
 « blessé un autre, et tiré sur le noir de fort près, et paraissait l'avoir man-
 « qué : il les vit aller de là à l'endroit où ils étaient nés. Les chasseurs se
 « rassemblèrent, et allèrent, trois jours après, les y relancer. La mère louve
 « fut vue la première, et tirée par mon fils; n'étant pas restée à son coup,
 « elle fut suivie de près par les chiens, et vue de presque tous les chasseurs
 « dans la plaine, et ils n'y remarquèrent rien de différent des louves ordina-
 « res... Ensuite on tua dans le bois un de ses louveteaux qui était entière-
 « ment roux, avec le poil plus court et les oreilles plus longues que ne les
 « ont les loups; le bout des oreilles était un peu replié en dedans, et quelque
 « chose dans l'ensemble plus approchant de la figure d'un mâtin allongé
 « que de celle d'un loup. Un autre de ces louveteaux ayant été blessé à mort,
 « eria sur le coup précisément comme erie un chien qu'on vient de frapper.
 « Le garde-chasse qui l'avait tiré fut même effrayé de la couleur et du eri
 « de ce louveteau, par la crainte qu'il avait d'avoir tué un des chiens de la
 « meute qui était de même poil; mais en le poursuivant il fut bientôt dé-
 « trompé, et le reconnut pour être un louveteau : cependant il ne put pas le
 « saisir; car cet animal blessé se fourra dans un terrier où il a été perdu.

« Le garde-chasse de M. Loisson, qui a coutume de tendre des pièges,
 « trouva, en les visitant, un de ces louveteaux saisi par la jambe, et il le
 « prit pour un chien; quelques autres hommes qui étaient avec lui en ju-
 « gèrent de même, en sorte qu'après l'avoir tué ils le laissèrent sur la place, ne
 « croyant pas que ce fût un louveteau, mais persuadés que c'était un chien...
 « Nous envoyâmes chercher ce prétendu chien qu'ils venaient de tuer, et nous
 « reconnûmes que c'était un louveteau entièrement semblable aux autres, à
 « l'exception que son poil était en partie roux et en partie gris : là queue,

« les oreilles, la mâchoire, le chignon étaient bien décidément du loup.

« Enfin, quelques jours après, on trouva le reste de cette troupe de louveteaux dans un bois, à une lieue de Châlons : on en tua un qui était roux, et pareil à celui dont j'ai envoyé la peau au cabinet du Roi.

« Enfin, le 18 novembre 1776, M. Loisson tua deux de ces louveteaux à quelque distance de son château, et ce sont les deux dont j'ai envoyé les peaux : l'un était roux et l'autre noir; le premier mâle et le second femelle, qui était plus petite et courait plus légèrement que le mâle. »

D'après les faits qui viennent d'être exposés, il y a quelque apparence que ces louveteaux pouvaient provenir de l'union d'un chien avec la louve, puisqu'ils avaient tant de ressemblance avec le chien, qu'un grand nombre de chasseurs les ont pris pour des chiens.

De ces huit louveteaux, il y en avait six roux, qui, par cette couleur, ressemblaient, dit-on, à un chien du voisinage, et ils avaient les oreilles à demi-pendantes; cela fonde la présomption qu'ils pouvaient provenir de ce chien : mais il y en avait un septième, dont le poil était grisâtre, et qui par conséquent pouvait provenir du loup. Le huitième, qui était noir, pouvait aussi provenir d'un loup; car cette couleur noire n'est qu'une variété qui se trouve quelquefois dans l'espèce du loup, comme je l'ai dit à l'article du loup noir.

TROISIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

Extrait d'une lettre de M. de Cerjal, à Lausanne, au baron de Woellwarth, à Paris.

« Si vous voyez M. le comte de Buffon, je vous prie de lui dire que per-
« sonne ne peut mieux que moi attester la vérité d'une note de la vingt-et-
« unième page de son Histoire des animaux quadrupèdes, ayant moi-même
« dressé deux petits, provenus d'un chien d'arrêt et de la fille du loup dont
« lord Pembroke avait écrit à M. Bourgelas; qu'avec beaucoup de peine et
« de douceur je les avais amenés à chasser et arrêter de compagnie avec une
« trentaine de chiens d'arrêt; qu'ils avaient du nez, mais, du reste, toutes
« les mauvaises qualités du loup; qu'il a fallu beaucoup de temps pour leur
« apprendre à rapporter, et qu'étant grondés le moins du monde, il se reti-
« raient derrière mon cheval, et ne chassaient plus de quelques heures;
« et que n'étant que très-médiocrement bons, je ne les ai gardés qu'en

« faveur de leur naissance peu commune, et les ai ensuite rendus à lord
« Pembroke. »

QUATRIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

« Il a été attaqué, le 11 août 1784, dans les bois de Syllegny, à trois
« lieues de Metz, un jeune loup mâle qui a été pris en plaine, après une
« heure de chasse, par l'équipage de la louveterie. Le pelage de ce loup
« n'est pas semblable à celui des loups ordinaires; il est plus rouge et ap-
« proche de celui du chien. Sa queue est conforme à celle du loup; ses
« oreilles, au lieu d'être droites, sont tombantes depuis le milieu de l'oreille
« jusqu'aux extrémités; ses yeux sont plus grands que ceux des loups ordi-
« naires, dont il paraît différer aussi par le regard; l'extrémité de ses pieds
« de derrière près des ongles est blanche; et, en tout, cet animal paraît te-
« nir autant du chien que du loup; ce qui ferait présumer qu'il a été en-
« gendré par une louve eouverte par un chien.

« On a empêché les chiens de l'étrangler, et M. le comte d'Haussonville,
« grand louvetier de France, le fait élever pour l'envoyer à la ménagerie.
« On a déjà observé qu'il lape de la même manière que les chiens. »

CINQUIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UNE LOUVE AVEC UN CHIEN.

« En 1774, parut une louve en Basse-Normandie, qui se retirait dans le
« bois de Mont-Castre, proche le château de Laune et le bourg de la Haye-
« du-Puits.

« Cette louve ayant pris plusieurs bestiaux dans les landes et marais des
« environs, les habitants du canton lui donnèrent la chasse, firent des bat-
« tues à différentes reprises, mais toujours en vain : l'animal fin et subtil
« sut s'esquiver; ils parvinrent seulement à l'expulser du pays, après qu'il
« y eut séjourné près d'un an.

« Mais ce qui étonna beaucoup dans les battues que l'on fit fut de voir plu-
« sieurs fois avec cette louve un chien de l'espèce du lévrier, qui s'était

« joint à elle, et qui appartenait au seigneur de la paroisse de Mobece,
« voisine de la forêt de Mont-Castre.

« On sut que cette louve, étant sans doute en chaleur, venait la nuit dans
« les environs de la maison du seigneur de Mobece, faire des hurlements
« pour attirer à elle le chien, qui en effet allait la joindre; ce qui fit faire
« des représentations du seigneur de Mobece pour se défaire de son chien,
« qu'en effet il fit tuer.

« Mais la louve était pleine; elle mit bas ses petits peu de temps après.
« Les habitants en trouvèrent cinq; on en apporta deux au château de Laune.
« Le curé d'Angoville en éleva pendant quelque temps un qui paraissait
« tenir du loup et du chien; mais il devint si méchant et si funeste à la basse-
« cour, qu'on fut obligé de le faire tuer.

« Le lévrier tué, les petits louveteaux pris, la louve ne reparut plus dans
« le pays.

« Il est certain qu'elle était pleine du chien, puisqu'on les avait vus plu-
« sieurs fois ensemble; qu'il n'y avait pas de loup dans le canton, et qu'elle
« mit bas ses petits environ trois mois après qu'on se fut aperçu de leur
« union et des hurlements qu'elle faisait pour attirer à elle le chien.

« Tout cela s'est passé depuis l'été de 1774 jusqu'à l'été de 1775, et est à
« la connaissance de tous les habitants du canton.

« On a vu chez M. le comte de Castelmoré un petit chien, âgé d'environ
« un an, et d'une assez jolie forme, que l'on assurait provenir d'une petite
« chienne et d'un renard. »

Tous ces faits confirment ce que les anciens avaient avant nous observé
ou soupçonné; car plusieurs d'eux ont écrit que les chiens pouvaient s'ac-
coupler et produire avec les loups et les renards.

LE CHIEN

DES BOIS DE CAYENNE.

Il y a en effet plusieurs animaux que les habitants de la Guiane ont nom-
més *chiens des bois*, et qui méritent ce nom, puisqu'ils s'accouplent et produi-
sent avec les chiens domestiques. La première espèce est celle de laquelle
M. de la Borde nous a envoyé la dépouille. Cet animal avait deux pieds quatre
pouces de longueur; la tête, six pouces neuf lignes, depuis le bout du nez

jusqu'à l'occiput : elle est arquée à la hauteur des yeux, qui sont placés à cinq pouces trois lignes de distance du bout du nez. On voit que ses dimensions sont à peu près les mêmes que celles du chien de berger, et c'est aussi la race de chien à laquelle cet animal de la Guiane ressemble le plus : car il a, comme le chien de berger, les oreilles droites et courtes, et la forme de la tête toute pareille; mais il n'en a pas les longs poils sur le corps, la queue et les jambes. Il ressemble au loup par le poil, au point de s'y méprendre, sans cependant avoir ni l'encolure ni la queue du loup. Il a le corps plus gros que le chien de berger, les jambes et la queue un peu plus petites; le bord des paupières est noir, ainsi que le bout du museau; les joues sont rayées de deux petites bandes noirâtres; les moustaches sont noires; les plus grands poils ont deux pouces cinq lignes. Les oreilles n'ont que deux pouces de longueur sur quatorze lignes de largeur à leur base; elles sont garnies, à l'entrée, d'un blanc-jaunâtre, et couvertes d'un poil court roux mêlé de brun. Cette couleur rousse s'étend des oreilles jusque sur le cou; elle devient grisâtre vers la poitrine qui est blanche, et tout le milieu du ventre est d'un blanc-jaunâtre, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes de devant. Le poil de la tête et du corps est mélangé de noir, de fauve, de gris et de blanc. Le fauve domine sur la tête et les jambes; mais il y a plus de gris sur le corps, à cause du grand nombre de poils blancs qui y sont mêlés. Les jambes sont menues, et le poil en est court; il est, comme celui des pieds, d'un brun foncé, mêlé d'un peu de roux. Les pieds sont petits et n'ont que dix-sept lignes jusqu'à l'extrémité du plus long doigt; les ongles des pieds de devant ont cinq lignes et demie : le premier des ongles internes est plus fort que les autres; il a six lignes de longueur et trois lignes de largeur à sa naissance; ceux des pieds de derrière ont cinq lignes. Le tronçon de la queue a onze pouces; il est couvert d'un petit poil jaunâtre tirant sur le gris; le dessus de la queue a quelques nuances de brun, et son extrémité est noire.

Plusieurs personnes m'ont assuré qu'il y a de plus dans l'intérieur des terres de la Guiane, surtout dans les grands bois du canton d'Oyapok, une autre espèce de chiens des bois, plus petite que la précédente, dont le poil est noir et fort long, la tête grosse et le museau plus allongé. Les sauvages élèvent ces animaux pour la chasse des agoutis et des accouehis. Ces petits chiens des bois s'accouplent aussi avec les chiens d'Europe, et produisent des métis que les sauvages estiment beaucoup, parce qu'ils ont encore plus de talent pour la chasse que les chiens des bois.

Au reste, ces deux espèces chassent les agoutis, les pacas, etc.; ils s'en saisissent et les tuent : faute de gibier, ils montent sur les arbres dont ils aiment les fruits, tels que ceux du bois rouge, etc. Ils marchent par troupes de six ou sept. Ils ne s'approprient que difficilement, et conservent toujours un caractère de méchanceté.

DESCRIPTION DU CHIEN.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le chien et le cheval sont peut-être, de toutes les espèces d'animaux quadrupèdes, celles qui varient le plus par rapport à leurs diverses races; mais il se trouve entre les chiens des différences bien plus considérables qu'entre les chevaux, par la grandeur et par les proportions du corps, par la longueur et la qualité du poil, etc. En comparant un petit danois à un dogue de forte race, un basset à jambes torses à un lévrier, un grand barbet à un chien-turc, etc., on serait porté à croire que ces animaux seraient d'espèces différentes, surtout après s'être convaincu que le cheval et l'âne ne sont point de la même espèce, parce que leur produit est stérile. Au contraire, quel que puisse être le mélange dans l'accouplement des chiens, les individus qui en proviennent sont féconds dans une suite constante de générations; par conséquent, ni les variétés singulières qui s'y rencontrent, ni les différences marquées qui s'y perpétuent, ne doivent pas nous empêcher de rapporter tous les chiens à une seule et même espèce.

Il y a plusieurs races très-distinctes parmi les chiens; et de plus, il y a dans cette même espèce un grand nombre d'individus, dont chacun réunit en soi des caractères de ces différentes races : on leur donne le nom de métis, parce qu'ils ont été engendrés par un mâle et une femelle, chacun de race différente. On reconnaît aisément dans un métis les races dont il provient : si un barbet s'accouple avec une danoise, les individus qu'ils produisent portent ordinairement des caractères de ces deux races, qui, quoique mêlées, sont très-reconnaissables. Quelquefois ces métis ressemblent également au père et à la mère, et le mélange paraît s'être fait par moitié; mais le plus souvent l'une des races domine, et les métis ont plus de ressemblance avec les barbets qu'avec les danois, ou au contraire les caractères des danois sont plus marqués que ceux des barbets. Il arrive aussi que le mélange ne se manifeste par aucune apparence sensible, et que le métis est si ressemblant au père ou à la mère, qu'il paraît être entièrement barbet ou danois. Le double métis, c'est-à-dire celui qui vient de deux métis, a des caractères fort équivoques : on ne reconnaît pas facilement de quelles races il dérive, surtout lorsque les deux premiers métis, père et mère du second, sont provenus de quatre races différentes, deux pour le père et deux pour la mère. Je suppose, en prenant des exemples dans les extrêmes, que le père ait été engendré par un barbet et une danoise, et la mère par un basset et une levrette ; les caractères de ces quatre races si différentes entre elles, qui ont

déjà été mêlés et altérés dans la première génération, se confondent de nouveau, et disparaissent presque en entier dans la seconde, de sorte que le double métis participe plus ou moins aux caractères des quatre races, du barbet, du danois, du basset et du lévrier, mais cependant en diffère au point de pouvoir constituer une nouvelle race, s'il trouvait son pareil pour se perpétuer sans altération.

Le métis étant dès la seconde génération si différents des races connues, ils en différeraient toujours de plus en plus par de nouveaux mélanges dans la suite des générations, s'il n'y avait dans la nature même de l'espèce une tendance à restituer les caractères qui constituent les principales races; car, lorsqu'un métis s'accouple avec un chien de race décidée, ceux qu'ils produisent doivent recevoir plus de caractères de cette race que de celle du métis. On pourrait en acquérir la preuve par une suite d'expériences sur plusieurs générations de chiens de races décidées, et de métis mêlés ensemble; mais, au défaut du temps et des facilités qui seraient nécessaires pour ces recherches, on peut jeter des lumières sur ce sujet, en raisonnant d'après les faits connus.

S'il existait des chiens sauvages qui n'eussent jamais été altérés par l'éducation domestique, on verrait tous les caractères de l'espèce des chiens, réunis dans un seul individu, et il n'y aurait entre les chiens que de légères variétés, comme il s'en trouve parmi les renards, parmi les loups, etc.; mais les chiens étant devenus des animaux domestiques, on a développé toutes les propriétés de leur nature. Les divers climats dans lesquels ils ont été transportés, les diverses nourritures qu'on leur a données, les divers exercices qu'on leur a fait faire, ont produit des différences dans la forme de leur corps et dans leur instinct: lorsque ces différences ont été assez sensibles pour être remarquées, on a eu soin de les perpétuer, on les a même augmentées en faisant accoupler des individus doués des mêmes qualités: de là sont venues des races nouvelles et distinctes. Ces races sont, pour ainsi dire, avouées de la nature, puisqu'elles se maintiennent dans la suite des générations, et les caractères qui les constituent sont les plus naturels à l'espèce considérée dans l'état de domesticité, puisqu'ils se sont développés avant ceux des chiens métis: aussi les barbets, les danois, les bassets, les lévriers, etc., se perpétuent sans altération sensible, chacun dans sa propre race. Mais lorsqu'un barbet et une danoise ont produit un métis qui porte des caractères des deux races, si ce métis s'accouple avec un barbet ou un danois, les caractères du métis disparaissent dans cette génération, et la nature rétablit en entier ceux du barbet ou du danois.

On voit de même que, dans les accouplements de deux métis provenus, l'un d'un barbet et d'une danoise, l'autre, d'un basset et d'une levrette, le mélange des caractères de ces quatre races ne peut guère se faire en proportion égale relativement à chaque race; car, quoique cela ne soit pas absolument impossible, il faudrait un hasard fort extraordinaire pour qu'il se rencontrât dans le même temps, et dans le même lieu, deux métis de cette

nature, l'un mâle et l'autre femelle, et tous les deux disposés à s'accoupler. En supposant même toutes les circonstances réunies, elles ne suffiraient peut-être pas encore pour empêcher que l'une des quatre races originaires ne reparût dans le produit de cet accouplement, puisque, comme nous l'avons dit, il n'est guère possible que les individus qui viendraient de ces deux métis reçussent précisément autant de caractères des uns que des autres des quatre races qui auraient produit les deux premiers métis. Il arrive presque toujours qu'à la première génération un métis a plus de caractères de l'une que de l'autre des races principales dont il sort; dans ce cas, les caractères dominants passent au second métis, et peuvent dès cette seconde génération rétablir l'une des races originaires. Ce rétablissement doit se faire bien plus facilement et plus vite, si chacun des deux métis a eu pour père ou pour mère un individu de même race; par exemple, si l'un des métis vient d'un barbet et d'une danoise, et l'autre, d'un barbet et d'une levrette, alors les caractères du barbet doivent l'emporter dans la seconde génération sur ceux du danois et du lévrier, par conséquent les deux métis peuvent souvent produire de vrais barbets.

C'est ainsi que les races des chiens se perpétuent et renaissent, pour ainsi dire, des métis: sans cette tendance qu'à la nature à conserver et à rétablir les caractères des races principales, le mélange fréquent des différentes races les altérerait et les ferait disparaître en peu de temps, car il est certain que les chiens se mêlent indistinctement; la levrette en chaleur reçoit indifféremment le barbet, le basset, etc., comme le lévrier; et réciproquement, le barbet et le basset s'approchent de la levrette aussi fréquemment que des femelles de leur race; c'est pourquoi les races qui ont moins d'individus que les autres dans un canton se dénaturent bientôt et s'éteignent entièrement. En Bourgogne, les *mâtins** sont beaucoup plus nombreux que les lévriers; aussi n'y a-t-il presque plus de lévriers qui ne participent de la nature et de la figure du *mâtin*. Si l'on croisait la race, comme pour les chevaux, on pourrait la rétablir: je suppose que l'on fit venir d'ailleurs des lévriers et des levrettes en plus grand nombre que les *mâtins*, on verrait la race des lévriers reparaitre dans la suite des générations, et se perpétuer; mais, en tenant les chiens de différentes races séparément les uns des autres, on prévient tout mélange, et par conséquent toute altération, si ce n'est celle que le climat peut produire.

De toutes les races que l'on a distinguées dans l'espèce du chien, examinons quelle est celle qui ressemblerait le plus aux chiens sauvages, s'il en existait encore, et quelle est la race qui a été le moins dénaturée par

* On donne vulgairement le nom de *mâtins* aux chiens qu'on ne peut rapporter à aucune des races connues, parce qu'ils ont des caractères dérivés de différentes races, et mal exprimés: on les regarde comme de vilains chiens, des chiens des rues; mais le nom de *mâtin*, dans l'acception propre, appartient à une des principales races des chiens, comme on le verra dans la suite de cet ouvrage.

l'éducation, et qui représente le mieux les caractères originaux de l'espèce.

Après avoir observé les parties intérieures d'un grand nombre de chiens de diverses races, j'ai vu qu'excepté les différences de grandeur ces animaux se ressemblent tous à l'intérieur par les parties molles, et que les caractères distinctifs de chaque race consistent dans les os et dans la forme extérieure du corps. Comme il y a de grandes différences et des variétés considérables dans cette forme parmi les différentes races, on ne peut pas distinguer dans cette diversité de figures quelle est celle qui approche le plus de la figure originaire des chiens sauvages; mais, la forme des parties molles étant la même dans toutes les races, ce caractère commun ne pourrait-il pas être une sorte de moyen ou d'indice pour reconnaître la figure originaire de l'espèce? Dans cette vue, je cherche parmi les animaux sauvages ceux qui ressemblent le plus au chien par les parties intérieures du corps, et je trouve que ce sont le loup et le renard. Cette conformité est si frappante entre ces trois animaux, et dépend de caractères si singuliers, que l'on pourrait peut-être en tirer quelque induction pour la ressemblance extérieure, et en conclure que la figure du chien sauvage approcherait plus de celle du renard ou du loup, que de celle d'aucun autre animal: or on voit au premier coup d'œil que les chiens dont le museau est le plus allongé sont ceux qui ressemblent le plus au loup et au renard.

Donc les chiens qui ont le museau le plus allongé paraissent être ceux qui ressembleraient le plus aux chiens sauvages, s'il en existait, ceux qui ont été le moins dénaturés par l'éducation, et qui représentent le mieux les caractères originaux de l'espèce.

La forme du museau est le trait le plus marqué de la physionomie des chiens de chaque race, et le caractère le plus décisif pour les distinguer; car la grandeur du corps, qui est le caractère le plus apparent, est aussi le plus inconstant, puisqu'il se trouve de très-grands et de très-petits chiens dans la même race, au lieu que la figure du museau ne varie presque jamais d'une manière sensible, que dans des races différentes. Plus le museau est allongé, plus il est conforme à l'état primitif de l'espèce; plus il est raccourci, plus il a dégénéré de la figure originaire; c'est pourquoi, dans l'énumération des différentes races de chiens qui nous sont connues, je commencerai par ceux qui ont le museau le plus long, je placerai ensuite ceux qui l'ont moins allongé, et je finirai par ceux qui ont le museau le plus court. Les mâtins, les danois et les lévriers sont sans contredit les chiens qui ont le museau le plus long, et les dogues sont ceux qui l'ont le plus court. Les mâtins et les dogues sont donc les deux extrêmes dans l'espèce des chiens considérés relativement à la forme du museau; mais cette partie ne varie, pour l'ordinaire, que par nuance légères dans les races intermédiaires; aussi ne s'agit-il ici que de races dépendantes d'une même espèce, dont les différences ne sont pas aussi tranchées que celles qui se trouvent entre des espèces réelles; c'est par cette raison qu'il est souvent difficile de reconnaître les races principales et les races mêlées.

Si l'on avait vu les chiens et les loups, les chiens et les renards, s'accoupler les uns avec les autres, et produire ensemble, comme les anciens naturalistes l'on rapporté, on croirait que le museau effilé des renards aurait influé sur celui des lévriers, et le museau du loup sur celui des mâtins; mais les expériences que M. de Buffon a faites à ce sujet rendent fort douteux ce que les anciens en ont dit; ainsi nous ne pouvons pas assurer que le museau des lévriers vienne du renard, et celui des mâtins du loup, ni savoir si les races des lévriers et des danois se sont formées en même temps que celle des mâtins, ou si les lévriers ont été le produit de certains mâtins qui avaient le museau moins gros, le corps plus mince et les jambes plus longues que les autres; si les danois viennent au contraire de mâtins dont le museau était plus gros et le corps plus ample, et si ces qualités se sont maintenues et perfectionnées dans la suite des générations, par l'influence du climat, de la nourriture, de l'exercice, etc. On ne peut donc distinguer les mâtins, les lévriers et les danois en trois races principales que par une convention arbitraire; aussi je ne prétends donner la forme du museau pour marque distinctive des races des chiens, que comme un caractère arbitraire, et par conséquent incertain et fautif, comme ceux des méthodes introduites en histoire naturelle. Quand même il serait certain que tous les chiens sauvages auraient eu le museau semblable à celui des mâtins, et que les chiens qui ont le museau raccourci auraient dégénéré de la race des mâtins, cependant les différents degrés de longueur et de grosseur dans le museau ne suffiraient pas encore pour déterminer les races distinctes et les races mêlées: il y a lieu de croire qu'elles se sont toutes formées par des mélanges dans l'accouplement, et par l'influence des climats; que celles que nous regardons comme principales, sont seulement le plus anciennement connues, et qu'on les a maintenues constamment ou renouvelées en différents temps par le choix des mâles et des femelles que l'on a fait accoupler. Quoi qu'il en soit, les caractères établis sur la figure du museau indiquent au moins la succession des changements qui sont arrivés dans l'espèce des chiens, et feront distinguer avec plus de facilité qu'aucun autre caractère les différentes races de cette espèce.

Dans l'énumération des différentes races de chiens connues en France, la race des mâtins précédera celle des danois et des lévriers, parce que les mâtins y sont en plus grand nombre; d'ailleurs ils paraissent être les plus agrestes, ils passent leur vie au milieu des champs, et ils ne reçoivent qu'une éducation rustique, la moins capable d'altérer la nature, et de changer les caractères des chiens sauvages. Le chien de berger n'est pas moins agreste que le mâtin, et même il ressemble au loup et au renard plus que le mâtin, par la longueur du poil et par la direction des oreilles qui sont droites en entier, tandis que celles du mâtin sont pendantes par l'extrémité. M. de Buffon, après avoir recueilli plusieurs faits historiques sur les chiens qui se trouvent dans différentes parties du monde, présume que le chien de berger est celui qui approche le plus de la race primitive des chiens. On a vu avec

quel succès M. de Buffon rapporte, dans l'histoire du chien, les caractères que chaque climat a produits sur les animaux de cette espèce, et les diverses races de chiens qui en sont dérivées dans chaque pays : mais comme je me borne, dans la description de ces animaux, aux races connues en France, je les considère toutes réunies dans le même climat, et sujettes à un mélange continu dans les accouplements ; c'est dans ce point de vue que je distingue les races principales, les races métives, et les races venues des races métives.

De même que la race des chevaux les plus communs en France a été le sujet de la description que j'ai faite des parties intérieures du cheval, la race des matins sera aussi le principal sujet de la description des parties intérieures du chien, parce que les chiens de la race des matins sont plus communs en France, et peut-être plus naturels dans ce climat, que ceux d'aucune autre race. On verra que l'énumération suivante des diverses races des chiens de ce pays, rangées dans un ordre relatif aux différents degrés de longueur du museau, est d'accord avec l'énumération des mêmes races faite par M. de Buffon relativement aux influences des climats. puisque les races des chiens de chaque pays se trouvent placées de suite dans chacune de ces énumérations, ce qui prouve qu'ils ne dégèrent que jusqu'à un certain point dans le même climat, et que les caractères tirés de la figure du museau sont les plus sûrs pour distinguer les différentes races de ces animaux.

RACES PRINCIPALES.

MATINS.

Ces chiens ont le museau aussi long, mais moins gros que les grands danois. La tête est allongée et le front aplati ; les oreilles sont petits, droites depuis leur naissance jusqu'à environ la moitié de leur longueur, et le reste est pendant. Les jambes sont longues, nerveuses et assez grosses. Le corps est allongé et d'une grosseur proportionnée à la taille, sans être épais, car il est un peu lévreté à l'endroit des flanes. La queue se recourbe en haut, et forme un arc dont l'extrémité est dirigée en avant. Les matins ont ordinairement le poil plus long à la lorge, au devant du cou, sous le ventre, derrière les enisses et sur la queue, que sur le reste du corps, où le poil est assez court. Ces chiens sont de plusieurs couleurs, telles que le blanc,

le gris, le fauve, le brun, le noir, etc. ; néanmoins, dans quelques provinces, et surtout en Bourgogne, la plupart sont noirs avec des taches blanches, mais c'est peut-être parce qu'on croit que les mâtiens noirs sont meilleurs que les autres, et qu'on les élève par préférence.

GRANDS DANOIS.

Les chiens de cette race ont toutes les parties du corps plus grosses que les mâtiens, et semblent n'en différer que par ce caractère : leur poil est court, la couleur varie dans les différents individus ; la plupart sont de couleur fauve ; il y a en de gris, de noirs, et d'autres qui ont du blanc, du gris, du noir, du fauve, etc. On donne à ces chiens le nom de danois de carrosse, parce qu'ils accompagnent les équipages, et on les appelle grands danois, pour distinguer les chiens de cette race de ceux d'une autre race qui sont beaucoup plus petits, et que l'on connaît sous le nom de petits danois. On croit communément que les grands et les petits danois sont de la même race, parce que l'on suppose qu'il n'y a de différence entre les uns et les autres que celle de la taille ; mais on verra dans la description des petits danois qu'ils en diffèrent par plusieurs autres caractères.

LÈVRIERS.

Ces chiens ne paraissent différer des mâtiens qu'en ce que toutes les parties du corps sont beaucoup plus minces et plus effilées, les os sont menus, et les muscles si maigres que ces animaux semblent être rétrécis relativement à leur longueur et à la taille des mâtiens ; aussi le museau est plus pointu, les lèvres sont plus courtes, le chanfrein est arqué d'une manière plus apparente, et la tête plus petite et plus longue ; les oreilles sont plus étroites et plus minces, le cou est plus allongé, et le corps plus effilé, surtout à l'endroit des flanes ; les jambes sont plus sèches et la queue est moins charnue ; ces chiens ont le dos très-arqué. Si les grands danois font paraître toute la force et la vigueur qui viennent de l'épaisseur des muscles, les lévriers ont toute la souplesse et l'agilité que donne la finesse de la taille ; leur poil est fort court : ils sont de couleur fauve-clair pour la plupart ; ceux qui ont d'autres couleurs, comme le blanc, le noir, le gris, etc., les tiennent peut-être du mélange des mâtiens ou des danois, comme le poil long de certains lévriers vient du mélange des épagneuls. On distingue des

lévriers de trois grandeurs différentes, les grands, les moyens et les petits, que l'on appelle *levrons*; ils ne diffèrent que par la taille.

CHIENS DE BERGER.

La taille de ces chiens est au-dessous de celle des mâtins, des grands lévriers et des grands danois; ils ressemblent beaucoup aux mâtins par la forme de la tête et du museau, qui sont plus gros que dans les lévriers, et plus minces que dans les danois. Les chiens de berger ont les oreilles courtes et droites, et la queue dirigée horizontalement en arrière, ou recourbée en haut, et quelquefois pendante. Le poil est long sur tout le corps, à l'exception du museau et de la face extérieure des jambes, et même de la partie postérieure des jambes de derrière qui est au-dessous des talons. Le noir est la couleur dominante de ces chiens: les jambes et la queue ont plus de fauve que de noir; il y a aussi deux taches de couleur fauve au dessus des yeux, et quelques teintes de cette même couleur sur le museau. On appelle les chiens de cette race chiens de berger, parce qu'on les emploie à la garde des troupeaux.

CHIENS-LOUPS.

La race de ces chiens a plus de rapports avec celle des chiens de berger qu'avec aucune autre; on les appelle chiens-loups, parce qu'ils ressemblent au loup par les oreilles et par la longueur du poil; ils ont le museau long et effilé, les oreilles droites et pointues, la tête longue, le corps et les jambes bien proportionnés, et la queue haute et recourbée en avant. Le poil est court sur la tête, sur les pieds et sur les oreilles, long et soyeux sur tout le reste du corps, principalement sur la queue. Il y a des chiens-loups de couleur blanche; il y en a aussi de gris, de noirs et de fauves.

CHIENS DE SIBÉRIE.

On a donné le nom de chiens de Sibérie aux chiens-loups dont il vient d'être fait mention dans l'article précédent; mais nous distinguons les chiens de Sibérie des chiens-loups, en ce que les premiers sont couverts en entier

de long poil, tandis que les autres n'ont que du poil court sur la tête; au reste les chiens de ces deux races ne paraissent différer les uns des autres que par le poil. Le chien de Sibérie que j'ai vu était d'une couleur singulière, car il avait une légère teinte de couleur d'ardoise sur un fond gris cendré. M. de Maupertuis, président de l'académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Prusse, amena ce chien de Berlin à Paris, en 1753.

CHIENS D'ISLANDE.

Un chien de cette espèce a été envoyé d'Islande par M. le comte de Rantzau, vice-roi de ce royaume, à M. de Maupertuis qui l'a fait dessiner par M. Fritek, dessinateur de l'académie de Berlin. Ce chien avait un pied sept pouces de longueur, et un pied deux pouces de hauteur. Comme nous n'avons pas vu cet animal, nous ne pouvons juger de ses caractères qu'autant qu'ils sont exprimés sur le dessin qui en a été fait. On y reconnaît aisément qu'il avait quelque ressemblance avec le petit danois par son museau mince, ses yeux gros, sa tête ronde et ses oreilles en partie droites et en partie pendantes. Le poil est lisse et long, surtout derrière les jambes de devant et sur la queue. Il est à croire que ce chien a la vraie figure des chiens d'Islande, puisqu'il a été apporté du pays même.

CHIENS COURANTS.

Ils ont le museau aussi long et plus gros que celui des mâtins; la tête est grosse et ronde, les oreilles sont larges et pendantes, les jambes longues et charnues, le corps est gros et allongé, la queue s'élève en haut et se recourbe en avant, le poil est court, et à peu près de la même longueur sur tout le corps. Les chiens courants sont blancs, ou ont des taches noires et fauves sur un fond blanc.

La description que je viens de faire des chiens courants ne contient que les caractères de la race de ces chiens, comparée aux autres races, sans qu'il y soit fait mention qu'aucun des caractères qui sont requis dans un bon chien de chasse de cette race, comparé avec les autres individus de la même race. Les chiens courants sont susceptibles, en qualité de chiens de chasse, de perfections et de défauts dans la forme du corps, qui sont presque en aussi grand nombre que ceux des chevaux du manège, car l'art de la chasse est aussi étendu que celui du manège. On a tant observé

les chiens de chasse, que l'on a reconnu dans toutes les parties extérieures de leur corps les proportions qui sont les plus avantageuses, soit pour la beauté de leur figure, soit pour l'exercice de la chasse : comme ce détail n'est pas l'objet immédiat de l'histoire naturelle, il suffira de rapporter pour exemple à cet article les caractères auxquels les chasseurs reconnaissent un beau et bon chien courant pour la figure. Ils en distinguent trois sortes, savoir : les chiens français, les chiens normands ou baubis, et les chiens anglais.

Il faut que les chiens courants français aient les naseaux ouverts, le corps peu allongé de la tête à la queue, la tête légère et nerveuse, le museau pointu ; l'œil grand, élevé, net, luisant, plein de feu, l'oreille grande, souple et pendante ; le cou long, rond et flexible ; la poitrine étroite sans être serrée ; les épaules légères ; la jambe ronde, droite et bien formée ; les côtes fortes, le rein court, haut, large, nerveux, peu charnu ; le ventre avalé ; la cuisse ronde et détachée, le flanc sec et décharné ; le jarret court et large ; la queue forte à son origine, velue longue, déliée, mobile, sans poil à l'extrémité ; le poil du ventre rude ; la patte sèche, peu allongée, et l'ongle gros, etc. Les chiens normands ou baubis ont le corsage plus épais, la tête plus courte, et les oreilles moins longues. Le chien anglais a la tête plus menue, le museau plus long et plus effilé, le corsage, les oreilles et les jarrets plus courts, la taille plus légère, et les pieds mieux faits. Ceux de la race sont ordinairement de poil gris moucheté.

BRAQUES.

Ces chiens ne diffèrent des chiens courants pour la figure qu'en ce qu'ils ont le museau un peu plus court et moins gros par le bout, la tête plus grosse, les oreilles plus courtes, moins larges, en partie droites et en partie pendantes, les jambes plus longues, le corps plus épais, la queue plus charnue et plus courte. Les braques sont blancs pour la plupart ; il y en a qui sont tachés de noir et de fauve.

Le braque de Bengale ressemble aux autres braques pour la figure, mais ses couleurs sont plus belles ; il est tigré, c'est-à-dire moucheté de petites taches fauves et noires sur un fond blanc.

BASSET.

On distingue deux races parmi les bassets : les uns ont les quatre jambes droites et conformées à l'ordinaire ; les jambes de devant des autres bassets

sont arquées en dehors; c'est pourquoi on appelle les premiers *bassets à jambes droites*, et les seconds *bassets à jambes torses*. Tous ces chiens ont les jambes fort courtes, d'où leur est venu le nom de basset : ce caractère fait la principale différence qui les distingue des chiens courants et des braques, car les bassets ont le museau long, la tête grosse, les oreilles pendantes et le corps fort allongé, mais il ne paraîtrait guère plus long que celui du chien courant et du braque, s'il était porté sur des jambes aussi hautes que celles de ces chiens. Les bassets ont les oreilles moins longues et moins larges que les chiens courants, et il s'en trouve dont le museau est plus effilé. Ces chiens sont noirs, avec des taches de couleur fauve sur les yeux, sur la poitrine et sur le bas des jambes, ou blancs, ou mêlés de blanc, de noir et de fauve. Il y a des chiens, tels que les barbets, les épagneuls, les doguins, etc., qui ont naturellement les jambes courtes; mais il semble que cette conformation soit dans les bassets une sorte de vice de la nature, puisqu'il s'en trouve qui ont les jambes non-seulement très-courtes, mais déformées et affectées du symptôme le plus apparent de la maladie que l'on appelle rachitis; car les os des bassets à jambes torses sont gonflés et courbes, à peu près comme ceux des rachitiques.

GRANDS BARBETS.

Ces chiens ont la tête grosse et ronde, les oreilles larges et pendantes, les jambes courtes, et le corps épais et raccourci, la position de la queue est presque horizontale; le poil est long et frisé sur tout le corps, de sorte qu'on a peine à se représenter la vraie forme de cet animal, dont toutes les parties sont cachées sous un poil touffu. La couleur la plus ordinaire des barbets est le blanc ou le blanc jaunâtre; cependant il y en a de roux, de noirs, etc. On distingue communément deux sortes de barbets relativement à la grandeur, mais ceux que l'on appelle petits barbets diffèrent des grands par d'autres caractères dont il sera fait mention dans un article séparé.

ÉPAGNEULS.

La tête des chiens de cette race est petite et arrondie, les oreilles sont larges et pendantes, les jambes sèches et courtes, le corps est mince et la queue relevée; ils ont le poil lisse et de longueur très-inégale sur différentes parties

du corps, car il est fort long aux oreilles, sous le cou, derrière les cuisses, sur la face postérieure des quatre jambes, sur la queue, et plus court sur les autres parties du corps. La plupart des épagneuls sont blancs; les plus beaux ont la tête d'une autre couleur, comme brune ou noire, et sont marqués de blanc sur le museau et sur le milieu du front. Les épagneuls noirs et blancs ont pour l'ordinaire des taches de couleur fauve au dessus des yeux. Il y a de grands et de petits épagneuls : ceux-ci sont les plus communs.

GREDINS.

Il y a des épagneuls noirs que l'on appelle aussi gredins, et que l'on nomme épagneuls d'Angleterre, parce qu'ils sont originaires de ce pays. La plus grande différence qui se trouve entre ces chiens et les épagneuls de France consiste en ce que les gredins ont le poil moins long, surtout aux oreilles, aux jambes et à la queue. On voit beaucoup de petits gredins et d'autres de taille moyenne, en comparaison des grands épagneuls. On donne le nom de *pyrame* aux gredins qui sont marqués de feu, c'est-à-dire de couleur fauve au dessus des yeux, sur le museau, sur la gorge et sur les jambes.

PETITS DANOIS.

A juger de ces chiens par leur nom, on croirait qu'ils ne diffèrent des grands danois que par la taille; cependant ils ont d'autres caractères très-différents : le museau est à proportion moins gros et plus pointu, les yeux sont plus grands, les jambes plus sèches, la queue est plus relevée, etc. Ces différences sont assez marquées pour que l'on dût appeler les chiens de cette race d'un autre nom que les petits danois. Nous avons été tentés de leur en donner un particulier; mais comme il s'agissait de changer un nom généralement reçu, et que nous n'en trouvions aucun autre déjà connu pour y être substitué, nous avons cru qu'il était plus à propos d'employer le nom usité, quoique sujet à équivoque, que d'en imaginer un nouveau qui ne pourrait, qu'après un long usage, rappeler l'idée de l'animal aussi aisément que le nom du petit danois. Tout nom est à peu près également convenable à une chose qui n'a pas été nommée; au contraire, tout changement de nom nuit à la vraie connaissance de la chose, surtout en histoire naturelle, où

l'on a fait de l'intelligence des noms une sorte de science très-étendue, très-difficile, et presque toujours infructueuse. Les petits danois ressemblent aux grands danois par la longueur du poil, mais pour l'ordinaire ils en diffèrent par les couleurs; ils ont le plus souvent des taches noires et blanches, et, lorsqu'ils sont mouchetés de noir sur un fond blanc, on les appelle arlequins pour désigner cette bigarrure.

CHIENS TURCS.

Les chiens connus sous ce nom sont aussi appelés chiens de Barbarie; ils n'ont point de poil, leur peau est de couleur de chair plus ou moins mêlée de brun. Ce sont de petits danois dont la peau a été altérée et le germe des poils détruit par la grande chaleur des pays où les petits danois sont devenus des chiens tures dans une suite de générations : aussi ces chiens souffrent-ils beaucoup du froid des climats tempérés. Nous voyons en France que la chaleur de nos étés suffit à peine pour faire cesser le tremblement auquel ils sont sujets pendant la plus grande partie de l'année, et pour rendre la couleur aux taches qui se trouvent sur leur peau. Ces taches sont d'un jaune-brun, bien marquées en été, et s'effacent presque entièrement pendant l'hiver. On voit dans ce pays-ci des chiens tures méisés qui ont du poil sur quelques parties du corps; c'est le produit de l'accouplement des chiens tures avec les petits danois; le poil de ceux-ci a formé sur le cou une sorte de crinière blanche qui a un pouce de longueur; il y a aussi du poil de la même couleur, mais beaucoup plus court, sur la tête, au devant du cou et de la poitrine, et du poil grisâtre aussi court sur les côtés du cou, sous la poitrine, sur le derrière des cuisses, etc.; tout le reste du corps est dégarni de poil, et de même couleur que les chiens tures. Lorsque ces chiens se mêlent avec des chiens d'autres races, il se trouve, parmi les individus qui en proviennent, des chiens qui sont absolument sans poil, d'autres qui ont du poil sur tout le corps, ou d'autres enfin qui sont en partie couverts de poil et en partie nus.

DOGUES.

Ces chiens ont le museau gros, court et plat, le nez retroussé, et les lèvres épaisses et pendantes; ces caractères sont si marqués, qu'ils suffisent pour faire distinguer les dogues des autres chiens dont il vient d'être fait



LE DOGUE, LE MÂTIN, LE BRAQUE, LE CHIEN DE BERGER.

Publié par Adolphe Devos Bruxelles.

mention. La tête est grosse et large, et le front aplati, les oreilles sont petites et pendantes à l'extrémité, le cou est renflé et raccourci, les jambes sont courtes et épaisses, le corps est gros et allongé, la queue relevée et repliée en avant par le bout. Ce chien a le poil presque ras sur tout le corps, excepté le derrière des cuisses et la queue où il est un peu plus long. Les lèvres, le bout du museau et la face extérieure des oreilles sont noirs, et tout le reste du corps est de couleur fauve pâle.

RACES MÉTIVES.

Ces races ne se perpétuent et ne subsistent qu'autant que l'on a soin de mêler dans l'accouplement les deux races principales dont chacune des races métives est dérivée, ou deux métis de même race; tout autre mélange formerait de nouveaux caractères, et produirait d'autres races; c'est pourquoi la plupart des métis disparaissent sans faire race : par exemple, le chien courant métis tient du basset, en ce que les jambes sont courtes et que le corps est allongé; il a la tête, les oreilles et la queue des chiens courants, et son poil long paraît venir de l'épagneul. Un chien de cette nature est le premier individu d'une race métive qui n'a point de dénomination, parce qu'elle s'éteint ordinairement par un nouveau mélange dès la première génération. Celui-ci sert de limier à Versailles; mais comme cette qualité n'a rapport qu'à l'instinct de l'animal, je m'écarterais de mon sujet si je le considérais comme limier, et si j'entrais dans le détail des autres chiens de chasse dont les dénominations sont relatives aux qualités de l'individu, indépendamment des caractères de sa race.

PETITS BARBETS.

Les chiens de cette race viennent du mélange des grands barbets avec les petits épagneuls; mais comme ils tiennent plus des barbets, ils en portent le nom : en effet, ils leur ressemblent par le port, par la figure, et par le poil du corps qui est long et frisé; mais ils ont le museau moins gros à

proportion, et leur poil est soyeux au sommet de la tête, sur les oreilles et à l'extrémité de la queue, à peu près comme celui des épagneuls.

BICHONS.

Ces chiens ont été fort à la mode il y a quelques années, mais à présent on n'en voit presque plus ; ils étaient si petits, que les femmes les portaient dans leur manchon : à la fin on les a quittés, sans doute à cause de la malpropreté qui est inséparable des chiens à longs poils, car on ne pouvait pas tondre ceux-ci sans leur ôter leur principal agrément : il en est resté si peu, que je n'en ai pu trouver aucun pour le faire dessiner. Il paraît que ce chien a le muscau du petit barbet et le poil long et lisse de l'épagneul sur tout le corps ; c'est pourquoi on lui a donné le nom de *bouffe* ; il a aussi été appelé *chien de Malte*, parce que les premiers chiens de cette race ont été apportés de ce pays. Il y a lieu de croire qu'ils tiennent de la race des barbets et de celle des épagneuls, tant pour la figure du corps que pour le poil et pour la couleur.

CHIENS-LIONS.

Je crois que le chien-lion est encore plus rare à présent que le bichon. Il ne diffère de celui-ci qu'en ce que le poil est court sur le corps et sur la moitié de la queue, tandis qu'il est aussi long que celui du bichon sur la tête, sur le cou, sur les épaules, sur les quatre jambes et sur le bout de la queue. On a donné à ce chien le nom de chien-lion, parce que son poil long ressemble en quelque façon à la crinière du lion, et que la queue a un bouquet de poil à l'extrémité comme celle du même animal. L'origine du chien-lion paraît être la même que celle du bichon, en y supposant de plus le mélange d'un chien à poil ras.

DOGUINS.

Les chiens de cette race sont aussi appelés *dogues de Bologne*, *dogues d'Allemagne* et *mopses* ; ils ne diffèrent du vrai dogue qu'en ce qu'ils sont moins grands, qu'ils ont la tête plus petite, les lèvres plus minces et plus

courtes, et le museau moins large et moins retroussé : au reste ils lui ressemblent beaucoup, tant pour la figure du corps, que pour la longueur et la couleur du poil ; aussi ces chiens viennent-ils des dogues, dont ils ont dégénéré par des mélanges dans l'accouplement.

DOGUES DE FORTE RACE.

Ces chiens ont beaucoup de ressemblance avec les vrais dogues, mais ils sont bien plus grands ; c'est pourquoi on les a appelés *dogues de forte race*. Cette différence de grandeur vient du mélange du vrai dogue avec des mâtins, ou des danois de haute taille ; aussi le dogue de forte race a en grand les proportions du vrai dogue, à l'exception du museau qui est plus long ; mais il est aussi gros, et les lèvres sont aussi épaisses et aussi longues. Les couleurs sont les mêmes que celles des mâtins. Le dogue de forte race, représenté, avait du blanc, du noir et du fauve.

RACES PROVENUES DE RACES MÉTIVES.

ROQUETS.

Les roquets ressemblent aux petits danois par la forme du corps ; ils ont, comme ces chiens, la tête ronde, les yeux gros, les oreilles petites, en partie droites et en partie pendantes, les jambes menues et la queue retroussée et inclinée en avant ; mais le museau est gros, court et un peu retroussé comme ceux des doguins : aussi les roquets viennent du mélange des petits danois et des doguins. Ils ont le même poil et les mêmes couleurs que les petits danois : il y en a même qui sont *arlequinés*.

ARTOIS.

Ces chiens viennent du mélange des doguins et des roquets ; c'est pourquoi ils ont le museau très-court, et si aplati, qu'ils sont sujets à devenir punais : on n'en voit plus à Paris. J'ai ouï dire qu'il y en avait encore à Lille

en Flandre, où ces chiens ont été si communs, qu'on leur a donné le nom de *Lillois*, de même que celui d'Artois, parce qu'ils sont venus de cette province; mais quand la race en serait perdue, il sera toujours possible de la renouveler tant qu'on aura des doguins et des roquets.

CHIENS D'ALICANTE.

On a aussi donné à ces chiens le nom de *chiens de Cayenne*, ce qui prouve qu'ils sont venus de différents pays; ils ont le museau court du doguin, et le long poil de l'épagneul, parce qu'ils proviennent de ces deux races.

BURGOS.

Le mélange des épagneuls avec les bassets a produit ces chiens en Espagne, aussi ont-ils les jambes courtes et le corps allongé comme le basset, et le poil long comme l'épagneul. On en a vu à Paris de très-petits, qui glapissaient comme le renard.

CHIENS DE CALABRE.

Ces chiens sont très-grands parce qu'ils viennent des grands danois mêlés avec les grands épagneuls. Il y a quelques années que l'on en fit peindre à Versailles deux très-beaux de la haute taille du danois, fort courageux et très-ardents à la chasse du loup. Ils participaient aux caractères des danois et des épagneuls pour la forme du corps et pour le poil.

Voilà les races des chiens dont j'ai eu connaissance; mais je ne doute pas qu'il n'y en ait bien d'autre, qui ne se sont pas maintenues jusqu'à présent, et dont on n'a pas gardé le souvenir comme de celles des bichons, des chiens-lions, etc. Les auteurs ont fait mention de certaines races qui n'existent plus aujourd'hui, ou que l'on ne connaît plus; et il y en a peut-être qui se perpétuent depuis longtemps, et dont personne ne fait mention, parce qu'elles n'ont aucun caractère qui puisse les faire remarquer. Un plus grand détail sur ce sujet serait inutile, car on conçoit aisément que l'on pourrait

avoir autant de nouvelles races qu'il y a de combinaisons à faire dans le mélange des chiens de toutes les races décidées. La nature produit des variétés presque à l'infini dans cette espèce d'animaux : non-seulement on peut faire changer d'une génération à l'autre la forme du corps, la qualité et la couleur du poil, mais encore la grandeur des individus. En faisant accoupler le chien de la plus haute taille avec la chienne la plus grande, ils produiraient le plus souvent des individus qui seraient encore plus grands ; au contraire, en choisissant les chiens les plus petits, il viendrait de leur accouplement des chiens encore plus petits ; enfin on est déjà parvenu à en avoir de si grands et de si petits, qu'ils semblent excéder les limites naturelles de la taille des animaux de cette espèce. Tant de variétés si grandes et si subites prouvent assez qu'il n'est pas possible de faire des descriptions exactes et précises des chiens des différentes races, et qu'on pourra trouver quelques exceptions toutes les fois qu'on appliquera la description à un nouvel individu.

Lorsqu'il n'y a qu'une race parmi les animaux d'une même espèce, le caractère de la physionomie est celui qui varie le moins dans les individus ; mais plus le nombre des races est grand, plus il se trouve de variétés dans les physionomies, et plus il est difficile de les décrire : c'est pourquoi on ne pourrait donner aucune idée de la physionomie des chiens et des différences qu'on y remarque dans les diverses races de cette espèce, si l'on ne considérait d'abord les principaux caractères et les différents traits dans les races qui se ressemblent le moins, pour reconnaître ensuite les nuances qui sont entre ces extrêmes. La figure du museau, sur laquelle j'ai établi les caractères distinctifs des principales races, est aussi le caractère le plus expressif de la physionomie des chiens des différentes races considérées relativement les unes aux autres. Plus cette partie est allongée, plus elle exprime la douceur et la docilité ; mais à proportion qu'elle se trouve raccourcie, elle semble devenir le signe de la férocité et de la fureur, signe à la vérité souvent démenti dans les chiens dont le caractère a été dénaturé par l'éducation ou par le mélange des races. Voyez un mâtin tranquille sur ses quatre jambes, ou seulement sur les deux jambes de devant, tandis que le train de derrière est rabattu et posé sur la terre ; l'allongement du museau de cet animal donne à sa physionomie l'apparence de la douceur, malgré la position des oreilles qui sont en partie dressées. Le dogue au contraire, quoique dans les mêmes attitudes, porte sur sa physionomie un caractère de cruauté qui vient de son museau aplati et de ses lèvres longues et épaisses, et qui ne peut être adouci par la situation de ses oreilles pendantes. Les lèvres minces et courtes du mâtin, du lévrier, du danois, contribuent à rendre leur physionomie plus douce : le museau effilé et le chanfrein arqué du lévrier paraissent dénoter sa timidité : les oreilles du chien-loup, du chien de Brie, du chien d'Islande, qui sont toujours droites, semblent être une marque de leur agilité : le museau long et gros des chiens courants et des braques exprime bien moins de finesse dans leur physionomie, que le museau plus court et moins gros des épagneuls et des barbets ; mais le long poil de ceux-ci

masque leurs traits, de même que dans les bichons, les chiens-lions, et en général dans tous ceux dont le museau est couvert par le poil.

Des nomenclateurs ont fait servir le nom du chien pour dénommer un genre d'animaux quadrupèdes, qui a été appelé le *genre canin*, et qui renferme l'espèce des chiens, celles des loups, des renards, des blaireaux, des civettes, des loutres et de plusieurs autres espèces. Les animaux de ce prétendu genre ne ressemblent pas tous au chien autant les uns que les autres : nous ferons voir dans la suite de cet ouvrage que les loups et les renards sont les seuls qui aient des rapports essentiels avec les chiens.

Les caractères du genre canin sont, selon les méthodistes, 1° les ongles des doigts, qui distinguent les chiens des animaux solipèdes et des animaux à pieds fourchus, en ce que ceux-ci ont des sabots et non pas des ongles. 2° Le nombre des doigts, qui est au-dessus de deux : par ce caractère le chien diffère du chameau qui n'a que deux doigts. 3° La séparation des doigts marquée à l'extérieur, au contraire de l'éléphant, qui a les doigts réunis les uns avec les autres. 4° Les ongles étroits : par cette figure, ils diffèrent de ceux des singes, qui sont larges. 5° Les dents incisives de chaque mâchoire, qui sont en plus grand nombre que celles des lièvres, des lapins, etc., car ceux-ci n'en ont que deux. 6° La grandeur du corps, qui est bien au-dessus de la taille des belettes, des putois, des fouines, des furets, etc., dont le corps est fort mince et très-allongé. 7° Enfin, la figure du museau, qui est plus long que celui des chats, des tigres, des lions, des ours, etc.

Dans une autre division méthodique, qui n'est pas moins arbitraire que la précédente, tous les animaux qui ont six dents incisives à chaque mâchoire, et les dents canines plus longues que les autres, sont rangés dans une même classe, et le genre de cette classe dans lequel se trouve l'espèce chien est distingué des autres genres par les caractères suivants. Les dents incisives de la mâchoire du dessus sont aiguës, les quatre incisives du milieu de cette mâchoire ont trois lobes. Les canines du dessus sont éloignées des incisives, et le crâne forme une arête saillante en arrière. Enfin l'espèce du chien diffère des autres espèces de ce même genre par le port de la queue, qui est relevée et recourbée, dit-on, à gauche.

Au moyen de ces caractères génériques, les méthodistes prétendent distinguer de toutes les autres espèces de quadrupèdes les chiens et les autres animaux qu'ils ont rangés dans le même genre ; mais il s'en faut bien qu'ils aient réussi, car ces caractères ne sont pas tous également sûrs, et ils ne font qu'une très-petite partie de la description du chien. Pour en donner une idée complète, il faut décrire en entier, et l'observer à l'intérieur comme à l'extérieur.



LE CHAT DOMESTIQUE.



LE CHAT ANGORA.

Publié par Adolphe Deros, Bruxelles.

LE CHAT.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (CUIVIER.)

Le chat est un domestique infidèle, qu'on ne garde que par nécessité, pour l'opposer à un autre ennemi domestique encore plus incommode, et qu'on ne peut chasser : car nous ne comptons pas les gens qui ayant du goût pour toutes les bêtes, n'élèvent des chats que pour s'en amuser ; l'un est l'usage, l'autre l'abus ; et, quoique ces animaux, surtout quand ils sont jeunes, aient de la gentillesse, ils ont en même temps une malice innée, un caractère faux, un naturel pervers, que l'âge augmente encore, et que l'éducation ne fait que masquer. De voleurs déterminés, ils deviennent seulement, lorsqu'ils sont bien élevés, souples et flatteurs comme les fripons ; ils ont la même adresse, la même subtilité, le même goût pour faire le mal, le même penchant à la petite rapine ; comme eux ils savent couvrir leur marche, dissimuler leur dessein, épier les occasions, attendre, choisir, saisir l'instant de faire leur coup, se dérober ensuite au châtiement, fuir et demeurer éloignés jusqu'à ce qu'on les appelle. Ils prennent aisément des habitudes de société, mais jamais des mœurs : ils n'ont que l'apparence de l'attachement ; on le voit à leurs mouvements obliques, à leurs yeux équivoques ; ils ne regardent jamais en face la personne aimée ; soit défiance ou fausseté, ils prennent des détours pour en approcher, pour chercher des caresses auxquelles ils ne sont sensibles que pour le plaisir qu'elles leur font. Bien différent de cet animal fidèle, dont tous les sentiments se rapportent à la personne de son maître, le chat paraît ne sentir que pour soi, n'aimer que sous condition, ne se prêter au commerce que pour en abuser ; et, par cette convenance de naturel, il est moins incompatible avec l'homme qu'avec le chien, dans lequel tout est sincère.

La forme du corps et le tempérament sont d'accord avec le naturel : le chat est joli, léger, adroit, propre et voluptueux ; il aime ses aises, il cherche les meubles les plus mollets pour s'y reposer et s'ébattre. Il est aussi très-porté à l'amour, et, ce qui est rare dans les animaux, la femelle paraît être plus ardente que le mâle : elle l'invite, elle le cherche, elle l'appelle ; elle annonce par de hauts cris la fureur de ses desirs, ou plutôt l'excès de ses besoins ; et lorsque le mâle la fuit ou la dédaigne, elle le poursuit, le mord, et le force pour ainsi dire à la satisfaire, quoique les approches soient toujours accompagnées d'une vive douleur. La chaleur dure neuf ou dix jours, et n'arrive que dans des temps marqués ; c'est ordinairement deux fois

par an, au printemps et en automne, et souvent aussi trois fois, et même quatre. Les chattes portent cinquante-cinq ou cinquante-six jours : elles ne produisent pas en aussi grand nombre que les chiennes; les portées ordinaires sont de quatre, de cinq ou de six. Comme les mâles sont sujets à dévorer leur progéniture, les femelles se cachent pour mettre bas : et, lorsqu'elles craignent qu'on ne découvre ou qu'on n'enlève leurs petits, elles les transportent dans des trous et dans d'autres lieux ignorés ou inaccessibles; et, après les avoir allaités pendant quelques semaines, elles leur apportent des souris, des petits oiseaux, et les accoutument de bonne heure à manger de la chair : mais par une bizarrerie difficile à comprendre, ces mêmes mères, si soigneuses et si tendres, deviennent quelquefois cruelles, dénaturées, et dévorent aussi leurs petits qui leur étaient si chers.

Les jeunes chats sont gais, vifs, jolis, et seraient aussi très-propres à amuser les enfants, si les coups de patte n'étaient pas à craindre; mais leur badinage, quoique toujours agréable et léger, n'est jamais innocent, et bientôt il se tourne en malice habituelle; et, comme ils ne peuvent exercer ces talents avec quelque avantage que sur les plus petits animaux, ils se mettent à l'affût près d'une cage, ils épient les oiseaux, les souris, les rats, et deviennent d'eux-mêmes, et sans y être dressés, plus habiles à la chasse que les chiens les mieux instruits. Leur naturel, ennemi de toute contrainte, les rend incapables d'une éducation suivie. On raconte néanmoins que des moines grecs * de l'île de Chypre avaient dressé des chats à chasser, prendre et tuer les serpents dont cette île était infestée; mais c'était plutôt par le goût général qu'ils ont pour la destruction que par obéissance qu'ils chassaient; car ils se plaisent à épier, attaquer et détruire assez indifféremment tous les animaux faibles, comme les oiseaux, les jeunes lapins, les levrauts, les rats, les souris, les mulots, les chauves-souris, les taupes, les crapauds, les grenouilles, les lézards et les serpents. Ils n'ont aucune docilité; ils manquent aussi de la finesse de l'odorat, qui, dans le chien, sont deux qualités éminentes, aussi ne poursuivent-ils pas les animaux qu'ils ne voient plus : il ne les chassent pas, mais ils les attendent, les attaquent par surprise, et après s'en être joués longtemps, ils les tuent sans aucune nécessité, lors même qu'ils sont le mieux nourris, et qu'ils n'ont aucun besoin de cette proie pour satisfaire leur appétit.

La cause physique la plus immédiate de ce penchant qu'ils ont à épier et surprendre les autres animaux vient de l'avantage que leur donne la conformation particulière de leurs yeux. La pupille, dans l'homme, comme dans la plupart des animaux, est capable d'un certain degré de contraction et de dilatation; elle s'élargit un peu lorsque la lumière manque, et se rétrécit lorsqu'elle devient trop vive. Dans l'œil du chat et des oiseaux de nuit, cette contraction et cette dilatation sont si considérables, que la pupille, qui dans l'obscurité est ronde et large, devient au grand jour longue et étroite

* Description des îles de l'Archipel, par Dapper, page 51.

comme une ligne, et dès lors ces animaux voient mieux la nuit que le jour, comme on le remarque dans les chouettes, les hiboux, etc., car la forme de la pupille est toujours ronde dès qu'elle n'est pas contrainte. Il y a donc contraction continuelle dans l'œil du chat pendant le jour, et ce n'est pour ainsi dire, que par effort qu'il voit à une grande lumière; au lieu que dans le crépuscule, la pupille reprenant son état naturel, il voit parfaitement, et profite de cet avantage pour reconnaître, attaquer et surprendre les autres animaux.

On ne peut pas dire que les chats, quoique habitants de nos maisons, soient des animaux entièrement domestiques; ceux qui sont le mieux apprivoisés n'en sont pas plus asservis : on peut même dire qu'ils sont entièrement libres; ils ne font que ce qu'ils veulent, et rien, au monde ne serait capable de les retenir un instant de plus dans un lieu dont ils voudraient s'éloigner. D'ailleurs, la plupart sont à demi sauvages, ne connaissent pas leurs maîtres, ne fréquentent que les greniers et les toits, et quelquefois la cuisine et l'office, lorsque la faim les presse. Quoiqu'on en élève plus que de chiens, comme on les rencontre rarement, ils ne font pas sensation pour le nombre; aussi prennent-ils moins d'attachement pour les personnes que pour les maisons : lorsqu'on les transporte à des distances assez considérables, comme à une lieue ou deux, ils reviennent deux-mêmes à leur grenier, et c'est apparemment parce qu'ils en connaissent toutes les retraites à souris, toutes les issues, tous les passages, et que la peine du voyage est moindre que celle qu'il faudrait prendre pour acquérir les mêmes facilités dans un nouveau pays. Ils craignent l'eau, le froid et les mauvaises odeurs; ils aiment à se tenir au soleil; ils cherchent à se giter dans les lieux les plus chauds, derrière les cheminées ou dans les fours; ils aiment aussi les parfums, et se laissent volontiers prendre et caresser par les personnes qui en portent : l'odeur de cette plante que l'on appelle l'*herbe-aux-chats** les remue si fortement et si délicieusement, qu'ils en paraissent transportés de plaisir. On est obligé, pour conserver cette plante dans les jardins, de l'entourer d'un treillage fermé : les chats la sentent de loin, accourent pour s'y frotter, passent et repassent si souvent par-dessus, qu'ils la détruisent en peu de temps.

A quinze ou dix-huit mois, ces animaux ont pris tout leur accroissement; ils sont aussi en état d'engendrer avant l'âge d'un an, et peuvent s'accoupler pendant toute leur vie, qui ne s'étend guère au-delà de neuf ou dix ans; ils sont cependant très-durs, très-vivaces, et ont plus de nerf et de ressort que d'autres animaux qui vivent plus longtemps.

Les chats ne peuvent mâcher que lentement et difficilement; leurs dents sont si courtes et si mal posées qu'elles ne leur servent qu'à déchirer et non pas à broyer les aliments : aussi cherchent-ils de préférence les viandes les

* *Nepeta cataria*; Linn. — Le *tenorium morum* produit le même effet sur ces animaux.

plus tendres ; ils aiment le poisson et le mangent cuit ou cru. Ils boivent fréquemment. Leur sommeil est léger, et ils dorment moins qu'ils ne font semblant de dormir. Ils marchent légèrement, presque toujours en silence et sans faire aucun bruit : ils se cachent et s'éloignent pour rendre leurs excréments et les recouvrent de terre. Comme ils sont propres, et que leur robe est toujours sèche et lustrée, leur poil s'électrise aisément, et l'on en voit sortir des étincelles dans l'obscurité lorsqu'on le frotte avec la main. Leurs yeux brillent aussi dans les ténèbres, à peu près comme les diamants, qui réfléchissent au-dehors pendant la nuit la lumière dont il se sont, pour ainsi dire, imbibés pendant le jour.

Le chat sauvage produit avec le chat domestique, et tous deux ne sont par conséquent qu'une seule et même espèce. Il n'est pas rare de voir des chats mâles et femelles quitter les maisons dans les temps de la chaleur pour aller dans les bois chercher les chats sauvages, et revenir ensuite à leur habitation : c'est par cette raison que quelques-uns de nos chats domestiques ressemblent tout-à-fait aux chats sauvages ; la différence la plus réelle est à l'intérieur. Le chat domestique a ordinairement les boyaux beaucoup plus longs que le chat sauvage : cependant le chat sauvage est plus fort et plus gros que le chat domestique ; il a toujours les lèvres noires, les oreilles plus roides la queue plus grosse et les couleurs constantes. Dans ce climat, on ne connaît qu'une espèce de chat sauvage, et il paraît, par le témoignage des voyageurs, que cette espèce se retrouve aussi dans presque tous les climats sans être sujette à de grandes variétés. Il y en avait dans le continent du Nouveau Monde avant qu'on en eût fait la découverte : un chasseur en porta un, qu'il avait pris dans les bois, à Christophe Colomb. Ce chat était d'une grosseur ordinaire ; il avait le poil gris-brun, la queue très-longue et très-forte. Il y avait aussi de ces chats sauvages au Pérou, quoiqu'il n'y en eût point de domestiques ; il y en a en Canada, dans le pays des Illinois, etc. On en a vu dans plusieurs endroits de l'Afrique, comme en Guinée, à la Côte-d'Or, à Madagascar, où les naturels du pays avaient même des chats domestiques ; au cap de Bonne-Espérance, où Kolbe dit qu'il se trouve aussi des chats sauvages de couleur bleue, quoique en petit nombre. Ces chats bleus ou plutôt couleur d'ardoise se retrouvent en Asie : « Il y a en Perse, « dit Pietro della Valle, une espèce de chats qui sont proprement de la « province du Chorazan, leur grandeur et leur forme est comme celle du « chat ordinaire ; leur beauté consiste dans leur couleur et dans leur poil, « qui est gris sans aucune moucheure et sans nulle tache, d'une même « couleur par tout le corps, si ce n'est qu'elle est un peu plus obscure sur « le dos et sur la tête, et plus claire sur la poitrine et sur le ventre, qui va « quelquefois jusqu'à la blancheur, avec ce tempérament agréable de « clair-obscur, comme parlent les peintres, qui, mêlés l'un dans l'autre, « font un merveilleux effet : de plus leur poil est délié, fin, lustré, mollet, « délicat comme la soie, et si long, que, quoiqu'il ne soit pas hérissé, mais « couché, il est annelé en quelques endroits, et particulièrement sous la

« gorge. Ces chats sont entre les autres chats ce que les barbets sont entre
 « les chiens. Le plus beau de leur corps est la queue, qui est fort longue et
 « toute couverte de poils longs de cinq ou six doigts : ils l'étendent et la
 « renversent sur leur dos comme font les écrevilles, la pointe en haut en
 « forme de panache; ils sont fort privés. Les Portugais en ont porté de
 « Perse jusqu'aux Indes. » Pietro della Valle ajoute qu'il en avait quatre
 couples, qu'il comptait porter en Italie. On voit, par cette description, que
 ces chats de Perse ressemblent par la couleur à ceux que nous appelons
 chats chartreux, et qu'à la couleur près ils ressemblent parfaitement à ceux
 que nous appelons chats d'Angora. Il est donc vraisemblable que les chats
 du Chorazan en Perse, le chat d'Angora en Syrie et le chat chartreux, ne
 font qu'une même race, dont la beauté vient de l'influence particulière du
 climat de Syrie, comme les chats d'Espagne, qui sont rouges, blancs et
 noirs, et dont le poil est aussi très-doux et très-lustré, doivent cette beauté
 à l'influence du climat de l'Espagne. On peut dire en général que de tous
 les climats de la terre habitable, celui d'Espagne et celui de Syrie sont les
 plus favorables à ces belles variétés de la nature. Les moutons, les chèvres,
 les chiens, les chats, les lapins, etc., ont en Espagne et en Syrie la plus belle
 laine, les plus beaux et les plus longs poils, les couleurs les plus agréables
 et les plus variées; il semble que ce climat adoucisse la nature et embel-
 lisse la forme de tous les animaux. Le chat sauvage a les couleurs dures et
 le poil un peu rude, comme la plupart des autres animaux sauvages : devenu
 domestique, le poil s'est radouci, les couleurs ont varié, et, dans le climat
 favorable du Chorazan et de la Syrie, le poil devenu plus long, plus fin,
 plus fourni, et les couleurs se sont uniformément adoucies; le noir et le
 roux sont devenus d'un brun-clair, le gris-brun est devenu gris-cendré, et,
 en comparant un chat sauvage de nos forêts avec un chat chartreux, on
 verra qu'ils ne diffèrent en effet que par cette dégradation nuancée de cou-
 leurs : ensuite, comme ces animaux ont plus ou moins de blanc sous le
 ventre et aux côtés, on concevra aisément que, pour avoir des chats tout
 blancs et à longs poils, tels que ceux que nous appelons proprement chats
 d'Angora, il n'a fallu que choisir dans cette race adoucie ceux qui avaient le
 plus de blanc aux côtés et sous le ventre, et qu'en les unissant ensemble on
 sera parvenu à leur faire produire des chats entièrement blancs, comme on
 l'a fait aussi pour avoir des lapins blancs, des chiens blancs, des chèvres
 blanches, des cerfs blancs, des daims blancs, etc. Dans le chat d'Espagne,
 qui n'est qu'une autre variété du chat sauvage, les couleurs, au lieu de s'être
 affaiblies par nuances uniformes comme dans le chat de Syrie, se sont, pour
 ainsi dire, exaltées dans le climat d'Espagne, et sont devenues plus vives et
 plus tranchées; le roux est devenu presque rouge, le brun est devenu noir,
 le gris est devenu blanc. Ces chats, transportés aux îles de l'Amérique, ont
 conservé leurs belles couleurs et n'ont pas dégénéré : « Il y a aux Antilles,
 « dit le P. du Tertre, grand nombre de chats, qui vraisemblablement y ont
 « été apportés par les Espagnols : la plupart sont marqués de roux, de

« blanc et de noir. Plusieurs de nos Français, après en avoir mangé la chair, emportent les peaux en France pour les vendre. Ces chats, au commencement que nous fumes dans la Guadeloupe, étaient tellement accoutumés à se repaître de perdrix, de tourterelles, de grives et d'autres petits oiseaux, qu'ils ne daignaient pas regarder les rats; mais le gibier étant actuellement fort diminué, ils ont rompu la trêve avec les rats, ils leur font bonne guerre *, etc. » En général les chats ne sont pas, comme les chiens, sujets à s'altérer et à dégénérer lorsqu'on les transporte dans les climats chauds.

« Les chats d'Europe, dit Bosman, transportés en Guinée, ne sont pas sujets à changer comme les chiens; ils gardent la même figure, etc. » Ils sont en effet d'une nature beaucoup plus constante; et, comme leur domesticité n'est ni aussi entière, ni aussi universelle, ni peut-être aussi ancienne que celle du chien, il n'est pas surprenant qu'ils aient moins varié. Nos chats domestiques, quoique différents les uns des autres par les couleurs, ne forment point de races distinctes et séparées; les seuls climats d'Espagne et de Syrie, ou du Chorozan, ont produit des variétés constantes et qui se sont perpétuées: on pourrait encore y joindre le climat de la province de Pe-chi-ly à la Chine, où il y a des chats à longs poils avec les oreilles pendantes, que les dames chinoises aiment beaucoup. Ces chats domestiques à oreilles pendantes, dont nous n'avons pas une plus ample description, sont sans doute encore plus éloignés que les autres qui ont les oreilles droites de la race du chat sauvage, qui néanmoins est la race originaire et primitive de tous les chats.

Nous terminerons ici l'histoire du chat, et en même temps l'histoire des animaux domestiques. Le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien et le chat sont nos seuls animaux domestiques: nous n'y joignons pas le chameau, l'éléphant, le renne et les autres, qui, quoique domestiques ailleurs, n'en sont pas moins étrangers pour nous, et ce ne sera qu'après avoir donné l'histoire des animaux sauvages de notre climat que nous parlerons des animaux étrangers. D'ailleurs, comme le chat n'est, pour ainsi dire, qu'à demi domestique, il fait la nuance entre les animaux domestiques et les animaux sauvages; car on ne doit pas mettre au nombre des domestiques, des voisins incommodes tels que les souris, les rats, les taupes, qui, quoique habitants de nos maisons ou de nos jardins, n'en sont pas moins libres et sauvages, puisque au lieu d'être attachés et soumis à l'homme ils le fuient, et que dans leurs retraites obscures ils conservent leurs mœurs, leurs habitudes et leur liberté tout entière.

On a vu dans l'histoire de chaque animal domestique combien l'éducation, l'abri, le soin, la main de l'homme influent sur le naturel, sur les mœurs, et même sur la forme des animaux. On a vu que ces causes, jointes à l'influence du climat, modifient, altèrent et changent les espèces au point d'être

* Hist. générale des Antilles, par le P. du Tertre, tome II, p. 306.

différentes de ce qu'elles étaient originairement, et rendent les individus si différents entre eux, dans le même temps et dans la même espèce, qu'on aurait raison de les regarder comme des animaux différents, s'ils ne conservaient pas la faculté de produire ensemble des individus féconds, ce qui fait le caractère essentiel et unique de l'espèce. On a vu que les différentes races de ces animaux domestiques suivent dans les différents climats le même ordre à peu près que les races humaines; qu'ils sont, comme les hommes, plus forts, plus grands et plus courageux dans les pays froids; plus civilisés, plus doux dans les climats tempérés; plus lâches, plus faibles et plus laids dans les climats trop chauds; que c'est encore dans les climats tempérés et chez les peuples les plus policés que se trouvent la plus grande diversité, le plus grand mélange et les plus nombreuses variétés dans chaque espèce: et ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est qu'il y a dans les animaux plusieurs signes évidents de l'ancienneté de leur esclavage: les oreilles pendantes, les couleurs variées, les poils longs et fins, sont autant d'effets produits par le temps, ou plutôt par la longue durée de leur domesticité. Presque tous les animaux libres et sauvages ont les oreilles droites: le sanglier les a droites et raides, le cochon domestique les a inclinées et demi-pendantes. Chez les Lapons, chez les sauvages de l'Amérique, chez les Hottentots, chez les Nègres et les autres peuples non policés, tous les chiens ont les oreilles droites; au lieu qu'en Espagne, en France, en Angleterre, en Turquie, en Perse, à la Chine et dans tous les pays civilisés, la plupart les ont molles et pendantes. Les chats domestiques n'ont pas les oreilles si roides que les chats sauvages; et l'on voit qu'à la Chine, qui est un empire très-anciennement policé et où le climat est fort doux, il y a des chats domestiques à oreilles pendantes. C'est par cette même raison que la chèvre d'Angora, qui a les oreilles pendantes, doit être regardée entre toutes les chèvres comme celle qui s'éloigne le plus de l'état de nature. L'influence si générale et si marquée du climat de Syrie, jointe à la domesticité de ces animaux chez un peuple très-anciennement policé, aura produit avec le temps cette variété qui ne se maintiendrait pas dans un autre climat. Les chèvres d'Angora nées en France n'ont pas les oreilles aussi longues ni aussi pendantes qu'en Syrie, et reprendraient vraisemblablement les oreilles et le poil de nos chèvres après un certain nombre de générations.

ADDITION AU CHAT.

J'ai dit, page 428, que *les chats dormaient moins qu'ils ne font semblant de dormir*. Quelques personnes ont pensé, d'après ce passage, que j'étais dans l'opinion que les chats ne dormaient point du tout. Cependant je savais très-

bien qu'ils dorment; mais j'ignorais que leur sommeil fût quelquefois très-profond: à cette occasion j'ai reçu de M. Pasumot, de l'académie de Dijon, qui est fort instruit dans les différentes parties de l'histoire naturelle, une lettre dont voici l'extrait:

« Permettez-moi, monsieur, de remarquer que je crois que vous avez dit, « au sujet du chat, qu'il ne dormait point. Je puis vous assurer qu'il dort. « A la vérité, il dort rarement; mais son sommeil est si fort, que c'est une « espèce de léthargie. Je l'ai observé dix fois au moins sur les différents « chats. J'étais assez jeune quand j'en fis l'observation pour la première fois. « De coutume je couchais avec moi, dans mon lit, un chat que je plaçais « toujours à mes pieds; dans une nuit que je ne dormais pas, je repoussai le « chat qui me gênait: je fus étonné de le trouver d'un poids si lourd, et en « même temps si immobile, que je le crus mort; je le tirai bien vite avec la « main, et je fus encore tout aussi étonné, en le tirant, de ne lui sentir au- « cun mouvement; je le remuai bien fort, et à force de l'agiter, il se réveilla, « mais ce fut avec peine et lentement. J'ai observé le même sommeil par la « suite, et la même difficulté dans le réveil; presque toujours ç'a été dans « la nuit: je l'ai aussi observé durant le jour, mais une seule fois à la vé- « rité, et c'est depuis que j'ai eu lu ce que vous dites du défaut de sommeil « dans cet animal; je n'ai même cherché à l'observer qu'à cause de ce que « vous avez dit. Je pourrais vous citer encore le témoignage d'une personne « qui, comme moi, a souvent observé le sommeil d'un chat, même en plein « jour et avec les mêmes circonstances. Cette personne a même reconnu de « plus que quand cet animal dort en plein jour, c'est dans le fort de la cha- « leur, et surtout lors de la proximité des orages. »

M. de Lestrée négociant, de Châlons en Champagne, qui faisait coucher souvent des chats avec lui, a remarqué:

« 1^o Que, dans le temps que ces animaux font une espèce de ronflement « lorsqu'ils sont tranquilles ou qu'ils semblent dormir, ils font quelquefois « une inspiration un peu longue, et aussitôt une forte expiration, et que, « dans ce moment, ils exhalent par la bouche une odeur qui ressemble beau- « coup à l'odeur du muse ou de la fouine.

« 2^o Quand ils aperçoivent quelque chose qui les surprend, comme un « chien ou un autre objet qui les frappe inopinément, ils font une sorte de « sifflement faux, qui répand encore la même odeur. Cette remarque n'est « pas particulière aux mâles; car j'ai fait la même observation sur des chattes « comme sur des chats de différentes couleurs et de différents âges. »

De ces faits, M. de Lestrée semblerait croire que le chat aurait dans la poitrine ou dans l'estomac quelques vésicules remplies d'une odeur parfumée, qui se répand au dehors par la bouche; mais l'anatomie ne nous démontre rien de semblable.

Nous avons dit qu'il y avait à la Chine des chats à oreilles pendantes: cette variété ne se trouve nulle part ailleurs, et fait peut-être une espèce différente de celle du chat; car les voyageurs, parlant d'un animal appelé *sumxu*,

qui est tout-à-fait domestique à la Chine, disent qu'on ne peut mieux le comparer qu'au chat, avec lequel il a beaucoup de rapports. Sa couleur est noire ou jaune, et son poil extrêmement luisant. Les Chinois mettent à ces animaux des colliers d'argent au cou, et les rendent extrêmement familiers : comme ils ne sont pas communs, on les achète fort cher, tant à cause de leur beauté, que parce qu'ils font aux rats la plus cruelle guerre.

Il y a aussi à Madagascar des chats sauvages rendus domestiques, dont la plupart ont la queue tortillée; on les appelle *saca* : mais ces chats sauvages sont de la même espèce que les chats domestiques de ce pays, car ils s'accouplent et produisent ensemble.

Une autre variété que nous avons observée, c'est que dans notre climat, il naît quelquefois des chats avec des pinceaux à l'extrémité des oreilles. M. de Sève, que j'aurai occasion de citer plusieurs fois, m'écrivit (16 novembre 1775), qu'il est né dans sa maison, à Paris, une petite chatte de la race que nous avons appelée *chat d'Espagne*, avec des pinceaux au bout des oreilles, quoique le père et la mère eussent les oreilles comme tous les autres chats, c'est-à-dire sans pinceaux; et quelques mois après, les pinceaux de cette jeune chatte étaient aussi grands, à proportion de sa taille, que ceux du lynx de Canada.

On m'a envoyé récemment de Cayenne la peau d'un animal qui ressemble beaucoup à celle de notre chat sauvage. On appelle cet animal *haïra* dans la Guiane, où l'on en mange la chair, qui est blanche et de bon goût; cela seul suffit pour faire présumer que le *haïra*, quoique fort ressemblant au chat, est néanmoins d'une espèce différente : mais il se peut que le nom *haïra* soit mal appliqué ici; car je présume que ce nom est le même que *taira*, et il n'appartient pas à un chat, mais à une petite fouine dont nous parlerons.

CHAT SAUVAGE

DE LA NOUVELLE-ESPAGNE.

On m'a envoyé d'Espagne un dessin colorié, avec la notice suivante, d'un chat tigre ou chat des bois :

« Chat tigre, chat des bois, ou chat sauvage de la nouvelle-Espagne : sa hauteur est de près de trois pieds; sa longueur depuis le bout du nez jusqu'à la naissance de la queue, de plus de quatre pieds; il a les yeux petits et la queue assez courte; le poil d'un gris cendré blanchâtre, moucheté

« de noirâtre ; ce poil est assez rude pour qu'on en puisse faire des pinceaux à pointe fixe et ferme.

Le chat-tigre ou chat des bois de la Nouvelle-Espagne me paraît être le même que le serval.

DESCRIPTION DU CHAT.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Les chats ne diffèrent les uns des autres, à l'extérieur, que par la couleur, la longueur et la qualité du poil ; ils sont tous à peu près de la même taille, et ils se ressemblent par la figure ; tandis qu'il y a de si grandes différences entre les chiens par la grandeur et par les proportions du corps, qu'on les prendrait pour des animaux de différentes espèces, si l'on ne considérait que leur figure. Au contraire, à peine peut-on se permettre de distinguer les chats domestiques en diverses races, puisqu'elles ne diffèrent guère que par le poil. Il est donc certain que ces animaux n'ont pas tant dégénéré de la race originaire, par les proportions du corps, que les chiens, puisqu'il n'y a entre eux que des différences très-légères ; la preuve en est évidente dans la comparaison que l'on peut faire des chats domestiques avec le chat sauvage qui existe dans nos forêts.

Le chat sauvage représente la race originaire des chats domestiques ; ils lui ressemblent tous parfaitement par les principaux caractères de la figure extérieure et de la conformation intérieure, et ils n'en diffèrent que par des variétés ou des caractères qui ne sont ni essentiels, ni par conséquent propres à constituer une autre espèce. Le chat sauvage a le cou un peu plus long et le front plus convexe que les chats domestiques ; il est aussi grand que ceux de la plus grande taille ; son poil est plus long et plus doux que celui des chats domestiques qui sont dans notre climat depuis plusieurs générations, car ceux qui viennent d'Angora ont le poil plus long que celui du chat sauvage. La longueur du poil contribue beaucoup à faire paraître cet animal plus grand et plus gros qu'il ne l'est en effet. Les couleurs du poil sont les mêmes dans tous les individus de cette race, tandis qu'elles varient dans les chats domestiques, parmi lesquels il ne s'en trouve que peu qui aient beaucoup de rapport au chat sauvage par la couleur. La plupart de ses viscères sont moins larges, moins longs, moins épais, moins gros et moins grands que dans les chats domestiques.

Cette différence du volume des viscères est la plus grande qui soit entre les chats domestiques et les chats sauvages, c'est aussi celle qui mérite le plus l'attention des naturalistes. Le fait le plus marqué que j'aie observé à cet égard, consiste dans la longueur des intestins, qui sont, dans les chats sauvages, de plus d'un tiers moins longs que dans les chats domestiques. Si l'on n'avait que cette observation en ce genre, on serait porté à croire que l'abondance et la qualité des aliments pourraient être la cause de l'étendue des intestins dans les chats domestiques : en effet, ils sont toujours à manger dans les maisons qu'ils habitent, tandis que les chats sauvages ne trouvent pas leur proie dans les forêts toutes les fois qu'ils en ont besoin. Mais le cochon ordinaire et le cochon de Siam, quoique animaux domestiques comme le chat, n'ont pas les intestins plus longs que le sanglier, qui est sauvage. Il est vrai que l'on pourrait objecter que le sanglier vit plus souvent de racines et de fruits que de chair, et qu'il trouve par conséquent plus aisément sa nourriture que le chat sauvage, qui ne se repait que de chair et de sang. Une troisième observation détruit cette objection : le chien et le loup ont autant de rapport l'un à l'autre qu'en puissent avoir des animaux de différente espèce ; cependant les intestins du chien ne sont pas plus longs que ceux du loup, comme nous le ferons voir dans la suite de cet ouvrage, quoique le loup ne se nourrisse que de chair, et qu'il soit souvent tourmenté de la faim et privé de nourriture. L'abondance et la qualité des aliments du chat domestique ne sont donc pas les seules causes de l'excessive longueur de ses intestins, comparés à ceux du chat sauvage ; on doit aussi l'attribuer aux autres circonstances où le chat se trouve dans l'état de domesticité, et la regarder comme une altération de l'espèce, qui a plus dégénéré dans les parties intérieures du chat domestique, que dans la figure extérieure du corps.

Le museau, dont la longueur et la grosseur sont si différentes dans les diverses races de chiens, a la même forme dans tous les chat, soit sauvages, soit domestiques. Ils se ressemblent tous par les oreilles, par la queue, etc., et ils ont tous à très-peu près la même figure et le même port : on ne reconnaît les différentes races de ces animaux que par la longueur et la couleur du poil. Parmi ceux qui sont dans ce pays-ci, on ne peut distinguer que six races, savoir : le chat sauvage, le chat domestique qui a les lèvres et la plante des pieds noires, le chat domestique, qui a les lèvres vermeilles, le chat domestique appelé chat d'Espagne, le chat domestique connu sous le nom de chat des chartreux, et le chat domestique venu d'Angora.

Chats sauvages.

Le poil de ces animaux a deux ou trois pouces de longueur ; le plus long est sur les côtés de la tête au dessous des oreilles et sur les côtés du corps,

principalement sur le flanc; et le plus court sur la tête et sur les jambes. La tête, le cou, les épaules, le dos, les reins, les côtés du corps, les flancs, la plus grande partie de la queue et la face extérieure des quatre jambes sont de couleur plus ou moins mêlée de fauve, de noir, et de gris blanchâtre; car chaque poil est noir près du corps, blanchâtre à l'extrémité, et entre cette couleur et le noir on distingue du fauve clair. Il y a quelquefois deux taches fauves derrière les oreilles, et ordinairement quatre raies noires qui s'étendent en serpentant depuis le sommet de la tête en arrière. La raie extérieure d'un côté et de l'autre descend derrière l'oreille, et se prolonge le long du cou; les deux raies du milieu s'étendent sur le dos de chaque côté d'une autre raie de même couleur, qui ne se termine qu'auprès de la queue : l'extrémité de cette partie est noire sur la longueur d'environ trois pouces. Plus haut il se trouve trois anneaux noirs, dont le dernier est le moins apparent; le reste de la queue est entouré d'autres anneaux jusqu'à son origine, et ils sont d'autant moins colorés qu'ils se trouvent placés plus près du corps. Il y a aussi des anneaux de cette même couleur sur les jambes; mais toutes ces bandes noires varient dans différents sujets, soit pour la largeur, soit pour la position. Le tour de la bouche est blanc; la poitrine, le ventre, la face intérieure des jambes de devant, des enisses et des jambes de derrière, et le dessous de la queue, sont de couleur fauve mêlée de blanc sous le cou, de gris et de noir sur la poitrine, avec une grande marque blanche sur le bas-ventre. Les jeunes chats sauvages, en général, ont moins de couleur fauve et plus de blanc; à tout âge les lèvres et la plante des pieds sont noires.

Chats domestiques, qui ont les lèvres et la plante des pieds noires comme les chats sauvages.

On voit des chats domestiques qui ont des bandes noires sur le corps, et des anneaux de cette couleur sur la queue et sur les jambes, comme les chats sauvages; mais au reste ils sont moins fauves, et il m'a paru que le gris domine dans leur poil : cependant il y a lieu de croire qu'ils ont moins dégénéré de la race originaire que les autres, parce qu'ils ont les lèvres et la plante des pieds noires, c'est pourquoi je les distingue des autres chats domestiques; mais leur poil est bien moins long que celui du chat sauvage, et par conséquent la tête, le corps, et surtout la queue, paraissent moins gros.

Chats domestiques qui ont les lèvres vermeilles.

Les chats de cette race diffèrent de ceux de la race précédente, en ce qu'ils n'ont pas les lèvres ni la plante des pieds noires; ils sont d'une seule

couleur, blanche ou noire, ou de couleur mêlée de blanc, de gris, de noir et de fauve. Il y a souvent plusieurs de ces couleurs sur chaque poil, et elles sont aussi distribuées par taches, par ondes, par bandes, et si variées, qu'il n'y a pas deux chats sur lesquels ce mélange soit semblable.

Chats domestiques appelés chats d'Espagne.

La couleur rousse vive et foncée est le principal et peut-être le seul caractère qui distingue les chats de cette race; mais ils ne sont pas à beaucoup près en entier de cette couleur; ils ont aussi, au moins les femelles, des taches blanches et des taches noires, distribuées et mêlées irrégulièrement avec les taches rousses et diversement dans chaque individu. On prétend qu'aucun des mâles n'a trois couleurs, et qu'ils n'ont que du blanc ou du noir avec le roux. En effet, tous ceux que j'ai vus n'avaient que deux couleurs, et j'ai toujours ouï dire que le blanc ou le noir manquaient à tous les mâles sans exception. Ainsi, lorsqu'on veut avoir un beau chat d'Espagne, on ne manque pas de demander une femelle, parce qu'elle doit avoir une couleur de plus que les mâles.

Chats domestiques de couleur cendrée, appelés chats des chartreux.

Je ne sais pourquoi on prétend que ces chats sont bleus, ils n'en ont aucune teinte; leur poil est gris cendré sur la plus grande partie de sa longueur et à la pointe, et il y a du brun noirâtre au-dessous de l'extrémité : comme les poils sont fort touffus et couchés les uns sur les autres, on ne voit que la couleur grise de la pointe, et le brun qui est au-dessous. Ce mélange de gris et de brun ne se distingue que lorsqu'on les regarde de près; ils paraissent de loin avoir une teinte de gris-brun luisant, et le gris ou le brun est plus ou moins apparent à différents aspects. Le tour des yeux et de la bouche, la poitrine et le bas des jambes, ont plus de gris que de brun; les oreilles sont dégarnies de poil, au moins sur les bords, et de couleur noirâtre, de même que les lèvres et la plante des pieds. Il m'a paru que ces chats sont plus ou moins gris dans différents âges; j'en ai vu aussi qui avaient une bande noire sur le dos, et des anneaux de la même couleur sur les jambes, mais marqués très-légèrement.

Chats domestiques appelés chats d'Angora.

Ces chats ont en effet été apportés d'Angora; ils paraissent beaucoup plus gros que les autres chats domestiques, et même que le chat sauvage, parce que leur poil est beaucoup plus long. La plupart de ceux que j'ai vus étaient blancs; et il y en a aussi qui sont de couleur fauve et rayés de brun : celui dont on a donné la figure était fauve : il avait les jambes si courtes et le poil si long, que celui du ventre descendait presque jusqu'à terre; cependant le poil le plus long formait une sorte de fraise sur les côtés de la tête et du cou, sous la mâchoire inférieure et sur le devant du cou; il avait quatre pouces de longueur; mais celui des lèvres, du nez, du front, des pieds de devant et des jambes de derrière, était court comme dans les autres chats. Il y avait au-dessous de chacun des yeux, deux arcs de couleur fauve rougeâtre, et le bout du nez était de la même couleur. Les jambes de devant et la queue étaient entourés d'anneaux de couleur fauve foncé; la tête, le dos, les côtés du corps, les flancs et les jambes avaient aussi une couleur fauve foncé; cette couleur était plus claire sur le reste du corps.

Le chat a la tête ronde, les oreilles droites, le front bien proportionné, les yeux grands et peu éloignés l'un de l'autre, le nez saillant, le museau court, la bouche petite, et le menton peu apparent. L'assemblage de ses traits lui donne un air de douceur, qui vient surtout de ce que les yeux sont grands et le museau très-court. La proximité des deux yeux entre eux et avec la bouche et les narines, et leur position en avant, semblent exprimer un air de finesse, qui est encore relevé par la forme du front de la tête entière, et par la position des oreilles. Cette physionomie douce et fine change d'une manière très-marquée lorsque le chat est agité par quelque passion violente : il ouvre la bouche, les yeux s'enflamment, il tourne les oreilles de côté et les abaisse, il montre les dents, le poil se hérissé, les yeux semblent étinceler, et sa physionomie prend un air furieux et féroce; l'animal fait des mouvements du corps prompts et vigoureux, et jette des cris lamentables et effrayants. Le poil touffu du chat couvre la figure de son corps, de façon qu'on ne peut distinguer les proportions; on voit seulement que le corps est allongé et les jambes courtes, mais les mouvements de cet animal dénotent la souplesse et l'agilité de ses membres.

Presque tous les animaux ont de chaque côté du museau quelques poils longs, droits et fermes à peu près comme les soies du cochon; mais ces poils sont fort apparents dans le chat, rassemblés et posés de manière qu'on leur donne communément le nom de moustaches : il s'en trouve aussi d'autres de chaque côté du front au-dessus de l'angle intérieur de l'œil, et de chaque côté de la tête au-delà des coins de la bouche; la plupart de ceux que j'ai vus étaient blancs, et les plus longs avaient environ trois pouces,

LES ANIMAUX SAUVAGES.

Dans les animaux domestiques, et dans l'homme nous n'avons vu la nature que contrainte, rarement perfectionnée, souvent altérée, défigurée, et toujours environnée d'entraves ou chargé d'ornements étrangers : maintenant elle va paraître nue, parée de sa seule simplicité, mais plus piquante par sa beauté naïve, sa démarche légère son air libre, et par les autres attributs de la noblesse et de l'indépendance. Nous la verrons, parcourant en souveraine la surface de la terre, partager son domaine entre les animaux, assigner à chacun son élément, son climat, sa subsistance : nous la verrons dans les forêts, dans les eaux, dans les plaines, dictant ses lois simples, mais immuables, imprimant sur chaque espèce ses caractères inaltérables et dispensant avec équité ses dons, compenser le bien et le mal ; donner aux uns la force et le courage, accompagnés du besoin et de la voracité ; aux autres, la douceur la tempérance, la légèreté du corps, avec la crainte, l'inquiétude et la timidité ; à tous la liberté avec des mœurs constantes ; à tous des désirs et de l'amour aisés à satisfaire, et toujours suivis d'une heureuse fécondité.

Amour et liberté, quels bienfaits ! Ces animaux, que nous appelons sauvages, parce qu'ils ne nous sont pas soumis, ont-ils besoin de plus pour être heureux ? ils ont encore l'égalité ; ils ne sont ni les esclaves, ni les tyrans de leurs semblables ; l'individu n'a pas à craindre, comme l'homme, tout le reste de son espèce ; ils ont entre eux la paix, et la guerre ne leur vient que des étrangers ou de nous. Ils ont donc raison de fuir l'espèce humaine, de se dérober à notre aspect, de s'établir dans les solitudes éloignées de nos habitations, de se servir de toutes les ressources de leur instinct pour se mettre en sûreté, et d'employer, pour se soustraire à la puissance de l'homme, tous les moyens de liberté que la nature leur a fournis en même temps qu'elle leur a donné le désir de l'indépendance.

Les uns, et ce sont les plus doux, les plus innocents, les plus tranquilles, se contentent de s'éloigner, et passent leur vie dans nos campagnes ; ceux qui sont plus défiants, plus farouches, s'enfoncent dans les bois ; d'autres, comme s'ils savaient qu'il n'y a nulle sûreté sur la surface de la terre, se creusent des demeures souterraines, se réfugient dans des cavernes, ou gagnent les sommets des montagnes les plus inaccessibles ; enfin, les plus féroces, ou plutôt les plus fiers, n'habitent que les déserts, et règnent en souverains dans ces climats brûlants, où l'homme aussi sauvage qu'eux ne peut leur disputer l'empire.

Et, comme tout est soumis aux lois physiques, que les êtres même les plus

libres y sont assujettis, et que les animaux éprouvent, comme l'homme, les influences du ciel et de la terre, il semble que les mêmes causes qui ont adouci, civilisé l'espèce humaine dans nos climats, ont produit de pareils effets sur toutes les autres espèces : le loup, qui dans cette zone tempérée est peut-être de tous les animaux le plus féroce, n'est pas à beaucoup près aussi terrible, aussi cruel que le tigre, la panthère, le lion de la zone torride, ou l'ours blanc, le loup-cervier, l'hyène de la zone glacée. Et non-seulement cette différence se trouve en général, comme si la nature, pour mettre plus de rapport et d'harmonie dans ses productions, eût fait le climat pour les espèces, ou les espèces pour le climat ; mais même on trouve dans chaque espèce en particulier le climat fait pour les mœurs, et les mœurs pour le climat.

En Amérique, où les chaleurs sont moindres, où l'air et la terre sont plus doux qu'en Afrique, quoique sous la même ligne, le tigre, le lion, la panthère, n'ont rien de redoutable que le nom : ce ne sont plus ces tyrans des forêts, ces ennemis de l'homme aussi fiers qu'intrépides, ces monstres altérés de sang et de carnage ; ce sont des animaux qui fuient d'ordinaire devant les hommes, qui, loin de les attaquer de front, loin même de faire la guerre à force ouverte aux autres bêtes sauvages, n'emploient le plus souvent que l'artifice et la ruse pour tâcher de les surprendre ; ce sont des animaux qu'on peut dompter comme les autres, et presque apprivoiser. Ils ont donc dégénéré, si leur nature était la férocité jointe à la cruauté, ou plutôt ils n'ont qu'éprouvé l'influence du climat : sous un ciel plus doux, leur naturel s'est adouci, ce qu'ils avaient d'excessif s'est tempéré ; et par les changements qu'ils ont subis, ils sont seulement devenus plus conformes à la terre qu'ils ont habitée.

Les végétaux qui couvrent cette terre, et qui y sont encore attachés de plus près que l'animal qui broute, participent aussi plus que lui à la nature du climat ; chaque pays, chaque degré de température a ses plantes particulières. On trouve au pied des Alpes celle de France et d'Italie. On trouve à leur sommet celles des pays du nord ; on retrouve ces mêmes plantes du nord sur les cimes glacées des montagnes d'Afrique. Sur les monts qui séparent l'empire du Mogol du royaume de Cachemire, on voit du côté du midi toutes les plantes des Indes, et l'on est surpris de ne voir de l'autre côté que des plantes d'Europe. C'est aussi des climats excessifs que l'on tire les drogues, les parfums, les poisons, et toutes les plantes dont les qualités sont excessives : le climat tempéré ne produit au contraire que des choses tempérées ; les herbes les plus douces, les légumes les plus sains, les fruits les plus suaves, les animaux les plus tranquilles, les hommes les plus polis sont l'apanage de cet heureux climat. Ainsi la terre fait les plantes, la terre et les plantes font les animaux ; la terre, les plantes et les animaux font l'homme : car les qualités des végétaux viennent immédiatement de la terre et de l'air ; le tempérament et les autres qualités relatives des animaux qui paissent l'herbe, tiennent de près à celles des plantes dont ils

se nourrissent ; enfin les qualités physiques de l'homme et des animaux qui vivent sur les autres animaux autant que sur les plantes, dépendent, quoique de plus loin, de ces mêmes causes, dont l'influence s'étend jusque sur leur naturel et sur leurs mœurs. Et ce qui prouve encore mieux que tout se tempère dans un climat tempéré, et que tout est excès dans un climat excessif, c'est que la grandeur et la forme, qui paraissent être des qualités absolues, fixes et déterminées, dépendent cependant, comme les qualités relatives, de l'influence du climat. La taille de nos animaux quadrupèdes n'approche pas de celle de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame ; nos plus gros oiseaux sont fort petits, si on les compare à l'autruche, au condor, au casoar ; et quelle comparaison des poissons, des lézards, des serpents de nos climats, avec les baleines, les cachalots, les narvals qui peuplent les mers du Nord, et avec les crocodiles, les grands lézards et les couleuvres énormes qui infestent les terres et les eaux du midi ! Et, si l'on considère encore chaque espèce dans différents climats, on y trouvera des variétés sensibles pour la grandeur et la forme ; toutes prennent une teinte plus ou moins forte du climat. Ces changements ne se font que lentement, imperceptiblement : le grand ouvrier de la nature est le temps ; comme il marche toujours d'un pas égal, uniforme et réglé, il ne fait rien par sauts, mais par degrés, par nuances, par succession ; il fait tout ; et ces changements, d'abord imperceptibles, deviennent peu à peu sensibles, et se marquent enfin par des résultats auxquels on ne peut se méprendre.

Cependant les animaux sauvages et libres sont peut-être, sans même en excepter l'homme, de tous les êtres vivants les moins sujets aux altérations, aux changements, aux variations de tout genre : comme ils sont absolument les maîtres de choisir leur nourriture et leur climat, et qu'ils ne se contraignent pas plus qu'on les contraint, leur nature varie moins que celle des animaux domestiques, que l'on asservit, que l'on transporte, que l'on maltraite et qu'on nourrit sans consulter leur goût. Les animaux sauvages vivent constamment de la même façon ; on ne les voit pas errer de climats en climats ; le bois où ils sont nés est une patrie à laquelle ils sont fidèlement attachés ; ils s'en éloignent rarement, et ne la quittent jamais que lorsqu'ils sentent qu'ils ne peuvent y vivre en sûreté. Et ce sont moins leurs ennemis qu'ils fuient, que la présence de l'homme ; la nature leur a donné des moyens et des ressources contre les autres animaux ; ils sont de pair avec eux ; ils connaissent leur force et leur adresse ; ils jugent leurs dessins, leurs démarches ; et, s'ils ne peuvent les éviter, au moins ils se défendent corps à corps ; ce sont, en un mot, des espèces de leur genre. Mais que peuvent-ils contre des êtres qui savent les trouver sans les voir, et les abattre sans les approcher ?

C'est donc l'homme qui les inquiète, qui les écarte, qui les disperse, et qui les rend mille fois plus sauvages qu'ils ne le seraient en effet ; car la plupart ne demandent que la tranquillité, la paix et l'usage aussi modéré qu'innocent de l'air et de la terre ; ils sont même portés par la nature à demeurer

ensemble, à se réunir en familles, à former des espèces de sociétés. On voit encore des vestiges de ces sociétés dans les pays dont l'homme ne s'est pas totalement emparé; on y voit même des ouvrages faits en commun, des espèces de projets, qui, sans être raisonnés, paraissent être fondés sur des convenances raisonnables, dont l'exécution suppose au moins l'accord, l'union, et le concours de ceux qui s'en occupent. Et ce n'est point par force ou par nécessité physique, comme les fourmis, les abeilles, etc., que les castors travaillent et bâtissent; car ils ne sont contraints ni par l'espace, ni par le temps, ni par le nombre; c'est par choix qu'ils se réunissent: ceux qui se conviennent demeurent ensemble, ceux qui ne se conviennent pas s'éloignent, et l'on en voit quelques-uns qui, toujours rebutés par les autres, sont obligés de vivre solitaires. Ce n'est aussi que dans les pays reculés, éloignés, et où ils craignent peu la rencontre des hommes, qu'ils cherchent à s'établir et à rendre leur demeure plus fixe et plus commode, en y construisant des habitations, des espèces de bourgades, qui représentent assez bien les faibles travaux et les premiers efforts d'une république naissante. Dans les pays au contraire où les hommes se sont répandus, la terreur semble habiter avec eux; il n'y a plus de société parmi les animaux; toute industrie cesse, tout art est étouffé; ils ne songent plus à bâtir, ils négligent toute commodité; toujours pressés par la crainte et la nécessité, ils ne cherchent qu'à vivre, ils ne sont occupés qu'à fuir et se cacher; et si, comme on doit le supposer, l'espèce humaine continue dans la suite des temps à peupler également toute la surface de la terre, on pourra, dans quelques siècles, regarder comme une fable l'histoire de nos castors.

On peut donc dire que les animaux, loin d'aller en augmentant, vont au contraire en diminuant de facultés et de talents; le temps même travaille contre eux: plus l'espèce humaine se multiplie, se perfectionne, plus ils sentent le poids d'un empire aussi terrible qu'absolu, qui, leur laissant à peine leur existence individuelle, leur ôte tout moyen de liberté, toute idée de société, et détruit jusqu'au germe de leur intelligence. Ce qu'ils sont devenus, ce qu'ils deviendront encore, n'indique peut-être pas assez ce qu'ils ont été, ni ce qu'ils pourraient être. Qui sait, si l'espèce humaine était anéantie, auquel d'entre eux appartiendrait le sceptre de la terre?

LE CERF.

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes, genre cerf. (Cuvier.)

Voici l'un de ces animaux innocents, doux et tranquilles, qui ne semblent être faits que pour embellir, animer la solitude des forêts, et occuper loin



LA BICHE.

LE CERF.

LE DAIM.

Adolphe Dorez, Bruxelles.

de nous les retraites paisibles de ces jardins de la nature. Sa forme élégante et légère, sa taille aussi svelte que bien prise, ses membres flexibles et nerveux, sa tête parée plutôt qu'armée d'un bois vivant, et qui, comme la cime des arbres, tous les ans se renouvelle; sa grandeur, sa légèreté, sa force, le distinguent assez des autres habitants, des bois; et, comme il est le plus noble d'entre eux, il ne sert aussi qu'aux plaisirs des plus nobles des hommes; il a dans tous les temps occupé le loisir des héros. L'exercice de la chasse doit succéder aux travaux de la guerre, il doit même les précéder: savoir manier les chevaux et les armes, sont des talents communs au chasseur, au guerrier. L'habitude au mouvement, à la fatigue, l'adresse, la légèreté du corps, si nécessaires pour soutenir, et même pour seconder le courage, se prennent à la chasse, et se portent à la guerre; c'est l'école agréable d'un art nécessaire; c'est encore le seul amusement qui fasse diversion entière aux affaires, le seul délassement sans mollesse, le seul qui donne un plaisir vif sans langueur, sans mélange et sans satiété.

Que peuvent faire de mieux les hommes qui, par état, sont sans cesse fatigués de la présence des autres hommes? Toujours environnés, obsédés et gênés, pour ainsi dire, par le nombre; toujours en butte à leurs demandes, à leur empressement; forcés de s'occuper de soins étrangers et d'affaires; agités par de grands intérêts, et d'autant plus contraints qu'ils sont plus élevés, les grands ne sentiraient que le poids de la grandeur, et n'existeraient que pour les autres, s'ils ne se dérobaient par instants à la foule même des flatteurs. Pour jouir de soi-même, pour rappeler dans l'âme les affections personnelles, les désirs secrets, ces sentiments intimes mille fois plus précieux que les idées de la grandeur, ils ont besoin de solitude; et quelle solitude plus variée, plus animée que celle de la chasse? quel exercice plus sain pour le corps? quel repos plus agréable pour l'esprit?

Il serait aussi pénible de toujours représenter que de toujours méditer. L'homme n'est pas fait par la nature pour la contemplation des choses abstraites, et de même que s'occuper sans relâche d'études difficiles, d'affaires épineuses, mener une vie sédentaire, et faire de son cabinet le centre de son existence, est un état peu naturel, il semble que celui d'une vie tumultueuse, agitée, entraînée, pour ainsi dire, par le mouvement des autres hommes, et où l'on est obligé de s'observer, de se contraindre, et de représenter continuellement à leurs yeux, est une situation encore plus forcée. Quelque idée que nous voulions avoir de nous-mêmes, il est aisé de sentir que représenter n'est pas être, et aussi que nous sommes moins faits pour penser que pour agir, pour raisonner que pour jouir: nos vrais plaisirs consistent dans le libre usage de nous-mêmes; nos vrais biens sont ceux de la nature; c'est le ciel, c'est la terre, ce sont ces campagnes, ces plaines, ces forêts dont elle nous offre la jouissance utile, inépuisable. Aussi le goût de la chasse, de la pêche, des jardins, de l'agriculture, est un goût naturel à tous les hommes; et dans les sociétés plus simples que la nôtre, il n'y a guère que deux ordres, tous deux relatifs à ce genre de vie: les nobles dont le métier

est la classe et les armes; et les hommes en sous-ordre, qui ne sont occupés qu'à la culture de la terre.

Et comme dans les sociétés policées on agrandit, on perfectionne tout; pour rendre le plaisir de la chasse plus vif et plus piquant, pour ennoblir encore cet exercice le plus noble de tous, on en a fait un art. La chasse du cerf demande des connaissances qu'on ne peut acquérir que par l'expérience: elle suppose un appareil royal, des hommes, des chevaux, des chiens, tous exercés, stylés, dressés, qui, par leurs mouvements, leurs recherches et leur intelligence, doivent aussi concourir au même but. Le veneur doit juger l'âge et le sexe; il doit savoir distinguer et reconnaître précisément si le cerf qu'il a détourné * avec son limier ** est un daguet ***, un jeune cerf ****, un cerf de dix cors jeunement *****, un cerf de dix cors *****, ou un vieux cerf*****; et les principaux indices qui peuvent donner cette connaissance sont le pied ***** et les fumées *****. Le pied du cerf est mieux fait que celui de la biche; sa jambe est ***** plus grosse et plus près du talon; ses voies ***** sont mieux tournées, et ses allures ***** plus grandes; il marche plus régulièrement; il porte le pied de derrière dans celui du devant, au lieu que la biche a le pied plus mal fait, les allures plus courtes, et ne pose pas régulièrement le pied de derrière dans la trace de celui du devant. Dès que le cerf est à sa quatrième tête ******, il est assez reconnaissable pour ne s'y pas méprendre; mais il faut de l'habitude pour distinguer le pied du jeune cerf de celui de la biche; et, pour être sûr, on doit y regarder de près et en revoir *****souvent. Les cerfs de dix cors jeunement, de dix cors, etc., sont encore plus aisés à reconnaître; ils ont le pied de devant beaucoup plus gros que celui de derrière; et plus ils

* *Détourner le cerf*, c'est tourner tout autour de l'endroit où un cerf est entré, et s'assurer qu'il n'en est pas sorti.

** *Limier*, chien que l'on choisit ordinairement parmi les chiens courants, et que l'on dresse pour détourner le cerf, le chevreuil, le sanglier, etc.

*** *Daguet*, c'est un jeune cerf portant les dagues; et les *dagues* sont la première tête, ou le premier bois du cerf, qui lui vient au commencement de la seconde année.

**** *Jeune cerf*, cerf qui est dans la troisième, quatrième ou cinquième année de sa vie.

***** *Cerf de dix cors jeunement*, cerf qui est dans la sixième année de sa vie.

***** *Cerf de dix cors*, cerf qui est dans la septième année de sa vie.

***** *Vieux cerf*, cerf qui est dans la huitième, neuvième, dixième, etc., année de sa vie.

***** *Pied*, empreinte du pied du cerf sur la terre.

***** *Fumées*, ficte du cerf.

***** On appelle *jambe* les deux os qui sont en bas à la partie postérieure, et qui font trace sur la terre avec le pied.

***** *Voies*, ce sont les pas du cerf.

***** *Allures du cerf*, distance de ses pas.

***** *Tête*, bois ou cornes du cerf.

***** *En revoir*, c'est avoir des indices du cerf par le pied.

sont vieux, plus les côtés des pieds sont gros et usés * : ce qui se juge aisément par les allures, qui sont aussi plus régulières que celles des jeunes cerfs, le pied de derrière posant toujours assez exactement sur le pied de devant, à moins qu'ils n'aient mis bas leurs têtes; car alors les vieux cerfs se n'éjugent ** presque autant que les jeunes, mais d'une manière différente, et avec une sorte de régularité que n'ont ni les jeunes cerfs, ni les biches; ils posent le pied de derrière à côté de celui de devant, et jamais au-delà ni en deçà.

Lorsque le veneur, dans le sécheresses de l'été, ne peut juger par le pied, il est obligé de suivre le contre-pied *** de la bête pour tâcher de trouver les fumées, et de la reconnaître par cet indice, qui demande autant et peut-être plus d'habitude que la connaissance du pied : sans cela, il ne lui serait pas possible de faire un rapport juste à l'assemblée des chasseurs. Et lorsque, sur ce rapport, l'on aura conduit les chiens à ses brisées ****, il doit encore savoir animer son limier, et le faire appuyer sur les voies jusqu'à ce que le cerf soit lané : dans cet instant, celui qui laisse courre *****, sonne pour faire découpler ***** les chiens, et, dès qu'ils le sont, il doit les appuyer de la voix et de la trompe; il doit aussi être connaisseur, et bien remarquer le pied de son cerf, afin de le reconnaître dans le change ***** ou dans le cas qu'il soit accompagné. Il arrive souvent alors que les chiens se séparent, et font deux chasses : les piqueurs ***** doivent se séparer aussi et rompre ***** les chiens qui se sont fourvoyés ***** pour les ramener et les rallier à ceux qui chassent le cerf de meute. Le piqueur doit bien accompagner ses chiens, toujours piquer à côté d'eux, toujours les ramener sans trop les presser, les aider sur le change, sur un retour, et, pour ne se pas méprendre, tâcher de revoir du cerf aussi souvent qu'il est possible; car il

* *Nota.* Que comme le pied du cerf s'use plus ou moins suivant la nature des terrains qu'il habite, il ne faut entendre ceci que de la comparaison entre cerfs du même pays, et que par conséquent il faut avoir d'autres connaissances, parce que dans le temps du rut on court souvent des cerfs venus de loin.

** *Se méjuger*, c'est pour le cerf, mettre le pied de derrière hors de la trace de celui de devant.

*** *Suivre le contre-pied*, c'est suivre les traces à rebours.

**** *Brisées*, endroit où le cerf est entré, et où l'on a rompu des branches pour le remarquer.

***** *Laisser courre un cerf*, c'est le lancer avec le limier, c'est-à-dire le faire partir.

***** *Découpler les chiens*, c'est détacher les chiens l'un d'avec l'autre pour les faire chasser.

***** *Change*, c'est lorsque le cerf en va chercher un autre pour le substituer à sa place.

***** *Les piqueurs* sont ceux qui courent à cheval après les chiens; et qui les accompagnent pour les faire chasser.

***** *Rompre les chiens*, c'est les rappeler et leur faire quitter ce qu'ils chassent.

***** *Se fourvoyer*, c'est s'écarter de la voie et chasser quelque autre cerf que celui de la meute.

ne manque jamais de faire des ruses : il passe et repasse souvent deux ou trois fois sur sa voie, il cherche à se faire accompagner d'autres bêtes pour donner le change, et alors il perce et s'éloigne tout de suite, ou bien il se jette à l'écart, se cache, et reste sur le ventre. Dans ce cas, lorsqu'on est en défaut *, on prend les devants, on retourne sur les derrières; les piqueurs et les chiens travaillent de concert : si l'on ne retrouve pas la voie du cerf, on juge qu'il est resté dans l'enceinte dont on vient de faire le tour; on la foule de nouveau; et lorsque le cerf ne s'y trouve pas, il ne reste d'autre moyen que d'imaginer la retraite qu'il peut avoir faite, vu le pays où l'on est, et d'aller l'y chercher. Dès qu'on sera retombé sur les voies, et que les chiens auront relevé le défaut **, ils chasseront avec plus d'avantage, parce qu'ils sentent bien que le cerf est déjà fatigué; leur ardeur augmente à mesure qu'il s'affaiblit, et leur sentiment est d'autant plus distinct et plus vif, que le cerf est plus échauffé : aussi redoublent-ils et de jambes et de voix, et, quoiqu'il fasse alors plus de ruses que jamais, comme il ne peut plus courir aussi vite, ni par conséquent s'éloigner beaucoup des chiens, ses ruses et ses détours sont inutiles, il n'a d'autre ressource que de fuir la terre qui le trahit, et se jeter à l'eau pour dérober son sentiment aux chiens. Les piqueurs traversent ces eaux, ou bien ils tournent autour, et remettent ensuite les chiens sur la voie du cerf, qui ne peut aller loin dès qu'il a battu *** l'eau, et qui bientôt est aux abois ****, où il tâche encore de défendre sa vie, et blesse souvent de coups d'andouillers les chiens et même les chevaux des chasseurs trop ardents, jusqu'à ce que l'un d'entre eux lui coupe le jarret pour le faire tomber, et l'achève ensuite en lui donnant un coup de couteau au défaut de l'épaule. On célèbre en même temps la mort du cerf par des fanfares, on le laisse fouler aux chiens, et on les fait jouir pleinement de leur victoire en leur faisant curée. *****.

Toutes les saisons, tous les temps ne sont pas également bons pour courre le cerf ***** : au printemps, lorsque les feuilles naissantes commencent à parer les forêts, que la terre se couvre d'herbes nouvelles et s'émaille de fleurs, leur parfum rend moins sûr le sentiment des chiens; et comme le cerf est alors dans sa plus grande vigueur, pour peu qu'il ait d'avance, ils ont beaucoup de peine à le joindre. Aussi les chasseurs conviennent-ils que la saison où les biches sont prêtes à mettre bas est celle de toutes où

* *Etre en défaut*, c'est lorsque les chiens ont perdu la voie du cerf.

** *Relever le défaut*, c'est retrouver les voies du cerf, et le lancer une seconde fois.

*** *Battre l'eau, battre les eaux*, c'est traverser, après avoir été longtemps chassé, une rivière ou un étang.

**** *Abais*, c'est lorsque le cerf est à l'extrémité et tout à fait épuisé de forces.

***** *Faire curée, donner la curée*, c'est faire manger aux chiens le cerf ou la bête qu'ils ont prise.

***** *Courre le cerf*, chasser le cerf avec des chiens courants.

la chasse est la plus difficile, et que dans ce temps les chiens quittent souvent un cerf mal mené, pour tourner à une biche qui bondit devant eux; et de même au commencement de l'automne, lorsque le cerf est en rut *, les limiers quêtent sans ardeur : l'odeur forte du rut leur rend peut-être la voie plus indifférente; peut-être aussi tous les cerfs ont-ils dans ce temps à peu près la même odeur. En hiver, pendant la neige, on ne peut pas courre le cerf, les limiers n'ont point de sentiment, et semblent suivre les voies plutôt à l'œil qu'à l'odorat. Dans cette saison, comme les cerfs ne trouvent pas à viander ** dans les forêts, ils en sortent, vont et viennent dans les pays plus découverts, dans les petits taillis, et même dans les terres ensemencées : ils se mettent en hardes *** dès le mois de décembre, et pendant les grands froids ils cherchent à se mettre à l'abri des côtes, ou dans des endroits bien fourrés, où ils se tiennent serrés les uns contre les autres, et se réchauffent de leur haleine. A la fin de l'hiver, ils gagnent le bord des forêts, et sortent dans les blés. Au printemps ils mettent bas ****, la tête se détache d'elle-même, ou par un petit effort qu'ils font en s'accrochant à quelque branche : il est rare que les deux côtés tombent précisément en même temps, et souvent il y a un jour ou deux d'intervalle entre la chute de chacun des côtés de la tête. Les vieux cerfs sont ceux qui mettent bas les premiers, vers la fin de février, ou au commencement de mars; les cerfs de dix cors ne mettent bas que vers le milieu ou la fin de mars; ceux de dix cors jeune ment dans le mois d'avril; les jeunes cerfs au commencement, et les daguets vers le milieu et la fin de mai; mais il y a sur tout cela beaucoup de variétés, et l'on voit quelquefois de vieux cerfs mettre bas plus tard que d'autres qui sont plus jeunes. Au reste, la mue de la tête des cerfs avance lorsque l'hiver est doux, et retarde lorsqu'il est rude et de longue durée.

Dès que les cerfs ont mis bas, ils se séparent les uns des autres, et il n'y a plus que les jeunes qui demeurent ensemble. Ils ne se tiennent pas dans les forêts, mais ils gagnent les beaux pays, les buissons, les taillis clairs, où ils demeurent tout l'été pour y refaire leur tête; et dans cette saison ils marchent la tête basse, crainte de la froisser contre les branches; car elle est sensible tant qu'elle n'a pas pris son entier accroissement. La tête des plus vieux cerfs n'est encore qu'à moitié refaite vers le milieu du mois de mai, et n'est tout à fait allongée et endurcie que vers la fin de juillet. Celle des plus jeunes cerfs, tombant plus tard, repousse et se refait aussi plus tard; mais dès qu'elle a pris de la solidité, les cerfs la frottent contre les arbres pour la dépouiller de la peau dont elle est revêtue : et, comme ils continuent à la frotter pendant plusieurs jours de suite, on prétend ***** qu'elle se teint de

* Rut, chaleur, ardeur d'amour.

** Viander, brouter, manger.

*** Harde, troupe de cerfs.

**** Mettre bas, c'est lorsque le bois des cerfs tombe.

***** Voyez le nouveau Traité de la vénerie. Paris, 1750, page 327.

la couleur de la sève du bois auquel ils touchent; qu'elle devient rousse contre les hêtres et les bouleaux, brune contre les chênes, et noirâtre contre les charmes et les trembles. On dit aussi que les têtes des jeunes cerfs, qui sont lisses et peu perlées, ne se teignent pas à beaucoup près autant que celles des vieux cerfs, dont les perlures sont fort près les unes des autres, parce que ce sont ces perlures qui retiennent la sève qui colore le bois; mais je ne puis me persuader que ce soit là la vraie cause de cet effet, ayant eu des cerfs privés et enfermés dans des enclos où il n'y avait aucun arbre, et où par conséquent ils n'avaient pu toucher aux bois, desquels cependant la tête était colorée comme celle des autres.

Peu de temps après que les cerfs ont bruni leur tête, ils commencent à ressentir les impressions du rut; les vieux sont les plus avancés: dès la fin d'août et le commencement de septembre, ils quittent les buissons, reviennent dans les forêts, et commencent à chercher les bêtes*; ils raient** d'une voix forte; le cou et la gorge leur enflent; ils se tourmentent, ils traversent en plein jour les guérets et les plaines; ils donnent de la tête contre les arbres et les cépées; enfin ils paraissent transportés, furieux, et courent de pays en pays, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé des bêtes, qu'il ne suffit pas de rencontrer, mais qu'il faut encore poursuivre, contraindre, assujétir: car elles les évitent d'abord; elles fuient et ne les attendent qu'après avoir été longtemps fatiguées de leur poursuite. C'est aussi par les plus vieilles que commence le rut; les jeunes biches n'entrent en chaleur que plus tard; et lorsque deux cerfs se trouvent auprès de la même, il faut encore combattre avant que de jouir: s'ils sont d'égale force, ils se menacent, ils grattent la terre, ils raient d'un cri terrible, et, se précipitant l'un sur l'autre, ils se battent à outrance, et se donnent des coups de tête et d'andouillers*** si forts, que souvent ils se blessent à mort. Le combat ne finit que par la défaite ou la fuite de l'un des deux, et alors le vainqueur ne perd pas un instant pour jouir de sa victoire et de ses desirs, à moins qu'un autre ne survienne encore, auquel cas il part pour l'attaquer et le faire fuir comme le premier. Les plus vieux cerfs sont toujours les maîtres, parce qu'ils sont plus fiers et plus hardis que les jeunes, qui n'osent approcher d'eux ni de la bête, et qui sont obligés d'attendre qu'ils l'aient quittée pour l'avoir à leur tour; quelquefois cependant ils sautent sur la biche pendant que les vieux combattent, et, après avoir joui fort à la hâte, ils fuient promptement. Les biches préfèrent les vieux cerfs, non pas parce qu'ils sont plus courageux, mais parce qu'ils sont beaucoup plus ardents et plus chauds que les jeunes; ils sont aussi plus inconstants; ils ont souvent plusieurs bêtes à la fois; et, lorsqu'ils n'en ont qu'une, ils ne s'y attachent pas, ils ne la gardent que quelques jours; après quoi ils s'en séparent et vont en chercher une autre auprès de laquelle ils demeurent encore

* *Les bêtes*, en termes de chasse, signifient *les biches*.

** *Raire crier*.

*** *Andouillers*, cornichons du bois de cerf.

moins, et passent ainsi successivement à plusieurs, jusqu'à ce qu'ils soient tout à fait épuisés.

Cette fureur amoureuse ne dure que trois semaines : pendant ce temps, ils ne mangent, que très-peu, ne dorment ni se reposent ; nuit et jour, ils sont sur pied, et ne font que marcher, courir, combattre et jouir. Aussi sortent-ils de là si défaits, si fatigués, si maigres, qu'il leur faut du temps pour se remettre et reprendre des forces : ils se retirent ordinairement alors sur le bord des forêts, le long des meilleurs gagnages, où ils peuvent trouver une nourriture abondante, et ils y demeurent jusqu'à ce qu'ils soient rétablis. Le rut, pour les vieux cerfs, commence au premier de septembre, et finit vers le 20 ; pour les cerfs de dix cors, et de dix cors jeuneement, il commence vers le 10 de septembre, et finit dans les premiers jours d'octobre ; pour les jeunes cerfs, c'est depuis le 20 septembre jusqu'au 15 octobre ; et sur la fin de ce même mois, il n'y a plus que les daguets qui soient en rut, parce qu'ils y sont entrés les derniers de tous : les plus jeunes biches sont de même les dernières en chaleur. Le rut est donc entièrement fini au commencement de novembre ; et les cerfs, dans ce temps de faiblesse, sont faciles à forcer. Dans les années abondantes en gland, ils se rétablissent en peu de temps, par la bonne nourriture ; et l'on remarque souvent un second rut à la fin d'octobre, mais qui dure beaucoup moins que le premier.

Dans les climats plus chauds que celui de la France, comme les saisons sont plus avancées, le rut est aussi plus précoce. En Grèce *, par exemple, il paraît, par ce qu'en dit Aristote, qu'il commence dans les premiers jours d'août, et qu'il finit à la fin de septembre. Les biches portent huit mois et quelques jours ; elles ne produisent ordinairement qu'un faon **, et très-rarement deux ; elles mettent bas au mois de mai et au commencement de juin. Elles ont grand soin de dérober leur faon à la poursuite des chiens ; elles se présentent et se font chasser elles-mêmes pour les éloigner, après quoi elles viennent le rejoindre. Toutes les biches ne sont pas fécondes ; il y en a qu'on appelle *brehaignes*, qui ne portent jamais. Ces biches sont plus grosses et prennent beaucoup plus de venaison que les autres ; aussi sont-elles les premières en chaleur : on prétend aussi qu'il se trouve quelquefois des biches qui ont un bois comme le cerf, et cela n'est pas absolument contre toute vraisemblance. Le faon ne porte ce nom que jusqu'à six mois environ ; alors les bosses commencent à paraître, et il prend le nom de hère, jusqu'à ce que ces bosses allongées en dagues lui fassent prendre le nom de dague. Il ne quitte pas sa mère dans les premiers temps, quoiqu'il prenne un assez prompt accroissement ; il la suit pendant tout l'été. En hiver, les biches, les hères, les daguets et les jeunes cerfs se rassemblent en hardes, et forment des troupes d'autant plus nombreuses que la saison est plus rigoureuse. Au printemps ils se divisent ; les biches se recèlent pour mettre bas,

* Arist. Hist. animal. lib. VI, cap 29.

** Faon, c'est le petit qui vient de naître.

et dans ce temps il n'y a guère que les daguets et les jeunes cerfs qui aillent ensemble. En général, les cerfs sont portés à demeurer les uns avec les autres, à marcher de compagnie, et ce n'est que la crainte ou la nécessité qui les disperse ou les sépare.

Le cerf est en état d'engendrer à l'âge de dix-huit mois ; car on voit des daguets, c'est-à-dire des cerfs nés au printemps de l'année précédente, couvrir des biches en automne, et l'on doit présumer que ces accouplements sont prolifiques. Ce qui pourrait peut-être en faire douter, c'est qu'ils n'ont encore pris alors qu'environ la moitié ou les deux tiers de leur accroissement ; que les cerfs croissent et grossissent jusqu'à l'âge de huit ans, et que leur tête va toujours en augmentant tous les ans jusqu'au même âge ; mais il faut observer que le faon qui vient de naître se fortifie en peu de temps ; que son accroissement est prompt dans la première année, et ne se ralentit pas dans la seconde ; qu'il y a même déjà surabondance de nourriture, puisqu'il pousse des dagues, et c'est là le signe le plus certain de la puissance d'engendrer. Il est vrai que les animaux en général ne sont en état d'engendrer que lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement ; mais ceux qui ont un temps marqué pour le rut, ou pour le frai semblent faire une exception à cette loi. Les poissons fraient et produisent avant que d'avoir pris le quart, ou même la huitième partie de leur accroissement ; et dans les animaux quadrupèdes, ceux qui, comme le cerf, l'élan, le daim, le renne, le chevreuil, etc., ont un rut bien marqué, engendrent aussi plus tôt que les autres animaux.

Il y a tant de rapports entre la nutrition, la production du bois, le rut et la génération dans ces animaux, qu'il est nécessaire, pour en bien concevoir les effets particuliers, de se rappeler ici ce que nous avons établi de plus général et de plus certain au sujet de la génération ; elle dépend en entier de la surabondance de la nourriture. Tant que l'animal croît (et c'est toujours dans le premier âge que l'accroissement est le plus prompt), la nourriture est entièrement employée à l'extension, au développement du corps : il n'y a donc nulle surabondance, par conséquent nulle production, nulle sécrétion de liqueur séminale ; et c'est par cette raison que les jeunes animaux ne sont pas en état d'engendrer ; mais lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement, la surabondance commence à se manifester par de nouvelles productions. Dans l'homme, la barbe, le poil, le gonflement des mamelles, l'épanouissement des parties de la génération, précèdent la puberté. Dans les animaux en général, et dans le cerf en particulier, la surabondance se marque par des effets encore plus sensibles ; elle produit la tête, le gonflement des daintiers *, l'enflure du con et de la gorge, la venaison **, le rut, etc. Et comme le cerf croît fort vite dans le premier âge, il

* *Les daintiers du cerf* sont les testicules.

** *Venaison*, c'est la graisse du cerf, qui augmente pendant l'été, et dont il est surchargé au commencement de l'automne, dans le temps du rut.

ne se passe qu'un an depuis sa naissance jusqu'au temps où cette surabondance commence à se marquer au dehors par la production du bois : s'il est né au mois de mai, on verra paraître dans le même mois de l'année suivante les naissances du bois qui commence à pousser sur le têt *. Ce sont deux dagues qui croissent, s'allongent et s'endureissent à mesure que l'animal prend de la nourriture ; elles ont déjà vers la fin d'août pris leur entier accroissement, et assez de solidité pour qu'il cherche à les déponiller de leur peau en les frottant contre les arbres, et dans le même temps il achève de se charger de venaison, qui est une graisse abondante produite aussi par le superflu de la nourriture, qui dès lors commence à se déterminer vers les parties de la génération, et à exciter le cerf à cette ardeur du rut qui le rend furieux. Et ce qui prouve évidemment que la production du bois et celle de la liqueur séminale dépendent de la même cause, c'est que si vous détruisez la source de la liqueur séminale en supprimant par la castration les organes nécessaires pour cette sécrétion, vous supprimez en même temps la production du bois : car si l'on fait cette opération dans le temps qu'il a mis bas sa tête, il ne s'en forme pas une nouvelle ; et, si on ne la fait au contraire que dans le temps qu'il a refait sa tête, elle ne tombe plus ; l'animal en un mot reste pour toute la vie dans l'état où il était lorsqu'il a subi la castration ; et, comme il n'éprouve plus les ardeurs du rut, les signes qui l'accompagnent disparaissent aussi ; il n'y a plus de venaison, plus d'enflure au cou ni à la gorge, et il devient d'un naturel plus doux et plus tranquille. Ces parties que l'on a retranchées étaient donc nécessaires, non-seulement pour faire la sécrétion de la nourriture surabondante, mais elles servaient encore à l'animer, à la pousser au dehors dans toutes les parties du corps sous la forme de la venaison, et en particulier au sommet de la tête, où elle se manifeste plus que partout ailleurs par la production du bois. Il est vrai que les cerfs coupés ne laissent pas de devenir plus gras ; mais ils ne produisent plus de bois, jamais la gorge ni le cou ne leur enflent, et leur graisse ne s'exhale ni ne s'échauffe pas comme la venaison des cerfs entiers, qui lorsqu'ils sont en rut ont une odeur si forte qu'elle infecte de loin ; leur chair même en est si fort imbue et pénétrée, qu'on ne peut ni la manger, ni la sentir, et qu'elle se corrompt en peu de temps, au lieu que celle du cerf coupé se conserve fraîche, et peut se manger dans tous les temps. Une autre preuve que la production du bois vient uniquement de la surabondance de la nourriture, c'est la différence qui se trouve entre les têtes des cerfs de même âge, dont les unes sont très-grosses, très-fournies, et les autres grêles et menues, ce qui dépend absolument de la quantité de la nourriture : car un cerf qui habite un pays abondant, où il viande à son aise, où il n'est troublé ni par les chiens, ni par les hommes, où après avoir reçu tranquillement il peut ensuite ruminer en repos, aura toujours la tête belle, haute, bien ouverte,

* *Le têt* est la partie de l'os frontal sur laquelle appuie le bois du cerf.

l'empaumure * large et bien garnie, le merrain ** gros et bien perlé, avec grand nombre d'andouillers forts et longs; au lieu que celui qui se trouve dans un pays où il n'a ni repos, ni nourriture suffisante, n'aura qu'une tête mal nourrie, dont l'empaumure sera serrée, le merrain grêle, et les andouillers menus et en petit nombre; en sorte qu'il est toujours aisé de juger par la tête d'un cerf, s'il habite un pays abondant et tranquille, et s'il a été bien ou mal nourri. Ceux qui se portent mal, qui ont été blessés, ou seulement qui ont été inquiétés et courus, prennent rarement une belle tête et une bonne venaison; ils n'entrent en rut que plus tard; il leur a fallu plus de temps pour refaire leur tête, et ils ne la mettent bas qu'après les autres. Ainsi tout concourt à faire voir que ce bois n'est, comme la liqueur séminale, que le superflu rendu sensible de la nourriture organique qui ne peut être employée tout entière au développement, à l'accroissement ou à l'entretien du corps de l'animal.

La disette retarde donc l'accroissement du bois et en diminue le volume très-considérablement peut-être même ne serait-il pas impossible, en retranchant beaucoup la nourriture, de supprimer en entier cette production, sans avoir recours à la castration: ce qu'il y a de sûr, c'est que les cerfs coupés mangent moins que les autres; et ce qui fait que dans cette espèce, aussi bien que dans celle du daim, du chevreuil et de l'élan, les femelles n'ont point de bois, c'est qu'elles mangent moins que les mâles, et que, quand même il y aurait de la surabondance, il arrive que, dans le temps où elle pourrait se manifester au dehors, elles deviennent pleines; par conséquent le superflu de la nourriture étant employé à nourrir le fœtus, et ensuite à allaiter le faon, il n'y a rien de surabondant. Et l'exception que peut faire ici la femelle du renne, qui porte un bois comme le mâle, est plus favorable que contraire à cette explication; car, de tous les animaux qui portent un bois, le renne est celui qui, proportionnellement à sa taille, l'a d'un plus gros et d'un plus grand volume, puisqu'il s'étend en avant et en arrière, souvent tout le long de son corps: c'est aussi de tous celui qui se charge le plus abondamment*** de venaison, et d'ailleurs le bois que portent les femelles est fort petit en comparaison de celui des mâles. Cet exemple prouve donc seulement que, quand la surabondance est si grande qu'elle ne peut être épuisée dans la gestation par l'accroissement du fœtus, elle se répand au dehors, et forme dans la femelle, comme dans le mâle, une production semblable,

* *Empaumure*, c'est le haut de la tête du cerf, qui s'élargit comme une main, et où il y a plusieurs andouillers rangés inégalement comme des doigts.

** *Merrain*, c'est le tronc, la tige du bois de cerf.

*** Le rangier (*c'est le renne*) est une bête semblable au cerf, et a sa tête diverse, plus grande et chevillée: il porte bien quatre-vingts cors, aucune fois moins, sa tête lui couvre le corps; il a plus grande venaison que n'a un cerf en sa saison. Voyez la Chasse du roi Phœbus, imprimée à la suite de la Vénérerie de du Fouilloux, Rouen, 1650, p. 97.

un bois qui est d'un plus petit volume, parce que cette surabondance est aussi en moindre quantité.

Ce que je dis ici de la nourriture ne doit pas s'entendre de la masse ni du volume des aliments, mais uniquement de la quantité des molécules organiques que contiennent ces aliments : c'est cette seule matière qui est vivante, active et productrice; le reste n'est qu'un mare, qui peut être plus ou moins abondant sans rien changer à l'animal. Et comme le liehen, qui est la nourriture ordinaire du renne, est un aliment plus substantiel que les feuilles, les écorces ou les boutons des arbres dont le cerf se nourrit, il n'est pas étonnant qu'il y ait plus de surabondance de cette nourriture organique, et par conséquent plus de bois et plus de venaison dans le renne que dans le cerf. Cependant il faut convenir que la matière organique qui forme le bois dans ces espèces d'animaux, n'est pas parfaitement dépouillée des parties brutes auxquelles elle était jointe, et qu'elle conserve encore, après avoir passé par le corps de l'animal, des caractères de son premier état dans le végétal. Ce bois du cerf pousse, croît et se compose comme le bois d'un arbre : sa substance est peut-être moins ossense que lignense ; c'est, pour ainsi dire, un végétal greffé sur un animal, et qui participe de la nature des deux, et forme une de ces nuances auxquelles la nature aboutit toujours dans les extrêmes, et dont elle se sert pour rapprocher les choses les plus éloignées.

Dans l'animal, comme nous l'avons dit, les os croissent par leurs deux extrémités à la fois : le point d'appui contre lequel s'exerce la puissance de leur extension en longueur est dans le milieu de la longueur de l'os : cette partie du milieu est aussi la première formée, la première ossifiée; et les deux extrémités vont toujours en s'éloignant de la partie du milieu, et restent molles jusqu'à ce que l'os ait pris son entier accroissement dans cette dimension. Dans le végétal au contraire, le bois ne croît que par une seule de ses extrémités; le bouton qui se développe et qui doit former la branche est attaché au vieux bois par l'extrémité inférieure, et c'est sur ce point d'appui que s'exerce la puissance de son extension en longueur. Cette différence si marquée entre la végétation des os des animaux et des parties solides des végétaux ne se trouve point dans le bois qui croît sur la tête des cerfs; au contraire, rien n'est plus semblable à l'accroissement du bois d'un arbre. Le bois du cerf ne s'étend que par l'une de ses extrémités, l'autre lui sert de point d'appui; il est d'abord tendre comme l'herbe, et se durcit ensuite comme le bois; la peau qui s'étend et qui croît avec lui est son écorce, et il s'en dépouille lorsqu'il a pris son entier accroissement; tant qu'il croît, l'extrémité supérieure demeure toujours molle. Il se divise aussi en plusieurs rameaux; le merrain est l'arbre, les andouillers en sont les branches. En un mot, tout est semblable, tout est conforme dans le développement et dans l'accroissement de l'un et de l'autre; et dès lors les molécules organiques qui constituent la substance vivante du bois de cerf retiennent encore l'impression du végétal, parce qu'elles s'arrangent de la même façon que dans les

végétaux. La matière domine donc ici sur la forme ; le cerf, qui n'habite que dans les bois, et qui ne se nourrit que des rejetons des arbres, prend une si forte teinture de bois, qu'il produit lui-même une espèce de bois qui conserve assez les caractères de son origine pour qu'on ne puisse s'y méprendre : et cet effet, quoique très-singulier, n'est cependant pas unique ; il dépend d'une cause générale que j'ai déjà eu occasion d'indiquer plusieurs fois dans cet ouvrage.

Ce qu'il y a de plus constant, de plus inaltérable dans la nature, c'est l'empreinte ou le moule de chaque espèce, tant dans les animaux que dans les végétaux ; ce qu'il y a de plus variable et de plus corruptible, c'est la substance qui les compose. La matière, en général, paraît être indifférente à recevoir telle ou telle forme, et capable de porter toutes les empreintes possibles : les molécules organiques, c'est-à-dire les parties vivantes de cette matière, passent des végétaux aux animaux, sans destruction, sans altération, et forment également la substance vivante de l'herbe, du bois, de la chair et des os. Il paraît donc, à cette première vue, que la matière ne peut jamais dominer sur la forme, et que quelque espèce de nourriture que prenne un animal, pourvu qu'il puisse en tirer les molécules organiques qu'elle contient, et se les assimiler par la nutrition, cette nourriture ne pourra rien changer à sa forme, et n'aura d'autre effet que d'entretenir ou de faire croître son corps, en se modelant sur toutes les parties du moule intérieur, et en les pénétrant intimement : ce qui le prouve, c'est qu'en général les animaux qui ne vivent que d'herbe, qui paraît être une substance très-différente de celle de leur corps, tirent de cette herbe de quoi faire de la chair et du sang ; que même ils se nourrissent, croissent et grossissent autant et plus que les animaux qui ne vivent que de chair. Cependant, en observant la nature plus particulièrement, on s'apercevra que quelquefois ces molécules organiques ne s'assimilent pas parfaitement au moule intérieur, et que souvent la matière ne laisse pas d'influer sur la forme d'une manière assez sensible : la grandeur, par exemple, qui est un des attributs de la forme, varie dans chaque espèce suivant les différents climats ; la qualité, la quantité de la chair, qui sont d'autres attributs de la forme, varient suivant les différentes nourritures. Cette matière organique, que l'animal assimile à son corps par la nutrition, n'est donc pas absolument indifférente à recevoir telle ou telle modification ; elle n'est pas absolument dépouillée de la forme qu'elle avait auparavant, et elle retient quelques caractères de l'empreinte de son premier état : elle agit donc elle-même par sa propre forme sur celle du corps organisé qu'elle nourrit ; et quoique cette action soit presque insensible, que même cette puissance d'agir soit infiniment petite en comparaison de la force qui contraint cette matière nutritive à s'assimiler au moule qui la reçoit, il doit en résulter avec le temps des effets très-sensibles. Le cerf, qui n'habite que les forêts, et qui ne vit, pour ainsi dire, que de bois, porte une espèce de bois, qui n'est qu'un résidu de cette nourriture : le castor, qui n'habite que les eaux, et qui se nourrit de poisson, porte une queue couverte

d'écailles : la chair de la loutre et de la plupart des oiseaux de rivière est un aliment de carême, une espèce de chair de poisson. L'on peut donc présumer que des animaux auxquels on ne donnerait jamais que la même espèce de nourriture prendraient en assez peu de temps une teinture des qualités de cette nourriture, et que, quelque forte que soit l'empreinte de la nature, si l'on continuait toujours à ne leur donner que le même aliment, il en résulterait avec le temps une espèce de transformation par une assimilation toute contraire à la première : ce ne serait plus la nourriture qui s'assimilerait en entier à la forme de l'animal, mais l'animal qui s'assimilerait en partie à la forme de la nourriture, comme on le voit dans le bois du cerf et dans la queue du castor.

Le bois, dans le cerf, n'est donc qu'une partie accessoire, et, pour ainsi dire, étrangère à son corps, une production qui n'est regardée comme partie animale que parce qu'elle croît sur un animal; mais qui est vraiment végétale, puisqu'elle retient les caractères du végétal dont elle tire sa première origine, et que ce bois ressemble au bois des arbres par la manière dont il se développe, se ramifie, se durcit, se sèche et se sépare : car il tombe de lui-même après avoir pris son entière solidité, et dès qu'il cesse de tirer de la nourriture, comme un fruit dont le pédicule se détache de la branche dans le temps de sa maturité; le nom même qu'on lui a donné dans notre langue prouve bien qu'on a regardé cette production comme un bois, et non pas comme une corne, un os, une défense, une dent, etc. Et quoique cela me paraisse suffisamment indiqué, et même prouvé, par tout ce que je viens de dire, je ne dois pas oublier un fait cité par les anciens. Aristote, Théophraste, Pline, disent tous que l'on a vu du lierre s'attacher, pousser et croître sur le bois des cerfs lorsqu'il est encore tendre. Si ce fait est vrai, et il serait facile de s'en assurer par l'expérience, il prouverait encore mieux l'analogie intime de ce bois avec le bois des arbres.

Non-seulement les cornes et les défenses des autres animaux sont d'une substance très-différente de celle du bois du cerf, mais leur développement, leur texture, leur accroissement et leur forme, tant extérieure qu'intérieure, n'ont rien de semblable ni même d'analogue au bois. Ces parties, comme les ongles, les cheveux, les crins, les plumes, les écailles, croissent à la vérité par une espèce de végétation, mais bien différente de la végétation du bois. Les cornes dans les bœufs, les chèvres, les gazelles, etc., sont creuses en dedans, au lieu que le bois du cerf est solide dans toute son épaisseur : la substance de ces cornes est la même que celle des ongles, des ergots, des écailles; celle du bois du cerf, au contraire, ressemble plus au bois qu'à toute autre substance. Toutes ces cornes creuses sont revêtues en dedans d'un périoste, et contiennent dans leur cavité un os qui les soutient et leur sert de noyau; elles ne tombent jamais, et elles croissent pendant toute la vie de l'animal, en sorte qu'on peut juger son âge par les nœuds ou cercles annuels de ses cornes. Au lieu de croître, comme le bois du cerf, par leur extrémité supérieure, elles croissent au contraire, comme les ongles, les

plumes, les cheveux, par leur extrémité inférieure. Il en est de même des défenses de l'éléphant, de la vache marine, du sanglier et de tous les autres animaux; elles sont creuses en dedans, et elles ne croissent que par leur extrémité inférieure; ainsi les cornes et les défenses n'ont pas plus de rapport que les ongles, le poil ou les plumes, avec le bois du cerf.

Toutes les végétations peuvent donc se réduire à trois espèces : la première, où l'accroissement se fait par l'extrémité supérieure, comme dans les herbes, les plantes, les arbres, le bois du cerf et tous les autres végétaux ; la seconde, où l'accroissement se fait au contraire par l'extrémité inférieure, comme dans les cornes, les ongles, les ergots, le poil, les cheveux, les plumes, les écailles, les défenses, les dents et les autres parties extérieures du corps des animaux; la troisième est celle où l'accroissement se fait à la fois par les deux extrémités, comme dans les os, les cartilages, les muscles, les tendons et les autres parties intérieures du corps des animaux : toutes trois n'ont pour cause matérielle que la surabondance de la nourriture organique, et pour effet que l'assimilation de cette nourriture au moule qui la reçoit. Ainsi l'animal croît plus ou moins vite à proportion de la quantité de cette nourriture ; et, lorsqu'il a pris la plus grande partie de son accroissement, elle se détermine vers les réservoirs séminaux, et cherche à se répandre au dehors, et à produire, au moyen de la copulation, d'autres êtres organisés. La différence qui se trouve entre les animaux qui, comme le cerf, ont un temps marqué pour le rut, et les autres animaux qui peuvent engendrer en tout temps, ne vient encore que de la manière dont ils se nourrissent. L'homme et les animaux domestiques, qui tous les jours prennent à peu près une égale quantité de nourriture, souvent même trop abondante, peuvent engendrer en tout temps : le cerf, au contraire, et la plupart des autres animaux sauvages, qui souffrent pendant l'hiver une grande disette, n'ont rien alors de surabondant, et ne sont en état d'engendrer qu'après s'être refaits pendant l'été; et c'est aussi immédiatement après cette saison que commence le rut, pendant lequel le cerf s'épuise si fort, qu'il reste pendant tout l'hiver dans un état de langueur ; sa chair est même alors si dénuée de bonne substance, et son sang est si fort appauvri, qu'il s'engendre des vers sous sa peau, lesquels augmentent encore sa misère, et ne tombent qu'au printemps lorsqu'il a repris, pour ainsi dire, une nouvelle vie par la nourriture active que lui fournissent les productions nouvelles de la terre.

Toute sa vie se passe donc dans des alternatives de plénitude et d'inanition, d'embonpoint et de maigreur, de santé, pour ainsi dire, et de maladie, sans que ces oppositions si marquées, et cet état toujours excessif, altèrent sa constitution : il vit aussi longtemps que les autres animaux qui ne sont pas sujets à ces vicissitudes. Comme il est cinq ou six ans à croître, il vit aussi sept fois cinq ou six ans, c'est-à-dire trente-cinq ou quarante ans. Ce que l'on a débité sur la longue vie des cerfs n'est appuyé sur aucun fondement : ce n'est qu'un préjugé populaire, qui régnait dès le temps d'Aristote, et ce philosophe dit avec raison que cela ne lui paraît pas vraisemblable, attendu

que le temps de la gestation et celui de l'accroissement du jeune cerf n'indiquent rien moins qu'une très-longue vie. Cependant, malgré cette autorité, qui seule aurait dû suffire pour détruire ce préjugé, il s'est renouvelé dans des siècles d'ignorance par une histoire ou une fable que l'on a faite d'un cerf qui fut pris par Charles VI, dans la forêt de Senlis, et qui portait un collier sur lequel était écrit, *Cæsar hoc me donavit*; et l'on a mieux aimé supposer mille ans de vie à cet animal, et faire donner ce collier par un empereur romain, que de convenir que ce cerf pouvait venir d'Allemagne, où les empereurs ont dans tous les temps pris le nom de César.

La tête des cerfs va tous les ans en augmentant en grosseur et en hauteur, depuis la seconde année de leur vie jusqu'à la huitième : elle se soutient toujours belle et a peu près la même, pendant toute la vigueur de l'âge; mais lorsqu'ils deviennent vieux, leur tête décline aussi. On peut voir ci-après, dans la description du cerf, celle de sa tête dans les différents âges. Il est rare que nos cerfs portent plus de vingt ou vingt-deux andouillers, lors même que leur tête est la plus belle, et ce nombre n'est rien moins que constant; car il arrive souvent que le même cerf aura dans une année un certain nombre d'andouillers, et que l'année suivante il en aura plus ou moins, selon qu'il aura plus ou moins de nourriture et de repos : et de même que la grandeur de la tête ou du bois du cerf dépend de la quantité de la nourriture, la qualité de ce même bois dépend aussi de la différente qualité des nourritures; il est, comme le bois des forêts, grand, tendre et assez léger dans les pays humides et fertiles; il est au contraire court, dur et pesant dans les pays secs et stériles.

Il en est de même encore de la grandeur et de la taille de ces animaux; elle est fort différente selon les lieux qu'ils habitent. Les cerfs de plaines, de vallées ou de collines abondantes en grains, ont le corps beaucoup plus grand et les jambes plus hautes que les cerfs des montagnes sèches, arides et pierreuses : ceux-ci ont le corps bas, court et trapu; ils ne peuvent courir aussi vite, mais ils vont plus longtemps que les premiers; ils sont plus méchants, ils ont le poil plus long sur le massacre; leur tête est ordinairement basse et noire, à peu près comme un arbre rabougri, dont l'écorce est rembrunie; au lieu que la tête des cerfs de plaines est haute et d'une couleur clair et rougeâtre comme le bois et l'écorce des arbres qui croissent en bon terrain. Ces petits cerfs trapus n'habitent guère les futaies, et se tiennent presque toujours dans les taillis, où ils peuvent se soustraire plus aisément à la poursuite des chiens : leur venaison est plus fine, et leur chair est de meilleur goût que celle des cerfs de plaine. Le cerf de Corse paraît être le plus petit de tous ces cerfs de montagne, il n'a guère que la moitié de la hauteur des cerfs ordinaires; c'est, pour ainsi dire, un basset parmi les cerfs : il a le pelage * brun, le corps trapu, les jambes courtes. Et ce qui m'a convaincu que la grandeur et la taille des cerfs en général dépendait absolument de la

* *Pelage*, c'est la couleur du cerf, du dain et du chevreuil.

quantité et de la qualité de la nourriture, c'est qu'en ayant fait élever un chez moi, et l'ayant nourri largement pendant quatre ans, il était à cet âge beaucoup plus haut, plus gros, plus étoffé que les plus vieux cerfs de mes bois, qui cependant sont de la belle taille.

Le pelage le plus ordinaire pour le cerf est le fauve ; cependant il se trouve, même en assez grand nombre, des cerfs bruns, et d'autres qui sont roux : les cerfs blancs sont bien plus rares, semblent être des cerfs devenus domestiques, mais très-anciennement ; car Aristote et Pline parlent des cerfs blancs, et il paraît qu'ils n'étaient pas alors plus communs qu'ils ne le sont aujourd'hui. La couleur du bois, comme la couleur du poil, semble dépendre en particulier de l'âge et de la nature de l'animal, et en général de l'impression de l'air : les jeunes cerfs ont le bois plus blanchâtre et moins teint que les vieux. Les cerfs dont le pelage est d'un fauve clair et délavé, ont souvent la tête pâle et mal teinte ; ceux qui sont d'un fauve vif, l'ont ordinairement rouge ; et les bruns, surtout ceux qui ont du poil noir sur le cou, ont aussi la tête noire. Il est vrai qu'à l'intérieur le bois de tous les cerfs est à peu près également blanc : mais ces bois diffèrent beaucoup les uns des autres en solidité, et par leur texture plus ou moins serrée ; il y en a qui sont fort spongieux, et où même il se trouve des cavités assez grandes : cette différence dans la texture suffit pour qu'ils puissent se colorer différemment, et il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la sève des arbres pour produire cet effet, puisque nous voyons tous les jours l'ivoire le plus blanc jaunir ou brunir à l'air, quoiqu'il soit d'une matière bien plus compacte et moins poreuse que celle du bois du cerf.

Le cerf paraît avoir l'œil bon, l'odorat exquis, et l'oreille excellente. Lorsqu'il veut écouter, il lève la tête, dresse les oreilles, et alors il entend de fort loin ; lorsqu'il sort dans un petit taillis ou dans quelque autre endroit à demi découvert, il s'arrête pour regarder de tous côtés, et cherche ensuite le dessous du vent pour sentir s'il n'y a pas quelqu'un qui puisse l'inquiéter. Il est d'un naturel assez simple, et cependant il est curieux et rusé : lorsqu'on le siffle ou qu'on l'appelle de loin, il s'arrête tout court et regarde fixement, et avec une espèce d'admiration, les voitures, le bétail, les hommes ; et s'ils n'ont point d'armes, ni de chiens, il continue à marcher d'assurance *, et passe son chemin fièrement et sans fuir. Il paraît aussi écouter avec autant de tranquillité que de plaisir le chalumeau ou le flageolet des bergers, et les vœux se servent quelquefois de cet artifice pour le rassurer. En général il craint beaucoup moins l'homme que les chiens, et ne prend de la défiance et de la ruse qu'à mesure et qu'autant qu'il aura été inquiété. Il mange lentement, il choisit sa nourriture ; et, lorsqu'il a viandé, il cherche à se reposer pour ruminer à loisir ; mais il paraît que la rumination ne se fait pas avec autant de facilité que dans le bœuf : ce n'est, pour ainsi dire, que par secousses

* *Marcher d'assurance, aller d'assurance*, c'est lorsque le cerf va d'un pas réglé et tranquille.

que le cerf peut faire remonter l'herbe contenue dans son premier estomac. Cela vient de la longueur et de la direction du chemin qu'il faut que l'animal parcoure : le bœuf a le cou court et droit, le cerf l'a long et arqué ; il faut donc beaucoup plus d'effort pour faire remonter l'aliment, et cet effort se fait par une espèce de hoquet dont le mouvement se marque au dehors et dure pendant tout le temps de la rumination. Il a la voix d'autant plus forte, plus grosse et plus tremblante, qu'il est plus âgé ; la biche a la voix plus faible et plus courte ; elle ne rait pas d'amour, mais de crainte : le cerf rait d'une manière effroyable dans le temps du rut ; il est alors si transporté, qu'il ne s'inquiète ni ne s'effraie de rien ; on peut donc le surprendre aisément ; et, comme il est surechargé de venaison, il ne tient pas longtemps devant les chiens : mais il est dangereux aux abois, et il se jette sur eux avec une espèce de fureur. Il ne boit guère en hiver, et encore moins au printemps, l'herbe tendre et chargée de rosée lui suffit ; mais, dans les chaleurs et les sécheresses de l'été, il va boire aux ruisseaux, aux mares, aux fontaines ; et dans le temps du rut il est si fort échauffé, qu'il cherche l'eau partout, non seulement pour apaiser sa soif brûlante, mais pour se baigner et se rafraîchir le corps. Il nage parfaitement bien, et plus légèrement alors que dans tout autre temps, à cause de la venaison dont le volume est plus léger qu'un pareil volume d'eau : on en a vu traverser de très-grandes rivières ; on prétend même qu'attirés par l'odeur des biches, les cerfs se jettent à la mer dans le temps du rut, et passent d'une île à une autre à des distances de plusieurs lieues : ils sautent encore plus légèrement qu'ils ne nagent ; car, lorsqu'ils sont poursuivis, ils franchissent aisément une haie, et même un palis d'une toise de hauteur. Leur nourriture est différente suivant les différentes saisons ; en automne, après le rut, ils cherchent les boutons des arbustes verts, les fleurs de bruyères, les feuilles de ronces, etc. ; en hiver, lorsqu'il neige, ils pèlent les arbres et se nourrissent d'écorces, de mousses, etc. ; et lorsqu'il fait un temps doux, ils vont vianter dans les blés ; au commencement du printemps, ils cherchent les chatons des trembles, des marsaux, des coudriers, des fleurs et les boutons du cornouiller, etc. ; en été, ils ont de quoi choisir, mais ils préfèrent les seigles à tous les autres grains, et la bourgène à tous les autres bois. La chair du faon est bonne à manger, celle de la biche et du dague n'est pas absolument mauvaise, mais celle des cerfs a toujours un goût désagréable et fort : ce que cet animal fournit de plus utile, c'est son bois et sa peau ; on la prépare, et elle fait un cuir souple et très-durable ; le bois s'emploie par les couteliers, les fourbisseurs, etc., et l'on en tire, par la chimie, des esprits alkalis volatils, dont la médecine fait un fréquent usage.

1^{re} ADDITION A L'ARTICLE DU CERF.

On sait que, dans plusieurs animaux, tels que les chats, les chouettes, etc., la pupille de l'œil se rétrécit au grand jour et se dilate dans l'obscurité; mais on ne l'avait pas remarqué sur les yeux du cerf. J'ai reçu de M. Beccaria, savant physicien et célèbre professeur à Pise, la lettre suivante, datée de Turin, le 28 octobre 1767, dont voici la traduction par extrait :

« Je présentais du pain, dit M. Beccaria, à un cerf enfermé dans un endroit obscur, pour l'attirer vers la fenêtre, et pour admirer à loisir la forme rectangulaire et transversale de ses pupilles, qui, dans la lumière vive, n'avaient au plus qu'une demi-ligne de largeur sur environ quinze lignes de longueur. Dans un jour plus faible, elles s'élargissaient de plus d'une ligne et demie, mais en conservant leur figure rectangulaire; et, dans le passage des ténèbres, elles s'élargissaient d'environ quatre lignes, toujours transversalement, c'est-à-dire horizontalement, en conservant la même force rectangulaire. L'on peut aisément s'assurer de ces faits en mettant la main sur l'œil d'un cerf; au moment qu'on découvrira cet œil, on verra la pupille s'élargir de plus de quatre lignes. »

Cette observation fait penser avec raison à M. Beccaria que les autres animaux du genre des cerfs ont la même faculté de dilater et de contracter leurs pupilles, mais ce qu'il y a de plus remarquable ici, c'est que la pupille des chats, des chouettes et de plusieurs autres animaux, se dilate et se contracte verticalement, au lieu que la pupille du cerf se contracte et se dilate horizontalement.

Je dois encore ajouter à l'histoire du cerf un fait qui m'a été communiqué par M. le marquis d'Amézaga, qui joint à beaucoup de connaissances une grande expérience de la chasse.

« Les cerfs, dit-il, mettent leur tête bas au mois de mars, plus tôt ou plus tard, selon leur âge. A la fin de juin, les gros cerfs ont leur tête allongée, et elle commence à leur démanger. C'est aussi dans ce même temps qu'ils commencent à toucher au bois pour se défaire de la peau veloutée qui entoure le merrain et les andouillers. Au commencement d'août, la tête commence à prendre la consistance qu'elle doit avoir pour le reste de l'année. Le 17 octobre, l'équipage de S. A. S. monseigneur le prince de Condé attaqua un cerf de dix cors jeune : c'est dans cette saison que les cerfs tiennent leur rut, et par conséquent ils sont alors bien moins vigoureux; et ce fut avec grand étonnement que nous vîmes ce cerf aller grand train, et nous conduire à près de six lieues de son lancé.

« Ce cerf pris, nous trouvâmes sa tête blanche et sanguinolente, comme

elle aurait dû l'être dans le temps que les cerfs ordinaires touchent au bois ; cette tête était couverte de lambeaux de la peau veloutée qui se détache de la ramure : il avait andouillers sur andouillers et chevillures, avec deux perches sans empaumures. Tous les chasseurs qui arrivèrent à la mort de ce cerf, furent fort étonnés de ce phénomène ; mais ils le furent bien davantage lorsqu'on voulut lui lever les daintiers : on n'en trouva point dans le *scrotum* ; mais, après avoir ouvert le corps, on trouva en dedans deux petits daintiers gros comme des noisettes, et nous vîmes clairement qu'il n'avait point donné au rut comme les autres, et nous estimâmes que même il n'y avait jamais donné. On sait que, pendant les mois de juin, juillet et août, les cerfs sont prodigieusement chargés de suif, et qu'au 15 septembre ils pissent ce suif, en sorte qu'il ne leur reste que de la chair : celui dont je parle avait conservé tout son suif, par la raison qu'il n'était point en état de ruter. Ce cerf avait un autre défaut que nous observâmes en lui levant les pieds ; il lui manquait dans le pied droit l'os du dedans du pied ; et cet os, qui se trouvait dans le pied gauche, était long d'un demi-pouce, pointu et gros comme un cure-dent.

« Il est notoire qu'un cerf que l'on coupe quand il n'a pas sa tête, elle ne repousse plus : on sait aussi que, lorsque l'on coupe un cerf qui a sa tête dans sa perfection, il la conserve toujours. Or, il paraît ici que les très-petites parties de la génération de l'animal dont je viens de parler ont suffi pour lui faire changer de tête, mais que la nature a toujours été tardive dans ses opérations pour la conformation naturelle de cet animal ; car nous n'avons trouvé aucune trace d'accidents qui puissent faire croire que ce même ordre de la nature ait pu être dérangé ; en sorte qu'on peut dire, avec grande raison, que ce retardement ne vient que du peu de facultés des parties de la génération dans cet animal lesquelles étaient néanmoins suffisantes pour produire la chute et la renaissance de la tête, puisque les meules nous indiquaient qu'il avait eu sa tête de daguet, sa seconde tête, sa troisième, sa quatrième et dix cors jeune, au temps où nous l'avons pris. »

Cette observation de M. le marquis d'Amézaga semble prouver, encore mieux que toutes les observations qu'on avait faites précédemment, que la chute et le renouvellement de la tête des cerfs dépendent en totalité de la présence des daintiers ou testicules, et en partie de leur état plus ou moins complet ; car ici les testicules étant, pour ainsi dire, imparfaits et beaucoup trop petits, la tête était par cette raison plus longtemps à se former, et tombait aussi beaucoup plus tard que dans les autres cerfs.

Nous avons donné une indication assez détaillée au sujet d'une race particulière de cerf, connu sous le nom de *cerf noir* ou *cerf des Ardennes* * ; mais nous ignorions que cette race eût des variétés. Feu M. Collinson m'a écrit

* *Cervus Elaphus*, var. *Germanicus*; Brisson. Le *cervus hippelaphus*, que Gmelin rapporte au cerf des Ardennes, forme une espèce distincte que Cuvier considère comme l'hippélaphé d'Aristote : cet animal a été retrouvé dans l'île de Java

que le roi d'Angleterre, Jacques 1^{er}, avait fait venir plusieurs cerfs noirs, ou du moins très-bruns, de différents pays, mais surtout du Holstein, de Danemark et de Norwège; et il m'observe en même temps que ces cerfs sont différents de celui que j'ai décrit dans mon ouvrage.

« Ils ont, dit-il, des empaumures larges et aplaties à leurs bois, comme les daims, ce qui n'est pas dans celui des Ardennes. Il ajoute que le roi Jacques avait fait mettre plusieurs de ces cerfs dans deux forêts voisines de Londres, et qu'il en avait envoyé quelques autres en Écosse, d'où ils se sont répandus dans plusieurs endroits : Pendant l'hiver, ils paraissent noirs et ont le poil hérissé; l'été, ils sont bruns et ont le poil lisse; mais ils ne sont pas si bons à manger que les cerfs ordinaires. »

Pontoppidam, en parlant des cerfs de Norwège, dit « qu'il ne s'en trouve que dans les diocèses de Berghen et de Drontheim, c'est-à-dire dans la partie occidentale du royaume, et que ces animaux traversent quelquefois en troupes les canaux qui sont entre le continent et les îles voisines de la côte, ayant la tête appuyée sur la croupe les uns des autres; et quand le chef de la file est fatigué, il se retire pour se reposer, et le plus vigoureux prend sa place. * »

Quelques gens ont pensé qu'on pourrait rendre domestiques les cerfs de nos bois, en les traitant comme les Lapons traitent les rennes, avec soin et douceur. Nous pouvons citer à ce sujet un exemple qu'on pourrait suivre. Autrefois il n'y avait point de cerfs à l'Île-de-France; ce sont les Portugais qui en ont peuplé cette île. Ils sont petits et ont le poil plus gris que ceux d'Europe, desquels néanmoins ils tirent leur origine. Lorsque les Français s'établirent dans l'île, ils trouvèrent une très-grande quantité de ces cerfs; ils en ont détruit une partie, et le reste s'est réfugié dans les endroits les moins fréquentés de l'île. On est parvenu à les rendre domestiques, et quelques habitants en ont des troupeaux.

LE CERF-COCHON.

Nous avons vu à l'École vétérinaire une petite espèce de cerf qu'on nous dit venir du cap de Bonne-Espérance, dont la robe était semée de taches blanches, comme celle de l'axis; on lui donnait le nom de *cerf-cochon*, parce qu'il n'a pas la même légèreté de corps, et qu'il a les jambes plus grosses que les autres animaux de ce genre. Il n'avait que trois pieds quatre pouces et demi de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps; les jambes courtes, les pieds et les sabots fort petits; le pelage

* Histoire naturelle de la Norwège, par Pontoppidam, journal étranger. Juin 1756.

fauve, semé de taches blanches; l'œil noir et bien ouvert, avec de grands poils noirs à la paupière supérieure; les naseaux noirs; une bande noirâtre des naseaux aux coins de la bouche; la tête couleur ventre de biche, mêlée de grisâtre, brune sur le chanfrein et à côté des yeux; les oreilles fort larges, garnies de poils blancs en dedans, et d'un poil ras, gris mêlé de fauve, en dehors. Le bois de ce cerf avait onze pouces sept lignes de long sur dix lignes de grosseur; le dessus du dos était plus brun que le reste du corps; la queue fauve dessus, et blanche dessous, et les jambes étaient d'un brun noirâtre.

Il paraît que cet animal approche plus de l'espèce du cerf que de celle du daim; on en peut juger par la seule inspection de son bois.

2^e ADDITION A L'ARTICLE DU CERF.

Nous devons ajouter aux faits que nous avons rapportés dans l'histoire naturelle de ces animaux, quelques autres faits intéressants, qui m'ont été communiqués par M. le comte de Mellin, chambellan de sa Majesté prussienne, qui joint beaucoup de connaissances à un discernement excellent, et qui s'est occupé en observateur habile et en chasseur infatigable de tout ce qui a rapport aux animaux sauvages du pays qu'il habite. Voici ce qu'il m'a écrit au sujet du cerf et du chevreuil, par sa lettre, datée du château d'Anisow, près Stettin, le 5 novembre 1784.

« Vous dites, monsieur le comte, dans l'histoire naturelle du cerf: *La disette retarde donc l'accroissement du bois, et en diminue le volume très-considérablement; peut-être même ne serait-il pas impossible, en retranchant beaucoup la nourriture, de supprimer entièrement cette production, sans avoir recours à la castration.* Ce cas est arrivé, monsieur, et je puis vous dire que votre supposition a été pleinement vérifiée. Un cerf fut tué de nuit au clair de la lune, dans un jardin, au mois de janvier. Le chasseur qui lui avait porté le coup le prit pour une vieille biche, et fut très-surpris, en l'approchant, de le reconnaître pour un vieux cerf, mais qui n'avait pas de bois: il examina d'abord les dainties, qui étaient en bon état; mais, en approchant de la tête, il vit que la mâchoire inférieure avait été emportée en partie par un coup de fusil longtemps auparavant. La blessure en était guérie; mais la difficulté qu'avait eue le cerf de prendre sa nourriture l'avait privé de toute surabondance, et avait absolument retranché la production du bois. Ce cerf était d'une si grande maigreur, qu'il n'avait que la peau et les os; et son bois une

fois tombé, il ne lui avait plus été possible d'en reproduire un autre : les couronnes étaient absolument sans refaits, et simplement recouvertes d'une peau veloutée, comme elles le sont les premiers jours que le cerf a mis bas. Ce fait, peut-être unique, est très-rare; il est arrivé dans le voisinage de mes terres, que j'habite, et pourrait être attesté juridiquement si on le demandait. »

Dans une lettre postérieure, M. le comte de Mellin me fait part de quelques expériences qu'il a faites en retranchant le bois des cerfs: ce qui les prive, comme la castration de la puissance d'engendrer.

« Il est clairement démontré que les dainties et une surabondance de nourriture sont la cause de l'accroissement du bois du cerf et de tous les animaux qui portent du bois, et qu'ainsi le bois est l'*effet*, et les dainties et la surabondance la *cause*. Mais qui eût imaginé que dans le cerf il y eût une réaction de l'effet à la cause, et que si l'on coupait le bois du cerf d'abord après qu'il est refait, c'est-à-dire avant le rut, on détruirait en lui, pour cette année, les moyens de se reproduire? et cependant il n'y a rien de plus vrai. J'en ai été convaincu cette année par une observation très-remarquable. J'avais enfermé, en 1782, dans un parc de daims que j'ai à côté de mon château, un cerf et une biche, tous les deux du même âge, et qui tous deux étaient parfaitement apprivoisés. L'étendue du parc est assez considérable; et malgré les daims qui y sont, l'abondance de nourriture y est si grande, que le cerf, immédiatement après la chute des dagues, refit un bois (en 1782) de dix cors, portant cinq andouillers sur chaque perche. Cependant ce cerf devint dangereux pour ceux qui se promenaient dans mon parc, et cela m'engagea à lui faire scier les perches tout au-dessous du premier andouiller, d'abord après qu'il eut touché au bois. En automne, ce cerf entra en rut, raya fortement, couvrit la biche et se comporta comme un vieux cerf; mais la biche ne conçut point. L'année suivante, en 1783, le cerf porta un bois plus fort que le précédent; je le fit scier de même. Ce cerf entra encore en rut; mais ses accouplements ne furent pas prolifiques. La biche, qui n'avait jamais porté, n'était entrée dans le parc que lorsque le cerf avait perdu ses premières dagues, le seul bois que je ne lui avais pas fait couper. La troisième année, 1784, le cerf était plus grand et plus fort que le plus vieux cerf de mes forêts, et portait un bois de six andouillers sur chaque perche, que je fis encore scier; et quoiqu'il entrât en rut, il ne produisit rien encore. Cela m'engagea à lui laisser son bois l'année suivante 1785, parce que l'état de vigueur dans lequel lui et la biche se trouvèrent me fit douter que peut-être leur stérilité pouvait provenir de ce que je lui avais fait toujours couper le bois, et l'effet m'assura que j'avais eu raison; car l'automne passé je m'aperçus que la biche ne souffrit que peu de temps les approches du cerf. Elle conçut, et j'en ai en cette année, en 1786, un faon qui vit encore, et qui est gros et vigoureux; mais pour la biche, je l'ai perdue cette année pendant le rut, le cerf lui ayant fait une blessure d'un coup d'andouiller, dont elle est morte quelques semaines après. »

DESCRIPTION DU CERF,

EXTRAITE DE DAUBENTON.

Les différences qui caractérisent les diverses espèces d'animaux quadrupèdes dépendent d'une si grande variété de figure et de conformation, que nous ne pouvons avoir qu'une idée confuse et imparfaite de tous ces caractères spécifiques, lorsque nous les considérons en trop grand nombre. Étonnés de l'immensité de la nature, nous admirons la toute-puissance de son créateur; mais, éblouis par tant de merveilles, nous ne discernons aucun objet avec précision. Loin de jeter nos regards indistinctement sur tous les animaux qui nous environnent, commençons donc par examiner ceux qui ont le moins de caractères différents; c'est le moyen le plus facile et le plus sûr pour arriver à un premier degré de connaissances. Cherchons ensuite d'autres espèces qui diffèrent beaucoup des premières, mais qui se ressemblent entre elles plus qu'à toute autre; par cette seconde observation, non-seulement nous distinguerons ces nouvelles espèces, mais encore nous les comparerons aux premières, et successivement nous parviendrons à connaître exactement tous les animaux, en quelque nombre que la nature nous les présente.

Telle est la méthode que l'on a suivie dans cet ouvrage. On a d'abord observé le cheval et l'âne qui ont beaucoup de ressemblance l'un avec l'autre par la conformation. Le taureau, le bœuf et le bouc sont venus ensuite, parce qu'ils sont très-différents du cheval et de l'âne, et qu'ils se ressemblent beaucoup entre eux. Le cochon a été placé dans l'ordre le plus naturel entre les ruminants à pieds fourchus que je viens de nommer, et les fissipèdes, tels que le chien et le chat, puisque le pied fourchu du cochon est réellement composé de quatre doigts, et que cet animal a plusieurs autres caractères relatifs à ceux des animaux à pieds fourchus et à ceux des fissipèdes, comme on l'a fait voir dans la description qui en a été faite.

Les espèces des animaux solipèdes sont en si petit nombre, et par conséquent si ressemblantes les unes aux autres, que les caractères qui les distinguent ne présentent aucun contraste marqué. On ne peut y reconnaître cette diversité de figure et de conformation qui manifeste la différence des moyens que la nature emploie pour produire un même effet dans l'économie animale. Au contraire, le nombre des espèces est si grand parmi les animaux fissipèdes, et on y trouve tant de caractères différents, que les rapports qu'ils ont entre eux disparaissent dans cette immense variété. On peut saisir avec moins de difficulté les rapports des caractères spécifiques des animaux ruminants; leurs différences sont sensibles, quoique le nombre des espèces ne

soit pas trop grand. Dans de telles limites, le sujet de nos recherches est assez étendu pour fixer nos premières vues, et pour nous donner des lumières qui nous conduisent à des connaissances plus générales.

Nous avons décrit trois espèces d'animaux ruminants, le taureau, le bélier et le bouc, qui se ressemblent par les caractères principaux, et qui ne diffèrent que par des variétés, dont la plupart viennent de l'état de domesticité. La comparaison qui a été faite de ces animaux les uns aux autres, nous mettra en état de mieux connaître trois autres espèces de ruminants, le cerf, le daim et le chevrenil, qui ont aussi plus de ressemblances entre eux que de différences, mais qui sont assez différents des trois premiers, soit par leur figure, soit par leur nature sauvage, pour nous donner des connaissances plus exactes et plus étendues sur ces six espèces d'animaux.

Le cerf diffère moins du taureau que du bélier et du bouc par la grandeur de la taille, la forme du museau, la longueur et la qualité du poil; mais si l'on compare la taille légère du cerf à la pesante figure du taureau, on croira trouver des différences essentielles entre deux animaux dans la conformation des parties intérieures de leur corps. C'est ainsi que le premier coup d'œil nous induit presque toujours en erreur; il n'y a que des observations suivies qui puissent être de sûrs garants de la vérité des faits. Dès que l'on examine en détail les parties extérieures et intérieures du cerf, on reconnaît que cet animal, qui perce avec tant de promptitude le fort des bois, qui s'élance avec tant de rapidité dans les plaines, qui bondit avec tant de force et de légèreté, ressemble beaucoup, par sa conformation, au bœuf le plus épais, le plus lent et le plus lourd. Leurs viscères ne diffèrent d'une manière apparente que par le défaut de la vésicule du fiel, qui ne se trouve pas dans le cerf, par la conformation des reins, la figure de la rate et du gland, et par la longueur de la queue. Au reste, le cerf a le même nombre d'os que le taureau, et, quoiqu'ils soient plus minces et plus allongés, cependant ils sont figurés et articulés de la même façon. Le cerf a de plus que le taureau deux crochets à la mâchoire supérieure, son bois est solide et branchu, tandis que les cornes du taureau sont creuses et ne portent aucune branche.

La substance du bois de cerf diffère aussi de celle des cornes du taureau, du bélier, du bouc, etc. : je ne sais si ç'a été par cette raison, ou à cause de la différence de la figure, que l'on a changé le nom de cornes en celui de bois, car les Grecs et les Latins n'avaient qu'un seul nom pour la dénomination de ces deux productions animales; et, même parmi nous, on dit encore, en terme de pharmacie et de chimie, des cornes de cerf, et non pas des bois de cerf. Peut-être aussi le mot de bois, pris pour celui de corne, n'a-t-il été d'abord qu'un terme de chasse, dont l'usage est devenu général. Nous adoptons ce terme en histoire naturelle pour nous conformer à cet usage, et parce qu'il a d'ailleurs un autre avantage, qui est de désigner par sa signification propre la nature des cornes de cerf, qui est très-différente de celle de la vraie corne, et qui a rapport à la substance du bois par sa texture et par son accroissement. Mais je n'emploierai pas, dans la description du cerf,

d'autres termes, qui seraient déplacés dans cet ouvrage, relativement à la comparaison que nous ferons des différentes parties du cerf avec celles des autres animaux : une telle différence dans les expressions paraîtrait affectée, et nuirait à l'intelligence de la chose. Je ne nommerai donc pas, comme les chasseurs, les cornes de cet animal *tête*, le front ou partie de l'os frontal *tét*, la tête *massacre*, le corps *corsage*, la croupe *cimier*, la peau *nappe*, le membre *nerf*, les testicules *daintiers*, les ergots *gardes*, les talons *éponges*, les couleurs *pelage*, etc., de même que j'ai évité, dans la description du sanglier, les termes qui ne sont pas usités pour le coelion domestique.

Le bois de cerf étant solide et n'ayant point de cavité à l'intérieur, comme les cornes du taureau, les deux prolongements osseux qui se trouvent sur l'os frontal du cerf, comme sur celui du taureau, ont une figure différente, car ils n'entrent pas dans l'intérieur du bois : lorsque le faon a environ six mois, ils commencent à paraître sous la forme de deux tubercules que l'on appelle les *bosses* ou *bossettes* ; alors le faon change aussi de nom, et porte celui de *hère* : les bossettes croissent et s'allongent, elles deviennent cylindriques, et, dans cet état, on leur donne le nom de *couronnes* ; elles sont terminées par une face concave, sur laquelle pose l'extrémité inférieure du bois. Le premier que porte le cerf ne se forme qu'après sa première année ; il n'a qu'une simple tige sur chaque couronne, sans aucune branche, c'est pourquoi on donne à ces tiges le nom de *dagues*, et au cerf celui de *daguet* tant qu'il est dans la seconde année : mais à la troisième au lieu de *dagues*, il a un bois dont chaque perche jette deux ou trois branches que l'on appelle *eors* ou *andouillers* ; alors l'animal est nommé *jeune cerf* : ce nom lui reste jusqu'à la sixième année. Le bois de la quatrième porte trois andouillers d'un côté, et trois ou quatre de l'autre, car leur nombre n'est pas fixe ; mais, lorsqu'ils sont mal semés, c'est-à-dire en nombre impair, on les compte comme s'il y en avait un de plus sur la perche qui en a le moins, et, dans tous les cas, on prend l'extrémité de chaque perche pour un andouiller : quatre andouillers d'un côté et cinq de l'autre passent pour dix, etc. A quatre et cinq ans, le jeune cerf peut porter huit ou douze andouillers ; cependant on ne l'appelle cerf de dix eors jeunelement qu'à l'âge de six ans. Quoiqu'il ait alors douze ou quatorze andouillers, ce grand nombre ne fait pas changer sa dénomination de cerf de dix eors ; et, dans les années suivantes, on le nomme grand vieux cerf, et alors on fait plus d'attention à la grosseur et à la conformation du bois qu'au nombre des andouillers.

L'extrémité inférieure de chaque perche est entourée d'un rebord en forme d'anneau, que l'on nomme la *meule*. Ce rebord est parsemé de tubercules appelés *pierrures*, et il y a sur les perches, ou sur le merrain, si on veut désigner les deux perches par un seul mot, et sur la partie inférieure des andouillers, d'autres tubercules plus petits appelés *perlures* : ceux-ci sont séparés les uns des autres, dans quelques endroits, par des sillons qui s'étendent le long du merrain et des andouillers, et que l'on nomme les *gouttières*. A mesure que le cerf avance en âge, le bois est plus haut et plus

ouvert, c'est-à-dire que les perches sont plus éloignées l'une de l'autre, le merrain est plus gros, les andouillers sont plus longs, plus gros et plus nombreux, les meules plus larges, les pierrures plus grosses et les gouttières plus grandes. Cependant, à tout âge, il arrive dans ces parties des variétés qui dépendent de la qualité des nourritures et de la température de l'air.

On appelle maître andouiller celui qui est près de la meule ; il sort du côté antérieur de la perche, s'étend en avant et se recourbe un peu en haut et en dehors. Il y a deux autres andouillers sur chaque perche, qui ont à peu près la même direction ; mais le second andouiller est ordinairement plus près du premier que du troisième, et celui-ci est presque à égale distance de la meule et de la bifurcation de la perche. Cette bifurcation n'a que deux branches simples dans les jeunes cerfs ; elle en jette plusieurs dans les années suivantes ; alors l'endroit de la bifurcation s'élargit en quelque sorte comme la paume de la main. c'est pourquoi on donne à cette partie du bois de cerf le nom d'empaumure. Chaque perche s'étend en dehors et un peu en arrière, et en haut par sa partie inférieure, ensuite elle se recourbe en haut, et un peu en avant et en dedans ; enfin elle se termine, au-dessus de l'empaumure, par des andouillers dont les principaux sont dirigés obliquement en dedans, et les autres en avant : il y en a aussi qui penchent en arrière, et quelquefois en dehors. Dans les bois de cerf qui portent vingt-quatre andouillers, il doit s'en trouver neuf sur l'empaumure de l'une des perches au moins. Il arrive quelquefois, mais très-rarement, qu'il se forme une seconde empaumure à l'extrémité du troisième andouiller, ou que le maître andouiller pousse une petite branche : on peut en avoir des exemples dans la description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du cerf ; on y trouvera aussi des singularités dans la conformation de certains bois, que l'on appelle bizarres, parce qu'ils sont difformes.

La face inférieure de chacune des perches du bois de cerf est convexe, et hérissée de petites pointes qui sont posées fort près les unes des autres, et qui laissent entre elles de petites cavités. La face supérieure des prolongements de l'os frontal a aussi des pointes et des cavités ; les pointes s'engrènent réciproquement de part et d'autre dans les cavités correspondantes, de sorte que le bois tient à l'os par une sorte d'articulation en forme de suture. Si l'on fait une coupe longitudinale au milieu du bois et du prolongement de l'os frontal lorsque le bois renait, on voit distinctement les dents de la suture. Après avoir scié longitudinalement des dagues de chevreuil naissantes, et le prolongement de l'os du front, j'ai séparé l'os et la dague avec peu d'effort, et j'ai vu de part et d'autre les dents et les cavités de la suture ; mais, lorsque le bois du cerf, du daim, du chevreuil, etc., a pris tout son accroissement, qui est devenu dur et solide à un certain point, on ne distingue plus dans les coupes que l'on fait le long du bois et du prolongement de l'os aucun vestige de la suture qui les unit, on n'y aperçoit aucun joint, et il semble que l'os et le bois ne forment qu'une seule et même pièce, si on n'en juge que par la dureté et par le poli : quelque effort que l'on emploie,

on ne peut arracher le bois ; on parvient plutôt à le casser, qu'à le séparer de l'os à l'endroit du joint oblitéré : cependant ce joint doit se former de nouveau, et le bois doit se détacher naturellement dans le temps de la mue. Pour concevoir cette opération de la nature, qui paraît si singulière dans les productions animales, il faut la comparer à celle qui se fait dans les fruits lorsqu'ils se détachent de l'arbre au temps de leur maturité.

Lorsque le bois est tombé, la face supérieure des prolongements de l'os du front reste à découvert ; mais bientôt le périoste et les téguments qui embrassent chacune des couronnes en l'entourant s'allongent ; leurs bords se réunissent sur la face supérieure, et forment sur cette face une masse qui a une consistance molle, parce qu'elle contient beaucoup de sang, et qui est revêtue de poils courts, à peu près de la même couleur que celui de la tête de l'animal : cette masse se prolonge en haut comme le jet d'un arbre, devient la perche du bois, et pousse, à mesure qu'elle s'élève, des branches latérales qui sont les andouillers. Ce nouveau bois, que l'on appelle un *refait*, est de consistance molle dans le commencement de son accroissement : la réaction qui se fait contre les couronnes forme les meules, par la portion de matière qui déborde autour de l'extrémité inférieure de chaque perche. Le bois a une sorte d'écorce, qui est une continuation des téguments de la tête : cette écorce ou cette peau est velue, et renferme des vaisseaux sanguins qui fournissent à l'accroissement du bois ; ils rampent et se ramifient le long du merrain et des andouillers. Les troncs et les principales branches de ces vaisseaux y creusent des impressions en forme de sillons longitudinaux, qui sont les gouttières ; les petites branches et leurs ramifications traacent d'autres sillons plus petits, qui laissent entre eux sur la surface du bois les tubercules des pierrures et des perlures. Ces tubercules sont d'autant plus larges et plus élevés, que les vaisseaux entre lesquels ils se trouvent sont plus gros et par conséquent plus éloignés les uns des autres : à l'extrémité du merrain et des andouillers, les ramifications sont très-petites ; il n'y a point de perlures, ou elles seraient si petites, qu'elles se détruiraient par le moindre frottement. La substance du nouveau bois de cerf se durcit par le bas, tandis que la partie supérieure est encore tuméfiée et molle ; mais lorsqu'il a pris tout son accroissement, l'extrémité acquiert de la solidité ; alors il est formé en entier, quoiqu'il ne soit pas aussi compacte qu'il le devient dans la suite ; la peau dont il est revêtu se durcit comme un cuir, elle se dessèche en peu de temps, et tombe par *lambeaux*, dont le cerf accélère la chute en frottant son bois contre les arbres.

Il y a au-dessous de l'angle antérieur de chaque œil du cerf une cavité dont la profondeur est de plus d'un pouce : elle s'ouvre au dehors par une fente large d'environ deux lignes du côté de l'œil, et longue d'un pouce ; elle est dirigée en ligne droite du côté de la commissure des lèvres. Cette cavité a, pour l'ordinaire, un pouce de longueur, et environ huit lignes de largeur dans le milieu : la membrane qui la tapisse est plissée dans le fond et très-mince ; elle renferme une sorte de sédiment de couleur noire, de substance

grasse, tendre et légère; la masse qu'il forme est représentée vue par devant, et vue par derrière. On donne à ces cavités le nom de larmiers, et à la matière qu'elles contiennent celui de larmes, ou de bézoard de cerf; mais le premier semblerait être plus convenable que l'autre, parce que les larmes qui sortent de l'œil pourraient couler dans une petite gouttière qui s'étend depuis l'angle de l'œil jusqu'au bord de la cavité, y entrer, et y laisser un dépôt en s'évaporant; ou plutôt, l'humeur qui suinte de ses parois, restant dans cette cavité, y forme une matière de même nature que la cire des oreilles. Ces cavités sont dans tous les cerfs et dans toutes les biches; mais on ne les trouve pas toujours pleines de matière épaissie; souvent il n'y en a qu'une petite quantité, et sa consistance est très-molle.

Le cerf a de chaque côté du chanfrein, près de la fente dont il vient d'être fait mention, le poil disposé en épi, comme celui qui est sur le front du cheval. Il se trouve, sur la face extérieure de la partie supérieure du canon des jambes de derrière, un petit bouquet de poil auquel on a donné le nom de brosse, parce qu'il est plus serré et un peu plus long que celui du reste du canon.

Le faon a; comme le marcassin, en naissant, et même dans le ventre de la mère, une livrée qu'il perd à l'âge d'environ neuf mois. Un faon de cerf nouveau-né, qui me fut apporté à la fin du mois d'avril, pesait douze livres: il avait deux pieds un pouce de long, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus: la longueur de la tête était de sept pouces, depuis le bout des lèvres jusqu'à l'entre-deux des oreilles, et la circonférence de onze pouces prise entre les oreilles et les yeux. Le cou avait trois pouces et demi de longueur, autant de hauteur, et huit pouces de circonférence: celle du corps était d'un pied trois pouces: le train de devant avait un pied sept pouces de hauteur, depuis le bas du pied jusqu'au garrot, et le train de derrière un demi-pouce de plus: la longueur de la queue était de deux pouces.

Ce faon avait une bande noire qui s'étendait depuis le garrot jusqu'au milieu du dos, entre deux bandes blanches qui avaient chacune trois lignes de largeur: la partie postérieure du cou, les épaules, les côtés du corps, les reins, les flancs, la partie antérieure de la croupe, les hanches et le haut des cuisses, étaient parsemés de taches blanches sur un fond mêlé de fauve et de brun: ces taches avaient cinq ou six lignes de diamètre, elles se trouvaient placées à des distances inégales, et rangées de file en quelques endroits. La mâchoire inférieure, le devant du cou, les aisselles, le ventre, la face intérieure des cuisses et du haut des jambes, étaient blanchâtres: il y avait une couleur fauve roussâtre sur la queue et aux environs.

Lorsque le cerf est prêt à quitter la livrée, les bandes et les taches qui étaient blanches prennent une teinte de fauve clair, qui les distingue encore pour quelque temps du fond de couleur fauve plus foncé qui les environne, et bientôt elles disparaissent entièrement. J'ai disséqué un jeune cerf qui avait été élevé en Bourgogne dans un parc, chez M. de Buffon; il pesait

quatre-vingt-dix-huit livres ; il avait quatre pieds de long mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : la longueur de la tête était de dix pouces et demi, et la circonférence d'un pied et demi prise à l'endroit le plus gros : le corps avait deux pieds huit pouces de tour derrière les jambes de devant, trois pieds au milieu du corps, et deux pieds et demi devant les jambes de derrière ; la queue avait quatre pouces de longueur, le train de devant deux pieds sept pouces de hauteur. La couleur dominante de ce jeune cerf était le fauve, cependant il avait du noir sur le sommet de la tête ; les oreilles, l'occiput, la face supérieure du cou, le garrot, le dos, la croupe et le haut des hanches, les côtés de la tête et le tour des yeux, étaient de couleur grise mêlée de fauve. Il y avait du fauve sur la queue, et du blanc mêlé de fauve aux environs ; le dessous de la mâchoire inférieure était blanc ; on voyait du gris sur le devant du cou, et du brun sur la partie antérieure du sternum : le ventre et la face intérieure des bras et de la partie supérieure de la cuisse étaient blancs. Il y avait une teinte de roux autour de l'orifice du prépuce : le dessous du cou était de couleur cendrée, de même que la face extérieure de la partie inférieure de la cuisse, et le reste de la jambe ; cependant cette même couleur était mêlée de blanc et de fauve au bas des cuisses, et il se trouvait des poils blancs parmi des poils bruns, et d'autres roux, sur le bas des jambes et sur les pieds.

Un vieux cerf, pris dans les forêts du comte de Tonnerre à la fin de novembre, était de couleur fauve foncé sur la plus grande partie du corps, cependant cette couleur ne se trouvait qu'à l'extrémité des poils, qui était rousse ; ils avaient environ deux pouces et demi de longueur, ils étaient de couleur cendrée, claire du côté de la racine, et plus foncée dans le milieu de leur longueur ; il y avait du noir de chaque côté de la lèvre inférieure, au dessus des naseaux, sur le haut du chanfrein, entre les couronnes, sur le bord des oreilles, à l'endroit du coude, sous le ventre, sur le bas des cuisses, et sur les quatre jambes : une bande noire commençait entre les oreilles où elle avait deux pouces de largeur, et s'étendait en se rétrécissant peu à peu jusqu'au milieu du dos où elle se terminait en pointe ; le dessous de la mâchoire inférieure, le bas du chanfrein, les côtés de la tête, le tour des yeux et les oreilles, à l'exception du bord dont il a été fait mention, étaient de couleur gris blanchâtre, avec une légère teinte de fauve : la face intérieure des bras avait une couleur purement fauve ; la face intérieure des cuisses, et la partie postérieure de la croupe, de chaque côté de l'anus, et un peu au dessous, étaient blanchâtres ; et de chaque côté de cet espace de couleur blanche, il se trouvait une bande noire qui descendait le long de la cuisse : le poil de la queue était roux, et plus long que celui du corps. J'ai vu sur un cerf plus jeune et plus petit que le précédent, car il ne pesait que cent soixante et onze livres, une tache noire d'environ un pouce de diamètre, placée sur la face intérieure des oreilles, près du bord postérieur, à quelque distance au-dessus de la base.

Une biche, prise à la fin de novembre dans les forêts du comte de Tonnerre, pesait deux cent soixante-cinq livres. Elle avait une couleur fauve sur la plus grande partie de son corps; mais cette couleur était moins foncée que celle du vieux cerf dont il a été fait mention; la poitrine, le ventre, la face intérieure des bras et les cuisses étaient blanches; le dedans des oreilles, les côtés de la tête, le dessous de la mâchoire inférieure, les côtés et le devant du cou, le poitrail, la partie inférieure des côtés du corps, les épaules, la face extérieure des bras, le bas des cuisses et des quatre jambes étaient de couleur gris cendré, et légèrement mêlée de fauve, principalement sur le bas des jambes et sur la face postérieure des canons des jambes de derrière. Il y avait une tache noire sur la lèvre inférieure, de chaque côté, à quelque distance des coins de la bouche, et une autre tache plus grande, mais moins foncée et plutôt brune que noire, sur le chanfrein, au-dessus des naseaux. Le bord des oreilles était en partie noir, et on voyait une tache de cette même couleur sur la face intérieure, près du bord postérieur, à peu près dans le milieu de la hauteur. L'entre-deux des oreilles était presque entièrement noir : une bande de cette couleur s'étendait le long du cou et du dos jusqu'à environ le tiers de sa longueur, à peu près comme sur le vieux cerf; mais cette bande était moins large sur la biche, car elle n'avait qu'environ un pouce de largeur. La queue était de couleur rousse; il se trouvait de chaque côté un espace de la même couleur, d'environ cinq pouces de largeur et de sept pouces de longueur, au-dessus de la partie postérieure des cuisses, qui était blanche, comme il a déjà été dit : cet espace blanc était bordé par une bande noire, moins large que celle du vieux cerf, qui s'étendait le long de la croupe et de la partie supérieure de la cuisse, à côté de l'endroit qui était fauve, et de celui qui était blanc.

Une autre biche, élevée en Bourgogne, dans un parc chez M. de Buffon, plus jeune que celle dont il a été fait mention, et plus petite, car elle ne pesait que cent cinquante-huit livres, en différait en ce qu'elle avait la poitrine grise, le dedans des oreilles blanc, et leurs bords de couleur cendré brun, sans aucune teinte de noir; le tour des yeux de couleur gris blanchâtre, le genou, la face intérieure du bas des cuisses et du bas des jambes de derrière, et les quatre pieds fauves, sans mélange de couleur gris cendré. Une autre biche, plus grosse et plus vieille que les deux précédentes, n'avait point de tache blanche sur la partie postérieure des cuisses.

Les couleurs des cerfs et des biches varient dans les différents âges; plus ils sont vieux, plus ils ont de fauve et de noir, et plus ces couleurs sont foncées. On voit des cerfs et des biches qui ont du blanc sur le front, le chanfrein et le bout du museau; il y en a aussi qui sont entièrement blancs. Du Fouilloux a distingué des cerfs de trois sortes de *pelages*, des bruns, des fauves et des rouges. Selon cet auteur, il y a de grands cerfs bruns, et d'autres plus petits, quoique dans le même âge : les premiers ont le corps allongé, leurs *têtes* sont bien nées et de couleur rouge, ils les portent fort hautes et ils courent pendant longtemps. Les petits cerfs bruns sont courts

et trapus, ils portent leurs têtes basses et ouvertes; elles sont noires, belles et bien semées lorsque ces animaux sont vieux et bien nourris; mais ils ne peuvent jamais courir aussi longtemps que les grands cerfs bruns. Ceux dont le *pelage* est fauve manquent de force et de courage, si le fauve est clair; leurs têtes sont hautes et de couleur blanche, les perches déliées, et les andouillers minces et allongés: au contraire, lorsque le *pelage* fauve est vif, il y a une raie brune sur l'épine du dos, le corps est menu et allongé, la tête haute, bien nourrie et bien perlée, et ces cerfs sont forts et courageux. Enfin, ceux qui ont le *pelage* rouge et vif sont la plupart jeunes et vigoureux.

Le cerf a le chanfrein long et épais, les yeux fort éloignés l'un de l'autre, et le bout du museau large à proportion de la tête: ces traits ne lui donneraient aucune apparence de vivacité, s'ils n'étaient relevés par la position des oreilles, qui sont presque droites; leur longueur fait paraître le chanfrein moins allongé: mais le bois du cerf fait son principal ornement par la hauteur du merrain, par la courbure symétrique de chaque perche, la largeur des empauures, et le nombre des andouillers. L'encolure renversée, que l'on regarde comme un défaut dans le cheval, est une attitude élégante dans le cerf, qui lui donne un air de fierté. Plus il porte la tête haute, plus son bois s'incline en arrière, et mieux il orne son front sans paraître le surcharger; mais, dès que cet animal baisse la tête, et qu'il présente le bois en avant, c'est une arme dangereuse dont il sait se servir au besoin. La hauteur des jambes correspond à la longueur du cou et à l'étendue du bois; la grosseur de la tête et du cou est bien proportionnée à celle du corps. La taille légère du cerf annonce la rapidité de sa course; ses jambes sèches et nerveuses dénotent la force avec laquelle il bondit lorsqu'il est effrayé, et son encolure épaisse est un puissant mobile pour les coups d'andouillers dont il frappe, dans l'ardeur du rut, tout ce qui lui fait résistance.

LE DAIM.

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes, genre cerf. (Cuvier.)

Aucune espèce n'est plus voisine d'une autre que l'espèce de daim l'est de celle du cerf: cependant ses animaux, qui se ressemblent à tant d'égards, ne vont point ensemble, se fuient, ne se mêlent jamais, et ne forment par conséquent aucune race intermédiaire. Il est même rare de trouver des daims

dans les pays qui sont peuplés de beaucoup de cerfs, à moins qu'on les y ait apportés. Ils paraissent être d'une nature moins robuste et moins agreste que celle du cerf; ils sont aussi beaucoup moins communs dans les forêts : on les élève dans les parcs, où ils sont, pour ainsi dire, à moitié domestiques. L'Angleterre est le pays de l'Europe où il y en a le plus, et l'on y fait grand cas de cette venaison : les chiens la préfèrent aussi à la chair de tous les autres animaux; et lorsqu'ils ont une fois mangé du daim, ils ont beaucoup de peine à garder le change sur le cerf ou sur le chevreuil. Il y a des daims aux environs de Paris, et dans quelques provinces de France; il y en a en Espagne et en Allemagne; il y en a aussi en Amérique, qui peut-être y ont été transportés d'Europe. Il semble que ce soit un animal des climats tempérés, car il n'y en a point en Russie, et l'on n'en trouve que très-rarement dans les forêts de Suède et des autres pays du Nord.

Les cerfs sont bien plus généralement répandus; il y en a partout en Europe, même en Norwège et dans tout le Nord, à l'exception peut-être de la Laponie; on en trouve aussi beaucoup en Asie, surtout en Tartarie et dans les provinces septentrionales de la Chine. On les retrouve en Amérique; car ceux du Canada ne diffèrent des nôtres que par la hauteur du bois, par le nombre et par la direction des andouillers *, qui quelquefois n'est pas droite en avant comme dans les têtes de nos cerfs, mais qui retourne en arrière par une inflexion bien marquée, en sorte que la pointe de chaque andouiller regarde le merrain : et cette forme de tête n'est pas absolument particulière aux cerfs du Canada, car on trouve une pareille tête gravée dans la Vénérerie et du Fouilloux **, et le bois du cerf du Canada que nous avons fait graver a les andouillers droits; ce qui prouve assez que ce n'est qu'une variété qui se rencontre quelquefois dans les cerfs de tous les pays. Il en est de même de ces têtes qui ont au-dessus de l'empaumure un grand nombre d'andouillers en forme de couronne, que l'on ne trouve que très-rarement en France, et qui viennent, dit du Fouilloux, du pays des Moseovites et d'Allemagne; ce n'est qu'une autre variété qui n'empêche pas que ces cerfs ne soient de la même espèce que les nôtres ***. En Canada comme en France, la plupart des cerfs ont donc les andouillers droits, mais leur bois en général est plus grand et plus gros, parce qu'ils trouvent dans ces pays inhabités plus de nourriture et de repos que dans les pays peuplés de beaucoup d'hommes. Il y a de grands et de petits cerfs en Amérique comme en Europe; mais, quelque répandue que soit cette espèce, il semble cependant qu'elle soit bornée aux climats froids et tempérés : les cerfs du Mexique et des autres parties de l'Amérique méridionale, ceux que l'on appelle biches des bois et biches des palétuviers à Cayenne, ceux que l'on appelle cerfs du

* Voyez, dans les Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, par M. Perrault, la planche du cerf de Canada.

** Voyez la Vénérerie de Jacques du Fouilloux, fol. 23, verso.

*** C'est le cerf couronné de M. F. Cuvier.

Gange et que l'on trouve dans les mémoires dressées par M. Perrault sous le nom de biches de Sardaigne; ceux enfin auxquels les voyageurs donnent le nom de cerfs au cap de Bonne-Espérance, en Guinée et dans les autres pays chauds, ne sont pas de l'espèce de nos cerfs comme on le verra dans l'histoire particulière de chacun de ces animaux.

Et comme le daim est un animal moins sauvage, plus délicat et, pour ainsi dire, plus domestique que le cerf, il est aussi sujet à un plus grand nombre de variétés. Outre les daims communs et les daims blancs, dont on peut voir ci-après la description, l'on en connaît encore plusieurs autres : les daims d'Espagne, par exemple, qui sont presque aussi grands que des cerfs, mais qui ont le cou moins gros et la couleur plus obscure, avec la queue noirâtre, non blanche par-dessus, et plus longue que celle des daims communs; les daims de Virginie qui sont presque aussi grands que ceux d'Espagne, et qui sont remarquables par la grandeur du membre génital et la grosseur des testicules; d'autres qui ont le front comprimé, aplati entre les yeux, les oreilles et la queue plus longues que le daim commun, et qui sont marqués d'une tache blanche sur les ongles des pieds de derrière; d'autres qui sont tachés ou rayés de blanc, de noir et de fauve clair; et d'autres enfin qui sont entièrement noirs : tous ont le bois plus veule, plus aplati, plus étendu en largeur, et à proportion plus garni d'andouillers que celui du cerf; il est aussi plus courbé en dedans, et il se termine par une large et longue empaumure, et quelquefois, lorsque leur tête est forte et bien nourrie, les plus grands andouillers se terminent eux-mêmes par une petite empaumure. Le daim commun a la queue plus longue que le cerf, et le pelage plus clair. La tête de tous les daims mue comme celle des cerfs, mais elle tombe plus tard; ils sont à peu près le même temps à la refaire, aussi leur rut arrive quinze jours ou trois semaines après celui du cerf. Les daims raient alors assez fréquemment, mais d'une voix basse et comme entrecoupée; ils ne s'excèdent pas autant que le cerf, ni ne s'épuisent pas par le rut; ils ne s'écartent pas de leur pays pour aller chercher des femelles, cependant ils se les disputent et se battent à outrance. Ils sont portés à demeurer ensemble; ils se mettent en hardes, et restent presque toujours les uns avec les autres. Dans les parcs, lorsqu'ils se trouvent en grand nombre, ils forment ordinairement deux troupes, qui sont bien distinctes, bien séparées, et qui bientôt deviennent ennemies, parce qu'ils veulent également occuper le même endroit du parc : chacune de ces troupes a son chef qui marche le premier, et c'est le plus fort et le plus âgé; les autres suivent, et tous se disposent à combattre pour chasser l'autre troupe du bon pays. Ces combats sont singuliers par la disposition qui paraît y régner : ils s'attaquent avec ordre, se battent avec courage, se soutiennent les uns les autres, et ne se croient pas vaincus par un seul échec; car le combat se renouvelle tous les jours, jusqu'à ce que les plus forts chassent les plus faibles, et les relèguent dans le mauvais pays. Ils aiment les terrains élevés et entrecoupés de petites collines; ils ne s'éloignent pas comme le cerf lorsqu'on les chasse,

ils ne font que tourner, et cherchent seulement à se dérober des chiens par la ruse et par le change : cependant, lorsqu'ils sont pressés, échauffés et épuisés, ils se jettent à l'eau comme le cerf, mais ils ne se hasardent pas à la traverser dans une si grande étendue ; ainsi la chasse du daim et celle du cerf n'ont entre elles aucune différence essentielle. Les connaissances du daim sont, en plus petit, les mêmes que celles du cerf ; les mêmes ruses leur sont communes, seulement elles sont plus répétées par le daim : comme il est moins entreprenant, et qu'il ne se forlonge pas tant, il a plus souvent besoin de s'accompagner, de revenir sur ces voies, etc., ce qui rend en général la chasse du daim plus sujette aux inconvénients que celle du cerf. D'ailleurs, comme il est plus petit et plus léger, ses voies laissent sur la terre, et aux portées, une impression moins forte et moins durable ; ce qui fait que les chiens gardent moins le change, et qu'il est plus difficile de rapprocher lorsqu'on a un défaut à relever.

Le daim s'appivoise très-aisément. Il mange de beaucoup de choses que le cerf refuse : aussi conserve-t-il mieux sa venaison ; car il ne paraît pas que le rut, suivi des hivers les plus rudes et les plus longs, le maigrisse et l'altère ; il est presque dans le même état pendant toute l'année. Il broute de plus près que le cerf, et c'est ce qui fait que le bois coupé par la dent du daim repousse beaucoup plus difficilement que celui qui ne l'a été que par le cerf. Les jeunes mangent plus vite et plus avidement que les vieux : ils ruminent ; ils cherchent les femelles dès la seconde année de leur vie ; ils ne s'attachent pas à la même comme le chevreuil, mais ils en changent comme le cerf. La daine porte huit mois et quelques jours comme la biche ; elle produit de même ordinairement un faon, quelquefois deux, et très-rarement trois. Ils sont en état d'engendrer et de produire depuis l'âge de deux ans jusqu'à quinze ou seize ; enfin ils ressemblent aux cerfs par presque toutes les habitudes naturelles, et la plus grande différence qu'il y ait entre ces animaux, c'est dans la durée de la vie. Nous avons dit, d'après le témoignage des chasseurs, que les cerfs vivent trente-cinq ou quarante ans, et l'on nous a assuré que les daims ne vivent qu'environ vingt ans. Comme ils sont plus petits, il y a apparence que leur accroissement est encore plus prompt que celui du cerf ; car, dans tous les animaux, la durée de la vie est proportionnelle à celle de l'accroissement, et non pas au temps de la gestation, comme on pourrait le croire, puisqu'ici le temps de la gestation est le même, et que dans d'autres espèces, comme celle du bœuf, on trouve que, quoique le temps de la gestation soit fort long, la vie n'en est pas moins courte ; par conséquent on ne doit pas en mesurer la durée sur celle du temps de la gestation, mais uniquement sur le temps de l'accroissement, à compter depuis la naissance jusqu'au développement presque entier du corps de l'animal.

DESCRIPTION DU DAIM.

La description du cerf et de la biche peut suppléer en grande partie à celle du daim, de la daine, du chevreuil et de la chevrette; car ces animaux ont plus de rapports entre eux qu'avec aucun des autres animaux de notre climat; ils se ressemblent par les principaux caractères de la figure extérieure du corps, on ne trouve presque aucune différence dans la conformation de leurs viscères. Le daim a plus de ressemblance avec le cerf qu'avec le chevreuil, quoique son espèce soit, pour ainsi dire, mitoyenne entre celles des deux autres; cependant il diffère plus du cerf que l'âne ne diffère du cheval. Mais, pour prendre des objets de comparaison moins éloignés, il ne faut pas s'écarter des animaux qui ruminent et qui ont des cornes; parmi ceux dont la description a déjà été donnée dans cet ouvrage, le bélier et le bouc sont plus différents l'un de l'autre à l'extérieur que le cerf et le daim, mais ils se ressemblent autant à l'intérieur.

La figure du bois que porte le daim est le caractère le plus apparent qui le distingue du cerf : ce bois diffère principalement de celui du cerf, en ce que les empaumures sont très-allongées, fort larges, mais peu épaisses; elles ont des andouillers sur leurs bords postérieur et supérieur, et quelquefois même sur le bord antérieur. Le premier bois du daim ne paraît, comme dans le cerf, qu'à la seconde année, et ne consiste qu'en deux dagues *. Dès la troisième année, chaque perche a deux andouillers en avant, l'un auprès des mentes, c'est le maître andouiller, et l'autre à une assez grande distance au-dessus; celui-ci semble correspondre au troisième andouiller du cerf. Les empaumures commencent alors à se former, et elles jettent quelques petits andouillers : dans les années suivantes, elles deviennent plus grandes, leurs andouillers sont plus nombreux, et il s'en trouve un de plus sur chacune des perches au bas de l'empaumure, sur son bord postérieur. Les perlures sont à proportion moins grosses, et les gonttières moins grandes que celles du bois du cerf; mais elles sont d'autant plus apparentes que le daim est plus vieux. A mesure qu'il avance en âge, il a les trois andouillers des perches plus longs, les empaumures plus grandes, leurs andouillers sont plus nombreux, et leurs échancrures plus profondes.

Il y a des daims qui n'ont jamais de livrée; cependant la plupart l'ont en naissant, et ne la quittent en aucun âge.

* Toutes les dénominations qui ont été employées dans la description du cerf, pour le désigner en différents états, et pour exprimer certaines parties du corps de cet animal, sont communes au daim et au chevreuil.

Le daim sur lequel j'ai pris les dimensions des parties extérieures du corps avait été tué au mois de juin; il était alors au temps du refait; son bois naissant n'avait encore jeté qu'un andouiller. La longueur des perches n'était que d'un demi-pied, et celle des andouillers de trois pouces et demi; les perches avaient cinq pouces huit lignes de circonférence auprès des meules, quatre pouces quatre lignes au-dessus de l'andouiller, et cinq pouces trois lignes de l'extrémité; la circonférence de l'andouiller était de trois pouces; son extrémité se trouvait plus mince, au contraire de celle des perches, qui était plus grosse que le milieu de la tige, et de consistance très-molle, parce que le bois n'avait pas pris, à beaucoup près, tout son accroissement; il était revêtu d'une peau souple de couleur brune, et garnie de poils courts très-doux et de couleur cendrée: il y avait deux pouces d'intervalle entre les meules, qui étaient peu saillantes.

La face, le dessus de la tête, les oreilles et la partie supérieure du cou étaient de couleur cendrée teinte de brun; la mâchoire inférieure, les côtés de la tête, les côtés et le dessus du cou avaient une couleur cendrée moins foncée, approchant du gris, et mêlée d'une teinte de fauve très-légère. La partie supérieure des épaules et du corps, depuis le cou jusqu'auprès de l'anus, et la queue, étaient noirâtres; il y avait cependant quelques poils blancs. La poitrine, le ventre, la partie inférieure des côtés du corps et les quatre jambes étaient de couleur cendrée mêlée de gris et d'une teinte de fauve. Le prépuce était entouré de poils longs d'environ un pouce, blancs sur la plus grande partie de leur longueur, et fauves à l'extrémité. Le poil du corps n'avait qu'un pouce ou un pouce et demi de longueur; mais, dans quelques endroits, surtout auprès du coude et derrière les cuisses, il se trouvait des poils longs de trois pouces ou trois pouces et demi.

Une daine, prise au commencement de septembre, avait trois pieds dix pouces de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; la longueur de la tête était de neuf pouces, depuis le bout des lèvres jusque derrière les oreilles, et la circonférence d'un pied au devant des yeux. Le corps avait deux pieds et demi de tour derrière les jambes de devant, deux pieds dix pouces au milieu, à l'endroit le plus gros, et deux pieds trois pouces devant les jambes de derrière: la longueur de la queue était de six pouces: le train de devant avait deux pieds cinq pouces de hauteur, et celui de derrière deux pieds huit pouces.

Le dessus de la tête et du cou, le dos et la partie supérieure des côtés du corps, la face extérieure du haut des jambes, le devant du bras et le bout de la queue étaient de couleur fauve. Le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, la poitrine, le ventre, le côté intérieur de la queue, la face intérieure du dessus des jambes et la face postérieure du dessous avaient une couleur blanche; la bouche et les yeux étaient bordés de noir. Le poil du dos avait environ un pouce trois lignes de longueur; la racine était blanche, la pointe noire, et le reste de couleur fauve; cette couleur dominait, et était parsemée de bandes et de taches blanches que l'on appelle la livrée: ces



LE CHEVREUIL.

LE LIÈVRE.

LE LAPIN.

1850. T. 1. 100. 02.

taches étaient de différentes grandeurs, depuis deux ou trois lignes de diamètre jusqu'à dix; les unes se trouvaient placées en ligne droite de chaque côté de l'épine du dos, depuis le garrot jusqu'à la queue; les autres étaient distribuées irrégulièrement sur les côtés du corps, et il y avait une bande de couleur blanche qui s'étendait depuis le haut du bras jusqu'à la cuisse en suivant différentes directions : cette bande remontait de chaque côté de la queue, dont la face extérieure était noire, de même que les environs de l'anus et de la vulve.

Le daim et la daine dont il vient d'être fait mention, avaient des larmiers comme le cerf, mais il ne s'y est point trouvé de bézoards : la profondeur de ces cavités était de six lignes, leur orifice avait trois lignes de longueur, et une ligne et demie de largeur.

LE CHEVREUIL.

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes, genre cerf. (CUVIER.)

Le cerf, comme le plus noble des habitants des bois, occupe dans les forêts les lieux ombragés par les cimes élevées des plus hautes futaies; le chevreuil, comme étant d'une espèce inférieure, se contente d'habiter sous des lambris plus bas, et se tient ordinairement dans le feuillage épais des plus jeunes taillis : mais s'il a moins de noblesse, moins de force, et beaucoup moins de hauteur de taille, il a plus de grâce, plus de vivacité, et même plus de courage que le cerf *; il est plus gai, plus leste, plus éveillé; sa forme est plus arrondie, plus élégante, et sa figure plus agréable; ses yeux surtout sont plus beaux, plus brillants, et paraissent animés d'un sentiment plus vif; ses membres sont plus souples, ses mouvements plus prestes, et il bondit, sans effort, avec autant de force que de légèreté. Sa robe est toujours propre, son poil net et lustré; il ne se roule jamais dans la fange comme le cerf; il ne se plaît que dans les pays les plus élevés, les plus secs, où l'air est le plus pur. Il est encore plus rusé, plus adroit à se dérober, plus difficile à suivre; il a plus de finesse, plus de ressources d'instinct : car, quoiqu'il ait le désavantage mortel de laisser après lui des impressions plus fortes, et qui donnent aux chiens

* Lorsque les faons sont attaqués, le chevreuil qui les reconnaît pour être à lui prend leur défense : et quoi que ce soit un animal assez petit, il est assez fort pour battre un jeune cerf et le faire fuir. Nouveau traité de la vénerie; Paris, 1750, page 178.

plus d'ardeur et plus de vélièment d'appétit que l'odeur du cerf, il ne laisse pas de savoir se soustraire à leur poursuite par la rapidité de sa première course, et par ses détours multipliés. Il n'attend pas pour employer la ruse, que la force lui manque : dès qu'il sent, au contraire, que les premiers efforts d'une fuite rapide ont été sans succès, il revient sur ses pas, retourne, revient encore, et, lorsqu'il a confondu par ses mouvements opposés la direction de l'aller avec celle du retour, lorsqu'il a mêlé les émanations présentes avec les émanations passées, il se sépare de la terre par un bond, et se jetant à côté, il se met ventre à terre, et laisse sans bouger, passer près de lui la troupe entière de ses ennemis ameutés.

Il diffère du cerf et du daim par le naturel, par le tempérament, par les mœurs, et aussi par presque toutes les habitudes de nature. Au lieu de se mettre en hordes comme eux, et de marcher par grandes troupes, il demeure en famille : le père, la mère et les petits vont ensemble, et on ne les voit jamais s'associer avec des étrangers. Ils sont aussi constants dans leurs amours que le cerf l'est peu ; comme la chèvre produit ordinairement deux faons, l'un mâle et l'autre femelle, ces jeunes animaux, élevés, nourris ensemble, prennent une si forte affection l'un pour l'autre, qu'ils ne se quittent jamais, à moins que l'un des deux n'ait éprouvé l'injustice du sort, qui ne devrait jamais séparer ce qui s'aime ; et c'est attachement encore plutôt qu'amour : car, quoiqu'ils soient toujours ensemble, ils ne ressentent les ardeurs du rut qu'une seule fois par an, et ce temps ne dure que quinze jours ; c'est à la fin d'octobre qu'il commence, et il finit avant le 15 de novembre. Ils ne sont point alors chargés, comme le cerf, d'une venaison surabondante ; ils n'ont point d'odeur forte, point de fureur, rien en un mot qui les altère et qui change leur état : seulement ils ne souffrent pas que leurs faons restent avec eux pendant ce temps ; le père les chasse, comme pour les obliger à céder leur place à d'autres qui vont venir, et à former eux-mêmes une nouvelle famille : cependant, après que le rut est fini, les faons reviennent auprès de leur mère, et ils y demeurent encore quelque temps, après quoi ils la quittent pour toujours, et vont tous deux s'établir à quelque distance des lieux où ils ont pris naissance.

La chèvre porte cinq mois et demi ; elle met bas vers la fin d'avril ou au commencement de mai. Les chèvres comme nous l'avons dit, portent plus de huit mois ; et cette différence seule suffirait pour prouver que ces animaux sont d'une espèce assez éloignée pour ne pouvoir jamais se rapprocher, ni se mêler, ni produire ensemble une race intermédiaire : par ce rapport, aussi bien que par la figure et par la taille, ils se rapprochent de l'espèce de la chèvre autant qu'ils s'éloignent de l'espèce du cerf ; car la chèvre porte à peu près le même temps, et le chevreuil peut être regardé comme une chèvre sauvage, qui, ne vivant que de bois, porte du bois au lieu de cornes. La chèvre se sépare du chevreuil lorsqu'elle veut mettre bas ; elle se recèle dans le plus fort du bois pour éviter le loup, qui est son plus dangereux ennemi. Au bout de dix ou douze jours les jeunes faons ont déjà pris assez

de force pour la suivre. Lorsqu'elle est menacée de quelque danger, elle les cache dans quelque endroit fourré; elle fait face, se laisse elasser pour eux; mais tous ces soins n'empêchent pas que les hommes, les chiens les loups, ne les lui enlèvent souvent: c'est là leur temps le plus critique, et celui de la grande destruction de cette espèce, qui n'est déjà pas trop commune: j'en ai la preuve par ma propre expérience. J'habite souvent une campagne dans un pays * dont les chevreuils ont une grande réputation; il n'y a point d'année qu'on ne m'apporte au printemps plusieurs faons, les uns vivants, pris par les hommes, d'autres tués par les chiens; en sorte que, sans compter ceux que les loups dévorent, je vois qu'on en détruit plus dans le seul mois de mai que dans le cours de tout le reste de l'année; et ce que j'ai remarqué depuis plus de vingt-cinq ans, c'est que, comme s'il y avait en tout un équilibre parfait entre les causes de destruction et de renouvellement, ils sont toujours, à très-peu près, en même nombre dans les mêmes cantons. Il n'est pas difficile de les compter, parce qu'ils ne sont nulle part bien nombreux, qu'ils marchent en famille, et que chaque famille habite séparément; en sorte que, par exemple, dans un taillis de cent arpents, il y en aura une famille, c'est-à-dire trois, quatre ou cinq; car la chevrette, qui produit ordinairement deux faons, quelquefois n'en fait qu'un, et quelquefois en fait trois, quoique très-rarement. Dans un autre canton, qui sera du double plus étendu, il y en aura sept ou huit, c'est-à-dire deux familles; et j'ai observé que dans chaque canton cela se soutient toujours au même nombre, à l'exception des années où les hivers ont été trop rigoureux et les neiges abondantes et de longue durée: souvent alors la famille entière est détruite; mais dès l'année suivante il en revient une autre, et les cantons qu'ils aiment de préférence sont toujours à peu près également peuplés. Cependant on prétend qu'en général le nombre en diminue, et il est vrai qu'il y a des provinces en France où l'on n'en trouve plus; que, quoique communs en Écosse, il n'y en a point en Angleterre; qu'il n'y en a que peu en Italie; qu'ils sont bien plus rares en Suède qu'ils ne l'étaient autrefois, etc.; mais cela pourrait venir, ou de la diminution des forêts, ou de l'effet de quelque grand hiver, comme celui de 1709, qui les fit presque tous périr en Bourgogne, en sorte qu'il s'est passé plusieurs années avant que l'espèce se soit rétablie. D'ailleurs ils ne se plaisent pas également dans tous les pays, puisque dans le même pays ils affectent encore des lieux particuliers: ils aiment les collines ou les plaines élevées au-dessus des montagnes; ils ne se tiennent pas dans la profondeur des forêts, ni dans le milieu des bois d'une vaste étendue; ils occupent plus volontiers les pointes des bois qui sont environnées de terres labourables, les taillis clairs et en mauvais terrain, où croissent abondamment la bourgène, la ronce, etc.

Les faons restent avec leurs père et mère huit ou neuf mois en tout; et, lorsqu'ils se sont séparés, c'est-à-dire vers la fin de la première année de leur

* A Montbard en Bourgogne.

âge, leur première tête commence à paraître sous la forme de deux dagues beaucoup plus petites que celles du cerf; mais ce qui marque encore une grande différence entre ces animaux, c'est que le cerf ne met bas sa tête qu'au printemps, et ne la refait qu'en été, au lieu que le chevreuil la met bas à la fin de l'automne, et la refait pendant l'hiver. Plusieurs causes concourent à produire ces effets différents. Le cerf prend en été beaucoup de nourriture; il se charge d'une abondante venaison; ensuite il s'épuise par le rut au point qu'il lui faut tout l'hiver pour se rétablir et pour reprendre ses forces; loin donc qu'il y ait alors aucune surabondance, il y a disette et défaut de substance, et par conséquent sa tête ne peut pousser qu'au printemps, lorsqu'il a repris assez de nourriture pour qu'il y en ait de superflue. Le chevreuil, au contraire, qui ne s'épuise pas tant, n'a pas besoin d'autant de réparation; et, comme il n'est jamais chargé de venaison, qu'il est toujours presque le même, que le rut ne change rien à son état, il a dans tous les temps la même surabondance; en sorte qu'en hiver même, et peu de temps après le rut, il met bas sa tête et la refait. Ainsi, dans tous ces animaux, le superflu de la nourriture organique, avant de se déterminer vers les réservoirs séminaux, et de former la liqueur séminale, se porte vers la tête, et se manifeste à l'extérieur par la production du bois, de la même manière que dans l'homme le poil et la barbe annoncent et précèdent la liqueur séminale; et il paraît que ces productions, qui sont, pour ainsi dire, végétales, sont formées d'une matière organique, surabondante, mais encore imparfaite et mêlée de parties brutes, puisqu'elles conservent, dans leur accroissement et dans leur substance, les qualités du végétal; au lieu que la liqueur séminale, dont la production est plus tardive, est une matière purement organique, entièrement dépouillée des parties brutes, et parfaitement assimilée au corps de l'animal.

Lorsque le chevreuil a refait sa tête, il touche au bois, comme le cerf, pour le dépouiller de la peau dont elle est revêtue, et c'est ordinairement dans le mois de mars, avant que les arbres commencent à pousser; ce n'est donc pas la sève du bois qui teint la tête du chevreuil: cependant elle devient brune à ceux qui ont le pelage brun, et jaune à ceux qui sont roux, car il y a des chevreuils de ces deux pelages, et par conséquent cette couleur du bois ne vient, comme je l'ai dit *, que de la nature de l'animal et de l'impression de l'air. A la seconde tête, le chevreuil porte déjà deux ou trois andouillers sur chaque côté; à la troisième, il y en a trois ou quatre; à la quatrième, quatre ou cinq, et il est bien rare d'en trouver qui en aient davantage. On reconnaît seulement qu'ils sont vieux chevreuils, à l'épaisseur du merrain, à la largeur de la meule, à la grosseur des perlures, etc. Tant que leur tête est molle, elle est extrêmement sensible. J'ai été témoin d'un coup de fusil dont la balle coupa net l'un des côtés du refait de la tête qui commençait à pousser: le chevreuil fut si fort étourdi du coup, qu'il tomba

* Voyez ci devant l'histoire du cerf.

comme mort : le tireur, qui en était près, se jeta dessus et le saisit par le pied ; mais le chevreuil, ayant repris tout d'un coup le sentiment et les forces, l'entraîna par terre à plus de trente pas dans le bois, quoique ce fût un homme très-vigoureux ; enfin, ayant été achevé d'un coup de couteau, nous vîmes qu'il n'avait eu d'autre blessure que le refait coupé par la balle. L'on sait d'ailleurs que les mouches sont une des plus grandes incommodités du cerf, lorsqu'il se refait sa tête ; il se recèle alors dans le plus fort du bois où il y a le moins de mouches, parce qu'elles lui sont insupportables lorsqu'elles s'attachent à sa tête naissante : ainsi, il y a une communication intime entre les parties molles de ce bois vivant, et tout le système nerveux du corps de l'animal. Le chevreuil, qui n'a pas à craindre les mouches, parce qu'il refait sa tête en hiver, ne se recèle pas ; mais il marche avec précaution, et porte la tête basse pour ne pas toucher aux branches.

Dans le cerf, le daim et le chevreuil, l'os frontal a deux apophyses ou éminences, sur lesquelles porte le bois : ces deux éminences osseuses commencent à pousser à cinq ou six mois, et prennent en peu de temps leur entier accroissement ; et, loin de continuer à s'élever davantage à mesure que l'animal avance en âge, elles s'abaissent et diminuent de hauteur chaque année ; en sorte que les meules, dans un vieux cerf ou dans un vieux chevreuil, appuient d'assez près sur l'os frontal, dont les apophyses sont devenues fort larges et fort courtes : c'est même l'indice le plus sûr pour reconnaître l'âge avancé dans tous ces animaux. Il me semble que l'on peut aisément rendre raison de cet effet, qui d'abord paraît singulier, mais qui cesse de l'être si l'on fait attention que le bois qui porte sur cette éminence presse ce point d'appui pendant tout le temps de son accroissement ; que par conséquent il le comprime avec une grande force tous les ans, pendant plusieurs mois : et comme cet os, quoique dur, ne l'est pas plus que les autres os, il ne peut manquer de céder un peu à la force qui le comprime, en sorte qu'il s'élargit, se rabaisse et s'aplatit toujours de plus en plus par cette même compression répétée à chaque tête que forment ces animaux ; et c'est ce qui fait que quoique les meules et le merrain grossissent toujours, et d'autant plus que l'animal est plus âgé, la hauteur de la tête et le nombre des andouillers diminuent si fort, qu'à la fin, lorsqu'ils parviennent à un très-grand âge, ils n'ont plus que deux grosses dagues ou des têtes bizarres et contrefaites, dont le merrain est fort gros et dont les andouillers sont très-petits.

Comme la chevrette ne porte que cinq mois et demi, et que l'accroissement du jeune chevreuil est plus prompt que celui du cerf, la durée de sa vie est plus courte, et je ne crois pas qu'elle s'étende à plus de douze ou quinze ans tout au plus. J'en ai élevé plusieurs ; mais je n'ai jamais pu les garder plus de cinq ou six ans : ils sont très-déliés sur le choix de la nourriture ; ils ont besoin de mouvement, de beaucoup d'air, de beaucoup d'espace, et c'est ce qui fait qu'ils ne résistent que pendant les premières années de leur jeunesse aux inconvénients de la vie domestique. Il leur faut

une femelle, et un pare de cent arpents, pour qu'ils soient à leur aise. On peut les apprivoiser, mais non pas les rendre obéissants, ni même familiers; ils retiennent toujours quelque chose de leur naturel sauvage; ils s'épouvantent aisément, et ils se précipitent contre les murailles avec tant de force, que souvent ils se cassent les jambes. Quelque privés qu'ils puissent être, il faut s'en défier : les mâles surtout sont sujets à des caprices dangereux, à prendre certaines personnes en aversion; et alors ils s'élancent et donnent des coups de tête assez forts pour renverser un homme, et ils le foulent encore avec les pieds lorsqu'ils l'ont renversé. Les chevreuils ne raient pas si fréquemment ni d'un cri aussi fort que le cerf; les jeunes ont une petite voix, courte et plaintive, *mi... mi*, par laquelle ils marquent le besoin qu'ils ont de nourriture. Ce son est aisé à imiter, et la mère, trompée par l'appau, arrive jusque sous le fusil du chasseur.

En hiver, les chevreuils se tiennent dans les taillis les plus fourrés, et ils vivent de ronces, de genêt, de bruyère et de chatons de condrier, de marsaule, etc. Au printemps, ils vont dans les taillis plus clairs, et broutent les boutons et les feuilles naissantes de presque tous les arbres. Cette nourriture chaude fermente dans leur estomac, et les enivre de manière qu'il est alors très-aisé de les surprendre; ils ne savent où ils vont; ils sortent même assez souvent hors du bois, et quelquefois ils approchent du bétail et des endroits habités. En été, ils restent dans les taillis élevés, et n'en sortent que rarement pour aller boire à quelque fontaine, dans les grandes sécheresses : car, pour peu que la rosée soit abondante, ou que les feuilles soient mouillées de la pluie, ils se passent de boire. Ils cherchent les nourritures les plus fines; ils ne viandent pas avidement comme le cerf; ils ne broutent pas indifféremment toutes les herbes, ils mangent délicatement, et ils ne vont que rarement aux gagnages, parce qu'ils préfèrent la bourgène et la ronce aux grains et aux légumes.

La chair de ces animaux est, comme l'on sait, excellente à manger; cependant il y a beaucoup de choix à faire : la qualité dépend principalement du pays qu'ils habitent; et dans le meilleur pays il s'en trouve encore de bons et de mauvais. Les bruis ont la chair plus fine que les roux; tous les chevreuils mâles qui ont passé deux ans, et que nous appelons vieux brocards, sont durs et d'assez mauvais goût. Les chevrettes, quoique du même âge ou plus âgées, ont la chair plus tendre. Celle des faons, lorsqu'ils sont trop jeunes, est mollasse; mais elle est parfaite lorsqu'ils ont un an ou dix-huit mois. Ceux des pays de plaines et de vallées ne sont pas bons; ceux des terrains humides sont encore plus mauvais; ceux qu'on élève dans des parcs ont peu de goût; enfin il n'y a de bien bons chevreuils que ceux des pays secs et élevés, entrecoupés de collines, de bois, de terres labourables, de friches, où ils ont autant d'air, d'espace, de nourriture, et même de solitude, qu'il leur en faut; car ceux qui ont été souvent inquiétés sont maigres, et ceux que l'on prend après qu'ils ont été courus ont la chair insipide et flétrie.

Cette espèce, qui est moins nombreuse que celle du cerf, et qui est même fort rare dans quelques parties de l'Europe, paraît être beaucoup plus abondante en Amérique. Ici nous n'en connaissons que deux variétés : les roux, qui sont les plus gros, et les bruns, qui ont une tache blanche au derrière, et qui sont les plus petits ; et, comme il s'en trouve dans les pays septentrionaux aussi bien que dans les contrées méridionales de l'Amérique, on doit présumer qu'ils diffèrent les uns des autres peut-être plus qu'ils ne diffèrent de ceux d'Europe : par exemple, ils sont extrêmement communs à la Louisiane*, et ils y sont plus grands qu'en France : ils se retrouvent au Brésil, car l'animal que l'on appelle *cujuacu-apara* ne diffère pas plus de notre chevreuil, que le cerf du Canada ne diffère de notre cerf ; il y a seulement quelque différence dans la forme de leur bois, comme on peut le voir dans la planche du cerf de Canada donnée par M. Perrault, et que nous avons aisément reconnu par la description et la figure qu'en a données Pison. « Il y a, dit-il **, au Brésil des espèces de chevreuils dont les uns « n'ont point de cornes, et s'appellent *cujuacu-été*, et les autres ont des cornes, et s'appellent *cujuacu-apara* *** : ceux-ci, qui ont des cornes, sont « plus petits que les autres ; les poils sont luisants, polis, mêlés de brun et « de blanc, surtout quand l'animal est jeune, car le blanc s'efface avec l'âge. « Le pied est divisé en deux ongles noirs, sur chacun desquels il y en a un « plus petit qui est comme superposé ; la queue courte, les yeux grands et « noirs, les narines ouvertes, les cornes médiocres, à trois branches, et qui « tombent tous les ans. Les femelles portent cinq au six mois. On peut les « apprivoiser, etc. Maregrave ajoute que l'*apara* a des cornes à trois branches, et que la branche inférieure de ces cornes est la plus longue, et se « divise en deux. » L'on voit bien par ces descriptions que l'*apara* n'est qu'une variété de l'espèce de nos chevreuils, et Ray soupçonne **** que le *cujuacu-été* n'est pas d'une espèce différente de celle du *cujuacu-apara*, et que celui-ci est le mâle, et l'autre la femelle. Je serais tout à fait de son avis, si Pison ne disait pas précisément que ceux qui ont des cornes sont plus petits que les autres. Il ne me paraît pas probable que les femelles soient plus grosses que les mâles, dans cette espèce, au Brésil, puisqu'ici elles sont plus petites. Ainsi, en même temps que nous croyons que le *cujuacu-apara* n'est qu'une variété de notre chevreuil, à laquelle on doit même rapporter le *capreolus marinus* de Jonston, nous ne déciderons rien sur ce que peut être le *cujuacu-été*, jusqu'à ce que nous en soyons mieux informés.

* On fait aussi beaucoup d'usage, à la Louisiane, de la chair de chevreuil ; cet animal y est un peu plus grand qu'en Europe, et porte des cornes semblables à celles du cerf, mais il n'en a pas le poil ni la couleur ; il sert aux habitants ainsi que le mouton ailleurs. Mém. sur la Louisiane, par M. Dumont, t. I, page 75.

** Pison, Hist. Brasil, page 98. où l'on en voit aussi la figure.

*** *Cervus campestris*, F. Cuvier. — Cerf gouazou poucou, d'après quelques autres naturalistes.

**** Ray, Synops. animal. quadr. page 90.

1^{re} ADDITION A L'ARTICLE DU CHEVREUIL.

J'ai dit que, dans les animaux libres, le fauve, le brun et le gris sont les couleurs ordinaires, et que c'est l'état de domesticité qui a produit les daims blancs, les lapins blancs, etc. Cependant la nature seule produit aussi quelquefois ce même effet dans les animaux sauvages. M. l'abbé de la Villette m'a écrit qu'un particulier des terres de M. son frère, situées près d'Orgelet en Franche-Comté, venait de lui apporter deux chevrillards, dont l'un était de la couleur ordinaire, et l'autre, qui était femelle, était d'un blanc de lait, et n'avait de noirâtre que l'extrémité du nez et des ongles.

Dans toute l'Amérique septentrionale, on trouve des chevreuils semblables à ceux d'Europe; ils sont seulement plus grands, et d'autant plus que le climat devient plus tempéré. Les chevreuils de la Louisiane sont ordinairement du double plus gros que ceux de France. M. de Fontenette, qui m'a assuré ce fait, ajoute qu'ils s'appivoisent aisément. M. Kalm dit la même chose; il cite un chevreuil qui allait, pendant le jour, prendre sa nourriture au bois, et revenait le soir à la maison. Mais dans les terres de l'Amérique méridionale, il ne laisse pas d'y avoir d'assez grandes variétés dans cette espèce. M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, dit :

« Qu'on y connoît quatre espèces de cerfs, qui portent indistinctement, mâles et femelles, le nom de *biches*. La première espèce, appelée *biche des bois* ou *biche rouge* *, se tient toujours dans les bois fourrés, pour être moins tourmentée des maringoins. Cette biche est plus grande et plus grosse que l'autre espèce, qu'on appelle *biche des palétuviers*, qui est la plus petite des quatre; et néanmoins elle n'est pas si grosse que la biche appelée *biche de barallou*, qui fait la seconde espèce, et qui est de la même couleur que la biche des bois. Quand les mâles sont vieux, leurs bois ne forment qu'une branche de médiocre grandeur et grosseur; et en tout temps ces bois n'ont guère que quatre ou cinq pouces de hauteur. Ces biches de barallou sont rares, et se battent avec les biches des bois. On remarque dans ces deux espèces, à la partie latérale de chaque narine, deux glandes d'une grosseur fort apparente, qui répandent une humeur blanche et fétide.

« La troisième espèce est celle que l'on appelle la *biche des savanes*. Elle a le pelage grisâtre, les jambes plus longues que les précédentes, et le corps plus allongé. Les chasseurs ont assuré à M. de la Borde que cette biche des savanes n'avait pas de glandes au-dessus des narines comme les autres; qu'elle en diffère aussi par le naturel, en ce qu'elle est moins sauvage,

* *Cervus Rufus*; Cuvier.

et même curieuse au point de s'approcher des hommes qu'elle aperçoit.

« La quatrième est celle des *palétuviers*, plus petite et plus commune que les trois autres. Ces petites biches ne sont point du tout farouches; leur bois est plus long que celui des autres, et plus branchu, portant plusieurs andouillers. On les appelle *biches des palétuviers*, parce qu'elles habitent les savanes noyées et les terrains couverts de palétuviers.

« Ces animaux sont friands de manioc, et en détruisent souvent les plantations. Leur chair est fort tendre est d'un très-bon goût; les vieux se mangent comme les jeunes, et sont d'un goût supérieur à celui des cerfs d'Europe. Elles s'appivoisent aisément; on en voit dans les rues de Cayenne, qui sortent de la ville et vont partout, que rien les épouvante: il y a même des femelles qui vont dans les bois chercher des mâles sauvages, et qui reviennent ensuite avec leurs petits.

« Le *cariacou* est plus petit; son poil est gris, tirant sur le blanc; ses bois sont droits et pointus. Il est plutôt de la race des chevreuils que de celle des cerfs. Il ne fréquente pas les endroits habités; on n'en voit pas aux environs de la ville de Cayenne: mais il est fort commun dans les grands bois; cependant on l'appivoise aisément. Il ne fait qu'un petit tous les ans. »

Si l'on compare ce que l'on vient de lire avec ce que nous dirons à l'article des *mazames*, on verra que tous ces prétendus cerfs ou biches de M. de la Borde ne sont que des chevreuils, dont les variétés sont plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien.

DEUXIÈME ADDITION.

Je n'ai parlé dans l'histoire naturelle du chevreuil que de deux races, l'une fauve ou plutôt rousse, plus grande que la seconde dont le pelage est d'un brun plus ou moins foncé; mais M. le comte de Mellin m'a donné connaissance d'une troisième race dont le pelage est absolument noir.

« En parlant du pelage du chevreuil, m'écrivit cet illustre observateur, vous ne nommez pas l'*exactement noir*, quoique dans ce volume vous fassiez mention d'un chevillard tout blanc. Cela me fait croire qu'une *variété constante de chevreuil tout noir* vous est peut-être inconnue; elle subsiste cependant dans un très-petit canton de l'Allemagne, et nulle part ailleurs. C'est dans une forêt nommée la *Lucie*, du comté de Danneberg, appartenant au roi d'Angleterre comme duc de Lunebourg, que ces chevreuils se trouvent. Je me

suis adressé au grand-maitre des forêts de Danneberg pour avoir de ces chevreuils dans mon parc, et voici ce qu'il me répond : *Les chevreuils noirs sont absolument de la même grandeur, et ont les mêmes qualités que les fauves ou les bruns; cependant c'est une variété qui est constante, et je crois que c'est le chevreuil et non la chevrette, qui donne la couleur au faon (j'ai fait la même observation sur le daim) : car j'en ai vu de noirs qui avaient des faons fauves. J'ai observé qu'en 1781 une chevrette noire avait deux faons, l'un fauve et l'autre noir; une chevrette fauve avait deux faons noirs; une autre chevrette fauve avait un faon noir, et deux chevrettes noires, en revanche, deux faons fauves. Il y en a qui ne sont que noirâtres, mais la plupart sont noirs comme du charbon. Entre autres il y a un chevreuil, le plus beau de son espèce, qui a le pelage noir comme de l'encre de la Chine, et le bois de couleur jaune. Au reste, j'ai fait bien des tentatives pour en élever, mais inutilement; ils sont tous morts, au lieu que les faons fauves qu'on m'a apportés, ont été élevés heureusement. Je conclus de là que le chevreuil noir a le tempérament plus délicat que les fauves... Quelle peut être la cause d'une variété si constante, cependant si répandue? »*

 TROISIÈME ADDITION.

LE CHEVREUIL DES INDES.

Nous donnons ici la description d'un animal des Indes, qui nous paraît être d'une espèce très-voisine de celle de nos chevreuils d'Europe, mais qui néanmoins en diffère par un caractère assez essentiel, pour qu'on ne puisse pas le considérer comme ne formant qu'une simple variété dans l'espèce du chevreuil : ce caractère consiste dans la structure des os supérieurs de la tête, sur lesquels sont appuyées les meules qui portent le bois de ce chevreuil. C'est encore au savant professeur M. Allamand que je dois la connaissance de cet animal; et je ne puis mieux faire que de rapporter ici la description qu'il en a publiée dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes.

« Nous avons vu, dans les articles précédents, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été décrits : cela n'est pas étonnant; l'intérieur de cette vaste partie du monde nous est presque encore entièrement inconnu. On a plus de raison d'être surpris que l'Asie, habitée en général par des peuples plus polieés, et très-fréquentée par les

Européens, en fournisse souvent dont aucun voyageur n'a parlé : nous en avons un exemple dans le joli animal qui est représenté dans cette planche.

« Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feu M. Vanderstel, commissaire de la ville d'Amsterdam; il est arrivé chez lui en très-bon état, et il y a vécu pendant quelque temps. Ignorant le nom sous lequel il est connu dans le pays dont il est originaire, je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui ressemble par son bois et par toute sa figure, quoiqu'il soit beaucoup plus petit. Celui de *chevrotain* aurait mieux répondu à sa taille; mais ceux d'entre les chevrotains qui portent des cornes, les ont creuses, et non pas solides comme le sont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conséquent en diffère par un caractère essentiel. Il a plus de traits de ressemblance avec le cerf : mais il en est trop différent par la grandeur, pour qu'on puisse lui en donner le nom; à peine a-t-il deux pieds sept pouces de longueur, et sa plus grande hauteur n'est que d'un pied et demi.

« Le poil court dont son corps est couvert est blanc depuis sa racine jusqu'à la moitié de sa longueur, l'extrémité en est brune; ce qui fait un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement sur le dos et moins sous le ventre; l'intérieur des cuisses et le dessous du cou sont blanchâtres; les sabots sont noirs et surmontés d'une petite tache blanche; les ergots sont à peine visibles.

« Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds fourchus, est chargée de deux cornes qui offrent des singularités bien remarquables. Elles ont une origine commune à la distance de deux pouces du bout du museau; là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faisant un angle d'environ quarante degrés sous la peau, qu'elles soulèvent d'une manière très-sensible; ensuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les suivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait découvrir; car elles forment sur les os auxquels elles sont appliquées une arête d'un travers de doigt d'élévation. Parvenues en haut de la tête, elles prennent une autre direction; elles s'élèvent perpendiculairement au-dessous de l'os frontal, jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la peau qui les environne là de tous côtés les ait quittées. A ce degré d'élévation, elles sont surmontées par ce qu'on nomme les meules et leurs pierrures dans les cerfs, elles couronnent la peau qui reste en dessous. Du milieu de ces meules, les cornes continuent à monter, mais inégalement. La corne gauche s'élève jusqu'à la hauteur de trois pouces, et elle est recourbée à son extrémité, qui se termine en pointe; elle pousse, presque immédiatement au-dessus de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la longueur d'un demi-pouce : la corne droite n'a que deux pouces et demi de longueur, et il en sort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche, et dirigé en arrière. La figure qui a été faite d'après l'animal vivant représente bien tout ce que je viens de dire. Ces cornes sont sans écorce, lisses, et d'un blanc tirant un peu sur le jaune; elles sont sans perlures, et par conséquent sans gouttières.

« Cet animal n'a pas vécu fort longtemps dans ce pays, et rien n'a indiqué son âge : ainsi j'ignore s'il aurait mis bas sa tête, comme les chevreuils, ou si celle qu'il avait était naissante, et serait devenue plus grande et plus chargée d'andouillers.

« Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a son origine près du museau, qui s'étend sous la peau de la face, et qui en reste couverte jusqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne soit permanent; et, dans ce cas, cet animal offrira de même que la girafe, une anomalie très-remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou des cornes solides.

« Mais on sait que le bois des cerfs, des daims et des chevreuils, pose sur deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil indien, ces éminences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolongements s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant fortement aux os du nez, si même ils ne font pas corps avec eux; car, quelque effort que j'aie fait pour insinuer à travers la peau une pointe entre deux, il m'a été impossible d'y réussir. Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau qui couvre ces os, pour savoir au juste ce qui en est. Quoi qu'il en soit, il peut mettre bas sa tête avec autant de facilité que le cerf, puisque, posées sur le haut de ces éminences, les meules ne sont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque année; ainsi je suis très-porté à croire qu'il le perd aussi : mais ce qu'il y a ici de certain, c'est que cette singulière conformation en forme une espèce particulière dans la classe des ruminants, et non pas une simple variété, telle qu'est le *cujuacu-apara* du Brésil, qui est à peu près de la même grandeur.

« Au milieu du front, entre les deux prolongements des tubérosités dont je viens de parler, il y a une peau molle, plissée et élastique, dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, dont il suinte une matière qui a de l'odeur.

« Il a huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, et six dents molaires à chaque côté des deux mâchoires. Il a de plus deux crochets dans la mâchoire supérieure, comme le cerf, qui ne se trouvent point dans le chevreuil d'Europe; ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, et ils font une légère impression sur la lèvre inférieure.

« Il a de beaux yeux bien fendus; au-dessous sont deux larmiers très-remarquables par leur grandeur et leur profondeur, comme ceux du cerf; ces larmiers qui manquent au chevreuil avec ses deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-dessus qu'il avait plus de traits de ressemblance avec le cerf qu'avec ce dernier animal.

« Il a la langue fort longue : il s'en servait non-seulement à nettoyer ses larmiers, mais encore ses yeux, et quelquefois même il la poussait au-delà.

« Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles sont placées à un demi-pouce de distance de la partie inférieure des éminences qui soutiennent le

bois. Sa queue est fort courte, mais assez large; elle est blanche en dessous.

« La figure de cet animal avait la même grâce et la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire; il paraissait même être plus lesté et plus éveillé. Il n'aimait pas à être touché de ceux qu'il ne connaissait point; il prenait cependant ce qu'ils lui présentaient : il mangeait du pain, des carottes et toutes sortes d'herbes. Il était dans un parc, où il entra en chaleur dans les mois de mars et d'avril : il y avait avec lui une femelle d'axis, qu'il tourmentait beaucoup pour la couvrir, mais il était trop petit pour y réussir. Il mourut pendant l'hiver de 1779. »

	p. p. l.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	2 7 0
Hauteur du train de devant.	1 4 0
Hauteur du train de derrière.	1 6 0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.	0 7 0
Distance entre le bout du museau et l'extrémité des prolongements des éminences de l'os frontal, qui soutiennent le bois.	0 2 0
Longueur de ces prolongements jusqu'à l'endroit où ils s'élèvent au-dessus de la tête.	0 5 0
Longueur des éminences de l'os frontal, qui sont recouvertes de la peau, et terminées par les meules.	0 3 0
Longueur de la corne gauche, depuis la meule jusqu'à son extrémité en ligne droite.	0 3 0
Longueur de son andouiller.	0 0 6
Longueur de la corne droite, depuis la meule jusqu'à son extrémité.	0 2 6
Longueur de son andouiller.	0 0 4
Distance entre les cornes, mesurée sur l'os frontal.	0 2 1
Circonférence des cornes au-dessous de la meule.	0 2 0
Longueur des oreilles.	0 3 0
Longueur des yeux d'un angle à l'autre.	0 1 0
Largeur des oreilles.	0 2 0
Ouverture des yeux.	0 0 9
Longueur de la queue.	0 3 0
Circonférence du museau derrière les naseaux.	0 4 0
Circonférence de la tête entre les cornes et les oreilles.	0 11 0
Circonférence du milieu du cou.	1 0 0
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	1 9 0
Circonférence du milieu du corps.	1 10 0
Circonférence du corps devant les jambes de derrière.	1 9 0

DESCRIPTION DU CHEVREUIL,

EXTRAITE DE DAUBENTON.

Le nom du chevreuil et celui de la chevrette donneraient une fausse idée de ces animaux, si l'on croyait qu'ils eussent plus de rapports avec les boues et les chèvres qu'avec aucun autre animal, parce que leurs noms sont dérivés de celui de la chèvre. Il est vrai que le chevreuil et la chevrette ruminent, qu'ils ont le pied fourchu comme le boue et la chèvre, et qu'ils sont à peu près de la même grandeur ; mais le chevreuil porte un bois comme le cerf, et non pas des cornes comme le boue : cette différence est essentielle, et rend le chevreuil beaucoup plus ressemblant au cerf, au daim, au renne et à l'élan, qu'au boue et à aucun des autres animaux qui ont des cornes ; quoiqu'il s'en trouve plusieurs parmi ceux-ci qui sont à peu près de la même taille que le chevreuil, tandis que les quatre autres sont plus grands.

Le chevreuil est beaucoup plus petit que le cerf, mais il lui ressemble plus qu'à tout autre animal par la confirmation des parties extérieures et intérieures. Le cerf et le chevreuil diffèrent moins entre eux que les animaux de même espèce, tels que les chiens barbets et les danois, et même que les grands et les petits barbets, où les grands et les petits danois. Cependant le chevreuil n'a point de larmiers comme le cerf, et sa queue ne paraît pas au dehors.

Tous les faons de chevreuil portent la livrée en naissant, comme les faons de cerf et la plupart de ceux de daim. Le chevreuil a des dagues, comme le cerf et le daim, lorsqu'il est dans sa seconde année, et on le nomme dagnet ou brocard ; à la troisième année, chaque perche jette un andouiller en avant, à environ trois pouces au dessus de la meule ; ensuite elles ont chacune un second andouiller en arrière, à deux pouces, pour l'ordinaire, au-dessus du premier ; dans les années suivantes, il paraît encore d'autres andouillers. Lorsqu'il y en a huit ou dix, c'est-à-dire quatre ou cinq sur chaque perche, on donne à l'animal le nom de chevreuil de dix cors ; alors il est vieux, mais quoique vieux, il n'a souvent pas le nombre complet de dix andouillers ; dans ce cas, on reconnaît l'âge par la grosseur des perlures, la largeur et l'épaisseur des meules, etc.

Le bois du chevreuil est, à proportion de la grosseur et de la hauteur de l'animal, moins grand que celui du cerf ; la partie inférieure des perches suit à peu près la direction des prolongements de l'os frontal sur la longueur d'environ un pouce ; plus haut elles sont inclinées en dehors jusqu'au premier andouiller ; la portion de chaque perche qui se trouve depuis cet

andouiller jusqu'au second penche en arrière, et l'extrémité s'étend en haut ; le premier andouiller est ordinairement vertical, et le second horizontal. Il y a plus de gouttières sur le bois du chevreuil que sur celui du cerf, mais les perlures ne sont bien apparentes que sur les côtés intérieur et postérieur de la partie inférieure des perches. Au reste, on peut remarquer beaucoup de variétés dans le diamètre et dans la longueur et la direction du merrain et des andouillers, dans la grosseur et l'élévation des pierrures du bois de chevreuil considéré sur différents individus, indépendamment des défauts de conformation qui sont causés par divers accidents.

Sur la plus grande partie du corps du chevreuil et de la chevrette, le poil est de couleur cendrée depuis la racine jusqu'à une certaine longueur plus ou moins grande, et le reste a une couleur fauve : les poils étant serrés ou couchés les uns contre les autres, on ne voit que la couleur fauve, lorsque la couleur cendrée n'occupe qu'environ la moitié de la longueur de chaque poil ; mais, si elle s'étend plus loin, elle paraît avec la couleur fauve qui est à l'extrémité des poils, et même elle domine sur le fauve.

Un chevreuil et une chevrette pris dans le parc de Versailles au mois de juillet étaient de couleur fauve sur tout le corps, à l'exception de la tête, où il y avait d'autres couleurs. Le menton était blanc, de même que la partie de la lèvre supérieure qui est au-dessous de chacun des naseaux ; la lèvre inférieure avait un bord noir sur la partie antérieure de la bouche, et était entièrement noire sur les côtés : cette couleur s'étendait sur la partie correspondante de la lèvre supérieure jusqu'aux naseaux. Le chanfrein, le sommet de la tête et la face extérieure des oreilles, étaient bruns et mêlés de blanc et de fauve, parce qu'il y avait du blanc ou du fauve à l'extrémité des poils ; ceux qui se trouvaient dans les oreilles étaient de couleur blanc sale, ou fauve clair. Le dessus du cou, des épaules, des côtés du corps et des cuisses, leur côté postérieur au-dessus du jarret, le dos et la croupe avaient une couleur fauve foncé ; quoique le poil de toutes ces parties fût de couleur cendrée, depuis la racine jusqu'à environ la moitié de la longueur, on ne voyait que la couleur fauve qui s'étendait sur l'autre moitié jusqu'à l'extrémité. Le reste du corps et les jambes étaient de couleur fauve clair, et presque blanchâtre sur les aisselles, le ventre et les aines. Le chevreuil pesait cinquante-deux livres.

Une chevrette, prise dans les bois de Montbard au mois de février, pesait quarante-trois livres, et avait trois pieds deux pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus ; la hauteur du train de devant était de deux pieds, et le corps avait deux pieds cinq pouces de circonférence à l'endroit le plus gros. La plus grande partie du corps de cet animal était de couleur fauve, mêlée d'une teinte de couleur cendrée, qui était beaucoup plus apparente lorsqu'on regardait cette chevrette par derrière que lorsqu'on la voyait par devant : chaque poil avait une couleur cendré clair depuis la racine jusqu'à deux ou trois lignes au-dessous de la pointe, qui était brune ; et il y avait au-dessous du brun une couleur fauve, qui s'étendait sur la

longueur d'environ une ligne, et plus bas une teinte de cendré noirâtre ; la couleur du dos était moins fauve et plus cendrée que celle des côtés du corps, où le fauve dominait, de même que sur le ventre et sur la poitrine ; le poil avait une couleur fauve d'un bout à l'autre derrière les oreilles à la base, sous les aisselles et entre les cuisses. La lèvre supérieure était noire, et cette couleur s'étendait jusqu'au-dessus des naseaux ; il y avait aussi du noir sur la lèvre inférieure, près des coins de la bouche ; on voyait sous le cou deux bandes blanches mêlées de gris, l'une près de la gorge, et l'autre plus bas. L'anus et la vulve étaient au milieu d'une autre tache blanche beaucoup plus large, qui s'étendait des deux côtés à environ trois pouces de distance, et seulement à un pouce au-dessus de l'anus. La partie postérieure des cuisses avait une couleur fauve très-foncée. Les brosses, qui étaient, comme celles du cerf, sur la partie supérieure de la face extérieure des canons des jambes de derrière, avaient une couleur cendrée plus foncée que celle du reste des jambes. J'ai observé, en Bourgogne, plusieurs autres chevrettes, et beaucoup de chevreuils qui avaient tous à très-peu près les mêmes couleurs que la chevrete qui a servi de sujet pour cette description.

DESCRIPTION DU CARIACOU *.

LE CERF DE VIRGINIE, PAR DAUBENTON.

Le cariacou a beaucoup de rapport avec le daim, le cerf et le chevreuil ; mais il a paru qu'il ressemblait plus au daim qu'aux deux autres, autant qu'il a été possible d'en juger par l'individu qui a servi de sujet pour cette description, et qui était femelle. Le bois du mâle, comparé à celui du cerf, du daim et du chevreuil, aurait sans doute donné des indices plus assurés ; ce cariacou femelle était, comme la daine, de taille moyenne entre celle de la biche et de la chevrete ; elle avait le museau plus effilé que celui de la biche, plus long que celui de la chevrete, et à peu près de même forme que celui de la daine ; les oreilles à peu près de même longueur que celles de cet animal, et plus courtes que celles de la biche et de la chevrete ; les jambes étaient moins longues et un peu plus minces que celles de la biche, et à peu près de la même longueur et de la même grosseur que celles de la

* A Cayenne l'on donne le nom de Cariacou à plusieurs espèces d'animaux.

daine, et de même longueur, mais moins effilées que les jambes de la chevrette; l'encolure était moins relevée que celle de la biche, et presque aussi longue que celle de la daine et de la chevrette; la queue était plus longue que celle de la biche, et presque aussi longue que celle de la daine; le corps était plus étoffé que celui de la chevrette, etc. Cette femelle de cariacou n'avait pas des larmiers profonds comme ceux de la biche et de la daine; mais ils étaient seulement marqués par une petite concavité dégaroie de poil, qui ne se trouve point sur la chevrette.

Le tour du nez, la partie antérieure de chaque côté de la lèvre du dessus étaient noirs, et il y avait une tache de cette même couleur sur le milieu de chacun des côtés de la lèvre du dessous; le chanfrein, le sommet de la tête, l'occiput, la face extérieure des oreilles, le dessus du cou, le garrot, le dos et la croupe étaient de couleur brun noirâtre, lorsqu'on ne les voyait que de loin; mais en les regardant de près, on y distinguait autant de fauve que de noirâtre; l'extrémité de chaque poil était noirâtre; il y avait du fauve au-dessous de ce noir et plus bas une couleur cendré brun qui devenait plus claire, et même grise, près de la racine des poils; les côtés de la tête, les côtés et le dessous du cou, les épaules, la face extérieure du bras, les côtés du corps, la face extérieure de la cuisse et de la jambe proprement dite, et les canons de la jambe de derrière étaient de couleur fauve; le dedans de l'oreille, le dessous de la mâchoire inférieure, l'aisselle, la face intérieure du bras, le canon des jambes de devant, la face intérieure de la jambe proprement dite et les quatre pieds étaient de couleur mêlée de blanc et de fauve. La partie postérieure de la poitrine, le ventre, les aines, la face intérieure de la cuisse, les fesses et le dessous de la queue étaient blancs; le dessus de la queue avait une couleur fauve mêlée de brun sur la plus grande partie de sa longueur; la pointe était blanche, et il y avait du noir entre le blanc et le fauve mêlé de brun. Le plus long poil de l'animal était sur la queue et avait quatre pouces de longueur, celui du dos n'était long que d'environ deux pouces.

Il y avait sur la face interne des talons une brosse formée par un poil blanc, et il se trouvait sur la partie moyenne inférieure de la face externe du canon de la jambe de derrière un lichen noirâtre, long de neuf lignes, fort étroit, et entouré par des poils blancs et longs qui paraissaient former aussi une sorte de brosse.

LE LIÈVRE.

Ordre des rongeurs, genre lièvre. (Cuvier.)

Les espèces d'animaux les plus nombreuses ne sont pas les plus utiles ; rien n'est même plus nuisible que cette multitude de rats, de mulots, de sauterelles, de chenilles, et de tant d'autres insectes dont il semble que la nature permette et souffre, plutôt qu'elle ne l'ordonne, la trop nombreuse multiplication. Mais l'espèce du lièvre et celle du lapin ont pour nous le double avantage du nombre et de l'unité : les lièvres sont universellement et très-abondamment répandus dans tous les climats de la terre ; les lapins, quoique originaires de climats particuliers, multiplient si prodigieusement dans presque tous les lieux où l'on veut les transporter, qu'il n'est plus possible de les détruire, et qu'il faut même employer beaucoup d'art pour en diminuer la quantité, quelquefois incommode.

Lorsqu'on réfléchit donc sur cette fécondité sans bornes donnée à chaque espèce, sur le produit innombrable qui doit en résulter, sur la prompte et prodigieuse multiplication de certains animaux qui pullulent tout à coup, et viennent par milliers désoler les campagnes et ravager la terre, on est étonné qu'ils n'envahissent pas la nature ; on craint qu'ils ne l'oppriment par le nombre, et qu'après avoir dévoré sa substance, ils ne périssent eux-mêmes avec elle.

L'on voit en effet avec effroi arriver ces nuages épais, ces phalanges ailées d'insectes affamés, qui semblent menacer le globe entier, et qui, se rabattant sur les plaines fécondes de l'Égypte, de la Pologne ou de l'Inde, détruisent en un instant les travaux, les espérances de tout un peuple, et, n'épargnant ni les grains, ni les fruits, ni les herbes, ni les racines, ni les feuilles, dépouillent la terre de sa verdure, et changent en un désert aride les plus riches contrées. L'on voit descendre des montagnes du nord des rats en multitude innombrable, qui, comme un déluge, ou plutôt un débordement de substance vivante, viennent inonder les plaines, se répandent jusque dans les provinces du midi, et, après avoir détruit sur leur passage tout ce qui vit ou végète, finissent par infecter la terre et l'air de leurs cadavres. L'on voit dans les pays méridionaux sortir tout à coup du désert des myriades de fourmis, lesquelles, comme un torrent dont la source serait intarissable, arrivent en colonnes pressées, se succèdent, se renouvellent sans cesse, s'emparent de tous les lieux habités, en chassent les animaux et les hommes et ne se retirent qu'après une dévastation générale. Et dans les temps où l'homme, encore à demi sauvage, était, comme les animaux, sujet

à toutes les lois, et même aux excès de la nature, n'a-t-on pas vu de ces débordements de l'espèce humaine, des Normands, des Alains, des Huns, des Goths, des peuples, ou plutôt des peuplades d'animaux à face humaine, sans domicile et sans nom, sortir tout à coup de leurs antres, marcher par troupeaux effrénés, tout opprimer sans autre force que le nombre, ravager les cités, renverser les empires, et après avoir détruit les nations et dévasté la terre, finir par la repeupler d'hommes aussi nouveaux et plus barbares qu'eux ?

Ces grands événements, ces époques si marquées dans l'histoire du genre humain, ne sont cependant que de légères vicissitudes dans le cours ordinaire de la nature vivante : il est en général toujours constant, toujours le même ; son mouvement, toujours réglé, roule sur deux pivots inébranlables, l'un la fécondité sans bornes donnée à toutes les espèces, l'autre les obstacles sans nombre qui réduisent le produit de cette fécondité à une mesure déterminée, et ne laissent en tout temps qu'à peu près la même quantité d'individus dans chaque espèce : et, comme ces animaux en multitude innombrable, paraissent tout à coup, disparaissent de même, et que le fonds de ces espèces n'en est point augmenté, celui de l'espèce humaine demeure aussi toujours le même ; les variations en sont seulement un peu plus lentes, parce que la vie de l'homme étant plus longue que celle de ces petits animaux, il est nécessaire que les alternatives d'augmentation et de diminution se préparent de plus loin et ne s'achèvent qu'en plus de temps ; et ce temps même n'est qu'un instant dans la durée, un moment dans la suite des siècles, qui nous frappe plus que les autres, parce qu'il a été accompagné d'horreur et de destruction : car, à prendre la terre entière et l'espèce humaine en général, la quantité des hommes doit, comme celle des animaux, être en tout temps à très-peu près la même, puisqu'elle dépend de l'équilibre des causes physiques ; équilibre auquel tout est parvenu depuis longtemps, et que les efforts des hommes, non plus que toutes les circonstances morales, ne peuvent rompre, ces circonstances dépendant elles-mêmes de ces causes physiques dont elles ne sont que des effets particuliers. Quelque soin que l'homme puisse prendre de son espèce, il ne la rendra jamais plus abondante en un lieu, que pour la détruire ou la diminuer dans un autre. Lorsqu'une portion de la terre est surechargée d'hommes, ils se dispersent, ils se répandent, ils se détruisent, et il s'établit en même temps des lois et des usages qui souvent ne préviennent que trop cet excès de multiplication. Dans les climats excessivement féconds, comme à la Chine, en Égypte, en Guinée, on relègue, on mutilé, on vend, on noie les enfants ; ici on les condamne à un célibat perpétuel. Ceux qui existent, s'arrogent aisément des droits sur ceux qui n'existent pas : comme êtres nécessaires, ils anéantissent les êtres contingents ; ils suppriment, pour leur aisance, pour leur commodité, les générations futures. Il se fait sur les hommes, sans qu'on s'en aperçoive, ce qui se fait sur les animaux : on les soigne, on les multiplie, on les néglige, on les détruit selon le besoin, les avantages, l'incommodité,

les désagréments qui en résultent; et comme tous ces effets moraux dépendent eux-mêmes des causes physiques, qui, depuis que la terre a pris sa consistance, sont dans un état fixe et dans un équilibre permanent, il paraît que pour l'homme, comme pour les animaux, le nombre d'individus dans l'espèce ne peut qu'être constant. Au reste, cet état fixe et ce nombre constant ne sont pas des quantités absolues; toutes les causes physiques et morales, tous les effets qui en résultent, sont compris et balancent entre certaines limites plus ou moins étendues, mais jamais assez grandes pour que l'équilibre se rompe. Comme tout est en mouvement dans l'univers, et que toutes les forces répandues dans la matière agissent les unes contre les autres et se contrebalancent, tout se fait par des espèces d'oscillations, dont les points milieux sont ceux auxquels nous rapportons le cours ordinaire de la nature, et dont les points extrêmes en sont les périodes les plus éloignées. En effet, tant dans les animaux que dans les végétaux, l'excès de la multiplication est ordinairement suivi de la stérilité; l'abondance et la disette se présentent tour à tour, et souvent se suivent de si près, que l'on pourrait juger de la production d'une année par le produit de celle qui la précède. Les pommiers, les pruniers, les châtaignes, les hêtres, et la plupart des autres arbres fruitiers et forestiers, ne portent abondamment que de deux années l'une; les chenilles les hannetons, les mulots et plusieurs autres animaux, qui, dans de certaines années, se multiplient à l'excès, ne paraissent qu'en petit nombre l'année suivante. Que deviendraient en effet tous les biens de la terre, que deviendraient les animaux utiles, et l'homme lui-même si dans ces années excessives chacun de ces insectes se reproduisait pour l'année suivante par une génération proportionnelle à leur nombre? Mais non: les causes de destruction, d'anéantissement et de stérilité suivent immédiatement celles de la trop grande multiplication; et, indépendamment de la contagion, suite nécessaire des trop grands amas de toute matière vivante dans un même lieu, il y a dans chaque espèce des causes particulières de mort et de destruction que nous indiquerons dans la suite, et qui seules suffisent pour compenser les excès des générations précédentes.

Au reste, je le répète encore, ceci ne doit pas être pris dans un sens absolu ni même strict, surtout pour les espèces qui ne sont pas abandonnées en entier à la nature seule: celles dont l'homme prend soin, à commencer par la sienne, sont plus abondantes qu'elles ne le seraient sans ces soins: mais comme ses soins ont eux-mêmes des limites, l'augmentation qui en résulte est aussi limitée et fixée depuis longtemps par des bornes immuables; et quoique dans les pays policés l'espèce de l'homme et celles de tous les animaux utiles soient plus nombreuses que dans les autres climats, elles ne le sont jamais à l'excès parce que la même puissance qui les fait naître les détruit dès qu'elles deviennent incommodes.

Dans les cantons conservés pour le plaisir de la chasse, on tue quelquefois quatre ou cinq cents lièvres dans une seule battue. Ces animaux multiplient beaucoup; ils sont en état d'engendrer en tout temps, et dès la première

année de leur vie. Les femelles ne portent que trente ou trente un jours ; elles produisent trois ou quatre petits, et dès qu'elles ont mis bas, elles reçoivent le mâle. Elles le reçoivent aussi lorsqu'elles sont pleines, et par la conformation particulière de leurs parties génitales il y a souvent superfétation ; car le vagin et le corps de la matrice sont continus, et il n'y a point d'orifice ni de cou de matrice comme dans les autres animaux ; mais les cornes de la matrice ont chacune un orifice qui déborde dans le vagin, et qui se dilate dans l'accouchement : ainsi ces deux cornes sont deux matrices distinctes, séparées, et qui peuvent agir indépendamment l'une de l'autre, en sorte que les femelles dans cette espèce peuvent concevoir et accoucher en différents temps par chacune de ces matrices ; et par conséquent les superfétations doivent être aussi fréquentes dans ces animaux, qu'elles sont rares dans ceux qui n'ont pas ce double organe.

Ces femelles peuvent donc être en chaleur et pleines en tout temps ; et ce qui prouve assez qu'elles sont aussi lascives que fécondes, c'est une autre singularité dans leur conformation : elles ont le gland du testis proéminent et presque aussi gros que le gland de la verge du mâle ; et, comme la vulve n'est presque pas apparente, et que d'ailleurs les mâles n'ont au dehors ni bourses ni testicules dans leur jeunesse, il est souvent assez difficile de distinguer le mâle de la femelle. C'est aussi ce qui a fait dire que dans les lièvres il y avait beaucoup d'hermaphrodites, que les mâles produisaient quelquefois des petits comme les femelles, qu'il y en avait qui étaient tour à tour mâles et femelles, et qui en faisaient alternativement les fonctions, parce qu'en effet ces femelles, souvent plus ardentes que les mâles, les couvrent avant d'en être convertes, et que d'ailleurs elles leur ressemblent si fort à l'extérieur, qu'à moins d'y regarder de très-près, on prend la femelle pour le mâle, ou le mâle pour la femelle.

Les petits ont les yeux ouverts en naissant. La mère les allaite pendant vingt jours, après quoi ils s'en séparent et trouvent eux-mêmes leur nourriture : ils ne s'écartent pas beaucoup les uns des autres, ni du lieu où ils sont nés ; cependant ils vivent solitairement, et se forment chacun un gîte à une petite distance, comme de soixante ou quatre-vingts pas : ainsi, lorsqu'on trouve un jeune levraut dans un endroit, on est presque sûr d'en trouver encore un ou deux autres aux environs. Ils paissent pendant la nuit plutôt que pendant le jour : ils se nourrissent d'herbes, de racines, de feuilles, de fruits, de graines, et préfèrent les plantes dont la sève est lacteuse ; ils rongent même l'écorce des arbres pendant l'hiver, et il n'y a guère que l'aune et le tilleul auxquels ils ne touchent pas. Lorsqu'on en élève, on les nourrit avec de la laitue et des légumes ; mais la chair de ces lièvres nourris est toujours de mauvais goût.

Ils dorment ou se reposent au gîte pendant le jour, et ne vivent, pour ainsi dire, que la nuit : c'est pendant la nuit qu'ils se promènent, qu'ils mangent, qu'ils s'accouplent ; on les voit au clair de la lune jouer ensemble, sauter et courir les uns après les autres : mais le moindre mouvement, le

bruit d'une feuille qui tombe, suffit pour les troubler; ils fuient, et fuient chacun d'un côté différent.

Quelques auteurs ont assuré que les lièvres ruminent; ependant je ne crois pas cette opinion fondée, puisqu'ils n'ont qu'un estomac, et que la conformation des estomacs et des autres intestins est toute différente dans les animaux ruminants : le cœcum de ces animaux est petit, celui du lièvre est extrêmement ample; et si l'on ajoute à la capacité de son estomac celle de ce grand cœcum, on concevra aisément que, pouvant prendre un grand volume d'aliments, cet animal peut vivre d'herbes seules, comme le cheval et l'âne, qui ont aussi un grand cœcum, qui n'ont de même qu'un estomac, et qui par conséquent ne peuvent ruminer.

Les lièvres dorment beaucoup, et dorment les yeux ouverts; ils n'ont pas de cils aux paupières, et ils paraissent avoir les yeux mauvais : ils ont, comme par dédommagement, l'ouïe très-fine, et l'oreille d'une grandeur démesurée, relativement à celle de leurs corps; ils remuent ces longues oreilles avec une extrême facilité; ils s'en servent comme de gouvernail pour se diriger dans leur course, qui est si rapide, qu'ils devancent aisément tous les autres animaux. Comme ils ont les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, il leur est plus commode de courir en montant qu'en descendant; aussi lorsqu'ils sont poursuivis, commencent-ils toujours par gagner la montagne : leur mouvement dans leur course est une espèce de galop, une suite de sauts très-prestes et très-pressés; ils marchent sans faire aucun bruit, parce qu'ils ont les pieds couverts et garnis de poils, même par-dessous : ce sont aussi peut-être les seuls animaux qui aient des poils au-dedans de la bouche.

Les lièvres ne vivent que sept ou huit ans au plus; et la durée de la vie est, comme dans les autres animaux, proportionnelle au temps de l'entier développement du corps : ils prennent presque tout leur accroissement en un an, et vivent environ sept fois un an. On prétend seulement que les mâles vivent plus longtemps que les femelles; mais je doute que cette observation soit fondée. Ils passent leur vie dans la solitude et dans le silence, et l'on n'entend leur voix que quand on les saisit avec force, qu'on les tourmente et qu'on les blesse : ce n'est point un cri aigu, mais une voix assez forte, dont le son est presque semblable à celui de la voix humaine. Ils ne sont pas aussi sauvages que leurs habitudes et leurs mœurs paraissent l'indiquer; ils sont doux et susceptibles d'une espèce d'éducation : on les apprivoise aisément, ils deviennent même caressants; mais ils ne s'attachent jamais assez pour pouvoir devenir animaux domestiques; car ceux même qui ont été pris tout petits et élevés dans la maison, dès qu'ils en trouvent l'occasion, se mettent en liberté et s'enfuient à la campagne. Comme ils ont l'oreille bonne, qu'ils s'asseyent volontiers sur leurs pattes de derrière, et qu'ils se servent de celles de devant comme de bras, on en a vu qu'on avait dressés à battre du tambour, à gesticuler en cadence, etc.

En général, le lièvre ne manque pas d'instinct pour sa propre conserva-

tion, ni de sagacité pour échapper à ses ennemis; il se forme un gîte; il choisit en hiver les lieux exposés au midi, et en été il se loge au nord; il se cache, pour n'être pas vu, entre des mottes qui sont de la couleur de son poil. « J'ai vu, dit du Fouilloux, un lièvre si malicieux, que depuis qu'il « oyait la trompe, il se levait du gîte, et eût-il été à un quart de lieu de là, « il s'en allait nager en un étang, se relaisant au milieu d'icelui sur des « joncs, sans être aucunement chassé des chiens. J'ai vu courir un lièvre « bien deux heures devant les chiens, qui, après avoir couru, venait pousser « un autre et se mettait en son gîte. J'en ai vu d'autres qui nageaient deux « ou trois étangs, dont le moindre avait quatre-vingts pas de large. J'en ai « vu d'autres qui, après avoir été bien courus l'espace de deux heures, en- « traient par-dessous la porte d'un tect à brebis, et se relaisaient parmi le « bétail. J'en ai vu, quand les chiens les couraient, qui s'allaient mettre « parmi un troupeau de brebis qui passait par les champs, ne les voulant « abandonner ne laisser. J'en ai vu d'autres qui, quand ils oyaient les chiens « courants, se cachaient en terre. J'en ai vu d'autres qui allaient par un côté « de haie et retournaient par l'autre, en sorte qu'il n'y avait que l'épaisseur « de la haie entre les chiens et le lièvre. J'en ai vu d'autres qui, quand ils « avaient couru une demi-heure, s'en allaient monter sur une vieille muraille « de six pieds de haut, et s'allaient relaisser en un pertuis de chauffant cou- « vert de lierre. J'en ai vu d'autres qui nageaient une rivière qui pouvait « avoir huit pas de large, et la passaient et repassaient en la longueur de « deux cents pas, plus de vingt fois devant moi. » Mais ce sont là sans doute les plus grands efforts de leur instinct; car leurs ruses ordinaires sont moins fines et moins recherchées : ils se contentent, lorsqu'ils sont lancés et poursuivis, de courir rapidement, et ensuite de tourner et de retourner sur leurs pas; ils ne dirigent pas leur course contre le vent, mais du côté opposé. Les femelles ne s'éloignent pas tant que les mâles, et tournoient davantage. En général, tous les lièvres qui sont nés dans le lieu même où on les chasse ne s'en écartent guère, ils reviennent au gîte; et si on les chasse deux jours de suite, ils font le lendemain les mêmes tours et détours qu'ils ont faits la veille. Lorsqu'un lièvre va droit et s'éloigne beaucoup du lieu où il a été lancé, c'est une preuve qu'il est étranger, et qu'il n'était en ce lieu qu'en passant. Il vient en effet, surtout dans le temps le plus marqué du rut, qui est aux mois de janvier, de février et de mars, des lièvres mâles qui, manquant de femelles en leur pays, font plusieurs lienes pour en trouver, et s'arrêtent auprès d'elles; mais dès qu'ils sont lancés par les chiens, ils regagnent leur pays natal et ne reviennent pas. Les femelles ne sortent jamais; elles sont plus grosses que les mâles, et cependant elles ont moins de force et d'agilité, et plus de timidité; car elles n'attendent pas au gîte les chiens de si près que les mâles, et elles multiplient davantage leurs ruses et leurs détours : elles sont aussi plus délicates et plus susceptibles des impressions de l'air; elles craignent l'eau et la rosée, au lieu que parmi les mâles il s'en trouve plusieurs, qu'on appelle lièvres ladres, qui cherchent les eaux,

et se font chasser dans les étangs, les marais et autres lieux fangeux. Ces lièvres ladres ont la chair de fort mauvais goût, et en général tous les lièvres qui habitent les plaines basses ou les vallées ont la chair insipide et blanchâtre, au lieu que dans les pays de collines élevées ou de plaines en montagne, où le serpolet et les autres herbes fines abondent, les levrauts, et même les vieux lièvres, sont excellents au goût. On remarque seulement que ceux qui habitent le fond des bois, dans ces mêmes pays, ne sont pas à beaucoup près aussi bons que ceux qui habitent les lisières, ou qui se tiennent dans les champs et dans les vignes, et que les femelles ont toujours la chair plus délicate que les mâles.

La nature du terroir influe sur ces animaux comme sur tous les autres ; les lièvres de montagne sont plus grands et plus gros que les lièvres de plaine ; ils sont aussi de couleur différente ; ceux de montagne sont plus bruns sur le corps, et ont plus de blanc sous le cou que ceux de plaine, qui sont presque rouges. Dans les hautes montagnes, et dans les pays du Nord, ils deviennent blancs pendant l'hiver, et reprennent en été leur couleur ordinaire : il n'y en a que quelques-uns, et ce sont peut-être les plus vieux, qui restent toujours blancs, car tous le deviennent plus ou moins en vieillissant. Les lièvres des pays chauds, d'Italie, d'Espagne, de Barbarie, sont plus petits que ceux de France et des autres pays plus septentrionaux : selon Aristote, ils étaient aussi plus petits en Égypte qu'en Grèce. Ils sont également répandus dans tous ces climats : il y en a beaucoup en Suède, en Danemark, en Pologne, en Moscovie ; beaucoup en France, en Angleterre, en Allemagne ; beaucoup en Barbarie, en Égypte, dans les îles de l'Archipel, surtout à Délos, aujourd'hui Idilis, qui fut appelée par les anciens Grecs *Lagia*, à cause du grand nombre de lièvres qu'on y trouvait. Enfin il y en a aussi beaucoup en Laponie, où ils sont blancs pendant dix mois de l'année, et ne reprennent leur couleur fauve que pendant les deux mois les plus chauds de l'été. Il paraît donc que les climats leur sont à peu près égaux ; cependant on remarque qu'il y a moins de lièvres en Orient qu'en Europe, et peu ou point dans l'Amérique méridionale, quoiqu'il y en ait en Virginie, en Canada, et jusque dans les terres qui avoisinent la baie de Hudson et le détroit de Magellan ; mais ces lièvres de l'Amérique septentrionale sont peut-être d'une espèce différente de celle de nos lièvres ; car les voyageurs disent que, non-seulement ils sont beaucoup plus gros, mais que leur chair est blanche et d'un goût tout différent de celui de la chair de nos lièvres ; ils ajoutent que le poil de ces lièvres du nord de l'Amérique ne tombe jamais, et qu'on en fait d'excellentes fourrures. Dans les pays excessivement chauds, comme au Sénégal, à Gambie, en Guinée, et surtout dans les cantons de Fida, d'Apam, d'Aera, et dans quelques autres pays situés sous la zone torride en Afrique et en Amérique, comme dans la Nouvelle-Hollande et dans les terres de l'isthme de Panama, on trouve aussi des animaux que les voyageurs ont pris pour des lièvres, mais qui sont plutôt des espèces de lapins ; car le lapin est originaire des pays chauds, et ne se trouve pas dans

les climats septentrionaux ; au lieu que le lièvre est d'autant plus fort et plus grand qu'il habite un climat plus froid.

Cet animal, si recherché pour la table en Europe, n'est pas du goût des Orientaux : il est vrai que la loi de Mahomet, et plus anciennement la loi des Juifs, a interdit l'usage de la chair du lièvre comme celle du cochon ; mais les Grecs et les Romains en faisaient autant de cas que nous : *Inter quadrupèdes gloria prima lepus*, dit Martial. En effet, sa chair est excellente ; son sang même est très-bon à manger, et est le plus doux de tous les sangs. La graisse n'a aucune part à la délicatesse de la chair ; car le lièvre ne devient jamais gras tant qu'il est à la campagne en liberté, et cependant il meurt souvent de trop de graisse lorsqu'on le nourrit à la maison.

La chasse du lièvre est l'amusement et souvent la seule occupation des gens oisifs de la campagne : comme elle se fait sans appareil et sans dépense, et qu'elle est même utile, elle convient à tout le monde ; on va le matin et le soir au coin du bois attendre le lièvre à sa rentrée ou à sa sortie ; on le cherche pendant le jour dans les endroits où il se gîte. Lorsqu'il y a de la fraîcheur dans l'air, par un soleil brillant, et que le lièvre vient de se giter après avoir couru, la vapeur de son corps forme une petite fumée que les chasseurs aperçoivent de fort loin, surtout si leurs yeux sont exercés à cette espèce d'observation : j'en ai vu qui, conduits par cet indice, partaient d'une demi-lieue pour aller tuer le lièvre au gîte. Il se laisse ordinairement approcher de fort près, surtout si l'on ne fait pas semblant de le regarder, et si, au lieu d'aller directement à lui, on tourne obliquement pour l'approcher. Il craint les chiens plus que les hommes ; et, lorsqu'il sent ou qu'il entend un chien, il part de plus loin : quoiqu'il coure plus vite que les chiens, comme il ne fait pas une route droite, qu'il tourne et retourne autour de l'endroit où il a été lancé, les lévriers, qui le chassent à la vue plutôt qu'à l'odorat, lui coupent le chemin, le saisissent et le tuent. Il se tient volontiers en été dans les champs, en automne dans les vignes, et en hiver dans les buissons ou dans les bois ; et l'on peut en tout temps, sans le tirer, le forcer à la course avec des chiens courants ; on peut aussi le faire prendre par des oiseaux de proie ; les dues, les buses, les aigles, les renards, les loups, les hommes, lui font également la guerre : il a tant d'ennemis qu'il ne leur échappe que par hasard, et il est bien rare qu'ils le laissent jouir du petit nombre de jours que la nature lui a comptés.

ADDITION A L'ARTICLE DU LIÈVRE.

Tout le monde sait que les lièvres se forment un gîte, et qu'ils ne creusent pas profondément la terre comme les lapins pour se faire un terrier ;

ependant j'ai été informé par M. Hettlinger, habile naturaliste, qui fait travailler actuellement aux mines des Pyrénées, que, dans les montagnes des environs de Baigory, les lièvres se creusent souvent des tanières, entre des rochers, chose, dit-il, qu'on ne remarque nulle part.

On sait aussi que les lièvres ne se tiennent pas volontiers dans les endroits qu'habitent les lapins; mais il paraît que réciproquement les lapins ne multiplient pas beaucoup dans les pays où les lièvres sont en grand nombre.

« Dans la Norwège, dit Pontoppidan, les lapins ne se trouvent que dans « peu d'endroits, mais les lièvres sont en fort grand nombre, leur poil brun « et gris en été devient blanc en hiver; ils prennent et mangent les souris « comme les chats; ils sont plus petits que ceux du Danemark. »

Je doute fort que ces lièvres mangent des souris, d'autant que ce n'est pas le seul fait merveilleux ou faux que l'on puisse reprocher à Pontoppidan.

« A l'Île-de-France, dit M. le vicomte de Querhoënt, les lièvres ne sont « pas plus grands que les lapins de France; ils ont la chair blanche, ils ne font point de terrier; leur poil est plus lisse que celui des nôtres, et ils ont « une grande tache noire derrière la tête et le cou; ils sont très-répandus. »

M. Adanson dit aussi que les lièvres du Sénégal ne sont pas tout à fait comme ceux de France, qu'ils sont un peu moins gros; qu'ils tiennent, par la couleur, du lapin et du lièvre, que leur chair est délicate et d'un goût exquis.

DESCRIPTION DU LIÈVRE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Il y a moins de différence entre les animaux ruminants à pieds fourchus, dont nous avons donné la description dans cet ouvrage, qu'il ne s'en trouve dans le lièvre, comparé aux animaux fissipèdes qui ont aussi été décrits. Quoique le chien et le chat diffèrent l'un de l'autre par plusieurs caractères très-marqués, le lièvre a un plus grand nombre de caractères particuliers qui, par leur réunion, le distinguent non-seulement du chien et du chat, mais de tout autre animal qui ait été observé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, si on en excepte le lapin, dont nous donnerons la description immédiatement après celle du lièvre.

Cet animal a la lèvre supérieure fendue jusqu'aux narines, les oreilles très-allongées, les jambes de derrière beaucoup plus longues que celles de

devant, et la queue courte; le mâle n'a point de scrotum avant qu'il soit avancé en âge, et lorsque le scrotum paraît, il est double, car il y en a un dans chaque aîne; il se trouve aussi dans chaque aîne du mâle et de la femelle, près des parties extérieures de la génération, un espace assez grand qui est dépourvu de poil, et de chaque côté du périnée du mâle et de la vulve de la femelle, une glande placée au bord antérieur d'un enfoncement qui est dans la peau. Les parties extérieures de la génération sont si peu apparentes dans le mâle, que pour les reconnaître il faut les observer de près; au contraire, le gland du clitoris est presque aussi gros dans la femelle que celui de la verge du mâle. L'orifice du prépuce n'est guère plus éloigné de l'anus que de la vulve, c'est pourquoi on a cru dans le vulgaire que chaque individu de l'espèce du lièvre avait les deux sexes; mais les anatomistes ne sont jamais tombés dans cette erreur, qui n'a pas même pu se soutenir parmi tous les chasseurs. Les vésicules séminales du mâle forment une poche assez grande; le corps de la matrice de la femelle n'a point de col qui le sépare du vagin, et chacune des cornes a un orifice qui se dilate dans l'accouchement. L'allantoïde du fœtus est placée le long du cordon ombilical, et aboutit au placenta, qui est plat et arrondi. Le cœcum est très-long, et conformé d'une manière fort singulière; il y a, près de l'insertion de l'ileum avec le colon, un orifice, qui communique dans un second cœcum très-petit en comparaison de l'autre et fait en forme de poche ovoïde; enfin le lièvre a deux longues dents incisives dans chaque mâchoire; ce dernier caractère est commun au lièvre et à plusieurs autres animaux, tels que le lapin, le porc-épie, l'écureuil, le castor, les rats, etc.; c'est pourquoi des nomenclateurs ont rangé tous ces animaux sous un genre dont la dénomination a été tirée de celle du lièvre. Il suffit d'avoir indiqué ces caractères pour donner une première idée de la conformation de cet animal; nous les décrirons chacun en particulier, conformément au plan que nous suivons dans cet ouvrage pour la description des animaux.

Un levraut qui a été tué en Bourgogne, sur la fin de l'automne, et qui a servi de sujet pour la description des couleurs du poil, avait un pied un pouce et demi de long depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; la longueur des oreilles était de quatre pouces, et celle de la queue de deux pouces. Le dos, les lombes, le haut de la croupe et des côtés du corps avaient une couleur roussâtre, mêlée d'une teinte blanchâtre, et étaient noirâtres dans quelques endroits. En écartant les poils, on reconnaissait qu'il y en avait de deux sortes: les uns formaient une espèce de duvet, ils étaient les plus courts, et ils avaient une couleur cendrée qui s'étendait depuis la racine sur environ la moitié de leur longueur; il y avait plus haut une couleur roussâtre, et l'extrémité était noirâtre; les autres poils avaient plus de longueur, et ils étaient aussi un peu plus gros et plus fermes que ceux du duvet, mais moins nombreux; ils avaient une couleur cendré clair sur environ un tiers de leur longueur depuis la racine: l'autre tiers était noirâtre, et le troisième tiers de couleur roussâtre ou blanchâtre jusqu'à l'extrémité. Tous ces poils

étant appliqués les uns contre les autres, on ne voyait que la couleur roussâtre des longs poils, et la couleur noirâtre qui était sur le milieu de leur longueur et sur l'extrémité des poils courts. Il y avait sur le sommet de la tête un duvet de couleur cendrée entre des poils plus longs et plus fermes, de couleur cendrée à la racine, noire dans le milieu, et fauve à l'extrémité. Les yeux étaient environnés d'une bande de couleur blanchâtre, qui s'étendait en avant jusqu'à la moustache et en arrière jusqu'à l'oreille. La partie antérieure de la face extérieure des oreilles était colorée de noir et de fauve; la partie postérieure avait une couleur mêlée de cendré et de fauve sur environ les trois quarts de sa longueur depuis la base, et le reste était noir; dans les levrauts encore plus jeunes que celui dont il s'agit, la partie postérieure de la face extérieure de l'oreille est en partie blanche ou blanchâtre. Le dessous de la mâchoire inférieure, les oreilles, la partie postérieure de la poitrine, le ventre, les parties de la génération, les aines et la face intérieure des cuisses et des jambes étaient garnis d'un poil blanc, avec de légères teintes roussâtres dans quelques endroits; l'entre-deux des oreilles, le cou, la partie antérieure de la poitrine, les épaules, la partie inférieure des côtés du corps et les quatre jambes étaient de couleur fauve; la face inférieure de la queue avait une couleur mêlée de blanc et de fauve très-pâle, et la face supérieure était noirâtre.

Un vieux lièvre tué en Bourgogne sur la fin de l'automne, comme le levraut dont il vient d'être fait mention, avait un pied huit pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; il différait du levraut en ce que le duvet du dos, des lombes, du haut de la croupe et des côtés du corps était blanc depuis la racine des poils sur la plus grande partie de leur longueur; que l'extrémité des grands poils fermes était de couleur fauve plus foncée que sur le levraut, et que, ces poils étant plus longs, on y voyait plus de noir; il y avait aussi sur le sommet de la tête du fauve plus foncé; les taches de couleur blanchâtre qui se trouvent sur le levraut entre les angles antérieurs des yeux et les moustaches, et entre les angles postérieurs et les oreilles, étaient beaucoup plus étendues sur le vieux lièvre dont il s'agit, et avaient une couleur blanche. La partie postérieure de la face extérieure des oreilles était presque blanche dans les endroits qui avaient une couleur cendrée sur le levraut. Il se trouvait entre les oreilles et sur le chignon beaucoup de poils dont l'extrémité était blanche; le reste de ces poils et les autres, de même que ceux du cou, de la partie antérieure de la poitrine, des épaules, de la partie inférieure des côtés du corps et des quatre jambes, avaient une couleur rousse, et non pas fauve comme sur le levraut. La face inférieure de la queue n'avait qu'une légère teinte de fauve qui se trouvait près de l'anus, elle était presque entièrement blanche. J'ai vu d'autres lièvres qui n'avaient pas cette teinte de fauve. Il m'a paru aussi que la couleur rousse qui est répandue sur diverses parties du corps de ces animaux était plus ou moins foncée sur différents individus; mais en général je n'ai aperçu aucunes différences marquées dans les couleurs des lièvres et

des hases observées à peu près dans le même âge et dans le même canton. Le duvet du corps avait environ un pouce de longueur; l'autre poil un pouce et demi, et il s'en trouvait encore de plus longs qui étaient placés à quelque distance les uns des autres, et qui avaient jusqu'à deux pouces de longueur.

La plupart des levrauts ont au sommet de la tête quelques poils blancs qui forment une marque appelée l'étoile; elle disparaît ordinairement à la première mue, mais elle reste sur quelques-uns sans s'effacer, même dans l'âge le plus avancé, car j'en ai vu un vieux qui l'avait; et de quatre-vingts qui ont été tués le même jour dans les parcs de Versailles, il s'est trouvé une vieille hase qui était étoilée.

Le lièvre a la tête longue, étroite et arquée depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des oreilles; le museau est gros, et les ouvertures des narines ont l'apparence d'une seconde bouche placée à environ quatre lignes au-dessus de l'ouverture des lèvres, parce qu'il y a sur la cloison des narines un enfoncement qui paraît être une continuation de leurs ouvertures, et qui les réunit toutes les deux en une seule fente aussi longue que la bouche; la lèvre supérieure est échanerée dans le milieu, et divisée presque en entier par un sillon assez large qui s'étend jusqu'à l'enfoncement de la cloison des narines; les yeux sont grands, ovales et placés à peu près sur le milieu de la partie supérieure des faces latérales de la tête. Il y a de chaque côté de la couche une monstache composée de soies, dont les plus grandes ont quatre pouces et plus de longueur: elles sont noires près de la racine, et blanches dans le reste de leur étendue jusqu'à l'extrémité; les plus petites sont noires en entier; il s'en trouve aussi quelques-unes au delà des ouvertures des narines, au-dessus et au-dessous des yeux. Les oreilles s'étendent en arrière; elles semblent se toucher par la base, mais leurs pointes sont à quelque distance l'une de l'autre, surtout dans les femelles, que les chasseurs reconnaissent à ce signe; l'ouverture de l'oreille est tournée de côté, le bord antérieur se recourbe en dedans, et le postérieur en dehors. Le corps du lièvre est allongé et à peu près de la même grosseur sur toute sa longueur, la queue, quoique fort courte, se replie en haut; les jambes de devant sont courtes et minces, principalement dans la partie inférieure de l'avant-bras; la partie des jambes de derrière qui correspond à la jambe de l'homme n'est pas plus grosse à proportion que l'avant-bras; mais le pied de derrière, le métatarse et le tarse dénotent, par leur grosseur, de même que les lombes, que l'on appelle le râble, la force que le lièvre a pour la course, et la longueur des jambes de derrière marque la facilité avec laquelle il s'élance en avant. Il y a quatre doigts dans les pieds de derrière et cinq dans ceux de devant; chaque doigt est terminé par un ongle de grosseur médiocre, qui est caché dans le poil; car tous les pieds sont velus en entier, et il se trouve, sur la partie postérieure du métacarpe et du carpe, du métatarse et du tarse, un poil touffu en forme de brosse qui s'étend jusqu'au talon.

LE LAPIN.

Ordre des rongeurs, genre lièvre. (CUVIER.)

Le lièvre et le lapin, quoique fort semblables tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ne se mêlant point ensemble, font deux espèces distinctes et séparées : cependant comme les chasseurs disent que les lièvres mâles, dans le temps du rut, courent les lapines et les couvrent, j'ai cherché à savoir ce qui pourrait résulter de cette union, et pour cela j'ai fait élever des lapins avec des hases, et des lièvres avec des lapines ; mais ces essais n'ont rien produit, et m'ont seulement appris que ces animaux, dont la forme est si semblable, sont cependant de nature assez différente pour ne pas même produire des espèces de mulets. Un levraut et une jeune lapine, à peu près du même âge, n'ont pas vécu trois mois ensemble ; dès qu'ils furent un peu forts, ils devinrent ennemis, et la guerre continuelle qu'ils se faisaient finit par la mort du levraut. De deux lièvres plus âgés que j'avais mis chacun avec une lapine, l'un eut le même sort, et l'autre, qui était très-ardent et très-fort, qui ne cessait de tourmenter la lapine en cherchant à la couvrir, la fit mourir à force de blessures ou de caresses trop dures. Trois ou quatre lapins de différents âges, que je fis de même appareiller avec des hases, les firent mourir en plus ou moins de temps ; ni les uns ni les autres n'ont produit : je erois cependant pouvoir assurer qu'ils se sont quelquefois réellement accouplés ; au moins y a-t-il eu souvent certitude que, malgré la résistance de la femelle, le mâle s'était satisfait. Et il y avait plus de raison d'attendre quelque produit de ces accouplements que des amours du lapin et de la poule dont on nous a fait l'histoire, et dont, suivant l'auteur, le fruit devait être *des poulets couverts de poils, ou des lapins couverts de plumes* ; tandis que ce n'était qu'un lapin vicieux ou trop ardent qui, faute de femelle, se servait de la poule de la maison, comme il se serait servi de tout autre meuble, et qu'il est hors de toute vraisemblance de s'attendre à quelque production entre deux animaux d'espèces si éloignées, puisque de l'union du lièvre et du lapin, dont les espèces sont tout-à fait voisines, il ne résulte rien.

La fécondité du lapin est encore plus grande que celle du lièvre ; et, sans ajouter foi à ce que dit Wotton, que d'une seule paire qui fut mise dans une ile il s'en trouva six mille au bout d'un an, il est sûr que ces animaux multiplient si prodigieusement dans les pays qui leur conviennent, que la terre ne peut fournir à leur subsistance : Ils détruisent les herbes, les racines, les grains, les fruits, les légumes, et même les arbrisseaux et les arbres ; et si l'on n'avait pas contre eux le secours des furets et des chiens, ils feraient

désertent les habitants de ces campagnes. Non-seulement le lapin s'accouple plus souvent et produit plus fréquemment et en plus grand nombre que le lièvre, mais il a aussi plus de ressources pour échapper à ses ennemis; il se soustrait aisément aux yeux de l'homme : les trous qu'il se creuse dans la terre, où il se retire pendant le jour et où il fait ses petits, le mettent à l'abri du loup, du renard et de l'oiseau de proie; il y habite avec sa famille en pleine sécurité, il y élève et y nourrit ses petits jusqu'à l'âge d'environ deux mois, et il ne les fait sortir de leur retraite pour les amener au dehors que quand ils sont tout élevés : il leur évite par là tous les inconvénients du bas âge, pendant lequel au contraire les lièvres périssent en plus grand nombre, et souffrent plus que dans tout le reste de la vie.

Cela seul suffit aussi pour prouver que le lapin est supérieur au lièvre par la sagacité : tous deux sont conformés de même, et pourraient également se creuser des retraites; tous deux sont également timides à l'excès; mais l'un, plus imbécile, se contente de se former un gîte à la surface de la terre, où il demeure continuellement exposé, tandis que l'autre, par un instinct plus réfléchi, se donne la peine de fouiller la terre et de s'y pratiquer un asyle; et il est si vrai que c'est par sentiment qu'il travaille, que l'on ne voit pas le lapin domestique faire le même ouvrage; il se dispense de se creuser une retraite, comme les oiseaux domestiques se dispensent de faire des nids, et cela parce qu'ils sont également à l'abri des inconvénients auxquels sont exposés les lapins et les oiseaux sauvages. L'on a souvent remarqué que, quand on a voulu peupler une garenne avec des lapins elapiers, ces lapins et ceux qu'ils produisaient, restaient, comme les lièvres, à la surface de la terre, et que ce n'était qu'après avoir éprouvé bien des inconvénients, et au bout d'un certain nombre de générations, qu'ils commençaient à creuser la terre pour se mettre en sûreté.

Ces lapins elapiers, ou domestiques, varient pour les couleurs, comme tous les autres animaux domestiques; le blanc, le noir et le gris * sont cependant les seules qui entrent ici dans le jeu de la nature : les lapins noirs sont les plus rares; mais il y en a beaucoup de tout blancs, beaucoup de tout gris, et beaucoup de mêlés. Tous les lapins sauvages sont gris, et parmi les lapins domestiques, c'est encore la couleur dominante; car dans toutes les portées il se trouve toujours des lapins gris, et même en plus grand nombre, quoique le père et la mère soient tous deux blancs, ou tous deux noirs ou l'un noir et l'autre blanc : il est rare qu'ils en fassent plus de deux ou trois qui leur ressemblent; au lieu que les lapins gris, quoique domestiques, ne produisent d'ordinaire que des lapins de cette même couleur, et que ce n'est que très-rarement et comme par hasard qu'ils en produisent de blancs, de noirs et de mêlés.

Ces animaux peuvent engendrer et produire à l'âge de cinq ou six mois :

* J'appelle gris, ce mélange de couleurs fauves, noires et cendrées, qui fait la couleur ordinaire des lapins et des lièvres. Voyez ci-après la description du lapin.

on assure qu'ils sont constants dans leurs amours, et que communément ils s'attachent à une seule femelle et ne la quittent pas; elle est presque toujours en chaleur, ou du moins en état de recevoir le mâle. Elle porte trente ou trente-un jours, et produit quatre, cinq ou six, et quelquefois sept et huit petits : elle a, comme la femelle du lièvre, une double matrice, et peut par conséquent mettre bas en deux temps; cependant il paraît que les superfétations sont moins fréquentes dans cette espèce que dans celle du lièvre, peut-être par cette même raison que les femelles changent moins souvent, qu'il leur arrive moins d'aventures, et qu'il y a moins d'accouplements hors de saison.

Quelques jours avant de mettre bas, elles se creusent un nouveau terrier, non pas en ligne droite, mais en zigzag, au fond duquel elles pratiquent une excavation, après quoi elles s'arrachent sous le ventre une assez grande quantité de poils, dont elles font une espèce de lit pour recevoir leurs petits. Pendant les deux premiers jours, elles ne les quittent pas; elles ne sortent que lorsque le besoin les presse, et reviennent dès qu'elles ont pris de la nourriture : dans ce temps, elles mangent beaucoup et fort vite; elles soignent ainsi et allaitent leurs petits pendant plus de six semaines. Jusqu'alors le père ne les connaît point, il n'entre pas dans ce terrier qu'a pratiqué la mère, souvent même, quand elle en sort, et qu'elle y laisse ses petits, elle en bouche l'entrée avec de la terre détrempee de son urine; mais lorsqu'ils commencent à venir au bord du trou et à manger du seneçon et d'autres herbes que la mère leur présente, le père semble les reconnaître, il les prend entre ses pattes, il leur lustre le poil, il leur lèche les yeux; et tous les uns après les autres, ont également part à ses soins : dans ce même temps la mère lui fait beaucoup de caresses, et souvent devient pleine peu de jours après.

Un gentilhomme de mes voisins, qui pendant plusieurs années s'est amusé à élever des lapins, m'a communiqué ces remarques. « J'ai commencé, dit-il, par avoir un mâle et une femelle seulement; le mâle était tout blanc et la femelle toute grise; et dans leur postérité, qui fut très-nombreuse, il y en eut beaucoup plus de gris que d'autres, un assez bon nombre de blancs et de mêlés, et quelques-uns de noirs..... Quand la femelle est en chaleur, le mâle ne la quitte presque point; son tempérament et si chaud, que je l'ai vu se lier avec elle cinq ou six fois en moins d'une heure..... La femelle, dans le temps de l'accouplement, se couche sur le ventre à plate terre, les quatre pattes allongées; elle fait de petits cris qui annoncent plutôt le plaisir que la douleur. Leur façon de s'accoupler ressemble assez à celle des chats, à la différence pourtant que le mâle ne mord que très-peu sa femelle sur le chignon..... La paternité, chez ces animaux, est très-respectée; j'en juge ainsi par la grande déférence que tous mes lapins ont eue pour leur premier père, qu'il m'était aisé de reconnaître à cause de sa blancheur, et qui est le seul mâle que j'ai conservé de cette couleur. La famille avait beau s'augmenter, ceux qui devenaient

« pères à leur tour lui étaient toujours subordonnés : dès qu'ils se battaient
 « soit pour des femelles, soit parce qu'ils se disputaient la nourriture, le
 « grand-père, qui entendait du bruit, accourait de toute sa force, et dès
 « qu'on l'apercevait, tout rentrait dans l'ordre ; et s'il en attrapait quelques-
 « uns aux prises, il les séparait et en faisait sur-le-champ un exemple de
 « punition. Une autre preuve de sa domination sur toute sa postérité, c'est
 « que les ayant accoutumés à rentrer tous à un coup de sifflet, lorsque je
 « donnais ce signal, et quelque éloignés qu'ils fussent, je voyais le grand-
 « père se mettre à leur tête, et, quoique arrivé le premier, les laisser tous
 « défiler devant lui et ne rentrer que le dernier..... Je les nourrissais avec
 « du son de froment, du foin et beaucoup de genièvre ; il leur en fallait
 « plus d'une voiture par semaine : ils en mangeaient toutes les baies, les feuil-
 « les et l'écorce, et ne laissaient que le gros bois. Cette nourriture leur
 « donnait du fumet, et leur chair était aussi bonne que celle des lapins sau-
 « vages. »

Ces animaux vivent huit ou neuf ans : comme ils passent la plus grande partie de leur vie dans leurs terriers, où ils sont en repos et tranquilles, ils prennent un peu plus d'embonpoint que les lièvres. Leur chair est aussi fort différente par la couleur et par le goût ; celles des jeunes lapereaux est très-délicate, mais celle des vieux lapins est toujours sèche et dure. Ils sont, comme je l'ai dit, originaires des climats chauds : les Grecs les connaissaient, et il paraît que les seuls endroits de l'Europe où il y en eût anciennement étaient la Grèce et l'Espagne ; de là on les a transportés dans des climats plus tempérés, comme en Italie, en France, en Allemagne, où ils se sont naturalisés ; mais dans les pays plus froids, comme en Suède et dans le reste du nord, on ne peut les élever que dans les maisons, et ils périssent lorsqu'on les abandonne à la campagne. Ils aiment, au contraire, le chaud excessif ; car on en trouve dans les contrées les plus méridionales de l'Asie et de l'Afrique, comme au golfe Persique, à la baie de Saldana, en Libye, au Sénégal, en Guinée ; et on en trouve aussi dans nos îles de l'Amérique, qui y ont été transportés de l'Europe, et qui y ont très-bien réussi.

I^{re} ADDITION A L'ARTICLE DU LAPIN.

LE TOLAI.

LE LAPIN DE SIBÉRIE..

Cet animal, qui est fort commun dans les terres voisines du lac Baikal en Tartarie, est un peu plus grand qu'un lapin, auquel il ressemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité, la saveur, la couleur

de la chair, et aussi par l'habitude de creuser de même la terre pour se faire une retraite : il n'en diffère que par la queue, qui est considérablement plus longue que celle du lapin ; il est aussi conformé de même à l'intérieur * : il me paraît donc assez vraisemblable que, n'en différant que par la seule longueur de la queue, il ne fait pas une espèce réellement différente, mais une simple variété dans celle du lapin. Rubruquis en parlant des animaux de Tartarie, dit : « Il y a des connils à longue queue, qui ont au « bout d'icelle des poils noirs et blancs..... point de cerfs, peu de lièvres, « foree gazelles, etc. »

Ce passage semble indiquer que notre lapin à courte queue ne se trouve point en Tartarie ou plutôt qu'il a subi dans ce climat quelques variétés et notamment celle d'une queue plus allongée ; car le tolai ressemblant au lapin à tous égards, on ne peut guère douter que ce ne soit en effet un lapin à queue longue, et je ne erois pas qu'il soit nécessaire d'en faire une espèce distincte et séparée de celle du lapin.

2^{me} ADDITION A L'ARTICLE DU LAPIN.

LE TAPETI.

LE LAPIN D'AMÉRIQUE.

Le tapeti me paraît être une espèce très-voisine et peut-être une variété de celle du lièvre ou du lapin : on le trouve au Brésil et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique. Il ressemble au lapin d'Europe par la figure, au lièvre par la grandeur et par le poil, qui seulement est un peu plus brun : il a les oreilles très-longues et de la même forme ; son poil est roux sur le front et blanchâtre sous la gorge ; quelques-uns ont un cercle de poil blanc autour du cou ; tous sont blancs sous la gorge, la poitrine et le ventre ; ils ont les yeux noirs, et des moustaches comme nos lapins ; mais ils n'ont point de queue. Le tapeti ressemble encore au lièvre par sa manière de vivre, par sa fécondité, et par la qualité de sa chair, qui est très-bonne à manger ;

* Cuniculus insigniter caudatus coloris leporini.... circa internas partes hæc observavi. Cæcum colo paulo augustius erat sed longius, utpote octo pollicum longitudinem æquans ; propè ilei insertionem cærulescens, digiti medii capax, sensi mqe de crescens, in extremitate vix calamum scriptorium latitudine capit, colore....

il demeure dans les champs ou dans les bois comme le lièvre, et ne se creuse pas un terrier comme le lapin. Il me paraît que l'animal de la Nouvelle-Espagne, indiqué par Fernandès sous le nom de cilli, est le même que le tapeti du Brésil, et que ces animaux ne sont qu'une variété de nos lièvres d'Europe, qui ont pu passer par le Nord, d'un continent à l'autre.

DESCRIPTION DU LAPIN.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Il y a autant de rapport dans la conformation du corps entre le lapin et le lièvre, qu'entre l'âne et le cheval, qui, de tous les animaux déjà décrits dans cet ouvrage, sont ceux qui se ressemblent le plus. Cette grande ressemblance du lapin au lièvre mérite d'autant plus d'attention, que ces animaux ont des mœurs très-différentes et beaucoup d'antipathie l'un pour l'autre, et qu'ils sont dans l'état de pure nature : car il faut ici comparer le lapin sauvage au lièvre; ils n'ont point été dénaturés ni défigurés par l'état de domesticité, comme le cheval et l'âne, dont nous ne voyons aucun individu sauvage.

Le lapin a, comme le lièvre, la lèvre supérieure fendue jusqu'aux narines, les oreilles allongées, les jambes de derrière plus longues que celles de devant, et la queue courte. Les mâles ont deux bourses, une dans chaque aine, qui ne paraissent pas dans les lapereaux : souvent l'un des testicules a déjà formé une bourse, tandis que l'autre testicule n'est pas encore sorti au dehors. Le mâle et la femelle ont sur chaque aine un espace dégarni de poil, et il y a de chaque côté du périnée du mâle et de la vulve de la femelle, une glande placée au bord antérieur d'un enfoncement qui est dans la peau. Lorsque la verge ne sort pas au dehors, on ne reconnaît l'orifice du prépuce du mâle et l'ouverture de la vulve de la femelle, et on ne les distingue l'un de l'autre, qu'en ce que l'orifice du prépuce est plus étroit et plus éloigné de l'anus que la vulve; les vésicules séminales du mâle forment une poche fort grande; l'orifice interne de la matrice n'est marqué que dans les femelles pleines; l'allantoïde du fœtus est placée comme dans le lièvre; enfin ces deux animaux se ressemblent par la conformation du cœur et de la poche qui se trouve près de l'insertion de l'iléum avec le colon, par le nombre, la figure et la situation des dents, etc.

Il y a sur le lapin, comme sur le lièvre, deux sortes de poils, l'un plus

long et un peu plus ferme que l'autre, qui est doux comme du duvet. J'ai observé les couleurs d'un lapereau sauvage mâle, qui avait un pied un pouce et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; la longueur des oreilles était de trois pouces, et celle du tronçon de la queue de deux pouces et demi. Le dos, les lombes, le haut des côtés du corps et les flanes, avaient une couleur mêlée de noir et de fauve clair, qui paraissait grise lorsqu'on ne la regardait pas de près. La plupart des poils les plus longs et les plus fermes étaient fauves à l'extrémité ; ils avaient du noir au-dessous du fauve, et une couleur cendrée qui s'étendait jusqu'à la racine ; les autres n'avaient point de fauve à la pointe, et étaient en partie noirs et en partie cendrés ; les poils courts et doux avaient aussi une couleur cendrée, excepté à la pointe qui était de couleur fauve. Il y avait, comme dans le levraut, sur le sommet de la tête un duvet de couleur cendrée, entre des poils plus longs et plus fermes, de couleur cendrée à la racine, noire dans le milieu et fauve à l'extrémité. Les yeux étaient aussi environnés d'une bande de couleur blanchâtre, qui s'étendait en avant jusqu'à la moustache, en arrière presque jusqu'à l'oreille. La partie antérieure de la face extérieure des oreilles était mêlée de teintes tirant sur le jaune et sur le brun ; la partie postérieure avait une couleur grisâtre, et l'extrémité de l'oreille était noirâtre. Les lèvres, le dessous de la mâchoire inférieure, les aisselles, la partie postérieure de la poitrine, le ventre, et la face intérieure des bras, des cuisses et des jambes, étaient blancs avec une teinte de couleur cendrée dans quelques endroits, parce que les poils de ces parties avaient une couleur cendrée à la racine et n'étaient blancs qu'à l'extrémité ; ceux de la face postérieure ou inférieure de la queue étaient blancs en entier. L'entre-deux des oreilles et la face supérieure ou postérieure du cou avaient une couleur fauve roussâtre ; cette couleur se trouvait aussi sur le devant et sur le côté extérieur du bras, sur le carpe, le métacarpe et le pied de devant, et au-dessus des talons ; elle était mêlée avec du blanc sur la face supérieure du tarse, du métatarse et du pied de derrière. Les côtés et le dessous du cou, la partie antérieure de la poitrine, les épaules, le bas des côtés du corps et les aines, avaient une couleur fauve très-claire et presque blanchâtre ; la croupe, la face extérieure des cuisses, étaient de couleur gris-pâle mêlée de jaunâtre et de cendré. La face supérieure de la queue avait du noir et un peu de fauve dans quelques endroits ; le dessous des pieds de devant et le dessous du tarse, du métatarse et des pieds de derrière, étaient de couleur jaunâtre et roussâtre : la couleur du poil de ces parties est plus ou moins foncée dans différents individus, ou plus ou moins obscurcie par la terre qui reste dans le poil et qui le rend noirâtre dans certains pays, de sorte qu'on ne voit la teinte jaunâtre qu'après l'avoir brossé, ou même lavé.

Le lapin sauvage diffère du lapereau en ce que le dos, les lombes, le haut des côtés du corps et les flanes, ont plus de noir et une couleur fauve plus foncée, et que la couleur grise de la croupe et de la face extérieure des cuisses est plus teinte de jaune, et la couleur fauve des aines plus foncée.

Au reste, les couleurs du lapin et du lapereau m'ont paru très-ressemblantes dans les mâles, dans les femelles et dans les individus de différents pays. car je n'ai trouvé aucune différence dans les couleurs de lapins de Bourgogne, comparés à ceux du parc de Versailles. Les plus grandes soies des moustaches des lapins ont environ deux pouces et demi de longueur; les oreilles sont moins longues que celles du lièvre, et les jambes de derrière ont aussi à proportion moins de longueur relativement à celles de devant. En général, le lapin sauvage est bien plus petit que le lièvre.

Les lapins domestiques sont pour l'ordinaire plus grands que les lapins sauvages; cette différence dans l'accroissement vient sans doute de ce que les uns prennent moins d'exercice et ont des aliments plus succulents que les autres. L'état de domesticité, qui les a rendus plus gros et plus gras que les lapins sauvages, a fait aussi changer les couleurs de leurs poils; car il y en a de blancs, de noirs, et d'autres qui sont tachés de blanc et de noir: la plupart ont des couleurs plus ou moins approchantes de celles des lapins sauvages; mais tous les lapins domestiques que j'ai vus avaient sous la plante des pieds un poil roux, quelques couleurs qu'ils eussent sur le reste du corps.

La prunelle des yeux des lapins est ronde et fort grande dans l'obscurité, elle a jusqu'à quatre lignes de diamètre; elle se rétrécit à la lumière et devient ovale; son grand diamètre est vertical: lorsque l'œil est exposé aux rayons du soleil, il n'a qu'une ligne et demie de longueur, et le petit diamètre une ligne. Les lapins blancs ont les prunelles d'un rouge de laque, et l'iris a une teinte blanchâtre, mêlée avec des teintes de couleur de laque; les bords de leurs paupières sont rougeâtres, et le blanc de l'œil est injecté de rouge: les lapins d'autres couleurs ont les prunelles noires, et l'iris de couleur brune, mêlée d'une teinte jaunâtre.

Le lapin appelé *riche* a le poil en partie blanc et en partie de couleur d'ardoise plus ou moins foncée, ou de couleur brune et noirâtre; les poils courts et doux sont gris de souris ou couleur d'ardoise pâle, c'est-à-dire bleuâtre: les poils longs et fermes ont deux couleurs: les uns sont noirâtres ou de couleur d'ardoise très-foncée; les autres blancs, de façon que le mélange du blanc et du bleu ou du noir varie sur différentes parties du corps. La tête et les oreilles sont presque entièrement noirâtres, on n'y voit que quelques poils blancs: ils sont en plus grand nombre sur le cou, sur les épaules, sur le dos, etc.; mais sur toute la partie postérieure du corps, sur la poitrine et sur le ventre, le nombre des poils blancs est plus grand que celui des poils bleus. Le bas des quatre jambes est de couleur brune avec quelques poils blancs, mais le dessous des pieds de devant et les brosses de ceux de derrière jusqu'au talon, sont de couleur fauve comme dans tous les autres lapins.

Les lapins d'Angora ne diffèrent des autres lapins domestiques que par la qualité de leur poil qui est beaucoup plus long, comme le poil des chèvres d'Angora est plus long que celui des chèvres communes. Ce poil est ondoyant, et même frisé comme de la laine; dans le temps de la mue, il se pelotonne

et forme des groupes qui rendent l'animal difforme : ces pelotons de poil descendent quelquefois jusqu'à terre, et ont l'apparence d'une cinquième jambe; ils sont tissus ou au moins serrés comme un feutre. J'ai vu, sur la croupe d'un lapin d'Angora que j'ai disséqué, une couche de ce feutre, qui avait plus d'un pouce d'épaisseur : le poil de cet animal avait deux ou trois pouces de longueur, il était de couleur roussâtre à la pointe, et blanc dans le reste, ou de couleur d'ardoise; ce lapin avait les oreilles noirâtres, et le poil des pieds roussâtre : les couleurs des lapins d'Angora varient comme celles des autres lapins domestiques.

Lorsque les lapins se reposent, leur ventre semble être posé sur la terre; le museau est en avant, et le dessous de la mâchoire inférieure près de terre; ils ont les oreilles droites; les jambes de devant sont pliées, de façon que l'avant-bras touche presque au bras, et que le pied porte sur terre et touche presque à l'épaule; cependant le coude est à quelque distance de la terre; les jambes de derrière, étant beaucoup plus longues que celles de devant, restent pliées en trois parties; le pied, le métatarse et le tarse portent sur la terre, depuis les ongles jusqu'au talon; la jambe est inclinée en avant, et la cuisse en arrière, de façon que le genou se trouve près du pied, et la fesse encore plus près du talon; la queue s'étend horizontalement en arrière, ou se replie en haut. Lorsque l'animal se dispose à marcher, il s'élève sur ses jambes en étendant en partie le bras et l'avant-bras, la cuisse et la jambe; dans cette attitude, les jambes de devant ne touchent à la terre que par les doigts, mais les jambes de derrière y touchent par une partie assez longue, qui s'étend depuis le talon jusqu'au bout des doigts, et qui reste posée horizontalement : comme cette partie a presque autant de longueur que le train de derrière a de hauteur dans cette attitude, l'animal étant debout sur ses talons, il est impossible qu'il puisse faire des pas avec de si longs pieds, à moins qu'il ne marche sur la pointe du pied ou sur le talon; dans le premier cas, il marcherait comme le chien et le chat, et la plupart des animaux; mais la jambe du lapin n'étant pas étendue, comme celle de ces animaux, sa démarche serait très-lente et très-gênée : l'autre cas serait contraire aux lois de la nature; car il rendrait inutiles, et même très-incommodes, une partie du tarse, le métatarse en entier et tous les doigts. Aussi le lapin ne marche ni sur le talon, ni sur le bout du pied; il ne marche point du tout avec les jambes de derrière, mais il saute. Dans sa démarche la plus lente, il porte en avant l'un des pieds de devant, et ensuite il avance l'autre pied; pendant ce premier pas, et même pendant un second et un troisième pas des pieds de devant, le train de derrière reste immobile; mais le corps s'allonge, et ensuite la partie postérieure du corps est attirée en avant, les cuisses se redressent sur les jambes, les talons s'élèvent, et enfin l'animal fait un saut avec les jambes de derrière, et porte toute la partie postérieure du corps en avant; il s'élance en appuyant les pieds de derrière sur la terre; ainsi, il saute et il galope du train de derrière, tandis qu'il marche et qu'il va au pas avec celui de devant; mais, lorsqu'il prend l'essor, et



LE RENNE.

L'ÉLAN.

W. G. B. 1850. No. 10

qu'il se laisse emporter à une course rapide, il galope avec les jambes de devant comme avec celles de derrière : alors il déploie celles-ci de toute l'étendue de leurs muscles, et il franchit d'un saut un assez long espace ; il retombe sur ses pieds de devant, et il s'appuie sur ceux de derrière pour s'élaner de nouveau.

Dans plusieurs circonstances, les lapins mâles et femelles élèvent le train de derrière au point de perdre terre, et ils retombent sur leurs talons avec assez de force pour faire du bruit en frappant la terre : souvent ils se dressent sur les talons et sur les fesses, de façon que leur corps est dans une direction oblique inclinée en avant ; alors ils se servent des jambes de devant comme de bras et de mains pour abaisser et frotter leurs oreilles et leurs moustaches, et pour broser leur museau, et en même temps ils lèchent leurs pieds. Ces animaux sont très-souples et très-lestes, quoique le train de derrière paraisse à demi perclus, puisque les jambes ne s'étendent qu'en partie, et ne peuvent se mouvoir que par des sauts ; cependant, ils changent d'attitudes plus souvent que la plupart des autres animaux, et font tous leurs mouvements avec beaucoup de légèreté.

L'ÉLAN ET LE RENNE.

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes, genre cerf. (Cuvier.)

Quoique l'élan et le renne soient deux animaux d'espèces différentes, nous avons cru devoir les réunir, parce qu'ils n'est guère possible de faire l'histoire de l'un sans emprunter beaucoup de celle de l'autre, la plupart des anciens auteurs, et même des modernes, les ayant confondus ou désignés par des dénominations équivoques qu'on pourrait appliquer à tous deux. Les Grecs ne connaissaient ni l'élan, ni le renne ; Aristote n'en fait aucune mention : et chez les Latins, Jules César est le premier qui ait employé le nom *alce*. Pausanias, qui a écrit environ cent ans après Jules César, est aussi le premier auteur grec dans lequel on trouve ce même nom $\alpha\lambda\kappa\eta$; et Pline, qui était à peu près contemporain de Pausanias, a indiqué assez obscurément l'élan et le renne sous les noms *alce*, *machlis* et *tarandus*. On ne peut donc pas dire que le nom *alce* soit proprement grec ou latin, et il paraît avoir été tiré de la langue celtique, dans laquelle l'élan se nommait *elch* ou *elk*. Le nom latin du renne est encore plus incertain que celui de l'élan ; plusieurs naturalistes ont pensé que c'était le *machlis* de Pline, parce que cet

auteur, en parlant des animaux du Nord, cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et qu'il dit de ce dernier qu'il est particulier à la Scandinavie, et qu'on ne l'a jamais vu à Rome, ni même dans toute l'étendue de l'empire romain : cependant, on trouve encore dans les Commentaires de César un passage qu'on ne peut guère appliquer à un autre animal qu'au renne, et qui semble prouver qu'il existait alors dans les forêts de la Germanie; et quinze siècles après Jules César, Gaston Phæbus semble parler du renne sous le nom de *rangier*, comme d'un animal qui aurait existé de son temps dans nos forêts de France; il en a fait même une assez bonne description, et il donne la manière de le prendre et de le chasser. Comme sa description ne peut pas s'appliquer à l'élan, et qu'il donne en même temps la manière de chasser le cerf, le daim, le chevreuil, le bouquetin, le chamois, etc., on ne peut pas dire que, dans l'article du rangier, il ait voulu parler d'aucun de ces animaux, ni qu'il se soit trompé dans l'application du nom. Il semblerait donc, par ces témoignages positifs, qu'il existait jadis en France des rennes, du moins dans les hautes montagnes, telles que les Pyrénées, dont Gaston Phæbus était voisin, comme seigneur et habitant du comté de Foix, et que, depuis ce temps, ils ont été détruits comme les cerfs, qui autrefois étaient communs dans cette contrée, et qui cependant n'existent plus aujourd'hui dans le Bigorre, le Cousérans, ni dans les provinces adjacentes. Il est certain que le renne ne se trouve actuellement que dans les pays les plus septentrionaux; mais l'on sait aussi que le climat de la France était autrefois beaucoup plus humide et plus froid par la quantité des bois et des marais, qu'il ne l'est aujourd'hui. On voit par la lettre de l'empereur Julien, quelle était de son temps la rigueur du froid à Paris : la description qu'il donne des glaces de la Seine ressemble parfaitement à celle que nos Canadiens font de celles du fleuve de Québec. Les Gaules, sous la même latitude que le Canada, étaient, il y a deux mille ans, ce que le Canada est de nos jours, c'est-à-dire un climat assez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du Nord.

En comparant les témoignages, et combinant les indications que je viens de citer, il me paraît donc qu'il existait autrefois dans les forêts des Gaules et de la Germanie des élans et des rennes, et que les passages de César ne peuvent s'appliquer qu'à ces deux animaux. A mesure que l'on a défriché les terres et desséché les eaux, la température du climat sera devenue plus douce, et ces mêmes animaux, qui n'aiment que le froid, auront d'abord abandonné le plat pays, et se seront retirés dans la région des neiges, sur les hautes montagnes, où ils subsistaient encore du temps de Gaston de Foix; et s'il ne s'y en trouve plus aujourd'hui, c'est que cette même température a toujours été en augmentant de chaleur par la destruction presque entière des forêts, par l'abaissement successif des montagnes, par la diminution des eaux, par la multiplication des hommes, et par la succession de leurs travaux et de l'augmentation de leur consommation en tout genre. Il me paraît de même que Pline a emprunté de Jules César presque tout ce qu'il a écrit

de ces deux animaux, et qu'il est le premier auteur de la confusion des noms ; il cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et naturellement on devrait en conclure que ces deux noms désignent deux animaux différents ; cependant, si l'on remarque : 1° qu'il nomme simplement l'*alce*, sans autre indication ni description ; qu'il ne le nomme qu'une fois, et que nulle part il n'en dit un mot de plus ; 2° que lui seul a écrit le nom *machlis*, et qu'aucun autre auteur latin ou grec n'a employé ce mot, qui même paraît factice, et qui, selon les commentateurs de Pline, est remplacé par celui d'*alce* dans plusieurs anciens manuscrits ; 3° qu'il attribue au *machlis* tout ce que Jules César dit de l'*alce*, on ne pourra douter que le passage de Pline ne soit corrompu, et que ces deux noms ne désignent le même animal, c'est-à-dire l'*élan*. Cette question une fois décidée en déciderait une autre ; le *machlis* étant l'*élan*, le *tarandus* sera le *renne* : ce nom *tarandus* est encore un mot qui ne se trouve dans aucun auteur avant Pline, et sur l'interprétation duquel les naturalistes ont beaucoup varié ; cependant Agricola et Eliot n'ont pas hésité de l'appliquer au renne, et par les raisons que nous venons de déduire nous souscrivons à leur avis. Au reste, on ne doit pas être surpris du silence des Grecs au sujet de ces deux animaux, ni de l'incertitude avec laquelle les Latins en ont parlé, puisque les climats septentrionaux étaient absolument inconnus aux premiers, et n'étaient connus des seconds que par relation.

Or, l'*élan* et le *renne* ne se trouvent tous deux que dans les pays du Nord ; l'*élan* en deçà et le *renne* au delà du cercle polaire en Europe et en Asie : on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe ; le *renne* n'en craint pas la rigueur, même la plus excessive ; on en voit au Spitzberg : il est commun en Groënland et dans la Laponie la plus boréale, ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie. L'*élan* ne s'approche pas si près du pôle ; il habite en Norwège, en Suède, en Pologne, en Lithuanie, en Russie, et dans les provinces de la Sibérie et de la Tartarie, jusqu'au nord de la Chine. On le retrouve sous le nom d'*orignal*, et le *renne* sous celui de *caribou*, en Canada et dans toute la partie septentrionale de l'Amérique. Les naturalistes qui ont douté que l'*orignal* fût l'*élan*, et le *caribou* le *renne*, n'avaient pas assez comparé la nature avec les témoignages des voyageurs : ce sont certainement les mêmes animaux, qui, comme tous les autres dans ce nouveau monde, sont seulement plus petits que dans l'ancien continent.

On peut prendre des idées assez justes de la forme de l'*élan* et de celle du *renne* en les comparant tous deux avec le cerf. L'*élan* est plus grand, plus gros, plus élevé sur ses jambes ; il a le cou plus court, le poil plus long, le bois beaucoup plus large et plus massif que le cerf : le *renne* est plus bas, plus trapu ; il a les jambes plus courtes, plus grosses, et les pieds bien plus larges ; le poil très-fourni, le bois beaucoup plus long et divisé en un grand nombre de rameaux, terminés par des empaumures : au lieu que celui de l'*élan* n'est, pour ainsi dire, que découpé et chevillé sur la tranche. Tous

deux ont de longs poils sous le cou, et tous deux ont la queue courte et les oreilles beaucoup plus longues que le cerf. Ils ne vont pas par bonds et par sauts comme le chevreuil ou le cerf; leur marche est une espèce de trot, mais si prompt et si aisé, qu'ils font dans le même temps presque autant de chemin qu'eux, sans se fatiguer autant; car ils peuvent trotter ainsi, sans s'arrêter, pendant un jour ou deux. Le renne se tient sur les montagnes; l'élan n'habite que les terres basses et les forêts humides. Tous deux se mettent en troupes, comme le cerf, et vont de compagnie; tous deux peuvent s'appivoiser, mais le renne beaucoup plus que l'élan; celui-ci, comme le cerf, n'a nulle part perdu sa liberté, au lieu que le renne est devenu domestique chez le dernier des peuples; les Lapons n'ont pas d'autre bétail. Dans ce climat glacé, qui ne reçoit du soleil que des rayons obliques, où la nuit a sa saison comme le jour, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genièvre et la mousse font seuls la verdure de l'été, l'homme pouvait-il espérer de nourrir des troupeaux? Le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux utiles, ne pouvant y trouver leur subsistance, ni résister à la rigueur du froid, il a fallu chercher, parmi les hôtes des forêts, l'espèce la moins sauvage et la plus profitable: les Lapons ont fait ce que nous ferions nous-mêmes, si nous venions à perdre notre bétail: il faudrait bien alors, pour y suppléer, apprivoiser les cerfs, les chevreuils de nos bois, et les rendre animaux domestiques; et je suis persuadé qu'on en viendrait à bout, et qu'on saurait bientôt en tirer autant d'utilité que les Lapons en tirent de leurs rennes. Nous devons sentir par cet exemple jusqu'où s'étend pour nous la libéralité de la nature; nous n'usons pas à beaucoup près de toutes les richesses qu'elle nous offre, le fonds en est bien plus immense que nous ne l'imaginons: elle nous a donné le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux domestiques, pour nous servir, nous nourrir, nous vêtir; et elle a encore des espèces de réserve, qui pourraient suppléer à leur défaut, et qu'il ne tiendrait qu'à nous d'assujettir et de faire servir à nos besoins. L'homme ne sait pas assez ce que peut la nature ni ce qu'il peut sur elle: au lieu de la rechercher dans ce qu'il ne connaît pas, il aime mieux en abuser dans tout ce qu'il en connaît.

En comparant les avantages que les Lapons tirent du renne apprivoisé avec ceux que nous retirons de nos animaux domestiques, on verra que cet animal en vaut seul deux ou trois. On s'en sert comme du cheval, pour tirer des traîneaux, des voitures; il marche avec bien plus de diligence et de légèreté, fait aisément trente lieues par jour, et court avec autant d'assurance sur la neige gelée que sur une pelouse. La femelle donne du lait plus substantiel et plus nourrissant que celui de la vache; la chair de cet animal est très-bonne à manger; son poil fait une excellente fourrure, et la peau passée devient un cuir très-souple et très-durable: ainsi le renne donne seul tout ce que nous tirons du cheval, du bœuf et de la brebis.

La manière dont les Lapons élèvent et conduisent ces animaux mérite une

attention particulière. Olaüs, Scheffer, Regnard, nous ont donné sur cela des détails intéressants, que nous croyons devoir présenter ici par extrait, en réformant ou supprimant les faits sur lesquels ils se sont trompés. Le bois du renne, beaucoup plus grand, plus étendu, et divisé en un bien plus grand nombre de rameaux que celui du cerf, disent ces auteurs, est une espèce de singularité admirable et monstrueuse. La nourriture de cet animal, pendant l'hiver, est une mousse blanche qu'il sait trouver sous les neiges épaisses en les fouillant avec son bois, et les détournant avec ses pieds; en été, il vit de boutons et de feuilles d'arbres, plutôt que d'herbes, que les rameaux de son bois, avancés en avant, ne lui permettent pas de brouter aisément. Il court sur la neige et enfonce peu à cause de la largeur de ses pieds.... Ces animaux sont doux; on en fait des troupeaux qui rapportent beaucoup de profit à leur maître. Le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en est bon et utile. Les plus riches Lapons ont des troupeaux de quatre ou cinq cents rennes, les pauvres en ont dix ou douze: on les mène au pâturage, on les ramène à l'étable, ou bien on les enferme dans des parcs pendant la nuit pour les mettre à l'abri de l'insulte des loups. Lorsqu'on leur fait changer de climat, ils meurent en peu de temps. Autrefois Stenon, prince de Suède, en envoya six à Frédéric, duc de Holstein; et moins anciennement, en 1555, Gustave, roi de Suède, en fit passer dix en Prusse, mâles et femelles, qu'on lâcha dans les bois: tous périrent sans avoir produit, ni dans l'état de domesticité, ni dans celui de liberté. « J'aurais bien voulu, dit M. Regnard, mener en France « quelques rennes en vie; plusieurs gens l'ont tenté inutilement, et l'on en « conduisit l'année passée trois ou quatre à Dantzick, où ils moururent, ne « pouvant s'accommoder à ce climat, qui est trop chaud pour eux. »

Il y a en Laponie des rennes sauvages et des rennes domestiques. Dans le temps de la chaleur, on lâche les femelles dans les bois, on les laisse rechercher les mâles sauvages; et comme ces rennes sauvages sont plus robustes et plus forts que les domestiques, on préfère ceux qui sont issus de ce mélange pour les atteler au traîneau. Ces rennes sont moins doux que les autres; car non-seulement ils refusent quelquefois d'obéir à celui qui les guide, mais ils se retournent brusquement contre lui, l'attaquent à coups de pieds, en sorte qu'il n'a d'autre ressource que de se couvrir de son traîneau, jusqu'à ce que la colère de sa bête soit apaisée. Au reste, cette voiture est si légère, qu'on la manie et la retourne aisément sur soi; elle est garnie pardessous de peaux de jeunes rennes, le poil tourné contre la neige et couché en arrière, pour que le traîneau glisse plus facilement en avant et recule moins aisément dans la montagne. Le renne attelé n'a pour collier qu'un morceau de peau où le poil est resté, d'où descend vers le poitrail un trait qui lui passe sous le ventre, entre les jambes, et va s'attacher à un trou qui est sur le devant du traîneau. Le Lapon n'a pour guides qu'une seule corde, attachée à la racine du bois de l'animal, qu'il jette diversement sur le dos de la bête, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, selon qu'il veut la diriger à

droite ou à gauche. Elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure ; mais plus cette manière de voyager est prompte, plus elle est incommode ; il faut y être habitué, et travailler continuellement pour maintenir son traîneau et l'empêcher de verser.

Les rennes ont à l'extérieur beaucoup de choses communes avec les cerfs, et la conformation des parties intérieures est pour ainsi dire la même. De cette conformité de nature résultent des habitudes analogues et des effets semblables. Le renne jette son bois tous les ans, comme le cerf, et se charge comme lui de venaison : il est en rut dans la même saison, c'est-à-dire vers la fin de septembre. Les femelles, dans l'une et dans l'autre espèce, portent huit mois, et ne produisent qu'un petit : les mâles ont de même une très-mauvaise odeur dans ce temps de chaleur ; et parmi les femelles, comme parmi les biches, il s'en trouve quelques-unes qui ne produisent pas. Les jeunes rennes ont aussi, comme les faons dans le premier âge, le poil d'une couleur variée : il est d'abord d'un roux mêlé de jaune, et devient avec l'âge d'un brun presque noir. Chaque petit suit sa mère pendant deux ou trois ans, et ce n'est qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroissement. C'est aussi à cet âge qu'on commence à les dresser et les exercer au travail : pour les rendre plus souples, on leur fait subir d'avance la castration, et c'est avec les dents que les Lapons font cette opération. Les rennes entiers sont fiers et trop difficiles à manier : on ne se sert donc que des hongres, parmi lesquels on choisit les plus vifs et les plus légers pour courir au traîneau, et les plus pesants pour voiturier à pas plus lents les provisions et les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou six femelles, et c'est à l'âge d'un an que se fait la castration. Ils sont encore, comme les cerfs, sujets aux vers dans la mauvaise saison ; il s'en engendre sur la fin de l'hiver une si grande quantité sous leur peau, qu'elle en est alors toute criblée : ces trous de vers se referment en été, et aussi ce n'est qu'en automne que l'on tue les rennes pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Les troupeaux de cette espèce demandent beaucoup de soin : les rennes sont sujets à s'écarter, et reprennent volontiers leur liberté naturelle ; il faut les suivre et les veiller de près ; on ne peut les mener paître que dans des lieux découverts, et pour peu que le troupeau soit nombreux, on a besoin de plusieurs personnes pour les garder, pour les contenir, pour les rappeler, pour courir après ceux qui s'éloignent. Ils sont tous marqués, afin qu'on puisse les reconnaître : car il arrive souvent, ou qu'ils s'égarer dans les bois, ou qu'ils passent à un autre troupeau. Enfin les Lapons sont continuellement occupés à ces soins ; les rennes sont toutes leurs richesses, et ils savent en tirer toutes les commodités, ou, pour mieux dire, les nécessités de la vie : ils se couvrent depuis les pieds jusqu'à la tête de ces fourrures, qui sont impénétrables au froid et à l'eau : c'est leur habit d'hiver ; l'été ils se servent des peaux dont le poil est tombé ; ils savent aussi filer ce poil ; ils en recouvrent les nerfs qu'ils tirent du corps de l'animal, et qui leur servent

de cordes et de fil ; ils en mangent la chair, en boivent le lait, et en font des fromages très-gras. Ce lait, épuré et battu, donne au lieu de beurre une espèce de suif. Cette particularité, aussi bien que la grande étendue du bois dans cet animal, et l'abondante venaison dont il est chargé dans le temps du rut, sont autant d'indices de la surabondance de nourriture ; et ce qui prouve encore que cette surabondance est excessive, ou du moins plus grande que dans aucune espèce, c'est que le renne est le seul dont la femelle ait un bois comme le mâle, et le seul encore dont le bois tombe et se renouvelle malgré la castration ; car, dans les cerfs, les daims et les chevreuils qui ont subi cette opération, la tête de l'animal reste toujours dans le même état où elle était au moment de la castration. Ainsi, le renne est de tous les animaux celui où le superflu de la matière nutritive est le plus apparent, et cela tient peut-être moins à la nature de l'animal qu'à la qualité de la nourriture ; car cette mousse blanche, qui fait surtout pendant l'hiver son unique aliment, est un lichen dont la substance, semblable à celle de la morille ou de la barbe de chèvre, est très-nourrissante et beaucoup plus chargée de molécules organiques que les herbes, les feuilles ou les boutons des arbres : et c'est par cette raison que le renne a plus de bois et plus de venaison que le cerf, et que les femelles et les hongres n'en sont pas dépourvus. C'est encore de là que vient la grande variété qui se trouve dans la grandeur, dans la figure et dans le nombre des andouillers et des rameaux du bois des rennes : les mâles qui n'ont été ni chassés ni contraints, et qui se nourrissent largement et à souhait de cet aliment substantiel, ont un bois prodigieux ; il s'étend en arrière presque sur leur croupe, et en avant au delà du museau : celui des hongres est moindre, quoique souvent il soit encore plus grand que le bois de nos cerfs ; enfin celui que portent les femelles est encore plus petit. Ainsi ces bois varient, non-seulement comme les autres par l'âge, mais encore par le sexe et par la mutilation des mâles : ces bois sont donc si différents les uns des autres, qu'il n'est pas surprenant que les auteurs qui ont voulu les décrire, soient si peu d'accord entre eux.

Une autre singularité que nous ne devons pas omettre, et qui est commune au renne et à l'élan, c'est que quand ces animaux courent ou seulement précipitent leurs pas, les cornes de leurs pieds font à chaque mouvement un bruit de craquement si fort, qu'il semble que toutes les jointures des jambes se déboitent : les loups, avertis par ce bruit ou par l'odeur de la bête, courent au devant, la saisissent et en viennent à bout, s'ils sont en nombre ; car le renne se défend d'un loup seul : ce n'est point avec son bois, lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui sert, c'est avec les pieds de devant, qu'il a très-forts : il en frappe le loup avec assez de violence pour l'étourdir ou l'écartier, et fuit ensuite avec assez de vitesse pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent et moins nombreux, c'est le *rosomack* ou *glouton* : cet animal, encore plus vorace, mais plus lourd que le loup, ne poursuit pas le renne ; il grimpe et se cache

sur un arbre pour l'attendre au passage : dès qu'il le voit à portée, il se lance dessus, s'attache sur son dos en y enfonçant les ongles, et lui entamant la tête ou le cou avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé. Il fait la même guerre et emploie les mêmes ruses contre l'élan, qui est encore plus puissant et plus fort que le renne. Ce *rosomack* ou *glouton* du Nord est le même animal que le *carcajou* ou *quincajou* de l'Amérique septentrionale : ses combats avec l'orignal sont fameux ; et, comme nous l'avons dit, l'orignal du Canada est le même que l'élan d'Europe. Il est singulier que cet animal, qui n'est guère plus gros qu'un blaireau, vienne à bout d'un élan, dont la taille excède celle d'un grand cheval, et dont la force est telle, que d'un seul coup de pied il peut tuer un loup ; mais le fait est attesté par tant de témoins, que l'on ne peut en douter.

L'élan et le renne sont tous deux du nombre des animaux ruminants ; leur manière de se nourrir l'indique, et l'inspection des parties intérieures le démontre : cependant *Tornæus Scheffer*, *Regnard*, *Hulden* et plusieurs autres, ont écrit que le renne ne ruminait pas : *Ray* a eu raison de dire que cela lui paraissait incroyable, et en effet le renne rumine comme le cerf et comme tous les autres animaux qui ont plusieurs estomacs. La durée de la vie dans le renne domestique n'est que de quinze ou seize ans ; mais il est à présumer que dans le renne sauvage elle est plus longue ; cet animal étant quatre ans à croître, doit vivre vingt-huit ou trente ans lorsqu'il est dans son état de nature. Les *Lapons* chassent les rennes sauvages de différentes façons, suivant les différentes saisons : ils se servent des femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut ; ils les tuent à coups de mousquet, ou les tirent avec l'arc, et décochent leurs flèches avec tant de raideur, que, malgré la prodigieuse épaisseur du poil et la fermeté du cuir, il n'en fait souvent qu'une pour tuer la bête.

Nous avons recueilli les faits de l'histoire du renne avec d'autant plus de soin, et nous les avons présentés avec d'autant plus de circonspection, que nous ne pouvions pas par nous-mêmes nous assurer de tous, et qu'il n'est pas possible d'avoir ici cet animal vivant. Ayant témoigné mes regrets à cet égard à quelques-uns de mes amis, *M. Collinson*, membre de la Société royale de Londres, homme aussi recommandable par ses vertus que par son mérite littéraire, et avec lequel je suis lié d'amitié depuis plus de vingt ans, a eu la bonté de m'envoyer un dessin du squelette du renne, et j'ai reçu du Canada un fœtus de caribou ; au moyen de ces deux pièces et de plusieurs bois de rennes qui nous sont venus de différents endroits, nous avons été en état de vérifier les ressemblances générales et les différences principales du renne avec le cerf, comme on le verra dans la description des fœtus, du squelette et des bois de cet animal.

À l'égard de l'élan, j'en ai vu un vivant, il y a environ quinze ans, que je voulus faire dessiner : mais comme il resta peu de jours à Paris, on n'eut pas le temps d'achever le dessin, et je n'eus moi-même que celui de vérifier la description que *MM. de l'Académie des sciences* ont autrefois donnée de

ce même animal, et de m'assurer qu'elle est exacte et très-conforme à la nature.

« L'élan (dit le rédacteur de ces Mémoires de l'Académie) est remarquable par la longueur du poil, la grandeur des oreilles, la petitesse de la queue et la forme de l'œil, dont le grand angle est beaucoup fendu, de même que la gueule, qui l'est bien plus qu'aux bœufs, qu'aux cerfs, et qu'aux autres animaux qui ont le pied fourché... L'élan que nous avons disséqué était à peu près de la grandeur d'un cerf: la longueur de son corps était de cinq pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'au commencement de la queue, qui n'était longue que de deux pouces: sa tête n'avait point de bois, parce que c'était une femelle; et le cou était court, n'ayant que neuf pouces de long et autant de large; les oreilles avaient neuf pouces de long sur quatre de large... La couleur du poil n'était pas fort éloignée de celle du poil de l'âne, dont le gris approche quelquefois de celui du chameau... Mais ce poil était d'ailleurs fort différent de celui de l'âne, qui est beaucoup plus court, et de celui du chameau, qui l'a beaucoup plus délié; la longueur de ce poil était de trois pouces, et sa grosseur égalait celle du gros crin du cheval: cette grosseur allait toujours en diminuant vers l'extrémité, qui était fort pointue, et vers la racine elle diminuait aussi, mais tout à coup, faisant comme la poignée d'une lance: cette poignée était d'une autre couleur que le reste du poil, étant blanche et diaphane comme de la soie de pourreau... Ce poil était long comme à l'ours, mais plus droit, plus court et plus couché, et tout d'une même espèce; la lèvre supérieure était grande et détachée des gencives, mais non pas si grande que Solin l'a décrite, et que Plinè l'a faite à l'animal qu'il appelle *machlis*. Ces auteurs disent que cette bête est contrainte de paître à reculons, afin d'empêcher que sa lèvre ne s'engage entre ses dents. Nous avons observé, dans la dissection, que la nature a autrement pourvu à cet inconvénient par la grandeur et la force des muscles, qui sont particulièrement destinés à élever cette lèvre supérieure. Nous avons aussi trouvé les articulations de la jambe fort serrées par des ligaments dont la dureté et l'épaisseur peuvent avoir donné lieu à l'opinion qu'on a eue que l'*alce* ne peut se relever quand il est une fois tombé... Ses pieds étaient semblables à ceux du cerf, mais beaucoup plus gros, et n'avaient d'ailleurs rien d'extraordinaire... Nous avons observé que le grand coin de l'œil était fendu en en-bas, beaucoup plus qu'il ne l'est aux cerfs, aux daims et aux chevreuils, mais d'une façon particulière, qui est que cette fente n'était pas selon la direction de l'ouverture de l'œil, mais faisait un angle avec la ligne qui va d'un des coins de l'œil à l'autre; la glande lacrymale inférieure avait un pouce et demi de long sur sept lignes de large... Nous avons trouvé dans le cerveau une partie dont la grandeur avait aussi rapport avec l'odorat, qui est plus exquis dans l'élan que dans aucun autre animal, suivant le témoignage de Pausanias, car les nerfs olfactifs, appelés communément les *apophyses mamillaires*, étaient sans comparaison plus grands qu'en aucun autre animal que nous avons disséqué, ayant plus de quatre lignes de diamètre... Pour ce qui est du morceau de chair que quelques auteurs lui mettent sur le dos, et les autres sous le menton, on peut dire que s'ils ne se sont point trompés ou n'ont point été trop crédules, ces choses étaient particulières aux élans dont ils parlent. »

Nous pouvons, à cet égard, ajouter notre propre témoignage à celui de MM. de l'Académie: dans l'élan que nous avons vu vivant, et qui était femelle, nous n'avons pas remarqué qu'il y eût une loupe sous le menton, ni sur la gorge: cependant M. Linnæus, qui doit connaître les élans mieux que nous, puisqu'il habite leur pays, fait mention de cette loupe sur la

gorge, et la donne même comme un caractère essentiel à l'élan : *Alces, cervus cornibus, a caulibus palmatis, caruncula gutturali*. Syst. nat., édit. X, pag. 66. Il n'y a d'autre moyen de concilier cette assertion de M. Linnæus avec notre négation, qu'en supposant cette *loupe* ou *caroncule gutturale* à l'élan mâle, que nous n'avons pas vu ; et, si cela est, cet auteur n'aurait pas dû en faire un caractère essentiel à l'espèce, puisque la femelle ne l'a pas. Peut-être aussi cette caroncule est-elle une maladie commune parmi les élans, une espèce de goitre : car dans les deux figures que Gessner donne de cet animal, la première, qui n'a point de bois, porte une grosse caroncule sous le cou ; et à la seconde, qui représente un élan mâle avec son bois, il n'y a point de caroncule.

En général, l'élan est un animal beaucoup plus grand et bien plus fort que le cerf et le renne ; il a le poil si rude et le cuir si dur, que la balle du mousquet peut à peine y pénétrer ; il a les jambes très-fermes, avec tant de mouvement et de force, surtout dans les pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme, un loup, et même casser un arbre. Cependant, on le chasse à peu près comme nous chassons le cerf, c'est-à-dire à force d'hommes et de chiens : on assure que lorsqu'il est lancé ou poursuivi, il lui arrive souvent de tomber tout à coup, sans avoir été ni tiré, ni blessé ; de là on a présumé qu'il était sujet à l'épilepsie, et de cette présomption (qui n'est pas bien fondée, puisque la peur seule pourrait produire le même effet) on a tiré cette conséquence absurde, que la corne de ses pieds devait guérir de l'épilepsie, et même en préserver ; et ce préjugé grossier a été si généralement répandu, qu'on voit encore aujourd'hui quantité de gens du peuple porter des bagues dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'élan.

Comme il y a très-peu d'hommes dans les parties septentrionales de l'Amérique, tous les animaux, et en particulier les élans, y sont en plus grand nombre que dans le nord de l'Europe. Les sauvages n'ignorent pas l'art de les chasser et de les prendre ; ils les suivent à la piste, quelquefois pendant plusieurs jours de suite, et à force de constance et d'adresse, ils en viennent à bout. La chasse en hiver est surtout singulière.

« On se sert, dit Denys, de raquettes, par le moyen desquelles on marche sur la neige sans enfoncer... L'orignal ne fait pas grand chemin, parce qu'il enfonce dans la neige, ce qui le fatigue beaucoup à cheminer ; il ne mange que le jet du bois de l'année : là où les sauvages trouvaient le bois mangé, ils rencontraient bientôt les bêtes qui n'en étaient pas loin, et les approchaient facilement, ne pouvant aller vite ; ils leur lançaient un dard, qui est un grand bâton au bout duquel est emmanché un grand os pointu qui perce comme une épée. S'il y avait plusieurs orignaux d'une bande, ils les faisaient fuir : alors les orignaux se mettaient tous queue à queue, faisant un grand cercle d'une lieue et demie ou deux lieues, et quelquefois plus, et battaient si bien la neige à force de tourner qu'ils n'enfouaient plus ; celui de devant étant las se met derrière. Les sauvages en embuscade les attendaient passer, et là les dardaient : il y en avait un qui les poursuivait toujours ; à chaque tour il en demeurait un, mais à la fin ils s'écartaient dans le bois. »

En comparant cette relation avec celles que nous avons déjà citées, on voit que l'homme sauvage et l'original de l'Amérique copient le Lapon et l'élan d'Europe aussi exactement l'un que l'autre.

PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DU RENNE.

Nous n'avons donné que la gravure du squelette du renne, n'ayant pu jusqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou assez bien conservé pour le faire dessiner; nous donnons ici la figure d'une femelle renne qui était vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avait envoyée avec deux mâles de même espèce, dont l'un mourut en chemin, et le second ne vécut que très-peu de temps après son arrivée en France. La femelle a résisté plus longtemps; elle était de la grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes et plus épaisse de corps; elle portait un bois, comme les mâles, divisé de même par andouillers, dont les uns pointaient en devant et les autres en arrière; mais ce bois était plus court que celui des mâles. Voici la description détaillée avec les dimensions de cet animal, telles que M. de Sève me les a données :

« La hauteur du train de devant est de deux pieds onze pouces, et celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil est épais et uni comme celui du cerf; les plus courts sur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il est plus long sous le ventre, fort court sur les jambes, et très-long sur le boulet jusqu'aux ergots. La couleur du poil qui couvre le corps est d'un brun roussâtre, plus ou moins foncé dans différents endroits du corps, et mélangé ou jaspé plus ou moins d'un blanc jaunâtre : sur une partie du dos, les cuisses, le dessus de la tête et le chanfrein, le poil est plus foncé, surtout au-dessus du larmier que le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil est noir. Le museau est d'un brun foncé, et le tour des naseaux noir; le bout du museau jusqu'aux naseaux est d'un blanc vif, ainsi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille est couverte en dessus d'un poil épais, blanc, tirant sur le fauve, mêlé de poil brun; le dedans de l'oreille est garni de grands poils blancs. Le cou et la partie supérieure du corps sont d'un blanc jaunâtre ou fauve très-clair, ainsi que les grands poils qui lui pendent sur la poitrine au bas du cou. Le dessous du ventre est blanc. Sur les côtés, au-dessus du ventre, est une bande large et brune comme à la gazelle. Les jambes sont fort menues pour le corps : elles sont, ainsi que les cuisses, d'un brun foncé, et d'un blanc sale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les sabots. Les pieds sont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant sont larges et minces; les

deux petits de derrière sont longs, assez minces et plats en dedans; ces quatre ergots sont très-noirs.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le museau jusqu'à l'anus, en ligne superficielle.	3	1	2
La même longueur mesurée en ligne droite	4	7	0
Longueur de la tête jusqu'à l'origine des cornes	1	1	0
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux	0	11	1
Ouverture des narines.	0	1	4
Contour de la bouche	0	7	8
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure	0	1	8
Distance entre les angles de la mâchoire supérieure.	0	2	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	9	9
Distance entre les angles antérieurs des yeux	0	5	3
Circonférence de la tête, prise devant les cornes.	0	9	3
Longueur des oreilles	0	4	1
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	4	3
Distance entre les oreilles, prise en bas, suivant la courbure du chignon.	0	4	7
Longueur du cou	0	10	0
Circonférence près de la tête	1	8	10
Circonférence près des épaules	2	2	0
Hauteur du train de devant	2	9	9
Hauteur du train de derrière.	2	11	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	3	8	5
Même circonférence devant les jambes de derrière	3	11	0
Longueur du tronçon de la queue	0	4	3
Circonférence à son origine.	0	8	2
Longueur du bras, depuis le coude jusqu'au genou.	0	11	3
Circonférence à l'endroit le plus gros	1	1	3
Circonférence du genou.	0	5	4
Longueur du canon.	0	6	6
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	3	7
Circonférence du boulet.	0	5	7
Longueur du paturon.	0	4	3
Circonférence du paturon.	0	5	3
Circonférence de la couronne.	0	7	6
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou.	0	10	0
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.	1	0	3
Circonférence près le ventre	1	10	5
Longueur du canon, depuis le jarret jusqu'au boulet	1	0	0
Circonférence	0	5	1
Longueur des ergots.	0	3	6
Hauteur des sabots.	0	1	6
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant	0	6	3
Longueur dans les pieds de derrière.	0	6	0
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant	0	3	0
La même largeur dans ceux de derrière	0	3	5
Circonférence des deux sabots dans les pieds de devant.	0	5	4
Circonférence des deux sabots dans les pieds de derrière	0	5	1

	p.	p.	l.
Longueur du bois mesuré en ligne droite.	1	2	7
Et de l'origine à la branche plus courte et plus large.	0	7	6
Circonférence à son origine	0	3	10

Au reste, il ne faut pas juger par la figure que nous donnons du renne, de l'étendue en longueur et en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe, et qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, et notamment en Irlande, paraissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé par M. Collinson, qu'il avait vu de ces grands bois fossiles qui avaient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne.

C'est donc à cette espèce et non pas à celle de l'élan que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglais ont appelé *moose-deer*; mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas de rennes assez grands et assez puissants pour porter des bois aussi gros et aussi longs que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe, et même dans l'Amérique septentrionale.

Au reste, je ne connaissais qu'une seule espèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique et le daim de Groënland, dont M. Edwards a donné la figure et la description, et ce n'est que depuis peu d'années que j'ai été informé qu'il y en avait de deux espèces, ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure et la description est de la petite espèce, et probablement la même que le daim du Groënland de M. Edwards.

Quelques voyageurs disent que le renne est le daim du Nord, qu'il est sauvage en Groënland, et que les plus forts n'y sont que de la grosseur d'une génisse de deux ans.

Pontoppidan assure que les rennes périssent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du Nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes; mais il ajoute des choses moins croyables, en disant que leur bois est mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, et qu'il a au-dessus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paraît imaginé, d'après l'usage des Lapons, qui se couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu, pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années, lorsqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer, par cette précaution, le reflet de cet lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux.

Une chose remarquable dans ces deux animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvements: il n'est pas même nécessaire pour cela que leurs jambes soient en mouvement. Il suffit de leur causer

quelque surprise ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan ; mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

SECONDE ADDITION DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS. (M. LE PROFESSEUR ALLAMAND.)

L'ÉLAN, LE CARIBOU ET LE RENNE.

« C'est avec raison que M. de Buffon croit que l'élan de l'Europe se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, sous le nom d'*original*. S'il y a quelque différence entre les animaux désignés par ces deux noms, elle ne consiste guère que dans la grandeur, qui, comme l'on sait, varie beaucoup suivant le climat et la nourriture ; et encore même n'est-il pas bien décidé quels sont ceux qui sont les plus grands. M. de Buffon croit que ce sont ceux d'Europe ; et il est naturel de le croire, puisque l'on voit que les mêmes animaux sont constamment plus petits dans le Nouveau-Monde que dans l'ancien continent : cependant la plupart des voyageurs nous représentent l'*original* comme plus grand que notre élan. M. Dudley, qui en a envoyé une très-bonne description à la Société royale, dit que ses chasseurs en ont tué un qui était haut de plus de dix pieds ; il a besoin d'une pareille taille pour porter les énormes cornes dont sa tête est chargée, et qui pèsent cent cinquante et même jusqu'à trois ou quatre cents livres, s'il en faut croire la Montan.

« Milord duc de Richmond, qui se fait un plaisir de rassembler, pour l'utilité publique, tout ce qui peut contribuer à la perfection des arts et à l'augmentation de nos connaissances en histoire naturelle, a eu une femelle d'*original* qui lui avait été envoyée par M. le général Carleton, gouverneur du Canada, en 1766. Elle n'avait alors qu'une année, et elle a vécu pendant neuf ou dix mois dans son parc de Goedvoed. Quelque temps avant qu'elle mourût, il en fit faire un dessin fort exact, qu'il a eu la bonté de me communiquer. J'ai cru qu'on le verrait ici avec plaisir pour suppléer à celui que M. de Buffon n'a pas eu le temps de faire achever à Paris. Comme cette femelle était encore jeune, elle n'avait guère plus de cinq pieds de hauteur : sa couleur était d'un brun foncé par-dessus le corps, et plus claire par-dessous.

« J'ai aussi reçu du Canada la tête d'une femelle d'*original* plus âgée. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, est de deux pieds trois pouces ; sa circonférence, prise des oreilles, est de deux pieds huit pouces ; et près de la bouche, d'un pied dix pouces : ses oreilles sont longues de neuf pouces ; mais comme cette tête est desséchée, on comprend que ces dimensions sont plus petites que dans l'animal vivant.

« M. de Buffon est aussi dans l'idée que le caribou d'Amérique est le renne de Laponie ; et l'on ne peut pas refuser de se rendre aux raisons par lesquelles il appuie son sentiment. J'ai donné une planche du renne, qui ne se trouve point dans l'édition de Paris : c'est la onzième du douzième tome ; elle est une copie de celle qui a été publiée par le fameux peintre et graveur Ridinger, qui a dessiné l'animal d'après nature. Ici je crois devoir ajouter une autre planche qui représente le caribou d'Amérique. C'est encore au duc de Richmond que j'en suis redevable. Cet animal lui a été envoyé du Canada, et il a vécu assez longtemps dans son parc : son bois ne faisait

que commencer à pousser quand il a été dessiné. Quoique je ne puisse rien dire pour l'éclaircissement de cette planche, je suis persuadé qu'on la verra ici avec plaisir; c'est la seule qui représente au vrai le caribou. En la comparant avec celle du renne, il paraîtra d'abord qu'il y a une assez grande différence entre les deux animaux qui y sont représentés; mais l'absence des cornes dans le caribou change beaucoup sa physiologie. La différence entre ce caribou et le renne paraîtra encore plus marquée, si l'on jette les yeux sur la pl. 4. Elle représente un animal qui a été vu en 1769, à la foire d'Amsterdam. S'il en faut croire les matelots qui le faisaient voir, il avait été pris dans la mer du Nord, à 76 degrés de latitude, et environ à cinquante lieues de terre. Le capitaine Bré, de Schiedam, qui commandait un vaisseau destiné à la pêche de la baleine, vit quatre de ces animaux nageant en pleine mer; il fit mettre d'abord quelques hommes dans la chaloupe, qui les suivirent à force de rames pendant près de trois heures sans pouvoir les atteindre: enfin ils en attrapèrent deux qui étaient jeunes; l'un est mort avant que d'arriver en Hollande, et l'autre est celui dont je donne la figure, et qui a été montré à Amsterdam. Voilà l'histoire de la prise de cet animal, telle qu'elle a été racontée par des matelots, qui disaient en avoir été les témoins. On ne sera pas fort disposé à la croire: la circonstance de ces animaux nageant à cinquante lieues de toute terre est plus que suspecte. Le capitaine Bré aurait pu me donner là-dessus des informations plus sûres; aussi ai-je voulu m'adresser à lui pour lui en demander; mais j'ai appris qu'il était parti pour un nouveau voyage dont il n'est pas encore de retour.

« Quoi qu'il en soit de cette histoire, cet animal venait sûrement d'un pays très-froid; la moindre chaleur l'incommodait, et pour le rafraîchir on lui jetait souvent des seaux d'eau sur le corps, sans que son poil en parût mouillé. Il n'y eut pas moyen de le conserver longtemps en vie: il mourut au bout de quatre mois à Groningue, où on le faisait voir pour de l'argent. On le donnait pour un renne, et c'en était véritablement un. Il ressemblait fort à ce daim de Groënland dont M. Edwards nous a conservé la figure, et que M. de Buffon a pris pour un renne. Ces deux animaux ne diffèrent presque qu'en ce que le bois de ce daim est sans empauures: mais les variétés que M. Daubenton a trouvées entre les bois de renne qui sont dans le Cabinet du Roi nous prouvent assez que les empauures n'ont rien de constant dans ces animaux, et que les caractères distinctifs qu'on en voudrait tirer sont très-équivoques. »

Description du renne, par M. le professeur Allamand.*

« Le renne qui est représenté ici était un mâle. La couleur de son poil était d'un gris cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa racine. Tout son corps était couvert d'un duvet fort épais, d'où sortaient en divers endroits quelques poils assez raides, dont la pointe était brune. La partie inférieure de son cou se faisait remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle était toute couverte, et qui étaient beaucoup plus fins que des erins, et d'un beau blanc. Le bout de son museau était noir et velu. Chacune des perches de son bois était chargée de trois andouillers; ceux qui sortaient de la partie inférieure étaient dirigés en avant sur le front; ils se terminaient tous en pointe, et

* Tome XV, page 52, édition de Hollande.

ce n'était qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche qu'on remarquait des empauures; mais vraisemblablement il en aurait paru d'autres, si l'animal avait vécu plus longtemps. Je vois par un dessin que M. Camper a fait de cet animal, qui était plus âgé de quatre mois, et qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les empauures du haut du bois s'étaient élargies, qu'elles commençaient à former de nouveaux andouillers, et que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche avaient acquis plus de largeur.

« Ce renne avait les jambes plus courtes, mais plus fortes et plus grosses que celles du cerf. Ses sabots étaient aussi beaucoup plus larges, et par là même plus propres à le soutenir sur la neige; le bout de l'un était placé sur l'extrémité de l'autre. Voici les dimensions de ses principales parties :

	p.	p.	l.
Longueur du corps mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	4	8	0
Hauteur du train de devant	2	8	0
Hauteur du train de derrière.	3	2	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	0	7	6
Longueur des cornes	1	0	0
Longueur de l'andouiller qui est dirigé au-devant de la tête	0	4	9
Distance entre les cornes	0	2	6
Distance entre les deux naseaux	0	1	2
Distance d'un œil à l'autre.	0	5	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	6
Hauteur des jambes de derrière jusqu'à l'abdomen	2	1	0
Longueur de la queue	0	6	0
Circonférence du corps, prise autour du ventre	4	2	0

« Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces; M. le professeur Camper en a reçu un qui malheureusement n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures. Sa prompte mort est une perte pour l'histoire naturelle; si cet animal avait pu être observé pendant quelque temps par un homme aussi exact et pénétrant que M. Camper, nous serions parfaitement instruits de tout ce qui le regarde. Cependant, nous avons lieu de nous féliciter qu'il soit tombé en si bonnes mains. M. Camper l'a anatomisé avec soin, et il m'en a envoyé une description très-intéressante, qui le fera connaître mieux qu'il ne nous est connu par tout ce que les autres en ont dit jusqu'à présent; on la lira ici avec plaisir; la voici donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer :

Observations sur le renne, faites à Groningue par M. le professeur P. Camper

« Le renne qu'on m'avait envoyé de la Laponie par Drontheim et Amsterdam arriva à Groningue le 21 juin 1771. Il était fort faible, non-seulement à cause de la fatigue du voyage et de la chaleur du climat, mais probablement surtout à cause d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième estomac et le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain et autres choses qu'on lui présenta, et il but assez copieusement. Il ne mourut pas faute de nourriture; car en l'ouvrant je trouvai ses estomacs et ses boyaux remplis. Sa mort

fut lente et accompagnée de convulsions qui étaient tantôt universelles et tantôt uniquement visibles à la tête : les yeux surtout en souffrirent beaucoup.

« C'était un mâle âgé de quatre ans. Tous les os de son squelette offraient encore les épiphyses ; ce qui prouve qu'il n'avait pas atteint son plein accroissement, auquel il ne serait parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainsi, on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

« La couleur du corps était brune et mêlée de noir , de jaune et de blanc ; le poil du ventre, et surtout des flanes, était blanc avec des pointes brunes, comme dans les autres bêtes fauves. Celui des jambes était d'un jaune foncé ; celui de la tête tirait sur le noir ; celui des flanes était très-touffu ; celui du cou et du poitrail était aussi fort épais et très-long.

« Le poil qui couvrait le corps était si fragile, qu'il se cassait transversalement dès qu'on le tirait un peu ; il était d'une figure onduleuse, et d'une substance assez semblable à celle de la moelle des jones dont on fait les nattes ; sa partie fragile était blanche. Le poil de la tête, du dessous du cou et des jambes, jusqu'aux ongles, n'avait point cette fragilité ; il était au contraire aussi fort que celui d'une vache.

« La couronne des sabots était recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière avaient entre les doigts une pellicule assez large, faite de la peau qui couvrait le corps, mais parsemée de petites glandes.

« A la hauteur des couronnes des sabots, il y avait une espèce de canal qui pénétrait jusqu'à l'articulation du canon avec les osselets des doigts : il était de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, et rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un semblable canal aux pieds de devant, et j'en ignore l'usage.

« La figure de cet animal différait beaucoup de celle qui a été décrite par les auteurs qui en ont parlé, et de celle que j'ai dessinée il y a deux ans, et cela parce qu'il était extrêmement maigre. MM. Linnæus, les auteurs de l'Encyclopédie et Edwards, le dépeignent tous fort gras, et par conséquent plus rond et plus épais.

« Voici les dimensions de ses principales parties, prises avec le pied de Groningue, qui est un peu moins long que celui de France :

	P.	p.	l.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la nuque du cou.	1	2	0
Hauteur verticale de la tête, là où elle est la plus grosse.	0	8	0
Longueur des oreilles.	0	5	0
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête et la première côte.	1	0	0
Longueur du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de l'ischion.	3	0	0
Longueur de l'omoplate.	1	0	0
Longueur de l'os du bras.	0	11	0
Longueur du canon.	0	9	0
Longueur des doigts du pied de devant avec les sabots.	0	5	0
Longueur de l'os de la jambe.	1	0	0
Longueur du canon.	1	0	0
Longueur des doigts du pied de derrière avec les sabots.	0	6	0
Hauteur du train de devant.	3	0	0
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	5	0	0
Distance entre l'os des fesses et la rotule.	1	4	0
Distance entre l'extrémité de l'ischion et la rotule.	1	4	0
Hauteur de la partie inférieure du corps par dessus terre.	1	6	0
Distance entre le poitrail et le peuis.	2	0	0
Longueur de l'espace qu'occupent les côtes dans les flanes du squelette.	1	0	0

« Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf ; la prunelle est transversale, et l'iris brun tirant sur le noir ; ses larmiers, semblables à ceux des cerfs, sont

remplis d'une matière blanchâtre, résineuse, et plus ou moins transparente. Il y a deux points lacrymaux et deux canaux, comme dans le daim. La paupière supérieure a des cils fort longs et noirs; elle n'est pas percée, comme l'ont prétendu quelques auteurs, elle est entière. L'évêque Pontoppidan, et sur son autorité M. Haller, ont même voulu rendre raison de cette perforation de la paupière; ils l'ont jugée nécessaire dans un pays presque toujours couvert de neige, dont la blancheur aurait pu nuire par son éclat aux yeux de ces animaux sans ce secours. Les hommes faits pour pouvoir vivre dans tous les climats préviennent autant qu'ils peuvent la cécité par des voiles ou de petites machines trouées, qui affaiblissent l'éclat de la lumière. Le renne, fait pour ce seul climat, n'avait pas besoin de ce mécanisme; mais il a cette membrane ou paupière interne, si visible dans les oiseaux, et qui se trouve dans plusieurs quadrupèdes, sans y être mobile que dans un petit nombre. Cette membrane n'est pas non plus percée dans le renne; elle peut couvrir toute la cornée, jusqu'au petit angle de l'œil.

« Son nez est fort large, comme dans les vaches, et le museau est plus ou moins plat, couvert d'un poil long, grisâtre, et qui s'étend jusqu'à l'intérieur des narines. Les lèvres sont aussi revêtues de poils, excepté un petit bord qui est noirâtre, dur et très-poreux. Les narines sont fort éloignées l'une de l'autre. La lèvre inférieure est étroite, et la bouche très-fendue, comme dans la brebis.

« Il y a huit dents incisives à la mâchoire inférieure, mais très-petites, et très-lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire supérieure, non plus que les autres ruminants, mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paraissent pas encore lors des geneives; dans la mâchoire inférieure, je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires, mais il est rare que les juments en aient. Les daims, tant mâles que femelles, n'en ont presque jamais; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très-grand crochet à la mâchoire supérieure du côté gauche. La nature varie trop dans cette partie, pour qu'on puisse y déterminer rien de constant. Il y a six dents machelières à chaque côté des deux mâchoires, c'est-à-dire qu'il y en a vingt-quatre en tout.

« Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes: elles ne faisaient que de naître. L'une avait un pouce et l'autre un pouce et demi de hauteur: leur base était située entre l'orbite et l'occiput, un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvrait était joliment contourné, et d'un gris tirant sur le noir; en le voyant d'une certaine distance, on aurait pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes souris posées sur la tête de l'animal.

« Le cou est court, et un peu plus arqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chamois. Le corps paraît robuste; le dos est un peu élevé vers les épaules, et assez droit partout ailleurs, quoique les vertèbres soient un peu formées en arc.

« La queue est fort petite, recourbée en bas et très-garnie de poils.

« Les testicules sont très-petits, et ne paraissent point hors du corps. La verge n'est pas grande; le prépuce est sans poil, comme un nombril; il est fort ridé en dedans, et chargé ou couvert d'une croûte pierreuse.

« Les sabots sont grands, longs et convexes en dehors; mais ils n'avaient pas les bouts placés les uns sur les autres, comme ceux du renne que j'ai dessiné il y a deux ans. Les ergots sont aussi fort longs, et ceux des pieds antérieurs touchaient à terre quand l'animal était debout, mais ceux des pieds postérieurs étaient placés plus haut, et ne descendaient pas si bas: aussi les os des doigts en sont-ils plus courts.

« Ces huit ergots étaient creux, apparemment parce que l'animal ne les usait pas.

« Les intestins étaient exactement semblables à ceux du daim. Il n'y avait point de vésicule du fiel; les reins étaient lisses et sans division; les poumons étaient grands; la trachée-artère était extrêmement large.

« Le cœur était d'une grandeur médiocre, et, comme celui du daim, ne contenait qu'un seul osselet. Cet osselet soutient la base de la valvule semi-lunaire de l'aorte, qui est opposée aux deux autres, sur lesquelles les artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même osselet donne de la fermeté à la cloison membraneuse, qui est entre les deux sinus du cœur, et à la base de la valvule triglochine du ventricule droit.

« Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal est une poche membraneuse et fort large, placée sous la peau du cou, et qui prenait son origine entre l'os hyoïde et le cartilage thyroïde par un canal conique. Ce canal allait en s'élargissant, et se changeait en une espèce de sac membraneux, soutenu par deux muscles oblongs. Ces muscles tirent leur origine de la partie inférieure de l'os hyoïde, précisément là où la base, l'os graniforme et les cornes se réunissent.

« Ces muscles sont plats, minces, larges d'un demi-pouce, et descendent des deux côtés de la poche jusqu'au milieu du sac, où les fibres se séparent et se perdent dans la membrane extérieure et musculuse de la poche; ils relèvent et soutiennent cette partie à peu près comme les crémasteres soutiennent et élèvent le péritoine, qui est autour des testicules dans les singes et autres animaux semblables.

« Cette poche s'ouvre dans le larynx, sous la racine de l'épiglotte, par un large orifice, qui admettait mon doigt très-aisément.

« Lorsque l'animal fait sortir avec force l'air des poumons, comme quand il fait des mugissements, l'air tombe dans cette poche, l'enfle, et cause nécessairement une tumeur considérable à l'endroit indiqué; le son doit aussi nécessairement changer beaucoup par là: les deux muscles viduent la poche de l'air quand l'animal cesse de mugir.

« J'ai démontré, il y a vingt ans, une semblable poche dans plusieurs papions et guenons; et l'année passée j'ai eu occasion de faire voir à mes auditeurs qu'il y en avait une double dans l'orang-outang. J'en donnerai la description et la figure dans un mémoire, que je me propose de publier, sur la voix de l'homme et de plusieurs animaux. Je ne saurais déterminer si la femelle renne a cette poche comme le mâle: dans les singes, les deux sexes en sont pourvus; je ne me souviens pas de l'avoir trouvé dans le daim; la biche ne l'a pas. »

TROISIÈME ADDITION A L'ARTICLE DU RENNE.

Nous ajouterons à ce que nous avons dit au sujet du craquement qui se fait entendre dans tous les mouvements du renne une observation que M. le marquis d'Amézaga a eu la bonté de nous communiquer.

« On pourrait croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied qui se frapperaient l'une contre l'autre comme des castagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long et plat. Je cherchai à reconnaître d'où provenait ce bruit dans les rennes que le roi de Suède avait envoyés à S. A. S. Monseigneur le prince de Condé; je le demandai aux Lapons qui les avaient amenés. Ils touchèrent assez légèrement l'un de ces rennes, et j'entendis le craquement sans pouvoir distinguer d'où il venait. L'animal avait été touché si faiblement qu'il n'avait pas même changé de place; je

jugeai dès lors que le bruit ne venait pas de ses pinces ; je me mis sur le ventre, et sans faire marcher le renne, je guettaï le moment où il lèverait son pied. Dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire le bruit que j'avais entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avait été plus grand. Je restai dans la même attitude pour m'assurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux de devant ; j'entendis aussi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied ; celui du jarret ne s'entend presque pas.

« Ces rennes sont morts tous deux à Chantilly de la même maladie ; c'est une inflammation à la gorge, depuis la langue jusqu'aux bronches du poumon. On aurait peut-être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchissants ; car ils se portaient très-bien, et étaient même assez gras jusqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation. Ils paissaient comme des vaches, et ils étaient très-avides de la mousse grise qui s'attache aux arbres.

Il est donc certain, par les observations de M. le marquis d'Amézaga, que dans les rennes ce n'est qu'aux articulations des os des jambes que se fait le craquement, et il est plus que probable qu'il en est de même dans l'élan et dans les autres animaux qui font entendre ce bruit.

En Laponie, et dans les provinces septentrionales de l'Asie, il y a peut-être plus de rennes domestiques que de rennes sauvages ; mais dans le Groënland les voyageurs disent qu'ils sont tous sauvages.

Ces animaux sont timides et fuyards, et sentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groënland ne sont pas plus gros qu'une génisse de deux ans, et c'est ce qui me fait présumer qu'ils sont de la petite espèce qu'Edwards appelle *daims de Groënland, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande espèce*. Les uns et les autres perdent leur bois au printemps, et leur poil tombe presque en même temps : ils maigrissent alors, et leur peau devient mince ; mais en automne ils engraisent et leur peau s'épaissit. C'est par cette alternative, dit M. Anderson, que tous les animaux du Nord supportent mieux les extrêmes du froid et du chaud ; gras et fourrés en hiver, légers et secs durant l'été. Dans cette saison, ils broutent l'herbe tendre des vallons ; dans l'autre, ils fouillent sous la neige et cherchent la mousse des rochers.

QUATRIÈME ADDITION A L'ARTICLE DU RENNE.

Extrait de la lettre de M. le comte de Mellin, chambellan du roi de Prusse, datée du château d'Anizow près Stettin, le 15 novembre 1787.

« J'ai encore l'honneur de communiquer à monsieur le comte la gravure d'un renne mâle que j'ai peint d'après nature : celle de la femelle et du faon, je l'attends tous les jours de mon graveur, et j'aurai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire, si vous le désirez. Le renne, lorsque je l'ai peint, n'avait que deux ans, et

portait son second bois; c'est pourquoi il n'est pas encore si large d'embaumure, et chargé de tant de chevilles ou de cornichons, que ceux que ces mêmes rennes portent présentement. Il faut aussi remarquer que le graveur a fait une faute en donnant à la barbe pendante du renne la figure d'une crinière qu'on dirait descendre du côté opposé. Si je puis, monsieur, vous faire plaisir par des miniatures, peintes en couleur d'après nature, de ces animaux, que j'ai faites avec beaucoup de soin, je vous les enverrai avec bien de la satisfaction.... S. A. S. Monseigneur le margrave de Brandebourg Schwedt, Frédéric Henri, cousin du roi de Prusse, en a fait venir de la Suède et de la Russie, et m'a donné la permission de les dessiner, de les mesurer et de les observer. J'ai publié dans les mémoires de la Société de Berlin, en allemand, les observations que j'ai faites, et j'ai l'honneur de vous en communiquer la substance. Il y a, comme vous le remarquez, monsieur le comte, deux espèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre, du renne; je les connais toutes deux. La différence entre ces deux espèces est aussi remarquable qu'entre le cerf et le daim. Les grands rennes, qui sont de la taille de nos cerfs, furent envoyés de la province Mezen, dans le gouvernement d'Archangel, province renommée pour avoir les plus beaux et les plus grands rennes de toute la Russie: ce sont deux mâles et deux femelles. Deux femelles et un mâle vinrent de la Suède, qui n'étaient guère plus grands que nos daims, c'est-à-dire les rennes femelles, car le mâle n'est pas parvenu jusqu'ici, étant mort sur le vaisseau. Voici quelques dimensions principales qui vous feront voir d'un coup d'œil combien les rennes de Russie surpassent en grandeur ceux de Suède:

DIMENSIONS. DE DIFFÉRENTES PARTIES DU CORPS.	RENNES DE RUSSIE.		RENNES DE SUÈDE.
			FEMELLE.
	MALE.	FEMELLE.	FEMELLE.
	p. p. l.	p. p. l.	p. p. l.
Longueur du corps en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus.	6 2 4	5 8 0	4 8 3
Hauteur du train de devant	3 10 6	3 5 8	2 10 6
Hauteur du train de derrière	3 7 7	3 5 3	2 11 0
Circonférence du corps mesuré devant les cuisses.	3 9 8	3 8 3	2 11 6
Circonférence du corps au milieu	5 3 0	4 9 0	3 4 0
Circonférence du corps derrière les épaules.	4 4 0	3 5 6	3 0 0
Longueur de la tête jusqu'à l'origine du bois.	1 4 0	1 1 5	1 0 0
Circonférence du museau prise derrière les naseaux	1 1 3	0 11 0	0 9 0
Longueur du cou	1 1 7	1 4 10	1 1 0
Circonférence derrière la tête	2 4 4	1 4 1	1 2 0
Circonférence devant les épaules	3 0 6	2 2 9	1 5 0

« Ce qui est très-remarquable, et dont cependant aucun naturaliste ne fait mention, c'est que les faons des rennes ont d'abord en naissant des bossettes, et qu'agés de quinze jours ils ont déjà de petites dagues longues d'un pouce, de manière qu'ils touchent au bois peu de temps après leur mère. Les faons des rennes de Russie avaient le bois long d'un pied, et chaque perche avait trois andouillers, au lieu que ceux de Suède ne portaient que des dagues moins longues, qui se séparaient au bout en deux andouillers. La figure du daim de Groënland que donne M. Edwards me paraît être celle du faon de trois mois, à la couleur près, qui est toute différente. Il

est singulier que les femelles, qui étaient pleines en arrivant, et qui, depuis trois ans qu'elles sont à Schwedt, ont mis bas chaque année un faon, n'ont produit que des femelles : ainsi je ne saurais dire si les faons mâles portent des bois plus longs et plus chargés d'andouillers que les femelles ; mais on peut le supposer en jugeant de la grande différence qu'il y a entre le bois du mâle et celui de la femelle. Les faons naissent aux mois de juin et de juillet, et ne portent pas de livrée ; ils sont bruns, plus foncés sur le dos, et plus roux aux pieds, au cou et au ventre : cependant cette couleur se noircit tous les jours, et au bout de six semaines, ils ont le dos, les épaules, les côtés, le dessus du cou, le front et le nez d'un gris noir ; le reste est jaunâtre, et les pieds fauves. J'ai dit que les faons touchent au bois d'abord après leur mère ; cela arrive au mois d'octobre, et c'est aussi alors que le rut commence.

« Les rennes mâles poursuivent longtemps les femelles avant d'en pouvoir jouir. Les femelles russes entraînent en rut quinze jours plus tôt que les femelles de Suède ; il y eut même une femelle des faons russes qui, quoique âgée à peine de cinq mois, souffrit, au commencement de novembre, les approches du mâle, et mit bas l'année suivante d'un faon aussi grand que les autres. Cela prouve que le développement des parties de la génération du renne est plus prompt que dans aucun autre animal de cette grandeur ; peut-être aussi la plus grande chaleur de notre climat et la nourriture abondante dont ils jouissent ont hâté l'accroissement de ces rennes. Cependant le bois que portent les rennes femelles, à l'âge de cinq mois, n'indiquerait-il pas une surabondance de molécules organiques, qui peut occasionner un développement plus prompt des parties de la génération ? Il se peut même que les faons mâles soient en état d'engendrer au même âge. Le comportement du renne mâle, que j'observais pendant le rut, ressemblait plus à celui du daim qu'à celui du cerf. En s'approchant de la femelle, il la caressait de sa langue, haussait la tête, et rayait comme le daim, mais d'une voix moins forte, quoique plus rauque. Il gonflait en même temps ses grosses lèvres, et en faisant échapper l'air, il les faisait trembloter contre les gencives ; alors il baissait les jarrets des pieds de derrière, et je crus qu'il couvrirait ainsi la femelle, qui semblait aussi l'attendre ; mais, au lieu de cela, il fit jaillir beaucoup de semence sans bouger, après quoi il était pendant quelques minutes comme perclus des pieds de derrière, et marchait avec peine. Jamais je ne l'ai vu couvrir de jour, mais c'était toujours la nuit ; il s'y prêtait lentement et point en fuyant, comme les cerfs et les daims qui, ainsi que je l'ai souvent observé dans mes bois et dans mon parc, sautent sur les biches tout en courant, en les arriétant et les serrant quelquefois si rudement des pieds de devant, qu'ils leur enfonceent les ergots à travers la peau, et mettent leurs côtés en sang. Le rut commence à la mi-octobre et finit à la fin du mois de novembre. Les rennes mâles ont pendant ce temps une odeur de boue extrêmement forte.

« On a fait des tentatives infructueuses pour faire couvrir des biches ou des daims par le renne. Le premier renne qui vint à Schwedt fut pendant plusieurs années sans femelles ; et comme il parut ressentir les impressions du rut, on l'enferma avec deux biches et deux daines dans un parc, mais il n'en approchait pas. On lui présenta des vaches l'année suivante, qu'il refusa constamment, quoiqu'il attaquât des femmes, et que plus il avançait en âge, plus il devenait furieux pendant le rut. Il donne non-seulement des coups violents du haut de son bois, mais il frappe plus dangereusement des pieds de devant. Je me souviens qu'un jour le renne étant sorti de la ville de Schwedt, et se promenant par les champs, il fut attaqué par un gros chien de boucher ; mais lui, sans s'épouvanter, se cabra et donna des pieds de devant un coup si violent au chien, qu'il l'assomma sur la place. Il n'avait pas de bois dans ce temps-là. Le bois tombe aux mâles vers Noël et au commencement de l'année, selon qu'ils sont plus ou moins vieux, et ils l'ont refait au mois d'août ; les femelles au

contraire muent au mois de mai, et elles touchent au bois au mois d'octobre : elles ont donc leur bois tout refait au bout de cinq mois, au lieu que les mâles y emploient huit mois : aussi les mâles, passé cinq ans, ont des bois d'une longueur prodigieuse : les surandouillers ont des empaumures larges, ainsi que le haut des perches, mais il est moins gros et plus cassant que celui du cerf ou du daim. C'est peut être aussi pour le garantir d'autant plus lorsqu'il est encore tendre, que la nature l'a recouvert d'une peau beaucoup plus grosse que celle du refait du cerf : car le refait du renne est beaucoup plus gros que celui du cerf, et cependant lorsqu'il a touché au bois, les perches en sont bien plus minces. Le renne ne peut guère blesser des andouillers, comme le cerf, mais il frappe des empaumures du haut en bas ; ce que Gaston Phoebus a déjà très-bien observé dans la description qu'il donne du rangier, page 97 de la *Vénerie de Dufouilloux*... Tous ceux qui ont donné l'histoire du renne prétendent que le lait qu'on tire des femelles ne donne pas de beurre : cela dépend, je crois, ou de la nourriture, ou de la manière de traiter le lait. Je fis traire à Schwedt les rennes, et trouvai le lait excellent, ayant un goût de noix ; j'en pris avec moi dans une bouteille pour en donner à goûter chez moi, et fus très-surpris de voir à mon arrivée que le cahot de ma voiture, pendant trois heures de chemin qu'il faut faire pour venir de Schwedt à mon château, avait changé ce lait en beurre ; il était blanc comme celui de brebis, et d'un goût admirable. Je crois donc, fondé sur cette expérience, pouvoir assurer que le lait de renne donne de très-bon beurre s'il est battu d'abord après avoir été tiré, car ce n'est que de la crème toute pure. En Suède, on prétend que le lait de renne a un goût rance et désagréable ; ici j'ai éprouvé le contraire. Mais en Suède la pâture est très-inférieure à celle d'Allemagne, ici les rennes paissent sur des prairies de trèfle, et on les nourrit d'orge, car l'avoine, ils l'ont constamment refusée ; ce n'est que rarement qu'on leur donne du *lichen rangiferinus*, qui croît ici en petite quantité dans nos bois, et ils le mangent avidement. J'ai remarqué que le craquement que les rennes font entendre en marchant n'est formé que par les pinces des sabots, qui se choquent, et par les ergots qui frappent contre les sabots. On peut s'en convaincre aisément en mettant un linge entre les pinces des sabots, et en enveloppant les ergots de même : alors tout craquement cesse. Je crus, comme tout le monde, que ce craquement se formait entre le boulet et le genou, quoique cela ne me parût guère possible ; mais un cerf apprivoisé, que j'ai dans mon parc, me fit entendre un craquement pareil, quoique plus sourd, lorsqu'il me suivait sur la pelouse ou sur le gravier ; et je vis très-distinctement, en l'observant de près, que c'étaient les pinces des sabots qui, en claquant l'une contre l'autre, formaient ce craquement. En répétant cette observation sur les rennes, je me suis convaincu qu'il en est tout de même avec eux. Je remarque aussi que sans marcher ils font entendre le même craquement, lorsqu'on leur cause quelque surprise ou quelque crainte en les touchant subitement ; mais cela provient de ce qu'en se tenant debout ils ont toujours les sabots éloignés et distinctement séparés, et que, dès qu'ils s'effraient ou qu'ils lèvent le pied pour marcher, ils joignent subitement les pinces du sabot et craquent. Au reste, c'est un événement très-remarquable pour un naturaliste, que ces rennes se conservent et se multiplient dans un pays où la température du climat est bien plus douce que dans leur patrie, dans un pays où les neiges ne sont pas fréquentes et les hivers bien moins rudes ; tandis qu'on a déjà tenté inutilement, depuis le seizième siècle, de les naturaliser en Allemagne, quoique alors le climat fût bien plus rude et les hivers plus rigoureux. Le roi Frédéric I^{er} de Prusse en reçut de la Suède, qui moururent quelques mois après leur arrivée ; et cependant, dans ce temps-là, il y avait dans la Poméranie et dans la Marche, ainsi qu'aux environs de Berlin, beaucoup plus de marais et bien plus de bois, et il y faisait, par cette raison, beaucoup plus froid qu'à présent. Il y a présentement cinq ans que ces rennes

subsistent et se multiplient à Schwedt; et étant voisin de cette petite ville, S. A. R. et me permettant de venir souvent chez elle, j'ai eu de fréquentes occasions de les voir et de les observer; et tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire au sujet de ces rennes est le fruit de ces observations fréquemment réitérées. »

CINQUIÈME ADDITION A L'ARTICLE DU RENNE.

Extrait d'une lettre de M. le chevalier de Buffon à M. le comte de Buffon.
Lille, 30 mai 1785.

« Il vient d'arriver ici trois rennes, dont un mâle âgé de six ans, une femelle âgée de trois ans, et une petite femelle âgée d'un an. L'homme qui les conduit et qui les montre pour de l'argent assure qu'il les a achetés dans une peuplade de Lapons, nommée en suédois *Deger Forth Capel*, dans la province *Wertu bollo*, à quatre-vingt-dix milles deux cent soixante et dix lieues de France) de Stockholm, et huit milles (vingt-quatre lieues) d'Uma. Il les a débarqués à Lubek au mois de novembre de l'année dernière. Ces trois jolis animaux sont très-familiers, le jeune surtout joue comme un chien avec ceux qui le caressent : ils sont gras, fort gais, et se portent très-bien.

« J'ai comparé, le livre à la main, ces rennes à la description que vous en faites : elle est parfaite sur tous les points. Le mâle a un bois couvert de duvet, comme le refait du cerf; ce bois est très-chaud au toucher; chaque branche a dix-sept pouces de longueur depuis la naissance jusqu'à l'extrémité, où l'on commence à reconnaître deux andouillers, qui se forment à tête ronde et non pointue comme ceux du cerf. Ces deux branches se séparent, leur courbure est en avant; elles sont uniformes et de la plus belle venue. Les deux andouillers qui sont près de la tête croissent en avant en se rapprochant du nez de l'animal, deviennent plats et larges avec six petits andouillers; le tout imitant la forme d'une main qui aurait six doigts écartés, et le reste du bois produisant beaucoup de rameaux qui croissent presque tous en avant, autant que j'ai pu en juger par un dessin très-mal fait, que le maître de ces rennes m'a présenté, du dernier bois d'un renne qu'il a vendu en Allemagne. Ce bois avait quatre pieds de hauteur, et pesait vingt-sept livres. L'extrémité de chaque branche se termine par de larges palettes, qui portent de petits andouillers comme celles qui sont près de la tête. La régularité du jeune bois que j'ai vu et sa belle venue annoncent qu'il sera superbe.

« Ils mangent du foin, dont ils choisissent les brins qui portent la graine. La chicorée sauvage, les fruits et le pain de seigle, sont la nourriture qu'ils préfèrent à toute autre. Quand ils veulent boire, ils mettent un pied dans le seau et cherchent à troubler l'eau en la battant. Ils ont tous trois le même usage, et laissent presque toujours leur pied dans le seau en buvant.

« La femelle a deux proéminences qui annoncent la naissance du refait; la petite en a de même. J'ai vu le bois de la femelle de l'année dernière, il n'est pas plus grand qu'un bois de chevreuil; il est tortueux, noueux, et chaque branche est d'une forme très-irrégulière.

« J'y ai reconnu tous les caractères que vous désignez : le craquement des pieds lorsqu'ils marchent et surtout après le repos; le poil long et blanchâtre sous le cou; leur forme, qui tient de celle du bœuf et du cerf; la tête semblable à celle du bœuf,

ainsi que les yeux ; la queue très-courte et semblable à celle du cerf ; le derrière de la croupe blanchâtre comme sur le cerf. Ce renne n'a, dans ses mouvements, ni la pesanteur du bœuf, ni la légèreté du cerf ; mais il a la vivacité de ce dernier tempérée par sa forme, qui n'est pas aussi svelte. Je les ai vus ruminant ; ils se mettent à genoux pour se coucher. Ils ont horreur des chiens ; ils les fuient avec frayeur, ou cherchent à les frapper avec les pieds de devant. Leur poil est d'un brun fauve, se dégrade jusqu'au blanchâtre sous le ventre, aux deux côtés du cou et derrière la croupe.

« On remarque au-dessous de l'angle intérieur de chaque œil une ouverture longitudinale où il serait aisé de faire entrer un gros tuyau de plume ; c'est sans doute le larmier de ces animaux.

Les deux éperons qu'ils ont à chaque jambe en arrière sont gros, et assez longs pour que la corne pointue dont ils sont armés pose à terre lorsque l'animal marche ; les éperons s'écartent dans cette position, et l'animal marque toujours quatre pointes en marchant, dont les deux de derrière entrent de quatre à cinq lignes dans le sable. Cette conformation doit leur être fort utile pour se cramponner dans la neige.

« Le mâle a cinq pieds six pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, et trois pieds quatre pouces de hauteur depuis la sole jusqu'au garrot.

« La femelle, quatre pieds six pouces de longueur, et trois pieds de hauteur.

« Le petit, quatre pieds un pouce de longueur, et deux pieds sept pouces de hauteur ; il est à vue d'œil.

« Ils ont huit petites dents incisives du plus bel émail et rangées à merveille à l'extrémité antérieure de la mâchoire inférieure, cinq molaires de chaque côté au fond de la bouche. Il y a un espace de quatre doigts entre les molaires et les incisives de chaque côté, dans lequel espace il n'y a point de dents. La mâchoire supérieure a de même et seulement cinq molaires de chaque côté, au fond de la bouche, mais elle n'a aucune incisive.

« Le temps du rut est le même que celui du cerf. La femelle a été couverte au mois de novembre de l'année dernière, à quatre lieues d'Upsal.

« En voilà bien long et peut-être beaucoup trop sur des animaux que vous connaissez mieux que moi sans les avoir vus ; mais comme il n'en a point paru jusqu'ici de vivants en France, j'ai pensé que mes observations pourraient vous être agréables, etc. »

ADDITION A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

Nous donnons ici la figure de l'élan mâle, que l'on a vu vivant à la foire Saint-Germain, en 1784 ; il n'avait pas encore trois ans. Les dagues de son bois n'avaient que deux pouces ; les dernières étaient tombées dans le commencement de janvier de la même année ; et comme il m'a paru nécessaire de donner une idée de ce même bois, lorsque l'animal est adulte, j'ai fait représenter sa tête surmontée des bois. Ce jeune animal avait été pris à cinquante lieues au delà de Moscou ; et, au rapport de son conducteur, sa mère était une ou deux fois plus grande qu'il ne l'était à cet âge de trois ans. Il

était déjà plus grand qu'un cerf, et beaucoup plus haut monté sur ses jambes; mais il n'a point la forme élégante du cerf, ni la position noble et élevée de sa tête. Il semble que ce qui oblige l'élan à porter la tête basse, c'est qu'indépendamment de la pesanteur de son large bois, il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derrière est plus haut que celui de devant : dans l'élan, au contraire, le train de devant est le plus élevé, et ce qui paraît encore augmenter la hauteur du devant de son corps, c'est une grosse partie charnue qu'il a sur le dos au-dessus des épaules, et qui est couverte de poils noirs.

Les jambes sont longues et d'une forme légère; les boulets larges, surtout ceux de derrière; les pieds sont très-forts, et les sabots, qui sont noirs, se touchent par leur extrémité, qui est menue et arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur : ils sont longs, droits et plats, et ne se touchent point; mais leur extrémité touche presque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur, en ligne droite, deux pouces neuf lignes; ils sont plats, courbes, élevés au-dessus de terre de deux pouces cinq lignes, et se touchent derrière le boulet. La queue est très-courte, et ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu aplatie sur les côtés; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez est un peu bombé en dessus; le bout du nez est large, aplati, et faisant un peu gouttière au milieu; le nez et les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure, et il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun marron; la prunelle, lorsqu'elle est à demi fermée, forme une ligne horizontale; la paupière supérieure est arquée et garnie de poils noirs. L'angle antérieur de l'œil est ouvert; il forme, en se prolongeant, une espèce de larmier. L'oreille est grande, élevée et finissant en pointe arrondie; elle est d'un brun noirâtre en dessus, et garnie en dedans de grands poils grisâtres à la partie supérieure, et brun noirâtre à l'inférieure.

On remarque au-dessous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou est large, court et couvert de grands poils noirâtres sur la partie supérieure, et gris roussâtre à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal était d'un brun foncé, mêlé de fauve et de gris; elle était presque noire sur les pieds et le paturon, ainsi que sur le cou et la partie charnue au-dessus des épaules. Les plus longs poils avaient cinq pouces dix lignes; sur le cou, ils avaient six pouces six lignes; sur le dos, trois pouces : ceux du corps étaient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, et fauves à leur extrémité.

SUITE DE LA NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

Plusieurs voyageurs ont prétendu qu'il existe, dans l'Amérique septentrionale, des élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, et même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley, qui a envoyé à la Société royale de Londres une très-bonne description de l'original, dit que ses chasseurs en tuèrent un qui était haut de plus de dix pieds.

Josselyn assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut. Les voyageurs qui ont parlé de ces élans gigantesques donnent six pieds de longueur à leur bois; et suivant Josselyn, les extrémités des deux perches sont éloignées l'une de l'autre de deux brasses ou de dix à onze pieds. La Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pèsent jusqu'à trois et quatre cents livres. Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que sur les rapports infidèles des sauvages, qui prétendent qu'il existe à sept ou huit cents milles au sud-ouest du fort d'York une espèce d'élan beaucoup plus grande que l'espèce ordinaire, et qu'ils appellent *waskesser* : mais ce qui cependant pourrait faire présumer que ces récits ne sont pas absolument faux, c'est qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois fossiles, que l'on a attribués aux grands élans d'Amérique septentrionale dont Josselyn a parlé, parce qu'aucun autre animal connu ne peut être supposé avoir porté des bois aussi grands et aussi pesants. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe, ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches sont en proportion plus longues; elles sont garnies d'andouillers plus larges et plus gros, surtout dans les parties supérieures. Un de ces bois fossiles, composé de deux perches, avait cinq pieds cinq pouces de longueur depuis son insertion dans le crâne jusqu'à la pointe; les andouillers avaient onze pouces de longueur; l'empaumure dix-huit pouces de largeur, et la distance entre les deux extrémités était de sept pieds neuf pouces : mais cet énorme bois était cependant très-petit en comparaison des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois qui avait huit pieds de long, et dont les deux extrémités étaient distantes de quatorze pieds. Ces très-grands bois fossiles ont peut-être appartenu à une espèce qui ne subsiste plus depuis longtemps, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde; mais s'il existe encore des individus semblables à ceux qui portaient ces énormes bois, l'on peut croire que ce sont les élans que les Indiens ont nommés *waskesser*; et dès lors les récits de M. Dudley, de Josselyn et de La Hontan, seraient entièrement confirmés.

L'AXIS.

(LE CERF AXIS.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes, genre cerf. (CUVIER.)

Cet animal n'étant connu que sous les noms vagues de *biche de Sardaigne* et de *cerf du Gange*, nous avons cru devoir lui conserver le nom que lui a donné Belon, et qu'il avait emprunté de Pline, parce qu'en effet les caractères de l'axis de Pline peuvent convenir à l'animal dont il est ici question, et que le nom même n'a jamais été appliqué à quelque autre animal. Ainsi, nous ne craignons pas de faire confusion, ni de tomber dans l'erreur, en adoptant cet ancien nom et l'appliquant à un animal qui n'en avait point parmi nous; car une dénomination générique, jointe à l'épithète du climat, n'est point un nom, mais une phrase par laquelle on confond un animal avec ceux de son genre, comme celui-ci avec le cerf, quoique peut-être il en soit réellement distinct, tant par l'espèce que par le climat. L'axis est à la vérité du petit nombre des animaux ruminants qui portent un bois comme le cerf; il a la taille et la légèreté du daim; mais ce qui le distingue du cerf et du daim, c'est qu'il a le bois d'un cerf et la forme d'un daim; que tout son corps est marqué de taches blanches, élégamment disposées et séparées les unes des autres, et qu'enfin il habite les climats chauds; au lieu que le cerf et le daim ont ordinairement le pelage d'une couleur uniforme, et se trouvent en plus grand nombre dans les pays froids et dans les régions tempérées que dans les climats chauds.

MM. de l'Académie des sciences, en nous donnant la figure et la description des parties intérieures de cet animal, ont dit peu de chose de sa forme extérieure, et rien du tout de ce qui a rapport à son histoire: ils l'ont seulement appelé *biche de Sardaigne*, parce que probablement il leur était venu sous ce nom de la ménagerie du Roi: mais rien n'indique que cet animal soit originaire de Sardaigne; aucun auteur n'a dit qu'il existe dans cette île comme animal sauvage, et l'on voit au contraire, par les passages que nous avons cités, qu'il se trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Asie. Ainsi, la dénomination de *biche de Sardaigne* avait été faussement appliquée: celle de *cerf du Gange* lui conviendrait mieux s'il était en effet de la même espèce que le cerf, puisque la partie de l'Inde qu'arrose le Gange paraît être son pays natal. Cependant, il paraît aussi qu'il se trouve en Barbarie, et il est probable que le daim mouhété du cap de Bonne-Espérance est encore le même que celui-ci.

Nous avons dit qu'aucune espèce n'est plus voisine d'une autre que celle



LA GAZELLE. LE CHAMOIS. LE MUSC. L'AXIS.

Goussier, Paris, 1842.

du daim l'est de celle du cerf; cependant l'axis paraît encore faire une nuance intermédiaire entre les deux : il ressemble au daim par la grandeur du corps, par la longueur de la queue, par l'espèce de livrée qu'il porte toute la vie; et il n'en diffère essentiellement que par le bois, qui est sans empannures, et qui ressemble à celui du cerf. Il se pourrait donc que l'axis ne fût qu'une variété dépendante du climat, et non pas une espèce différente de celle du daim; car, quoiqu'il soit originaire des pays les plus chauds de l'Asie, il subsiste et se multiplie aisément en Europe. Il y en a des troupeaux à la ménagerie de Versailles. Ils produisent entre eux aussi facilement que les daims : néanmoins, on n'a jamais remarqué qu'ils se soient mêlés ni avec les daims, ni avec les cerfs, et c'est ce qui nous a fait présumer que ce n'était point une variété de l'un ou de l'autre, mais une espèce particulière et moyenne entre les deux. Cependant, comme l'on n'a pas fait des expériences directes et décisives à ce sujet, et que l'on n'a pas employé les moyens nécessaires pour obliger ces animaux à se joindre, nous n'assurerons pas positivement qu'ils soient d'espèces différentes.

L'on a déjà vu, dans les articles du cerf et du daim, combien ces animaux éprouvent de variétés, surtout par les couleurs du poil. L'espèce du daim et celle du cerf, sans être très-nombreuses en individus, sont fort répandues : toutes deux se trouvent dans l'un et dans l'autre continent, et toutes deux sont sujettes à un assez grand nombre de variétés, qui paraissent former des races constantes. Les cerfs blancs, dont la race est très-ancienne, puisque les Grecs et les Romains en ont fait mention, les petits cerfs bruns, que nous avons appelé *cerfs de Corse*, ne sont pas les seules variétés de cette espèce : il y a en Allemagne une autre race de cerfs, qui est connue dans le pays sous le nom de *brandhirtz*, et de nos chasseurs sous celui de *cerf des Ardennes*. Ce cerf est plus grand que le cerf commun, et il diffère des autres cerfs non-seulement par le pelage, qu'il a d'une couleur plus foncée et presque noire, mais encore par un long poil qu'il porte sur les épaules et sous le cou. Cette espèce de crinière et de barbe lui donnant quelque rapport, la première avec le cheval et la seconde avec le bouc, les anciens ont donné à ce cerf les noms composés d'*hippélaphe* et de *tragélaphe*. Comme ces dénominations ont occasionné de grandes discussions critiques; que les plus savants naturalistes ne sont pas d'accord à cet égard, et que Gessner, Caius et d'autres, ont dit que l'*hippélaphe* était l'élan, nous croyons devoir donner ici les raisons qui nous ont fait penser différemment, et qui nous ont porté à croire que l'*hippélaphe* d'Aristote est le même animal que le *tragélaphe* de Pline, et que ces deux nous désignent également et uniquement le cerf des Ardennes*.

Aristote donne à son *hippélaphe* une espèce de crinière sur le cou et sur le dessus des épaules, une espèce de barbe sous la gorge; un bois au mâle,

* L'*hippélaphe* d'Aristote constitue une espèce particulière de cerf qui vit dans l'Inde. M. Cuvier a publié les caractères de cette espèce.

assez semblable à celui du chevreuil, point de cornes à la femelle. Il dit que l'hippélaphe est de la grandeur du cerf, et naît chez les Arachotas (aux Indes), où l'on trouve aussi des bœufs sauvages, dont le corps est robuste, la peau noire, le muflle relevé, les cornes plus courbées en arrière que celles des bœufs domestiques. Il faut avouer que ces caractères de l'hippélaphe d'Aristote conviennent à peu près également à l'élan et au cerf des Ardennes; ils ont tous deux de longs poils sur le cou et les épaules, et d'autres longs poils sous la gorge, qui leur font une espèce de barbe au gosier, et non pas au menton : mais l'hippélaphe n'étant que de la grandeur du cerf, diffère en cela de l'élan, qui est beaucoup plus grand; et ce qui me paraît décider la question, c'est que l'élan étant un animal des pays froids, n'a jamais existé chez les Arachotas. Ce pays des Arachotas est une des provinces qu'Alexandre parcourut dans son expédition des Indes : il est situé au delà des monts Caucase, entre la Perse et l'Inde. Ce climat chaud n'a jamais produit des élans, puisqu'ils peuvent à peine subsister dans les contrées tempérées, et qu'on ne les trouve que dans le nord de l'un et de l'autre continent. Les cerfs au contraire n'affectent pas particulièrement les terres du Nord : on les trouve en grand nombre dans les climats tempérés et chauds. Ainsi nous ne pouvons pas douter que cet hippélaphe d'Aristote, qui se trouve chez les Arachotas, et dans le même pays où se trouve le buffle, ne soit le cerf des Ardennes, et non pas l'élan.

Si l'on compare maintenant Pline sur le tragélaphe, avec Aristote sur l'hippélaphe, et tous deux avec la nature, on verra que le tragélaphe est le même animal que l'hippélaphe, le même que notre cerf des Ardennes. Pline dit que le tragélaphe est de l'espèce du cerf, et qu'il n'en diffère que par la barbe, et aussi par le poil qu'il a sur les épaules. Ces caractères sont positifs, et ne peuvent s'appliquer qu'au cerf des Ardennes; car Pline parle ailleurs de l'élan, sous le nom d'*alce*. Il ajoute que le tragélaphe se trouve auprès du Phase; ce qui convient encore au cerf, et non pas à l'élan. Nous croyons donc être fondés à prononcer que le tragélaphe de Pline et l'hippélaphe d'Aristote désignent tous deux le cerf que nous appelons *cerf des Ardennes*; et nous croyons aussi que l'axis de Pline indique l'animal que l'on appelle vulgairement *cerf du Gange*. Quoique les noms ne fassent rien à la nature, c'est cependant rendre service à ceux qui l'étudient, que de les leur interpréter.

SUPPLÉMENT AUX ARTICLES DU DAIM ET DE L'AXIS.

M. le duc de Richemond avait dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims, qu'on appelle vulgairement *cerfs du Gange*, et que j'ai nommée *axis*. M. Collinson m'a écrit qu'on lui avait assuré qu'ils engendraient avec les autres daims.

HISTOIRE NATURELLE DU CHEVREUIL DES INDES. 347

« Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, et ne forment pas de troupes séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre : elle y existe avant celle des daims noirs et des daims blancs, et même avant celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bretagne, et que je crois avoir été envoyées en France; car il n'y avait auparavant en Angleterre que le daim commun *fallow-deer*, et le chevreuil en Écosse : mais indépendamment de cette première espèce de daims, il y a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve et le daim blanc. Le mélange de toutes ces couleurs fait que dans les parcs il se trouve de très-belles variétés. »

Il y avait, en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims chinois, l'un mâle et l'autre femelle : ils n'avaient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur ; le corps et la queue étaient d'un brun minime, le ventre et les jambes fauve clair, les jambes courtes, le bois large, étendu et garni d'andouillers. Cette espèce plus petite que celle des daims ordinaires, et même que celle de l'axis, n'est peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches; mais on a observé qu'au lieu de ces taches blanches, il avait en plusieurs endroits quelques grands poils fauves, qui tranchaient visiblement sur le brun du corps. Au reste, la femelle était de la même couleur que le mâle, et je présume que la race pourrait non-seulement se perpétuer en France, mais peut-être même se mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux sont également originaires de l'orient de l'Asie.

LE CHEVREUIL DES INDES.

(LE CERF MUNTJAC.)

Ordre des ruminants , section des ruminants à cornes. (CUVIER.)

Cet animal nous paraît être d'une espèce très-voisine de celle de nos chevreuils d'Europe; néanmoins il en diffère par un caractère assez essentiel pour qu'on ne puisse pas le considérer comme ne formant qu'une simple variété dans l'espèce du chevreuil; ce caractère consiste dans la structure des os supérieurs de la tête, sur lesquels sont appuyées les meules qui portent le bois du chevreuil. C'est encore au savant professeur M. Allamand, que je dois la connaissance de cet animal, et je ne puis mieux faire que de rapporter ici la description qu'il en a publiée dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes.

« Nous avons vu, dans les articles précédents, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été décrits; cela n'est pas étonnant, l'intérieur

de cette vaste partie du monde nous est presque encore entièrement inconnu. On a plus de raison d'être surpris que l'Asie, habitée en général par des peuples plus policés, et très-fréquentée par les Européens, en fournisse souvent dont aucun voyageur n'a parlé; nous en avons un exemple dans le joli animal dont la description suit :

« Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feu M. Van der Stel, commissaire de la ville d'Amsterdam; il est arrivé chez lui en très-hon état, et il y a vécu pendant quelque temps. Ignorant le nom sous lequel il est connu dans le pays dont il est originaire, je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui ressemble par son bois et par toute sa figure, quoiqu'il soit beaucoup plus petit. Celui de chevretoain aurait mieux répondu à sa taille; mais ceux d'entre les chevretoains qui portent des cornes les ont creuses et non pas solides comme le sont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conséquent en diffère par un caractère essentiel. Il a plus de traits de ressemblance avec le cerf; mais il en est trop différent par la grandeur, pour qu'on puisse lui en donner le nom; à peine a-t-il deux pieds sept pouces de longueur, et sa plus grande hauteur n'est que d'un pied et demi.

« Le poil court, dont son corps est couvert, est blanc depuis la racine jusqu'à la moitié de sa longueur; l'extrémité en est brune, ce qui fait un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement sur le dos et moins sous le ventre; l'intérieur des cuisses et le dessous du cou sont blanchâtres; les sabots sont noirs et surmontés d'une petite tache blanche; les ergots sont à peine visibles.

« Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds fourchus, est chargée de deux cornes qui offrent des singularités bien remarquables. Elles ont une origine commune à la distance de deux pouces du bout du museau; là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faisant un angle d'environ quarante degrés sous la peau, qu'elles soulèvent d'une manière très-sensible; ensuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les suivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait découvrir; car elles forment sur les os auxquels elles sont appliquées, une arête d'un travers de doigt d'élévation. Parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction; elles s'élèvent perpendiculairement au-dessus de l'os frontal, jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la peau qui les environne là de tous côtés les ait quittées: à ce degré d'élévation, elles sont surmontées par ce qu'on nomme les meules et leurs pierrures dans les cerfs; elles couronnent la peau qui reste en dessous. Du milieu de ces meules les cornes continuent à monter, mais inégalement. La corne gauche s'élève jusqu'à la hauteur de trois pouces, et elle est recourbée à son extrémité, qui se termine en pointe; elle pousse, presque immédiatement au-dessus de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la longueur d'un demi-pouce: la corne n'a que deux pouces et demi de longueur, et il en sort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche, et dirigé en arrière. La figure qui a été faite d'après l'animal vivant représente bien tout ce que je viens de dire. Ces cornes sont sans écorce, lisses et d'un blanc tirant un peu sur le jaune; elles sont sans perlures, et par conséquent sans gouttières.

« Cet animal n'a pas vécu fort longtemps dans ce pays, et rien n'a indiqué son âge: ainsi j'ignore s'il aurait mis bas sa tête, comme les chevreuils, ou si celle qu'il avait était naissante, et serait devenue plus grande et plus chargée d'andouillers.

« Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a son origine près du museau, qui s'étend sous la peau de la face, et qui en reste couverte jusqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne soit permanent; et dans ce cas cet animal offrira, de même que la girafe, une anomalie très-remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou des cornes solides.

« Mais on sait que le bois des cerfs, des daims et des chevreuils, pose sur deux

éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil indien, ces éminences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolongements s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant fortement aux os du nez, si même ils ne font pas corps avec eux; car quelque effort que j'aie fait pour insinuer à travers la peau une pointe entre-deux, il m'a été impossible d'y réussir. Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau qui couvre ces os, pour savoir au juste ce qui en est. Quoi qu'il en soit, il peut mettre bas sa tête avec autant de facilité que le cerf, puisque posées sur le haut de ces éminences, les meules ne sont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque année; ainsi je suis très-porté à croire qu'il le perd aussi : mais ce qu'il y a ici de certain, c'est que cette singulière conformation en forme une espèce particulière dans la classe des ruminants, et non pas une simple variété, telle qu'est le *cuguacu-apara* du Brésil, qui est à peu près de la même grandeur.

« Au milieu du front, entre les deux prolongements des tubérosités dont je viens de parler, il y a une peau molle, plissée et élastique, dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, d'où il suinte une matière qui a de l'odeur.

« Il a huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, et six dents molaires à chaque côté des deux mâchoires. Il a de plus deux crochets dans la mâchoire supérieure, comme le cerf, qui ne se trouvent point dans le chevreuil d'Europe; ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, et ils font une légère impression sur la lèvre inférieure.

« Il a de beaux yeux bien fendus : au-dessous sont deux larmiers très-remarquables par leur grandeur et leur profondeur, comme ceux du cerf; ces larmiers, qui manquent au chevreuil, avec ses deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-dessus, qu'il avait plus de traits de ressemblance avec le cerf qu'avec ce dernier animal.

« Il a la langue fort longue : il s'en servait non-seulement à nettoyer ses larmiers, mais encore ses yeux, et quelquefois même il la poussait au delà.

« Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles sont placées à un demi-pouce de distance de la partie inférieure des éminences qui soutiennent le bois. Sa queue est fort courte, mais assez large; elle est blanche en dessous.

« La figure de cet animal avait la même grâce et la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire; il paraissait même être plus lesté et plus éveillé. Il n'aimait pas être touché de ceux qu'il ne connaissait point; il prenait cependant ce qu'ils lui présentaient; il mangeait du pain, des carottes et toutes sortes d'herbes. Il était dans un parc, où il entra en chaleur dans les mois de mars et d'avril. Il y avait avec lui une femelle d'axis qu'il tourmentait beaucoup pour la couvrir, mais il était trop petit pour y réussir; il mourut pendant l'hiver de 1779.

Voici ses dimensions :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	2	7	0
Hauteur du train de devant	1	4	0
Hauteur du train de derrière	1	6	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles	0	7	0
Distance entre le bout du museau et l'extrémité des prolongements des éminences de l'os frontal qui soutiennent le bois	0	2	0
Longueur de ces prolongements jusqu'à l'endroit où ils s'élèvent au-dessus de la tête	0	5	0
— des éminences de l'os frontal, qui sont recouvertes de la peau, et terminées par les meules.	0	3	0

	p.	p.	l.
Longueur de la corne gauche, depuis la meule jusqu'à son extrémité en			
ligne droite	0	3	0
de son andouiller.	0	0	6
Longueur de la corne droite, depuis sa meule jusqu'à son extrémité	0	2	6
de son andouiller.	0	0	4
Distance entre les cornes, mesurée sur l'os frontal.	0	2	1
Circonférence des cornes au-dessous de la meule	0	2	0
Longueur des oreilles.	0	3	0
Longueur des yeux d'un angle à l'autre	0	1	0
Largeur des oreilles	0	2	0
Ouverture des yeux	0	0	9
Longueur de la queue.	0	3	0
Circonférence du museau derrière les naseaux	0	4	0
de la tête entre les cornes et les oreilles.	0	11	0
du milieu du cou	1	0	0
du corps, derrière les jambes de devant.	1	9	0
du milieu du corps	1	10	0
du corps devant les jambes de derrière	1	9	0

LES MAZAMES.

Section des ruminants à cornes, genre cerf. (Cuvier.)

Mazame, dans la langue mexicaine, était le nom de *cerf*, ou plutôt le nom du genre entier des *cerfs*, des *daims* et des *chevreuils*. Hernandès, Recchi et Fernandès, qui nous ont transmis ce nom, distinguaient deux espèces de mazames, tous deux communs au Mexique et dans la Nouvelle-Espagne : le premier et le plus grand, auquel ils donnent le nom simple de *mazame*, porte un bois semblable à celui du chevreuil d'Europe, c'est-à-dire un bois de six à sept pouces de longueur, dont l'extrémité est divisée en deux pointes, et qui n'a qu'un seul andouiller à la partie moyenne du merrain ; le second, qu'ils appellent *temamaçame*, est plus petit que le mazame, et ne porte qu'un bois simple et sans andouillers, comme celui d'un dague. Il nous paraît que ces deux animaux sont vraiment des chevreuils, dont le premier est absolument de la même espèce que le chevreuil d'Europe, et le second n'en est qu'une variété ; il nous paraît aussi que ces chevreuils ou mazames et *temamaçames* du Mexique sont les mêmes que le *cuguacu-apara* et le *cuguacu-été du Brésil*, et qu'à Cayenne le premier se nomme *cariacou* ou *biche des bois*, et le second *petit cariacou* ou *biche des palétuviers*. Quoique personne avant nous n'ait rapproché ces rapports, nous ne présumons pas qu'il y eût eu sur cela ni difficultés ni doutes, si Seba ne s'était avisé de donner sous les noms de *mazame* et de *temamaçame* deux animaux tout différents : ce ne sont

plus des chevreuils à bois solide et branchu, ce sont des gazelles à cornes creuses et torsées : ce ne sont pas des animaux de la Nouvelle-Espagne, quoique l'auteur les donne pour tels, ce sont au contraire des animaux d'Afrique. Ces erreurs de Seba ont été adoptées par la plupart des auteurs qui ont écrit depuis; ils n'ont pas douté que ces animaux, indiqués par Seba sous les noms de *mazame* et de *temamaçame*, ne fussent des animaux d'Amérique, et les mêmes que ceux dont Hernandès, Recchi et Fernandès avaient fait mention : la confusion du nom a été suivie de la méprise sur la chose; et en conséquence les uns ont indiqué ces animaux sous le nom de *chevrotains*, et les autres sous celui de *gazelles* ou de *chèvres*. Cependant il paraît que M. Linnæus s'est douté de l'erreur, car il ne l'a point adoptée : il a mis le mazame dans la liste des cerfs, et a pensé comme nous que ce mazame du Mexique est le même animal que le cuguacu du Brésil.

Pour démontrer ce que nous venons d'avancer, nous poserons en fait qu'il n'y a ni gazelles ni chevrotains dans la Nouvelle-Espagne, non plus que dans aucune autre partie de l'Amérique; qu'avant la découverte de ce nouveau monde, il n'y avait pas plus de chèvres que de gazelles, et que toutes celles qui y sont à présent y ont été apportées de l'ancien continent; que le vrai mazame du Mexique est le même animal que le cuguacu-apara du Brésil; que le nom *cuguacu* se prononce *couguacou*, et que par corruption cet animal s'appelle à Cayenne *cariacou*, d'où il nous a été envoyé vivant sous ce même nom *cariacou*, et nous en donnerons ici la description; ensuite nous rechercherons quelles peuvent être les espèces des deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame*; car, pour détruire une erreur, il ne suffit pas de ne la pas adopter, il faut encore en constater la cause et en démontrer les effets.

Les gazelles et les chevrotains sont des animaux qui n'habitent que les pays les plus chauds de l'ancien continent; ils ne peuvent vivre dans les contrées tempérées, et encore moins dans les pays froids; ils n'ont donc pu, ni fréquenter les terres du Nord, ni passer d'un continent à l'autre par ces mêmes terres : ainsi aucun voyageur, aucun historien du Nouveau-Monde n'a dit qu'il s'y trouvât nulle part des gazelles ou des chevrotains. Les cerfs et les chevreuils sont au contraire des animaux des climats froids et tempérés : ils ont donc pu passer par les terres du Nord, et on les trouve en effet dans les deux continents. L'on a vu dans notre Histoire du Cerf, que le cerf du Canada est le même que celui d'Europe, qu'il est seulement plus petit, et qu'il n'y a que quelques légères variétés dans la forme du bois et la couleur du poil : nous pouvons même ajouter à ce que nous avons dit, qu'il y a en Amérique autant de variétés qu'en Europe parmi les cerfs, et que néanmoins ils sont tous de la même espèce : l'une de ces variétés est le cerf de Corse, plus petit et plus brun que le cerf commun. Nous avons aussi parlé des cerfs et des biches blanches, et nous avons dit que cette couleur provenait de leur état de domesticité. On les trouve en Amérique, aussi bien que nos cerfs communs et nos petits cerfs bruns : les Mexicains, qui élevaient

ces cerfs blancs dans leurs parcs, les appelaient les *rois des cerfs*. Mais une troisième variété dont nous n'avons pas fait mention, c'est celle du cerf d'Allemagne, communément appelé *cerf des Ardennes*, *Brandhirtz* par les Allemands : il est tout au moins aussi grand que nos plus grands cerfs de France, et il en diffère par des caractères assez marqués ; il est d'un pelage plus foncé et moins noirâtre sur le ventre, et il a sur le cou et la gorge de longs poils comme le bouc, ce qui lui a fait donner par les anciens et les modernes le nom de *tragélaphe* ou *bouc-cerf*. Les chevreuils se sont aussi trouvés en Amérique, et même en très-grand nombre ; nous n'en connaissons en Europe que deux variétés, les roux et les bruns ; ceux-ci sont plus petits que les premiers, mais ils se ressemblent à tous autres égards, et ils ont tous deux le bois branchu. Le mazame du Mexique, le euguaeu-apara du Brésil et le cariaeu ou biche des bois de Cayenne, ressemblent en entier à nos chevreuils roux : il suffit d'en comparer les descriptions pour être convaincu que tous ces noms ne désignent que le même animal ; mais le temamaçame que nous croyons être le euguaeu-été du Brésil, le petit cariaeu ou biche des palétuviers de Cayenne, pourraient être une variété différente de celle de l'Europe. Le temamaçame est plus petit, et a aussi le ventre plus blanc que le mazame, comme notre chevreuil brun a le ventre plus blanc et la taille plus petite que notre chevreuil roux ; néanmoins, il paraît en différer par le bois, qui est simple et sans andouillers dans la figure qu'en a donnée Recchi : mais si l'on fait attention que dans nos chevreuils et dans nos cerfs, le bois est sans andouillers dans la première et quelquefois même dans la seconde année de leur âge, on sera porté à croire que le temamaçame de Recchi était de cet âge, et que c'est par cette raison qu'il n'avait qu'un bois simple et sans andouillers. Ces deux animaux ne nous paraissent donc être que de simples variétés dans l'espèce du chevreuil ; on pourra s'en convaincre aisément en comparant les figures et les passages des auteurs que nous venons de citer, avec la figure et la description que nous donnons ici du cariaeu qui nous est venu de Cayenne, et que nous avons nourri en Bourgogne pendant quelques années ; l'on verra, en insistant même sur les différences, qu'elles ne sont pas assez grandes pour séparer le cariaeu de l'espèce du chevreuil.

Il nous reste maintenant à rechercher ce que sont réellement les deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame*. La seule inspection des figures, indépendamment même de sa description, que nous avons citée dans les notes ci-dessus, démontre que ce sont des animaux du genre des chèvres ou des gazelles, et non pas de celui des cerfs ni des chevreuils. Le défaut de barbe et la figure des cornes prouvent que ce ne sont pas des chèvres, mais des gazelles, et en comparant ces figures de Seba avec les gazelles que nous avons décrites, j'ai reconnu que son prétendu *temamaçame de la Nouvelle-Espagne* est le *kop* ou *petite vache brune du Sénégal* : la forme, la couleur et la grandeur des cornes est la même ; la couleur du poil est aussi la même, et diffère de celle des autres gazelles en ce qu'elle n'est pas blanche, mais fauve sous le ventre comme sur les flancs,

et à l'égard du prétendu *mazame*, quoiqu'il ressemble en général aux gazelles, il diffère cependant en particulier de toutes celles dont nous avons ci-devant fait l'énumération ; mais nous avons trouvé dans le Cabinet de M. Adanson, où il a rassemblé les productions les plus rares du Sénégal, un animal empaillé que nous avons appelé *nagor*, à cause de la ressemblance de ses cornes avec celles du nanguer. Cet animal se trouve dans les terres voisines de l'île de Gorée d'où il fut envoyé à M. Adanson par M. Audriot, et il a tous les caractères que Seba donne à son prétendu *mazame* : il est d'un roux pâle sur tout le corps, et n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles ; il est grand comme un chevreuil ; ses cornes n'ont pas six pouces de longueur ; elles sont presque lisses, légèrement courbées et dirigées en avant, mais moins que celles du nanguer. Cet animal, donné par Seba sous le nom de *mazame* ou *cerf d'Amérique*, est donc au contraire une chèvre ou gazelle de l'Afrique, que nous ajoutons ici sous le nom de *nagor* aux douze autres gazelles dont nous donnons l'histoire.

LES CHEVROTAINS.

Section des ruminants sans cornes, genre chevrotain. (Cuvier.)

On a donné en dernier lieu le nom de *chevrotain* (*tragulus*) à de petits animaux des pays les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, que les voyageurs ont presque tous indiqués par la dénomination de *petit cerf* ou *petite biche*. En effet, les chevrotains ressemblent en petit au cerf, par la figure du museau, par la légèreté du corps, la courte queue et la forme des jambes : mais ils en diffèrent prodigieusement par la taille, les plus grands chevrotains n'étant tout au plus que de la grandeur du lièvre ; d'ailleurs, ils n'ont point de bois sur la tête : les uns sont absolument sans cornes, et ceux qui en portent les ont creuses, annelées et assez semblables à celles des gazelles. Leur petit pied fourchu ressemble aussi beaucoup plus à celui de la gazelle qu'à celui du cerf, et ils s'éloignent également des cerfs et des gazelles, en ce qu'ils n'ont point de larniers ou d'enfoncements au-dessous des yeux ; par là ils se rapprochent des chèvres : mais dans le réel ils ne sont ni cerfs, ni gazelles, ni chèvres, et font une ou plusieurs espèces à part. Seba donne la description et les figures de cinq chevrotains : le premier, sous la dénomination de *petite biche africaine de Guinée, rougeâtre, sans cornes* ; le second, sous celle de *faon ou jeune cerf d'Afrique très-délié* ; le troisième, sous le nom de *jeune cerf très-petit de Guinée* ; le quatrième, sous la dénomination de *petite biche de Surinam, rougeâtre et marquée de taches blanches* ; et le

cinquième, sous celle de *cerf d'Afrique à poil rouge*. De ces cinq chevrotains donnés par Seba, le premier, le second et le troisième sont évidemment le même animal ; le cinquième, qui est plus grand que les trois premiers, et qui a le poil beaucoup plus long et d'un fauve plus foncé, ne nous paraît être qu'une variété de cette première espèce; le quatrième, que l'auteur indique comme un animal de Surinam, n'est encore, à notre avis, qu'une seconde variété de cette espèce, qui ne se trouve qu'en Afrique et dans les parties méridionales de l'Asie; et nous sommes très-portés à croire que Seba a été mal informé lorsqu'il a dit que cet animal venait de Surinam. Tous les voyageurs font mention de ces petits cerfs ou chevrotains au Sénégal, en Guinée et aux grandes Indes : aucun ne dit les avoir vus en Amérique, et si le chevrotain à peau tachée, dont parle Seba, venait en effet de Surinam, on doit présumer qu'il y avait été transporté de Guinée ou de quelque autre province méridionale de l'ancien continent. Mais il paraît qu'il y a une seconde espèce de chevrotains réellement différente de tous ceux que nous venons d'indiquer, qui ne nous semblent être que de simples variétés de la première. Ce second chevrotain porte de petites cornes qui n'ont qu'un pouce de longueur et autant de circonférence; ces petites cornes sont creuses, noirâtres, un peu courbées, fort pointues et environnées à la base de trois ou quatre anneaux transversaux. Nous avons au Cabinet du Roi les pieds de cet animal, avec une de ses cornes, et ces parties suffisent pour démontrer que c'est ou un chevrotain ou une gazelle beaucoup plus petite que les autres gazelles. Kolbe, en faisant mention de cette espèce de chevrotains, a dit au hasard que ses cornes étaient semblables à celles du cerf, et qu'elles ont des branches à proportion de leur âge : c'est une erreur évidente, et que la seule inspection de ses cornes suffit pour démontrer.

Ces animaux sont d'une figure élégante, et très-bien proportionnés dans leur petite taille : ils font des sauts et des bonds prodigieux, mais apparemment ils ne peuvent courir longtemps, car les Indiens les prennent à la course; les Nègres les chassent de même et les tuent à coups de bâton ou de petite zagaie : on les recherche beaucoup, parce que la chair en est excellente à manger.

En comparant les témoignages des voyageurs, il paraît : 1° que le chevrotain qui n'a point de cornes est le chevrotain des Indes orientales; 2° que celui qui a des cornes est le chevrotain du Sénégal, appelé *guevei* par les naturels du pays; 3° qu'il n'y a que le mâle du *guevei* qui porte des cornes, et que la femelle, comme celle de la grimme, n'en porte point; 4° que le chevrotain à peau marquée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, se trouve au contraire aux grandes Indes, et notamment à Ceylan, où il s'appelle *memina*. Donc l'on doit conclure qu'il n'y a (du moins jusqu'à ce jour) que deux espèces de chevrotains, le *memina* ou chevrotain des Indes sans cornes, et le *guevei* ou chevrotain de Guinée à cornes; que les cinq chevrotains de Seba ne sont que des variétés du *memina*, et que le plus petit chevrotain, qu'on appelle au Sénégal *guevei-kaïor*, n'est qu'une va-

riété du guevei. Au reste, tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats excessivement chauds ; ils sont d'une si grande délicatesse qu'on a beaucoup de peine à les transporter vivants en Europe, où ils ne peuvent subsister, et périssent en peu de temps ; ils sont doux, familiers, et de la plus jolie figure ; ce sont les plus petits, sans aucune comparaison, des animaux à pied fourchu : à ce titre de pied fourchu, ils ne doivent produire qu'en petit nombre, et, à cause de leur petitesse, ils doivent au contraire produire en grand nombre à chaque portée. Nous demandons à ceux qui sont à portée de les observer, de vouloir bien nous instruire sur ce fait ; nous croyons qu'ils ne font qu'un ou deux petits à la fois, comme les gazelles, les chevreuils, etc. ; mais peut-être produisent-ils plus souvent : car ils sont en très-grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo et dans les autres pays excessivement chauds, et il ne s'en trouve point en Amérique ni en aucune des contrées tempérées de l'ancien continent.

LE CHEVROTAIN DE CEYLAN.

(LE CHEVROTAIN MEMINA.)

Section des ruminants sans cornes, genre chevrotain. (CUVIER.)

Nous avons dit que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, ne se trouve point en Amérique, mais au contraire aux grandes Indes, où il s'appelle *memina*. Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain de Ceylan sous ce nom *memina*, qui a une parfaite ressemblance avec la description que j'en ai publiée. En la comparant à celle du chevrotain, on verra que ces deux petits animaux sont également sans cornes, et qu'ils ne sont tous deux qu'une simple variété dans la même espèce.

LE CHEVROTAIN

APPELÉ A JAVA PETITE GAZELLE.

(LE CHEVROTAIN DE JAVA.)

Section des ruminants sans cornes, genre chevrotain. (CUVIER.)

Un chevrotain venu de Java, sous le nom de petite gazelle, nous paraît être de la même espèce à très-peu près que celle du chevrotain *memina* de

Ceylan : les seules différences que nous puissions y remarquer sont qu'il n'a point comme le *memina*, de bandes ou livrées sur le corps ; le poil est seulement ondé ou jaspé de noir, sur un fond de couleur de muse foncé, avec trois bandes blanches distinctement marquées sur la poitrine : le bout du nez est noir, et la tête est plus arrondie et plus fine que celle du *memina*, et les sabots des pieds sont plus allongés. Ces différences assez légères pourraient n'être qu'individuelles, et ne doivent pas nous empêcher de regarder ce chevrotain de Java comme une simple variété dans l'espèce du *memina* de Ceylan. Au reste, nous n'avons pas eu d'autre indication sur ce petit animal, qui n'est certainement pas du genre des gazelles, mais de celui des chevrotains.

LE MUSC.

(LE CHEVROTAIN-PORTE-MUSC.)

Section des ruminants sans cornes, genre chevrotain. (Cuvier.)

Pour achever en entier l'histoire des chèvres, des gazelles, des chevrotains et des autres animaux de ce genre, qui tous se trouvent dans l'ancien continent, il ne nous manque que celle de l'animal, aussi célèbre que peu connu, duquel on tire le vrai musc. Tous les naturalistes modernes et la plupart des voyageurs de l'Asie en ont fait mention, les uns sous le nom de *cerf*, de *chevreuil* ou de *chèvre du musc* ; les autres l'ont considéré comme un grand chevrotain : et en effet il paraît être d'une nature ambiguë et participante de celle de tous ces animaux, quoique en même temps on puisse assurer que son espèce est une et différente de toutes les autres. Il est de la grandeur d'un petit chevreuil et d'une gazelle, mais sa tête est sans cornes et sans bois ; et par ce caractère, il ressemble au *memina* ou chevrotain des Indes. Il a deux grandes dents canines ou crochets à la mâchoire supérieure, et par là il s'approche encore du chevrotain, qui a aussi deux grandes dents canines à cette même mâchoire ; mais ce qui le distingue de tous les animaux, c'est une espèce de bourse d'environ deux ou trois pouces de diamètre qu'il porte près du nombril, et dans laquelle se filtre la liqueur, ou plutôt l'humeur grasse du musc, différente, par son odeur et par sa consistance, de celle de la civette. Les Grecs ni les Romains n'ont fait aucune mention de cet animal du musc ; les premiers qui l'aient indiqué sont les Arabes ;

Gessner, Aldrovande, Kircher et Boyni en ont donné des notions plus étendues ; mais Grew * est le seul qui en ait fait une description exacte d'après la dépouille de l'animal, qui de son temps était conservée dans le Cabinet de la Société royale de Londres. Cette description est en anglais, et j'ai cru devoir en donner ici la traduction. Un an après la publication de cet ouvrage de Grew, en 1681, Lue Schrockius fit imprimer à Vienne en

* Le cerf du musc se trouve à la Chine et aux Indes orientales : il n'est pas mal représenté dans le Muséum de Calceolarius. La figure qu'en a donnée Kircher (*China illustrata*) pèche par le museau et par les pieds. Celle de Jouston est absurde ; presque partout cet animal est mal décrit. Tous les auteurs connaissent, dit Aldrovande, *qu'il a deux cornes*, excepté Siméon Setli, qui dit *qu'il n'en a qu'une* : ni l'un ni l'autre n'est vrai. Il en est de même de la description donnée par Scaliger, et ensuite par Chineco dans le *Calceolarij Muscum*, elle est très-defectueuse ; la meilleure est celle qui se trouve dans les *Éphémérides* d'Allemagne ; cependant, en la comparant avec celle que j'ai faite moi-même, et que je vais donner ici, j'y ai trouvé quelques différences :

Cet animal a du bout du nez jusqu'à la queue environ trois pieds, la tête cinq à six pouces de largeur ; le bout du nez n'a pas un pouce de largeur, il est pointu et semblable à celui d'un lévrier ; les oreilles ressemblent à celles du lapin, elles sont droites et ont environ trois pouces de hauteur : la queue est droite aussi et n'a pas plus de deux pouces de longueur ; les jambes de devant ont environ treize ou quatorze pouces de hauteur ; cet animal est du nombre des pieds fourchus : le pied est fendu profondément, armé en avant de deux cornes ou sabots de plus d'un pouce de long, et en arrière de deux autres presque aussi grands ; les pieds de derrière manquaient au sujet que je décris ici. Les poils de la tête et des jambes n'étaient longs que d'un demi-pouce et étaient assez fins ; sous le ventre ils étaient un peu plus gros et longs d'un pouce et demi ; sur le dos et les fesses ils avaient trois pouces de longueur, et ils étaient trois ou quatre fois plus gros que des soies de cochon, c'est-à-dire plus gros que dans aucun autre animal. Ces poils étaient marqués alternativement de brun et de blanc depuis la racine jusqu'à l'extrémité ; ils étaient bruns sur la tête et sur les jambes, blanchâtres sous le ventre et sur la queue, ondulés, c'est-à-dire un peu frisés sur la croupe et le ventre, plus doux au toucher que dans la plupart des autres animaux. Ils sont aussi extrêmement légers et d'une texture très-peu compacte, car en les fendant et les regardant avec la loupe, ils paraissent comme composés de petites vessies semblables à celles que l'on voit dans le tuyau des plumes, en sorte qu'ils sont, pour ainsi dire, d'une substance moyenne entre celle des poils et des tuyaux de plume. De chaque côté de la mâchoire inférieure et un peu au-dessous des coins de la bouche, il y a un petit toupet de poils d'environ trois quarts de pouce de long, durs, rudes, d'égale grandeur, et assez semblables à des soies de cochon.

La vessie ou la bourse qui renferme le musc a environ trois pouces de longueur sur deux de largeur ; elle est proéminente, au-dessus de la peau du ventre, d'environ un pouce et demi. ; l'animal a vingt-six dents, seize dans la mâchoire inférieure, dont huit incisives devant, et quatre molaires derrière, et de chaque côté autant de molaires dans la mâchoire supérieure, et à un pouce et demi de distance de l'extrémité du nez. Il y a de chaque côté, dans cette même mâchoire supérieure, une défense ou dent canine d'environ deux pouces et demi de long, courbée en arrière et en bas, et se terminant en pointe ; ces défenses ne sont pas rondes, mais aplaties, elles sont larges d'un demi-pouce, peu épaisses et tranchantes en arrière, en sorte qu'elles ressemblent assez à une petite faucille, il n'y a point de cornes sur la tête, etc. Passage que j'ai traduit de l'anglais dans le livre qui a pour titre : *Museum Reg. Societatis*, by Nehemiah Grew, M. D. Lond., pages 22 et 23.

Autriche l'histoire de cet animal, dans laquelle on ne trouve rien de fort exact, ni d'absolument nouveau : nous combinerons seulement les faits que nous en pourrons tirer avec ceux qui sont épars dans les autres auteurs, et surtout dans les voyageurs les plus récents ; et au moins, ne pouvant faire mieux, nous aurons rassemblé, non pas tout ce que l'on a dit, mais le peu que l'on sait au sujet de cet animal que nous n'avons pas vu, et que nous n'avons pu nous procurer. Par la description de Grew, qui est la seule pièce authentique et sur laquelle nous puissions compter, il paraît que cet animal a le poil rude et long, le museau pointu, et des défenses à peu près comme le cochon, et que par ces premiers rapports il s'approche du sanglier, et peut-être plus encore de l'animal appelé babiroussa, que les naturalistes ont nommé *sanglier des Indes*, lequel, avec plusieurs caractères du cochon, a néanmoins comme l'animal du muse, la taille moins grosse et les jambes hautes et légères, comme celles d'un cerf ou d'un chevreuil. D'un autre côté, le cochon d'Amérique, que nous avons appelé *pecari*, a sur le dos une cavité ou bourse qui contient une humeur abondante et très-odorante, et l'animal du muse a cette même bourse non pas sur le dos, mais sur le ventre. En général, aucun des animaux qui rendent des liqueurs odorantes, tels que le blaireau, le castor, le pecari, l'ondatra, le desman, la civette, le zibet, ne sont du genre des cerfs ou des chèvres. Ainsi, nous serions portés à croire que l'animal du muse approche plus de celui des cochons, dont il a les défenses, s'il avait en même temps des dents incisives à la mâchoire supérieure ; mais il manque de ces dents incisives, et, par ce rapport, il se rapproche des animaux ruminants, et surtout du chevrotain qui rumine aussi quoiqu'il n'ait pas de cornes. Mais tous ces indices extérieurs ne suffisent pas, ils ne peuvent que nous fournir des conjectures ; l'inspection seule des parties intérieures peut décider la nature de cet animal qui jusqu'à ce jour n'est pas connu. J'avoue même que ce n'est que pour ne pas choquer les préjugés du plus grand nombre que nous l'avons mis à la suite des chèvres, gazelles et chevrotains, quoiqu'il nous ait paru aussi éloigné de ce genre que d'aucun autre.

Marc Paul, Barbosa, Thevenot, le P. Philippe de Marini, se sont tous plus ou moins trompés dans les notices qu'ils ont données de cet animal : la seule chose vraie et sur laquelle ils s'accordent, c'est que le muse se forme dans une poche ou tumeur qui est près du nombril de l'animal ; et il paraît par leurs témoignages et par ceux de quelques autres voyageurs, qu'il n'y a que le mâle qui produise le bon muse ; que la femelle a bien la même poche près du nombril, mais que l'humeur qui s'y filtre n'a pas la même odeur : il paraît de plus que cette tumeur du mâle ne se remplit de muse que dans le temps du rut, et que dans les autres temps, la quantité de cette humeur est moindre et l'odeur plus faible.

A l'égard de la matière même du muse, son essence, c'est-à-dire sa substance pure est peut-être aussi peu connue que la nature de l'animal qui le produit : tous les voyageurs conviennent que cette drogue est toujours

altérée et mêlée avec du sang ou d'autres drogues par ceux qui la vendent; les Chinois en augmentent non-seulement le volume par ce mélange, mais ils cherchent encore à en augmenter le poids, en y incorporant du plomb bien trituré. Le muse le plus pur et le plus recherché par les Chinois mêmes est celui que l'animal laisse couler sur des pierres ou des troncs d'arbre contre lesquels il se frotte lorsque cette matière devient irritante ou trop abondante dans la bourse où elle se forme. Le muse qui se trouve dans la poche même est rarement aussi bon, parce qu'il n'est pas encore mûr, ou bien parce que ce n'est que dans la saison du rut qu'il acquiert toute sa force et toute son odeur, et que dans cette même saison l'animal cherche à se débarrasser de cette matière trop exaltée qui lui cause alors des picotements et des démangeaisons. Chardin et Tavernier ont tous deux bien décrit les moyens dont les Orientaux se servent pour falsifier le muse : il faut nécessairement que les marchands en augmentent la quantité bien au delà de ce qu'on pourrait imaginer, puisque dans une seule année Tavernier en acheta seize cent soixante-treize vessies; ce qui suppose un nombre égal d'animaux auxquels cette vessie aurait été enlevée : mais comme cet animal n'est domestique nulle part, et que son espèce est confinée à quelques provinces de l'Orient, il est impossible de supposer qu'elle est assez nombreuse pour produire une aussi grande quantité de cette matière; et l'on ne peut pas douter que la plupart de ces prétendues poches ou vessies ne soient de petits sacs artificiels faits de la peau même des autres parties du corps de l'animal, et remplis de son sang mêlé avec une très-petite quantité de vrai muse. En effet, cette odeur est peut-être la plus forte de toutes les odeurs connues; il n'en faut qu'une très-petite dose pour parfumer une grande quantité de matière; l'odeur se porte à une grande distance; la plus petite particule suffit pour se faire sentir dans un espace considérable; et le parfum même est si durable et si fixe, qu'au bout de plusieurs années, il semble n'avoir pas perdu beaucoup de son activité.

ADDITION A L'ARTICLE DU MUSC.

Nous donnons la figure de l'animal du muse, que j'ai fait dessiner d'après la nature vivante. Cette figure manquait à mon ouvrage, et n'a jamais été donnée que d'une manière très-incorrection par les autres naturalistes. Il paraît que cet animal, qui n'est commun que dans les parties orientales de l'Asie, pourrait s'habituer et peut-être même se propager dans nos climats; car il n'exige pas des soins trop recherchés : il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le duc de la Vrillière, à l'ermitage près de Versailles, où il n'est arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en

chemin. Ainsi, voilà six années de captivité et de malaise, pendant lesquelles il s'est très-bien soutenu, et il n'est pas mort de dépérissement, mais d'une maladie accidentelle. On avait recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain, mêlés avec de la mousse prise sur le tronc et les branches de chêne : on a suivi exactement cette recette ; il s'est toujours bien porté, et sa mort, en avril 1773, n'a été causée que par une éragropile, c'est-à-dire par une pelote ou globe de son propre poil qu'il avait détaché en se léchant et qu'il avait avalé. M. Daubenton, de l'Académie des sciences, qui a disséqué cet animal, a trouvé cette pelote dans la caillette à l'orifice du pylore. Il ne craignait pas beaucoup le froid : néanmoins, pour l'en garantir, on le tenait en hiver dans une orangerie, et pendant toute cette saison il n'avait point d'odeur de muse ; mais il en répandait une assez forte en été, surtout dans les jours les plus chauds. Lorsqu'il était en liberté, il ne marchait pas à pas comptés, mais courait en sautant, à peu près comme un lièvre.

Voici la description de cet animal que M. de Sève a faite avec exactitude :

Le muse est un animal d'une jolie figure ; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière, et dix-neuf pouces six lignes à celui de devant. Il est vif et léger à la course et dans tous ses mouvements ; ses jambes de derrière sont considérablement plus longues et plus fortes que celles de devant. La nature l'a armé de deux défenses de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges, dirigées en bas et recourbées en arrière ; elles sont tranchantes sur leur bord postérieur en finissant en pointe ; leur longueur, au-dessous de la lèvre, est de dix-huit lignes, et leur largeur d'une ligne et demie ; elles sont de couleur blanche, et leur substance est une sorte d'ivoire. Les yeux sont grands à proportion du corps, et l'iris est d'un brun roux ; le bord des paupières est de couleur noire, ainsi que les naseaux. Les oreilles sont grandes et larges, elles ont quatre pouces de hauteur sur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur ; elles sont garnies en dedans de grands poils d'un blanc mêlé de grisâtre, et en dessus de poils noir roussâtre mêlés de gris, comme celui du front et du nez. Le noir du front est relevé par une tache blanche qui se trouve au milieu : il y a du fauve jaunâtre au-dessus et au-dessous des yeux, mais le reste de la tête paraît d'un gris d'ardoise, parce que le poil y est mêlé de noir et de blanc, comme celui du cou, où il y a de plus quelques légères teintes de fauve. Les épaules et les jambes de devant sont d'un brun noir, ainsi que les pieds ; mais cette couleur noire est moins foncée sur les cuisses et les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve. Les pieds sont petits, ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre et qui sont situés au talon ; les sabots des pieds de derrière sont inégaux en longueur, l'intérieur étant considérablement plus long que l'extérieur ; il en est de même des ergots, dont l'interne est aussi bien plus long que l'externe. Tous les sabots des pieds qui sont fendus comme ceux des chèvres sont de couleur noire, ainsi que les ergots. Le poil du dessus, du dessous et des côtés du corps est noirâtre mêlé de teintes fauves, et même de roussâtres en quelques endroits, parce qu'en général les poils, et surtout les plus longs, sont blancs sur la plus grande partie de leur longueur, tandis que leur extrémité est brune, noire ou de couleur fauve. Les crottes de cet animal sont très-petites, d'un brun luisant et de forme allongée, et n'ont aucune odeur ; et le parfum que l'animal répand dans sa cabane n'est guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au reste, le muse paraît être un animal

fort doux, mais en même temps timide et craintif; il est remuant et très-agile dans ses mouvements, et il paraissait se plaisir à sauter et à s'élançer contre un mur qui lui servait de point d'appui pour le renvoyer à l'opposite.

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des sciences un bon mémoire au sujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait :

« L'odeur forte et pénétrante du musc, dit-il, est trop sensible, pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le porte; aussi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de musc. Cet animal se trouve dans les royaumes de Boutan et de Tunquin, à la Chine et dans la Tartarie chinoise, et même dans quelques parties de la Tartarie moscovite. Je crois que de temps immémorial il a été recherché par les habitants de ces contrées, parce que sa chair est très-bonne à manger, et que son parfum a toujours dû faire un commerce; mais on ne sait pas en quel temps le musc a commencé à être connu en Europe, et même dans la partie occidentale de l'Asie. Il ne paraît pas que les Grecs ni les Romains aient eu connaissance de ce parfum, puisque Aristote ni Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs arabes sont les premiers qui en aient parlé. Sérapion donna une description de cet animal dans le huitième siècle...

« Je l'ai vu, au mois de juillet (1772), dans un parc de M. de la Vrillière, à Versailles; l'odeur du musc qui se répandait de temps en temps, suivant la direction du vent, autour de l'enceinte où était le porte-musc, aurait pu me servir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'aperçus, je reconnus dans sa figure et ses attitudes beaucoup de ressemblance avec le chevreuil, la gazelle et le chevrotain; aucun animal de ce genre n'a plus de légèreté, de souplesse et de vivacité dans les mouvements que le porte-musc. Il ressemble encore aux animaux ruminants en ce qu'il a les pieds fourchus, et qu'il manque de dents incisives à la mâchoire supérieure: mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenses ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de dessus, et sortent d'un pouce et demi au dehors des lèvres.

« La substance de ces dents est une sorte d'ivoire, comme celle des défenses du biveroussa et de plusieurs autres espèces d'animaux: mais les défenses du porte-musc ont une forme très-particulière; elles ressemblent à de petits couteaux courbes, placés au-dessous de la gueule, et dirigés obliquement de haut en bas et de devant en arrière; leur bord postérieur est tranchant... Je crois qu'il s'en sert à différents usages, suivant les circonstances, soit pour couper les racines, soit pour se soutenir dans des endroits où il ne peut pas trouver d'autre point d'appui, soit enfin pour se défendre ou pour attaquer...

« Le porte-musc n'a point de cornes; les oreilles sont longues, droites et très-mobiles; les deux dents blanches qui sortent de la gueule et les renflements qu'elles forment à la lèvre supérieure, donnent à la physionomie du porte-musc, vu de face, un air singulier qui pourrait le faire distinguer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

« Les couleurs du poil sont peu apparentes; au lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes de brun, de fauve et de blanchâtre, qui semblent changer lorsqu'on regarde l'animal sous différents points de vue, parce que les poils ne sont colorés en brun ou en fauve qu'à leur extrémité; le reste est blanc et paraît plus ou moins à différents aspects... Il y a du blanc et du noir sur les oreilles du porte-musc, et une étoile blanche au milieu du front.

« Cette étoile me paraît être une sorte de livrée qui disparaîtra lorsque l'animal

sera plus âgé; car je ne l'ai pas vue sur deux peaux de porte-musc qui m'ont été adressées pour le Cabinet du Roi, par M. le Monnier, médecin du Roi, de la part de madame la comtesse de Marsan... Les deux peaux dont il s'agit m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle et l'autre femelle; les teintes des couleurs du poil y sont plus foncées que sur le porte-musc vivant que je viens de décrire; il y a de plus sur la face inférieure du cou deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent irrégulièrement le long du cou, et qui forment une sorte d'ovale allongé, en se rejoignant en avant sur la gorge, et en arrière entre les jambes de devant.

« Le musc est renfermé dans une poche placée sous le ventre à l'endroit du nombril; je n'ai vu sur le porte-musc vivant que de petites éminences sur le milieu de son ventre; je n'ai pu les observer de près, parce que l'animal ne se laisse pas approcher... La poche du musc tient à l'une des peaux envoyées au Cabinet du Roi: mais cette poche est desséchée; il m'a paru que si elle était dans son état naturel, elle aurait au moins un pouce et demi de diamètre; il y a dans le milieu un orifice très-sensible, dont j'ai tiré de la substance du musc, très-odorante et de couleur rousse... M. Gmelin, ayant observé la situation de cette poche sur deux mâles, rapporte dans le *quatrième volume des Mémoires de l'Académie impériale de Pétersbourg*, qu'elle était placée au-devant et un peu à droite du prépuce...

« Le porte-musc diffère de tout autre animal par la poche qu'il a sous le ventre et qui enferme le musc; cependant, quoique ce caractère soit unique par sa situation..., il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-musc parmi les quadrupèdes, parce qu'il y a des substances odoriférantes qui viennent d'animaux très-différents du porte-musc...

« Les caractères extérieurs du porte-musc, qui indiquent ses rapports avec les autres quadrupèdes, sont les pieds fourchus, les deux longues dents canines et les huit dents incisives de la mâchoire du dessus, sans qu'il y en ait dans celle du dessous. Par ces caractères, le porte-musc ressemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal: il en diffère en ce qu'il est beaucoup plus grand, car il a plus d'un pied et demi de hauteur, prise depuis le bas des pieds de devant jusqu'au-dessus des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

« Les dents molaires du porte-musc sont au nombre de six de chaque côté de chacune des mâchoires: le chevrotain n'en a que quatre. Il y a aussi de grandes différences entre ces deux animaux, pour la forme des dents molaires et les couleurs du poil. La poche du musc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-musc mâle: la femelle n'a ni poche, ni musc, ni dents canines, suivant les observations de M. Gmelin, que j'ai citées.

« Le porte-musc, que j'ai vu vivant, paraît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé sur trois individus de cette espèce, au lieu de queue, un petit prolongement charnu, long d'environ un pouce... Il y a des auteurs qui ont fait représenter le porte-musc avec une queue bien apparente, quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur; mais il n'a pas observé si cette partie renfermait des vertèbres.

« Dans la description que M. Gmelin a faite du porte-musc, les viscères m'ont paru ressemblants à ceux des animaux ruminants, surtout les quatre estomacs, dont le premier a trois convexités, comme dans les animaux sauvages qui ruminent. Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du dessus, le porte-musc ressemble plus, par ces deux caractères, au cerf qu'à aucun autre animal ruminant, excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

« Ray dit qu'il est douteux que le porte-musc rumine. Les gens qui soignent celui que j'ai décrit vivant ne savent pas s'il rumine; je ne l'ai pas vu assez longtemps pour en juger par moi-même, mais je sais, par les observations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, et je crois qu'on le verra ruminer, etc., etc.»

LE SAÏGA.

(L'ANTHLOPE SAÏGA.)

Tribu des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

On trouve en Hongrie, en Pologne, en Tartarie et dans la Sibérie méridionale, une espèce de chèvre sauvage, que les Russes ont appelée *saïgak* ou *saïga*, laquelle, par la figure du corps et par le poil, ressemble à la chèvre domestique, mais par la forme des cornes et le défaut de barbe se rapproche beaucoup des gazelles, et paraît faire la nuance entre ces deux genres d'animaux : car les cornes du saïga sont tout à fait semblables à celles de la gazelle ; elles ont la même forme, les anneaux transversaux, les stries longitudinales, etc., et n'en diffèrent que par la couleur : les cornes de toutes les gazelles sont noires et opaques ; celles du saïga sont au contraire blanchâtres et transparentes. Cet animal a été indiqué par Gessner sous le nom de *colus*, et par M. Gmelin, sous celui de *saïga*. Les cornes que nous avons au Cabinet du Roi y ont été envoyées sous la dénomination de *cornes de bouc de Hongrie* : elles sont d'une matière si transparente et si nette qu'on s'en sert comme de l'écaille et aux mêmes usages. Par les habitudes naturelles, le saïga ressemble plus aux gazelles qu'au bouquetin et au chamois : car il n'affecte pas les pays de montagnes ; il vit comme les gazelles, sur les collines et dans les plaines ; il est comme elles très-bondissant, très-léger à la course, et sa chair est aussi bien meilleure à manger que celle du bouquetin ou des autres chèvres sauvages et domestiques.

ADDITION A L'ARTICLE DU SAÏGA.

M. Pallas pense que le saïga, qui se trouve en Hongrie, en Transylvanie, en Valachie et en Grèce, peut aussi se trouver dans l'île de Candie ; et il croit qu'on doit lui rapporter le *strepsiceros* de Belon. Je ne suis pas du même avis, et j'ai rapporté le *strepsiceros* de Belon au genre des brebis et non à celui des gazelles.

« Saïgis, saïga, dit M. Gmelin, est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes, au lieu d'être branchues, sont droites et permanentes (au lieu que celles du chevreuil sont annuelles). On ne connaît cet animal que dans

quelques cantons de la Sibérie ; car celui qu'on appelle saïga dans la province d'Irkutzk est le musc. Cette espèce de chèvre sauvage (le saïga) est assez commune dans certaines contrées : on en mange la chair ; cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraisemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés, et que d'ailleurs il est dégoûtant de voir dans cet animal des vers même de son vivant, nichés entre la peau charnue et l'épiderme ; c'est une grande quantité de vers blancs et gros, d'environ trois quarts de pouce de long et pointus des deux côtés. On trouve la même chose aux élans, aux reunes et aux biches : les vers de ces chèvres paraissent être les mêmes que ceux de ces autres animaux, et n'en diffèrent que par la grosseur. Quoi qu'il en soit, il nous suffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût était exactement semblable à celle du cerf. »

J'observerai que ce n'est que dans une saison, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, et probablement les saïgas, ont des vers sous la peau. Voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du Cerf.

M. Forster m'a écrit

« Que le saïga se trouve depuis la Moldavie et la Bessarabie jusqu'à la rivière d'Irtisch en Sibérie. Il aime les déserts secs et remplis d'absinthies, auronnes et armoises, qui font sa principale nourriture. Il court très-vite, et il a l'odorat fort fin ; mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a sur les yeux quatre petits corps spongieux qui servent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terrains, dont le sol est aride et blanc en été, et couvert de neige en hiver. Il a le nez large et l'odorat si fin, qu'il sent un homme de plus d'une lieue lorsqu'il est sous le vent, et on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a observé que le saïga semble réunir tout ce qui est nécessaire pour bien courir : il a la respiration plus facile qu'aucun autre animal, ses poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large, et les narines ainsi que les cornets du nez fort étendus ; en sorte que la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure : elle paraît pendante, et c'est probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît ; car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont pour la plupart en troupeaux, qu'on assure être quelquefois jusqu'au nombre de dix mille ; cependant les voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupements : ce qui est plus certain, c'est que les mâles se réunissent pour défendre leurs petits et leurs femelles contre les attaques des loups et des renards ; car ils forment un cercle autour d'elles, et combattent courageusement ces animaux de proie. Avec quelques soins, on vient à bout d'élever leurs petits et de les rendre privés : leur voix ressemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps, et ne font qu'un chevreau à la fois et rarement deux. On en mange la chair en hiver comme un bon gibier ; mais on la rejette en été à cause des vers qui s'engendrent sous la peau. Ces animaux sont en chaleur en automne, et ils ont alors une forte odeur de musc. Les cornes de saïga sont transparentes, et estimées pour différents usages ; les Chinois surtout les achètent assez cher. On trouve quelquefois des saïgas à trois cornes, et même on en voit qui n'en ont qu'une seule, ce qui est confirmé par M. Pallas ; et il semble que c'est le même animal dont Rzaczinsky parle, en disant : *Aries campestris (Baran poluy) unius cornu instructus spectatur in desertis locis ultra Braclaviam Oczokoviam usque protensis.*

« Le saïga est de la grandeur d'une chèvre commune. Les cornes sont longues d'un pied, transparentes, d'un jaune terne, ridées en bas d'anneaux et lisses à la pointe ; elles sont courbées en arrière, et les pointes se rapprochent. Les oreilles sont droites

et terminées en pointe mousse ; la tête est arquée ou en chanfrein, depuis le front jusqu'au museau, et en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis. Les narines sont grandes et en forme de tube. Il y a huit dents incisives à la mâchoire inférieure ; elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles, et tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, et les femelles en sont dépourvues. La queue est courte, n'ayant à peu près que trois pouces de longueur : le poil du dessus et des côtés du corps est de couleur isabelle, et celui du ventre est blanc ; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

« Saïga est un mot tartare, qui signifie chèvre sauvage ; mais communément ils appellent le mâle *matgatch*, et la femelle *saïga*. »

LES GAZELLES.

Ordre des ruminants, genre antilope. (CUVIER.)

Nous avons reconnu treize espèces, ou du moins treize variétés bien distinctes dans les animaux qu'on appelle *gazelles* : et dans l'incertitude où nous sommes, si ce ne sont que des variétés, ou si ce seraient en effet des espèces réellement différentes, nous avons cru devoir les présenter ensemble, en leur assignant néanmoins à chacune un nom particulier, qui, dans le premier cas, ne sera qu'une dénomination précaire, et pourra, dans le second, devenir le nom spécifique et propre à l'espèce. Le premier de ces animaux, et le seul auquel nous conserverons le nom générique de *gazelle*, est la gazelle commune qui se trouve en Syrie, en Mésopotamie et dans les autres provinces du Levant, aussi bien qu'en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Les cornes de cette gazelle ont environ un pied de longueur ; elles portent des anneaux entiers à leur base, et ensuite des demi-anneaux jusqu'à une petite distance de leur extrémité, qui est lisse et pointue ; elles sont non-seulement environnées d'anneaux, mais sillonnées longitudinalement par de petites stries : les anneaux marquent les années de l'accroissement ; ils sont ordinairement au nombre de douze ou treize. Les gazelles en général, et celle-ci en particulier, ressemblent beaucoup au chevreuil, par la forme du corps, par les fonctions naturelles, par la légèreté des mouvements, la grandeur et la vivacité des yeux, etc. Et comme le chevreuil ne se trouve point dans les pays qu'habite la gazelle, on serait d'abord tenté de croire qu'elle n'est qu'un chevreuil dégénéré, ou que celui-ci n'est qu'une gazelle dénaturée par l'influence du climat et par l'effet de la différente nourriture : mais les gazelles diffèrent du chevreuil par la nature

des cornes ; celles du chevreuil sont une espèce de bois solide, qui tombe et se renouvelle tous les ans, comme celui du cerf; les cornes des gazelles, au contraire, sont creuses et permanentes, comme celles de la chèvre. D'ailleurs le chevreuil n'a point de vésicule du fiel, au lieu que les gazelles ont cette vésicule comme les chèvres. Les gazelles ont, comme le chevreuil, des larmiers ou enfoncements au-devant de chaque œil : elles lui ressemblent encore par la qualité du poil, par la blancheur des fesses et par les brosses qu'elles ont sur les jambes ; mais ces brosses dans le chevreuil sont sur les jambes de derrière, au lieu que dans les gazelles elles sont sur les jambes de devant. Les gazelles paraissent donc être des animaux mi-partis, intermédiaires entre le chevreuil et la chèvre : mais lorsque l'on considère que le chevreuil est un animal qui se trouve également dans les deux continents; que les chèvres, au contraire, ainsi que les gazelles, n'existaient pas dans le Nouveau-Monde, on se persuade aisément que ces deux espèces, les chèvres et les gazelles, sont plus voisines l'une de l'autre qu'elles ne le sont de l'espèce du chevreuil. Au reste, les seuls caractères qui appartiennent en propre aux gazelles sont les anneaux transversaux avec les stries longitudinales sur les cornes, les brosses de poils aux jambes de devant, une bande épaisse et bien marquée de poils noirs, bruns ou roux au bas des flanes, et enfin trois raies de poils blanchâtres qui s'étendent longitudinalement sur la face interne de l'oreille.

La seconde gazelle est un animal qui se trouve au Sénégal, où M. Adanson nous a dit qu'on l'appelait *kevel*. Il est un peu plus petit que la gazelle commune, et à peu près de la grandeur de nos petits chevreuils. Il diffère aussi de la gazelle, en ce que ses yeux sont beaucoup plus grands, et que ses cornes, au lieu d'être rondes, sont aplaties sur les côtés : cet aplatissement des cornes n'est pas une différence qui provienne de celle du sexe ; les gazelles mâles et femelles les ont rondes ; les kevels mâles et femelles les ont plates, ou, pour mieux dire, comprimées. Au reste, le kevel ressemble en entier à la gazelle, et a, comme elle, le poil court et fauve, les fesses et le ventre blancs, la queue noire, la bande brune au-dessous des flanes, les trois raies blanches dans les oreilles, les cornes noires et environnées d'anneaux, les stries longitudinales entre les anneaux, etc. ; mais il est vrai que le nombre de ces anneaux est plus grand dans le kevel que dans la gazelle : celle-ci n'en a ordinairement que douze ou treize : le kevel en a au moins quatorze et souvent jusqu'à dix-huit et vingt.

Le troisième animal est celui que nous appellerons *corine*, du nom *korin*, qu'il porte au Sénégal. Il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel ; mais il est encore plus petit que le kevel, et ses cornes sont de beaucoup plus menues, plus courtes et plus lisses que celles de la gazelle et du kevel, les anneaux qui environnent les cornes de la corine étant très-peu proéminents et à peine sensibles. M. Adanson, qui a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite de cet animal, dit qu'il paraît tenir un peu du chamois, mais qu'il est beaucoup plus petit, n'ayant que deux pieds et demi de lon-

gneur et moins de deux pieds de hauteur ; qu'il a les oreilles longues de quatre pouces et demi, la queue de trois pouces, les cornes de six pouces de longueur et de six lignes seulement d'épaisseur ; qu'elles sont distantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naissance, et de cinq à six pouces à leur extrémité ; qu'elles portent, au lieu d'anneaux, des rides transversales, annulaires, fort serrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, et beaucoup plus distantes dans la partie supérieure de la corne ; que ces rides, qui tiennent lieu d'anneaux, sont au nombre de près de soixante ; qu'au reste, la corine a le poil court, luisant et fourni, fauve sur le dos et les flanes, blanc sous le ventre et sous les cuisses, avec la queue noire, et qu'il y a dans cette même espèce de la corine des individus dont le corps est tigré de taches blanchâtres semées sans ordre.

Ces différences que nous venons d'indiquer entre la gazelle, le kevel et la corine, quoique fort apparentes, surtout pour la corine, ne nous semblent pas essentielles ni suffisantes pour faire de ces animaux des espèces réellement différentes, ils se ressemblent si fort à tous autres égards, qu'ils nous paraissent au contraire être tous trois de la même espèce, laquelle seulement a subi, par l'influence du climat et de la nourriture, plus ou moins de variétés : car le kevel et la gazelle diffèrent beaucoup moins entre eux que la corine, dont les cornes surtout ne sont pas semblables à celles des deux autres ; mais tous trois ont les mêmes habitudes naturelles, se rassemblent en troupes, vivent en société et se nourrissent de la même manière ; tous trois sont d'un naturel doux et s'accoutument aisément à la domesticité ; tous trois ont aussi la chair très-bonne à manger. Nous nous croyons donc fondés à conclure que la gazelle et le kevel sont certainement de la même espèce, et qu'il est incertain si la corine n'est qu'une variété de cette même espèce, ou si c'est une espèce différente.

Nous avons au Cabinet du Roi les dépouilles en tout ou en partie de ces trois différentes gazelles, et nous avons de plus une corne qui a beaucoup de ressemblance avec celles de la gazelle et du kevel, mais qui est beaucoup plus grosse. Cette corne est aussi gravée dans Aldrovande, *lib. I, de Bisulcis, c. XXI*. Sa grosseur et sa longueur semblent indiquer un animal plus grand que la gazelle commune, et elle nous paraît appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Persans *ahu*. Cet animal, selon Oléarius, ressemble en quelque sorte à notre daim, sinon qu'il est plutôt roux que fauve, et que les cornes sont sans andouillers, couchées sur le dos, etc. ; et selon M. Gmelin, qui le désigne sous le nom de *dzheren*, il ressemble au chevreuil, à l'exception des cornes, qui, comme celles du bouquetin, sont creuses et ne tombent jamais. Cet auteur ajoute qu'à mesure que les cornes prennent de l'accroissement, le cartilage du larynx grossit au point de former sous la gorge une proéminence considérable lorsque l'animal est âgé. Selon Kœmpfer, l'*ahu* ne diffère en rien du cerf par la figure ; mais il se rapproche des chèvres par les cornes, qui sont simples, noires, annelées jusqu'au delà du milieu de leur longueur, etc. Quelques autres voyageurs ont aussi fait

mention de cette espèce de gazelle sous les noms corrompus de *geiran* et de *jairain*, qu'il est aisé de rapporter, aussi bien que celui de *dzheren*, au nom primitif *tzeiran*. Cette gazelle est commune dans la Tartarie méridionale, en Perse, en Turquie, et paraît aussi se trouver aux Indes orientales.

Nous devons ajouter à ces quatre premières espèces ou races de gazelles deux autres animaux qui leur ressemblent en beaucoup de choses : le premier s'appelle *koba* au Sénégal, où les Français l'ont nommé *grande vache brune*; le second, que nous appellerons *kob*, est aussi un animal du Sénégal, que les Français y ont appelé *petite vache brune*. Les cornes du kob ont beaucoup de ressemblance et de rapport à celles de la gazelle et du kevel; mais la forme de la tête est différente, le museau est plus long, et il n'y a point d'enfoncements ou de larniers sous les yeux. Le koba est beaucoup plus grand que le kob : celui-ci est comme un daim, et celui-là comme un cerf. Par les notices que nous a données M. Adanson, et que nous publions avec bien de la reconnaissance, il paraît que le *koba* ou *grande vache brune* a cinq pieds de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; qu'il a la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf, et les cornes de dix-neuf à vingt pouces; que ces cornes sont aplaties par les côtés et environnées de onze ou douze anneaux; au lieu que celles du *kob* ou *petite vache brune* n'ont que huit ou neuf anneaux, et ne sont longues que d'environ un pied.

Le septième animal de cette espèce ou de ce genre est une gazelle qui se trouve dans le Levant, et plus communément encore en Égypte et en Arabie. Nous l'appellerons de son nom arabe, *algazel*. Cet animal est de la forme des autres gazelles, et à peu près de la grosseur d'un daim; mais ses cornes sont très-longues, assez menues, peu courbées jusqu'à leur extrémité, où elles se courbent davantage; elles sont noires et presque lisses, les anneaux étant très-légers, excepté vers la base où ils sont un peu mieux marqués : elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la gazelle n'ont communément qu'un pied, celles du kevel quatorze ou quinze pouces, et celles de la corne (lesquelles néanmoins ressemblent le plus à celles-ci) six ou sept pouces seulement.

Le huitième animal est celui qu'on appelle vulgairement la *gazelle du bézoard*, que les Orientaux appellent *pasan*, et à laquelle nous conserverons ce nom. Une corne de cette gazelle est très-bien représentée dans les Éphémérides d'Allemagne, et la figure de l'animal même a été donnée par Kœmpfer; mais cette figure de Kœmpfer pêche en ce que les cornes ne sont pas assez longues ni assez droites, et d'ailleurs sa description ne nous paraît pas exacte; car il dit que cet animal du bézoard porte une barbe comme le bouc, et néanmoins la figure qu'il en donne est sans barbe : ce qui nous paraît plus conforme à la vérité; car en général les gazelles n'ont point de barbe, c'est même le principal caractère qui les distingue des chèvres. Cette gazelle est de la grandeur de notre bouc domestique, et elle a le poil, la figure et l'agilité du cerf. Nous avons vu de cet animal un crâne

surmonté de ses cornes, et deux autres cornes séparées. Les cornes qui sont gravées dans Aldrovande, ressemblent beaucoup à celles-ci. Au reste, ces deux espèces, l'*algazel* et le *pasan*, nous paraissent très-voisines l'une de l'autre; elles sont aussi du même climat, et se trouvent dans le Levant, en Égypte, en Perse, en Arabie, etc.; mais l'*algazel* n'habite guère que dans les plaines, et le *pasan* dans les montagnes. Leur chair est aussi très-bonne à manger.

La neuvième gazelle est un animal qui, selon M. Adanson, s'appelle *nanguer* ou *nanguer* au Sénégal. Il a trois pieds et demi de longueur, deux pieds et demi de hauteur; il est de la forme et de la couleur du chevreuil, fauve sur les parties supérieures du corps, blanc sous le ventre et sur les fesses, avec une tache de cette même couleur sous le cou. Ses cornes sont permanentes comme celles des autres gazelles, et n'ont qu'environ six ou sept pouces de longueur; elles sont noires et rondes, mais ce qu'elles ont de très-particulier, c'est qu'elles sont fort courbées à la pointe en avant, à peu près comme celles du chamois le sont en arrière. Ces nanguers sont de très-jolis animaux et fort faciles à apprivoiser. Tous ces caractères, et principalement celui des petites cornes recourbées en avant, m'ont fait penser que le nanguer pourrait bien être le *dama* ou *daim* des anciens. *Cornua rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum*, dit Pline. Or, les seuls animaux qui aient les cornes ainsi courbées sont les nanguers, dont nous venons de parler: on doit donc présumer que le nanguer des Africains est le *dama* des anciens; d'autant qu'on voit par un autre passage de Pline, que le *dama* ne se trouvait qu'en Afrique; et qu'enfin par les témoignages de plusieurs autres auteurs anciens, on voit aussi que c'était un animal timide, doux, et qui n'avait de ressources que dans la légèreté de sa course. L'animal dont Caïus a donné la description et la figure sous le nom de *dama Plinii*, se trouvant, selon le témoignage même de cet auteur, dans le nord de la Grande-Bretagne et en Espagne, ne peut pas être le *daim* de Pline, puisque celui-ci dit qu'il ne se trouve qu'en Afrique. D'ailleurs cet animal, désigné par Caïus, porte une barbe de chèvre; et aucun des anciens n'a dit que le *dama* eût une barbe. Je crois donc que ce prétendu *dama*, décrit par Caïus, n'est qu'une chèvre, dont les cornes s'étant trouvées un peu courbées en avant à leur extrémité, comme celles de la gazelle commune, lui ont fait penser que ce pouvait être le *dama* des anciens; et d'ailleurs ce caractère de cornes recourbées en avant, qui est en effet l'indice le plus sûr du *dama* des anciens, n'est bien marqué que dans le nanguer d'Afrique. Au reste, il paraît par les notices de M. Adanson, qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent entre eux que par les couleurs du poil, mais qui tous ont les cornes plus ou moins courbées en avant.

La dixième gazelle est un animal très-commun en Barbarie et en Mauritanie, que les Anglais ont appelé *antilope*, et auquel nous conserverons ce nom. Il est de la taille de nos plus grands chevreuils; il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel, et néanmoins il en diffère par un assez grand

nombre de caractères, pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre espèce. L'antilope a les larmiers plus grands que la gazelle : ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur; elles se touchent, pour ainsi dire à la base, et sont distantes à la pointe de quinze ou seize pouces; elles sont environnées d'anneaux et de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle et du kevel; et ce qui caractérise plus particulièrement l'antilope, c'est que les cornes ont une double flexion symétrique et très-remarquable; en sorte que les deux cornes prises ensemble représentent assez bien la forme d'une lyre antique. L'antilope a, comme les autres gazelles, le poil fauve sur le dos et blanc sous le ventre; mais ces deux couleurs ne sont pas séparées au bas des flancs par une bande brune ou noire, comme dans la gazelle, le kevel, la corine, etc. Nous n'avons au Cabinet du Roi que le squelette de cet animal.

Il nous paraît qu'il y a dans les antilopes, comme dans les autres gazelles, des races ou des espèces différentes entre elles. 1° Nous avons au Cabinet du Roi une corne qu'on ne peut attribuer qu'à une antilope beaucoup plus grande que celle dont nous venons de parler; nous l'appelons *lidmée*, du nom que, selon le docteur Shaw, les Africains donnent aux antilopes. 2° Nous avons vu au Cabinet de M. le marquis de Marigny, dont le goût s'étend également aux objets des beaux-arts et à ceux de la belle nature, une espèce d'arme offensive, composée de deux cornes pointues et longues d'environ un pied et demi, qui, par leur double flexion, nous paraissent appartenir à une antilope plus petite que les autres : elle doit être très-commune dans les Grandes-Indes, car les prêtres gentils portent cette espèce d'arme comme une marque de dignité. Nous appellerons cet animal *antilope des Indes*, dans l'idée où nous sommes que ce n'est qu'une simple variété de l'antilope d'Afrique.

En reprenant tous les animaux que nous venons d'exposer, nous avons donc déjà douze espèces ou variétés distinctes dans les gazelles, savoir : 1° la gazelle commune, 2° le kevel, 3° la corine, 4° le tzeiran, 5° le koba ou grande vache brune, 6° le kob ou petite vache brune, 7° l'algazel ou gazelle d'Égypte, 8° le pasan ou la prétendue gazelle du bézoard, 9° le nanguer ou dama des anciens, 10° l'antilope, 11° le lidmée, 12° et enfin l'antilope des Indes. Après les avoir soigneusement comparées entre elles, nous croyons : 1° que la gazelle commune, le kevel et la corine, ne sont que trois variétés de la même espèce; 2° que le tzeiran, le koba et le kob, sont tous trois des variétés d'une autre espèce; 3° nous présumons que l'algazel et le pasan ne sont aussi que deux variétés de la même espèce, et nous pensons que le nom de *gazelle du bézoard*, qu'on a donné au pasan, n'est point un caractère distinctif; car nous croyons être en état de prouver que le bézoard oriental ne vient pas seulement du pasan, mais de toutes les gazelles et chèvres qui habitent les montagnes de l'Asie; 4° il nous paraît que les nanguers, dont les cornes sont courbées en avant, et qui font ensemble deux ou trois variétés particulières, ont été indiqués par les anciens sous le nom de *dama* ;

5^o que les antilopes, qui sont au nombre de trois ou quatre, et qui diffèrent de toutes les autres par la double flexion de leurs cornes, ont aussi été connues des anciens et désignées par les noms de *strepsiceros* et d'*addax*. Tous ces animaux se trouvent en Asie et en Afrique, c'est-à-dire dans l'ancien continent; et nous n'ajouterons pas à ces cinq espèces principales qui contiennent douze variétés très-distinctes, deux ou trois autres espèces du Nouveau-Monde, auxquelles on a aussi donné le nom vague de *gazelles*, quoiqu'elles soient différentes de toutes celles que nous venons d'indiquer : ce serait augmenter la confusion, qui n'est déjà que trop grande ici. Nous donnerons dans un autre article l'histoire de ces animaux d'Amérique, sous leurs vrais noms, *mazame*, *temamaçame*, etc., et nous nous contenterons de parler actuellement des animaux de ce genre qui se trouvent en Afrique et en Asie : nous renvoyons même à l'article suivant, pour plus grande clarté, et pour simplifier les objets, plusieurs autres animaux de ce même climat d'Afrique et d'Asie, qu'on a encore regardés comme des gazelles ou comme des chèvres, et qui cependant ne sont ni gazelles ni chèvres, mais paraissent être intermédiaires entre les deux : ces animaux sont le bubale ou vache de Barbarie, le condoma, le guib, la chèvre de Grimme, etc., sans compter les chevrotains, qui ressemblent beaucoup aux plus petites chèvres ou gazelles, et dont nous ferons aussi un article particulier.

Il est maintenant aisé de voir combien il était difficile d'arranger toutes ces bêtes, qui sont au nombre de plus de trente, dix chèvres, douze ou treize gazelles, trois ou quatre bubales, autant de chevrotains et de mazames, tous différents entre eux, plusieurs absolument inconnus, les autres présentés pêle-mêle par les naturalistes, et tous pris les uns pour les autres par les voyageurs. Aussi c'est pour la troisième fois que j'écris aujourd'hui leur histoire, et j'avoue que le travail est ici bien plus grand que le produit, mais au moins j'aurai fait ce qu'il était possible de faire avec les matériaux donnés et les connaissances acquises que j'ai encore eu plus de peine à rassembler qu'à employer.

En comparant les indications que nous ont laissées les anciens, et les notices que l'on trouve dans les auteurs modernes, avec les connaissances que nous avons acquises, nous reconnaitrons au sujet des gazelles : 1^o que le *Δορκός* d'Aristote n'est point la gazelle, mais le chevreuil, et que cependant ce même mot *Δορκός* a été employé par *Ælien*, non-seulement pour désigner les chèvres sauvages en général, mais particulièrement la gazelle de Libye ou gazelle commune; 2^o que le *strepsiceros* de Pline ou l'*addax* des Africains est l'*antilope*; 3^o que le *dama* de Pline est le *nanquer* de l'Afrique, et non pas noire *daïm*, ni aucun autre animal d'Europe; 4^o que le *πρῶξ* d'Aristote est le même que le *Ζόρκος* d'*Ælien*, et encore le même que le *πλατύκερος* des Grecs plus récents, et que les Latins ont adopté ce mot *platyceros* pour désigner le *daïm*, *animalium quorundam cornua in pabnas finxit natura, digitosque emisit ex iis, unde platycerotus vocant*, dit Pline; 5^o que le *Πύγαρος* des Grecs est probablement la *gazelle d'Égypte* ou celle

de Perse, c'est-à-dire l'*al gazel* ou le *pasan*. Le mot *bygargus* n'est employé par Aristote que pour désigner un oiseau, et cet oiseau est l'*aigle à queue blanche*; mais Élien et Pline se sont servis du même mot pour désigner un quadrupède. Or, l'étymologie de *bygargus* indique: 1° un animal à fesses blanches, tels que les chevreuils ou les gazelles; 2° un animal timide, les anciens s'imaginant que les fesses blanches étaient un indice de timidité, et attribuant l'intrépidité d'Hercule à ce qu'il avait les fesses noires. Mais comme presque tous les auteurs qui parlent du *bygargus* quadrupède, font aussi mention du chevreuil, il est clair que ce nom *bygargus* ne peut s'appliquer qu'à quelque espèce de gazelle différente du *dorcas libyca* ou *gazelle commune* et du *strepsiceros* ou *antilope*, desquels les mêmes auteurs ont fait aussi mention. Nous croyons donc que le *bygargus* désigne l'*al gazel* ou *gazelle d'Égypte*, qui devait être connue des Grecs, comme elle l'était des Hébreux; car l'on trouve ce nom *bygargus* dans la version des septante (*Deuteronomie, cap. XIV*), et l'on voit que l'animal qu'il désigne est mis au nombre des animaux dont la chair était pure. Les Juifs mangeaient donc souvent du *bygargus*, c'est-à-dire de cette espèce de *gazelle*, qui est la plus commune en Égypte et dans les pays adjacents.

M. Russell, dans son histoire naturelle du pays d'Alep, dit qu'il y a auprès de cette ville deux sortes de gazelles, l'une qu'on appelle *gazelle de montagne*, qui est la plus belle, dont le poil sur le cou et le dos est d'un brun foncé; l'autre, qu'on appelle *gazelle de plaine*, qui n'est ni aussi légère ni aussi bien faite que la première, et dont la couleur du poil est plus pâle. Il ajoute que ces animaux courent si vite et si longtemps, que les meilleurs chiens courants peuvent rarement les forcer sans les secours d'un faucon... qu'en hiver les gazelles sont maigrès, et que néanmoins leur chair est de bon goût; qu'en été elle est chargée d'une graisse semblable à la venaison du daim; que les gazelles qu'on nourrit à la maison ne sont pas aussi excellentes à manger que les gazelles sauvages, etc. Par ce témoignage de M. Russell, et par celui de M. Hasselquist, on voit que ces gazelles d'Alep ne sont pas les gazelles communes, mais les gazelles d'Égypte, dont les cornes sont droites, longues et noires, et dont la chair est en effet excellente à manger. L'on voit aussi par ces témoignages que les gazelles sont des animaux à demi domestiques, que les hommes ont souvent et anciennement apprivoisés, et dans lesquels par conséquent il s'est formé plusieurs variétés ou races différentes, comme dans les autres animaux domestiques. Ces gazelles d'Alep sont donc les mêmes que celles que nous avons appelées *Al gazels*; elles sont encore plus communes dans la Thébàïde et dans toute la haute Égypte, qu'aux environs d'Alep: elles se nourrissent d'herbes aromatiques et de bontons d'arbrisseaux, surtout de ceux de l'arbre de sial, d'ambrosie, d'oscille sauvage, etc.; elles vont ordinairement par troupes ou plutôt par famille, c'est-à-dire cinq ou six ensemble: leur cri est semblable à celui des chevres. On les chasse non-seulement avec les chiens courants aidés du faucon, mais aussi avec la petite panthère que nous avons

appelée *once*. Dans quelques endroits on prend les gazelles sauvages avec des gazelles apprivoisées aux cornes desquelles on attache un piège de cordes.

Les antilopes, surtout les grandes, sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes ; elles sont plus fortes et plus farouches que les autres gazelles, desquelles il est aisé de les distinguer par la double flexion de leurs cornes, et parce qu'elles n'ont point de bande noire ou brune au bas des flanes. Les antilopes moyennes sont de la grandeur et de la couleur du daim, elles ont les cornes fort noires, le ventre très-blanc, les jambes de devant plus courtes que celles de derrière. On les trouve en grand nombre dans les contrées du Tremeccen, du Duguela, du Tell et du Zaara. Elles sont propres et ne se couchent que dans des endroits secs et nets. Elles sont aussi très-légères à la course, très-attentives au danger, très-vigilantes, en sorte que dans les lieux découverts elles regardent longtemps de tous côtés ; et dès qu'elles aperçoivent un homme, un chien, ou quelque autre ennemi, elles fuient de toutes leurs forces : cependant elles ont, avec cette timidité naturelle, une espèce de courage, car lorsqu'elles sont surprises elles s'arrêtent tout court et font face à ceux qui les attaquent.

En général, les gazelles ont les yeux noirs, grands, très-vifs et en même temps si tendres, que les Orientaux en ont fait un proverbe, en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la gazelle. Elles ont pour la plupart les jambes plus fines et plus déliées que le chevreuil ; le poil aussi court, plus doux et plus lustré : leurs jambes de devant sont moins longues que celles de derrière, ce qui leur donne, comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en descendant. Leur légèreté est au moins égale à celle du chevreuil ; mais celui-ci bondit et saute plutôt qu'il ne court, au lieu que les gazelles courent uniformément plutôt qu'elles ne bondissent. La plupart sont fauves sur le dos, blanches sous le ventre avec une bande brune qui sépare ces deux couleurs au bas des flanes. Leur queue est plus ou moins grande, mais toujours garnie de poils assez longs et noirâtres ; leurs oreilles sont droites, longues, assez ouvertes dans leur milieu, et se terminent en pointe. Toutes ont le pied fourchu et conformé à peu près comme celui des moutons : toutes ont, mâles et femelles, des cornes permanentes, comme les chèvres ; les cornes des femelles sont seulement plus minces et plus courtes que celles des mâles.

Voilà toutes les connaissances que nous avons pu acquérir au sujet des différentes espèces de gazelles, et à peu près aussi tous les faits qui ont rapport à leur naturel et à leurs habitudes. Voyons maintenant si les naturalistes ont été fondés à n'attribuer qu'à un seul de ces animaux la production de la pierre fameuse qu'on appelle le *bézoard oriental*, et si cet animal est en effet le *pasen* ou *pazan* qu'ils ont désigné spécifiquement par le nom de *gazelle du bézoard*. En examinant la description et les figures de Kœmpfer, qui a beaucoup écrit sur cette matière, on doutera si c'est la gazelle commune ou le *pasan*, ou l'*algazel* qu'il a voulu désigner comme donnant exclusivement le vrai *bézoard oriental*. Si l'on consulte les autres natura-

listes et les voyageurs, on serait tenté de croire que ce sont indistinctement les gazelles, les chèvres sauvages, les chèvres domestiques, et même les moutons, qui portent cette pierre, dont probablement la formation dépend plus de la température du climat et de la qualité des herbes, que de la nature et de l'espèce de l'animal. Si l'on voulait en croire Rumphius, Seba et quelques autres auteurs, le vrai bézoard oriental, celui qui a le plus d'excellence et de vertu, proviendrait des singes et non pas des gazelles, des chèvres ou des moutons; mais cette opinion de Rumphius et de Seba n'est pas fondée : nous avons vu plusieurs de ces concrétions auxquelles on donne le nom de *bézoard de singes*, et ces concrétions sont toutes différentes du bézoard oriental, qui vient certainement d'un animal ruminant, et qu'on peut aisément distinguer, par sa forme et par sa substance, de tous les autres bézoards : sa couleur est ordinairement d'un vert d'olive, brun en dehors et en dedans, et celle du bézoard qu'on appelle *occidental* est d'un petit jaune plus ou moins terne. La substance du premier est plus moelleuse et plus tendre, celle du dernier est plus dure, plus sèche, et pour ainsi dire plus pétrée. D'ailleurs, comme le bézoard oriental a eu une vogue prodigieuse, et qu'on en a fait grande consommation dans les derniers siècles, puisqu'on s'en servait, en Europe et en Asie, dans tous les cas où nos médecins emploient aujourd'hui les cordiaux et les contre-poisons, ne doit-on pas présumer par cette grande quantité qu'on en a consommée et que l'on consomme encore, que cette pierre vient d'un animal très-commun, ou plutôt qu'elle ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais de plusieurs animaux, et qu'elle se tire également des gazelles, des chèvres et des moutons, mais que ces animaux ne peuvent la produire que dans de certains climats du Levant et des Indes?

Dans tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, nous n'avons pas trouvé une observation bien faite ni une seule raison décisive : il paraît seulement par ce qu'ont dit Monard, Garcias, Clusius, Aldrovande, Hernandez, etc., que le prétendu animal du bézoard oriental n'est pas la chèvre commune et domestique, mais une espèce de chèvre sauvage qu'ils n'ont point caractérisée; de même, tout ce que l'on peut conclure de ce qu'a écrit Kœmpfer, c'est que l'animal du bézoard est une espèce de chèvre sauvage ou plutôt une espèce de gazelle, aussi très-mal décrite : mais, par les témoignages de Thévenot, Chardin et Tavernier, il paraît que cette pierre se tire moins des gazelles que des moutons et des chèvres sauvages ou domestiques; et ce qui paraît donner plus de poids à ce que ces voyageurs en disent, c'est qu'ils parlent comme témoins oculaires, et que, quoiqu'ils ne citent pas les gazelles au sujet du bézoard, il n'y a guère d'apparence qu'ils se soient trompés, et qu'ils les aient prises pour des chèvres, parce qu'ils les connaissaient bien, et qu'ils en font mention dans d'autres endroits de leurs relations. L'on ne doit donc pas assurer, comme l'ont fait nos naturalistes modernes, que le bézoard oriental vient particulièrement et exclusivement d'une certaine espèce de gazelle; et j'avoue qu'après avoir examiné, non-

seulement les témoignages des auteurs, mais les faits mêmes qui pouvaient décider la question, je suis très-porté à croire que cette pierre vient également de la plupart des animaux ruminans, mais plus communément des chèvres et des gazelles. Elle est, comme l'on sait, formée par couches concentriques, et contient souvent au centre quelque matière étrangère. Nous avons recherché de quelle nature étaient ces matières, qui servent au bézoard oriental de noyau, pour tâcher de juger en conséquence de l'espèce de l'animal qui les avait avalées. On trouve au centre de ces pierres de petits cailloux, des noyaux de prunes, de mirobolans, de tamarin, de graines de cassie, et surtout des brins de paille et des boutons d'arbres : ainsi, l'on ne peut guère attribuer cette production qu'aux animaux qui broutent les herbes et les feuilles.

Nous croyons donc que le bézoard oriental ne vient pas d'un animal particulier, mais de plusieurs animaux différens, et il n'est pas difficile de concilier avec cette opinion les témoignages de la plupart des voyageurs ; car en disant chacun des choses contraires, ils n'auront pas laissé de dire tous à peu près la vérité. Les anciens, Grecs et Latins, n'ont pas connu le bézoard ; Galien est le premier qui fasse mention de ses vertus contre le venin ; les Arabes ont beaucoup parlé de ces mêmes vertus du bézoard : mais ni les Grecs, ni les Latins, ni les Arabes n'ont indiqué précisément les animaux qui le produisent. Rabi Moses, Égyptien, dit seulement que quelques-uns prétendent que cette pierre se forme dans l'angle des yeux, et d'autres dans la vésicule du fiel des moutons en Orient : or, il y a des bézoards ou conerétions qui se font en effet dans les angles des yeux et dans les larmiers des cerfs et de quelques autres animaux ; mais ces conerétions sont très-différentes du bézoard oriental, et les conerétions de la vésicule du fiel sont toutes d'une matière légère, huileuse et inflammable, qui ne ressemble point à la substance du bézoard. André Lacuna, médecin espagnol, dans ses Commentaires sur Dioscoride, dit que le bézoard oriental se tire d'une certaine espèce de chèvre sauvage dans les montagnes de Perse. Amatus Lusitanus répète ce que dit Lacuna, et ajoute que cette chèvre montagnarde est ressemblante au cerf. Monard, qui les cite tous trois, assure encore plus positivement que cette pierre se tire des parties intérieures d'une chèvre de montagne aux Indes, à laquelle, dit-il, j'ai cru devoir donner le nom de *cervi-capra*, parce qu'elle tient du cerf et de la chèvre, qu'elle est à peu près de la grandeur et de la forme du cerf, mais qu'elle a, comme les chèvres, des cornes simples et fort recourbées sur le dos. Garcias ab Horto (Dujardin) dit que dans le Corassan et en Perse, il y a une espèce de boucs appelée *pasan*, et que c'est dans l'estomac de ces boucs que s'engendre le bézoard oriental ; que cette pierre se trouve non-seulement en Perse, mais aussi à Malacca et dans l'île des Vaches, près le cap Comorin ; que dans la grande quantité de boucs que l'on tuait pour la subsistance des troupes, on cherchait ces pierres dans l'estomac de ces animaux et qu'on y en trouvait assez communément. Christophe Acosta répète à ce sujet ce que disent Garcias et Monard, sans y rien

ajouter de nouveau. Enfin, pour ne rien omettre de tout ce qui a rapport au détail historique de cette pierre, nous observons que Kœmpfer, homme plus savant qu'observateur exact, s'étant trouvé dans la province de Laar-en Perse, assure être allé avec des naturels du pays à la chasse du bouc pasan, qui produit le bézoard; qu'il dit en avoir, pour ainsi dire, vu tirer cette pierre, et qu'il assure encore que le vrai bézoard oriental vient de cet animal; qu'à la vérité le bouc *ahu*, dont il donne aussi la figure, produit dans ce même pays des bézoards, comme le bouc pasan, mais qu'ils sont fort inférieurs en qualité. Par les figures qu'il donne de ces deux animaux, le pasan et l'*ahu*, on serait induit à croire que la première figure représente la gazelle commune plutôt que le vrai pasan: et par sa description on serait porté à imaginer que son pasan est en effet un bouc et non pas une gazelle, parce qu'il lui donne une barbe semblable à celle des chèvres; et enfin, par le nom *ahu*, qu'il donne à son autre bouc, aussi bien que par la seconde figure, on serait fondé à reconnaître le bouquetin plutôt que le véritable *ahu*, qui est notre tzeiran ou grosse gazelle. Ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que Kœmpfer, qui semble vouloir décider l'espèce de cet animal du bézoard oriental, et qui assure que c'est le bouc sauvage, appelé *pasan*, cite en même temps un homme, qu'il dit très-digne de foi, lequel cependant assure avoir palpé les pierres de ce même bézoard dans le ventre des gazelles à Goleonde. Ainsi, tout ce qu'on peut tirer de positif de ce qu'a écrit Kœmpfer à ce sujet se réduit à ce que ce sont deux espèces de chèvres sauvages et montagnardes, le pasan et l'*ahu*, qui portent le bézoard en Perse, et qu'aux Indes cette pierre se trouve aussi dans les gazelles. Chardin dit positivement que le bézoard oriental se trouve dans les boucs et chèvres sauvages et domestiques, le long du golfe Persique et dans plusieurs provinces de l'Inde; mais qu'en Perse on le trouve aussi dans les moutons. Les voyageurs hollandais disent de même qu'il se produit dans l'estomac des brebis ou des chèvres. Tavernier témoigne encore plus positivement que ce sont des chèvres domestiques; il dit qu'elles ont du poil fin comme de la soie, et qu'ayant acheté six de ces chèvres vivantes, il en avait tiré dix-sept bézoards entiers et une portion grosse comme une moitié de noisette: et ensuite il dit qu'il y a d'autres bézoards, que l'on croit venir des singes, dont les vertus sont encore plus grandes que celles du bézoard des chèvres; qu'on en tire aussi des vaches, mais dont les vertus sont inférieures, etc. Que doit-on inférer de cette variété d'opinions et de témoignages? qu'en peut-on conclure, sinon que le bézoard oriental ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais qu'on le trouve au contraire dans plusieurs animaux d'espèces différentes, et surtout dans les gazelles et dans les chèvres?

A l'égard des bézoards occidentaux, nous pouvons assurer qu'ils ne viennent ni des chèvres ni des gazelles; car nous ferons voir, dans les articles suivants, qu'il n'y a ni chèvres, ni gazelles, ni même aucun animal qui approche de ce genre dans toute l'étendue du Nouveau-Monde: au lieu de gazelles, l'on n'a trouvé que des chevreuils dans les bois de l'Amérique; au

lieu de chèvres et de moutons sauvages, on a trouvé sur les montagnes du Pérou et du Chili des animaux tout différents, les lamas et les pacos, dont nous avons déjà parlé. Les anciens Péruviens n'avaient pas d'autre bétail, et en même temps que ces deux espèces étaient en partie réduites à l'état de domesticité, elles subsistaient en beaucoup plus grand nombre dans leur état de nature et de liberté sur les montagnes : les lamas sauvages se nommaient *huanacus* et les pacos *vicunnas*, d'où l'on a dérivé le nom de *vigogne*, qui désigne en effet le même animal que le paco : tous deux, c'est-à-dire le lama et le paco, produisent des bézoards, mais les domestiques plus rarement que les sauvages.

M. Daubenton, qui a examiné de plus près que personne la nature des bézoards, pense qu'ils sont composés d'une matière de même nature que celle qui s'attache en forme de tartre brillant et coloré sur les dents des animaux ruminants. On pourra voir dans la description qu'il a faite des bézoards, dont nous avons une collection très-nombreuse au Cabinet du Roi, quelles sont les différences essentielles entre les bézoards orientaux et les bézoards occidentaux. Ainsi les chèvres des Indes orientales ou les gazelles de Perse ne sont pas les seuls animaux qui produisent des conerétions auxquelles on a donné le nom de *bézoards* : le chamois, et peut-être le bouquetin des Alpes, les boues de Guinée, et plusieurs autres animaux d'Amérique, donnent aussi des bézoards ; et si nous comprenons sous ce nom toutes les conerétions de cette nature que l'on trouve dans les animaux, nous pouvons assurer que la plupart des quadrupèdes, à l'exception des carnassiers, produisent des bézoards, et que même il s'en trouve dans les crocodiles et dans les grandes couleuvres.

Il faut donc, pour avoir une idée nette de ces conerétions, en faire plusieurs classes ; il faut les rapporter aux animaux qui les produisent, et en même temps reconnaître les climats et les aliments qui favorisent le plus cette espèce de production.

1° Les pierres qui se forment dans la vessie, dans les reins de l'homme et des autres animaux, doivent être séparées de la classe des bézoards, et désignées par le nom de *calculs*, leur substance étant toute différente de celle des bézoards. On les reconnaît aisément à leur pesanteur, à leur odeur urineuse et à leur composition, qui n'est pas régulière, ni par couches minces et concentriques, comme celle des bézoards.

2° Les conerétions que l'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel et dans le foie de l'homme et des animaux ne doivent pas être regardées comme des bézoards. On les distingue facilement à leur légèreté, leur couleur et leur inflammabilité, et d'ailleurs elles ne sont pas formées par couches autour d'un noyau, comme le sont les bézoards.

3° Les pelotes que l'on trouve assez souvent dans l'estomac des animaux, et surtout des ruminants, ne sont pas de vrais bézoards. Ces pelotes que l'on appelle *égagropiles* sont composées à l'intérieur des poils que l'animal a avalés en se léchant, ou des racines dures qu'il a broutées, et qu'il n'a pu

digérer, et à l'extérieur elles sont pour la plupart enduites d'une substance visqueuse assez semblable à celle des bézoards : ainsi les égagropiles n'ont rien des bézoards que cette couche extérieure; et la seule inspection suffit pour distinguer les uns des autres.

4° On trouve souvent des égagropiles dans les animaux des climats tempérés et jamais des bézoards. Nos bœufs et vaches, les chamois des Alpes, les pores-épies d'Italie ne produisent que des égagropiles. Les animaux des pays les plus chauds ne donnent au contraire que des bézoards. L'éléphant, le rhinocéros, les boues, les gazelles de l'Asie et de l'Afrique, le lama du Pérou, etc., produisent tous, au lieu d'égagropiles, des bézoards solides, dont la grosseur et la substance varient relativement à la différence des animaux et des climats.

5° Les bézoards auxquels on a trouvé ou supposé le plus de vertus et de propriétés sont les bézoards orientaux, lesquels, comme nous l'avons dit, proviennent des chèvres, des gazelles et des moutons qui habitent sur les hautes montagnes de l'Asie; les bézoards d'une qualité inférieure, et qu'on appelle occidentaux, viennent des lamas et des paeos qui ne se trouvent que dans les montagnes de l'Amérique méridionale; enfin les chèvres et les gazelles de l'Afrique qui donnent aussi des bézoards, mais qui ne sont pas si bons que ceux de l'Asie.

De tous ces faits, on peut conclure qu'en général les bézoards ne sont qu'un résidu de nourriture végétale, qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers, et qui ne se produit que dans ceux qui se nourrissent de plantes; que dans les montagnes de l'Asie méridionale, les herbes étant plus fortes et plus exaltées qu'en aucun autre endroit du monde, les bézoards qui en sont les résidus ont aussi plus de qualité que tous les autres; qu'en Amérique où la chaleur est moindre, les herbes des montagnes ayant aussi moins de force, les bézoards qui en proviennent sont inférieurs aux premiers; et qu'enfin en Europe où les herbes sont faibles, et dans toutes les plaines des deux continents où elles sont grossières, il ne se produit point de bézoards, mais seulement des égagropiles qui ne contiennent que des poils ou des racines, et des filaments trop durs que l'animal n'a pu digérer.

ADDITION A L'ARTICLE DES GAZELLES ET DES ANTILOPES.

Depuis l'année 1764 que j'ai publié le volume de l'Histoire naturelle dans lequel j'ai traité des gazelles et des chèvres étrangères, quelques voyageurs naturalistes ont reconnu en Asie et en Afrique de nouvelles espèces dans le genre de ces animaux, et ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avais pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes,

les cornes, etc. M. Pallas, docteur en médecine, de l'université de Leyde, a publié à Amsterdam, en 1767, un premier ouvrage sous le nom de *Miscellanea zoologica*; et peu de temps après il en a donné une seconde édition corrigée et imprimée à Berlin dans la même année, sous le titre de *Spicilegia zoologica*. Nous avons lu ces deux ouvrages avec satisfaction; l'auteur y montre partout autant de discernement que de connaissances, et nous donnerons l'extrait de ses observations.

D'autre part, MM. Forster père et fils, qui ont accompagné M. Cook dans son second voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques et observations qu'ils ont faites sur les chèvres du cap de Bonne-Espérance, aussi bien que sur les lions marins, ours marins, etc., dont ils m'ont donné des figures très-bien dessinées. J'ai reçu toutes ces instructions avec reconnaissance, et l'on verra que ces savants naturalistes m'ont été d'un grand secours pour perfectionner l'histoire de ces animaux.

Enfin, M. Allamand, que je regarde comme l'un des plus savants naturalistes de l'Europe, ayant pris soin de l'édition qui se fait en Hollande de mes ouvrages, y a joint d'excellentes remarques et de très-bonnes descriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connaissances qui m'ont été communiquées, et je les joins à celles que j'ai acquises par moi-même depuis l'année 1764 jusqu'en 1780.

M. Pallas impose aux gazelles et aux chèvres sauvages le nom générique d'*antilopes*, et il dit que les zoologistes méthodistes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, et qu'il en est plus éloigné que du genre des brebis. La nature, selon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs et celui des chèvres. Au reste, il convient avec moi, dans son second ouvrage, que les gazelles ne se trouvent ni en Europe ni en Amérique, mais seulement en Asie, et surtout en Afrique où les espèces en sont très-variées et fort nombreuses. Le chamois est, dit-il, le seul animal qu'on pourrait regarder comme une gazelle européenne, et le bouquetin semble faire la nuance entre les chèvres et certaines espèces de gazelles. L'animal du muse, ajoute-t-il, et les chevrotains ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller ensemble, parce que les uns et les autres, dans les deux sexes, manquent de cornes, et ont de grandes dents ou défenses dans la mâchoire supérieure.

Ce que je rapporte ici, d'après M. Pallas, souffre quelques exceptions, car il y a une espèce de chevrotain dont le mâle a des cornes, et le chamois, qu'il prétend être du genre des gazelles et non de celui des chèvres, s'unit néanmoins avec les chèvres : on les a souvent vus s'accoupler, et l'on nous a même assuré qu'ils avaient produit ensemble. Le premier fait est certain et suffit seul pour démontrer que le chamois est non-seulement du même genre, mais d'espèce très-voisine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres et celui des brebis est si voisin, qu'on peut les faire produire ensemble, comme j'en ai donné des exemples; ainsi l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entre eux; de même

que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes sont permanentes dans toutes les espèces, soient voisines du genre des chevreuils ou des cerfs, dont les bois tombent et se renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus longtemps sur cette discussion méthodique de M. Pallas, et nous passerons aux observations nouvelles que nous avons faites sur chacun de ces animaux en particulier.

ADDITION A L'ARTICLE DES GAZELLES, RELATIVE AU KEVEL.

M. Pallas me paraît se tromper en avançant que le kevel et la eorine ne sont pas deux espèces différentes, mais le mâle et la femelle dans la même espèce de gazelle : s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux sexes, ce savant naturaliste ne serait pas tombé dans cette méprise.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DES GAZELLES, RELATIVE AU KODA ET AU KOB.

J'ai donné, d'après M. Adanson, le nom de *koba* à un animal d'Afrique, que quelques voyageurs ont appelé *grande vache brune*, et dont l'espèce n'est pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, et que les voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le koba est grand comme un cerf, et par conséquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'est pas tout à fait si grand qu'un daim. M. Pallas dit que de toutes les antilopes, celle-ci lui paraît être la plus voisine du genre des cerfs, le pelage étant semblable. Les cornes du kob ont à peu près un pied de longueur, ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied; et ce qui me paraît démontrer que M. Pallas n'avait pris cette mesure des cornes que sur un jeune individu, c'est que M. Forster m'a écrit qu'il avait rapporté du cap de Bonne-Espérance des cornes de cet animal kob, de même grandeur, et toutes semblables à celles dont je viens de parler. Il dit que cet animal avait une tache triangulaire blanche au bas des cornes, que son pelage est en général d'un rouge brun, et il pense, comme moi, que le kob n'est qu'une variété du koba, et que tous deux ne s'éloignent pas de l'espèce du bubale.

DE LA GAZELLE

OU CHÈVRE SAUTANTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

(L'ANTILOPE A BOURSE.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses,
genre antilope. (CUVIER.)

Cet animal, d'après un dessin qui m'a été communiqué par M. Forster, et qu'il a fait d'après nature vivante, me paraît devoir être rapporté au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre sautante*. L'espèce de ces gazelles est si nombreuse dans les terres du Cap, où M. Forster les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, surtout dans de certains temps de l'année, où elles passent d'une contrée à l'autre. Il m'a assuré qu'ayant vu, pendant son séjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de plusieurs espèces, il a reconnu que la forme et la direction des cornes n'est pas un caractère bien constant, et que dans la même espèce on trouve des individus dont les cornes sont de différentes grandeurs et contournées différemment.

Au reste, il paraît que dans les terres du cap de Bonne-Espérance il se trouve deux espèces de ces gazelles ou chèvres sautantes; car on m'a donné un dessin, dont l'animal porte le nom de *klippspringer*, sauteur de rochers, et dont nous parlerons dans l'article suivant *. En comparant sa figure avec celle de la chèvre sautante, on voit que ce sauteur de rochers a les cornes plus droites et moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus uniforme que la chèvre sautante : ces différences me paraissent plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Voici les observations que M. Forster a faites sur la première espèce de ces chèvres sautantes, qui jusqu'ici n'était pas bien connue :

« Les Hollandais du cap de Bonne-Espérance appellent, dit-il, ces animaux *springbok*, chèvres sautantes. Elles habitent les terres intérieures de l'Afrique, et n'approchent les colonies du Cap que lorsque la grande sécheresse ou le manque d'eau et d'herbage les forcent de changer de lieu ; mais c'est alors qu'on en voit des troupes depuis dix mille jusqu'à cinquante mille, quoiqu'elles soient toujours accompagnées ou suivies par les lions, les onces, les léopards, et les hiènes qu'on appelle au Cap *chiens sauvages*, qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe,

* Cet animal est l'ANTILOPE KLIPPSPRINGER.

en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint; le corps d'armée est en moins bonne chair, et l'arrière-garde est fort maigre et mourant de faim, mangeant jusqu'aux racines des plantes dans ces terrains pierreux; mais en s'en retournant, l'arrière-garde devient à son tour plus grasse, parce qu'elle part la première, et l'avant-garde, qui alors se trouve la dernière, devient plus maigre. Au reste, ces chèvres ne sont point peureuses lorsqu'elles sont ainsi rassemblées, et ce n'est même qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut passer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'appriivoisent aisément; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, etc. Les mâles sont assez pétulants et méchants même en domesticité, et ils donnent des coups de cornes aux personnes qu'ils ne connaissent pas: lorsqu'on leur jette des pierres, ils se mettent en posture de défense, et parent souvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sautantes, âgée de trois ans, que nous avons prise au Cap et qui était fort farouche, s'appriivoisa sur le vaisseau, au point de venir prendre du pain dans la main, et elle devint si friande de tabac, qu'elle en demandait avec empressement à ceux qui en usaient; elle semblait le savourer et l'avalier avec avidité; on lui donna une assez grande quantité de tabac en feuille, qu'elle mangea de même avec les côtes et les tiges de ces feuilles: mais nous remarquâmes en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avait embarquées sur le vaisseau pour avoir du lait, mangeaient aussi très-volontiers du tabac.

« Les chèvres sautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, et finit vers le croupion en s'élargissant; cette tache blanche n'est pas apparente sur le dos lorsque l'animal est tranquille, parce qu'elle est couverte par les longs poils fauves qui l'entourent: mais lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

« Les chèvres sautantes sont de la grandeur des axis du Bengale: mais le corps et les membres en sont plus délicats et plus déliés; les jambes sont plus hautes. Le pelage en général est d'un fauve jaunâtre ou d'une couleur de cannelle vive; la partie postérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre et la queue, sont d'un assez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue qui est noire. Le blanc du ventre est bordé par une bande d'un brun rougeâtre qui s'étend tout le long du flanc; il y a aussi une bande d'un brun noirâtre qui descend depuis les yeux jusqu'aux coins de la bouche; et sur le front une autre bande triangulaire de fauve jaunâtre, qui descend quelquefois jusque sur le museau, où elle finit en pointe, et qui en remontant sur le sommet de la tête, où elle s'élargit, se joint au fauve jaunâtre du dessus du corps; le reste de la tête est de couleur blanche; elle est de forme oblongue. Les narines sont étroites et en forme de croissant; leur cloison répond à la division de la lèvre supérieure, qui est fendue, et c'est là qu'on remarque un amas de petites éminences hémisphériques, noires, dénuées de poils et toujours humides. Les yeux sont grands, vifs et pleins de feu; l'iris est de couleur brune; sous l'angle antérieur de chaque œil, il y a un larmier dont l'orifice est presque rond. Les oreilles sont à peu près aussi longues que la tête entière; elles forment d'abord un tube assez étroit, s'élargissent ensuite et finissent en pointe mousse. Le cou est assez long, grêle et un peu comprimé sur les côtés. Les jambes de devant paraissent moins hautes que celles de derrière, qui sont divergentes, de manière qu'en marchant, l'animal semble se balancer de côté et d'autre. Les sabots des quatre pieds sont petits, de forme triangulaire et de couleur noire, de même que les cornes qui ont environ un pied de longueur, avec douze anneaux à compter depuis la base, et qui se terminent en une pointe lisse.

« Il semble que ces chèvres sautantes aient quelque pressentiment de l'approche du mauvais temps, surtout du vent du sud-est qui, au cap de Bonne-Espérance, est très-orageux et très-violent; c'est alors qu'elles font des sauts et des bonds, et que

la tache blanche qui est sur le dos et le croupion paraît à découvert : les plus vieilles commencent à sauter, et bientôt tout le reste de la troupe en fait de même. La femelle dans cette espèce a des cornes, ainsi que le mâle, et la corne qui est figurée dans l'Histoire naturelle est celle d'un vieux mâle. Au reste, les cornes sont de figures si différentes dans ces animaux, que si on voulait ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y aurait des chèvres sautantes dans toutes les divisions. »

Après avoir comparé cette description de M. Forster et la figure de cette chèvre sautante du Cap, il paraîtrait au premier coup d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok* et dont il donne la description et la figure dans le nouveau supplément à mon ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781 ; cependant, j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springbok* et non pas *bontebok* par les Hollandais du Cap.

Il se pourrait donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fût de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celle que M. Allamand a nommée la *gazelle à bourse sur le dos*, d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aperçoit la bande blanche qui est sur le dos que quand cette chèvre ou gazelle court ou saute, et qu'on ne voit pas ce blanc lorsqu'elle est en repos. Voici ce que ce savant naturaliste en a publié dans le supplément à mes ouvrages.

DE LA GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS,

PAR M. ALLAMAND.

« Avec sa sagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit jusqu'à présent d'embrouillé au sujet des gazelles ; il en a exactement décrit et déterminé toutes les différentes espèces qui sont parvenues à sa connaissance, et il en a connu plus que personne avant lui ; mais dans la nombreuse liste qu'il nous en a donnée, il n'a pas cru qu'il les avait toutes comprises. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique, dont l'intérieur est presque encore entièrement inconnu : ainsi, on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'espèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler en est une preuve ; c'est à M. le capitaine Gordon que nous en sommes redevables. Cet officier, que j'ai eu plus d'une fois occasion de nommer, joint à toutes les connaissances de l'art militaire un vif désir d'enrichir l'Histoire naturelle de nouvelles découvertes : c'est ce qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au cap de Bonne-Espérance, et à y retourner

L'année passée, après avoir obtenu de la Compagnie des Indes un emploi de confiance qui ne pouvait être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser ses recherches comme naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfaction d'apprendre par ses lettres, qu'il a déjà découvert trois animaux, qu'il m'envoie, et qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connaître la gazelle qui sera le sujet de cet article, et qu'il avait placée dans la ménagerie du prince d'Orange. C'était la seule qui fût restée en vie d'une douzaine qu'il avait amenées avec lui.

« Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J. Temminck, receveur de la Compagnie des Indes, amateur bien connu par sa ménagerie précieuse d'oiseaux vivants, et par son cabinet d'oiseaux préparés très-rares. Cette gazelle ressemble presque en tout à la gazelle commune, décrite par MM. de Buffon et Daubenton. Elle a les cornes annelées et contournées de la même façon, et également noires : elle est de la même couleur, avec les mêmes taches ; elle est un peu plus grande, mais ce qui la distingue est une raie de poils blancs longue de dix pouces, qui au premier coup d'œil n'offre rien de particulier, et qui est placée sur la partie postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue. Quand elle court, on est frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir et se convertir en une grande tache blanche qui s'étend presque de côté et d'autre sur toute la croupe ; voici comment cela s'opère : l'animal a sur le dos une espèce de bourse faite par la peau, qui, se repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui se touchent presque ; le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, et c'est l'extrémité de ces poils qui, passant entre les deux lèvres, paraît être une raie ou ligne blanche. Lorsque la gazelle court, cette bourse s'ouvre, le fond blanc paraît à découvert ; et dès qu'elle s'arrête, la bourse se referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu longtemps dans ce pays ; elle est morte quelques mois après son arrivée. Elle était fort douce et craintive ; la moindre chose lui faisait peur et l'engageait à courir. J'ai joui très-souvent du plaisir de lui voir ouvrir sa bourse. »

LE KLIPPSPRINGER,

OU SAUTEUR DES ROCHERS.

(L'ANTILope KLIPPSPRINGER.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes, genre antilope. (Cuvier.)

Voici la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante, dont MM. Forster ont bien voulu me donner le dessin :

« M. Kolbe est le seul, disent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus leste de tous ceux de son genre. Il se tient sur les rochers les plus inaccessibles ; et

lorsqu'il aperçoit un homme, il se retire d'abord vers des places qui sont entourées de précipices : il franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, et sur des profondeurs affreuses ; et lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber sur de petites saillies de rocher, où l'on croirait qu'à peine il y eût assez d'espace pour le recevoir. Quelquefois les chasseurs, qui ne peuvent les tirer que de très-loin et à balle seule, les blessent, et les font tomber dans le fond des précipices. Leur chair est excellente à manger, et passe pour le meilleur gibier du pays. Leur poil est léger, peu adhérent, et tombe aisément en toute saison : on s'en sert au Cap pour faire des matelas, et même on pique avec ces poils des jupes de femmes.

« Ce sauteur des rochers est de la grandeur de la chèvre commune, mais il a les jambes beaucoup plus longues. Sa tête est arrondie; elle est d'un gris jaunâtre, marqué par-ci par-là de petites raies noires ; le museau, les lèvres et les environs des yeux sont noirs ; devant chaque œil il y a un larnier avec un grand orifice de forme ovale ; les oreilles sont assez grandes et finissent en point. Les cornes ont environ cinq pouces de longueur; elles sont droites et lisses à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la base : la femelle n'a point de cornes. Le poil du corps est d'un fauve jaunâtre ; chaque poil est blanc à sa racine, brun ou noir au milieu, et d'un jaune grisâtre à l'extrémité; les pieds et les oreilles sont couverts de poils blanchâtres; la queue est très-courte. »

DE LA GAZELLE PASAN.

(L'ANTILOPE ORYX.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses,
genre antilope. (CUVIER.)

M. Pallas pense avec moi que le pasan et l'algazel ne sont que deux variétés de la même espèce. J'ai dit que ces deux espèces, l'algazel et le pasan, me paraissaient très-voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazel n'habite guère que dans les plaines, et le pasan dans les montagnes ; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvait en faire deux espèces. J'ai même dit positivement que je présurnais que l'algazel et le pasan n'étaient que deux variétés de la même espèce, et j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit, au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure d'après les tableaux de M. Burmann ; mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux.

MM. Forster m'ont écrit que la gazelle pasan porte le nom de *chamois du Cap*, et celui de *chèvre du bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du

bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une description sous le nom de *paseng*, qui est différente du pasan. Il ajoute que dans la femelle les cornes ne sont pas aussi grandes que dans le mâle; que ces cornes sont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend jusqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le museau, dont l'extrémité est grise; que, de plus, il y a deux bandes noires qui partent du museau et s'étendent jusqu'aux cornes, et une ligne noire le long du dos qui se termine au croupion et y forme une plaque triangulaire; qu'on voit aussi une bande noire entre la jambe et la cuisse de devant, et une tache ovale de la même couleur sur le genou; que les pieds de derrière sont aussi marqués d'une tache noire sous la jointure, et qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-dessous duquel se trouve une espèce de fanon qui tombe sur la poitrine; qu'enfin le reste du corps est gris, à l'exception du ventre qui est blanchâtre, ainsi que les pieds.

Cet animal, dit M. Forster, a près de quatre pieds de hauteur, en le mesurant aux jambes de devant; les cornes ont jusqu'à trois pieds de longueur. Ces gazelles ne vont point en troupes, mais seulement par paires, et il me semble que c'est le même animal que le *parasol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaisance.

ADDITION A L'ARTICLE DU PASAN, PAR M. LE DOCTEUR ALLAMAND.

« M. de Buffon a donné à la gazelle du bézoard le nom de *pasan*, qui est celui que les Orientaux lui donnent. Il n'en a vu que le crâne surmonté de ses cornes, dont M. Daubenton a donné une description fort exacte. On trouve souvent de ces cornes dans les cabinets de curiosités naturelles; j'en ai placé deux dans celui de notre Université, qui m'ont été envoyés du cap de Bonne-Espérance; mais l'animal qui les porte a été peu connu jusqu'à présent: je suis même tenté de dire qu'il ne l'a point été du tout; car je doute fort que ce soit le même qui a été indiqué par Kœmpfer, sous le nom de *pasen* ou *pasan*. La description qu'il en a donnée ne lui convient point à plusieurs égards, et la figure dont il l'a accompagnée, toute mauvaise qu'elle est, représente sûrement un animal tout différent.

« Tous les autres auteurs qui ont parlé de la gazelle du bézoard sont peu d'accord entre eux, quoiqu'ils lui donnent le même nom *pasan*. Tavernier, qui en a eu six vivantes, se contente de dire que ce sont de très-jolies chèvres, fort hautes et qui ont un poil fin comme de la soie. Chardin assure que le bézoard se trouve aux Indes dans le corps des boucs et des chèvres sauvages et domestiques, et en Perse dans le corps des moutons. Le P. Labat a donné une figure de l'animal qui porte le bézoard en Afrique; mais c'est la copie de celle qu'a donné Pomet dans son Histoire des drogues, et qui est celle d'une chèvre avec des cornes chargées de deux ou trois andouillers, c'est-à-dire d'un animal fabuleux. Clusius, ou plutôt Garcias, dit que le bézoard se trouve dans le ventricule d'une sorte de bouc, dont il a fait représenter

une corne ; elle ne ressemble pas à celle de notre pasan. La figure qu'Aldrovande a donnée à cet animal est celle de l'antilope, et Klein a copié ce qu'il en dit. L'auteur de l'Histoire naturelle qui se publie en hollandais a fait représenter l'algazel pour l'animal qui fournit le bézoard.

« Que faut-il conclure de ces différentes descriptions et de plusieurs autres qu'on pourrait y ajouter ? c'est qu'on trouve des bézoards dans diverses espèces de chèvres ou de gazelles, dont aucune n'est bien connue : ainsi ce n'est pas sans raison que j'ai dit que l'animal que je vais décrire a été inconnu jusqu'à présent, et qu'il était peu différent du pasan de Kœmpfer. On en trouve cependant une figure passable, quoique fautive à bien des égards, dans les *Deliciæ naturæ selectæ* de Knorr ; mais cet auteur s'est sûrement trompé en le prenant pour la chèvre bleue de Kolbe ; il n'en a ni les cornes, ni la couleur, ni les sabots.

« C'est encore à M. le docteur Klockner qu'on doit la connaissance de ce bel animal ; il a eu occasion d'en acheter une peau bien complète qu'il a préparée avec sa dextérité ordinaire. On lui a dit qu'elle avait été envoyée du cap de Bonne-Espérance, et je n'en doute pas, puisque les différentes cornes que nous avons ici nous viennent de cet endroit ; et de plus, c'est vraisemblablement le même animal qui a été tué par M. le capitaine Gordon, dont j'ai eu plus d'une fois occasion de citer le témoignage. Cet officier, étant à une assez grande distance du Cap, vit sortir d'un petit bois une très-belle chèvre qui avait des cornes fort longues et droites, et dont la tête était singulièrement bigarrée de couleurs tranchantes ; il tira dessus à balle, et le coup l'ayant fait tomber, il accourait pour l'examiner de près, mais le Hottentot qui l'accompagnait le retint, en lui disant que ces animaux étaient très-dangereux ; qu'il arrivait souvent que n'étant que blessés ou tombés de peur, ils se relevaient tout d'un coup, et, se jetant sur ceux qui les approchaient, ils les perçaient de leurs cornes qui sont très-pointues. Pour n'en avoir rien à craindre, il lui tira un second coup qui le convainquit qu'elle était bien morte. Comme M. Gordon est retourné au Cap, d'où nous avons bien des choses curieuses à attendre de lui, je ne puis pas lui montrer la figure de notre pasan, pour être assuré que c'est le même animal qu'il a vu. La description que j'en vais donner est tirée de ce que M. Klockner m'en a écrit ; ainsi l'on peut compter sur son exactitude :

« La taille de cet animal est un peu plus petite que celle du condoma ; la forme de sa tête ne ressemble point à celle du cerf ni à celle du bouc ; elle approche plus de celle du nanguer de M. de Buffon ; mais le singulier mélange des couleurs dont elle est ornée le rend fort remarquable ; le fond en est d'un beau blanc. Entre les deux cornes il y a une tache noire qui descend environ deux pouces sur le front, et qui, s'étendant de côté et d'autre jusqu'à la moitié des cornes, y paraît carrée sans une petite pointe qui s'avance du côté du nez ; une autre grande tache aussi noire couvre presque tout l'os du nez, et des deux côtés elle se joint avec deux bandes de même couleur, qui, prenant leur origine à la racine des cornes, traversent les yeux, et descendent jusqu'au-dessous de la mâchoire inférieure, où elles deviennent brunes. De pareilles bandes noires qui passent par les yeux sont rares dans les quadrupèdes : il n'y a que le blaireau et le coati qui nous en fournissent des exemples ; l'extrémité du museau est d'un blanc de neige. L'on comprend que ce bizarre assemblage de couleurs offre un coup d'œil très-frappant ; s'il se trouvait sur la gazelle du bézoard, ceux qui en ont parlé n'auraient pas manqué d'en faire mention : Kœmpfer l'aurait-il insinué en disant que, pour juger si ces animaux renferment des bézoards, on observe leurs sourcils et les traits de leur front ; s'ils sont bien noirs, c'est une bonne marque ?

« Le poil court qui couvre les côtés, les cuisses et la croupe de cet animal, n'est guère moins remarquable par sa couleur : il est d'un gris cendré tirant sur le bleu,

avec une légère teinte d'un rouge de fleur de pommier. Sa queue est brune presque jusqu'à son extrémité qui est noire : cette couleur brune s'étend sur le dos, où elle forme une bande assez large, prolongée jusqu'aux épaules. Là, les poils sont plus longs et se dirigent en tous sens, en figure d'étoile, et continuent de couvrir le dessus du cou ; ils deviennent plus courts en s'approchant de la tête, sur laquelle ils disparaissent ; ils sont tournés en avant, et ainsi ils forment une espèce de crinière ; la partie inférieure des jambes de devant est blanche ; mais il y a une tache ovale de couleur de marron foncé, presque noire, qui commence au-dessous des sabots, et qui a cinq pouces de longueur sur un pouce de largeur. On voit une semblable tache sur les pieds de derrière, mais plus mêlée de poils blancs ; elle s'étend tout le long de la face antérieure de la jambe, sur laquelle elle paraît comme une simple ligne de couleur de plus en plus claire, jusqu'à ce qu'elle se confonde avec des poils d'un brun presque noir, qui couvrent le devant des cuisses et qui y paraissent comme une bande large de trois ou quatre doigts ; cette bande est continuée sur la partie supérieure du corps, qu'elle sépare du ventre, et elle s'étend jusqu'aux jambes de devant, dont elle environne le haut et descend même assez bas.

« On voit encore, aux deux côtés de la croupe, une autre grande tache ovale qui descend presque jusqu'à la jambe ; les poils qui la composent sont d'un brun clair tirant sur le jaune, et leur pointe est blanche. Sur le cou il y a une bande brune qui s'étend jusqu'aux jambes antérieures, où l'on remarque quelques restes de longs poils, dont il semble que la gorge a été garnie.

« Les oreilles ressemblent assez à celles du condoma ; leur longueur est de sept pouces, et leur largeur de quatre pouces et demi ; elles sont bordées au haut d'une rangée de poils bruns. Les cornes sont presque droites, à une légère courbure près qu'on a peine à remarquer ; elles sont noires, et leur longueur est de deux pieds un pouce, ce qui me faisait croire qu'elles n'étaient pas encore parvenues à toute leur hauteur. Celles que j'ai placées au Cabinet de notre Académie égalent deux pieds quatre pouces, et la circonférence de leur base est de six pouces. Ces cornes sont très-exactement représentées dans la figure qu'en a donnée M. de Buffon, et on ne peut rien ajouter à la description qu'en a faite M. Daubenton ; elles sont environnées d'anneaux obliques jusqu'à la moitié de leur longueur, et le reste en est lisse et terminé par une pointe fort aiguë.

« La corne des pieds offre une singularité qu'il ne faut pas omettre. La partie inférieure de chacun des sabots a la figure d'un triangle isocèle fort allongé, au lieu que dans les autres animaux à pieds fourchus elle forme un triangle presque équilatéral. Cette configuration donne au pied du pasan une base plus étendue, et par là même plus de fermeté. Au-dessus du talon il y a deux ergots noirs fort pointus et longs d'un pouce et demi. Le port de cet animal a quelque chose de fort gracieux ; et soit qu'on le range dans la classe des gazelles, à laquelle il paraît qu'il appartient, puisqu'il n'a point de barbe, soit qu'on le compte parmi les chèvres, c'est sûrement une espèce très-distinguée par sa couleur et par ses taches, aussi bien que par ses cornes : il a le cou moins long que la plupart des animaux de ce genre ; mais cela ne diminue en rien sa beauté. Il est très-vraisemblable, à en juger par la forme des cornes de ses pieds, qu'il habite sur les montagnes, et cela dans les lieux assez éloignés du Cap, puisque jusqu'à présent il n'a été connu que des Hottentots. Voici une table de ses dimensions :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	4	11	0
Hauteur du train de devant	3	2	0
Hauteur du train de derrière.	3	1	0

	p.	p.	l.
Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'aux cornes	0	7	8
Longueur des oreilles	0	7	0
Largeur du milieu des oreilles	0	4	2
Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure, qui est très-peu remarquable	2	1	8
Circonférence des cornes à leur base	0	6	8
Distance entre leurs bases	0	0	9
Distance entre leurs pointes	0	9	8
Longueur de la queue	1	1	10
Longueur des plus longs poils de la queue	0	9	0
Longueur des poils qui forment la crinière	0	2	8
Longueur des sabots	0	4	8
Leur circonférence	0	7	8
Épaisseur de la peau, tant de la poitrine que des côtés	0	0	3

LE CONDOMA.

(L'ANTILOPE COUDOUS OU COESDOES.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses,
genre antilope. (CUVIER.)

M. le marquis de Marigny, qui ne perd pas la plus petite occasion de favoriser les sciences et les arts, m'a fait voir dans son cabinet la tête d'un animal que je pris, au premier coup d'œil, pour celle d'un grand bubale; elle est semblable à celle de nos plus grands cerfs : mais au lieu de porter un bois solide et plein comme celui des cerfs, elle est surmontée de deux grandes cornes creuses, portant arête comme celles des boues, et doublement fléchies comme celles des antilopes. En cherchant au Cabinet du Roi les morceaux qui pouvaient être relatifs à cet animal, nous avons trouvé deux cornes qui lui appartiennent : la première, sans aucun indice ni étiquette, venait du Garde-Meuble de Sa Majesté; la seconde m'a été donnée en 1760, par M. Baurhis, commis de la marine, sous le nom de *condoma* du cap de Bonne-Espérance. Nous avons cru devoir adopter ce nom, l'animal qu'il désigne n'ayant jamais été dénommé ni décrit.

Par la longueur, la grosseur et surtout par la double flexion des cornes, le condoma nous paraît approcher beaucoup de l'animal que Cæsus a donné sous le nom de *strepsiceros*. Non-seulement la figure et les contours des cornes sont absolument les mêmes, mais toutes les dimensions se rapportent presque exactement; et en comparant la description que M. Daubenton a

faite de la tête du condoma avec celle du *strepsiceros* de Caïus, il m'a paru qu'on pouvait présumer que c'était le même animal, surtout en faisant précéder notre jugement des réflexions suivantes : 1° Caïus s'est trompé en donnant cet animal pour le *strepsiceros* des anciens; cela me paraît évident, car le *strepsiceros* des anciens est certainement l'*antilope*, dont la tête est très-différente de celle du cerf : or, Caïus convient, et même assure que son *strepsiceros* a la tête semblable à celle du cerf; donc ce *strepsiceros* n'est pas celui des anciens. 2° L'animal de Caïus a, comme le condoma, les cornes grosses et longues de plus de trois pieds, et couvertes de rugosités et non pas d'anneaux ou de tubercules; au lieu que le *strepsiceros* des anciens, ou l'*antilope*, a les cornes non-seulement beaucoup moins grosses et plus courtes, mais aussi chargées d'anneaux et de tubercules très-apparens. 3° Quoique les cornes de la tête du condoma qui est au Cabinet de M. le marquis de Marigny aient été usées et polies, et que la corne qui vient du Garde-Meuble du Roi ait même été travaillée à la surface, on voit cependant qu'elles n'étaient point chargées d'anneaux; et cela nous a été démontré par celle que nous a donnée M. Baurhis, qui n'a point été touchée, et qui ne porte en effet que des rugosités, comme les cornes de boue, et non pas des anneaux comme celles de l'*antilope*. Or, Caïus dit lui-même que les cornes de son *strepsiceros* ne portent que des rugosités; donc ce *strepsiceros* n'est pas celui des anciens, mais l'animal dont il est ici question, qui porte en effet tous les caractères que Caïus donne au sien.

En recherchant dans les voyageurs les notices qui pouvaient avoir rapport à cet animal remarquable par sa taille, et surtout par la grandeur de ses cornes, nous n'avons rien trouvé qui en approche de plus près que l'animal indiqué par Kolbe, sous le nom de *chèvre sauvage* du cap de Bonne-Espérance. « Cette chèvre, dit-il, qui chez les Hottentots n'a point reçu de nom, « et que j'appelle *chèvre sauvage*, est fort remarquable à plusieurs égards : « elle est de la taille d'un grand cerf; sa tête est fort belle et ornée de deux « cornes unies, recourbées et pointues, de trois pieds de long, dont les extrémités sont distantes de deux pieds. » Ces caractères nous paraissent convenir parfaitement à l'animal dont il est ici question : mais il est vrai que n'en ayant vu que la tête, nous ne pouvons pas assurer que le reste de la description de Kolbe lui convienne également; nous le présumons seulement comme une chose vraisemblable qui demande à être vérifiée par des observations ultérieures.

ADDITION A L'ARTICLE DU CONDOMA COESDOES.

Il nous est arrivé une peau bien conservée de condoma. M. le chevalier d'Auvillars, lieutenant-colonel du régiment de Cambresis, en a aussi rapporté une, de laquelle M. de Brosse, premier président du parlement de

Dijon, m'a envoyé une très-bonne description qui se rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit au sujet du condoma.

« L'animal entier, dit M. de Brosse, fut donné au chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-Espérance, par M. Berg, secrétaire du Conseil hollandais, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, et d'un lieu situé à environ cent lieues du Cap; on lui dit qu'il s'appelait *coesdoes*. Il y avait trois de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci : il le fit très-exactement dépouiller de sa peau, qu'il a apportée en France; cette peau était assez épaisse pour faire des semelles de souliers. J'ai vu la peau entière : l'animal semblait être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut sur ses jambes. Cette peau était couverte d'un poil gris de souris assez ras; il y avait une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où descendaient de chaque côté six ou huit raies transversales de même couleur blanche; il y avait aussi au bas des yeux deux raies blanches posées en chevron renversé, et de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur : le haut du cou était garni de longs poils en forme de crinière, qui se prolongeaient jusque sur le garrot. Les cornes, mesurées en ligne droite, avaient deux pieds cinq pouces sept lignes de longueur, et trois pieds deux pouces trois lignes en suivant exactement leurs triples sinuosités sur l'arête continue; l'intervalle entre les cornes, à leur naissance, n'était que d'un pouce six lignes, et de deux pieds sept pouces à leurs extrémités; leur circonférence à la base était de huit pouces trois lignes : elles étaient bien faites, diminuaient régulièrement de grosseur en s'éloignant de leur naissance, et finissaient en pointe aiguë; elles étaient de couleur grise, lisses et assez semblables, pour la substance, à celles du bouc, avec quelques rugosités dans le bas, mais sans aucune strie véritable. On pouvait enlever en entier cette corne jusqu'au bout; après avoir ôté cette enveloppe cornée, mince et parfaitement évidée, il reste un os de moindre diamètre, presque aussi long, pareillement contourné, de couleur blanc jaunâtre, mais mal lisse, d'une substance lâche, peu compacte, friable et cellulaire. La corne du pied ressemblait à celle d'une génisse de deux ans, et la queue était courte et garnie de poils assez longs à l'extrémité. »

Cette description faite par M. le président de Brosse est très-bonne; je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avais reçues presque en même temps pour le Cabinet du Roi, et je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

MM. Forster, qui ont vu cet animal vivant, m'ont communiqué les notices suivantes :

« Le condoma ou *coesdoes* a quatre pieds de hauteur, mesuré aux jambes de devant, et les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur: leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de deux pieds sept ou huit pouces; elles sont grises, mais blanchâtres à la pointe; leur arête suit toutes leurs inflexions ou courbures, et elles sont un peu comprimées et torses en hélice. La femelle porte des cornes comme le mâle. Les oreilles sont larges, et la queue, qui n'a qu'un demi-pied de longueur, est brune à son origine, blanche sur le milieu, et noire à l'extrémité, qui est terminée par une touffe de poils assez longs.

« Le pelage est ordinairement gris et quelquefois roussâtre. Il y a sur le dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses et trois sur les flancs. Dans quelques individus ces barres descendantes sont au nombre de huit et même de neuf; dans

d'autres, il n'y en a que six; mais ceux qui en ont sept sont les plus communs. Il y a sur l'arête du cou une espèce de crinière formée de longs poils. Le devant de la tête est noirâtre, et du coin antérieur de chaque œil il part une ligne blanche qui s'étend sur le museau; le ventre et les pieds sont d'un gris blanchâtre. Il y a des larmiers sous les yeux.

« Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance; ils ne vont point en troupes comme certaines espèces de gazelles. Ils font des bonds et des sauts surprenants: on en a vu franchir une porte grillée qui avait dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très-peu d'espace pour pouvoir s'élaner. On peut les apprivoiser et les nourrir de pain, on en a eu plusieurs à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance. »

Nous ajouterons encore à ces observations l'excellente description de cet animal que M. Allamand vient de publier à la suite du quatrième volume de mes Suppléments à l'Histoire naturelle, édition de Hollande; il y a joint une très-belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui que j'ai fait dessiner et graver.

AUTRE ADDITION A L'ARTICLE DU CONDOMA OU COESDOES, PAR M. LE PROFESSEUR ALLAMAND.

Quoique les cornes de l'animal à qui M. de Buffon a donné le nom de condoma soient assez connues et se trouvent très-souvent dans les cabinets de curiosités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit; il est pourtant assez remarquable pour mériter l'attention des voyageurs et des naturalistes.

« M. de Buffon a eu raison de dire qu'il approchait beaucoup de l'animal que Caius a donné sous le nom de *strepliceros*, puisqu'on ne saurait douter que ce ne soit le même, vu la parfaite conformité des cornes. Il soupçonne aussi que ce pourrait bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre sauvage*; et effectivement la description que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du condoma; mais aussi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

« M. Pallas, qui dans ses *Spicilegia zoologica*, fasc. 1, page 17, a donné une bonne description des cornes et de la tête du condoma, croit que M. de Buffon s'est trompé en prenant cet animal pour cette chèvre sauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raison que celle-là pour appuyer son avis, c'est lui qui s'est trompé, car le condoma a une barbe très-remarquable.

« Mais sans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former sur la figure de cet animal, faisons-le connaître véritablement tel qu'il est, en lui conservant le nom de condoma que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne soit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coesdoes* ou *cousdous*. Nous avons eu la satisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, en 1776, à la ménagerie du prince d'Orange.

« Je lui ai rendu de fréquentes visites; frappé de sa beauté, je ne pouvais me lasser

de l'admirer, et je renvoyais de jour à autre d'en faire une description exacte : comme je me proposais d'y retourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il était mort; et ainsi tout ce que j'en pourrais dire se réduirait à ce que ma mémoire me fournirait. Heureusement, avant que d'être conduit à la ménagerie du prince, il avait passé par Amsterdam : là, M. Schneider en fit faire le dessin... et M. le docteur Klockner, qui ne perd aucune occasion d'augmenter nos connaissances en fait d'histoire naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable observateur, et en fit une description, qu'il a eu la bonté de me communiquer; ainsi c'est à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer :

« On est surpris au premier coup d'œil qu'on jette sur cet animal : la légèreté de sa marche, la finesse de ses jambes, le poil court dont la plus grande partie de son corps est couverte, la manière haute dont il porte sa tête, la grandeur de sa taille, tout cela annonce un très-beau cerf; mais les grandes et singulières cornes dont il est orné, les taches blanches qu'il a au-dessous des yeux, et les raies de même couleur que l'on voit sur son corps, et qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font qu'on l'en distingue bientôt, de façon cependant qu'on serait tenté de lui donner la préférence. La tête du condoma ressemble assez à celle du cerf; elle est couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur roussâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun desquels part une ligne blanche, qui s'avance obliquement et en s'élargissant du côté du museau, et enfin se termine en pointe; de côté et d'autre de ces lignes on voit trois taches rondes d'un blanc pâle, dont les deux supérieures sont de la grandeur d'une pièce de vingt sous, et celle qui est au-dessous, près du museau, est un peu plus grande. Les yeux sont noirs, bien fendus, et ont beaucoup de vivacité; le bout du museau est noir et sans poils; les deux lèvres sont couvertes de poils blancs, et le dessous de la mâchoire inférieure est garni d'une barbe grisâtre de la longueur de cinq à six pouces, qui se termine en pointe. La tête est surmontée de deux cornes, de couleur brune tirant sur le noir, et couvertes de rugosités; elles ont une arête qui s'étend sur toute leur longueur, excepté vers leur extrémité, qui est arrondie et qui se termine en une pointe noirâtre; elles ont une double flexion, comme celles des antilopes, et sont précisément telles que celles qui ont été décrites par MM. de Buffon et Daubenton. Leur longueur perpendiculaire n'était que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je déris; ce qui me porte à croire qu'il n'avait pas encore acquis toute sa grandeur, car on trouve de ces cornes qui sont plus longues; j'en ai placé deux paires au Cabinet de notre Académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, et trois pieds et demi en suivant les contours; la circonférence de leur base est de neuf pouces, et il y a entre leurs pointes une distance de deux pieds et demi.

« Les oreilles sont longues, larges et de la même couleur que le corps, qui est couvert d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant sur le gris. Le dessus du cou est garni d'une espèce de erinière, composée de longs poils bruns, qui s'étendent depuis l'origine de la tête jusqu'au dessus des épaules; là, ils deviennent plus courts; changeant de couleur, ils forment, tout le long du dos jusqu'à la queue, une raie blanche; le reste du cou est couvert de semblables poils bruns et assez longs, particulièrement dans la partie inférieure jusqu'au-dessous de la poitrine. De chaque côté de cette ligne blanche, qui est sur le dos, partent d'autres raies aussi blanches, de la largeur d'environ un pouce, qui descendent le long des côtés; ces raies sont au nombre de neuf, et la première est derrière les pieds de devant; il y en a quatre qui descendent jusqu'au ventre; la troisième est plus courte; les quatre dernières sont sur la croupe, comme on le voit dans la figure.

« La queue est longue de plus d'un pied; elle est un peu aplatie et fournie de poils d'un gris blanchâtre sur les bords, et qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun

noirâtre. Les jambes sont déliées, mais nerveuses, sans cette touffe de poil ou brosse qui se trouve sur le haut des caouons des jambes postérieures des cerfs. La corne du pied est noire et fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette classe.

« Cette description est celle du condoma de la ménagerie du prince d'Orange; cependant il ne faut pas croire que tous les condomas soient précisément marqués de la même façon. M. Kloekner a vu diverses peaux où les raies blanches différaient par leur longueur et par leur position : mais on comprend qu'une telle différence n'est pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une chose plus importante à remarquer ici : c'est que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, et l'on en voit une dans le cabinet de la Société de Harlem, qui est très-bien préparée pour représenter au vrai la figure de l'animal, mais aussi sans barbe. Y aurait-il donc des condomas barbus et d'autres sans barbe ? c'est ce que j'ai peine à croire; et je pense, avec M. Kloekner, que la barbe est tombée de ces peaux quand on les a préparées, et cela d'autant plus que si on les regarde avec attention, on voit la place où paraissent avoir été les poils dont la barbe était composée.

« Notre condoma était fort doux : il vivait en bonne union avec les animaux qui paissaient avec lui dans le même parc; et dès qu'il voyait quelqu'un s'approcher de la éloison qui était autour, il accourait pour prendre le pain qu'on lui offrait. On le nourrissait de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, etc. Dans son pays natal, il broutait l'herbe et mangeait les boutons et les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs et les boues.

« Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun son; mais M. Kloekner m'apprend que sa voix était à peu près celle de l'âne.

« Voici ses dimensions telles qu'elles ont été prises sur l'animal, par le même M. Kloekner, sur la mesure pied de roi :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à la queue.	5	8	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles	1	0	0
Longueur de la tête jusqu'aux cornes.	0	8	8
Longueur des cornes, mesurée eu ligne droite.	2	1	8
Longueur des oreilles	0	8	4
Hauteur du train de devant.	4	3	6
Hauteur du train de derrière	4	1	0
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant	4	4	0
Circonférence du milieu du corps	4	5	8
Circonférence du corps devant les jambes postérieures	4	2	0
Longueur de la queue.	1	2	0

En comparant cette description du condoma avec celle que Kolbe a donnée de la chèvre sauvage du cap de Bonne-Espérance, et que M. de Buffon a insérée dans ce volume, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant : c'est que le condoma ressemble, à quelques égards, à cette chèvre : il est de la même taille; son poil est à peu près de la même couleur grise, et il a comme elle une barbe et des raies qui descendent depuis le dos sur les côtés. En voilà assez pour autoriser M. de Buffon à dire qu'il n'avait trouvé aucune notice d'animal qui approchât de plus près du condoma que la chèvre sauvage de Kolbe; mais aussi j'ai observé qu'il y avait des différences remarquables entre ces deux animaux. Le nombre des raies blanches qui descendent sur leurs côtés n'est pas le même, et elles sont différemment posées; la chèvre ne paraît point avoir ces taches blanches qui sont au-dessous des yeux du condoma, et qui sont trop frappantes pour qu'on puisse supposer que Kolbe ait oublié d'en parler; mais ce qui distingue principalement ces animaux, ce sont les cornes; celles de

la chèvre sont dites simplement recourbées; ce qui n'exprime point cette double flexion, qui est si remarquable dans celles du condoma : aussi, dans la figure que Kolbe a ajoutée à sa description, la chèvre y est représentée avec des cornes qui seraient tout à fait droites, sans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

« L'auteur d'une histoire naturelle qui se publie en hollandais a donné la figure d'un animal tué sur les côtes orientales d'Afrique, et dont le dessin lui a été communiqué par un médecin de ses amis. A en juger par les cornes, cet animal est un véritable condoma; mais s'il est bien représenté, il a le corps plus lourd, et il n'a aucune des raies ni des taches blanches qui se trouvent sur celui que nous avons décrit. M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le Système de la Nature de Linnæus, a donné une planche coloriée, qui représente parfaitement le condoma. »

DE LA GAZELLE ANTILOPE.

(L'ANTILOPE DES INDES, OU L'ANTILOPE.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope.
(CUVIER.)

M. Pallas observe, avec grande raison, qu'il y a des animaux, surtout dans le genre des chèvres sauvages et des gazelles, dont les noms donnés par les anciens demeureront éternellement équivoques; celui de *cervi-capra*, que j'ai dit être le même animal que le *strepsiceros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, suivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, et c'est la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes; et nous avons donné non-seulement les cornes, mais le squelette entier de cet animal. Je pensais alors qu'il était l'un des cinq que MM. de l'Académie des sciences avaient disséqués sous le nom de gazelle; mais M. Pallas me fournit de bonnes raisons d'en douter. J'avais cru de même que la corne pouvait appartenir à une espèce différente de notre antilope; mais M. Pallas s'est assuré qu'elle appartient à cette espèce, et que la seule différence qu'il y ait, c'est que la corne représentée appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites sont du même animal jeune.

J'ai dit que l'espèce de l'antilope paraissait avoir des races différentes entre elles, et j'ai insinué qu'elle se trouvait non-seulement en Asie, mais en Afrique, et surtout en Barbarie, où elle porte le nom de *lidmée*. M. Pallas

dit la même chose, et il ajoute à plusieurs faits historiques une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait :

« J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner et de bien décrire ces animaux, qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange, lesquels, quoique amenés de Bengal en 1755 ou 1756, non-seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande : on les garde avec les axis ou daims mouchetés ; ils vivent en paix et y élèvent également leurs petits.

« Le premier mâle était déjà vieux lors de son arrivée, et la femelle était adulte. Ce mâle est mort en 1766 ; mais la femelle était encore vivante alors, et quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avait mis bas l'année précédente 1765. Le mâle, qui était très-sauvage, ne s'est jamais apprivoisé ; la femelle au contraire est très-familière : on la fait aisément approcher et suivre en lui présentant du pain ; elle se lève comme les axis sur les pieds de derrière pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut : cependant, elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente, elle donne même des coups de tête comme un bétier ; on voit alors sa peau et son poil frémir. Les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages et fuient lorsqu'on veut les approcher ; ils vont en troupes, marchant d'abord assez doucement, ensuite par petits sauts, et quand ils précipitent leur fuite, ils bondissent et font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix ; cependant les gardes de la ménagerie déposent que, dans le temps du rut, les mâles ont une espèce de hennissement. On les nourrit comme les autres animaux ruminants, et ils supportent assez bien nos hivers ; ils aiment la propreté, car la troupe entière choisit un terrain pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe ; elles sont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas ; les mâles en usent en toutes saisons ; ils ne s'en abstiennent que quand elles sont pleines. L'accouplement ne dure que très-peu de temps. La femelle porte près de neuf mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite, sans se refuser à en allaiter d'autres. Les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent les mères lorsqu'elles se séparent de la troupe... Ces animaux croissent pendant trois ans, et ce n'est guère qu'à cet âge que les mâles sont en état d'engendrer : les femelles sont mûres de meilleure heure et peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années, il y a peu de différence entre les mâles et les femelles ; mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos, et par un caractère encore moins équivoque : c'est qu'il ne leur vient jamais de cornes sur la tête, tandis que dans le mâle on peut apercevoir les rudiments des cornes dès l'âge de sept mois, et ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans : c'est alors aussi que les bandes blanches du dos et de la tête commencent à s'évanouir ; la couleur des épaules et du dos noircit ; et le dessus du cou devient jaune : ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge... Les cornes croissent bien lentement... Ces animaux, surtout après leur mort, ont une légère odeur qui n'est pas désagréable, et qui est pareille à celle que les cerfs et les daims exhalaient aussi après leur mort... Au reste, cet animal approche de l'espèce que M. de Buffon a appelée la gazelle, par la couleur noire des côtés du cou et du corps, par les touffes de poil au-dessous des genoux, dans les jambes de devant ; elle approche du tzeïran et de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois espèces ; mais elle diffère en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune espèce où le mâle et la femelle, devenus adultes, soient de couleurs aussi différentes que dans celle-ci. »

M. Pallas donne en même temps les figures du mâle et de la femelle en deux planches séparées qui m'ont paru très-bonnes. Voici encore quelques remarques de M. Pallas sur les parties extérieures de cet animal :

« Il est à peu près de la même figure de notre daim d'Europe ; cependant il en diffère par la forme de la tête, et il lui cède en grandeur. Les narines sont ouvertes : la cloison qui les sépare est épaisse, nue et noire . . Les poils du menton sont blancs, et le tour de la bouche brun ; la langue est plane et arrondie : les dents de devant sont au nombre de huit ; celles du milieu sont fort larges et bien tranchantes, et celles des côtés plus aiguës... Les yeux sont environnés d'une aire blanche, et l'iris est d'un brun jaunâtre ; il y a une raie blanche au-devant des yeux, au commencement de laquelle se trouvent les narines. Les oreilles sont assez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs et couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête... Les jambes sont longues et menues, mais celles de derrière sont un peu plus hautes que celles de devant : les sabots sont noirs, pointus, et assez serrés l'un contre l'autre. La queue est plate et nue par-dessous vers son origine. La verge du mâle est appliquée longitudinalement sous le ventre : le serotum est si serré contre les cuisses, que l'un des testicules est devant et l'autre derrière. Le poil est très-fort et très-raide au-dessus du cou et au commencement du dos ; il est blanc comme neige sur le ventre et au dedans des cuisses et des jambes, ainsi qu'au bout de la queue. »

DE LA GAZELLE TZEIRAN.

(L'ANTILope BLEUE.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses,
genre antilope. (Cuvier.)

M. Pallas remarque, avec raison, que messieurs Houttuyn et Linnæus ont eu tort de nommer *cervi-capra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils eurent en même temps les figures du *cervi-capra* de Dodard et de Jonston, qui sont très-différentes de celle de notre tzeïran : mais M. Pallas aurait dû adopter le nom de tzeïran, que cette gazelle porte dans son pays natal, et l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pygargus*. Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal est plus grand que le daim : la description qu'il en donne ajoute peu de chose à ce que nous en avons dit, et la signification du mot *pygargus* ne peut pas distinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-dessus de la queue.

MM. Forster, père et fils, m'ont donné sur cet animal les notices suivantes :

« Jusqu'ici on ignore, disent-ils, s'il y a des tzeïrans en Afrique, et il paraît qu'ils affectent le milieu de l'Asie. On les trouve en Turquie, en Perse, en Sibérie, dans le voisinage du lac Baïkal, en Daourie et à la Chine. M. Pallas décrit une chasse à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un grand nombre de chasseurs décochent à la fois sur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils passent l'eau à la nage de leur propre mouvement, et pour aller chercher leur pâture au delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorsqu'ils sont poursuivis et pressés par les chiens et par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voisines, et préfèrent d'attendre leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, et mettent bas au mois de juin. Les mâles ont sous le ventre, aux environs du prépuce, un sac ovale qui est assez grand, et dans lequel est un orifice particulier : ces sacs ressemblent à la poche du muse; mais ils sont vides, et ce n'est peut-être que dans la saison des amours qu'il s'y produit quelque matière par sécrétion. Ce sont aussi les mâles qui ont des proéminences au larynx, lesquelles grossissent à mesure que les cornes prennent de l'accroissement. On prend quelquefois des faons de tzeïran, qui s'appriivoisent tellement qu'on les laisse aller se repaître aux champs, et qu'ils reviennent régulièrement le soir à l'étable. Lorsqu'ils sont apprivoisés, ils prennent en affection leur maître. Ils vont en troupes dans leur état de liberté, et quelquefois ces troupes de tzeïrans sauvages se mêlent avec les troupeaux de bœufs et de veaux ou d'autres animaux domestiques; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme. Ils sont de la grandeur et de la couleur du chevreuil, et plus roux que fauves. Les cornes sont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux, et courbées en arrière de la longueur d'un pied; la femelle ne porte point de cornes. »

Je vais ajouter à ces notices de MM. Forster la description du tzeïran que M. le professeur Allamand a publiée dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'Histoire naturelle :

« On a vu, dit ce savant naturaliste, dans l'article où j'ai parlé du pasan, que je doutais fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom fût celui qu'on appelle ainsi dans l'Orient; cependant je lui ai conservé ce nom, parce que c'est vraisemblablement le même que le pasan de M. de Buffon. Une semblable raison m'engage à nommer *tzeïran* l'animal qui est représenté (pl. LXIII). Par un heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à ceux qui méritent d'en être favorisés, M. le docteur Klockner en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand. Ces cornes sont les mêmes que celles que M. de Buffon a trouvées dans le Cabinet du Roi, et qu'il a jugées appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeïran*, et les Persans *ahu*. Il en a porté ce jugement à cause de sa ressemblance avec les cornes que Kœmpfer a données à son tzeïran dans la figure qu'il en a fait graver; mais cette figure est si mauvaise, qu'on ne peut guère se former une idée de l'animal qu'elle doit représenter; et d'ailleurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la description que Kœmpfer en a donnée, et même dans la planche on trouve le nom de *ahu* sous la figure de l'animal qui, dans le texte, porte le nom de pasan, et celui de pasan sous la figure du tzeïran. Si le tzeïran de cet auteur est, comme M. de Buffon paraît le supposer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ses voyages en Sibérie, et qu'il a appelé *dsheren*, et dont il a donné la figure dans les nouveaux actes de l'Académie de Saint-Petersbourg, sous le nom de *caprea campestris gutturosa*, il est encore

plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne ; car elle ne ressemble aucunement à celles que porte le dshereu de M. Gmelin, si au moins on peut compter sur la figure qu'il en a publiée, et qui le représente avec de courtes cornes de gazelle, tandis que dans le texte il est dit qu'elles sont semblables à celles du bouquetin.

« M. Pallas nomme le tzeïran *antilope pygargus*, et il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui suppose, puisqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée ; et cependant dans la description qu'il en a faite, il dit que ces cornes sont recourbées en forme de lyre, et plus petites à proportion que celles de la gazelle : or, il n'y a qu'à jeter les yeux sur la figure qu'il cite, pour se convaincre qu'elle représente une corne très-différente de celle qu'il décrit.

« Je ne déciderai point si l'animal dont je vais parler est le véritable tzeïran de Kœmpfer ou non ; pour lui en conserver le nom, il me suffit qu'il ait des cornes semblables à celles que M. de Buffon lui attribue ; l'on n'en doutera pas si l'on compare la corne, quoique tronquée, qui est représentée avec celles que porte notre tzeïran ; elles sont annelées de même, et quelques-uns de leurs anneaux se partagent en forme de fourche ; leur courbure est aussi semblable, et leur grosseur ne paraît pas différer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimensions que nous en donnerons avec celles que M. Daubenton en a rapportées. Je n'oserai pas en dire autant de la corne qui est gravée dans Aldrovande, *lib. 1, de Bisulcis, pag. 757*. Les anneaux de celle-ci me semblent être différents, aussi bien que sa longueur, sa grosseur et sa courbure : cependant ce n'est pas sans raison que M. de Buffon croit que c'est la même que celle qu'il donne au tzeïran. Cet animal est rangé par Kœmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, et Aldrovande a fait représenter cette corne dans le chapitre où il est question de ces animaux.

« J'ai déjà remarqué que c'est à M. le docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeïran ; et c'est à lui aussi que l'on est redevable de la description que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de soin, et elle est actuellement un des principaux ornements du riche cabinet d'histoire naturelle que feu M. J.-C. Sylvius Van Lennep, conseiller et échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la Société hollandaise des sciences, établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau ne put lui dire de quel endroit elle avait été envoyée ; mais la manière dont elle était empaquetée, et quelques autres circonstances, lui firent juger qu'elle venait du Cap.

« Cet animal a la grandeur et la figure d'un cerf, mais son front avance plus en avant : sa couleur est d'un gris blanchâtre, où se trouvent quelques poils tirant sur le noir : sous le ventre, il est tout à fait blanc ; la tête est d'un gris plus sombre, et au-devant des yeux il y a une large tache d'un blanc pâle qui descend, en devenant moins large, presque jusqu'au coin de la bouche. Ses cornes forment un arc de cercle, mais dont la courbure est plus forte que celle de la corne qui est représentée ; elles sont noires et creuses ; elles sont environnées d'anneaux circulaires jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et ces anneaux sont plus éminents du côté intérieur que du côté opposé ; le reste de ces cornes est fort lisse, et se termine en une pointe très-aiguë.

« Les oreilles sont pointues et d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

« Le cou ressemble à celui d'un cerf, mais il est un peu plus mince. Les poils qui le couvrent, tant en dessus qu'en dessous, sont singulièrement arrangés ; sur une moitié ils sont dirigés vers en bas, et sur l'autre moitié ils sont tournés vers en haut. Un pareil arrangement a lieu sur le dos : sur la partie antérieure, les poils sont dirigés vers la tête, et sur la partie postérieure jusqu'à la queue, ils sont placés en sens contraire, et ils sont d'une couleur plus sombre ; de côté et d'autre du cou on voit

des places de la grandeur d'un écu, où les poils sont disposés en rond et semblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.

« La queue est plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, et elle est terminée par une touffe de poils.

« Les jambes ressemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de broches de poils sur le genou ; celles de devant sont tant soit peu plus courtes que celles de derrière ; au lieu d'ergots au-dessus des talons, il y a une simple éminence ou bouton.

« En général, cet animal se rapproche plus de la race des boues que de toute autre espèce : si c'est le tzeïran de Kœmpfer, sa femelle n'a point de cornes ou n'en a que de très-petites. On se formera des idées plus justes de sa grandeur par les dimensions que M. Klockner en a prises.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, mesurée le long du dos, depuis le bout du museau jusqu'à la queue	5	10	8
Hauteur du train de devant	3	6	9
Hauteur du train de derrière	3	7	8
Longueur de la tête, depuis le commencement du nez jusqu'aux cornes	0	9	0
Longueur de la tête jusqu'aux oreilles	1	1	0
Longueur des oreilles	0	8	0
Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure	2	2	2
Contour des cornes près de la tête	0	6	7
Circonférence du corps derrière les jambes de devant	4	0	5
Circonférence du milieu du corps	4	2	6
Circonférence devant les jambes de derrière	4	3	4
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied jusqu'à la poitrine	1	11	8
Hauteur des jambes de derrière	2	3	0
Longueur de la queue	0	9	5
Longueur de la touffe de poils qui est au bout de la queue	0	3	3

LA CHÈVRE BLEUE.

« Cette antilope, dit M. Forster, est très-commune au cap de Bonne-Espérance, où on l'appelle la chèvre bleue ; cependant sa couleur n'est pas tout à fait bleue, et encore moins bleu céleste, comme Hall l'a supposé dans son Histoire des quadrupèdes, mais seulement d'un gris tirant un peu sur le bleuâtre ; cette couleur n'est même occasionnée que par le reflet du poil qui est hérissé lorsque l'animal est vivant ; car, dès qu'il est mort, le poil se couche ou s'applique sur le corps, et alors tout le bleuâtre disparaît entièrement, et on ne voit à la place qu'une couleur grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe ; son ventre est couvert de poils blancs, ainsi que les pieds ; la touffe de poils qui termine la queue est aussi blanche, et il y a sous chaque œil une tache

de cette même couleur ; la queue n'a que sept pouces de longueur ; les cornes sont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, et ont dix-huit ou vingt pouces de longueur ; la femelle en porte aussi bien que le mâle. »

LE GUIB.

(L'ANTILOPE GUIB.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses,
genre antilope. (CUVIER.)

Le guib est un animal qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, ni même par aucun voyageur ; cependant il est assez commun au Sénégal, d'où M. Adanson en a rapporté les dépouilles, et a bien voulu nous les donner pour le Cabinet du Roi. Il ressemble aux gazelles, surtout au nanguer, par la grandeur et la figure du corps, par la légèreté des jambes, par la forme de la tête et du museau, par les yeux, par les oreilles et par la longueur de la queue et le défaut de barbe ; mais toutes les gazelles, et surtout les nanguers, ont le ventre d'un beau blanc, au lieu que le guib a la poitrine et le ventre d'un brun marron assez foncé : il diffère encore des gazelles par ses cornes qui sont lisses, sans anneaux transversaux, et qui portent deux arêtes longitudinales, l'une en dessus et l'autre en dessous, lesquelles forment un tour de spirale depuis la base jusqu'à la pointe : elles sont aussi un peu comprimées, et par ces parties le guib approche plus de la chèvre que de la gazelle : néanmoins il n'est ni l'une ni l'autre ; il est d'une espèce particulière qui nous paraît intermédiaire entre les deux. Cet animal est remarquable par des bandes blanches sur un fond de poil brun marron ; ces bandes sont disposées sur le corps en long et en travers comme si c'était un harnais. Il vit en société et se trouve par grandes troupes dans les plaines et les bois du pays de Podor. Comme M. Adanson est le premier qui ait observé le guib, nous publions ici bien volontiers la description qu'il en a faite et qu'il nous a communiquée * :

* *Guib* chez les Nègres oualofes ou jalofes « *Gazella cornibus rectis spiralibus ; caput, rostrum, nasus, oculi nanguer. Cornua recta spiralia, spira prima nigra, nitida, subcompressa, angulis duobus lateralibus, antice convexa, pone plana, apice conico teretia...* » Anres uli *nanguer* intus subnudæ, quinque pollices longæ... Cauda decem pollices

LE BOSBOK.

(L'ANTILOPE BOSBOK.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses,
genre antilope. (CUVIER.)

Voici encore une très-jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la description dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes :

« Les Hollandais du cap de Bonne-Espérance donnent le nom de *bosbok* à une très-jolie gazelle. Ce mot, que j'ai conservé, signifie le *bouc des bois*, et c'est effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle. Ses cornes ont quelque rapport avec celles du ritbok ; elles sont dirigées et courbées en avant, mais si légèrement qu'on a peine à s'en apercevoir : cependant, s'il n'y avait que cette différence dans la courbure des cornes, je n'hésiterais pas à regarder le bosbok comme une variété dans l'espèce du ritbok ; mais ils diffèrent si fort à d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

« Le bosbok est plus petit que le ritbok ; la longueur de son corps est de trois pieds six pouces, c'est-à-dire d'environ un pied plus courte que celle du ritbok. Il en diffère encore plus par les couleurs : le dessus de son corps est d'un brun fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à la tête et sous le cou ; son ventre est blanc, de même que l'intérieur de ses cuisses et de ses jambes ; il a aussi une tache blanche au bas du cou : les fesses ne sont pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles, mais la croupe est parsemée de petites taches rondes, d'un blanc qui se fait d'abord remarquer, et qui lui sont particulières : ses cornes sont noires et torses en longues spirales, qui s'étendent au delà de la moitié de leur hauteur : on voit sur son front une tache noire. Il n'a point de lamiers ; ses oreilles sont longues et pointues ; sa queue

« longæ... Cauda decem pollices longa, pilis longis hirta. Dentés duo et triginta. Pedes uti
« *nanguer* Corpus totum fere fulvum. Albæ fasciæ sex utrinque in dorso transversæ. et
« fasciæ albæ duæ longitudinales ventri laterales. Maculæ albæ utrinque octo ad decem
« supra femora, orbiculatæ. Collum subtus album et genæ albæ, latera pedum interiora
« alba, macula alba, paulo infra oculos. Frons media nigra. linea supra dorsum longitu-
« dinalis nigra, venter subtus niger. pass. antica pedum anteriorum, ungues et cornu
« nigra, longitudo ab apice rostri ad anum quatuor pedes cum dimidio, altitudo a pedi-
« bus posticis ad dorsum duos pedes octo pollices; pili omnes brevissimi, lucidi, vix unum
« pollicem longi. corpori adpressi. Pulchrum animal a D. Andriot missum. » Notice
manuscrite, communiquée par M. Adanson, de l'Académie royale des sciences.

a près de six pouces, et elle est garnie de longs poils blancs ; il a quatre mamelles, et à leur côté les deux poches ou tubes qui se trouvent dans le ritbok.

« Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes et qu'elles sont un peu plus rousses. M. Gordon, en m'envoyant le dessin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui sont sur la croupe du mâle.

« Les bosboks ne se trouvent guère qu'à soixante lieues du Cap ; ils se tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils se font souvent entendre par une sorte d'aboïement assez semblable à celui du chien. »

Dimensions du bosbok.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau, jusqu'à l'origine de la queue.	3	6	0
Hauteur du train de devant.	2	5	6
— du train de derrière.	2	7	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes.	0	7	0
— des cornes.	0	10	0
— des oreilles.	0	6	0
— de la queue.	0	6	0

LA GRIMME.

(L'ANTILOPE GRIMME.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses,
genre antilope. (CUVIER.)

Cet animal n'est connu des naturalistes que sous le nom de *chèvre de Grimm* ; et comme nous ignorons celui qu'il porte dans son pays natal, nous ne pouvons mieux faire que d'adopter cette dénomination précaire. On trouve une figure de cet animal dans les *Éphémérides* d'Allemagne, qui a été copiée dans la collection académique. Le docteur Herman Grimm est le seul avant nous qui en ait parlé, et ce qu'il en a dit a été copié par Ray, et ensuite par tous ceux qui ont écrit sur la nomenclature des animaux. Quoique sa description soit incomplète, elle désigne deux caractères si marqués, que nous ne croyons pas nous méprendre en présentant ici pour la chèvre de Grimm la tête d'un animal du Sénégal, qui nous a été donnée par M. Adanson. Le premier de ces caractères est une énorme cavité au-dessous

de chaque oeil, laquelle forme de chaque côté du nez un enfoncement si grand dans la mâchoire supérieure, qu'il ne laisse qu'une lame d'os très-mince contre la cloison du nez; le second caractère est un bouquet de poils bien fourni et dirigé en haut sur le sommet de la tête. Ils suffisent pour distinguer la grimme de toutes les autres chèvres ou gazelles : elle ressemble cependant aux unes et aux autres, non-seulement par la forme du corps, mais même par les cornes, qui sont annelées vers la base et striées longitudinalement comme celles des autres gazelles, et en même temps dirigées horizontalement en arrière, et très-courtes comme celles de la petite chèvre d'Afrique, dont nous avons parlé. Au reste, cet animal étant plus petit que les chèvres, les gazelles, etc., et ne portant que des cornes très-courtes, nous paraît faire la nuance entre les chèvres et les chevrotains.

Il y a apparence que dans l'espèce de la grimme, le mâle seul porte des cornes : car l'individu dont le docteur Grimm a donné la description et la figure n'avait point de cornes, et la tête que nous a donnée M. Adanson porte au contraire deux cornes, à la vérité très-courtes et cachées dans le poil, mais cependant assez apparentes pour ne pouvoir échapper au dessinateur, et encore moins à l'observateur. D'ailleurs on verra dans l'histoire des chevrotains, que dans celui de Guinée le mâle seul a des cornes; et c'est ce qui nous fait présumer qu'il en est de même dans l'espèce de la grimme, qui à tous égards approche plus du chevrotain que d'aucun autre animal.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA GRIMME.

Aux faits historiques que nous avons pu recueillir sur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, et l'autre couverte d'une partie de la peau. MM. Vosmaër et Pallas ont donné depuis des descriptions de ce joli animal, avec une bonne figure. Nous remarquerons que les têtes de la grimme, qui sont au Cabinet du Roi, ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimme de MM. Vosmaër et Pallas sont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimme qui est au Cabinet du Roi sont rondes à leur extrémité, au lieu que dans la figure donnée par MM. Pallas et Vosmaër, ces mêmes oreilles finissent en pointe. Serait-ce variété de nature ou incorrection de dessin? La grimme de MM. Vosmaër et Pallas a le bout du nez noir, et une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, et finit au bouquet ou à l'épi de poils qui est placé sur le haut du front. La tête qui est au Cabinet du Roi n'a point cette bande noire sur le chanfrein. Ces légères différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal, et nous allons donner ici un extrait de la description qu'en fait M. Vosmaër.

Il appelle cet animal petit *bouc damoiseau de Guinée*, apparemment à cause de sa gentillesse et de l'élégance de sa figure; mais le nom ne fait rien à la chose, et nous lui conserverons celui de chèvre de Grimm, parce qu'il est connu sous ce nom de tous les naturalistes.

« L'animal était mâle, dit M. Vosmaër; il est des plus jolis et des plus mignons qu'on puisse voir : il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même espèce et des deux sexes, dont douze moururent pendant le voyage, et de ce nombre furent toutes les femelles; en sorte qu'il ne resta que deux mâles vivants, que l'on mit dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hiver de 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette espèce ne portent point de cornes. Ces animaux sont d'un naturel fort timide; le bruit, et surtout le tonnerre, les effraie beaucoup. Lorsqu'ils sont surpris, ils marquent leur épouvante en soufflant du nez subitement et avec force.

« Celui qui est encore vivant dans la ménagerie de M. le prince d'Orange (en 1766), était d'abord sauvage : mais il est devenu, avec le temps, assez privé; il écoute quand on l'appelle par son nom *telje*, et en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il se laisse volontiers gratter la tête et le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais souffrir aucune petite ordure sur le corps, se grattant souvent, à cet effet, de l'un de ses pieds de derrière, et c'est ce qui lui a fait donner ici le nom de *telje*, dérivé de *tellig*, c'est-à-dire *net* ou *propre*; cependant si on le frotte un peu longtemps sur le corps, il s'attache aux doigts une poussière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

« Cet animal est d'une extrême agilité; et lorsqu'il est en repos, il tient souvent un de ses pieds de devant élevé et recourbé, ce qui lui donne un air très-agréable. On le nourrit avec du pain de seigle et des carottes; il mange volontiers aussi des pommes de terre; il est ruminant, et il rend ses excréments en petites pelotes, dont le volume est fort considérable, relativement à sa taille... »

Le docteur Herman Grimm a dit que l'humeur jaunâtre, grasse et visqueuse qui suinte sur les cavités ou enfoncements que porte cet animal au-dessous des yeux, a une odeur qui participe du castoréum et du musc. M. Vosmaër observe que dans le sujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière visqueuse, et il remarque, avec raison, que la figure donnée par Grimm est défectueuse à tous égards, représentant sur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y est pas, et son sujet, qui était femelle, n'ayant point de cornes.

« Au lieu que le nôtre, dit M. Vosmaër, qui est mâle, en a d'assez grandes à proportion de sa taille; et au lieu de cette haute et droite touffe de poils, il a seulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il est à très-peu près de la grandeur d'un chevreau de deux mois » (quoique âgé probablement de trois ou quatre ans; je crois devoir faire cette observation, parce qu'il avait été envoyé avant l'hiver de 1764, et que M. Vosmaër a publié sa description en 1767). « Il a les jambes fines et très-bien assorties

à son corps ; la tête belle et ressemblant assez à celle d'un chevreuil ; l'œil vif et plein de feu ; le nez noir et sans poil, mais toujours humide ; les narines en forme de croissant allongé ; les bords du muscau noirs. La lèvre supérieure, sans être fendue, paraît divisée en deux lobes. Le menton a peu de poil, mais plus haut il y a de chaque côté une espèce de petite moustache, et sous le gosier un poireau garni de poils » (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même sous le cou des espèces de poireaux garnis de poils).

« La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou pointue... Les cornes sont noires, finement sillonnées du haut en bas, et longues d'environ trois pouces, droites sans la moindre courbure, et se terminant par le haut en une pointe assez aiguë. A leur base elles ont à peu près l'épaisseur de trois quarts de pouce ; elles sont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

« Les poils du front sont un peu plus droits que les autres, rudes, gris et hérissés à l'origine des cornes, entre lesquelles le poil de la tête se redresse encore davantage, et y forme une espèce de toupet pointu et noir, d'où descend au milieu du front une raie de même couleur qui vient se perdre dans le nez.

« Les oreilles sont grandes, et ont en dehors trois cavités ou fossettes qui se dirigent du haut en bas. Au sommet, du côté intérieur, elles sont garnies d'un poil ras et blanchâtre ; du reste nues et noirâtres. Les yeux sont assez grands et d'un brun foncé. Le poil des paupières est noir, serré et long aux paupières supérieures. Au-dessus des yeux se voient encore quelques poils longuets, mais clair-semés ou plus dispersés.

« Des deux côtés, entre les yeux et le nez, se montre cette propriété remarquable et singulière, qui fait d'abord reconnaître cet animal, et dont nous avons déjà parlé. Cette partie est moins élevée, nue et noire. Dans son milieu paraît une cavité ou fossette, qui est comme calleuse et toujours humide ; il en découle, mais en petite quantité, une humeur visqueuse, gluante et gommeuse, qui, avec le temps, se durcit et devient noire. L'animal semble se débarrasser de temps à autre de cette matière excrémentielle ; car on la trouve durcie et noire aux bâtons de sa loge, comme si elle y avait été essuyée. Quant à l'odeur, dont parlent Grimm et ses copistes, je n'ai pu la découvrir.

« Le cou, qui est médiocrement long, est couvert au bas d'un poil assez raide et gris jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au gosier et à la partie supérieure du cou, en dessous.

« Le poil du corps est noir et raide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures est d'un beau gris clair ; plus en arrière, d'un brun très-clair ; vers le ventre, gris, et plus bas, tout à fait blanc.

« Les jambes sont très-minces, noirâtres en bas près des sabots. Les pieds de devant sont, par devant jusqu'auprès des genoux, ornés d'une raie noire. Ils n'ont point d'ergots ou d'éperons ongulés, mais à leur place on voit une légère excroissance. Ces pieds sont fourchus et pourvus de beaux sabots noirs, pointus et lisses.

« La queue est fort courte, blanche, et en dessus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles sont fortes et consistent en un gros scrotum noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce. »

M. Allamand a donné la même figure de la grimme dans ses additions à mon ouvrage, mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit MM. Pallas et Vosmaër.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DE LA GRIMME.

Je dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal quelques remarques de MM. Forster :

« Le docteur Grimm est le premier, disent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-Espérance ; mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenait au chevrotain à muse. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles ; et après lui M. Pallas ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du prince d'Orange, en a donné une belle et très-exacte description. M. Vosmaër, directeur de cette ménagerie, se plaignait amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connaissance exacte de cet animal au public ; cependant, il n'était pas capable de corriger la description du savant Pallas, qui est un excellent zoologue. Étant au cap de Bonne-Espérance, je fis l'acquisition d'une corne qu'on me donnait pour celle d'une chèvre plongeante (*duykerhok*), et j'appris qu'on l'appelait *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tenait toujours parmi les broussailles, et que, dès qu'elle apercevait un homme, elle s'élevait par un saut pour découvrir sa position et ses mouvements ; après quoi elle replongeait dans les broussailles, et s'enfuyait, et de temps en temps reparaisait pour reconnaître si elle était poursuivie. M. Pallas avait connaissance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avait trouvée dans Kolbe ; mais il ne savait pas que c'était le même animal que la grimme : il l'appelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore informé que dans cette espèce la femelle n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil sur le front. Les cornes n'ont que quatre pouces de longueur ; elles sont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux peu distincts : elles m'ont paru un peu comprimées, avec une strie sans rides sur la face postérieure ; le reste jusqu'à la pointe en est lisse. On m'a aussi assuré que cette grimme n'excédait jamais la grandeur d'un faon de daim.

DU NANGUER

ET DU NAGOR.

(L'ANTILOPE NANGUER. — L'ANTILOPE NAGOR.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses,
genre antilope. (Cuvier.)

Nous mettons ces deux animaux ensemble, parce qu'ils ont un caractère commun qui n'appartient qu'à eux : c'est d'avoir les cornes recourbées en avant, au lieu que dans toutes les autres espèces de gazelles et de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout à fait droites. J'ai dit, d'après M. Adanson, qu'il y avait trois variétés ou trois espèces de ces animaux, dont la première, c'est-à-dire le nanguer, paraît être le dama des anciens. M. Pallas est du même avis : il dit que la femelle et le mâle nanguer ont également des cornes; et il a remarqué, comme dans le kob, une disposition singulière dans les dents *.

La seconde espèce est le nagor : M. Pallas avait écrit dans son premier ouvrage (*Miscellanea*), que cet animal était le mazame de Seba : mais il avoue dans son second ouvrage (*Spicilegia*), qu'il s'était trompé; et il convient avec moi que ce n'est point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

Au reste, l'espèce du nanguer paraît être isolée et sans variété; mais celle du nagor a des espèces voisines, dont je dois la connaissance à MM. Forster : ils ont bien voulu me donner le dessin de la tête d'une de ces variétés du nagor du cap de Bonne-Espérance, qui me paraît différer du nagor, en ce que ce nagor du Cap a le museau un peu effilé et les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor du Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet :

« La chèvre que l'on appelle *steenbok* ou *bouquetin*, au cap de Bonne-Espérance, nous paraît être une variété du nagor donné par M. de Buffon. On trouve ces animaux sur les rochers qui font la pointe des terres du cap de Bonne-Espérance, et sur les plateaux de ces montagnes pierreuses, parmi les broussailles. Ils courent avec une très-grande vitesse, et font des sauts de huit à neuf pieds

* Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi, e quo *dentium primorum* in inferiore maxilla numerum plane singularem esse didici; habet enim tantum *senos* quorum duo medi latissimi, subobliqui, recta transversa acie terminantur; laterales vero parvi, lineares sunt. » Pallas, *Spicilegia zoologica*, pag. 8.

de hauteur ; comme leur chair est très-bonne à manger, on les chasse sans cesse, et l'on en a beaucoup détruit.

« Cet animal est de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds six pouces de hauteur. Son poil est d'un rouge brun sur le dos et les côtés du corps, et d'un blanc sale sous le ventre ; il y a au-dessus des yeux, sous le cou et sur les fesses, une tache de cette dernière couleur blanc sale : le poil des oreilles est fauve ; elles sont arrondies à leur extrémité. On voit sous chaque œil un larmier avec un petit orifice. Les cornes n'ont que cinq ou six pouces de longueur ; elles sont noires, ridées à la base, lisses à la pointe, extrêmement effilées et courbées en avant. La queue est courte, à peu près comme celle des chèvres ordinaires.

« Une autre espèce ou variété du nagor, est l'animal que l'on appelle au Cap *grisbok* ou *chèvre grise* ; elle diffère du steenbock par la couleur de son poil qui est gris, au lieu que celui du steenbock est rouge brun. Ce grisbok est une seconde espèce de nagor ; il est de la grandeur d'une chèvre commune, et il a les jambes plus longues que le steenbock à proportion du corps. Son poil ne paraît gris que parce qu'il est mêlé de longs poils blancs ; car, en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond en est d'un brun roussâtre ou marron ; la tête et les pieds sont d'un brun plus clair que le corps, et le ventre est d'une couleur encore moins foncée ; le museau est noir ; les yeux sont environnés de poils de cette même couleur noire. Il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers sous les angles antérieurs des yeux. Les oreilles sont à peu près de même longueur que la tête ; elles sont de forme ovale et couvertes en dehors de poils courts et noirs. Les cornes ont environ cinq pouces de longueur ; elles sont ridées d'un ou deux anneaux à la base, lisses vers la pointe qui est très-aiguë, courbées en avant et de couleur noire.

« Cette espèce de nagor se trouve toujours dans les plateaux au-dessus des montagnes, parmi les rochers, les broussailles et la bruyère. Il n'est pas si léger à la course que le steenbock, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chasse. Sa chair est aussi bonne à manger que celle du steenbock, et on les trouve quelquefois ensemble sur les montagnes du Cap de Bonne-Espérance.

« Une troisième espèce de nagor est le blekbok ou *chèvre pâle*, qui ressemble presque en tout au *steenbock*, à l'exception de la couleur du poil qui est beaucoup plus pâle, ce qui lui a fait donner son nom. »

En comparant ces trois animaux, d'après les notices que nous venons de citer, il me paraît qu'il n'y a tout au plus que deux espèces distinctes, c'est-à-dire le nagor steenbock et le nagor grisbok, et que le blekbok n'est qu'une variété du premier.

LE RITBOK.

(L'ANTILOPE RITBOK.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses,
genre antilope. (Cuvier.)

Cet animal me paraît être une troisième variété dans l'espèce du nagor : voici la description qu'en a donnée M. Allamand, et que j'ai cru devoir rapporter sans y rien changer :

« L'animal dont le mâle est représenté dans la *pl. 373, fig. 1*, et la femelle dans la *pl. 373, fig. 2*, est nommé par les Hollandais, habitants du cap de Bonne-Espérance, *rictrheebok*, que l'on prononce *ritrébok*. C'est un mot composé qui signifie chevreuil des roseaux. Ce n'est pas un chevreuil : ainsi c'est mal à propos qu'on lui en donne le nom. J'ai cru devoir lui laisser celui de *rictbodyk* ou *ritbok*, qui signifie bouc des roseaux : quoiqu'il soit ainsi composé, il ne paraîtra pas tel aux Français. Il ne m'a pas été possible de lui conserver celui que les Hottentots lui donnent ; ils appellent à, *ei*, à, en prononçant chacune de ces trois syllabes avec un claquement de langue que nous ne saurions exprimer.

« Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la barbe ; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut reconnaître les gazelles : cependant, il appartient à leur classe plus qu'à toute autre. M. Gordon, qui m'en a envoyé les dessins et la peau, me mande que, quoique la race de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites troupes, et quelquefois même le mâle est seul avec sa femelle ; ils se tiennent près des fontaines, parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom, et aussi dans les bois ; il y en a d'une couleur différente, mais qui paraissent cependant être de la même espèce, qui se tiennent le plus souvent sur les montagnes.

« Ceux dont nous parlons ici ont tout le dessus du corps d'un gris-cendré ; ils ont le dessous du ventre, la gorge et les fesses blanches : mais ils n'ont point cette bande roussâtre ou noire qui sépare la couleur du ventre d'avec celle du reste du corps, et qui se trouve dans la plupart des autres gazelles. Leur tête est chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux jusqu'au delà de la moitié de leur longueur, mais ils ne sont pas fort proéminents ; j'en ai compté dix sur celles de ces gazelles dont j'ai la peau bourrée. Ces cornes sont tournées en avant, et se terminent par une pointe lisse et fort aiguë : leur longueur est considérable pour la taille de l'animal ; en droite ligne, elles ont dix pouces de hauteur, et, en suivant leur courbure, elles sont longues d'un pied trois pouces. Les oreilles sont aussi très-longues ; elles sont blanches en dedans : près de chacune d'elles, il y a une tache chauve ou sans poils.

« Ces animaux ont de beaux yeux noirs et des larmiers au-dessous ; ils ont quatre mamelles, à côté desquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui

forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, et dont il a été parlé dans l'article précédent sur les gazelles; leur queue est longue, plate et garnie de longs poils blanchâtres.

« M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette espèce, qui ressemble tout à fait par les cornes à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par sa couleur, qui est d'un fauve roussâtre très-foncé : c'est apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

« Les femelles des ritboks ressemblent par leur couleur aux mâles; mais elles n'ont point de cornes, et elles sont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimensions, que je donnerai à la fin de cet article.

« Pour trouver ces animaux, il faut aller assez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

« Leurs cornes tournées en devant font d'abord penser au nanguer décrit par M. de Buffon : mais ce dernier animal a les cornes beaucoup plus courbées en crochet vers leur pointe, et moins longues que celles du ritbok ; il est aussi plus petit : sa couleur est différente, et il y a sur son corps beaucoup plus de blanc. Il est vrai que M. Adanson a observé qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers qui ne diffèrent que par la couleur : ainsi la couleur ne suffit pas pour prononcer que ces animaux ne sont pas de la même espèce, mais ce sont les cornes qui l'indiquent. Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer est le *dama* des anciens : on ne peut guère se refuser aux preuves qu'il en donne. Or, Plin compare les cornes du *dama* à celles du chamois, avec cette seule différence que ces derniers les ont tournées en arrière, au lieu que dans les autres elles sont tournées en avant. *Coruua*, dit-il, *rupicapris in dorsum aduena, damis in adversum*. Je doute que Plin se fût exprimé ainsi, s'il avait voulu parler des cornes du ritbok ; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal que M. de Buffon a nommé nagor leur ressemblent davantage ; elles sont aussi dirigées en avant, mais légèrement : cependant elles sont beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puisqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de six pouces, et elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la base, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée. Ajoutez à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paraissent indiquer une diversité de race, et non pas une simple variété dans la même espèce. M. de Buffon croit que ce nagor est le même animal que Seba a représenté dans la *XLII^e planche, figure 3*, de son ouvrage, et auquel il a donné très-improprement le nom de *mazame* ou *cerf d'Amérique*. Mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, assez grandes, et environnées d'une arête contournée en spirale, depuis la base presque jusqu'à l'extrémité, et de plus, une fort grosse queue ; caractères qui ne conviennent point au nagor.

« A cette occasion, je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Seba, que je viens de citer, ne me paraît pas représenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le suppose M. de Buffon, mais le bubale, qu'on reconnaît à la conformation de ses cornes et aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien reconnu : cependant il n'en est pas moins vrai que Seba s'est grossièrement trompé en appelant cet animal *temamaçama*, et en le disant originaire de la Nouvelle-Espagne. »

DIMENSIONS DU RITBOK MALE.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau	4	5	0
Hauteur du train de devant	2	9	0
----- du train de derrière	5	0	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes.	0	10	0
----- des cornes en ligne droite	0	10	6
----- en suivant la courbure	1	13	0
Circonférence de la base des cornes	0	5	0
Distance entre les pointes des cornes	0	10	0
----- entre leurs bases	0	2	0
Longueur des oreilles.	0	7	0
Distance entre leurs bases	0	4	0
Longueur de la queue.	0	11	0

DIMENSIONS DE LA FEMELLE DU RITBOK.

Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau	3	9	6
Hauteur du train de devant	2	7	6
----- du train de derrière	2	9	6
Longueur des oreilles.	0	7	0
----- de la queue	0	10	0

LE BUBALE.

(L'ANTILOPE BUBALE.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses,
genre antilope. (Cuvier.)

Nous avons dit à l'article du Buffle, que les Latins modernes lui avaient appliqué mal à propos le nom de *bubalus* : ce nom appartenait anciennement à l'animal dont il est ici question, et cet animal est d'une nature très-éloignée de celle du buffle; il ressemble au cerf, aux gazelles et au bœuf, par quelques rapports assez sensibles : au cerf, par la grandeur et la figure du corps, et surtout par la forme des jambes; mais il a des cornes permanentes et faites à peu près comme celles des plus grosses gazelles, desquelles il approche par ce caractère et par les habitudes naturelles : cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles et même que le cerf : enfin, il

ressemble au bœuf par la longueur du museau et par la disposition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne déborde pas en arrière au delà de l'os frontal. Ce sont ces différents rapports de conformation, joints à l'oubli de son ancien nom, qui ont fait donner au bubale, dans ces derniers temps, les dénominations composées de *buse-laphus*, taureau-cerf, *bucula-cervina*, vache-biche, vache de Barbarie, etc. ; le nom même de *bubalus* vient de *bubulus*, et par conséquent a été tiré des rapports de similitude de cet animal au bœuf.

Le bubale a la tête étroite et très-allongée, les yeux placés très-haut, le front court et étroit, les cornes permanentes, noires, grosses, chargées d'anneaux très-gros aussi ; elles prennent naissance fort près l'une de l'autre, et s'éloignent beaucoup à leur extrémité ; elles sont recourbées en arrière, et torsées comme une vis dont les pas seraient usés en devant et en dessous : il a les épaules élevées, de manière qu'elles forment une espèce de bosse sur le garrot : la queue à peu près longue d'un pied, et garnie d'un bouquet de erins à son extrémité ; les oreilles sont semblables à celles de l'antilope. Kolbe a donné à cet animal le nom d'*élan*, quoiqu'il ne lui ressemble que par un caractère très-superficiel. Le poil du bubale est, comme celui de l'élan, plus menu vers sa racine que dans son milieu et qu'à l'extrémité : cela est particulier à ces deux animaux ; car, dans presque tous les quadrupèdes le poil est toujours plus gros à la racine qu'au milieu et à la pointe. Ce poil du bubale est à peu près de la même couleur que celui de l'élan, quoique beaucoup plus court, moins fourni et plus doux. Ce sont là les seules ressemblances du bubale à l'élan : pour tout le reste, ces deux animaux sont absolument différents l'un de l'autre ; l'élan porte un bois plus large et plus pesant que celui du cerf, et qui de même se renouvelle tous les ans ; le bubale, au contraire, a des cornes qui ne tombent point, qui croissent pendant toute la vie, et qui, pour la forme et la texture, sont semblables à celles des gazelles : il leur ressemble encore par la figure du corps, la légèreté de la tête, l'allongement du cou, la position du cou, la position des yeux, des oreilles et des cornes, la forme et la longueur de la queue. MM. de l'Académie des sciences, auxquels cet animal fut représenté sous le nom de *vache de Barbarie*, et qui ont adopté cette dénomination, n'ont pas laissé que de le reconnaître pour le *bubalus* des anciens. Nous avons cru devoir rejeter la dénomination de *vache de Barbarie*, comme équivoque et composée ; mais nous ne pouvons mieux faire, au reste, que de citer ici la description exacte *

* L'habitude du corps, les jambes et l'encolure de cet animal le faisaient mieux ressembler à un cerf qu'à une vache, dont il n'avait que les cornes, lesquelles étaient encore différentes de celles des vaches en beaucoup de choses ; elles prenaient leur naissance fort proche l'une de l'autre, parce que la tête était extraordinairement étroite en cet endroit-là, tout au contraire des vaches, qui ont le front fort large, suivant la remarque d'Homère ; elles étaient longues d'un pied, fort grosses, recourbées en arrière, noires, torsées comme une vis, et usées en devant et en dessous, en sorte que les côtés élevés qui formaient la vis étaient là entièrement effacés ; la queue n'était longue que de treize pouces, en comprenant

qu'ils ont donnée de cet animal, et par laquelle on voit qu'il n'est ni gazelle, ni chèvre, ni vache, ni élan, ni cerf *, mais qu'il est d'une espèce particulière et différente de toutes les autres. Au reste, cet animal est le même que Cælius a décrit sous le nom de *buselaphus*, et je suis étonné que MM. de l'Académie n'aient pas fait cette remarque avant nous, puisque tous les caractères que Cælius donne à son *buselaphus*, conviennent à leur vache de Barbarie.

Nous avons au Cabinet du Roi : 1° un squelette de bubale qui provient de l'animal que MM. de l'Académie des sciences ont décrit et disséqué sous le nom de *vache de Barbarie*; 2° une tête beaucoup plus grosse que celle de ce squelette, et dont les cornes sont aussi beaucoup plus grosses et plus longues; 3° une autre portion de tête avec les cornes qui sont tout aussi grosses que les précédentes, mais dont la forme et la direction sont différentes. Il y a donc dans les bubales, comme dans les gazelles, dans les antilopes, etc., des variétés pour la grandeur du corps et pour la figure des cornes : mais ces différences ne nous paraissent pas assez considérables pour en faire des espèces distinctes et séparées.

Le bubale est assez commun en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique : il est à peu près du même naturel que les antilopes; il a comme elles le poil court, le cuir noir et la chair bonne à manger. On peut voir la description des parties intérieures de cet animal dans les Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, où MM. de l'Académie des sciences en ont fait l'exposition anatomique, avec leur exactitude ordinaire.

un bouquet de crins longs de trois pouces qu'elle avait à son extrémité; les oreilles étaient semblables à celles de la gazelle, étant garnies en dedans d'un poil blanc en quelques endroits, le reste étant pelé, et découvrant un cuir parfaitement noir et lisse; les yeux étaient si hauts et si proches des cornes, que la tête paraissait n'avoir presque point de front; les mamelons du pis étaient très-menus, très-courts, et seulement au nombre de deux; ce qui les rendait fort différents de ceux de nos vaches; les épaules étaient fort élevées, faisant entre l'extrémité du cou et le commencement du dos une bosse... Il y a apparence que cet animal doit être plutôt pris pour le bubale des anciens que pour le petit bœuf d'Afrique, que Belon décrit : car Solin compare le bubale au cerf. Oppien lui attribue des cornes recourbées en arrière, et Pline dit qu'il tient du veau et du cerf. Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, part. II, p. 25 et 26.

* *Nota.* Deux caractères essentiels séparent le bubale du genre des cerfs : le premier sont les cornes qui ne tombent pas ; le second, c'est la vésicule du fiel qui se trouve dans le bubale, et qui, comme l'on sait, manque dans les cerfs, les daims, les chevreuils, etc. « La vésicule du fiel (disent MM. de l'Académie) était à la partie cave au côté droit ; elle était attachée par toute sa moitié interne au foie, et la membrane qui faisait la moitié de dehors était mince, délicate et toute plissée, étant entièrement vide de fiel. » Description anatomique de la vache de Barbarie ; mémoire pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 29.

ADDITION A L'ARTICLE DU BUBALE.

M. Pallas dit avoir vu le bubale vivant : il est doux, mais d'une figure moins élégante et d'une forme plus robuste que les autres grandes gazelles ; il a même, par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue et par la figure du corps, une assez grande ressemblance avec nos gémisses ; il est plus haut qu'un âne, et plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière. Les dents sont toutes larges, tronquées, égales ; celles du milieu sont néanmoins les plus grandes. La lèvre inférieure est noire et porte une moustache ou plutôt un petit faisceau de poils noirs de chaque côté. Il a sur le museau et le long du chanfrein une bande noire terminée sur le front par une touffe de poil placée en devant des cornes. Le reste de la courte description de M. Pallas s'accorde avec la mienne et avec celle de MM. de l'Académie des sciences, qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie*. J'observerai seulement que cet animal est assez différent de toutes les gazelles, pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce particulière et moyenne entre celle des bœufs et celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres et les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale et le koba sont le seul animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très-voisines. Il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap est le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, et il dit avoir trouvé que par tous ses caractères il ressemblait parfaitement au koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, et qu'ils ne vont jamais en troupes. « Ils disent aussi, ajoute M. Forster, que le bubale a quatre pieds de hauteur, et qu'il est en tout de la grandeur du cerf d'Europe ; mais qu'il est en même temps d'une forme moins élégante.

« Le pelage de cet animal est d'un rouge brun, et le poil est lisse et ondoyé ; le ventre et les pieds sont d'une couleur plus pâle. Il y a depuis les cornes jusqu'au garrot une ligne noire, ainsi que sur le devant des pieds ; mais dans ceux de derrière, cette ligne noire est interrompue au genou. Deux autres bandes de même couleur descendent de chaque côté de la tête, depuis le dessous des cornes jusqu'au museau, qui est aussi rayé de noir. Ces deux dernières bandes sont surmontées d'une tache blanche, qui est placée tout auprès de l'origine de la corne. Il y a sur le front un épi de poils en étoile qui se dirige en haut. Les poils du menton sont de couleur noire, longs d'environ un pouce et demi, et forment une espèce de barbe auprès de laquelle on voit une tache noire. La queue est terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, et est longue de plus d'un pied. La figure des cornes est absolument semblable à celle que M. de Buffon a fait graver ; elles sont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, et ont environ vingt pouces de longueur.

DU CAMAA.

AUTRE ADDITION A L'ARTICLE DU BUBALE *.

Après avoir écrit cet article sur le bubale, j'ai reçu de la part de M. Allamand les observations suivantes, qui confirment ce que je viens de dire ; il a joint à ces observations une figure dessinée d'après l'animal vivant. Je vais de même rapporter ici ce que MM. Gordon et Allamand ont observé et publié dans le nouveau Supplément à mon Histoire des animaux quadrupèdes, imprimé à Amsterdam cette année 1781 :

« Le bubale est un de ces animaux dont la race est répandue dans toute l'Afrique ; au moins se trouve-t-il dans les contrées méridionales et septentrionales de cette partie du monde. L'espèce est très-nombreuse près du cap de Bonne-Espérance, et on la retrouve dans la Barbarie. MM. de l'Académie royale des sciences en ont décrit la femelle sous le nom de *vache de Barbarie*, et M. de Buffon a prouvé, par des raisons qui me paraissent convaincantes, que notre bubale est le vrai *bubalus* des anciens Grecs et Romains, qui sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

« MM. de l'Académie des sciences ont ajouté à la description qu'ils ont faite de la femelle bubale, une figure qui est très-exacte, mais qui ne suffit pas pour faire comprendre ce que je dirai sur ses différentes couleurs et sur la forme de ses cornes. Je donne ici la figure d'un mâle.

« Le dessin en est fait d'après l'animal vivant, et j'en suis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle, que j'ai fait remplir et que j'ai placée dans le Cabinet de notre Académie. Suivant sa coutume, il a joint à cet envoi ses observations ; elles me fourniront diverses particularités qui n'ont pas pu être connues par M. de Buffon, qui n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après MM. de l'Académie. Il est vrai qu'il ne pouvait pas suivre de meilleurs guides ; mais ce qu'ils ont dit de cet animal se borne presque à une description anatomique.

« Le bubale est nommé *camaa* par les Hottentots, et *licama* par les Cafres. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de six pieds quatre pouces six lignes ; il a quatre pieds de haut : la circonférence de son corps, derrière les jambes de devant, est de quatre pieds deux pouces, et devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit par ces dimensions qu'il est plus petit que le canna décrit dans ce volume. La couleur de son corps est d'un roux assez foncé sur le dos, mais qui s'éclaircit sur les côtés ; le ventre est blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuisses et des jambes, tant

* L'ANTILOPE CAMAA.

antérieures que postérieures. Sur la partie extérieure des cuisses, il y a une grande tache noire qui s'étend sur les jambes : on voit une semblable tache sur les jambes de devant, laquelle commence près du corps et parvient extérieurement jusqu'aux sabots, qui sont noirs aussi ; une bande de cette même couleur, qui a son origine à la base des cornes et se termine au museau, partage tout le devant de sa tête en deux parties égales. Cette bande a été remarquée par J. Caïus, qui a donné une bonne description du bubale, qu'il a nommé *buselaphus*. C'est la seule qu'on voie sur les femelles, dont tout le corps est couvert de poils d'une même couleur rousse. Sa tête est assez longue à proportion de son corps : mais elle est fort étroite ; elle n'a guère que six pouces dans l'endroit le plus large. Ses yeux, comme MM. de l'Académie l'ont observé, sont situés fort haut : ils sont grands et vifs ; leur couleur est d'un noir qui tire un peu sur le bleu. Ses cornes, qui s'élèvent au-dessus de sa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, sont presque droites jusqu'à la hauteur de six pouces : là elles s'avancent obliquement en devant à peu près aussi jusqu'à la distance de six pouces, et ensuite, formant un nouvel angle, elles se tournent en arrière, comme la figure l'indique : elles sont noires ; leurs bases se touchent et ont une circonférence de dix pouces : elles ont des anneaux saillants, comme des pas de vis qui seraient usés aux côtés, et qui s'étendent, mais quelquefois peu sensiblement, jusqu'à la hauteur de huit ou dix pouces ; la partie qui est retournée en arrière est lisse et se termine en pointe ; leurs extrémités sont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles sont un peu plus petites que les mâles : aussi leurs cornes sont moins grasses et moins longues.

« Les bubales ont des larmiers au-dessous des yeux, comme les cerfs. Leur queue, longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée de poils placés à peu près comme les dents d'un peigne.

« On a vu, dans l'article précédent, que le canna était nommé élan par les habitants du Cap. M. de Buffon, qui ignorait cela, et qui ne connaissait point cet animal, dont aucun voyageur n'a parlé, a cru que sous le nom d'élan, Kolbe avait désigné le bubale ; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il assure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de son corps ; que sa hauteur est de cinq pieds, et que la couleur de son corps est cendrée. Ce sont là autant de caractères qui se trouvent dans le canna, mais dont aucun n'est applicable au bubale. Je croirais plutôt que Kolbe en a parlé sous le nom de *cerf d'Afrique* ; et c'est effectivement celui qu'on lui donne au Cap. Voici de quelle manière il en décrit les cornes : Ses cornes sont d'un brun obscur, environnées comme d'une espèce de petite vis, pointues et droites jusqu'au milieu, où elles se recourbent tant soit peu ; depuis là elles continuent à suivre une ligne droite, de manière qu'en dessus elles sont à peu près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. On reconnaît à cette description, toute imparfaite qu'elle est, les cornes du bubale ; mais quoique Kolbe assure qu'il a vu plus de dix mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un seul attentivement, puisqu'il dit que ce cerf africain est si semblable à ceux d'Europe, qu'il serait superflu de le décrire, et qu'il est persuadé que c'est le *spieshirsch* qu'on trouve communément en Allemagne.

« Les bubales, de même que les cannas, se sont éloignés des lieux habités du Cap, et se sont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en

grandes troupes, et avec une vitesse qui surpasse celle de tous les autres animaux ; un cheval ne saurait les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré sur les montagnes ; ceux qu'il a vus étaient toujours dans les plaines. Leur cri est une espèce d'éternement. Leur chair est d'un très-bon goût : les paysans qui sont éloignés du Cap en coupent des tranches fort minces, qu'ils font sécher au soleil, et qu'ils mangent souvent avec d'autres viandes au lieu de pain.

« Les femelles n'ont que deux mamelles, et pour l'ordinaire elles ne font qu'un petit à la fois ; elles mettent bas en septembre et quelquefois aussi en avril.

« M. Pallas a donné une bonne description du bubale ; et M. Zimmerman a soupçonné que M. de Buffon pourrait s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe. »

DU GNOU OU NIOU.

(L'ANTILOPE GNOU.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses,
genre antilope. (CUVIER.)

Ce bel animal, qui se trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'était connu d'aucun naturaliste : milord Bute, dont on connaît le goût pour les sciences, est le premier qui m'en ait donné connaissance, en m'envoyant un dessin colorié, au-dessus duquel était écrit : *Feva heda* ou *bos-buffel*, animal de trois pieds et demi de hauteur, à deux cents lieues du cap de Bonne-Espérance. Ensuite M. le vicomte de Querhoënt, qui a fait de très-bonnes observations dans ses derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre dessin de ce même animal, sous le nom de *noû*, avec la courte description suivante :

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *noû* : il a tout le poil d'un brun très-foncé, mais une partie de sa crinière, ainsi que sa queue et quelques longs poils autour des yeux sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf ; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1778. Aucun animal de cette espèce n'est encore arrivé en Europe ; on n'y en a jamais envoyé qu'un, qui est mort dans la traversée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays ; celui qui est à la ménagerie du Cap paraît assez doux ; on le nourrit de pain, d'orge et d'herbe. »

M. le vicomte Venerosi Pesciolini, commandant de l'île de Groix, a aussi eu la bonté de m'envoyer, tout nouvellement, un dessin colorié de ce même animal, qui m'a paru un peu plus exact que les autres; ce dessin était accompagné de la notice suivante :

« J'ai eu devoir vous envoyer, monsieur, la copie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établissement principal des Hollandais, dans la baie de la Table, au cap de Bonne-Espérance. Il fut rencontré avec la mère par un habitant de la campagne, pris et conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours; sa taille était celle d'un moyen mouton du pays, et celle de sa mère égalait celle des plus forts. Son nom n'est point connu, parce que, de l'aven même des Hottentots, son naturel sauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, et sa vitesse le soustrait promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Venerosi, ont été donnés par M. Bergh, fiscal du Cap. »

On voit que cet animal est très-remarquable, non-seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par sa crinière qu'il porte tout le long du cou, et par sa longue queue touffue, et par plusieurs autres caractères qui semblent l'assimiler en partie au cheval et en partie au bœuf. Nous lui conserverons le nom de *gnou* (qui se prononce *niou*) qu'il porte dans son pays natal, et dont nous sommes plus sûrs que de celui de *feva-heda*; car voici ce que m'en a écrit M. Forster :

« Il se trouve au cap de Bonne-Espérance trois espèces de bœufs : 1^o notre bœuf commun d'Europe ; 2^o le buffle, que je n'ai pas eu occasion de décrire, et qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe ; 3^o le gnou. Ce dernier animal ne s'est trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique ; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande; mais ils sont morts dans la traversée. J'ai vu une femelle de cette espèce en 1775 ; elle était âgée de trois ans ; elle avait été élevée par un colon, dont l'habitation était à cent soixante lieues du Cap, qui l'avait prise fort jeune avec un autre jeune mâle ; il les éleva tous deux et les amena pour les présenter au gouverneur du Cap ; cette jeune femelle, qui était privée, fut soignée dans une étable et nourrie de pain bis et de feuilles de choux ; elle n'était pas tout à fait si grande que le mâle de la même portée. Sa fiente était comme celle des vaches communes. Elle ne souffrait pas volontiers les caresses ni les attouchements, et, quoique fort privée, elle ne laissait pas de donner des coups de cornes et aussi des coups de pied : nous eûmes toutes les peines du monde d'en prendre les dimensions à cause de son indocilité. On nous a dit que le gnou mâle, dans l'état sauvage, est aussi farouche et aussi méchant que le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort. La jeune femelle dont nous venons de parler était assez douce ; elle ne nous a jamais fait entendre sa voix ; elle ruminait comme les bœufs : elle aimait à se promener dans la basse-cour, s'il ne faisait pas trop chaud ; car par la grande chaleur elle se retirait à l'ombre ou dans son étable.

« Ce gnou femelle était de la grandeur d'un daim ou plutôt d'un âne ; elle

avait au garrot quarante pouces et demi de hauteur, mesure d'Angleterre, et était un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avait que trente-neuf pouces. La tête était grande à proportion du corps, ayant quinze pouces et demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du museau : mais elle était comprimée des deux côtés, et vue de face elle paraissait étroite. Le museau était carré, et les narines étaient en forme de croissant ; il y avait dans la mâchoire inférieure huit dents incisives, semblables, par la forme, à celles du bœuf commun. Les yeux étaient fort écartés l'un de l'autre, et placés sur les côtés de l'os frontal ; ils étaient grands, d'un brun noir, et paraissaient avoir un air de férocité et de méchanceté, que cependant l'éducation et la domesticité avaient modifié dans l'animal. Les oreilles étaient d'environ cinq pouces et demi de longueur et de forme semblable à celles du bœuf commun. La longueur des cornes était de dix-huit pouces en les mesurant sur leur courbure ; leur forme était cylindrique et leur couleur noire. Le corps était plus rond que celui du bœuf, et l'épine n'était pas fort apparente, c'est-à-dire fort élevée, en sorte que le corps du guon semblait, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval. Les épaules étaient musculenses, et les cuisses et les jambes moins charnues et plus fines que celles du bœuf ; la croupe était effilée et relevée, mais aplatie vers la queue, comme celle du cheval. Les pieds étaient légers et menus ; ils avaient chacun deux sabots pointus en devant, arrondis aux côtés et de couleur noire. La queue avait vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étaient à son extrémité.

« Tout le corps était revêtu d'un poil court et ras, semblable à celui du cerf pour la couleur. Depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux, il y avait de longs poils rudes et hérissés en forme de brosse, qui entouraient presque toute cette partie : depuis les cornes jusqu'au garrot, il y avait une espèce de crinière formée de longs poils dont la racine est blanchâtre et la pointe noire ou brune ; sous le cou on voyait une autre bande de longs poils qui se prolongeait depuis les jambes de devant jusqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure ; et sous le ventre il y avait une touffe de très-longs poils auprès du nombril : les paupières étaient garnies de poil d'un brun noir, et les yeux étaient entourés partout de longs poils très-forts et de couleur blanche. »

Je dois ajouter à cette description que M. Forster a bien voulu me communiquer, les observations que M. le professeur Allamand a faites sur cet animal vivant, qui est arrivé plus nouvellement en Hollande ; ce savant naturaliste l'a fait imprimer à la suite du XV^e volume de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, édition de Hollande, et je ne puis mieux faire que de la copier ici :

« Les anciens nous ont dit que l'Afrique était fertile en monstres ; par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde. C'est ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste région. On en a vu divers exemples dans les descriptions d'animaux données par M. de Buffon, et dans celle du sanglier d'Afrique que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire en fournit une nouvelle preuve ; la figure que j'en

donne ici a été gravée d'après un dessin envoyé du cap de Bonne-Espérance, mais dont je n'ai pas osé faire usage dans mes additions précédentes à l'ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardais comme la représentation d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon, à qui je l'ai fait voir : c'est un officier de mérite, que son goût pour l'histoire naturelle et l'envie de connaître les mœurs et les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique, ont conduit au Cap. De là, il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays qu'aucun autre Européen, accompagné d'un seul Hottentot. Il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cents lieues à travers des régions incultes, et sans autres provisions pour sa nourriture que les végétaux qui lui étaient indiqués par son compagnon de voyage, ou le gibier que son fusil lui procurait. Sa curiosité a été bien récompensée par le grand nombre de choses rares qu'il a vues et d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

« Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne représentait point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race était très-nombreuse en Afrique. Il en avait tué plusieurs, et il avait apporté la dépouille de deux têtes, il m'en a donné une que j'ai placée au Cabinet de notre Académie.

« Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivant, à la ménagerie du prince d'Orange, où il est actuellement et se porte très-bien.

« Il est étonnant qu'un animal aussi gros et aussi singulier que celui-ci, et qui vraisemblablement se trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il ait été décrit si imparfaitement qu'il a été impossible de s'en former aucune idée. Il embarrassera assurément les nomenclateurs qui voudront le ranger sous quelques-unes des classes auxquelles ils rapportent les différents quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau et du cerf, sans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé, propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

« Les Hottentots le nomment *gnou*, et je crois devoir adopter cette dénomination, en observant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand il commence un mot, mais qu'il ne doit servir qu'à rendre grasse l'articulation de l'*n* qui le suit, comme il fait au milieu des mots dans *seigneur*, par exemple, *campagne* et d'autres. C'est à M. Gordon que je dois la connaissance de ce nom.

« Cet animal est à peu près de la grandeur d'un âne. Sa hauteur est de trois pieds et demi : tout son corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la suite, est couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris blanc. Sa tête est grosse, et ressemble fort à celle du bœuf ; tout le devant est garni de longs poils noirs, qui s'étendent jusqu'au-dessous des yeux, et qui contrastent singulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre inférieure. Ses yeux sont noirs et bien fendus ; les paupières sont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, et qui font une espèce d'étoile, au milieu de laquelle est l'œil ; au-dessus sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur et très-longs. Au haut du front sont deux cornes noires, dont la lon-

gueur, mesurée suivant l'axe, est de dix-neuf pouces : leurs bases, qui ont près de dix-sept pouces de circonférence, se touchent et sont appliquées au front dans une étendue de six pouces ; ensuite elles se couchent vers le haut, et se terminent en une pointe perpendiculaire et longue de sept pouces, comme on peut le voir dans la figure. Entre les cornes prend naissance une crinière épaisse, qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos : elle est formée par des poils raides, tous exactement de la même longueur, qui est de trois pouces ; la partie inférieure en est blanchâtre à peu près jusqu'aux deux tiers de la hauteur, et l'autre tiers en est noir. Derrière les cornes sont les oreilles, couvertes de poils noirâtres et fort courts. Le dos est uni, et la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain ; la queue est composée, comme celle du cheval, de longs crins blancs ; sous le poitrail il y a une suite de longs poils noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures, le long du cou et de la partie inférieure de la tête, jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous ; les jambes sont semblables et d'une finesse égale à celles du cerf, ou plutôt de la biche. Le pied est fourchu, comme celui de ce dernier animal ; les sabots en sont noirs, unis et surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

« Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il en a huit à l'inférieure : ainsi je ne doute pas qu'il ne ruminé, quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du prince d'Orange.

« Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimerait pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayais de le toucher à travers les barreaux de sa loge, il baissait la tête et faisait des efforts pour blesser, avec ses cornes, la main qui voulait le caresser. Jusqu'à présent il a été enfermé et obligé de se nourrir des végétaux qu'on lui a donnés ; et il paraît qu'ils lui conviennent, car il est fort et vigoureux.

« La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse et fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du cap de Bonne-Espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

« Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde jusqu'au détroit de Bab-el-Mandel*, ajoutée aux Voyages de Lobo, on lit ce passage : « Il y a encore dans l'Éthiopie des chevaux sauvages qui ont les crins et la tête comme nos chevaux et hennissent de même ; mais ils ont deux petites cornes toutes droites, et les pieds fourchus comme ceux du bœuf. Les Caffres appellent ces animaux *empophos*. »

« Cette description, tout imparfaite et fautive qu'elle est, comme la plupart de celles que Lobo nous a données, paraît convenir à notre gnou. Quel autre animal connu y a-t-il, qui ressemble à un cheval avec des cornes et des pieds fendus ? La ressemblance serait plus grande encore, si je pouvais dire qu'il hennit ; mais c'est ce dont je n'ai pas pu être instruit. Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix. Ne serait-ce point aussi le même animal dont a parlé le moine Cosmas ? Voici ce qu'il en dit :

« *Le taureau-cerf*. Cet animal se trouve en Éthiopie et dans les Indes. Il est « privé : les Indiens s'en servent pour voiturer leurs marchandises, principa-

« lément le poivre qu'ils transportent d'un pays à un autre, dans des sacs faits
 « en forme de besaces. Ils tirent du lait de ces animaux et en font du beurre :
 « nous en mangions aussi la chair, après les avoir égorgés comme font les chrè-
 « tiens ; pour les païens, ils les assomment. Cette même bête, dans l'Éthiopie,
 « est sauvage et ne s'apprivoise pas.

« Ce taureau-cerf ne serait-il point le cheval cornu et à pieds fendus de
 « Lobo ? Ils se trouvent l'un et l'autre dans l'Éthiopie ; tous les deux ressem-
 « blent, à divers égards, au cheval, au taureau et au cerf, c'est-à-dire au gnou.
 « Il est vrai que, quoique les animaux des Indes soient assez connus, jusqu'à
 « présent personne n'a dit qu'il y en eût qui ressemblassent à celui dont il est
 « question ici, et qui doit cependant y être, si c'est le même dont parle Cos-
 « mas. Mais, dans un pays aussi habité que l'Inde, la race ne pourrait-elle pas
 « y avoir été éteinte par le nombre des chasseurs qui ont travaillé à les prendre
 « on à les tuer, soit pour les faire servir de bête de somme, soit pour les manger ?
 « D'ailleurs est il bien certain que cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne se
 « soit pas retiré dans des lieux éloignés et solitaires, afin d'y être plus en sû-
 « reté ? Il y a dans les déserts de la province de la Chine, nommée *Chensi*, un
 « animal qu'on appelle *cheval-cerf*, que Du Halde dit n'être qu'une espèce de
 « cerf, guère moins haut que les petits chevaux des provinces de *Se-tchuen* et de
 « *Yun-nan* : j'ai peine à croire que la taille seule ait suffi pour faire donner
 « à un cheval le surnom de cerf. Le gnou ressemblant par sa tête et par ses
 « cornes au taureau, par sa crinière et par sa queue au cheval, et par tout le
 « reste de son corps au cerf, il réunit tous les caractères qui peuvent l'avoir
 « fait nommer *taureau-cerf* par Cosmas et *cheva'-cerf* par les Chinois. »

« Je serais même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote était notre
 gnou, si je n'avais pas contre moi l'autorité de M. de Buffon, qui, fondé sur de
 bonnes raisons, a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardennes et
 le tragélaphe de Plin. Je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impres-
 sion sur moi.

« L'hippélaphe, suivant Aristote, se trouve dans le pays des *Arachotas*, qui
 est situé entre la Perse et l'Inde, et par là même voisin de la patrie du gnou.
 Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusqu'an-dessus des épaules, et qui
 n'est pas grande : Aristote la compare à celle du *pardion*, ou, comme l'écrivit
 Gaza, de l'*ipparaion*, qui est vraisemblablement la girafe, laquelle a effective-
 ment une crinière plus approchante de celle du gnou qu'aucun autre animal
 sauvage. Diodore de Sicile dit qu'il se trouve en Arabie, et qu'il est du nombre
 de ces animaux qui participent à deux formes différentes. Il est vrai qu'il parle
 du *tragélaphe* ; mais, comme je viens de le remarquer, d'après M. de Buffon,
 c'est le même animal que l'*hippélaphe*. On trouvera dans la note le passage de
 Diodore *, tel qu'il a été rendu par *Rhodomanus*, et qui mérite d'être cité.
 Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce de barbe
 sous le gosier, les pieds fourchus et à peu près de la grandeur du cerf. Tout
 cela se trouve aussi bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes ; mais ce

* « Quin etiam tragelaphi et bubali, pluraque duplicitis formæ animalia, ex diversissimis
 « videlicet natris contemperata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis des-
 « criptio longam sibi moram posceret. »

qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphie a des cornes comme le chevreuil, et que sa femelle n'en a point, ce qui ne convient pas à notre animal.

« Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avait été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvait s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi la force de la tête et des cornes du taureau, la légèreté et le pelage du cerf, et la beauté de la crinière, du corps et de la queue du cheval.

« Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connaître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu et même en avoir pris de jeunes ? »

LE COUDOUS OU CANNA.

(L'ANTILOPE CANNA.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (CUVIER.)

La classe des animaux ruminants est la plus nombreuse et la plus variée ; elle contient, comme on vient de le voir, un très-grand nombre d'espèces, et peut-être un nombre encore plus grand de races distinctes, c'est-à-dire de variétés constantes. Malgré toutes nos recherches et les détails immenses dans lesquels nous avons été contraints d'entrer, nous avouerons volontiers que nous ne l'avons pas épuisée, et qu'il reste encore des animaux même très-remarquables que nous ne connaissons, pour ainsi dire, que par échantillons, souvent très-difficiles à rapporter au tout auquel ils appartiennent. Par exemple, dans la grande et très-grande quantité de cornes rassemblées au Cabinet du Roi, ou dispersées dans les collections des particuliers, et que nous avons, après bien des comparaisons, rapportées chacune à l'animal duquel elles proviennent, il nous en est resté une sans étiquette, sans nom, absolument inconnue et dont nous n'avons d'autres indices que ceux qu'on pouvait tirer de la chose même. Cette corne est très-grosse, presque droite, et d'une substance épaisse et noire ; ce n'est point un bois solide comme celui du cerf, mais une corne creuse et remplie, comme celles des bœufs, d'un os qui lui sert de noyau : elle porte depuis la base, et dans la plus grande partie de sa longueur, une grosse arête épaisse et relevée d'environ

un pouce; et quoique la corne soit droite, cette arête proéminente fait un tour et demi de spirale dans la partie inférieure, et s'efface en entier dans la partie supérieure de la corne qui se termine en pointe : en tout, cette corne, différente de toutes les autres, nous paraissait seulement avoir plus de rapport avec celles du buffle qu'avec aucune autre; mais nous ignorions le nom de l'animal, et ce n'est qu'en dernier lieu et en cherchant dans les différents cabinets, que nous avons trouvé dans celui de M. Dupleix un massacre surmonté de deux cornes semblables, et cette portion de tête était étiquetée : *Cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête; on l'appelle ici (à Pondichéry) coësdooës, qui doit se prononcer coudous*. Cette petite découverte nous a fait grand plaisir; mais cependant nous n'avons pu trouver ce nom *coësdooës* ou *coudous* dans aucun voyageur : l'étiquette seulement nous a appris que cet animal est de très-grande taille, et qu'il se trouve dans les pays les plus chauds de l'Asie. Le buffle est de ce même climat, et il a d'ailleurs une crinière au-dessus de la tête : il est vrai que ces cornes sont courbes et aplaties, au lieu que celles-ci sont rondes et droites, et c'est ce qui distingue ces deux animaux aussi bien que la couleur; car le buffle a la peau et le poil noirs; et, selon l'étiquette, le coudous a le poil grisâtre. Ces rapports nous en ont indiqué d'autres; les voyageurs en Asie parlent de grands buffles de Bengale, de buffles roux, de bœufs gris du Mogol, qu'on appelle *nil-gauts*; le condous est peut-être l'un ou l'autre de ces animaux; et les voyageurs en Afrique, où les buffles sont aussi communs qu'en Asie, font une mention plus précise d'une espèce de buffle appelée *pacasse* au Congo, qui par leurs indices nous paraît être le coudous. « Sur la route de
« Louanda, au royaume de Congo, nous aperçûmes, disent-ils, deux pa-
« casses qui sont des animaux assez semblables aux buffles et qui rugissent
« comme des lions; le mâle et la femelle vont toujours de compagnie; ils
« sont blancs, avec des taches rousses et noires, et ont des oreilles de demi-
« aune de long, et les *cornes toutes droites*. Quand ils voient quelqu'un, ils
« ne fuient point ni ne font aucun mal, mais regardent les passants. » Nous
avons dit ci-devant que l'animal appelé à Congo *empacassa* ou *pacassa* nous
paraissait être le buffle : c'est en effet une espèce de buffle, mais qui en
diffère par la forme des cornes et la couleur du poil; c'est en un mot un
condous qui peut-être forme une espèce séparée de celle du buffle, mais qui
peut-être aussi n'en est qu'une variété.

ADDITION A L'ARTICLE DU CANNA.

Je n'ai d'abord connu cet animal que par ses cornes, dont j'ai donné la description, et j'étais assez incertain, non-seulement sur son espèce et sur son climat, mais même sur le nom de *coudous* qui servait d'étiquette à ces

cornes : mais aujourd'hui mes doutes sont dissipés, et c'est à M. Gordon et à M. Allamand que je dois la connaissance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il se nomme *canna* dans les terres des Hottentots, et voici les observations que ces savants naturalistes en ont publiées cette année 1781, dans un Supplément à l'édition de Hollande de mes ouvrages :

« M. de Buffon a été embarrassé à déterminer l'animal auquel avait appartenu une corne qu'il a trouvée au Cabinet du Roi, sans étiquette, et dont il a donné la figure. Deux semblables cornes qu'il a vues dans le cabinet de M. Duplex, et qui étaient étiquetées. l'ont tiré en partie de son embarras ; l'étiquette portait ceci : Cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête ; on l'appelle ici (à Pondichéry) *coësdooës*, qui doit se prononcer *coudous*.

« Cette description, toute courte qu'elle est, est cependant fort juste, mais elle ne suffisait pas à M. de Buffon pour lui faire connaître l'animal qui y est désigné. Il a dû avoir recours aux conjectures, et il a soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, que le coudous pouvait bien être une sorte de buffle ou plutôt le *nyl-ghau* : effectivement ce dernier animal est celui dont les cornes ont le plus de rapport à celles dont il s'agit ; et ce qui est dit dans l'étiquette lui convient assez, comme on peut le remarquer par la description que j'en ai donnée. Cependant cette corne est celle d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a pas pu penser, parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été si imparfaitement qu'il était impossible de s'en former une juste idée. Il était réservé à M. Gordon de nous le faire bien connaître ; c'est à lui que je suis redevable de la figure que j'en ai donnée, et des particularités qu'on va lire.

« Kolbe est le seul qui en ait parlé sous le nom d'élan, qui ne lui convient point, puisqu'il en diffère essentiellement par ses cornes, qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan. Les Hottentots lui donnent le nom de *canna*, que je lui ai conservé : les Cafres le nomment *impoof*. C'est un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voit dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui est représenté ici, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, était de huit pieds deux pouces ; sa hauteur était de cinq pieds, mesurée depuis la partie du dos qui est au-dessus des épaules, et qui forme là une éminence assez remarquable : sa circonférence, derrière les jambes de devant, était de six pieds sept pouces, et devant les jambes postérieures de cinq pieds neuf pouces ; mais il faut observer qu'il était assez maigre : s'il avait eu son embonpoint ordinaire, il aurait pesé environ sept à huit cents livres. La couleur de son corps était d'un fauve tirant sur le roux, et il était blanchâtre sous le ventre ; sa tête et son cou étaient d'un gris cendré, et quelques-uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur ; tous ont au-devant de la tête des poils qui y forment une espèce de crinière.

« Jusqu'ici cette description s'accorde fort avec celle du coudous, et les cornes du *canna* sont précisément semblables à celles que M. de Buffon a décrites ; ainsi on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne soit notre *canna* ; mais je suis surpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de coudous, qui n'a jamais été employé par aucun voyageur dans les Indes ; je soupçonne qu'il a été emprunté des Hollandais qui l'écrivent effectivement *coëdoë* ou *coësdooës*,

et qui le prononcent coudous. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma*, et qui par sa grandeur approche un peu du canna. Ces cornes, qui se trouvent dans le cabinet de M. Dupleix, n'auraient-elles point été apportées du cap de Bonne Espérance à Pondichéry ? Celui qui en a écrit l'étiquette, en suivant l'orthographe hollandaise, ne se serait mépris que sur le nom. Ce qui autorise ce soupçon, c'est le silence des voyageurs sur un animal aussi remarquable par sa grandeur que le canna. S'il habitait un pays autant fréquenté par les Européens que le sont les Indes, il est très-vraisemblable que quelques-uns en auraient parlé. »

Je suis ici, comme dans tout le reste, parfaitement de l'avis de M. Allamand, et je reconnais que le nom hollandais de *coësdooës* ou *coudous* doit rester à l'animal que j'ai nommé *condoma*, et que ce nom eoudous avait été écrit mal à propos sur l'étiquette des cornes que nous reconnaissons être celles du canna, dont il est ici question.

« Ces cornes, dit M. Allamand, étaient telles que M. de Buffon les a décrites ; elles avaient une grosse arête qui formait deux tours de spirale vers leur base ; elles étaient lisses dans le reste de leur longueur, droites et noires ; leurs bases étaient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, et il y avait l'intervalle d'un pied entre leurs pointes ; leur longueur était d'un pied et demi, mais elle varie dans les différents individus. Celles des femelles sont pour l'ordinaire plus menues, plus droites et plus longues ; elles sont creuses et soutenues par un os qui leur sert de noyau ; ainsi elles ne tombent jamais. A cette occasion, M. Gordon m'écrit qu'on ne connaît dans l'Afrique méridionale aucun animal qui perde ses cornes ; par conséquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe seul les y a vus.

« Le canna a un fanon très-remarquable qui lui pend au-devant de la poitrine, et qui est de la même couleur que la tête et le cou. Celui des femelles est moins grand ; aussi sont-elles un peu plus petites que les mâles ; elles ont moins de poils sur le front, et c'est presque en cela seulement que leurs figures diffèrent.

« J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'élan ; et c'est effectivement celui sous lequel il est connu au Cap, quoique très-improprement : cependant il a, comme notre élan du Nord, une loupe sous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans la figure. Si l'on en croit M. Linnæus, c'est là un caractère distinctif de l'élan, qu'il définit : *Alces, cervus cornibus a caulibus palmatis, caruncula gutturali*. Mais M. de Buffon remarque, avec raison, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, et qu'elle n'est par conséquent point un caractère essentiel à l'espèce. J'ignore si elle se trouve dans la femelle du canna.

« Sa queue, qui est longue de deux pieds trois pouces, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs ; ses sabots sont aussi noirs, et le peuple (sur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans : c'est d'être un souverain remède contre les convulsions.

« Il a quatre mamelles et une vésicule du fiel. Quoique sa tête, qui a un pied

sept pouces de longueur, ressemble assez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

« Les cannas sont presque tous détruits dans le voisinage du Cap, mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer : on en trouve dans les montagnes des Hottentots hollandais. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou soixante ; quelquefois même on en voit deux ou trois cents ensemble près des fontaines. Il est rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils se battent, et le plus faible se retire ; ainsi les deux sexes sont souvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier : c'est un très-beau spectacle que de les voir trotter et galoper en troupes. Si l'on tire un coup de fusil chargé à balle parmi eux, tout pesants qu'ils sont, ils sautent fort haut et fort loin, et grimpent sur des lieux escarpés, où il semble qu'il est impossible de parvenir. Quand on les chasse, ils courent tous contre le vent, et avec un bon cheval il est aisé de les couper dans leur marche. Ils sont fort doux : ainsi on peut pénétrer au milieu d'une troupe, et choisir celui sur lequel on veut tirer, sans courir le moindre danger. Leur chair est une excellente venaison ; on casse leurs os pour en tirer la moelle, qu'on fait rôtir sous la cendre ; elle a bon goût et on peut la manger même sans pain. Leur peau est très-ferme ; on s'en sert pour faire des ceintures et des courroies. Les poils qui sont sur la tête des mâles ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à la fois.

« Comme ces animaux ne sont point méchants, M. Gordon eroit qu'on pourroit aisément les rendre domestiques, les faire tirer au chariot et les employer comme des bêtes de somme ; ce qui serait une acquisition très-importante pour la colonie du Cap.

« M. Pallas a vu, dans le Cabinet de monseigneur le prince d'Orange, le squelette d'un canna, et il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe. Il l'a rangé dans la classe des antilopes, sous la dénomination d'*Antilope Oryx*. Je n'examinerai pas les raisons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épilhète : je me contenterai de remarquer qu'il me paraît douteux que le canna se trouve dans les parties septentrionales de l'Afrique ; au moins aucun voyageur ne le dit. S'il est particulier aux contrées méridionales de cette partie du monde, il n'est pas apparent que ce soit l'*Oryx* des anciens : d'ailleurs, suivant le témoignage de Pline, l'oryx était une chèvre sauvage, et il est peu vraisemblable que Pline, qui ne s'était pas formé un système de nomenclature comme nous autres modernes, ait donné le nom de chèvre à un aussi gros animal que le canna. »

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judicieuses de M. Allamand, j'avais fait à peu près les mêmes réflexions, et voici ce que j'en avais écrit et même livré à l'impression :

M. Pallas appelle cet animal *Oryx*, et le met au nombre de ses antilopes : mais ce nom me paraît mal appliqué ; je l'aurais néanmoins adopté si j'eusse pu penser que cet animal du cap de Bonne-Espérance fût l'oryx des anciens ; mais cela n'est ni vrai ni même vraisemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique, indiqué par Kolbe, est le même animal que celui-ci, et je ne suis pas fort éloigné de ce sentiment, quoique j'aie rapporté, page 615 de

ce volume, l'élan d'Afrique de Kolhe au bubale : mais soit qu'il appartienne en effet au bubale ou au canna, il est certain que le nom d'élan lui a été très-mal appliqué, puisque l'élan a des bois solides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal dont il est ici question porte des cornes creuses et permanentes, comme celles des bœufs et des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'oryx a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, et qu'il n'est pas l'oryx des anciens, c'est qu'ils ne connaissaient qu'une assez petite partie de l'Asie et la seule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or, cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'oryx, ne se trouve ni dans l'Asie-Mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie et de la Mauritanie. Ainsi l'on est fondé à présumer qu'il ne pouvait être ni connu, ni nommé par les anciens.

M. Forster m'écrivit qu'il a vu une femelle de cette espèce en 1772 à la Ménagerie du cap de Bonne-Espérance, laquelle avait environ quatre pieds de hauteur, mesurée aux jambes de devant :

« Elle portait, dit-il, une sorte de crinière le long du cou, qui s'étendait jusqu'aux épaules, où l'on voyait aussi de très-longs poils ; il y avait une ligne noire sur le dos, et les genoux étaient de cette même couleur noire, ainsi que le nez et le museau ; le pelage du corps était fauve et à peu près semblable à celui du cerf : mais le ventre et le dedans des jambes étaient blanchâtres.

« On voyait sous la gorge de cette femelle une proéminence de la grosseur d'une pomme, qui était formée par l'os du larynx, plus apparent et plus grand dans cette espèce d'animal que dans toute autre.

« Ainsi la femelle canna a comme le mâle cette proéminence sous la gorge, au lieu que dans l'espèce de notre élan du Nord, le mâle seul porte cet attribut.

« Toutes les dents incisives étaient, selon M. Forster, d'une largeur considérable ; mais celles du milieu étaient encore plus larges que les autres. Les yeux étaient vifs et pleins de feu. La longueur des cornes était d'environ un pied et demi ; et pour avoir une idée de leur position, il faut se les représenter comme formant un grand V en regardant l'animal de face, et comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre, en le regardant dans le sens transversal. Ces cornes étaient noires, lisses dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la base : on remarquait une arête mousse qui suivait les contours de la corne, laquelle était droite dans sa direction, et un peu torse dans sa forme. Les oreilles étaient larges ; les sabots des pieds fort petits à proportion du corps : leur forme était triangulaire et leur couleur noire.

« Au reste, cette femelle était très-apprivoisée, et mangeait volontiers du pain, des feuilles de choux, et les prenait même dans la main : elle était dans sa quatrième année ; et comme elle n'avait point de mâle, et qu'elle était en chaleur, elle sautait sur des antilopes et même sur une autruche qui étaient dans le même parc. On assure que ces animaux se trouvent sur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap ; ils font des sauts surprenants, et franchissent des murs de huit et jusqu'à dix pieds de haut. »

DU NIL-GAUT.

(L'ANTILOPE NIL-GAUT.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses,
genre antilope. (CUVIER.)

Cet animal est celui que plusieurs voyageurs ont appelé *bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il soit connu sous le nom de *nil-gaut* dans plusieurs endroits de l'Inde. Nous avons vu vivants le mâle et la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (juin 1774), et où on les laisse en pleine liberté.

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou et la tête, et du bœuf par les cornes et la queue, il est néanmoins plus éloigné de l'un et de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Asie et ceux de l'Afrique sont ceux où les grandes espèces des gazelles et des chèvres sont plus multipliées : on trouve dans les mêmes lieux ou à peu de distance les uns des autres, le condoma, le bubale, le koba et le nil-gaut dont il est ici question. L'espèce de barbe qu'il a sous le cou et le poitrail, la disposition de son pied et de ses sabots, plusieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille, plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs : et dans les animaux d'Europe, c'est au chamois qu'on pourrait le comparer plutôt qu'à tout autre animal : mais dans la réalité le nil-gaut est seul de son genre, et d'une espèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle et du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers. Il a, comme tous ces animaux, la faculté de ruminer ; il court de mauvaise grâce et plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête et l'encolure aussi légères : mais ses jambes sont plus massives et plus inégales en hauteur, celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant ; il porte la queue horizontalement en courant, et la tient basse et entre les jambes lorsqu'il est en repos. Le mâle a des cornes, et la femelle n'en a point ; ce qui le rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes ; celles du nil-gaut sont creuses et ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims et des chevreuils ; caractère qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici : ce serait néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vif et vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, et qu'il donnerait comme elles de la

chair mangeable, de bon snif, et des peaux plus épaisses et plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle, et paraît plus jeune; mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces deux animaux avec M. de Sève, qui les a dessinés : le mâle était de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; les cornes n'avaient que six pouces de longueur, sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base. Il n'y avait point de dents incisives à la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure étaient larges et peu longues : il y a une espace vide entre elles et les machelières. Le train de derrière, dans le mâle, est plus bas que celui de devant, et l'on voit une espèce de bosse ou d'élévation sur les épaules, et cet endroit est garni d'une petite crinière qui prend du sommet de la tête et finit au milieu du dos : sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs. Le pelage de tout le corps est d'un gris d'ardoise : mais la tête est garnie d'un poil plus fauve, mêlé de grisâtre, et le tour des yeux d'un poil fauve clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le dessus du nez est brun; les naseaux sont noirs avec une bande blanche à côté. Les oreilles sont fort grandes et larges, rayées de trois bandes noires vers leur extrémité. La face extérieure de l'oreille est d'un gris roussâtre, avec une tache blanche à l'extrémité. Le sommet de la tête est garni d'un poil noir mêlé de brun, qui forme sur le haut du front une espèce de fer à cheval; il y a sous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche; le ventre est gris d'ardoise comme le corps. Les jambes de devant et les cuisses sont noires sur la face extérieure, et d'un gris plus foncé que celui du corps sur la face intérieure. Le pied est court et ressemble à celui du cerf; les sabots en sont noirs; il y a sur la face externe des pieds de devant une tache blanche, et sur l'interne deux autres taches de même couleur. Les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant : elles sont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches sur les pieds, tant en dehors qu'en dedans; et plus bas il y a de grands poils châains qui forment une touffe frisée. La queue est d'un gris ardoise vers le milieu, et blanche sur les côtés; elle est terminée par une touffe de grands poils noirs; le dessous est en peau nue; les poils blancs des côtés de la queue sont fort longs et ne sont point couchés sur la peau comme ceux des autres parties du corps, ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté. Le fourreau de la verge est peu apparent, et l'on a observé que le jet de l'urine est fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux, qui diffère de celui qu'on vient de décrire par la couleur du poil qui est beaucoup plus brune, et par les cornes qui sont plus grosses à leur base, et cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces et demi de longueur.

La femelle du nil-gaut, qui était au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774; elle était bien plus petite que le mâle, et en même temps plus svelte et plus haute sur ses jambes; sa couleur était roussâtre,

mélangée d'un poil fauve pâle et de poils d'un brun roux, au lieu que le pelage du mâle était en général de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle et son mâle, était dans le train de derrière, qu'elle avait plus élevé que celui de devant, tandis que c'est le contraire dans le mâle; et cette différence pourrait bien n'être qu'individuelle et ne se pas trouver dans l'espèce entière. Au reste, ce mâle et cette femelle se ressemblaient par tous les autres caractères extérieurs et même par les taches; ils paraissaient avoir un grand attachement l'un pour l'autre; ils se léchaient souvent, et quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se séparaient que rarement, et ne se quittaient jamais pour longtemps.

M. William Hunter, docteur en médecine, membre de la Société de Londres, a donné, dans les Transactions philosophiques, un Mémoire sur le nil-gaut, avec une assez bonne figure. M. le Roy, de l'Académie des sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec soin, j'ai eru faire plaisir aux amateurs de l'histoire naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire :

« On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richesses qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appelé le *nyl-ghan*; il est fort à souhaiter qu'il se propage en Angleterre, de manière à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de ceux qui parent le plus nos campagnes; il est plus grand qu'aucun des ruminants de ce pays-ci, excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente; et s'il peut être assez apprivoisé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que sa force et sa grande vitesse pourront être employées avantageusement.

« Les représentations exactes des animaux par la peinture en donnent des idées beaucoup plus justes que de simples descriptions. Quiconque jettera les yeux sur le portrait qui a été fait sous mes yeux par M. Stubbs, cet excellent peintre d'animaux, ne sera jamais embarrassé de reconnaître le *nyl-ghan* partout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en soit, je vais tenter la description de cet animal, en y joignant ensuite tout ce que j'ai pu apprendre de son histoire. Ce détail ne sera pas très-exact : mais les naturalistes auront une sorte de plaisir en apprenant au moins quelque chose de ce qui regarde ce bel et grand animal, dont jusqu'ici nous n'avions ni descriptions ni peintures.

« Le *nyl-ghan* mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau et le cerf, à peu près comme nous supposerions que serait un animal qui serait le produit de ces deux espèces d'animaux; car il est d'autant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que l'autre; et on trouve dans ses formes un grand mélange de ressemblance à tous les deux; son corps, ses cornes et sa queue ressemblent assez à ceux du taureau; et sa tête, son cou et ses jambes, approchent beaucoup de celles du cerf.

« *Sa couleur.* La couleur est en général cendrée ou grise, d'après le mélange des poils noirs et blancs; la plupart de ces poils sont à moitié noirs et à moitié blancs : la partie blanche se trouve du côté de la racine. La couleur de ses jambes est plus foncée que celle du corps : on en peut dire de même de la tête, avec cette singularité que cette couleur plus foncée n'y est pas générale, mais seulement dans quelques parties qui sont presque toutes noires; dans quelques autres endroits, dont nous parlerons plus bas, le poil est d'une belle couleur blanche.

« *Le tronc.* La hauteur de son dos, où il y a une légère éminence au-dessus de l'omoplate, est de quatre pieds un pouce (anglais); et à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur n'est que de quatre pieds; la longueur du tronc en général, vu de profil depuis la racine du cou jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ quatre pieds, ce qui est à peu près la hauteur de l'animal; de façon que vu de profil, et lorsque ses jambes sont parallèles, son dos et ses membres forment les trois côtés d'un carré, dont le terrain sur lequel il est placé fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, et quelque chose de plus au-devant des jambes de derrière; mais cette dernière dimension doit varier beaucoup, comme on l'imagine bien, selon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

« *Son poil.* Le poil sur le corps est en général plus rare, plus fort et plus raide que celui du bœuf; sous le ventre et aux parties supérieures de ses membres, il est plus long et plus doux que sur les côtés et sur le dos; tout le long du cou et de l'épine du dos, jusqu'à la partie postérieure de l'élévation qui est au-dessus des omoplates, le poil est plus noir, plus long et plus redressé, formant une espèce de courte crinière rare et élevée; les régions ombilicale et hypogastrique du ventre, l'intérieur des cuisses, et toutes les parties qui sont recouvertes par la queue, sont blanches; le prépuce n'est point marqué par une touffe de poils, et ce prépuce ne saille que très-peu.

« *Les testicules.* Les testicules sont oblongs et pendants comme dans le taureau; la queue descend jusqu'à deux pouces au-dessus de l'os du talon; l'extrémité en est ornée de longs poils noirs, ainsi que de quelques poils blancs, particulièrement du côté de l'intérieur: la queue, sur cette face intérieure, n'est point garnie de poils, excepté, comme on vient de le dire, vers son extrémité; mais à droite et à gauche il y a une bordure de longs poils blancs.

« *Les jambes.* Les jambes sont minces en proportion de leur longueur, non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos taureaux; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds sept pouces de long. Il y a une tache blanche sur la partie de devant de chaque pied, presque immédiatement au-dessus de chaque sabot, et une autre tache blanche plus petite au-devant du canon, et au-dessus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs, qui tourne autour en forme de boucles pendantes. Les sabots des jambes de devant paraissent être d'une longueur trop grande: cette singularité était fort remarquable dans chacun des cinq *nyl-ghaux* que j'ai vus, cependant on conjecture que cela venait d'avoir été renfermés. et, en l'examinant dans l'animal mort, la conjecture s'est trouvée fondée.

« *Le cou.* Le cou est long et mince comme dans le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier; et plus bas, au commencement de l'arrondissement du cou, il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

« *La tête.* La tête est longue et mince; sa longueur, depuis les cornes jusqu'à l'extrémité du nez, est d'environ un pied deux pouces trois quarts; la cloison qui sépare les narines avait été percée pour y passer une corde ou une bride, selon la manière des Orientaux d'attacher et de mener le bétail.

« *La bouche.* La fente de la bouche est longue, et la mâchoire inférieure est blanche dans toute l'étendue de cette fente; la mâchoire supérieure n'est blanche qu'aux narines.

« *Les dents.* Il y a six dents molaires de chaque côté des mâchoires, et huit incisives à la mâchoire inférieure; la première des incisives est fort large, et les autres plus petites en proportion de ce qu'elles sont placées plus en avant ou en arrière.

« *Les yeux.* Les yeux en général sont d'une couleur foncée; car toute la partie de la conjonctive qu'on peut voir est de cette couleur: de profil, la cornée, et tout ce

qu'on peut voir au travers, paraît bleu comme l'acier bruni ; la pupille est ovale et transversalement oblongue, et l'iris est presque noir.

« *Les oreilles.* Les oreilles sont grandes et belles : elles ont plus de sept pouces de long, et s'élargissent considérablement vers leur extrémité ; elles sont blanches à leurs bords et dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

« *Les cornes.* Les cornes ont sept pouces de long ; elles ont six pouces de tour à leur origine et diminuent par degrés ; elles se terminent en une pointe mousse. Elles ont à leur origine trois faces plates, séparées par autant d'angles : l'un de ces angles est en devant de la corne, et par conséquent l'une des faces en forme de derrière ; mais cette forme triangulaire diminue peu à peu et se perd vers l'extrémité. Il y a sur la base, à l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre correspond à l'âge de l'animal. La corne depuis la base jusqu'en haut est unie, et le bout est d'une couleur fort foncée. Ces cornes s'élèvent en haut et en avant, formant un angle fort obtus avec le front ou la face ; elles sont légèrement courbées ; la concavité en est tournée vers l'intérieur et un peu en devant ; leur intervalle, à leur origine, est de trois pouces un quart, à leur sommet de six pouces un quart, et dans l'intervalle du milieu un peu moins de six pouces.

« *Sa nourriture.* Il mange de l'avoine, mais pas avidement ; il aime mieux l'herbe et le foin ; cependant ce qu'il aime encore davantage, c'est le pain de froment qu'il mange toujours avec délices. Quand il est altéré, il boit jusqu'à huit pintes d'eau.

« *Sa fiente.* Sa fiente est en forme de petites boules rondes de la grosseur d'une noix muscade.

« *Ses mœurs.* Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il était extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'était, dans le fond, un animal très-doux, et qui paraissait aimer qu'on se familiarisât avec lui ; léchant toujours la main de celui qui le flattait ou qui lui présentait du pain, et n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser qui que ce soit. Le sens de l'odorat, dans cet animal, paraît très-fin et semble le guider dans tous ses mouvements. Quand quelque personne l'approche, il la flairer en faisant un certain bruit : il en faisait autant quand on lui apportait à boire ou à manger, et il était si facilement offensé par une odeur extraordinaire, ou si circonspect, qu'il ne voulait pas goûter le pain que je lui présentais, lorsque ma main avait touché de l'huile de térébenthine ou quelques liqueurs spiritueuses.

« Sa manière de se battre est fort singulière ; Milord Clive l'a observée sur deux mâles qui avaient été enfermés dans une petite enceinte, et il me l'a racontée comme il suit : « Étant encore à une distance considérable l'un de l'autre, ils se préparèrent au combat, en tombant sur leurs genoux de devant, et s'avancèrent l'un vers l'autre d'un pas assez rapide, en tortillant toujours agenouillés de cette manière, et quand ils furent arrivés à quelques pas de distance, ils firent un saut et s'élançèrent l'un contre l'autre. »

« Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai que toutes les fois qu'on voulait les toucher, ils tombaient sur leurs genoux de devant, ce qui leur arrivait même quelquefois lorsque je m'avançais devant eux : mais comme ils ne s'élançaient jamais contre moi, j'étais si loin de penser que cette posture annonçait leur colère ou une disposition au combat, que je la regardais au contraire comme une expression de timidité ou d'une grande douceur, ou même d'humilité.

« *La femelle.* La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourrait-on les croire de la même espèce ; elle est beaucoup plus petite : elle ressemble par sa forme et par sa couleur jaunâtre à une biche, et n'a point de cornes ; elle a quatre têtes, et l'on croit qu'elle porte neuf mois ; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus

souvent elle n'en fait qu'un. Le nyl-ghau mâle étant jeune ressemble beaucoup par sa couleur à la femelle, et par conséquent à un jeune cerf.

« *Son espèce.* Lorsqu'on nous présente un nouvel animal, il est souvent fort difficile et quelquefois même impossible de déterminer son espèce uniquement par ses caractères extérieurs; mais lorsque cet animal est disséqué par un anatomiste habile dans l'anatomie comparée, alors la question se décide communément avec certitude.

« D'après les caractères extérieurs uniquement, je soupçonnai ou plutôt je crus que le nyl-ghau était un animal particulier et d'une espèce distincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf; mais je fus convaincu qu'il n'était pas de ce genre, par la permanence de ses cornes qui ne tombent pas. D'autres pensèrent que c'était une antilope: mais les cornes et la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en était pas une; et il avait tant de rapport par sa forme, particulièrement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvais pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit un de ces mâles nyl-ghau avec une biche; mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière entre ces deux animaux. Enfin, l'un de ces animaux étant mort, je fus assuré par mon frère, qui l'a disséqué, et qui a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nyl-ghau est un animal d'une espèce nouvelle.

« *Son histoire.* Plusieurs de ces animaux mâles et femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années: les premiers furent envoyés de Bombay en présent à milord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767; il y en avait un mâle et l'autre femelle, et ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après, on en amena deux autres qui furent présentés à la reine par M. Sukivan, et cette princesse étant toujours disposée à encourager toute espèce de recherches curieuses et utiles dans l'histoire naturelle, me fit donner la permission de les garder pendant quelque temps; ce qui me mit à portée, non-seulement de pouvoir les décrire et d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de disséquer, avec le secours de mon frère, l'animal mort, et d'en conserver la peau et le squelette. Milord Clive a eu la bonté de me donner tous les éclaircissements qu'il a pu me fournir pour en faire l'histoire, ainsi que le général Carnat, et quelques autres personnes.

« Ces animaux sont regardés comme des raretés dans tous les établissements que nous avons dans l'Inde; ils y sont amenés de l'intérieur du pays en présents aux nababs et autres personnes considérables. Le lord Clive, le général Carnat, M. Walsh, M. Watts et beaucoup d'autres personnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avaient jamais vu sauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, est le seul auteur qui en fasse mention. Dans le quatrième volume de ses Mémoires, il fait le récit d'un voyage qu'il entreprit en 1684, depuis Delhi jusqu'à la province de Cachemire, avec l'empereur mogol Aurengzeb, qui alla dans ce paradis terrestre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chasse qui faisait l'amusement de l'empereur dans ce voyage, il décrit parmi plusieurs autres animaux, le nyl-ghau, mais sans rien dire de plus de cet animal, si non que quelquefois l'empereur en tuait un si grand nombre, qu'il en distribuait des quartiers tout entiers à tous ses *omrahs*; ce qui montre qu'ils étaient en grand nombre, sauvages dans cette contrée, et qu'on en regardait la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuse.

« Ceci paraît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras et à Bombay. Cachemire est une des provinces les plus septentrionales de l'empire du Mogol, et ce fut en allant de Delhi vers cette province que Bernier vit l'empereur les chasser.

« *Son nom.* Le mot nyl-ghau (car telles sont les lettres composantes de ce nom, qui correspondent au persan), quoique prononcé comme s'il était écrit *necl-gau* (en

français *nil-ga*), signifie une vache bleue ou plutôt un taureau bleu, *gau* étant masculin. Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non-seulement par rapport à sa ressemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps; mais il n'en est nullement de même de la femelle qui a beaucoup de ressemblance, et quant à la couleur et quant à la forme, avec notre cerf. Les nyl-ghaux qui sont venus en Angleterre ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, et ils paraissent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourraient être indigènes dans la province de Guzarate, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant située au nord de Surate, et s'étendant jusqu'à l'océan Indien.

« Un officier qui a demeuré longtemps dans l'Inde a écrit pour obtenir toutes les connaissances et tous les éclaircissements qu'on pourrait se procurer sur cet animal. Nous espérons recevoir en conséquence, dans le cours de l'année prochaine, quelques détails satisfaisants à ce sujet, quoique les habitants de ces contrées, selon ce qu'en dit cet officier, aient peu d'inclination pour l'histoire naturelle, et même en général pour toutes espèces de connaissances »

En comparant la gravure de cet animal, donnée dans les Transactions philosophiques, avec les dessins que nous en avons faits d'après nature, dans le parc de la Muette près Paris, nous avons reconnu que dans la gravure anglaise les oreilles sont plus courtes, les cornes un peu plus émoussées, le poil sous la partie du cou plus court, plus raide et ne faisant pas un flocon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poils qui est sur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière sur le garrot paraît aussi plus courte que dans nos dessins : mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal.

M. Forster m'écrivit au sujet du nyl-ghau, « que, quoique M. Hunter qui en a donné la description ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paraît cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, et que ses mœurs et sa forme, comparées avec quelques-unes des grandes espèces d'antilopes, semblent prouver qu'on ne devrait pas l'en séparer. Il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parsons est certainement le même que le nyl-ghau; mais il croit que M. Parsons n'a pas bien remarqué les pieds : car ils sont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis; et il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avaient produit en Angleterre, et que même on l'a assuré qu'il y avait exemple d'une femelle qui avait fait deux petits à la fois. »

LE MOUFLON.

ET LES AUTRES BREBIS.

Ordre des ruminants à cornes. genre brebis. (Cuvier.)

Les espèces les plus faibles des animaux utiles ont été réduites les premières en domesticité. L'on a soumis la brebis et la chèvre, avant d'avoir dompté le cheval, le bœuf ou le chameau : on les a aussi transportées plus aisément de climats en climats ; de là le grand nombre de variétés qui se trouvent dans ces deux espèces, et la difficulté de reconnaître quelle est la vraie souche de chacune. Il est certain, comme nous l'avons prouvé, que notre brebis domestique, telle qu'elle existe aujourd'hui, ne pourrait subsister d'elle-même, c'est-à-dire sans le secours de l'homme : il est donc également certain que la nature ne l'a pas produite telle qu'elle est, mais que c'est entre nos mains qu'elle a dégénéré. Il faut par conséquent chercher parmi les animaux sauvages ceux dont elle approche le plus ; il faut la comparer avec les brebis domestiques des pays étrangers, exposer en même temps les différentes causes d'altération, de changement et de dégénération, qui ont dû influer sur l'espèce, et voir enfin si nous ne pourrions pas, comme dans celle du bœuf, en rappeler toutes les variétés, toutes les espèces prétendues, à une race primitive.

Notre brebis, telle que nous la connaissons, ne se trouve qu'en Europe et dans quelques provinces tempérées de l'Asie. Transportée dans des pays plus chauds, comme en Guinée, elle perd sa laine et se couvre de poil ; elle y multiplie peu, et sa chair n'a plus le même goût. Dans les pays très-froids elle ne peut subsister : mais on trouve dans ces mêmes pays froids, et surtout en Islande, une race de brebis à plusieurs cornes, à queue courte, à laine dure et épaisse, au-dessous de laquelle, comme dans presque tous les animaux du Nord, se trouve une seconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine et plus touffue : dans les pays chauds, au contraire, on ne voit ordinairement que des brebis à cornes courtes et à queue longue, dont les unes sont couvertes de laine, les autres de poil, et d'autres encore de poil mêlé de laine. La première de ces brebis des pays chauds est celle que l'on appelle communément *mouton de Barbarie*, *mouton d'Arabie*, laquelle ressemble entièrement à notre brebis domestique, à l'exception de la queue qui est si fort chargée de graisse, que souvent elle est large de plus d'un pied, et pèse plus de vingt livres. Au reste, cette brebis n'a rien de remarquable que sa queue qu'elle porte, comme si on lui avait attaché un coussin sur les

fesses. Dans cette race de brebis à grosse queue, il s'en trouve qui l'ont si longue et si pesante, qu'on leur donne une petite brouette pour la soutenir en marchant. Dans le Levant, cette brebis est couverte d'une très-belle laine; dans les pays plus chauds, comme à Madagasear et aux Indes, elle est couverte de poils. La surabondance de la graisse, qui dans nos moutons se fixe sur les reins, descend dans ces brebis sur les vertèbres de la queue; les autres parties du corps en sont moins chargées que dans nos moutons gras. C'est au climat, à la nourriture et aux soins de l'homme qu'on doit rapporter cette variété; car ces brebis à large ou longue queue sont domestiques comme les nôtres, et même elles demandent beaucoup plus de soins et de ménagements. La race en est beaucoup plus répandue que celle de nos brebis; on la trouve communément en Tartarie, en Perse, en Syrie, en Égypte, en Barbarie, en Éthiopie, au Mozambique, à Madagasear, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

On voit dans les îles de l'Archipel, et principalement dans l'île de Candie, une race de brebis domestiques, de laquelle Belon a donné la figure et la description sous le nom de *strepsi-cheros*. Cette brebis est de la taille de nos brebis ordinaires; elle est, comme celles-ci, couverte de laine, et elle n'en diffère que par les cornes, qu'elle a droites et cannelées en spirale.

Enfin, dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique et des Indes, on trouve une race de grandes brebis à poil rude, à cornes courtes, à oreilles pendantes, avec une espèce de fanon et des pendants sous le cou. Léon l'Africain et Marnol la nomment *adimain*, et les naturalistes la connaissent sous les noms de *béhier* du Sénégal, *béhier* de Guinée, *brebis* d'Angola, etc. Elle est domestique comme les autres et sujette de même à des variétés. C'est de toutes les brebis domestiques, celle qui paraît approcher le plus de l'état de nature; elle est plus grande, plus forte, plus légère, et par conséquent plus capable qu'aucune autre de subsister par elle-même. Mais comme on ne la trouve que dans les pays les plus chauds, qu'elle ne peut souffrir le froid, et que dans son propre climat elle n'existe pas par elle-même, comme animal sauvage; qu'au contraire elle ne subsiste que par le soin de l'homme, qu'elle n'est qu'un animal domestique, on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race primitive de laquelle toutes les autres auraient tiré leur origine.

En considérant donc, dans l'ordre du climat, les brebis qui sont purement domestiques, nous avons : 1^o la brebis du Nord, à plusieurs cornes, dont la laine est rude et fort grossière. Les brebis d'Islande, de Gothlande, de Moseovic et plusieurs autres endroits du nord de l'Europe, ont toutes la laine grosse, et paraissent être de cette même race.

2^o Notre brebis, dont la laine est très-belle et fort fine dans les climats doux de l'Espagne et de la Perse, mais qui dans les pays très-chauds se change en un poil assez rude. Nous avons déjà observé cette conformité de l'influence des climats de l'Espagne et du Chorasane, province de Perse, sur le poil des chèvres, des chats, des lapins, et elle agit de même sur la laine des

brebis, qui est très-belle en Espagne, et plus belle encore dans cette partie de la Perse.

3° La brebis à grosse queue, dont la laine est aussi fort belle dans les pays tempérés, tels que la Perse, la Syrie, l'Égypte, mais qui dans des climats plus chauds se change en poil plus ou moins rude.

4° La brebis *strepsicheros* ou *mouton* de Crète, qui porte de la laine comme les nôtres et leur ressemble, à l'exception des cornes, qui sont droites et annelées en vis.

5° L'*Adimain* ou la grande brebis du Sénégal et des Indes, qui nulle part n'est couverte de laine, et porte au contraire un poil plus ou moins court et plus ou moins rude, suivant la chaleur du climat. Toutes ces brebis ne sont que des variétés d'une seule et même espèce, et produiraient certainement toutes les unes avec les autres, puisque le bouc, dont l'espèce est bien plus éloignée, produit avec nos brebis, comme nous nous en sommes assurés par l'expérience. Mais quoique ces cinq ou six races de brebis domestiques soient toutes des variétés de la même espèce, entièrement dépendantes de la différence du climat, du traitement et de la nourriture, aucune de ces races ne paraît être la souche primitive et commune de toutes; aucune n'est assez forte, assez légère, assez vive pour résister aux animaux carnassiers, pour les éviter, pour les fuir : toutes ont également besoin d'abri, de soin, de protection; toutes doivent donc être regardées comme des races dégénérées, formées des mains de l'homme, et par lui propagées pour son utilité. En même temps qu'il aura nourri, cultivé, multiplié ces races domestiques, il aura négligé, chassé, détruit la race sauvage, plus forte, moins traitable, et par conséquent plus incommode et moins utile : elle ne se trouvera donc plus qu'en petit nombre dans quelques endroits moins habités, où elle aura pu se maintenir. Or, on trouve dans les montagnes de Grèce, dans les îles de Chypre, de Sardaigne, de Corse, et dans les déserts de la Tartarie, l'animal que nous avons nommé *mouflon*, et qui nous paraît être la souche primitive de toutes les brebis. Il existe dans l'état de nature, il subsiste et se multiplie sans le secours de l'homme, il ressemble plus qu'aucun autre animal sauvage à toutes les brebis domestiques; il est plus vif, plus fort et plus léger qu'aucune d'entre elles; il a la tête, le front, les yeux et toute la face du bélier; il lui ressemble aussi par la forme des cornes et par l'habitude entière du corps; enfin, il produit avec la brebis domestique, ce qui seul suffirait pour démontrer qu'il est de la même espèce et qu'il en est la souche. La seule disconvenance qu'il y ait entre le mouflon et nos brebis, c'est qu'il est couvert de poil et non de laine; mais nous avons vu que, même dans les brebis domestiques, la laine n'est pas un caractère essentiel; que c'est une production du climat tempéré, puisque dans les pays chauds ces mêmes brebis n'ont point de laine et sont toutes couvertes de poil, et que dans les pays très-froids leur laine est encore aussi rude que du poil. Dès lors, il n'est pas étonnant que la brebis originaire, la brebis primitive et sauvage, qui a dû souffrir le froid et le chaud, vivre et se multiplier sans

abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle aurait bientôt perdue dans les broussailles, d'une laine que l'exposition continuelle à l'air et à l'intempérie des saisons aurait en peu de temps altérée et changée de nature. D'ailleurs, lorsqu'on fait accoupler le bouc avec la brebis domestique, le produit est une espèce de mouflon ; car c'est un agneau couvert de poil. Ce n'est point un mulet infécond, c'est un métis qui remonte à l'espèce originaire, et qui paraît indiquer que nos chèvres et nos brebis domestiques ont quelque chose de commun dans leur origine ; et comme nous avons reconnu par l'expérience, que le bouc produit aisément avec la brebis, mais que le bélier ne produit point avec la chèvre, il n'est pas douteux que dans ces animaux, toujours considérés dans leur état de dégénération et de domesticité, la chèvre ne soit l'espèce dominante et la brebis l'espèce subordonnée, puisque le bouc agit avec puissance sur la brebis, et que le bélier est impuissant à produire avec la chèvre. Ainsi notre brebis domestique est une espèce bien plus dégénérée que celle de la chèvre, et il y a tout lieu de croire que si l'on donnait à la chèvre le mouflon, au lieu du bélier domestique, elle produirait des chevreaux qui remonteraient à l'espèce de la chèvre, comme les agneaux produits par le bouc et la brebis remontent à l'espèce du bélier.

Je sens que les naturalistes qui ont établi leurs méthodes, et j'ose dire, fondé toutes leurs connaissances en histoire naturelle, sur la distinction de quelques caractères particuliers, pourront faire ici des objections, et je vais tâcher d'y répondre d'avance. Le premier caractère des moutons, diront-ils, est de porter de la laine, et le premier caractère des béliers est d'avoir les cornes recourbées en cercle et tournées en arrière, celui des boucs est de les avoir plus droites et tournées en haut. Ce sont là, diront-ils, les marques distinctives et les signes infailibles auxquels on reconnaîtra toujours les brebis et les chèvres ; car ils ne pourront se dispenser d'avouer en même temps que tout le reste leur est commun : les unes et les autres n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure, et en ont huit à l'inférieure ; les unes et les autres n'ont point de dents canines : ces deux espèces ont également le pied fourchu ; elles ont des cornes simples et permanentes ; toutes deux ont les mamelles dans la même région du ventre, toutes deux vivent d'herbes, et ruminent. Leur organisation intérieure est encore bien plus semblable, car elle paraît être absolument la même dans ces deux animaux ; le même nombre et la même forme pour les estomacs, la même disposition de viscères et d'intestins, la même substance dans le chair, la même qualité particulière dans la graisse et dans la liqueur séminale, le même temps pour la gestation, le même temps encore pour l'accroissement et pour la durée de la vie. Il ne reste donc que la laine et les cornes, par lesquelles on puisse différencier ces espèces. Mais, comme nous l'avons déjà fait sentir, la laine est moins une substance de la nature, qu'une production du climat aidé des soins de l'homme, et cela est démontré par le fait. La brebis des pays chauds, la brebis des pays froids, la brebis sauvage n'ont point de laine, mais du poil ; d'autre côté, les chèvres dans des climats très-doux ont plutôt

de la laine que du poil, car celui de la chèvre d'Angora est plus beau et plus fin que la laine de nos moutons. Ce caractère n'est donc pas essentiel; il est purement accidentel et même équivoque, puisqu'il peut également appartenir ou manquer à ces deux espèces, suivant les différents climats. Celui des cornes paraît être encore moins certain; elles varient pour le nombre, pour la grandeur, pour la forme et pour la direction. Dans nos brebis domestiques, les béliers ont ordinairement des cornes, et les brebis n'en ont point. Cependant, j'ai souvent vu dans nos troupeaux des béliers sans cornes, et des brebis avec des cornes; j'ai non-seulement vu des brebis avec deux cornes, mais même avec quatre. Les brebis du Nord et d'Islande en ont quelquefois jusqu'à huit. Dans les pays chauds, les béliers n'en ont que deux très-courtes, et souvent ils en manquent, ainsi que les brebis. Dans les uns, les cornes sont lisses et rondes; dans les autres, elles sont cannelées et aplaties: la pointe, au lieu d'être tournée en arrière, est quelquefois tournée en dehors ou en devant, etc. Ce caractère n'est donc pas plus constant que le premier, et par conséquent, il ne suffit pas pour établir des espèces différentes. La grosseur et la longueur de la queue ne suffisent pas non plus pour constituer des espèces, puisque cette queue est pour ainsi dire un membre artificiel qu'on fait grossir plus ou moins par l'assiduité des soins et l'abondance de la bonne nourriture, et que d'ailleurs nous voyons dans nos brebis domestiques des races, telles que certaines brebis anglaises, qui ont la queue très-longue en comparaison des brebis ordinaires. Cependant les naturalistes modernes, uniquement appuyés sur ces différences des cornes, de la laine et de la grosseur de la queue, ont établi sept ou huit espèces différentes dans le genre des brebis. Nous les avons toutes réduites à une; du genre entier nous ne faisons qu'une petite espèce; et cette réduction nous paraît si bien fondée, que nous ne craignons pas qu'elle soit démentie par des observations ultérieures. Autant il nous a paru nécessaire, en composant l'histoire des animaux sauvages, de les considérer en eux-mêmes un à un et indépendamment d'aucun genre, autant croyons-nous, au contraire, qu'il faut adopter, étendre les genres dans les animaux domestiques; et cela, parce que dans la nature il n'existe que des individus et des suites d'individus, c'est-à-dire des espèces; que nous n'avons pas influé sur celles des animaux indépendants, et qu'au contraire nous avons altéré, modifié, changé celles des animaux domestiques. Nous avons donc fait des genres physiques et réels, bien différents de ces genres métaphysiques et arbitraires, qui n'ont jamais existé qu'en idée. Ces genres physiques sont réellement composés de toutes les espèces que nous avons maniées, modifiées et changées; et comme toutes ces espèces différemment altérées par la main de l'homme n'ont cependant qu'une origine commune et unique dans la nature, le genre entier ne doit former qu'une espèce. En écrivant, par exemple, l'histoire des tigres, nous avons admis autant d'espèces différentes de tigres qu'il s'en trouve en effet dans toutes les parties de la terre, parce que nous sommes très-certains que l'homme n'a jamais manié, ni changé les espèces de ces animaux intrai-

tables qui subsistent toutes telles que la nature les a produites. Il en est de même de tous les autres animaux libres et indépendants. Mais en faisant l'histoire des bœufs ou des moutons, nous avons réduit tous les bœufs à un seul bœuf, et tous les moutons à un seul mouton, parce qu'il est également certain que c'est l'homme, et non pas la nature, qui a produit les différentes races dont nous avons fait l'énumération. Tout concourt à appuyer cette idée, qui, quoique lumineuse par elle-même, ne sera peut-être pas assez sentie. Tous les bœufs produisent ensemble; les expériences de M. de la Nux et les témoignages de MM. Mentzelius et Kalm nous en ont assuré. Toutes les brebis produisent entre elles avec le mouflon et même avec le bouc : mes propres expériences me l'ont appris. Tous les bœufs ne font donc qu'une espèce, et toutes les brebis n'en font qu'une autre, quelque étendu qu'en soit le genre.

Je ne me lasserai jamais de répéter (vu l'importance de la chose) que ce n'est pas par de petits caractères particuliers que l'on peut juger la nature et qu'on doit en différencier les espèces; que les méthodes, loin d'avoir éclairci l'histoire des animaux, n'ont au contraire servi qu'à l'obscurcir, en multipliant les dénominations et les espèces autant que les dénominations, sans aucune nécessité, en faisant des genres arbitraires que la nature ne connaît pas, en confondant perpétuellement les êtres réels avec des êtres de raison; en ne nous donnant que de fausses idées de l'essence des espèces en les mêlant ou les séparant sans fondement, sans connaissance, souvent sans avoir observé ni même vu les individus; et que c'est par cette raison que nos nomenclateurs se trompent à tout moment et écrivent presque autant d'erreurs que de lignes : nous en avons déjà donné un si grand nombre d'exemples, qu'il faudrait une prévention bien aveugle pour pouvoir en douter. M. Gmelin parle très-sensément sur ce sujet, et à l'occasion même de l'animal dont il est ici question *.

* « Les *argali* ou *stepnie-barani*, qui occupent, dit-il, les montagnes de la Sibérie méridionale, depuis le fleuve Irtych jusqu'au Kamtschatka, sont des animaux extrêmement vifs, et cette vivacité semble les exclure de la classe des moutons, et les ranger plutôt dans la classe des cerfs. J'en joindrai ici une courte description qui fera voir que ni la vivacité, ni la lenteur, ni la laine, ni le poil dont cet animal est couvert, ni les cornes courbes, ni les droites, ni les cornes permanentes, ni celles que l'animal jette tous les ans, ne sont des marques suffisamment caractéristiques, par lesquelles la nature distingue ses classes; elle aime la variété, et je suis persuadé que si nous savions mieux gouverner nos sens, ils nous conduiraient souvent à des marques beaucoup plus essentielles, touchant la différence des animaux, que ne nous les apprennent communément les lumières de notre raison, qui presque toujours ne touche ces marques distinctives que très-superficiellement. La forme extérieure de l'animal, quant à la tête, au cou, aux pattes et à la queue courte, s'accorde avec celle du cerf, à qui cet animal ressemble aussi, comme je l'ai déjà dit, par sa vivacité, si bien qu'on dirait volontiers qu'il est encore plus sauvage. L'animal que j'ai vu était réputé avoir trois ans, et cependant dix hommes n'osèrent l'attaquer pour le dompter. Le plus gros de cette espèce approche de la taille d'un daim; celui que j'ai vu avait, de la terre jusqu'au haut de la tête, une aune et demie de Russie

Nous sommes convaincus, comme le dit M. Gmelin, qu'on ne peut acquérir des connaissances de la nature, qu'en faisant un usage réfléchi de ses

« de haut ; sa longueur, depuis l'endroit d'où naissent les cornes, était d'une aune trois
 « quarts. Les cornes naissent au-dessus et tout près des yeux, droit devant les oreilles,
 « elles se courbent d'abord en arrière et ensuite en avant, comme un cercle ; l'extrémité
 « est tournée un peu en haut et en dehors ; depuis leur naissance jusqu'à peu près la
 « moitié elles sont fort ridées ; plus haut elles sont plus unies, sans cependant l'être tout
 « à fait. C'est vraisemblablement de cette forme des cornes que les Russes ont pris occa-
 « sion de donner à cet animal le nom de *mouton sauvage*. Si l'on peut s'en rapporter aux
 « récits des habitants de ces cantons, toute sa force consiste dans ses cornes. On dit que
 « les béliers de cette espèce se battent souvent en se poussant les uns les autres avec les
 « cornes, et se les abattent quelquefois, en sorte qu'on trouve souvent sur la *steppe* de ces
 « cornes, dont l'ouverture auprès de la tête est assez grande pour que les petits renards
 « de *steppes* se servent souvent de ces cavités pour s'y retirer. Il est aisé de calculer la
 « force qu'il faut pour abattre une pareille corne, puisque ces cornes, tant que l'animal
 « est vivant, augmentent continuellement d'épaisseur et de longueur, et que l'endroit de
 « leur naissance au crâne acquiert toujours une plus grande dureté. On prétend qu'une
 « corne bien venue, en prenant la mesure selon sa courbure, a jusqu'à deux aunes de long,
 « qu'elle pèse entre trente et quarante livres de Russie, et qu'à sa naissance elle est de
 « l'épaisseur du poing. Les cornes de celui que j'ai vu étaient d'un jaune blanchâtre ; mais
 « plus l'animal vieillit, plus ses cornes tirent vers le brun et le noirâtre. Il porte ses oreilles
 « extrêmement droites ; elles sont pointues et passablement larges. Les pieds ont des sa-
 « bots fendus, et les pattes de devant ont trois quarts d'aune de haut ; celles de derrière
 « en ont davantage : quand l'animal se tient debout dans la plaine, ses pattes de devant
 « sont toujours étendues et droites ; celles de derrière sont courbées, et cette courbure
 « semble diminuer, plus les endroits par où l'animal passe sont escarpés. Le cou a quel-
 « ques plis pendans ; la couleur de tout le corps est grisâtre, mêlée de brun ; le long du
 « dos, il y a une raie jaunâtre ou plutôt roussâtre, ou couleur de renard, et l'on voit cette
 « même couleur au derrière, en dedans des pattes et au ventre, où elle est un peu plus
 « pâle. Cette couleur dure depuis le commencement d'août, pendant l'automne et l'hiver
 « jusqu'au printemps, à l'approche duquel ces animaux muent, et deviennent partout plus
 « roussâtres. La deuxième mue arrive vers la fin de juillet. Telle est la figure des béliers.
 « Les chèvres ou femelles sont toujours plus petites ; et quoiqu'elles aient pareillement
 « des cornes, ces cornes sont très-petites et minces en comparaison de celles que je viens
 « de décrire, et même ne grossissent guère avec l'âge. Elles sont toujours à peu près
 « droites, n'ont presque point de rides, et ont à peu près la forme de celles de nos boucs
 « privés.

« Les parties intérieures, dans ces animaux, sont conformées comme dans les autres
 « bêtes qui ruminent ; l'estomac est composé de quatre cavités particulières, et la vessie
 « du fiel est très-considérable. Leur chair est bonne à manger, et a, à peu près, le goût de
 « chevreuil ; la graisse surtout a un goût délicieux, comme je l'ai déjà remarqué ci-dessus,
 « sur le témoignage des nations du Kamtschatka ; la nourriture de l'animal est de l'herbe.
 « Ils s'accouplent en automne, et au printemps ils font un ou deux petits.

« Par le poil, le goût de la chair, la forme et la vivacité, l'animal appartient à la classe
 « des cerfs et des biches ; les cornes permanentes, qui ne tombent pas, l'excluent de cette
 « classe ; les cornes courbées en cercle lui donnent quelque ressemblance avec les moutons ;
 « le défaut de laine et la vivacité l'en distinguent absolument ; le poil, le séjour sur des
 « rochers et hauteurs, et les fréquents combats approchent assez cet animal de la classe
 « des capricornes ; le défaut de barbe et les cornes courbes leur refusent cette classe. Ne

sens, en voyant, en observant, en comparant, et en se refusant en même temps la liberté téméraire de faire des méthodes, de petits systèmes nouveaux, dans lesquels on classe des êtres que l'on n'a jamais vus, et dont on ne connaît que le nom : nom souvent équivoque, obscur, mal appliqué, et dont le faux emploi confond les idées dans le vague des mots, et noie la vérité dans le courant de l'erreur. Nous sommes aussi très-convaincus, après avoir vu des mouflons vivants, et après les avoir comparés à la description ci-dessus de M. Gmelin, que l'argali est le même animal. Nous avons dit qu'on le trouve en Europe, dans les pays assez chauds, tels que la Grèce, les îles de Chypre, de Sardaigne et de Corse : néanmoins il se trouve aussi, et même en plus grand nombre, dans toutes les montagnes de la partie méridionale de la Sibérie, sous un climat plutôt froid que tempéré; il paraît même y être plus grand, plus fort et plus vigoureux. Il a donc pu peupler également le Nord et le Midi, et sa postérité, devenue domestique, après avoir longtemps subi les maux de cet état, aura dégénéré, et pris, suivant les différents traitements et les climats divers, des caractères relatifs, de nouvelles habitudes de corps, qui s'étant ensuite perpétuées par les générations, ont formé notre brebis domestique et toutes les autres races de brebis dont nous avons parlé.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA BREBIS, ET A CELUI DU MOUFLON ET
DES BREBIS ÉTRANGÈRES.

Le dessin d'un bélier et d'une brebis m'a été envoyé par feu M. Collinson, de la Société royale de Londres, sous les noms de *Valachian ram* et *Valachian ewe*, c'est-à-dire bélier et brebis de Valachie. Comme cet habile naturaliste est décédé peu de temps après, je n'ai pu savoir si cette race de brebis, dont les cornes sont d'une forme assez différente de celle des autres, est commune en Valachie, ou si ce ne sont que deux individus qui se sont trouvés par hasard différer de l'espèce commune des béliers et des brebis de ce même pays.

« pourrait-on pas plutôt regarder cet animal comme formant une classe particulière, et « le reconnaître pour le musimon des anciens ? En effet, il ressemble singulièrement à la « description qu'en donne Pline, et encore mieux le savant Gessner. » Ce passage est tiré de la version russe, imprimée à Pétersbourg en 1755, en deux vol. in-4°, de la relation d'un voyage par terre au Kautschalka, par MM. Muller, de la Croisière et Gmelin, auteur de l'ouvrage dont l'original est en allemand; la traduction française m'a été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des sciences. Il est à désirer qu'il la donne bientôt au public; cette relation, curieuse par elle-même, est en même temps écrite par un homme de bon sens et très-versé dans l'histoire naturelle.

On montrait un bélier à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *bélier du cap de Bonne-Espérance*. Ce même bélier avait été présenté au public l'année précédente sous le nom de *bélier du Mogol à grosse queue* ; mais nous avons su qu'il avait été acheté à Tunis, et nous avons jugé que c'était en effet un bélier de Barbarie, qui ne diffère de celui dont nous donnons la figure que par la queue qui est beaucoup plus courte, et en même temps plus plate et plus large à la partie supérieure. La tête est aussi proportionnellement plus grosse, et tient de celle du bélier des Indes; le corps est bien couvert de laine, et les jambes sont courtes, même en comparaison de nos moutons; les cornes sont aussi de forme et de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie. Nous l'avons nommé *bélier de Tunis*, pour le distinguer de l'autre, mais nous sommes persuadés que tous deux sont du même pays de la Barbarie et de races très-voisines.

Enfin, l'on montrait de même un bélier à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *Morvant de la Chine*. Ce bélier est singulier en ce qu'il porte sur le cou une espèce de erinière, et qu'il a sur le poitrail et sous le cou de très-grands poils qui pendent et forment une espèce de longue cravate, mêlée de poils roux et de poils gris, longs d'environ dix pouces et rudes au toucher. Il porte sur le cou une erinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de la même couleur et consistance que ceux de la cravate ; seulement ils sont plus courts et mêlés de poils bruns et noirs. La laine dont le corps est couvert est un peu frisée et douce au toucher à son extrémité, mais elle est droite et rude dans la partie qui avoisine la peau de l'animal : en général elle est longue d'environ trois pouces et d'un jaune clair. Les jambes sont d'un roux foncé; la tête est tachetée de teintes plus ou moins fauves; la queue est fauve et blanche en plus grande partie, et pour la forme elle ressemble assez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poils vers l'extrémité. Ce bélier est plus bas de jambes que les autres béliers auxquels on pourrait le comparer; c'est à celui des Indes qu'il ressemble plus qu'à aucun autre. Son ventre est fort gros et n'est élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes, M. de Sève, qui a pris les mesures et donné la description de cet animal, ajoute que la grosseur de son ventre le faisait prendre pour une brebis pleine. Les cornes sont à peu près comme celles de nos béliers, mais les sabots des pieds ne sont point élevés et sont plus longs que ceux du bélier des Indes.

Nous avons dit, et nous le répétons ici, que le mouflon est la tige unique et primordiale de toutes les autres brebis, et qu'il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés et chauds; son poil est seulement plus ou moins épais, plus ou moins long, suivant les différents climats. Les béliers sauvages du Kamtschatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre et le poil du renne. Leurs cornes sont si grandes et si grosses, qu'il y en a quelques-unes qui pèsent jusqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vases, des euillers et d'autres ustensiles. Ils sont aussi vifs et

aussi légers que les chevreuils; ils habitent les montagnes les plus escarpées au milieu des précipices. Leur chair est délicate ainsi que la graisse qu'ils ont sur le dos, mais c'est pour avoir leurs fourrures qu'on se donne la peine de les chasser.

Je crois qu'il reste actuellement très-peu ou plutôt qu'il ne reste point du tout de vrais mouflons dans l'île de Corse. Les grands mouvements de guerre qui se sont passés dans cette île auront probablement amené leur destruction : mais on y trouve encore des indices de leur ancienne existence, par la forme même des races de brebis qui y subsistent actuellement. Il y avait, au mois d'août 1774, un bélier de Corse, appartenant à M. le duc de la Vrillière. Il n'était pas grand, même en comparaison d'une belle brebis de France qu'on lui avait donnée pour compagne. Ce bélier était tout blanc, petit et bas de jambes, la laine longue et par flocons. Il portait quatre cornes larges et fort longues, dont les deux supérieures étaient les plus considérables, et ces cornes avaient des rides comme celles du mouflon.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemark et en Norvège, les brebis ne sont pas belles, et, pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des béliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norvège, on laisse les béliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands et plus gros, et ont la laine meilleure et plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On prétend que ces béliers qui sont en pleine liberté passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain; ce qui sert d'avertissement aux marins, qui ont grand soin d'en faire l'observation.

En Islande, les béliers, les brebis et les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont presque tous les cornes plus grandes et plus grosses. Il s'en trouve plusieurs qui ont trois cornes; et quelques-uns qui en ont quatre, cinq et même davantage. Cependant il ne faut pas croire que cette particularité soit commune à toute la race des béliers d'Islande, et que tous y aient plus de deux cornes; car dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes. On envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, et on les achète en Islande bien plus cher que les autres : ce qui seul suffit pour prouver qu'ils y sont très-rares.

LE BOUQUETIN,

(LA CHÈVRE BOUQUETIN.)

Ordre des ruminants à cornec, genre brebis (CUVIER.)

LE CHAMOIS,

(L'ANTILOPE CHAMOIS.)

Ordre des ruminants à cornes, genre antilope (CUVIER.)

ET LES AUTRES CHÈVRES *.

Quoiqu'il y ait apparence que les Grecs connaissent le bouquetin et le chamois, ils ne les ont pas désignés par des dénominations particulières, ni même par des caractères assez précis, pour qu'on puisse les reconnaître : ils ne les ont indiqués que sous le nom générique de *chèvres sauvages*. Vraisemblablement, ils présumaient que ces animaux étaient de la même espèce que les chèvres domestiques, puisqu'ils ne leur ont point appliqué de noms propres, comme ils l'ont fait à tous les animaux d'espèces différentes. Au contraire, nos naturalistes modernes ont tous regardé le bouquetin et le chamois comme deux espèces réellement distinctes, et toutes deux différentes de celle de nos chèvres. Il y a des faits et des raisons pour et contre ces deux opinions, et nous allons les exposer en attendant que l'expérience nous apprenne si ces animaux peuvent se mêler et produire ensemble des individus féconds, et qui remontent à l'espèce originaire ; ce qui seul peut décider la question.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur et la forme des cornes ; il est aussi beaucoup plus grand de corps, et il est plus vigoureux et plus fort : cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites et assez ressemblantes à celles du chamois. D'ailleurs ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs et la même patrie : seulement le bouquetin, comme plus agile et plus fort, s'élève jusqu'au sommet des plus hautes montagnes ; au lieu que le chamois n'en habite que le second étage : mais ni l'un ni

* Cet article renferme l'histoire et la description non-seulement du bouquetin et du chamois, mais encore celle de quelques variétés domestiques de la chèvre ordinaire, qui constitue une espèce très-différente des deux premières.

l'autre ne se trouvent dans les plaines. Tous deux se fraient des chemins dans les neiges ; tous deux franchissent les précipices en bondissant de rocher en rocher ; tous deux sont couverts d'une peau ferme et solide, et vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude et d'un poil intérieur plus fin et plus fourni ; tous deux ont une raie noire sur le dos ; ils ont aussi la queue à peu près de la même grandeur : le nombre des ressemblances extérieures est si grand en comparaison des différences, et la conformité des parties intérieures est si complète, qu'en raisonnant en conséquence de tous ces rapports de similitude, on serait porté à conclure que ces deux animaux ne sont pas d'une espèce réellement différente, mais que ce sont simplement des variétés constantes d'une seule et même espèce. D'ailleurs les bouquetins, aussi bien que les chamois, lorsqu'on les prend jeunes et qu'on les élève avec les chèvres domestiques, s'apprivoisent aisément, s'accoutument à la domesticité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, et vraisemblablement s'accouplent et produisent ensemble. J'avoue cependant que ce fait, le plus important de tous, et qui seul déciderait la question, ne nous est pas connu. Nous n'avons pu savoir, ni par nous, ni par les autres, si les bouquetins et les chamois produisent avec nos chèvres ; seulement nous le soupçonnons : nous sommes à cet égard de l'avis des anciens ; et de plus, notre présomption nous paraît fondée sur des analogies que l'expérience a rarement démenties.

Cependant (et voici les raisons contre) l'espèce du bouquetin et celle du chamois sont toutes deux subsistantes dans l'état de nature, et toutes deux constamment distinctes. Le chamois vient quelquefois de lui-même se mêler au troupeau des chèvres domestiques ; le bouquetin ne s'y mêle jamais, à moins qu'on ne l'ait apprivoisé. Le bouquetin et le bouc ont une très-longue barbe, et le chamois n'en a point. Les cornes du chamois mâle et femelle sont très-petites ; celles du bouquetin mâle sont si grosses et si longues, qu'on n'imaginerait pas qu'elles pussent appartenir à un animal de cette taille ; et le chamois paraît différer du bouquetin et du bouc par la direction de ses cornes, qui sont un peu inclinées en avant dans leur partie inférieure, et courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon : mais, comme nous l'avons déjà dit, en parlant des bœufs et des brebis, les cornes varient prodigieusement dans les animaux domestiques ; elles varient beaucoup aussi dans les animaux sauvages suivant les différents climats. La femelle dans nos chèvres n'a pas les cornes absolument semblables à celles de son mâle : les cornes du bouquetin mâle ne sont pas fort différentes de celles du bouc ; et comme la femelle du bouquetin se rapproche de nos chèvres et même du chamois par la taille et par la petitesse des cornes, ne pourrait-on pas en conclure que ces trois animaux, le bouquetin, le chamois et le bouc domestique, ne font en effet qu'une seule et même espèce, mais dans laquelle les femelles sont d'une nature constante, et semblables entre elles ; au lieu que les mâles subissent des variétés qui les rendent différents les uns des

autres? Dans ce point de vue, qui n'est peut-être pas aussi éloigné de la nature que l'on pourrait l'imaginer, le bouquetin serait le mâle dans la race originaire des chèvres, et le chamois en serait la femelle. Je dis que ce point de vue n'est pas imaginaire, puisque l'on peut prouver par l'expérience qu'il y a des espèces dans la nature où la femelle peut également servir à des mâles d'espèces différentes et produire de tous deux : la brebis produit avec le bouc aussi bien qu'avec le bélier, et produit toujours des agneaux, des individus de son espèce; le bélier au contraire ne produit point avec la chèvre : on peut donc regarder la brebis comme une femelle commune à deux mâles différents, et par conséquent elle constitue l'espèce indépendamment du mâle. Il en sera de même dans celle du bouquetin; la femelle seule y représente l'espèce primitive, parce qu'elle est d'une nature constante : les mâles au contraire ont varié, et il y a grande apparence que la chèvre domestique, qui ne fait, pour ainsi dire, qu'une seule et même femelle avec celles du chamois et du bouquetin, produirait également avec ces trois différents mâles, lesquels seuls font variété dans l'espèce, et qui par conséquent n'en altèrent pas l'identité, quoiqu'ils paraissent en changer l'unité.

Ces rapports, comme tous les autres rapports possibles, doivent se trouver dans la nature des choses : il paraît même qu'en général les femelles contribuent plus que les mâles au maintien des espèces; car, quoique tous deux concourent à la première formation de l'animal, la femelle, qui seule fournit ensuite tout ce qui est nécessaire à son développement et à sa nutrition, le modifie et l'assimile plus à sa nature; ce qui ne peut manquer d'effacer en beaucoup de parties les empreintes de la nature du mâle : ainsi, lorsqu'on veut juger sainement une espèce, ce sont les femelles qu'il faut examiner. Le mâle donne la moitié de la substance vivante; la femelle en donne autant, et fournit de plus toute la matière nécessaire pour le développement de la forme : une belle femme a presque toujours de beaux enfants; un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfants encore plus laids.

Ainsi dans la même espèce, il peut y avoir quelquefois deux races, l'une masculine et l'autre féminine, qui toutes deux, subsistant et se perpétuant avec leurs caractères distinctifs, paraissent constituer deux espèces différentes; et c'est là le cas où il est, pour ainsi dire, impossible de fixer le terme entre ce que les naturalistes appellent *espèce* et *variété*. Supposons, par exemple, qu'on ne donnât constamment que des boucs à des brebis, et des béliers à d'autres, il est certain qu'après un certain nombre de générations il s'établirait dans l'espèce de la brebis une race qui tiendrait beaucoup du bouc, et pourrait ensuite se maintenir par elle-même; car, quoique le premier produit du bouc avec la brebis remonte presque entièrement à l'espèce de la mère, et que ce soit un agneau et non pas un chevreau, cependant cet agneau a déjà le poil et quelques autres caractères de son père. Que l'on donne ensuite le même mâle, c'est-à-dire le bouc à ces femelles bâtardes, leur produit dans cette seconde génération approchera davantage

de l'espèce du père, et encore plus dans la troisième, etc.; bientôt les caractères étrangers l'emporteront sur les caractères naturels, et cette race factice pourra se soutenir par elle-même et former dans l'espèce une variété dont l'origine sera très-difficile à reconnaître. Or, ce qui se peut d'une espèce à une autre, se peut encore mieux dans la même espèce : si des femelles très-vigoureuses n'ont constamment que des mâles faibles, il s'établira avec le temps une race féminine; et si en même temps des mâles très-forts n'ont que des femelles trop inférieures en force et en vigueur, il en résultera une race masculine, qui paraîtra si différente de la première, qu'on ne voudra pas leur accorder une origine commune, et qu'on viendra par conséquent à les regarder comme des espèces réellement distinctes et séparées.

Nous pouvons ajouter à ces réflexions générales quelques observations particulières. M. Linnæus assure avoir vu en Hollande deux animaux du genre des chèvres, dont le premier avait les cornes très-courtes, très-rabattues, presque appliquées sur le crâne, et le poil long; le second avait les cornes droites, recourbées en arrière au sommet, et le poil court. Ces animaux, qui paraissent être d'espèce plus éloignée que le chamois et la chèvre commune, ont néanmoins produit ensemble; ce qui démontre que ces différences de la forme des cornes et de la longueur du poil ne sont pas des caractères spécifiques et essentiels, puisque ces animaux n'ont pas laissé de produire ensemble, et que par conséquent ils doivent être regardés comme étant de la même espèce. L'on peut donc tirer de cet exemple l'induction très-vraisemblable, que le chamois et notre chèvre, dont les principales différences consistent de même dans la forme des cornes et la longueur du poil, ne laissent pas d'être de la même espèce.

Nous avons, au Cabinet du Roi, le squelette d'un animal qui fut donné à la Ménagerie, sous le nom de *capricorne*. Il ressemble parfaitement au bou domestique par la charpente du corps et la proportion des os, et particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure; mais il diffère de l'un et l'autre par les cornes : celles du bouquetin ont des tubercules proéminents et deux arêtes longitudinales, entre lesquelles est une face antérieure bien marquée; celles du bou n'ont qu'une arête et point de tubercules : les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, et ont en même temps des rugosités sans tubercules, mais plus fortes que celles du bou : elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin et le bou domestique. De plus les cornes du capricorne sont courtes et recourbées à la pointe comme celles du chamois, et en même temps elles sont comprimées et annelées : ainsi elles tiennent à la fois du bou, du bouquetin et du chamois.

M. Browne, dans son histoire de la Jamaïque, rapporte qu'on trouve actuellement dans cette île : 1^o la chèvre commune domestique en Europe; 2^o le chamois; 3^o le bouquetin. Il assure que ces trois animaux ne sont point originaires d'Amérique, qu'ils y ont été transportés d'Europe; qu'ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle, qu'ils y sont

devenus plus petits; que la laine des brebis s'est changée en poil rude comme celui de la chèvre; que le bouquetin paraît être d'une race bâtarde, etc. Nous croyons donc que la petite chèvre à cornes droites et recourbées au sommet, que M. Linnæus a vue en Hollande, et qu'il dit être venue d'Amérique, est le chamois de la Jamaïque, c'est-à-dire le chamois d'Europe, dégénéré et devenu plus petit en Amérique; et que le bouquetin de la Jamaïque, que M. Brown appelle *bouquetin bâtard*, est notre capricorne, qui ne paraît être en effet qu'un bouquetin dégénéré, devenu plus petit, et dont les cornes auroient varié sous le climat d'Amérique.

M. Daubenton, après avoir examiné scrupuleusement les rapports du chamois au bouc et au bélier, dit qu'en général il ressemble plus au bouc qu'au hélier. Les principales disconvenances sont, après les cornes, la forme et la grandeur du front, qui est moins élevé et plus court dans le chamois que dans le bouc; et la position du nez, qui est moins reculé que celui du bouc: en sorte que, par ces deux rapports, le chamois ressemble plus au bélier qu'au bouc. Mais en supposant, comme il y a tout lieu de le présumer, que le chamois est une variété constante de l'espèce du bouc, comme le dogue ou le lévrier sont des variétés constantes dans l'espèce du chien, on verra que ces différences dans la grandeur du front et dans la position du nez ne sont pas à beaucoup près si grandes dans le chamois, relativement au bouc, que dans le dogue, relativement au lévrier, lesquels cependant produisent ensemble et sont certainement de la même espèce. D'ailleurs, comme le chamois ressemble au bouc par un grand nombre, et au bélier par un moindre nombre de caractères, si l'on veut en faire une espèce particulière, cette espèce sera nécessairement intermédiaire entre le bouc et le bélier. Or, nous avons vu que le bouc et la brebis produisent ensemble: donc le chamois, qui est intermédiaire entre les deux, et qui en même temps est beaucoup plus près du bouc que du bélier par le nombre des ressemblances, doit produire avec la chèvre, et ne doit par conséquent être considéré que comme une variété constante dans cette espèce.

Il est donc presque prouvé que le chamois produirait avec nos chèvres, puisque ce même chamois, transporté et devenu plus petit en Amérique, produit avec la petite chèvre d'Afrique. Le chamois n'est donc qu'une variété constante dans l'espèce de la chèvre, comme le dogue dans celle du chien: et d'autre côté, nous ne pouvons guère douter que le bouquetin ne soit la vraie chèvre, la chèvre primitive dans son état sauvage, et qu'il ne soit à l'égard des chèvres domestiques ce que le mouflon est à l'égard des brebis. Le *bouquetin* ou *bouc sauvage* ressemble entièrement et exactement au bouc domestique par la conformation, l'organisation, le naturel et les habitudes physiques; il n'en diffère que par deux légères différences, l'une à l'extérieur, et l'autre à l'intérieur: les cornes du bouquetin sont plus grandes que celles du bouc; elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une; elles ont aussi de gros nœuds ou tubercules transversaux, qui marquent les années de l'accroissement, au lieu que celles des boucs ne sont, pour ainsi

dire, marquées que par des stries transversales : la forme du corps est pour tout le reste absolument semblable dans le bouquetin et le bouc. A l'intérieur tout est aussi exactement pareil, à l'exception de la rate, dont la forme est ovale dans le bouquetin et approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf que de celle du bouc ou du bélier. Cette dernière différence peut provenir du grand mouvement et du violent exercice de l'animal. Le bouquetin court aussi vite que le cerf, et saute plus légèrement que le chevreuil : il doit donc avoir la rate faite comme celle des meilleurs coureurs. Cette différence vient donc moins de la nature que de l'habitude, et il est à présumer que si nos boucs domestiques devenaient sauvages, et qu'ils fussent forcés à courir et à sauter comme les bouquetins, la rate reprendrait bientôt la forme la plus convenable à cet exercice ; et à l'égard de ses cornes, les différences, quoique très-apparences, n'empêchent pas qu'elles ne ressemblent plus à celles du bouc qu'à celles d'aucun autre animal. Ainsi le bouquetin et le bouc étant plus voisins l'un de l'autre que d'aucun autre animal par cette partie même, qui est la plus différente de toutes, l'on doit en conclure, tout le reste étant le même, que, malgré cette légère et unique disconvenance, ils sont tous deux d'une seule et même espèce.

Je considère donc le bouquetin, le chamois et la chèvre domestique, comme une même espèce, dans laquelle les mâles ont subi de plus grandes variétés que les femelles ; et je trouve en même temps dans les chèvres domestiques des variétés secondaires, qui sont moins équivoques et qu'il est plus aisé de reconnaître pour telles, parce qu'elles appartiennent également aux mâles et aux femelles. On a vu que la chèvre d'Angora, quoique très-différente de la nôtre par le poil et par les cornes, est néanmoins de la même espèce. On peut assurer la même chose du bouc de Juda, duquel M. Linnæus a eu raison de ne faire qu'une variété de l'espèce domestique. Cette chèvre, qui est commune en Guinée, à Angole et sur les autres côtes d'Afrique, ne diffère, pour ainsi dire, de la nôtre qu'en ce qu'elle est plus petite, plus trapue, plus grasse : sa chair est aussi bien meilleure à manger ; on la préfère dans son pays au mouton, comme nous préférons ici le mouton à la chèvre. Il en est encore de même de la chèvre mambrine, ou chèvre du Levant, à longues oreilles pendantes. Ce n'est qu'une variété de la chèvre d'Angora, qui a aussi les oreilles pendantes, mais moins longues que la chèvre mambrine. Les anciens connaissaient ces deux chèvres, et ils n'en séparaient pas les espèces de l'espèce commune. Cette variété de la chèvre mambrine s'est plus étendue que celle de la chèvre d'Angora : car on trouve ces chèvres à très-longues oreilles en Égypte et aux Indes orientales, aussi bien qu'en Syrie. Elles donnent beaucoup de lait, qui est d'assez bon goût, et que les Orientaux préfèrent à celui de la vache et du buffle.

A l'égard de la petite chèvre que M. Linnæus a vue vivante, et qui a produit avec le petit chamois d'Amérique, l'on doit penser, comme nous l'avons dit, qu'originellement elle a été transportée d'Afrique : car elle ressemble si fort à notre bouc d'Afrique, qu'on ne peut guère douter qu'elle ne soit de

cette espèce, ou qu'elle n'en ait au moins tiré sa première origine. Cette même chèvre, déjà petite en Afrique, sera devenue encore plus petite en Amérique; et l'on sait par le témoignage des voyageurs, qu'on a souvent et depuis longtemps transporté d'Afrique, comme d'Europe en Amérique, des brebis, des cochons et des chèvres, dont les races se sont maintenues dans ce nouveau monde, et y subsistent encore aujourd'hui sans autre altération que celle de la taille.

En reprenant donc la liste des chèvres, et après les avoir considérées une à une et relativement entre elles, il me paraît que de neuf ou dix espèces dont parlent les nomenclateurs, l'on doit n'en faire qu'une. D'abord : 1° le bouquetin est la tige et la souche principale de l'espèce; 2° le capricorne n'est qu'un bouquetin bâtard ou plutôt dégénéré par l'influence du climat; 3° le bouc domestique tire son origine de bouquetin, qui n'est lui-même que le bouc sauvage; 4° le chamois n'est qu'une variété dans l'espèce de la chèvre, avec laquelle il doit, comme le bouquetin, se mêler et produire; 5° la petite chèvre à cornes droites et recourbées à la pointe, dont parle M. Linnæus, n'est que le chamois d'Europe, devenu plus petit en Amérique; 6° l'autre petite chèvre à cornes rabattues, et qui a produit avec ce petit chamois d'Amérique, est le même que le bouc d'Afrique, et la production de ces deux animaux prouve que notre chamois et notre chèvre domestique doivent de même produire ensemble, et sont par conséquent de la même espèce; 7° la chèvre naine, qui probablement est la femelle du bouc d'Afrique, n'est, aussi bien que son mâle, qu'une variété de l'espèce commune; 8° il en est de même du bouc et de la chèvre de Juda, et ce ne sont aussi que des variétés de notre chèvre domestique; 9° la chèvre d'Angora est encore de la même espèce, puisqu'elle produit avec nos chèvres; 10° la chèvre maubrine à très-grandes oreilles pendantes est une variété dans la race des chèvres d'Angora. Ainsi ces dix animaux n'en font qu'un pour l'espèce; ce sont seulement dix races différentes produites par l'influence du climat. *Capra in multas similitudines transfigurantur*, dit Pline; et en effet nous voyons, par cette énumération, que les chèvres, quoique dans le fond semblables entre elles, varient beaucoup pour la forme extérieure; et si nous comprenions, comme Pline, sous le nom générique de *chèvre*, non-seulement celles dont nous venons de faire mention, mais encore le chevreuil, les gazelles, l'antilope, etc., cette espèce serait la plus étendue de la nature, et contiendrait plus de races et de variétés que celle du chien. Mais Pline n'était pas assez bien informé de la différence réelle des espèces lorsqu'il a joint celles du chevreuil, des gazelles, de l'antilope, etc., à l'espèce de la chèvre : ces animaux, quoique ressemblants à beaucoup d'égards à la chèvre, sont cependant tous d'espèces différentes; et l'on verra dans leur article combien les gazelles varient, soit pour l'espèce, soit pour les races, et combien, après l'énumération de toutes les chèvres et de toutes les gazelles, il reste encore d'autres animaux qui participent des uns et des autres. Dans l'histoire entière des quadrupèdes, je n'ai rien trouvé de plus difficile pour l'exposition, de

plus confus pour la connaissance, et de plus incertain pour la tradition, que cette histoire des chèvres, des gazelles et des autres espèces qui y ont rapport. J'ai fait mes efforts et employé toute mon attention pour y porter quelque lumière; et je n'aurai pas regret à mon temps, si ce que j'en écriis aujourd'hui peut servir dans la suite à prévenir les erreurs, fixer les idées et aller au-devant de la vérité, en étendant les vues de ceux qui veulent étudier la nature. Mais revenons à notre sujet.

Toutes les chèvres sont sujettes à des vertiges, et cela leur est commun avec le bouquetin et le chamois, aussi bien que le penchant qu'elles ont à grimper sur les rochers; et encore une autre habitude naturelle, qui est de lécher continuellement les pierres, surtout celles qui sont empreintes de salpêtre ou de sel. On voit dans les Alpes des rochers creusés par la langue des chamois : ce sont ordinairement des pierres assez tendres et calcinables, dans lesquelles, comme l'on sait, il y a toujours une certaine quantité de nitre. Ces convenances de naturel, ces habitudes conformes, me paraissent encore être des indices assez sûrs de l'identité d'espèce dans ces animaux. Les Grecs, comme nous l'avons dit, ne les ont pas séparés en trois espèces différentes. Nos chasseurs, qui vraisemblablement n'avaient pas consulté les Grecs, les ont aussi regardés comme étant de même espèce. Gaston Phœbus, en parlant du bouquetin, ne l'indique que sous le nom de *bouc sauvage*; et le chamois qu'il appelle *ysarus* et *sarris* n'est aussi, selon lui, qu'un autre bouc sauvage. J'avoue que toutes ces autorités ne font pas preuve complète; mais en les réunissant avec les raisons et les faits que nous venons d'exposer, ils forment au moins de si fortes présomptions sur l'unité d'espèce de ces trois animaux, qu'on ne peut guère en douter.

Le bouquetin et le chamois, que je regarde, l'un comme la tige mâle, et l'autre comme la tige femelle de l'espèce des chèvres, ne se trouvent, ainsi que le mouflon, qui est la souche des brebis, que dans les déserts et surtout dans les lieux escarpés des plus hautes montagnes; les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Grèce et celles des îles de l'Archipel, sont presque les seuls endroits où l'on trouve le bouquetin et le chamois. Quoique tous deux craignent la chaleur et n'habitent que la région des neiges et des glaces, ils craignent aussi la rigueur du froid excessif. L'été ils demeurent au nord de leurs montagnes; l'hiver ils cherchent la face du midi, et descendent des sommets jusque dans les vallées. Ni l'un ni l'autre ne peuvent se soutenir sur les glaces unies : mais pour peu que la neige y forme des aspérités, ils y marchent d'un pas ferme, et traversent en bondissant toutes les inégalités de l'espace. La chasse de ces animaux, surtout celle du bouquetin, est très-pénible; les chiens y sont presque inutiles : elle est aussi quelquefois dangereuse; car lorsque l'animal se trouve pressé, il frappe le chasseur d'un violent coup de tête et le renverse souvent dans le précipice voisin. Les chamois sont aussi vifs, mais moins forts que les bouquetins; ils sont en plus grand nombre, ils vont ordinairement en troupeaux : cependant il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'il n'y en avait autrefois, du moins dans

nos Alpes et dans nos Pyrénées. Le nom de *chamoiseurs*, que l'on a donné à tous les passeurs de peaux, semble indiquer que dans ce temps les peaux de chamois étaient la matière la plus commune de leur métier; au lieu qu'aujourd'hui ce sont les peaux de chèvres, de moutons, de cerfs, de chevreuils et de daims, qui font plus que celles du chamois, l'objet du travail et du commerce des chamoiseurs.

Et à l'égard de la propriété spécifique que l'on attribue au sang du bouquetin pour de certaines maladies, et surtout pour la pleurésie, propriété qu'on croyait particulière à cet animal, et qui par conséquent aurait indiqué qu'il était lui-même d'une nature particulière, on a reconnu que le sang du chamois, et même celui du bouc domestique, avait les mêmes vertus lorsqu'on le nourrissait avec les herbes aromatiques, que le bouquetin et le chamois ont coutume de paître; en sorte que par cette même propriété ces trois animaux paraissent encore se réunir à une seule et même espèce.

ADDITION AUX ARTICLES DES CHÈVRES GRANDES ET PETITES.

DES CHÈVRES D'EUROPE.

Pontoppidan rapporte que les chèvres sont en Norwège en si grande quantité, que dans le seul port de Berghen, on embarque tous les ans jusqu'à quatre-vingt mille peaux de boucs non apprêtées, sans compter celles auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays; elles vont chercher leur nourriture jusque sur les montagnes les plus escarpées. Les mâles sont fort courageux, ils ne craignent pas un loup seul et ils aident même les chiens à défendre le troupeau.

DU BOUC DE JUDA.

M. Bourgelat avait vivant à l'École vétérinaire un bouc de Juda, ou Juida, et il en conserve encore la dépouille dans son beau cabinet d'anatomie zoologique. Ce bouc était grand de corps; il avait deux pieds neuf pouces de longueur, sur un pied sept pouces de hauteur, tandis que le bélier des Indes n'avait que vingt-quatre pouces et demi, sur dix-sept pouces de hauteur; la tête et tout le corps sont couverts de grands poils blancs, le bout des narines noir; les cornes se touchent presque en naissant, s'écartent ensuite, et sont beaucoup plus longues que celles du premier bouc, auquel celui-ci

ressemble par les pieds et par les sabots qui sont fort courts. Ces différences sont trop légères pour séparer ces deux animaux que nous croyons être tous deux des variétés de la même espèce.

Nous avons parlé des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à peu près de la grandeur de nos chèvres, et qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat : mais il existe à Madagascar une chèvre considérablement plus grande, et qui a aussi les oreilles pendantes, et si longues, que lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent les yeux, ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continuel pour les jeter en arrière ; en sorte que quand on la poursuit elle cherche toujours à grimper et jamais à descendre. Cette indication, qui nous a été donnée par M. Commerson, est trop succincte pour qu'on puisse dire si cette chèvre est de la même race que celle de Syrie, ou si c'est une race différente qui aurait également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué la note suivante :

« Les chèvres et les cabris qu'on a lâchés à l'île de l'Ascension y ont beaucoup multiplié ; mais ils sont fort maigres, surtout dans la saison sèche. Toute l'île est battue des sentiers qu'ils ont faits ; ils se retirent la nuit dans les excavations des montagnes ; ils ne sont pas tout à fait aussi grands que les chèvres et les cabris ordinaires ; ils sont si peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la course ; ils ont presque tout le poil d'un brun foncé.

NOUVELLE ADDITION AUX ARTICLES DES CHÈVRES ET DES BREBIS.

Nous avons vu un bouc dont les sabots avaient pris un accroissement extraordinaire ; ce défaut ou plutôt cet excès est assez commun dans les boucs et les chèvres qui habitent les plaines et les terrains humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race et leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1775 et 1774, a vu chez madame Denizet six beaux chevreaux qu'une chèvre avait produits d'une seule portée ; cette même chèvre en avait produit dix dans deux autres portées, et douze dans trois portées précédentes.

Feu M. de la Nux, mon correspondant à l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a aussi dans cette île des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France et des boucs des Indes ; que nouvellement on s'était procuré des chèvres de Goa très-petites et très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, et qu'elles se sont perpétuées et fort multipliées. J'ai rapporté dans l'article des mulets, les essais que j'ai faits sur le mélange des boucs et des brebis ; et ces essais démontrent qu'on en obtient aisément

des métis qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toison, qui est plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent fait à ce sujet une observation qui est peut-être fondée. « Comme l'espèce des chèvres, dit-il, et celle des brebis produisent ensemble des métis nommés *chabins*, qui se reproduisent, il se pourrait que ce mélange eût influé sur la masse de l'espèce et fût la cause de l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où l'espèce de la chèvre a dominé sur celle de la brebis. »

On sait que les grandes brebis de Flandre produisent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre viennent originellement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandais, il y a plus de cent ans ; et l'on prétend avoir remarqué qu'en général les animaux ruminants qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes.

M. le baron de Boek a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorais sur les variétés de l'espèce de la brebis en Europe. Il m'écrivit qu'il y en a trois espèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine, et celle de bois. « Il est fort difficile de se figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du Grand-Seigneur, en achetaient au commencement de ce siècle plus de seize mille tous les ans, qu'ils menaient à Constantinople, uniquement pour l'usage de la cuisine de Sa Hautesse. Ces brebis sont préférées à toutes les autres, à cause du bon goût et de la délicatesse de leur chair. Dans les plaines, elles deviennent beaucoup plus grandes que sur les montagnes ; mais elles y multiplient moins. Ces deux premières espèces sont réduites en servitude. La troisième, qu'on appelle *brebis des bois*, est entièrement sauvage ; elle est aussi très-différente de toutes les brebis que nous connaissons : sa lèvre supérieure dépasse l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paître en reculant ; le peu de longueur et le défaut de flexibilité dans son cou l'empêchent de tourner la tête de côté et d'autre ; d'ailleurs, quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laisse pas de courir fort vite, et ce n'est qu'avec grande peine que les chiens peuvent l'atteindre ; elle a l'odorat si fin qu'elle évente, à la distance d'un mille d'Allemagne, le chasseur ou l'animal qui la poursuit, et prend aussitôt la fuite. Cette espèce se trouve sur les frontières de la Transylvanie, comme dans les forêts de Moldavie : ce sont des animaux très-sauvages et qu'on n'a pas réduits en domesticité ; cependant on peut apprivoiser les petits. Les naturels du pays en mangent la chair, et sa laine mêlée de poil ressemble à ces fourrures qui nous viennent d'Astracan. »

Il me paraît que cette troisième brebis, dont M. le baron de Boek donne ici la description, d'après le prince Cantemir, est le même animal que j'ai indiqué sous le nom de *saïga*, et qui se trouve par conséquent en Moldavie et en Transylvanie, comme dans la Tartarie et dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis, savoir celle de plaine et celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis

valaehiennes. d'autant plus que M. le baron de Boek m'écrivit qu'ayant comparé les figures de ces brebis valaehiennes avec sa description de la brebis des bois (*saïga*), elles ne lui ont paru avoir aucun rapport; mais qu'il est très-possible que ces brebis valaehiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie.

A l'égard des brebis d'Afrique et du cap de Bonne-Espérance, M. Forster a observé les particularités suivantes :

« Les brebis du cap de Bonne-Espérance ressemblent, dit-il, pour la plupart, au bélier de Barbarie; néanmoins les Hottentots avaient des brebis lorsque les Hollandais s'y établirent: ces brebis ont, pour ainsi dire, une masse de graisse au lieu de queue. Les Hollandais amenèrent au Cap des brebis de Perse, dont la queue est longue et très-grosse jusqu'à une certaine distance de l'origine, et ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Les brebis que les Hollandais du Cap élèvent à présent sont d'une race moyenne entre les brebis de Perse et celles des Hottentots: on doit présumer que la graisse de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture; après avoir été fondue, elle ne prend jamais de la consistance comme celle de nos brebis d'Europe, et reste au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitants du Cap ne laissent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de graisse prise aux rognons; ce qui compose une sorte de matière qui a de la consistance et le goût même du saindoux que l'on tire des cochons; les gens du commun la mangent avec du pain, et l'emploient aussi aux mêmes usages que le saindoux et le beurre. Tous les environs du Cap sont des terres arides et élevées, remplies de particules salines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des espèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins saumâtres. Les habitants n'ont pas d'autre sel que celui qu'ils ramassent dans ces mares et salines naturelles. On sait combien les brebis aiment le sel et combien il contribue à les engraisser; le sel excite la soif, qu'elles étanchent en mangeant les plantes grasses et succulentes qui sont abondantes dans ces déserts élevés, telles que le *sedum*, l'*euphorbe*, le *cotyledon*, etc.; et ce sont apparemment ces plantes grasses qui donnent à leur graisse une qualité différente de celle qu'elle prend par la pâture des herbes ordinaires; car ces brebis passent tout l'été sur les montagnes qui sont couvertes de ces plantes succulentes; mais en automne on les ramène dans les plaines basses pour y passer l'hiver et le printemps: ainsi les brebis étant toujours abondamment nourries ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver. Dans les montagnes, surtout dans celles du canton qu'on appelle *Bochenland* ou *pays des chèvres*, ce sont des esclaves tirés de Madagascar et des Hottentots, avec quelques grands chiens, qui prennent soin de ces troupeaux et les défendent contre les hyènes et les lions. Ces troupeaux sont très-nombreux, et les vaisseaux qui vont aux Indes ou en Europe font leurs provisions de ces brebis; on en nourrit aussi les équipages de tous les navires pendant leur séjour au Cap. La graisse de ces animaux est si copieuse, qu'elle occupe tout le croupion et les deux fesses, ainsi que la queue: mais il semble que les plantes grasses, succulentes et salines qu'elles mangent sur les montagnes pendant l'été, et les plantes aromatiques et arides dont elles se nourrissent dans les plaines pendant l'hiver, servent à former deux différentes graisses; ces dernières plantes ne doivent donner qu'une graisse solide et ferme, comme celle de nos brebis, qui se dépose dans l'omentum, le mésentère et le voisinage des rognons; tandis que la nourriture qui provient des plantes grasses forme cette graisse huileuse qui se dépose sur le croupion, les fesses et la queue. Il semble aussi que cette masse de graisse huileuse empêche l'accroissement de la queue, qui de génération en génération deviendrait plus courte et plus mince, et se réduirait

peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela se voit dans les brebis des Calmouques, des Mongous et des Kirghises, lesquelles n'ont absolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations : mais comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, et que les pâturages ne sont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, et que de plus les brebis de Perse à queue grosse et courte y ont été autrefois introduites et se sont mêlées avec celles des Hottentots, la race bâtarde a conservé une queue aussi longue que celle des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie qui est attenante au corps est déjà renflée de graisse, tandis que l'extrémité est miuee comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages à l'est du Cap n'étaient pas exactement de la nature de ceux qui sont au nord, il est naturel que cela influe sur la constitution des brebis qui restent dans quelques endroits sans dégénération, et avec la queue longue et une bonne qualité de graisse aux fesses et au croupion, sans cependant atteindre cette monstrueuse masse de graisse par laquelle les brebis des Calmouques sont remarquables; et comme ces brebis changent souvent de maître, et sont menées d'un pâturage au nord du Cap à un autre à l'est, ou même dans le voisinage de la ville, et que les différentes races se mêlent ensemble, il s'ensuit que les brebis du Cap ont plus ou moins conservé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de Bonne-Espérance à la Nouvelle-Zélande, en 1772 et 1773, nous trouvâmes que ces brebis du Cap ne peuvent guère être transportées vivantes dans des climats très-éloignés; car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin qui n'est pas de bonne qualité au Cap : par conséquent ces animaux dépérissaient de jour en jour; ils furent atteints du scorbut; leurs dents n'étaient plus fixes et ne pouvaient plus broyer la nourriture; deux bétiers et quatre brebis moururent, et il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqué. Après notre arrivée à la Nouvelle-Zélande, on leur offrit toutes sortes de verdure; mais ils les refusèrent, et ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents; je conseillai de les fixer avec du vinaigre, et de les nourrir de farine et de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on eu fit présent au roi; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la Nouvelle-Zélande, leur queue s'était non-seulement dégraissée, mais décharnée et comme desséchée, ainsi que le croupion et les fesses. »

M. de la Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-Espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles et la queue très-courte. Cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que faiblement onduée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, et on ne reconnaît guère leurs variétés qu'à la longueur de la queue : mais il est certain que dans les îles de France et de Bourbon, toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar et du Cap, s'y sont mêlées et également perpétuées, et qu'il en est de même des bœufs grands et petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde; car il n'y avait dans ces deux îles, de France et de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux que ceux de mer : le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les singes, les per-

roquets, etc. y ont été apportés. A la vérité les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'île de Bourbon, et l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction, pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'île de France. Les lièvres, les perdrix et les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagascar : les pigeons, les ramiers, les tourterelles, sont pareillement venus de dehors. Les martins, ces oiseaux utiles auxquels les deux îles doivent la conservation de leurs récoltes, par la destruction des sauterelles, n'y sont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déjà plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux sur les deux îles. Les oiseaux jaunes sont venus du Cap, et les bengalis de Bengale. On pourrait encore nommer aujourd'hui les personnes auxquelles sont dues les importations de la plupart de ces espèces dans l'île de Bourbon; en sorte qu'excepté les oiseaux d'eau, qui, comme l'on sait, font des émigrations considérables, on ne reconnaît aucun être vivant qu'on puisse assigner pour ancien habitant des îles de France et de Bourbon. Les rats, qui s'y sont prodigieusement multipliés, sont des espèces européennes venues dans les vaisseaux.

DESCRIPTION

DES BÉZOARDS ORIENTAUX ET OCCIDENTAUX.

On donne le nom de *bézoard* à plusieurs matières de nature très-différente : pour reconnaître l'abus que l'on a fait de cette dénomination, il faut remonter à son étymologie. Soit qu'elle vienne du mot *pazan* ou *pazar*, qui est le nom du *bouc* en langue persane, ou du mot *beluzaar*, qui signifie un contre-poison en hébreu ou en chaldéen, c'est une preuve que le nom de *bézoard* n'a d'abord été donné qu'à des concrétions qui se trouvent dans le corps de quelques animaux de l'Asie. On ne sait pas précisément quels sont ces animaux, mais il y a lieu de présumer, sur les relations des voyageurs, qu'ils ressemblent aux boues et aux gazelles ; au moins il est certain qu'ils sont du nombre des animaux à pied fourchu qui ont des cornes : le bézoard qu'ils donnent est au dehors et au dedans de couleur d'olive brun foncé pour l'ordinaire et même noirâtre ; sa surface est luisante et polie.

Après la découverte de l'Amérique, on a aussi donné le nom de bézoard à des concrétions qui se sont trouvées dans des animaux de cette partie du monde, et qui ont une couleur blanchâtre dans leur intérieur. Leur surface

externe n'est pas aussi luisante ni aussi polie que celle des bézoards orientaux; elle a une couleur blanchâtre mêlée de jaune ou de noir, le plus souvent avec des teintes brillantes, qui semblent être dorées ou bronzées. Pour distinguer ces concrétions de celles de l'Asie, on les a nommées *bézoards occidentaux*; et alors le bézoard proprement dit et anciennement connu a été appelé *bézoard oriental*.

Tous les bézoards sont composés de couches concentriques, et plusieurs ont au centre un corps étranger, qui est le noyau sur lequel porte leur première couche. On a trouvé dans les bézoards orientaux des mareassites, du talc, des cailloux, du gravier, des pailles, des brins d'herbe, du bois, des semences de plantes ressemblant à celles des fasséoles, des cerises, des mirabolans, de la casse, des tamarins, de l'acacia d'Égypte, etc. Ces différentes substances, et principalement les semences de plantes qui sont au centre des bézoards orientaux, donnent lieu de croire qu'ils se forment dans l'estomac ou dans les intestins des animaux : car s'ils se trouvaient dans la vésicule du fiel, dans les reins, dans la vessie ou dans les autres cavités du corps, ils n'auraient pas si fréquemment pour noyau des substances qui ne peuvent y pénétrer que par des accidents et des hasards fort extraordinaires. Au contraire, ces substances entrent aisément avec les aliments dans l'estomac et dans les intestins : j'ai trouvé dans la panse des bœufs que j'ai disséqués grand nombre de graviers qui auraient pu faire le noyau de plusieurs bézoards.

Bontius dit que les bézoards orientaux sont dans le ventre des animaux qui les produisent; il y a de ces animaux dans différentes provinces de la Perse. Kœmpfer s'étant informé de ce que l'on pensait dans ces pays au sujet de la partie des animaux dans laquelle le bézoard se forme, rapporte que c'est le pylore ou le fond du quatrième estomac; que si le bézoard ne s'y engendre pas, au moins il y séjourne et y prend de l'accroissement; et que s'il n'est pas bien engagé dans les plis de l'estomac, il passe par le pylore, il suit le conduit intestinal, et il sort avec les excréments. Mais ces faits ne sont pas prouvés; aucun observateur n'a ouvert un animal portant des bézoards, pour savoir précisément quelles parties les renferment. Kœmpfer n'a traité du bézoard que sur des récits dont la plupart sont peu vraisemblables.

J'ai fait une observation qui peut donner lieu de présumer que les bézoards se forment dans l'estomac ou dans les intestins des animaux. J'ai remarqué sur les dents machelières des ruminants, tels que les bœufs, les bœliers, les boucs, les buffles, les gazelles, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc., une couche de matière noirâtre et luisante, avec des teintes brillantes qui paraissent être dorées et bronzées. Dans les endroits où cette matière a de l'épaisseur, elle recouvre un tartre blanchâtre. J'ai aussi vu sur plusieurs bézoards occidentaux une couche de matière ressemblant à celle qui revêt les dents machelières des animaux ruminants; elle a les mêmes couleurs et les mêmes teintes brillantes et dorées. Cette matière ne

peut venir que des herbes que broutent ces animaux et qu'ils mâchent : lorsqu'ils ruminent, les sucs qu'ils en expriment s'attachent à leurs dents et y forment une sorte de tartre analogue aux sucs concrets des herbes crues, dont ils se nourrissent. On ne peut guère douter que les mêmes sucs, qui s'épaississent et se durcissent sur les dents des animaux ruminants, ne s'épaississent et ne se durcissent aussi sur la face extérieure des couches des bézoards qui se trouvent dans leurs estomacs ou dans leurs intestins, puisque les bézoards occidentaux sont revêtus d'une matière ressemblant à celle qui revêt les dents, et que le caractère singulier des reflets dorés et bronzés est aussi élatant sur les bézoards que sur les dents. Les bézoards orientaux n'ont point de ces reflets, mais leur surface est aussi luisante que celle de la matière qui recouvre les dents ; elle a le même fond de couleur, et leur substance paraît avoir des rapports avec les sucs concrets des herbes. On pourrait soupçonner qu'elle est composée en partie de ces sucs et en partie d'une matière tartareuse ou pierreuse, colorée par ces sucs concrets et mêlée avec eux : en observant au microscope la matière qui est sur les dents, et celle du bézoard oriental, j'ai vu ces parties tartareuses ou pierreuses.

Le même mélange de ces parties avec des sucs concrets, qui s'attache aux dents, se fait aussi dans l'estomac et dans les intestins. Je suis porté à croire qu'il y forme des bézoards en s'y pelotonnant ou en s'attachant aux noyaux de matières étrangères qui s'y trouvent. Dès qu'une première couche enveloppe un noyau, c'est déjà un petit bézoard ; en roulant sur les parois de l'estomac ou des intestins, il se polit comme la matière qui revêt les dents est polie par le frottement des lèvres, des joues et de la langue : une seconde couche succède à la première durant le repos de l'animal et dans d'autres circonstances qui arrêtent le mouvement du bézoard ; cette couche prend du poli comme la première, et les autres se forment successivement de la même façon ; lorsque l'on ouvre un bézoard, on voit que ces couches sont de différentes épaisseurs, mais elles ont toutes à peu près le même poli sur leur face extérieure.

La forme des bézoards dépend de celle de leurs noyaux, principalement lorsqu'ils ne sont composés que d'un petit nombre de couches. La plupart sont ronds ou arrondis ; il y en a d'oblongs, d'anguleux et de formes très-irrégulières ; plus ils deviennent gros, plus ils s'arrondissent, parce que les endroits les plus saillants étant plus exposés au frottement, les couches y prennent moins d'épaisseur que dans les endroits plats ou concaves.

Lorsqu'un bézoard cesse d'acquérir de nouvelles couches, les anciennes s'usent et se détruisent dans les endroits les plus convexes ; alors on voit à l'extérieur leur épaisseur et leurs joints comme sur une agate-onyx : les bézoards ne perdent donc rien de leur dureté dans le corps de l'animal, quoiqu'ils n'y prennent plus d'accroissement. Comment peut-on croire, comme le dit Kœmpfer, qu'ils se ramollissent, se dissolvent et se détruisent, lorsque l'animal passe plusieurs jours sans manger ? Le même auteur ajoute, avec aussi peu de vraisemblance, que le bézoard n'est pas dur et solide dans le

corps de l'animal ; qu'au contraire on l'en tire mou et friable, comme un jaune d'œuf durci dans l'eau bouillante ; que pour conserver le bézoard dans son entier et dans tout son lustre, on le met dans la bouche pour lui donner le temps de se durcir : il est pourtant bien certain qu'il se polit dans le corps de l'animal durant tout le temps de sa formation, puisque toutes ces couches sont polies sur leurs faces extérieures. D'ailleurs en le tenant dans la bouche on ne lui donnerait pas plus de dureté ni de poli qu'il n'aurait pu en prendre dans le corps de l'animal, puisqu'on le mettrait de nouveau dans un lieu où il aurait à peu près la même chaleur et la même humidité. Il me semble que Kœmpfer avait été mieux instruit, lorsqu'il a dit que la formation du bézoard dépend de la qualité des herbes dont l'animal se nourrit. Les plantes glutineuses, aromatiques, résineuses, qui croissent sur les lieux élevés des pays chauds, paraissent en effet les plus propres pour la production du bézoard. Mais il y a peu de pays où les herbes reçoivent de la nature du sol, de la qualité de l'air et de l'action du soleil les sucs propres à former des bézoards orientaux. La structure du corps doit aussi contribuer à cette formation : car il ne paraît pas que toutes les espèces d'animaux produisent des bézoards, même dans les pays chauds.

J'ai lieu de présumer que dans tous les pays les sucs des herbes produisent sur les dents mâchelières des différentes espèces d'animaux ruminants, dont j'ai déjà fait l'énumération, une matière qui a des reflets de couleur dorée ou bronzée : car je l'ai remarquée sur tous les individus de ces espèces que j'ai disséqués, ou dont j'ai seulement vu les squelettes. Mais cette matière ne s'attache aux bézoards que dans les pays où se trouvent les animaux qui donnent les hézoards occidentaux qui en sont revêtus. On dit que c'est en Amérique ; la matière brillante et dorée revêt leurs couches successives sans pénétrer dans l'intérieur de ces couches, ou au moins sans y porter sa couleur brune, comme dans le bézoard oriental : car la substance intérieure des couches du bézoard occidental est blanche ou jaunâtre. Il y a lieu de croire que ce bézoard vient d'un animal ruminant, et que ceux qui ne sont pas revêtus de matière dorée viennent d'animaux qui n'ont rien de cette matière sur les dents. J'ai vu un bézoard trouvé dans le colon d'un cheval ; il n'a aucune écorse dorée : aussi les dents du cheval n'en ont point ; mais pourquoi les sucs concrets qui forment cette écorce sur les bézoards occidentaux ne se mêlent-ils pas avec la partie tartareuse ou pierreuse, comme dans le bézoard oriental ? Pourquoi la surface de ce bézoard n'a-t-elle pas des reflets de couleur dorée ou bronzée, comme les bézoards occidentaux ? Ces différences ne viennent peut-être que de celles qui sont dans la qualité des sucs des plantes et des parties pierreuses ou tartareuses ; lorsque les parties cristallines sont abondantes et pures, leur cristallisation se fait peut-être avec trop de force pour permettre le mélange du suc concret des plantes.

La cristallisation du bézoard occidental est fort régulière et paraît très-pure. Après avoir cassé une des couches de ce bézoard, on aperçoit, à l'œil nu, dans l'épaisseur de la couche, de petites stries transversales et brillantes :

en les regardant au microscope on les trouve encore plus brillantes, et on reconnaît que ce sont des aiguilles cristallines, qui paraissent dirigées de dedans en dehors, depuis la face interne de la couche jusqu'à la face externe. Les plus grandes de ces aiguilles s'étendent d'une face à l'autre, et laissent entre elles des intervalles remplis par des aiguilles plus petites, qui tiennent aux grandes comme des branches à une tige. Toutes ces aiguilles, grandes et petites, ont moins de grosseur à leur origine que dans le reste de leur étendue; elles semblent naître d'un point d'où sortent plusieurs aiguilles divergentes et dirigées plus ou moins obliquement, et les grandes aiguilles paraissent être un faisceau d'aiguilles plus petites. Elles sont toutes rayées transversalement par de petites lignes blanchâtres, placées fort près les unes des autres, et parallèles aux faces de la couche : ces lignes indiquent peut-être les différents degrés de l'accroissement de chaque aiguille. Celles qui traversent les couches, et qui sont traversées elles-mêmes par des lignes parallèles, peuvent, à ce qu'il m'a paru jusqu'à présent, faire le caractère distinctif des bézoards occidentaux qui se forment dans les estomacs ou les intestins des animaux ruminants, comme il y a lieu de le présumer à l'inspection des teintes dorées et bronzées qui sont sur la plupart de ces bézoards, dans lesquels j'ai vu des aiguilles traversées par des lignes parallèles. De onze de ces bézoards que j'ai observés dans leurs parties internes, sept ont des teintes dorées et bronzées, quoiqu'elles manquent aux autres : je n'en suis pas moins porté à croire que ceux-ci ont aussi été formés dans les estomacs ou les intestins, parce qu'ils ont le même caractère de cristallisation. Il y a d'autres bézoards que l'on pourrait regarder comme occidentaux, parce qu'ils sont très-différents des bézoards orientaux et qu'ils se forment dans les intestins des animaux : tel est le bézoard que j'ai déjà cité, et qui a été trouvé dans le colon d'un cheval de ce pays-ci, et d'autres bézoards dont il sera fait mention dans la suite de cet ouvrage.

Les médecins grecs ne connaissaient pas les bézoards : il paraît que les Arabes reçurent des Persans le bézoard oriental, et le regardèrent comme un contre-poison : en effet, on a reconnu que cette matière contient un sel volatil alkali, sulfureux et huileux, qui excite la transpiration et qui donne des forces. Mais on n'a jamais bien su si ces propriétés sont à un degré éminent, même dans les bézoards orientaux : cependant on en a fait usage pendant longtemps, et on les emploie encore quelquefois. Si le bézoard était un remède efficace, il se serait d'autant mieux maintenu en vogue, qu'il vient de loin, que son origine n'est pas bien connue, et que le bézoard oriental se vend fort cher *; ceux qui exaltent ses vertus prétendent qu'elles ne sont jamais équivoques, lorsqu'on emploie de vrais bézoards. Mais plus j'ai observé les bézoards, et plus il m'a paru qu'il est aisé de reconnaître ceux qui sont apprêtés. Quoique les bézoards orientaux soient peu figurés dans leurs parties intérieures, il serait très-difficile de faire les aiguilles transversales,

* Son prix est de dix ou douze livres le gros.

qui sont apparentes dans plusieurs de leurs couches, et il est bien certain que l'on ne pourrait pas imiter la cristallisation du bézoard occidental : on ne parviendrait pas même à contrefaire les pierres des reins, de la vessie, etc. D'ailleurs elles ne sont que trop communes, et elles ne méritent pas d'être fabriquées : car il n'y a pas lieu d'espérer qu'elles fassent jamais de bien aux hommes, pour tant de maux qu'elles leur causent. Les moyens que l'on a indiqués afin de distinguer les vrais bézoards orientaux des bézoards factices, sont tous fautifs. On pourrait les composer de manière qu'un fer rouge les percerait sans faire bouillonner leur substance, et on leur donnerait aisément une couleur qui laisserait des teintes olivâtres ou verdâtres sur un papier enduit de craie, de céruse ou de chaux : on parviendrait aussi sans grande difficulté à les former par couches concentriques et polies sur leurs surfaces, à leur donner un noyau et à imiter leurs couleurs. Mais avec toutes ces précautions, la supercherie sera découverte au premier coup d'œil, ou au moins à l'aide d'une loupe, si l'on enlève quelque partie de cette matière apprêtée : au contraire, on reconnaîtra dans les vrais bézoards, principalement dans les bézoards occidentaux, les caractères propres et inimitables de leur structure, pour peu qu'on l'ait observée.

NOMENCLATURE DES SINGES.

Comme endoctriner des écoliers, ou parler à des hommes, sont deux choses différentes ; que les premiers reçoivent sans examen et même avec avidité l'arbitraire comme le réel, le faux comme le vrai, dès qu'il leur est présenté sous la forme de documents ; que les autres au contraire rejettent avec dégoût ces mêmes documents lorsqu'ils ne sont pas fondés, nous ne nous servirons d'aucune des méthodes qu'on a imaginées pour entasser, sous le même nom de *singes*, une multitude d'animaux d'espèces différentes et même très-éloignées.

J'appelle *singe* un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds. Cette définition, tirée de la nature même de l'animal et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long ; tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus ou pointus ; tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe et précise, voyons combien il existe d'espèces d'animaux auxquels on doit donner le nom de *singe*. Les anciens

n'en connaissaient qu'une seule; le *pithecos* des Grecs, le *simia* des Latins, est un *singe*, un vrai *singe*, et c'est celui sur lequel Aristote, Pline et Galien ont institué toutes les comparaisons physiques et fondé toutes les relations du singe à l'homme; mais ce pithèque, ce singe des anciens, si ressemblant à l'homme par la conformation extérieure, et plus semblable encore par l'organisation intérieure, en diffère néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel: c'est la grandeur. La taille de l'homme en général est au-dessus de cinq pieds: celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur; aussi, ce singe eût-il encore été plus ressemblant à l'homme, les anciens auraient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pygmée capable tout au plus de combattre avec les grues, tandis que l'homme sait dompter l'éléphant et vaincre le lion.

Mais depuis les anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique et des Indes, on a trouvé un autre singe avec cet attribut de grandeur, un singe aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles; un singe qui sait porter des armes, qui se sert de pierres pour attaquer et de bâtons pour se défendre, et qui d'ailleurs ressemble encore à l'homme plus que le pithèque; car indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa face est aplatie, que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles sont pareils aux nôtres, et qu'il marche toujours debout, il a une espèce de visage, des traits approchant de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton, et du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature. Aussi les habitants de son pays, les Indiens policiés n'ont pas hésité de l'associer à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage; tandis que les Nègres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces singes, et qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policié l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*pongo*), un nom de bête et non pas d'homme; et cet orang-outang, ou ce pongo, n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnaître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

Voilà donc deux animaux, le pithèque et l'orang-outang, auxquels on doit appliquer le nom de *singe*, et il y en a un troisième auquel on ne peut guère le refuser, quoiqu'il soit difforme, et par rapport à l'homme et par rapport au singe. Cet animal, jusqu'à présent inconnu, et qui a été rapporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres, et a la face aplatie: il est aussi sans queue; mais ses bras, au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque, à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée, que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes. Ce singe est le troisième et le dernier auquel on doit donner ce nom; c'est dans ce

genre une espèce monstrueuse, hétéroclite, comme l'est dans l'espèce humaine la race des hommes à grosses jambes, dite de *Saint-Thomas*.

Après les singes, se présente une autre famille d'animaux, que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin*; et pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le babouin est un animal à queue courte, à face allongée, à museau large et relevé, avec des dents canines plus grosses à proportion que celles de l'homme, et des callosités sur les fesses. Par cette définition, nous excluons de cette famille tous les singes qui n'ont point de queue, toutes les guenons, tous les sapajous et sagouins qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps, et tous les makis, loris et autres quadrumanes qui ont le museau mince et pointu. Les anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux : Aristote est le seul qui paraît avoir désigné l'un de ces babouins par le nom de *simia porcaria* *; encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte. Les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé *babuino*; les Allemands l'ont appelé *bavion*; les Français *babouin*; et tous les auteurs qui, dans ces derniers siècles, ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *papio* : nous l'appellerons nous-mêmes *papion* pour le distinguer des autres babouins qu'on a trouvés depuis dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes. Nous connaissons trois espèces de ces animaux : 1° le *papion* ou *babouin* proprement dit dont nous venons de parler, qui se trouve en Libye, en Arabie, etc., et qui vraisemblablement est le *simia porcaria* d'Aristote; 2° le mandrill, qui est un babouin encore plus grand que le papion, avec la face violette, le nez et les joues sillonnés de rides profondes et obliques, qui se trouve en Guinée et dans les parties les plus chaudes de l'Afrique; 3° l'ouanderou, qui n'est pas si gros que le papion, ni si grand que le mandrill, dont le corps est moins épais, et qui a la tête et toute la face environnées d'une espèce de crinière très-longue et très-épaisse. On le trouve à Ceylan, au Malabar et dans les autres provinces méridionales de l'Inde. Ainsi voilà trois singes et trois babouins bien définis, bien séparés, et tous six distinctement différents les uns des autres.

Mais, comme la nature ne connaît pas nos définitions, qu'elle n'a jamais rangé ses ouvrages par tas, ni les êtres par genres; que sa marche au contraire va toujours par degrés, et que son plan est nuancé partout et s'étend en tous sens, il doit se trouver entre le genre du singe ** et celui du babouin

* *Nota.* Cette dénomination *simia porcaria*, qui ne se trouve que dans Aristote, et qui n'a été employée par aucun autre auteur, était néanmoins une très-bonne expression pour désigner le babouin; car j'ai trouvé dans des voyageurs, qui probablement n'avaient jamais lu Aristote, la même comparaison du museau du babouin à celui du cochon; et d'ailleurs ces deux animaux se ressemblent un peu par la forme du corps.

** *Nota.* Le gibbon commence déjà la nuance entre les singes et les babouins, en ce qu'il a des callosités sur les fesses comme les babouins, et les ongles des pieds de derrière plus pointus que ceux de l'orang-outang, qui n'a point de callosités sur les fesses et qui a les ongles plats et arrondis comme l'homme.

quelque espèce intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, et qui cependant participe des deux. Cette espèce intermédiaire existe en effet, et c'est l'animal que nous appelons *magot*; il se trouve placé entre nos deux définitions : il fait la nuance entre les singes et les babouins; il diffère des premiers, en ce qu'il a le museau allongé et de grosses dents canines; il diffère des seconds, parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue : il n'est par conséquent ni singe ni babouin, et tient en même temps de la nature des deux. Cet animal, qui est fort commun dans la Haute-Égypte, ainsi qu'en Barbarie, était connu des anciens; les Grecs et les Latins l'ont nommé *cynocéphale*, parce que son museau ressemble assez à celui du dogue. Ainsi, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les ranger : l'*orang-outang* ou *pongo*, premier singe; le *pithèque*, second singe; le *gibbon*, troisième singe, mais difforme; le *cynocéphale* ou *magot*, quatrième singe ou premier babouin; le *papion*, premier babouin; le *mandrill*, second babouin; l'*ouanderou*, troisième babouin. Cet ordre n'est ni arbitraire ni fictif, mais relatif à l'échelle même de la nature.

Après les singes et les babouins, se trouvent les guenons; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux singes et aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptations différentes de celle que nous lui donnons ici : l'on a employé ce mot *guenon*, généralement pour désigner les singes de petite taille, et en même temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe : mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avaient une longue queue : je pourrais le prouver par quelques passages de nos voyageurs des seizième ou dix-septième siècles. Le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas, et peut-être a été dérivé de *kébos* ou *képos*, nom que les Grecs donnaient aux singes à longue queue. Ces *képos* ou *guenons* sont plus petites et moins fortes que les babouins et les singes; elles sont aisées à distinguer des uns et des autres, par cette différence, et surtout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parce qu'elles n'ont pas le museau pointu, et qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis, elles n'en ont que quatre comme les singes et les babouins. Nous en connaissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion. Ces neuf espèces de guenons sont : 1° les macaques; 2° les patas; 3° les malbrouks; 4° les mangabeys; 5° la mone; 6° le callitriche; 7° le moustae; 8° le talapoin; 9° le douc. Les anciens Grecs ne connaissaient que deux de ces guenons, la mone et le callitriche, qui sont originaires de l'Arabie et des parties septentrionales de l'Afrique; ils n'avaient aucune notion des autres, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe, et les Grecs en général, étaient si attentifs

à ne pas confondre les êtres par des noms communs et dès lors équivoques, qu'ayant appelé *pithecos* le singe sans queue, ils ont nommé *kébos* la guenon ou singe à longue queue : comme ils avaient reconnu que ces animaux étaient d'espèces différentes et même assez éloignées, ils leur avaient à chacun donné un nom propre, et ce nom était tiré du caractère le plus apparent. Tous les singes et babouïns qu'ils connaissaient, c'est-à-dire le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *cynocéphale* ou *magot*, et le *simia porcaria* ou *papion*, ont le poil d'une couleur à peu près uniforme : au contraire, la guenon que nous appelons ici *mone*, et que les Grecs appelaient *kébos*, a le poil varié de couleurs différentes : on l'appelle même vulgairement le *singe varié*; c'était l'espèce de guenon la plus commune et la mieux connue du temps d'Aristote, et c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kébos*, qui désigne en grec la variété dans les couleurs. Ainsi tous les animaux de la classe des singes, babouïns et guenons, indiqués par Aristote, se réduisent à quatre, le *pithecos*, le *cynocéphalos*, le *simia porcaria* et le *kébos*, que nous nous croyons fondés à représenter aujourd'hui comme étant réellement le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *magot*, le *papion* ou *babouïn* proprement dit, et la *mone*, parce que non-seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore parce que les autres espèces que nous avons indiquées, et celles que nous indiquerons encore, devaient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives et exclusivement habitantes de terres où les voyageurs grecs n'avaient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs grecs deux nouveaux noms, *callithrix* et *cercopithecos*, tous deux relatifs aux guenons ou singes à longue queue : à mesure qu'on découvrait la terre et qu'on s'avancait vers le Midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvait de nouveaux animaux, d'autres espèces de guenons; et comme la plupart de ces guenons n'avaient pas, comme le *kébos*, les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique, *cercopithecos*, c'est-à-dire *singe à queue*, pour désigner toutes les espèces de guenons ou singes à longue queue; et ayant remarqué parmi ces nouvelles espèces une guenon d'un poil verdâtre et de couleur vive, ils appelèrent cette espèce *callithrix*, qui signifie *beau poil*. Ce *callithrix* se trouve, en effet, dans la partie méridionale de la Mauritanie et dans les terres voisines du cap Vert : c'est la guenon que l'on connaît vulgairement sous le nom de *singe vert*; et comme nous rejetons dans cet ouvrage toutes les dénominations composées, nous lui avons conservé son nom ancien, *callithrix* ou *callitriche*.

A l'égard des sept autres espèces de guenons que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque*, *patas*, *malbrouk*, *mangabey*, *moustac*, *talapoin* et *douc*, elles étaient inconnues des Grecs et des Latins. Le macaque est natif de Congo; le patas, du Sénégal; le mangabey, de Madagascar; le malbrouk, de Bengale; le moustac, de Guinée; le talapoin, de Siam; et le douc, de la Cochineline. Toutes ces terres étaient également ignorées

des anciens, et nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés les noms propres de leur pays.

Et comme la nature est constante dans sa marche, qu'elle ne va jamais par sauts, et que toujours tout est gradué, nuancé, on trouve entre les babouins et les guenons une espèce intermédiaire, comme celle du magot l'est entre les singes et les babouins : l'animal qui remplit cette intervalle, et forme cette espèce intermédiaire, ressemble beaucoup aux guenons, surtout au macaque, et en même temps il a le museau fort large, et la queue courte comme les babouins : ne lui connaissant point de nom, nous l'avons appelé *maimon*, pour le distinguer des autres. Il se trouve à Sumatra : c'est le seul de tous ces animaux, tant babouins que guenons, dont la queue soit dégarinée de poil ; et c'est par cette raison que les auteurs qui en ont parlé l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de cochon*, ou de *singe à queue de rat*.

Voilà les animaux de l'ancien continent auxquels on a donné le nom commun de *singe*, quoiqu'ils soient non-seulement d'espèces éloignées, mais même de genres assez différents ; et ce qui a mis le comble à l'erreur et à la confusion, c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe*, de *cynocéphale*, de *kébe* et de *cercopithèque*, nous faits, il y a quinze cents ans, par les Grecs, à des animaux d'un nouveau monde qu'on n'a découverts que depuis deux ou trois siècles. On ne se doutait pas qu'il n'existait dans les parties méridionales de ce nouveau continent aucun des animaux de l'Afrique et des Indes orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains et des doigts ; ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes*, sans faire attention que pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, et que pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique : or, ces animaux d'Amérique, dont nous ferons deux classes sous les noms de *sapajous* et de *sagouins*, sont très-différents de tous les singes de l'Asie et de l'Afrique ; et de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni singes, ni babouins, ni guenons, il n'existe aussi ni sapajous ni sagouins dans l'ancien. Quoique nous ayons déjà posé ces faits en général dans notre Discours sur les animaux des deux continents, nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière, et démontrer que de dix-sept espèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'ancien continent, et de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau, aucune n'est la même, ni ne se trouve également dans les deux : car sur ces dix-sept espèces de l'ancien continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre singes qui ne se trouvent certainement point en Amérique, et auxquels les sapajous et les sagouins ne ressemblent point du tout. 2^o Il faut en retrancher les trois ou quatre babouins qui sont beaucoup plus gros que les sagouins ou les sapajous, et qui sont aussi d'une figure très-différente : il ne reste donc que les neuf guenons auxquelles on puisse les comparer. Or, toutes les guenons ont, aussi bien que les singes et les babouins, des caractères généraux et particuliers, qui les séparent en

entier des sapajous et des sagouins : le premier de ces caractères est d'avoir les fesses pelées, et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties ; le second, c'est d'avoir des abajoues, c'est-à-dire des poches au bas des joues, où elles peuvent garder leurs aliments ; et le troisième d'avoir la cloison des narines étroite, et ces mêmes narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme. Les sapajous et les sagouins n'ont aucun de ces caractères ; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, les narines ouvertes sur les côtés du nez et non pas en dessous ; ils ont du poil sur les fesses et point de callosités ; ils n'ont point d'abajoues : ils diffèrent donc des guenons, non-seulement par l'espèce, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur sont communs à toutes ; et cette différence dans le genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les espèces, et démontre qu'elles sont très-éloignées.

C'est donc mal à propos que l'on a donné le nom de *singe* et de *guenon* aux *sapajous* et aux *sagouins* ; il fallait leur conserver leurs noms, et au lieu de les associer aux singes, commencer par les comparer entre eux. Ces deux familles diffèrent l'une de l'autre par un caractère remarquable : tous les sapajous se servent de leur queue comme d'un doigt, pour s'accrocher et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main ; les sagouins au contraire ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage ; leur face, leurs oreilles, leur poil sont aussi différents : on peut donc en faire aisément deux genres distincts et séparés.

Sans nous servir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux singes, aux babouins et aux guenons ; sans employer des noms qui leur appartiennent et qu'on ne doit pas donner à d'autres, nous avons tâché d'indiquer tous les sapajous et tous les sagouins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connaissons six ou sept espèces de sapajous et six espèces de sagouins, dont la plupart ont des variétés ; nous en donnerons l'histoire et la description dans ce volume. Nous avons recherché leurs noms avec le plus grand soin dans tous les auteurs, et surtout dans les voyageurs, qui les ont indiqués les premiers. En général, lorsque nous n'avons pu savoir le nom que chacun porte dans son pays, nous avons eu devoir le tirer de la nature même de l'animal, c'est-à-dire d'un caractère qui seul fût suffisant pour le faire reconnaître et distinguer de tous les autres. L'on verra dans chaque article les raisons qui nous ont fait adopter ces noms.

Et à l'égard des variétés, lesquelles dans la classe entière de ces animaux sont peut-être plus nombreuses que les espèces, on les trouvera aussi très-soigneusement comparées à chacune de leurs espèces propres. Nous connaissons et nous avons eu, la plupart vivants, quarante de ces animaux plus ou moins différents entre eux. Il nous a paru qu'on devait les réduire à trente espèces, savoir : trois singes, une intermédiaire entre les singes et les babouins ; trois babouins, une intermédiaire entre les babouins et les guenons ; neuf guenons sept sapajous et six sagouins ; et que tous les autres ne doivent, au moins pour la plupart, être considérés que comme des variétés.

Mais, comme nous ne sommes pas absolument certains que quelques-unes de ces variétés ne puissent être en effet des espèces distinctes, nous tâcherons de leur donner aussi des noms qui ne seront que précaires, supposé que ce ne soient que des variétés, et qui pourront devenir propres et spécifiques, si ce sont réellement des espèces distinctes et séparées.

A l'occasion de toutes ces bêtes, dont quelques-unes ressemblent si fort à l'homme, considérons pour un instant les animaux de la terre sous un nouveau point de vue : c'est sans raison suffisante qu'on leur a donné généralement à tous le nom de quadrupèdes. Si les exceptions n'étaient qu'en petit nombre, nous n'attaquerions pas l'application de cette dénomination : nous avons dit, et nous savons que nos définitions, nos noms, quelque généraux qu'ils puissent être, ne comprennent jamais tout; qu'il existe toujours des êtres en deçà et au delà; qu'il s'en trouve de mitoyens; que plusieurs quoique placés en apparence au milieu des autres, ne laissent pas d'échapper à la liste; que le nom général qu'on voudrait leur imposer est une formule incomplète, une somme dont souvent ils ne font pas partie, parce que la nature ne doit jamais être présentée que par unités et non par agrégats; parce que l'homme n'a imaginé les noms généraux que pour aider à sa mémoire, et tâcher de suppléer à la trop petite capacité de son entendement; parce qu'ensuite il en a fait abus, en regardant ce nom général comme quelque chose de réel; parce qu'enfin il a voulu y rappeler des êtres, et même des classes d'êtres, qui demandaient un autre nom. Je puis en donner et l'exemple et la preuve, sans sortir de l'ordre des quadrupèdes, qui, de tous les animaux, sont ceux que l'homme connaît le mieux, et auxquels il était par conséquent en état de donner les dénominations les plus précises.

Le nom de *quadrupède* suppose que l'animal ait *quatre pieds* : s'il manque de deux pieds comme le lamantin, il n'est plus quadrupède; s'il a des bras et des mains comme le singe, il n'est plus quadrupède; s'il a des ailes comme la chauve-souris, il n'est plus quadrupède; et l'on fait abus de cette dénomination générale lorsqu'on l'applique à ces animaux. Pour qu'il y ait de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent. Faisons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, et alors nous dirons avec vérité et précision, que l'homme est le seul qui soit biman et bipède, parce qu'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds; que le lamantin n'est que biman; que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadrumane. Maintenant appliquons ces nouvelles dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent; car c'est ainsi qu'il faut toujours voir la nature : nous trouvons que sur environ deux cents espèces d'animaux qui peuplent la surface de la terre, et auxquelles on a donné le nom commun de *quadrupèdes*, il y a d'abord trente-cinq espèces de singes, babouins, guenons, sapajous, sagouins et makis, qu'on doit en retrancher, parce qu'ils sont quadrumanes; qu'à ces trente-cinq espèces il faut ajouter celles du loris, du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du tarsier, du phalanger, etc., qui sont aussi

quadrumanes, comme les singes, guenons, sapajous, et sagouins; que par conséquent la liste des quadrumanes étant au moins de quarante espèces, le nombre réel des quadrupèdes est déjà réduit d'un cinquième; qu'ensuite ôtant douze ou quinze espèces de bipèdes, savoir : les chauves-souris et les roussettes, dont les pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds, et en retranchant aussi trois ou quatre gerboises qui ne peuvent marcher que sur les pieds de derrière, parce que ceux de devant sont trop courts; en ôtant encore le lamantin qui n'a point de pieds de derrière, les morses, le dugon et les phoques auxquels ils sont inutiles, ce nombre des quadrupèdes se trouvera diminué de presque un tiers; et si on voulait encore en soustraire les animaux qui se servent des pieds de devant comme de mains, tels que les ours, les marinottes, les coatis, les agoutis, les écureuils, les rats et beaucoup d'autres, la dénomination de quadrupède paraîtra mal appliquée à plus de la moitié des animaux. Et en effet, les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds fourchus; dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes ou des quadrupèdes ambigus, qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres. Il y a trois espèces de solipèdes : le cheval, le zèbre et l'âne; en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau, dont les pieds, quoique terminés par des ongles, sont solides, et ne leur servent qu'à marcher, l'on a déjà sept espèces auxquelles le nom de quadrupède convient parfaitement. Il y a un beaucoup plus grand nombre de pieds fourchus que de solipèdes; les bœufs, les bœliers, les chèvres, les gazelles, les buhales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la girafe, l'élan, le renne, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc., sont tous des pieds fourchus et composent en tout un nombre d'environ quarante espèces. Ainsi voilà déjà cinquante animaux, c'est-à-dire, dix solipèdes et quarante pieds fourchus, auxquels le nom de quadrupède a été bien appliqué. Dans les fissipèdes, le lion, le tigre, les panthères, le léopard, le lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyène, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, les pores-épics, les hérissons, les tatous, les fourmiliers et les cochons, qui font la nuance entre les fissipèdes et les pieds fourchus, forment un nombre de plus de quarante autres espèces, auxquelles le nom de quadrupède convient aussi dans toute la rigueur de l'acception, parce que, quoiqu'ils aient le pied de devant divisé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en servent jamais comme de main : mais tous les autres fissipèdes, qui se servent de leurs pieds de devant pour saisir et porter à leur gnenle, ne sont pas de purs quadrupèdes; ces espèces, qui sont aussi au nombre de quarante, font une classe intermédiaire entre les quadrupèdes et les quadrumanes, et ne sont précisément ni des uns ni des autres. Il y a donc dans le réel plus d'un quart des animaux auxquels le nom de quadrupède disconvient, et plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de son acception.

Les quadrumanes remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'homme et les quadrupèdes; les bimanés sont un terme moyen dans la

distance encore plus grande de l'homme aux cétacés : les bipèdes avec des ailes font la nuance des quadrupèdes aux oiseaux, et les fessipèdes, qui se servent de leurs pieds comme de mains, remplissent tous les degrés qui se trouvent entre les quadrumanes et les quadrupèdes. Mais c'est nous arrêter assez sur cette vue; quelque utile qu'elle puisse être pour la connaissance distincte des animaux, elle l'est encore plus par l'exemple, et par la nouvelle preuve qu'elle nous donne, qu'il n'y a aucune de nos définitions qui soit précise, aucun de nos termes généraux qui soit exact, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses ou aux êtres qu'ils représentent.

Mais par quelle raison ces termes généraux, qui paraissent être le chef-d'œuvre de la pensée, sont-ils si défectueux? pourquoi ces définitions, qui semblent n'être que les purs résultats de la combinaison des êtres, sont-elles si fautives dans l'application? est-ce erreur nécessaire, défaut de rectitude dans l'esprit humain? ou plutôt n'est-ce pas simple incapacité, pure impuissance de combiner et même de voir à la fois un grand nombre de choses? Comparons les œuvres de la nature aux ouvrages de l'homme, cherchons comment tous deux opèrent, et voyons si l'esprit, quelque actif, quelque étendu qu'il soit, peut aller de pair et suivre la même marche, sans se perdre lui-même ou dans l'immensité de l'espace, ou dans les ténèbres du temps, ou dans le nombre infini de la combinaison des êtres. Que l'homme dirige la marche de son esprit sur un objet quelconque : s'il voit juste, il prend la ligne droite, parcourt le moins d'espace et emploie le moins de temps possible pour atteindre à son but. Combien ne lui faut-il pas déjà de réflexions et de combinaisons pour ne pas entrer dans les lignes obliques, pour éviter les fausses routes, les euls de sac, les chemins creux qui tous se présentent les premiers, et en si grand nombre, que le choix du vrai sentier suppose la plus grande justesse de discernement! Cela cependant est possible, c'est-à-dire n'est pas au-dessus des forces d'un bon esprit; il peut marcher droit sur sa ligne et sans s'écarter; voilà sa manière d'aller la plus sûre et la plus ferme : mais il va sur une ligne pour arriver à un point; et s'il veut saisir un autre point, il ne peut l'atteindre que par une autre ligne : la trame de ses idées est un fil délié, qui s'étend en longueur sans autres dimensions. La nature au contraire ne fait pas un seul pas qui ne soit en tous sens; en marchant en avant, elle s'étend à côté et s'élève au-dessus; elle parcourt et remplit à la fois les trois dimensions; et tandis que l'homme n'atteint qu'un point, elle arrive au solide, en embrasse le volume et pénètre la masse dans toutes leurs parties. Que font nos Phidias lorsqu'ils donnent une forme à la matière brute? A force d'art et de temps, ils parviennent à faire une surface qui représente exactement les dehors de l'objet qu'ils se sont proposé; chaque point de cette surface qu'ils ont créée leur a coûté mille combinaisons : leur génie a marché droit sur autant de lignes qu'il y a de traits dans leur figure; le moindre écart l'aurait déformée. Ce marbre si parfait qu'il semble respirer, n'est donc qu'une multitude de points auxquels l'artiste n'est arrivé qu'avec peine et successivement, parce que

l'esprit humain ne saisissant à la fois qu'une seule dimension, et nos sens ne s'appliquant qu'aux surfaces, nous ne pouvons pénétrer la matière et ne savons que l'effleurer : la nature au contraire sait la brasser et la remuer à fond ; elle produit ses formes par des actes presque instantanés ; elle les développe en les étendant à la fois dans les trois dimensions ; en même temps que son mouvement atteint à la surface, les forces pénétrantes dont elle est animée opèrent à l'intérieur ; chaque molécule est pénétrée ; le plus petit atome, dès qu'elle veut l'employer, est forcé d'obéir : elle agit donc en tous sens ; elle travaille en avant, en arrière, en bas, en haut, à droite, à gauche, de tous côtés à la fois, et par conséquent elle embrasse non-seulement la surface, mais le volume, la masse et le solide entier dans toutes ses parties. Aussi quelle différence dans le produit ! quelle comparaison de la statue au corps organisé ! mais aussi quelle inégalité dans la puissance ! quelle disproportion dans les instruments ! L'homme ne peut employer que la force qu'il a ; borné à une petite quantité de mouvements qu'il ne peut communiquer que par la voie de l'impulsion, il ne peut agir que sur les surfaces, puisqu'en général la force d'impulsion ne se transmet que par le contact des superficies : il ne voit, il ne touche donc que la surface des corps ; et lorsque, pour tâcher de les mieux connaître, il les ouvre, les divise et les sépare, il ne voit et ne touche encore que des surfaces : pour pénétrer l'intérieur, il lui faudrait une partie de cette force qui agit sur la masse, qui fait la pesanteur et qui est le principal instrument de la nature. Si l'homme pouvait disposer de cette force pénétrante, comme il dispose de celle d'impulsion, si seulement il avait un sens qui y fût relatif, il verrait le fond de la matière ; il pourrait l'arranger en petit, comme la nature la travaille en grand. C'est donc faute d'instruments que l'art de l'homme ne peut approcher de celui de la nature ; ses figures, ses reliefs, ses tableaux, ses dessins ne sont que des surfaces ou des imitations de surfaces, parce que les images qu'il reçoit par ses sens sont toutes superficielles et qu'il n'a nul moyen de leur donner du corps.

Ce qui est vrai pour les arts l'est aussi pour les sciences ; seulement elles sont moins bornées, parce que l'esprit est leur seul instrument ; parce que dans les arts il est subordonné aux sens, et que dans les sciences il leur commande, d'autant qu'il s'agit de connaître et non pas d'opérer, de comparer et non pas d'imiter. Or, l'esprit, quoique resserré par les sens, quoique souvent abusé par leurs faux rapports, n'en est ni moins pur ni moins actif : l'homme qui a voulu savoir, a commencé par les rectifier, par démontrer leurs erreurs ; il les a traités comme des organes mécaniques, des instruments qu'il faut mettre en expérience pour les vérifier et juger de leurs effets. Marchant ensuite la balance d'une main et le compas de l'autre, il a mesuré et le temps et l'espace ; il a reconnu tous les dehors de la nature, et, ne pouvant en pénétrer l'intérieur par les sens, il l'a deviné par comparaison et jugé par analogie : il a trouvé qu'il existait dans la matière une force générale, différente de celle d'impulsion, une force qui ne tombe point

sous nos sens, et dont par conséquent nous ne pouvons disposer, mais que la nature emploie comme son agent universel ; il a démontré que cette force appartenait à toute matière également, c'est-à-dire proportionnellement à sa masse ou quantité réelle ; que cette force ou plutôt son action s'étendait à des distances immenses, en décroissant comme les espaces augmentent. Ensuite tournant ses vues sur les êtres vivants, il a vu que la chaleur était une autre force nécessaire à leur production ; que la lumière était une matière vive, douée d'une élasticité et d'une activité sans bornes ; que la formation et le développement des êtres organisés se font par le concours de toutes ces forces réunies ; que l'extension, l'accroissement des corps vivants ou végétaux suit exactement les lois de la force attractive et s'opère en effet en augmentant à la fois dans les trois dimensions ; qu'un moule une fois formé doit, par ces mêmes lois d'affinité, en produire d'autres tout semblables et ceux-ci d'autres encore sans aucune altération de la forme primitive. Combinant ensuite ces caractères communs, ces attributs égaux de la nature vivante et végétale, il a reconnu qu'il existait, et dans l'une et dans l'autre, un fonds inépuisable et toujours réversible de substance organique et vivante ; substance aussi réelle, aussi durable que la matière brute ; substance permanente à jamais dans son état de vie, comme l'autre dans son état de mort ; substance universellement répandue, qui, passant des végétaux aux animaux par la voie de la nutrition, retournant des animaux aux végétaux par celle de la putréfaction, circule incessamment pour animer les êtres. Il a vu que ces molécules organiques vivantes existaient dans tous les corps organisés, qu'elles y étaient combinées en plus ou moins grande quantité avec la matière morte, plus abondantes dans les animaux où tout est plein de vie, plus rares dans les végétaux où le mort domine et le vivant paraît éteint, où l'organique, surchargé par le brut, n'a plus ni mouvement progressif, ni sentiment, ni chaleur, ni vie, et ne se manifeste que par le développement et la reproduction ; et réfléchissant sur la manière dont l'un et l'autre s'opèrent, il a reconnu que chaque être vivant est un moule auquel s'assimilent les substances dont il se nourrit ; que c'est par cette assimilation que se fait l'accroissement du corps ; que son développement n'est pas une simple augmentation de volume, mais une extension dans toutes les dimensions, une pénétration de matière nouvelle dans toutes les parties de la masse ; que ces parties augmentant proportionnellement au tout et le tout proportionnellement aux parties, la forme se conserve et demeure toujours la même jusqu'à son développement entier ; qu'enfin le corps ayant toute son étendue, la même matière jusqu'alors employée à son accroissement est dès lors renvoyée, comme superflue, de toutes les parties auxquelles elle s'était assimilée, et qu'en se réunissant dans un point commun, elle y forme un nouvel être semblable au premier, qui n'en diffère que du petit au grand, et qui n'a besoin, pour le représenter, que d'atteindre aux mêmes dimensions en se développant à son tour par la même voie de la nutrition. Il a reconnu que l'homme, le quadrupède, le cétacé, l'oiseau, le reptile, l'insecte, l'arbre,

la plante, l'herbe, se nourrissent, se développent et se reproduisent par cette même loi; et que si la manière dont s'exécutent leur nutrition et leur génération paraît si différente, c'est que, quoique dépendante d'une cause générale et commune, elle ne peut s'exercer en particulier que d'une façon relative à la forme de chaque espèce d'êtres; et chemin faisant (car il a fallu des siècles à l'esprit humain pour arriver à ces grandes vérités, desquelles toutes les autres dépendent), il n'a cessé de comparer les êtres; il leur a donné des noms particuliers pour les distinguer les uns des autres, et des noms généraux pour les réunir sous un même point de vue : prenant son corps pour le modèle physique de tous les êtres vivants, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes leurs parties, il a vu que la forme de tout ce qui respire est à peu près la même; qu'en disséquant le singe, on pouvait donner l'anatomie de l'homme; qu'en prenant un autre animal, on trouvait toujours le même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os, la même chair, le même mouvement dans les fluides, le même jeu, la même action dans les solides; il a trouvé dans tous un cœur, des veines et des artères; dans tous les mêmes organes de circulation, de respiration, de digestion, de nutrition, d'excrétion; dans tous une charpente solide, composée des mêmes pièces à peu près assemblées de la même manière; et ce plan toujours le même, toujours suivi de l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, aux oiseaux, aux poissons, aux reptiles; ce plan, dis-je, bien saisi par l'esprit humain, est un exemplaire fidèle de la nature vivante et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la considérer : et lorsqu'on veut l'étendre et passer de ce qui vit à ce qui végète, on voit ce plan, qui d'abord n'avait varié que par nuances, se déformer par degrés, des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, des vers aux zoophytes, des zoophytes aux plantes, et quoique altéré dans toutes ses parties extérieures, conserver néanmoins le même fond, le même caractère dont les traits principaux sont la nutrition, le développement et la reproduction; traits généraux et communs à toute substance organisée, traits éternels et divins que le temps, loin d'effacer ou de détruire, ne fait que renouveler et rendre plus évidents.

Si de ce grand tableau des ressemblances dans lequel l'univers vivant se présente comme ne faisant qu'une même famille, nous passons à celui des différences, où chaque espèce réclame une place isolée et doit avoir son portrait à part, on reconnaît qu'à l'exception de quelques espèces majeures, telles que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le tigre, le lion, qui doivent avoir leur cadre, tous les autres semblent se réunir avec leurs voisins et former des groupes de similitudes dégradées, des genres que nos nomenclateurs ont présentés par un laeis de figures dont les uns se tiennent par les pieds, les autres par les dents, par les cornes, par le poil et par d'autres rapports encore plus petits. Et ceux mêmes dont la forme nous paraît la plus parfaite, c'est-à-dire la plus rapprochée de la nôtre, les singes se présentent ensemble et demandent déjà des yeux attentifs pour être distin-

gués les uns des autres, parce que c'est moins à la forme qu'à la grandeur qu'est attaché le privilège de l'espèce isolée, et que l'homme lui-même, quoique d'espèce unique, infiniment différente de toutes celles des animaux, n'étant que d'une grandeur médiocre, est moins isolé et a plus de voisins que les grands animaux. On verra dans l'histoire de l'orang-outang, que si l'on ne faisait attention qu'à la figure, on pourrait également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parce qu'à l'exception de l'âme, il ne lui manque rien de tout ce que nous avons, et parce qu'il diffère moins de l'homme pour le corps, qu'il ne diffère des autres animaux auxquels on a donné le même nom de singe.

L'âme, la pensée, la parole ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps; rien ne prouve mieux que c'est un don particulier et fait à l'homme seul, puisque l'orang-outang, qui ne parle ni ne pense, a néanmoins le corps, les membres, les sens, le cerveau et la langue entièrement semblables à l'homme, puisqu'il peut faire ou contrefaire tous les mouvements, toutes les actions humaines, et que cependant il ne fait aucun acte de l'homme. C'est peut-être faute d'éducation? c'est encore faute d'équité dans votre jugement. Vous comparez, dira-t-on, fort injustement le singe des bois avec l'homme des villes; c'est à côté de l'homme sauvage, de l'homme auquel l'éducation n'a rien transmis, qu'il faut le placer pour les juger l'un et l'autre. Et a-t-on une idée juste de l'homme dans l'état de pure nature? la tête couverte de cheveux hérissés, ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissants de poils encore plus grossiers, qui, par leur largeur et leur saillie, raccourcissent le front, et lui font perdre son caractère auguste, et non-seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent et les arrondissent comme ceux des animaux; les lèvres épaisses et avancées; le nez aplati; le regard stupide et farouche; les oreilles, le corps et les membres velus; la peau dure comme un cuir noir ou tanné; les ongles longs, épais et crochus; une semelle calleuse en forme de corne sous la plante des pieds, et pour attributs du sexe, des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux; les enfants se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre pattes; le père et la mère assis sur leurs talons, tout hieux, tout couverts d'une crasse empestée. Et cette esquisse, tirée d'après le sauvage Hottentot, est encore un portrait flatté; car il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature au Hottentot, que du Hottentot à nous: chargez donc encore le tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme; ajoutez-y les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes mâles pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles, et les mélanges forcés ou volontaires des nègresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas la même, combien l'intervalle qui les sépare est difficile à saisir.

Je l'avoue, si l'on ne devait juger que par la forme, l'espèce du singe

pourrait être prise pour une variété dans l'espèce humaine : le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal ; il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général : mais en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du singe, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin. S'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au singe, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paraît le plus mal organisé, cette espèce serait bientôt devenue la rivale de l'homme ; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres ; elle eût pensé, elle eût parlé. Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre le Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, et au dehors par la parole.

Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécile diffère de celle d'un autre homme ? le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécile a son âme comme un autre : or, puisque d'homme à homme, où tout est entièrement conforme et parfaitement semblable, une différence si petite, qu'on ne peut la saisir, suffit pour détruire la pensée ou l'empêcher de naître, doit-on s'étonner qu'elle ne soit jamais née dans le singe, qui n'en a pas le principe ?

L'âme en général a son action propre et indépendante de la matière : mais comme il a plu à son divin auteur de l'unir avec le corps, l'exercice de ses actes particuliers dépend de la constitution des organes matériels, et cette dépendance est non-seulement prouvée par l'exemple de l'imbécile, mais même démontrée par ceux du malade en délire, de l'homme en santé qui dort, de l'enfant nouveau-né qui ne pense pas encore, et du vieillard décrépît qui ne pense plus : il semble même que l'effet principal de l'éducation soit moins d'instruire l'âme ou de perfectionner ses opérations spirituelles, que de modifier les organes matériels et de leur procurer l'état le plus favorable à l'exercice du principe pensant. Or, il y a deux éducations qui me paraissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différents : l'éducation de l'individu, qui est commune à l'homme et aux animaux, et l'éducation de l'espèce, qui n'appartient qu'à l'homme. Un jeune animal, tant par l'incitation que par l'exemple, apprend, en quelques semaines d'âge, à faire tout ce que ses père et mère font : il faut des années à l'enfant, parce qu'en naissant il est, sans comparaison, beaucoup moins avancé, moins fort et moins formé que ne le sont les petits animaux ; il l'est même si peu, que dans ce premier temps il est nul pour l'esprit relativement à ce qu'il doit être un jour. L'enfant est donc beaucoup plus lent que l'animal à recevoir l'éducation individuelle : mais par cette raison même il devient susceptible de celle de l'espèce ; les secours multipliés, les soins continuels qu'exige pendant longtemps son état de faiblesse, entretiennent, augmentent l'attachement des père et mère, et en soignant le corps ils cultivent l'esprit ; le temps qu'il faut au premier pour se fortifier tourne au profit du second. Le commun des animaux est plus avancé pour

les facultés du corps à deux mois, que l'enfant ne peut l'être à deux ans : il y a donc douze fois plus de temps employé à sa première éducation, sans compter les fruits de celle qui suit, sans considérer que les animaux se détachent de leurs petits dès qu'ils les voient en état de se pourvoir d'eux-mêmes; que dès lors ils se séparent, et bientôt ne se connaissent plus; en sorte que tout attachement, toute éducation cessent de très-bonne heure, et dès le moment où les secours ne sont plus nécessaires : or, ce temps d'éducation étant si court, le produit ne peut en être que très-petit, et il est même étonnant que les animaux acquièrent en deux mois tout ce qui leur est nécessaire pour l'usage du reste de la vie; et si nous supposons qu'un enfant, dans ce même petit temps, devint assez formé, assez fort de corps pour quitter ses parents et s'en séparer sans besoin, sans retour, y aurait-il une différence apparente et sensible entre cet enfant et l'animal? quelque spirituels que fussent les parents, auraient-ils pu dans ce court espace de temps préparer, modifier ses organes, et établir la moindre communication de pensée entre leur âme et la sienne? pourraient-ils éveiller sa mémoire, la toucher par des actes assez souvent réitérés pour y faire impression? pourraient-ils même exercer ou dégourdir l'organe de la parole? Il faut, avant que l'enfant prononce un seul mot, que son oreille soit mille et mille fois frappée du même son; et avant qu'il ne puisse l'appliquer et le prononcer à propos, il faut encore mille et mille fois lui présenter la même combinaison du mot et de l'objet auquel il a rapport : l'éducation, qui seule peut développer son âme, veut donc être suivie longtemps et toujours soutenue; si elle cessait, je ne dis pas à deux mois comme celle des animaux, mais même à un an d'âge, l'âme de l'enfant qui n'aurait rien reçu serait sans exercice, et, faute de mouvement communiqué, demeurerait inactive comme celle de l'imbécile, à laquelle le défaut des organes empêche que rien ne soit transmis; et à plus forte raison, si l'enfant était né dans l'état de pure nature, s'il n'avait pour instituteur que sa mère hottentote, et qu'à deux mois d'âge il fût assez formé de corps pour se passer de ses soins et s'en séparer pour toujours, cet enfant ne serait-il pas au-dessous de l'imbécile, et quant à l'extérieur tout à fait de pair avec les animaux? Mais dans ce même état de nature, la première éducation, l'éducation de nécessité exige autant de temps que dans l'état civil, parce que, dans tous deux, l'enfant est également faible, également lent à croître; que par conséquent il a besoin de secours pendant un temps égal; qu'enfin il périrait s'il était abandonné avant l'âge de trois ans. Or, cette habitude nécessaire, continue et commune entre la mère et l'enfant pendant un si long temps, suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède; et quand on voudrait supposer l'aussement que cette mère dans l'état de nature ne possède rien, pas même la parole, cette longue habitude avec son enfant ne suffirait-elle pas pour faire naître une langue? Ainsi cet état de pure nature, où l'on suppose l'âme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire qui n'a jamais existé; la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant produit la société au milieu du

désert; la famille s'entend et par signes et par sons, et ce premier rayon d'intelligence, entretenu, cultivé, communiqué, a fait ensuite éelore tous les germes de la pensée : comme l'habitude n'a pu s'exercer, se soutenir si longtemps sans produire des signes mutuels et des sons réciproques, ces signes ou ces sons, toujours répétés et gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant, deviennent des expressions constantes; quelque courte qu'en soit la liste, c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue si la famille augmente, et qui toujours suivra dans sa marche tous les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former, l'éducation de l'enfant n'est plus une éducation purement individuelle, puisque ses parents lui communiquent non-seulement ce qu'ils tiennent de la nature, mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs aïeux et de la société dont ils font partie : ce n'est plus une communication faite par des individus isolés, qui, comme dans les animaux, se borneraient à transmettre leurs simples facultés; c'est une institution à laquelle l'espèce entière a part, et dont le produit fait la base et le lien de la société.

Parmi les animaux mêmes, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation est la plus longue sont aussi ceux qui paraissent avoir le plus d'intelligence : l'éléphant, qui de tous est le plus longtemps à croître, et qui a besoin des secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous : le cochon d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être par cette seule raison l'un des plus stupides, et à l'égard du singe dont il s'agit ici de décider la nature, quelque ressemblant qu'il soit à l'homme, il a néanmoins une si forte teinture d'animalité qu'elle se reconnaît dès le moment de la naissance; car il est à proportion plus fort et plus formé que l'enfant, il croît beaucoup plus vite, les secours de la mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois, il ne reçoit qu'une éducation purement individuelle, et par conséquent aussi stérile que celle des autres animaux.

Il est donc animal, et malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent : c'est uniquement sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyé le préjugé de la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du singe : il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il doit donc non-seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons. On vient de voir que toutes les actions qu'on doit appeler *humaines* sont relatives à la société; qu'elles dépendent d'abord de l'âme et ensuite de l'éducation dont le principe physique est la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant; que dans le singe cette habitude est fort courte; qu'il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, et qu'il n'est pas même susceptible de celle de l'espèce; par conséquent il ne peut rien faire de tout ce que l'homme fait, puisque aucune de ses actions n'a le même

principe ni la même fin. Et à l'égard de l'imitation, qui paraît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espèce du singe, et que le vulgaire lui accorde comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée. Le singe nous imite-t-il parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut? J'en appelle sur cela volontiers à tous ceux qui ont observé cet animal sans prévention, et je suis convaincu qu'ils diront avec moi qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire dans cette imitation; le singe ayant des bras et des mains s'en sert comme nous, mais sans songer à nous : la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvements, et quelquefois même des suites de mouvements qui ressemblent aux nôtres : étant conformé comme l'homme, le singe ne peut que se mouvoir comme lui; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter. Qu'on donne à deux corps bruts la même impulsion; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouvront de même, et l'on aurait tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter. Il en est de même du singe relativement au corps de l'homme; ce sont deux machines construites, organisées de même, qui par nécessité de nature se meuvent à très-peu de la même façon; néanmoins parité n'est pas imitation; l'une git dans la matière et l'autre n'existe que par l'esprit : l'imitation suppose le dessin d'imiter; le singe est incapable de former ce dessin, qui demande une suite de pensées; et par cette raison l'homme peut, s'il le veut, imiter le singe, et le singe ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité, qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complète ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat. Le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait : en l'observant avec quelque attention, on s'apercevra aisément que tous ses mouvements sont brusques, intermittents, précipités, et que pour les comparer à ceux de l'homme il faudrait leur supposer une autre échelle ou plutôt un module différent. Toutes les actions du singe tiennent de son éducation, qui est purement animale; elles nous paraissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très-différente de la nôtre. Comme sa nature est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant, qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives et ressemblent beaucoup plus aux mouvements d'un maniaque qu'aux actions d'un homme ou même d'un animal tranquille. C'est par la même raison que nous le trouvons indocile, et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudrait lui transmettre : il est insensible aux caresses et n'obéit qu'au châtement; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité; toujours triste et revêche, toujours répugnant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne le prive : aussi l'espèce n'a jamais été domestique nulle part; et par ce rapport, il est encore plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux; car la

docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne et celui qui reçoit : c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes, qui ne diffèrent entre elles que parce qu'elles sont actives dans le maître et passives dans le sujet. Or, le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme, que le passif du chien ou de l'éléphant qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentiments doux et même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit et du dévouement sans réserve.

Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux, par les qualités relatives : il en diffère aussi beaucoup par le tempérament. L'homme peut habiter tous les climats ; il vit, il multiplie dans ceux du Nord et dans ceux du Midi : le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées et ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisation, qui, quoique cachés, n'en sont pas moins réelles ; elle doit aussi influencer beaucoup sur le naturel : l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités ; et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité, et à ses autres passions, qui toutes nous paraissent aussi violentes que désordonnées.

Aussi ce singe, que les philosophes, avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature était au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux, n'est dans la vérité qu'un pur animal, portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme ; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament, et aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

LES ORANGS-OUTANGS, OU LE PONGO ET LE JOCKO *.

LE JOCKO OU LE TROGLODYTE CHIMPANZÉE. — LE PONGO OU ORANG ROUX.

Ordre des quadrumanes, famille des singes proprement dits, ou de l'ancien continent, tribu des orangs. (CUVIER.)

Nous présentons ces deux animaux ensemble, parce qu'il se peut qu'ils ne fassent tous deux qu'une seule et même espèce. Ce sont de tous les singes ceux qui ressemblent le plus à l'homme, ceux qui par conséquent sont les plus dignes d'être observés. Nous avons vu le petit orang-outang ou le jocko vivant, et nous en avons conservé les dépouilles; mais nous ne pouvons parler du pongo ou grand orang-outang que d'après les relations des voyageurs. Si elles étaient fidèles, si souvent elles n'étaient pas obscures, fautives, exagérées, nous ne douterions pas qu'il ne fût d'une autre espèce que le jocko, d'une espèce plus parfaite et plus voisine encore de l'espèce de l'homme. Bontius qui était médecin en chef à Batavia, et qui nous a laissé de bonnes observations sur l'histoire naturelle de cette partie des Indes, dit expressément qu'il a vu avec admiration quelques individus de cette espèce marchant debout sur leurs pieds, et entre autres une femelle (dont il donne la figure) qui semblait avoir de la pudeur, qui se couvrait de sa main à l'aspect des hommes qu'elle ne connaissait pas, qui pleurait, gémissait et faisait les autres actions humaines, de manière qu'il semblait que rien ne lui manquât que la parole. M. Linnæus dit, d'après Kjoep et quelques autres voyageurs, que cette faculté même ne manque pas à l'orang-outang; qu'il pense, qu'il parle et s'exprime en sifflant: il l'appelle *homme nocturne*, et en donne en même temps une description, par laquelle il ne serait guère possible de décider si c'est un animal ou un homme. Seulement on doit remarquer que cet être, quel qu'il soit, n'a selon lui que la moitié de la hauteur de l'homme; et comme Bontius ne fait nulle mention de la grandeur de son orang-outang, on pourrait penser avec M. Linnæus que c'est le même: mais alors cet orang-outang de Linnæus et de Bontius ne serait pas le véritable, qui est de la taille des plus grands hommes. Ce ne serait pas non plus celui que nous appelons *jocko* et que j'ai vu vivant: car quoiqu'il soit de la taille que M. Linnæus donne au sien, il en diffère néanmoins par tous les autres caractères.

* Les notions de Buffon qui désignent l'espèce des Indes appartiennent à l'orang roux: et celles qui décrivent l'espèce d'Afrique ont trait au troglodyte chimpanzée.



L'ORANG-OUTANG.
(Jeune Age)

Publié par Adolphe Deros, Bruxelles.

Je puis assurer, l'ayant vu plusieurs fois, que non-seulement il ne parle ni ne siffle pour s'exprimer, mais même qu'il ne fait rien qu'un chien bien instruit ne pût faire : et d'ailleurs il diffère presque en tout de la description que M. Linnæus donne de l'orang-outang, et se rapporte beaucoup mieux à celle du *satyrus* du même auteur. Je doute donc beaucoup de la vérité de la description de cet *homme nocturne*; je doute même de son existence, et c'est probablement un nègre blanc, un chaerelas que les voyageurs, cités par M. Linnæus, auront mal vu et mal décrit. Car ces chaerelas ont en effet, comme l'*homme nocturne* de cet auteur, les cheveux blancs, laineux et frisés, les yeux rouges, la vue faible, etc. Mais ce sont des hommes, et ces hommes ne sifflent pas et ne sont pas des pygmées de trente pouces de hauteur; ils pensent, parlent et agissent comme les autres hommes, et sont aussi de la même grandeur.

En écartant donc cet être mal décrit, en supposant aussi un peu d'exagération dans le récit de Bontius, un peu de préjugé dans ce qu'il raconte de la pudeur de sa femelle orang-outang, il ne nous restera qu'un animal, un singe, dont nous trouvons ailleurs des indications plus précises. Edward Tyson, célèbre anatomiste anglais, qui a fait une très-bonne description tant des parties extérieures qu'intérieures de l'orang-outang, dit qu'il y en a de deux espèces, et que celui qu'il décrit n'est pas si grand que l'autre appelé *barris* ou *baris* par les voyageurs, et vulgairement *drill* par les Anglais. Ce *barris* ou *drill* est en effet le grand orang-outang des Indes orientales ou le pougo de Guinée, et le pygmée décrit par Tyson est le joeko que nous avons vu vivant. Le philosophe Gassendi ayant avancé, sur le rapport d'un voyageur nommé Saint-Amand, qu'il y avait dans l'île de Java une espèce de créature qui faisait la nuance entre l'homme et le singe, on n'hésita pas à nier le fait : pour le prouver, Peirese produisit une lettre d'un M. Noël (*Natalis*) médecin, qui demeurait en Afrique, par laquelle il assure qu'on trouve en Guinée de très-grands singes appelés *barris*, qui marchent sur deux pieds, qui ont plus de gravité et beaucoup plus d'intelligence que tous les autres singes *, et qui sont très-ardents pour les femmes. Dares, et ensuite Nieremberg et Dapper disent à peu près les mêmes choses du *barris*.

Battel l'appelle *pongo*, et assure « qu'il est dans toutes ses proportions semblable à l'homme; seulement qu'il est plus grand; grand, dit-il, comme un géant; qu'il a la face comme l'homme, les yeux enfoncés, de longs cheveux aux côtés de la tête, le visage nu et sans poils, aussi bien que les oreilles et les mains; le corps légèrement velu, et qu'il ne diffère de l'homme à l'extérieur que par les jambes, parce qu'il n'a que peu ou point de mollets, que cependant il marche toujours debout; qu'il dort sur les arbres et se construit une hutte, un abri contre le soleil et la pluie; qu'il vit de fruits, et ne mange point de chair; qu'il ne peut parler, quoiqu'il ait plus d'entendement que les autres animaux; que quand les nègres font du feu dans les bois, ces

* Les détails ultérieurs sur les singes d'Afrique se rapportent au TROGLONYTE CHIMPANZÉE.

pongos viennent s'asseoir autour et se chauffer, mais qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour entretenir le feu en y mettant du bois; qu'ils vont de compagnie, et tuent quelquefois des nègres dans des lieux écartés; qu'ils attaquent même l'éléphant, qu'ils frappent à coups de bâton et le chassent de leurs bois; qu'on ne peut prendre ces pongos vivants, parce qu'ils sont si forts, que dix hommes ne suffiraient pas pour en dompter un seul; qu'on ne peut donc attraper que les petits tout jeunes; que la mère les porte marchant debout, et qu'ils se tiennent attachés à son corps avec les mains et les genoux, qu'il y a deux espèces de ces singes très-ressemblants à l'homme: le pongo, qui est aussi grand et plus gros qu'un homme, et l'enjoeko qui est beaucoup plus petit, etc. »

C'est de ce passage très-précis que j'ai tiré les noms de *pongo* et de *jocko*. Battel dit encore que lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages. Purchass ajoute, en forme de note, que dans les conversations qu'il avait eues avec Battel, il avait appris de lui qu'un pongo lui enleva un petit nègre qui passa un an entier dans la société de ces animaux; qu'à son retour, ce petit nègre raconta qu'ils ne lui avaient fait aucun mal; que communément ils étaient de la hauteur de l'homme, mais qu'ils sont plus gros, et qu'ils ont à peu près le double du volume d'un homme ordinaire. Jobson assure avoir vu dans les endroits fréquentés par ces animaux une sorte d'habitation composée de branches entrelacées, qui pouvait servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil.

« Les singes de Guinée (dit Bosman), que l'on appelle *smitten* en flamand, sont de couleur fauve, et deviennent extrêmement grands: j'en ai vu, ajoute-t-il, un de mes propres yeux, qui avait cinq pieds de haut... Ces singes ont une assez vilaine figure, aussi bien que ceux d'une seconde espèce qui leur ressemblent en tout, si ce n'est que quatre de ceux-ci seraient à peine aussi gros qu'un de la première espèce... On peut leur apprendre presque tout ce que l'on veut. » Gauthier Schouten dit « que les singes appelés par les Indiens *orangs-outangs* sont presque de la même figure et de la même grandeur que les hommes, mais qu'il ont le dos et les reins tout couverts de poil, sans en avoir néanmoins au-devant du corps; que les femelles ont deux grosses mamelles; que tous ont le visage rude, le nez plat, même enfoncé, les oreilles comme les hommes; qu'ils sont robustes, agiles, hardis; qu'ils se mettent en défense contre les hommes armés; qu'ils sont passionnés pour les femmes; qu'il n'y a point de sûreté pour elles à passer dans les bois, où elles se trouvent tout d'un coup attaquées et violées par ces singes. »

Dampier, Froger et d'autres voyageurs assurent qu'ils enlèvent de petites filles de huit ou dix ans, qu'ils les emportent au-dessus des arbres et qu'on a mille peines à les leur ôter. Nous pouvons ajouter à tous ces témoignages celui de M. de la Brosse, qui a écrit son voyage à la côte d'Angole en 1738, et dont on nous a communiqué l'extrait.

Ce voyageur assure que les orangs-outangs, qu'il appelle *quimpezés*, tâchent de surprendre des négresses; « qu'ils les gardent avec eux pour en jouir; qu'ils les nourrissent très-bien. J'ai connu, dit-il, à Lowango une négresse qui était restée trois ans avec ces animaux. Ils croissent de six à sept pieds de haut: ils sont d'une force sans égal; ils cabancent, et se servent de bâtons pour se défendre: ils ont la face plate, le

nez camus et épaté, les oreilles plates sans bourrelet, la peau un peu plus claire que celle d'un mulâtre, un poil long et clair-semé dans plusieurs parties du corps, le ventre extrêmement tendu, les talons plats et élevés d'un demi-pouce environ par derrière; ils marchent sur leurs deux pieds, et sur les quatre quand ils en ont la fantaisie. Nous en achetâmes deux jeunes, un mâle qui avait quatorze lunes, et une femelle qui n'avait que douze lunes d'âge, etc. »

Voilà ce que nous avons trouvé de plus précis et de plus certain au sujet du grand *orang-outang* ou *pongo* : et comme la grandeur est le seul caractère bien marqué par lequel il diffère du *joeko*, je persiste à croire qu'ils sont de la même espèce; car il y a ici deux choses possibles : la première, que le *joeko* soit une variété constante, c'est-à-dire une race beaucoup plus petite que celle du *pongo*. A la vérité ils sont tous deux du même climat; ils vivent de la même façon et devraient par conséquent se ressembler en tout, puisqu'ils subissent et reçoivent également les mêmes altérations, les mêmes influences de la terre et du ciel. Mais n'avons-nous pas dans l'espèce humaine un exemple de variété semblable? Le Lapon et le Finlandais, sous le même climat, diffèrent entre eux presque autant par la taille et beaucoup plus pour les autres attributs, que le *joeko* ou *petit orang-outang* ne diffère du grand. La seconde chose possible, c'est que le *joeko* ou *petit orang-outang* que nous avons vu vivant, celui de Tulpins, celui de Tyson et les autres qu'on a transportés en Europe, n'étaient peut-être tous que de jeunes animaux qui n'avaient encore pris qu'une partie de leur accroissement. Celui que j'ai vu avait près de deux pieds et demi de hauteur. Le sieur Nonfoux, auquel il appartenait, m'assura qu'il n'avait que deux ans : il aurait donc pu parvenir à plus de cinq pieds de hauteur s'il eût vécu, en supposant son accroissement proportionnel à celui de l'homme. L'orang-outang de Tyson était encore plus jeune, car il n'avait qu'environ deux pieds de hauteur, et ses dents n'étaient pas entièrement formées. Celui de Tulpins était à peu près de la grandeur de celui que j'ai vu; il en est de même de celui qui est gravé dans les *Glanures* de M. Edwards. Il est donc très-probable que ces jeunes animaux auraient pris avec l'âge un accroissement considérable, et que s'ils eussent été en liberté dans leur climat, ils auraient acquis la même hauteur, les mêmes dimensions que les voyageurs donnent à leur grand orang-outang. Ainsi nous ne considérerons plus ces deux animaux comme différents entre eux, mais comme ne faisant qu'une seule et même espèce, en attendant que des connaissances plus précises détruisent ou confirment cette opinion qui nous paraît fondée.

L'orang-outang que j'ai vu marchait toujours debout sur ses deux pieds, même en portant des choses lourdes; son air était assez triste, sa démarche grave, ses mouvements mesurés, son naturel doux et très-différent de celui des autres singes; il n'avait ni l'impatience du magot, ni la méchanceté du babouin, ni l'extravagance des guenous. Il avait été, dira-t-on, instruit et bien appris; mais les autres que je viens de citer, et que je lui compare, avaient eu de même leur éducation. Le signe et la parole suffisaient pour

faire agir notre orang-outang ; il fallait le bâton pour le babouin, et le fouet pour tous les autres, qui n'obéissent guère qu'à la force des coups. J'ai vu cet animal présenter sa main pour reconduire les gens qui venaient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie ; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le choquer lorsqu'il y était invité, aller prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, et souvent de lui-même. Il ne faisait de mal à personne, s'approchait même avec circonspection, et se présentait comme pour demander des caresses. Il aimait prodigieusement les bonbons, tout le monde lui en donnait ; et comme il avait une toux fréquente et la poitrine attaquée, cette grande quantité de choses sucrées contribua sans doute à abrégér sa vie. Il ne vécut à Paris qu'un été, et mourut l'hiver suivant à Londres. Il mangeait presque de tout ; seulement il préférait les fruits mûrs et secs à tous les autres aliments. Il buvait du vin, mais en petite quantité, et le laissait volontiers pour du lait, du thé ou d'autres liqueurs douces. Tulpius, qui a donné une bonne description avec la figure d'un de ces animaux qu'on avait présenté vivant à Frédéric-Henri, prince d'Orange, en raconte les mêmes choses à peu près que celles que nous avons vues nous-mêmes, et que nous venons de rapporter. Mais si l'on veut reconnaître ce qui appartient en propre à cet animal, et le distinguer de ce qu'il avait reçu de son maître ; si l'on veut séparer sa nature de son éducation, qui en effet lui était étrangère, puisqu'au lieu de la tenir de ses père et mère, il l'avait reçue des hommes, il faut comparer ces faits, dont nous avons été témoins, avec ceux que nous ont donnés les voyageurs qui ont vu ces animaux dans leur état de nature, en liberté et en captivité. M. de la Brosse, qui avait acheté d'un nègre deux petits orangs-outangs qui n'avaient qu'un an d'âge, ne dit pas si le nègre les avait éduqués ; il paraît assurer au contraire que c'était d'eux-mêmes qu'ils faisaient une grande partie des choses que nous avons rapportées ci-dessus.

« Ces animaux, dit-il, ont l'instinct de s'asseoir à table comme les hommes ; ils mangent de tout sans distinction ; ils se servent du couteau, de la cuiller et de la fourchette pour couper et prendre ce qu'on leur sert sur l'assiette ; ils boivent du vin et d'autres liqueurs. Nous les portâmes à bord ; quand ils étaient à table, ils se faisaient entendre des mousses lorsqu'ils avaient besoin de quelque chose ; et quelquefois, quand ces enfants refusaient de leur donner ce qu'ils demandaient, ils se mettaient en colère, leur saisissaient les bras, les mordaient et les abattaient sous eux... Le mâle fut malade en rade : il se faisait soigner comme une personne ; il fut même saigné deux fois au bras droit : toutes les fois qu'il se trouva depuis incommodé, il montrait son bras pour qu'on le saignât, comme s'il eût su que cela lui avait fait du bien. »

Henri Grosse dit « qu'il se trouva de ces animaux vers le nord de Coromandel, dans les forêts du domaine du raïa de Carnate ; qu'on en fit présent de deux, l'un

mâle, l'autre femelle, à M. Horne, gouverneur de Bombay; qu'ils avaient à peine deux pieds de haut, mais la forme entièrement humaine; qu'ils marchaient sur leurs deux pieds, et qu'ils étaient d'un blanc pâle, sans autres cheveux ni poils qu'aux endroits où nous en avons communément; que leurs actions étaient très-semblables pour la plupart aux actions humaines, et que leur mélancolie faisait voir qu'ils sentaient fort bien leur captivité; qu'ils faisaient leur lit avec soin dans la cage dans laquelle on les avait envoyés sur le vaisseau; que quand on les regardait, ils cachait avec leurs mains les parties que la modestie empêche de montrer. La femelle, ajoute-t-il, mourut de maladie sur le vaisseau, et le mâle, donnant toutes sortes de signes de douleur, prit tellement à cœur la mort de sa compagne, qu'il refusa de manger et ne lui survécut pas plus de deux jours. »

François Pyrard rapporte « qu'il se trouve dans la province de Sierra-Leona une espèce d'animaux, appelée *baris*, qui sont gros et membrus, lesquels ont une telle industrie, que si on les nourrit et instruit de jeunesse, ils servent comme une personne; qu'ils marchent d'ordinaire sur les deux pattes de derrière seulement; qu'ils pilent ce qu'on leur donne à piler dans des mortiers; qu'ils vont querir de l'eau à la rivière dans de petites eruches qu'ils portent toutes pleines sur leur tête, mais qu'arrivant à la porte de la maison, si on ne leur prend bientôt leurs eruches, ils les laissent tomber, et voyant la eruche versée et rompue, ils se mettent à crier et à pleurer. »

Le père de Jarric, cité par Nicremberg, dit la même chose et presque dans les mêmes termes. Le témoignage de Schoutten s'accorde avec celui de Pyrard au sujet de l'éducation de ces animaux :

« On en prend, dit-il, avec des laes; on les apprivoise, on leur apprend à marcher sur les pieds de derrière et à se servir des pieds de devant, qui sont à peu près comme des mains, pour faire certains ouvrages, et même ceux du ménage, comme rincer des verres, donner à boire, tourner la broche, etc. » J'ai vu à Java (dit le Guat) un singe fort extraordinaire; c'était une femelle. Elle était de grande taille et marchait souvent fort droit sur les pieds de derrière: alors elle cachait d'une de ses mains l'endroit de son corps qui distinguait son sexe; elle avait le visage sans autre poil que celui des soureils, et elle ressemblait assez en général à ces faces grotesques des femmes hottentotes que j'ai vues au Cap: elle faisait tous les jours proprement son lit, s'y couchait la tête sur un oreiller et se couvrait d'une couverture... Quand elle avait mal à la tête, elle se serrait d'un mouchoir, et c'était un plaisir de la voir ainsi coiffée dans son lit. Je pourrais en raconter diverses autres petites choses qui paraissent extrêmement singulières; mais j'avoue que je ne pouvais pas admirer cela autant que le faisait la multitude, parce que n'ignorant pas le dessein qu'on avait de porter cet animal en Europe pour le faire voir, j'avais beaucoup de penchant à supposer qu'on l'avait dressé à la plupart des singeries que le peuple regardait comme lui étant naturelles; à la vérité c'était une supposition. Il mourut à la hauteur du cap de Bonne-Espérance, dans un vaisseau sur lequel j'étais. Il est certain que la figure de ce singe ressemblait beaucoup à celle de l'homme, etc. »

Gemelli Carreri dit en avoir vu un qui se plaignait comme un enfant, qui marchait sur les deux pieds de derrière, en portant sa natte sous son bras pour se coucher et dormir. Ces singes, ajoute-t-il, paraissent avoir plus d'esprit que les hommes à certains égards: car, quand ils ne trouvent plus de

fruits sur les montagnes, ils vont au bord de la mer où ils attrapent des crabes, des huîtres et autres choses semblables. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclavo*, qui pèsent plusieurs livres, et qui sont souvent ouvertes sur le rivage : or, le singe craignant que quand il veut les manger, elles ne lui attrapent la patte en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se fermer, et ensuite il mange l'huître sans crainte.

« Sur les côtes de la rivière de Gambie, dit Froger, les singes y sont plus gros et plus méchants qu'en aucun endroit de l'Afrique; les nègres les craignent, et ils ne peuvent aller seuls dans la campagne sans courir risque d'être attaqués par ces animaux qui leur présentent un bâton et les obligent à se battre... Souvent on les a vus porter sur les arbres des enfants de sept à huit ans qu'on avait une peine incroyable à leur ôter. La plupart des nègres croient que c'est une nation étrangère qui est venue s'établir dans leur pays, et que s'ils ne parlent pas, c'est qu'ils craignent qu'on ne les oblige à travailler. »

« On se passerait bien, dit un autre voyageur, de voir à Macaçar un aussi grand nombre de singes, car leur rencontre est souvent funeste; il faut toujours être bien armé pour s'en défendre... Ils n'ont point de queue; ils se tiennent toujours droits comme des hommes, et ne vont jamais que sur les deux pieds de derrière. »

Voilà du moins, à très-peu près, tout ce que les voyageurs les moins crédules et les plus véridiques nous disent de cet animal; j'ai cru devoir rapporter leurs passages en entier, parce que tout peut paraître important dans l'histoire d'une bête si ressemblante à l'homme; et pour qu'on puisse prononcer avec encore plus de connaissance sur sa nature, nous allons exposer aussi toutes les différences qui éloignent cette espèce de l'espèce humaine et toutes les conformités qui l'en rapprochent. Il diffère de l'homme à l'extérieur par le nez, qui n'est pas proéminent, par le front, qui est trop court, par le menton, qui n'est pas relevé à la base; il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre; l'intervalle entre le nez et la bouche est aussi trop étendu : ce sont là les seules différences de la face de l'orang-outang avec le visage de l'homme. Le corps et les membres diffèrent en ce que les cuisses sont relativement trop courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume des mains trop longue et trop serrée, les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains : les parties de la génération du mâle ne sont différentes de celles de l'homme qu'en ce qu'il n'y a point de frein au prépuce; les parties de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur, cette espèce diffère de l'espèce humaine par le nombre des côtes; l'homme n'en a que douze, l'orang-outang en a treize; il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates, les orbites des yeux plus enfoncées; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, et les uretères ont une forme différente, aussi bien que la vessie et la vésicule du fiel, qui sont plus étroites et plus longues que dans

l'homme; toutes les autres parties du corps, de la tête et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme, qu'on ne peut les comparer sans admiration et sans être étonné que d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même, il n'en résulte pas les mêmes effets. Par exemple, la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang-outang ne parle pas; le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et il ne pense pas : y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur? L'homme et l'orang-outang sont les seuls qui aient des fesses et des mollets, et qui par conséquent soient faits pour marcher debout; les seuls qui aient la poitrine large, les épaules aplaties et les vertèbres conformées l'un comme l'autre; les seuls dont le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux soient absolument pareils; les seuls qui aient l'appendice vermiforme au cœcum. Enfin l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'à aucun des animaux, plus même qu'aux babouins et aux guenons, non-seulement par toutes les parties que je viens d'indiquer, mais encore par la largeur du visage, la forme du crâne, des mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure des ongles, par le nombre des vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccyx, et enfin par la conformité dans les articulations, dans la grandeur et la figure de la rotule, dans celle du sternum, etc.; en sorte qu'en comparant cet animal avec ceux qui lui ressemblent le plus, comme avec le magot, le babouin ou la guenon, il se trouve encore avoir plus de conformité avec l'homme qu'avec ces animaux, dont les espèces cependant paraissent être si voisines de la sienne, qu'on les a toutes désignées par le même nom de *singes* : ainsi les Indiens sont excusables de l'avoir associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, puisqu'il ressemble à l'homme par le corps plus qu'il ne ressemble aux autres singes ou à aucun autre animal. Comme quelques-uns des faits que nous venons d'exposer pourraient paraître suspects à ceux qui n'auraient pas vu cet animal, nous avons cru devoir les appuyer de l'autorité de deux célèbres anatomistes, Tyson * et Cowper, qui

* L'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'aux singes ou aux guenons : 1° en ce qu'il a les poils des épaules dirigés en bas, et ceux des bras dirigés en haut; 2° par la face qui est plus semblable à celle de l'homme, étant plus large et plus aplatie que celle des singes; 3° par la figure de l'oreille qui ressemble plus à celle de l'homme, à l'exception que la partie cartilagineuse est mince comme dans les singes; 4° par les doigts qui sont proportionnellement plus gros que ceux des singes; 5° en ce qu'il est à tous égards fait pour marcher debout, au lieu que les singes et les guenons ne sont pas conformés à cette fin; 6° en ce qu'il a des fesses plus grosses que tous les autres singes; 7° en ce qu'il a des mollets aux jambes; 8° en ce que sa poitrine et ses épaules sont plus larges que celles des singes; 9° son talon plus long; 10° en ce qu'il a la membrane adipeuse placée comme

l'ont ensemble disséqué avec une exactitude scrupuleuse, et qui nous ont donné les résultats des comparaisons qu'ils ont faites de toutes les parties

l'homme sous la peau ; 11° le péritoine entier et non percé ou allongé, comme il l'est dans les singes ; 12° les intestins plus longs que dans les singes ; 13° le canal des intestins de différent diamètre, comme dans l'homme, et non pas égal ou à peu près égal, comme il l'est dans les singes ; 14° en ce que le cœcum a l'appendice vermiculaire comme dans l'homme, tandis que cet appendice vermiculaire manque dans tous les autres singes, et aussi en ce que le commencement du colou n'est pas si prolongé qu'il l'est dans les singes ; 15° en ce que les insertions du conduit biliaire et du conduit pancréatique n'ont qu'un seul orifice commun dans l'homme et l'orang-outang, au lieu que ces insertions sont à deux pouces de distance dans les guenons ; 16° en ce que le colon est plus long que dans les singes ; 17° en ce que le foie n'est pas divisé en lobes comme dans les singes, mais entier et d'une seule pièce comme dans l'homme ; 18° en ce que les vaisseaux biliaires sont les mêmes que dans l'homme ; 19° la rate la même ; 20° le pancréas le même ; 21° le nombre des lobes du poulmon le même ; 22° le péricarde attaché au diaphragme comme dans l'homme, et non pas comme il l'est dans les singes ou guenons ; 23° le cône du cœur plus émoussé que dans les singes ; 24° en ce qu'il n'a point d'abajoues ou poches au bas des joues comme les autres singes et guenons ; 25° en ce qu'il a le cerveau beaucoup plus grand que ne l'ont les singes, et dans toutes ses parties exactement conformé comme le cerveau de l'homme ; 26° le crâne plus arrondi et du double plus grand que dans les guenons ; 27° toutes les sutures du crâne semblables à celles de l'homme ; les os appelés *ossa triquetra Wormiana* se trouvent dans la suture lambdoïde, ce qui n'est pas dans les autres singes ou guenons ; 28° il a l'os cribiforme et le *crista galli*, ce que les guenons n'ont pas ; 29° la selle *sella equina* comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons, cette partie est plus élevée et plus proéminente ; 30° le *processus pterygoïdes* comme dans l'homme ; cette partie manque aux singes et guenons ; 31° les os des tempes et les os appelés *ossa bregmatis* comme dans l'homme ; ces os sont d'une forme différente dans les singes et guenons ; 32° l'os zygomatique petit, au lieu que dans les singes et guenons cet os est grand ; 33° les dents sont plus semblables à celles de l'homme qu'à celles des autres singes, surtout les canines et les molaires ; 34° les apophyses transverses des vertèbres du cou et les sixième et septième vertèbres ressemblent plus à celles de l'homme qu'à celles des singes et des guenons ; 35° les vertèbres du cou ne sont pas percées comme dans les singes pour laisser passer les nerfs, elles sont pleines et sans tron dans l'orang-outang comme dans l'homme ; 36° les vertèbres du dos et leurs apophyses sont comme dans l'homme, et dans les vertèbres du bas il n'y a que deux apophyses inférieures, au lieu qu'il y en a quatre dans les singes ; 37° il n'y a que cinq vertèbres lombaires comme dans l'homme, au lieu que dans les guenons il y en a six ou sept ; 38° les apophyses épinenses des vertèbres lombaires sont droites comme dans l'homme ; 39° l'os sacrum est composé de cinq vertèbres comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons il n'est composé que de trois ; 40° le coccyx n'a que quatre os comme dans l'homme, et ces os ne sont pas tronés, au lieu que dans les singes et guenons le coccyx est composé d'un plus grand nombre d'os, et ces os sont tronés ; 41° dans l'orang-outang, il n'y a que sept vraies côtes (*costæ veræ*), et les extrémités des fausses côtes (*nothæ*) sont cartilagineuses, et les côtes sont articulées au corps des vertèbres ; dans les singes et guenons il y a huit vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont osseuses, et leur articulation se trouve placée dans l'interstice entre les vertèbres ; 42° l'os du sternum dans l'orang-outang est large comme dans l'homme, et non pas étroit comme dans les guenons ; 43° les os des quatre doigts sont plus gros qu'ils ne le sont dans les singes ; 44° l'os de la cuisse, soit dans son

de son corps avec celui de l'homme. J'ai eu devoir traduire de l'anglais, et présenter ici cet article de leurs ouvrages, afin que tout le monde puisse mieux juger de la ressemblance presque entière de cet animal avec l'homme. J'observerai seulement, pour une plus grande intelligence de cette note, que les Anglais ne sont pas réduits comme nous à un seul nom pour désigner les singes; ils ont, comme les Grecs, deux noms différents, l'un pour les singes sans queue, qu'ils appellent *ape*, et l'autre pour les singes à queue,

articulation, soit à tous autres égards, est semblable à celui de l'homme; 45° la rotule est ronde et non pas longue, simple et non pas double comme dans les singes; 46° le talon, le tarse et le métatarse de l'orang-outang sont comme ceux de l'homme; 47° le doigt du milieu, dans le pied, n'est pas si long qu'il l'est dans les singes; 48° les muscles *obliquus inferior capitis, pyriformis et biceps femoris* sont semblables dans l'orang-outang et dans l'homme, tandis qu'ils sont différents dans les singes et guenons, etc.

L'orang-outang diffère de l'homme plus que des singes ou guenons: 1° en ce que le pouce est plus petit à proportion que celui de l'homme, quoique cependant il soit plus gros que celui des singes; 2° en ce que la paume de la main est plus longue et plus étroite que dans l'homme; 3° il diffère de l'homme et approche des singes par la longueur des doigts des pieds; 4° il diffère de l'homme en ce qu'il a le gros doigt des pieds éloigné à peu près comme un pouce, étant plutôt quadrumane comme les autres singes que quadrupède; 5° en ce qu'il a les épaules plus courtes que l'homme; 6° les bras plus longs; 7° en ce qu'il n'a pas les hanches pendantes; 8° l'épiploon plus ample que dans l'homme; 9° la vésicule du fiel plus longue et plus étroite; 10° les reins plus ronds que dans l'homme, et les uretères différents; 11° la vessie plus longue; 12° en ce qu'il n'a point de frein au prépuce; 13° les os de l'orbite de l'œil trop enfoncés; 14° en ce qu'il n'a pas les deux cavités au-dessous de la selle du turc (*sellu turcica*) comme dans l'homme; 15° en ce que les *processus mastoïdes et styloïdes* sont très-petits et presque nuls; 16° en ce qu'il a les os du nez plats; 17° il diffère de l'homme en ce que les vertèbres du cou sont courtes comme dans les singes, plates devant et non pas rondes, et que leurs apophyses épineuses ne sont pas fourchues comme dans l'homme; 18° en ce qu'il n'y a point d'apophyse épineuse dans la première vertèbre du cou; 19° il diffère de l'homme en ce qu'il a treize côtes de chaque côté, et que l'homme n'en a que douze; 20° en ce que les os des îles sont parfaitement semblables à ceux des singes, étant plus longs, plus étroits et moins concaves que dans l'homme; 21° il diffère de l'homme en ce que les muscles suivants se trouvent dans le corps humain et manquent dans celui de l'orang-outang, savoir: *occipitales, frontales, dilatatores alarum nasi seu elevatoros labii superioris, interspinales colli, glutæi minimi, extensor digitorum pedis brevis et transversalis pedis*; 22° les muscles qui ne paraissent pas se trouver dans l'orang-outang, et qui se trouvent quelquefois dans l'homme, sont ceux qu'on appelle *pyramidales, cava musculosa quadrata*; le long tendon et le corps charnu du muscle *palmaire*. les muscles *attollens et retrahens auriculam*; 23° les muscles éleveurs des clavicules sont dans l'orang-outang comme dans les singes, et non pas comme dans l'homme; 24° les muscles par lesquels l'orang-outang ressemble aux singes et diffère de l'homme sont les suivants: *longus colli pectoralis, latissimus dorsi, gluteus maximus et medius, psoas magnus et parvus, iliacus internus et gasteronamius internus*; 25° il diffère encore de l'homme par la forme des muscles *deltoides, pronator radii teres et extensor pollicis brevis* Anatomie de l'orang-outang. par Tyson. Londres, 1699, in-4°*.

* Cette description est celle d'un troglodyte chimpanzée. Desm. 1829.

qu'ils appellent *monkey*. J'ai toujours traduit le mot *monkey* par celui de *guenon*, et le mot *ape* par celui de *singe*; et ces singes que Tyson désigne par le mot *ape* ne peuvent être que ceux que nous avons appelés le *pithèque* et le *magot*; et il y a même toute apparence que c'est au magot seul qu'on doit rapporter le nom *ape* ou *singe* de la comparaison de Tyson. Je dois observer aussi que cet auteur donne quelques caractères de ressemblance et de différence qui ne sont pas assez fondés : j'ai eu devoir faire sur cela quelques remarques. On trouvera peut-être que ce détail est long; mais il me semble qu'on ne peut pas examiner de trop près un être qui, sous la forme de l'homme, n'est cependant qu'un animal.

1° Tyson donne comme un caractère particulier à l'homme et à l'orang-outang d'avoir le poil des épaules dirigé en bas et celui des bras dirigé en haut. Il est vrai que la plupart des quadrupèdes ont le poil de toutes les parties du corps dirigé en bas ou en arrière, mais cela n'est pas sans exception. Le paresseux et le fourmilier ont le poil des parties antérieures du corps dirigé en arrière, et celui de la croupe et des reins dirigé en avant : ainsi ce caractère n'est pas d'un grand poids dans la comparaison de cet animal à l'homme.

2° J'ai aussi retranché dans ma traduction les quatre premières différences, qui, comme celles-ci, sont trop légères ou mal fondées. La première, c'est la différence de la taille; ce caractère est très-incertain et tout à fait gratuit, puisque l'auteur dit lui-même que son animal était fort jeune : les seconde, troisième et quatrième ne roulent que sur la forme du nez, la quantité du poil, et sur d'autres rapports aussi petits. Il en est de même de plusieurs autres que j'ai retranchées, par exemple, du vingt et unième caractère tiré du nombre des dents : il est certain que cet animal et l'homme ont le même nombre de dents, et que s'il n'en avait que vingt-huit, comme le dit l'auteur, c'est qu'il était fort jeune, et l'on sait que l'homme dans sa jeunesse n'en a pas davantage.

3° Le onzième caractère des différences de l'auteur est aussi très-équivoque : les enfants ont les bourses fort relevées : cet animal étant fort jeune ne devait pas les avoir pendantes.

4° Le quarante-huitième caractère des ressemblances, et les trente et unième, trente-deuxième, trente-troisième et trente-quatrième caractères des différences ne désignant que la présence ou la figure de certains muscles qui, dans l'espèce humaine, varient pour la plupart d'un individu à l'autre, ne doivent pas être considérés comme des caractères essentiels.

5° Toutes les ressemblances et différences tirées de parties trop petites, telles que les apophyses des vertèbres, ou prises de la position de certaines parties, de leur grandeur, de leur grosseur, ne doivent aussi être considérées que comme des caractères accessoires, en sorte que tout le détail de cette table de Tyson peut se réduire aux différences et aux ressemblances essentielles que nous avons indiquées.

6° Je crois devoir insister sur quelques caractères plus généraux, dont les

uns ont été omis par Tyson, et les autres mal indiqués : 1° l'orang-outang est le seul de tous les singes qui n'ait point d'abajoues, c'est-à-dire de poches au bas des joues; toutes les guenons, tous les babouins, et même le magot et le gibbon ont ces poches, où ils peuvent garder leurs aliments avant de les avaler : l'orang-outang seul a cette partie du dedans de la bouche faite comme l'homme; 2° le gibbon, le magot, tous les babouins et toutes les guenons, à l'exception du doue, ont les fesses plates et des callosités sur ces parties : l'orang-outang est encore le seul qui ait les fesses renflées et sans callosités. Le doue les a aussi sans callosités, mais elles sont plates et velues; en sorte qu'à cet égard le doue fait la nuance entre l'orang-outang et les guenons, comme le gibbon et le magot font cette même nuance à l'égard des abajoues, et le magot seul à l'égard des dents canines et de l'allongement du museau; 3° l'orang-outang est le seul qui ait des mollets ou gras de jambes et des fesses charnues : ce caractère indique qu'il est de tous le mieux conformé pour marcher debout; seulement, comme les doigts de ses pieds sont fort longs, et que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, et il aurait besoin de talons artificiels plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on voulait le faire marcher aisément et longtemps; 4° quoique l'orang-outang ait treize côtes, et que l'homme n'en ait que douze, cette différence ne l'approche pas plus des babouins ou des guenons qu'elle ne l'éloigne de l'homme, parce que le nombre des côtes varie dans la plupart de ces espèces, et que les uns de ces animaux en ont douze, d'autres onze, et d'autres dix, etc.; en sorte que les seules différences essentielles entre le corps de cet animal et celui de l'homme, se réduisent à deux, savoir; la conformation des os du bassin et la conformation des pieds; ce sont là les seules parties considérables par lesquelles l'orang-outang ressemble plus aux autres singes qu'il ne ressemble à l'homme.

D'après ce qui est exposé que j'ai fait avec toute l'exactitude dont je suis capable, on voit ce que l'on doit penser de cet animal. S'il y avait un degré par lequel on pût descendre de la nature humaine à celle des animaux, si l'essence de cette nature consistait en entier dans la forme du corps et dépendait de son organisation, ce singe se trouverait plus près de l'homme que d'aucun animal : assis au second rang des êtres, s'il ne pouvait commander en premier, il ferait au moins sentir aux autres sa supériorité, et s'efforcerait de ne pas obéir. Si l'imitation qui semble copier de si près la pensée en était le vrai signe ou l'un des résultats, ce singe se trouverait encore à une plus grande distance des animaux, et plus voisin de l'homme; mais, comme nous l'avons dit, l'intervalle qui l'en sépare réellement n'en est pas moins immense; et la ressemblance de la forme, la conformité de l'organisation, les mouvements d'imitation qui paraissent résulter de ces similitudes, ni ne le rapprochent de la nature de l'homme, ni même ne l'élèvent au-dessus de celle des animaux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'orang-outang n'a point d'abajoues, c'est-à-dire point de poches au dedans des joues, point de queue, point de callosités sur les fesses; il les a renflées et charnues : il a toutes les dents et même les canines semblables à celles de l'homme : il a la face plate, nue et basanée, les oreilles, les mains, les pieds, la poitrine, le ventre aussi nus : il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes, du poil sur le dos et sur les lombes, mais en petite quantité; il a cinq ou six pieds de hauteur, et marche toujours droit sur ses deux pieds. Nous n'avons pas été à portée de vérifier si les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique; mais nous le présumons, et par analogies nous ne pouvons guère en douter.

ADDITION A L'ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS *.

Nous avons dit que les orangs-outangs pouvaient former deux espèces. Ce mot indien, qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; et nous avons reconnu qu'il existe réellement et au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux : la première à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, et qui est bien plus grande que la seconde espèce que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étais pas aussi bien informé que je le suis aujourd'hui, et j'étais alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler étaient réellement différentes l'une de l'autre par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avais vu vivant, et auquel j'avais cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avait que deux pieds et demi de hauteur, était un jeune *pongo*, qui n'avait que deux ans d'âge, et serait parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds; et comme ce très-jeune singe présentait tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou *pongo*, j'avais cru pouvoir ne

* Ce supplément renferme principalement la description de l'ORANG ROUX DES INDES, sous le nom de *jocko*, que Buffon donnait dans l'article précédent au TROGLODYTE CHIMPANZÉE.

(Note de M. Desmarest.)

le regarder que comme une variété ; ce qui me faisait croire qu'il se pouvait qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang ; mais ayant reçu depuis des Grandes Indes un orang-outang bien différent du pongo, et auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au joeko, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de pongo et joeko appartiennent à deux espèces réellement différentes, et qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces sont la grandeur, la différence de la couleur et de la quantité du poil, et le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au joeko, et se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles : le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière, au lieu que le joeko ne prend cette attitude que rarement, et surtout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant et que je croyais être un joeko, doit au contraire s'attribuer au pongo, et s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récents ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo a été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'a chargée dans quelques parties ; et c'est probablement cette différence entre cette figure et celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentaient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou adulte, et que celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune : d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autre *drill*, et quelques autres *quimpezé* ; sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand et au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les nègres, l'enlèvement et le viol des négresses, et les autres actes de force et de violence cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit, les observations des naturalistes et des voyageurs, qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différents temps, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avait observé sur cet animal, qu'il a vu et décrit avec autant de sagacité que d'exactitude.

« C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a cinq pieds de haut, qu'il est ici question. Cet animal ne paraît maintenant exister que dans quelques parties de l'Afrique et des grandes îles à l'est de l'Inde. D'après diverses informations, je crois pouvoir dire que l'on n'en voit plus dans la presqu'île en deçà du Gange, et que même il est

devenu très-rare dans les contrées où il propage encore. Aurait-il été détruit par les bêtes féroces, ou serait-il confondu avec d'autres ?

« Un de ces individus, que j'ai en occasion de voir deux mois après qu'il fut pris, avait quatre pieds huit ou dix pouces de haut. Une teinte jaunâtre paraissait dominer dans ses yeux, qui étaient du reste petits et noirs. Quoique ayant quelque chose de hagar, ils annonçaient plutôt l'inquiétude, l'embarras et le chagrin, que la férocité. Sa bouche était fort grande, les os du nez très-peu proéminents, et ceux des joues étaient fort saillants... Son visage avait des rides; le fond de sa carnation était d'un blanc bis ou basané; sa chevelure, longue de quelques pouces, était brunâtre, ainsi que le poil du reste du corps, qui était plus épais sur le dos que sur le ventre; sa barbe était peu fournie, sa poitrine large, les fesses médiocrement charnues, les cuisses couvertes, les jambes arquées; les pouces de ses pieds, quoique un peu moins écartés des autres doigts que ceux des autres singes, l'étaient cependant assez pour devoir lui procurer beaucoup de facilité, soit pour grimper ou saisir...

« Je n'ai vu ce satyre qu'acronpi ou debout; mais, quoique marchant habituellement droit, il s'aidait, me dit-on, dans l'état de liberté, des mains ainsi que des pieds, lorsqu'il était question de courir ou de franchir un fossé; peut-être même est-ce l'exercice de cette faculté qui contribue à entretenir dans l'espèce la longueur un peu excessive des bras, car l'extrémité des doigts de ses mains approchait de ses genoux. Ses parties génitales étaient assez bien proportionnées; sa verge, en état d'inertie, était longue d'environ six pouces, et paraissait être celle d'un homme circoncis.

« Je n'ai point vu de femelles; mais on dit qu'elles ont les mamelles un peu aplaties. Leurs parties sexuelles, conformées comme celles des femmes, sont aussi sujettes à un flux menstruel périodique. Le temps de la gestation est présumé être d'environ sept mois... Elles ne propagent point dans l'état de servitude...

« Le mâle, dont je viens de parler, poussait quelquefois une espèce de soupir élevé et prolongé, ou bien il faisait entendre un cri sourd; mais c'était lorsqu'on l'inquiétait ou qu'on le maltraitait; ainsi ces modulations de voix n'expriment que l'impatience, l'ennui ou la douleur.

« Suivant les Indiens, ces animaux errent dans les bois et sur les montagnes de difficile accès, et y vivent en petites sociétés.

« Les orangs-outangs sont extrêmement sauvages; mais il paraît qu'ils sont peu méchants, et qu'ils parviennent assez promptement à entendre ce qu'on commande... Leur caractère ne peut se plier à la servitude; ils y conservent toujours un fond d'ennui et de mélancolie profonde, qui, dégénérant en une espèce de consommation ou de marasme, doit bientôt terminer leurs jours. Les gens du pays ont fait cette remarque, et elle me fut confirmée par l'ensemble de ce que je crus entrevoir dans les regards et le maintien de l'individu dont il a été question. »

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions et de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes était très-embrouillée, dit ce savant et judicieux naturaliste, avant que M. de Buffon entreprit de l'éclaircir; nous ne saurions trop admirer l'ordre qu'il y a apporté et la précision avec laquelle il a déterminé les différentes espèces de ces animaux, qu'il était impossible de distinguer par les caractères qu'en avaient donnés les nomeuclateurs. Son histoire des orangs-outangs est un chef-d'œuvre qui ne pouvait sortir que d'une plume telle que la sienne; mais quoiqu'il y ait rassemblé tout ce qui a été dit par d'autres sur ces animaux singuliers, en y

ajoutant ses propres observations qui sont bien plus sûres, et quoiqu'il y ait décrit un plus grand nombre de singes qu'aucun auteur n'en a décrit jusqu'à présent, il ne faut pas croire cependant qu'il ait épuisé la matière : la race des singes contient une si grande variété d'espèces, qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les connaître toutes : on en apporte très-souvent en Hollande plusieurs, que M. de Buffon, ni aucun naturaliste, n'a jamais vus. Un de mes amis, revenu d'Amérique, où il a séjourné pendant quelques années, et qui y a porté les yeux d'un observateur judicieux, m'a dit qu'il y avait vu plus de quatre-vingts espèces différentes de sapanous et de sagouins ; M. de Buffon n'en a décrit que onze. Il s'écoulera donc encore bien du temps avant qu'on puisse parvenir à connaître tous ces animaux, et même il est très-douteux qu'on en puisse jamais venir à bout, vu l'éloignement et la nature des lieux où ils habitent.

« Il y a quelques années qu'on apporta chez moi la tête et un pied d'un animal singulier : cette tête ressemblait tout à fait à celle d'un homme, excepté qu'elle était un peu moins haute ; elle était bien garnie de longs cheveux noirs ; la face était couverte partout de poils courts ; il n'y avait pas moyen de douter que ce ne fût la tête d'un animal, mais qui, par cette partie, ne différait presque point de l'homme, et M. Albinus, ce grand anatomiste, à qui je la fis voir, fut de mon avis. Si l'on doit juger, par cette tête, de la taille de l'animal auquel elle avait appartenu, il devait pour le moins avoir égalé celle d'un homme de cinq pieds. Le pied qu'on montrait avec cette tête, et qu'on assurait être du même animal, était plus long que celui d'un grand homme.

« M. de Buffon soupçonne qu'il y a un peu d'exagération dans le récit de Bontius et un peu de préjugé dans ce qu'il raconte des marques d'intelligence et de pudeur de sa femelle orang-outang : cependant ce qu'il en dit est confirmé par ceux qui ont vu ces animaux aux Indes ; au moins j'ai entendu la même chose de plusieurs personnes qui avaient été à Batavia, et qui sûrement ignoraient ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir à quoi m'en tenir là-dessus, je me suis adressé à M. Relian, qui demeure dans cette même ville de Batavia, où il pratique la chirurgie avec beaucoup de succès : connaissant son goût pour l'histoire naturelle et son amitié pour moi, je lui avais écrit pour le prier de m'envoyer un orang-outang, afin d'en orner le cabinet de curiosités de notre Académie ; et en même temps je lui avais demandé qu'il me communiquât ses observations sur cet animal, en cas qu'il l'eût vu. Voici sa réponse qu'on lira avec plaisir ; elle est datée de Batavia, le 15 janvier 1770.

» J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Relian, que l'homme sauvage, qu'on nomme en malais *orang-outang*, ne se trouve point dans votre Académie ; c'est une pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets d'histoire naturelle, M. Pallavicini, qui a été ici *sabandhaar*, en a amené deux en vie, mâle et femelle, lorsqu'il partit pour l'Europe, en 1759 ; ils étaient de grandeur humaine, et faisaient précisément tous les mouvements que font les hommes, surtout avec leurs mains dont ils se servaient comme nous. La femelle avait des mamelles précisément comme celles d'une femme, quoique plus pendantes ; la poitrine et le ventre étaient sans poils, mais d'une peau fort dure et ridée. Ils étaient tous les deux fort honteux quand on les fixait trop ; alors la femelle se jetait dans les bras du mâle et se cachait le visage dans son sein, ce qui faisait un spectacle véritablement touchant ; c'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent point, mais ils ont un cri semblable à celui du singe, avec lequel ils ont le plus d'analogie par rapport à la manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des racines, des herbages, et habitant sur des arbres dans les bois les moins fréquentés. Si ces animaux ne faisaient pas une race à part qui se perpétue, on pourrait les nommer des *monstres de la nature humaine*. Le nom d'*hommes sauvages* qu'on leur donne leur vient du rapport qu'ils ont extérieurement

avec l'homme, surtout dans leurs mouvements et dans une façon de penser, qui leur est sûrement particulière, et qu'on ne remarque point dans les autres animaux ; car celle-ci est toute différente de cet instinct plus ou moins développé qu'on voit dans les animaux en général. Ce serait un spectacle bien curieux, si l'on pouvait observer ces hommes sauvages dans les bois, sans en être aperçu, et si l'on était témoin de leurs occupations domestiques ; je dis *hommes sauvages*, pour me conformer à l'usage ; car cette dénomination n'est point de mon goût, parce qu'elle présente d'abord une idée analogue aux sauvages des terres inconnues, auxquels ces animaux-ci ne doivent point être comparés. L'on dit qu'on en trouve dans les montagnes inaccessibles de Java ; mais c'est dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, et d'où l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici de temps en temps. »

« Cette lettre, continue M. Allamand, confirme pleinement ce qu'a dit Bontius ; elle est écrite par un témoin oculaire, par un homme qui est lui-même observateur curieux et attentif, et qui sait que ce qu'il assure avoir vu a été vu aussi par plusieurs personnes, qui sont actuellement ici, et que je suis à portée de consulter tous les jours, pour m'assurer de la vérité de sa relation : ainsi, il n'y a pas la moindre raison pour douter de la vérité de ce qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius, il ajoute la taille de ces orangs-outangs. Ils sont de grandeur humaine ; par conséquent ce ne sont pas les hommes nocturnes de Linnæus, qui ne parviennent qu'à la moitié de cette stature, et qui, suivant cet auteur, ont l'admirable talent de parler : il est vrai que c'est en sifflant, ce qui pourrait bien signifier qu'ils parlent comme les autres singes, ainsi que l'observe M. Relian. Je ne dirai rien du degré d'intelligence que leur attribue mon correspondant ; il n'y a rien à ajouter aux réflexions de M. de Buffon sur cet article. Si ceux que M. Pallavicini a embarqués avec lui, quand il est venu en Europe, étaient arrivés ici en vie, on serait en état d'en rapporter plusieurs autres particularités qui seraient vraisemblablement très-intéressantes : mais sans doute ils sont morts sur la route ; au moins est-il certain qu'ils ne sont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourrait bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprocherait du mandrill.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un singe qu'elles avaient vu à Surinam, où il avait été apporté des côtes de Guinée ; mais faisant peu de fond sur des relations vagues de gens qui, sans aucune connaissance de l'histoire naturelle, examinent peu attentivement les objets nouveaux qui se présentent à eux, je me suis adressé à M. May, capitaine de haut-bord au service de la province de Hollande. Je savais qu'il avait été à Surinam pendant que cet animal y était, et je ne doutais pas qu'il ne l'y eût vu. Personne ne pouvait m'en rendre un compte plus exact que lui : il est aussi distingué par son goût pour toutes sortes de sciences, que par les connaissances qui forment un excellent officier de mer. Voici ce que j'en ai appris :

« Étant avec son vaisseau sur les côtes de Guinée, un de ses matelots y fit l'acquisition d'un petit singe sans queue, âgé d'environ six mois, qui avait été apporté du royaume de Benin. De là ayant fait voile pour se rendre à Surinam, il arriva heureusement à Paramaribo, où il vit ce grand singe dont je viens de parler. Il fut étonné en voyant qu'il était précisément de la même espèce que celui qu'il avait à son bord : il n'y avait d'autre différence entre ces animaux que celle de la taille : mais aussi était-elle très-considérable, puisque ce grand singe avait cinq pieds et demi de

hauteur, tandis que celui de son matelot surpassait à peine un pied. Il n'avait point de queue; son corps était couvert d'un poil brun, mais qui était assez peu touffu sur la poitrine pour laisser voir sa peau, qui était bleuâtre. Il n'avait point de poil à la face; son nez était extrêmement long et plat, et d'un très-beau bleu: ses joues étaient sillonnées de rouge sur un fond noirâtre; ses oreilles ressemblaient à celles de l'homme; ses fesses étaient nues et sans callosités. C'était un mâle, et il avait les parties de la génération d'un rouge éclatant. Il marchait également sur deux pieds ou sur quatre; son attitude favorite était d'être assis sur les fesses. Il était très-fort; le maître à qui il appartenait était un assez gros homme: M. May a vu ce singe le prendre par le milieu du corps, l'élever de terre avec facilité, et le jeter à la distance d'un pas ou deux. On m'a assuré qu'un jour il se saisit d'un soldat qui passait tout près de lui, et qu'il l'aurait emporté au haut de l'arbre au pied duquel il était attaché, si son maître ne l'en eût pas empêché. Il paraissait fort ardent pour les femmes. Il était depuis une vingtaine d'années à Surinam, et il ne semblait pas avoir acquis encore son plein accroissement. Celui à qui il appartenait assurait qu'il avait remarqué que sa hauteur était augmentée encore cette année même. Un capitaine anglais lui en offrit cent guinées; il les refusa, et deux jours après cet animal mourut.

« En lisant ceci, on se rappellera d'abord le mandrill, avec lequel ce singe a beaucoup de rapport, tant pour la figure que pour la grandeur et la force. La seule différence bien marquée qu'il y ait entre ces animaux consiste dans la queue qui, quoique fort courte, se trouve dans le mandrill, mais qui manque tout à fait à l'autre.

« Voilà donc une nouvelle espèce de singe sans queue, habitant de l'Afrique, d'une taille qui égale, si même elle ne surpasse pas celle de l'homme, et dont la durée de la vie paraît être la même, vu le temps qui lui est nécessaire pour acquérir toute sa grandeur. Ce singe ne pourrait-il pas être celui dont parlent quelques voyageurs, et dont les relations ont été appliquées à l'urang-outang? Au moins je serais fort porté à croire que c'est le *smitten* de Bosman et le *quimpezé* de M. de la Brosse: les descriptions qu'ils en donnent lui ressemblent assez; et celui dont parle Battel, qui avait une longue chevelure, a bien l'air d'être de la même espèce que celui dont j'ai vu la tête; il ne paraît en différer qu'en ce qu'il a le visage nu et sans poil. »

Nous venons de présenter tous les faits que nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure, et nous en avons la dépouille au Cabinet du Roi. C'est d'après cette dépouille que nous sommes assurés que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo sont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle au gros orteil des pieds de derrière, la quantité et la couleur roussâtre du poil dont il est revêtu, et la grandeur qui est d'environ moitié au-dessous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, et en a fait une très-bonne description; il en a donné la figure, dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la figure d'un singe sans queue, ou orang-outang qui m'avait été envoyé de Batavia. Cette figure, faite d'après un animal qui avait été longtemps dans de l'eau-de-vie, d'où je l'avais tiré pour le faire empailler, ne pouvait que le représenter très-imparfaitement: je crus cependant devoir la publier, parce qu'on n'en avait alors aucune autre. Il me paraissait différent de celui

qui a été décrit par Tulpius; depuis j'ai eu des raisons de croire que c'est le même, sans que pour cela j'aie trouvé meilleure la figure que cet auteur en a donnée.

« Quelques années après, au commencement de juillet 1776, on envoya du cap de Bonne-Espérance à la ménagerie de M. le prince d'Orange une femelle d'un de ces animaux, et de la même espèce que celui que j'avais décrit. On a profité de cette occasion pour en donner une figure plus exacte.

« Elle arriva en bonne santé. Dès que j'en fus averti, j'allai lui rendre visite, et ce fut avec peine que je la vis attachée à un bloc par une grosse chaîne qui la prenait par le cou, et qui la gênait beaucoup dans ses mouvements. Je m'insinuai bientôt dans ses bonnes grâces par les bonbons que je lui donnai, et elle eut la complaisance de souffrir que je l'examinasse tout à mon aise*.

« La plus grande partie de son corps était couverte de poils roussâtres partout à peu près de la même longueur, excepté sur le dos où ils étaient un peu plus longs. Il n'y en avait point sur le ventre où la peau paraissait à nu; mais quelques semaines après je fus fort surpris de voir cette même partie velue comme le reste du corps. J'ignore si elle avait été couverte auparavant de poils qui étaient tombés, ou s'ils y paraissaient pour la première fois. L'orang-outang que Tulpius a décrit, et qui était aussi une femelle, avait de même le ventre dénué de poils. Sa face était plate, cependant un peu relevée vers le bas, mais beaucoup moins que dans le magot et les autres espèces de singes; elle était nue et basanée, avec une tache autour de chaque œil, et une plus grande autour de la bouche, d'une couleur qui approchait un peu de la couleur de chair. Elle avait les dents telles que M. de Buffon les a décrites parmi les caractères distinctifs des orangs-outangs. La partie inférieure de son nez était fort large et très-peu éminente; ses narines étaient fort distantes de sa bouche, à cause de la hauteur considérable de sa lèvre supérieure; ses yeux étaient environnés de paupières garnies de cils, et au-dessus il y avait quelques poils, mais qui ne pouvaient pas passer pour des sourcils; ses oreilles étaient semblables à celle de l'homme; ses gras de jambes étaient fort peu visibles, on pourrait même dire qu'elle n'en avait point; ses fesses étaient velues, et on ne remarquait pas qu'il y eût des callosités.

« Quand elle était debout, sa longueur, depuis la plante des pieds jusqu'au haut de la tête, n'était que de deux pieds et demi. Ses bras étaient fort longs; mesurés depuis l'aisselle jusqu'au bout des doigts, ils avaient vingt-trois pouces: cependant, quand l'animal se dressait sur ses pieds, ils ne touchaient pas à terre comme ceux des deux gibbons décrits par M. de Buffon. Ses mains et ses pieds n'étaient point velus; leur couleur était noirâtre, et ils étaient aussi fort longs proportionnellement à son corps: depuis le poignet jusqu'au bout du plus long doigt, la longueur de sa main était de sept pouces, et celle de son pied, de huit; le gros orteil n'avait point d'ongle, pendant que le ponce et tous les autres doigts en avaient. L'on voit, par cette description, qu'à la grandeur près, cette femelle était de la même espèce que l'animal que j'ai décrit ci-dessus. Elle était originaire de Bornéo; on l'avait envoyée de Batavia au cap de Bonne-Espérance où elle a passé une année: de là elle est venue à la ménagerie de M. le prince d'Orange, où elle n'a pas vécu si longtemps; elle est morte en janvier 1777.

« Elle n'avait point l'air méchant; elle donnait volontiers la main à ceux qui lui présentaient la leur. Elle mangeait sans glotonnerie du pain, des carottes, des fruits, et même de la viande rôtie; elle ne paraissait pas aimer la viande crue; elle prenait la tasse qui contenait sa boisson d'une seule main, la portait à sa bouche, et elle la vidait fort tranquillement. Tous ses mouvements étaient assez lents, et elle témoignait peu de vivacité; elle paraissait plutôt mélancolique. Elle jouait avec une couverture

* La description suivante est celle d'une jeune femelle de l'orang roux des Indes.

qui lui servait de lit, et souvent elle s'occupait à la déchirer. Son attitude ordinaire était d'être assise, avec ses cuisses et ses genoux élevés : quand elle marchait, elle était presque dans la même posture; ses fesses étaient peu éloignées de la terre. Je ne l'ai point vue se tenir parfaitement debout sur pieds, excepté quand elle voulait prendre quelque chose d'élevé, et même encore alors les jambes étaient toujours un peu pliées, et elle était vacillante. Ce qui me confirme dans ce que j'en ai dit ci-devant, c'est que les animaux de cette espèce ne sont pas faits pour marcher debout comme l'homme, mais comme les autres quadrupèdes, quoique cette dernière allure doit être aussi assez fatigante pour eux à cause de la conformation de leurs mains. Ils me paraissent principalement faits pour grimper sur les arbres : aussi notre femelle grimpait-elle volontiers contre les barres de la fenêtre de sa chambre, aussi haut que le lui permettait sa chaîne.

« M. Vosmaër, qui l'a observée pendant tout le temps qu'elle a vécu dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, en a publié une fort bonne description, d'où j'ai tiré les dimensions que j'en ai données, parce qu'elles étaient plus justes que celles que j'avais prises sur l'animal vivant et en mouvement ; il a été fort attentif à examiner de près ses actions, et ce qu'il en rapporte est très-intéressant. On aime à voir ou à lire le détail des actions d'un animal qui imite si bien les nôtres; nous sommes tentés de lui accorder un degré d'intelligence supérieur à celui de toutes les autres brutes, quoique tout ce que nous admirons dans tout ce qu'il fait soit une suite de la forme de son corps, et particulièrement de ses mains dont il se sert avec autant de facilité que nous. Si le chien avait de pareilles mains, et qu'il pût se tenir debout sur ses pieds, il nous paraîtrait bien plus intelligent qu'un singe. Pendant que cette femelle a été dans ce pays, M. Vosmaër n'a pas remarqué qu'elle ait eu des écoulements périodiques. Il en a donné, en deux planches, trois figures qui la représentent très-bien dans trois différentes attitudes.

Dans le même temps que cet animal était ici, il y avait à Paris une femelle gibbon comme je l'ai appris par la lettre de M. Daubenton, qui me manda que son allure était à peu près la même que celle que je viens de décrire; elle courait étant presque debout sur ses pieds, mais les jambes et les cuisses étaient un peu pliées, et quelquefois la main touchait la terre pour soutenir le corps chancelant; elle était vacillante, lorsqu'étant debout elle s'arrêtait; elle ne portait que sur le talon, et relevait la plante du pied; elle ne restait que peu de temps dans cette attitude, qui paraissait forcée.

M. Gordon, que je dois presque toujours citer, m'a envoyé le dessin d'un orang-outang, dont le roi d'Aslam, pays situé à l'est du Bengale, avait fait présent, avec plusieurs autres curiosités, à M. Harwood, président du conseil provincial de Dinagopal. Le frère de M. Harwood l'apporta au Cap, et le donna à M. Gordon, chez qui malheureusement il ne vécut qu'un jour. Sur le vaisseau il avait été attaqué du scorbut, et en arrivant au cap de Bonne-Espérance il était si faible, qu'il mourut au bout de vingt-quatre heures. Ai. si M. Gordon n'a eu que le temps de le faire dessiner, et ne pouvant point me donner ses propres observations, il m'a communiqué ce que lui en avait dit M. Harwood. Voici ce qu'il en avait appris :

« Cet orang-outang, nommé *voulock* dans le pays dont il est originaire, était une femelle qui avait régulièrement ses écoulements périodiques, mais qui cessèrent dès qu'elle fut attaquée du scorbut. Elle était d'un caractère fort doux : il n'y avait que les singes qui lui déplaisaient; elle ne pouvait pas les souffrir. Elle se tenait toujours droite en marchant; elle pouvait même courir très-vite. Quand elle marchait sur une table, ou parmi de la porcelaine, elle était fort attentive à ne rien casser. Lorsqu'elle grimpait quelque part, elle ne faisait usage que de ses mains; elle avait les genoux comme un homme. Elle pouvait faire un cri si aigu, que quand on était près d'elle,

il fallait se tenir les oreilles bouchées pour n'en être pas étourdi. Elle prononçait souvent et plusieurs fois de suite les syllabes de *yaa-hou*, en insistant avec force sur la dernière. Quand elle entendait quelque bruit approchant de celui-là, elle commençait d'abord aussi à crier ; si elle était contente, on lui entendait faire un grognement doux qui partait de la gorge. Lorsqu'elle était malade, elle se plaignait comme un enfant, et cherchait à être secourue. Elle se nourrissait de végétaux et de lait ; jamais elle n'avait voulu toucher à un animal mort, ni manger de la viande ; elle refusait même de manger sur une assiette où il y en avait eu. Quand elle voulait boire, elle plongeait ses doigts dans l'eau et les lècheait. Elle se couvrait volontiers avec des morceaux de toile, mais elle ne voulait point souffrir d'habits. Dès qu'elle entendait prononcer son nom, qui était *Jenny*, elle venait : elle était ordinairement assez mélancolique et pensive. Quand elle voulait faire ses nécessités, lorsqu'elle était sur le vaisseau, elle se tenait à une corde par les mains, et les faisait dans la mer.

« La longueur de son corps était de deux pieds cinq pouces et demi ; sa circonférence près de la poitrine était d'un pied deux pouces, et celle de la partie de son corps la moins grosse était de dix pouces et demi. Quand elle était en santé, elle était mieux en chair, et elle avait des gras de jambes. Le dessin que M. Gordon a eu la bonté de m'en envoyer a été fait lorsqu'elle était malade, ou peut-être lorsqu'elle était morte, et d'une très-grande maigreur : ainsi il ne peut servir qu'à donner une idée de la longueur et de la figure de sa face, qui me paraît être très-semblable à celle de la femelle que nous avons eue ici. Je vois aussi par l'échelle qui est ajoutée à ce dessin, que les dimensions des différentes parties sont à peu près les mêmes : mais il y avait cette différence entre ces deux orangs-outangs : c'est que celui de Bornéo n'avait point d'ongle au gros orteil ou au pouce des pieds, au lieu que celui d'Asham en avait, comme M. Gordon me l'a mandé bien expressément ; aussi a-t-il eu soin que cet ongle fût représenté dans le dessin. Cette différence indiquerait-elle une diversité dans l'espèce entre des animaux qui semblent d'ailleurs avoir tant de rapports entre eux, par des caractères plus essentiels ? »

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses. Je ne doute pas plus que lui que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces, telles que le pongo et le jocko, et peut-être le singe dont il parle, comme en ayant vu la tête et le pied, et peut-être encore celui qui pourrait faire la nuance entre le pongo et le mandrill. M. Vosmaër a reçu, il a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko : il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article *.

« Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa de l'heureuse arrivée de cet orang-outang... c'était une femelle. Nous avons apporté la plus grande attention à nous assurer si elle était sujette à l'écoulement périodique, sans rien pouvoir découvrir à cet égard. En mangeant elle ne faisait point de poches latérales au gosier, comme toutes les autres espèces de singes. Elle était d'un si bon naturel, qu'on ne lui vit jamais montrer la moindre marque de méchanceté ou de fâcherie ; on pouvait sans crainte lui mettre la main dans la bouche. Son air avait quelque chose de triste... Elle aimait la compagnie sans distinction de sexe, donnant seulement la préférence aux gens qui la soignaient journellement et qui lui faisaient du bien, qu'elle paraissait affectionner

* C'est encore l'*orang roux* des Indes

d'avantage; souvent lorsqu'ils se retiraient, elle se jetait à terre, étant à la chaîne, comme au désespoir, poussant des cris lamentables, et déchirant par lambeaux tout le linge qu'elle pouvait attraper dès qu'elle se voyait seule. Son garde ayant quelquefois la coutume de s'asseoir auprès d'elle à terre, elle prenait d'autres fois du foin de sa litière, l'arrangeait à son côté, et semblait par toutes ses démonstrations l'inviter à s'asseoir auprès d'elle...

La marche ordinaire de cet animal était à quatre pieds comme les autres singes; mais il pouvait bien aussi marcher debout sur les pieds de derrière, et mani d'un bon bâton, il s'y tenait appuyé souvent fort longtemps: cependant il ne posait jamais les pieds à plat, à la façon de l'homme, mais recourbés en dehors, de sorte qu'il se soutenait sur les côtés extérieurs des pieds de derrière, les doigts retirés en dedans, ce qui dénotait une aptitude à grimper sur les arbres... Un matin nous le trouvâmes déchaîné... et nous le vîmes monter avec une merveilleuse agilité contre les poutres et les lattes obliques du toit; on eut de la peine à le reprendre... Nous remarquâmes une force extraordinaire dans ses muscles; on ne parvint qu'avec beaucoup de peine à le coucher sur le dos; deux hommes vigoureux eurent chacun assez à faire à lui serrer les pieds, l'autre à lui tenir la tête, et le quatrième à lui repasser le collier par-dessus la tête, et à le fermer mieux. Dans cet état de liberté, l'animal avait entre autres choses ôté le bouchon d'une bouteille contenant un reste de vin de Malaga, qu'il but jusqu'à la dernière goutte, et remit ensuite la bouteille à sa même place.

« Il mangeait presque de tout ce qu'on lui présentait. Sa nourriture ordinaire était du pain, des racines, en particulier des carottes jaunes, toutes sortes de fruits, surtout des fraises; mais il paraissait singulièrement friand de plantes aromatiques, comme du persil et de sa racine. Il mangeait aussi de la viande bouillie ou rôtie, et du poisson. On ne le voyait point chasser aux insectes dont les autres espèces de singes sont d'ailleurs si avides... Je lui présentai un moineau vivant... il en goûta la chair et le rejeta bien vite. Dans la ménagerie, et lorsqu'il était tant soit peu malade, je l'ai vu manger tant soit peu de viande crue, mais sans aucune marque de goût. Je lui donnai un œuf cru qu'il ouvrit des dents, et suçait tout entier avec beaucoup d'appétit... Le rôti et le poisson étaient ses aliments favoris. On lui avait appris à manger avec la cuiller et la fourchette. Quand on lui donnait des fraises sur une assiette, c'était un plaisir de voir comme il les piquait une par une, et les portait à sa bouche avec la fourchette, tandis qu'il tenait de l'autre patte l'assiette. Sa boisson ordinaire était l'eau; mais il buvait très-volontiers toutes sortes de vins, et principalement le malaga. Lui donnait on une bouteille, il en tirait le bouchon avec la main et buvait très-bien dehors de même que hors d'un verre à bière; et cela fait, il s'essuyait les lèvres comme une personne... Après avoir mangé, si on lui donnait un cure-dents, il s'en servait au même usage que nous. Il tirait fort adroitement du pain et autres choses hors des poches. On m'a assuré qu'étant à bord du navire, il courait librement parmi l'équipage, jouait avec les matelots, et allait querir comme eux sa portion à la cuisine.

« A l'approche de la nuit, il allait se coucher... Il ne dormait pas volontiers dans sa loge, de peur, à ce qu'il me parut, d'y être enfermé. Lorsqu'il voulait se coucher, il arrangeait le foin de sa litière, le secouait bien, en apportait davantage pour former son chevet, se mettait le plus souvent sur le côté, et se couvrait chaudement d'une couverture, étant fort frileux... De temps en temps nous lui avons vu faire une chose qui nous surprit extrêmement la première fois que nous en fûmes témoins. Ayant préparé sa couche à l'ordinaire, il prit un lambeau de linge qui était auprès de lui, l'étendit fort proprement sur le plancher, mit du foin au milieu en relevant les quatre coins du linge par-dessus, porta ce paquet avec beaucoup d'adresse sur son lit pour lui servir d'oreiller, tirant ensuite la couverture sur son corps... Une fois, me voyant

706 HISTOIRE NATURELLE DES ORANGS-OUTANGS, ETC.

ouvrir à la clef et refermer ensuite le cadenas de sa chaîne, il saisit un petit morceau de bois... le fourra dans le trou de la serrure, le tournant et retournant en tous sens, et regardant si le cadenas ne s'ouvrait pas... On l'a vu essayer d'arracher des crampons avec un gros clou dont il se servait comme d'un levier. Un jour, lui ayant donné un petit chat, il le flaira partout; mais le chat lui ayant égratigné le bras, il ne voulut plus le toucher... Lorsqu'il avait uriné sur le plancher de son gîte, il l'essuyait proprement avec un chiffon... Lorsqu'on allait le voir avec des bottes aux jambes, il les nettoyait avec un balai, et savait déboucler les souliers avec autant d'adresse qu'un domestique aurait pu le faire : il dénouait aussi fort bien les nœuds faits dans les cordes, quelque serrés qu'ils fussent, soit avec ses dents, soit avec ses ongles... Ayant un verre ou un baquet dans une main, et un bâton dans l'autre, on avait bien de la peine à le lui ôter, s'esquivant et s'eserimant continuellement du bâton pour le conserver.

« Jamais on ne l'entendait pousser quelque cri, si ce n'est lorsqu'il se trouvait seul, et pour lors c'était d'abord un son approchant de celui d'un jeune chien qui hurle; ensuite il devenait très-rude et rauque, ce que je ne puis mieux comparer qu'au bruit que fait une grosse seie en passant à travers le bois. Nous avons déjà remarqué que cet animal avait une force extraordinaire; mais elle était surtout apparente dans les pattes de devant ou mains dont il se servait à tout... pouvant lever et remuer de très-lourds fardeaux.

« Ses excréments, lorsqu'il se portait bien, étaient en erottes ovales. Sa hauteur, mesurée debout, était de deux pieds et demi rhénans... Le ventre, surtout étant accroupi, était gros et gonflé... Les tetins des mamelles étaient fort petits et tout près des aisselles; le nombril ressemblait beaucoup à celui d'une personne.

« Les pieds de devant ou bras avaient, depuis les aisselles jusqu'au bout des doigts du milieu, un pied sept pouces; le doigt du milieu trois pouces et demi, le premier un peu plus court, le troisième un peu plus long, le quatrième, ou petit doigt, beaucoup plus court; mais le pouce l'est encore bien davantage. Tous les doigts ont trois articulations; le pouce n'en a que deux : ils sont tous garnis d'un ongle noir et rond.

« Les jambes, depuis la hanche jusqu'au talon, avaient vingt pouces; mais le fémur me parut à proportion beaucoup plus court que le tibia. Ses pieds posés à plat étaient depuis le derrière du talon jusqu'au bout des doigts du milieu, longs de huit pouces. Les doigts des pieds sont plus courts que ceux des mains; celui du milieu est aussi un peu plus long que les autres; mais ici le pouce est beaucoup plus court que celui de la main... et ces doigts des pieds ont aussi des ongles noirs. Le pouce ou gros orteil, qui n'a que deux articulations, est absolument dépourvu d'ongle dans quatre sujets de cette espèce asiatique.

« Le côté intérieur des pieds de devant et de derrière est entièrement nu, sans poil, revêtu d'une peau assez douce, d'un noir fauve; mais après la mort de l'animal, et pendant sa maladie, cette peau était déjà devenue beaucoup plus blanche : les doigts des pieds de devant et de derrière étaient aussi sans poil.

« Les enuisses ne sont ni pelées, ni calleuses... On ne pouvait apercevoir ni fesses, ni mollets aux jambes, non plus que le moindre indice de queue.

« La tête est par-devant toute recouverte d'une peau chauve, couleur de souris. Le museau ou la bouche est un peu saillant, quoique pas tant qu'aux espèces de magots; mais l'animal pouvait aussi beaucoup l'avancer et le retirer. L'ouverture de la bouche est fort large. Autour des yeux, sur les lèvres et sur le menton, la peau était un peu couleur de chair; les yeux sont d'un brun bleuâtre, dans le milieu noir; les paupières sont garnies de petits eils. On voit aussi quelques poils au-dessus des yeux, ce que l'on ne peut pourtant pas bien nommer des sourcils. Le nez est très-épaté et

large vers le bas; les dents de devant à la mâchoire supérieure sont au nombre de quatre, suivies de chaque côté d'un intervalle après lequel... vient une dent mâchelière qui est plus longue... L'on compte encore trois dents molaires, dont la dernière est la plus grosse. Le même ordre règne à la mâchoire inférieure. Les dents sont fort semblables à celles de l'homme... Le palais est de couleur noire; le dessous de la langue est couleur de chair... La langue est longue, arrondie par devant, lisse et douce; les oreilles sont sans poils et de forme humaine, mais plus petites qu'elles ne sont représentées par d'autres.

« A son arrivée, l'animal n'avait point de poil, si ce n'est du noir à la partie postérieure du corps, sur les bras, les cuisses et les jambes... A l'approche de l'hiver, il acquit beaucoup plus de poil... Le dos, la poitrine et toutes les autres parties du corps étaient couverts de poil châtain clair... Les plus longs poils du dos avaient trois pouces. »

LE GIBBON.

(ORANG GIBBON.)

Ordre des quadrumanes, tribu des gibbons, famille des singes. (CUVIER.)

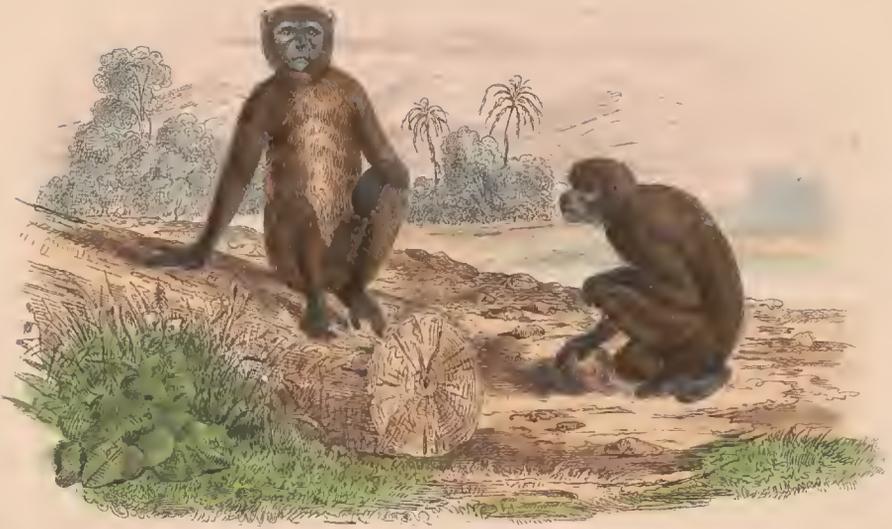
Le gibbon se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parce que ses bras sont aussi longs que son corps et ses jambes. Nous l'avons vu vivant; il n'avait pas trois pieds de hauteur, mais il était jeune, il était en captivité: ainsi l'on doit présumer qu'il n'avait pas encore acquis toutes ses dimensions, et que, dans l'état de nature, lorsqu'il est adulte, il parvient au moins à quatre pieds de hauteur. Il n'a nulle apparence de queue; mais le caractère qui le distingue évidemment des autres singes, c'est cette prodigieuse grandeur de ses bras, qui sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière, ses mains touchent encore à terre, et qu'il peut marcher à quatre pieds, sans que son corps se penche. Il a tout autour de la face un cercle de poils gris, de manière qu'elle se présente comme si elle était environnée d'un cadre rond: ce qui donne à ce singe un air très-extraordinaire. Ses yeux sont grands, mais enfoncés; ses oreilles, nues et bien bordées: sa face est aplatie, de couleur tannée et assez semblable à celle de l'homme. Le gibbon est après l'orang-outang et le pitèque celui qui approcherait le plus de la figure humaine, si la longueur excessive de ses bras ne le rendait pas difforme: car dans l'état de nature, l'homme aurait

aussi une mine bien étrange; les cheveux et la barbe, s'ils étaient négligés, formeraient autour de son visage un cadre de poil assez semblable à celui qui environne la face du gibbon.

Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille et de mœurs assez douces; ses mouvements n'étaient ni trop brusques ni trop précipités : il prenait doucement ce qu'on lui donnait à manger; on le nourrissait de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignait beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu longtemps hors de son pays natal. Il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malaca et des îles Moluques. Il paraît qu'il se trouve aussi dans des provinces moins méridionales, et qu'on doit rapporter au gibbon le singe du royaume de Gannaure, frontière de la Chine, que quelques voyageurs ont indiqué sous le nom de *Fefé*. Au reste, cette espèce varie pour la grandeur et pour les couleurs du poil. Il y en a deux au Cabinet, dont le second, quoique adulte, est bien plus petit que le premier et n'a que du brun dans tous les endroits où l'autre a du noir; mais comme ils se ressemblent parfaitement à tous autres égards, nous ne doutons pas qu'ils ne soient tous deux d'une seule et même espèce.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le gibbon n'a point de queue; il a les fesses pelées avec de légères callosités; sa face est plate, brune et environnée tout autour d'un cercle de poils gris; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a les oreilles nues, noires et arrondies, le poil brun ou gris suivant l'âge ou la race, les bras excessivement longs : il marche sur les deux pieds de derrière; il a deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique de sang.



LE MAGOT.



LE GRAND PAPION.

L'OUANDEROU.

LE MAGOT *.

(LE MACAQUE MAGOT.)

Ordre des quadrumanes, tribu des magots, famille des singes. (CUVIER.)

Cet animal est de tous les singes, c'est-à-dire de tous ceux qui n'ont point de queue **, celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat. Nous en avons nourri un pendant plusieurs années; l'été il se plaisait à l'air, et l'hiver on pouvait le tenir dans une chambre sans feu. Quoiqu'il ne fût pas délicat, il était toujours triste et souvent maussade; il faisait également la grimace pour marquer sa colère ou montrer son appétit : ses mouvements étaient brusques, ses manières grossières, et sa physionomie encore plus laide que ridicule; pour peu qu'il fût agité de passion, il montrait et grinçait les dents en remuant la mâchoire. Il remplissait les poches de ses joues de tout ce qu'on lui donnait, et il mangeait généralement de tout, à l'exception de la viande crue, du fromage et d'autres choses fermentées; il aimait à se jucher, pour dormir, sur un barreau, sur une patte de fer. On le tenait toujours à la chaîne, parce que, malgré sa longue domesticité, il n'en était pas plus civilisé, pas plus attaché à ses maîtres; il avait apparemment été mal éduqué : car j'en ai vu d'autres de la même espèce, qui en tout étaient mieux, plus reconnaissants, plus obéissants, même plus gais, et assez dociles pour apprendre à danser, à gesticuler en cadence et à se laisser tranquillement vêtir et coiffer.

Ce singe peut avoir deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière : la femelle est plus petite que le mâle. Il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux. Lorsqu'il est en repos, il est presque toujours assis, et son corps porte sur deux callosités très-éminentes, qui sont situées au bas de la région où devraient être les fesses; l'anus est plus élevé : ainsi il est assis plus bas que sur le cul; aussi son corps est plus incliné que celui d'un homme assis. Il diffère du *pythèque* ou *singe* proprement dit : 1° en ce qu'il a le museau gros et avancé comme un

* Le magot est le même animal que le *pithèque* ou *pithecus* d'Aristote, que Buffon considérait comme une espèce distincte. Le *cynocéphale* de Buffon n'est aussi qu'un magot.

** Il est certain que ce singe est sans queue, quoiqu'il en ait une légère apparence formée par un petit appendice de peau d'environ un demi-pouce de longueur, qui se trouve au-dessus de l'anus; mais cet appendice n'est point une queue avec des vertèbres, ce n'est qu'un bout de peau qui ne tient pas même plus particulièrement au coccyx que le reste de la peau.

dogue, au lieu que le pithèque a la face aplatie; 2° en ce qu'il a de longues dents canines, tandis que le pithèque ne les a pas plus longues à proportion que l'homme; 3° en ce qu'il n'a pas les ongles des doigts aussi plats et aussi arrondis; et enfin parce qu'il est plus grand, plus trapu, et d'un naturel moins docile et moins doux.

Au reste, il y a quelques variétés dans l'espèce du magot; nous en avons vu de différentes grandeurs et de poils plus ou moins foncés et plus ou moins fournis: il paraît même que les cinq animaux dont Prosper Alpin a donné les figures et les indications sous le nom de *Cynocéphales*, sont tous cinq des magots, qui ne diffèrent que par la grandeur et par quelques autres caractères trop légers pour qu'on doive en faire des espèces distinctes et séparées. Il paraît aussi que l'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent, et qu'on la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Éthiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie et jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le magot n'a point de queue, quoiqu'il y ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence: il a des abajoues, de grosses callosités proéminentes sur les fesses; des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme; la face relevée par le bas en forme de museau, semblable à celui du dogue. Il a du duvet sur la face, du poil brun verdâtre sur le corps et jaune blanchâtre sous le ventre. Il marche sur ses deux pieds de derrière, et plus souvent à quatre. Il a trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur, et il paraît qu'il y a dans cette espèce des races qui sont encore plus grandes. Les femelles sont, comme les femmes, sujettes à un écoulement périodique de sang.

LE PITHÈQUE.

Ordre des quadrumanes, tribu des magots, famille des singes. (CUVIER.)

« Il y a, dit Aristote, des animaux dont la nature est ambiguë, et tient en partie de l'homme et en partie du quadrupède, tels que les *pithèques*, les *kèbes* et les *cynocéphales*. Le kèbe est un pithèque avec une queue. Le cynocéphale est tout semblable

au pithèque : seulement il est plus grand et plus fort ; et il a le museau avancé, approchant presque de celui du dogue, et c'est de là qu'on a tiré son nom ; il est aussi de mœurs plus féroces, et il a les dents plus fortes que le pithèque et plus ressemblantes à celles du chien. »

D'après ce passage, il est clair que le pithèque et le cynocéphale indiqués par Aristote n'ont ni l'un ni l'autre de queue, puisqu'il dit que les pithèques qui ont une queue s'appellent *kèbes*, et que le cynocéphale ressemble en tout au pithèque, à l'exception du museau, qu'il a plus avancé, et des dents qu'il a plus grosses. Aristote fait donc mention de deux espèces de singes sans queue, le pithèque et le cynocéphale, et d'autres singes avec une queue, qu'il appelle *kèbes*. Maintenant, pour comparer ce que nous connaissons avec ce qui était connu d'Aristote, nous observerons que nous avons vu trois espèces de singes qui n'ont point de queue, savoir, l'orang-outang, le gibbon et le magot, et qu'aucune de ces trois espèces n'est le pithèque ; car les deux premières, c'est-à-dire l'orang-outang et le gibbon, n'étaient certainement pas connues d'Aristote, puisque ces animaux ne se trouvent que dans les parties méridionales de l'Afrique et des Indes qui n'étaient pas découvertes de son temps, et que d'ailleurs ils ont des caractères très-différents de ceux qu'il donne au pithèque. Mais la troisième espèce que nous appelons *magot* est le *cynocéphale* d'Aristote ; il en a tous les caractères ; il n'a point de queue ; il a le museau comme un dogue, et les dents canines grosses et longues : d'ailleurs il se trouve communément dans l'Asie-Mineure et dans les autres provinces de l'Orient qui étaient connues des Grecs. Le pithèque est du même pays, mais nous ne l'avons pas vu : nous ne le connaissons que par le témoignage des auteurs ; et quoique, depuis vingt ans que nous recherchons les singes, cette espèce ne se soit pas rencontrée sous nos yeux, nous ne doutons cependant pas qu'elle n'existe aussi réellement que celle du cynocéphale. Gessner et Jonston ont donné des figures de ce singe pithèque : M. Brisson l'a indiqué comme l'ayant vu ; il le distingue du cynocéphale ou magot, qu'il désigne aussi comme l'ayant vu, et il confirme ce que dit Aristote, en assurant que ces deux animaux se ressemblent à tous égards, à l'exception du museau, qui est court dans le *pithèque* ou *singe* proprement dit, et allongé dans le cynocéphale. Nous avons dit que l'orang-outang, le pithèque, le gibbon et le magot sont les seuls animaux auxquels on doit appliquer le nom générique de *singe*, parce qu'ils sont les seuls qui n'ont point de queue, et les seuls qui marchent plus volontiers et plus souvent sur deux pieds que sur quatre. L'orang-outang et le gibbon sont très-différents du pithèque et du magot ; mais comme eux-ci se ressemblent en tout, à l'exception de la grandeur des mâchoires et de la grosseur des dents canines, ils ont souvent été pris l'un pour l'autre : on les a toujours indiqués par le nom commun de *singe* ; et même dans les langues où il y a un nom pour les singes sans queue, et un autre nom pour les singes à queue, on n'a pas distingué le pithèque du magot ; on les appelle tous deux

du même nom *aff*, en allemand, *ape*, en anglais : ce n'est que dans la langue grecque que ces deux animaux ont eu chacun leur nom ; encore le mot *cynocéphale* est plutôt une dénomination adjectivique qu'un substantif propre, et c'est par cette raison que nous ne l'avons pas adopté.

Il paraît, par les témoignages des anciens, que le pithèque est le plus doux, le plus docile de tous les singes qui leur étaient connus, et qu'il était commun en Asie aussi bien que dans la Libye et dans les autres provinces de l'Afrique qui étaient fréquentées par les voyageurs grecs et romains ; c'est ce qui me fait présumer qu'on doit rapporter à cette espèce de singe les passages suivants de Léon l'Africain et de Marmol : ils disent que les singes à longue queue qu'on voit en Mauritanie, et que les Africains appellent *mones*, viennent du pays des Nègres, mais que les singes sans queue sont naturels et se trouvent en très-grande quantité dans les montagnes de Mauritanie, de Bougie et de Constantine.

« Ils ont, dit Marmol, les pieds, les mains, et, s'il faut ainsi dire, le visage de l'homme, avec beaucoup d'esprit et de malice. Ils vivent d'herbes, de blé et de toutes sortes de fruits qu'ils vont en troupes dérober dans les jardins ou dans les champs : mais avant que de sortir de leur fort, il y en a un qui monte sur une éminence, d'où il découvre toute la campagne, et quand il ne voit paraître personne, il fait signe aux autres par un cri pour les faire sortir, et ne bouge de là, tandis qu'ils sont dehors : mais sitôt qu'il voit venir quelqu'un, il jette de grands cris, et sautant d'arbre en arbre, tous se sauvent dans les montagnes. C'est une chose admirable que de les voir fuir ; car les femelles portent sur leur dos quatre ou cinq petits, et ne laissent pas avec cela de faire de grands sauts de branche en branche. Il s'en prend quantité par diverses inventions, quoiqu'ils soient fort fins. Quand ils deviennent frouches, ils mordent ; mais pour peu qu'on les flatte, ils s'appivoisent aisément. Ils font grand tort aux fruits et au blé, parce qu'ils ne font autre chose que de cueillir, couper et jeter par terre, soit qu'il soit mûr ou non, et en perdent beaucoup plus qu'ils n'en mangent et qu'ils n'en emportent. Ceux qui sont apprivoisés font des choses incroyables, imitant l'homme en tout ce qu'ils voient. »

Kolbe rapporte les mêmes faits à peu près au sujet des singes du cap de Bonne-Espérance ; mais on voit, par la figure et la description qu'il en donne, que ces singes sont des babouins qui ont une queue courte, le museau allongé, les ongles pointus, etc., et qu'ils sont aussi beaucoup plus gros et plus forts que ces singes de Mauritanie. On peut donc présumer que Kolbe a copié le passage de Marmol, et appliqué aux babouins du Cap les habitudes naturelles des pithèques de Mauritanie.

Le pithèque, le magot et le babouin que nous avons appelé *papion*, étaient tous trois connus des anciens : aussi ces animaux se trouvent dans l'Asie-Mineure, en Arabie, dans la Haute-Égypte et dans toute la partie septentrionale de l'Afrique. On pourrait donc aussi appliquer ce passage de Marmol à tous trois : mais il est clair qu'il ne convient pas au babouin, puisqu'il y est dit que ces singes n'ont point de queue ; et ce qui me fait présumer que ce n'est pas du magot, mais du pithèque que cet auteur a parlé, c'est que le

magot n'est pas aisé à apprivoiser, qu'il ne produit ordinairement que deux petits et non pas quatre ou cinq, comme le dit Marmol; au lieu que le pithèque, qui est plus petit, doit en produire davantage; d'ailleurs il est plus doux et plus docile que le magot, qui ne s'apprivoise qu'avec peine et ne se prive jamais parfaitement. Je me suis convaincu par toutes ces raisons que ce n'est point au magot, mais au pithèque qu'il faut appliquer ce passage des auteurs africains. Il en est de même de celui de Rubruquis, où il est fait mention des singes du Cathay.

Il dit « qu'ils ont en toutes choses la forme et les façons des hommes... qu'ils ne sont pas plus hauts qu'une coudée et tout couverts de poils; qu'ils habitent dans des cavernes; que pour les prendre on y porte des boissons fortes et enivrantes... qu'ils viennent tous ensemble goûter de ce breuvage en criant *chinchin*, dont on leur a donné le nom de *chinchin*, et qu'ils s'enivrent si bien qu'ils s'endorment; en sorte que les chasseurs les prennent aisément. »

Ces caractères ne conviennent qu'au pithèque et point du tout au magot. Nous avons eu celui-ci vivant, et nous ne l'avons jamais entendu crier *chinchin*; d'ailleurs il a beaucoup plus d'une coudée de hauteur et ressemble moins à l'homme que ne le dit l'auteur. Nous avons eu les mêmes raisons pour appliquer au pithèque et non point au magot la figure et l'indication de Prosper Alpin, par laquelle il assure que les petits singes sans queue qu'il a vus en Égypte s'apprivoisent plus vite et plus aisément que les autres; qu'ils ont plus d'intelligence et d'industrie, et qu'ils sont aussi plus gais et plus plaisants que tous les autres. Or, le magot est d'une grosse et assez grande taille; il est maussade, triste, farouche, et ne s'apprivoise qu'à demi. Les caractères que donne ici Prosper Alpin à son singe sans queue ne conviennent donc en aucune manière au magot, et ne peuvent appartenir à un autre animal qu'au pithèque.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pithèque n'a point de queue; il n'a point les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a la face plate, les ongles plats aussi, et arrondis comme ceux de l'homme; il marche sur ses deux pieds; il a environ une coudée, c'est-à-dire tout au plus un pied et demi de hauteur; son naturel est doux, et on l'apprivoise aisément. Les anciens ont dit que la femelle est sujette à l'écoulement périodique, et l'analogie ne nous permet pas d'en douter.

ADDITION A L'ARTICLE DU PITHÈQUE.

Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; et quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence que plusieurs naturalistes regardaient comme incertaine. Depuis ce temps. M. Desfontaines, savant naturaliste et professeur au Jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avais indiqué. Il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie; et, à son retour en France, il a bien voulu m'en faire hommage; et j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnaître tous ses caractères et ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant et sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvements, c'est-à-dire, debout sur ses deux pieds de derrière, et sur ses quatre pieds; il est aussi représenté en petit, assis; troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines, sur la nature et les mœurs de cet animal :

« Les singes pithèques, a dit ce savant naturaliste, se trouvent dans la forêt de Bougie, du Côte et du Stora dans l'ancienne Numidie, qui est aujourd'hui la province de Constantine, du royaume d'Alger. Ils habitent particulièrement ces contrées, et je n'ai pas ouï dire qu'on en eût observé dans aucun autre lieu de la Barbarie. Ils vivent en troupes dans les forêts de l'Atlas, qui avoisinent la mer, et ils sont si communs à Stora, que les arbres des environs en sont quelquefois couverts. Ils se nourrissent de pommes de pin, de glands doux, de figes d'Inde, de melons, de pastèques, de légumes qu'ils enlèvent des jardins des Arabes, quelques soins qu'ils prennent pour écarter ces animaux malfaisants. Pendant qu'ils commettent leurs vols, il y en a deux ou trois qui montent sur la cime des arbres et des rochers les plus élevés, pour faire sentinelle; et dès que ceux-ci aperçoivent quelqu'un, ou qu'ils entendent quelque bruit, ils poussent un cri d'alerte, et aussitôt toute la troupe prend la fuite en emportant tout ce qu'ils ont pu saisir.

« Le pithèque n'a guère que deux pieds de hauteur lorsqu'il est droit sur ses jambes. Il peut marcher debout pendant quelque temps; mais il se soutient avec difficulté dans cette attitude qui ne lui est pas naturelle. Sa face est presque nue, un peu allongée et ridée, ce qui lui donne toujours un air vieux. Il a vingt-huit dents; les canines sont courtes et à peu près semblables à celles de l'homme. Ses abajoues ont peu de largeur; ses yeux sont arrondis, roussâtres et d'une grande vivacité; les fesses sont calleuses, et, à la place de la queue, il y a un petit appendice de peau, long de cinq à six lignes. Les ongles sont aplatis comme dans l'homme, et il se sert de ses pieds et de ses mains avec beaucoup d'adresse, pour saisir les divers objets qui sont à sa portée: j'en ai vu qui déliaient leurs liens avec la plus grande facilité. La couleur du pithèque varie du fauve au gris: dans tous ceux que j'ai observés, une partie de la poitrine et du ventre étaient recouverts d'une large tache noirâtre. La verge est grêle et pendante dans le mâle; les testicules ont peu de volume.

« Quoique ces animaux soient très-lubriques, et qu'ils s'accouplent fréquemment dans l'état de domesticité, comme j'ai en occasion de l'observer, il n'y a cependant pas d'exemple qu'ils aient jamais produit dans cet état de servitude, même en Barbarie où l'on en élève beaucoup dans les maisons des Franes. Lorsqu'ils s'accouplent, le mâle monte sur la femelle, qui est à quatre pieds; il lui appuie ceux de derrière sur les jambes, et il l'excite au plaisir en lui chatouillant les côtés avec les mains. Elle est sujette à un léger écoulement périodique, et je me suis aperçu que ses parties naturelles augmentaient alors sensiblement de volume.

« Dans l'état sauvage, elle ne produit ordinairement qu'un seul petit. Presque aussitôt qu'il est né, il monte sur le dos de la mère, lui embrasse étroitement le cou avec les bras, et elle le transporte ainsi d'un lieu dans un autre; souvent il se cramponne à ses mamelles, et s'y tient fortement attaché.

« Celui de tous les singes avec lequel le pithèque a le plus de rapports est le magot, dont il diffère cependant par des caractères si tranchés, qu'il paraît bien former une espèce distincte. Le magot est plus grand; ses testicules sont très-volumineux; ceux du pithèque au contraire sont fort petits. Les dents canines supérieures du magot sont allongées comme les crocs des chiens; celles du pithèque sont courtes et à peu près semblables à celles de l'homme. Le pithèque a des mœurs plus douces, plus sociales que le magot: celui-ci conserve toujours dans l'état de domesticité un caractère méchant et même feroce; le pithèque, au contraire, s'apprivoise facilement et devient familier. Lorsqu'il a été élevé jeune, il mord rarement, quelque mauvais traitement qu'on lui fasse subir. Il est naturellement craintif, et il sait distinguer avec une adresse étonnante ceux qui lui veulent du mal. Il se rappelle les mauvais traitements, et lorsqu'on lui en a souvent fait essayer, il faut du temps et des soins assidus pour lui en faire perdre le souvenir. En revanche, il reconnaît ceux qui lui font du bien; il les caresse, les appelle, les flatte par des cris et par des gestes très-expressifs; il leur donne même des signes d'attachement et de fidélité; il les suit comme un chien, sans jamais les abandonner. La frayeur se peint sur le visage du pithèque; j'ai souvent vu ces animaux changer sensiblement de couleur lorsqu'ils étaient saisis d'effroi. Ils annoncent leur joie, leur crainte, leurs desirs, leur ennui même par des accents différents et faciles à distinguer. Ils sont très-malpropres et lâchent leurs ordures partout où ils se trouvent; ils se plaisent à mal faire, et brisent tout ce qui se rencontre sous leur main, sans qu'on puisse les en corriger, quelque châtement qu'on leur inflige... Les Arabes mangent la chair du pithèque et la regardent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles, et même sur les habitudes acquises de ce singe que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison. C'est un mâle, mais qui ne paraît point avoir, comme les autres singes, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds; et ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds, le corps un peu en avant et les genoux un peu pliés. En général, il se balance en marchant; il est très-vif et presque toujours en mouvement. Son plus grand plaisir est de sauter, grimper et s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paraît s'ennuyer lorsqu'il est seul, car alors il fait entendre un cri plaintif. Il aime la compagnie, et lorsqu'il est en gaieté, il le marque par un grand nombre de culbutes et de petits sauts. Au reste, il est d'un

716 HISTOIRE NATURELLE DU PETIT CYNOCÉPHALE.

naturel fort doux, et ressemble par là aux oranges-outangs. Malgré sa grande vivacité, il mord très-rarement et toujours faiblement.

Cet individu avait au mois d'avril 1787 deux pieds cinq pouces de hauteur, et lorsqu'il se tenait debout sur ses pieds. Il était âgé de près de deux ans : il avait crû de près de six pouces en dix mois, et avait dans le même temps pris en proportion plus de grosseur et d'épaisseur de corps ; son poil avait bruni, surtout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est un peu allongée et aplatie au sommet ; le front est assez court et couvert de poils, presque aussi longs que ceux de la tête ; il a les yeux enfoncés et l'iris d'un jaune rougeâtre ; l'os frontal au-dessus de l'orbite des yeux est saillant, et l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils ; il a des cils aux deux paupières ; son nez est aplati et forme gouttière entre les deux narines, qui sont posées obliquement et s'inclinent en dedans : toute la face est de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très-clair-semés, mais en plus grand nombre autour de la bouche et sur le menton, au-dessous duquel des poils encore nombreux et d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents et deux alvéoles vides, d'où il en était tombé deux autres. L'oreille est grande, ronde et large en bas, mince, sans rebord et presque sans poils ; elle a vingt-trois lignes de longueur, sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre, tant à sa racine qu'à son extrémité, et d'un jaune doré dans son milieu : ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête et sur tout le dessus du corps et des membres. Le ventre et la face intérieure des cuisses et des jambes sont d'un blanc sale, et les poils y sont plus courts et moins touffus : la plus grande partie de la peau de cette face intérieure et du ventre est d'un beau bleu ; la peau du dessous des mains et des pieds est douce, brunâtre et sans poils ; les ongles sont arrondis et presque noirs ; l'appendice de peau, qui est à la place de la queue, est souple, et n'a que six lignes de longueur.

DU PETIT CYNOCÉPHALE.

Ordre des quadrumanes, tribu des magots, famille des singes. (Cuvier.)

J'ai dit que le singe que nous avons appelé magot était le cynocéphale des anciens, et je crois mon opinion bien fondée. Mais il y a deux espèces de cynocéphale, l'une plus grande, qui est en effet le magot, et l'autre plus

petite. Ce petit cynocéphale est sans queue, et cet animal ne nous paraît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin, qui s'exprime dans les termes suivants : « Je donne ici, dit-il, la figure d'un petit cynocéphale qui n'a point de queue. Il s'apprivoise plus aisément, et est aussi « plus spirituel et plus gai que les autres cynocéphales. » On ne peut guère douter que ce ne soit le même animal. Nous aurions pu l'appeler petit magot ; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de petit cynocéphale, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, et qu'il est couvert d'un poil roux, et plus doux que le magot ; et c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur et par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithèque, avec lequel on pourrait le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvait en Espagne dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson, qui doutait de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, et que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient *. C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

LE PAPION

OU BABOUIN PROPREMENT DIT.

(LE CYNOCÉPHALE PAPION. — LE CYNOCÉPHALE BABOUIN.)

Ordre des quadrumanes, tribu des cynocéphales, famille des singes. (Cuvier **.)

Dans l'homme, la physionomie trompe, et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'âme ; mais dans les animaux, on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paraît au dehors : par exemple, en jetant les yeux sur nos singes et nos babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus méchants que les autres ; il y a les mêmes différences, les mêmes nuances dans les mœurs que dans les figures.

* Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres le 9 février 1764.

** L'animal dont il s'agit dans cet article est le *papion*, et ce n'est que subsidiairement qu'il y est traité du babouin, que Buffon ne distinguait pas de ce singe, comme espèce. (Note de M. Desmarest.)

L'orang-outang, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous; le magot, qui commence à s'éloigner de la forme humaine, et qui approche par le museau et par les dents canines de celle des animaux, est brusque, désobéissant et maussade; et les babouins, qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, et qui ont une queue, des ongles aigus, de gros museaux, etc., ont l'air de bêtes féroces, et le sont en effet. J'ai vu vivant un babouin qui n'était point hideux, et cependant il faisait horreur : grinçant continuellement les dents, s'agitant, se débattant avec colère, on était obligé de le tenir enfermé dans une cage de fer, dont il remuait si puissamment les barreaux avec ses mains, qu'il inspirait de la crainte aux spectateurs. C'est un animal trapu, dont le corps ramassé et les membres nerveux indiquent la force et l'agilité; qui, couvert d'un poil épais et long, paraît encore beaucoup plus gros qu'il n'est, mais qui, dans le réel, est si puissant et si fort, qu'il viendrait aisément à bout d'un ou de plusieurs hommes, s'ils n'étaient point armés *. D'ailleurs, il paraît continuellement excité par cette passion qui rend furieux les animaux les plus doux : il est insolemment lubrique, et affecte de se montrer dans cet état, de se toucher, de se satisfaire seul aux yeux de tout le monde; et cette action, l'une des plus honteuses de l'humanité, et qu'aucun animal ne se permet, copiée par la main du babouin, rappelle l'idée du vice, et rend abominable l'aspect de cette bête que la nature paraît avoir particulièrement vouée à cette espèce d'impudence; car dans tous les autres animaux, et même dans l'homme, elle a voilé ces parties : dans le babouin, au contraire, elles sont tout à fait nues et d'autant plus évidentes que le corps est couvert de longs poils; il a de même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang, les bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée. Il semble faire parade de toutes ces nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, surtout dès qu'il aperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du désir le plus immodéré. Le magot et quelques autres ont bien les mêmes inclinations : mais comme ils sont plus petits et moins pétulants, on les rend modestes à coups de fouet, au lieu que le babouin est non-seulement incorrigible sur cela, mais intraitable à tous autres égards.

Quelque violente que soit la passion de ces animaux, ils ne produisent pas dans les pays tempérés; la femelle ne fait ordinairement qu'un petit qu'elle porte entre ses bras et attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle : elle est sujette comme la femme à l'évacuation périodique, et cela lui est commun avec toutes les autres femelles de singes qui ont les fesses nues. Au

* C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'animal appelé *tré-tré-tré-tré* à Madagascar. Il est (dit Flacourt) gros comme un veau de deux ans; il a la tête ronde et une face d'homme, les pieds de devant et de derrière comme un singe, le poil frisotté, la queue courte, les oreilles comme celles de l'homme; il ressemble au *tanach* décrit par Ambroise Paré; c'est un animal solitaire : les gens du pays en ont grand'peur. Voyage à Madagascar, page 151.

reste, ces babouins, quoique méchants et féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers; ils se nourrissent principalement de fruits, de racines et de grains : ils se réunissent et s'entendent pour piller les jardins; ils se jettent les fruits de main en main et par-dessus les murs, et font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le papion a des abajoues et de larges callosités sur les fesses, qui sont nues et de couleur de sang : il a la queue arquée et de sept ou huit pouces de long *; les dents canines beaucoup plus longues et plus grosses à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long; les oreilles nues, mais point bordées; le corps massif et ramassé; les membres gros et courts; les parties génitales nues et couleur de chair; le poil long et touffu, d'un brun roussâtre et de couleur assez uniforme sur tout le corps. Il marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. Il paraît qu'il y a dans cette espèce des races encore plus grandes et d'autres beaucoup plus petites. Le babouin que nous avons fait représenter est de la petite espèce; nous l'avons soigneusement comparé au grand *babouin* ou *papion*, et nous n'avons remarqué d'autres différences entre eux que celle de la grandeur; et cette différence ne venait pas de celle de l'âge, car le petit babouin nous a paru adulte comme le grand. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE BABOUIN DES BOIS.

(LE MAGOT DE L'INDE.)

Ordre des quadrumanes, tribu des macaques, famille des singes. (CUVIER.)

M. Pennant a fait connaître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever. Ce babouin a le museau très-allongé et semblable

* L'individu qui a servi à cette description avait la queue tronquée. Cette partie entière est très-longue.

à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire et un peu luisante : les pieds et les mains sont unis et noirs comme la face, mais les ongles sont blancs. Le poil de ce babouin est très-long et agréablement mélangé de noir et de brun. L'individu décrit par M. Pennant n'avait que trois pieds de haut; la queue n'avait que trois pouces de long, et le dessus en était très-garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglais l'ont appelé *l'homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, et que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever.

Le premier de ces trois babouins, que M. Pennant a nommé le babouin jaune, avait la face noire, le museau allongé et des poils longs et bruns au-dessus des yeux; les oreilles étaient cachées dans le poil, dont la couleur était sur tout le corps d'un jaune mélangé de noir.

Il avait deux pieds de hauteur; il ne différait du babouin des bois que par sa taille, et parce qu'il avait les mains couvertes de poil.

Le second de ces trois babouins avait la face d'un brun foncé; son poil était d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps et sur les jambes, et mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé le *babouin cendré*.

Le troisième avait la face bleuâtre, de longs poils au-dessus des yeux, et une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil qui garnissait la poitrine était cendré, mêlé de noir et de jaunâtre. Il avait trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

LA GUENON A MUSEAU ALLONGÉ.

(LE PAPION NOIR. — LA GUENON A FACE ALLONGÉE. — LE SINGE NOIR * .)

Ordre des quadrumanes, tribu des cynocéphales, famille des singes. (CUVIER.)

Cette guenon a en effet le museau très-long, très-délié, et couvert d'une peau nue et rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps, mais princi-

* M. Cuvier rapporte tous ces synonymes à cette espèce.



Gravé par P. S. 1848, 1849.

LE MANDRILL.

LE BABOUIN JEUNE.

Adolphe Deros Bruxelles.

pâlement sur les épaules, la poitrine et la tête ; la couleur en est d'un gris de fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine et le ventre, où elle est d'un cendré clair ; la queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis ; son naturel est fort doux. M. Pennant, qui l'a fait connaître, ignorait son pays natal ; mais il croyait qu'il avait été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous parlons sous le nom de Babouin à museau de chien ; mais indépendamment de ses habitudes qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, et surtout par la longueur de sa queue.

LE MANDRILL.

(LE CYNOCÉPHALE MANDRILL.)

Ordre des quadrumanes, tribu des mandrills, famille des singes. (CUVIER.)

Ce babouin est d'une laideur désagréable et dégoûtante : indépendamment de son nez tout plat, ou plutôt de deux naseaux d'où découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue ; indépendamment de son très-gros et long museau, de son corps trapu, de ses fesses couleur de sang et de son anus apparent, et placé, pour ainsi dire, dans les lombes, il a encore la face violette et sillonnée des deux côtés de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité. Il est aussi plus grand et peut-être plus fort que le papion ; mais il est en même temps plus tranquille et moins féroce. Nous donnons ici la figure du mâle et de la femelle, que nous avons vus vivants : soit qu'ils eussent été mieux éduqués, ou que naturellement ils soient plus doux que le papion, ils nous ont paru plus traitables et moins impudents sans être moins désagréables.

Cette espèce de babouin se trouve à la Côte-d'Or et dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les Nègres l'appellent *boggo*, et les Européens *mandrill*. Il paraît qu'après l'orang-outang, c'est le plus grand de tous les singes et de tous les babouins. Smith* raconte qu'on lui fit présent

* En Guinée on appelle *boogoc* ou *boggo* et *mandrill*, l'animal dont il est ici question, et l'on appelle aussi *pongo* et *drill* l'orang-outang ; ces noms se ressemblent, et sont vraisemblablement dérivés les uns des autres. Et en effet, le pongo et le boggo, ou, si l'on veut, le drill et le mandrill, ont plusieurs caractères communs ; mais le premier est un singe sans queue et presque sans poil, qui a la face aplatie et ovale, au lieu

d'une femelle mandrill, qui n'était âgée que de six mois, et qui était déjà aussi grande à cet âge qu'un babouin adulte. Il dit aussi que ces mandrills marchent toujours sur deux pieds, qu'ils pleurent et qu'ils gémissent comme des hommes, qu'ils ont une violente passion pour les femmes, et qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec succès, lorsqu'ils les trouvent à l'écart.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mandrill a des abajoues et des callosités sur les fesses : il a la queue très-courte, et seulement de deux ou trois pouces de long ; les dents canines beaucoup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme ; le museau très-gros et très-long, et sillonné des deux côtés de rides longitudinales, profondes et très-marquées ; la face nue et de couleur bleuâtre ; les oreilles nues aussi bien que le dedans des mains et des pieds ; le poil long, d'un brun roussâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre : il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre. Il a quatre pieds ou quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout : il paraît même qu'il y en a encore de plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE CHORAS.

Ce grand et gros babouin qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes *, et particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de sa tête, et par la couleur de sa peau sur le nez, qui forme une bande d'un rouge très-vif, et sur le milieu de sa face dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avait cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites et nues ; son museau est

que le second est un babouin avec une queue, de longs poils, et le museau gros et long. Le mot *man*, dans les langues allemande, anglaise, etc., signifie *l'homme en général* ; et le mot *drill*, dans le jargon de quelques-unes de nos provinces de France, comme en Bourgogne, signifie un *homme vigoureux et libertin* : les paysans disent, *c'est un bon drill, c'est un matre drill*.

* Le choras est un mandrill mâle adulte qui habite l'Afrique comme tous les autres individus de son espèce.

très-allongé, et son nez paraît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant; les joues, comme dans le mandrill, sont d'un violet clair et très-ridées; l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres et très-longs: la tête, les bras et les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune et de noirâtre; des poils bruns très-longs couvrent les épaules; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très-longs; les mains et les pieds sont noirs, et les ongles plats; la queue, dont le poil est fort touffu et assez court, n'a que quatre pouces de longueur; les fesses sont pelées et d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Un babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que nous avons vu vivant, avait trois pieds un pouce de hauteur: son maître l'avait acheté à Marseille deux ans auparavant, et il n'était alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il était très-remarquable par les couleurs de la face et les parties de la génération: il avait le nez, les naseaux et la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate; il avait aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étaient environnés de noir et surmontés de poils touffus de même couleur; les oreilles étaient pointues et de couleur brune; il portait sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandrill. Les poils à côté des joues étaient d'un blanc sale et jaunâtre, mais longs et bien fournis: ces poils hérissés se couchaient et diminuaient de longueur en gagnant le sommet de la tête, et les taches blanches au-dessus des oreilles étaient d'un poil très-court. Le milieu du front était couvert de poils noirs qui, s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formaient une houppe, et s'étendaient en forme de crinière qui venait s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeait jusqu'à la queue. Le poil du corps était d'un brun verdâtre, mêlé de noir; celui des flancs un peu ardoisé; et sur le ventre il était d'un blanc sale un peu jaunâtre. Le poil était plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étaient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étaient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avait, en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant était sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissait de fruits, de citron, d'avoine, de noix qu'il écrasait entre ses dents, et qu'il avalait avec la coque; il les serrait dans ses abajoues qui pouvaient en contenir jusqu'à huit sans paraître très-remplies. Il mangeait la viande cuite et refusait la crue; il aimait les boissons fermentées, telles que le vin et l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin était moins agile, plus grave et moins malpropre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montrait en Allemagne, en 1764,

un de ces grands babouins qui avait grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excréments, et qui même se lavait souvent le visage et les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin s'accordent à dire qu'il est très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre était d'une très-grande force; car il comparait son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenait sur les pieds de derrière que lorsqu'il y était forcé par son conducteur; il s'asseyait souvent sur ses fesses en se penchant en avant et en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste, cet animal que nous avons nommé *choras* est le *papio* de Gessner; car la figure que ce naturaliste en a donnée est très-conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant, et on ne l'a regardée comme défectueuse que parce qu'on la rapportait à notre papion, dont il diffère principalement par les sillons et les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de sa tête.

L'OUANDEROU ET LE LOWANDO *.

(LE MACAQUE OUANDEROU. LE MACAQUE A CRINIÈRE.)

Ordre des quadrumanes, tribu des macaques, famille des singes. (CUVIER.)

Quoique ces deux animaux nous paraissent être d'une seule et même espèce, nous n'avons pas laissé de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, à Ceylan, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanches; au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires. Il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourrait bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme et entièrement blanche, corps, chevelure et barbe. Ces trois animaux ne sont pas des singes, mais des babouins; ils en ont tous les caractères, tant pour la figure que pour le naturel; ils sont farouches et même un peu féroces: ils ont le museau allongé, la queue courte, et sont à peu près de la même grandeur et de la même force que les papions: ils ont seulement le corps moins ramassé, et paraissent plus faibles des par-

* Ce singe, selon F. Cuvier, ne serait pas une simple variété de l'ouanderou, mais appartiendrait plutôt aux entelles.

tés de l'arrière du corps. Celui dont nous donnons la figure nous avait été présenté sous une fausse dénomination, tant pour le nom que pour le climat. Les gens auxquels il appartenait nous dirent qu'il venait du continent de l'Amérique méridionale, et qu'on l'appelait *cayou-vassou*. Je reconnus bientôt que ce mot *cayou-vassou* est un terme brésilien, qui se prononce *sajouou-assou*, et qui signifie *sapajou*, et que par conséquent ce nom avait été mal appliqué, puisque tous les sapajous ont de très-longues queues, au lieu que l'animal dont il est ici question est un babouin à queue très-courte. D'ailleurs, non-seulement cette espèce, mais même aucune espèce de babouin ne se trouve en Amérique, et par conséquent on s'était aussi trompé sur l'indication du climat; et cela arrive assez ordinairement, surtout à ces montreurs d'ours et de singes, qui, lorsqu'ils ignorent le climat et le nom d'un animal, ne manquent pas de lui appliquer une dénomination étrangère, laquelle, vraie ou fausse, est également bonne pour l'usage qu'ils en font. Au reste, ces babouins-ouanderous, lorsqu'ils ne sont pas domptés, sont si méchants qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où ils s'agitent avec fureur; mais lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise aisément, et ils paraissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins. Les Indiens se plaisent à les instruire, et ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire les guenons, respectent beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité et plus d'intelligence qu'elles. Dans leur état de liberté, ils sont extrêmement sauvages, et se tiennent dans les bois. Si l'on en croit les voyageurs, ceux qui sont tout blancs sont les plus forts et les plus méchants de tous. Ils sont très-ardents pour les femmes, et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules, et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouanderou a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus longues et plus grosses que celles de l'homme, le museau gros et allongé, la tête environnée d'une large erinière et d'une grande barbe de poils rudes, le corps assez long et assez mince par le bas. Il y a dans cette espèce des races qui varient par la couleur du poil : les uns ont celui du corps noir et la barbe blanche; les autres ont le poil du corps blanchâtre et la barbe noire. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur lorsqu'ils sont debout. Les femelles sont sujettes à l'écoulement périodique.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'OUANDEROU.

M. Marcellus Bless m'a écrit que les habitants de Ceylan appellent *ouanderou* ou *vanderou* des singes blancs qui ont une longue barbe. Il ajoute qu'il en avait embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui, mais que tous étaient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays, et en même temps, eussent bien soutenu la fatigue du voyage : ainsi l'*ouanderou* paraît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. M. Marcellus Bless ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit *ouanderou*, né depuis trois jours, et qu'il avait de la barbe autant à proportion que les vieux : ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informé que l'*ouanderou*, ainsi que le *lowando*, sont très-adroits, qu'ils s'apprivoisent avec peine, et qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à peu près de trois pieds et demi.

LA GUENON A CRINIÈRE *.

Ordre des quadrumanes, tribu des macaques, famille des singes. (CUIVIER.)

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous était inconnue, et qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenait à M. le duc de Bouillon, et elle paraissait non-seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons la figure dessinée d'après l'animal vivant; c'était un mâle, et il était assez privé : il vivait encore en 1773, à la ménagerie du roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite :

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paraissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue et toute noire : tout le poil des jambes est de cette même couleur, et quoique long et luisant, il paraît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face, et une barbe d'un gris clair : cette crinière qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux est mêlée de poils gris, et dans son milieu elle est composée de poils noirs ; elle forme

* Cuvier rapporte ce singe à l'espèce de l'*ouanderou*. F.

une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, et passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun foncé, le nez plat et les narines larges et écartées comme celles de l'ouanderou, dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche et de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue et par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court et noir partout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, et longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds et les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts qui sont nus, de même que les oreilles qui sont plates et arrondies à leur extrémité, et cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarès qui dit qu'aux environs de Bernacasso il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, et qui vont par nombreuses compagnies.

LE BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN.

(LE CYNOCÉPHALE TARTARIN. — TARTARIN de Belod. — PAPION A PERRUQUE.)

Ordre des quadrumanes, tribu des cynocéphales, famille des singes. (Cuvier.)

Ce babouin a le museau très-allongé, très-épais, et semblable à celui du chien, ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils gris très-clair-semés, et la plupart fort courts; le bout du museau est violet, les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs et touffus; mais ceux des paupières inférieures sont très-clair-semés. Les oreilles sont pointues et cachées dans le poil; la tête est couverte, tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, et y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives sont très-grandes, surtout les deux du milieu de la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant: les dents canines sont très-longues; celles de dessus ont un pouce et demi de longueur et avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros et couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, et très-long sur le devant et au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre; les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes et roussâtres; la queue est velue, plus mince

vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, et communément relevée. Ce caractère suffirait pour faire distinguer le babouin à museau de chien du papion, qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras et les jambes forts, épais et couverts d'un poil touffu. Les mains et les pieds sont noirâtres et presque nus; tous les ongles sont arrondis et plats.

M. Edwards avait reçu un individu de cette espèce qui avait près de cinq pieds de hauteur, et qui avait été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines, ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant était fier, indomptable et si fort, qu'il aurait terrassé aisément un homme fort et vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimait d'une manière très-violente et très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, et l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux; il saisit un pot d'étain qui était à sa portée, et le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, et en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, et se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits; ils aiment aussi les insectes, et particulièrement les fourmis, mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, et quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-Espérance on s'en servait quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorsqu'on les frappe ils poussent des soupirs et des gémissements accompagnés de larmes.

ADDITION A L'ARTICLE DU LOWANOO.

Une gravure enluminée m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il lui était venu de Moco dans le golfe Persique.

« Ce singe mâle, m'écrivit M. Edwards, que j'ai dessiné vivant, était aussi ardent en amour qu'il était spirituel.... Pendant que je faisais sa figure, un jeune homme et une jeune femme vinrent le voir: il parut désirer très-fort de s'approcher de la femme; il la tirait fortement par ses jupons, tâchant de la faire tomber sur lui; mais le jeune homme l'ayant écarté et chassé, il fit très-mauvaise mine, et, pour se venger, il lui

jeta de toutes ses forces un gros pot d'étain qu'il trouva sous sa main. Il n'était néanmoins que de la taille d'un enfant de dix ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paraît appartenir est celle du lowando, dont nous avons parlé. J'ai dit que quoique l'ouanderou et le lowando nous parussent être d'une seule et même espèce, nous ne laissons pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanches : au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure ; car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps et celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire les mêmes dans l'ouanderou et le lowando.

Au reste, ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil et de couleur de chair, jusqu'au bas où elle est noire aussi bien que le nez. Il y a des poils au-dessus des yeux, en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus et serrés, qui lui forment comme une large perruque dont les bords sont blancs et accompagnent la face. Les pieds et les mains sont noirs, les ongles un peu longs et en gouttière ; la queue est d'une médiocre longueur et bien couverte de poils ; les cuisses et les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps et les bras jusqu'au poignet sont revêtus de longs poils d'un blanc sale, et le dessus du dos est d'un poil brun, ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description, qui n'est faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, et je ne la donne que faute de plus grandes observations. Peut-être M. Edwards, qui n'avait envoyé cette gravure trois ans avant sa mort, aura-t-il laissé dans ses papiers une description complète de ce même animal qu'il a dessiné vivant.

LE MAIMON.

(LE MACAQUE MAIMON.)

Ordre des quadrumanes, tribu des macaques, famille des singes. (CUVIER.)

Les singes, les babouins et les guenons forment trois troupes qui laissent entre elles deux intervalles ; le premier est rempli par le mago, et le second par le maimon : celui-ci fait la nuance entre les babouins et les guenons,

comme le magot la fait entre les singes et les babouins. En effet, le maimon ressemble encore aux babouins par son gros et large museau, par sa queue courte et arquée; mais il en diffère et s'approche des guenons par sa taille qui est fort au-dessous de celle des babouins, et par la douceur de son naturel. M. Edwards nous a donné la figure et la description de cet animal sous la dénomination de *singe à queue de cochon*. Ce caractère particulier suffit pour le faire reconnaître, car il est le seul de tous les babouins et guenons qui ait la queue nue, menue et tournée comme celle du cochon. Il est à peu près de la grandeur du magot, et ressemble si fort au macaque qu'on pourrait le prendre pour une variété de cette espèce, si sa queue n'était pas tout à fait différente. Il a la face nue et basanée, les yeux châtain, les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces avec quelques poils raides, mais trop courts pour faire une moustache apparente. Il n'a pas, comme les singes et les babouins, les bourses à l'extérieur et la verge saillante; le tout est caché sous la peau : aussi le maimon, quoique très-vif et plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins : il est doux, traitable et même caressant. On le trouve à Sumatra, et vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale : aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat. Celui que nous avons vu à Paris n'a vécu que peu de temps, et M. Edwards dit n'avoir gardé qu'un an à Londres celui qu'il a décrit.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le maimon a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue nue, recoquillée et longue de cinq ou six pouces; les dents canines pas plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très-large, les orbites des yeux fort saillantes au-dessus, la face, les oreilles, les mains et les pieds nus, et de couleur de chair; le poil d'un noir olive sur le corps et d'un jaune roussâtre sur le ventre. Il marche tantôt sur deux pieds, tantôt sur quatre; il a deux pieds ou deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE MACAQUE A QUEUE COURTE.

Nous ne donnons cette dénomination à cet animal que faute d'un nom propre, et parce qu'il nous paraît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons; cependant il en diffère par un grand nombre de caractères.

tères même essentiels. Il a la face moins large et plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine, où la peau forme des rides profondes, ce qui le rend différent du mainon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapport par le caractère de la queue courte; et comme ce macaque et le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins, qui ont la queue courte, et celui des guenons, qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque, qui était femelle, est couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie, et jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues et des callosités sur les fesses, qui sont d'un rouge très-vif, aussi bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, etc. : mais on pourrait croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant et en bon état de santé; car, étant tombé malade, elle disparut entièrement, et après sa mort (le 7 février 1778) il n'en paraissait plus aucun vestige. Il était aussi doux qu'un petit chien : il accueillait tous les hommes, mais il refusait les caresses des femmes, et, lorsqu'il était en liberté, il se jetait après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avait que quinze pouces de longueur. Son nez était aplati avec un enfoncement à la partie supérieure, qui était occasionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil était jaunâtre, l'oreille ronde et couleur de chair en dedans, où elle était dénuée de poil. A la partie supérieure de chaque oreille, on remarquait une petite découpure différente, pour la forme et la position, de celle qui se trouve aux oreilles du macaque. La face ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure et du cou étaient dénués de poils. Le dessus de la tête et du corps était jaune verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le dessous du ventre, blanc, nuancé de jaunâtre; la face externe des bras et des jambes était couleur cendrée, mêlée de jaune, et la face interne d'un gris cendré clair; les pieds et les mains étaient d'un brun noirâtre en dessous, et couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce était plat, et les autres courbés en gouttière. La queue était couverte, comme les jambes, de poils cendrés, mêlés de jaune : elle finissait tout d'un coup en pointe; son extrémité était noire, et sa longueur était en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au Cabinet du Roi.

LE PATAS A QUEUE COURTE *.

Il existe deux patas, l'un à bandeau noir, et l'autre à bandeau blanc; il y a aussi un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce : voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au Cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue était de dix à onze lignes à son origine, et de deux lignes seulement à son extrémité : en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongéant. La longueur de l'animal entier depuis le bout du muscau jusqu'à l'origine de la queue, était d'un pied cinq pouces dix lignes, ce qui approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, et il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas. Le corps est couvert sur le dos d'un poil gris cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve. Sur la tête et vers les reins le fauve domine, et il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessous de l'estomac et de la poitrine, les côtés du cou et le dedans des cuisses et des jambes sont d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils gris cendré, mêlé d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste ce singe nous a paru parfaitement semblable aux autres patas.

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES.

(LE MACAQUE BRUN. — LE MAGOT MAIMON.)

Ordre des quadrumanes, tribu des macaques, famille des singes. (CUVIER.)

Ce babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, et même qu'aucune guenon; il a la face incarnate, le front noir et avancé

* C'est le même animal que le maimon.

en forme de bourrelet, le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras et les cuisses; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre; très-long et très-touffu sur le cou, ce qui fait paraître son encolure très-grosse. Les callosités sur les fesses sont larges et rouges; il a la queue très-courte, très-relevée, et presque entièrement dénuée de poil, surtout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces et ses gros orteils écartés, de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine; les ongles des pouces sont ronds et plats; ceux des autres doigts sont convexes et plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, et particulièrement de scarabés, de fourmis et de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues, d'où il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Hermann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivants un mâle et une femelle de cette espèce; ils ne différaient l'un de l'autre que par la longueur de la queue, qui était de quatre pouces dans le mâle, et d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle était fort douce; elle se laissait toucher sans peine et paraissait se plaire à être caressée: elle aimait beaucoup les enfants, mais elle paraissait haïr les femmes.

Il existe un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est ici question, et qui n'en diffère que par la queue, qui est beaucoup plus longue. L'estampe gravée et enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; et comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, et que l'animal qu'il a représenté avait la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, et était absolument de la même espèce que celui-ci.

LE MACAQUE ET L'AIGRETTE * .

(LE CERCOCÈBE MACAQUE.)

Ordre des quadrumanes, tribu des macaques, famille des singes. (Cuvier.)

De toutes les guenons ou singes à longue queue, le macaque est celui qui approche le plus des babouins; il a, comme eux, le corps court et ramassé, la

* Ces deux singes ne forment qu'une même espèce: le macaque est le mâle, et l'aigrette la femelle.

tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées, et, en même temps, il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons; il est aussi d'une laideur hideuse, en sorte qu'on pourrait le regarder comme une petite espèce de babouin, s'il n'en différait pas par la queue, qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue; au lieu que celle des babouins en général est fort courte. Cette espèce est originaire de Congo et des autres parties de l'Afrique méridionale; elle est nombreuse et sujette à plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs et la disposition du poil. Celui que Hasselquist a décrit avait le corps long de plus de deux pieds, et ceux que nous avons vus ne l'avaient guère que d'un pied et demi. Celui que nous appelons ici *l'aigrette*, parce qu'il a sur le sommet de la tête un épi ou aigrette de poils, ne nous a paru qu'une variété du premier, auquel il ressemble en tout, à l'exception de cette différence et de quelques autres légères variétés dans le poil. Ils ont tous deux les mœurs douces et sont assez dociles; mais, indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux muse qu'ils répandent autour d'eux, ils sont si malpropres, si laids, et même si affreux lorsqu'ils font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et dégoût. Ces guenons vont souvent par troupes et se rassemblent, surtout pour voler des fruits et des légumes. Bosman raconte qu'elles prennent dans chaque patte un ou deux pieds de milhio, autant sous leurs bras et autant dans leur bouche; qu'elles s'en retournent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pattes de derrière, et que quand on les poursuit, elles jettent les tiges de milhio qu'elles tenaient dans les mains et sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vite sur les quatre pieds. Au reste (ajoute ce voyageur), elles examinent avec la dernière exactitude chaque tige de milhio qu'elles arrachent, et si elle ne leur plaît pas, elles la rejettent à terre et en arrachent d'autres: en sorte que par leur bizarre délicatesse elles causent beaucoup plus de dommage encore que par leurs vols.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le macaque a des abajoues et des callosités sur les fesses; il a la queue longue à peu près comme la tête et le corps pris ensemble, d'environ dix-huit à vingt pouces; la tête grosse, le museau très-gros, la face nue, livide et ridée, les oreilles velues, le corps court et ramassé, les jambes courtes et grosses: le poil des parties supérieures est d'un cendré verdâtre, et sur la poitrine et le ventre d'un gris jaunâtre. Il porte une petite crête de poil au-dessus de la tête; il marche à quatre et quelquefois à deux pieds. La longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ dix-huit ou vingt pouces. Il paraît qu'il y a dans cette espèce des races beaucoup plus petites, telle que celle qui suit.

L'aigrette ne nous paraît être qu'une variété du macaque; elle est plus petite d'environ un tiers dans toutes les dimensions : au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du macaque, l'aigrette porte un épi droit et pointu. Elle semble différer encore du macaque par le poil du front qui est noir, au lieu que sur le front du macaque il est verdâtre. Il paraît aussi que l'aigrette a la queue plus longue que le macaque, à proportion de la longueur du corps. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE PATAS.

(LA GUENON PATAS.)

Ordre des quadrumanes, famille des singes, genre guenon. (Cuvier.)

Le patas est encore du même pays et à peu près de la même grosseur que le macaque : mais il en diffère, en ce qu'il a le corps plus allongé, la face moins hideuse et le poil plus beau; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe, qui est d'un roux si vif qu'elle paraît avoir été peinte. Nous avons vu deux de ces animaux qui font variété dans l'espèce : le premier porte un bandeau de poils noirs au-dessus des yeux; qui s'étend d'une oreille à l'autre; le second ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau qui est blanc : tous deux ont du poil long au-dessous du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe; mais le premier l'a jaune, et le second l'a blanche. Cette variété paraît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis fort porté à croire que l'espèce de guenons couleur de chat sauvage dont parle Marmol, et qu'il dit venir du pays des Nègres, sont des variétés de l'espèce du patas. Ces guenons sont moins adroites que les autres, et en même temps elles sont extrêmement curieuses.

« Je les ai vues, dit Brue, descendre du haut des arbres jusqu'à l'extrémité des branches pour admirer les barques à leur passage; elles les considéraient quelque temps et paraissaient s'entretenir de ce qu'elles avaient vu; elles abandonnaient la place à celles qui arrivaient après; quelques-unes devinrent familières jusqu'à jeter des branches aux Français, qui leur répondirent à coups de fusil. Il en tomba quelques-unes; d'autres demeurèrent blessées, et tout le reste tomba dans une étrange consternation; une partie se mit à pousser des cris affreux, une autre à ramasser des pierres pour les jeter à leurs ennemis; quelques-unes se vidèrent le ventre dans leur main et s'efforcèrent d'envoyer ce présent aux spectateurs; mais, s'apercevant à la fin que le combat était du moins inégal, elles prirent le parti de se retirer. »

Il est à présumer que c'est cette même espèce de guenons dont parle le Maire :

« On ne saurait exprimer, dit ce voyageur, le dégât que les singes font dans les terres du Sénégal, lorsque le mil et les grains, dont ils se nourrissent, sont en maturité. Ils s'assemblent quarante ou cinquante; l'un deux demeure en sentinelle sur un arbre, écoute et regarde de tous côtés, pendant que les autres font la récolte : dès qu'il aperçoit quelqu'un, il crie comme un enragé pour avertir les autres, qui, au signal, s'enfuient avec leur proie. sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agilité : les femelles, qui portent leurs petits contre leur ventre, s'enfuient comme les autres, et sautent comme si elles n'avaient rien. »

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très-grand nombre d'espèces de singes, de babouins et de guenons, dont quelques-unes paraissent assez semblables, les voyageurs ont cependant remarqué qu'elles ne se mêlent jamais, et que pour l'ordinaire chaque espèce habite un quartier différent.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le patas a des abajoues, et des callosités sur les fesses; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble; il a le sommet de la tête plat, le museau long, le corps allongé, les jambes longues; il a du poil sur le nez et un bandeau étroit de même couleur au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre : le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge, et celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine et le ventre, est d'un gris jaunâtre. Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au-dessus des yeux; les uns l'ont noir et les autres blanc. Ils n'agitent pas leur mâchoire, comme le font les autres guenons lorsqu'elles sont en colère. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont environ un pied et demi ou deux pieds, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paraît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE MALBROUCK ET LE BONNET CHINOIS.

. (LA GUENON MALBROUCK.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon. (CUVIER.)

(LE MACAQUE BONNET CHINOIS.)

Ordre des quadrumanes, genre macaque. (CUVIER.)

Ces deux guenons ou singes à longue queue nous paraissent être de la même espèce, et cette espèce, quoique différente à quelques égards de celle du macaque, ne laisse pas d'en être assez voisine pour que nous soyons dans le doute si le macaque, l'aigrette, le malbrouck et le bonnet chinois ne sont pas quatre variétés, c'est-à-dire quatre races constantes d'une seule et même espèce. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat, nous n'avons pu acquérir par l'expérience aucune connaissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces, et nous sommes réduits à en juger par la différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le macaque et l'aigrette nous ont paru assez semblables pour présumer qu'ils sont de la même espèce. Il en est de même du malbrouck et du bonnet chinois ; mais comme ils diffèrent plus des deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée : 1^o sur la différence de la forme extérieure ; 2^o sur celle de la couleur et de la disposition du poil ; 3^o sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chaun de ces animaux, et enfin sur ce que les deux premiers sont natifs des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays de Bengale. Cette dernière considération est d'un aussi grand poids qu'aucune autre ; car nous avons prouvé que dans les animaux sauvages et indépendants de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces. Au reste, le malbrouck et le bonnet chinois ne sont pas les seules espèces ou races de singes que l'on trouve au Bengale : il paraît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés, savoir : des blancs, des noirs, des rouges et des gris. Ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser : ceux-ci étaient d'un gris roussâtre, et nous ont paru privés et même assez dociles.

« Ces animaux, disent les voyageurs, dérobent les fruits et surtout les cannes de sucre ; l'un d'eux fait sentinelle sur un arbre, pendant que les autres se chargent du butin : s'il aperçoit quelqu'un, il crie *houp, houp, houp*, d'une voix haute et distincte ; au moment de l'avis, tous jettent les cannes qu'ils tenaient dans la main gauche, et ils s'enfuient en courant à trois pieds, et s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce qu'ils tenaient dans la main droite, et se sauvent en grim pant sur les arbres, qui sont leurs demeures ordinaires : ils sautent d'arbre en arbre ; les femelles,

même chargées de leurs petits, qui les tiennent étroitement embrassées, sautent aussi comme les autres, mais tombent quelquefois. Ces animaux ne s'appriivoient qu'à demi ; il faut toujours les tenir à la chaîne. Ils ne produisent pas dans leur état de servitude, même dans leur pays ; il faut qu'ils soient en liberté dans leurs bois. Lorsque les fruits et les plantes succulentes leur manquent, ils mangent des insectes, et quelquefois ils descendent sur les bords des fleuves et de la mer pour attraper des poissons et des crabes. Ils mettent leur queue entre les pinces du erabe, et dès qu'elles serrent, ils l'enlèvent brusquement et l'emportent pour le manger à leur aise. Ils cueillent la noix de coco, et savent fort bien en tirer la liqueur pour la boire, et le noyau pour le manger. Ils boivent aussi du *zari* qui dégoutte par des *bamboches* qu'on met exprès à la cime des arbres pour en attirer la liqueur, et ils se servent de l'occasion. On les prend par le moyen des noix de coco, où l'on fait une petite ouverture ; ils y fourrent la patte avec peine, parce que le trou est étroit, et les gens qui sont à l'affût les prennent avant qu'ils puissent se dégager. Dans les provinces de l'Inde habitées par les Bramans, qui, comme l'on sait, épargnent la vie de tous les animaux, les singes, plus respectés encore que tous les autres, sont en nombre infini ; ils viennent en troupes dans les villes ; ils entrent dans les maisons à toute heure, en toute liberté ; en sorte que ceux qui vendent des denrées, et surtout des fruits, des légumes, etc., ont bien de la peine à les conserver. »

Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les singes estropiés, invalides, et même ceux qui sans être malades veulent y demeurer. Deux fois par semaine les singes du voisinage de cette ville se rendent, d'eux-mêmes, tous ensemble, dans les rues ; ensuite ils montent sur les maisons, qui ont chacune une petite terrasse, où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs : on ne manque pas de mettre ces deux jours-là sur ces petites terrasses du riz, du millet, des cannes de sucre dans la saison, et autres choses semblables ; car, si par hasard les singes ne trouvaient pas leur provision sur ces terrasses, ils rompraient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, et feraient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant ; et lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nichier sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes ; car ils ne manquent jamais de détruire les nids et de jeter les œufs par terre.

Les ennemis les plus redoutables pour les singes ne sont ni le tigre ni les autres bêtes féroces ; car ils leur échappent aisément par leur légèreté et par le choix de leur domicile au-dessus des arbres, où il n'y a que les serpents qui aillent les chercher et sachent les surprendre.

« Les singes, dit un voyageur, sont en possession d'être maîtres des forêts ; car il n'y a ni tigres ni lions qui leur disputent le terrain : ils n'ont rien à craindre que les serpents, qui nuit et jour leur font la guerre. Il y en a de prodigieuse grandeur, qui tout d'un coup avalent un singe ; d'autres moins gros, mais plus agiles, les vont chercher jusque sur les arbres... Ils épient le temps où ils sont endormis, etc. »

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le malbrouck a des abajoues, et des callosités sur les fesses ; la queue à peu près longue comme la tête et le corps pris ensemble, les paupières couleur de chair, la face d'un gris cendré, les yeux grands, le museau large et relevé, les oreilles grandes, minces et couleur de chair. Il porte un bandeau de poils gris comme la mone ; mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris jaunâtre sur celles du dessous. Il marche à quatre pieds, et il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Le bonnet chinois paraît être une variété du malbrouck ; il en diffère en ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Les femelles, dans ces deux races, sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

 LA GUENON COURONNÉE.

Ordre des quadrumanes, famille des singes, genre macaque. (Cuvier.)

Il existe une guenon dont l'espèce nous paraît très-voisine de celle du malbrouck, et encore plus de celle du bonnet chinois dont nous avons parlé dans le même article. Cette guenon était à la foire Saint-Germain en 1774 : ses maîtres l'appelaient le singe couronné, à cause du toupet en hérisson qui était au-dessus de sa tête ; ce toupet formait une espèce de couronne qui, quoique interrompue par derrière, paraissait assez régulière en le regardant de face. Cet animal était mâle ; et une femelle de même espèce, que nous avons eu occasion de voir aussi, avait également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle ; ce qui prouve que si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils, longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns à la racine, et d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité ; ils s'élèvent en s'avancant en pointe vers le milieu du front, et remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vide au milieu ; et en les coulant avec

la main, ils paraissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux, jusqu'au bout du museau; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes. La lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés : le nez est large et aplati comme dans le malbrouck et dans le bonnet chinois. Les yeux sont grands, les paupières arquées, et l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns et grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles sont nues et d'un brun rougeâtre; elles sont arrondies par le bas, et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun muse, mêlé de teintes d'un jaune foncé, qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans. En général, le poil du corps et des bras ressemble pour la couleur à celui qui forme la couronne de la tête; les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris. Les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils rares et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avait rongé une petite partie de sa queue, qui devait avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle était entière. Cette queue est garnie de poils bruns, et ne sert point à l'animal pour s'attacher : lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulation. Cette guenon avait des abajoues, et des callosités sur les fesses; ces callosités étaient couleur de chair, en sorte que par ces deux derniers caractères aussi bien que par celui des longs poils, elle paraît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet chinois*, que l'on pourrait dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet chinois.

La guenon que M. Pennant a décrite sous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paraît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

LE MANGABEY.

(LA GUENON ENFUMÉE. — LA GUENON MANGABEY.)

Ordre des quadrumanes, famille des singes, genre guenon. (Cuvier.)

Nous avons eu deux individus de cette espèce de guenons ou singes à longue queue; tous deux nous ont été donnés sous la dénomination de *singes*

de Madagascar. Il est facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très-apparent : les mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante; ils ont aussi le museau gros, large et allongé, et un bourrelet saillant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs* : les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou et du dessus du corps brun fauve, et le ventre blanc; les autres l'ont plus clair sur la tête et sur le corps, et ils diffèrent surtout des premiers par un large collier de poils blancs qui leur environnent le cou et les joues : tous deux portent la queue relevée, et ont le poil long et touffu. Ils sont du même pays que le vari; et comme ils lui ressemblent par l'allongement du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter et par les variétés de la couleur du poil, ils me paraissent faire la nuance entre les makis et les guenons.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mangabey a des abajoues, et des callosités sur les fesses, la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, et la paupière supérieure d'une blancheur frappante. Son museau est gros et long, ses sourcils sont d'un poil raide et hérissé, ses oreilles sont noires et presque nues; le poil des parties supérieures du corps est brun, et celui des parties inférieures est gris. Il y a variété dans cette espèce, les uns étant de couleur uniforme, et les autres ayant un cercle de poil blanc en forme de collier autour du cou, et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre pieds, et ils ont à peu près un pied et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles, dans ces espèces, sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LA MONE.

(LA GUENON MONE.)

Ordre des quadrumanes, famille des singes, genre guenon. (CUVIER.)

La mone est la plus commune des guenons ou singes à longue queue; nous l'avons eue vivante pendant plusieurs années. C'est, avec le magot, l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat : cela

* Ces deux variétés de mangabey appartiennent à deux espèces différentes.

seul suffirait pour prouver qu'elle n'est pas originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes méridionales; et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en Perse et dans les autres parties de l'Asie qui étaient connues des anciens; ils l'avaient désignée par le nom de *kébos*, *cebus*, *cephus*, à cause de la variété de ses couleurs. Elle a en effet la face brune, avec une espèce de barbe mêlée de blanc, de jaune et d'un peu de noir; le poil du dessus de la tête et du cou, mêlé de jaune et de noir; celui du dos mêlé de roux et de noir; le ventre blanchâtre aussi bien que l'intérieur des cuisses et des jambes; l'extérieur des jambes et les pieds noirs, la queue d'un gris foncé; deux petites taches blanches, une de chaque côté de l'origine de la queue, un croissant de poil gris sur le front, une bande noire depuis les yeux jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras. Quelques-uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone*; d'autres, à cause de sa barbe grise, l'ont appelée le *vieillard*; mais la dénomination vulgaire sous laquelle la mone est la plus connue, est celle de *singe varié*; et cette dénomination répond parfaitement au nom *kébos* que lui avaient donné les Grecs, et qui par la définition d'Aristote désigne une *guenon* ou *singe à longue queue de couleur variée*.

En général, les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins et d'un caractère moins triste que les singes : elles sont vives jusqu'à l'extravagance et sans férocité, car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe par la crainte. La mone en particulier est susceptible d'éducation, et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent : celle que nous avons nourrie se laissait toucher et enlever par les gens qu'elle connaissait : mais elle se refusait aux autres et même les mordait. Elle cherchait aussi à se mettre en liberté; on la tenait attachée avec une longue chaîne; quand elle pouvait ou la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyait à la campagne, et quoiqu'elle ne revint pas d'elle-même, elle se laissait assez aisément reprendre par son maître. Elle mangeait de tout, de la viande cuite, du pain et surtout des fruits; elle cherchait aussi les araignées, les fourmis, les insectes. Elle remplissait ses abajoues, lorsqu'on lui donnait plusieurs morceaux de suite. Cette habitude est commune à tous les babouins et guenons, auxquels la nature a donné ces espèces de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'aliments assez grande pour se nourrir un jour ou deux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

La mone a des abajoues, et des callosités sur les fesses; elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi-pied que la tête et le corps pris ensemble; la tête petite et ronde, le museau gros et court, la face couleur de chair basanée; elle porte un bandeau de poils gris sur

le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, et des oreilles jusqu'aux épaules et aux bras; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessous du cou, qui sont plus longs que les autres; son poil est d'un noir roussâtre sur le corps, blanchâtre sous le ventre; l'extérieur des jambes et les pieds sont noirs; la queue est d'un gris brun avec deux taches blanches de chaque côté de son origine. Elle marche à quatre pieds, et la longueur de sa tête et de son corps pris ensemble, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MONA.

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur et la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté dans les mouvements et dans la forme de ses membres; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure sur le bord supérieur, et ce sont là les caractères par lesquels il diffère de la *mone*; mais au reste il a comme elle des abajoues, et des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé; le nez est plat et large; les yeux sont enfoncés, et l'iris en est orangé; la bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle; les joues sont garnies de grands poils grisâtres et jaune verdâtre, qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles, lesquelles sont assez plates et noires, excepté à l'orifice du canal auditif, qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres, mêlés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras et des jambes sont noires, et cette couleur tranche avec celle des faces internes qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps et du cou. La queue est très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, et garnie de poils courts et noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'était âgé que de deux ans; il avait seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étaient au nombre

de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux mâchelières de chaque côté : les deux canines supérieures étaient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paraît être fort doux ; elle est même craintive et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits et des racines.

C'est le même animal auquel Linnæus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane*, et encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey* ; mais ils se sont trompés en le confondant avec l'exquima de Maregrave, qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante ; au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensible.

LE CALLITRICHE.

(LA GUENON CALLITRICHE.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Callithrix est un terme employé par Homère, pour exprimer en général la belle couleur du poil des animaux : ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que les Grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de *guenons* ou *singes à longue queue*, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil ; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici question. Il est d'un beau vert sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, et il a la face d'un beau noir : d'ailleurs il se trouve en Mauritanie et dans les terres de l'ancienne Carthage. Ainsi il y a toute apparence qu'il était connu des Grecs et des Romains, et que c'était l'une des *guenons* ou *singes à longue queue* auxquels ils donnaient le nom de *callithrix*. Il y a d'autres guenons de couleur blonde dans les terres voisines de l'Égypte, soit du côté de l'Éthiopie, soit de celui de l'Arabie, que les anciens ont aussi désignées par le nom générique de *callithrix*. Prosper Alpin et Piètro della Vallée parlent de ces callitriches de couleur blonde. Nous n'avons pas vu cette espèce blonde, qui n'est peut-être qu'une variété de celle-ci ou de celle de la mone, qui est très-commune dans ces mêmes contrées.

Au reste, il paraît que le *callitriche* ou *singe vert* se trouve au Sénégal, aussi bien qu'en Mauritanie et aux îles du cap Vert. M. Adanson rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verts.

« Je n'aperçus ces singes, dit cet auteur, que par les branches qu'ils essaient au haut des arbres, d'où elles tombaient sur moi : car ils étaient d'ailleurs fort silencieux et si légers dans leurs gambades, qu'il eût été difficile de les entendre. Je n'allai pas plus loin, et j'en tuai d'abord un, deux et même trois, sans que les autres parussent effrayés : cependant, lorsque la plupart se sentirent blessés, ils commencèrent à se mettre à l'abri : les uns en se cachant derrière les grosses branches, les autres en descendant à terre ; d'autres enfin, et c'était le plus grand nombre, s'élançaient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre... Pendant ce petit manège, je continuais toujours à tirer dessus, et j'en tuai jusqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure et dans un espace de vingt toises, sans qu'aucun d'eux eût jeté un seul cri, quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassemblés par compagnie en surveillant, grinçant des dents et faisant mine de vouloir m'attaquer. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le callitriche a des abajoues, et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; il a la tête petite, le museau allongé, la face noire aussi bien que les oreilles ; il porte une bande étroite au lieu de sourcils au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre : il marche à quatre pieds, et la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ quinze pouces. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE MOUSTAC.

(LA GUENON MOUSTAC.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Le moustac nous paraît être du même pays que le macaque, parce qu'il a, comme lui, le corps plus court et plus ramassé que les autres guenons. C'est très-vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé blanc-nez *, parce qu'en effet il a les lèvres au-dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre : il a aussi deux toupets de poils jaunes au-dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très-singulier : et comme il est en même temps d'assez petite

* Le blanc-nez est une espèce particulière de guenon distincte de celle-ci.

taille, c'est de tous les singes à longue queue celui qui nous a paru le plus joli.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le moustac a des abajoues, et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble : elle a dix-neuf ou vingt pouces de longueur. Il a la face d'un noir bleuâtre avec une grande et large marque blanche en forme de chevron au-dessous du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie ; elle est seulement bordée de poils noirs, aussi bien que la lèvre inférieure tout autour de la bouche. Il a le corps court et ramassé ; il porte deux gros toupets de poil d'un jaune vif au-dessous des oreilles ; il a aussi un toupet de poil hérissé au-dessus de la tête ; le poil du corps est d'un cendré verdâtre ; la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre : il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE TALAPOIN.

(LA GUENON TALAPOIN.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (CUVIER.)

Cette guenon est de petite taille et d'une assez jolie figure. Son nom paraîtrait indiquer qu'elle se trouve à Siam et dans les autres provinces de l'Asie orientale ; mais nous ne pouvons l'assurer : seulement, il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent et qu'elle ne se trouve point dans le nouveau, parce qu'elle a des abajoues, et des callosités sur les fesses, et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux sagouins, ni aux sapajous, qui sont les seuls animaux du Nouveau-Monde qu'on puisse comparer aux guenons.

Ce qui me porte à croire, indépendamment du nom, que cette guenon se trouve plus communément aux Indes orientales qu'en Afrique, c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un vert brun.

« Les singes de Guzarate, disent-ils, sont d'un vert brun ; ils ont la barbe et les sourcils longs et blancs. Ces animaux, que les Banianes laissent multiplier à l'infini

par un principe de religion, sont si familiers, qu'ils entrent dans les maisons à toute heure et en si grand nombre que les marchands de fruits et de confitures ont beaucoup de peine à conserver leurs marchandises. »

M. Edwards a donné la figure et la description d'une guenon, sous le nom de *singe noir de moyenne grandeur*, qui nous paraît approcher de l'espèce du talapoin plus que d'aucune autre. J'ai cru devoir en rapporter ici la description *, et renvoyer à la figure donnée par M. Edwards, pour qu'on puisse comparer ces animaux : on verra qu'à l'exception de la grandeur et de la couleur, ils se ressemblent assez pour qu'on doive présumer que ce sont au moins deux espèces bien voisines, si ce ne sont pas des variétés de la même espèce. Dans ce cas, comme nous ne sommes pas sûrs que notre talapoin soit natif des Indes orientales, et que M. Edwards assure que celui qu'il décrit venait de Guinée, nous rendrions le talapoin à ce même climat, ou bien nous supposerions que cette espèce se trouve également dans les terres du midi de l'Afrique et de l'Asie. C'est vraisemblablement cette même espèce de singes noirs, décrits par M. Edwards, dont parle Bosman, sous le nom de *baurdmannejes*, et dont il dit que la peau fait une bonne fourrure.

LE DOUC.

(LA GUENON DOUC.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (CUVIER.)

Le douc est le dernier de la classe des animaux que nous avons appelés *singes*, *babouins* et *guenons*. Sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous ; il tient des guenons par sa queue longue, des

* Ce singe était à peu près de la taille d'un gros chat ; il était d'un naturel doux, ne faisant mal à personne... c'était un mâle, et il était un peu vieux ; sa tête était assez ronde ; la peau de son visage était d'une couleur de chair rembrunie, couverte de poils noirs assez clair-semés ; les oreilles étaient faites comme celles de l'homme ; les yeux étaient d'une couleur de noisette rougeâtre, avec les paupières noires ; le poil était long au-dessous des yeux, et les sourcils se joignaient ; il était long aussi sur les tempes et couvrait en partie les oreilles ; la tête, le dos, les jambes de devant et de derrière et la queue étaient couverts d'assez longs poils d'un brun noirâtre, qui n'étaient ni trop doux ni trop rudes ; la poitrine, le ventre, etc., étaient presque sans poil, d'une couleur de chair rembrunie, ayant des bouts de sein à la poitrine. Les quatre pattes étaient faites à peu près comme la main de l'homme, étant couvertes d'une peau douce et noire presque sans poil ; les ongles étaient plats. Glanures d'Edwards, page 221.

babouins par sa grande taille, et des singes par sa face plate : il a de plus un caractère particulier, et par lequel il paraît faire la nuance entre les guenons et les sapajous. Ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles, en ce que les guenons ont les fesses pelées, et que tous les sapajous les ont couvertes de poil. Le douc est la seule des guenons qui ait du poil sur les fesses comme les sapajous. Il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau : mais en tout, il approche infiniment plus des guenons que des sapajous, desquels il diffère en ce qu'il n'a pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels. D'ailleurs l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le douc et toutes les guenons sont de l'ancien continent, tandis que tous les sapajous ne se trouvent que dans le nouveau. On pourrait dire aussi avec quelque raison que le douc ayant une longue queue comme les guenons, et n'ayant pas comme elles de callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les orangs-outangs et les guenons, comme le gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les orangs-outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le douc a des caractères particuliers par lesquels il est très-remarquable et fort aisé à distinguer de tous les singes, babouins, guenons ou sapajous, même au premier coup d'œil ; sa robe, variée de toutes couleurs, semble indiquer l'ambiguïté de sa nature, et en même temps différencier son espèce d'une manière évidente. Il porte autour du cou un collier d'un brun pourpre, autour des joues une barbe blanche ; il a les lèvres et le tour des yeux noirs, la face et les oreilles rouges, le dessus de la tête et le corps gris, la poitrine et le ventre jaune, les jambes blanches en bas, noires en haut ; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes ; les pieds noirs, avec plusieurs autres nuances de couleur. Il me paraît que cet animal, qu'on a assuré venir de la Cochinchine, se trouve aussi à Madagascar, et que c'est le même que Flaccourt indique sous le nom de *sifac* dans les termes suivants :

« A Madagascar, il y a, dit-il, une autre espèce de guenuche blanche, qui a un chaperon tanné, et qui se tient le plus souvent sur les pieds de derrière ; elle a la queue blanche et deux taches tannées sur les flanes : elle est plus grande que le *vari* (mocoço), mais plus petite que le *varicossi* (vari). Cette espèce s'appelle *sifac*, elle vit de fèves ; il y en a beaucoup vers Andrivoure, Dambourlomb et Ranafoulehy. »

Le chaperon ou collier tanné, la queue blanche, les taches sur les flanes, sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce *sifac* de Madagascar est de la même espèce que le douc de la Cochinchine.

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie produisent des bézoards qu'on trouve dans leur estomac, et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards des éléphants et des gazelles. Ces grands singes des parties méridionales de l'Inde sont l'ouanderou et le douc ; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production

des bézoards. On prétend que ces bézoards de singe sont toujours d'une forme ronde, au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le doigt n'a point de callosités sur les fesses; il les a garnies de poil partout; sa queue, quoique longue, ne l'est pas autant que la tête et le corps pris ensemble; il a la face rouge et couverte d'un duvet roux, les oreilles nues et de même couleur que la face, les lèvres brunes, aussi bien que les orbites des yeux; le poil de couleurs très-vives et très-variées: il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre; il a du blanc sur le front, sur la tête, sur le corps, les bras, les jambes, etc., une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre: il a du noir au-dessus du front et à la partie supérieure des bras; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré et d'un jaune blanchâtre; la queue est blanche, aussi bien que le bas des lombes: il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, et il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles dans cette espèce sont sujettes à l'écoulement périodique.

LA GUENON A LONG NEZ.

(LA GUENON NASIQUE.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Cette guenon ou singe à longue queue nous a été envoyée des grandes Indes, et n'était connue d'aucun naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent et qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal. Ce trait est un nez large, proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, et sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées et ouvertes horizontalement comme celles de l'homme; leur ouverture est grande, et la cloison qui les sépare est mince: et comme le nez est très-allongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil comme le nez; la peau en est d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet et sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu assez court et d'un brun marron. Les oreilles,

750 HISTOIRE NATURELLE DE LA GUENON A CAMAIL.

eachées dans le poil, sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre et de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court : les yeux sont assez grands et assez éloignés l'un de l'autre; il n'y a ni sourcils, ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros et couvert d'un poil brun marron plus ou moins foncé sur le dos et sur les flanes, orangé sur la poitrine, et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses et les bras, tant au dedans qu'au dehors.

Il y a sous le menton, autour du cou et sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, et qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses. Sa queue est très-longue et garnie, en dessus et en dessous, de poils fauves assez courts; ses mains et ses pieds, nus à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts et d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs; celui des pouces est aplati, et les autres sont convexes. Nous avons donné les principales dimensions de l'individu qui est au Cabinet du Roi : c'était un mâle, mais dont les parties de la génération étaient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

LA GUENON A CAMAIL.

(LE COLOBE A CAMAIL.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (CUVIER.)

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules et la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière. Elle a la face noire; le corps, les bras et les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant et d'un beau noir, ce qui fait ressortir la couleur de la queue, qui est d'un blanc de neige et qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés. Il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, et principalement par les abajoues et par sa queue, qui n'est point prenante : aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons, qui ne se trouvent que dans l'ancien.



LE BLANC NEZ.

LE CALLITRICHE.



Gravé par J. Sais

LE PAJOU GRIS.

LE TAMARIN NÈGRE.

Elle habite en effet dans les forêts de Sierra-Leone et de Guinée, ou les Nègres lui donnent le nom de roi des singes, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, et à cause de son émail qui représente une sorte de diadème; ils estiment fort sa fourrure, dont ils se font des ornements, et qu'ils emploient aussi à différents usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite. Elle a été apportée du même pays que la guenon à émail, et elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de sa queue, et surtout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière et qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au-dessus de la tête et sur les jambes, bai foncé sur le dos, et d'un bai très-clair sur les joues, le dessous du corps et la face intérieure des jambes et des bras. Elle nous paraît être une variété dans l'espèce de la guenon à émail.

LE BLANC-NEZ.

(LA GUENON BLANC-NEZ.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandais *blanc-nez*, que je croyais être de la même espèce que le *moustac*, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté à croire que la guenon que quelques voyageurs nomment *blanc-nez* est la même que celle qu'il a appelée *moustac*; et il se fonde sur le témoignage d'Artus, qui dit qu'on voit à la Côte-d'Or des singes que les Hollandais nomment *blanc-nez*, parce que c'est la seule partie de leur corps qui soit de cette couleur; et il ajoute qu'ils sont puants et farouches. Il se peut que ces singes soient les mêmes que les *moustacs* de M. de Buffon, quoique ceux-ci aient la moustache et non le nez blanc; mais il y en a une autre espèce en Guinée, qui mérite à aussi juste titre le même nom que je lui donne. Son nez est effectivement couvert d'un poil court, d'un blanc très-éclatant, tandis que le reste de sa face est d'un beau noir, ce qui rend saillante cette partie et fait qu'elle frappe d'abord plus que toute autre.

« J'ai actuellement chez moi une guenon de cette espèce, dont je suis redevable à M. Butini, qui me l'a envoyée de Surinam, où elle avait été apportée des côtes de Guinée. Ce n'est point celle dont parle Artus, car elle n'est ni puante ni farouche; c'est au contraire le plus aimable animal que j'aie jamais vu. Il est extrêmement familier avec tout le monde, et on ne se lasse point de jouer avec lui, parce que jamais

singe n'a joué de meilleure grâce. Il ne déchire ni ne gâte jamais rien : s'il mord, c'est en badinant, et de façon que la main la plus délicate n'en remporte aucune marque. Cependant il n'aime pas qu'on l'interrompe quand il mange, ou qu'on se moque de lui quand il a manqué ce qu'il médite de faire : alors il se met en colère ; mais sa colère dure peu, et il ne garde point de rancune ; il marche sur quatre pieds, excepté quand il veut examiner quelque chose qu'il ne connaît pas ; alors il s'en approche en marchant sur ses deux pieds seulement. Je soupçonne que c'est le même dont parle Barbot, quand il dit qu'il y a en Guinée des singes qui ont la poitrine blanche, la barbe pointue de la même couleur, une tache blanche sur le bout du nez, et une raie noire autour du front. Il en apporta un de Bontri, qui fut estimé vingt louis d'or, et je n'en suis pas surpris ; sûrement je ne donnerais pas le mien pour ce prix. La description de Barbot lui convient fort, à l'exception de la couleur du corps qu'il dit être d'un gris clair moucheté.

« La race de ces guénous doit être nombreuse aux côtes de Guinée ; au moins en voit-on beaucoup aux établissements que les Hollandais y ont : mais quoique souvent ceux-ci aient tenté d'en rapporter en Europe, ils n'ont pas pu y réussir. La mienne est peut-être la seule qui ait tenu bon contre le froid de notre climat, et jusqu'à présent elle ne paraît pas en être affectée.

« Cet animal est d'une légèreté étonnante, et tous ses mouvements sont si prestes, qu'il semble voler plutôt que sauter. Quand il est tranquille, son attitude favorite est de reposer et soutenir sa tête sur un de ses pieds de derrière, et alors on le dirait occupé de quelque profonde méditation. Quand on lui offre quelque chose de bon à manger, avant que de le goûter, il le roule avec ses mains comme un pâtissier roule sa pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

« Le blanc-nez a des abajoues, et des callosités sur les fesses. La longueur de son corps et de sa tête pris ensemble est d'environ treize pouces, et celle de sa queue de vingt. La couleur de la partie supérieure de son corps et de sa queue est un agréable mélange d'un vert couleur d'olive et de noir, mais où cependant le vert domine. Cette même couleur s'étend sur la partie extérieure des cuisses et des jambes, où plus elle approche des pieds, plus elle devient noire. Les pieds sont sans poil et tout à fait noirs, de même que les ongles, qui sont plats.

« Le menton, la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un beau blanc, qui s'étend en pointe presque au-dessous des oreilles. Le dessous de la queue et la partie interne des jambes et des bras sont d'un gris noirâtre. Le front, le tour des yeux et des lèvres, des joues, en un mot, toute la face est noire, à l'exception de la moitié inférieure du nez, remarquable par une tache blanche presque triangulaire, qui en occupe toute la largeur, et qui se termine au-dessus de la lèvre en une espèce de pointe, aux deux côtés de laquelle sont posées les narines un peu obliquement. Les oreilles sont sans poils et noirâtres ; il en part une raie aussi noire qui entoure circulairement toute la partie supérieure de la tête, dont le poil est tant soit peu plus long que celui qui couvre le dos et forme une sorte d'aigrette. Une ligne de poils blancs, qui a son origine près de l'angle postérieur de l'œil, s'étend de chaque côté au-dessous des oreilles et un peu plus loin, au milieu des poils noirs qui couvrent cette partie. La raie du nez et les yeux sont un peu enfoncés ; ce qui fait paraître le museau allongé, quoi qu'il soit aplati. Le nez est aussi fort plat dans toute sa longueur, surtout dans cette

partie qui est blanche. Il n'y a point de poils autour des yeux, ni sur une partie des joues; ceux qui couvrent le reste de la face sont fort courts. Les yeux sont bien fendus; la prunelle en est fort grande et elle est entourée d'un cercle jaune assez large pour que le blanc reste caché sous les paupières. Les poils du menton sont plus longs que ceux des autres parties, et forment une barbe qui est surtout visible quand l'animal a ses abajoues remplies de manger. Il n'aime pas à l'avoir mouillée, et il a soin de l'essuyer, dès qu'il a bu, contre quelque corps sec. Je ne saurais dire si les femelles de cette espèce sont sujettes aux écoulements périodiques; je n'en ai pu apercevoir aucune marque dans celle que j'ai. »

LA GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT.

(LA GUENON HOCHEUR.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (CUVIER.)

Il y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez*; mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, et laisser le nom de *moustae* à celle dont j'ai déjà parlé.

On m'a apporté depuis, pour le Cabinet du Roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourrait aussi donner le nom de *blanc-nez*; et qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon était mâle, et celle de M. Allamand était femelle : on pourrait donc croire que leur différence pourrait provenir de celle du sexe.

Ce mâle a seize pouces sept lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la femelle décrite par M. Allamand n'en avait que treize. Le nez, qui est tout blanc, est remarquable par sa forme et sa couleur; il est large sans être aplati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère serait suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avait pas le nez proéminent ou arrondi en-dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris, mais il est jaunâtre sur la tête; les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre. Ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du corps, est long de treize lignes, et frisé ou érêpu à peu près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paraître l'œil enfoncé; l'iris en est jaunâtre, et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, et les inférieures sont d'un

brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez et au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre ; et sur les tempes, l'occiput et le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils, ainsi que la face qui est brune ; elles ont un pouce six lignes de longueur, et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière, et qu'il y manque quelques vertèbres ; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poil et de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, surtout ceux des mains, sont plus menues que dans la plupart des singes et guenons.

Au reste, cet animal était encore jeune ; car la verge était fort petite et cachée au fond du fourreau, qui ne paraissait pas excéder la peau du ventre, et d'ailleurs les testicules n'étaient pas encore apparents.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal et la femelle décrite par M. Allamand sont deux espèces réellement distinctes, ou si l'on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe ; et ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes et appartenant au mâle comme à la femelle.

LE ROLOWAY, OU LA PALATINE.

(LA GUENON DIANE.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

« La guenon qui est représentée dans la *planche 13*, dit M. Allamand, n'a point encore été décrite : elle est actuellement vivante à Amsterdam, chez le sieur Bergmeyer, dont la maison est connue, non-seulement de tous les habitants de cette grande ville, mais encore de tous les étrangers qui y arrivent ; et cela, parce qu'on voit toujours chez lui plusieurs animaux rares qu'il fait venir à grands frais des pays les plus éloignés. Cette guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée, sous le nom de *roloway*, que j'ai cru devoir lui conserver. C'est un fort joli animal, doux et caressant pour son maître ; mais il se défie de ceux qu'il ne connaît pas, et il se met en posture de défense quand ils veulent s'en approcher ou le toucher.

« Sa longueur, depuis l'origine de la queue jusqu'au-dessus de la tête, est d'environ un pied et demi. Le poil qui couvre son dos est d'un brun très-foncé et presque noir : celui qui est sur les flanes, les cuisses, les jambes et la tête, est terminé par une pointe blanchâtre, ce qui le fait paraître d'un gris obscur. Les poils qui couvrent la poitrine, le ventre, le contour des fesses et la partie intérieure des bras et des

cuisses, sont blanes; mais on assure que cette couleur ne leur est pas naturelle, et qu'en Guinée ils sont d'une belle couleur orangée, qui se perd en Europe, et se change en blanc, soit par l'influence du climat, soit par la qualité de la nourriture. Quand cette guenon est arrivée à Amsterdam, elle conservait encore quelques restes de cette couleur orangée, qui se sont dissipés peu à peu. Le sieur Bergmeyer en a reçu une seconde depuis quelques mois, dont la partie interne des cuisses est entièrement jaune : si elle reste en vie, nous saurons avec plus de certitude ce qu'il faut penser de ce changement de couleur.

« Ces guenons ont la face noire et de forme presque triangulaire. Leurs yeux sont assez grands et bien fendus; leurs oreilles sont sans poil et peu éminentes. Un cercle de poils blanchâtres leur environne le sommet de la tête; leur cou, ou plutôt le contour de la face, est aussi recouvert d'une raie de longs poils blancs qui s'étend jusqu'aux oreilles. Elles ont au menton une barbe de la même couleur, longue de trois ou quatre pouces, qui se termine en deux pointes, et qui contraste singulièrement avec le poil de la face. Quand elles sont dans une situation où cette barbe repose sur la poitrine, et se confond avec ses poils, on la prendrait pour la continuation de ceux qui forment le collier; et alors ces animaux vus à une certaine distance paraissent avoir autour du cou une *palatine* semblable à celles que les dames portent en hiver; et même je leur en ai d'abord donné le nom, qui se trouve encore seul sur la planche qui a été gravée, et dans la table des articles de ce volume, qui a été imprimée avant que je susse celui qu'elles portent en Guinée. Leur queue égale, pour la longueur, celle de leur corps, et les poils qui la recouvrent m'ont paru plus longs et plus touffus que dans la plupart des autres espèces. Leurs fesses sont nues et calleuses. J'ignore si elles sont sujettes aux écoulements périodiques.

« Jonston a donné dans la planche 61 de son Histoire des quadrupèdes, la figure d'un singe qu'il a nommé *cercopithecus mackalzi*, qui paraît avoir quelque rapport avec notre *roloway*. Je croirais même que c'est le même animal qu'il a voulu représenter, si la figure qu'il en donne n'était pas une mauvaise copie d'une figure plus mauvaise encore du *guariba*, publié par Marcgrave. »

LA GUENON A FACE POURPRE.

(LA GUENON BARBIQUE.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Cette guenon est remarquable par sa face et ses mains, qui sont d'un violet pourpre, et par une grande barbe blanche et triangulaire, courte et pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au delà des oreilles, ce qui lui donne quelque ressemblance avec la *palatine* décrite dans l'article précédent.

Le poil du corps est noir ; la queue est très-longue et se termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très-douces ; elle demeure dans les bois, où elle se nourrit de fruits et de bourgeons. Lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée et familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, et cette variété de guenons blanches est assez rare.

LA GUENON NÈGRE.

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (CUVIER.)

Cette guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie et représente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et aplati ; les narines sont longues et évasées ; la bouche grande et les lèvres épaisses ; les oreilles larges et sans rebord saillant ; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins et jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras et les mains, un peu plus clair sur les cuisses et sur les jambes ; clair-semé et jaunâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont allongés et convexes, excepté ceux des pouces, qui sont ronds et aplatis. La queue est aussi longue que le corps, et le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent ; car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin, et n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert, Seba, Edwards et d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards était très-agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvements, et aimait beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.

LES SAPAJOUS ET LES SAGOINS.

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (Cuvier.)

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre. Tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description dans ce volume, et que nous avons compris sous les noms génériques de *singes*, *babouins* et *guenons*, appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le Nouveau-Monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce qu'on peut les diviser en deux classes; la première est celle des sapajous, et la seconde celle des sagouins. Les uns et les autres ont les pieds conformés à peu près comme ceux des singes, des babouins et des guenons : mais ils diffèrent des singes, en ce qu'ils ont des queues; ils diffèrent des babouins et des guenons, en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues, ni callosités sur les fesses : et enfin ils diffèrent de tous trois, c'est-à-dire des singes, des babouins et des guenons, en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez mince et les narines ouvertes à peu près comme celles de l'homme, au-dessous du nez; au lieu que les sapajous et les sagouins ont cette cloison des narines fort large et fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au-dessous du nez : ainsi les sapajous et les sagouins sont non-seulement spécifiquement, mais même génériquement différents des singes, des babouins et des guenons. Et lorsque ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux ; car tous les sapajous ont la queue *prénante*, c'est-à-dire muselée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plait. Cette queue, qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité, est ordinairement dé garnie de poils en dessous et couverte d'une peau lisse. Les sagouins, au contraire, ont tous la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même temps ils l'ont entièrement velue, lâche et droite; en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière, ni pour saisir ni pour s'accrocher. Cette différence est si apparente qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagouin.

Nous connaissons huit sapajous, que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces. La première est l'*ouarine* ou *gouariba* du Brésil. Ce sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *alouate* à Cayenne que par la couleur : l'*ouarine* a le poil noir, et l'*alouate* l'a rouge; et comme ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce. La seconde est le *coaita* qui est noir comme l'*ouarine*,

mais qui n'est pas si grand, et dont l'*exquima* nous paraît être une variété. La troisième est le *sajou* ou *sapajou* proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connaît vulgairement sous le nom propre de *singe-capucin* : il y a dans cette espèce une variété que nous appellerons le *sajou gris*, et qui ne diffère du *sajou* brun que par cette différence du poil. La quatrième espèce est le *saï*, que les voyageurs ont appelé le *pleureur* ; il est un peu plus grand que le *sajou*, et il a le museau plus large : nous en connaissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil ; le premier est d'un brun noirâtre, et le second d'un roux blanchâtre. Enfin, la cinquième espèce est le *saïmiri*, qu'on appelle vulgairement le *singe aurore* ou *sapajou orangé* : celui-ci est le plus petit et le plus joli des *sapajous*.

Nous connaissons de même six espèces de *sagouins*. Le premier et le plus grand de tous est le *saki*, qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu qu'on l'a nommé *singe à queue de renard*. Il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur ; j'en ai vu deux qui paraissaient adultes, dont l'un était presque une fois plus grand que l'autre. Le second *sagouin* est le *tamarin* : il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes ; mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troisième est l'*ouistiti*, qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face, et par sa queue annelée. Le quatrième est le *marikina*, qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue, comme le lion, ce qui lui a fait donner le nom de *petit-lion*. Le cinquième est le *pinche*, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le *mico*, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces *sapajous* et de ces *sagouins*, dont la plupart n'étaient ni dénommés, ni décrits, ni connus.

L'OUARINE ET L'ALOUATE.

(L'ALOUATE OUARINE OU GEARIBA. — L'ALOUATE ROUX.)

Ordre des quadrumanes, genre *sapajou*, famille des singes. (Cuvier.)

L'ouarine et l'alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent ; ils surpassent de beaucoup les plus grosses guenons, et approchent de la grandeur des babouins : ils ont la queue prenante, et sont

par conséquent de la famille des sapajous, dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non-seulement par leur taille, mais aussi par leur voix, qui retentit comme un tambour et se fait entendre à une très-grande distance.

Maregrave raconte que. « tous les jours, matin et soir, les ouarines s'assemblent dans les bois; que l'un d'entre eux prend une place élevée et fait signe de la main aux autres de s'asseoir autour de lui pour l'écouter; que, dès qu'il les voit placés, il commence un discours à voix si haute et si précipitée, qu'à l'entendre de loin, on croirait qu'ils erient tous ensemble; que cependant il n'y en a qu'un seul, et que, pendant tout le temps qu'il parle, tous les autres sont dans le plus grand silence; qu'ensuite, lorsqu'il cesse, il fait signe de la main aux autres de répondre, et qu'à l'instant tous se mettent à crier ensemble, jusqu'à ce que, par un autre signe de la main, il leur ordonne le silence; que dans le moment ils obéissent et se taisent; qu'enfin alors le premier reprend son discours ou sa chanson, et que ce n'est qu'après l'avoir encore écouté bien attentivement qu'ils se séparent et rompent l'assemblée. »

Ces faits, dont Maregrave dit avoir été plusieurs fois témoin, pourraient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux. Le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux: ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux dans la concavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie et forme des hurlements par écho; aussi a-t-on distingué ces sapajous de tous les autres par le nom de *hurleurs*. Nous n'avons pas vu l'ouarine, mais nous avons les dépouilles d'un alouate et un embryon desséché de cette même espèce, dans lequel l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire l'os de la gorge, est déjà très-sensible. Selon Maregrave, l'ouarine a la face large et carrée, les yeux noirs et brillants, les oreilles courtes et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser. Les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisants et polis; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe ronde. Le poil des mains, des pieds et d'une partie de la queue est brun. Le mâle est de la même couleur que la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos, et sautent avec cette charge de branche en branche et d'arbre en arbre: les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchants; on ne peut les apprivoiser ni même les dompter; ils mordent cruellement; et quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils ne laissent pas d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable que par leur air d'impudence. Comme ils ne vivent que de fruits, de légumes, de graines et de quelques insectes, leur chair n'est pas mauvaise à manger.

« Les chasseurs, dit Oexmelin, apportèrent sur le soir des singes qu'ils avaient tués dans les terres du cap Gracias-à-Dio: on fit rôtir une partie de ces singes et

bouillir l'autre, ce qui nous sembla fort bon. La chair en est comme celle du lièvre, mais elle n'a pas le même goût, étant un peu douceâtre : c'est pourquoi il y faut mettre beaucoup de sel en la faisant cuire. La graisse en est jaune comme celle du chapon, et plus même, et a fort bon goût. Nous ne vécûmes que de ces animaux pendant tout le temps que nous fûmes là, parce que nous ne trouvions pas autre chose ; si bien que tous les jours les chasseurs en apportaient autant que nous en pouvions manger. Je fus curieux d'aller à cette chasse, et surpris de l'instinct qu'ont ces bêtes de connaître plus particulièrement que les autres animaux ceux qui leur font la guerre, et de chercher les moyens, quand ils sont attaqués, de se secourir et de se défendre. Lorsque nous les approchions, ils se joignaient tous ensemble, se mettaient à crier et faire un bruit épouvantable, et à nous jeter des branches sèches qu'ils rompaient des arbres : il y en avait même qui faisaient leur sauté dans leurs pattes, qu'ils nous envoyaient à la tête. J'ai remarqué aussi qu'ils ne s'abandonnent jamais, et qu'ils sautent d'arbre en arbre si subtilement que cela éblouit la vue. Je vis encore qu'ils se jetaient à corps perdu de branche en branche sans jamais tomber à terre ; car, avant qu'ils puissent être à bas, ils s'accrochent ou avec leurs pattes ou avec la queue : ce qui fait que, quand on les tire à coups de fusil, à moins qu'on ne les tue tout à fait, on ne les saurait avoir ; car, lorsqu'ils sont blessés, et même mortellement, ils demeurent toujours accrochés aux arbres, où ils meurent souvent et ne tombent que par pièces. J'en ai vu de morts depuis plus de quatre jours, qui pendaient encore aux arbres ; si bien que fort souvent on en tirait quinze ou seize pour en avoir trois ou quatre tout au plus. Mais, ce qui me parut plus singulier, c'est qu'au moment que l'un d'eux est blessé, on les voit s'assembler autour de lui, mettre leurs doigts dans la plaie, et faire de même que s'ils la voulaient sonder : alors, s'ils voient couler beaucoup de sang, ils la tiennent fermée pendant que d'autres apportent quelques feuilles, qu'ils mâchent et poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie. Je puis dire avoir vu cela plusieurs fois, et l'avoir vu avec admiration. Les femelles n'ont jamais qu'un petit, qu'elles portent de la même manière que les Nègresses portent leur enfant : ce petit, sur le dos de sa mère, lui embrasse le cou par-dessus les épaules avec les deux pattes de devant ; et des deux de derrière, il la tient par le milieu du corps : quand elle veut lui donner à teter, elle le prend dans ses pattes, et lui présente la mamelle comme les femmes... On n'a point d'autre moyen d'avoir le petit que de tuer la mère, car il ne l'abandonne jamais ; étant morte, il tombe avec elle, et alors on le peut prendre. Lorsque ces animaux sont embarrassés, ils s'entr'aident pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau à un autre, ou dans quelque autre rencontre que ce puisse être.... On a coutume de les entendre de plus d'une grande lieue. »

Dampier confirme la plupart de ces faits ; néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous le bras et l'autre sur le dos. En général, les sapajous, même de la plus petite espèce, ne produisent pas en grand nombre ; et il est très-vraisemblable que ceux-ci, qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

Caractères distinctifs de ces espèces.

L'ouarine a les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez, la cloison des narines très-épaisse : il n'a point d'abajoues, point de callosités

sur les fesses; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et très-longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave; il est de la grandeur d'un lévrier; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'ouarine, et ne paraît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée, et qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles, dans ces espèces, sont sujettes à l'écoulement périodique; mais par analogie je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avait que les singes, babouins et guenons à fesses nues, qui soient sujets à cet écoulement.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'ALOUATE.

L'on trouvera ici la figure du grand sapajou que nous avons appelé *alouate*, et qu'on nomme à Cayenne singe rouge : on le désigne aussi assez communément, ainsi que l'ouarine, par la dénomination de singe hurleur. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur et par quelques caractères qu'on pourrait attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquait dans notre ouvrage, et nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonnier, médecin du Roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guyane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au Brésil, et très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avait vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil, le nez est aplati, les narines sont larges, les Jones garnies sur les côtés de poils fauves et clair-semés avec de grands poils noirs au-dessus des yeux; et il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des mâchoires : les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les mâchoires inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchoires, à cause du dessèchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras, depuis l'épaule au poignet, n'ont que dix pouces neuf lignes, et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus

long doigt, a quatre pouces; et le pied, cinq pouces deux lignes, depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, surtout aux épaules où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures; mais leur partie intérieure est presque sans poil, et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paraît rouge par l'opposition des couleurs des différents endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brunes et roussâtres, et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête et sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un brun roux très-foncé qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins; mais sur la partie de la poitrine voisine du cou il est mêlé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine: elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité; ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous qui, tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci. Au reste, cette queue, dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort; la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue se conserve et dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces, mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés, et presque continuels, qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *hurleurs*. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos et prend entre ses bras pour lui donner à teter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesques qu'on nomme communément des singeries: ils portent ordinairement la tête basse et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance. Ils s'accrochent très-souvent avec le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur et influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas longtemps en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils

ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler : on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts ; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier ; et ce cri, qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils aspirent fortement et pendant longtemps l'air, qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils font autant de bruit en l'aspirant qu'en le rendant : cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère, on trouve une cavité osseuse qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme : cette cavité osseuse est attachée par des ligaments membraneux qui l'environnent ; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité, passe en montant par un canal membraneux, épais et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière d'une bourse à cheveux : c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux, que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur, qui a vu et nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit :

« Les alouates habitent les forêts humides qui sont près des eaux ou des marais. On en trouve communément dans les îlots boisés des grandes savanes noyées, et jamais sur les montagnes de l'intérieur de la Guyane. Ils vont en petit nombre, souvent par couples et quelquefois seuls. Le cri, ou plutôt le râlement effroyable qu'ils font entendre, est bien capable d'inspirer de la terreur ; il semble que les forêts retentissent des hurlements de toutes les bêtes féroces rassemblées. C'est ordinairement le matin et le soir qu'ils font ce bruit ; ils le répètent aussi dans le cours de la journée, et quelquefois pendant la nuit. Ce râlement est si fort et si varié, que l'on juge souvent qu'il est produit par plusieurs de ces animaux, et l'on est surpris de n'en trouver que deux ou trois, et quelquefois de n'en voir qu'un seul. L'alouate vit rarement longtemps en captivité. Le mâle est plus gros que la femelle ; celle-ci porte son petit sur son dos.

« Rien n'est plus difficile à tuer que ces animaux : il faut leur tirer plusieurs coups de fusil pour les achever, et tant qu'il leur reste un peu de vie, et quelquefois même après leur mort, ils demeurent accrochés aux branches par les pieds et la queue. Souvent le chasseur s'impatiente de perdre son temps et ses munitions pour un aussi mauvais gibier ; car, malgré le témoignage de quelques voyageurs, la chair n'en est pas bonne : elle est presque toujours d'une dureté excessive ; aussi est-elle exclue de toutes les tables : c'est uniquement le besoin et la privation des autres mets, qui en font manger aux habitants peu aisés et aux voyageurs. »

J'ai dit que j'ignorais si les femelles ouarines étaient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumais qu'il n'y avait que les singes, les babouins et les guenons à fesses nues qui fussent sujets à cet écoulement. Cette présomption était peut-être bien fondée, car M. Sonnini de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle, dans les grands et les petits sapajous et dans tous les sagouins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous et les sagouins vivent en troupes dans les forêts ;

qu'ils portent sur le dos leurs petits, qui les embrassent étroitement, et que, lorsque l'on tue la mère, le petit, tombant avec elle, se laisse prendre : c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivants.

Nous pouvons ajouter à ces observations, que la plupart de ces animaux, tels que l'alouate, l'ouarine, le coaita, etc., ont une physionomie triste et mélancolique, et que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de désir pour les femmes.

LE COAITA ET L'EXQUIMA*.

(L'ATÈLE COAITA.)

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (CUVIER.)

(LA GUENON DIANE.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (CUVIER.)

Le coaita est, après l'ouarine et l'alouate, le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où, par sa familiarité, et même par ses caresses empressées, il méritait l'affection de ceux qui le soignaient : mais, malgré les bons traitements et les soins, il ne put résister aux froids de l'hiver de 1764; il mourut, et fut regretté de son maître, qui eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au Cabinet du Roi. J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail; celui-ci était un mâle, et le premier une femelle; tous deux étaient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou, par son naturel doux et docile, diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate, qui sont indomptables et farouches; il en diffère aussi, en ce qu'il n'a pas, comme eux, une poche osseuse dans la gorge; il a, comme l'ouarine, le poil noir, mais hérissé. Il en diffère encore, aussi bien que de tous les autres sapajous, en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains, et que le pouce lui manque : par ce seul caractère et par sa queue prenante, il est aisé de le distinguer des guenons, qui toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Maregrave appelle *exquima* est une espèce très-voisine de celle du *coaita*, et même n'en est peut-être qu'une simple variété. Il me paraît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'*exquima* était de Guinée et de Congo : la figure qu'il en donne suffit seule pour démontrer

* Ce singe est le même que le roloway précédemment décrit.

l'erreur; car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous et point aux guenons, qui toutes ont la queue lâche; or, nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et au Congo que des guenons et point de sapajous; par conséquent, l'exquima de Maregrave n'est pas, comme il le dit, une *guenon* ou *cercopithèque* de Guinée, mais un *sapajou à queue prenante*, qui sans doute y avait été transporté du Brésil: le nom d'*exquima* ou *quima* en ôtant l'article *ex*, et qui doit se prononcer *quouima*, ne s'éloigne pas de *quoaïta*, et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom du *coaita*: tout concourt donc à faire croire que cet *exquima* de Maregrave, qu'il dit être une *guenon* ou un *cercopithèque* de Guinée, est un *sapajou* du Brésil, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du *coaita*, auquel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur et par la queue prenante; la seule différence remarquable, c'est que l'exquima a du poil blanchâtre sur le ventre, et qu'il porte au-dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts. Nos *coaitas* n'avaient ni ce poil blanc ni cette barbe. Mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du *coaita*, c'est que j'ai reconnu, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de blancs et de noirs, les uns sans barbe et d'autres avec une barbe:

« Il y a, dit Dampier, dans les terres de l'isthme de l'Amérique, de grands troupeaux de singes, dont les uns sont blancs et la plupart noirs; les uns ont de la barbe, les autres n'en ont point: ils sont d'une taille médiocre... Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles... Ces singes sont fort drôles, ils faisaient mille postures grotesques lorsque nous traversions les bois; ils sautaient d'une branche à l'autre avec leurs petits sur le dos; ils faisaient des grimaces contre nous, craquetaient des dents et cherchaient l'occasion de pisser sur nous. Quand ils veulent passer du sommet d'un arbre à l'autre, dont les branches sont trop éloignées pour y pouvoir atteindre d'un saut, ils s'attachent à la queue les uns des autres, et ils se brandillent ainsi jusqu'à ce que le dernier attrape une branche de l'arbre voisin, et il tire tout le reste après lui. »

Tout cela, et jusqu'aux vers dans les entrailles, convient à nos *coaitas*; M. Daubenton, en disséquant ces animaux, y a trouvé une grande quantité de vers dont quelques-uns avaient jusqu'à douze et treize pouces de longueur: nous ne pouvons donc guère douter que l'exquima de Maregrave ne soit un *sapajou* de l'espèce même, ou de l'espèce très-voisine de celle du *coaita*.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer que si l'animal indiqué par M. Linnæus sous le nom de *diane*, est en effet, comme il le dit, l'*exquima* de Maregrave, il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la *queue prenante*, et qui seul doit décider si ce *diane* est du genre des *sapajous* ou de celui des *guenons*, et, par conséquent, s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très-apparens, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du *coaita*; celui qu'a

décrit M. Brisson avait du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps; au lieu que ceux que nous avons vus étaient entièrement noirs, et n'avaient que très-peu de poil sur ces parties inférieures, où l'on voyait la peau qui était noire comme le poil. Des deux coaitas dont parle M. Edwards, l'un était noir et l'autre était brun; on leur avait donné, dit-il, le nom de *singe araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres, qui étaient fort longs et fort minces : ces animaux sont en effet fort effilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

Ces sapajous sont intelligents et très-adroits; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident et se secourent. La queue leur sert exactement d'une cinquième main; il paraît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds : la nature semble les avoir dédommagés par là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pêchent et prennent du poisson avec cette longue queue; et cela ne me paraît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaitas prendre de même avec sa queue et amener à lui un écureuil qu'on lui avait donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les manger; et il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élaner d'un arbre à un autre. Ils ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos. Ils mangent du poisson, des vers et des insectes; mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire. Ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits, et l'on prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le coaita n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue prenante et très-longue, la cloison des narines très-épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant; il a le poil et la peau noirs, la face nue et tannée, les oreilles aussi nues et faites comme celles de l'homme; il a environ un pied et demi de longueur, et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; il marche à quatre pieds.

L'exquima est à peu près de la même grandeur que le coaita : il a, comme lui, la queue prenante; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps. Il varie pour les couleurs; il y en a de noirs et de fauves sur le dos, et de blancs sur la gorge et le ventre; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées, d'autant qu'il y a des coaitas qui ne sont pas tout noirs, et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge et le ventre. Les femelles, dans ces deux espèces, ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

ADDITION A L'ARTICLE DU COAITA.

M. Vosmaër dit, *page 3* de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connus que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne partout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singes*, mais je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui, n'ayant point de queue, et marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme ; et ce n'est que pour distinguer les différents genres de ces animaux, que je les ai divisés par cinq noms génériques, savoir : les singes, les babouins, les guenons, les sapajous et les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, et les deux derniers, aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaër, qui ait pris la peine de bien représenter le coaita. Cependant, en le comparant avec la figure qu'il en donne, l'on s'apercevra bientôt qu'il est un peu trop maigre, que la face est trop saillante, et que le dessinateur a trop allongé le museau. »

La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant ; que M. de Sève l'a dessiné ; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre, et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature : ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop allongé ; en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *qouatto* dont M. Vosmaër donne la description était un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre coaita par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, *page 10* de la même description, que l'exquima de Maregrave, que Linnæus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point la queue prenante.

« Nous pouvons, dit-il, assurer M. de Buffon que le diana n'a point la queue prenante, puis que nous l'avons vu vivant. »

Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très-fort que le diana de Linnæus soit l'exquima de Maregrave ; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaitas, qui n'ait la queue prenante ; en sorte que si le diana n'a pas la queue prenante, non-seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce, mais même par le climat, puisque, n'ayant

pas la queue prenante, il serait du genre des guenous, et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, siuon que son coaita était aussi gras que le nôtre était maigre, et que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita, que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouate. Il habite, comme eux, les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de batatas, etc.; il mange de préférence ceux du *palmier commun*. Sa queue, dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnaie, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la caecher: lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grâce. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les mordre: mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, et leur graisse est jaune, mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne et préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous: néanmoins ils ont l'estomac, les intestins et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles et blancs. Ils sont aussi très-déliçats et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats; c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité, que le coaita dont nous avons donné la description et la figure était maigre et avait le visage allongé.

Les grands sapajous noirs que M. de la Borde indique sous le nom de *guouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides, qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées, pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'ils y en a un de blessé et qu'il crie, les

chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branche en branche, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entre eux. Ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou grands sapajous rouges : ils s'appriivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup.

LE SAJOU.

(LE SAPAJOU SAJOU. — LE SAPAJOU GRIS.)

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (Cuvier.)

Nous connaissons deux variétés dans cette espèce, le sajou brun, qu'on appelle vulgairement le *singe-capucin*; et le *sajou gris*, qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil. Ils sont de la même grandeur, de la même figure et du même naturel; tous deux sont très-vifs, très-agiles et très-plaisants par leur adresse et leur légèreté. Nous les avons eus vivants, et il nous a paru que de tous les sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenait le moins; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver, ils peuvent même produire, et nous en citerons plusieurs exemples. Il est né deux de ces petits animaux chez madame la marquise de Pompadour, à Versailles, un chez M. de Réaumur, à Paris, et un autre chez madame de Poursel, en Gatinois : mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat, ils en font souvent deux. Au reste, ces sajous sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections; ils paraissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes, et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles; le élitore est proéminent au dehors et paraît autant que la verge du mâle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les sajous n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses : ils ont la face et les oreilles couleur de chair avec un peu de duvet par-dessus; la cloison des

narines épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; les yeux châtains et placés assez près l'un de l'autre; ils ont la queue prenante, nue par-dessous à l'extrémité et fort touffue sur tout le reste de sa longueur. Les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve brun sur le corps: ils ont également les mains noires et nues. Ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

ADDITION A L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.

On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espèce rare de singe voltigeur américain qui n'a point encore été décrit, nommé le siffleur*, etc. Cependant il nous paraît que c'est le même animal que le sajou brun, dont nous avons donné l'histoire et la description. Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër que c'était une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; et j'avoue que je n'avais plus cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune, non-seulement à tous les sapajous, mais même aux sagouins: ainsi cette propriété n'est pas singulière, comme le dit M. Vosmaër, et je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur et siffleur*, ne soit le même que notre sajou brun que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les Nègres et les créoles nomment improprement *makaque*, et enfin que les Hollandais de Surinam, et même les naturels de la Guyane nomment *mikou* ou *méekoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits et les plus plaisants. Ils varient pour la couleur et la taille; et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes: on en peut dire autant des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourrait bien faire espèce: l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande, et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner, à Cayenne, la dénomination de *makaques cornus*, et dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne que celle des coaitas: ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent; ils rient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi, ca, rou*.

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté; mais ils

mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés : ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusement les araignées, dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face et le corps avec leur urine. Ils sont malpropres, lascifs et indécents; leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent et déchirent tout. Ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guyane *mikou*, M. de la Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes :

Il dit « qu'il y en a quatre ou cinq espèces, et qu'ils sont très-communs à Cayenne; que de tous les animaux de ce genre, ce sont ceux qu'on aime le mieux garder dans les maisons; qu'on en voit fréquemment dans les grands bois, surtout le long des rivières; qu'ils vont toujours par troupes nombreuses de plus de trente, et qu'ils sont farouches dans les bois, et très-doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On remarque aussi qu'ils sont naturellement curieux. On peut les garder sans les contraindre ni les attacher. Ils vont partout et reviennent d'eux-mêmes; mais il est vrai qu'ils sont incommodes, parce qu'ils dérangent toutes les petites choses qu'ils peuvent déplacer. Il y en a qui suivent leur maître partout. Les Indiens, qui sont très-froids, très-indifférents sur toutes choses, aiment néanmoins ces petits animaux : ils arrêtent souvent leurs canots pour les regarder faire des cabrioles singulières, et sauter de branche en branche. Ils sont doux et badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il y en a au moins cinq espèces dans la Guyane, qui ne paraissent différer que par des variétés assez légères : cependant elles ne se mêlent point ensemble. En peu de temps ils parcourent une forêt sur la cime des arbres; ils vont constamment dormir sur certaines espèces de palmier, ou sur les comberouses, espèce de roseau très-gros. On en mange la chair à Cayenne. »

LE SAJOU NÈGRE.

(LE SAPAJOU NÈGRE.)

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (Cuvier.)

Aux différents sapajous de moyenne et de petite taille, dont nous avons donné la description sous les noms de *sajou brun*, *sajou gris*, *saï*, *saï à gorge blanche*, et *saïmiri*, nous devons ajouter le *sapajou* ou *sajou nègre*, qui nous paraît être une variété constante dans l'espèce des sajous.

LE SAJOU CORNU.

(LE SAPAJOU CORNU.)

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (CUVIER.)

Cet animal est aisé à distinguer des autres sajours ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur, et sont distants l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc sale. Le nez est aplati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne ; elle est recouverte de poils noirs et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlé de brun et de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue. Le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur ; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre ; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur le bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sur le cou et sur une partie de la poitrine. Audessous de ce fauve clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre ; celui du front, des joues et des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve ; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil ; celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont courbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sajou brun est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu ; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils en forme de cornes sur la tête : ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds et la queue ; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras et le dessous du corps.

LE SAI.

(LE SAPAJOU SAÏ. — LE SAPAJOU A GORGE BLANCHE.)

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (CUVIER.)

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce : le premier a le poil d'un brun noirâtre ; le second, que nous avons appelé *saï à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou et autour des oreilles et des joues ; il diffère encore du premier en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil : mais, au reste, ils se ressemblent en tout ; ils sont du même naturel, de la même grandeur et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *pleureurs*, parce qu'ils ont un cri plaintif, et que, pour peu qu'on les contrarie, ils ont l'air de se lamenter ; d'autres les ont appelés *singes musqués*, parce qu'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc ; d'autres enfin leur ont donné le nom de *macaque*, qu'ils avaient emprunté du macaque de Guinée : mais les macaques sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous, car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits ; ils sont doux, dociles, et si craintifs, que leur cri ordinaire qui ressemble à celui du rat devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci, ils mangent des hannetons et des limaçons de préférence à tous les autres aliments qu'on peut leur présenter ; mais au Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres, où ils demeurent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les saïs n'ont ni abajoues, ni callosités sur les fesses : ils ont la cloison des narines fort épaisse, et l'ouverture des narines à côté et non pas au-dessous du nez ; la face ronde et plate, les oreilles presque nues : ils ont la queue prenante, nue par-dessous vers l'extrémité, le poil d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve pâle ou même d'un blanc sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur ; leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble ; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE SAÏMIRI.

(LE SAGOIN SAÏMIRI.)

Ordre des quadrumanes, genre sagouin, famille des singes. (CUVIER.)

Le saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *sapajou aurore*, de *sapajou orangé* et de *sapajou jaune*; il est assez commun à la Guyane, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *sapajou de Cayenne*. Par la gentillesse de ses mouvements, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres sapajous; et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous : mais il est aussi le plus délicat, le plus difficile à transporter et à conserver. Par tous ces caractères, et particulièrement encore par celui de la queue, il paraît faire la nuance entre les sapajous et les sagouins, car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagouins, n'est pas aussi mêlée que celle des sapajous; elle n'est, pour ainsi dire, qu'à demi prenante, et, quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il désire; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main, comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saïmiri n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la cloison des narines épaisse, les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a, pour ainsi dire, point de front; son poil est d'un jaune brillant : il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines : la bouche petite, la face plate et nue; les oreilles garnies de poil et un peu pointues; la queue à demi prenante, plus longue que le corps. Il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il se tient aisément sur ses pieds de derrière, mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

ADDITION A L'ARTICLE DU SAÏMIRI.

Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommés *saïmiri* vivent en troupes nombreuses, et que,

quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de *tamarins*; ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins : on en connaît qui ont vécu quelques années en France, et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelque variété dans la couleur du poil sur différents individus, mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.

LE SAKI.

(LE SAKI A VENTRE ROUX.)

Ordre des quadrumanes, genre sagouin, famille des singes. (Cuvier.)

Le saki, que l'on appelle vulgairement *singe à queue de renard*, parce qu'il a la queue garnie de poils très-longs, est le plus grand des sagouins; lorsqu'il est adulte, il a environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que des cinq autres sagouins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très-long sur le corps, et encore plus long sur la queue; il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre : il est aisé à reconnaître et à distinguer de tous les autres sagouins, de tous les sapajous et de toutes les guenons par les caractères suivants :

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saki n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court et blanchâtre; le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir, celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc roussâtre; le poil partout très-long et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces : ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paraît qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve

roussâtre. Cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

L'YARQUÉ, ESPÈCE DE SAKI *.

(LE SAKI MOINE. — LE SAKI YARQUÉ.)

Ordre des quadrumanes, genre sagouin, famille des singes. (CUVIER.)

Ce saki ou sagouin à queue touffue ne nous paraît être qu'une variété du saki dont nous avons déjà parlé, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc; en sorte qu'on pourrait croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différents sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de la Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée saki, et c'est peut-être son véritable nom que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne :

« L'yarqué a les côtés de la face blancs, le poil noir, long d'environ quatre pouces; la queue touffue comme celle du renard, longue d'environ un pied et demi, avec laquelle il ne s'aceroche pas. Il est assez rare et se tient dans les broussailles. Ces animaux vont en troupes de sept à huit et jusqu'à douze. Ils se nourrissent de goyaves et de mouches à miel dont ils détruisent les ruches, et mangent aussi de toutes les graines dont nous faisons usage. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos. »

Ils sifflent comme les sapajous, et vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différents individus de cette espèce.

* M. Geoffroy considère le *saki yarqué*, décrit dans les cinq premières lignes de cet article, comme pouvant appartenir à son SAKI MOINE, *pithecia monachus*, dont il présente le front large et découvert. Quant à la description de M. de la Borde, il la rapporte au vrai saki yarqué, *pithecia leucocephala*.

LE SAGOIN

VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NUIT.

(SAKI A VENTRE ROUX.)

Ordre des quadrumanes, genre sagouin, famille des singes. (CUVIER.)

Ce sagouin est d'une espèce voisine de celle du saki : on l'appelle à Cayenne *singe de nuit*; mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description ci-dessus, par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *singe de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*yarqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du roi dans cette colonie. Il était adulte, et, selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue	0	10	5
Longueur du tronçon de la queue	1	11	3
Et avec le poil	1	0	6

La tête est petite, et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parce que ces poils, qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison et la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre. Un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps. Sa queue, qui est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres, et couverts de poils noirs.

	p.	p.	l.
Longueur des poils qui couvrent la tête.	0	1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos et sur les côtés	0	3	0
Longueur des poils du ventre.	0	1	3
Longueur des poils de la queue	0	2	3

LE TAMARIN.

(L'OUSTITI TAMARIN. — LE TAMARIN AUX MAINS ROUSSES.)

Ordre des quadrumanes, genre ouistiti, famille des singes. (Cuvier.)

Cette espèce est beaucoup plus petite que la précédente, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue qui n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est garnie de poils très-longs. Le tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes; c'est un joli animal, très-vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat qu'il ne peut résister longtemps à l'intempérie de notre climat.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le tamarin n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la face couleur de chair obscure; les oreilles carrées, larges, nues et de la même couleur; les yeux châtain, la lèvre supérieure fendue à peu près comme celle du lièvre; la tête, le corps et la queue garnis de poils d'un brun noir et un peu hérissés, quoique doux; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un jaune orangé. Il a le corps et les jambes bien proportionnés, il marche à quatre pieds, et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE TAMARIN NÈGRE.

(OUSTITI NÈGRE. TAMARIN NÈGRE.)

Ordre des quadrumanes, genre ouistiti, famille des singes. (Cuvier.)

Nous donnons ici la description d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du tamarin proprement dit que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il

a aussi le poil beaucoup plus noir ; mais, au reste, ces deux animaux se ressemblant à tous égards, ne paraissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de la Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, et dans les terres les plus élevées ; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas, où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit, que la mère porte sur le dos. Ils ne courent presque pas à terre, mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'appivoisent aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connaissent, et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue qui est de couleur rouge, en faisant en même temps des mouvements de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

L'OUISTITI.

(L'OUISTITI VULGAIRE.)

Ordre des quadrumanes, genre ouistiti, famille des singes. (Cuvier.)

L'ouistiti est encore plus petit que le tamarin ; il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de long : elle est marquée, comme celle du mococo, par des anneaux alternativement noirs et blancs ; le poil en est plus long et plus fourni que celui du mococo. L'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée ; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au devant des oreilles, en sorte que, quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parsons a donné une très-bonne description de cet animal dans les *Transactions philosophiques*. Ensuite, M. Edwards en a donné une bonne figure dans ses *Glanures* ; il dit en avoir vu plusieurs, et que les plus gros ne pesaient guère que six onces, et les plus petits quatre onces et demie ; il observe très-judicieusement que c'est à tort que l'on a

supposé que le petit singe d'Éthiopie, dont Ludolph fait mention sous le nom de *fonkes* ou *guereza*, était le même animal que celui-ci; il est en effet très-certain que l'ouistiti ni aucun autre sagouin ne se trouve en Éthiopie, et il est très-vraisemblable que le *fonkes* ou *guereza* de Ludolph est ou le *mococo*, ou le *loris*, qui se trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards dit encore que le sanglin (*ouistiti*), lorsqu'il est en bonne santé, a le poil très-fourni et très-touffu; que l'un de ceux qu'il a vus, et qui était des plus vigoureux, se nourrissait de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçons, et qu'un jour étant déchainé, il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui était dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin M. Edwards ajoute un exemple qui prouve que ces petits animaux pourraient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe :

« Ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable; ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mère; quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules; et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille; lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur-le-champ et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouistiti n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc, ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la tête ronde, couverte de poil noir au-dessus du front, sur le bas duquel il y a au-dessus du nez une marque blanche et sans poil: sa face est aussi presque sans poil et d'une couleur de chair foncée; il a des deux côtés de la tête au-devant des oreilles deux toupets de longs poils blancs; ses oreilles sont arrondies, plates, minces et nues; ses yeux sont d'un châtain rougeâtre; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris cendré, et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine et le ventre: il marche à quatre pieds, et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MARIKINA.

(L'OUISTITI MARIKINA. — LE TAMARIN MARIKINA.)

Ordre des quadrumanes, genre ouistiti, famille des singes. (CUVIER.)

Le marikina est assez vulgairement connu sous le nom de petit *singe-lion* : nous n'admettons pas cette dénomination composée, parce que le marikina n'est point un singe, mais un sagouin, et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de erinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long, soyeux et lustré; la tête ronde, la face brune, les yeux roux; les oreilles rondes, nues et cachées sous les longs poils qui environnent sa face : ces poils sont d'un roux vif; ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très-pâle et presque blanc. Cet animal a les mêmes manières, la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres sagouins, et il paraît être d'un tempérament un peu plus robuste; car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre où tous les jours on allumait du feu.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le marikina n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté; il a les oreilles rondes et nues; de longs poils d'un roux doré autour de la face; du poil presque aussi long, d'un blanc jaunâtre et luisant sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

LE PINCHE.

(LOUSTITI PINCHE. — LE TAMARIN PINCHE.)

Ordre des quadrumanes, genre ouistiti, famille des singes. (Cuvier.)

Le pinche, quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin : il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue. Il est remarquable par l'espèce de chevelure blanche et lisse qu'il porte au-dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face qui est noire et ombrée par un petit duvet gris; il a les yeux tout noirs, la queue d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir brun jusqu'à l'extrémité; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun fauve; celui de la poitrine, du ventre, des mains et des pieds, est blanc; la peau est noire partout, même sous les parties où le poil est blanc; il a la gorge nue et noire comme la face. C'est encore un joli animal et d'une figure très-singulière; sa voix est douce et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal; il est très-délicat, et ce n'est qu'après de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pinche n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face, la gorge et les oreilles noires; de longs poils blancs en forme de cheveux lisses; le museau large, la face rouge; le poil du corps assez long, brun fauve ou roux sur le corps jusqu'à près de la queue où il devient orangé, blanc sur la poitrine, le ventre, les mains et les pieds, où il est plus court que sur le corps; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux brun, et enfin noire à son extrémité : il marche à quatre pieds et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MICO.

(LOUSTITU MICO.)

Ordre des quadrumanes, genre ouistiti, famille des singes. (CUVIER.)

C'est à M. de la Condamine que nous devons la connaissance de cet animal; ainsi nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en écrit dans la relation de son voyage sur la rivière des Amazones :

« Celui-ci, dont le gouverneur du Para m'avait fait présent, était l'unique de son espèce qu'on eût vu dans le pays. Le poil de son corps était argenté et de la couleur des plus beaux cheveux blancs, celui de sa queue était d'un marron lustré approchant du noir. Il avait une autre singularité plus remarquable; ses oreilles, ses Jones et son museau étaient teints d'un vermillon si vif, qu'on avait peine à se persuader que cette couleur fût naturelle. Je l'ai gardé pendant un an, et il était encore en vie lorsque j'écrivais ceci, presque à la vue des côtes de France, où je me faisais un plaisir de l'apporter vivant. Malgré les précautions continuelles que je prenais pour le préserver du froid, la rigueur de la saison l'a vraisemblablement fait mourir... Tout ce que j'ai pu faire a été de le conserver dans l'eau-de-vie, ce qui suffira peut-être pour faire voir que je n'ai rien exagéré dans ma description. »

Par ce récit de M. de la Condamine, il est aisé de voir que la première espèce des animaux dont il parle est celui que nous avons appelé *tamarin*, et que le dernier auquel nous appliquons le nom de *mico* est d'une espèce très-différente et vraisemblablement beaucoup plus rare, puisque aucun auteur ni aucun voyageur avant lui n'en avait fait mention, quoique ce petit animal soit très-remarquable par le rouge vif qui anime sa face, et par la beauté de son poil.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mico n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagouins, mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez : il a la face et les oreilles nues, et couleur de vermillon; le museau court; les yeux éloignés l'un de l'autre; les oreilles grandes; le poil d'un beau blanc-argenté, celui de la queue d'un brun lustré et presque noir; il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LES MAKIS.

(LE MAKI MOGOCO. — LE MAKI MONGOUS. — LE MAKI VARI.)

Ordre des quadrumanes, genre makis, famille des singes. (Cuvier.)

Comme l'on a donné le nom de *maki* à plusieurs animaux d'espèces différentes, nous ne pouvons l'employer que comme un terme générique, sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui diffèrent aussi par un nombre de caractères suffisant pour constituer des espèces évidemment différentes. Ces trois animaux ont tous une longue queue, et les pieds conformés comme les singes ; mais leur museau est allongé comme celui d'une fouine, et ils ont à la mâchoire inférieure six dents incisives, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le mocoek ou mococo, que l'on connaît vulgairement sous le nom de *maki à queue annelée*. Le second est le mongous, appelé vulgairement *maki brun* : mais cette dénomination a été mal appliquée ; car, dans cette espèce, il y en a de tout bruns, d'autres qui ont les joues et les pieds blancs, et encore d'autres qui ont les joues noires et les pieds jaunes. Le troisième est le vari, appelé par quelques-uns *maki pie* ; mais cette dénomination a été mal appliquée ; car, dans cette espèce, outre ceux qui sont pies, c'est-à-dire blancs et noirs, il y en a de tout blancs et de tout noirs. Ces quatre animaux sont tous originaires des parties de l'Afrique orientale, et notamment de Madagascar où on les trouve en grand nombre.

Le mococo est un joli animal, d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré : il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, et par sa belle et grande queue qui est toujours relevée, toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres. Il a les mœurs douces, et quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté, il vit en société, et on le trouve à Madagascar par troupes de trente ou quarante. Dans celui de captivité, il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne ; c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne ; car, quoique très-vif et très-éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage, il s'apprivoise assez pour qu'on puisse le laisser aller et venir sans craindre qu'il s'enfuit. Sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds : il saute de meilleure grâce et plus légèrement qu'il ne marche. Il est assez silencieux et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu, qu'il laisse

pour ainsi dire échapper lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné et appuyé sur sa poitrine. Il n'a pas le corps plus gros qu'un chat, mais il l'a plus long; et il paraît plus grand, parce qu'il est plus élevé sur ses jambes. Son poil, quoique très-doux au toucher, n'est pas couché, et se tient assez fermement droit. Le mococo a les parties de la génération petites et cachées, au lieu que le mongous a des testicules prodigieux pour sa taille et extrêmement apparents.

Le mongous est plus petit que le mococo; il a comme lui le poil soyeux et assez court, mais un peu frisé : il a aussi le nez plus gros que le mococo, et assez semblable à celui du vari. J'ai eu chez moi pendant plusieurs années un de ces mongous qui était tout brun : il avait l'œil jaune, le nez noir et les oreilles courtes; il s'amusa à manger sa queue, et en avait ainsi détruit les quatre ou cinq dernières vertèbres. C'était un animal fort sale et assez incommode : on était obligé de le tenir à la chaîne; et quand il pouvait s'échapper, il entra dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre, et surtout des confitures dont il ouvrait les boîtes : on avait bien de la peine à le reprendre, et il mordait cruellement alors ceux qu'il connaissait le mieux. Il avait un petit grognement presque continuel; et lorsqu'il s'ennuyait et qu'on le laissait seul, il se faisait entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui de la grenouille. C'était un mâle, et il avait les testicules extrêmement gros pour sa taille : il cherchait les chattes, et même se satisfaisait avec elles, mais sans accouplement intime et sans production. Il craignait le froid et l'humidité; il ne s'éloignait jamais du feu et se tenait debout pour se chauffer. On le nourrissait avec du pain et des fruits. Sa langue était rude comme celle d'un chat; et, si on le laissait faire, il léchait la main jusqu'à la faire rougir, et finissait souvent par l'entamer avec les dents. Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu. Il était très-brusque dans ses mouvements, et fort pétulant par instants; cependant il dormait souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompait.

Il y a dans cette espèce du mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur; celui dont nous venons de parler était tout brun et de la taille d'un chat de moyenne grosseur. Nous en connaissons de plus grands et de bien plus petits : nous en avons vu un qui, quoique adulte, n'était pas plus gros qu'un loir. Si ce petit mongous n'était pas ressemblant en tout au grand, il serait sans contredit d'une espèce différente; mais la ressemblance entre ces deux individus nous a paru si parfaite, à l'exception de la grandeur, que nous avons cru devoir les réduire tous deux à la même espèce, sauf à les distinguer dans la suite par un nom différent, si l'on vient à acquérir la preuve que ces deux animaux ne se mêlent point ensemble, et qu'ils soient aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par la grandeur.

Le vari est plus grand, plus fort et plus sauvage que le mococo; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté.

Les voyageurs disent « que ces animaux sont furieux comme des tigres, et qu'ils font un tel bruit dans les bois, que, s'il y en a deux, il semble qu'il y en ait un cent, et qu'ils sont très-difficiles à apprivoiser. »

En effet, la voix du vari tient un peu du rugissement du lion, et elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la première fois : cette force étonnante de voix dans un animal qui n'est que de médiocre grandeur dépend d'une structure singulière dans la trachée-artère, dont les deux branches s'élargissent et forment une large concavité avant d'aboutir aux bronches du poumon. Il diffère donc beaucoup du mococo par le naturel, aussi bien que par la conformation ; il a en général le poil beaucoup plus long, et en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs qui lui environne le cou, et qui fait un caractère très-apparent, par lequel il est aisé de le reconnaître ; car au reste il varie du blanc au noir et au pie par la couleur du poil, qui, quoique long et très-doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève presque perpendiculairement sur la peau : il a le museau plus gros et plus long à proportion que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé si foncé qu'ils en paraissent rouges.

Les mococos, les mongous et les varis sont du même pays et paraissent être confinés à Madagascar, au Mozambique et aux terres voisines de ces îles : il ne paraît par aucun témoignage des voyageurs qu'on les ait trouvés nulle part ailleurs ; il semble qu'ils soient dans l'ancien continent ce que sont dans le nouveau les marmoses, les cayopollins, les phalengers, qui ont quatre mains comme les makis, et qui, comme tous les autres animaux du Nouveau Monde, sont fort petits en comparaison de ceux de l'ancien ; et, à l'égard de la forme, les makis semblent faire la nuance entre les singes à longue queue et les animaux fissipèdes ; car ils ont quatre mains et une longue queue comme ces singes, et en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les fouines : cependant ils tiennent plus des singes par les habitudes essentielles, car quoiqu'ils mangent quelquefois la chair et qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux, ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, et ils préfèrent même dans l'état de domesticité les fruits, les racines et le pain, à la chair cuite ou crue.

ADDITION A L'ARTICLE DES MAKIS.

LE GRAND MONGOUS.

(LE MAKI BRUN.)

Ordre des quadrumanes, genre makis, famille des singes. (CUVIER.)

Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous

avons décrit était de la taille d'un chat : ce n'était qu'un des plus petits, car celui dont je donne la figure était au moins d'un tiers plus grand ; et cette différence ne pouvait provenir ni de l'âge, puisque j'avais fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étaient mâles : ce n'était donc qu'une variété peut-être individuelle ; du reste ils se ressemblaient si fort qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avaient apporté à Paris lui donnaient le nom de *maki cochon*. Il ne différait du premier que par le poil de la queue qui était beaucoup moins touffu et plus laineux, et par la forme de la queue qui allait en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité ; au lieu que dans le mongous la queue paraît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre ; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paraissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes et séparées.

LE MOCOCO.

(LE MAKI MOCOCO.)

Ordre des quadrumanes, genre makis, famille des singes. (CUVIER.)

Les mococos ou makis mococos sont plus jolis et plus propres que les mongous ; ils sont aussi plus familiers, et paraissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux et même caressants ; et quelques observateurs ont remarqué qu'ils avaient une habitude naturelle assez singulière : c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, et ils étendent les bras en regardant cet astre : ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration, qui les occupe pendant des heures entières ; car ils se tournent vis-à-vis le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline.

« J'en ai nourri un, dit M. de Manencourt, pendant longtemps à Cayenne, où il avait été apporté par un vaisseau venant des Moluques. Ce qui me détermina à en faire l'emptette, ce fut sa constance à ne pas changer de situation devant le soleil. Il était sur la dunette du vaisseau, et je le vis pendant une heure, toujours étendant les bras vers le soleil, et l'on m'assura qu'ils avaient tous cette même habitude dans les Indes orientales.

Il me paraît que cette habitude observée par M. de Manencourt vient de ce que ces animaux sont très-frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne se tenait toujours assis très-près du feu, et éten-

daît les bras pour les chauffer de plus près. Ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.

LE PETIT MAKI GRIS.

(LE MAKI GRIS.)

Ordre des quadrumanes, genre makis, famille des singes. (CUVIER.)

Ce joli petit animal a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds et les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat et doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux et laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du mococo, tant par la forme extérieure que par ses attitudes et la légèreté de ses mouvements : cependant le mococo paraît être plus haut de jambes. Dans tous deux les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris de souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, et quatre sous le ventre : tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en bas, est blanc; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre et de grisâtre sous le ventre, au-dedans des cuisses et des jambes.

	p.	p.	l.
Longueur de cet animal mesuré en ligne droite	0	10	3
Suivant la courbure du corps	1	2	0
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput	0	2	5

La tête est fort large au front et fort pointue au museau; ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit et ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds et saillants.

	p.	p.	l.
Les oreilles ont de hauteur	0	0	9
Largeur	0	0	7

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges et comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas et arrondies au bout; elles sont couvertes et bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles et les côtés des joues sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes.

	p.	p.	l.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet	0	1	4
Les doigts en sont minces et allongés; les deux du milieu, qui sont les plus grands, ont	0	1	0
Les deux autres, qui sont les plus courts, n'ont que	0	0	4
Le pouce a	0	0	5 $\frac{1}{2}$
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts.	0	2	8
Le second doigt externe, qui est le plus grand, a	0	0	9
Le pouce, qui est large et plat, a	0	0	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince et crochu; les autres ont l'ongle plat et allongé : les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur : elle est également grosse et couverte d'un poil laineux et de la même couleur que le corps : les plus grands poils de l'extrémité de cette queue, où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

(INDRI A LONGUE QUEUE.)

Je crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris un autre maki, que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, et qui ne diffère du premier que par la teinte et la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux et laineux, mais plus touffu et en flocons conglomérés; ce qui fait paraître son corps large et gros. La tête est large, assez petite et courte : il n'a pas le museau aussi allongé que le vari, le mongous et le mococo. Les yeux sont très-gros, et les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière; ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très-élevé comme dans le mococo. La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu, et de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut, couvre le nez, les naseaux et une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts et les ongles sont noirs. Le pouce des pieds de derrière est grand

et assez gros, avec un ongle large, mince et plat : ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune et d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différents endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur et fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve ; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras et des jambes ; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses et une partie des jambes ; un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon ; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

LE LORIS.

(LE LORIS GRÈLE.)

Ordre des quadrumanes, genre maki, famille des singes. (COUVIER.)

Le loris est un petit animal qui se trouve à Ceylan, et qui est très-remarquable par l'élégance de sa figure et la singularité de sa conformation. Il est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur ; il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que cinq, six ou sept, et c'est de là que dépend l'allongement de son corps, qui paraît d'autant plus long qu'il n'est pas déterminé par une queue. Sans ce défaut de queue et cet excès de vertèbres, on pourrait le comprendre dans la liste des makis ; car il leur ressemble par les mains et les pieds, qui sont à peu près conformés de même, et aussi par la qualité du poil, par le nombre des dents, et par le museau pointu. Mais indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, et qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers. Sa tête est tout à fait ronde, et son museau est presque perpendiculaire sur cette sphère ; ses yeux sont excessivement gros et très-voisins l'un de l'autre ; ses oreilles larges et arrondies sont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque. Mais ce qui est encore plus remarquable, et peut-être unique, c'est que la femelle urine par le clitoris, qui est percé comme la verge du mâle, et que ces deux parties se ressemblent parfaitement, même pour la grandeur et la grosseur.

M. Linnæus a donné une courte description de cet animal, qui nous a

paru très-conforme à la nature ; il est aussi fort bien représenté dans l'ouvrage de Seba, et il nous paraît que c'est le même animal dont parle Thevenot dans les termes suivants :

« Je vis au Mogol des singes dont on faisait grand cas, qu'un homme avait apportés de Ceylan ; on les estimait parce qu'ils n'étaient pas plus gros que le poing, et qu'ils sont d'une espèce différente des singes ordinaires : ils ont le front plat, les yeux ronds et grands, jaunes et clairs comme ceux de certains chats ; leur museau est fort pointu, et le dedans des oreilles est jaune ; ils n'ont point de queue... Quand je les examinai, ils se tenaient sur les pieds de derrière, et s'embrassaient souvent, regardant fixement le monde sans s'effaroucher. »

LE LORIS DE BENGALE.

(LE NYCTICÈBE DU BENGALE.)

Cet animal nous paraît d'une espèce voisine de celle du loris dont nous avons donné ci-devant l'histoire, la description et la figure. M. Vosmaër en a donné, sous le nom de *paresseux pentadactyle du Bengale*, une description que je crois devoir rapporter ici :

« On peut suffisamment juger de la grandeur de cet animal, si je dis que sa longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anus, est de treize pouces. La figure qu'on en donne ici, et qui est très-exacte, montre quelle est la conformation de tout le corps. Il a la tête presque ronde, n'ayant que le museau qui soit un peu pointu. Les oreilles sont fort minces, ovales et droites, mais presque entièrement cachées sous le poil laineux, et en dedans aussi velues. Les yeux sont placés sur le devant du front, immédiatement au-dessus du nez et tout proche l'un de l'autre ; ils sont parfaitement orbiculaires et fort gros à proportion du corps : leur couleur est le brun obscur. La prunelle était fort petite de jour, quand on éveillait l'animal ; mais elle grossissait par degrés à un point considérable. Lorsqu'il s'éveillait le soir, et qu'on apportait la chandelle, on voyait également cette prunelle s'étendre et occuper à peu près toute la rondeur de l'œil. Le nez est petit, aplati en devant et ouvert sur les côtés.

« La mâchoire inférieure a au-devant du museau quatre dents incisives étroites et plates, suivies des deux côtés d'une plus grande, et enfin deux grosses dents canines. Après la dent canine viennent de chaque côté encore deux dents rondes et pointues, faisant ainsi en tout douze dents. Du reste, pour autant que j'ai pu voir dans le museau, il y a de chaque côté deux ou trois machelières. La mâchoire supérieure n'a au-devant, dans le milieu, que deux petites dents écartées ; un peu plus loin, deux petites dents canines, une de chaque côté ; encore deux dents plus petites et deux ou trois machelières ; ce qui fait en tout huit dents, sans compter les machelières. La langue est passablement épaisse et longue, arrondie au-devant et rude.

« Le poil est assez long, fin et laineux, mais rude au toucher. Sa couleur est en général le gris ou cendré jaunâtre clair, un peu plus roux sur les flancs et aux jambes. Autour des yeux et des oreilles, la couleur est aussi un peu plus foncée; et depuis la tête, tout le long du dos règne une raie brune.

« Cet animal a une apparence de queue d'environ deux ou trois lignes de longueur.

« Les doigts des pieds de devant sont au nombre de cinq; le pouce est plus gros que les autres doigts, dont celui du milieu est le plus long; les ongles sont comme ceux de l'homme.

« Les doigts des pieds de derrière sont conformés de même, à l'exception que, dans ceux-ci, l'ongle du doigt antérieur est fort long et se termine en pointe aiguë. Les doigts me paraissent tous avoir trois articulations; ils sont tant soit peu velus en dessus, mais sans poil en dessous, et garnis d'une forte pellicule brune.

« La longueur des pieds de devant est d'environ six pouces, et celle des pieds de derrière, d'environ huit pouces. Il m'a paru être du sexe masculin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaër, il me paraît que cet animal, qu'il nomme mal à propos le paresseux de Bengale, approche plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, et que ces deux loris se trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de paresseux, ni les confondre avec l'unau et l'aï qui portent ce nom de paresseux, et qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections auxquelles je vais répondre. Il dit, page 7 : « M. de Buffon nie que l'animal qu'on nomme proprement *paresseux* se trouve dans l'ancien monde, en quoi il se trompe. »

RÉPONSE. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal qu'on nomme proprement *paresseux*; j'ai seulement dit que l'unau et l'aï, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de *paresseux*, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent; et je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit « que Seba donne deux paresseux de Ceylan, la mère « avec son petit, qui, à la figure, paraissent être de l'espèce de l'unau que « M. de Buffon prétend n'exister que dans le Nouveau Monde. J'ai moi- « même acheté, dit M. Vosmaër, le plus grand des deux, savoir : la mère « représentée dans Seba, *planche xxxiv*, et l'on doit avouer qu'il n'y a guère « de différence entre ce paresseux que Seba dit être de Ceylan. La tête du « premier me paraît seulement un peu plus arrondie et un peu plus rem- « plie, ou moins enfoncée auprès du nez que dans le dernier. Je conviens « qu'il est étonnant de voir tant de ressemblance entre deux animaux de con- « trées aussi éloignées que l'Asie et l'Amérique... L'on peut objecter à cela, « comme M. de Buffon semble l'insinuer, que ce paresseux peut avoir été « transporté de l'Amérique en Asie, c'est ce qui n'est nullement croyable... « Valentin dit que ce paresseux se trouve aux Indes orientales, et Seba, qu'il « l'a reçu de Ceylan... Laissons au temps à découvrir si le paresseux de

« Seba, qui ressemble si bien à celui des Indes occidentales, se trouve « réellement aussi dans l'île de Ceylan. »

RÉPONSE. Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela ; c'est-à-dire que l'unau et l'aï d'Amérique ne se sont point trouvés, et ne se trouveront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Seba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau ; et je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Seba. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Seba, la mère et le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique ; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, et que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, page 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi : ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, et que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement et sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une supposition idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition qu'une vérité acquise et confirmée par une aussi grande multitude d'observations. Ce n'est pas que, philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions ; mais, jusqu'à présent, l'on n'en connaît aucune, et le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds et les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale : il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup d'œil de comparaison sur les figures de l'unau et de l'aï d'Amérique, et sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes et même très-éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, page 10, qu'au premier coup d'œil, son paresseux pentadactyle et le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris ; et quand même il en différerait beaucoup plus, il n'en serait pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale n'est ni un unau ni un aï, et que, par conséquent, il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres n'existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle et ces animaux de l'Amérique, ne font rien contre le fait, et il est bien démontré, par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par le climat : car je ne nie pas que ce *pentadactyle de Bengale* ne puisse être aussi lent, aussi lourd et aussi paresseux que les paresseux d'Amérique : mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, etc. C'est comme si l'on disait que les grandes gazelles et les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment et se nourrissent de même, etc. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Seba, qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le didactyle) lui était inconnue. Il paraît donc évidemment démontré que l'unau et l'aï d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, et que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, et c'est tout ce que j'avais à prouver : je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnaitra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaër a faites sur le naturel et les mœurs de ce loris de Bengale.

« Je reçus, dit-il, cet animal singulier le 25 juin 1768.... La curiosité de l'observer de près m'engagea, malgré son odeur désagréable, à le prendre dans ma chambre.... Il dormait tout le jour et jusque vers le soir, et, se trouvant ici en été, il ne s'éveillait qu'à huit heures et demie du soir. Enfermé dans une cage de forme oblongue, garnie d'un treillis de fer, il dormait constamment assis sur son derrière tout auprès du treillis, la tête penchée en avant entre les pattes antérieures repliées contre le ventre. Dans cette attitude, il se tenait toujours en dormant très-ferrément attaché au treillis par les pattes de derrière, et souvent encore par une des pattes antérieures; ce qui me fait soupçonner que l'animal d'ordinaire dort sur les arbres, et se tient attaché aux branches. Son mouvement, étant éveillé, était extrêmement lent, et toujours le même depuis le commencement jusqu'à la fin : se traînant de barre en barre, il en empoignait une par le haut avec les pattes antérieures, et ne la quittait jamais qu'une de ses pattes de devant n'eût saisi lentement et bien fermement une autre barre du treillis. Quand il rampait à terre sur le foin, il se mouvait avec la même lenteur, posant un pied après l'autre, comme s'il eût été perclus; et, dans ce mouvement, il n'élevait le corps que tant soit peu, et ne faisait que se traîner en avant, de sorte que, le plus souvent, il y avait à peine un doigt de distance entre son ventre et la terre. En vain le chassait-on en passant un bâton à travers le treillis, il ne lâchait pas pour cela prise; si on le poussait trop rudement, il mordait le bâton, et c'était là toute sa défense.

« Sur le soir, il s'éveillait peu à peu, comme quelqu'un dont on interromprait le sommeil, après avoir veillé longtemps. Son premier soin était de manger; car de jour les moments étaient trop précieux pour les ravir à son repos. Après s'être acquitté de cette fonction, assez vite encore pour un paresseux comme lui, il se débarrassait du souper de la veille. Son urine avait une odeur forte, pénétrante et désagréable; sa fiente ressemblait à de petites crottes de brebis. Son aliment ordinaire, au rapport du capitaine du vaisseau qui l'avait pris à bord, n'était que du riz cuit fort épais, et jamais on ne le voyait boire.

« Persuadé que cet animal ne refuserait pas d'autre nourriture, je lui donnai une branche de tilleul avec ses feuilles; mais il la rejeta. Les fruits, tels que les poires et les cerises, étaient plus de son goût. Il mangeait volontiers du pain sec et du biseuit; mais, si on les trempait dans l'eau, il n'y touchait pas. Chaque fois qu'on lui présentait de l'eau, il se contentait de la flairer sans en boire. Il aimait à la fureur les œufs... Souvent, quand il mangeait, il se servait de ses pattes et de ses doigts de devant comme les écureuils. Je jugeai, par l'expérience des œufs, qu'il pourrait manger aussi des oiseaux : en effet, lui ayant donné un moineau vivant, il le tua d'abord d'un coup de dents, et le mangea tout entier fort goulument.... Curieux d'éprouver si les insectes étaient aussi de son goût, je lui jetai un hanneton vivant, il le prit dans sa patte et le mangea en entier. Je lui donnai ensuite un pinson, qu'il mangea aussi avec beaucoup d'appétit; après quoi il dormit le reste de la journée.

« Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux heures après minuit; mais, dès les six heures et demie du matin, on le trouvait profondément endormi, au point qu'on pouvait nettoyer sa cage sans troubler son repos. Pendant le jour, étant éveillé à force d'être agacé, il se fâchait et mordait le bâton; mais le tout avec un mouvement lent, et sous le cri continuel et réitéré d'âi, âi, âi, traînant fort longtemps chaque âi d'un son plaintif, langoureux et tremblant, de la même manière qu'on le rapporte du paresseux d'Amérique. Après l'avoir ainsi longtemps tourmenté et bien éveillé, il rampait deux ou trois tours dans sa cage, mais se rendormait tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri et dans la lenteur de l'air de l'Amérique qui a porté M. Vosmaër à croire que c'était le même animal ; mais je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose et dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent ; mais le nom de paresseux, qu'on peut leur donner en commun, ne prouve nullement que ce soient des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de *loris de Bengale*, parce que nous n'en connaissons pas le nom propre, se trouve ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale ; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. Daubenton a donné la description *, et qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, et qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henri Tesdorpf, savant naturaliste de Lubeck.

« Cette dent, dit-il, m'a été envoyée de la Chine ; elle est d'un animal peut-être encore inconnu à tous les naturalistes ; elle a la plus parfaite ressemblance avec les dents canines de l'hippopotame, dont je possède une tête complète dans sa peau. Autant que j'ai pu juger de la dernière dent, aussi jolie et complète que petite, quoiqu'elle ne pèse pas quatorze grains, elle semble avoir tout son accroissement, parce que l'animal dont elle est prise l'a déjà usé à proportion aussi fort que l'hippopotame le plus grand les siennes. Le noir qu'on voit à chaque côté de la pointe de la dent semble prouver qu'elle n'est pas d'un animal jeune. L'émail est aussi précisément de la même espèce que celui des dents canines de l'hippopotame, ce qui me faisait présumer que ce très-petit animal est cependant de la même classe que l'hippopotame qui est si gros. »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf, que je ne connaissais point l'animal auquel avait appartenu cette dent ; et ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connaissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon.

C'est au premier loris que j'ai décrit, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de *thevangue*, que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, et sur lequel il a bien voulu me donner les notices suivantes :

« Le thevangue, qui, selon M. d'Obsonville, s'appelle aussi dans l'Inde le *tétonneur*, et *tongre* en Tamoul, vit retiré dans les rochers et les bois les plus solitaires de la partie méridionale de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan : malgré quelques rapports d'organisation, il n'appartient ni à l'espèce du singe, ni à celle du maki ; il est, à ce qu'on croit, peu multiplié.

« En 1775, j'eus occasion d'acheter un thevangue. Il avait, étant debout, un peu moins d'un pied de haut, mais on dit qu'il y en a de plus grands : cependant le mien

* M. Cuvier a reconnu que cette tête appartient à l'espèce du daman.

paraissait être tout formé; car, pendant près d'un an que je l'ai eu, il n'a point pris d'accroissement.

« La partie postérieure de sa tête, ainsi que ses oreilles, paraissent assez semblables à celles d'un singe; mais il avait le front à proportion plus large, et aplati; son museau, aussi effilé et plus court que celui d'une fouine, se relevait au-dessous des yeux à peu près comme celui des chiens épagneuls que l'on tire d'Espagne. Sa bouche, très-fendue et bien garnie de dents, était armée de quatre canines longues et aiguës. Ses yeux étaient grands et à fleur de tête; l'iris en paraissait d'un gris brun mêlé d'une teinte jaunâtre. Il avait le cou court, le corps très-allongé. Sa grosseur au-dessus des hanches était de moins de trois pouces de circonférence. Je le fis châtrer : ses testicules, quoique proportionnellement fort gros, étaient absolument renfermés dans la capacité du bas-ventre; sa verge était détachée et couverte de son prépuce comme celle de l'homme... Il n'avait point de queue : ses fesses étaient charnues et sans callosités; leur éarnation est d'une blancheur douce et agréable. Sa poitrine était large; ses bras, ses mains et ses jambes paraissaient être bien formés : cependant les doigts en sont écartés comme ceux des singes. Le poil de la tête et du dos est d'un gris sale tirant un peu sur le fauve; celui de la partie antérieure du corps est moins épais et presque blanchâtre.

« Sa démarche a quelque chose de contraint; elle est lente au point de parcourir au plus quatre toises en une minute : ses jambes étaient trop longues à proportion du corps, pour qu'il pût courir commodément comme les autres quadrupèdes; il allait plus librement debout, lors même qu'il emportait un oiseau entre ses pattes de devant.

« Il faisait quelquefois entendre une sorte de modulation ou de sifflement assez doux : je pouvais aisément distinguer le cri du besoin, du plaisir, de la douleur, et même celui du chagrin ou de l'impatience. Si, par exemple, j'essayais de retirer sa proie, alors ses regards paraissaient altérés; il poussait une sorte d'inspiration de voix tremblante et dont le son était aigu. Les Indiens disent qu'il s'accouple en se tenant accroupi et en se serrant face à face avec sa femelle.

« Le thevangué diffère beaucoup des singes par l'extérieur de sa conformation, mais encore plus par le caractère et les habitudes : il est un mélancolique, silencieux, patib, carnivore et noctambule, vivant isolé avec sa petite famille; tout le jour il reste accroupi, et dort la tête appuyée sur ses deux mains réunies entre les cuisses. Mais, au milieu du sommeil, ses oreilles sont très-sensibles aux impressions du dehors, et il ne néglige point l'occasion de saisir ce qui vient se mettre à sa portée. Le grand soleil paraît lui déplaire, et cependant il ne paraît pas que la pupille de ses yeux se resserre ou soit fatiguée par le jour qui entre dans les appartements..

« Celui que je nourrissais fut d'abord mis à l'attache, et ensuite on lui donna la liberté. A l'approche de la nuit, il se frottait les yeux, ensuite, en portant attentivement ses regards de tous côtés, il se promenait sur les meubles, ou plutôt sur des cordes que j'avais disposées à cet effet. Un peu de laitage et quelques fruits bien fondants ne lui déplaisaient pas; mais il n'était friand que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apercevait quelqu'un de ces derniers objets, il s'approchait d'un pas allongé et circospect, tel que celui de quelqu'un qui marche en tâtonnant et sur la pointe des pieds pour aller en surprendre un autre. Arrivé environ à un pied de distance de sa proie, il s'arrêtait; alors se levant droit sur ses jambes, il avançait d'abord en étendant doucement ses bras, puis tout à coup il la saisissait et l'étranglait avec une prestesse singulière.

« Ce malheureux petit animal périt par accident. Il me paraissait fort attaché : j'avais l'usage de le caresser après lui avoir donné à manger. Les marques de sa sensibilité consistaient à prendre le bout de ma main et à le serrer contre son sein, en fixant ses yeux à demi ouverts sur les miens. »

LE TARSIER.

(LE TARSIER AUX MAINS ROUSSES.)

Ordre des quadrumanes, genre tarsier, famille des singes. (CUVIER.)

Nous avons eu cet animal par hasard et d'une personne qui n'a pu nous dire ni d'où il venait ni comment on l'appelait : cependant il est très-remarquable par la longueur excessive de ses jambes de derrière ; les os des pieds, et surtout ceux qui composent la partie supérieure du tarse, sont d'une grandeur démesurée, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. Le tarsier n'est cependant pas le seul animal dont les jambes de derrière soient ainsi conformées ; la gerboise a le tarse encore plus long : ainsi ce nom *tarsier*, que nous donnons aujourd'hui à cet animal, ne doit être pris que pour un nom précaire qu'il faudra changer lorsqu'on connaîtra son vrai nom, c'est-à-dire le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite. La gerboise se trouve en Égypte, en Barbarie et aux Indes orientales. J'ai d'abord imaginé que le tarsier pouvait être du même continent et du même climat, parce qu'au premier coup d'œil il paraît lui ressembler beaucoup. Ces deux animaux sont de la même grandeur ; tous deux ne sont pas plus gros qu'un rat de moyenne grosseur, tous deux ont les jambes de derrière excessivement longues, et celles de devant extrêmement courtes ; tous deux ont la queue prodigieusement allongée et garnie de grands poils à son extrémité ; tous deux ont de très-grands yeux, des oreilles droites, larges et ouvertes ; tous deux ont également la partie inférieure de leurs longues jambes dénuée de poil, tandis que tout le reste de leur corps en est couvert. Ces animaux ayant de commun ces caractères très-singuliers et qui n'appartiennent qu'à eux, il semble qu'on devrait présumer qu'ils sont d'espèces voisines ou du moins d'espèces produites par le même ciel et la même terre : cependant, en les comparant par d'autres parties, l'on doit non-seulement en douter, mais même présumer le contraire. Le tarsier a cinq doigts à tous les pieds ; il a pour ainsi dire quatre mains, car ses cinq doigts sont très-longs et bien séparés ; le pouce des pieds de derrière est terminée par un ongle plat, et, quoique les ongles des autres doigts soient pointus, ils sont en même temps si courts et si petits qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains. La gerboise, au contraire, n'a que quatre doigts et quatre ongles longs et courbés aux pieds de devant, et, au lieu du pouce, il n'y a qu'un tubercule sans ongle : mais, ce qui l'éloigne encore plus de notre tarsier, c'est qu'elle n'a que trois doigts ou trois grands ongles aux pieds de derrière. Cette différence est trop grande pour qu'on puisse regarder ces animaux comme

d'espèces voisines, et il ne serait pas impossible qu'ils fussent aussi très-éloignés par le climat; car le tarsier, avec sa petite taille, ses quatre mains, ses longs doigts, ses petits ongles, sa grande queue, ses longs pieds, semble se rapprocher beaucoup de la marmose, du cayopollin et d'un autre petit animal que nous avons décrit sous le nom de phalanger. L'on voit que nous ne faisons ici qu'exposer nos doutes; et l'on doit sentir que nous aurions obligation à ceux qui pourraient les fixer en nous indiquant le climat et le nom de ce petit animal.

LE RAT DE MADAGASCAR,

(LE GALAGO DE MADAGASCAR.)

Ordre des quadrumanes, genre tarsier, famille des singes. (CUVIER.)

Ce petit animal de Madagascar nous paraît approcher de l'espèce de l'écureuil ou de celle du palmiste, plus que de celle du rat; car on nous a assuré qu'on le trouvait sur les palmiers. Nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal. On doit seulement observer que, comme il n'a point d'ongles saillants aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paraît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats, et s'approcher de l'écureuil et du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-ouest de Madagascar, dont parlent les voyageurs hollandais; car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangent les fruits; qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts et une longue queue tachetée. Ces caractères s'accordent assez avec ceux que présente la figure que nous donnons ici du rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Il a vécu plusieurs années chez madame la comtesse de Marsan. Il avait des mouvements très-vifs, mais un petit cri plus faible que celui de l'écureuil et à peu près semblable; il mange aussi comme les écureuils avec ses pattes de devant, relevant sa queue, se dressant et grim pant aussi de même en écartant les jambes. Il mord assez serré, et ne s'apprivoise pas. On l'a nourri d'amandes et de fruits. Il ne sortait guère de sa caisse que la nuit, et il a très-bien passé les hivers dans une chambre où le froid était tempéré par un peu de feu.

LA MUSARAIGNE DU BRÉSIL *.

Nous indiquons cet animal par la dénomination de *musaraigne* du Brésil, parce que nous en ignorons le nom, et qu'il ressemble plus à la musaraigne qu'à aucun autre animal; il est cependant considérablement plus grand, ayant environ cinq pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'a pas deux pouces, et qui par conséquent est plus courte à proportion que celle de la musaraigne commune; il a le museau pointu et les dents très-aiguës; sur un fond de poil brun, on remarque trois bandes noires assez larges qui s'étendent longitudinalement depuis la tête jusqu'à la queue, au-dessous de laquelle on remarque aussi la bourse avec les testicules, qui sont pendants entre les pieds de derrière. Cet animal, dit Marcgrave, jouait avec les chats, qui, d'ailleurs, ne se soucient pas de le manger; et c'est encore une chose qu'il a de commun avec la musaraigne d'Europe, que les chats tuent, mais qu'ils ne mangent jamais.

* Cet animal dont Buffon parle d'après Marcgrave est totalement inconnu des naturalistes modernes.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	pages
Essai d'arithmétique morale.	1
Addition à l'article qui a pour titre : Variété dans l'espèce humaine.	50
Sur la couleur des nègres.	75
Sur les nains de Madagasear.	77
Sur les Patagons.	81
Des Américains.	89
Insulaires de la mer du Sud.	96
Habitants des terres Australes.	101
Sur les blafards et nègres blancs.	106
Réponse de M. de Buffon. — Réponse de M. Taverner.	112
Sur les monstres.	119
Discours sur la nature des animaux.	123
Homo duplex.	134
Exposition des distributions méthodiques des animaux quadrupèdes, par Daubenton.	175
Les animaux domestiques.	185
Le cheval.	187
Première addition	227
Deuxième addition.	253
Description du cheval (extrait de Daubenton).	255
L'âne.	258
Description de l'âne (extrait de Daubenton).	271
Le bœuf.	276
Addition à l'article du bœuf.	295
Description du taureau (extrait de Daubenton).	294
La brebis.	298
Description du bélier (extrait de Daubenton).	507
La chèvre.	509
Description du bouc (extrait de Daubenton).	515
Le cochon.	518
Le cochon de Siam ou de la Chine.	550
Le cochon de Guinée. — Du sanglier du Cap Vert.	551
Addition de l'éditeur hollandais, — M. le professeur Allamand.	558
Description du cochon (extrait de Daubenton).	542
Le chien.	547
Première addition à l'article du chien.	568
Variété dans les chiens.	569
Deuxième addition à l'article du chien.	571

	Pages.
D'un chien ture et gredin.	372
Du grand chien loup.	374
Le lévrier de Russie.	375
Chiens muets, provenant d'une louve et d'un chien braque.	377
Du mâle, première génération.	379
De la femelle, première génération.	382
Du mâle, seconde génération.	384
De la femelle, seconde génération.	385
De la femelle, troisième génération.	391
Du mâle, quatrième génération.	397
De la femelle, quatrième génération.	398
Suite des chiens métis.	399
Seconde suite des chiens métis.	400
Troisième exemple du produit d'un chien et d'une louve.	402
Quatrième et cinquième exemples du produit d'un chien et d'une louve.	405
Le chien des bois de Cayenne.	404
Description du chien (extrait de Daubenton).	406
Races principales. — Mâtins.	411
Grands danois. — Lévrier.	412
Chiens de berger. — Chiens-loups. — Chiens de Sibérie.	415
Chiens d'Islande. — Chiens courants.	414
Braques. — Bassets.	415
Grands barbets. — Epagneuls.	416
Gredins. — Petits danois.	417
Chiens tures. — Dogues.	418
Races métives. — Petits barbets.	419
Bichons. — Chiens-lions. — Doguins.	420
Dogues de forte race. — Races venues de race métive. — Roquets. — Artois.	421
Chiens d'Alcane. — Burgos. — Chiens de Calabre.	425
Le chat.	425
Addition au chat.	451
Chat sauvage de la Nouvelle-Espagne.	453
Description du chat (extrait de Daubenton).	454
Chats sauvages.	455
Chats domestiques qui ont les lèvres et la plante des pieds noirs comme les chats sauvages. — Chats domestiques qui ont les lèvres vermeilles.	456
Chats domestiques appelés chats d'Espagne. — Chats domestiques de couleur cendrée, appelés chats des chartreux.	457
Chats domestiques appelés chats d'Angora.	458
Les animaux sauvages.	459
Le cerf.	445
Première addition à l'article du cerf.	460
Le cerf-écho.	462
Deuxième addition à l'article du cerf.	465
Description du cerf (extrait de Daubenton).	465
Le daim.	475
Description du daim (extrait de Daubenton).	477
Le chevreuil.	479
Première addition à l'article du chevreuil.	486
Deuxième addition.	487
Troisième addition. — Le chevreuil des Indes.	488
Description du chevreuil (extrait de Daubenton).	492
Description du cariaeon. — Le cerf de Virginie, par Daubenton.	494
Le lièvre.	496
Addition à l'article du lièvre.	505
Description du lièvre (extrait de Daubenton).	504
Le lapin.	508
Première addition à l'article du lapin — Le tolaï. — Le lapin de Sibérie.	511
Deuxième addition à l'article du lapin. — Le tapeti. — Le lapin d'Amérique.	512
Description du lapin, (extrait de Daubenton).	515
L'élan et le renne.	517
Première addition à l'article du renne.	527

	Pages.
Seconde addition du professeur Allamand. — L'élan, le caribou et le renne.	350
Description du renne.	351
Observations sur le renne par M. le professeur P. Camper. — Quatrième addition à l'article du renne.	356
Addition à l'article de l'élan.	341
Suite de la nouvelle addition à l'article de l'élan.	343
L'axis. — Supplément aux articles du daim et de l'axis.	344
Le chevreuil des Indes.	347
Les mazames. — Les chevrotains. — Le chevrotain de Ceylan.	353
Le chevrotain appelé à Java petite gazelle. — Petite gazelle. — Le musc.	356
Addition à l'article du musc.	359
Le saiga.	365
Les gazelles.	365
Addition à l'article des gazelles et des antilopes.	378
Addition à l'article des gazelles, relative au kevel. — Nouvelle addition à l'article des gazelles, relative au koba ou kob.	380
De la gazelle ou chèvre sautante du cap de Bonne-Espérance.	381
De la gazelle à bourse sur le dos, par M. Allamand.	383
Le klippspringer ou sauteur des rochers.	384
De la gazelle pasan.	388
Addition à l'article du pasan, par M. Allamand.	386
Le eondoma.	389
Addition à l'article du condoma coesdoes.	390
Autre addition à l'article du eondoma ou coesdoes, par M. Allamand.	392
De la gazelle antilope.	393
De la gazelle Tzeiran.	397
La chèvre bleue.	600
Le guib.	601
Le boshok	602
La grimme.	605
Addition à l'article de la grimme.	604
Nouvelle addition à l'article de la grimme.	607
Du nauguer et du nagor.	608
Le ritbok.	610
Le bubale	612
Addition à l'article du bubale.	613
Du camaa	616
Du guou ou niou.	618
Le coudous ou canna.	624
Addition à l'article du canna.	625
Dunil-gaut.	650
Le mouflon et les autres brebis.	657
Addition à l'article de la brebis et à celui du mouflon et des brebis étrangères.	644
Le bouquetin, le chamois et les autres chèvres.	647
Addition aux articles des chèvres grandes et petites. — Des chèvres d'Europe. — Du bouc de Judas.	655
Nouvelle addition aux articles des chèvres et des brebis.	656
Description des bézoards orientaux et occidentaux.	660
Nomenclature des singes.	663
Les orangs-outangs, ou le pongo et le jocko	684
Addition à l'article des orangs-outangs.	696
Le gibbon.	707
Le magot.	709
Le pithèque.	710
Addition à l'article du Pithèque.	714
Du petit cynocéphale.	716
Le papion	717
Le babouin des bois.	719
La guenon à museau allongé.	720
Le mandrill.	721
Le choras	722

	Pages.
L'ouanderon et le lowando.	724
Addition à l'article de l'ouanderou. — La guenon à crinière.	726
Le babouin à museau de chien	727
Addition à l'article du lowando.	728
Le maimon.	729
Le macaque à queue courte.	750
Le patas à queue courte. — Le babouin à longues jambes.	752
Le macaque et l'aigrette.	755
Le patas.	755
Le malbrouck et le bonnet chinois.	757
La guenon couronnée.	759
Le mangabey.	740
La mone.	741
Le mona.	745
Le callitriche	744
Le moustac.	745
Le talapoin.	746
Le doue.	747
La guenon à long-nez.	749
La guenon à canail.	750
Le blanc-nez.	751
La guenon à nez blanc proéminent.	755
Le roloway, ou la palatine.	754
La guenon à face pourpre.	755
La guenon nègre.	756
Les sapajous et les sagouins.	757
L'onarine et l'alouate.	758
Addition à l'article de l'alouate.	761
Le coaita et l'exquima.	764
Addition à l'article du coaita.	767
Le sajou.	769
Addition à l'article du sajou brun.	770
Le sajou nègre.	771
Le sajou cornu.	772
Le sai	775
Le saimiri.	774
Le saki	775
L'yarqué.	776
Le sagouin	777
Le tamarin. — Le tamarin nègre.	778
L'ouistiti.	779
Le marikina.	781
Le pinche.	782
Le mico.	785
Les makis.	784
Le grand mongous.	786
Le moecoco.	787
Le petit maki gris.	788
Autre espèce de maki.	789
Le loris.	790
Le loris du Bengale.	791
Le Tarsier.	797
Le rat de Madagascar.	798
La musaraigne du Brésil.	799

